ERPÉTOLOGIE

GÉNÉRALE

OU

HISTOIRE NATURELLE

COMPLÈTE

DES REPTILES.

TOME SEPTIÈME.

DEUXIÈME PARTIE.

ERPÉTOLOGIE
GÉNÉRALE
OU
HISTOIRE NATURELLE
COMPLÈTE
DES REPTILES,

PAR A.-M.-C. DUMÉRIL,
MEMBRE DE L'INSTITUT, PROFESSEUR DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE,
PROFESSEUR ET ADMINISTRATEUR DU MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE, ETC.

EN COLLABORATION AVEC SES AIDES NATURALISTES AU MUSÉUM,

FEU G. BIBRON,
PROFESSEUR D'HISTOIRE NATURELLE A L'ÉCOLE PRIMAIRE SUPÉRIEURE DE LA VILLE DE PARIS;

ET A. DUMÉRIL.
PROFESSEUR AGRÉGÉ DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE POUR L'ANATOMIE ET LA PHYSIOLOGIE.

TOME SEPTIÈME. — DEUXIÈME PARTIE.

COMPRENANT L'HISTOIRE DES SERPENTS VENIMEUX.

OUVRAGE ACCOMPAGNÉ DE PLANCHES.

PARIS.
LIBRAIRIE ENCYCLOPÉDIQUE DE RORET,
RUE HAUTEFEUILLE, 12.

1854.

641
D86
1834
t.7, pt.2
SCNHRG

TABLE MÉTHODIQUE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS CETTE SECONDE PARTIE DU SEPTIÈME VOLUME.

SUITE DU LIVRE CINQUIÈME.

DE L'ORDRE DES SERPENTS OU DES OPHIDIENS.

CHAPITRE VI.

TROISIÈME SECTION OU SOUS-ORDRE DES OPHIDIENS.

SERPENTS OPISTHOGLYPHES OU APHOBÉROPHIDES.

Pages.

Considérations générales sur ce sous-ordre. . . 781

Tableau synoptique des familles des Opisthoglyphes. 796

1.re FAMILLE LES OXYCÉPHALIENS.

I.er Genre. LANGAHA ou XIPHORHYNQUE. Atlas, pl. 71, [fig. 1 à 4. . . 802

1. Ensifère ou porte-épée. 803

2. Crête de coq 806

II.e Genre. DRYINE 808

1. Nasique. 809

III.e Genre. OXYBÈLE 813

1. Argenté. 815

2. Brillant 817

3. Bronzé 819

4. de Lecomte. 821

Pages.

IV.e Genre. TRAGOPS. 822
1. Vert. 824
2. Ruban-jaune 826

II.e FAMILLE LES STÉNOCÉPHALIENS. . 828

I.er Genre. ÉLAPOMORPHE 832
1. De d'Orbigny 834
2. Collier-jaune 836
3. Tricolore 837
4. A deux lignes. 839
5. Rubanné 840
6. de Blume 841

II.e Genre. ERYTHROLAMPRE. 843
1. d'Esculape 845
2. de Beauperthuis 850
3. Très-beau. Atlas, pl. 74, fig. 1 à 4 . 851
4. de Milbert 854
5. Embrouillé 855

III.e Genre. HOMALOCRANE 856
1. Tête-plate 857
2. Tête noire. Mélanocéphale 859
3. Demi-annelé 862
4. Ceint-de-noir 864

IV.e Genre. STÉNORHINE. 865
1. Ventrale 867
2. De Fréminville. Atl., pl. 70, fig. 1 et 2. 868

III.e FAMILLE LES ANISODONTIENS . . 870

Tableau synoptique des genres. 874

I.er Genre. BUCÉPHALE 875
1. Type. 877

II.e Genre. HÉMIODONTE. 882
1. Taches-blanches 884

PAG.
III.e Genre. PSAMMOPHIDE 887
1. Chapelet 891
2. Porte-croix. 892
3. Elégant. 894
4. Saupoudré 895
5. Ponctué. Atlas, pl. 77, fig. 2, le crâne. 869
6. Petits-points 897
6 bis. De Perrotet 899
IV.e Genre. CHORISODONTE 901
1. De Sibérie 902
V.e Genre. OPÉTIODONTE. 905
1. Dents-de-chien. Cynodon. 907
VI.e Genre. TARBOPHIDE. 911
1. Vivace 913
VII.e Genre. LYCOGNATHE 916
1. Bécasse 919
2. Doubles-taches. 922
3. Tête blanche 924
4. A capuchon. 926
5. Rubanné 930
6. Maillé 931
VIII.e Genre TOMODONTE. 932
1. Raie dorsale. 934
2. Quatre raies. Atlas, pl. 73, (Eudrome). 936
3. Ocellé. 938
IV.e FAMILLE LES PLATYRHINIENS. . . 941
Tableau synoptique des genres. 944
I.er Genre. HYPSIRHINE. 945
1. Enhydre. 946
2. Tachetée. 950
II.e Genre. EUROSTE. Atlas, pl. 84, fig. 1, 2, et 3. 951

PAG.
1. de Dussumier. Atl., pl. 77, fig. 1, le crâne. 953
2. Plombé. 955
3. Alternant. 957
III.e Genre. TRIGONURE. 959
1. De Siébold. 960
IV.e Genre. CAMPYLODONTE. 963
1. de Prévost. 964
V.e Genre. HOMALOPSIDE. 967
1. Joufflu. 968
2. Taches-blanches. 974
3. Cinq-bandes. 975
VI.e Genre. CERBÈRE. 977
1. Boæforme. 978
VII.e Genre ERPÉTON. 983
1. Tentaculé. 984
V.e FAMILLE LES SCYTALIENS. . . . 988
Tableau synoptique des genres. 990
I.er Genre. RHINOSIME. Atlas, pl. 72, fig. 1 à 3. . 991
1. de Guérin. 992
II.e Genre. RHINOSTOME. 993
1. Nasu. 994
III.e Genre. SCYTALE. 996
1. Couronné. 999
2. de Neuwied. 1001
IV.e Genre. BRACHYRUTON 1002
1. Plombé. 1004
2. Clœlie. 1007
3. Nuque-jaune. 1009
V.e Genre OXYRHOPE et tableau synopt. des espèces. 1011
1. Trigéminé 1013
2. Ventre ponctué. 1016

PAG.
3. Rhombifère. 1018
4. Multi-bandes. 1019
5. Cerclé. 1020
6. Le beau. 1022
7. de d'Orbigny 1024
8. Flancs-barrés 1026
9. Bai. 1028
10. Sans-taches. 1029
11. Bi-préoculaire 1030
12. Pétolaire. 1033
13. de Séba. 1036
14. Leucocéphale 1038
15. Paré. 1039
VI.e Genre. CHRYSOPÉLÉE. 1040
1. Ornée. 1042
2. Flancs-rouges 1045

VI.e FAMILLE LES DIPSADIENS. . . . 1047

Tableau synoptique des genres. 1053
I.er Genre. TÉLESCOPE. 1054
1. Obtus 1056
2. Mi-annelé 1058
II.e Genre. RHINOBOTHRYE. 1060
1. Lentigineux. 1061
III.e Genre. IMANTODÈS. 1064
1. Cenco 1065
IV.e Genre. TRIGLYPHODONTE. 1069
1. Anomal. 1072
2. de Forsten. 1077
3. Bleu. 1079
4. Jaunâtre. 1080
5. Damier. 1082
6. Dendrophile. 1086

PAG.
7. Perlé. 1091
8. Jaspé. 1093
9. de Drapiez 1097
9 (bis). Brun. 1101
V.e Genre. DRYOPHYLAX. 1103
Tableau synoptique pour les dix espèces. 1105
1. Très-vert 1106
2. d'Olfers. 1109
3. Estival 1111
4. Rûde 1113
5. de Fréminville 1115
6. de Schott 1118
7. Vermillon 1120
8. de Goudot 1122
9. Rayé 1124
10. Sans parure 1127
VI.e Genre. CŒLOPELTIS. 1129
1. Maillé 1130
VII.e Genre. DIPSADE 1133
Tableau synoptique des espèces. . . . 1135
1. Triples taches 1136
2. Très-tachetée 1139
3. Annelée. 1141
4. Colubrine 1146
5. De Natterer. 1149
6. A petits points. 1151
7. Double frénale 1153
8. Rhombifère. 1154
9. du Chili. 1159
10. de Smith 1162
ANHOLODONTE 1165
1. de Mikan 1165

PAG.
VIII.e Genre. HÉTÉRURE. 1168
1. Roussâtre 1170
2. de Gaimard. 1173
3. A bandes étroites 1176
4. Fer à cheval 1177

CHAPITRE VII.

QUATRIÈME SECTION OU SOUS-ORDRE DES OPHIDIENS.

LES SERPENTS PROTÉROGLYPHES OU APISTOPHIDES.

Considérations générales sur ce sous-ordre. . . 1178
Divisé en deux familles 1185

I.re FAMILLE LES CONOCERQUES. 1187

Tableau synoptique des genres. 1190
I.er Genre. ELAPS 1191
Liste des espèces désignées sous ce nom . . 1203
Tableau synoptique des espèces 1207
1. Corallin. 1208
2. de Marcgrave 1209
3. Cerclé 1210
4. Alternant 1211
5. Gastrodèle 1212
6. Psyche 1213
7. d'Hygie. 1214
8. Arlequin 1215
9. Galonné. 1217
10. Coulant. 1218
11. Occipital. 1220
12. Miparti 1221
13. Croisé 1222
14. Distancé 1223
15. Dos marqué. Epistème. 1223

PAG.

16. Frontal 1224
17. de Surinam. 1225
18. Collaire. 1226
19. Deux-points. 1227
20. Trois-lignes. 1228
21. Fourchu. 1229
22. Deux-cordons 1230

II.e Genre. PSEUDÉLAPS 1231
1. de Muller 1233
2. Psammophidien. 1234
3. Squamuleux 1235

III.e Genre. FURINE 1236
1. Diadème 1239
2. Deux-taches. 1240
3. Beau-dos. Atl., pl. 75 bis, fig. 1 et 1 *a*. 1241
4. Tricotée. 1242

IV.e Genre. TRIMÉRÉSURE 1244
1. Serpentivore. 1245
2. Porphyré. Atlas, pl. 75 bis, fig. 2. . 1247

V.e Genre. ALECTO 1249
1. Courtaude 1252
2. Panachée. Atlas, pl. 76 bis, fig. 1 et 1 *a*. 1254
3. Couronnée. Atlas, pl. 76 bis, fig. 2. . 1255
4. Bongaroïde. 1257

VI.e Genre. SÉPÉDON. 1259
1. Hæmachate. 1160

VII.e Genre. CAUSUS. 1262
1. A Losanges. 1263

VIII.e Genre. BONGARE. Atlas, pl. 77, fig. 3, le crâne. 1265
1. A anneaux. 1269
2. Demi-anneaux 1271

PAG.
3. Arqué 1272
4. Bleu. 1273
IX.e Genre. NAJA. 1275
1. Baladine. Atlas, pl. 77, fig. 4 . . . 1293
2. Haje. 1298
3. Tête-étroite. 1301
Appendice. ATRACTASPIS. 1304
1. De Bibron 1305
II.e FAMILLE LES PLATYCERQUES. . . 1307
Tableau synoptique des genres. 1313
I.er genre. PLATURE. 1318
1. A bandes 1321
II.e Genre. AIPYSURE. Atlas, pl. 77 bis, fig. 1 à 4. 1323
1. Lisse 1326
2. Fuligineux 1327
III.e Genre. DISTEIRE 1329
1. Cerclée 1331
IV.e Genre. PÉLAMIDE 1333
1. Bicolore 1335
V.e Genre. ACALYPTE 1339
1. Sourcilleux. 1340
VI.e Genre. HYDROPHYDE 1341
Tableau synoptique des espèces 1343
1. Ardoisé 1344
2. Pélamidoïde. Atlas, pl. 78, fig. 1 et 1 *a*, [le crâne. . 1345
3. Strié 1347
4. A quatre bandes 1349
5. A anneaux noirs 1350
6. Grêle 1353
7. Spiral 1355
8. Microcéphale 1356
9. Schizopholide 1357

CPAPITRE VIII.

CINQUIÉME SECTION OU SOUS-ORDRE DES OPHIDIENS.

LES SERPENTS SOLÉNOGLYPHES OU THANATOPHIDES.

PAG.

Considérations générales sur ce sous-ordre. . 1359

Tableau synoptique des genres. 1370

Notice sur le poison Curare. 1371

I.re FAMILLE LES VIPÉRIENS . . . 1375

Liste alphabétique des Serpents divers indiqués sous le nom de Vipères 1380

I.er Genre. ACANTHOPHIDE 1388

1. Cérastin. 1389

II.e Genre. PÉLIADE. Atlas, pl. 79 bis. fig 2. . 1393

1. Berus 1395

Relation des effets produits par sa piqûre. . 1399

III.e Genre. VIPÈRE 1403

1. Commune ou Aspic. Atl., pl.79 bis, fig.3. 1406

2. Ammodyte. Atlas, pl. 78 bis. fig. 1 . 1414

3. Hexacère. Atlas, pl. 78 bis. fig. 2. . 1416

IV.e Genre. ECHIDNÉE. 1420

1. Heurtante. Atlas, pl. 79 bis. fig. 1. . 1425

2. du Gabon. Atlas, pl. 80 bis. fig. 1 à 3 . 1428

3. Queue noire 1430

4. Mauritanique 1431

5. Atropos. 1432

6. Elégante 1435

7. Inornée 1437

V.e Genre. CÉRASTE. Atlas, pl. 78 bis, fig. 3, 4 et 5. 1438

1. d'Egypte 1440

Pag.
2. de Perse 1443
3. Lophophrys. 1444
4. Caudal 1446
VI.e Genre. Echide. Atlas, pl. 81 bis. fig. 1 à 3 . 1447
1. Carénée. 1448
2. A frein. 1449

II.e FAMILLE LES CROTALIENS 1451

VII.e Genre. Crotale. Atlas, pl. 84 bis. fig. 1 à 5. 1453
1. Durisse. Atl. pl. 78 bis. fig. 2, le crâne. 1465
2. Rhombifère. 1470
3. Horrible. 1472
4. Confluent 1475
5. Millet 1477
6. Triples-taches 1479
VIII.e Genre. Lachésis 1483
1. Muet 1485
IX.e Genre. Trigonocéphale 1488
1. Piscivore. Atlas, pl. 82 bis. fig. 2. . 1491
2. Contortrix 1494
3. Halys 1495
4. de Blomhoff. 1496
5. Hypnale. 1498
X.e Genre. Léiolépide 1499
1. Bouche rose. 1500
XI.e Genre. Bothrops 1502
1. Lancéolé 1505
2. Atroce 1507
3. Jararaca. 1509
4. de Castelnau 1511
5. Alterné 1512
6. Vert 1512

PAG.
7. Deux raies 1514
8. Vert et noir 1515
XII.e Genre. ATROPOS 1517
1. Pourpre. Atlas, pl. 83 bis. fig. 3. . 1519
2. De Darwin 1520
3. Mexicain. Atlas, pl. 83 bis. fig. 1 et 2. 1521
XIII.e Genre. TRIPIDOLAIME 1522
1. De Wagler. 1524
2. De Hombron 1526
Table alphabétique des noms des sous-ordres, familles et genres de l'ordre des Serpents ou Ophidiens 1529

FIN DE LA TABLE MÉTHODIQUE DES SERPENTS VENIMEUX.

HISTOIRE NATURELLE

DES

REPTILES.

SUITE DU LIVRE CINQUIÈME

DE L'ORDRE DES SERPENTS.

CHAPITRE VI.

TROISIÈME SECTION OU SOUS-ORDRE DES OPHIDIENS :

LES SERPENTS OPISTHOGLYPHES, DITS APHOBÉROPHIDES.

CARACTÈRES ESSENTIELS. *Serpents dont les mâchoires supérieures sont garnies en avant de crochets lisses ou sans sillon, mais qui ont, en arrière, une ou plusieurs dents plus longues et cannelées.*

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Ces Serpents dont, au premier aspect, il semblerait que l'homme ne devrait point craindre les morsures, puisque leur tête ou leurs mâchoires sont à peu près conformées comme celles des Couleuvres, doivent être regardés cependant comme des espèces venimeuses.

Le fait est que les piqûres produites par les seuls crochets antérieurs ne peuvent être dangereuses pour les gros animaux, au moins pour ceux dont le corps, par son volume, excède le diamètre de l'orifice buccal subordonné à l'ampliation que permettent en général l'abaissement, l'écartement ou l'élargissement des mâchoires. En effet, quoique l'intérieur de la bouche soit, en apparence, muni seulement de crochets nombreux ou de dents lisses, destinées par leurs pointes recourbées et dirigées en arrière, à retenir simplement la victime dans la peau de laquelle ces crochets ont pénétré, on peut remarquer à l'extrémité postérieure de la rangée qu'ils occupent, plusieurs autres crochets plus longs, sur la convexité desquels il y a une gouttière canaliculée, comme une rainure longitudinale. Il résulte de cette disposition que la proie n'est réellement piquée, ou mortellement blessée, que lorsqu'elle a été portée assez profondément vers le pharynx, tout-à-fait au fond de la bouche, vers l'extrémité postérieure des os de la mâchoire supérieure, qui se prolongent, dans ces espèces beaucoup plus que dans les deux autres sous-ordres des Serpents venimeux dont nous aurons à nous occuper par la suite.

Ainsi que nous venons de le dire, cette cannelure caractéristique, qui règne le long des crochets postérieurs, offre un sillon assez profondément excavé pour faire paraître ces dents comme divisées sur leur longueur, ou formées de deux pièces soudées au fond d'une rainure longitudinale, et celle-ci va en se rétrécissant vers la pointe, qui est constamment très-acérée. C'est le long de ce sillon que doit s'écouler le venin destiné à pénétrer dans les chairs de la victime, et y déterminer probablement, et fort heureusement sans doute, l'insensibilité pour l'animal vivant, ou l'anesthésie, qui précède la perte de la vie. Ce virus, en modifiant la sensation pénible de la douleur, si même elle n'est pas entièrement anéantie, réduit le corps animé de la victime à l'état de matière inerte, abondante en sucs nutritifs déjà tout préparés, et dont le Serpent

pourra extraire lentement mais très-complétement, toutes les parties alibiles que cette proie fournira, en parcourant le tube digestif, pendant le long séjour obligé que la matière animale est appelée à y faire, quoique ce canal intestinal soit très-court et ne présente pas beaucoup de sinuosités.

Les caractères si importants, tirés de la présence, de la forme et de la situation distincte des dents cannelées, doivent être ajoutés à ceux de l'existence d'une glande venimeuse différente par sa structure des organes qui sont spécialement destinés à sécréter la salive.

Il est fâcheux que le zoologiste ne puisse pas facilement constater pendant la vie du Serpent, ces particularités, les dents cannelées ne faisant que très-peu saillie en dehors ou à l'extérieur de la gencive qui les recouvre. Nous avons dû cependant adopter ce caractère comme la meilleure base d'une méthode naturelle de classification. D'ailleurs, et par voie d'exclusion, on peut distinguer ces Serpents Opisthoglyphes de tous ceux qui sont également venimeux. C'est ce que nous allons prouver.

D'abord, les Serpents de ce troisième sous-ordre n'ont jamais de dents sus-maxillaires antérieures, sillonnées ou cannelées. Ils sont semblables, sous ce rapport, aux Aglyphodontes ; aussi ce n'est point par une première morsure qu'ils peuvent inoculer leur virus. C'est le contraire de ce qui a constamment lieu dans les deux sous-ordres qui suivent, car les espèces qui y sont rangées présentent toujours en avant, de longs crochets sillonnés vers leur pointe, s'ils ne le sont pas dans toute leur longueur. En outre, ces dents cannelées sont seules distinctes et isolées, et dans les derniers surtout, elles sont quatre ou cinq fois plus longues que celles qui garnissent les autres portions des mâchoires. De plus enfin, ces dents venimeuses ne sont plus accompagnées de crochets simples dans les Solénoglyphes, dont les os sus-maxillaires sont réduits en

longueur et fortifiés en volume ou en grosseur, pour loger et supporter les dents fistuleuses et cannelées.

Une autre disposition, également caractéristique, chez les Opisthoglyphes que nous étudions maintenant, c'est que leurs os sus-maxillaires sont fixes et presque immobiles, parce qu'ils sont solidement joints en arrière et souvent soudés avec les os transverses, lesquels semblent ne faire qu'un tout, destiné à opposer une sorte de résistance pour arrêter et empêcher le reculement de la pièce osseuse garnie de crochets, ce qui est l'inverse de ce qu'on observe dans les espèces à crochets venimeux antérieurs.

Dans les Solénoglyphes, en effet, les os sus-maxillaires, quoique volumineux, sont tellement réduits sur leur longueur, qu'ils n'offrent plus de place pour recevoir en arrière d'autres crochets; d'ailleurs, ils sont articulés et suspendus sur un axe mobile pour être mis en action sur une sorte de bascule et comme repoussés sur un charriot mobile, afin de relever et de porter en avant les seuls crochets venimeux qu'ils supportent. Ce mouvement s'opère toutes les fois que les mâchoires s'écartent de haut en bas, en se dilatant également en travers, ou dans une position inverse, pour les porter vers la gorge en les faisant basculer et rentrer à l'intérieur, lorsque la bouche se ferme, ou quand toutes les parties se rapprochent entre elles dans l'état d'inaction absolue.

Ici, dans les Opisthoglyphes, les dents à venin sont tout autrement placées; elles ne sont jamais seules et isolées, mais toujours précédées de crochets simples, beaucoup plus nombreux, qu'elles surpassent en force et en longueur. Ces dents cannelées sont toujours contenues dans une cavité particulière, creusée dans l'extrémité postérieure de la branche ou de l'os sus-maxillaire, qui est ainsi le plus souvent dilatée sur le point même où les germes des crochets à venin ont été sécrétés, non-seulement pour leur permettre de se développer et de venir se fixer solidement sur l'os même, mais pour qu'ils puissent

se succéder et se remplacer successivement ou les uns après les autres. C'est aussi derrière ce réservoir ou cavité osseuse que vient se souder et s'arc-bouter le bout antérieur de l'os transverso-palatin dit à tort ptérygoïdien externe. Cette pièce osseuse fournit, ainsi que nous l'avons dit, un point de résistance pour s'opposer au reculement, au retour inverse de l'action propulsive exercée sur l'os sus-maxillaire, quand la proie s'y trouve accrochée et retenue par les dents nombreuses qui le garnissent sur sa longueur.

On rencontre généralement dans la fosse indiquée deux ou trois germes des dents venimeuses à sillon et comme nous le disions, ce sont des armes d'attente ou supplémentaires plus ou moins développées suivant leurs rangs de dehors en dedans. Ces dents sont là en expectative, destinées à suppléer à leur tour, l'un de ces crochets cannelés, s'il vient à être cassé ou rompu ; elles doivent succéder à ceux qui manquent et les remplacer, afin que l'action, dont le but et l'importance sont si manifestes, ne soit jamais suspendue.

Les bases qui ont servi à établir le nombreux sous-ordre, parmi les Serpents, que nous désignons maintenant sous le nom d'Opisthoglyphes, sont dues principalement aux recherches de M. Duvernoy, notre savant confrère qui les a fait bien connaître dans un mémoire lu en 1830 à l'Académie des sciences, mais qui n'a été imprimé qu'en 1832 (1).

Il est vrai que les caractères anatomiques propres à distinguer ces Serpents venimeux, de ceux qui ne le sont pas avaient été déjà indiqués, ainsi que nous l'a appris M. Schlegel dans une note insérée à la page 27 du Tom. I de son ouvrage, par M. Reinwardt. Ce dernier avait fait connaître, en 1810, à Boié, l'existence de ces crochets postérieurs cannelés dans plusieurs espèces de *Dipsas* et *d'Homalopsis*.

---

(1) Annales des Sciences naturelles Tome XXVI p. 113 et par suite T. XXX pag. 5.

D'autre part, WAGLER, après ces naturalistes, avait souvent indiqué ces crochets dans la caractéristique de certains genres (1). M. SCHLEGEL connaissait aussi ce fait, lorsqu'il publia, en 1828 (2), son savant mémoire sur les glandes salivaires *des Serpents* et sur leurs dents sillonnées, car il les a décrites et représentées.

G. CUVIER, en 1829, avait aussi indiqué cette particularité dans une note qu'on peut lire à la page 75 du second volume du Règne animal qu'il nous paraît important de transcrire ici. « L'opinion commune est qu'aucun des Serpents sans » crochets percés en avant des mâchoires n'est venimeux ; » mais j'ai quelques raisons d'en douter. Tous ont une glande » maxillaire, souvent fort grosse, et leurs arrière-molaires » montrent souvent un sillon qui pourrait bien conduire » quelque liqueur. Ce qui est certain, c'est que plusieurs pas- » sent pour venimeux dans les pays qu'ils habitent ; ce que » les expérimentations de Delalande et de Leschenault sem- » blent confirmer. Il serait à désirer qu'on les répétât. »

M. Ant. ALESSANDRINI, dans son mémoire, publié en 1832, dans le Polygraphe de Vérone, sur les glandes salivaires des Serpents, n'avait pas manqué de parler des organes glandulaires destinés à sécréter le venin qui s'écoule par les cannelures des crochets de plusieurs espèces.

Cependant M. DUVERNOY a porté beaucoup plus loin ses recherches, non seulement sur ces dents venimeuses, mais surtout sur les glandes qui sécrètent l'humeur délétère ou anesthétique, à laquelle ces crochets procurent ou fournissent un moyen d'écoulement facile. Ils sont, en effet, construits de manière à devenir ainsi des sortes d'aiguilles coniques, très-

---

(1) Voir dans son système des Amphibies les genres *Oligodon*, *Hélicops*, *Hétérodon*, *Rhinostoma*.

(2) Untersuch der speichel drüsen beiden schlangen mit Gefurchten Zahnen. Nova acta Acad. Leopold. XIV pl. 16. fig. 8.

propres à servir à l'inoculation d'un venin, et même ils pourraient devenir des modèles et être employés, après certaines précautions préalables, pour opérer avec un grand succès la vaccination.

C'est en 1832, comme nous l'avons dit, que notre confrère et ami a fait connaître et figurer cet appareil sur des espèces nouvelles, appartenant à quatre ou cinq genres différents et en énonçant formellement qu'il lui semblait que ces serpents devaient constituer une famille distincte, caractérisée par la présence et la position de ces organes. Il a décrit ces crochets courbes, acérés, sillonnés en avant sur leur convexité, constamment placés en arrière de la série des dents simples plus ou moins nombreuses, distribuées sur une seule rangée, simple en longueur, au moins en dedans; mais dont les proportions varient entre elles.

C'est surtout sur les développements de la glande venimeuse que M. Duvernoy a insisté, en prouvant que sa structure, son volume et même son apparence, étaient tout-à-fait différentes de celles des glandes salivaires ordinaires, qui sont réduites ici à l'état, pour ainsi dire, rudimentaire. L'organe sécréteur du venin est mou, de couleur jaunâtre, opaque, d'un tissu comme spongieux et non partagé en lobules solides, contrairement à ce qu'on retrouve dans la structure des glandes salivaires. Cependant cet organe glanduleux spécial, recouvert par le muscle temporal et souvent très développé dans son volume, n'est pas revêtu d'une sorte de membrane ou de capsule fibreuse, aponévrotique, argentée et brillante comme celle qu'on observe dans les Serpents Thanatophides ou Solénoglyphes.

En 1848, dans la Revue zoologique de la Société Cuvierienne, le même savant à indiqué la distribution qu'il a suivie dans ses leçons au Collége de France sur la classification des Serpents et nous allons en présenter ici l'analyse.

D'après Cuvier, il fait une sous-classe des Reptiles qui,

sous le nom de SAUROPHIDIENS, comprend tous les Serpents et tous les Lézards, moins les Crocodiles.

Cette sous-classe se compose de quatre ordres :

1.° Les *Orthophidiens* ou les Serpents proprement dits.

2.° Les *Protophidiens*, qui rapprochent les *Acontias*, les *Amphisbènes* et les *Typhlops*.

3.° Les *Protosauriens*, comme les *Orvets*, les *Seps*, les *Chalcides*, les *Chirotes* et les *Sheltopusicks*.

4.° Enfin les *Orthosauriens* qu'il partage en deux sous-ordres les *Hétérodermiens* et les *Pholidosauriens*.

On conçoit les raisons qui ne nous ont pas permis, d'après nos études antérieures, d'adopter cette classification. Nous donnerons cependant historiquement quelques détails sur le premier ordre que nous avons l'intention de faire connaître ici, parce qu'il en complétera l'historique.

Ces *Orthophidiens* de M. Duvernoy, ou les Serpents proprement dits, sont partagés par lui en deux sous-ordres.

1.° Les espèces venimeuses à crochets sillonnés antérieurs. Ils forment deux groupes.

Dans le premier, l'os sus-maxillaire est court et large, il ne porte que les seuls crochets canaliculés : ce sont nos Thanatophides ou nos *Solénoglyphes*.

Le deuxième groupe comprend aussi des Serpents venimeux avec ces mêmes crochets cannelés, mais non perforés. Ces dents sillonnées sont suivies d'autres crochets simples, implantés également dans l'os sus-maxillaire. C'est là que se trouvent compris les *Bongares* et les *Hydres*, qui correspondent, comme on le verra, aux genres que nous avons réunis, dans notre sous-ordre des *Protéroglyphes*, les uns sous le nom de *Conocerques*, lesquels sont terrestres et ont une queue arrondie et les autres que nous appelons *Platycerques*. Ceux-ci

sont aquatiques et vivent habituellement dans l'eau, où ils nagent facilement à l'aide de leur queue toujours comprimée ou aplatie, de droite à gauche, comme une rame verticale.

2.° Le second sous-ordre, véritablement indiqué d'abord par M. Duvernoy, est désigné par lui sous le nom de Orthophidiens venimeux à crochets postérieurs cannelés sur leur convexité, mais précédés de crochets simples ou de dents ordinaires courbes et très pointues. Ce sont bien là nos Aphobérophides ou *Opisthoglyphes*, dont nous faisons maintenant l'histoire.

Nous devons dire cependant que M. Duvernoy n'indique comme entrant dans ce groupe, que les espèces qu'il avait étudiées particulièrement et qui se trouvent décrites dans les *Annales des Sciences naturelles*, citées plus haut. Ce sont seulement celles qui s'y trouvent indiquées sous les noms de *Dispholides Lalandii*, *Coluber plumbeus*, de Schlegel, *Ophis jaspideus*, *Xenodon* de Schlegel, *Coronella rufescens*, le genre *Dipsas* de Laurenti, le *Cerberus* de Cuvier, espèces dont nous donnerons plus tard la synonymie.

3.° Le troisième sous-ordre de M. Duvernoy, celui dont nous avons fait précédemment l'histoire, comprend les Orthophidiens non venimeux ; nous n'avons donc plus à nous en occuper ici.

D'après les indications précédentes, ainsi que nous l'avons fait connaître en 1844 dans le sixième volume de cette *Erpét.*, p. 347, M. J. Muller, dans son intéressant mémoire sur l'anatomie des Serpents, publié en langue allemande en 1832, dans les *Archives de Physiologie*, de Tiedemann et Tréviramus, avait déjà adopté une classification semblable à celle que nous indiquions dans nos cours au Muséum de Paris, mais sous d'autres dénominations. Ainsi, les Ophidiens, qui deviennent le sujet du sous-ordre des Serpents venimeux que nous nommons Opisthoglyphes, forment pour notre auteur, une famille distincte. Elle est rangée dans sa vaste division des Serpents à grande

bouche *Macrostomata*. Ils ont des dents mandibulaires simples et lisses, en même temps que des dents palatines ; mais ils n'ont pas d'inter-maxillaires antérieures, improprement dites incisives, comme en offrent les Pythons ; et en espèces dont les dents sus-maxillaires sont sillonnées ou à rainure, mais non perforées dans leur longueur, comme on les trouve dans nos Solénoglyphes ou Thanatophides, qu'il désigne sous le nom d'*Holochalina* (1), ou dont toutes les dents sus-maxillaires sont vénéneuses. Dans les deux autres familles, proposées par M. Müller, les dents cannelées, ou les crochets sillonnés, sont accompagnées d'autres dents lisses ; mais dans l'une de ces familles, qu'il désigne sous le nom d'*Antiochalina*, l'auteur a voulu exprimer que ces dents venimeuses sont situées en avant d'autres crochets qui sont lisses.

Dans la troisième famille établie par M. Müller, sont compris les Serpents auxquels est consacré le présent chapitre. On retrouve ici les mêmes dents cannelées, mais elles sont situées en arrière des autres crochets sus-maxillaires et il les désigne sous le nom de *Amphibola*, pour indiquer que ces dents venimeuses sont situées en sens inverse *(controversæ)*. Il nomme, comme devant être rapportés à cette famille, quelques uns des genres dans lesquels cette disposition des dents avait été déjà signalée tels que ceux des *Dryophis*, *Dipsas*, *Homalopsis*. Ces trois genres sont les seuls qu'il ait inscrits dans cette division.

M. Schlegel n'a pas cru devoir adopter cet arrangement systématique dans son *Essai sur la physionomie des Serpents* publiée en 1837 (2), quoiqu'il ait bien connu les observations

---

(1) Χαλινοι, dents qui servent à retenir le mors dans les chevaux et de ὅλος, entièrement. Ce nom, comme on le voit, n'indiquait pas que toutes ces dents étaient vénénifères ; mais seulement qu'elles étaient plus longues.

(2) Voir sa note insérée dans le tome 1er, page 27 de l'ouvrage cité.

faites précédemment, mais il ne les regardait pas comme assez concluantes pour ranger ces espèces dans la tribu des races venimeuses.

Nous avons prouvé plus haut que M. Duvernoy avait parfaitement reconnu la structure des dents vénéniques antérieures dans nos Protéroglyphes et très-positivement la même analogie dans les glandes postérieures, ainsi que dans les canaux excréteurs particuliers qui aboutissent à la base ou à l'origine des cannelures dans nos Opisthoglyphes.

Ces deux sortes de crochets à rainure ne diffèrent donc que par leur insertion ou par leur situation respective. Ils varient pour la place qu'ils occupent sur la longueur de l'os sus-maxillaire, tantôt en avant, tantôt en arrière, mais toujours dans une cavité creusée pour recevoir les germes de ces pièces osseuses de remplacement ou supplémentaires, dont l'indispensable nécessité se trouve ainsi confirmée. Nous avons également expliqué pourquoi la première morsure, la piqure ou les plaies, produites par ces dents étaient généralement moins pernicieuses chez ces derniers Serpents, parce que la capacité de leur bouche, étant relativement fort petite, ne pouvait admettre que des animaux d'un diamètre assez exigu et qui devaient être pour ainsi dire calibrés d'avance, puisque l'inoculation virulente ne peut réellement avoir lieu que lorsque la proie est parvenue très en arrière et à l'entrée de l'œsophage.

Pour terminer l'historique des classifications proposées dans ces derniers temps, dans cette section de l'ordre des Ophidiens, nous devons dire que le Prince Charles-Lucien Bonaparte a publié en 1850 un tableau ou *Conspectus* en latin du système qu'il a adopté.

Pour lui, les Reptiles appartiennent à deux classes d'animaux vertébrés qu'il désigne l'une comme celle des *Reptiles proprement dits*, et l'autre comme classe des *Amphibies*, à l'exemple de plusieurs naturalistes.

On voit que pour ce zoologiste, les Serpents constituent un septième ordre dans sa première classe et qu'ils y sont séparés en deux sous-ordres.

Le premier sous le nom de *Innocui* comprend la plupart des genres que nous étudions ici comme nos *Opisthoglyphes;* tels sont, en particulier, ceux qui constituent pour le Prince Bonaparte ses *Dipsadés;* tandis que dans son second sous-ordre (les *Venenati*) il réunit d'abord tous nos *Protéroglyphes* sous les noms de familles *Hydridæ* et *Najidæ* : ce sont nos Platycerques et nos Conocerques; puis sous ceux de *Viperidæ* tous nos *Solénoglyphes* ainsi que nous aurons occasion de le rappeler par la suite.

Partant de ces considérations, établies 1.° sur la présence et la position en arrière des dents cannelées ou venimeuses, faciles à reconnaître parce qu'elles sont toujours plus longues que la plupart des autres crochets dont les os sus-maxillaires sont constamment armés; 2.° sur cette particularité que ces dents sillonnées sont situées dans la portion la plus reculée de ces os, où l'on voit aussi une cavité destinée à recevoir les germes d'autres crochets sillonnés, mais incomplétement développés, nous avons donc formé le sous-ordre des OPISTHOGLYPHES que nous avions désignés sous le nom d'*Aphobérophides*, dans le volume précédent, p. 172.

Ainsi caractérisés, les Serpents rapportés à ce sous-ordre ont pu être groupés et réunis en genres et en familles pour établir une classification zoologique, à peu près naturelle et tout à la fois systématique.

Nous nous sommes servis, pour former les divisions principales, des caractères les plus apparents et en particulier de la forme de la tête ou de celle du museau.

Rapprochant d'abord toutes les espèces qui ont la tête étroite presque de même largeur que le cou, lequel est souvent lui-

même très-rétréci, et qui ont le tronc fort allongé, généralement mince et très-grêle, nous avons pu raprocher les uns des autres et grouper de cette façon un grand nombre des Serpents qui, avec une semblable conformation, présentent les mêmes mœurs et des habitudes analogues dans leur manière de vivre. La plupart ont une teinte verte, rougeâtre ou brune. Leur corps, au premier aspect, peut être confondu facilement avec les feuillages et avec la couleur des branches sur lesquelles ils restent entrelacés pendant des journées entières, immobiles et patients, placés en embuscade, afin d'y saisir les oiseaux, les sauriens et les petits Mammifères, qui seuls peuvent servir à leur nourriture.

Parmi ces serpents, les uns ont le museau très-mince, comme effilé, ou prolongé par un appendice de peau écailleuse, constamment aminci à son extrémité : nous avons désigné les espèces de cette famille sous le nom d'Oxycéphaliens pour indiquer la forme pointue de leur museau et le grand allongement de leur tête en cône. Nous en avons rapproché un certain nombre d'espèces, qui ont le même genre de vie et une conformation analogue, leur tête étant aussi fort étroite, mais non prolongée en avant par une sorte de museau qui dépasse la mâchoire inférieure au devant de la bouche : ce sont les Sténocéphaliens, dénomination destinée à indiquer l'étroitesse de leur crâne ou de la tête comparée à sa longueur.

Tous les autres Serpents de cette division des Opisthoglyphes ont la tête large. Parmi ceux-là, nous avons trouvé, ainsi qu'avaient eu soin de l'indiquer déjà plusieurs auteurs, un moyen commode pour permettre de distinguer un assez grand nombre de genres, qui peuvent être réunis dans une même famille. Ce moyen est fourni par le système dentaire, les genres dont il s'agit, comprenant les espèces chez lesquelles les dents simples, ou les crochets, placés en avant des dents cannelées, présentent entre eux une inégalité ou des

disproportions évidentes, souvent même des espaces libres, des intervalles ou des vides tout-à-fait dégarnis de dents sur les mâchoires, tant à la supérieure qu'à l'inférieure. C'est pour dénoter cette particularité que nous avons désigné cette troisième famille sous le nom d'Anisodontiens ou à dents irrégulières.

Les trois dernières familles, que ce sous-ordre comprend, réunissent tous ceux de ces Serpents qui, d'abord ont la tête large, c'est-à-dire dépassant, par sa grosseur, le diamètre du cou, comme chez ceux inscrits dans la famille précédente, dont ils se distinguent parce qu'en avant, leurs crochets ou leurs dents antérieures simples, sont à peu près de même longueur. Il est probable que tous ces Serpents, dont la plupart habitent les pays les plus chauds, ont à peu près les mêmes habitudes. Ils diffèrent cependant par la forme générale du tronc. Il ne nous a pas été difficile d'en séparer un certain nombre, pour les réunir en genres et en former une division artificielle, afin d'y comprendre les espèces qui, ayant, comme les autres, le dessus de la tête déprimé ou aplati, présentent en avant un museau tronqué, de sorte que la portion la plus avancée de la face paraît comme coupée transversalement au devant de la bouche. Cette conformation nous a fourni le moyen d'indiquer cette particularité par le nom sous lequel nous désignons cette famille de Serpents à nez plat et tronqué : ce sont pour nous des Platyrhiniens. Ils forment ainsi, ou ils constituent, une quatrième famille.

Il reste deux autres familles, qui comprennent un assez grand nombre de genres, dont les espèces ont été fort arbitrairement rapprochées par les auteurs. Nous n'avons guère été plus satisfaits nous-mêmes de ces associations qui ne présentent que des caractères négatifs, quand on les compare à ceux que nous avons employés pour la distribution méthodique des familles qui précèdent. Dans ces deux dernières familles, on retrouve une tête également large ; les crochets

qui garnissent leurs mâchoires, sont tous à peu près égaux ou de même longueur et de proportions semblables ; mais dans les uns, le museau, qui est large en avant, offre cependant là une courbe arrondie. Dans les autres, ce museau rond est étroit et la tête ressemble tout-à-fait à celle de nos couleuvres, avec cette différence que ces derniers Serpents n'ont pas de crochets cannelés en arrière.

Nous avons laissé à ces familles les noms du genre principal de chacune d'elles, parce que l'une et l'autre renferment en effet les espèces qui y avaient été inscrites primitivement. Le fait est, nous devons l'avouer, que jusqu'ici, nous n'avons pu trouver des caractères suffisants, qui permettent de les réunir sous un nom assez significatif pour les faire reconnaître en quelque sorte par la dénomination employée pour les désigner.

La cinquième famille sera donc celle des Scytaliens, dont la tête est large, le museau élargi, quoiqu'il soit arrondi à son pourtour, et dont les crochets lisses sont de même longueur entre eux.

Enfin, sous le nom de Dipsadiens, on réunira les espèces qui, avec les caractères de la famille précédente, offriront une tête plate et large terminée par un museau fort étroit.

Le tableau synoptique suivant présente le résumé de cette classification dans l'ordre d'après lequel les familles, les genres et les espèces seront successivement étudiés par la suite.

TROISIÈME SOUS-ORDRE DES OPHIDIENS.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES OPISTHOGLYPHES DIVISÉS EN FAMILLES.

CARACTÈRES. *Des dents sillonnées, placées en arrière des crochets simples ou lisses.*

- Crochets antérieurs
  - presque égaux ; tête
    - étroite ; museau
      - prolongé en pointe . . . . . I. OXYCÉPHALIENS.
      - non prolongé . . . . . II. STÉNOCÉPHALIENS.
    - large ; museau
      - tronqué en travers . . . . . IV. PLATYRHINIENS.
      - rond et
        - large . . . . . V. SCYTALIENS.
        - étroit . . . . . VI, DIPSADIENS.
  - de longueur et de force inégales. . . . . III. ANISODONTIENS.

I.re FAMILLE. — LES OXYCÉPHALIENS (1).

Nobis.

Caractères. *Serpents à corps allongé dans toutes ses parties; tête longue, étroite, surtout en avant où le museau s'avance en une pointe conique et dépasse la mâchoire inférieure.*

Plaques sus-céphaliques étroites, mais allongées; une ligne creusée en sillon le long de la lèvre supérieure; queue ronde, conique, très-prolongée, terminée en pointe amincie, avec deux rangées d'urostèges.

A l'exemple de la plupart des auteurs, nous avons rapproché sous ce nom un grand nombre de Serpents, qui demeurent le plus habituellement sur les arbres, et dont le corps allongé est grêle, surtout dans la région de la queue, qui est toujours très-longue. Leur tête, prolongée en pointe aigüe, est en général beaucoup plus étroite et, relativement plus longue, que chez la plupart des autres espèces, de sorte qu'il est facile de les distinguer à la première vue.

Souvent ces Serpents, à peu près cylindriques, au moins dans la partie antérieure du corps, n'ont guère que la grosseur du petit doigt; la tête est quelquefois un peu plus grosse en arrière que le cou; mais généralement toute la région de la queue est arrondie, de même étendue que le reste du corps, et se termine insensiblement en une pointe fort grêle.

Leur museau est toujours prolongé et comme comprimé en dessous et sur les côtés. Cette particularité a considérablement modifié la forme des plaques qui recouvrent le crâne et

(1) De Οξυς pointu, *acutus*, et de Κεφαλη tête, *caput*; tête pointue, *vultus acuminatus*.

la face. C'est le plus souvent la plaque rostrale, qui en augmentant l'étendue du museau, prend l'apparence d'une trompe, non perforée cependant, car les conduits des narines n'y pénètrent pas. Les autres plaques sus-céphaliques sont aussi fort longues relativement à leur largeur. Ainsi, les nasales latérales sont très-étroites, les deux frontales antérieures étant fort développées et presque quadrilatères; elles se joignent par leur bord médian; en devant, elles s'appliquent aux fronto-nasales, en arrière à la plaque pré-oculaire, un peu aussi à la sus-orbitaire et toutes les deux à la fois au devant de la frontale moyenne ou écusson impair, auquel elles s'unissent par une ligne droite. Les deux sus-orbitaires consituent à elles seules tout le bord sourcilier.

Viennent enfin les deux occipitales, le plus souvent nommées pariétales dans le cours de cet ouvrage, et presque toujours par derrière et latéralement, on voit trois grandes plaques temporales, représentées par d'énormes écailles.

Une ligne creuse ou un sillon, s'étend depuis la nasale jusqu'à la commissure de la bouche et tout ce qui est compris ainsi au-dessous de l'œil est revêtu de six à sept plaques sus-labiales, suivant que l'arcade orbitaire inférieure est bordée par une seule ou par deux de ces plaques.

Ce sont surtout les plaques gulaires qui présentent de véritables caractères distinctifs, à cause de leur configuration particulière.

Il y a d'abord une petite mentonnière triangulaire, puis deux sous-mentales qui, par leur double jonction et leur courbure, représentent deux formes de cœur de cartes à jouer, dont l'échancrure serait située en avant. En dedans des neuf ou dix plaques sous-labiales, on en distingue deux fort étroites, elles occupent près de la moitié de la longueur de la mâchoire inférieure.

C'est entre ces deux lames que commence la série des écailles gulaires, étroites, uniques d'abord, puis successive-

ment doubles, triples ou quadruples sur la largueur ; mais bientôt leur succèdent de véritables gastrostèges larges en travers et étroites dans le sens de longueur du ventre.

Nous entrons dans beaucoup de détails à cet égard, car c'est par suite de cette conformation particulière de la tête de ces Serpents, que les formes et les proportions de cette région du corps ont été modifiées, ainsi que les os qui sont recouverts par ces plaques, comme nous l'indiquerons quand nous parlerons des os du crâne, dans la description des genres que nous rapportons à cette famille où les pièces de la tête osseuse ont entre elles beaucoup d'analogie.

La couleur générale du corps de ces Serpents est verte, souvent de la même teinte que celle des feuilles des arbres ou de l'écorce des branches que ces Reptiles entourent, en se confondant avec elles par leur forme arrondie. C'est là qu'ils passent des journées entières enlacés et entortillés pour y épier les oiseaux, les petits mammifères et les autres animaux dont ils font leur nourriture habituelle.

On peut remarquer dans le plus grand nombre, le long des flancs et même sur toute l'étendue du ventre, des raies ou lignes longitudinales généralement étroites et continues, sur les bords et même sur la ligne médiane des gastrostèges. Ces raies sont d'une teinte jaune le plus souvent ; mais cette couleur s'altère par l'effet des liqueurs conservatrices, de sorte que chez la plupart des individus que nous avons sous les yeux, elle devient pâle, verdâtre ou tout-à-fait blanche.

Les voyageurs qui ont eu occasion de voir beaucoup de ces serpents, dont la race semble généralement répandue dans toute l'Asie, ne les ont pas indiqués comme venimeux. Les indigènes les saisissent sans crainte, parce que en effet ils cherchent rarement à mordre et à se défendre, à moins qu'ils ne soient fortement excités, et alors même il en résulte seulement des piqûres ou des écorchures faites par les dents antérieures qui sont des crochets simples, lisses, coniques, ar-

rondis et de peu de longueur. La forme même de ces dents parce cela seul, qu'elles s'accrochent plusieurs à la fois sur des surfaces planes, semble les avoir destinées à forcer la partie happée et trop volumineuse à pénétrer beaucoup plus avant dans l'arrière bouche, pour que la proie puisse être soumise à l'action du venin.

Cette humeur en effet ne peut être inoculée que par les dents cannelées qui, comme nous l'avons dit, sont placées tout-à-fait à l'extrémité postérieure des os sus-maxillaires. Ces pièces osseuses étant très-longues dans la plupart des espèces, il était nécessaire que leur bouche fût très-profondément fendue.

Cependant leurs mâchoires ne peuvent pas s'écarter beaucoup entre elles ou en travers, les branches sus-maxillaires n'étant pas portées en dehors par les os transverses ou ptérygoïdiens externes.

Nous n'avons rapporté que quatre genres à ce groupe, dont les espèces ont entre elles la plus grande analogie par les formes générales, et se trouvent habiter les mêmes régions du globe.

Il est facile de les distinguer par la conformation générale de leur tête, qui est excessivement allongée, terminée par un museau pointu; mais tantôt l'extrémité saillante au-delà de l'ouverture de la bouche est terminée par un prolongement de la peau et par cela même très-flexible; tantôt le museau pointu est solidement fixé sur l'os du boutoir. Ainsi les deux premiers genres sont faciles à reconnaître et à distinguer l'un de l'autre, car chez celui des *Langahas* ou *Xiphorhynques*, l'appendice cutané est très-prolongé et recouvert d'écailles distinctes, quelquefois comme dentelées. Dans le deuxième genre, ce prolongement est fort court, et quoique mobile, il porte très-peu d'écailles; c'est celui que les auteurs ont désigné sous le nom de *Dryine*.

Les deux autres genres, appelés l'un *Oxybèle*, et l'autre

Tragops ne diffèrent guère entre eux que par la forme de la tête, ou plutôt par la manière dont cette partie du corps est supportée, par le prolongement du tronc avec lequel elle se confond et surtout par la manière dont le bord inférieur de l'œil se trouve bordé par les plaques sus-labiales; c'est ce que nous indiquons dans le tableau synoptique qui suit.

PREMIÈRE FAMILLE DES OPISTHOGLYPHES. *OXYCÉPHALIENS.*			
RACTÈRES. *Crochets lisses, égaux entre eux; tête étroite, à museau pointu.*			
museau	flexible	très-prolongé; écailles carénées.	1. Xiphorhynque.
		court et mou; écailles lisses.	2. Dryine.
	dur, solide; sous-orbitaire	unique et grande. . .	3. Oxybèle.
		double ou triple. . .	4. Tragops.

Nous devons faire observer que le caractère employé dans ce tableau pour distinguer l'un de l'autre le genre Oxybèle et le genre Tragops, et qui est tiré de la disposition des plaques sus-labiales, relativement à l'œil, n'est pas parfaitement constant. Nous n'avons pu le remplacer par aucun autre, car la ressemblance entre les Oxybèles et les Tragops est très-grande, et si nous avons conservé cette seconde dénomination générique, c'est qu'elle a été proposée d'abord par Wagler pour des espèces que nous laissons, à son exemple, dans ce groupe et qu'il n'y a pas un grand inconvénient à adopter cette division.

I.er GENRE. LANGAHA. — *LANGAHA* (1). Bruguières.

OU XIPHORHYNQUE. — *Xiphorhyncus*. Wagler.

Caractères essentiels. *Museau prolongé par un appendice charnu du tiers de la longueur de la tête, de forme à peu près triangulaire et pointu, couvert de petites écailles lisses et ovales; celles du dos et des flancs carénées; urostèges divisées, ou sur deux rangées.*

Caractères naturels. Un appendice de peau de forme variable, à l'extrémité du museau; de très-petites plaques entre les inter-nasales et les pré-frontales : mais les seules cinq plaques sus-céphaliques ordinaires; une nasale, deux ou trois frénales, placées bout à bout. Deux plaques au devant de l'œil; trois ou quatre derrière; huit lames sus-labiales, dont la quatrième et la cinquième touchent à l'œil; trois paires de sous-maxillaires.

Ecailles à une seule carène, en forme de lance ou de losange, à peu près égales entre elles, au moins dans la région du dos.

Gastrostèges s'élevant à peine sur les flancs; urostèges doubles; ventre anguleux; narines percées dans la plaque nasale; pupille ovale.

Caractères anatomiques. Le crâne du *Langanha cristagalli* que nous avons pu observer est très-plat en dessus, de forme allongée, en même temps qu'il est étroit. Les os du nez sont courbés sur leur largeur, de sorte que dans leur jonction

(1) Nom du pays, Madagascar. Ξιφορύγχος, nez aplati; en lame d'épée. Ξίφος, épée, *ensis*, et de Ρύγχος, groin de cochon, bec d'oiseau.

moyenne, ils laissent un sillon médian. Les frontaux, quoique plats, se relèvent au-dessus des orbites, et les pariétaux dessinent parfaitement un cœur de carte à jouer, dont la pointe serait en arrière.

Les mastoïdiens sont courts, parallèles et de moitié moins longs que les os carrés, qui sont plus minces dans la partie moyenne que vers leurs extrémités articulaires. Les os sus-maxillaires sont longs, garnis de sept à huit crochets grêles, acérés, assez distants les uns des autres; le dernier, qui est à peu près de la même longueur que les autres, porte une cannelure.

Les autres parties du crâne n'offrent aucune particularité remarquable.

On n'a inscrit, jusqu'ici, que deux espèces dans ce genre. Toutes les deux proviennent de Madagascar. L'appendice mou qui termine leur museau est très-différent, puisque dans l'un, ce prolongement est dentelé, et qu'il est simple dans l'autre. Serait-ce une différence de sexe ou d'âge? C'est ce que nous ne pouvons assurer, quoique la Collection possède des individus qui paraissent indiquer des développements dépendant d'âges divers, au moins pour ceux de la première espèce, ou à lame non dentelée.

1. LE LANGAHA OU XIPHORHYNQUE PORTE-ÉPÉE.

Langaha ensifera. Nobis.

Caractères. Appendice du museau ayant la forme d'une lame, très-pointue à son extrémité libre.

Synonymie. 1784. *Langaha.* Bruguière Journ. phys. Tom. 24, p. 132-135. pl. 2. (originale).

1789. *Langaha de Madagascar.* Lacépède. Hist. quad. ovip. Serp. Tome II, pag. 469, pl. 22, fig. 1. (Copie de Bruguière).

1789. Le *Langaha.* Bonnaterre. Encyclop. méth. ophiol. pag. 71, pl. 35, fig. 4. (7e genre; très mauvaise surtout pour la tête).

1790. *Langaha nasuta.* Shaw. Naturalist's miscell. vol. 22, pl. 968 (copiée).

1801. *Langaha.* Schneider. Hist. Amph. Fasc. Tom. I, pag. 357.

1802. *Die Madagaskarische Langaha.* Bechstein. Lacepede's, naturgesch. amph. Tom. V, pag. 185, pl. 20, fig. 1.

1802. *Langaha nasuta.* Shaw. Gener. zool. vol. 3, part. 2, p. 571, pl. 127, (copiée).

1802. *Langaha Madagascariensis.* Latreille. Hist. Rept. Tom. IV, pag. 87, fig. 1.

1803. *Langaha Madagascariensis.* Daudin. Hist. Rept. Tom. VII, pag. 240.

1817. Le *Langaha.* Cuvier, Règne anim. prem. édit. Tom. 2, pag. 80.

1820. *Amphistrate.* Goldfuss. Handbuch der zoologie. Schubert.

1820. *Langaha Madagascariensis.* Merrem. Tent. syst. Amp. pag. 157.

1829. *Langaha de Madagascar.* Cuvier. Règne anim. 2e édit. Tom. II, pag. 95-96.

1830. *Xiphorhyncus* (Langaha de Madagascar Brug.) Wagler syst. Amph. pag. 184, qui indique que sa pupille est ovale, linéaire. M. Schlegel dit qu'elle est ronde, mais à tort.

1837. *Dryophis Langaha.* Schlegel. Ess. physion. Serp. Tom. I, pag. 159. Tom. II, pag. 248.

1840. *Dryophis Langaha.* Schlegel. Abbild. Amph. 5.e Decade. pl. 7 et pl. 8, fig. 7-9 (très bonnes).

1841. *Langaha de Madagascar.* Cuvier. Règne anim. 3e édit. Tom. II.

1843. *Xiphorhina* (Dryophis Langaha, Schlegel), Fitzinger, syst. Rept. Fasc. I, pag. 27.

DESCRIPTION.

Formes. Cette première espèce se reconnaît tout d'abord par son appendice rostral d'un tiers environ moins long que la tête. Ce prolongement du museau représenterait, par sa forme, une lame d'épée triangulaire près

de la poignée, mais dont la pointe très effilée serait amincie ou tranchante. Deux des trois angles sont en dessous et le supérieur est arrondi.

Écaillure. Sur l'appendice du museau, les écailles un peu ovales, n'ont pas de carène.

La plaque rostrale est un parallélogramme oblong. On peut compter 12 ou 18 lames inter-nasales petites, inégales à cause de leurs pans plus ou moins nombreux. Les pré-frontales sont assez grandes, mais quelquefois, au lieu d'être séparées, on les trouve réunies, ainsi que les deux plaques dites pré et sous-oculaires, qui leur correspondent, par des bords d'autant plus petits que le nombre des polygones est moindre. La frontale, très-oblongue, se termine par un pan allongé et arqué et en arrière, par deux autres fort courts, sous un angle un peu aigu.

Les sus-oculaires sont aussi longues que la frontale. Les pariétales sont un peu écartées l'une de l'autre. La plaque dans laquelle est percée la narine est plus ou moins quadrilatère ou pentagone oblongue, ainsi que les deux ou trois frénales qui la suivent. Les deux pré-oculaires, dont la supérieure est la plus grande, ne s'élèvent pas au niveau du sourcil, elles ont presque toujours cinq angles un peu allongés. Les trois ou quatre post-oculaires n'ont que quatre pans. On voit derrière elles, deux ou trois squammes plus petites que les autres temporales, qui sont lisses, plus grandes que les écailles du cou. Les temporales diffèrent aussi de ces dernières parce qu'elles ne sont pas carénées comme elles.

Parmi les sus-labiales, qui sont au nombre de huit, la première est en trapèze rectangle et plus petite que les suivantes qui ont cinq pans, excepté la cinquième qui est presque carrée.

La plaque mentonnière est triangulaire. Il y a dix sous-labiales. Les premières plus larges que longues sont coupées carrément en avant. Les 2.e, 3.e et 4.e sont en trapèzes ; la cinquième est presque carrée, ainsi que la sixième, mais les quatre dernières sont rhomboïdales.

Les six sous-maxillaires sont semblables entre elles et à quatre pans.

La série des gastrostèges commence au niveau de la commissure des mâchoires.

Le tronc est protégé en dessus par dix-neuf rangées d'écailles. Il y en a six sur la queue. Les gastrostèges sont au nombre de 145 à 152 ; il n'y a qu'une anale et les urostèges varient de 101 à 153.

Dents. Maxillaires, $\frac{14\text{-}16\text{-}2}{21\text{-}22}$; Palatines, 6 ou 8 ; Ptérygoïdiennes, 18 ou 19.

Coloration. Parmi les sept individus de cette espèce que nous avons sous les yeux. L'un est d'un brun rouge très-vif en dessus et sur les côtés ; un deuxième a une teinte d'écorce de canelle ; les cinq autres sont d'un

brun chamois. Les derniers sont en dessous d'un jaune blanchâtre, et les deux premiers d'un jaune de chrôme avec des piquetures noires, réunies parfois sur une ligne moyenne et longitudinale. Quelques-uns offrent deux bandes étroites, latérales, brunes, sur les flancs, où l'on voit, en outre, un liseré jaune surmonté d'une teinte blanche, se continuant en arrière sur l'avant-dernière série des écailles qui se rapprochent du ventre.

Dimensions. La tête est trois fois plus longue que large entre les tempes; mais le museau n'a guère que le tiers de cette dernière largeur. Les yeux ont à peu près en longueur la moitié de l'espace inter-orbitaire. Le tronc est près de soixante fois plus long qu'il n'est large dans son milieu. Cette longueur, dans notre plus grand exemplaire, est de $0^{m}915$ non compris son prolongement nasal qui est de $0^{m}017$. La tête est longue de $0^{m}024$, le tronc $0^{m}535$, la queue $0^{m}356$.

Patrie. Madagascar est la patrie de ce Langaha. Nous en possédons des individus d'âges divers, grâce au zèle de MM. Sganzin et Bernier auxquels nous sommes également redevables de plusieurs autres Ophidiens de la même île et qui ne sont pas moins intéressants que ceux-ci.

2. LE LANGAHA CRÊTE DE COQ. *Langaha crista-galli.* Nobis.

(Atlas, pl. 71.)

Caractères. Appendice du museau en forme de crête dentelée.

DESCRIPTION.

Formes. Cette seconde espèce du genre Langaha se distingue essentiellement de la première par la configuration toute différente de son appendice rostral. Ici, en effet, la peau du bout du museau, au lieu de s'allonger comme une lame d'épée, se dilate en manière d'une feuille sub-elliptique qui étant placée de champ et assez profondément dentelée sur ses bords, offre quelque ressemblance avec la crête charnue de certains coqs à laquelle nous l'avons comparée pour en tirer le nom spécifique. Les dentelures sont en dessus sur un seul rang, tandis qu'il y en a deux en dessous, car elles sont produites par la saillie aiguë de ses écailles marginales qui sont lozangiques et dépourvues de carène, de même que toutes celles qui les accompagnent.

Ecaillure. Les écailles des diverses régions sus-céphaliques sont les mêmes que chez le *Langaha ensifera*.

Il y a 19 rangées longitudinales au tronc, 6 à la queue; les gastrostèges sont au nombre de 146 à 148, 1 anale entière, 124-129 urostèges.

Les dents sont en même nombre que dans l'espèce précédente.

Coloration. Tout le corps est d'un brun jaunâtre, semé d'une multitude de piquetures tellement fines, qu'il faut le secours de la loupe pour les distinguer, à moins que les individus n'aient déjà acquis une certaine taille.

Ceux qui sont privés de l'épiderme offrent une teinte violette, au lieu d'un brun jaunâtre.

Dimensions. La longueur de la tête égale deux fois et demie sa largeur, mesurée entre les tempes, et qui est le double de l'espace compris entre les narines.

L'appendice en crête du museau a une longueur semblable à l'intervalle compris entre un bord post-orbitaire et l'autre.

Les yeux, mesurés en travers, ont le tiers de l'espace inter-orbitaire, qui ne dépasse pas les deux septièmes de la longueur de la tête.

Le tronc est d'un quart ou d'un tiers plus haut, et de 50 à 53 fois aussi long qu'il est large à sa partie moyenne.

Le plus grand des deux sujets que nous possédons a un mètre de long, non compris l'appendice du museau qui est de $0^m,012$.

Tête long. $0,^m028$. *Tronc* long. $0^m,588$. *Queue* long. $0^m,384$.

Patrie. Ces Serpents nous ont été envoyés de Madagascar par M. Bernier.

Moeurs. L'estomac de l'un d'eux contenait un Scincoïdien du genre *Euprepes*, en partie digéré.

II.e GENRE. DRYINE. — *DRYINUS* (1). Merrem.

Herpetodryas. Fitzinger. — *Dryophis*. Schlegel.

Caractères. *Museau se prolongeant en un petit appendice cutané, pointu; narines ouvertes dans une seule plaque; pupille en fente longitudinale, rétrécie au milieu; œil bordé en dessous par la cinquième plaque sus-labiale; côtés du ventre arrondis; écailles lisses, celles de la série médio-dorsale en losange, dont l'angle antérieur est plus long que le postérieur; les écailles inférieures des flancs ont au contraire leur angle antérieur plus court et sont beaucoup plus grandes que celles qui les précèdent et qui sont en parallélogramme. Les gastrostèges s'élèvent un peu sur les flancs, ainsi que les urostèges qui forment deux rangées.*

Caractères anatomiques. Le crâne, ou plutôt la tête osseuse, dans sa totalité, ressemble beaucoup par sa forme allongée à ce qu'on observe dans la tête des Tragops et des Oxybèles; cependant l'espace inter-oculaire est sensiblement plus large et plus déprimé et la portion qui recouvre l'encéphale offre un espace triangulaire plane, dont l'angle postérieur correspond à l'occiput, tandis que les deux antérieurs concourent à terminer l'orbite. Les os nasaux sont longs et l'os incisif ou frénal disposé en soc de charrue présente une portion élargie et plate sur le devant du museau.

(1) Nom donné par les anciens naturalistes et particulièrement par Nicander. Il est cité par Aldrovande, Gesner. Δρυινος, parce que ces Serpents se retirent dans les arbres creux, tels que les chênes et les hêtres, *à loco ubi victitant in concavæ quercus fagique latebris*, mais les Serpents dont il est ici question passent la plus grande partie de leur vie sur les branches des arbres.

Les os sus-maxillaires se prolongent considérablement en arrière, même au-delà de l'orbite qui est très-évasée ; ils sont garnis de seize à dix-huit crochets faibles, longs et acérés, sans compter les trois ou quatre dents cannelées postérieures, qui sont le caractère essentiel du sous-ordre. Les os ptérygo-maxillaires ou transverses sont courts et très-larges à leur extrémité antérieure, point par lequel ils s'articulent avec le bout postérieur des branches sus-maxillaires élargies pour loger les dents venimeuses. Les ptérygo-palatins, très-longs, sont garnis de près de trente petits crochets dont les antérieurs sont du double plus longs et plus forts que les postérieurs.

Les os mastoïdiens sont courts et ne dépassent pas le crâne ; tandis que les os carrés, ou intra-maxillaires, sont forts et prolongent ainsi les mâchoires inférieures de près du quart de la longueur totale de la tête.

La base du crâne est comme saillante ou convexe ; elle est cependant plus étroite entre les orbites, qui sont très-grandes et, elle offre là, sur la longueur, l'empreinte médiane d'un petit sillon.

D'après les nombreux individus conservés dans la collection du Muséum et qui ont été observés par nous, nous avons trouvé tant de variétés de couleur que nous n'hésitons pas à croire qu'ils peuvent être considérés comme appartenant à une même espèce, quoique les auteurs en aient reconnu un assez grand nombre qu'ils ont désignés sous des noms différents, ainsi que nous l'indiquerons par la suite.

1. DRYINE NASIQUE. *Dryinus nasutus.* Merrem.

Caractères. Corps grêle, dont toutes les régions sont fort allongées, un peu triangulaire au tronc, ce qui fait paraître le dos comme caréné. Tête plus large que le cou, oblongue et un peu déprimée ; museau prolongé en pointe anguleuse, dépassant la mâchoire inférieure ; queue arrondie ; sytème de coloration variable.

Synonymie. 1735. ??. *Serpens*. Scheuchzer. Phys. Sacra. t. IV, tab. DCCXVII, fig. 2.

1754. ?. *Coluber mycteryzans* (1). Linnæus. Mus. Adolph. Frider. pag. 28, tab. 5. fig. 1 et tab. 19, fig. 2.

1758. ?. *Coluber mycterizans*. Linnæus. Syst. nat. édit. 10, tom. I, pag. 226, exclus. synon. fig. tab. 47, tom. II, Catesby. (spec. ?.)

1766. ? *Coluber mycterizans*. Linnæus. Syst. nat. édit. 12, t. I, pag. 389, exclus. synon. fig. tab. 47, tom. II, Catesby (spec. ?)

1768. ? *Natrix mycterizans*. Laurenti synopsis. Rept. pag. 79 (d'après Linn. Mus. Adolph. Frider.)

1788. ? *Coluber mycterizans*. Gmelin. Syst. nat. Linn. tom. I, pars 3. pag. 1118.

1789. La *Nasique*. Lacépède. Hist. quad. ovip. et Serp. t. II, pag. 277. pl. 4, fig. 2.

1789. Le *Nez-retroussé*. Bonnaterre. Ophiol. Encyclop. méth. p. 53, pl. 30, fig. 62.

1796. *Passeriki Pam*. Russel. Ind. Serp. vol. I, p. 16, pl. 12.
— *Botla Passeriki*. *Idem*. loc. cit. vol. I. p. 18, pl. 13.

1803. *Coluber mycterizans*. Daudin. Hist. Rept. t. VII, p. 9, pl. 81, n.° 1.

1820. *Dryinus nasutus*. Merrem. Tent. syst. amphib. p. 136, n.° 198.

1825. *Dryinus nasutus*. Bell. journ. zool. p. 327.

1825. *Passerita mycterizans*. Gray. Synopsis. Gener. Rept. (Ann. Philos. vol. X, pag. 208.)

1825. *Dryinus oxyrhyncus*. Bell. Zoolog. journ. vol. p. 327.

1827. *Dryophis* (*Coluber nasutus* Merrem) Boié. Isis. t. XX, p. 520 et 543. — *Dryophis pavoninus*. Idem. loc. cit.

1829. *Dryinus* (*Coluber nasutus*. Merrem), Cuvier. Règne animal 2.e édit., t. II, p. 82.

1830. *Dryinus nasutus*. Guérin. Iconogr. Règne anim. Rept. pl. 22. fig. 2.

1830. *Tragops nasutus et pavoninus*. Wagler. Syst. amph. pag. 184.

---

(1) Ce mot est tout-à-fait grec Μυκτηρίζω et n'a pas été employé par les Latins; il signifierait qui relève le nez pour flairer en reniflant.

1837. *Dryophis nasutus*. Schlegel. Physion. Serp. Tom. I, pag. 159 et tom. II, pag. 246. pl. 10. fig. 1-2.

1843. *Herpetotragus nasutus*. Fitzinger. Syst. Rept. Fasc. I, pag. 27.

DESCRIPTION.

Nous réunissons, sous un même nom spécifique, plusieurs variétés décrites ou indiquées comme différentes, mais chez lesquelles nous n'avons réellement trouvé d'autres caractères à indiquer que ceux tirés de la couleur et elle est tellement altérée dans les liqueurs conservatrices, qu'il nous a été impossible de les bien déterminer.

Nous allons donc faire connaitre ici les Serpents que les premiers naturalistes avaient désignés, d'après Linnæus, sous les noms de *Couleuvres reniflantes (Mycterizans)* avec les différentes épithètes d'*oxyrhynque*, de *Pavonin* (*Pavoninus* Boié), de *Brun (fuscus)*.

Les Dryines nasiques habitent principalement les Indes orientales. Leur couleur est le plus souvent analogue à celle des feuilles sous lesquelles ils se cachent pour épier les oiseaux, les petits reptiles ou les mammifères, dont ils font leur nourriture ordinaire.

Quand le Serpent est tranquille, les écailles allongées qui le recouvrent se trouvent très-rapprochées, mais quand il est excité par la crainte ou par le besoin de saisir sa proie, son corps se gonfle, surtout dans la région antérieure du tronc et alors l'apparence de l'animal change. Les plaques écailleuses d'un vert le plus souvent assez foncé, s'écartent les unes des autres et laissent à découvert les interstices de la peau nue, qui est d'une teinte blanche ou jaune ; l'écaillure simule alors une sorte de réseau. Il en est de même des régions du tronc qui se trouvent successivement dilatées par la présence des petits animaux qui ont été avalés tout d'une pièce, et cet écartement des écailles persiste ainsi par places ou par régions diverses jusqu'à ce que la proie ait été complétement ramollie ou digérée.

C'est une particularité de cette espèce et, au reste, de la plupart des Serpents d'arbre de cette petite famille, d'avoir le tronc divisé dans toute sa longueur par des lignes régulières, de couleur plus pâle, qui règnent entre le ventre et les écailles des flancs. Le dos est le plus ordinairement d'un vert brillant, comme irisé et les gastrostèges toujours plus pâles. L'animal s'entortille de telle manière que l'on ne distingue le plus souvent que les régions supérieures du tronc, qui paraît entièrement vert, le dessous restant appliqué contre les branches. Nous possédons un très-grand nombre d'individus appartenant aux diverses variétés.

Voici l'indication des variétés dont nous connaissons l'origine :

Celle qui est la plus abondante et à laquelle nous laissons le nom d'*oxyrhinque* dénomination qui conviendrait d'ailleurs à toutes celles du même genre, a été recueillie par MM. Leschenault, Perrotet et Delessert aux Indes-orientales ; sur les côtes de Singapour, voyage de l'*Astrolabe* ; du Malabar par MM. Dussumier, Fontanier ; du Bengale par M. Duvancel; à Manille par M. Fontanier ; aux Célèbes par M. Lesson ; à Pondichéry par MM. Bélanger, Moynier ; à Ceylan par M. Reynaud ; à Sumatra par MM. Marceau et par M. le capitaine Martin, et enfin à Batavia.

La variété que Cuvier et par suite Boié ont appelée *Pavonine* provient 1.° de Sumatra par M. Kunhardt, 2.° M. Bosc nous en a procuré deux individus, comme recueillis aux Indes orientales, sans autre indication, et c'est aussi cette origine que nous trouvons mentionnée sur l'un des bocaux qui contient un specimen envoyé par M. Leschenault.

Enfin, les seuls exemplaires de la variété brune (*Dryinus fuscus*), que nous possédions, ont été trouvés l'un à Java, par M. Diard et un autre à Ceylan par M. Leschenault.

Ceux-ci sont tout-à-fait différents pour la couleur ; la seule ressemblance, excepté pour les formes qui sont les mêmes, consiste dans la ligne blanche qui sépare les gastrostèges des écailles des flancs, car, d'ailleurs, le museau est absolument le même.

Nous connaissons tant de variétés de couleurs chez les Couleuvres de France pour une même espèce, que la teinte brune de tout le corps et même du ventre, dans les individus que nous avons sous les yeux, ne nous a pas semblé suffisante pour faire considérer ces Serpents comme étant des espèces distinctes ainsi que nous l'avons déjà indiqué.

Parmi ces variétés, il en est une que nous avions d'abord regardée comme une espèce particulière et décrite sous le nom de *Dryinus pulverulentus* parce que le dessous du corps est en effet comme saupoudré de points noirs irréguliers sur un fonds gris, mais nous n'avons pas persisté dans cette opinion.

III.e GENRE. OXYBÈLE. — *OXYBELIS* (1).

Wagler.

Caractères essentiels. *Tête fort longue, excessivement étroite et pointue en avant, terminée par un museau prolongé, qui dépasse la mâchoire inférieure; corps très-long, grêle, à écailles lisses; pupille horizontale dans toutes les espèces, à l'exception de la troisième où elle est ronde.*

Caractères naturels. Narines ouvertes au milieu d'une seule plaque allongée; pupille à fente horizontale. Les neuf plaques sus-céphaliques ordinaires; une nasale; dans la troisième espèce, pas de frénale qui est remplacée par une portion descendante de la pré-frontale; une pré-oculaire et deux post-oculaires; une plaque labiale sous-orbitaire unique chez quelques individus des différentes espèces.

Ecailles rhomboïdales, longues, étroites, lisses, un peu plus grandes sur les flancs, qui sont arrondis. Gastrostèges arrondies, se relevant un peu sur les côtés du ventre; les urostèges sont doubles.

Caractères anatomiques. Le crâne est très-singulier dans quelques espèces; il ressemble, au premier aperçu, à une tête osseuse de Fourmilier ou de Tatou par son prolongement en pointe et sa forme excessivement allongée, étroite et pointue en avant; car elle est près de six fois plus longue que large. Les os du nez sont presque aussi longs que les pariétaux, et ces derniers beaucoup plus étroits entre les orbites.

Les os sus-maxillaires très-longs, portent dix-huit ou dix-

(1) Οξυϐελης, *celeriter jaculans*, qui se lance avec vitesse ou portant une pointe aiguë. *Sagittæ acutæ cuspis*, fer pointu d'une flèche.

neuf crochets fort recourbés en arrière, outre les deux autres postérieurs qui sont cannelés. Les ptérygo-maxillaires et les maxillaires inférieurs sont aussi très-allongés.

Les espèces de ce genre ont le plus grand rapport pour la forme et pour les mœurs avec les Serpents du genre précédent, dont ils diffèrent surtout par la solidité que présente la pointe osseuse de leur museau, qui n'est pas prolongé en appendice comme dans les Xiphorhynques; ni flexible comme dans les Dryinus.

La conformation des os du crâne et des mâchoires est à peu près la même; aussi la plupart des auteurs ont-ils rapproché ces espèces sous un même nom de genre, comme on le verra par les synonymies qui se rapportent aux Oxybèles et aux Tragops.

Ce genre comprend quatre espèces, comme dans le Prodrome, mais la quatrième indiquée dans ce Mémoire, sous le nom d'Oxybèle à petits points (*Oxybelis punctulatus*), n'a pu être laissée dans ce groupe, car un nouvel examen de son système dentaire nous a montré que ce Serpent doit prendre rang parmi les Anisodontiens, qui forment la troisième famille de ce sous-ordre des Opisthoglyphes.

D'un autre côté, le bel envoi fait récemment de la côte de Gabon, par M. Aubry-Lecomte, nous a procuré un Oxycéphalien nouveau qui, par tous ses caractères, appartient au genre Oxybèle. Nous le nommons Oxybèle de Lecomte.

Le tableau suivant montre les caractères les plus saillants de ces quatre espèces.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES DU GENRE OXYBÈLE.

Corps	à raies en long	six lignes colorées	1. O. ARGENTÉ.
		une ligne de chaque côté	2. O. BRILLANT.
	sans raies; plaque frénale	nulle	3. O. BRONZÉ.
		distincte	4. O. DE LECOMTE.

1. OXYBÈLE ARGENTÉ. *Oxybelis argenteus.* Nobis.

(*Coluber argenteus.* Daudin.)

CARACTÈRES. Corps divisé longitudinalement par six raies bleues sur un fond d'un gris violet ou doré en dessus; d'un blanc d'argent en dessous; quelquefois la plaque labiale supérieure très-développée borde seule tout le dessous de l'orbite.

SYNONYMIE. 1802. *Coluber argenteus.* Daudin, Hist. Rept. T. VI, pag. 336.

1820. *Natrix argentatus.* Merrem. Tent. Syst. Amph. pag. 116 (d'après Daudin).

1837. *Dryophis argentea.* Schlegel. Ess. Physion. Serp. T. I, pag. 159, n.° 6. T. II, pag. 253, pl. 10, fig. 14-15.

DESCRIPTION.

La plaque rostrale est un demi-disque. Les inter-nasales sont de longs quadrilatères, un peu plus larges en arrière qu'en avant. Les préfrontales, plus larges que les précédentes, se rabattent sur les faces latérales du museau; elles ont sept ou six pans inégaux, suivant qu'il y a ou non une plaque frénale.

La frontale est un peu plus étroite en arrière qu'en avant, et une fois plus longue que large; elle forme en avant un angle fort ouvert, tandis qu'en arrière, cet angle est sub-aigu ou sub-obtus.

Les sus-oculaires sont égales, pour la longueur, à la frontale. En arrière elles sont taillées obliquement, tandis qu'en avant, du côté de la plaque frontale, elles sont presque carrées. Les pariétales, rétrécies et tronquées en arrière, s'attachent à la post-oculaire supérieure par un petit bord bien distinct de celui qui les unit aux sus-oculaires.

La nasale est fort allongée et très-étroite ; elle se termine en pointe.

La frénale, excessivement petite, sub-rhomboïdale, touche à la pré-oculaire, mais jamais à la nasale. L'espace compris entre ces deux dernières plaques est plus ou moins occupé par une portion rabattue de la pré-frontale. Quelquefois la frénale manque.

La pré-oculaire, oblongue, ne borde qu'une très-petite partie du devant de l'œil.

La post-oculaire inférieure a quatre angles ; elle est plus petite que la supérieure, qui est pentagonale. Il n'y a que trois squammmes temporales, d'inégale grandeur et de forme différente.

Il y a six plaques sus-labiales. La sixième est sub-rectangulaire et plus petite que la cinquième, qui est la plus grande de toutes. Elle a la forme d'un trapèze rectangle.

La quatrième ressemble à peu près à la suivante; mais son bord supérieur est fortement échancré en demi-cercle qui suit en dessous la courbure du globe de l'œil.

La troisième, la seconde et la première sont des quadrilatères oblongs, à peu près égaux, par leur réunion, à la quatrième.

La plaque mentonnière, par l'un de ses trois côtés, correspond au bout de la mâchoire. Ce bord est fortement arqué et plus étendu que les deux autres.

Le nombre des plaques sous-labiales est de sept paires. Leur forme et leurs dimensions proportionnelles varient pour chacune de ces plaques.

Les plaques sous-maxillaires antérieures n'ont que les deux tiers de la longueur des postérieures; les unes et les autres sont très-étroites et taillées obliquement en pointe à chacune de leurs extrémités.

Il n'y a que quelques squammes médio-gulaires, sub-losangiques situées entre les secondes plaques sous-maxillaires et la première des scutelles du dessous du corps. Les parties latérales de la gorge ont pour écaillure des pièces oblongues, hexagones, disposées sur trois ou quatre rangs un peu obliques.

Il y a, sur la longueur, 15 ou 17 rangées d'écailles, et 4 à la queue.

On compte 195-205 gastrostèges, 1 anale entière, 176-188 urostèges.

M. Schlegel, de son côté, a trouvé : 189-207 gastrostèges et 79-112 urostèges.

Dents. Maxillaires supérieures 16+2; palatines 10-11, Ptérygoïdiennes, 15.

Coloration. Ce joli Serpent a pour fond de couleur un gris violet ou un gris doré en dessus, un beau blanc d'argent en dessous et de chaque côté.

Une première raie, d'un bleu d'azur parcourt d'un bout à l'autre, la ligne médiane du dos et de la queue; une seconde et une troisième raies s'élendent à droite et à gauche, depuis la narine, en passant par l'œil, jusqu'à l'éxtrémite de la queue; une quatrième et une cinquième bandes fort élargies, bordent latéralement le ventre et la queue. Enfin, une sixième très-étroite, divise le ventre longitudinalement, en deux moitiés égales.

La gorge et les parties sous-maxillaires sont semées de piquetures d'un noir bleuâtre.

Dimensions. La tête porte en longueur à peu près trois fois la largeur dé la région temporale, et cette région est elle-même dradruple de celle du museau en avant des narines.

Le diamètre des yeux est égal aux deux tiers de l'espace inter-orbitaire.

Le tronc est d'un tiers plus haut et de 104 à 110 fois aussi long qu'il est large dans sa portion moyenne.

La queue fait les deux tiers ou les cinq sixièmes de la longueur totale du corps qui est de 1,^{m}133 dans un de nos exemplaires. Cette étendue est ainsi répartie.

Tête 0,^{m}025; *Tronc* 0^{m},662. *Queue*, 0^{m},446.

Patrie. L'Oxybèle argenté a, jusqu'ici, été trouvé seulement à Cayenne par M. Le Prieur et à la Guyane par MM. Doumerc et Leschenault.

Notre Musée en possède trois exemplaires, dont l'un, décoloré, a servi pour la préparation de la tête.

2. OXYBÈLE BRILLANT. *Oxybelis fulgidus.* Boié.

(*Coluber fulgidus.* Daudin).

Caractères. Corps vert ou bleu en dessus, blanc ou verdâtre sous toute sa longueur; une raie ou ligne étroite, blanche, sépare les flancs des gastrostèges; dans les jeunes individus, le museau est moins prolongé que dans les adultes.

Synonymie. 1735. ?? *Serpens viridis* etc. Séba. Tom. II, pag. 53, tab. 53. fig. 4. Mais la description des couleurs est plus vraie que ne l'est la figure où la forme du museau est trop pointue et où la situation des yeux est fausse, car on les a représentés verticaux et non latéraux.

Linnæus, d'après Laurenti cite, peut être avec plus de raison, la fig. 2. de la pl. 23 du second volume du *Trésor* de Séba, et qui représente une espèce, dont la description ne se trouve pas dans le texte. C'est seulement par les couleurs cependant que le Serpent, représenté sur cette gravure de la pl. 23, rappelle l'Oxybèle brillant. Nous la citons avec doute.

1768. *Natrix flagelliformis.* Laurenti. Synop. Rept. pag. 79, n° 163.

1803. *Coluber fulgidus. La Couleuvre bleue à deux raies,* Daudin, Hist. Rept. Tom. 6, pag. 352, pl. 80. Exclus. synon. fig. 3, tab. 63.

1826. *Dryophis fulgidus.* Boié. Isis, Tom. XIX, pag. 982, n.° 2.

1827. *Dryinus fulgidus.* Boié. Isis, Tom. XX, pag. 546, n° 8 comme simple citation.

1829. *Dryophis fulgidus.* Cuvier. Règne animal, Tom. II, pag. 83.

1829. *Dryophis fulgidus.* Wagler. Icon. Amph. tab. 10.

1830. *Dryophis fulgidus.* Wagler. System. Amphib. pages 183-184.

1837. *Dryophis Catesbyi.* Schlegel. Physion. Serp. Tom. II, pag. 252.

1839. *Dryophis Catesbyi.* Schlegel. Abbildung. Amphib. p. 114, tab. 36.

1843. *Dryophis fulgidus.* Fitzinger. Syst. Rept. Fasc. 1. pag. 27, famille des Dendrophides.

DESCRIPTION.

Cette espèce ressemble beaucoup aux autres individus de ce genre pour la forme générale, mais elle en diffère par les couleurs, qui sont réellement caractéristiques. Cette analogie nous dispense de longs détails sur l'écail-

jure, dont la disposition se trouve à peu près indiquée dans la description de l'espèce précédente, car les différences ne sont pas très marquées.

Coloration. La ligne étroite, longitudinale et jaune qui règne sur toute la longueur et dont la nuance devient blanche dans l'alcool, fait trancher notablement la teinte verte ou bleue de tout le dos sur la nuance de la région inférieure, qui est d'un blanc mat et quelquefois verdâtre, au moins dans un très grand individu recueilli à Surinam. Chez d'autres, qui ont été rapportés du Bengale, ou dont l'origine nous est inconnue, (car parmi ces derniers quelques uns ont été déposés il y a plus de quarante années dans les galeries du Muséum), les teintes sont un peu différentes, et le museau paraît moins prolongé, puis les écailles sont aussi plus lisses.

Patrie. Nous n'avons pas retrouvé dans la collection les individus qui auraient été rapportés de l'Amérique du Nord, par M. Bosc, ni ceux de la Martinique provenant de M. Plée. Parmi ceux que nous avons sous les yeux, il en est un, et c'est le plus grand, qui a été pris à Surinam par M. Levaillant père. Les autres, assez nombreux aussi, proviennent des Indes-Orientales ; l'un d'eux en particulier a été donné par M. Bélanger, qui l'a rapporté du Bengale.

Mœurs. Elles paraissent être les mêmes que celles des autres individus de ce genre, qui sont tous arboricoles.

3. OXYBÈLE BRONZÉ. *Oxybelis æneus.* Wagler.

Caractères. Tout le corps revêtu d'écailles lisses, d'un brun doré, comme bronzé, avec des reflets irisés, parsemé de points noirs, moucheté de blanc ; souvent, la cinquième plaque labiale supérieure est la seule qui borde l'œil en dessous ; il n'y a pas de plaque frénale.

Synonymie. 1750. Coach-Whip-Snake? c'est-à-dire Serpent fouet de cocher. Catesby, pl. 54.

1822. *Coluber acuminatus.* Maxim. zu Wied-Neuwied. Rec. pl. col. anim. Brés. pl. 1, livr. 14.

1824. *Dryinus æneus.* Wagler. Serp. bras. page 12, tab. III. Spix.

1825. *Coluber acuminatus.* Maxim. zu Wied-Neuwied Beitr. naturgesch. Brasil. Tom. I, pag. 322.

1825. *Dryinus auratus.* Bell. zoolog. journ. vol. 2, pag. 329, pl. 12.

1827. *Dryinus æneus.* Boié, Isis, Tom. XX, page 546, n.° 7.

1829. *Dryophis æneus.* Cuvier. Règne anim. Tom. II, pag. 83.

1829. *Dryinus auratus.* Bancroft, Zoolog. journ. vol. 5.

1830. *Oxybelis æneus.* Wagler. System. Amphib. p. 183.

1837. *Dryophis aurata.* Schlegel. Phys. Serp. Tom. 1er p. 159 n° 6; Tom. II, pag. 255, pl. 10, 16-18.

1843. *Oxybelis æneus.* Fitzinger. System. Rept. Fasc. I, pag. 27.

DESCRIPTION.

Formes. Cet Oxybèle est un des Serpents les plus grêles; car son corps atteint souvent en longeur près de 1m60 et au-delà. Son diamètre, dans la portion la plus large du tronc, est à peine d'un centimètre en travers et de treize ou quatorze millimètres en hauteur. La queue égale presque la moitié de la longueur totale; elle est tout-à-fait arrondie. Elle se termine insensiblement en une pointe, qui porte à peine un millimètre en grosseur de sorte qu'on la comparée, avec justesse, à la mèche d'un fouet de cocher. C'est même le nom vulgaire (*coach-whip*) que les Anglo-Américains donnent aussi aux Serpents d'arbre, dont l'appendice caudal est toujours très délié.

Il a les plus grands rapports avec l'Oxybèle argenté et avec l'Oxybèle brillant; il n'en diffère que par les couleurs. Aussi, n'entrerons-nous pas dans autant de détails pour sa description. C'est surtout la même forme de tête qui est plate et très allongée.

L'une des particularités bien caractéristique de ce Serpent, sans parler de ses couleurs, est l'absence constante de la plaque frénale.

Coloration. La plupart des individus ont le dessus du crâne et de la région antérieure, d'une teinte brun-foncée. Tout le bord de la lèvre supérieure est blanc et le paraît d'autant plus, qu'elle est surmontée par une raie noirâtre qui, du bout du museau, s'étend jusqu'à la commissure des deux mâchoires en passant sous l'œil, de sorte que toutes les plaques sus-labiales sont très distinctes par leur jonction. Le plus souvent, il y a deux de ces plaques qui constituent le bord sous-orbitaire.

Le dessus du tronc est dans l'état de vie d'une teinte de bronze doré, avec un reflet véritablement comme métallique. Le dessous de la mâchoire et de toute la région inférieure est d'une teinte grisâtre ou d'un blanc sale très légèrement ponctué de noirâtre, mais sans aucune de ces lignes longi-

tudinales si régulièrement distribuées chez les deux espèces précédentes.

Patrie. Nous avons reçu ce Serpent en très grand nombre des divers points de l'Amérique Méridionale, du Brésil, par M. Gaudichaud; de Bahia, par M. Lemelle Deville; de la Guyanne, par M. Schombourg; de Cayenne, par M. Leprieur; de Carthagène par MM. Adolphe Barrot et Roulin; de Venezuela, par M. Beauperthuis; de la Martinique, par M. Plée. Quelques individus nous ont été même remis comme recueillis au Mexique.

4. OXYBÈLE DE LECOMTE. *Oxybelis Lecomtei.* Nobis.

Caractères. Régions supérieures d'un vert bronzé, irrégulièrement couvertes, ainsi que les régions inférieures, qui sont brunâtres, de mouchetures foncées et très-fines, apparentes surtout dans les points où l'épiderme est enlevé et donnant aux teintes des téguments une nuance irrégulièrement noirâtre; plaques rostrale et nasales remontant un peu sur le museau et formant une sorte de petit bourrelet autour de son extrémité antérieure.

DESCRIPTION.

Formes. Partout l'ensemble de sa conformation, ce Serpent Opisthoglyphe convient très-bien au genre Oxybèle. Les yeux sont grands, à pupille horizontale et la queue est fort longue, car elle occupe plus du tiers de l'étendue totale. C'est surtout par la conformation des plaques rostrale et nasales, par son système de coloration et par son origine africaine, qu'il se distingue de ses congénères.

Ecaillure. Tandis que dans les trois espèces précédentes, la plaque rostrale et les nasales ne remontent pas du tout sur la face supérieure du museau, ces plaques, au contraire, offrent ici la particularité de se replier en dessus et de former ainsi une petite saillie arrondie autour de la pointe du museau et offrent par là quelque analogie avec un bourrelet, comme nous l'avons indiqué dans la diagnose.

Il y a deux frénales très-basses, une pré-oculaire concave, d'où résulte, par la conformation de la région frénale, une sorte de demi-canal ou de gouttière entre la narine et l'œil. Les post-oculaires sont au nombre de deux ou de trois. Derrière les pariétales, on voit trois plaques plus grandes que celles du reste de la nuque; l'une, médiane, occupe le petit intervalle qui se remarque entre les pariétales en arrière, et de chaque côté de cette écaille, il s'en trouve une plus grande que celle du milieu.

La lèvre supérieure porte, de chaque côté, huit plaques dont les quatrième et cinquième touchent à l'œil.

Les écailles forment 19 rangées longitudinales très-obliques. Elles sont grandes et étroites.

Gastrostèges : 175 remontant sur les flancs ; anale double ; urostèges : 160 également divisées.

Coloration. L'aspect général des couleurs de ce Serpent a été déjà indiqué dans la diagnose et nous n'y avons presque rien à ajouter, car il ne présente aucune particularité notable. La marbrure qui résulte du pointillé dont la peau est couverte et qui se voit surtout très-manifestement dans les parties dépouillées d'épiderme est tout-à-fait caractéristique. La lèvre inférieure, le dessous de la tête et la gorge ont une nuance plus claire que le reste.

Dimensions. Le sujet le plus long porte $1^m,33$, ainsi répartis : *Tête* et *Tronc*, $0^m,80$, *Queue*, $0^m,53$.

Patrie. Les trois exemplaires d'après lesquels nous avons établi cette espèce, qui ne se rapporte à aucun des Opisthoplyphes arboricoles décrits jusqu'à ce jour, ont été pris sur la côte du Gabon avec d'autres Reptiles précieux que M. Aubry-Lecomte a adressés au Muséum et nous nous sommes servis du nom de ce zélé voyageur comme désignation spécifique, afin de rendre publiquement hommage aux services qu'il a rendus à notre Musée.

IV.e GENRE. TRAGOPS. — *TRAGOPS* (1). Wagler.

Caractères essentiels. *Tête prolongée en un museau pointu, mais terminé par une seule plaque ; narines latérales, ouvertes au milieu d'une petite lame étroite, allongée, située entre la plaque frontale antérieure et la première labiale ; œil grand, allongé, bordé le plus souvent en bas par les troisième, quatrième et cinquième plaques labiales supérieures, mais suivant que le nombre total est de huit ou de neuf ; pupille allongée en fente horizontale, souvent rétrécie au milieu et arrondie en arrière.*

---

(1) De Τραγος, hircus, bouc et de ωψ oculus, œil, apparence.

Les neuf plaques sus-céphaliques ordinaires, variables pour la forme et même par les sutures dans quelques espèces, surtout pour les frénales qui manquent quelquefois et se trouvent remplacées par une portion descendante de l'inter-nasale et de la pré-frontale; une ou deux post-oculaires.

Caractères naturels. Ecailles du corps lisses, plus ou moins en losanges allongées; gastrostèges se relevant un peu sur les flancs qui sont légèrement anguleux; urostèges en grand nombre, constamment en rang double.

Caractères anatomiques. L'ensemble des os de la tête est le même que celui des Dryines pour la conformation générale. Elle est excessivement étroite, relativement à sa longueur; cependant le dessus du crâne est moins plat et plus étroit.

Les os sus-maxillaires sont plus courts, quoiqu'ils atteignent également la seconde arcade orbitaire; les crochets qu'ils supportent en avant sont plus longs que ceux qui suivent et dont ils sont séparés par un léger intervalle. Les crochets cannelés sont bien distincts.

Les os, dits carrés, sont longs, aplatis, élargis et creusés en dessus sur leur longueur d'une fosse dans laquelle s'implantaient les muscles.

Les sous-maxillaires offrent également un large sillon, dont la lame interne-saillante dépasse de moitié l'externe. Ces os, dans cette région, sont tout-à-fait triangulaires et l'ensemble de cette mâchoire est courbé et concave.

Ce genre ne diffère réellement de celui des Dryinus que par le museau qui, au lieu d'être prolongé en une pointe cutanée flexible, se termine par la plaque rostrale plate et un peu concave qui occupe le dessus de la fente de la bouche où elle reste complétement à découvert, la mâchoire inférieure pouvant atteindre à peine son bord postérieur élargi.

Toutes les espèces, comme celles qui appartiennent avec elles à la famille des Oxycéphaliens, ont une conformation particulière. Leur corps excessivement grêle, atteint jusqu'à un

mètre et demi de longueur, dont la queue forme la moitié et celle-ci est d'une ténuité extrême.

Il paraîtrait, d'après les rapports des voyageurs, que ces Serpents qui ont une couleur verte, peuvent cependant, comme les Caméléons, prendre d'autres teintes, ce qui les fait confondre, avec les objets auprès desquels ils se trouvent, afin de soustraire leur présence soit aux oiseaux de proie, soit aux petits animaux qu'ils épient pour conserver leur existence. Ils ont l'habitude de s'enlacer sur les branches des arbres pour y rester des journées entières dans un repos absolu. Cependant on en a recueilli plusieurs fois dans les lieux aquatiques; mais rarement au milieu des hautes herbes.

La couleur verte, quelquefois très-foncée, due à la présence du pigment abondant que contient le tissu muqueux de la peau, se dissout fort souvent dans l'alcool ou dans les autres liqueurs conservatrices, de sorte que leur teinte s'altère et se dégrade aussi par l'effet de la lumière, à tel point que certains individus passent au gris foncé ou au brun, après qu'ils ont plus ou moins longtemps séjourné dans les bocaux de nos collections. Dans les premiers temps de leur séjour dans l'alcool, ce liquide se colore lui-même en vert, mais l'action de la lumière fait bientôt disparaître cette teinture.

Des trois espèces indiquées dans notre Prodrome, comme se rapportant à ce genre, nous ne décrivons ici avec certitude, que les deux premières. Les Serpents de très-petite taille qui nous ont servi de types pour la troisième ne pouvant pas être rapportés positivement à la Couleuvre figurée par Russel.

1. LE TRAGOPS VERT. *Tragops prasinus.* Wagler.

Caractères. D'une belle couleur verte en dessus, se changeant en bleu brillant irisé dans l'alcool. Le dessous du corps présentant dans la partie moyenne des urostèges une large bande blanche ou jaune, bordée en dehors de vert de mer ; en outre, de chaque

côté, une ligne jaune plus étroite qui règne tout le long des flancs jusqu'à l'origine de la queue, dont toutes les urostèges sont d'une même teinte blanche ou jaune pâle.

Synonymie. 1735. ?? *Serpens.* Scheuchzer. Physica Sacra T. IV, tab. 630.

1735. ?? *Serpens ornatissima* etc. Séba. Tom. II, pag. 86, tab. 82, fig. 1.

1767. *Serpens.* Knorr. Delic. natur. select. Tom. II, pag. 135 tab. 61, fig. 1.

1801. *Coluber.* Russel. Ind. Serp. vol. 1, part. 2, pag. 29, pl. 24.

1810. Reinwardt. Tijdschrist voor natuur kundige : (cité par Boié, Isis Tom. XX, pag. 545, n° 5.)

1825. *Dryinus nasutus.* Bell. Zool. journ. vol. 2, pag. 327.

1827. *Dryiophis prasina.* (Reinwardt) Boié. Isis, Tom. XX, pag. 545, n° 5.

1830. *Tragops prasimus.* Wagler. Syst. Amph. pag. 184.

1837. *Dryiophis prasina.* Variet. Schlegel. Physion. Serp. T. II, page 251, pl. 10, fig. 12-13.

1837-1844. *Idem.* Schlegel. Abbildungen Reptil. p. 22, Ve Décade, pl. 8. 1, 2, 3, 4, 5, 6.

1843. *Tragops prasina.* Fitzinger. Syst. Rept. Fasc. I, p. 27. Fam. des Dendrophides.

DESCRIPTION.

Formes. Cette espèce a la plus grande ressemblance avec la suivante dont elle n'est peut être qu'une variété de sexe.

Nous n'avons pas observé dans les nombreux exemplaires que possède le Muséum, la disposition de la pupille indiquée par Boié ; au contraire chez tous nous avons remarqué que l'œil doré n'offre qu'une seule et longue fente linéaire qui s'étend horizontalement d'un bord à l'autre de la cornée transparente.

Patrie. Tous proviennent des Indes-Orientales, de Java, des Célèbes ; ils y ont été recueillis par MM. Quoy et Gaimard ; d'autres de la Cochinchine par M. Diard, et de Sumatra, par M. le capitaine Martin.

Quelques jeunes individus sont d'une teinte grise ; d'autres semblent porter une sorte de livrée de jeune âge, ce sont des traits et des chevrons bruns dont les angles saillants sont du côté de la tête et s'étendent dans

toute la longueur du dos. Peut-être appartiennent-ils à l'espèce que nous désignons sous le nom de roussâtre.

2. TRAGOPS RUBAN-JAUNE. *Tragops xanthozonius.* (Wagler).

Caractères. D'une teinte brune, verdâtre en dessus, avec une ligne latérale d'un jaune citron de chaque côté des flancs. Le ventre d'une teinte blanchâtre ; la bande jaune ou bleu-pâle très étroite, commençant à l'angle maxillaire et se prolongeant jusqu'à la pointe de la queue, dont tout le dessous est verdâtre.

Synonymie. 1801. Russel. Serp. ind. vol. 1. part. 2, pag. 28, pl. 24.

1827. *Dryophis xanthozonia* (Kuhl. Erpét. Java), pl. 36. Boié. Isis, Tom. XX, pag. 545, n° 4,

1830. *Tragops xanthozonius.* Wagler. Syst. Amphib. p. 184.

1835. *Coluber Mycterisans.* Journ. asiat. Societ. Bengal., vol. 4, pag. 217, *cùm figuris.*

1837. *Dryiophis prasina.* Var. not. 1. Schlegel. Tom. II, p. 251. pl. X. fig. 11 et 12.

1839. *Dryiophis prasina var.* Schlegel. Abbildung. amph. T. VIII. fig. 1 à 6.

DESCRIPTION.

Cette espèce a le plus grand rapport avec le Tragops vert : elle n'en diffère guère que par la couleur du dessus du corps qui est d'un brun verdâtre, au moins dans l'état actuel de conservation et d'intégrité parfaite où elle nous est parvenue et sans aucune raie sous le ventre.

Nous n'avons pas observé dans l'œil fort grand, la double pupille dont parlait M. Boié, la raie jaune étroite qui sépare le ventre et le borde dans toute sa longueur est excessivement étroite. Sa teinte, si elle était telle pendant la vie, est dans le sujet que nous examinons, d'une couleur blanche très pure et encadre les urostèges dans toute la longueur. La totalité du dessous du ventre est d'une teinte vert de mer, un peu plus foncée vers la région moyenne.

La queue n'est pas médiocre, comme l'indique la description donnée dans le journal l'Isis; au contraire, elle forme près du tiers de la longueur totale et elle se termine insensiblement par une pointe très aiguë,

L'individu qui a servi à notre description porte pour étiquette qu'il provient de la Cochinchine et qu'il y avait été recueilli par M. Diard. C'est probablement de cet individu que M. Schlegel à parlé dans sa description du Dryophis couleur de poireau.

3. TRAGOPS ROUSSATRE. *Tragops rufulus.* Nobis.

Caractères. D'un brun roussâtre sur toute la partie moyenne du tronc ; plus foncé sur les flancs et sur toute la longueur de la queue, qui est très grêle. Le dessous du corps blanc. On distingue des traits obliques, d'une teinte noirâtre, sur la partie brune de la région antérieure, mais dans les exemplaires très jeunes que nous avons sous les yeux ces traits règnent sur presque toute la longueur du dos.

Synonymie. *Coluber Cumberi.* Muken et Mooken. Russel ind. Serp. vol. 2, pag. 30, pl. 26.

DESCRIPTION.

Ce Serpent, dont nos collections nous ont offert trois jeunes individus ayant pour indication seulement qu'ils provenaient du Sénégal 1846, ont toute l'apparence de l'espèce figurée par Russel, ils n'ont guères que le sixième, de la proportion de l'animal représenté dans la figure que nous venons de citer.

Nous avons aussi eu occasion d'observer deux autres petits exemplaires qui sont peut-être le jeune âge de cette même espèce, ainsi que nous l'avons indiqué dans la description du Tragops vert.

Comme nous l'avons dit, dans les généralités du genre Tragops, nous rapportons avec hésitation cette espèce à la planche de Russel.

II.e FAMILLE. — LES STÉNOCÉPHALIENS (1)
Nobis.

Caractères. *Serpents à corps allongé dans toutes ses parties; tête courte, obtuse, confondue avec le tronc, qui est arrondi sur le dos, mais plat sous le ventre; queue courte finissant insensiblement en pointe conique; les narines percées entre deux lames.*

Ainsi que nous avons cherché à l'exprimer par le nom que nous avons choisi, les Serpents de ce groupe des Opisthoglyphes, c'est-à-dire qui ont pour derniers crochets sur les os sus-maxillaires, de véritables dents venimeuses cannelées, comprend toutes les espèces remarquables par l'étroitesse de leur tête; elle semble se confondre en arrière avec le tronc qui est lui-même très-grêle et tout-à-fait arrondi sur le dos et sur les flancs, quoique le ventre soit plat.

Cette conformation ne suffit pas cependant pour faire bien distinguer les Sténocéphaliens; il faut y joindre d'abord, et en première ligne, le caractère du groupe indiqué par la situation postérieure des dents plus longues et cannelées, et ensuite l'égalité de longueur des crochets simples antérieurs, qui sont à peu près semblables entre eux, c'est-a-dire qu'ils ont la même apparence chez tous les individus.

Au premier aperçu, beaucoup d'autres Serpents présentent la même conformation extérieure. Ainsi, il y a plusieurs Aglyphodontes ou vraies Couleuvres, comme les Calamariens par exemple, qui n'ont, il est vrai, aucun crochet cannelé et dont cependant le tronc est fort long, cylindrique et de même gros-

(1) De Στενος, étroit, tiré de large en long, et de κεφαλη la tête.

seur dans toute son étendue, avec le dessus de la tête garni de plaques et d'un écusson central. Tels sont encore la plupart des Anisodontiens du présent sous-ordre des Opisthoglyphes avec lesquels les Sténocéphaliens ont les plus grands rapports et nous citerons en particulier le genre des Lycognathes qu'on aurait pu réunir à ceux que nous allons faire connaître, si leurs dents ou crochets lisses n'étaient si différents par leur longueur respective et par leur inégale distribution sur l'une et sur l'autre mâchoire.

Ces deux familles, au reste, ont entre elles la plus grande analogie, quoiqu'elles diffèrent par la forme et par a distribution des crochets dentaires. Les Serpents que nous y avons rapportés sont, en effet, semblables pour la conformation. Ils appartiennent aux régions les plus chaudes de l'Amérique et le peu d'écartement dont leurs mâchoires sont susceptibles les oblige sans doute à ne se nourrir que de petits animaux.

Voici les indications principales des quatre genres que cette famille réunit.

1.° Les *Elapomorphes*. Ils rappellent, par ce nom donné au genre qui les réunit, la grande analogie qui pourrait faire confondre ces Serpents avec les *Elaps*. En effet, leur corps est cylindrique, grêle, à peu près de même diamètre, depuis la tête jusqu'au-delà de la région moyenne de la queue; leur ventre étroit, arrondi, est le plus souvent rayé sur les côtés par des lignes longitudinales ou colorées, qui sont en opposition pour les teintes rouge, blanche, jaune ou noire; leur tête est courte, petite, à bouche peu fendue.

Comme la plupart des auteurs qui nous ont précédés, n'avaient pas emprunté à la présence des dents cannelées postérieures, le moyen de classification, dont nous avons fait la base de notre distribution méthodique, on ne sera pas surpris de retrouver quelques unes des espèces de ce genre rapportées, par nos prédécesseurs en Erpétologie, tantôt aux Calamariens et tantôt aux Elaps.

2.° Les *Erythrolampres* sont à peu près dans le même cas et leur analogie est encore plus grande, à cause de la distribution des taches colorées, mais ici le tronc est toujours partagé transversalement par des bandes ou des anneaux. On les distingue encore parce que leur ventre est généralement comme aplati ou plane et non arrondi ; leur queue, quoique courte, se termine insensiblement en pointe. En outre, les trous des narines sont percés entre deux plaques.

3.° et 4.° Les deux genres suivants ont le dessus de la tête plus aplati, mais d'ailleurs, ils ont la même configuration générale et facile à distinguer parce que étant Opisthoglyphes, la partie postérieure de leur tête est de même grosseur que le tronc et semble se perdre, pour ainsi dire, dans la partie cylindrique du cou. Le dessus de cette tête, au lieu d'être convexe et déclive, est au contraire plane comme leur museau, qui est déprimé. Chez les *Homalocrânes* la région ventrale n'est pas arrondie régulièrement vers les flancs; elle s'en trouve comme séparée par une ligne saillante et toutes les espèces n'ont que de petites dimensions. Dans les *Sténorhines*, les côtés du ventre, ou les flancs, sont arrondis comme le reste du tronc, avec lequel ils se confondent. Les deux espèces connues de ce genre ont les dimensions ordinaires, les écailles lozangiques et les gastrostèges déprimées ou aplaties.

Les quatre genres que nous avons rapportés à cette famille diffèrent donc entre eux principalement par la forme générale du corps, qui est plus grêle, tout-à-fait cylindrique et d'une même grosseur chez les *Homalocrânes* et les *Elapomorphes* et, au contraire, d'une grosseur ordinaire et même plus volumineux dans la région moyenne chez les *Erythrolampres* et les *Sténorhines*. C'est ce que nous indiquons dans le tableau synoptique qui suit.

TABLEAU DES GENRES DE LA FAMILLE DES STÉNOCÉPHALIENS.

Corps	grêle, de même grosseur; tête	plate. . . .	3. HOMALOCRANE.
		convexe. . .	1. ELAPOMORPHE.
	plus gros au milieu	à taches en anneaux. .	2. ERYTHROLAMPRE.
		pas de taches annelées.	4. STÉNORHINE.

Observations faites sur les têtes osseuses des espèces de ce genre.

Ce sont principalement les têtes des deux espèces d'*Elapomorphes* dites de *Blume* et le *tricolore*, qui ont donné lieu à ces remarques.

Elles sont très-solides. Les sus-maxillaires sont courts et forts; ils ne supportent que trois ou quatre crochets, outre les deux ou trois qui sont cannelés et situés dans la fosse postérieure.

Les os transverses, ou ptérygo-maxillaires sont fort solidement fixés aux sus-maxillaires; d'ailleurs, les maxillo-ptérygoïdiens sont bien développés et garnis de crochets tout-à-fait semblables pour la solidité, et même par leur brièveté, à ceux qui garnissent les os de la mâchoire supérieure entre lesquels ces os moyens sont enclavés et peuvent véritablement tenir lieu de mâchoires internes supplémentaires.

Les branches de la mâchoire inférieure, quoique allongées, ne portent en avant que six ou sept crochets de forme semblable.

Le crâne très-allongé dans l'*E. tricolore* offre une crête

médiane saillante en dessus, dans toute sa moitié postérieure. Cette crête se bifurque pour se porter sur l'orbite dont la cavité complétement bordée par une crête, est cependant peu profonde. Dans l'*El.* de *Blume*, la tête, de moitié plus courte, est à peu près semblable, mais les crochets sont plus grêles.

I.er GENRE. ÉLAPOMORPHE. — *ELAPOMORPHUS.* Wiegmann (1)

(*Calamaria* (en partie). Schlegel.

Caractères essentiels. *Corps grêle, arrondi, de même grosseur à peu près depuis la tête jusqu'au milieu de la queue; tronc arrondi, rayé ou annelé; bouche petite et peu fendue, narines s'ouvrant dans une seule plaque.*

Caractères naturels. Plaques du bouclier céphalique variant de 7, 8 à 9, selon que l'écusson pré-frontal est simple ou double, ou qu'il y a absence des inter-nasales. Une seule nasale de chaque côté, pas de frénale. Une seule plaque au devant de l'œil; mais deux derrière. Six lames sus-labiales seulement, dont la deuxième et la troisième bordent le dessous de l'orbite.

Ecailles lisses, carrées, plutôt que losangiques. Gastrostèges ne recouvrant pas les flancs qui sont arrondis. Urostèges en rang double. Narines percées dans une seule plaque. Pupille circulaire.

Caractères anatomiques, d'après les têtes osseuses des deux espèces *E. tricolor* et *Blumii.*

---

(1) Ελαψ, nom d'un Serpent, peut-être d'Ελαω, *agilis sum* et de Μορφη, forme, représentation. Il est évident que M. Wiegmann a voulu indiquer par ce nom la resssemblance apparente de ces Serpents avec ceux du nom que Schneider avait choisi pour désigner des Protéroglyphes.

Le crâne, comme nous avons eu déjà occasion de le dire, est très-allongé et fort étroit. Il offre, sur toute la longueur des deux tiers postérieurs une ligne plus ou moins saillante, fourchue en avant, pour aboutir aux deux arcades orbitaires postérieurs. La base du crâne est plus ou moins linéaire. Les os carrés, sont excessivement courts, presque aussi larges que longs. Les orbites, situées en avant, sont fermées en bas par les os sus-maxillaires, qui ont tout au plus en longueur, le quart de celle de la tête osseuse; ils ne portent que trois ou quatre crochets simples, plus les deux qui sont cannelés et isolés en arrière. Au reste, ces os maxillaires supérieurs sont solidement unis aux ptérygoïdiens externes qui ne sont plus ici transverses ou très-obliques et ils n'ont probablement pas de mouvement en avant.

Les os ptérygo-maxillaires, beaucoup plus développés que dans la plupart des autres Serpents, ne sont garnis que de petits crochets à peu près de mêmes forme et longueur, au nombre 15 ou 16.

La mâchoire inférieure, quoique longue, n'est garnie en avant que de six ou de sept crochets tous semblables entre eux.

Toutes les espèces de ce genre ont été recueillies dans l'Amérique méridionale, nous ne connaissons rien sur leurs mœurs, que nous soupçonnons cependant devoir être les mêmes que celles des Elaps, car ils sont comme eux appelés à vivre dans les lieux obscurs; il est facile de distinguer ces espèces entre elles, comme on le verra par le tableau suivant.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES DU GENRE ÉLAPOMORPHE.

- Dessus du corps
  - non rayé; queue
    - noire
      - ronde, tronquée. . . . . 1. E. D'ORBIGNY.
      - conique, mince. . . . . 2. E. COLLIER-JAUNE.
    - blanche ou rougeâtre. . . . . 3. E. TRICOLORE.
  - à larges raies; gastrostèges
    - noires; raies du dos
      - deux. . 4. E. A DEUX LIGNES.
      - trois. . 5. E. RUBANNÉ.
    - blanches ou d'autre couleur. 6. E. DE BLUME.

1. ÉLAPOMORPHE DE D'ORBIGNY.

Elapomorphus Orbignyi. Nobis.

CARACTÈRES. Dos rouge, sans raies longitudinales; dessus de la tête noire, avec un collier blanc précédant une grande tache noire; queue noire en arrière, excepté à sa pointe, qui est blanche.

Sept plaques sus-céphaliques seulement, les inter-nasales étant unies aux pré-frontales sans suture apparente; une post-oculaire; pas de temporales entre la pariétale et les sus-labiales.

SYNONYMIE. 1829. Alcide d'Orbigny. Voyage Amér. Mérid. Zool. T. V, pl. 8, p. 12.

1837. Schlegel. Ess. Phys. Serp. T. I. p. 130. T. II, p. 30 *Calamaria d'Orbignyi*, n.° 3.

1848. Guichenot, Fauna Chilena (Hist. de Chile por Cl. Gay). T. II, p. 73 *Calamaria d'Orbignii.*

DESCRIPTION.

Formes. Cette espèce, ainsi qu'une autre de ce même genre, n'a pas la queue terminée en pointe et, comme elle diminue peu en arrière, elle conserve sa forme cylindrique.

La plaque rostrale en triangle est fort grande; ses deux angles inférieurs sont fortement tronqués. Les deux seules plaques situées entre la rostrale et la frontale et résultant de la soudure des fronto-nasales et des frontales antérieures, sont en trapèze isocèle.

Les sus-oculaires sont oblongues, quadrangulaires. Les pariétales sont hexagones inéquilatérales. La nasale, plus grande que d'ordinaire, a quatre bords, et s'unit à la pré-frontale, à la rostrale et à la première sus-labiale.

La pré-oculaire est très-petite et carrée. La post-oculaire a cinq pans.

Il y a six sus-labiales de chaque côté. La lèvre inférieure a le même nombre de plaques, plus une dite mentonnière. Les plaques sous-maxillaires sont d'abord en avant deux longues lames un peu en triangle qui, contre l'ordinaire, ne reçoivent pas dans leur intervalle la pointe des premières sous-labiales; les autres sont moins longues et elles s'écartent en arrière.

La rangée des gastrostèges ne commence qu'après les six ou sept plaques gulaires sur les bords desquelles on distingue quatre ou cinq rangs obliques d'écailles carrées.

Il y a sur le tronc, 15 rangées d'écailles en long et 8 au milieu de la queue.

Les gastrostèges sont au nombre de 260 ; les urostèges de 37 ou 38.

Dents. Maxillaires $\frac{5+2}{11 \text{ ou } 12}$

Coloration. Un beau rouge de brique règne sur le dos et les flancs de ce petit Serpent, dont le ventre, la gorge et le tour du cou sont d'un blanc sale.

La lèvre supérieure porte aussi, en arrière de l'œil, une petite tache blanche qui couvrirait entièrement le museau, s'il n'était terminé par une petite tache noire comme le dessus et les côtés de la tête, qui paraît ainsi coiffé d'une grande calotte que le blanc du cou sépare d'une énorme plaque noire, presque carrée, située sur le commencement de la région du dos.

La queue, comme nous l'avons déjà noté, est noire dans son quart postérieur à l'exception de sa pointe qui est blanche.

Dimensions. La longueur de la tête est triple de l'espace compris entre

les narines, lequel est un peu moindre que celui du milieu de tempes.

Le diamètre des yeux est du quart de l'espace inter-orbitaire. Le tronc est à peu près soixante-quinze fois plus long que large et la queue n'est guère que du neuvième de la longueur totale.

L'unique exemplaire que le Muséum de Paris possède a pour mesure 0,^{m}433.

La *Tête* ayant 0,009, le *Tronc* de 0,375 et la *Queue* de 0,049.

Patrie. Il a été rapporté du Chili par M. Alcide d'Orbigny. C'est d'après ce même individu que cette espèce est parvenue à la connaissance de M. Schlegel.

2. ÉLAPOMORPHE COLLIER-JAUNE.

Elapomorphus flavo-torquatus. Nobis.

Caractères. Pas de raies longues sur le dos ni sur les flancs qui sont rouges; sous la gorge, une tache jaune, bordée de noir, formant une sorte de collier du côté de la nuque; queue pointue, noire dans son dernier tiers.

Sept plaques sus-céphaliques seulement, les inter-nasales souvent confondues avec les pré-frontales sans trace de suture; une seule post-oculaire; une temporale située entre la pariétale et les cinquième et sixième sus-labiales.

DESCRIPTION.

Formes. La queue, dans cette espèce, au lieu d'être à peu près cylindrique, comme chez la précédente, diminue très-distinctement de grosseur, cependant sa pointe reste fortement obtuse.

Ecaillure. Il n'y a ici que sept plaques sus-céphaliques comme chez l'espèce précédente, les inter-nasales se trouvant encore confondues avec les pré-frontales.

Les différences qu'on observe entre ces deux espèces pour les plaques sus-céphaliques sont les suivantes :

1.° Les nasales, qui s'étendent jusqu'aux pré-oculaires, empêchent les pré-frontales de descendre sur la région frénale et de s'appuyer sur la seconde paire des plaques sus-labiales.

2.° Ces nasales sont régulièrement triangulaires.

3.° Les pré-frontales ont chacune cinq pans et non six.

4.° Les pré-oculaires sont pentagones et non pas carrées.

5.° Il y a ici deux plaques temporales, dont l'une placée au devant de l'autre se trouve resserrée entre la pariétale et les deux dernières sus-labiales.

6.° Enfin, ces mêmes plaques sus-labiales diffèrent beaucoup par leur forme, comparativement à l'Elapomorphe de D'Orbigny, car la première est en trapèze rectangle, les trois suivantes à peu près carrées, la cinquième et la sixième à cinq pans, la dernière, un peu moins dilatée, s'enclave entre deux squammes temporales, dont la première est sub-rhomboïdale, moins développée que la seconde qui s'appuie par sa base sur la dernière sus-labiale.

Il y a 15 rangées longitudinales d'écailles au tronc; 7 à la queue; 250 gastrostèges, une anale divisée et 27 urostèges.

Coloration. Le dessus du tronc et les flancs sont rouges; le ventre paraît blanc; la queue présente les mêmes teintes, au moins dans ses deux premiers tiers, car le dernier est tout noir, excepté à son extrême pointe dont le dessous est jaune.

La gorge est aussi colorée en jaune, ce qui forme sur la nuque un demi-collier bordé de noir en arrière. Ce noir couvre la majeure partie du dessus et des côtés de la tête; on y voit un certain nombre de taches jaunes, distribuées comme il suit : une à chaque angle de la bouche, une au-dessous de chaque œil, une sur chaque plaque pré-frontale et quelques autres autour du museau.

Dimensions Le seul individu de cette espèce que nous ayons encore vu a $0^m,50$ de long : la *Tête* $0^m,012$, le *Tronc* $0^m,448$ et la *Queue*, $0^m,040$.

Patrie. Ce Serpent faisait partie d'une collection d'objets d'histoire naturelle envoyée de l'intérieur de l'Amérique méridionale par M. le Comte de Castelnau, et par M. Emile Deville.

3. ÉLAPOMORPHE TRICOLORE. *Elapomorphus tricolor.* Nobis.

Caractères. Le dessus et les côtés du tronc rouges; le dessus de la tête noir; nn collier blanc précédant une énorme tache quadrangulaire noire; queue pointue sans taches noires; mais rouge en dessus, blanche en dessous.

Huit plaques sus-céphaliques seulement, les pré-frontales se trouvant ici réunies l'une à l'autre; deux post-oculaires (anormalement une seule); deux ou trois temporales entre la pariétale et les quatrième, cinquième et sixième sus-labiales.

DESCRIPTION.

Formes. L'Élapomorphe tricolore a la queue conique, de même que celui à collier jaune, mais il diffère notablement de ce dernier, ainsi que de l'*Elapomorphus D'orbignyi*, par la composition de son bouclier céphalique.

Ecaillure. Ici, les inter-nasales sont bien distinctes, mais les pré-frontales ne forment qu'une seule et même pièce, sans la moindre trace de suture. Un des autres caractères spécifiques de l'*Elapomorphe tricolore* consiste dans une rangée de squammes temporales entre la pariétale et les trois dernières sus-labiales.

La rostrale, la frontale et les pariétales sont ici les mêmes que dans les deux espèces ci-dessus indiquées.

Les inter-nasales, de moitié plus petites que la rostrale, sont des trapèzes, dont l'angle le plus aigu est externe et postérieur. L'unique pré-frontale est à huit pans et fort dilatée en travers. Les sus-oculaires, à peine plus longues que larges, sont coupées carément en arrière; elles ont en avant un angle obtus qui s'enfonce entre la pré-oculaire et la pré-frontale.

La nasale assez grande est un triangle isocèle; par son angle le plus grand, elle tient à la pré-oculaire; celle-ci, moins développée que la nasale, est oblongue à quatre pans inégaux, dont les deux plus courts touchent à l'œil et à la sus-oculaire. Les post-oculaires sont réunies accidentellement; chacune d'elles est un pentagone ; ensemble elles sont à peine aussi étendues que la pré-oculaire.

Il y a trois squammes temporales : la première, fort longue et assez étroite, tient en avant aux post-oculaires et s'appuie inférieurement sur les deux avant-dernières sus-labiales. La seconde, de moitié moins grande, s'applique sur la dernière sus-labiale. Enfin, la troisième est carrée, appuyée sur une écaille placée à la suite de la rangée des plaques sus-labiales.

Les plaques de la mâchoire inférieure n'offrent rien de particulier étant semblables à celles qui garnissent la même région chez les deux espèces précédentes.

Les écailles du tronc sont distribuées sur 15 rangées longitudinales; on en compte 6 rangs à la queue.

Il y a 212 à 216 gastrostèges; une anale divisée et 22 urostèges.

Dents. Maxillaires, $\frac{5+2}{10 \text{ à } 11}$; palatines, 5; ptérygoïdiennes, 9.

Coloration. L'*Elapomorphe tricolore* a le dessus du tronc et de la

queue d'un rouge de brique et toutes les régions inférieures du corps entièrement blanches, ainsi que le bout de la queue. On voit un large collier blanc autour du cou, et à l'origine du dos, il y a une énorme tache quadrangulaire noire comme le dessus de la tête. Les lèvres et les régions sous-maxillaires portent des taches brunes sur un fond blanc jaunâtre.

Dimensions. Les yeux ont en travers le quart de l'entre-deux des orbites.

La queue égale à peu près la dix-septième portion de la longueur totale qui est de 0m,958, chez le plus grand des individus que nous avons pu étudier. La *Tête* est longue de 0m,023, le *Tronc* de 0m,861, la *Queue*, de 0m,054.

Patrie. Ces Serpents ont été recueillis à Santa-Cruz par M. Alcide D'Orbigny.

4. ÉLAPOMORPHE A DEUX LIGNES.

Elapomorphus bilineatus. Nobis.

Caractères. Le dessus du corps avec deux lignes longitudinales noires ; les gastrostèges noires au milieu.

Huit plaques sus-céphaliques seulement; la pré-frontale n'étant pas divisée en deux pièces. Deux post-oculaires. Deux ou trois squammes temporales entre la plaque pariétale et les quatrième, cinquième et sixième sus-labiales. Bout de la queue non pointu.

DESCRIPTION.

Ecaillure. Indépendamment de sa coloration, qui est tout-à-fait distincte, cette espèce diffère des cinq autres du même genre parce que sa plaque rostrale est tellement développée qu'elle garnit toute la largeur du devant, un peu des côtés et une bonne partie du dessus du museau, où elle couvre une surface triangulaire. Il y a le même nombre de plaques sus-céphaliques que chez l'Elapomorphe tricolore; mais les inter-nasales y sont plus petites et elles sont triangulaires au lieu d'être trapézoïdes. On remarque également que la plaque pré-oculaire de l'*Elapomorphus bilineatus* est plus courte que celle du *tricolor*, quoiqu'elle soit également pentagone et soudée à la nasale. On peut remarquer aussi que la queue est pointue et non très-obtuse, comme dans l'espèce précédente.

Les écailles forment également 15 rangées longitudinales au tronc; il y en a 6 à la queue.

Gastrostèges : 218 ; une anale, 22 urostèges.

Dents : maxillaires 5+2.

Coloration. Cette espèce manque du collier jaune ou blanc qu'on retrouve chez les cinq autres espèces du même genre. La tête serait entièrement noire si le devant n'était d'un brun fauve. Cette dernière teinte règne sur le dessus de la queue et du dos, qui sont l'un et l'autre parcourus latéralement, et dans toute leur longueur, par une raie d'un beau noir d'ébène. Le ventre et les flancs sont d'un blanc jaunâtre, ainsi que le dessous du prolongement de la queue et toutes les gastrostèges et urostèges, qui ont chacune une tache noire rectangulaire élargie.

Dimensions. La queue est à peine égale au dix-septième de la longueur totale, chez l'unique exemplaire dont nous ne possédons que la peau très-bien conservée dans l'alcool et provenant de la province de Corrientes d'où l'a rapporté M. Alcide D'Orbigny.

La longueur totale est de $0^m,348$, dont la *Tête* occupe $0^m,009$, Le *Tronc* $0^m,319$ et la *Queue* $0^m,020$.

Patrie. C'est, comme nous l'avons dit, M. D'Orbigny qui a recueilli ce Serpent dans la province de los Corrientes.

5. ÉLAPOMORPHE RUBANNÉ. *Elapomorphus lemniscatus.* Nobis.

Caractères. Le dessus de la tête noir, le tronc partagé en six bandes longitudinales, trois blanches et trois noires. Tout le dessous du corps d'une couleur noire.

Huit plaques sus-céphaliques seulement, la pré-frontale n'étant pas divisée en deux pièces. Deux post-oculaires. Deux squammes temporales entre la plaque pariétale et les quatrième, cinquième et sixième sus-labiales; bout de la queue pointu.

DESCRIPTION.

Ecaillure. Ce Serpent a le dessus de la tête revêtu de plaques semblables à celles qui se voient chez l'*Elapomorphe tricolore,* dont il diffère surtout par le système de coloration. En outre, il a une vingtaine de scutelles de moins au ventre, et quelques-unes de plus sous la queue.

Il y a 15 rangées longitudinales d'écailles sur le tronc et 6 à la queue, comme dans les autres espèces précédemment décrites.

Les gastrostèges sont au nombre de 192; il n'y a qu'une seule anale, et l'on compte 27 urostèges.

Coloration. La tête et toutes les régions inférieures du corps sont d'un noir foncé et la même teinte se retrouve autour de la base de la queue, et forme sur son prolongement, ainsi que sur le dos, trois rubans séparés entre eux par des raies jaunâtres. Une ligne et une bande blanche s'étendent le long des flancs et de la queue. Le cou porte un demi collier blanc, largement bordé de noir en arrière.

Dimensions, Le seul individu par qui cette espèce nous soit connue a pour longueur 0,^{m}245, dont la *Tête* occupe 0,^{m}008, le *Tronc* 0^{m}214 et la *Queue* 0,^{m}023.

Patrie. Ce Serpent nous a été donné par M. Darwin, mais nous ne savons où il a été recueilli. Comme cependant ce voyageur a parcouru une partie de l'Amérique du Sud, c'est peut-être dans cette contrée que l'*Elapomorphe rubanné* a été recueilli.

6. ÉLAPOMORPHE DE BLUME. *Elapomorphus Blumii.* (Wiegmann.)

Caractères. Cinq raies noires le long du tronc; gastrostèges blanches ou d'une autre teinte que le brun foncé des régions supérieures. Queue conique et pointue.

Les neuf plaques sus-céphaliques ordinaires; deux post-oculaires; deux temporales entre la plaque pariétale et les trois derniéres sus-labiales.

Synonymie. 1837. Schlegel. Phys. Serp. T. I, p. 133. T. II, p. 45. *Calamaria Blumii.* Wiegmann, *Elapomorphus Blumii.*

1843. Fitzinger. Syst. Rept. Fasc 1 p. 25. *Elapomorphus Blumii.* Fam. des Lamprophides.

DESCRIPTION.

Ecaillure. Parmi les espèces de ce genre, celle-ci est la seule dont les plaques sus-céphaliques soient au nombre de neuf, parce qu'il y a ici deux inter-nasales qui ne se voient pas dans les espèces nommées *E. de D'Orbigny*, et celle dite *E. collier jaune*; en même temps qu'on y observe deux pré-frontales, qui n'en forment qu'une dans les *E. tricolore, à deux lignes* et *rubanné.*

Ainsi que dans les autres espèces du même genre, celle-ci offre une sorte de soudure entre la plaque nasale et la pré-oculaire; cependant elle est moins large. Les deux plaques temporales sont moins étroites que chez les espèces précédentes. La queue est distinctement conique.

Il y a, comme chez les autres espèces, 15 rangées d'écailles le long du tronc et 6 à la queue, et on peut en compter en travers 170 à 190, plus 26 à 40.

Les gastrostèges sont au nombre de 169 à 185. L'anale est simple et il y a 25 à 40 urostèges.

Dents. Maxillaires $\frac{5+2}{10 \text{ ou } 11}$ Palatines 5. Ptérygoïdiennes 9.

Coloration. Le dessus et les côtés sont d'un gris blanchâtre tirant sur le fauve, avec des raies longitudinales d'un brun presque noir. Le dessous du corps est d'un blanc assez pur, qui prend cependant une teinte jaunâtre en se répandant sur les lèvres, et il forme une sorte de demi-collier en travers sur la nuque.

Les plaques sous-labiales portent chacune une tache noirâtre et les gulaires, un petit point analogue. On remarque sur le dessus et les côtés de la tête une sorte de marbrure de jaune et de brun; cette dernière teinte est même plus notable sur le museau, et le jaune entre les narines et l'œil, surtout près des angles de la bouche.

Parmi les raies brunes du dos et du dessus de la queue, au nombre de cinq, la médiane et les deux externes sont moins étroites. Il paraîtrait que la médiane s'efface un peu avec l'âge, car elle est à peine distincte chez les gros individus.

Dimensions. La tête est près de quatre fois plus longue qu'elle n'est large au niveau des narines, et sa longueur est le double de la largeur qu'elle présente au milieu des tempes. Les yeux égalent le quart de l'espace qui les sépare entre eux. La queue est à peu près le septième de la longueur totale, dont elle n'est quelquefois que le treizième, et le tronc est quarante fois environ plus long qu'il n'est large.

Le plus grand exemplaire de la collection a 0,^{m}840 ainsi répartis.

Tête, 0,^{m}020; *Tronc*, 0,^{m}745; *Queue*, 0,^{m}075.

Patrie. C'est du Brésil et de la Guyanne que nous avons reçu ces Serpents recueillis par MM Auguste de St-Hilaire, Gaudichaud, de Castelnau, Emile Deville et de Fréminville.

II.e GENRE. ÉRYTHROLAMPRE. — *ERYTHROLAMPRUS* (1). Boié.

Caractères essentiels. *Tête courte, obtuse, confondue avec le tronc, qui est arrondi sur le dos et plat sous le ventre; queue courte, finissant insensiblement en pointe conique; les narines percées entre deux plaques.*

Caractères naturels. Tête à peine distincte du cou, à museau court, un peu obtus; les quatre plaques frontales petites et de même grandeur; les autres écussons sus-craniens ordinaires; deux plaques nasales; une frénale courte; une pré-oculaire haute et étroite, surtout à sa base; deux derrière l'orbite; une temporale antérieure; sept sus-labiales, dont la troisième et la quatrième bordent l'œil.

Ecailles lisses, losangiques, un peu plus grandes dans les deux séries du bas des flancs. Tronc allongé, cylindrique, à ventre un peu plus plat et comme anguleux; gastrostèges faiblement peu redressées; urostèges en rang double.

Narines ouvertes entre deux plaques nasales à orifices latéraux; pupille arrondie.

Caractères anatomiques. Le crâne de la première espèce n'offre aucune particularité notable, mais il est évident que c'est un Opisthoglyphe. Cependant il faut noter la grande largeur des frontaux placés entre les orbites, car ils forment près du quart de la longueur totale du crâne. Les crochets qui garnissent la mâchoire inférieure sont à peu près égaux entre eux pour la longueur. Cette mâchoire inférieure présente une cour-

(1) De Ερυθρος, rouge, *ruber*, et de Λαμπρος, brillant, *nitens*. Boié. Isis. Tom. XIX (1826), pag. 481.

bure notable dans le milieu de son étendue, immédiatement au point vers lequel les dents manquent.

Il est facile de reconnaître à la première vue les espèces de ce genre; parce que leur tronc, généralement plus gros que celui des Elapomorphes qui est presque constamment rayé sur sa longueur, est ici au contraire toujours partagé par des anneaux transverses en grand nombre et d'une teinte noire ou brune foncée sur un fond d'une couleur plus claire, ordinairement rouge ou d'un jaune rougeâtre, qui disparaît au reste et devient blanchâtre ou d'un gris sale dans les exemplaires dont la peau a été exposée à l'air et à la lumière, même quand ils ont été déposés avec une teinte très-vive dans les liqueurs conservatrices de nos Musées.

La simple inspection des anneaux et le mode de leur rapprochement, ou de leur jonction sous le ventre, fournit un moyen commode pour faire distinguer les espèces que nous avons réunies dans ce genre, comme on le verra dans le tableau synoptique suivant.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES DU GENRE ÉRYTHROLAMPRE.

- A anneaux
  - réguliers ; par paires
    - larges ; à intervalles
      - tachetés
        - doubles en dessous. 3. E. TRÈS-BRUN.
        - simples ou réunis. . 2. E. DE BEAUPERTHUIS.
      - sans taches, même au museau 1. E. D'ESCULAPE.
    - étroites et à intervalles égaux. . . . . 4. E. DE MILBERT.
  - ntrecoupés ou joints irrégulièrement en dessous. . 5. E. EMBROUILLÉ.

1. ÉRYTHROLAMPRE D'ESCULAPE.

Erythrolampus Æsculapii. Wagler.

(*Coluber Æsculapii.* Linnæus).

Caractères Corps blanchâtre ou roussâtre, uniformément très rouge et comme écarlate, pendant la vie, dans l'intervalle des anneaux, ou bandes d'un beau noir.

Plaques du museau, ainsi que celles des 5.e et 6.e paires de la lèvre supérieure, non bordées de noir.

Synonymie. 1734. *Serpens...* Séba. Tom. I, tab. 11, fig. 2, jeune.

1735. ?? *Serpentis Æsculapii species.* Séba. Tom. 2, pag. 19, tab. 18, fig. 4.

— *Anguis lubricus etc.* Séba. Tom. II. pag. 45, tab. 43, fig. 4.

— ?? *Serpens elegantissima maculosa.* Séba. Tom. II, p. 79, tab. 76, fig. 2.

1735. *Serpens...* Scheuchzer. Phys. sacra. Tom. IV, tab. 654, fig. 4 (*Variété* C. Nobis) et tab. 737, fig. 1.

1748. *Coluber scut. abd.* CXC, *squam. caudal.* XLII. Sund Surinamens. Gryll. Amœnit. Acad. Tome I, p. 497, n° 15.

1754. *Coluber Æsculapii.* Linnæus. Mus. Adolph. Frid. p. 29, tab. 11, n° 2 (fig. orig.) et *C. agilis*, jeune individu ibid. pl 21, fig. 2.

1754. *Coluber scut. abdom.* 189, scut. caudal. 4, et squam. caudal. par. 44, Gronov. Ampib. anim. in mus. ichthyol, p. 59, n° 18.

1755. ?? *Coluber Æsculapius.* Klein. Tent. Herpet. p. 28, n° 23, (d'après la fig. 4, tab. 18, Tom. II, Séba).

1758. *Coluber Æsculapii.* Linné. Syst. nat. édit. 10, Tom. I, p. 220, n° 233, et

1766. Edit. 12, Tom. I, p. 380, n° 223.

1768. *Natrix Æsculapii.* Laurenti. Synops. Rept. p. 76, n° 151 (d'après Linnæus).

1771. *La Bande noire.* Daubenton. Dict. anim. Encyclop. p. 592 : exclus. synon. fig. 4, tab. 18, Tom. II, Séba ?

1783. *Coluber Æsculapii.* Mus. Linck. Tom. p. 73.

1783. *Coluber albus, annulis nigris.* Boddaert. Nova. acta. acad. Cœsar. nat. curios. Tom. VII, p. 19, n° 6 : exclus. synon. fig. 5, tab. 654, Scheuchzer.

1788. *Coluber Æsculapii.* Gmelin. Syst. nat. Linn. Tom. I, pars. 3, p. 1099, n° 223 : exclus. synon. fig. 4, tab. 18, Tom. II, Séba ? — Fig. 5, tab. 654, Scheuchzer.

1789. La *Couleuvre à bandes noires.* Lacépède. Hist. natur. Quad. ovip. Serp. Tom. II, pag. 188 : exclus. synon. fig. 4, tab. 18, Tom. II, Séba ? — *Coluber Æsculapii de molina.* (Spec. ??)

1789. *La bande noire.* Bonnaterre. Ophiol. Encyclop. méth. p. 40, pl. 15, fig. 23, (Cop. du Mus. Adolp. Frid. de Linnæus)

1790. *Æskulaps natter.* Merrem. naturgesch. amph. Erstes Heft, page 21, tab. 5 : exclus. synon. fig. 4, tab. 18, Tom. II, Séba ?

1801 *Die schwarzbandite natter.* Bechstein de Lacepede's naturgesch. Amp. Tom. III, p. 354.

— *Die Æsculaps natter* (Merrem). Ejusd. loc. cit. p. 356, tab. 17, fig. 2, (cop, Beitr. Merr).

1802. *La Couleuvre bande noire.* Latreille. Hist. Rept. Tom. IV, pag. 100 (exclus. synon. fig. 4, tab. 18, Tom. II, Séba ?)

1803. *Coluber atrocinctus.* Daudin. Hist. Rept. Tom. VI, p. 389 (exclus. synon. fig. 4, tab. 18, Tom. II, Séba ?)

1817. *Coluber Æsculapii.* Cuvier. Règne animal, 1re édit. T. II pag. 71, note 1.

1826. *Pseudoelaps atrocinctus.* Fitzinger. Neue classif. Rept. verzeichn. p. 56, n° 6.

1826. Erythrolamprus. Boié. Isis, Tom. XX. 1827. pag. 538.

1829. *Coluber Æsculapii.* Cuvier. Règne animal, 2e édit. T. II, pag. 84, note I.

1830. *Erythrolamprus* (*Coluber Æsculapii*, Linn.) Wagler syst. Amphib. pag. 187 *Korallen-natter.*

1832. *Coluber Æsculapii.* Duvernoy. Ann. scienc. nat. Tom. XXVI, pag. 151.

1833. *Coluber Æsculapii.* Duvernoy. Ann. scienc. nat. Tom. XXX, pag. 15, pl. 4, fig. A.

1837. *Coronella venusta.* Schlegel. Essai physion. Serp. T. I, pag. 135, et *Coluber agilis*, à Surinam.

Idem. *Coronella venustissima, Varietas Surinamensis,* Tom. II, pag. 53, pl. 2, fig. 3 : exclus. synon. fig. 4, tab. 18 et fig. 2, tab. 76, Tom. II, Séba ? — *Elaps schranckii,* Wagler. (*Erythrolamprus Æculapii.*)

1840. *Coronella venustissima.* Filippi de Filippo. Catalog. ragion. Serp. Mus. Pav. (Bibliot. Ital. Tom. XCIX, pag. 177).

DESCRIPTION.

Ecaillure. La plaque rostrale ne se rabat pas sur le museau : elle est légèrement bombée et verticale à sept pans, dont deux petits soudés aux premières sus-labiales ; deux moins courts, enclavés entre les nasales internes ; deux plus grands, unis aux nasales antérieures et lederni er impair plus étendu, qui est échancré pour livrer passage à la langue.

Les inter-nasales sont plus larges que longues à cinq bords inégaux : par le plus petit elles se joignent aux nasales postérieures et par le plus long aux pré-frontales. Ces dernières plaques ont six côtés inégaux. Par le plus long elles touchent aux inter-nasales ; par les plus courts à la frénale et à la seconde nasale. La frontale est plus longue que large ; son bord antérieur est presque droit, il est plus court et en angle aigu en arrière.

Les sus-oculaires, allongées, sont moins étroites en arrière que devant.

Les pariétales ont cinq angles inégaux ; elles sont un peu plus longues que la plaque frontale et reçoivent entre elles, en arrière, une des écailles de la nuque ; celui de leurs bords qui tient à la sus-oculaire se rabat le long de la post-oculaire supérieure.

La première plaque nasale est en trapèze rectangle dont le sommet aigu est en devant et en haut. La seconde est moins large que la première. La plaque frénale est toujours fort petite ; tantôt carrée, tantôt en trapèze, d'autres fois rhomboïdale.

La pré-oculaire, moins étroite en avant que dans le bas, s'appuie sur la troisième sus-labiale qui remonte sous un angle aigu entre la pré-frontale et la sus-oculaire, sans arriver cependant jusqu'à la frontale. Les plaques post-oculaires ont quatre ou cinq pans.

Il n'y a que trois temporales : une très allongée et deux plus courtes. La première touche aux post-oculaires en avant des deux autres qui sont superposées aux deux dernières sus-labiales. Ces plaques sus-labiales, au nombre de sept de chaque côté, prennent graduellement plus de développement, surtout en hauteur, depuis la première jusqu'à la sixième inclusivement. La septième et dernière est moins grande que celle qui la précède. Il y a huit paires de sous-labiales.

Des deux paires de plaques qui occupent le dessous de la mâchoire inférieure, les postérieures sont plus courtes que les précédentes et sont triangulaires, ou en trapèze isocèle. Il y a cinq squammes entre ces dernières plaques et la première gastrostège ; de sorte que la région de la gorge est garnie de quatre rangs obliques d'écailles allongées, irrégulièrement hexagones.

On compte 15 rangées d'écailles longitudinales au tronc, et 4 à la queue.

Gastrostèges 179 à 195 ; une anale double ou divisée et 39 à 46 urostèges.

Dents. Maxillaires $\frac{10 \text{ ou } 12 + 2}{20}$; palatines, 9 et 20 Ptérygoïdiennes.

Coloration. On ne confondra jamais cet *Erythrolampre d'Esculape* avec les autres du même genre ; d'abord par les régions de la tête. Celles qui sont devant ou derrière le bandeau noir qui coupe en travers, et par le milieu, le dessus du crâne, ont une teinte uniforme, comme presque tous les intervalles des autres bandes noires, qui ceignent le tronc et que cette teinte, probablement rouge pendant la vie du Serpent, est à peu près blanche ou d'un blanc roussâtre chez les individus conservés dans l'alcool. Ces bandes noires n'étant pas chez tous les sujets en même nombre et offrant des différences dans leur largeur et relativement aux espaces qu'elles laissent entre elles, on a été porté à distinguer chez l'*Er. d'Esculape* quatre variétés principales que nous allons essayer d'indiquer séparément.

— *Variété* A. Il y a, sur le milieu de la tête, un bandeau noir, plus ou moins large, dont les bouts se rabattent sur les yeux pour atteindre le bord de la lèvre supérieure. Le cou porte une énorme tache de la même couleur, qui est tantôt plus, tantôt moins étendue en long qu'en travers ; mais qui couvre en général la pointe des plaques pariétales et ne descend jamais de chaque côté, plus bas que les angles de la bouche.

Le tronc et la queue sont entourés de vingt-trois à quarante-sept anneaux d'un noir pur et brillant, tous très-distincts l'un de l'autre, quelle que soit la distance qui les sépare, laquelle, bien entendue, est d'autant moindre qu'ils sont plus nombreux. Elle est cependant toujours un peu

plus grande de deux en deux anneaux, à partir du premier jusqu'au dernier. Ces anneaux géminés ont près de moitié moins de largeur dans leur portion en rapport avec le dessous du corps, que dans le reste de leur circonférence.

— *Variété* B. Celle-ci diffère de la précédente, en ce qu'elle manque de tache sus-collaire, de sorte qu'il existe un long espace tout blanc ou roussâtre entre le bandeau fronto-oculaire et la première zône noire du corps.

— *Variété* C. Chez cette troisième variété, où le cou, de même que dans la première, est couvert par une tache noire, les petits intervalles des anneaux du tronc et de la queue sont extrêmement étroits et la plupart des grands espaces inter-annulaires, au lieu d'être blancs ou légèrement roussâtres, sont d'un brun presque noir ; mais sur le dessus et les côtés du corps seulement, car, en desous, ils conservent la teinte claire qu'ils ont dans les variétés précédentes.

— *Variété* D. Ici, tous les anneaux noirs, dans leurs portions supérieure et latérales, sont également rapprochés les uns des autres et, tellement, que leurs intervalles ne se trouvent plus être que de simples raies transversales blanchâtres, dont plusieurs sont un peu tachetées de brun. Néanmoins, le museau, les plaques pariétales et les tempes offrent, comme toujours, une teinte blanche uniforme.

Dimensions. La tête est des deux cinquièmes plus longue que large dans son milieu au niveau des tempes et cet intervalle est double de celui du museau à la hauteur des narines.

Le tronc est de 33 à 52 fois plus long que large, dans sa partie moyenne. La queue atteint au moins la neuvième et au plus la septième partie de la longueur du reste du corps.

Notre exemplaire le plus grand, mesuré du bout du museau à l'extrémité de la queue, est de $0^m,816$. Sa tête est longue de $0^m,022$, son tronc de $0^m,692$, la queue $0^m,102$.

Patrie. La Guyane est la seule partie de l'Amérique méridionale où l'on ait jusqu'ici recueilli cette espèce. Toutes les collections en renferment des individus qui proviennent de Cayenne et de Surinam. L'un de ces derniers nous est parvenu comme tel par M. Dufresne. C'est notre variété C.

Les autres nous ont été procurés par MM. Mélinon, Poiteau et Leprieur. C'est le *Cobras Coraès* des Portugais Brésiliens ou le *Serpent Corail;* mais sous ce nom on désigne plusieurs Serpents de différents genres.

Nous avons restitué à cette espèce le nom sous lequel Linnæus l'avait décrite et figurée dans le Musée du Prince Adolphe. Lacépède avait employé ce nom pour indiquer une espèce européenne le *Coluber flavescens* qui n'est pas la même et que nous avons précédemment décrite (t. VII,

p. 278) dans la famille des Isodontiens, parmi le sous-ordre des Aglyphodontes, sous le nom de Elaphe d'Esculape, n.° 12.

2. ÉRYTHROLAMPRE DE BAUPERTHUIS.

Erythrolamprus Bauperthuisii. Nobis.

Caractères. Plaques du museau, ainsi que les cinquième et sixième sus-labiales, non bordées de noir; intervalles des anneaux du corps tachetés de noir sur un fond roussâtre.

DESCRIPTION.

Coloration. Cette espèce diffère de la précédente d'abord en ce que les intervalles que laissent entre elles les bandes noires qui l'entourent circulairement ont une teinte plutôt roussâtre, marquée de petites taches noires distribuées une à une sur le bord postérieur de chaque écaille. Secondement, elle s'en distingue en ce que chacune de ces mêmes bandes, qui sont rapprochées deux à deux comme dans l'E. d'Esculape, devient double dans la partie supérieure, de sorte que le tronc se trouve divisé ou coupé transversalement par quatre raies en dessus qui n'en forment que deux du côté du ventre et sous la queue.

La tête porte une large bande noire étendue d'un œil à l'autre et l'on voit, sur le cou, une grande tache de même teinte, descendant jusqu'aux angles de la bouche.

Ecaillure. Il y a aussi 15 rangées longitudinales d'écailles au tronc et quatre à la queue seulement.

Gastrostèges : 176 à 178; anale double; 44 urostèges.

Dents Maxillaires $\frac{10 \text{ ou } 11+2}{20}$; palatines 9; ptérygoïdiennes 20.

Dimensions. Le tronc est de 42 à 45 fois aussi long qu'il est large dans sa région moyenne. La queue est du septième de la longueur totale du tronc qui est de $0^m,449$ chez l'un des individus, la *tête* ayant $0^m,013$, le *tronc* $0^m,369$ et la *queue* $0^m,067$.

Ces Serpents nous ont été adressés en 1841 par M. Bauperthuis avec cette indication bien vague qu'ils provenaient de la Côte ferme.

3. ÉRYTHROLAMPRE TRÈS-BEAU. *Erythrolamprus venustissimus.* Boié.

(*Coluber venustissimus.* Prince de Neuwied.)

(Atlas, planche 74.)

Caractères. La lèvre supérieure bordée de noir, ainsi que le museau ; le tronc d'une teinte blanchâtre ou jaunâtre ; les intervalles des anneaux tachetés de noir.

Synonymie. 1735. ? *Serpens americana.* Séba. tom. II, p. 14, tab. 12, fig. 4.

1735. *Serpens.* Scheuchzer. Physica. Sacra, tome IV, tab. 648, fig. 2.

—— *Serpens.* Ejusd. loc. cit. tab. 737. fig. 1.

1768. *Anguis scutata.* Laurenti. synops. Rept. pag. 70, n° 132 (d'après la fig. 1, tab. 737, Scheuchzer).

1789. Le *Mangeur de chèvres.* Bonnaterre. Ophiol. Encyclop. méth. pl. 6, fig. 7 (cop. de Scheuchzer, fig. 1, tab. 737). La description à laquelle Bonnaterre a joint cette figure se rapporte à un Ophidien bien différent, à un Aglyphodonte de la famille des Aprotérodontes et de la tribu des Boæides, que nous avons décrit sous le nom d'*Epicrate cenchris* (tom. VI pag. 555 et tom. VII pag. 31.

1820. *Coluber venustissimus.* Maximil. zu Wied, de Neuwied. Reis. nach. Brasil. t. II, p. 75.

1821. *Coluber venustissimus,* Ejusd. Nov. act. acad. Cæsar. tom. X, p. 110.

1822. *Coluber venustissimus.* Ejusd. Voy. Brés. Traduct. fran. par Eyriès, t. II, p. 322.

1822. *Coluber venustissimus.* Ejusd. Abbild. naturgesch. Bras. p. et pl. sans n°s. (Var. A, nobis.)

1823. *Coluber binatus.* Lichteinstein verzeichn. doublett. Mus. Berl. p. 105, n° 86.

1824. *Elaps venustissimus.* Wagler. nov. spec. serp. Brasil. p. 6, tab. 2, fig. 2.

1825. *Coluber venustissimus.* Maxim. zu Wied de Neuwied. Beitr. naturgesch. Bras. t. I, p. 386.

1826. *Erythrolamprus venustissimus.* Boié, Isis, tome XIX, pag. 981.

1826. *Duberria venustissima.* Fitzinger neue classif. Rept. verzeichn. p. 56, n° 21.

1830. *Erythrolamprus venustissimus.* Wagler. Syst. amph. pag. 187.

1837. *Coronella venustissima.* Schlegel. Essai physion. Serp. Tom. I, p. 135, et tom. II, p. 53. — *Coronelle corail* et *Coronella venustissima. Variet. Brasil.* Tom. II, p. 53, pl. 2, fig. 1-2 : exclus. synon. fig. 4, tab. 12, tom. II, Séba (*Oxyrhopus*, spec. ?). — *Coluber agilis*, Linn. (Espèce indéterminable).

1840. *Coronella venustissima.* Filippo de Filippi. Catalog. ragion. Serp. Mus. Pav. (Bibliot. Italian. tom. 99.)

1843. *Erythrophis venustissimus.* Fitzinger. Syst. Rept. Fasc. I, pag. 25.

DESCRIPTION.

Coloration. Il n'y a pas d'autres différences entre cette espèce et celle dite d'Esculape, que nous avons inscrite la première dans ce genre, que celle qui résulte de la distribution des bandes et de leurs couleurs.

Elles consistent principalement : 1.° en ce que le noir de l'*E. très-beau* est d'un ton bleuâtre, tandis que celui de l'autre tire sur le marron; 2.° en ce que les anneaux que forment respectivement ces deux nuances de noir autour du corps sont, de deux en deux, proportionnellement beaucoup plus espacés chez le premier que chez le second ; 3.° en ce que les intervalles de ces mêmes anneaux, sur le dessus et les côtés du tronc, ainsi que de la queue, sont tachetés de noir sur un fond jaunâtre ou jaune-vert dans la présente espèce, et non pas uniformément blancs ou roussâtres, comme dans celle dite d'*Esculape* ; 4.° enfin, en ce que, chez celui-ci, la surface des plaques pariétales et de celles du museau et des tempes est toute blanche ou roussâtre, au lieu d'être, comme chez l'*Erythrolampre très-beau*, plus ou moins couverte de noir.

Il va sans dire que cette comparaison est faite entre une quarantaine d'individus de l'une des espèces et d'un trentaine de l'autre, observés, non à l'état vivant, mais tels qu'on les possède dans les collections, ou privés des teintes rouge, verte, orangé, jaune, dont ils étaient ornés pendant la vie.

Nous distinguons trois variétés dans l'*Erythrolamprus venustissimus.*

— *Variété* A. Une très-large bande noire dont les extrémités tendent à se réunir sous la gorge, mais qui ne s'y joignent cependant pas, entoure, en manière de collier, le cou et l'arrière de la tête, qui a une teinte jaune-vert. Cette teinte s'observe sur une partie de la surface des plaques pariétales, des trois principales squammes temporales, des deux premières ainsi que des trois dernières sus-labiales, sur les bords de la rostrale et sur le quart ou le tiers antérieur ou même parfois sur la première moitié des inter-nanasales, de la frénale et de la pré-oculaire.

Le corps, à partir d'une certaine distance de la tête, jusqu'à l'extrémité de la queue, est entouré de douze à dix-huit paires de forts grands anneaux tout noirs, séparés l'un de l'autre par un intervalle rarement double, ordinairement triple ou quadruple, quelquefois quintuple de celui qui existe entre deux anneaux appartenant à la même paire. Dans ces intervalles, petits et grands, toutes les écailles ont leur angle postérieur coloré en noir et le reste de leur surface en jaunâtre pâle ou jaune-vert.

Les scutelles abdominales et les sous-caudales sont uniformément d'un jaune-paille, excepté, ça et là, quelques unes qui offrent aussi du noir, soit sur la totalité, soit sur un ou plusieurs points de leur bord libre.

— *Variété* B. Ce qui différencie cette variété de la précédente, c'est l'existence d'un second collier noir, immédiatement en arrière du premier, lequel est toujours plus étroit que celui-ci.

— *Variété* C. Cette troisième variété manque de second collier. Elle a la moitié moins d'anneaux noirs que les précédentes, car ils se confondent ensemble deux à deux, excepté parfois dans leur portion correspondante à la face ventrale, où, chez certains individus, ils sont encore distincts l'un de l'autre.

Ce serpent, quand il est vivant, est d'un rouge vermillon entre les grands intervalles que les zônes noires laissent entre elles; celles-ci sont bordées de blanc jaunâtre et même verdâtre, teintes qu'on retrouve également sur les plaques sus-céphaliques qui ne sont pas colorées en noir. Dans les nombreux exemplaires de la collection de notre Musée qui tous sont, depuis longtemps, conservés dans l'alcool, la couleur rouge a disparu; elle est d'un blanc plus ou moins grisâtre, avec de petites taches noires, qui sont irrégulièrement distribuées sur quelques-unes de ces écailles.

Ecaillure. Ecailles : 15 rangées longitudinales au tronc, 4 à la queue. Gastrostèges : 172 à 204; 1 anale double; 38 à 53 urostèges.

Dents. Maxillaires, $\frac{11 \text{ ou } 12+2}{20 \text{ ou } 21}$. Palatines, 9. Ptérygoïdiennes, 20.

Dimensions. Le tronc est aussi haut et de 32 à 51 fois aussi long qu'il est large à sa partie moyenne.

La queue est de la sixième à la huitième partie de la longueur totale du corps, que nous trouvons être de $0^m,74$ chez le plus grand de nos exemplaires.

Tête, long. $0^m,023$. *Tronc*, long. $0^m,60$. *Queue*, long. $0^m,117$.

Patrie. Cette espèce, que nous n'avions jamais reçue que du Brésil, nous a été récemment apportée de la Nouvelle-Grenade par M. Goudot et par M. Riéfer.

4. ÉRYTHROLAMPRE DE MILBERT,

Erytrolamprus Milberti. Nobis.

Caractères. Plaques du museau, ainsi que celles de la cinquième et de la sixième paire de la lèvre supérieure, non bordées de noir; intervalle des anneaux du corps uniformément d'un gris brunâtre.

DESCRIPTION.

Coloration. Cette quatrième espèce ressemble à la première et à la seconde par le mode de coloration de la tête; mais elle en diffère aussi bien que de la troisième, par celui du reste du corps. Chez elle, en effet, les anneaux noirs qui ceignent le tronc et la queue ont beaucoup moins de largeur que chez les autres Erythrolampres, les intervalles égaux que présentent entre elles les vingt-cinq à trente paires qu'ils constituent, sont d'un jaune-paille sale à la face inférieure de l'animal, d'un gris brunâtre uniforme à ses parties supérieures et latérales.

D'une autre part, sur le dessus et les côtés du tronc, ainsi que de la queue, les deux anneaux de chaque paire sont placés entre deux bandes transversales blanches, et séparés l'un de l'autre par une troisième bande semblable.

Ecaillure. Ecailles : 15 rangées longitudinales au tronc, 4 à la queue. Gastrostèges 187 ; anale double.

Dents. Maxillaires, $\frac{11+12+2}{20}$; palatines, 9; ptérygoïdiennes, 20.

Dimensions. Le seul individu que nous possédions a le tronc cinquante fois plus long qu'il n'est large à sa partie moyenne. Sa queue n'est point entière.

Tête, long. $0,^m11$. *Tronc*, long. $0,^m453$. *Queue*, comme elle est mutilée, nous n'avons pas pu compter les urostèges.

Patrie. Cet Ophidien nous a été envoyé de New-Yorck par M. Milbert,

auquel nous nous faisons un plaisir de dédier l'espèce, en reconnaissance des enrichissements que nos collections doivent à ce voyageur.

5. ÉRYTHROLAMPRE EMBROUILLÉ.

Erythrolamprus intricatus. Nobis.

Caratères. Les anneaux noirs très rapprochés sur le dos, laissant entre eux des espaces alternativement plus larges et plus étroits, de couleur fauve et tachetés de noir. Les bandes noires s'élargissant sous le ventre et comme tronquées, chacune carrément pour se joindre irrégulièrement deux à deux, ou trois à trois, ce qui semble les embrouiller.

Coloration. Nous ignorons d'où provient l'unique exemplaire que possède le Muséum de Paris, mais la disposition toute particulière et l'entrebrisure des anneaux du côté des gastrostèges, qui semblent ainsi avoir été coupées sur la ligne médiane du ventre, nous portent à croire que ce Serpent, qui appartient très-certainement au genre Erythrolampre, doit y former une espèce distincte, car elle ne peut être rapportée à celles que nous avons précédemment décrites, auxquelles elle ressemble beaucoup, ni à aucune des variétés nombreuses que nous venons de faire connaître, dans plusieurs de ces espèces.

III.e GENRE. HOMALOCRANE.

— *HOMALOCRANION* (1). Nobis.

Clœlia et *Scolecophis*. Fitzinger (2).

Caractères essentiels. *Tête très-plate en dessus; les narines percées entre deux plaques; côtés du ventre anguleux.*

Caractères naturels. Les neuf plaques sus-céphaliques ordinaires; deux nasales; une frénale distincte de la pré-

---

(1) Ομαλος plat, plane. Κρανιον crâne.

(2) Fitzinger. System. Rept. Fasc. I. pag. 25. Σκωλήξ ver, lombric. Οφις Serpent.

frontale ou confondue avec elle; une pré-oculaire; une ou deux post-oculaires; une seule squamme temporale antérieure; la troisième et la quatrième labiales supérieures bordant l'œil en dessous. Ecailles lisses, en losange, courtes, un un peu plus grandes sur le bas des flancs que sur le dos. Gastrostèges se redressant un peu en haut; les urostèges divisées. Côtés du ventre plus ou moins anguleux; narines s'ouvrant entre deux plaques nasales; pupille arrondie.

Ce genre est remarquable, ainsi que nous avons eu l'intention de l'indiquer par le nom que nous lui avons assigné, d'un côté, par l'aplatissement de la tête, et de l'autre, par la forme générale du corps qui est tout d'une venue, la tête n'étant presque pas distincte du tronc, ni le ventre différent de la queue. Il pourrait être confondu avec plusieurs espèces de notre groupe des Anisodontiens, mais il en diffère surtout par la conformation et la disposition relative des crochets qui garnissent la mâchoire supérieure, car ils sont tous à peu près de même longueur et respectivement à la même distance les uns des autres.

Les quatre espèces que nous avons inscrites dans le genre *Homolocrâne* ont évidemment beaucoup d'analogie avec les *Erythrolampres*, soit par la distribution des taches qui sont souvent cerclées ou œillées, soit par les teintes vivement colorées qui ne se conservent pas très-bien dans la liqueur où ont longtemps séjourné les individus que nous avons pu observer.

Voici le procédé d'analyse qui nous a servi pour la détermination et la diagnose des espèces.

TABLEAU DES ESPÈCES DU GENRE HOMOLOCRANE

Dessus du corps	gris ou brun	uniformément . .	1. H. TÊTE-PLATE.
		rayé de noir en long.	2. H. TÊTE-NOIRE.
	noir; à ventre	blanc; dos annelé.	3. H. DEMI-ANNELÉ.
		noir; annelé de blanc	4. H. ANNELÉ.

1. HOMALOCRANE A TÊTE PLATE.

Homalocranion planiceps. Nobis.

Caractères. Dessus du corps d'une teinte unicolore, grise ou brune, sans taches ni raies.

Plaque frénale confondue avec la pré-frontale et ne, séparant pas ordinairement la pré-oculaire et la seconde nasale; celle-ci à peu près aussi grande que la première; une seule post-oculaire; septième et dernière sus-labiale plus grande que la sixième.

Synonymie. 1835. *Coluber planiceps.* Blainville. Nouv. Ann. Mus. d'Hist. Nat. T. IV. pag 294. pl. 27, fig. 3. (La tête vue sur trois faces.)

DESCRIPTION.

Formes. Cet Homalocrâne mérite à juste titre le nom de *planiceps,* car parmi les espèces de ce genre, c'est celle qui a la tête le plus aplatie et proportionnellement le plus allongée, avec une certaine étroitesse en avant, tandis que le contraire nous est offert par les espèces suivantes. Néanmoins, le bout du museau n'est pas pointu, mais il est comme tronqué et légèrement convexe tout à fait en devant. Les orifices des narines sont situés à quelque distance en arrière de l'extrémité du museau et non en avant, contrairement à ce qu'on observe chez les autres Homalocrânes.

Les côtés du ventre sont si peu anguleux qu'ils paraissent arrondis à la première vue.

Ecaillure La plaque rostrale a sept pans; un inférieur, assez fortement échancré; deux latéraux extrêmement petits, soudés aux sus-labiales de la première paire; deux autres, latéraux ,aussi plus étendus et attachés aux nasales antérieures; deux supérieurs, seulement un peu moins grands que les précédents, formant un angle ouvert, rabattu tout entier sur le bout du museau, entre les inter-nasales. Ces dernières plaques sont trapézoïdes. Les pré-frontales avec lesquelles les frénales se confondent sans laisser la moindre trace de suture, ont chacune six bords.

La plaque frontale, légèrement oblongue, serait en triangle isocèle, si elle n'avait son bord antérieur brisé en angle obtus et deux autres en angles beaucoup plus ouverts, qui se terminent en arrière d'une manière aiguë.

Les sus-oculaires, assez longues, sont moins larges devant que derrière, où elles sont coupées carrément; le bout antérieur, formant un angle subaigu, est soudé extérieurement à la pré-oculaire et cet angle est beaucoup plus court que l'interne qui tient à la pré-frontale.

Les deux nasales ne sont distinctes l'une de l'autre qu'au desous du trou de la narine, où une suture apparente indique leurs limites; tandis qu'au dessus, ces nasales sont réunies. Leur étendue est à peu près la même et leur forme est celle d'un trapézoïde; mais la première a moins de largeur en arrière que devant et c'est le contraire pour la seconde.

L'écaille pré-oculaire est courte, à cinq angles; et la post-oculaire, qui est unique est à peu près carrée.

Il y a six squammes temporales; deux plus ou moins allongées, rhomboïdales ou sub-rectangulaires, et quatre losangiques.

La première plaque sus-labiale se termine en bas par deux angles droits et en haut par trois angles obtus, dont l'un, le médian, s'enclave entre les deux nasales.

La seconde serait un trapèze à angles droits, si le supérieur et postérieur n'était tronqué à son sommet, ce qui forme un petit bord par lequel cette plaque s'articule avec la pré-oculaire.

La troisième ressemble à la première, mais elle est plus grande, ainsi que la cinquième; les quatrième et sixième sont trapézoïdes.

La septième et dernière est la plus développée; elle a cinq bords inégaux, dont les deux plus grands sont en arrière.

La plaque mentonnière présente à peu près trois bords égaux.

La première des sept paires sous-labiales est en trapèze rectangle, plus longue que large; les deux, réunies, enclavent la mentonnière, mais elles ne pénètrent pas entre les plaques sous-maxillaires antérieures.

Les seconde et troisième paires sous-labiales sont à peu près carrées. Celles de la quatrième sont plus développées en proportion des autres; elles offrent en avant des bords taillés en angle droit, et se terminent en arrière en un angle aigu, situé entre deux autres fort obtus. Lestrois dernières paires des sous-labiales sont oblongues et trapézoïdes.

Les plaques sous-maxillaires antérieures ne sont pas tout à fait des parallélogrammes oblongs, car elles se rétrécissent légérement en arrière et leur angle antérieur est un peu tronqué, de sorte qu'elles ont l'apparence de trapèzes rectangles.

On voit, entre ces dernières plaques et la première gastrostège, deux rangées longitudinales, composées, chacune de quatre écailles rhomboïdales. A droite et à gauche, il y a d'autres écailles pareilles, qui forment deux séries obliques.

Il y a ici, comme chez la plupart de ces Serpents, 15 rangées d'écailles sur la longueur du tronc et 4 à la queue. On a compté 158 gastrostèges 1 anale double et 56 urostèges.

Dents. Maxillaires 14+2.

Coloration. Le tronc et la queue sont, en dessous, d'un blanc sale, tandis que le dessus et les côtés sont d'un gris roussâtre.

Une teinte plus foncée colore le dessus de la tête, à l'exception des tempes et de la pointe des plaques pariétales qui sont noires, ainsi que les écailles des cinq premiers rangs transversaux du cou, tandis que celles du sixième sont d'un blanc pur. La rostrale et toutes les pièces des grandes écailles sous-maxillaires offrent une couleur brunâtre.

Dimensions. La tête a près du double en longueur de l'espace compris entre les tempes, et celui-ci est deux fois aussi large que la partie antérieure du museau, mesuré en avant des narines. Le tronc est près de trente-huit fois plus long qu'il n'est large dans la région moyenne. La queue est du quart de la longueur totale qui est de $0^{m}187$, dans le seul seul sujet qui ait été mis à notre disposition. Sa tête est de $0^{m}008$, le tronc de $0^{m}173$, et la queue de $0^{m}006$.

Patrie. Ce petit Serpent a été recueilli en Californie par M. Botta, membre correspondant de l'Institut.

2. HOMALOCRANE MÉLANOCÉPHALE.

Homalocranion melanocephalum. Nobis.

Caractères. Corps rayé sur sa longueur par des lignes noiret; le sommet de la tête est noir.

Plaque frénale confonduc avec la pré-frontale et ne descendans

pas ordinairement entre la pré-oculaire et la seconde nasale ; celle-ci beaucoup plus petite que la première ; deux post-oculaires ; septième et dernière sus-labiale plus grande que la sixième.

Synonymie. 1754. *Coluber melanocephalus.* Linnæus. Mus. Adolph. Frid., pag. 24. tab. 15, n.° 2 (fig. origin.)

1758. *Coluber melanocephalus.* Linnæus. Syst. nat. Edit. 10. Tom. I, p. 218, n.° 202.

1766. *Coluber melanocephalus.* Linnæus. Syst. nat. Edit. 12. Tom. I. p. 378, n.° 202.

1771. *La Tête noire.* Daubenton. Dict. anim. Encyclop. méth. p. 685.

1783. *Coluber melanocephalus* Mus. Linck. Tom. I, pag. 72.

1788. *Coluber melanocepalus.* Gmelin. Syst. nat. Linn. Tom. I, pars 3, p. 1095. n.° 202.

1789. *La Tête noire.* Lacépède. Hist. Quad. ovip. Serp. Tom. II, p. 293.

1789. *La Tête noire.* Bonnaterre. Ophiol. Encyclop. méth., p. 34, pl. 12; fig. 15 (cop. Linn. Mus. Adolph. Frider.)

1802. *Coluber melanocephalus.* Shaw. Gener. Zoolog. Vol. III, part. 2, p. 490.

1803. *Coluber melanocephalus.* Daudin. H. Rept. t. VI, p. 367.

1820. *Natrix melanocephalus.* Merrem. Tent. Syst amphib., p. 110.

1824. *Elaps melanocephalus.* Wagler. Nov. Oper. Serp. Brasil. in Spix oper., p. 8, tab. 26, fig. 1.

1826. *Duberria melanocephala.* Fitzinger. Neue Classif. Rept. Verzeichn, p. 55.

1827. *Lycodon melanocephalum.* Boié. Isis. Tom. XX, p. 526, n.° 70.

1830. *Clœlia melanocephala.* Wagler Syst. amph. p. 187.

1837. *Calamaria melanocephala.* Schlegel. Ess. Phys. Serp. Tom. I, p. 131 ; tom. II, p. 38, pl. 1, fig. 30.

1840. *Calamaria melanocephala.* Filippi de Filippo. Catal. ragion. Serp. Mus. Pav. (Bibliot. Ital. Tom. XCIX.)

1843. *Clœlia melanocephala.* Fitzinger. Syst. Rept. Fasc. I, p. 25. Série des Téléophides, famille des Lamprophides.

DESCRIPTION.

Formes. Un museau court, large et épais, des narines situées tout-à-fait à son extrémité et un ventre plus manifestement anguleux, sont les marques distinctives que présente tout d'abord cette espèce lorsqu'on la compare avec la précédente.

Ecaillure. Si l'on recherche ensuite les différences qui peuvent exister entre elles deux, relativement à leur écaillure, on ne tarde pas à découvrir les suivantes :

1.° Chez l'espèce du présent article, la plaque rostrale est toute entière dans une position verticale, au lieu d'avoir une certaine portion de son sommet rabattue en arrière.

2.° Ses pariétales sont à proportion moins allongées.

3.° Ses nasales sont bien distinctement séparées l'une de l'autre par une suture qui coupe perpendiculairement le trou de la narine, et la seconde est beaucoup moins développée que la première.

4.° Ici, le bord antérieur de la première sus-labiale est notablement plus court que le postérieur ; tandis qu'il est à peu près aussi haut chez l'espèce précédemment décrite.

5.° C'est justement le contraire qui a lieu, à l'égard de la deuxième sus-labiale.

6.° Enfin, l'*Homalocrâne mélanocéphale* offre deux plaques post-oculaires ; tandis que l'*H. à tête plate* n'en possède qu'une seule.

Ecailles : 15 rangées longitudinales au tronc, 5 ou 6 à la queue.

Gastrostèges : 140 à 160 ; 1 anale double ; 57 à 77 urostèges.

Dents. Maxillaires, $\frac{14 \text{ à } 15+2}{22}$. Palatines, 13. Ptérygoïdiennes, 15.

Coloration. Un blanc jaunâtre, distribué comme nous allons le dire, accompagne le noir plus ou moins foncé qui couvre la majeure partie du dessus et des côtés de la tête et qui s'étend ordinairement jusqu'au cinquième ou au sixième, et rarement jusques au dixième ou au onzième rang transversal des pièces de l'écaillure du cou. Le plus souvent, les seules régions occupées par le blanc-jaunâtre, sont le devant des plaques inter-nasales, deux très-petites plaques circulaires à l'extrémité des pariétales, et six plus grandes, de forme irrégulière. Elles sont situées trois à droite et trois à gauche, sur la lèvre supérieure ; la première est entre la narine et l'œil, la seconde derrière l'œil et la dernière à l'angle de la bouche. On trouve, en outre, cette nuance blanchâtre sur toute la largeur du museau ; puis elle forme deux demi-colliers, l'un en travers de la nuque, l'autre un peu plus en arrière. En général, les plaques sous-labiales sont noirâtres à leur bord postérieur et la mentonnière l'est latéralement.

Chez la plupart des individus, en assez grand nombre, que nous avons eu l'occasion d'observer, le tronc et la queue sont parcourus en ligne droite dans toute leur longueur, sur un fond gris ou brun roussâtre, par trois raies noires, partant, deux du bas des côtés du cou, l'autre du milieu de l'origine du dos. Quelques-uns ne présentaient que la raie médiane et quelques autres que les latérales. Il y en avait même qui n'en offraient aucune.

Le ventre et le dessous du prolongement caudal sont, ou d'un blanc sale ou d'une teinte jaunâtre, avec ou sans taches noires, sur chacun des bords latéraux de leurs scutelles.

Dimensions. La longueur entière de la tête est de deux cinquièmes plus grande que sa largeur mesurée vers le milieu des tempes, largeur qui n'est que d'un tiers plus étendue que celle du museau eu arrière des narines.

Les yeux ont en diamètre le tiers de l'étendue transversale de la région inter-orbitaire,

Le tronc est à peu près aussi haut, et de 34 à 47 fois aussi long qu'il est large à sa partie moyenne.

La queue est comprise trois fois et demie ou quatre fois et demie dans la longueur totale, qui est de 0,^{m}346, chez notre plus grand exemplaire.

Tête, long. 0,^{m}010 ; *Tronc*, long. 0,^{m}245 ; *Queue*, long. 0,^{m}091.

Patrie. L'*Homalocrâne mélanocéphale* habite le Brésil et la Guyane. Il ne se trouve certainement ni dans l'Amérique du nord ni aux Antilles, ainsi que l'a avancé M. Schlegel ; les individus de notre collection, mentionnés par ce savant Ophiologiste, comme originaires de la Guadeloupe, et des environs de Philadelphie, nous ont bien été adressés, en effet, de ces deux pays, mais par des personnes qui les avaient reçus de l'Amérique Méridionale, tel est le cas de Lesueur, par exemple.

Voici les principales indications inscrites sur les exemplaires du Muséum : de Philadelphie, par M. Lesueur. Par M. Arnault, de la Guyane et par M. Leschenault, du Brésil.

3. HOMALOCRANE DEMI-ANNELÉ.

Homalocranion semi-cinctum. Nobis.

Caractères. Dessus du corps noir, à ventre blanc ; dos annelé régulièrement de demi anneaux blancs et noirs.

Plaque frénale confondue avec la pré-frontale et située entre la

pré-oculaire et la seconde nasale, qui est beaucoup plus petite que la première; deux post-oculaires; septième et dernière sus-labiale plus grande que la sixième.

DESCRIPTION.

Formes. La tête et le corps ont la même conformation que dans l'espèce qui précède.

Ecaillure. Le bouclier céphalique n'est pas non plus différent, à cela près cependant, que la portion de la plaque pré-frontale qui tient lieu de frénale, sépare complétement l'une de l'autre la pré-oculaire et la seconde nasale; tandis que cela ne paraît avoir lieu qu'accidentellement dans les deux espèces précédentes.

Ecailles : 15 rangées longitudinales au tronc, 6 à la queue.

Gastrostèges : 175 à 185 ; 1 anale et urostèges 66.

Dents. Maxillaires. $\frac{15 \text{ à } 16 + 2 \text{ ?}}{\text{?}}$

Coloration. Toutes les régions inférieures du corps sont d'un blanc plus ou moins pur, ainsi que le bout du museau. Cette même teinte blanche forme en dessus et en travers du tronc et de la queue, vingt-cinq à trente demi anneaux séparés par des espaces à peu près égaux, d'un noir foncé qui couvre également la tête ; mais le museau et sa face inférieure, sont blancs comme nous l'avons déjà dit. Parfois, les extrémités du demi-anneau blanc situé sur la nuque se dilatent de manière à couvrir la lèvre supérieure jusqu'aux yeux, et le noir qui vient immédiatement après descend un peu sous le cou.

Dimensions. La tête est à peu près deux fois plus longue qu'elle n'est large vers le milieu des tempes, et cette région ne dépasse guère que d'un tiers la largeur du museau en arrière des narines. Le diamètre de l'œil est égal au quart de l'espace inter-orbitaire.

Le tronc est aussi haut et de 42 à 47 fois aussi long qu'il est large à sa partie moyenne.

La queue constitue un peu plus du quart de la longueur totale, qui est de $0^m,404$, chez le moins petit des deux sujets que nous avons actuellement devant nous. *Tête* long. $0^m,012$; *tronc* long. $0^m,298$; *queue* long. $0^m,094$.

Patrie. Deux de ces Serpents, trouvés en Colombie, appartiennent, l'un notre Musée ; l'autre à celui de Leyde. Nous en avons reconnu un autre, rapporté de la Martinique par M. Plée et qui portait pour étiquette *Elapsoïdes Pleii.*

4. HOMALOCRANE CEINT-DE-NOIR.

Homalocranion atro-cinctum. Nobis.

(*Calamaria atro-cincta* Schlegel.)

Caractères. Corps noir-annelé de blanc par cercles complets; tête noire, mais sur le museau une bande blanche.

Plaque frénale distincte de la pré-frontale et occupant sa place habituelle entre la pré-oculaire et la seconde nasale ; celle-ci au moins aussi grande que la première ; septième et dernière sus-labiale plus petite que la sixième.

Synonymie. 1837. *Calamaria atro-cincta.* Schlegel. Ess. phys. Serp. Tom. I, p. 134, Tom. II, p. 47.

1843. *Scolecophis atro-cinctus.* Fitzinger. Syst. Rept. Fasc. 1 p. 25. Sous-genre des Elapoïdes sous le nom de Clœlia.

1848. *Calamaria atro-cincta,* Guichenot *Fauna chilena,* p. 74.

DESCRIPTION.

Formes. Les côtés du ventre de cette espèce sont excessivement anguleux, au lieu de ne l'être que très faiblement, comme ceux de ses trois congénères. Ses narines ne s'ouvrent ni aussi près du bout du museau que celles de l'*Homalocrâne demi-annelé* et de *l'H. mélanocéphale,* ni aussi en arrière que celle de l'*H. à tête plate.*

Ecaillure. D'autres différences nous sont offertes par le bouclier céphalique : ainsi, et d'abord, la plaque frénale n'est plus confondue avec la pré-frontale ; elle est petite, quadrangulaire ou pentagonale; ensuite, la seconde nasale, qui a sept pans, loin d'être beaucoup moins développée que la première, de même que chez les deux espèces précédentes, l'est à peu près autant en largeur et un peu plus en hauteur ; puis, parmi les six squammes temporales, les trois qui bordent la plaque pariétale, ont une égale dimension ; tandis que dans les autres Homalocrânes la dernière de ces trois squammes est extrêmement petite à proportion des deux premières. Enfin, la septième plaque sus-labiale présente un développement moindre que celui de la sixième, ce qui est le contraire chez les espèces décrites précédemment. On observe, en outre, que la plaque rostrale n'a pas son sommet rabattu en arrière et que la première sus-labiale ressemble à celle de l'*Homalocrâne à tête plate.*

Ecailles : 15 rangées longitudinales au tronc, 4 à la queue.

Gastrostèges 197 à 198, anale 1, urostèges 52 à 54.

Dents. Maxillaires $\frac{15\text{-}2}{?}$. Palatines, 12. Ptérygoïdiennes, 15 à 16.

Coloration. Le tronc et la queue sont, dans toute leur longueur, alternativement et largement cerclés de blanc et de noir pur, très brillants. Les zônes blanches ne le sont pas complétement, attendu que toutes ou la plupart des écailles auxquelles elles correspondent portent chacune à leur pointe une petite tache de la couleur des zônes intermédiaires. La première de celles qui sont ainsi mouchetées de noir sur un fond blanc, entoure le cou et l'arrière de la tête. Nous en comptons quarante-quatre chez l'un de nos deux sujets et trente-sept seulement chez l'autre. La tête serait entièrement noire en dessus et latéralement, sans la présence d'une bande blanche en travers du museau et d'une très grande tache triangulaire, blanche aussi, derrière chaque œil. Le menton est noir.

Dimensions. La tête est de deux cinquièmes plus longue qu'elle n'est large vers le milieu des tempes : cette largeur n'est pas tout-à-fait double de celle du museau au niveau des narines.

Les yeux ont, en diamètre, le quart du travers de la région inter-orbitaire.

Le tronc est 51 ou 52 fois aussi long qu'il est large dans son milieu. La queue est à peu près du septième de la longueur du tronc.

L'un de nos individus mesure $0^m,441$ du bout du museau à l'extrémité caudale, soit : *Tête*, long. 0^m, 012 ; *tronc*, long. 0^m, 362 ; *queue*, long. 0^m, 067.

Patrie. Deux de ces petits Ophidiens nous ont été apportés du Chili par M. Gay.

IV.e GENRE. STÉNORHINE. — *STENORHINA* (1). Nobis.

Caractères essentiels. *Corps arrondi, à écailles losangiques, mais à gastrostèges déprimées sur la ligne médiane; les narines percées en avant dans une seule plaque.*

Caractères naturels. Les neuf plaques sus-céphaliques

---

(1) De Στενος, rétréci, *arctus ;* et de Ρὶν-Ρινος *nasus*, nez.

ordinaires ; mais celles qui constituent les inter-nasales sont confondues avec les deux paires de plaques nasales. Point de frénale ; une au devant de l'œil et deux en arrière ; une seule plaque temporale en avant; la troisième et la quatrième sus-labiales bordant le bas de l'orbite. Les écailles du tronc lisses, en losanges sur le dos, presque carrées et plus grandes sur les flancs, en se courbant dans cette région ; gastrostèges ne se redressant pas pour former un angle longitudinal ; urostèges sur deux rangées. Narines ouvertes dans le centre de la plaque nasale antérieure, à moins que l'on ne considère cette plaque comme confondue avec la pré-frontale ; dans ce cas même, elle n'occuperait pas sa place ordinaire, la nasale postérieure et la pré-oculaire étant contiguës.

Les deux espèces rapportées à ce genre ont réellement beaucoup plus de rapports avec les *Érythrolampres*, pour la forme et la structure générale, qu'avec les deux autres genres de la même famille, les *Élapsomorphes* et les *Homalocrânes*, qui sont grêles et à peu près de même grosseur depuis la tête jusqu'au milieu et quelquefois jusqu'au bout de la queue ; mais elles diffèrent surtout des *Érythrolampres* parcequ'elles n'ont pas d'anneaux ou de taches cerclées sur le dos, distribuées sur toute la longueur du corps.

Quoique les deux espèces aient le dessus de la tête plat, comme les *Homalocrânes*, leurs dimensions étant tout autres, il est facile de distinguer entre elles les deux espèces de *Sténorhines*, car dans la première, il y a des taches sur le dos et une ligne noire qui occupe le milieu de la série longitudinales des gastrostèges, taches et lignes qui n'existent pas chez la seconde espèce. Toutes les deux sont à peu près de même origine, elles proviennent du Mexique.

STÉNORHINE VENTRALE. *Stenorhina ventralis.* Nobis.

Caractères. Des taches noires en travers du dos ; ventre d'un jaune-verdâtre, tacheté de noirâtre et coupé longitudinalement par une raie de cette couleur.

DESCRIPTION.

Ecaillure. La plaque rostrale, dont le tiers supérieur se rabat sur le dessus du museau, offre cinq pans : deux extrêmement petits, soudés aux premières sus-labiales, un assez grand, fortement échancré pour le passage de la langue, et deux plus longs forment un angle ouvert, enclavé entre les deux plaques qui tiennent lieu à la fois d'inter-nasales et de nasales antérieures. Ces deux plaques ont chacune l'apparence d'un long triangle isocèle ; elles sont en contact par leur sommet légèrement tronqué et leur base s'appuie sur la première sus-labiale.

Les plaques pré-frontales, pentagones, inéquilatérales, pénètrent par un angle aigu entre la seconde nasale et la pré-oculaire, sans néanmoins les séparer complétement. La frontale présente un grand angle en avant et un plus petit et aigu en arrière.

Les sus-oculaires sont oblongues et plus étroites en devant qu'en arrière où elles se terminent par un angle obtus, plus court en dehors qu'en dedans. En avant, elles tiennent à la pré-frontale et à la pré-oculaire, et par derrière, à la pariétale et à la post-oculaire supérieure.

Les pariétales sont à peine plus longues que larges ; celui de leurs bords qui s'unit à la sus-oculaire se rabat le long de la post-oculaire d'en haut.

La seconde plaque nasale est quadrangulaire, allongée, ou pentagone, contiguë à la pré-oculaire, puisqu'il n'y a pas de frénale. La pré-oculaire a quatre ou cinq pans et si peu de hauteur que son bord supérieur se trouve être à peine de niveau avec celui du globe de l'œil.

Les deux post-oculaires sont l'une et l'autre pentagonales, mais la supérieure est un peu moins petite que l'inférieure.

Il y a six squammes temporales disposées comme il suit : une en contiguité avec les post-oculaires et qui en précède deux autres superposées. Les trois dernières sont aussi placées l'une au-dessus de l'autre ; la première est la seule qui soit oblongue.

La dernière des sept plaques sus-labiales est moins grande que la sixième, à partir de laquelle les autres décroissent en hauteur jusqu'à la première. Celle-ci est trapézoïde et les suivantes ne diffèrent pas notablement des mêmes plaques chez les espèces du genre précédent.

La plaque mentonnière a trois côtés presque égaux; l'antérieur est très-arqué. Il y a sept plaques sous-labiales; la première présente en arrière un angle aigu à côtés inégaux, dont le plus petit est celui par lequel elle se joint à la suivante et par le plus grand, elle touche aux premières sous-maxillaires entre lesquelles elle s'enclave à peine. Ces dernières plaques ressemblent à des trapézoïdes oblongs, ayant leur angle aigu, et le plus grand de tous, dirigé en arrière. Les sous-maxillaires postérieures, entre lesquelles s'enfoncent les antérieures, reproduisent en petit la forme de celles-ci, mais leur portion rétrécie est tournée du côté opposé c'est-à-dire en avant.

Ecailles : 17 rangées longitudinales au tronc, 6 à la queue.

Gastrostèges : 149; une anale et 44 urostèges.

Dents. Maxillaires $\frac{14+2}{20}$.

Coloration. Le dos et le dessus de la queue sont d'un brun olivâtre, ou vert de bouteille, avec une suite de taches noires très-élargies, médiocrement espacées et peu apparentes, à cause de la teinte sombre du fond sur lequel elles reposent. Les régions inférieures sont d'un jaune légèrement verdâtre et les gastrostèges ont leurs bords noirâtres et leur surface plus ou moins tachée de la même couleur, d'où résulte une ligne longitudinale qui partage le ventre en deux moitiés égales.

La tête est comme la région dorsale, colorée en brun olivâtre, excepté sur les lèvres et en dessous, où elle est d'un jaune pareil à celui de l'abdomen.

Dimensions. La tête est d'un tiers plus longue qu'elle n'est large vers le milieu des tempes où il y a presque le double de la largeur du museau au niveau des narines.

Le diamètre de l'œil n'est pas tout-à-fait le tiers de l'espace compris entre les orbites.

Le tronc est 31 fois aussi long qu'il est large à sa partie moyenne.

La queue paraît être à peu près du cinquième de la longueur totale, qui est de $0^m,577$.

Tête, long. $0^m,019$. *Tronc*, long. $0^m,438$. *Queue*, long. $0^m,12$.

Patrie. Cet Ophidien a été rapporté du *Coban*, *haute vera Paz*, dans le Guatemala.

2. STÉNORHINE DE FRÉMINVILLE.

Stenorhina Freminvillii. Nobis.

(Atlas. pl 70, fig. 1 et 2.)

Caractères. Pas de taches sur le dos; ventre uniformément d'une teinte rubigineuse.

DESCRIPTION.

Ecaillure. Les différences que nous présentent, quant à leur forme, les plaques sus-céphaliques de cette espèce, comparées à celles de la précédente, sont si peu importantes que nous croyons inutile de les mentionner.

Les écailles forment 17 rangées longitudinales au tronc, 6 à la queue.

Les gastrostèges sont au nombre de 165 ; 1 anale, 33 urostèges.

Coloration. Un brun fauve est le fond de sa couleur et une teinte noirâtre occupe l'intervalle des écailles du dessus et des côtés du tronc, ainsi que de la queue ; le dessous est d'un jaune brun-rougeâtre, couleur qui se montre aussi sur les régions latérales de la tête dont le dessus est roussâtre.

Tel est du moins l'aspect général du type de cette espèce, mais il y a des différences assez notables pour les couleurs chez un autre individu, qui lui est spécifiquement identique. Ce serpent rapporté de la province du Peten (Guatemala), Amérique centrale, est d'une teinte générale semblable à celle du précédent ; il porte, sur la ligne médiale du tronc, une raie noire, occupant la largeur d'une écaille et étendue depuis la nuque jusqu'à l'extrémité de la queue.

De chaque côté, on voit deux lignes également noires, mais beaucoup plus étroites, parallèles entre elles et paraissant un peu ondulées parce qu'elles sont formées par une succession non interrompue de petites lignes noires, qui représentent exactement la forme du bord de l'écaille que chacune d'elles limite inférieurement.

Le ventre est plus jaunâtre que dans le type. De même que chez ce dernier, il n'y a ni lignes, ni taches, à l'exception d'un petit trait au-dessous de l'œil. Les lèvres sont semblables aux régions inférieures. Ce spécimen l'emporte un peu par sa taille sur le précèdent. C'est l'exemplaire à raies longitudinales qui a été figuré sur notre Atlas.

Dimensions. Les proportions de la tête et du tronc sont les mêmes que chez l'espèce précédente; mais la queue n'est que le septième environ de la longueur totale du corps, qui est de $0^m,463$ chez notre unique exemplaire.

Tête, long. $0^m,016$. *Tronc*, long. $0^m,385$. *Queue*, long. $0^m,062$.

Patrie. Ce Serpent provient du Mexique ; il nous a été donné par M. le capitaine de frégate de Fréminville.

III.e FAMILLE. — LES ANISODONTIENS (1).

Caractères. *Serpents à dents postérieures cannelées, à museau court, dont les crochets lisses de l'une et l'autre mâchoire sont inégalement distribués et irrégulièrement proportionnés, souvent de longueurs diverses, avec des espaces libres ou vides, surtout à la mâchoire supérieure.*

Comme on le voit, le caractère de ces Serpents est emprunté d'abord à la disproportion et à l'implantation des crochets lisses, abstraction faite des dents postérieures, plus longues et cannelées, comme chez tous ceux que nous désignons sous le nom d'Opisthoglyphes. La distinction principale du groupe qui les réunit a été établie sur une particularité très-notable, qui certainement doit avoir quelque influence sur le genre de nourriture que ces Serpents recherchent de préférence, et par conséquent sur leurs mœurs.

Ces proportions insolites dans la longueur des crochets, cette irrégularité même, varient dans les différents genres ainsi rapprochés, ce qui nous a autorisé d'abord à les réunir en une famille distincte, puis à les distribuer en espèces dans des genres et sous des dénominations propres à les faire reconnaître entre eux avec la plus grande facilité.

Plusieurs auteurs avaient signalé cette inégale longueur des crochets ; ils avaient même établi quelques genres d'après cette particularité. M. J. Müller, comme nous l'avons dit à la page 348 du tome VI de cet Ouvrage, avait même formé une famille de ces Serpents sous le nom d'Hétérodontes ; mais il y plaçait quelques espèces de notre sous-ordre des Aglypho-

(1) De Ἄνισος, irrégulier, anormal, *inæqualis*, et de Ὀδοὺς-Ὀδόντος, dent.

dontes, dont tous les crochets sont sans cannelures, tels que les Tropidonotes, les Coronelles, les Dendrophides, qui se trouvaient ainsi confondus avec les Psammophis et les Lycognathes.

Au reste, la distribution, la forme, la courbure, la direction et la longueur proportionnelles de ces crochets varient dans les différents genres. Ces modifications nous ont même dirigé de manière à rendre faciles les moyens de distinguer entre elles les espèces rapportées à ce groupe des Anisodontiens.

Mais avant de nous livrer à cet examen, nous croyons devoir faire connaître l'importance qui peut être attribuée à cette étude.

Quand on cherche, en effet, à se rendre compte ou à expliquer la cause présumable de cette organisation si bizarre des crochets, on peut supposer qu'un double but a été atteint par la nature en armant ainsi les mâchoires. Ces dents isolées, plus longues et plus fortes que les autres, ont dû faciliter et affermir la saisie de la proie, à l'instant où elle est happée subitement. D'autre part, la victime, retenue plus solidement entre les mâchoires, doit y rester accrochée pendant tout l'espace de temps nécessaire pour que l'action de la piqûre produite par les dents cannelées puisse suffisamment s'exercer. Ces crochets en gouttière inoculent dans les chairs de l'être vivant la petite quantité d'humeur vénéneuse destinée à l'empoisonner. Ce venin, du moins, anéantit l'irritabilité musculaire, et affaiblit ainsi les efforts que l'animal doit naturellement opposer à sa destruction ; de plus, et fort heureusement, il fait cesser rapidement la perception ou l'impression douloureuse de la perte de la vie, en détruisant subitement ou en suspendant la sensibilité, cet attribut toujours constant de la vie de l'animal qui le met en relation avec les choses extérieures.

Voici maintenant comment, les genres étant établis pour la facilité de l'étude, nous avons cherché à les faire distinguer les uns des autres.

La distribution, la forme, la courbure, la direction et la longueur proportionnelle de ces crochets, varient notablement dans ces différents genres, qui sont au nombre de neuf. L'étude à laquelle nous nous sommes livrés pour l'examen comparé de ces différences nous a fourni les moyens de repartir ou de rapprocher eutre elles les nombreuses espèces qui doivent être rapportées naturellement à cette famille des Anisodontiens.

D'abord, nous avons reconnu l'absence des premiers crochets simples sur l'extrêmité antérieure des os sus-maxillaires dans les deux genres que nous avons inscrits en tête ou au commencement des Serpents de cette famille.

Dans le premier, celui des *Bucéphales*, non-seulement la portion antérieure de la mâchoire ne porte pas de ces crochets au devant de la série ordinaire; mais ces dents manquent aussi au-devant de la série des crochets ptérygo-palatins.

Dans le genre suivant, *Hémiodonte*, on constate encore l'absence des crochets antérieurs, mais il y a une différence énorme dans la tête osseuse, par l'étendue qu'occupent les orbites, car elles sont relativement très-petites dans les *Hémiodontes*, tandis que dans le genre précédent, en raison du développement de l'œil, la cavité de l'orbite occupe près de la moitié de la tête osseuse.

Dans tous les autres genres de cette famille, on retrouve les premiers crochets lisses au devant des os sus-maxillaires et palatins, mais ces dents antérieures varient pour la longueur. Ainsi leur proportion est à peu près la même dans toute la série des dents qui viennent immédiatement après.

Le genre *Tomodonte*, ainsi nommé parce que les derniers crochets, ceux qui sont cannelés, sont tranchants et très-longs, est caractérisé par cette particularité.

Dans le genre *Lycognathe*, les premiers crochets, ceux qui sont situés en avant, sont à peu près égaux, mais le qua-

trième et le cinquième en rang sont beaucoup plus longs que les autres et la mâchoire inférieure offre une disposition analogue.

Les quatre autres genres de la même famille des *Anisodontiens* ont les crochets antérieurs plus longs que les autres, soit avec un intervalle entre eux, ou espace libre et privé de dents; soit sans lacune entre les crochets qui garnissent la mâchoire supérieure.

Dans la première catégorie des espèces qui offrent un espace libre après de longs crochets antérieurs, il n'y a que deux genres, d'abord les *Chorisodontes*, chez lesquels les crochets qui suivent l'intervalle sont plus longs en arrière et vont antérieurement en décroissant; puis les *Psammophides*, dont les crochets qui se voient après l'espace ou l'intervalle laissé libre, sont plus longs en avant et au milieu.

Enfin, deux des genres rapportés à cette famille n'offrent pas d'espace libre après les longs crochets antérieurs, mais il y a une autre particularité bien notable et tout à fait caractéristique dans les *Opétiodontes*; c'est que ces crochets, très-longs et très-pointus, ne sont presque pas courbés et se présentent comme des aiguilles osseuses, droites, implantées dans l'une et l'autre mâchoire, tandis que dans les *Tarbophides*, ces crochets antérieurs sont courbés et à peu près de même longueur entre eux.

Voilà des détails qui ne sont relatifs qu'à la classification. Ce qui tient à l'organisation et aux mœurs de ces Serpents, se trouvera relaté dans leur histoire particulière. Nous nous bornerons donc ici à présenter un tableau synoptique uniquement destiné à faire distinguer les genres de cette famille, dont les espèces ont été presque toutes recueillies hors de l'Europe.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES GENRES DE LA FAMILLE DES ANISODONTIENS.

CARACTÈRES. *Crochets ou dents des os sus-maxillaires inégaux ou manquant en partie.*

- A dents ou crochets antérieurs
  - nuls ou manquant; les orbites occupant au moins
    - la moitié du crâne. . . . . 1. BUCÉPHALE.
    - la sixième partie du crâne . . 2. HÉMIODONTE.
  - distincts
    - plus longs
      - avec un intervalle, et plus longs en
        - avant et au milieu . . . 3. PSAMMOPHIDE.
        - arrière et décroissant . . . 4. CHORISODONTE.
      - sans intervalle; crochets antérieurs
        - presque droits; très-longs. . . 5. OPÉTIODONTE.
        - courbés; de même longueur. . 6. TARBOPHIDE.
    - à peu près égaux entre eux
      - excepté le quatrième et le cinquième. . . . . 7. LYCOGNATHE.
      - dans toute la série sus-maxillaire. . . . . 8. TOMODONTE.

I.er GENRE. BUCÉPHALE. — *BUCEPHALUS* (1). Smith.

Dispholidus. Duvernoy. *Dryomedusa*. Fitzinger (2).

Caractères essentiels. *Tête allongée, à museau arrondi; pas de dents ou crochets aux extrémités antérieures des os sus-maxillaires et des palatins. Les os externes de la mâchoire supérieure, courts, courbés en dessous, pour former le bord inférieur du cadre des orbites, qui sont énormes et occupent près de la moitié de la tête osseuse. Six ou sept petits crochets simples et courts placés au devant des deux ou trois dents cannelées qui augmentent successivement de longueur.*

Caractères naturels. Tête presque cubique, à quatre pans, plus large que le cou; mâchoire supérieure sans crochets antérieurs; les cinq ou six crochets qui précèdent les dents sillonnées dans toute leur longueur, sont courts et égaux entre eux.

Le corps est très-long, arrondi, un peu plus gros au milieu du tronc; la peau est comme relachée, libre et plissée autour des plaques des flancs et près de la tête. La queue est grêle, arrondie avec un double rang d'urostèges, mais seulement sur le premier quart de sa longueur, puis en rang simple. (3)

Les écailles du tronc sont très-légèrement carénées, et distribuées sur des bandes transversales courbes; celle du dos et

(1) Βουκεφαλος, à tête de bœuf.

(2) de Δρυς-υος, arbre, et de Μεδω, je gouverne, *impero*.

(3) C'est cette distribution des urostèges qui a fourni à M. Duvernoy, l'idée de désigner ce genre par le nom *Dispholidus*, pour indiquer ces écailles différentes. Annales du Muséum, Tome XXX, pl. 12.

des côtés sont allongées et celles qui avoisinent les urostèges sont ovales et forment deux rangées longitudinales.

Caractères anatomiques. Le crâne et l'un des plus remarquables parmi ceux des Serpents, à cause de l'énorme développement ou par l'ampleur de la cavité orbitaire, dont la courbure est grande de devant en arrière; les frontaux sont bombés entre les orbites; les nasaux, larges, triangulaires, forment, par leur réunion, une sorte d'écusson un peu losangique, offrant en avant une éminence fourchue ou échancrée, dans laquelle est reçue une apophyse épineuse postérieure de l'os frénal ou incisif, dit inter-maxillaire.

Les os sus-maxillaires forment une véritable arcade sous-orbitaire. Ils ne supportent qu'un petit nombre de crochets simples; les antérieurs manquant comme dans les *Hémiodontes*. Les quatre ou cinq crochets venimeux sont cannelés dans toute leur longueur et très longs.

Les os ptérygo-maxillaires ou transverses étant très-courts et fourchus en avant, sont presque parallèles aux ptérygo-palatins, et ne sont plus obliques comme dans la plupart des Ophidiens. Il résulte de cette position que les ptérygo-palatins, très-prolongés, sont portés beaucoup plus en dehors pour se rapprocher des sus-maxillaires. Les mastoïdiens sont très-courts, car il ne dépassent pas l'occiput, ils sont même peu apparents. Les intra-articulaires se portent directement en dehors; ils sont grêles et plats, beaucoup plus larges vers l'articulation mastoïdienne, et ils se terminent en pointe du côté du sous-maxillaire et du pérygoïdien interne.

Les branches de la mâchoire inférieure ne portent des crochets nombreux que sur leur première moitié; les plus antérieurs sont doubles en longueur de ceux qui les suivent en arrière, et diminuent considérablement en grosseur et en étendue, de devant en arrière.

Il n'y a, jusqu'ici, qu'une seule espèce inscrite dans ce genre dont elle reste le type, ainsi qu'on a voulu l'exprimer par le

nom qui sert à la désigner. Ce Bucephale, comme nous l'indiquons dans la synonymie, représente les différentes espèces nominales décrites d'abord comme distinctes, par M. A. Smith, qui a lui même, plus tard, reconnu leur identité.

ESPÈCE UNIQUE.

BUCÉPHALE TYPE. *Bucephalus Typus.* Smith.

Caractères. Couleur variable passant du brun plus ou moins foncé au vert ; tête très grosse et courte, à plaques petites ramassées et rapprochées du museau, portée sur un cou mince et grêle; dessous du corps d'une teinte plus claire.

Synonymie. 1790. Levaillant. Voyage en Afrique.

1794. Boom Slange. Thunberg. Voyage Afr. Asie et Japon, pag. 75.

1824. Idem. Lichtenstein. Reis. Tom. I, p. 257.

1829. *Bucephalus typus*, *Jardinii gutturalis*, *Bellii*. Smith. Zool. jour. vol. IV, pag. 441 et 442, pl. 10, pl. 11, Var. A.

1839. *Bucephalus capensis*. Smith. Illust. zool. of south. Afr. Rept. pl. 12. Var. B, pl. 13, (jeune âge), pl. 3; *Bucephalus viridis* (mâle) avec la fig. du synciput et de la tête osseuse vue en-dessous.

Les Serpents représentés sur ces planches 10 (1), 11 (2), 12 (3), 13 (4), ne diffèrent que par le système de coloration.

---

(1) Variété A, toute brune en dessus ; les écailles latérales inférieures avec une tache jaune. Les gastrostèges jaunes avec une bordure noire en arrière ; les lèvres et le dessous de la mâchoire d'un jaune clair.

(2) Variété A, pl. XII. Celle-ci diffère surtout parce que les écailles du dos ont chacune une tache jaune et que le synciput offre des taches ou lignes symétriques jaunes, dont deux surciliaires arquées et la centrale formée par trois lignes droites, une transversale et deux latérales réunies à angle droit avec la première.

(3) P. 13. Var. B. tout-à-fait brune sans taches ; le dessous du corps est cendré.

(4) L'individu très jeune que M. Smith a fait figurer n'a pas le moindre rapport avec ceux qui précèdent ; les quatre cinquièmes postérieurs du ventre sont d'une teinte lie de vin ; la région qui suit la tête, ainsi que les

1833. *Dispholidus Lalandii.* Duvernoy. Ann. des sc. nat. T. XXVI pag. 150 et Tom. XXX p. 24, pl. 3, et Règne animal illustré de Cuvier, pl. 29.

1837. *Dendrophis Colubrina.* Schlegel. Phys. Serp. Tom. I, pag. 158, n° X et tom. II, p. 238, pl. 9, fig 14, 15, 16.

1843. *Dryomedusa Colubrina.* Fitzinger. Syst. Rept. Fasc. 1, pag. 26. Famille des Dendrophides.

DESCRIPTION.

Ecaillure. La plaque rostrale s'applique presque verticalement sur le devant du museau ; elle est cependant un peu bombée, excepté à sa base qui se replie obliquement et présente une sorte de rigole semi-circulaire. Cette plaque a sept pans, quoiqu'elle paraisse d'abord triangulaire ; deux de ses bords touchent aux premières sus-labiales ; deux se joignent aux inter-nasales ; l'inférieur, qui est le plus grand, est un peu échancré en croissant ; les deux derniers rejoignent les plaques nasales.

Les plaques inter-nasales sont des trapèzes à bords inégaux ; elles touchent d'une part à la rostrale, et d'autre part, deux de ses bords se joignent à la nasale et à la pré-frontale, puis elle tient à la frénale.

Les pré-frontales sont très développées et paraissent carrées ; mais quand on les examine avec plus d'attention, on reconnaît qu'elles ont six bords inégaux.

La plaque frontale est en arrière d'un tiers environ moins large qu'en avant. Les sus-oculaires ont une longueur presque double de leur plus grande largeur.

Les pariétales sont aussi longues qu'elles sont larges en avant ; elles ont une forme pentagone. La nasale est oblongue quandrangulaire. La frénale varie pour la forme, car elle peut être en triangle, en trapèze ou en rhombe. La pré-oculaire s'élargit beaucoup en haut où elle s'articule avec la pré-frontale et avec la sus-oculaire. Les trois post-oculaires varient aussi pour la forme.

Les tempes sont recouvertes de squammes de forme variable, et qui sont circonscrites entre la plaque pariétale et les trois dernières sus-labiales.

Il y a sept plaques à la lèvre supérieure ; la première est de moitié moins

---

flancs sont bariolés de jaunâtre ; puis suivent des points jaunes, arrondis, distribués sur trois rangs : on voit sur toute la longueur des flancs, près des urostèges, une série longitudinale de petits points noirs très régulièrement espacés entr'eux.

haute en avant qu'en arrière ; elle a quatre bords. La seconde et la troisième sont à peu près carrées, ainsi que la quatrième, mais cette dernière, est fortement tronquée en haut pour se joindre à la post-oculaire inférieure La cinquième tient aussi à la même post oculaire, la sixième est à peu près carrée et la septième trapézoïde.

On compte neuf plaques sous-labiales. Deux paires de squammes allongées, dites sous-maxillaires postérieures, suivent la mentonnière. Les postérieures sont de la même longueur que les antérieures.

Les côtés de la gorge sont revêtus de cinq ou six rangées obliques d'écailles rectangulaires.

Les écailles qui revêtent le tronc et qui sont carénées sont distribuées sur dix-neuf ou vingt-une rangées ; il n'y en a que six vers le milieu de la queue ; les rangées transversales sont en nombre variable de 176 à 195 au tronc et de 108 à 124 à la queue.

Les plaques inférieures du tronc et de la queue offrent, comme nous allons l'indiquer, une très grande variété dans le nombre, suivant les individus. Ainsi pour les gulaires, les gastrostèges et les urostèges, nous trouvons :

3	Gulaires.	174	Gastrostèges.	1	Anale divisée	+	110	Urostèges.
3	—	177	—	1	—	+	107	
4	—	187	—	1	—	+	111	
3	—	187	—	1	—	+	124	
3	—	190	—	1	—	+	108	
2	—	195	—	1	—	+	112	
2	—	189	—	1	—	+	113	

Dents Maxillaires $\frac{4+3 \text{ sillonnées ;}}{13}$ Palatines, 14 ou 15 ; ptérygoïdiennes 16 ou 17.

Coloration. Comme elle varie dans les espèces nous allons indiquer les principales variétés.

Variété A. Elle correspond au type même de M. A. Smith (Bucephalus capensis). pl. 10.

Tout le dessus est d'un brun presque noir, verdâtre ou olivâtre plus ou moins foncé. Quelquefois les écailles des deux rangées les plus voisines du ventre ont leur centre jaune ou vert. Un blanc glacé de l'une de ces deux dernières teintes règne sous la tête, sur les lèvres, ainsi que sur toutes les plaques inférieures du ventre dont les bords sont ornés d'un liseré noir.

Variété B. Elle correspond à la variété A. de M. A. Smith. C'est le Serpent qu'il avait d'abord décrit sous le nom de *Bucephalus Bellii.*

Le dessous du corps est semblable pour la couleur à ce qui se voit dans la Variété que nous venons de décrire, mais le dessus du tronc est noir

avec une tache jaune ou verte arrondie sur chaque écaille de la queue et plus ou moins allongée sur celles du tronc.

Les plaques sus-céphaliques sont jaunes ou vertes, bordées de noir et marquées au milieu d'une petite tache, dont la forme reproduit en petit celle de la plaque elle même.

Les individus rapportés à cette variété et à la précédente ont la peau d'un blanc bleuâtre lorsque l'épiderme en est détaché, comme cela arrive souvent par un long séjour dans la liqueur conservatrice.

Variété C. Elle correspond à la *Variété* B. de M. A. Smith, qui l'avait primitivement décrite sous le nom de *Bucephalus typicus*.

La tête, le dos, les côtés du corps et le dessus de la queue sont d'un brun jaunâtre ou bien tirant sur le rouge, et plus ou moins foncé suivant les individus, mais toujours plus clair sur le bas des flancs que partout ailleurs. Le dessous de la tête et de la queue de même que le ventre, sont ou couleur de bois claire, ou d'un jaune vineux et plus ou moins variés de petites taches d'un brun jaunâtre.

Variété D. Nous considérons comme ne représentant qu'une variété le Serpent que M. A. Smith décrit à part et figure sous le nom de *Bucephalus viridis* pl. 3, représentant un mâle.

Teinte générale d'un vert d'herbe uniforme avec des reflets argentés en dessous ; les yeux sont d'un brun foncé.

Jeune âge. M. A. Smith avait d'abord considéré les sujets non adultes comme constituant une espèce distincte qu'il avait nommée *Bucephalus gutturalis*. Elle est maintenant figurée dans sa grande et magnifique *Zoologie illustrée de l'Afrique du Sud* pl. 13, comme le jeune âge du *Bucephalus capensis*.

Voici les détails qu'il donne sur son système de coloration. Le dessus et les côtés de la tête sont d'un brun jaunâtre clair ; les lèvres sont d'un jaune de crême. Le dos et le haut des flancs sont d'un noir verdâtre, orné de barres transversales étroites et formées par un mélange de petites taches d'un blanc verdâtre et de fines linéoles longitudinales. Le bas des flancs, ainsi que le ventre et le dessous de la queue ont une teinte jaune de crême uniforme ou parsemée de marques d'un brun jaunâtre. Sous la gorge, on voit des maculatures orangées. Le bord postérieur de chaque gastrostège est fréquemment recouvert par une bande foncée. Le dessus et les côtés de la queue sont d'un brun olive avec une teinte pourpre.

Au reste, M. Smith reconnait que ce Serpent offre des différences nombreuses dans son système de coloration, aussi, à l'exception du *Bucephalus viridis* (notre *Variété* D), qu'il considère comme appartenant à une espèce distincte, les Couleuvres qu'il décrit sous la désignation de *Variété du Bucephalus capensis* offrent-elles rarement, dit-il les caractères bien

tranchés assignés à chacune d'elles et il peut y avoir souvent confusion entre ces différents Serpents.

Dimensions. La tête a en longueur le double de sa largeur prise vers le milieu des tempes et trois fois et demie ou près de quatre fois celle que présente le museau à l'endroit des narines. Le diamètre longitudinal de l'œil est égal à la moitié et le transversal à un peu moins de la moitié du travers de la région inter-orbitaire.

Le tronc est cinquante-cinq à soixante-six fois aussi long qu'il est large, et la queue entre pour le quart ou un peu moins du quart dans la longueur totale du corps, laquelle est, chez un de nos sujets, de 1 mètre 74 centimètres et 7 millimètres, soit : *Tête* long, $0^{m},036$; *tronc* long. $1^{m},225$; *queue* long. $0^{m},486$.

Patrie. Le *Bucephalus typus* est un des Serpents qu'on rencontre le plus communément dans les environs du Cap ; le Muséum en a reçu de ce pays une belle suite d'échantillons par les soins de feu Delalande et de MM. Verreaux, frères.

Moeurs. Il se nourrit plus particulièrement d'oiseaux.

Observations. Cet ophidien est celui dont il est fait mention, sous le nom hollandais de Boom Slang (Serpent d'arbre), dans plusieurs relations de voyages en Afrique.

« La présence de l'un de ces Bucéphales dans un arbre, dit M. Smith, est bientôt découverte par les oiseaux du voisinage ; ils se réunissent autour de lui en voltigeant de côté et d'autre et en poussant les cris les plus perçants, jusqu'à ce que l'un d'eux, plus effrayé que les autres, s'approche trop de son ennemi dont il devient alors la proie sans qu'il lui oppose, en quelque sorte, de la résistance. Pendant que le Serpent est ainsi en embuscade, il a la tête élevée de dix ou douze pouces au dessus de la branche qu'il enveloppe de ses replis. Sa bouche est ouverte, le cou est gonflé et l'on dirait que l'animal s'efforce d'augmenter la frayeur qu'il inspire, comme s'il prévoyait qu'elle doit inévitablement lui procurer des victimes dans ce groupe d'oiseaux effrayés qui l'entourent. »

« Quelque ridicules que soient les assertions qui ont été émises sur le prétendu pouvoir de fascination des Serpents, il n'en est pas moins vrai que les oiseaux et même les quadrupèdes deviennent, dans certaines circonstances, incapables de fuir leur ennemi et, ce qui est même plus extraordinaire, de résister à la force qui les entraîne, malgré leur volonté, à quitter une place où ils n'ont rien à craindre, pour aller s'exposer au plus grand danger. Les oiseaux effrayés par les Serpents m'en ont souvent donné la preuve et j'ai entendu parler de circonstances également curieuses où des Antilopes et d'autres Quadrupèdes tout troublé, par l'apparition soudaine des Crocodiles et par les mouvements de ces grands Reptiles, se sont

trouvés dans l'impossibilité de fuir pour échapper à leur ennemi qui s'approchait d'eux. »

II.e GENRE. HÉMIODONTE.

— *HEMIODONTUS* (1) Nobis.

Caractères essentiels. *Les dents ou crochets supérieurs manquent dans les régions antérieures des branches sus-maxillaires et des os palatins; tête large, arrondie, à yeux verticaux, petits, contenus dans deux petites orbites.*

Caractères naturels. Huit écussons ou plaques sus-céphaliques seulement; une seule plaque inter-nasale; les nasales ne présentant qu'une petite scissure au-dessus de l'orifice de chaque narine; pas de plaque frénale; une pré-oculaire et deux post-oculaires; six plaques sus-labiales supérieures, dont la troisième touche à l'œil.

Les écailles lisses, quoique paraissant légèrement striées, à peu près égales entre elles et distribuées sur vingt-cinq rangées.

Les gastrostèges montant à peine sur les flancs un peu anguleux. Les urostèges formant deux rangées.

Narines petites en croissant, supérieures ou verticales.

Pupilles cyclo-ovalaires, dont le plus grand diamètre est vertical.

Caractères anatomiques. D'après les os de la tête. Considérée dans son ensemble, avec les os mastoïdiens et les intra-articulaires ou carrés, elle paraît presque aussi large que longue, au moins à en arrière.

---

(1) de Ημισυς, à moitié, à demi, Οδους οδοντος, dent, à moitié denté, par allusion à ce que l'extrémité antérieure des os sus-maxillaires et des palatins manque de dents et de crochets.

Le crâne est convexe dans les deux sens; les apophyses orbitaires antérieures et postérieures sont larges et solides, car elles appuient sur l'os sus-maxillaire, en se portant légèrement en arrière.

Les os nasaux réunis simulent une sorte de cœur échancré derrière, et solidement fixé en avant par la pointe sur l'os incisif ou inter-maxillaire antérieur, qui est petit ou peu développé.

Les os intra-articulaires sont larges en haut où ils sont solidement fixés aux mastoïdiens, qui sont courts et placés dans la direction de la largeur du crâne et ils atteignent à peine l'occiput, parce qu'ils se dirigent tout-à-fait en bas.

Les os sus-maxillaires et les palatins offrent cette particularité, qu'ils ne sont pas garnis de dents ou de crochets antérieurs, de là même est tiré le nom par lequel nous désignons ce genre.

Nous n'avons pu, jusqu'ici, rapporter à ce genre qu'une seule espèce. Comme il est difficile de trouver des caractères précis et essentiels pour bien distinguer entre eux les Serpents du groupe des Opisthoglyphes, nous avons saisi, avec empressement, comme bon caractère distinctif, cette particularité du défaut des crochets ou des dents sur l'extrémité des os palatins et sus-maxillaires, ce qui est une disposition unique.

L'absence de ces mêmes crochets vers la partie moyenne des os sus-maxillaires chez d'autres Ophidiens à dents postérieures sillonnées est une circonstance qui a pu servir pour caractériser les *Lycognathes* que nous étudierons plus loin, dans cette même famille des *Anisodontiens*.

ESPÈCE UNIQUE.

HÉMIODONTE TACHES-BLANCHES.

Hemiodontus leucobalia. (1) Nobis.

(*Homalopsis leucobalia.* Schlegel.)

Caractères. Dessus du corps tantôt noir, avec ou sans taches blanches; tantôt uniformément d'un gris violet.

Synonymie. 1837. *Homalopsis leucobalia.* Schlegel. Essai sur la physionomie Serpents. Tome I, p. 171; tom. II, p. 345, pl. 13, fig. 8-9, d'après un individu de notre *Variété* A.

1842. *Fordonia leucobalia.* Gray. Zool. miscel. 67.

1843. *Hydropsis leucobalia.* Fitzinger. Syst. Rept. Fasc. 1, pag. 25, d'après Schlegel.

1844. *Homalopsis leucobalia.* Schlegel et Salomon Müller. Verhandel natuurlijk. Geschieden. Nederlansch. Overz. bezitting zoolog. pag. 61. pl. 8 (d'après deux individus de notre *Variété* A.)

1849. *Fordonia leucobalia.* Gray. Catalogue of snakes, p. 77.

DESCRIPTION.

Ecaillure. La plaque rostrale forme six angles, deux droits en bas et quatre obtus en haut, trois des pans qui les produisent, ceux qui tiennent séparément aux plaques nasales et inter-nasales, ont un peu moins de longueur que les deux autres, lesquels sont en contact avec les labiales supérieures de la première paire et le basilaire auquel on remarque deux petites échancrures.

La plaque inter-nasale est oblongue et présente cinq bords; un antérieur rectiligne, soudé à la rostrale; deux latéraux, qui sont droits aussi, mais un peu divergents et affrontés aux nasales; enfin, deux postérieurs formant un angle obtus qui s'enclave entre les pré-frontales. Ces dernières plaques sont à cinq angles et à côtés inégaux; elles sont un peu dilatées en travers.

La frontale a six angles inégalement obtus; ses pans latéraux sont les plus longs.

Les sus-oculaires oblongues s'enfoncent en avant entre la pré-frontale et

---

(1) De Λευκος de blanc et de Βαλιος varié, *albo-maculatus.*

la pré-oculaire et en arrière entre la pariétale et la post-oculaire supérieure.

Les pariétales sont rétrécies et forment en arrière un angle aigu.

La seule plaque nasale de chaque côté est de forme allongée, toujours moins étroite devant que derrière, là où elle s'unit à la pré-oculaire, qui n'est guère plus étendue que le globe même de l'œil; elle a cinq ou six pans un peu inégaux. Les post-oculaires ont également cinq ou six angles.

Il y a cinq plaques sur la tempes, une oblongue à six pans inégaux, la plus grande de toutes touche aux deux post-oculaires; la deuxième est carrée, la troisième est losangique ainsi que la quatrième et la cinquième qui sont situées l'une au dessus de l'autre.

Les plaques sus-labiales au nombre de six sont ainsi figurées. La première est en trapèze rectangle, la deuxième a son bord supérieur brisé et s'appuie sur la nasale et sur la pré-oculaire. La troisième plaque sus-labiale qui, chez l'un des individus que nous examinons, est divisée en deux du côté gauche seulement, est plus haute que la précédente; elle se joint à l'œil et aux lames pré-oculaires et post-oculaires. La quatrième presque semblable à la précédente, est également en contact avec la post-oculaire inférieure et avec une ou deux des écailles de la tempe. La cinquième, moins étendue en longueur, est plus large que la précédente. La sixième et dernière est très-petite; elle est même moins grande que la plaque temporale qui s'appuie sur elle.

La plaque mentonnière a trois angles presque égaux; elle est de petite dimension.

Il y a sept paires de plaques sous-labiales. Celles qui sont en avant sont à peine plus longues que larges, à cinq bords presque égaux; elles ne pénètrent pas entre les premières sous-maxillaires.

La seconde plaque est de forme carrée. Les quatrième et cinquième sont à cinq pans et les deux dernières presque rectangulaires.

Les plaques qui garnissent en avant le dessous de la mâchoire inférieure ne sont pas plus longues que larges; elles offrent en arrière deux angles droits et trois obtus en avant. Les sous-maxillaires postérieures sont presque aussi grandes que les précédentes; leur forme varie. Il y a une squamme pentagone oblongue entre chacune d'elles et la quatrième sous-labiale.

Les figures données par M. Schlegel et représentant la tête de cette espèce (pl. 13, fig. 8 et 9) sont exactes. On y voit que le crâne est en dessus à peu près aussi large que long et légèrement convexe. Vues de profil les plaques sus et sous-labiales sont parfaitement représentées.

D'après l'examen de la tête osseuse, que nous avons décrite plus haut,

il ne reste aucun doute sur les caractères de ce Serpent comme Opisthoglyphe.

Ecailles : 25 rangées longitudinales au tronc, 10 à la queue.

Gastrostèges : 144-152 ; 1 anale (divisée), 27-39 urostèges.

Dents. Maxillaires $\frac{7+2}{11-12}$. Palatines 5, ptérygoïdiennes 12.

Coloration. Les trois individus de cette espèce que nous avons eus sous les yeux avaient tous trois un mode de coloration différent. Il faut donc avouer que le nom spécifique, que nous n'avons pas dû changer, ne convient pas aux individus qui n'ont pas les taches blanches.

Nous avons reconnu trois variétés.

— *Variété* A. C'est celle qui a été figurée par MM. Schlegel et S. Müller cités. Les parties supérieures et latérales sont d'un assez beau noir marqué de taches blanches, d'inégale grandeur, plus ou moins rapprochées entre elles et aussi irrégulières dans leur forme que dans leur distribution. Les régions gulaire et abdominale sont entièrement blanches, tandis que la sous-caudale ne l'est que sur le bord libre de ses scutelles, dont le reste de la surface est noir.

— *Variété* B. Ce second Serpent diffère du premier, en ce qu'il n'est aucunement tacheté de blanc.

— *Variété* C. Le troisième a le dessus et les côtés du corps d'un gris-violet uniforme et le dessous de la tête et du tronc d'un blanc pur. La tête n'ayant pas de taches blanches le nom de *leucobalia* ne lui conviendrait pas plus qu'à la deuxième variété.

La queue porte en dessous un mélange des deux couleurs précédentes.

Dimensions. La tête est un peu plus de deux fois plus longue qu'elle n'est large vers le milieu des tempes ; cette largeur est à peu près le double de celle du museau, au dessous des narines.

Au reste, comme nous l'avons indiqué, dans la description de la tête osseuse préparée avec soin, il résulte de l'étendue des os carrés, qui se portent presque en travers, que la tête mesurée dans sa région postérieure, offre presque autant d'étendue en largeur, que dans le sens longitudinal, au moins dans la variété C, qui est celle que nous avons fait préparer en sacrifiant même le seul individu de la collection pour pouvoir observer la tête osseuse à part.

Les yeux ont en diamètre le quart ou le cinquième de l'intervalle que laissent entre elles les orbites.

Le tronc est 30 à 36 fois aussi long qu'il est large à sa partie moyenne.

Les dimensions de la queue varient. Elle peut être contenue de sept à

dix fois dans la totalité du corps, qni se trouve être de 0m,485 chez le plus grand des trois sujets soumis à notre examen.

Tête, long. 0m,018. *Tronc*, long. 0m,405. *Queue*, long. 0m,060.

Patrie. L'un de ces trois Serpents, celui d'après lequel est établie notre variété A, a été recueilli à Timor, dans les rivières, à leur retour de la Nouvelle-Guinée par MM. Macklot et Salomon Müller.

Le second, type de notre variété B, l'a été par M. Forsten, mais nous ignorons dans quel pays.

Ces deux premières variétés qui nous avaient été communiquées ont été rendues aux musées qui avaient bien voulu nous les confier.

Le troisième, dont nous avons fait la variété C a été pris dans le Gange par MM. Eydoux et Souleyet; c'est d'après celui-là que nous avons décrit la tête osseuse, et cette pièce se trouve séparée du seul individu déposé dans la collection du Muséum. Le bocal porte pour inscription : *Hypsirhine cœrulescens*, étiquette dont nous ne reconnaissons pas l'écriture, qui n'est pas celle de l'un de nous.

III.e GENRE. PSAMMOPHIS. — *PSAMMOPHIS* (1).
H. Boié.

Caractères essentiels. *Des crochets beaucoup plus longs en avant de la série à l'une et à l'autre mâchoire, suivis d'un intervalle libre ou sans dents; les quatrième ou cinquième crochets de l'os sus-maxillaire plus longs que les autres, tandis qu'à la mâchoire inférieure, ce sont les deux premiers crochets qui sont au moins doubles de ceux qui suivent.*

Caractères anatomiques. Toutes les têtes osseuses des espèces de ce genre qu'il nous a été possible d'étudier, se ressemblent par les caractères généraux tirés du système dentaire et que nous venons de faire connaître. Cependant elles diffèrent entre elles. La face et le crâne sont, en général, planes en dessus, les os nasaux ont la forme triangulaire; ce-

(1) Ψαμμος, des sables, et de Οφις, Serpent.

pendant leur base qui est en avant, présente deux petites échancrures; mais leur pointe médiane se prolonge pour recevoir l'os inter-maxillaire ou incisif, qui ne porte pas de dents.

Les os frontaux sont allongés, fortement échancrés en dehors, pour former l'arcade supérieure des orbites, et par leur jonction moyenne supérieure, ils sont excavés et offrent ainsi un sillon médian. En arrière, l'occiput est creusé de quatre petites fossettes disposées deux à deux.

Toutes ces particularités anatomiques et surtout celles de la longueur proportionnelle des dents sont plus ou moins évidentes, et cette inégalité constitue leur caractère essentiel.

Les Psammophis ont une si grande ressemblance avec les Couleuvres, qu'il est facile de les confondre, comme l'ont fait la plupart des auteurs. Ils en diffèrent surtout, d'abord par la présence des crochets cannelés postérieurs, puis par l'espace libre qui se voit aux mâchoires après les dents les plus allongées, dont les plus longues sur l'os sus-maxillaire correspondent au quatrième ou au cinquième crochet, avant l'espace libre, tandis que la mâchoire inférieure offre les deux plus longues dents tout-à-fait à l'extrémité libre ou antérieure.

Quoique le nom de ce genre proposé d'abord par Boié, semble indiquer, par son étymologie, que ces Serpents vivent surtout sur les sables, où l'on pourrait seulement les rencontrer, il faut reconnaître que plusieurs des espèces, qui se trouvent ici rapprochées en un même genre, ont été souvent observées sur les arbres, ce qui semble être indiqué, au reste, par leurs formes grêles et la longueur proportionnelle de leur queue qui est conique et pointue.

La plupart des Psammophis ont une taille longue et effilée, et leur dos offre une ligne saillante, qui pourrait être attribuée à la maigreur ou à l'action resserrante des liqueurs conservatrices.

Beaucoup d'espèces sont ornées de raies longitudinales, et

leurs couleurs varient; elles sont le plus souvent d'un gris plus ou moins foncé ou brunâtre, avec des taches ou des lignes vertes ou brunes sur le dos et sur les flancs. Le dessous du corps et de la queue est généralement d'une teinte pâle, uniforme, peut-être verte.

La tête, aplatie, varie un peu pour la région occipitale; elle est allongée ; le dessus est protégé par une série de plaques polygones, avec un écusson central long et étroit. On remarque, sur la surface supérieure, des lignes ou des taches symétriques, dont il est possible, dans quelques cas, de tirer certains caractères différentiels. Souvent l'œil de ces Serpents se trouve placé dans la direction et à la suite d'un sillon pratiqué au-dessus de la lèvre supérieure. L'orbite est recouverte en dessus par une seule plaque, tandis qu'il y en a deux en arrière. La pupille est ronde, ce qui indique que ces Serpents recherchent particulièrement leur proie pendant le jour. Le dessous de la gorge est recouvert de plaques longues et étroites.

Les Psammophis qui, pour la plupart, se rencontrent dans les terrains sablonneux, font leur nourriture principale d'autres petits Reptiles et surtout de Sauriens.

M. Schlegel est, parmi les Erpétologistes modernes, celui qui a le mieux rapproché les espèces de ce genre.

A l'exemple de Wagler, nous rangeons dans le genre *Cœlopeltis* que nous adoptons nous-mêmes, l'espèce connue sous le nom de *Insignitus* et de *Lacertinus*, et dont les dents ou les crochets ne sont pas irrégulièrement distribués. M. Fitzinger en a fait le type du sous-genre Malpolon. Elle est pour nous un Dipsadien.

Comme M. Schlegel n'a pas pris comme caractère de sous-ordre ni même de genre, d'abord les longs crochets postérieurs cannelés et ensuite l'inégalité des dents dont sont armées les mâchoires, il avait pu laisser ou introduire dans le genre Psammophis plusieurs espèces que nous n'avons pas cru devoir y inscrire, parce qu'elles manquent de ces deux carac-

tères importants et qu'elles appartiennent réellement à la division des Serpents qui n'ont aucune dent vénimeuse ou cannelée, ou au sous-ordre des *Aglyphodontes*. Telles sont les espèces nommées *Antillensis* et *Temmincki*, qui sont décrites parmi les Dromiques, T. VII, p. 657 et 663; puis le *Dahlii*, notre *Zamenis Dahlii*, T. VII, p. 692. Enfin nous plaçons le *Seychellensis* parmi les Tropidonotes, T. VII. p. 588.

Il est assez difficile de distinguer les espèces entre elles, tant elles ont de rapports et d'analogie par leur conformation générale. Nous avons eu recours à des considérations diverses pour y parvenir.

Ainsi, toutes les espèces rapportées jusqu'ici à ce genre, n'ont pas les écailles concaves; elles sont lisses, mais tantôt leur corps présente des raies sur toute la longueur, tantôt il n'y en a pas. Dans le premier cas, les raies sont continues, ou elles sont formées de petites taches placées à la suite les unes des autres, comme des grains de chapelet, et alors l'une des espèces est distincte de l'autre, parce qu'elle a sur la nuque des taches transversales qui représentent une croix, étant coupées par une autre ligne transversale. Enfin, une dernière espèce n'a pas le corps parcouru par des raies.

Voici l'analyse de ce mode de distribution analytique.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES DU GENRE PSAMMOPHIS.

- Dos à raies
  - distinctes
    - continues
      - trois. . . . . 3. P. ÉLÉGANT.
      - unique, médiane. . . . . 6. P. PETITS-POINTS.
    - interrompues; nuque
      - marquée d'une croix 2. P. PORTE-CROIX.
      - sans croix; ventre
        - ponctué 5. P. PONCTUÉ.
        - unicolore 1. P. CHAPELET.
  - nulles; à queue fort courte. . . . . 4. P. PULVÉRULENT.

1. PSAMMOPHIS CHAPELET.

Psammophis moniliger Schlegel.

(*Couleuvre chapelet.* Lacépède.)

Caractères. D'une teinte variable du brun plus ou moins foncé ou gris bleuâtre en dessus, avec une raie jaune dans toute sa longueur; le dessous du tronc d'une seule couleur blanche ou jaunâtre; une série très-régulière de petites taches grises, presque carrées, sur la portion externe des gastrostèges, imitant ainsi des grains de chapelet.

Synonymie. 1735. *Serpens africana,* Hippo dicta. Séba. T. II, p. 57, tab 56, fig. 4.

1755. *Coluber hipponensis.* Klein. Tent. Herpet. p. 38 (d'après la fig. de Séba citée ci-dessus.)

1758. *Coluber sibilans.* Linnæus. syst. nat. Edit. 10, tom. I, pag. 222.

1766. *Coluber sibilans.* Linnæus. syst. nat. Edit. 12, tom. I, pag. 383.

Il n'y a qu'une des trois figures de Séba que Linnæus rapporte à son *Coluber sibilans,* qui représente réellement cette espèce, la seconde est celle d'un *Psammophis crucifer,* et la troisième est trop mauvaise pour qu'on puisse la déterminer d'une manière certaine.

1788. *Coluber sibilans.* Gmelin. Syst. nat. Linn. tom. I, pars. 3. pag. 1106. Exclus. synonym. fig. 4, tab. 52, tom. II, Séba (spec. ?), fig. 4, tab. 107, tom. II, Séba (*Psammophis crucifer*).

1789. La *Couleuvre chapelet.* Lacépède. Hist. quad. ovip. et Serp. tom. II, pag. 246, pl. 12, fig. (très-mauvaise).

1789. *Couleuvre chapelet.* Bonnaterre. Ophiol. Encycl. méth. pag. 56, pl. 41, fig. 1 (Cop. de Lacépède).

1802. *Couleuvre chapelet.* Latreille. Hist. Rept. t. IV, p. 116 (d'après Lacépède).

1803. *Coluber moniliger.* Daudin. Hist. Rept. t. VII, pag. 69 (d'après Lacépède).

1809. *Couleuvre oreillard.* Et. Geoffroy St.-Hilaire. Descript. Egyp. Hist. nat. t. XXIV, p. 63. Rept. pl. 8. fig. 4.

1809. *Couleuvre.* Savigny. Descript. Egyp. Rept. (Supplément) pl. 4, fig. 5.

1827. La *Couleuvre oreillard.* Isid. Geoffroy St.-Hilaire. Descript. Egypte. Edit. in-8.°, t. XXIV, p. 63. Rept. pl. 8, fig. 4 et Isid. Geoffroy. 8.e page, 55 vol. à part.

1830. *Psammophis* (*Colub. moniliger*, Daud.) Wagler Syst. amph. pag. 189.

1837. *Psammophis moniliger.* Schlegel. Essai physion. Serp. tom. I, pag 154, n.° 2. Tom. II, pag. 207, pl. 8, fig. 4-5.

1842. *Psammophis moniliger* de Nordmann, voyage Russie mérid de Demidoff Fauna Pontica. Tom. III, p. 342, pl. 4, fig. 1. très-jeune individu envoyé du Don.

DESCRIPTION.

Formes. Ce Serpent a été le plus souvent confondu par les auteurs avec l'espèce suivante dont il n'est peut-être, en effet, qu'une simple variété de climat ou d'âge. Nous le voyons généralement plus long et plus gros. Sa tête est cependant plus déprimée et n'offre pas cette ligne médiane jaune ou blanche prolongée jusqu'à la transversale qu'elle croise dans le *Crucifer.*

Coloration. Les teintes et la distribution des couleurs sont aussi différentes. Ici, il y a le plus ordinairement trois raies sur la longueur du corps d'une teinte jaunâtre; quelquefois la ligne dorsale est seule apparente, tandis que c'est le contraire chez d'autres individus.

Patrie. Nous possédons dans la collection du Muséum un très-grand nombre d'individus. Ils ont été pour la plupart recueillis en Egypte. On en a de M. Cherubini. Ceux-ci sont en-dessus d'une couleur bleue terne ou grisâtre. L'un d'eux, d'une très-grande taille, a été rapporté par M. Joannis, plusieurs proviennent de MM. Geoffroy et Clot-Bey; quelques-uns du Sénégal par MM. Heudelot et Perrotet.

Enfin, de l'Algérie par M. Guyon.

La Ménagerie en possède actuellement plusieurs individus vivants.

2. PSAMMOPHIS PORTE-CROIX. *Psammophis crucifer.* Fitzinger.

Caractères. Tête grise avec des taches noires et blanches régulières par leur disposition symétrique et surtout par une ligne

médiane, qui se joint sur la nuque avec une autre bande transversale, quelquefois double et formant ainsi tantôt une seule, tantôt une double croix.

Synonymie. 1735. *Serpens lemniscata, Lurus dicta*, etc. Séba. Thes. nat. t. II, p. 52, tab. 53, fig. II.

Serpens americana rarior, etc. Id. loc. cit. t. II, p. 115, tab. 107, fig. 4.

1755. *Coluber lurus*. Klein. Tent. Herpet. p. 36.

1790. *Kreutz natter*. Merrem. Beitr. naturgesch. Heft I, p. 13, pl. 3.

1803. *Coluber crucifer*. Daud. Hist. Rept. Tom. VII, p. 189. (d'après Merrem.)

1820. *Natrix crucifer*. Merrem. Tent. syst. amph. p. 106.

1826. *Psammophis crucifer*. Fitzinger. Neue. Classif. Rept. pag. 59.

1827. *Psammophis crucifer*. Boié. Isis, t. XX, p. 547.

1837. *Psammophis moniliger*. Varietas capensis, Schlegel. Essai physion. Serp. t. II, p. 209.

DESCRIPTION.

Formes. Cette espèce a les plus grands rapports de formes et de teintes avec la précédente, aussi M. Schlegel ne l'a-t-il considérée que comme une variété de climat.

Coloration. Nous avons eu occasion de remarquer que les individus aux quels convient la diagnose proposée par nous comme moyen de distinction, portent constamment sur l'occiput, ou plus en arrière, sur la nuque, des marques spéciales produites par une raie longitudinale, coupée transversalement par une ou deux taches formant avec la première un angle droit. Quant au reste des teintes, elles sont à peu près les mêmes.

Voici les particularités qui nous ont été offertes par quelques individus : dans l'un, par exemple, la ligne médiane unissant les quatre plaques situées au-devant de l'écusson est un trait jaune, un peu plus large en arrière. Ici, l'écusson est bordé par un trait ayant la forme d'un fer à cheval allongé, ouvert en avant comme un U, et en arrière, au milieu des plaques pariétales sur la ligne médiane, on voit deux petits traits jaunes rapprochés et parallèles. Dans un autre, la ligne médiane antérieure n'existe pas, on retrouve sur l'écusson la figure en U, mais bien moins nette puis les deux petits traits jaunes postérieurs sont courts et forment comme une petite

plaque jaune ovalaire. D'ailleurs, les lèvres sont blanches, ainsi que le pourtour de l'orbite.

Tous les individus ont la raie médiane du dos large et formée par trois écailles bordées en dehors seulement de la raie par de petits traits blancs ou jaunes dirigés chacun obliquement en arrière.

Ces Serpents sont très-grêles ; leur queue, fort longue, se termine insensiblement en une pointe très-fine.

Patrie. Tous proviennent du Cap de Bonne-Espérance ; ils ont été recueillis pour le Muséum par les voyageurs Delalande et Verreaux.

3. PSAMMOPHIS ÉLÉGANT. *Psammophis elegans.* Boié.

Caractères. Corps très grêle et long, terminé insensiblement en pointe ; le dessus d'une teinte grise terreuse, marqué de lignes ou raies longitudinales blanches, dont une, très large, commence à l'occiput et se prolonge sur la queue; une autre raie, moins large règne le long des flancs ; elle commence sur le museau en passant par l'œil ; ventre jaunâtre, avec quatre raies comme effacées, d'une teinte verdâtre.

Synonymie. 1735. *Serpens Catenata* ex Novâ Hispaniâ. Séba. Thes. tom. II, p. 59, tab. 60, fig. 1.

1802. *Coluber elegans.* Shaw. Gener. zool. vol. III, part. 2, p. 536.

1827. *Psammophis elegans.* Boié. Isis, tom. XX, n.° 6, pag. 533.

1830. Wagler, en citant le *Coluber elegans* de Shaw dans son genre Psammophis p. 189, donne pour type l'espèce de Leach dont M. Gray avait fait le genre *Macrostoma.*

1837. *Psammophis elegans.* Schlegel. Essai sur la phys. des Serp. tom. I, pag. 155, n° 7. Tom. II, p. 216, n° 7.

DESCRIPTION.

M. Schlegel a parfaitement reconnu les caractères du genre Psammophis dans ce Serpent, dont il a comparé les crochets dentaires avec ceux de l'espèce qu'il désigne sous le nom de *Sibilans* avec Linnæus et qui est peut-être notre *Moniliger.* D'ailleurs, il a trouvé une grande analogie appa-

rente entre ce Psammophis et les Dryophis et les Dendrophis, surtout par les lignes longitudinales qui règnent sur le dos et sur les côtés ; mais le museau est ici tout autre. Il est beaucoup plus court, aplati, arrondi et comme obliquement tronqué.

Patrie. Le Musée de Paris en renferme plusieurs exemplaires provenant du Sénégal, de Madagascar et de la Côte de Guinée.

4. PSAMMOPHIS SAUPOUDRÉ. *Psammophis pulverulentus* Boié.

Caractères. Corps brun en dessus ; un peu comprimé dans la région du tronc, blanchâtre en dessous, avec des raies noires interrompues, mais formant cependant des lignes de même couleur en dedans et en dehors desquelles le blanc est comme saupoudré de petits grains noirs : queue très courte, terminée en pointe, ne formant guère que la sixième partie du corps.

Synonymie. *Psammophis pulverulenta.* Boié. Erpétologie de Java, citée par M. Schlegel, mais non publiée.

1837. *Psammophis pulverulenta.* Schlegel. Essai sur la Phys. des Serp. Tom. I, p. 155, n.° 3 ; Tom. II, pag. 211, pl. 8, fig. 10 et 11.

DESCRIPTION.

Quoique ce Serpent, dont nous avons eu sous les yeux cinq à six individus, soit bien le même que celui dont M. Schlegel a fait l'histoire, il diffère tellement par les couleurs indiquées, que nous n'aurions pu le reconnaître, si ce n'est à cause de sa petite taille et par le reste des détails donnés sur sa conformation. Cependant comme on pourrait trouver d'autres exemplaires auxquels conviendrait également la diagnose énoncée par M. Schlegel, nous croyons devoir la transcrire ici. « Corps d'un brun rou-
» geâtre en dessus, avec de petites taches irrégulières brunes et noires;
» une raie dorsale plus foncée, bordée de taches alternes courtes, se con-
» fondant entre elles ; le dessus de la tête couvert de raies longitudinales.
» Les teintes varient d'un individu à l'autre. » Tout le reste de la description convient.

Sa taille est petite, la queue est courte ; les dents sillonées sont extrêmement développées, quoique l'auteur ne parle pas des irrégularités que

présentent les autres crochets pour la longueur, leur distance réciproque ou leur isolement.

La tête est de la même largeur que le cou, dont elle est à peine distincte. Elle est d'un gris foncé et nous n'y remarquons pas de taches noires, mais la lèvre supérieure est blanche et cette teinte s'étend au delà de la commissure de la bouche.

Nous devons faire remarquer que le sillon gulaire se trouve indiqué par deux lignes longitudinales de petits traits blancs qui forment aussi deux bandes étroites et se rapprochent, puis finissent par se joindre sous le menton.

C'est surtout le dessous du corps qui offre dans toute sa longu eurla nuance d'un gris très pale, comme saupoudrée de petits grains noirs rapprochés, présentant ainsi une teinte d'un gris blanchâtre, par cela même que les lignes noires interrompues rendent plus tranchée cette opposition de couleurs.

Patrie. Parmi les six individus inscrits sous ce nom, nous en trouvons un rapporté de Java et qui a été obtenu de M. Cuming ; un autre du Musée de Leyde ; plusieurs provenant du Bengale, par M. Bélanger ; trois exemplaires, dont l'un a servi à reconnaître les crochets et dont la tête osseuse a été conservée, sont dus au voyage de M. Leschenault de la Tour.

5. PSAMMOPHIS PONCTUÉ. *Psammophis punctatus.* Nobis.

(Atlas, pl. 77, fig. 2, le crâne.)

Caractères. Corps grêle, à queue très mince et pointue, à écailles lisses. Les avant-dernières écailles des flancs marquées chacune d'un point noir allongé, dont la série forme une ligne noire régulière, mais interrompue ; pas de lignes croisées sur la nuque ; ventre ponctué de noir.

DESCRIPTION.

Cette espèce qui n'avait pas encore été décrite et dont la collection du Musée de Paris renferme un grand nombre d'individus est bien remarquable par les caractères que nous venons de lui assigner.

La couleur d'un blanc éclatant, qui revêt les deux tiers au moins de la région postérieure du tronc et les rangées de petites lignes noires interrompues et régulières, qui occupent les régions latérales laissent aussi entre elles deux bandes longitudinales blanches, bordées de noir. Elle règnent

sur les gastrostèges dont la partie moyenne est d'un blanc bleuâtre, comme sali par une aspersion de petites taches grises, effacées.

La tête qui est grise, presque sans taches, est recouverte de grandes plaques ; l'écusson central est allongé, à peu près triangulaire, mais son angle postérieur est mousse et ne touche les pariétales que par un point médian. Les bords de cet écusson sont légèrement excavés pour s'affronter avec le bord interne convexe de la grande plaque surciliaire. Le pan antérieur de cet écusson est presque droit. Il ne touche que les deux frontales ; mais par ses angles externes, il se joint aux deux petites pré-oculaires.

Chacune des plaques labiales porte un petit point noir sur un fond blanc. Toutes les plaques du dessous de la mâchoire et de la gorge ont des taches noires plus ou moins allongées et c'est de là que semble partir la série de points noirs qui s'étendent sur les côtés du ventre et qui nous ont servi à désigner ce Serpent sous le nom spécifique de *ponctué*.

Patrie. Parmi les huit ou dix individus que renferme la Collection confiée à nos soins, trois n'ont pas une origine déterminée, mais il en est qui se trouvent désignés comme provenant les uns du Levant où ils ont été recueillis par Olivier, d'autres d'Egypte, par M. Alex. Lefebvre. Un seul nous a été remis par M. Arnaud en 1850, comme provenant de l'Arabie et enfin d'autres, des environs de la mer rouge, ont été rapportés par M. Botta.

6. PSAMMOPHIS PETITS POINTS.

Psammophis punctulatus. Nobis.

Caractères. Sur le dessus du corps, une large raie noire commençant sur le bout du museau passe par l'œil, et se réunit en une seule, qui s'étend jusqu'à l'extrémité de la queue; les flancs et tout le dessous du tronc sont garnis de points noirs arrondis, très distincts.

DESCRIPTION.

Formes. Par tout l'ensemble de sa conformation, ce Serpent a une si grande analogie avec les Oxybèles que nous avons décrits précédemment, dans la famille des Oxycéphaliens, que nous l'avions rapporté dans le Prodrome au genre Oxybelis, mais un nouvel examen du système dentaire nous ayant démontré les caractères remarquables des Psammophis, nous avons dû lui faire prendre rang dans ce groupe.

La tête est distincte du tronc, plate et longue ; le museau est arrondi ; le vertex, sur sa région médiane, est légèrement concave. Les yeux sont grands et à pupille ronde. Les narines sont latérales et percées entre deux plaques, dont l'antérieure est plus grande que la postérieure.

Ecaillure. Les neuf plaques sus-céphaliques ordinaires ; la rostrale est large et remonte sur le museau en pointe obtuse. Les deux frontales antérieures sont très allongées et non rabattues sur la région frénale. La frontale moyenne est étroite et très longue. Les sus-oculaires sont larges, bombées et un peu plus courtes que la frontale moyenne.

La frénale est très longue et concave ; elle forme dans le point de sa jonction avec la frontale antérieure une ligne saillante, qui borde le vertex par une arête vive. Cette arête est continuée jusqu'à la sus-oculaire par la portion supérieure de la pré-oculaire qui se replie sur la face supérieure de la tde. La post-oculaire supérieure est plus grande que l'inférieure.

Il y a, de chaque côté de la lèvre supérieure, neuf plaques, dont la cinquième n'atteint l'œil que par un de ses angles, mais dont la sixième, au contraire, le touche par toute l'étendue de son bord supérieur.

Il y a quatre plaques sous-maxillaires ; les postérieures sont une fois plus longues que celles de devant.

Les écailles du tronc sont lisses, pointues en arrière et forment 17 rangées longitudinales.

Gastrostèges : 190 ; anale double et 130 urostèges divisées.

Coloration. Les traits principaux qui permettent facilement de reconnaître ce Serpent sont indiqués dans la diagnose. Il faut cependant ajouter que le dessus de la tête est couvert de petits points noirs ainsi que les écailles du tronc, à l'exception de la rangée qui borde, de chaque côté, la large raie brune médiane. Les gastrostèges et les urostèges sont également semées de ces mouchetures noires.

Dimensions. *Tête* et *Tronc*, $0^m,77$; *Queue*, $0^m,46$; *Longueur totale*, $1^m,23$.

Patrie. L'échantillon unique de cette espèce, qui ne se rapporte à aucune de celles qui ont été décrites jusqu'ici, provient d'Arabie d'où il a été rapporté par M. Arnaud.

APPENDICE.

Le Muséum possède plusieurs exemplaires d'une espèce non encore décrite, et que nous nous plaisons à dédier à M. Perrotet, qui les a envoyés des Indes-Orientales.

A ne considérer que le système dentaire, c'est avec le genre Psammophis que ces Ophidiens ont le plus de rapport; si, cependant on compare la forme générale de la tête, on trouve des différences assez tranchées, qui suffiraient peut-être, si l'espèce n'était pas unique jusqu'ici, pour motiver l'établissement d'un genre nouveau parmi les Anisodontiens.

Quant à présent, nous nous bornons à signaler cette espèce, en la plaçant ici en appendice, et provisoirement à la suite des Psammophis.

6 bis. PSAMMOPHIS DE PERROTET. *Psammophis Perroteti*. Nobis.

Caractères. Pas de frénale; tête triangulaire, peu épaisse et dont la face supérieure est unie aux latérales par des bords droits et comme tranchants; teinte générale d'un vert-brunâtre, relevé par de petites taches noires, irrégulières en nombre variable et n'occupant que l'un des bords de l'écaille sur laquelle chacune d'elles est placée.

DESCRIPTION.

Formes. Ces Ophidiens, qui sont assez élancés, n'ont cependant pas tout à fait l'apparence de Serpents d'arbre comme quelques uns des Psammophis décrits plus haut.

Ecaillure. Les neuf plaques sus-céphaliques ordinaires; mais la conformation de plusieurs de ces plaques est importante à noter.

La rostrale, qui remonte un peu sur le museau, est plus haute que large; elle se termine un peu en pointe, aussi le sommet du triangle que forme le museau est-il assez aigu.

Chacune des deux fronto-nasales forme deux portions fort nettement séparées par une ligne saillante résultant de la fléxion de ces plaques sur la région frénale, cette seconde portion, étroite et allongée, se dirige en bas et un peu en arrière, pour venir rejoindre le bord supérieur de la deuxième lame sus-labiale. Les frontales antérieures se composent également de deux portions limitées par la saillie de l'angle que forme chacune de ces plaques en se portant de la région supérieure vers celle du frein où elle se prolonge, comme la fronto-nasale, jusqu'à la deuxième plaque de la lèvre supérieure. Il résulte de cette disposition que la frénale manque, ces portions repliées des deux plaques du vertex que nous venons de décrire occupant tout l'espace qui sépare la nasale de la pré-oculaire. Celle-ci est un

peu concave au devant de l'œil ; en se repliant sur la face supérieure de la tête, elle continue l'arête saillante formée à la partie antérieure par les fronto-nasales et les frontales antérieures. Cette arête, enfin, se prolonge jusqu'au-delà des yeux par la projection du bord externe des sus-oculaires au-dessus des cavités orbitaires.

La plaque frontale moyenne est allongée, étroite et son extrémité postérieure est arrondie.

Les pariétales sont petites et terminées à leur extrémité postérieure en angle assez aigu.

La narine est percée dans une seule plaque basse, allongée, ellipsoïde et placée obliquement de façon que son extrémité antérieure est dirigée en haut et la postérieure un peu en bas.

Il y a huit lames sus-labiales, très-hautes et dont les quatrième et cinquième touchent à l'œil. Les cinquième et sixième sont beaucoup plus larges que toutes les autres, si ce n'est la septième et la première qui, sous ce rapport, tiennent le milieu entre elles et celles que nous n'avons pas nommées.

Les écailles du tronc sont lisses et lancéolées ; elles forment 15 rangées longitudinales.

On compte 138 gastrostèges, une anale double et 70 urostèges également divisées.

Dents. Maxillaires supérieures : 7 au-devant d'un intervalle au-delà duquel on en voit 3 suivies de 2 dents sillonnées. Maxillaires inférieures : 5 augmentant successivement de longueur, suivies d'un petit intervalle, puis 11 dents ; 6 palatines et 14 ptérygoïdiennes.

Coloration. Nous avons indiqué, dans la diagnose, les principaux caractères fournis par la disposition et l'arrangement des teintes, et qui constituent un système de coloraton fort simple. Il faut ajouter qu'on ne voit aucune tache ou ligne sur la tête. Les lèvres sont d'une teinte claire, ainsi que les régions inférieures qui portent, de chaque côté, dans le point où les scutelles se relèvent vers les flancs une ligne bleuâtre, bordée par une raie plus large et claire, formée par la portion blanchâtre des gastrostèges limitée en dedans par cette ligne plus foncée et en dehors par les écailles des flancs, dont la teinte plus sombre tranche sur cette nuance d'un blanc jaunâtre.

Les jeunes ressemblent aux adultes.

Dimensions. Longueur totale du plus grand exemplaire : $0^m,50$ ainsi distribués : *Tête* et *Tronc*, $0^m,37$; *Queue*, $0^m,13$.

Patrie. Nous avons déjà dit que ces Serpents ont été recueillis aux Indes-Orientales par M. Perrotet qui nous a adressé cinq sujets de taille diverse.

IV.e GENRE. CHORISODONTE. — *CHORISODON* (1).

Caractères. *Les cinq premières dents presque égales, distinctes et séparées par un intervalle, après lequel viennent trois crochets plus longs, qui sont immédiatement suivis de cinq autres, graduellement et successivement de plus en plus courts, jusques aux deux dents sillonnées, qui n'en sont elles-mêmes séparées que par un très-petit espace vide.*

Ce genre, auquel nous n'avons pu rapporter, jusqu'ici, qu'une seule espèce, présente un caractère si remarquable dans la disposition et les proportions respectives des dents ou des crochets qui garnissent les os sus-maxillaires que nous avons dû saisir cette anomalie pour séparer ces Serpents de tous ceux qui appartiennent à cette même famille, dont les dents sont irrégulières.

Il paraîtrait, d'après la synonymie qui précède la description de l'espèce, que les auteurs qui en ont parlé et qui ont pu l'observer, n'ont pas connu cette distribution des dents et leur arrangement respectif. D'abord, la plupart n'ayant pas eu occasion de remarquer les dernières dents cannelées, ont dû laisser ces Serpents dans la division des couleuvres ou des Aglyphodontes. C'est à notre ami Bibron que nous devons l'observation qui l'avait principalement frappé, et consistant dans l'intervalle qui sépare la première série des crochets sus-maxillaires, de la seconde série qui la suit. D'après cette particularité, il avait désigné ce genre sous le nom de *Monodiastema* (2), que nous n'avons pu conserver, parce que nous

(1) De Χωρὶς séparément *sejunctim, separatim*, ὀδοὺς dent.

(2) Μόνος un seul διαστημα intervalle.

avons rencontré depuis la même disposition dans plusieurs autres genres.

Voici les notes que nous a laissées Bibron, car il a pu observer un individu de ce genre qui lui avait été confié par le Musée de Leyde, auquel il a été renvoyé et que nous n'avons pas vu nous-même.

Les neuf plaques sus-céphaliques ordinaires ; deux nasales, dont la seconde est échancrée en arrière. Une frénale allongée, une pré-oculaire très-haute. Deux post-oculaires ; neuf lames labiales supérieures, dont la quatrième, la cinquième et la sixième touchent à l'œil. Ecailles lisses, losangiques, longues, étroites ou hastiformes sur le dos, élargies sur le bas des flancs. Scutelles abdominales ou gastrostèges se redressant un peu contre le ventre, les urostèges et l'anale divisées ; les côtés du ventre un peu anguleux. Narines ouvertes entre deux plaques ; pupille ronde.

Bibron avait fait un petit dessin à la plume, destiné à rappeler la disposition et les proportions des crochets qui garnissent le bord de l'os sus-maxillaire. D'abord, cinq petits crochets courbes et à peu près d'égale longueur en avant, puis un espace ou intervalle libre et ensuite une série continue de dix autres crochets inégaux en longueur et dont les quatre antérieurs plus longs, sont suivis de quatre semblables aux cinq qui sont isolés en avant, et enfin, deux plus longs et plus forts, de manière à présenter une sorte d'arrangement très bizarre et insolite.

ESPÈCE UNIQUE.

CHORISODONTE DE SIBÉRIE.

Chorisodon Sibericum. Nobis.

Caractères. Deux bandes noires sur la nuque; une autre sur chaque tempe; trois séries de taches de la même couleur sur le dos.

Synonymie. *Coluber trabalis* (Pallas) Schlegel, Musée de Leyde.

DESCRIPTION.

Ecaillure. La plaque rostrale a l'apparence d'un demi-disque; mais réellement, elle est taillée à sept pans, dont un assez grand et légèrement échancré et six plus petits, à peu près égaux entre eux; elle ne se rabat pas du tout sur le dessus du museau.

Les deux plaques inter-nasales ont la forme d'un trapèze rectangle dont l'angle aigu, très-allongé, est resserré entre la pré-frontale et les deux nasales.

Les pré-frontales ont une surface double de celle des plaques précédentes; elles en reproduiraient exactement la configuration, si elles n'avaient pas un pan de plus, c'est celui qui les unit à la frontale. Le seul angle aigu qu'elles ont se trouve bordé, d'un côté, par la presque totalité de la marge antérieure de la pré-oculaire et de l'autre, par l'inter-nasale, la seconde nasale et la frénale.

La frontale, qui est une fois plus étroite dans les trois derniers quarts de son étendue que dans le premier, est en avant une fois moins large qu'elle n'est longue; elle se termine par une pointe obtuse; mais à son bord antérieur, elle est coupée carrément et s'applique par un très-petit pan au sommet de la pré-oculaire.

Les sus-oculaires sont des parallélogrammes oblongs.

Les pariétales s'unissent à la frontale par un petit bord et elles tiennent à la sus-oculaire par un autre, qui est presque droit en travers et qui se rabat derrière la post-oculaire supérieure.

La frénale est tellement allongée et si étroite, qu'elle est en quelque sorte linéaire.

La pré-oculaire va en s'élargissant de bas en haut jusqu'au niveau de la région supérieure, mais arrivée là, elle se rétrécit et se rabat sur le crâne en se plaçant entre la sus-oculaire et la pré-frontale.

Les deux post-oculaires sont des trapézoïdes à peu près de même étendue. Immédiatement derrière ces plaques, il y a deux squammes temporales oblongues superposées, à la suite desquelles on en voit cinq ou six sur deux rangs verticaux.

La première plaque sus-labiale est en trapèze rectangle, les deuxième, troisième, quatrième et cinquième sont plus hautes que larges. La sixième, coupée carrément en bas, s'appuie, par un petit pan, sur la post-oculaire et par un autre fort grand, elle vient former le bord inférieur du cadre de l'orbite. La septième et la huitième plaques sus-labiales sont presque carrées. La neuvième et dernière est un trapèze rectangulaire oblong.

La plaque mentonnière est en triangle équilatéral.

Il y a dix paires de plaques sous-labiales ; les premières, par leur réunion, forment un V dont la pointe pénètre entre les premières plaques inter-maxillaires. Celles de la deuxième paire sont oblongues et les trois suivantes en trapèzes rectangles. La sixième plaque est à cinq pans et les quatre dernières sont en lozange.

Les inter-sous-maxillaires antérieures sont allongées et rhomboïdales, celles qui suivent, à peu près aussi étendues, sont en trapèzes isocèles.

Il y a en longueur 17 rangées d'écailles sur le tronc et 4 sur la queue. On a compté 193 gastrostèges, une anale divisée comme les urostèges qui sont au nombre de 72.

Dents. Nous ne connaissons pas le nombre des crochets palatins ni des ptérygoïdiens, mais les maxillaires étaient ainsi $\frac{5+8+2}{25}$ à sillon.

Coloration. En dessus, la tête est olivâtre, avec quelques raies ondulées d'une nuance plus claire et liserées de noirâtre. Les côtés seraient entièrement blancs, lavés de jaune comme les lèvres et tout le dessous du ventre, s'il n'y avait sur chaque tempe, une bande noire naissant de l'œil et se perdant sur les côtés du cou. Le dessus et les côtés du tronc, ainsi que la queue, ont pour fond un gris jaunâtre avec deux longs rubans noirs qui s'étendent sur la nuque et même un peu au-delà en arrière. On voit, sur le dos, trois rangées longitudinales de petites taches noires, très-rapprochées, dont les latérales font suite aux rubans indiqués qui se continuent par deux raies d'un noir brun sur la queue.

Dimensions. La tête est trois fois plus longue qu'elle n'est large au niveau des tempes et cette largeur est le double de l'étendue du museau prise en avant des narines.

Les yeux ont un diamètre longitudinal à peu près égal à la moitié de l'espace inter-orbitaire.

Le tronc est près de 80 fois aussi long qu'il est large dans la région moyenne. La queue correspond presque à la cinquième partie de la longueur totale.

L'exemplaire qui a offert ces diverses proportions est long de $0^m,819$; *Tête*, $0^m,019$; *Tronc*, $0^m,620$; *Queue*, $0^m,18$.

Patrie. Cet Ophidien, originaire de Sibérie, appartient au Musée de Leyde, qui l'avait confié à Bibron auquel on doit la description précédente.

V.e GENRE. OPÉTIODONTE.— *OPETIODON* (1). Nobis.

Caractères essentiels. *Les premières dents antérieures de l'os palatin, ainsi que celles de la mâchoire inférieure très-développées ; les autres dents ou crochets allant successivement en diminuant de force et de longueur, sans espace libre intermédiaire.*

Caractères naturels. Les neuf plaques sus-céphaliques ordinaires ; deux nasales; une frénale; une pré-oculaire et deux post-oculaires; huit ou neuf lames sus-labiales, dont trois sous l'œil, trois en arrière et deux ou trois en avant.

Ecailles lisses; celles de la série du milieu du dos à six pans, plus grandes que les autres qui sont rhomboïdales.

Gastrostèges montant un peu sur les flancs qui sont arrondis ; urostèges en rang double.

Narines latérales, circonscrites par les deux plaques nasales ; pupille ovalaire, à grand diamètre vertical.

Caractères anatomiques. Le crâne est remarquable par l'énorme développement des cavités orbitaires, qui en occupent un grand tiers. Le sommet est plane dans toute la portion formée par les frontaux et les pariétaux ; ces derniers portent une ligne saillante en V dont les branches écartées commencent à la base des apophyses orbitaires postérieures et se réunissent en Y sur l'occiput, à la hauteur de l'articulation des os carrés avec les mastoïdiens.

Les os nasaux sont courbes, voûtés et réunis dans un sillon

(1) Οπητιον-ος, une pointe forte, une alène, *subula*, et de Οδους, dent, pour indiquer la longueur et la forme des dents de la première paire du palais et de la mâchoire inférieure.

médian ; ils forment une pointe qui sert d'appui à l'os incisif peu élargi et échancré à sa partie inférieure.

Ce sont surtout les crochets antérieurs de la mâchoire d'en bas et ceux qui sont placés en avant sur les os palatins qui, comme nous venons de l'exprimer, caractérisent le genre et qui nous l'ont fait désigner par le nom qu'il porte, car ils sont peu courbés et très-pointus.

Les os sus-maxillaires sont très-singulièrement courbés et convexes en arrière, concaves en avant et en bas. Ils complètent en dehors le dessous de l'orbite, dont le cercle osseux est en majeure partie formé par les frontaux ; l'os sus-maxillaire, par son extrémité libre, représente en arrière un crochet garni de deux dents courbées très-fortement comme des hameçons.

Les os du nez réunis forment une plaque arrondie avec une pointe en avant qui reçoit l'apophyse de l'os inter-maxillaire ou incisif. Les mastoïdiens n'ont guère en longueur que la moitié des os dits tympaniques et que nous avons désignés sous le nom d'intra-articulaires.

Cuvier, en désignant ce Serpent sous le nom de Cynodon, a voulu faire allusion à l'extrême longueur de quelques-unes des dents antérieures qui ne font pas cependant partie de celles que nous nommons les sus-maxillaires et dont aucune n'offre un plus grand développement que les autres crochets, tandis que celles qui se trouvent au devant des os palatins et des branches de la mâchoire inférieure sont excessivement longues.

Les crochets palatins antérieurs plus longs vont cependant en décroissant sous ce rapport de devant en arrière, car ils semblent se raccourcir par degrés jusqu'à la dernière.

ESPÈCE UNIQUE.

1. OPÉTIODONTE DENTS-DE-CHIEN.

Opetiodon cynodon. Nobis.

(*Dipsas cynodon*, Cuvier.)

Caractères. Tronc très comprimé ; dos en saillie et protégé par une rangée de plaques grandes et carénées; les crochets palatins antérieurs beaucoup plus longs que les autres.

Sommet de la plaque rostrale non rabattu sur le museau ; une frénale ; pré-oculaires presque contiguës à la frontale ; 7 ou 8 squammes temporales, dont 3 touchent aux plaques post-oculaires ; 8 ou 9 sus-labiales, dont l'anté-pénultienne est un peu moins haute que la pénultième ; tronc offrant 23 rangs longitudinaux d'écailles et les médio-dorsales sont distinctement plus grandes que les autres.

Synonymie. 1735 *Coluber Ceilonicus, longissimus, perniciosus, torvus*, Ammodytes *dictus*. Séba. Tom. II, p. 79, tab. 76, fig. 1.

1755. *Vipera ammodytes*. Klein. Tentam. Herpet. pag. 21, n.° 16.

1822. *Dipsas cynodon*. Boié. Erp. Jav. pl. 37, (suivant M. Schlegel.)

1823. *Dipsas cynodon*. Cuvier. Mus. Paris.

1827. *Dipsas cynodon*. (Cuvier). Boié. Isis, tom. XX, p. 549, n° 5.

1832. *Dipsas cynodon*. Guérin. Iconogr. Règne animal de Cuvier Rept. pl. 21, fig. 2.

1837. *Dipsas cynodon*. Schlegel. Essai physion. Serp. Tom. I, pag. 160 ; tom. II, p. 268, pl. 11, fig. 10-11 (1).

1843. *Eudipsas cynodon*. Fitzinger. Syst. Rept. Fasc. I, p. 27 famille des Céphalophides.

---

(1) A la page 269 du IIe vol. de son ouvrage, M. Schlegel a décrit, comme étant de jeunes *Dipsas cynodon*, des Serpents qui appartiennent à une tout autre espèce, c'est-à-dire à notre *Triglyphodon jaspideum*. (Famille des Dipsadiens).

DESCRIPTION.

Formes. L'Opétiodonte dents-de-chien a le corps proportionnellement beaucoup plus long et presque aussi comprimé en travers que celui de certain poissons tænioïdes, tels que les Trichiures, les Gymnètres, etc. Le dos paraît être légèrement anguleux, mais le ventre est bien distinctement arrondi de chaque côté. Sa tête est allongée et assez déprimée d'un bout à l'autre. Les mâchoires produisent latéralement, au cou, qui est très comprimé, deux longues saillies obtusément pointues. Les régions temporales sont fort peu renflées ; les pré-oculaires visiblement concaves et les frénales à peine déclives ; le sommet de l'angle sub-obtus que forment celles-ci avec le chanfrein, à droite et à gauche, est arrondi, de même que le dessus de l'extrémité du museau, dont le devant ou la partie correspondante à l'os inter-maxillaire présente un plan vertical, creux dans le tiers inférieur, faiblement convexe vers les deux autres tiers de sa hauteur.

L'orifice de la narine est grand, baillant, sub-circulaire et pratiqué presque entièrement dans la première plaque nasale.

Ecaillure. La plaque rostrale n'a point son sommet rabattu en arrière, et, quoiqu'elle ait l'apparence d'un triangle équilatéral, elle a réellement sept côtés inégaux; le plus grand est le basilaire, les deux plus petits tiennent aux premières sus-labiales, les quatre autres ont à peu près la même longeur, et s'articulent avec les inter-nasales et les nasales antérieures.

Les inter-nasales sont en trapèzes rectangles et de moitié moins grandes que les pré-frontales. Ces dernières sont pentagones et s'abaissent environ du quart de leur largeur sur les régions frénales ; leur pan le plus court s'appuie sur la plaque de ce nom, les deux autres, moins petits que celui-ci, touchent à la frontale et à la pré-oculaire ; par les deux pans les plus longs elles se joignent d'un côté et par le second, elle s'articulent avec l'inter-nasale et la nasale postérieure.

La frontale est à cinq bords : deux latéraux un peu convergents d'avant en arrière, un antérieur au moins aussi long que les précédents, et deux postérieurs d'un tiers plus courts que ceux-ci et réunis sous un angle très peu obtus.

Les sus-oculaires sont irrégulièrement pentagones presque aussi longues qu'elles sont larges en arrière ; leur pan antérieur est soudé à la pré-oculaire, et forme un angle aigu qui ne touche à la pré-frontale que par sa pointe ; leur pan postérieur produit un autre angle aigu, dont le sommet tronqué s'appuie sur la post-oculaire supérieure.

Les pariétales, fortement rétrécies et coupées presque carrément en arrière, ont cinq côtés inégaux.

Les deux plaques nasales forment par leur réunion une sorte de parallélogramme oblong.

La frénale, plus basse en avant qu'en arrière, a quatre angles, en bas et en arrière.

La pré-oculaire s'élargit depuis sa base, jusqu'au niveau du bord surciliaire et du haut de la frénale ; puis elle se rétrécit pour se rabattre entre la pré-frontale et la sus-oculaire, en atteignant presque l'un des angles antérieurs de la frontale.

Les post-oculaires qui ont cinq angles, varient pour l'étendue.

Chaque tempe est revêtue de sept ou huit squammes anguleuses, plus ou moins développées, dont trois, ordinairement plus longues et plus étroites que les autres, se trouvent unies aux post-oculaires.

Il y a neuf plaques de chaque côté de la lèvre supérieure, à moins que deux des quatre antérieures ne soient réunies, ce qui réduit leur nombre à huit, comme cela arrive quelquefois , mais ordinairement d'un seul côté. Ces quatre sus-labiales antérieures , qui s'élèvent, à mesure qu'elles se rapprochent de l'œil, forment chacune un trapèze rectangle, tronqué à son sommet aigu, dans la quatrième; celle-ci et les deux qui la précèdent immédiatement sont un peu plus hautes que larges, tandis que la première offre positivement la disposition contraire. La cinquième sus-labiale, un peu plus basse que celles entre lesquelles elle est placée, est en trapèze isocèle ou sub-rectangle. Les sixième et septième sont pentagones, un peu moins hautes et plus courtes que la huitième, qui a la forme d'un parallélogramme oblong, de même que la neuvième et dernière, dont le développement est toujours un peu moindre que celui de la pénultième.

La plaque mentonnière offre deux angles très-aigus en avant et un fort ouvert en arrière.

Nous comptons quatorze paires de plaques à la lèvre inférieure. Celle de la première paire sont oblongues, élargies au milieu et à cinq angles.

Les plaques sous-maxillaires antérieures ont à peu près la forme des premières sous-labiales. Les sous-maxillaires postérieures sont en triangles isocèles, et ne sont séparées de la première scutelle gulaire que par deux squammes sub-rhomboïdales.

Les plaques sous-labiales de la seconde paire et celles de la huitième sont quadrilatères-rectangles, placées en travers de la lèvre. Celles des cinq paires intermédiaires ont leur sommet aigu situé inférieurement et en arrière. Celles de la neuvième et de la dixième paire sont aussi trapézoïdes. Enfin, les quatre dernières forment des parallélogrammes oblongs assez étroits.

Les écailles du milieu du dos sont sub-oblongues, hexagones et très-distinctement plus grandes que celles des rangées voisines.

Ecailles : 23 rangées longitudinales au tronc, 4 à la queue.

Gastrostèges : 278-287, 1 anale et 141-162 urostèges.

Dents. Maxillaires $\frac{11\text{-}12+3}{18}$ Palatines 8-9, Ptérygoïdiennes 8-9.

Les deux séries que forment ces dernières dents se terminent un peu avant d'avoir atteint le niveau de l'extrémité postérieure de la boite crânienne.

Dimensions. La tête a presque deux fois autant de longueur qu'elle a de largeur au niveau des tempes, dont l'intervalle est à peu près double de celui du museau pris en travers, au-dessous des narines.

Le diamètre longitudinal des yeux égale environ la moitié de l'étendue de la région sus-inter-orbitaire.

Le tronc a une hauteur double de sa largeur, qui n'est que la cent-dix-septième à la cent-trente-unième partie de sa longueur.

La queue représente le quart ou le cinquième de la longueur totale.

Le plus grand de nos exemplaires a une longueur de $2^m,053$, soit : *Tête*, $0^m,038$, *Tronc*, $1^m,505$, *Queue*, $0^m,510$.

Un individu appartenant au Musée de Leyde mesure $2^m,607$, d'un bout du corps à l'autre.

Coloration. Cet exemplaire que nous avons vu en Hollande et que nous considérons, en raison de sa grande taille, comme un animal véritablement adulte ou ayant acquis son *maximum* de développement, offre des teintes beaucoup plus foncées que les deux précédents.

Il a les lèvres et les régions frénales irrégulièrement tachetées et le dessus de la tête comme vergeté de noirâtre, sur un fond d'un gris fauve, tirant sur le jaunâtre. Une large raie noire s'étend directement du milieu du bord post-orbitaire à l'angle des mâchoires. Une quarantaine de bandes de la même couleur, profondément dentelées, traversent, de distance en distance, le dessus et les côtés du tronc ; dans leurs intervalles, on voit d'innombrables vermiculations noires, entremêlées de linéoles sinueuses d'un gris fauve, plus ou moins jaunâtre.

Un jaune orangé règne seul sous la tête, d'où il se répand sur le ventre, avec quelques mouchetures noires d'abord peu à peu, puis de plus en plus, de telle sorte que vers la fin du premier tiers de la région abdominale, le noir se substitue complétement à la teinte primitive jusqu'à l'anus. Là, le jaune reparaît sur le noir, par taches isolées à la face inférieure de la queue et sous forme de demi-anneaux embrassant le dessus et les côtés de cet organe. Ce même jaune orangé occupe aussi le bas des flancs, c'est-à-dire la région où se redressent les gastrostèges ; il y forme de grosses

taches irrégulières, laissant entre elles des espaces à peu près égaux aux intervalles des larges bandes noires, placées en travers de l'échine.

Les deux individus de notre collection ont, comme celui du Musée de Leyde, la tempe marquée d'une raie noire et le dos coupé transversalement par des bandes de la même couleur; mais le corps, entre ces bandes, la tête et le ventre sont d'un gris blanchâtre uniforme, ainsi que les anneaux de la queue.

Cette différence provient, à n'en point douter, de ce que l'exemplaire décrit plus haut, se trouve dans un parfait état de conservation, tandis que les deux autres sont un peu altérés, parce qu'ils ont été originairement conservés dans de l'alcool beaucoup trop faible.

Patrie. L'Opétiodonte Cynodon ne se trouve pas seulement à Java, d'où M. Diard nous en a adressé deux individus, il habite aussi Bornéo, comme l'atteste un magnifique exemplaire recueilli dans cette île par les naturalistes voyageurs du gouvernement Hollandais.

Observations. Séba a donné de cette espèce une figure qui, bien que médiocrement exécutée, est très reconnaissable. Néanmoins, nous ne la trouvons citée ni par Cuvier, ni par Boié, ni par M. Schlegel.

VI.e GENRE. TARBOPHIDE. — *TARBOPHIS* (1). Fleischmann.

Ailurophis (2). Ch. Bonaparte. — *Trigonophis* (3). Eichwald.

Caractères essentiels. *Dents antérieures de la mâchoire inférieure, beaucoup plus longues et plus recourbées que celles qui suivent, et dont elles ne sont séparées que par un petit intervalle; les quatre ou cinq crochets antérieurs de l'os sus-maxillaire également plus allongés.*

(1) Ταρβος qui est à craindre, *timendus*, et de Οφις serpent.

(2) D'après M. Fitzinger, d'Αιλουρος chat, *felis*, et d'Οφις serpent.

(3) Fauna Caspio-Caucasica. De Τριγονος triangulaire, et d'Οφις serpent.

Caractères naturels. Les neuf plaques sus-céphaliques ordinaires; deux nasales; une frénale allongée, s'étendant ordinairement jusqu'à l'œil; une pré-oculaire, deux post-oculaires; deux temporales antérieures superposées; huit plaques labiales supérieures, dont la quatrième et la cinquième bordent l'œil, et dont la troisième y touche par le sommet de l'un de ses angles.

Ecailles lisses, losangiques, un peu plus grandes le long du bas des flancs, distribuées sur dix-neuf rangs longitudinaux.

Gastrostèges redressées contre les flancs; les urostèges en double rang. Côtés du ventre anguleux.

Narines ouvertes entre deux plaques nasales.

Pupille vertico-elliptique.

Caractères anatomiques. Crâne plat entre les orbites, dont les apophyses sont courtes et peu développées; ligne médiane de l'occiput longitudinale saillante et se terminant en arrière, à la hauteur de la jonction des os carrés avec les mastoïdiens, sur une ligne transversale. Les os sus-maxillaires, réunis entre eux, en avant, par l'os incisif, dont ils continuent la courbure, portent chacun dix ou douze crochets égaux, excepté les derniers, qui sont très rapprochés, logés dans la concavité postérieure de l'os, et tellement cannelés, ou sillonnés si profondément, qu'ils semblent être formés par la réunion de deux aiguilles aplaties en dedans, et très-rapprochées ou comme soudées.

Les premières dents, ou celles qui occupent l'extrémité libre de la mâchoire inférieure, sont beaucoup plus longues et plus fortes que les autres, et sont propres à correspondre aux premiers crochets sus-maxillaires, qui sont eux-mêmes plus développés et aptes à retenir la proie.

La base du crâne est convexe, et sur l'un des individus, des trois que nous avons examinés, on voit une légère ligne médiane saillante.

TARBOPHIDE VIVACE. *Tarbophis vivax.* Nobis.

(*Coluber vivax.* Fitzinger.)

Caractères. Gris, à taches dorsales noires, plus ou moins arrondies ; d'autres taches noires, obliques, sur les flancs; le dessous de la gorge sans taches ; les gastrostèges tachetées de noirâtre.

Synonymie. 1802. *Couleuvre.* Savigny. Descript. Égypt. Hist. nat. Tom. I. Rept. (Supplém.), pl. 4, fig. 21, 22, 23.

1826. *Coluber vivax* Fitzinger, Neue Classif. Rept., p. 57.

1831. *Tarbophis fallax.* Fleischmann. Dalmat. nov. Serp. Genera, p. 18, tab. 1. Erlangue.

1831. *Trigonophis Iberus.* Eichwald. Zoolog. special. ross. et polon., pars III, p. 175.

1832. *Ailurophis vivax.* Ch. Bonaparte. Fauna ital. cum fig.

1832. *Trigonophis Iberus.* Menestriés Catal. raisonné p. 66.

1837. *Dipsas fallax.* Schlegel. Phys. Serp. Tom. II, p. 295, pl. 2, fig. 35-36. exclus. Synonym. *Elaphe Pareyssii.* Wagl. Icon. Amphib., tab. 27.

1841. *Trigonophis Iberus.* Eichwald. Fauna Caspio-caucas., p. 101, tab. 18, (fig. médiocre.)

1842. *Dipsas fallax.* De Nordmann. Voy. Russie méridion. Tom. III, p. 343, pl. 4, fig. 2.

1843. *Ailurophis vivax.* Fitzinger. System. Rept. Fasc. I, p. 27, famille des Céphalolépides.

DESCRIPTION.

Ecaillure. La plaque rostrale, appliquée verticalement sur l'extrémité du museau, est creusée en dessous pas une échancrure semi-circulaire et offre dans son pourtour sept pans inégaux, pour toucher ainsi les six plaques environnantes, et par le plus grand, qui reste libre, elle donne passage à la langue.

Les inter-nasales sont trapézoïdes. Les pré-frontales ont cinq bords et s'unissent par deux de ces pans à la frénale et à la frontale séparément ; elles se joignent entre elles par l'un des trois autres, et deux enfin les unissent à la pré-oculaire et à l'inter-nasale.

La frontale, oblongue, représente un triangle isocèle.

Les sus-oculaires sont courtes, pentagonales, coupées à peu près carrément, et ne touchent à la pré-oculaire que par leur bout postérieur.

Les pariétales, oblongues, tiennent à la sus-oculaire et à la post-oculaire supérieure.

Les deux plaques nasales forment un parallélogramme oblong.

La frénale, en trapèze rectangle fort étroit, soulève la pré-oculaire pour s'avancer jusqu'au globe de l'œil. La pré-oculaire a quatre pans ; l'un est enclavé entre l'œil et la frénale ; deux plus longs sont rabattus sur le vertex au devant de la sus-oculaire, et elle s'unit à la frontale par l'angle qu'elle forme ainsi à son extrémité supérieure.

Les post-oculaires sont pentagones et de dimensions à peu près égales.

Chaque tempe est revêtue d'une vingtaine de squammes, dont une seule est beaucoup moins petite que les autres et soutient celles qui touchent aux deux plaques post-oculaires en s'appuyant sur les sixième et septième sus-labiales.

La quatrième des huit plaques sus-labiales est positivement correspondante au bas de l'œil, ainsi que la cinquième en partie, car cette dernière s'applique aussi sous la plaque post-oculaire inférieure.

La troisième ne touche à l'œil que par son angle supérieur et postérieur.

La huitième est plus petite que la septième, et celle-ci moins que la sixième, c'est celle de la rangée qui paraît le plus développée

Il y a 19 rangées longitudinales d'écailles au tronc et 4 à 6 à la queue. Les gastrostèges et les urostèges varient en nombre. Nous avons trouvé pour les gastrostèges depuis 191 jusqu'à 210 et 58 à 60 urostèges. M. Eichwald a compté 120 gastrostèges et 55 urostèges et M. Ménestriés 214 à 218 et 75. L'anale est divisée.

Dents. Maxillaires, $\frac{9 \text{ ou } 10+2}{15}$; 7 à 8 Palatines et 11 à 12 ptérygoïdiennes.

Coloration. Le fond de couleur du dessus et des côtés de ce Serpent varie entre le gris clair et le foncé ou brunâtre, qui paraît uniforme à la vue simple, mais à la loupe, on reconnaît que cette teinte est très-finement piquetée ou vermiculée de noirâtre. Trois rangs longitudinaux de taches foncées s'étendent depuis l'origine du tronc jusqu'au bout de la queue ; celles des rangs latéraux, sont hautes et étroites et correspondent aux intervalles de celles du rang médian, qui sont des quadrangles plus ou moins égaux ou élargis, situés soit transversalement, soit obliquement en travers du dos.

Les grandes taches dorsales sont au nombre d'une cinquantaine; la

première est oblongue, rétrécie en avant et couvre le cou. Le plus souvent, on voit une bande brunâtre entre l'œil et la commissure des lèvres.

Le dessous de ce Serpent est parfois tout blanc ou d'un jaune pâle et tantôt comme saupoudré ou marbré de brun grisâtre.

Dimensions. La largeur de la tête, mesurée d'une tempe à l'autre, est triple de l'intervalle qui existe sur le museau au devant des narines, et elle égale les trois quarts de la longueur du crâne. Les yeux ont un diamètre qui dépasse le tiers de l'espace inter-orbitaire. Le tronc, dans sa partie moyenne, a une largeur qui représente les cinq huitièmes de sa hauteur, et il est 54 à 68 fois plus long que large. La queue n'atteint que la sixième ou septième partie de la longueur du corps qui est de 0,^{m}636 chez le plus grand individu que possède la collection de notre Muséum, voici ses mesures :

Tête, 0,^{m}018; *Tronc*, 0,^{m}520; *Queue*, 0,^{m}098.

Patrie. Le *Tarbophis vivax* habite l'Afrique. On l'a recueilli en Egypte et en Europe, dans l'Istrie, la Dalmatie, l'Albanie, la presqu'île Moréotique et les environs de Bakou, dans le Chirvan, en Géorgie, sur les bords de la mer Caspienne.

L'un de nos exemplaires a été rapporté en 1829, par la commission de Morée. Ce Serpent a été décrit sous le nom de *Dipsas fallax*.

D'après M. Fleischmann, il se nourrit d'insectes, de lézards et de petits mammifères. Chez un des sujets de notre collection, nous avons reconnu dans le tube intestinal, des débris très-reconnaissables d'un *Hemidactylus verrucatus*. M. Fleischmann dit aussi que ce Serpent ne quitte que le soir ou de grand matin le dessous des pierres où il reste caché pendant le jour. M. Cantraine, qui en recueillit plusieurs en Dalmatie, les y avait observés en décembre, au milieu des ruines d'un château.

VII.e GENRE. LYCOGNATHE. — *LYCOGNATHUS.* Nobis (1).

Caractères essentiels. *Os sus-maxillaires courts, portant une quatrième ou cinquième dent, c'est-à-dire un crochet plus long que les autres; puis un espace intermédiaire sans dents et enfin quatre ou cinq crochets petits, dont les derniers ou les postérieurs sont cannelés en avant sur la longueur et presque aussi longs que les antérieurs. Museau obtus; yeux latéraux; mâchoire inférieure à quatre ou cinq crochets longs, isolés, suivis d'un espace libre, puis d'une série de petits crochets.*

Caractères naturels. Les neuf écussons ou plaques sus-céphaliques ordinaires; deux nasales; une frénale; une pré-oculaire; deux post-oculaires; les quatrième et cinquième labiales bordant l'orbite inférieurement. Ecailles lisses, oblongues, losangiques sur le dos, carrées sur le bas des flancs. Urostèges sur deux rangs, côtés du ventre un peu anguleux. Orifices des narines entre deux nasales. Pupille sub-vertico-elliptique lorsqu'elle est dilatée, arrondie pendant sa contraction.

Caractères anatomiques. D'après l'examen de la tête osseuse, fait sur trois échantillons d'espèces différentes, cette tête plate, est quatre ou cinq fois plus longue que large; les orbites en occupent le tiers antérieur avec des apophyses orbitaires assez éloignées l'une de l'autre et soudées à l'os sus-maxillaire, ce qui rend l'orbite assez grande.

Les os maxillaires supérieurs courts, atteignent au plus la jonction des pièces ptérygo-palatines. Ils offrent cette particularité, que nous avons employée comme caractère, de por-

(1) Λύκος, de loup Γνάθος, mâchoire, par allusion aux grandes dents.

ter en avant trois ou quatre dents ou crochets isolés, dont le postérieur est plus long que les autres suivis d'un espace libre sans dents et enfin, en arrière, trois ou quatre très-petits crochets, dont les deux ou trois derniers sont cannelés, ce qui est le caractère des Opisthoglyphes.

Les os ptérygo-palatins portent un très-grand nombre de dents courtes, très-serrées et sur plusieurs rangs rapprochés.

La base du crâne est étroite et arrondie.

La mâchoire inférieure offre en avant quatre ou cinq crochets plus développés suivis d' un espace libre.

Jusqu'ici, on ne pouvait placer qu'une seule espèce dans ce genre, mais dans ces derniers temps, nous avons pu y comprendre des Lycodons, parce que, ainsi que nous l'avons exprimé dans le caractère essentiel, la mâchoire inférieure porte en avant une ou deux dents, qui ont le double de longueur des crochets qui viennent ensuite.

Nous trouvons une distribution semblable des dents à l'une et à l'autre mâchoire sur deux têtes osseuses de Dryinus, mais comme le museau de ces Dryines est prolongé, nous avons dû les laisser dans le genre qui est désigné par cette dénomination.

Les trois premières espèces du genre Lycognathe sont originaires du Brésil et semblent avoir entre elles plus d'affinités que celles qui suivent et qui sont au nombre de trois provenant de l'Afrique; elles ont été recueillies en Algérie. Cependant, nous avons cru devoir les réunir; peut-être un jour, sera-t-on obligé de les séparer tout-à-fait; mais nous n'avons pu trouver le caractère propre à les faire distinguer génériquement.

Voici un tableau qui facilitera la détermination des six espèces qui se trouvent inscrites dans ce genre.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES DU GENRE LYCOGNATHE.

CARACTÈRES. *Crochets antérieurs à peu près égaux ; le quatrième et le cinquième plus longs.*

- Tronc à taches
  - grandes et noires
    - sur le ventre
      - arrondies. . . . . 2 L. DOUBLES-TACHES.
      - irrégulières. . . . . 1. L. BÉCASSE.
    - pas sur le ventre ; tête sans taches. . . . . 3. L. TÊTE-BLANCHE.
  - petites ou nulles ; nuque
    - avec une grande tache noire. . . . . 4. L. CAPUCHONNÉ.
    - sans taches ; tronc
      - rayé en long . . . . . 5. L. RUBANNÉ.
      - à mailles croisées. . . . . 6. L. MAILLÉ.

1. LYCOGNATHE BÉCASSE. *Lycognathus scolopax.*

Caractères. Corps comprimé, noir, à taches blanches; le derrière de la tête et la nuque sont gris; les côtés de la tête ponctués ou piquetés de noir; le ventre irrégulièrement barré de noirâtre; les écailles du milieu du dos plus grandes que les autres.

Plaque frénale très longue; la troisième sus-labiale touchant presque toujours à l'œil; les deux ou trois post-oculaires joignent les deux ou trois plaques temporales antérieures.

Les crochets supérieurs sont espacés, quoique à peu près semblables, mais ceux des branches de la mâchoire inférieure sont plus grands en avant suivis d'un grand intervalle et enfin de trois petits crochets.

Synonymie. 1734. *Serpens Ceylonica.* Séba. Tom. I, pag. 157, tab. 100, fig. 4.

1735. *Serpens Arabica.* Séba. Tom. II, pag. 39, tab. 39, fig. 1-2.

1735. *Serpens seu anguis cervinus.* Séba. Tom. II, p. 84, tab. 79, fig. 3.

1735. *Serpens.* Scheuchzer. Phys. sacra. Tom. IV, tab. 647, fig. 1.

1755. *Coluber scolopax.* Klein. Tent. Herpet. p. 36, n° 95, (d'après les fig. 1-2, pl. 39, Tom. II, Séba).

1755. *Coluber macacoalt.* Ejusdem. Loc. cit. pag. 140, n.° 139.

1768. *Coronella cervina.* Laurenti. Synops. Rept. pag. 88, n.° 191.

1783. *Coluber maculis majoribus brunneis.* Boddaert. Nova. acta Acad. Cæsar. nat. curios. Tom. VII, p. 20, n° 12.

Boddaert cite comme représentant son espèce la fig. 4 de la pl. 100 du Tom. I de Séba, qui paraît être en effet la même; mais il y rapporte aussi le n° 8 de la pl. 748 de Scheuchzer, sous lequel est gravé un *Dipsas nebulosus.*

1788. *Coluber cervinus.* Gmelin. Syst. nat. Linn. Tom. I. pars. 3, p. 1014 (d'après la fig. 3, tab. 79, Tom. 2, de Séba.)

1788. *Coluber zeilonicus.* Ejusd. loc. cit. p. 1106 (d'après la fig. 4, pl. 100, Tom. I, de Séba.)

1803. *Coluber audax.* Daudin. Hist. Rept. Tom. VI, pag. 545 pl. 79, (figure originale, très mauvaise).

1820. *Natrix audax.* Merrem. Tent. Syst. Amph. p. 105.

1820. *Natrix Maximiliani.* Ejusd. loc. cit. pag. 105, n° 51.

Merrem cite, sous ce nom, d'abord la fig. 4, pl. 100, tom. II, de Séba, qui représente une autre espèce, mais difficile à déterminer, puis la fig. 1, pl. 11 et la fig. 1, pl. 62, tom. II, du même auteur, qui ne sont, ni l'une ni l'autre, la représentation de notre Serpent ; ensuite le n° 3 de la pl. 747 de Scheuchzer, lequel se rapporte au *Spilotes variabilis.*

1826. *Dipsas audax.* Fitzinger. Neue classif. Rept. pag. 59, n° 5. Famille des Lamprophis, genre 17.

1827. *Lycodon audax.* Boié. Isis, Tom. XX, pag. 522 et 525, n°. 49.

1830. *Lycodon audax.* Wagler. Syst. Amph. p. 186; exclus. Synon. *Natrix cancellata,* Merrem.

1837. *Lycodon audax.* Schlegel. Essai physion. Serp. Tom. I, p. 143, n° 12 ; Tom. II, p. 121, pl. 4. fig. 18-19.

1840. *Lycodon audax.* Filippo de Filippi. Catal. ragion. Serp. Mus. Pav. (Bibliot. Ital. Tom. 99, pag. 64.)

DESCRIPTION.

Ecaillure. La plaque rostrale, qui ne se reploie pas distinctement sur le bout du museau, offre sept côtés : deux très petits soudés aux sus-labiales de la première paire, deux un peu moins courts, formant un angle plus ou moins obtus, qui est emboîté par les inter-nasales ; deux plus longs que ceux-ci, en rapport avec les nasales antérieures, l'inférieur est le plus grand et présente en bas une échancrure pour la sortie de la langue.

Les inter-nasales sont très faiblement élargies et taillées a cinq pans inégaux. Les pré-frontales ont six bords ; trois à peu près également courts et trois presque aussi longs que les autres. La frontale est plus longue que large.

Les sus-oculaires sont allongées et un peu plus élargies en arrière que par le devant. Les pariétales ne sont ni effilées, ni ramassées ; leur bord externe n'est pas anguleux et celui par lequel elles touchent à la sus-oculaire se joint aussi à la post-oculaire supérieure.

Les plaques nasales antérieures sont en trapèzes isocèles; les postérieures sont pentagones. La frénale est quadrangulaire, allongée et s'enfonce en arrière sous la pré-oculaire. Cette dernière est un trapèze rectangle et la sus-oculaire, par son bout antérieur, l'empêche de venir toucher la frontale. Il y a tantôt deux, tantôt trois post-oculaires.

Le nombre des squammes temporales est très variable ; il y en a constamment deux superposées, en contact avec les post-oculaires et la supérieure se trouve la première d'une rangée de trois ou quatre qui borde la plaque pariétale. La troisième sus-labiale en trapèze rectangle touche généralement à l'œil par son sommet aigu. La huitième et dernière est toujours moins grande que la pénultième.

Les écailles du milieu du dos ne sont pas plus développées que les autres. Il y a 19 rangées longitudinales au tronc et 4 à la queue.

Gastrostèges : 227 à 257 une seule anale et 95 à 114 urostèges.

Dents. Maxillaires, $\frac{15+2}{22}$; Palatines, 10 ; ptérygoïdiennes, 16 à 17.

Coloration. Ce Serpent est d'un blanc sâle, ou jaune brunâtre tirant même sur le noir ou sur le marron. La première teinte s'étale sur la nuque comme une grande tache transversale. Elle encadre le brun qui couvre plus ou moins les plaques sus-céphaliques. Ce brun est aussi disposé comme par gouttelettes au centre des plaques labiales et temporales. Le gris sale sert, pour ainsi dire, de fond au brun noir ou marron qui l'accompagne. Ces deux teintes forment sous le ventre et sous la queue des carrés plus ou moins longs, situés en travers, tantôt isolés, tantôt réunis deux à deux, par trois ou par quatre, sur le dessus du tronc et de la queue pour y former ainsi d'assez larges bandes déchiquetées ou irrégulièrement dentelées sur leurs bords. Ces bandes sont partagées en deux moitiés sur le dos et rarement distinctes entre elles, car le plus souvent elles se tiennent par leurs laciniures. Quand celles-ci sont trop profondes, le blanchâtre ou le jaunâtre y apparait comme de petites taches anguleuses.

Dimensions. Si l'on compare la longueur de la tête à la largeur des tempes, on voit qu'elle n'est pas une demi-fois plus considérable et cet intervalle des tempes est presque double de celui que présente le museau mesuré au niveau des narines.

Les yeux ont en longueur la moitié du travers de la région inter-orbitaire.

Le tronc est 78 à 92 fois plus long qu'il n'est large. Le corps en totalité est de $0^m,855$ dans le plus grand exemplaire ; la tête de 0^m017 ; le tronc de $0^m,653$; la queue de $0^m,185$.

Notre Musée renferme cinq individus de cette espèce, dont trois proviennent de la Guyane; un quatrième a été recueilli par M. d'Orbigny

dans les environs de Santa-Cruz de la Sierra. Le dernier porte sur le bocal qui le renferme l'indication de Cayenne.

Observations. Séba a publié plusieurs figures de ce Serpent, dont deux sont parfaitement reconnaissables et sont les types du *Coluber scolopax* de Klein. Cette espèce se trouvait donc nommée et déterminée, lorsque Daudin qui l'a fort mal décrite d'ailleurs et plus mal représentée, proposa le nom de *Coluber audax*, qui doit être abandonné puisqu'il n'a pas la priorité.

2. LYCOGNATHE DOUBLES-TACHES.

Lycognathus geminatus. Nobis.

Caractères. Fond de la peau blanchâtre, à grandes taches noires, réunies deux à deux pour la plupart, aves d'autres taches blanches sur les flancs ; les gastrostèges d'un blanc jaunâtre sale, avec une série de points noirs; la queue très-longue et pointue, à grandes taches. Côtés de la tête largement marbrés de noir et de jaune.

Sommet de la plaque pré-oculaire ne touchant pas la frontale ; la plaque frénale très-longue; la troisième sus-labiale touchant l'œil; deux post-oculaires, dont l'inférieure est séparée de la temporale antérieure par le sommet de la sixième sus-labiale ; écailles de la série moyenne du dos pas très-distinctement plus grandes que les autres.

Synonymie. 1735. ? *Serpens Ceylonica Boyuna*. Séba. T. II, p. 39, tabl. 39, fig. 3.

1735. ? *Coluber Boyuna* Klein Tentamen Herpetol. p. 36 n.° 92 d'après la planche de Séba.

DESCRIPTION.

Ecaillure. Les plaques inter-nasales sont plus dilatées en travers que celles del'espèce précédente. La frontale est aussi moins allongée, et les sus-oculaires plus élargies en arrière. Dans l'individu que nous examinons, il n'y a que deux post-oculaires, et parmi les deux squammes antérieures de la tempe, la supérieure seule touche aux post-oculaires, l'inférieure étant arrêtée par la portion montante de la sixième sus-labiale.

Il n'y a que quelques-unes des écailles qui recouvrent le milieu du dos, qui soient plus grandes que les autres.

On peut compter 19 rangées d'écailles sur la longueur du tronc, 4 à la queue. Les gastrostèges sont au nombre de 246; il y a 1 anale et 91 urostèges.

Dents. Les maxillaires sont les seules que nous ayons reconnues 16+2.

Coloration. Le museau et les côtés de la tête sont marbrés de jaune et de noir qui domine toutefois. Sur le dessus du crâne, c'est au contraire le jaune qui est le plus marqué. Il n'y a qu'une tache noire derrière chaque écaille sus-oculaire, une autre barre transversale en zig-zag au bout de la frontale; un petit croissant vers la suture des pariétales, et une ligne courbe sur chacune de ces dernières plaques.

Le dos et le dessus de la queue portent des taches nummulaires d'un beau noir, réunies pour la plupart deux à deux sur le dessus du tronc, d'autres taches également noires, mais moins grandes et irrégulièrement anguleuses, forment ainsi deux rangées qui règnent le long du tronc et de la queue. Le dessous de cette queue est d'un jaune orangé, teinte qui serait semblable sous le ventre, si chaque gastrostège n'avait en arrière une gouttelette noire. C'est aussi du jaune, mais plus pâle et presque blanc, qui se voit dans les intervalles, du reste fort étroits, des taches qui se voient au-dessus et sur les côtés du corps.

Dimensions. La largeur de la tête, prise au niveau des tempes, est double de celle qui serait mesurée au museau vers les narines. L' œil a la moitié de l'étendue transversale inter-orbitaire.

Le tronc est quatre-vingt-quatorze fois aussi long qu'il est large vers sa région moyenne. La queue est près du cinquième de la longueur totale, qui est de 0,^{m}891, savoir: pour la tête 0,^{m}018; le tronc, 0,^{m}685; queue 0,^{m}188.

Patrie. Ce Serpent faisait partie d'une collection de Reptiles du Brésil, cédée au Muséum par M. Clossen.

Observations. Ce n'est qu'avec doute que nous avons signalé la figure donnée par Séba, comme représentant cette espèce.

3. LYCOGNATHE TÊTE-BLANCHE.

Lycognathus leucocephalus. Nobis.

Caractères. Tête tout-à-fait blanche; le dessus du corps portant des taches brunes, quadrilatères; le dessous sans taches.

La tête étant peu volumineuse, le crâne est petit et elle n'est guère de moitié plus longue que large. Le crâne est convexe en dessus; il n'est pas rétréci en arrière. Les dents antérieures des deux mâchoires sont un peu plus longues que les autres.

La plaque frénale n'est pas très-allongée; la troisième sus-labiale ne touche pas à l'œil; le sommet de la pré-oculaire est contigu à la frontale. Les écailles du dos sont un peu plus grandes.

Synonymie. 1820. *Coluber leucocephalus.* Mikan. Delect. Faun. et Flor. Brasil. tab. lith. fig. 2.

1825. Idem. Vindobonæ in-folio fasc. IV.

1826. *Boiga leucocephala.* Fitzinger. Neue Classific. Rept. pag. 60, n.° 2.

1837. *Dipsas leucocephala.* Schlegel. Essai phys. Serp. tom. I, p. 164 et tom. II, p. 288.

1840. *Dipsas leucocephala.* Filippo de Filippi. Catal. Raggion. Serp. Mus. Pav. Biblioth. ital. tom. XCIX.

DESCRIPTION.

Ecaillure. Chez ce troisième Lycognathe, la plaque rostrale est proportionnellement moins large à sa base que dans les deux premiers. Les inter-nasales sont semblables à celle du L. *géminé.* Les pré-frontales ont cinq pans au lieu de six.

La frontale, les sus-oculaires et les pariétales ne diffèrent pas de celles du L. *scolopax.* La nasale postérieure, plus élargie à la base, a son angle supérieur obtus.

La frénale sub-rectangulaire et moins longue que dans les espèces précédentes, n'enfonce pas son extrémité postérieure sous la pré-oculaire. Cette dernière plaque, dont la portion inférieure est peu étroite, rabat son extrémité supérieure entre la pré-frontale et la sus-oculaire, pour s'unir à la frontale.

Nous ne voyons que deux post-oculaires chez les individus d'après lesquels nous faisons cette description, et toutes deux se joignent aux temporales antérieures.

La troisième plaque sus-labiale ne touche point au globe de l'œil.

Les écailles du milieu du dos sont plus grandes que les autres et en outre, elles sont hexagonales et non pas losangiques.

Il y a 19 rangées longitudinales d'écailles au tronc, 4 à la queue, 235 à 247 gastrostèges, 1 anale et 111 à 124 urostèges.

Dents. Maxillaires, $\frac{13+2}{18-19}$; palatines, 7; ptérygoïdiennes, 13-14.

D'après cette formule, on voit que le nombre des dents est ici moindre que dans les deux espèces précédentes.

Coloration. Nous en possédons trois individus qui, tous trois, ont les régions céphaliques entièrement blanchâtres. La teinte générale du reste de leur corps est, en dessus et latéralement, un blanc fauve, en dessous un blanc sale uniforme. Leur cou, ou plutôt leur tronc, à son origine et sur une longueur égale ou un peu supérieure à celle de la tête, est coloré en brun noir ou roussâtre. Des bandes de cette couleur, tantôt étroites, tantôt élargies, sont placées de distance en distance, soit positivement en travers, soit de chaque côté du dos et de la queue, et dans ce dernier cas, celles de droite alternent avec celles de gauche.

M. Schlegel donne du mode de coloration de la présente espèce une description, qui ne s'accorde pas tout-à-fait avec celle qu'on vient de lire. Aussi, croyons-nous devoir la reproduire ici.

« Suivant cet auteur, un gris pourpre, varié de marbrures brunes, occupe « le dessus du corps, qui est orné d'une cinquantaine de bandes trans- « versales d'un brun foncé. Cette teinte domine sur le cou, mais elle est « brusquement séparée de la tête par la couleur blanche que présente « cette partie et qui passe au brun vers le museau. Le dessous est jaunâtre.»

Cependant sur l'un des individus de la collection du Muséum national, il reste encore quelques traces de la couleur rouge du dessus du corps.

Dimensions. La tête est de deux cinquièmes plus longue qu'elle n'est large à la région temporale et cette largeur est double de celle du museau au niveau des narines.

L'œil a la moitié de l'étendue comprise entre les orbites.

Le tronc est 85 à 92 fois aussi long qu'il est large à sa partie moyenne.

Chez nos individus, la queue est près de quatre fois moins longue que le reste du corps.

Le plus grand exemplaire mesure $0^m,694$.

Tête, $0^m,015$, *Tronc*, $0^m,498$, *Queue*, $0^m,181$.

Patrie. Le Brésil est encore la seule contrée de l'Amérique méridionale où l'on ait trouvé cette espèce.

Mœurs. L'un de nos sujets avait dans l'estomac un Chalcidien du genre Pantodactyle.

4. LYCOGNATHE A CAPUCHON. *Lycognathus cucullatus.* Nobis.

(*Couleuvre à capuchon.* Isidore Geoffroy St.-Hilaire.)

Caractères. Deux grandes raies post-temporales noires, réunies ou non sur les plaques pariétales; une tache oblongue de la même couleur sur la nuque, à laquelle se joignent souvent deux bandes verticales sur les côtés du cou ; ces taches forment ainsi une sorte de coiffe noire sur l'occiput.

Synonymie. 1809. *Couleuvre à capuchon.* Is. Geoffroy St.-Hilaire. Descript. Egypt. Hist. nat. Tom. I. Rept. , pl. 8. fig. 3.

1827. *Coluber cucullatus.* Isidore Geoffroy St.-Hilaire. Descript. Egypt. 2.e édit. in-8o., p. 63. Rept., pl. 8, fig. 3 et 3'.

1837. *Coronella lævis variété (Couleuvre à capuchon).* Descript. Egypt. Rept. pl. 8, fig. 3. Schlegel. Physion. Serp. Tom. II, p. 69, lignes 15-18.

1846. A. Guichenot. Expédition d'Algérie. Rept., p. 22, n.o 2. *Macroprotodon Mauritanicus.*

DESCRIPTION.

Formes. Cette espèce, si différente de notre *Coronelle lisse* par la structure du crâne et surtout par le système dentaire, offre extérieurement, il est vrai, une grande ressemblance avec cette Coronelle, attendu qu'elle en a la taille, le port et presque la mode de coloration. Toutefois , on l'en distinguera de suite, si l'on fait seulement attention à la configuration de la tête, qui tient bien plus de celle d'un Lycodon que d'une Coronelle.

La plaque rostrale, qui est plus étendue en largeur qu'en hauteur, ne se ploie nullement sur le museau. Elle offre cinq bords et elle se joint : 1.o aux inter-nasales ; 2.o à la nasale antérieure et à la première sus-labiale. Le cinquième qui est inférieur est échancré.

Les plaques inter-nasales, rétrécies en avant , sont en trapèzes rectangles.

Les pré-frontales, un peu plus élargies et développées que les précédentes, sont limitées par sept pans qui servent à les unir d'abord entre elles, puis à l'inter-nasale et à la frontale ; les quatre bords plus petits , inégalement cependant, les unissent à la seconde nasale, à la frénale, à la pré-oculaire et à la sus-oculaire.

La plaque frontale est oblongue et coupée à cinq pans, dont les deux postérieurs forment un angle qui s'enclave complètement dans les pariétales. Ces plaques pariétales sont trapézoïdes.

Les sus-oculaires, deux fois à peu près aussi longues que larges, sont coupées carrément en arrière.

La première plaque nasale est rectangulaire ; la seconde est à peu près carrée, mais elle est comme brisée à son bord supérieur.

La frénale est en trapèze rectangle. La pré-oculaire en losange s'enfonce par l'un de ses angles entre les sus-oculaires et la pré-frontale. Les deux post-oculaires sont des carrés irréguliers, mais l'inférieure est moins grande. Il y en a quelquefois une troisième qui semble s'être séparée de la cinquième sus-labiale.

Il y a huit plaques sus-labiales qui sont successivement plus grandes depuis la première jusqu'à la sixième ; car les deux postérieures sont plus petites que cette dernière. Les trois premières, plus hautes que longues, sont en trapèze rectangle. Les quatrième et cinquième sont presque rectangulaires, un peu plus courbes cependant du côté qui touche l'œil ; l'une s'applique sur la pré-oculaire et l'autre sur la portion inférieure de la post-oculaire. La sixième tient à la post-oculaire inférieure et à la première squamme temporale. La septième est à peu près semblable à celle qui la précède. Enfin, la huitième et dernière est trapézoïdale et son sommet le plus grand se trouve en avant et en bas.

Trois rangs obliques de squammes en losanges recouvrent les tempes et correspondent aux trois dernières plaques sus-labiales. Chaque bord de la lèvre inférieure est recouvert de dix plaques, outre la mentonnière qui forme en avant un triangle presque régulier dont le sommet est plus aigu en arrière. Ces plaques sous-labiales sont des lames allongées, coupées carrément ; les premières sont enfoncées entre les plaques sous-maxillaires antérieures, qui sont elles mêmes un peu rétrécies et tronquées, ainsi que les postérieures. A partir de la seconde paire, de figure triangulaire, ces écailles augmentent d'étendue jusqu'à la sixième.

La rangée des gastrostèges ne commence qu'après les trois séries de quatre petites écailles en losanges ou en rhombes, qui sont elles mêmes bordées de six rangs d'écailles à six pans. Les urostèges sont distribuées deux à deux.

Il y a 19 rangées d'écailles sur la longueur du tronc et 6 au milieu de la queue. 162 à 195 gastrostèges, plus 52 à 57 urostèges ; l'anale est unique.

Dents. Maxillaires $\frac{6+3 \text{ ou } 5+2}{6 \text{ en avant} + 11-12}$. Palatines, 14 à 16 et Ptérygoïdiennes peut-être 45.

Coloration. Le tronc et les côtés de ce Serpent sont roussâtres, glacés de rose sur les parties inférieures pendant la vie ; le ventre est d'un jaune

faible ou vert pomme, mais ces régions blanchissent après la mort. Dans le très-bon dessin de feu Vaillant, ce peintre habile de la Commission scientifique de l'Algérie, on voit que le dessous du ventre est tout-à-fait noir et que les gastrostèges sont pour la plupart tronquées carrément; tandis qu'à des distances à peu près égales entre elles, d'autres semblent remonter sur les flancs et portent deux petites gouttes jaunes arrondies.

Au reste, on trouve d'intéressants détails sur cette espèce dans la description qu'en a donnée M. Guichenot dans l'ouvrage sur l'Algérie.

Aux angles de la bouche et derrière la tempe, vers les plaques pariétales, on voit une large raie noire qui s'avance parfois en traversant l'œil jusqu'à la frontale, à la rencontre de celle du côté opposé, avec laquelle elle représente alors à peu près la figure d'un Λ, autrement dit un chevron. (1)

Sur le milieu de la nuque, il y a une autre tache noire, tantôt courte, tantôt allougée, de laquelle restent distinctes et séparées, ou à laquelle viennent se joindre, en manière de demi collier, deux bandes de la même couleur tracées verticalement, l'une sur le côté droit, l'autre sur le côté gauche du cou.

Parfois, non seulement la tache nuchale et les bandes des côtés du cou, que nous venons de signaler, se confondent ensemble, mais encore avec le chevron noir sus-occipital, de telle sorte que le dessus du cou et celui de la tête, en arrière, sont tout noirs. C'est d'après des individus offrant cette particularité, que l'espèce dont il est maintenant question a été décrite pour la première fois, sous le nom de *Couleuvre à capuchon*, par M. Isidore Geoffroy St-Hilaire. Il est à remarquer que cette variété se rencontre plus souvent parmi les individus originaires d'Egypte que parmi ceux de l'Algérie.

Assez souvent, le menton et le bout du museau sont comme nuagés ou saupoudrés de noirâtre, et la même teinte colore le bord inférieur de la plaque pré-oculaire, de la frénale et de la seconde nasale.

On voit au-dessous de l'œil une tache noire, parfois assez peu développée, mais qui, d'ordinaire, s'étend obliquement dans la direction de la commissure des lèvres qu'elle atteint même quelquefois ; ces dernières sont blanches, ainsi que la gorge, avec ou sans glacis jaune ou vert.

La région rachidienne est parcourue dans toute sa longueur par une raie, presque imperceptiblement interrompue de distance en distance, laquelle résulte de la teinte noirâtre que présentent à leurs marges latérales la plupart des écailles de cette partie du corps. D'autres raies, au nombre de quatre à huit, produites de la même manière, mais plus étroites et par

(1) Certains individus manquent complètement de ces deux taches noires post-temporales.

conséquent moins distinctes que celle-ci, s'étendent parallèlement à elle sur les côtés du dos et sur les flancs.

Chez certains sujets, et particulièrement chez ceux dont la tête porte en arrière une sorte de capuchon, la raie médio-dorsale est remplacée par une suite de taches élargies d'un noir foncé, finement linéolées, de la couleur du fond; et les côtés du corps sont comme striés de noirâtre. Chez ceux-là aussi, le gris des parties supérieures tire généralement sur le blanchâtre.

En dessous, il existe, ou il n'existe pas de taches noires; lorsqu'il y en a, elles sont presque toujours carrées et disposées tantôt sur deux rangées latérales, tantôt de façon à donner au ventre et à la région sous-caudale l'apparence d'une table de damier.

Au moment où nous terminons cette description, faite d'après une cinquantaine d'individus de tous âges, il nous en arrive une dizaine d'autres vivants, parmi lesquels il s'en trouve un, qui a le dessus et les côtés du tronc et de la queue marqués d'une multitude de petites stries jaunâtres, sur un fond brun olive.

Dimensions. La tête a une longueur quadruple de la largeur du museau prise à l'aplomb des narines, et un peu plus que double de l'étendue transversale qu'elle offre vers le milieu des tempes. Le diamètre des yeux est environ la moitié du travers de la région inter-orbitaire. Le tronc, dont la hauteur est d'un sixième plus grand que sa largeur ventrale, se trouve, relativement à sa longueur, dans le rapport de 1 à 35, ou de 1 à 50.

La queue entre au plus pour le cinquième, au moins pour le sixième dans la totalité de la longueur de l'animal.

Le plus grand individu que nous possédons est long de 0,^{m}581, soit : *Tête*, long. 0,^{m}023; *Tronc*, long. 0,^{m}460; *Queue*, long. 0,^{m}098.

Patrie. Le *Lycognathus cucullatus* est un des Serpents les plus communs de l'Algérie; nous l'avons reçu, pour ainsi dire, de tous les points de cette vaste contrée. Il se trouve aussi en Egypte, d'où Geoffroy-St-Hilaire a rapporté les premiers individus qu'ait possédés notre Muséum; depuis il nous en est parvenu d'autres du même pays, par les soins de M. Bové.

Moeurs. Cet Ophidien se nourrit de petits mammifères rongeurs et de toute espèce de sauriens terrestres. M. Guichenot nous apprend que ce Serpent abonde sous les pierres, dans les buissons et les endroits secs et rocailleux de l'Algérie, et qu'il ne paraît pas atteindre de fortes dimensions.

Observation. M. Schlegel, trompé par son apparente ressemblance avec notre *Coronelle lisse*, l'a mentionné comme une simple variété de climat de cette dernière espèce dans son Essai sur la physionomie des

Serpents. Il suppose même qu'on l'a considérée à tort (page 69) comme une espèce distincte, car pour lui elle est la même que celle dont Wagler a fait le genre Zacholus. (1)

D'après les trois têtes osseuses que nous avons fait préparer, il est hors de doute que ce Serpent est un Opisthoglyphe.

5. LYCOGNATHE RUBANNÉ. *Lycognathus Tæniatus.* Nobis.

Caractères. Tout le dessus du tronc parcouru par des raies longitudinales blanches plus ou moins ternes et séparées les unes des autres par des lignes noires ; le dessous gris ; la queue très grêle et se terminant insensiblement en pointe.

DESCRIPTION.

Les teintes agréables que forment par leur régularité et leur opposition les lignes qui parcourent en dessus et sur les côtés toute la longueur du tronc donnent à ce Serpent, dont le corps est long et très mince, une apparence qui le fait distinguer de toutes les autres espèces du même genre.

On voit d'abord, sur la ligne médiane du dos, une raie d'un très beau blanc pur, formée par une série d'écailles lisses, oblongues, entuilées et arrondies en arrière. Sur les côtés de cette ligne médiane, à droite et à gauche, trois séries d'autres écailles à centre plus terne et de même forme constituant une bande large, bordée par une raie d'un noir foncé, très étroite et comme tracée avec un tire-ligne sur toute la longueur des flancs. En dehors de cette ligne noire, il y a deux séries d'écailles plus pâles et formant une raie distinguée par un autre trait noir, mais flexueux qui la sépare ainsi d'une quatrième bande composée de deux séries d'écailles encore de même forme, mais plus larges, particulièrement pour celles qui touchent les gastrostèges, car ces écailles deviennent presque hexagonales, et un peu plus larges en travers que suivant la longueur du tronc.

Il résulte de la disposition de toutes ces écailles si admirablement distribuées, que le tronc présente, en travers, quinze bandes de petites

---

(1) Ξαχολος, qui se met facilement en colère, *qui est animo iracundo* Wagler cite sous ce dernier nom seulement deux couleuvres, dites la *Lisse* et la *Girondine* ou *Bordelaise*.

mosaïques, ou d'écailles, dont chacune se trouve comme enfoncée et débordée par un entourage d'une teinte noire, plus ou moins sombre, mais dont la distribution produit un très bel effet.

Tout le pourtour de la bouche est d'un beau blanc, car les bandes latérales d'écailles colorées du tronc commencent à la hauteur de l'œil au lieu que la première, celle qui occupe le milieu du dos, parait naître du bout du museau.

Patrie. Nous ne connaissons rien sur les mœurs de ce Serpent. L'individu que nous décrivons a été donné en 1850 par M. Schousboe, comme provenant de l'Afrique Septentrionale ; il a été recueilli dans le désert de l'ouest en Algérie.

6. LYCOGNATHE MAILLÉ. *Lycognathus Textilis.* Nobis.

Caractères. Tout le dessus du corps marqué de petites taches allongées, entremêlées, d'une manière régulière, avec des écailles d'un gris rougeâtre produisant l'effet d'un tricot ou de mailles parfois et régulièrement comme étoilées.

DESCRIPTION.

Ce sont réellement les petits traits noirs distribués et entremêlés si régulièrement, et qui sont signalés dans la diagnose, qui peuvent faire distinguer ce Serpent à la simple inspection. Ces petits traits noirs sont symétriquement partagés ou réunis deux à deux sur la partie moyenne et latérale du tronc et souvent joints entre eux devant et derrière par une petite ligne noire, qui laisse un centre blanc de la forme d'un petit carré allongé. Sur les flancs, ces traits noirs semblent se croiser en X et se continuent ainsi jusqu'au bout de la queue.

Les gastrostèges sont toutes d'une même teinte, très larges, mais dans les intervalles qu'elles laissent entre elles, sur leur tranche externe, on remarque de petites marques triangulaires noires, distribuées obliquement, de manière que la pointe se porte en haut et en arrière et que la portion tronquée ou la base du triangle se dirige en avant, sous la plaque ventrale qui précède. Le plus souvent, ces triangles ne se voient que sur l'une des gastrostèges, la suivante n'étant pas ainsi colorée en dehors.

Ce Lycognathe provient, ainsi que le précédent, du désert de l'ouest de l'Algérie, il a été donné à la Collection du Muséum en 1850, par M. Schousboe.

VIII. GENRE. TOMODONTE. — *TOMODON* (1). Nobis.

Caractères essentiels. *Les premiers crochets tous égaux entre eux, long set tranchants, sans espace libre ni interruption; les dents cannelées très-longues et courbées en forme de lame plate et tranchante.*

Caractères naturels. Ce genre est tellement remarquable par la forme et la longueur des dents postérienres, que nous avions cru d'abord devoir regarder les trois espèces qui se trouvent ici réunies, comme les types de trois genres particuliers.

Nous avions même donné à ces divisions des noms distincts en les séparant de la famille des Anisodontiens, parce qu'on ne voit pas chez eux l'espace libre qui, chez les Serpents de cette famille, précède ou suit la série des crochets inégaux en longueur. Dans les espèces dont il s'agit maintenant, ces crochets quoique longs et à peu près de même longuenr, sont tranchants, et il n'y a entre eux aucun intervalle. Ces deux circonstances réunies auraient pu servir utilement à distinguer les espèces types de ces trois genres nouveaux de toutes celles qui sont rapportées à cette famille des Anisodontiens.

Cependant, un nouvel examen des caractères propres à ces Ophidiens, nous a montré que ces nouvelles coupes n'étaient pas absolument nécessaires et que, malgré certaines diffé-

(1) De Τομος *secans*, *scindens*, coupant, divisant et Οδους οδοντος dent. Nous avions donné d'abord à ce genre, dans la collection du Musée le nom de *Machirodon*, pour indiquer la forme des dents cannelées postérieures en forme de lame de sabre, mais nous avons dû en choisir un autre car il avait été employé par les paléontologistes pour un cétacé fossile.

rences, ces trois genres pouvaient être réunis en un seul, et qu'il était possible, en raison de l'énorme développement de leurs crochets cannelés, si différents des autres dents, de les placer parmi les Anisodontiens, à la suite des genres déjà étudiés.

D'ailleurs, les caractères naturels, tirés de la forme et du nombre des plaques sus-céphaliques, n'offrent aucune particularité. Tous ont les écailles lisses et non carénées, losangiques, étroites, oblongues sur le dos, presque aussi larges que longues sur le bas des flancs, ayant leurs bords postérieurs fortement arrondis. Les gastrostèges sont larges; la plaque anale et les urostèges forment deux rangées.

Caractères anatomiques. La tête osseuse est plate en dessus, à peu près de même longueur dans toute son étendue. Les mastoïdiens sont très-courts, presque perdus dans l'épaisseur ou la largeur de l'occiput; les os carrés ou intra-articulaires sont larges en haut et plus grêles du côté qui s'articule par l'intermédiaire des ptérygoïdiens, avec les mâchoires supérieure et inférieure. Ce sont surtout les crochets sus-maxillaires qui sont remarquables par la courbure régulière et tranchante de leur convexité. Les postérieurs sont cannelés, et au moins trois ou quatre fois plus longs que ceux qui les précèdent. Leur largeur de devant en arrière, ainsi que leur courbure et leur tranchant en sont les caractères les plus notables.

Les trois espèces que nous avons rapportées à ce genre sont faciles à distinguer par certains caractères indiqués plus loin, et surtout par leurs diverses couleurs. Ainsi, les deux que nous inscrivons les premières ont des raies ou des bandes en longueur sur toute l'étendue du tronc, la première n'a qu'une seule de ces raies dorsales, et elle est jaune; la seconde en a quatre, qui sont noires, et la troisième offre des taches arrondies. Voici le résultat de cette analyse.

TABLEAU SYNOPTIQUE DU GENRE TOMODONTE.

			ESPÈCES.
Corps à	raies sur le tronc	une seule. .	1. T. A RAIE DORSALE.
		quatre. . .	2. T. QUATRE-RAIES.
	taches arrondies.		3. T. OCELLÉ.

1. TOMODONTE RAIE-DORSALE.

Tomodon dorsatum. Nobis.

CARACTÈRES. Une ligne ou raie longitudinale jaune sur le dos, dont la teinte générale est brunâtre; pas de frénale.

DESCRIPTION.

ECAILLURE. Quoique la plaque rostrale paraisse triangulaire, elle a réellement sept pans par lesquels elle se joint aux plaques dont elle est entourée. Les inter-nasales seraient des triangles équilatéraux, si elles n'étaient tronquées en devant par leur sommet. Les pré-frontales, dilatées en travers, ont cinq pans; elles s'unissent par l'un d'eux, par le second aux sus et pré-oculaires, et par les trois autres à l'inter-nasale, à la frontale et à la nasale.

La frontale a deux de ses bords réunis en avant, deux en arrière et deux latéraux rectilignes parallèles, dont la longueur est double de celle de chacun des quatre autres pans.

Les sus-oculaires, de moitié moins larges que la frontale, sont à peu près de même longueur et leur étroitesse est la même d'un bout à l'autre; chacune, en arrière, se termine carrément; en devant, par le bout le plus rétréci, et s'enclave entre la pré-oculaire et la pré-frontale.

Les pariétales, si elles n'étaient arrondies en arrière, pourraient être considérées comme trapézoïdes; le bord qui les joint à la sus-oculaire sert en même temps à les unir en devant à la post-oculaire.

La plaque nasale, qui est unique, est deux fois au moins aussi longue

que large ; elle offre en devant un pan soudé à la rostrale, un autre, en arrière, pour la pré-oculaire; un inférieur, pour la première et la seconde sus-labiales, et deux supérieurs en rapport avec l'inter-nasale et la préfrontale.

La pré-oculaire unique est plus haute que large, en trapèze rectangle; elle s'appuie sur la seconde sus-labiale. Les deux post-oculaires sont l'une et l'autre semblables et à cinq bords.

Il y a, de chaque côté, cinq écailles temporales.

Chacune des rangées des plaques sus-labiales composée de sept pièces s'élargit en arrière, moins la dernière qui est aussi longue, mais moins haute que celle qui la précède. La première n'est pas tout-à-fait en trapèze parce qu'elle tient à la rostralé par un petit pan; la seconde est dans le même cas parce qu'elle est un peu tronquée à son sommet. La troisième et la quatrième ont leur base coupée carrément. Les cinquième et sixième diffèrent peu des précédentes, excepté par le mode d'écartement des angles que forment leurs bords. La septième et dernière est oblongue, à cinq angles inégaux.

La plaque mentonnière est triangulaire à bords égaux.

Il y a huit paires de plaques sous-labiales. La première en forme de V s'enfonce entre les premières sous-maxillaires; la seconde est en carré; la troisième et la quatrième sont en trapèzes rectangles ; la cinquième a deux angles droits et trois obtus. Les trois dernières sont rhomboïdales.

Les plaques sous-maxillaires antérieures sont à peu près aussi larges que longues : ce sont des rhombes; les plaques qui suivent sont moins développées, mais de même forme ; quelques écailles les séparent de la première gastrostège.

Les parties latérales de la gorge offrent trois séries d'assez grandes écailles quadrilatères oblongues.

Les écailles sont lisses, non carénées; celles du milieu du dos sont losangiques étroites; celles des parties latérales du tronc sont allongées, rhomboïdales et leur angle postérieur et très-aigu. Les écailles du bas des flancs, plus développées que les autres est sub-losangiques, ont leur sommet postérieur fortement arrondi. Il y en a 17 rangées longitudinales au tronc et 5 à la queue. On compte deux gulaires, 139 gastrostèges, une anale divisée et 60 doubles urostèges.

Dents. Maxillaires $\frac{5+2}{16}$. Palatines, 5-6. Ptérygoïdiennes, 12.

Coloration. Le dessus de la tête, du dos et de la queue est d'un brun olivâtre. Sur le milieu de toutes ces régions, il règne une bande d'un assez beau jaune, teinte qui se voit aussi sur le bout du museau, sur les côtés de la mâchoire inférieure et sous le cou. Cette couleur jaune, un peu

verdâtre, se retrouve sur les côtés de la tête, sur le ventre et les flancs. Deux lignes obliques noires se portent de l'arrière de l'œil à la commissure des lèvres.

Dimensions. La tête est deux fois plus longue qu'elle n'est large à la hauteur des tempes, région dont l'étendue transversale est quadruple de celle du museau mesuré au-devant des narines. Le diamètre des yeux est à peu près du quart de l'espace d'une orbite à l'autre en travers. Le tronc, mesuré dans sa partie moyenne, est environ quarante-neuf fois aussi long que large. La queue a près du cinquième de la longueur du corps.

Voici les mesures prises sur l'exemplaire que nous examinons :

Longueur totale, 0m,620. *Tête*, 0m,020. *Tronc*, 0m,470. *Queue*, 0m,130.

Patrie. C'est avec doute que nous signalons cette espèce comme originaire du Brésil ; mais nous sommes certains qu'elle est Américaine. Le Musée de Paris l'a obtenue par échange de celui de Marseille.

2. TOMODONTE QUATRE-RAIES. *Tomodon lineatum.* (Nobis).

(Atlas. pl. 73, sous le nom d'*Eudrome à flancs linéolés.*)

Caractères. Corps gris en dessus et sur les côtés, parcouru par quatre ou six lignes noires ; une bande brune au milieu et sur les côtés de la tête; un point noir bien distinct sur chacune des gastrostèges en dehors.

DESCRIPTION.

Ecaillure. La moitié de la plaque rostrale recouvre le museau en dessus ; elle est aussi large à son sommet obtus qu'à sa base qui est fortement échancrée à droite et à gauche. Cette plaque est soudée à la nasale antérieure et à la première sus-labiale.

Les inter-nasales presque carrées ont cependant leur bord interne plus court que l'externe.

Les pré-frontales, à sept pans inégaux, sont fortement retrécies du côté de la plaque frénale sur laquelle elles s'appuient, ainsi que sur la seconde nasale ; par l'un de leurs bords un peu plus long, elles adhèrent à la sous-oculaire. La frontale est à six pans ; les deux antérieurs sont réunis entre eux à angle très ouvert ; les deux postérieurs sont un peu obtus et les deux latéraux sont légèrement concaves et doubles en longueur des premiers, qui sont cependant moins courts que les postérieurs.

Les sus-oculaires sont un peu moins longues que la frontale. En arrière, elles sont coupées presque carrément et un peu moins étroites qu'en avant où elles s'unissent à la pré-oculaire et à la pré-frontale.

Les pariétales se joignent à la pré-oculaire et un peu à la post-oculaire.

La première plaque nasale serait carrée, si elle n'était entaillée par le bord du trou nasal. La seconde, plus haute et plus large, a quatre ou cinq pans inégaux non compris celui qui limite en arrière l'orifice de la narine. La frénale a l'apparence d'un trapèze. La pré-oculaire unique est presque carrée, plus étroite en bas qu'en haut où elle s'introduit entre la pré-frontale et la sus-oculaire, sans toucher à la frontale. Les deux post-oculaires sont pentagonales et à peu près égales.

Aux tempes, il y a neuf à douze squammes qui diffèrent peu de celles du cou ; cependant celles qui sont le plus rapprochées de l'orbite sont souvent plus longues que les autres.

Les deux rangées de plaques sus-labiales sont composées normalement de sept chacune ; la troisième et la quatrième complètent le cercle orbitaire par le bas; quand il y en a huit, c'est que l'une d'elles semble avoir été divisée en deux. Ces plaques augmentent graduellement d'avant en arrière jusqu'à l'avant-dernière inclusivement; tandis que la dernière est moins élevée que celle qui la précède. Les trois premières et la cinquième sont trapézoïdes. La quatrième et la sixième coupées carrément à leur base sont obtuses par le haut. La septième est oblongue et à cinq pans.

La plaque mentonnière a trois pans presque égaux entre eux.

Il y a huit paires de plaques sous-labiales. Les premières, réunies sous la forme de V, s'enfoncent entre les sous-maxillaires antérieures. La seconde paire est carrée; les troisième et quatrième sont en trapèze. La cinquième porte en avant deux angles droits, et en arrière, un angle aigu entre deux obtus. La sixième paire est rhomboïdale. Les septième et huitième sont des parallélogrammes oblongs.

Les plaques sous-maxillaires antérieures sont étroites et fort allongées. Elles seraient des rhombes si elles n'étaient coupées par un cinquième pan qui sert à les joindre aux secondes sous-labiales. Les postérieures sont à peu près aussi longues, mais en trapèzes isocèles. En arrière, elles laissent pénétrer entre elles l'une des sept ou huit squammes qui les séparent de la première gastrostège.

Il y a 19 rangées d'écailles sur la longueur du tronc ; 6 à la queue. Les gastrostèges sont au nombre de 159 à 169, une anale divisée, 62 à 70 paires de plaques urostèges.

Dents. Maxillaires $\frac{10 + 2}{18}$; 6 à 7 Palatines et 18 Ptérygoïdiennes.

Coloration. Cette espèce, comme nous l'avons dit, est en dessus et latéralement, d'une teinte grise et en dessous, d'un beau blanc. Le dessus de la tête présente une bande brune, qui en occupe le milieu, à partir du front et va se perdre sur le cou. Cette bande est placée entre deux raies noires, quelquefois linéaires ou plus élargies qui, après s'être écartées se continuent parallèlement de chaque côté du dos et d'une partie du dessus de la queue. Il y a deux autres bandes brunes, liserées de noir sur les côtés de la tête ; l'une et l'autre semblent partir de la narine, pâssent sur l'œil vers l'arrière de la tempe pour devenir une raie, soit une ligne simple ou double, d'un noir intense, qui suit en long le milieu des flancs.

Les plaques sus-labiales sont blanches, bordées de noirâtre en dessous. Les sous-labiales, dont quelques unes ont le centre blanc sont plus ou moins nuagées de gris brun, ainsi que tout le dessous de la tête.

Le tronc offre souvent près du ventre une seconde ligne ou raie noire et presque tous les individus ont près de l'angle formé par l'union des grandes plaques inférieures du ventre et de la queue, un point noir qui forme ainsi une série continue.

Dimensions. La longueur de la tête est double de sa largeur mesurée d'une tempe à l'autre et cet espace est lui-même quadruple de celui du museau pris en avant des narines.

Le diamètre de l'œil égale la moitié de l'intervalle des orbites en-dessus.

Le tronc est de 32 à 42 fois aussi long qu'il est large dans son milieu. La queue n'a guère que le quart ou le cinquième de la longueur totale qui est de $0^m,70$ chez le plus grand des individus que possède aujourd'hui le Muséum.

La *Tête* a $0^m,027$; le *Tronc*, $0^m,527$; la *Queue*, $0^m,146$.

Patrie. Le *Tomodonte quatre raies* provient du Mexique. L'un des sujets examinés, pour rechercher qu'elle pouvait être la nature de ses aliments, avait dans son estomac un énorme Ixode encore intact d'un centimètre de long. C'était le seul aliment qu'il eût pris depuis longtemps, car l n'y avait aucun autre débris de matière alibile.

3. TOMODONTE OCELLÉ. *Tomodon ocellatum*. Nobis.

Caractères. Deux rangées dorsales de taches brunes foncées et une autre série médiane de taches œillées plus petites sur les flancs.

Synonymie. *Xenodon ocellatum*. Schlegel. Musée de Leyde. Manuscrit.

DESCRIPTION.

Ecaillure. La plaque rostrale est moins haute qu'elle n'est large à sa base ; elle a sept pans inégaux. Les inter-nasales sont en trapèze rectangle.

Les pré-frontales, hexagones, inéquilatérales, sont assez dilatées en travers ; elles s'unissent à la frénale et à la nasale et par un autre bord à la sus-oculaire et à la pré-oculaire. La frontale a cinq pans inégaux.

Les sus-oculaires sont de même étendue que la frontale; en arrière, elles sont coupées carrément ; elles se joignent en avant à la pré-oculaire et à la pré-frontale. Les pariétales ont quatre pans inégaux, dont l'un fort court les joint à la frontale ; elles adhèrent par un autre à la sus-oculaire et à la post-oculaire. La plaque nasale unique est un parallélogramme oblong et la frénale est trapézoïde.

La pré-oculaire, beaucoup plus étroite en bas que dans le haut qui est coupé carrément présente en avant un angle très-ouvert. Les post-oculaires ont cinq pans ; les supérieures sont les plus petites.

Les plaques sus-labiales augmentent graduellement jusqu'à la dernière exclusivement qui est moins développée que celle qui la précède. La première et la deuxième sont des trapèzes rectangles; les deux suivantes, plus hautes que larges et en rapport avec l'œil, seraient des quadrilatères réguliers, si elles n'étaient brisées dans le haut. La cinquième est fortement rétrécie en haut où elle s'unit à la post-oculaire et à la première temporale. La sixième est pentagone irrégulière. La septième et dernière est en trapèze rectangle, mais à sommet arrondi. La plaque du menton est un triangle régulier.

Il y a dix paires de plaques sous-labiales. La première paire, sous forme de V, pénètre entre les sous-maxillaires antérieures. Les secondes sont carrées, et les troisième et quatrième des trapèzes sub-rectangles. La cinquième, de chaque côté, a cinq bords inégaux. La forme des quatre dernières est un parallélogramme oblong.

Les plaques sous-maxillaires antérieures sont presque rhomboïdales, un peu tronquées en avant pour s'unir à la seconde plaque sous-labiale. Les sous-maxillaires qui suivent sont trapézoïdes, plus courtes et moins larges que les précédentes; elles ne se trouvent séparées entre elles que par deux ou trois plaques gulaires moyennes et celles-ci sont bordées de chaque côté par quatre séries d'écailles oblongues et obliques.

Il y a 19 rangées d'écailles le long du tronc, 6 à la queue. Les gastrostèges sont au nombre de 139, une anale divisée et 36 doubles urostèges.

Dents. Les sus-maxillaires seules ont été comptées de 6 à 7+2 à sillon.

Coloration. Nous avons indiqué dans la diganose de cette espèce les grandes taches arrondies, noirâtres, entourées de fauve, qui règnent, les unes plus grandes, le long du dos, et d'autres plus petites sur les côtés. Il y a des macules bleuâtres sous le ventre, formant trois rangées régulières et parallèles. La tête porte des lignes noirâtres et brunes dirigées obliquement en arrière.

Dimensions. La tête est deux fois plus longue qu'elle n'est large dans son milieu et près de quatre fois plus longue qu'elle n'a de largeur au devant du museau près des narines. Les yeux ont en longueur un diamètre égal à la moitié de l'espace inter-orbitaire.

Le tronc est près de 44 fois plus long qu'il n'est large dans son milieu, la queue en forme à peu près la septième partie.

L'individu que nous mesurons a $0^m,425$, sa tête $0^m,017$, son tronc $0^m,348$, sa queue $0^m,060$.

Patrie. Nous croyons ce Serpent originaire du Brésil. Il appartient au Musée de Leyde qui a bien voulu nous le transmettre, avec une grande obligeance, pour nos études et auquel nous l'avons renvoyé. Nous n'avons pu vérifier les détails qui nous manquent pour les dents et la tête osseuse.

IV.e FAMILLE. — LES PLATYRHINIENS (1).

Caractères essentiels. *Serpents à dents sus-maxillaires postérieures sillonnées et à museau large, tronqué carrément.*

C'est de la troncature du museau que nous avons emprunté le nom par lequel nous désignons cette famille ; cette dénomination est propre à dénoter, en effet, au premier aspect, des espèces et des genres qui ont tous la partie antérieure de la face large, déprimée et comme coupée transversalement.

Ces Serpents se ressemblent d'ailleurs par la position de leurs yeux et de leurs narines, et ils ont une sorte d'analogie qui se retrouve également dans les formes et dans leurs habitudes, telles qu'elles sont rapportées par les voyageurs.

La plupart paraissent destinés à vivre souvent dans l'eau et dans les lieux herbeux, où la lumière pénètre en dessus ou par le haut, car leurs yeux sont verticaux et situés sur la région supérieure d'un museau aplati ou peu convexe, et leurs narines rapprochées entre elles, vers l'extrémité libre de la tête.

Le corps est court et la partie moyenne du tronc un peu renflée, surtout si on la compare à celle des Serpents qui se tiennent ou qui vivent habituellement sur les branches des arbres.

En proportion de la longueur de la tête, leur bouche n'est pas très-fendue. La ligne qui sépare entre elles les deux mâchoires, lorsqu'elles sont rapprochées, ou la fente de la bouche, se trouve alors légèrement courbée, soit dans la région moyenne, soit à son extrémité postérieure, c'est-à-dire à la

(1) De Πλατὺς, large, étalé, *amplus, patulus* et de Ῥίν-ινος, museau, nez.

commissure qui se relève ainsi vers le crâne. Généralement les bords des lèvres sont renflés et semblent rentrer un peu en dedans des gencives.

Ce sont des Serpents qui paraissent doués d'une très-grande force musculaire pour la constriction de leur proie qu'ils peuvent étouffer en écrasant les côtes des animaux et en empêchant ainsi la respiration, si l'on en juge du moins d'après la solidité des os qui constituent leur squelette, surtout dans la région rachidienne et par le développement de leurs muscles.

Les sept genres que nous avons ainsi rapprochés sous ce nom de famille ne comprennent chacun, pour la plupart, qu'un petit nombre d'espèces. Nous ne sommes pas très-bien renseignés sur l'origine de plusieurs, quoique presque toutes paraissent avoir été recueillies dans les régions les plus chaudes de l'Asie et de l'Amérique et vivre assez souvent dans l'eau.

Il est facile, par l'analyse et l'observation, de distinguer les genres entre eux, ainsi que nous allons l'exposer.

D'abord, l'un est tout-à-fait anormal, même dans l'ordre des Ophidiens, par les deux tentacules écailleux, mais flexibles, qui garnissent son museau, en laissant entre eux un assez grand intervalle. En outre, presque toutes les écailles qui recouvrent le corps, présentent une ligne très-saillante qui, se répétant ainsi et se suivant sur toute la surface du tronc, donnent à la totalité du corps l'apparence comme striée ou cannelée, et de plus, les plaques ventrales ou les gastrostèges se trouvent réduites à de si petites dimensions, qu'elles semblent produites seulement par la réunion de deux des écailles ordinaires, sur lesquelles on distingue encore les deux carènes qui se trouvent ainsi rapprochées. C'est une disposition que nous retrouvons, au reste, chez d'autres Serpents à gastrostèges hexagones, quand celles-ci ont peu de largeur. Tels sont les caractères du genre *Erpéton*.

Chez tous les autres Platyrhiniens, le museau est mousse,

sans proéminences, mais les uns ont toutes les écailles lisses, sans rainures et sans crête ou arète saillante.

Dans ce premier cas, ou lorsque toutes les écailes sont lisses et polies, on peut observer une particularité bien notable pour la forme et la courbure double de la dent cannelée postérieure, qui est fort allongée, ce qui nous fait désigner ces espèces sous le nom de *Campylodon*. Deux autres genres, de la même division des espèces à écailles lisses, peuvent être distingués entre eux, abstraction faite de plusieurs autres caractères, par la forme des plaques qui recouvrent le bord des mâchoires et surtout de la supérieure, car elles sont carrées dans le genre *Hypsirhine*, et allongées, par cela même fort étroites, dans celui des *Eurostes*; ces genres présentent, en outre, la plus grande analogie, quand on les étudie comparativement.

Viennent ensuite les genres dont les écailles ne sont pas aussi lisses. Tantôt, elles sont comme striées ou imprimées de petites lignes creuses et parallèles, comme dans le genre *Trigonure*, ainsi nommé parce que la queue est à trois pans ou en quelque sorte triangulaire, quoique conique.

Tantôt, au contraire, ainsi qu'on le voit dans les deux derniers genres, les écailles portent une carène ou ligne saillante sur le dos et sur les flancs. Dans l'un, le sommet de la tête manque de l'écusson central et les occipitales sont remplacées par des écailles qui ont à peu près la forme de celles du dos, à l'exception des dimensions qui sont moindres: c'est le genre *Cerbère*; tandis que les plaques syncipitales sont au nombre de neuf et bien développées dans le dernier des genres que nous conservons sous le nom de *Homalopsis*, qui est le plus anciennement employé pour désigner les espèces qu'il comprend.

Suit le tableau synoptique.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES GENRES DE LA FAMILLE DES PLATYRHINIENS.

CARACTÈRES. *Serpents Opisthoglyphes à museau plat, comme tronqué.*

- Museau
  - rond; écailles
    - lisses; les dents cannelées
      - à double courbure, comme torses. . . . . 4. CAMPYLODON.
      - simplement, courtes; plaques labiales
        - carrées. . . . 1. HYPSIRHINE.
        - longues. . . . 2. EUROSTE.
    - non lisses
      - striées ou à lignes creusées en long. . . . . 3. TRIGONURE.
      - carénées; à plaques pariétales
        - distinctes. . . . . 5. HOMALOPSIS.
        - nulles. . . . . 6. CERBÈRE.
  - à deux tentacules écailleux, flexibles. . . . . 7. ERPÉTON.

I.er GENRE. HYPSIRHINE. — *HYPSIRHINA* (1). Wagler.

Caractères essentiels. *Semblables aux Homalopsis et au genre Erpéton, mais avec les écailles du dos lisses, non carénées, et les plaques sus-labiales en rang simple, à peu près carrées et de mêmes dimensions entre elles.*

Caractères naturels. Point de tentacules au museau, comme il y en a chez les Erpétons. Huit plaques sus-céphaliques seulement, les inter-nasales étant réunies en une seule. Les deux nasales sont jointes et offrent chacune une scissure au-dessous de l'orifice de la narine; une frénale; une préoculaire (quelquefois double ou partagée en deux); point de sous-oculaire; deux post-oculaires; les plaques sus-labiales quadrangulaires, égales et sur un seul rang.

Ecailles losangiques, lisses, sur vingt-et-une ou vingt-sept rangées; côtés du ventre sub-anguleux.

Gastrostèges larges, mais ne remontant pas sur les flancs.

Urostèges en rang double, de cinquante à soixante et plus.

Narines semi-circulaires; pupille circulo-ovalaire.

Caractères anatomiques. Les os du nez, réunis en forme de cœur, dont la pointe est en avant; les bords ou arcades orbitaires très-développés, portés obliquement en dehors pour augmenter le diamètre du cadre orbitaire complété en bas par l'os sus-maxillaire.

Les crochets dentaires sont grêles, serrés, rapprochés comme les dents d'un peigne en double rangée. Nous en avons compté sur le sus-maxillaire treize en dehors, plus la dent cannelée,

(1) De Ὑψος, hauteur, élévation et de Ῥίν, nez, museau, *Nasus*.

forte, unique et double en longueur, mais avec deux ou trois germes supplémentaires reçus dans la cavité terminale. Les crochets ptérygo-maxillaires sont aussi distribués sur deux rangs, dont celui qui est en dehors est moins développé que l'interne. Il y a une petite épine à la base du crâne.

Comme nous n'avons placé dans ce genre que deux espèces dont il est facile de faire la distinction, parce que la seconde a de grandes taches sur le dessus du tronc, et que la première inscrite n'en a pas, il nous a paru inutile de les indiquer autrement. La description qui va suivre servira à mieux établir leur diagnose.

Nous avions rapporté à ce genre, dans notre Prodrome, une troisième espèce que Linnæus a le premier, fait connaître dans le Musée du prince Ad. Frédéric, sous le nom de *Coluber rhombeatus*, p. 27, pl. 24, fig. 2. Un nouvel examen de ce serpent nous a cependant donné la preuve que, par sa conformation générale, il ne se trouve pas très-convenablement placé dans la famille des Platyrhiniens. Nous pensons qu'il peut, de préférence, comme Wagler l'a proposé, prendre rang dans le genre que ce Zoologiste a établi sous le nom de *Cœlopeltis*, et dont on trouvera la description dans la famille des Dipsadiens.

1. HYPSIRHINE ENHYDRE. *Hypsirhina enhydris*. Nobis.
(*Hydrus enhydris*, Schneider.)

Caractères. Plaque inter-nasale en contiguité par deux de ses angles avec les frénales ; huit ou neuf rangs transversaux d'écailles gulaires. Point de taches sur le dessus du corps.

Synonymie. 1796. *Mutta Pam. Ally Pam.* Russel. Ind. Serp. vol. II, p. 35, pl. 30. (Mauvaise figure).

1801. *Hydrus enhydris.* Schneider. Hist. amph. Fasc. I, pag. 245 (d'après la description du *Mutta Pam* de Russel).

1802. *Hydrus atro-cœruleus.* Shaw. Gener. Zool. Vol. III,

part. 1, pag. 567. (d'après la description du *Mutta Pam* de Russel).

1802. *Enhydris cœrulea.* Latreille. Hist. Rept. Tom. IV, pag. 202, (d'après la description du *Mutta Pam* de Russel).

1802 *Die Aal natter.* Beschtein. De Lacepede's naturgesch. amph. Tom. IV, pag. 247, pl. 45, fig. 1. (Copie du *Mutta Pam* de Russel).

1803. *Coluber pythonissa.* Daudin. Hist. Rept. Tom. VII, p. 107. (D'après la description du *Mutta Pam* de Russel).

1810. *Coluber aer.* Oppel. in Mus. Paris. *Oular aer*, nom donné à Java.

1820. *Natrix pythonissa.* Merrem. Tent. Syst. Amph., pag. 126. (D'après le *Mutta Pam* de Russel.)

18... *Homalopsis aer.* H. Boié. Erpétol. de Java, pl, 41, (ouvrage inédit).

1827. *Homalopsis aer.* F. Boié. Isis. Tom. XX, pag. 550, n.° 3.

1830. *Hypsirhina aer.* Wagler. System. Amphib. p. 169.

1837. *Coluber* (Homalopsis) *aer.* Eydoux et Gervais. Magaz. zool. Guérin. Class. 3, p. 169, pl. 16, fig. 2-3.

1837. *Homalopsis aer.* Schlegel. Essai Phys. Serp. T. I p. 172 T. II. p. 347, pl. 13, fig. 10-11.

1839. *Coluber* (Homalopsis) *aer.* Eydoux et Gervais. Voy. de la Favorite, Tom. V, pag. 74. pl. 30, fig. 2-3.

1840. *Homalopsis aer.* Filippo de Filippi. Catal. ragion. Serp. Mus. Pav. (Bib. Ital. t. XCIX.)

1843. *Hypsirhina aer.* Fitzinger. Syst. Rept. Fasc. I, pag. 25. Famille des Pélophides.

DESCRIPTION.

Ecaillure. La plaque rostrale serait un parallélogramme oblong, si elle n'était pas échancrée par le bas et fort élargie par le haut.

L'inter-nasale qui, chez un de nos sujets, est incomplétement divisée en deux pièces, est une losange, dont les côtés s'unissent en deux angles aigus qui se joignent par leurs sommets aux plaques frénales. Les pré-frontales ont six pans inégaux. La frontale est assez allongée, coupée carrément en avant et taillée en angle aigu en arrière.

Les sus-oculaires sont assez allongées aussi, et près de moitié moins étroites en arrière qu'en devant, où elles s'enclavent entre la pré-oculaire et la pré-frontale.

Les pariétales près de deux fois plus longues que larges, ont tantôt six, tantôt sept bords inégaux par l'un desquels elles tiennent à la post-oculaire supérieure.

Les plaques nasales ont cinq pans inégaux. La frénale, carrée en apparence, a réellement cinq pans dont un, plus court que les quatre autres, s'attache à l'inter-nasale.

La pré-oculaire est un peu moins étroite à sa base qu'à son sommet, qui n'arrive pas au niveau du bord supérieur de l'œil.

La post-oculaire inférieure est trapézoïde et un peu moins petite que la supérieure, qui est carrée ou pentagonale.

Il y a six squammes aux tempes : l'une d'elles est située derrière les post-oculaires, deux sont superposées, à la suite de la première et trois, distinctement moins développées que les précédentes, sont placées positivement au dessus de la dernière plaque sus-labiale.

La lèvre supérieure est recouverte par huit plaques, qui augmentent graduellement de hauteur, depuis les trois premières jusqu'à la septième inclusivement; la huitième est plus courte et moins large que celle qui la précède. La première a cinq bords inégaux ; deux touchent à la nasale et à la frénale ; la seconde et la troisième sont trapézoïdes ; la quatrième est presque carrée ; les cinquième et sixième sont des trapèzes rectangles. Les septième et huitième sont étroites par le bas.

On compte dix lames sous-labiales : la première est presque en losange ; mais en devant, son angle aigu est un peu tronqué. La seconde a ses angles presque égaux. Les troisième, quatrième et cinquième sont des trapézoïdes rectangles. La sixième, moins élargie en arrière qu'en devant, est un trapézoïde. La septième, longue et étroite, forme un trapèze isocèle. La huitième, bien qu'à quatre pans, paraît triangulaire. Enfin les neuvième et dixième se rapprochent plus ou moins de la forme d'un rhombe.

La plaque mentonnière présente trois bords presque égaux entre eux.

Les sous-maxillaires ont, toutes les quatre, six angles inégaux ; les antérieures, quoique plus larges que les postérieures, sont appliquées l'une contre l'autre et ne sont pas séparées par deux paires de petites écailles oblongues. Toute la région gulaire est garnie d'écailles semblables et subrhomboïdales.

Les scutelles inférieures ne se font distinguer qu'à la hauteur de l'angle des mâchoires.

Ecailles : 21 rangées longitudinales au tronc, 6 à la queue.

Gastrostèges : 151-159 ; 1 anale (divisée); urostèges : 50-63.

Dents. Maxillaires : $\frac{17\text{-}19+2}{24\text{-}25}$ Palatines, 10-11. Ptérygoïdiennes, 21.

Ces dernières dents terminent leurs rangées au niveau, ou un peu au-delà du niveau, de l'extrémité postérieure de la boîte crânienne.

Coloration. Le dessus de ce Serpent varie pour la teinte qui est noire, ou d'un gris de plomb, ou bien encore d'un brun soit rougeâtre, soit olivâtre; mais avec ou sans une paire de bandes fauves qui s'étendent sur le dos et sur la queue.

Les trois séries d'écailles qui, sur les flancs, sont les plus voisines du ventre, sont d'un blanc jaunâtre ou roussâtre, parfois nuagé de brun. Une raie brune ou bleuâtre les sépare des gastrostèges, dont la ligne médiane, ainsi que celle des urostèges, est le plus souvent occupée par une rangée de petites taches, également brunes ou bleuâtres. La surface des plaques labiales est d'un jaune sali de brun et la plupart d'entre elles présentent en arrière une large bordure de cette dernière couleur.

Dimensions. La longueur de la tête est à peu près le double de sa largeur, prise au milieu des tempes, où elle est une fois plus large que ne l'est le museau au-dessous des narines.

Les yeux ont en diamètre la moitié de l'espace inter-orbitaire, lequel est du quart à peu près de la longueur de la tête.

Le tronc est 21 à 32 fois aussi long qu'il est large dans sa portion moyenne.

La queue est du cinquième ou du sixième de la longueur totale, qui est de $0^m,706$ chez le plus grand des huit individus que nous avons présentement sous les yeux, soit :

Tête, long. $0^m,025$; *Tronc*, long. $0^m,550$; *Queue*, $0^m,133$.

Patrie. Quatre de ces huit Serpents proviennent du Bengale, où ils ont été recueillis par MM. Eydoux et Lamarre-Piquot; les quatre autres, dont nous sommes redevables à M. Diard, sont originaires de Java.

Le sujet, modèle de la figure et de la description de Russel, avait été pris dans le lac *Ankapilly* dans un des pièges que l'on y tend aux anguilles.

Observations. Nous restituons à cette Hypsirhine le nom spécifique d'*Enhydris*, qu'elle a primitivement reçu de Schneider, nom que Schaw, Latreille, Daudin et Oppel ont successivement et bien inutilement remplacé par ceux de *Atro-cærulea*, *Cærulea*, *Pythonissa* et *Aer*.

HYPSIRHINE TACHETÉE.

Hypsirhina maculata Nobis.

Caractères. Plaque inter-nasale ne touchant pas aux frénales. Quatre ou cinq rangs transversaux d'écailles gulaires. De grandes taches sur le dessus du corps.

DESCRIPTION.

Ecaillure. Dans l'*Hypsirhine tachetée*, la plaque inter-nasale ne toutouche pas aux frénales, comme cela a lieu dans l'*Hypsirhine enhydre*: De plus, ici, les plaques nasales sont hexagones et non pentagones.

Les pré-frontales sont hexagones, comme celles de l' *Enhydris* ; mais elles touchent aux frénales, et se trouvent respectivement en rapport avec les sus-oculaires et les pré-oculaires. Chez l'*Hypsirhine enhydre*, les plaques sus-oculaires sont plus larges en arrière qu'en avant. Ici, elles offrent la même étroitesse d'un bout à l'autre. Les plaques pré-oculaires de la *tachetée* sont plus hautes que celles de l'*Enhydre*.

Les écailles gulaires de la *tachetée* ne constituent guère que quatre ou cinq rangs transversaux en avant de la première scutelle du cou, tandis que dans l'*Enhydre*, elles sont au nombre de huit ou de neuf. Enfin, les plaques labiales diffèrent dans ces deux espèces par leur forme, et par leurs proportions. Il y a 21 rangs d'écailles le long du tronc, 6 à la queue.

Gastrostèges : 155-162 ; 1 anale (divisée) ; 47-51 urostèges.

Dents. Maxillaires, $\frac{13\text{-}14+2}{20\text{-}21}$; palatines, 9-10 ; ptérigoïdiennes, 21-22.

Ces dernières dents s'arrêtent au niveau de l'anneau occipital.

Coloration. Cette espèce a le dessus du corps irrégulièrement marqué de grandes taches noirâtres, sur un fond gris, parfois légèrement violacé. La gorge, les lèvres et les écailles des trois rangées qui côtoient, à droite et à gauche, les gastrostèges sont d'un blanc jaune, couleur qui n'occupe qu'une partie de la surface de ces dernières. En effet, leur bord antérieur a une marge noire dilatée au milieu, ainsi qu'aux extrémités, ce qui produit tout le long du ventre trois séries de taches; elles se continuent sous laqueue, où la médiane acquiert même une certaine largeur. Ordinairement les latérales empiètent sur les écailles du rang le plus bas des flancs et des côtésde la queue.

Dimensions. La tête est de quatre cinquièmes plus longue qu'elle n'est large au niveau des tempes. Le diamètre des yeux égale le tiers de l'espace inter-orbitaire, qui est du quart de la longueur de la tête. Le tronc est 35 à 37 fois plus long qu'il n'est large dans sa portion moyenne.

La queue a un peu plus du sixième de la longueur totale, qui est de 0,^{m}648, chez le plus grand de nos deux exemplaires, soit :

Tête, long. 0,^{m}023 ; *Tronc*, long. 0,^{m}525 ; *Queue* long. 0,10.

Patrie. Ces deux Serpents ont été rapportés de la Chine par Eydoux, le savant chirurgien de marine, si prématurément enlevé aux sciences, il y a peu de temps, par la fièvre jaune.

IIe GENRE. EUROSTE. — *EUROSTUS* (1). Nobis.

Caractères essentiels. *Corps couvert d'écailles lisses ; à museau plat, mais un peu arrondi ; à dents postérieures cannelées, surcourbées et à plaques labiales allongées.*

Caractères naturels. Huit ou neuf plaques ou écussons sus-craniens, suivant que la plaque inter-nasale est entière ou divisée en deux ; une seule paire de nasales soudées entre elles sur la ligne médiane ; mais offrant chacune une scissure au dessous du petit orifice de la narine ; une frénale, une préoculaire et deux post-oculaires ; huit plaques, ou lames sus-labiales, dont la quatrième touche à l'œil.

Ecailles lisses, brillantes, sans carène, à peu près égales entre elles et lozangiques.

Gastrostèges montant à peine sur les flancs, qui sont subanguleux.

Urostèges en double rang ; queue conique.

Caractères anatomiques. On trouve indiqués plusieurs

---

(1) Ευρωστος, Robuste, fort, vigoureux, *Viribus valens*, par allusion aux formes robustes des espèces rapportées à ce genre.

des détails qui suivent, sur la pl. 77 de l'Atlas, fig. 1. Le crâne de l'Euroste de Dussumier que nous avons étudié est quatre fois plus long que large. La portion qui se trouve comprise entre le museau et la partie postérieure des orbites en forme à peu près le tiers. Après les orbites, on voit deux grandes excavations séparées par une ligne saillante, étroite, qui se prolonge comme une crête, jusqu'à l'occiput.

Les os mastoïdiens sont longs, cylindriques, coniques, dirigés en arrière et parallèlement ; ils paraissent très peu mobiles sur le crâne.

Les os carrés, ou intra-maxillaires, sont larges, plats, un peu courbés sur eux-mêmes du côté de la mâchoire inférieure ; celle-ci offre deux cavités destinées à recevoir les muscles et qui sont séparées l'une de l'autre par une crête saillante.

Les os sus-maxillaires sont très solides, garnis de crochets peu courbés, mais longs et acérés, et les dents postérieures cannelées ne sont pas plus longues que les autres.

Les os ptérygo-maxillaires sont également allongés et robustes ; ils sont considérablement élargis vers la région postérieure.

La base du crâne présente une longue crête médiane.

M. Bibron a fait connaître les autres particularités ostéologiques qui lui ont été offertes par les deux espèces qu'il a pu faire préparer pour ses études.

Les trois espèces rapportées à ce genre se distinguent très aisément par leurs couleurs. L'une d'elles offre, le long du dos et des flancs, des lignes longitudinales ; une autre a le contour du corps partagé et comme divisé en anneaux bruns et blancs. Enfin, la troisième a toute la partie supérieure du tronc d'une même teinte plombée. Voici, au reste, un tableau qui établit cette diagnose.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES DU GENRE EUROSTE.

CARACTÈRES. *Platyrhiniens à écailles lisses, à museau arrondi, à sus-labiales longues.*

A dos	d'une même teinte uniforme.	. . .	2. E. PLOMBÉ.
	diversifié à anneaux colorés.	. . .	3. E. ALTERNANT.
	diversifié à raies longitudinales.	. .	1. E. DE DUSSUMIER.

1. EUROSTE DE DUSSUMIER. *Eurostus Dussumierii.* Nobis.

(ATLAS, pl. 84 et la tête osseuse, pl. 77, fig. 1).

CARACTÈRES. Le dessus du tronc porte, sur toute sa longueur, des raies brunes et d'autres noires ; ces dernières sont bordées de blanc le long des flancs. Une autre ligne noire, en zig-zag, longe les bords du ventre, qui est blanc, avec une rangée médiane de taches noires.

La plaque inter-nasale est double, complétement encadrée par les nasales et les pré-frontales. Il y a 27 séries d'écailles.

DESCRIPTION.

ECAILLURE. La plaque rostrale a cinq pans un peu concaves ; l'inférieur, qui est le plus long, s'unit à angle droit aux bords latéraux, ces derniers sont les plus courts et se joignent aux supérieurs qui s'appuient sur les plaques nasales.

Les inter-nasales sont triangulaires, et par leur réunion, elles forment une losange, dont le plus grand diamètre est transversal.

Les pré-frontales ont cinq pans ; l'antérieur est un peu concave ; par un second qui est le plus long, elles s'unissent aux plaques sus et pré-oculaires ; par le troisième, elles s'unissent l'une à l'autre, et par les deux derniers, qui sont les plus courts des cinq, elles s'articulent avec la frénale et

avec la frontale. Ces mêmes pré-frontales, unies aux nasales par leur angle antérieur et externe, entourent complétement les inter-nasales, qui ne peuvent ainsi toucher aux frénales.

Les sus-oculaires, plus larges en arrière où elles sont coupées carrément, s'engagent par devant sous un angle obtus entre la pré-oculaire et la pré-frontale.

Les pariétales s'unissent aussi à la sus-oculaire et à la post-oculaire supérieure. Les nasales sont pentagones. La frénale est presque carrée.

La pré-oculaire, étroite à sa base, est enchassée par son extrémité supérieure entre la sus-oculaire et la pré-frontale.

Les post-oculaires ont chacune cinq angles; l'inférieure, qui s'avance sous l'œil, est un peu plus dilatée en longueur.

Parmi les squammes temporales, la plus grande est à six pans irréguliers, suivie de cinq autres moins développées, dont les unes s'appuient sur la dernière lame sus-labiale ; les autres se confondent avec les écailles losangiques qui les suivent.

Les huit lames sus-labiales vont en s'élargissant successivement; la dernière cependant est moins développée que celles qui la précèdent. Les six premières ont la forme d'un trapèze, la septième est pentagone et la dernière à peu près triangulaire.

La plaque mentonnière a son bord labial plus court que les deux autres qui sont courbés.

Il y a douze sous-labiales. L'antérieure est en losange tronquée et pénètre entre les sous-maxillaires ; les autres varient pour la forme ; les huit dernières sont à peu près rhomboïdales, à angles arrondis.

Les plaques sous-maxillaires antérieures sont terminées en arrière par un grand angle fort obtus qui les unit aux postérieures, celles-ci ont moitié moins de surface; entre elles, on voit une paire de squammes sub-rhomboïdales.

Les écailles de la gorge sont très nombreuses et oblongues.

Il y a 27 rangées d'écailles le long du tronc et 8 à la queue.

Deux gulaires ; 144 à 148 gastrostèges ; une anale divisée ; 28 ou 34 urostèges.

Dents. Maxillaires $\frac{13 \text{ ou } 14 + 2}{20}$; 9 Palatines et 23 ou 24 Ptérygoïdiennes. Les séries de ces dernières s'étendent, au-delà du crâne, jusqu'au niveau de la seconde vertèbre du cou.

Les os nasaux sont moins courts que dans les deux espèces qui suivent; ils sont plus longs que larges.

Coloration. Le dessus de la tête est brun et cette teinte se répand sur la lèvre supérieure, dont le fond est blanchâtre; une large bande, d'un

noir bleuâtre s'étend, le long du corps, de chaque côté, depuis le bord orbitaire jusqu'au bout de la queue ; une troisième, moins large, règne depuis l'occiput, le long du dos, et s'étend d'un bout à l'autre; elle est cotoyée par deux bandes brunes que sépare une ligne noire. On voit aussi une raie d'un blanc pur, qui surmonte les raies latérales noires et une autre, également noire, tracée en zig-zag sur le bord externe des gastrostèges et des urostèges. Ces plaques sous-abdominales sont blanches ; mais elles portent dans leur milieu une tache noire. La gorge et l'espace sous-maxillaire sont d'un blanc sali de brun.

Dimensions. La tête a deux cinquièmes de moins en largeur, entre les tempes, qu'elle n'a de longueur, et cet intervalle est lui-même trois fois plus étendu que ne l'est le museau mesuré au dessous des narines.

Les yeux ont en diamètre un peu plus de la moitié de l'espace inter-orbitaire.

Le tronc est vingt-sept fois plus long qu'il n'est épais dans son milieu et la queue est à peu près du neuvième de la longueur totale, qui est de 0^m673 chez le plus grand de nos exemplaires, la *Tête* ayant $0^m,030$, le *tronc* $0^m,572$, la *queue* 0^m, 071.

Patrie. L'*Euroste de Dussumier* se trouve au Bengale. Nous en devons la connaissance au généreux donateur dont nous avons crû de notre devoir de lui donner le nom, en lui témoignant par cela même, la reconnaissance de notre Muséum pour les nombreuses et belles espèces d'animaux dont cet établissement lui est redevable.

2. EUROSTE PLOMBÉ. *Eurostus plumbeus.* Nobis.

Homalopsis plumbea. H. Boié.

Caractères. Le dessus du corps d'une même teinte, sans bandes, ni anneaux ; le dessous blanchâtre, avec une série de points noirs sur la ligne médiane et une raie noire au-dessous et au milieu de la queue.

La plaque inter-nasale simple est complétement encadrée par les nasales et les pré-frontales ; dix-neuf séries d'écailles.

Synonymie...? *Homalopsis plumbea.* H. Boié. Erpet. Java (ouvrage inédit).

1827. *Homalopsis plumbea.* F. Boié. Isis, Tom. XX, pag. 550.

1830. *Hypsirhina plumbea.* Wagler. System. Amphib. pag. 170.

1837. *Coluber* (Homalopsis) *aer*. Eydoux et Gervais. Magaz. zoolog. Guérin. Class. III, p. 9, pl. 16, fig. 1.

1837. *Homalopsis plumbea*. Schlegel. Essai physion. Serp., tom. I, p. 171 ; tom. II, p. 346, pl. 13, fig. 12-13.

1839. *Coluber* (Homalopsis) *plumbeus*. Eydoux et Gervais. Voyage de la Favorite, tom. V, p. 73, pl. 30, fig. 1.

1840. *Homalopsis plumbea*. Filippo de Filippi. Catal. ragion. Serp. Mus. Pav. (Bibliot. Italian. tom. XCIX).

1843. *Hypsiscopus plumbeus*. Fitzinger. Syst. Rept. Fasc. I, p. 25.

DESCRIPTION.

L'Euroste plombé a les formes plus ramassées, et présente une autre couleur que le précédent, dont il diffère, en outre, par la forme et les proportions de plusieurs de ses plaques céphaliques, ainsi que par le nombre de ses écailles.

Ecaillure. Il n'y a qu'une seule inter-nasale, qui n'est pas divisée en deux comme chez l'*Euroste de Dussumier*. Ses pré-frontales ont bien aussi cinq pans, mais ni celui qui tient aux inter-nasales, ni celui qui s'attache à la fois à la sus-oculaire et à la pré-oculaire ne sont concaves. Ses pariétales présentent à proportion un peu plus de longueur, et sa septième plaque sus-labiale est plus large que la sixième ; il a huit séries d'écailles de moins autour du tronc. Enfin, ses plaques sous-maxillaires postérieures sont aussi allongées et non pas plus courtes que les antérieures et l'espace qui les sépare de la première scutelle gulaire n'est rempli que par trois ou quatre rangs de squammes, tandis qu'il l'est par huit ou neuf chez l'*Euroste de Dussumier*.

Il y a 19 rangées longitudinales d'écailles au tronc, 6 à la queue ; 2 gulaires, 115-120 gastrostèges, 1 anale (divisée), 31-36 urostèges.

Dents. Maxillaires $\frac{13\text{-}14+2}{20}$. Palatines 9. Ptérygoïdiennes 22-24.

Les séries de ces dernières dents se terminent au niveau de l'extrémité occipitale du crâne.

Particularités ostéologiques. Les os nasaux sont à peu près aussi larges que longs, tandis qu'ils sont plus allongés dans l'espèce précédente. Ils forment ensemble une petite plaque coupée à cinq pans sub-égaux.

Coloration. Les individus de cette espèce placés maintenant sous nos yeux ne justifient pas l'épithète de *plombée* que lui a donnée H. Boié, si ce n'est pourtant un jeune sujet qui offre, en effet, cette teinte, mais parce

qu'il était sur le point de changer d'épiderme au moment où on l'a plongé dans la liqueur conservatrice. Autrement, nous en sommes convaincus, il aurait, comme les autres, ses régions supérieures entièrement brunes, ou seulement le pourtour des écailles; la majeure partie de la surface étant parfois d'un brun fauve ou roussâtre.

Le dessous du corps est d'un blanc sale, peut-être un peu jaunâtre; cette couleur existe aussi sur la seconde moitié des écailles qui recouvrent le bas des flancs. Très-souvent, une raie noire partage longitudinalement la face inférieure de la queue en deux portions égales. En général, les gastrostèges et les urostèges sont étroitement bordées de brun-foncé et marquées chacune, au milieu, d'une petite tache de la même teinte. Le sillon gulaire et le bord inférieur des plaques sous-labiales sont noirâtres.

Dimensions. La tête a quatre septièmes de plus en longueur que dans sa largeur moyenne, qui est une fois et demie plus grande que celle du museau, prise au-dessous des narines.

Les yeux ont la moitié du diamètre inter-orbitaire, lequel est égal au quart de la longueur de la tête.

Le tronc est 21 à 26 fois plus long qu'il n'est large à sa partie moyenne.

La queue est sept à huit fois moins longue que la totalité du corps, qui est de 0m,456 chez le plus grand des individus que nous possédons, soit :

Tête, long. 0,m025 ; *Tronc*, long. 0,m375 ; *Queue*, long. 0,m056.

Patrie. Ces individus, au nombre de quatre, proviennent, l'un des Célèbes, les trois autres de Java.

3. EUROSTE ALTERNANT. *Eurostus alternans*. Nobis.

(*Brachyorrhos* (1) *alternans*, Reuss.)

Caractères. Corps d'un brun rougeâtre, entouré d'anneaux blancs.

Plaque inter-nasale double, touchant aux frénales par ses deux extrémités de chaque côté; dix-neuf séries d'écailles sur le tronc.

Synonymie. 1830. *Brachyorrhos Kuhlii*. Wagler. Amph. 190.

1834. *Brachyorros alternans*. Reuss. Mus. Senckenberg. T. I, pag. 155, pl. 9. fig. 3. a-b.

---

(1) De Βραχυς, court, *brevis*, et de Ορρ'ος, croupion, *uropygium*.

1837. *Homalopsis decussata.* Schlegel. Ess. Physion. Serp. T. I, pag. 171; T. II, pag. 344, pl. 13, fig. 14-16.

1843. *Pelophis alternans.* Fitzing. Syst. Rept. Fasc. I, pag. 25.

DESCRIPTION.

En comparant cette espèce à l'*Euroste plombé,* on trouve qu'elle en diffère par son mode de coloration, un moindre nombre de dents, une tête proportionnellement plus courte, et enfin, par quelques autres particularités que présentent les plaques céphaliques.

Ecaillure. Ainsi, les pariétales et la frontale ont plus de largeur que chez l'espèce précédente; la frontale, en particulier, au lieu d'avoir ses deux bords latéraux plus longs, les a aussi courts que les autres. L'internasale qui est entière et complétement enchassée entre les nasales et les préfrontales dans l'*Euroste plombé*, est ici divisée en deux pièces qui touchent à la frénale. La première squamme temporale occupe seule l'espace compris entre la plaque pariétale et les deux avant-dernieres sus-labiales. Elle est suivie de deux autres plaques superposées, qui s'appuient sur la dernière sus-labiale.

La plaque mentonnière a trois pans à peu près égaux. Comme il n'y a que dix sous-labiales, il ne s'en trouve que deux en trapèzes rectangles au devant de la grande, qui offre deux angles droits antérieurement et trois obtus en arrière.

On compte 19 rangées longitudinales d'écailles au tronc; 8 la queue; 2 gulaires; 133-134 gastrostèges; 1 anale (divisée); 26-36 urostèges.

Dents: maxillaires, $\frac{11+2}{14}$. Nous n'avons pu connaître le nombre des Palatines ni des Ptérygoïdiennes, l'individu nous ayant été prêté par le Musée de Leyde, l'examen n'a pu être complet.

Coloration. Un brun rougeâtre et un blanc assez pur sont les seules teintes que présente ce Serpent. Le brun domine sur les régions céphaliques, où le blanc ne se voit qu'au bout du museau, le long d'une partie de la lèvre supérieure et à l'arrière de la tête, qu'il entoure en manière de collier.

Ces deux couleurs forment séparément, autour du reste de l'animal, c'est-à-dire du tronc et de la queue, des zônes alternes, à peu près également larges en dessus et de chaque côté, tandis qu'en dessous, les blanches sont beaucoup plus étroites que les brunes.

Patrie. L'*Eurostus alternans* n'a encore été trouvé qu'à Java, d'où M. Reinwardt en a rapporté deux individus déposés dans le Musée de

Leyde. Il n'existe pas dans la collection de notre Musée national, il ne nous est connu que par l'individu qui nous a été confié pour nos études.

III.e GENRE. TRIGONURE. — *TRIGONURUS* (1). Nobis.

Caractères essentiels. *Queue aplatie sur trois faces; dos en toit; tronc comprimé; écailles sillonnées ou striées, mais sans saillies.*

Caractères naturels. Les neuf écussons sus-craniens ordinaires; une seule paire de plaques nasales, soudées sur le dessus du museau et présentant une scissure verticale au-dessous de l'orifice de la narine; une frénale; une plaque au devant de l'œil, assez élevée et deux derrière; sept lames sus-labiales, dont la troisième touche à l'œil en dessous et deux petites supplémentaires sous la plus postérieure.

Ecailles finement striées, mais sans carène; celles du dos en losange, et celles des flancs presque carrées, formant en tout vingt-neuf à trente rangées.

Gastrostèges ne s'élevant pas sur les côtés du ventre, qui est anguleux.

Urostèges sur un double rang.

Narines petites, en croissant, sur le museau; pupille ovalaire, allongée.

Caractères anatomiques tirés de la tête osseuse. Le crâne est étroit en arrière, de sorte que les mastoïdiens, en se rapprochant par derrière, se placent au-dessus de la nuque. Les

---

(1). De Τρεὶς, trois, Γωνὺ, angle, et de Ουρα, queue à trois pans ou triangulaire, désigné d'abord par Bibron sous le nom de *Trimérure*, qui avait trop de rapports avec celui du *Trimérésure* donné par Lacépède et que nous avons conservé pour un Serpent Protéroglyphe Conocerque.

orbites sont très-grandes, à bords saillants et tout-à-fait orbiculaires. En arrière des orbites, les os du crâne offrent une double convexité, et la ligne qui sépare ces deux portions bombées et saillantes forme un Y dont les branches viennent en avant se joindre à la région supérieure du cadre orbitaire. Les os antérieurs de la face sont très-courts. Le dessous du crâne porte une ligne saillante en longueur. Les crochets des deux portions supérieures des mâchoires sont longs, peu courbés, tout-à-fait dirigés en arrière et placés les uns sur les autres. Ils sont à peu près semblables sur la mâchoire inférieure.

Nous ne rapportons à ce genre que l'espèce suivante.

TRIGONURE DE SIEBOLD. *Trigonurus Sieboldii.* Nobis.

(*Homalopsis Sieboldii.* Schlegel).

Caractères. De larges bandes blanchâtres en travers du dos, et se confondant avec les mailles d'une chaîne, à peu près de la même teinte, qui s'étend le long des flancs.

Synonymie. 1837. *Homalopsis Sieboldii.* Schlegel. Essai phys. Serp. tom. I, p. 172; tom. II, p. 349, pl. 13, fig. 4-5 : exclus. synonym. fig. 2, tab. 46, tom. II, Séba.

1843. *Pythonomorphus Sieboldii.* Fitzinger. Syst. Rept. Fasc. I, p. 25. Famille des Pélophides.

DESCRIPTION.

Écaillure. La plaque rostrale a cinq côtés, dont les deux supérieurs servent d'appui aux plaques nasales.

Les inter-nasales sont triangulaires.

Les pré-frontales ont six pans : deux grands, dont le premier sert à les unir, comme le second les joint aux inter-nasales; par les quatre autres pans, les pré-frontales s'articulent séparément avec la frontale, la sus-oculaire, la pré-oculaire et la frénale.

La frontale a cinq bords égaux. Les sus-oculaires sont à peine plus larges en arrière qu'en devant où elles sont enclavées entre la pré-oculaire et la pré-frontale.

Les pariétales ont en arrière un pan très court ; celui qui les retient aux sus-oculaires descend un peu le long de la post-oculaire supérieure et le bord externe ou temporal est irrégulièrement flexueux.

Les plaques nasales ont six côtés inégaux dont les deux plus petits servent à leur jonction sur la ligne médiane et à leur union avec la frénale; l'un des trois plus grands s'unit à la pré-frontale, et les deux autres, qui se joignentsous un angle ouvert, s'appuient sur la rostrale et sur la première sus-labiale.

La frénale est en trapèze rectangle.

La pré-oculaire, beaucoup plus haute que large, glisse un peu sous l'œil en bas et en arrière et pénètre en haut entre la sus-oculaire et la pré-frontale.

Les post-oculaires sont pentagones ou sub-pentagones, à peu près de même grandeur ; mais celle d'en haut paraît plus large que haute ; c'est le contraire pour celle d'en bas, qui fait une légère pointe sous le globe de l'œil.

La première squamme temporale est attachée aux post-oculaires ; elle en précède deux qui sont superposées, et suivies de trois autres, également placées l'une au dessus de l'autre.

Les lames sus-labiales paraissent être au nombre de sept, si l'on ne compte pas deux petites plaques situées au dessous de la dernière, qui est elle-même moins développée que la pénultième ; celle-ci est plus grande que toutes les autres, qui décroissent graduellement d'arrière en avant et sont à peu près trapézoïdes.

La plaque mentonnière est triangulaire ; son bord antérieur est plus court que les deux latéraux.

Il y a douze plaques sous-labiales. La première est oblongue ; elle a cinq angles et pénètre entre les sous-maxillaires antérieures. La seconde et la troisième sous-labiales sont sub-rectangulaires ; la quatrième, qui a cinq pans est retrécie par le bas. La cinquième est presque quadrilatère, et enfin les sixième, septième et huitième sont à peu près carrées et toutes les suivantes ont une forme variable.

Les plaques sous-maxillaires antérieures ont l'apparence de losanges tronquées au sommet.

Les sous-maxillaires postérieures, moins longues de moitié que les précédentes, sont quadrangulaires ou pentagones irrégulières, et fixées par un de leurs pans, aux sous-maxillaires antérieures ; elles ont entre elles une paire de petites écailles oblongues.

On a compté 29 rangées d'écailles longitudinales au tronc, 8 à la queue.

Il y a 2 plaques gulaires, 147-151 gastrostèges, 1 anale (divisée), 51 urostèges.

Dents. Maxillaires, $\frac{12+2}{18}$; palatines, 9; ptérygoïdiennes, 19.

Coloration. Le dessus et les côtés de ce serpent offrent, sur un fond brun purpurescent ou lie de vin, une trentaine de larges bandes transversales d'un blanc vineux, liserées de noir et dont les extrémités s'appuient sur les mailles losangiques d'une chaîne blanchâtre, qui s'étend, à droite comme à gauche, tout le long du tronc et de la queue. Le dessous de ces deux parties présente une marbrure blanche et noire. On voit, derrière chaque œil, une raie longitudinale blanchâtre entre deux traits noirâtres; une seconde, d'abord linéaire, mais qui s'élargit de plus en plus, part de la plaque pariétale pour se rendre à l'angle de la bouche en contournant l'arrière de la tempe.

Telles sont les couleurs du seul indivivu du *Trigonurus Sieboldii* que nous possédions.

M. Schlegel, qui n'a eu également l'occasion d'observer qu'un seul exemplaire de cette espèce, s'exprime ainsi relativement à son mode de coloration. « Le dessus est d'un gris brun assez obscur, tirant sur le pourpre. » Les taches plus foncées et bordées de noir dont ces parties sont ornées, » ont une étendue telle, que la couleur du fond ne s'entrevoit que sous » forme de bandes transversales très irrégulières. D'autres taches alternes » et moins prononcées occupent les flancs et se confondent avec les mar- » brures de l'abdomen; la couleur du fond de ces parties est un jaune » d'ocre assez vif. Le tranchant de la carène dorsale est relevé par une raie » claire un peu effacée. Deux raies de la même teinte, naissant d'un centre » commun sur les plaques frontales, vont en divergeant derrière l'œil, pour » se réunir sur le cou avec deux autres raies parallèles, qui se trouvent sur » l'occiput; ces raies, qui bordent plusieurs taches de forme diverse, » offrent un dessin assez joli, mais peu distinct. »

Dimensions. La tête est près de deux fois plus longue qu'elle n'est large vers le milieu des tempes, cet intervalle étant le double de celui qui sépare les narines, à l'extrémité du museau.

Les yeux ont un diamètre qui est la moitié de celui de l'espace inter-orbitaire égal lui-même au quart de la longueur de la tête. Le tronc est près de quarante fois plus long qu'il n'est large. La queue n'a que le sixième de la longueur totale du corps, qui est de $0^m,663$.

La *Tête* a en long. $0,^m028$. *Tronc* long. $0^m,525$. *Queue* long. $0^m,110$.

L'individu du Musée de Leyde mesure $0^m,661$.

Patrie. Ce dernier et le nôtre ont été tous les deux recueillis au Bengale par M. Diard.

IV.e GENRE. CAMPYLODONTE. — *CAMPYLODON*, Nobis (1).

Caractères essentiels. *Les dents cannelées postérieures comme tordues sur elles-mêmes et présentant une double courbure.*

Caractères naturels. Une seule plaque inter-nasale, mais les autres écussons sus-craniens ; une nasale ; une frénale ; une seule plaque au devant de l'œil ; deux ou trois en arrière ; huit plaques sus-labiales, dont la quatrième touche l'œil, et la dernière est très-petite.

Ecailles lisses, sans carènes, presque égales et losangiques, la plupart tronquées ou arrondies à leur angle postérieur.

Gastrostèges montant très-peu sur les flancs, qui sont anguleux.

Urostèges en double rang.

Narines très-petites s'ouvrant chacune dans une seule plaque sur le museau ; pupille ronde.

Caractères anatomiques d'après les têtes osseuses.

Le crâne est allongé ; il offre, après les orbites, une sorte de renflement arrondi de l'un et de l'autre côté.

Les os mastoïdiens sont très-courts, solidement fixés au crâne.

Les os carrés sont tellement courts, qu'ils ne doivent permettre que très-peu de dilatation transversale à la jonction postérieure des mâchoires.

La particularité la plus remarquable des dents cannelées

(1) De Καμπυλος, recourbé, *recurvus*, et de Οδους, dent, *dens*; par allusion aux deux courbures opposées qui s'observent sur la longueur des deux dernières dents cannelées.

postérieures est la double courbure sinueuse en ∽, de sorte que la cannelure n'est pratiquée que sur la base un peu convexe en avant; puis vient, dans le même sens, la courbure concave non cannelée qui se termine par une pointe acérée, dirigée en avant, ce qui a suggéré le nom du genre. Il ne comprend qu'une seule espèce.

CAMPYLODONTE DE PRÉVOST.

Campylodon Prevostianum. Nobis.

(*Coluber* (Homalopsis) *Prevostianus*, Eydoux et Gervais.)

Caractères. Dessus du corps d'un gris de plomb ou bleuâtre; une large bande blanche le long de chaque flanc.

Synonymie. 1837. *Coluber* (Homalopsis) *Prevostianus.* Eydoux et Gervais. Magaz. zoolog. Guérin. (Rept.) pag. 5, pl. 15, sous le nom d'*Homalopsis plumbea* (mauvaise figure); et pl. 16, fig. 4-6.

1839. *Coluber* (Homalopsis) *Prevostianus.* Eydoux et Gervais. Voy. aut. du monde sur la corvette la Favorite, tom. V (zoologie), pag. 70, pl. 29, sous le nom de *Homalopsis plumbea;* et pl. 30, fig. 4-6.

DESCRIPTION.

Ecaillure. La plaque rostrale est presque carrée, mais allongée. Par trois de ses côtés supérieurs, elle se joint aux nasales et par le médian à l'inter-nasale. Cette dernière plaque est oblongue, élargie en arrière et à cinq côtés; ceux qui sont en arrière s'unissent aux pré-frontales qui sont pentagones, à pans inégaux.

La plaque frontale offre aussi cinq pans unis entre eux sous des angles divers.

Les sus-oculaires allongées et presque aussi étroites en arrière qu'en devant, s'unissent par cette dernière partie aux plaques dites pré-frontale et pré-oculaire, et par derrière, elles se joignent à la pariétale et à la post-oculaire supérieure.

Les pariétales sont pentagones, oblongues, rétrécies en arrière. La plaque nasale, quoiqu'elle ait cinq pans arrondis, paraît ovale.

La frénale, car normalement il n'y en a qu'une seule, est ou trapézoïde,

ou irréguliérement pentagone allongée. Au-dessous d'elle, il y en a une seconde fort petite, qui n'en est certainement qu'une portion détachée chez l'un de nos exemplaires, et c'est précisément celui qui a servi de modèle à la figure publiée par MM. Eydoux et Gervais, d'abord dans le Magasin de zoologie de M. Guérin, ensuite dans la partie zoologique du voyage de la corvette la *Favorite*.

La pré-oculaire haute et étroite est hexagonale; par deux des pans inférieurs très-courts, elle s'applique sur les troisième et quatrième sus-labiales; par deux autres pans, elle s'enclave entre la pré-frontale et la sus-oculaire.

La post-oculaire supérieure, quoiqu'elle paraisse carrée, est à cinq côtés, l'inférieure, de moitié plus haute que large, est hexagonale et descend jusqu'au milieu du dessous de l'œil, dont elle n'est séparée que par la pré-oculaire et par un petit pan de la quatrième sus-labiale.

Il y a six squammes temporales, une en avant suivie de deux autres superposées, deux au milieu et trois en arrière; puis de trois qui sont placées de la même manière.

On compte huit lames sus-labiales : la première a cinq pans inégaux, par deux desquels elle touche à la nasale et à la frénale. Les deuxième et troisième sont en trapèzes sub-rectangles ; la quatrième, coupée carrément en bas, offre en haut trois côtés dont le médian touche à l'œil et les latéraux à la pré-oculaire et à la post-oculaire inférieure. La cinquième, qui touche à cette dernière, est trapézoïde et un peu moins haute que la quatrième. La sixième l'est au contraire plus et présente six pans inégaux, dont les trois plus petits s'articulent avec la post-oculaire inférieure et deux des squammes temporales. La septième est pentagone, à côtés inégaux; celle-ci est moins élevée, mais plus large que la précédente. Enfin, la huitième et dernière diffère peu par la forme et par le développement des écaillesplacées à sa suite.

La plaque mentonnière est très-petite et régulièrement triangulaire.

On compte neuf paires de plaques sous-labiales. La première est oblongue et pénètre par plus du tiers de sa longueur entre les plaques sous-maxillaires antérieures; les seconde, troisième et quatrième paires représentent des trapèzes rectangles ; la cinquième est coupée carrément en devant et en angle obtus en arrière. Les quatre dernières sous-labiales sont des parallélogrammes oblongs.

Les plaques sous-maxillaires antérieures sont pentagones ou hexagones, à pans inéganx, mais toujours oblongues et plus ou moins rétrécies en arrière pour se joindre aux sous-maxillaires postérieures, qui sont d'un tiers moins grandes que les précédentes.

Deux ou trois petites squammes sont logées entre ces plaques sous-maxillaires postérieures.

D'autres plaques d'une dimension plus grande, polygonales et au nombre de neuf à douze, les séparent de la première scutelle de la gorge dont les autres sont des pièces oblongues, hexagones, disposées sur quatre ou cinq rangs obliques, de chaque côté.

Ecailles : 17 rangées longitudinales au tronc, 6 à la queue.

On compte 1 gulaire, 151-158 gastrostèges, 1 anale (divisée), 31-34 urostèges.

Dents. Maxillaires $\frac{12+2}{21}$. Palatines, 8-10 ; Ptérygoïdiennes, 20-21.

Coloration. Un gris de plomb ou bleuâtre couvrirait seul la surface entière de ce serpent, si les gastrostèges et les urostèges ne portaient à chaque extrémité une forte tache blanche, qui parfois s'étale sur leur marge postérieure.

La rostrale est toute noire; tandis que les autres plaques des lèvres ne le sont que sur les bords et encore, pour la plupart, très-légèrement, car elles sont en grande partie d'un blanc pur. Une belle bande blanche s'étend sur les deux ou trois séries d'écailles les plus voisines du ventre.

Dimensions. La tête a en longueur près du double de la largeur des tempes, qui est quatre fois plus considérable que celle du museau au-dessous des narines.

Les yeux ont le tiers en diamètre de l'espace inter-orbitaire.

Le tronc est 37 à 40 fois aussi long qu'il est large au milieu.

Dans l'un de nos deux sujets, la queue est environ la septième et dans l'autre la huitième partie de la longueur totale, qui, chez le second, est de $0^m,564$.

Patrie. Cette espèce est une découverte faite à Manille par M. Eydoux et rapportée par la corvette commandée par M. Laplace.

Observations. Ce naturaliste, dont la science déplore la perte récente, en a publié, en 1837, la description avec M. Gervais, dans la relation du voyage de la corvette la *Favorite*. Cette description est accompagnée d'une figure où la tête est trop rétrécie en avant et où les écailles du corps sont toutes carrées, tandis que la plupart sont un peu tronquées en arrière ou assez fortement arrondies.

V.e GENRE. HOMALOPSIDE. — *HOMALOPSIS* (1). Kuhl.

Caractères essentiels. *Ecailles carénées; vertex à plaques pariétales distinctes; museau arrondi, sans tentacules, très-aplati; yeux petits, verticaux; narines rapprochées en dessus, en croissant; angles de la commissure des mâchoires relevés.*

Caractères naturels. Huit ou neuf plaques ou écussons sus-céphaliques, dont une seule paire de nasales, quelquefois réunies, mais offrant une scissure au-dessous de l'orifice de chaque narine; une frénale; une pré-oculaire; une ou deux sous-oculaires et post-oculaires. Plaques sus-labiales formant trois rangs en s'approchant des angles de la bouche.

Ecailles losangiques, striées, uni-carénées; côtés du ventre un peu anguleux.

Gastrostèges larges, mais ne montant pas néanmoins sur les flancs.

Urostèges sur un double rang.

Narines semi-circulaires; pupille sub-vertico-elliptique.

Caractères anatomiques, d'après les particularités de la tête osseuse.

Le crâne est fort long, car la région des orbites qui est plate en dessus, et cordiforme n'en constitue guère que le quart; derrière les orbites, on voit deux enfoncements ou cavités osseuses.

La base du crâne porte une ligne médiane saillante qui se termine en arrière par une épine.

(1) De Ομαλος, plane, aplati, *planus* et Ο'ψις, face, *vultus*. Kuhl. Isis. 1827, pag. 511.

Toutes les dents ou les crochets sont en triple rang, si l'on compte leurs germes rapprochés, surtout à la mâchoire inférieure ; tous ces crochets sont fortement courbés et dirigés en arrière.

Les os maxillaires inférieurs sont excavés en arrière en forme de cuilleron allongé, dont le bord interne est double en hauteur. C'est dans cette fosse et sur le bord saillant qui tient lieu d'apophyse coronoïde que viennent se fixer les muscles qui meuvent les branches de ces mâchoires.

Comme nous ne laissons dans ce genre que les trois espèces auxquelles conviennent les caractères que nous venons de rapporter, il devient facile de les distinguer entre elles. Une seule a le corps parcouru dans toute sa longueur par cinq raies, dont trois sont de couleur noire et les autres d'un gris blanchâtre. Des deux autres espèces, l'une a des bandes transversales, distribuées régulièrement comme des anneaux autour du tronc; et enfin, la troisième a des taches blanches, irrégulières, sur un fond noir. Nous jugeons inutile d'en présenter la classification au moyen d'un tableau synoptique. Voici leurs noms spécifiques.

1.° H. joufflu ou *buccatus ;* 2.° H. taches-blanches, *albomaculatus* ; 3.° H. à cinq bandes, *quinque-vittatus.*

1. HOMALOPSIDE JOUFFLU.

Homalopsis buccatus. Fitzinger. Kuhl.

(*Coluber buccatus.* Linnæus.)

Caractères. De larges bandes transversales d'un brun plus ou moins foncé sur le dessus du corps; une tache noire, triangulaire, sur le bout du museau; une raie de la même couleur s'étendant de l'œil à l'angle de la bouche.

Synonymie. 1735. *Serpens Americana viperæ æmula.* Séba. Tom. II, p. 14, tab. 12, fig. 1 (adulte).

1735. *Cobra Americana.* Séba. Tom. II, p. 22, tab. 21, fig. 3 (jeune).

1735. *Serpens.* Scheuchzer. Phys. sacra tom. IV, tab. 660, fig. 1.

1754. *Coluber buccatus.* Linnæus. Mus. Adolph. Frider. p. 29, tab. 19, fig. 3 (jeune).

1754. *Coluber.* Gronovius. Mus. amph. p. 62, n° 25.

1755. *Coluber viperæ crassiusculo* etc. Klein. Tent. Herpet. p. 41 (d'après la fig. 1, tab. 12, tom. II, Séba).

1758. *Coluber buccatus.* Linnæus. Syst. nat. Edit. 10, tom. I, p. 217, n° 180.

1763. *Coluber.* Gronovius. Zoophyl. p. 22, n° 111.

1766. *Coluber buccatus.* Linnæus. Syst. nat. Edit. 12, tom. I, p. 377, n° 181.

1768. *Coluber buccatus.* Laurenti. Synops. Rept. pag. 95, n° 209.

1771. Le *Triangle* (*Coluber buccatus*, Linnæus). Daubenton. Encycl. dict. anim. p. 695.

1783. *Coluber sub-albidus.* Boddaert. Nova acta physic. medic. Acad. Cæsar. tom. VII, p. 20 (d'après la fig. 3, tab. 21, tom. II, de Séba).

1783. *Coluber buccatus.* Mus. Link. Tom. I, pag. 72.

1788. *Coluber buccatus.* Gmelin. Syst. nat. Linn. Tom. I, pars. 3, pag. 1089.

1788. *Coluber sub-albidus* (Boddaert). Gmelin. Syst. nat. Linnæi. Tom. I, pars 3, pag. 1103, n° 240.

1789. La *Joufflue* (*Coluber buccatus*, Linnæus). Lacépède. Hist. quad. ovip. Serp. tom. II, p. 182.

1789. Le *Demi-collier.* Lacépède. Hist. nat. Quad. ovip. Serp. tom. II, p. 173 : exclus. Synon. *Coluber monilis*, Linné. (Espèce douteuse Amér. du cabinet de Degéer.) Cette couleuvre demi-collier de Lacépède est un véritable Homalopsis joufflu, dans lequel il n'a pas reconnu le *Coluber buccatus* de Linné, et qu'il a, au contraire, rapporté au *Coluber monilis* de ce dernier, lequel *Coluber monilis* est un Serpent d'Amérique, trop incomplétement caractérisé pour qu'il soit possible de savoir réellement à qu'elle espèce il appartient.

1789. Le *Collier* (*Demi-collier*, Lacépède). Bonnaterre. Encyclop. méth. Ophiol. pag. 47, pl. 40, fig. 1.

1790. *Vipernköpfigen natter*. Merrem Beitr. Amph. Heft. II, p. 36, taf. 10 (fig. orig.).

1801. *Coluber*. Russel Ind. Serp. vol. II, p. 39. pl. 33 (bonne figure du jeune âge).

1801. Die *Kokura natter*. (Le demi-collier, Lacépède.) Bechstein de la Cepede's naturgesch. Amph. tom. III, p. 327, pl. 14, fig. 1 (copiée de Lacépède) : exclus. synon. *Colub. monilis*, Linnæus (spec. ??). pag. 1103. *Monile punctis tribus albis à tergo.*

1801. *Die Vipernköpfigen* (Merrem). Beschtein de la Cepede's naturgesch. amph. tom. III, p. 328, pl. 14, fig. 2 (Copie Beitrage Merrem).

1801. *Die Breitbackige natter* (La joufflue, Lacépède). Beschtein de la Cepede's naturgesch. Amph. tom. III, p. 344, pl. 16, fig. 1.

1802. *Coluber buccatus* (Linnæus). Shaw, General zoology, vol. III, part. 2, pag. 428.

1802. *Coluber viperinus*. Shaw. Gener. zool. vol. III, part. 2, pag. 465, copie de Séba pl. 121 fig. 1, tab. 12, tom. II.

1802. *Doubtful snake*. Shaw. Gener. zool. vol. III, part. 2, pag. 503 (d'après la fig. 3, tab. 21, tom. II, Séba).

1802. *Coluber buccatus* (Linnæus, Lacépède). Latreille. Hist. rept. tom. IV, p. 144.

1802. *Coluber monilis* (*Coluber monilis*, Linné; le demi-collier, Lacépède). Latreille. Hist. Rept. tom. IV, p. 61.

La description du *Coluber monilis* de Latreille est un mélange de celle du demi-collier de Lacépède, qui est un *Homalopsis buccata*, et du *Coluber monilis* de Linné, qui est une toute autre espèce.

1803. *Vipera buccata* (*Coluber buccatus*, Linnæus, la *Joufflue*, Lacépède). Daudin. Hist. Rept. tom. VI, pag. 220.

1803. *Coluber monilis* (le *demi-collier*, Lacépède). Daudin. Hist. Rept. tom. VII, pag. 59 : exclus. synon. *Coluber monilis*. Linn.

1803. *Coluber horridus*. Daudin, Hist. Rept. tom. VII, p. 71

(d'après la fig. 1, tab. 12, tom II, Séba et la fig. du *Vipernköpfigen* de Merrem Beitr. Heft 2, taf. 10).

1820. *Echidna semi-fasciata.* Merrem. Tent. syst. amph. pag. 150. (D'après la fig. 1, tab. 660, Scheuchzer et la fig. 3, tab. 21, tom. 2, Séba.)

1820. *Natrix monilis.* Merrem. Tent. syst. amph. pag. 118. Sous ce nom, Merrem réunit deux espèces, l'*Homalopsis buccata* et le *Coluber monilis* de Linné, qui sont certainement différentes l'une de l'autre.

1820. *Coluber horridus* (Merrem). Kuhl. Beitrage pag. 96.

1826. *Homalopsis monilis.* Kuhl. Isis. pag. 213.

1826. *Homalopsis buccata.* (Kuhl) Fitzinger. Neue classif. Rept. pag. 55.

1827. *Homalopsis monilis* (Kuhl). F. Boié. Isis tom. XX, pag. 521.

1828. *Homalopsis buccata.* Schlegel, Nova acta natur. curios. tom. XIV, part. 1. pl. 16, fig. 8 (représente les glandes salivaires.)

1830. *Homalopsis* (*Echidna semi fasciata*, Merrem). Wagler. Syst. amph. pag. 169 : exclus. synonym. *Coluber monilis.* Linn.

1837. *Homalopsis buccata.* Schlegel. Essai physion. Serp. tom. I, p. 170; tom. II, p. 337, pl. 13, fig. 1-3. La pupille n'y est pas représentée telle qu'elle devrait l'être. (Exclus. synonym. Colub. monilis, Linné (species ??); fig. I, tab. 13, tom. II, Séba).

1840. *Homalopsis buccata.* Filippo de Filippi. Catal. Serp. Mus. Pav. (Bibliot. ital. tom. XCIX.)

1843. *Homalopsis monilis* (Kuhl). Fitzinger. Syst. Rept. Fasc I, pag. 25. Famille des Pélophides, genre 4.°.

DESCRIPTION.

Écaillure. La plaque rostrale a cinq pans à peu près égaux.

Les inter-nasales sont séparément presque triangulaires et complétement circonscrites par les nasales et les pré-frontales. Quelquefois, elles se trouvent réunies en une seule pièce losangique.

Les pré-frontales allongées forment une sorte de V dont les branches

embrassent les inter-nasales et s'articulent par leurs extrémités aux nasales et aux frénales.

La frontale est un long pentagone, quoique triangulaire en apparence.

Les sus-oculaires courtes et moins larges en avant qu'en arrière où elles sont coupées carrément, s'enclavent par leur bout postérieur entre la pré-oculaire et la pré-frontale.

Les pariétales sont ici moins étendues que chez le plus grand nombre des Ophidiens ; elles sont trapézoïdes et bordent la post-oculaire supérieure.

Les nasales ont cinq pans à peu près égaux.

La frénale est presque un parallélogramme oblong, coupé obliquement.

La pré-oculaire est pentagone et plus haute que large.

La sous-oculaire ou les deux sous-oculaires varient en étendue, suivant les individus, ainsi que les post-oculaires.

Le premier des trois rangs de plaques sus-labiales s'étend, comme à l'ordinaire, tout le long de la lèvre et s'élève sur la tempe, tandis que le second ne commence qu'un peu en arrière de l'aplomb de l'œil et le troisième encore plus loin ; aussi ce dernier ou l'inférieur ne se compose-t-il que de quatre ou cinq petites pièces à plusieurs pans presque égaux, au lieu que le médian en comprend six ou sept, souvent un peu moins petites que les précédentes, et le supérieur, dix ou onze grandes, très hautes et fort étroites, excepté la dernière, qui est presque carrée. La première sus-labiale est trapézoïde ; les quatre suivantes sont sub-rectangulaires, mais non la sixème, dont le bord postérieur est brisé sous un angle ouvert. Enfin, les septième, huitième, neuvième et même la dixième, quand il s'en trouve une onzième, ont leur sommet coupé presque carrément et leur base en angle aigu ou faiblement obtus.

La plaque mentonnière a trois bords, dont l'antérieur est le plus long.

Il y a dix-sept paires de plaques sous-labiales. Les premières forment ensemble un V dans les branches duquel s'enclave la lame du menton et dont la pointe s'enfonce entre les deux plaques sous-maxillaires du milieu.

La seconde et la septième, en trapèzes rectangles, sont d'un tiers environ moins hautes que celles qui les précèdent et distinctement moins courtes que leurs intermédiaires qui sont des rectangles. La huitième sous-labiale, est rectangulaire, et présente comme la neuvième, qui est pentagone, une étendue en hauteur égale à celle de la septième paire. Enfin, les huit dernières sont très-petites, à proportion des autres, et ont quatre pans plus ou moins inégaux.

On compte six plaques sous-maxillaires allongées, étroites et placées les unes à côté des autres. Elles ne se dépassent pas en arrière, tandis que les

médianes se portent plus en avant que les deux auxquelles elles touchent et celles-ci, plus que les externes.

Les squammes de la gorge sont losangiques, nombreuses et presque égales entre elles.

La série des gastrostèges commence sous l'aplomb de l'articulation du crâne avec la première vertèbre du cou.

Chez les individus mâles, les carènes des quinze à vingt écailles les plus voisines de l'anus, dans chacune des deux séries qui longent les lames ventrales, sont tellement fortes, qu'elles ont l'apparence d'épines.

Il y a 39 rangées d'écailles au tronc, 9-11 à la queue.

2 ou 3 gulaires, 152 à 166 gastrostèges, 1 anale (divisée), 71 à 84 urostèges.

Dents. Maxillaires $\frac{12 + 2}{17\text{-}18}$; Palatines, 9; Ptérygoïdiennes, 21-23.

Les séries de ces dernières dents ne se terminent qu'au niveau de la seconde vertèbre du cou.

Coloration. Le tronc et la queue sont blanchâtres ou jaunâtres en dessus chez les jeunes sujets; grisâtres ou olivâtres dans les adultes. Une suite de très larges bandes transversales d'un brun tantôt olive, tantôt plus ou moins noir, qui devient rougeâtre après un long séjour des individus dans la liqueur alcoolique, se voient sur les régions supérieures.

Ces bandes, au nombre de trente-cinq à cinquante, sont fort peu espacées et toujours plus foncées vers leurs bords que sur le reste de leur surface. La couleur pincipale des régions sus-céphaliques est la même que celle des intervalles des bandes du corps. Une tache noire en triangle couvre le bout du museau; deux autres de la même teinte, mais allongées, forment sur le milieu du crâne, une sorte de figure en Λ renversé, ayant ses branche dirigées en arrière. L'œil est couvert par l'extrémité antérieure d'un bandeau noir dont l'extrémité opposée correspond au point d'attache du sous maxillaire avec l'os carré. La bande noirâtre, placée en travers du cou, envoie un petit prolongement longitudinal sur la ligne médiane de l'occiput La gorge, le ventre et le bas des flancs sont d'un blanc jaunâtre, couleur qui est fortement chargée de marbrures noires sous la queue. Enfin, on voit une série de gros points noirâtres sur les extrémités des gastrostèges.

Dimensions. La tête est une fois et demie plus longue qu'elle n'est large au milieu.

Le diamètre des yeux est du tiers de l'espace sus-orbitaire. Le tronc est 24 à 36 fois plus long qu'il n'est large.

La queue est à peu près du quart de la longueur totale, qui est de $0^m,900$.

Tête, long. $0^m,040$; *Tronc*, long. $0^m,535$; *Queue*, $0^m,325$.

Patrie. L'*Homalopside joufflu* vit dans les lacs de la partie occidentale de l'île de Java. C'est à feu Leschenault que nous sommes redevables des individus d'âges divers de notre Musée national.

Moeurs. M. Schlegel rapporte que Kuhl a trouvé dans l'estomac d'un individu dont il faisait la dissection, une grande quantité de sang coagulé et un serpent en partie digéré.

Observations. On a du remarquer que nous n'avons point admis, comme l'ont fait, au contraire, plusieurs Ophiologistes, la dénomination de *Coluber monilis* (Linnæus), parmi les Synonymes de la présente espèce. Cette omission tient à ce que le *Coluber monilis*, caractérisé par ces mots. « *Corpus annulatum, monile, punctis tribus albis a tergò* » et signalé comme originaire d'Amérique dans le *Systema naturæ*, n'a pas le moindre rapport avec notre *Homalopsis buccatus*, appelé *Coluber buccatus* dans le célèbre ouvrage précité.

L'erreur généralement commise en confondant deux serpents si peu semblables, remonte à Lacépède. C'est en effet cet auteur qui, le premier avait appliqué le nom de Couleuvre demi collier (*Coluber monilis*, Linné) à un véritable *Homalopsis buccatus*, décrit par lui sur nature, sans s'être aperçu que déjà il l'avait mentionné une première fois, sous le nom de Couleuvre joufflue (*Coluber buccatus*, Linné) d'après une description et une figure du Muséum du prince Adolphe Frédéric.

2. HOMALOPSIDE TACHES-BLANCHES.

Homalopsis albo-maculatus. Nobis.

Caractères. Corps noir et blanc en dessus et en dessous; le dessus de la tête noir; lèvres blanches, tachetées de noir, terminées en arrière par trois lignes blanches, courbées en avant; une impaire occipitale plus avancée et deux temporales provenant de la commissure des mâchoires.

DESCRIPTION.

Le museau est court et obtus, ainsi que les mâchoires. La particularité qui dénote la grande analogie de forme de la bouche de cette espèce et des des deux autres Homalopsides, provient de la courbe de la commissure, qui est obliquement remontante vers l'occiput.

Coloration. Son corps est remarquable par les lignes et les taches blanches irrégulières, dont le dos et surtout les flancs sont parsemés sur un

fond noir. Toute la région inférieure est aussi variée de noir et de blanc, mais cette dernière teinte prédomine ; car toutes les gastrostèges paraissent plutôt tachetées de noir, tandis que sur le dos, c'est le fond noir sur lequel les taches blanches ou jaunâtres sont en très-petit nombre.

Patrie. Cette espèce, dont nous ne possédons qu'un seul individu, provient de M. Kunhardt qui l'a recueilli en 1847, dans les environs de Padani, île de Sumatra. Nous ne connaissons rien sur ses mœurs. Comme ce Serpent est de petite taille, comparativement aux autres espèces du même genre, puisqu'il atteint au plus quatre décimètres, nous supposons qu'il est très-jeune.

3. HOMALOPSIDE CINQ-BANDES.

Homalopsis quinque-vittatus. Nobis.

Caractères. Dos et dessus de la queue parcourus par cinq bandes longitudinales, trois noires et deux grisâtres.

DESCRIPTION.

Formes. La plaque rostrale, dont le bord inférieur est assez fortement échancré, en offre cinq autres, chacun de moitié plus petit que celui-ci, soudés, le supérieur aux inter-nasales, les latéraux aux nasales antérieures et aux sus-labiales de la première paire.

Les plaques inter-nasales sont trapézoïdes et fort peu développées. Les pré-frontales, de moitié plus longues que les précédentes, sont presque carrées. Cependant elles se prolongent un peu en forme de languette, pour se rabattre entre la pré-oculaire et la seconde nasale et s'appuyer sur la frénale.

La plaque frontale est oblongue, à bords latéraux droits et coupés carrément en avant ; elle est terminée en arrière par un angle aigu s'enclavant tout entier dans les pariétales. Ces dernières plaques ont quatre bords inégaux ; par l'un des plus longs, elles s'unissent l'une à l'autre ; le deuxième longe la tempe ; enfin, l'un des deux autres tient à la frontale seulement, puis le quatrième à la sus-oculaire et à la post-orbitaire supérieure.

Les sus-oculaires sont des lames allongées, étroites d'un bout à l'autre et coupées un peu obliquement en arrière ; leur extrémité antérieure est rétrécie et le côté externe est plus court que l'interne.

La plaque nasale antérieure est à peu près carrée, mais la postérieure, qui a un peu moins de largeur en haut qu'en bas, est pentagone.

La frénale est petite, aussi large que longue et à peu près quadrangulaire,

La plaque pré-oculaire, quoique très élevée, ne se rabat pas en haut sur la région sus-orbitaire ; elle est moins étroite que l'inférieure, dont la base présente comme un petit talon en arrière.

Les post-oculaires sont pentagonales; celle d'en bas est de moitié plus courte que la supérieure.

On compte quatre squammes sur chaque tempe; deux fort développées, surtout en longueur, et deux proportionnellement très petites, sub-losangiques; la première des deux grandes, qui sont placées bout à bout, le long de la plaque pariétale, repose sur les sixième et septième sus-labiales ; la deuxième s'appuie sur les deux petites, dont l'une est elle-même soutenue par la huitième sus-labiale et l'autre, par deux écailles superposées faisant suite à cette dernière plaque de la lèvre supérieure.

Il n'y a effectivement que huit plaques sus-labiales de chaque côté ; la pénultième est la plus dilatée de toutes ; la dernière l'est seulement un peu moins que la sixième, à partir de laquelle les autres jusqu'à la première, décroissent graduellemeut de grandeur. Quant à leur forme, voici ce qu'on observe.

La première et la seconde représentent des trapèzes rectangles, de même que la sixième et la huitième. La troisième est sub-rectangulaire et la quatrième à peu près carrée, ainsi que la cinquième. La septième est moins large en bas qu'en haut.

Les plaques qui revêtent la lèvre inférieure sont au nombre de neuf paires; indépendamment de celle dite mentonnière, laquelle est petite et en triangle sub-équilatéral. Nous n'avons point à les décrire, attendu qu'elles n'offrent rien de particulier relativement à leurs dimensions et à leur forme.

Les plaques sous-maxillaires postérieures, qui se touchent dans la première moitié de leur longueur, s'écartent l'une de l'autre, dans la seconde, à la manière des branches d'un Λ retourné.

Les écailles forment 21 rangées longitudinales au tronc, 4 à la queue.

2 gulaires; gastrostèges 160; 1 anale (divisée); 65 urostèges.

Dents. Maxillaires : $\frac{12 + 2}{18}$; Palatines 9, Ptérygoïdiennes, 22.

Coloration. Le tronc et les flancs ont cinq bandes longitudinales assez élargies, trois noires entre deux grisâtres : elles parcourent, l'une toute la région vertébrale, les deux autres les régions latérales du tronc et de la queue. Un brun noirâtre colore uniformément le dessus et les côtés de la tête, moins les lèvres cependant, qui sont d'un blanc jaune et dont chaque plaque porte une tache noire. On voit un vestige de raie jaunâtre en avant et en arrière de l'œil.

Le dessous de la tête, celui de la queue et le ventre sont ornés de taches noires, symétriquement disposées sur un fond d'une teinte blanche chez le sujet conservé dans l'alcool que nous avons maintenant sous les yeux; mais qui, bien probablement, était jaune pendant la vie de l'animal. Quelques unes de ces taches ressemblent à de petits points : ce sont celles qui sont déposées une à une sur les squammes gulaires et au sommet des gastrostèges. D'autres, beaucoup plus dilatées, surtout transversalement, et de figure sub-rectangulaire constituent deux séries qui s'étendent parallèlement tout le long de la région abdominale. Sur les urostèges enfin, il y a des taches en gouttelettes disposées deux par deux.

Dimensions. Le premier exemplaire que nous ayons eu de cette espèce avait le tronc environ trente-sept fois aussi long que large dans sa région moyenne ; sa queue ne faisait pas tout-à-fait la cinquième partie de la longueur totale, qui était de $0^{m}758$.

Tête, long. $0^{m}022$; *Tronc*, long. $0^{m}576$; *Queue*, long. $0^{m}160$.

Patrie. On ne sávait pas positivement quelle était l'origine de l'échantillon type de cette espèce. Depuis nous en avons obtenu deux très-beaux exemplaires qui nous ont été remis par M. Morelet en 1849, comme recueillis par lui dans la province de Peten dans l'Amérique centrale, (République de Guatemala).

VI.e GENRE. CERBÈRE. — *CERBERUS* (1). Cuvier.

Caractères essentiels. *Semblables aux Homalopsides par les écailles carénées; mais le derrière de la tête sans plaques pariétales ; les autres plaques petites et rapprochées du museau.*

Caractères naturels. Museau large sans tentacules; pas de plaques pariétales ; mais les sept autres écussons sus-céphaliques ordinaires plus petits ; plaque frontale souvent imparfaite; une seule paire de nasales réunies et offrant chacune une scissure au-dessous de l'orifice des narines; une plaque frénale ; une ou deux pré-oculaires , et les sous-oculaires ;

(1) Κερβερος, qui dévore. Nom mythologique du chien à trois têtes commis à la garde des enfers et du palais de Pluton.

deux post-oculaires; plaques sus-labiales formant une double rangée près des angles de la bouche. Généralement, ces plaques varient, ce qui a fait dire à Cuvier que presque tout le dessus de la tête est recouvert de petites écailles.

Ecailles du corps losangiques, à une seule carène et striées; côtés du ventre sub-anguleux.

Gastrostèges larges, mais n'arrivant pas sur les flancs.

Urostèges en rang double, quelquefois simple à la base de la queue.

Narines semi-circulaires; pupille vertico-elliptique.

Caractères anatomiques tirés de la tête osseuse.

Le crâne paraît en dessus cinq fois plus long que large. Sa plus grande étendue transversale se trouve dans la région des orbites dont les rebords sont saillants et complets.

Les os sus-maxillaires sont très-solides, garnis de seize à dix-sept crochets simples et deux cannelés. Les os carrés, ou intra-articulaires, sont excessivement élargis, solides, supportés par des mastoïdiens allongés, presque cylindriques. Il y a sur les ptérygo-maxillaires portent trente à trente-cinq crochets en rang double. La base du crâne se prolonge en une pointe en arrière au-delà de son articulation.

Il n'y a encore qu'une seule espèce connue qui puisse se rapporter à ce genre. C'est la suivante.

CERBÈRE BOÆFORME. *Cerberus boæformis*. Nobis.

(*Elaps Boæformis*, Schneider.)

Caractères. Dessus du corps variant du gris au brun très foncé, avec des bandes de taches noires en travers du dos et de la queue; une raie noire s'étendant de l'arrière de lœil sur les côtés du cou.

Synonymie. 1734. ? *Serpens corallina, maculata*. Séba. tom. I p. 85, tab. 52, n° 4, (jeune.)

1735. ? *Serpens Americana.* Séba. Tom. II, pag. 17, tab. 15, fig. 3.

1801. *Coluber.* Russel. Ind. Serp. vol. 2, p. 43, pl. 40.

1801. *Elaps boœformis.* Schneider. Hist. Amph. Fasc. II, p. 301.

— *Boa moluroidea.* Ejusd. loc. cit. p. 279.

1803. *Hurria Schneideriana.* Daudin. Hist. Rept. Tom. V, p. 281, (d'après la description de l'*Elaps boœformis* de Schneider.)

— *Coluber Schneiderianus.* Ejusd. loc. cit. tom. VII, p. 170 (d'après la description du *Boa moluroidea* de Schneider).

1820. *Python molurus.* Merrem. Tent. Syst amphib., p. 90, (d'après la description du *Boa moluroidea* de Schneider).

— *Python boœformis.* Ejusd. loc. cit. p. 89, (d'après la descript. de l'*Elaps boœformis* de Schneider).

1823. *Coluber obtusatus.* Reinwardt. Nous trouvons cette citation dans Cuvier, Fitzinger, Wagler et Schlegel; mais aucun d'eux ne dit de quel ouvrage ils l'ont tirée.

1826. *Homalopsis obtusatus* (Reinwardt). Fitzinger. Neue Classif. Rept. p. 55.

1828. *Cerberus Russelii.* Cuvier. Mus. Paris.

1829. *Cerberus obtusatus.* Cuvier. Règne animal, 2e édit. tom. II, p. 81.

1830. *Homalopsis* (*Coluber Schneiderianus*, Daudin et *Coluber obtusatus*, Reinwardt) Wagler Syst. amph. p. 169.

1837. *Homalopsis Schneiderii.* Schlegel. Essai. Phys. Serp. Tom. I, p. 171 ; tom. II, p. 341, pl. 13, fig. 6-7.

La pupille y est représentée circulaire, tandis qu'elle est vertico-elliptique dans la nature.

1839. *Cerberus cinereus.* Cantor. Spicileg. serp. indic. (proced. zoolog. societ. p. 54.

1843. *Cerberus Russelii.* Fitzinger. Syst. Rept. Fasc. I, pag. 25.

DESCRIPTION.

Ecaillure. La plaque rostrale ne se rabat pas sur le dessus du museau, elle a cinq pans à peu près égaux entre eux : un inférieur, deux latéraux très légèrement concaves et deux supérieurs formant un angle obtus.

Les inter-nasales et les pré-frontales touchent aux frénales; les premières sont chacune en triangle presque régulier et les secondes, à six pans inégaux. Fort souvent les pré-frontales se décomposent en trois, quatre ou même cinq pièces irrégulières.

La frontale, lorsqu'elle ne se décompose pas en pièces aussi petites ou presque aussi petites et non moins irrégulières que celles qui remplacent les pariétales, a un nombre de bords extrêmement variable. Elle est moins étroite, mais plus courte que les sus-oculaires. Celles-ci, oblongues et quadrangulaires, en apparence, ont réellement de cinq à huit pans inégaux; c'est par l'un des plus petits qu'elles s'attachent aux pré-frontales.

Les deux seules plaques nasales se joignent et offrent une surface un peu plus grande que celle des pré-frontales.

La frénale est pentagone ou hexagone et seulement un peu moins développée que la nasale. Quelquefois, ainsi que la plupart des autres pièces du bouclier céphalique, elle est divisée en deux, trois ou quatres partie d'inégale grandeur.

La plaque pré-oculaire, tantôt entière, tantôt inégalement partagée en deux, s'élève jusqu'au niveau ou au-dessus du niveau du bord surciliaire; dans ce dernier cas, elle se rabat par son sommet entre la sus-oculaire et la pré-frontale.

Il y a une ou deux sous-oculaires et toujours deux post-oculaires, l'une en haut et l'autre en bas. A ces deux dernières plaques il se soude une squamme temporale, suivie de deux autres superposées et après lesquelles viennent des écailles peu ou point différentes de celles de l'arrière des tempes.

La lèvre supérieure porte, de chaque côté, une rangée de huit ou neuf grandes lames; au-dessous de la dernière ou des deux dernières, on en voit une série de trois ou quatre autres beaucoup plus petites; les grandes sont pentagonales, tandis que toutes celles placées au-dessous d'elles, sont quadrangulaires et graduellement un peu moins élevées et un peu plus étroites à mesure qu'elles se rapprochent du bout du museau. La première soutient seule la nasale; elle est très-distinctement penchée en arrière, ainsi que les deux ou trois qui la suivent immédiatement.

La lame mentonnière a trois bords, dont l'antérieur est plus court que les latéraux.

On compte une douzaine de paires de plaques sous-labiales. Les premières sont pentagonales oblongues, et forment un espèce de V dont les branches embrassent la mentonnière et dont le sommet s'enfonce entre les sous-maxillaires antérieures. Les seconde, troisième et quatrième sous-labiales sont des quadrilatères oblongs placés en travers de la lèvre. Les cinquième et sixième sont des trapèzes rectangles, dont le sommet aigu est

en bas et en arrière. La sixième a ses bords limités en avant par deux angles droits et par trois obtus en arrière. Les septième et huitième sous-labiales sont ou rhomboïdales ou des parallélogrammes oblongs. Enfin, les quatre dernières, à raison de leur extrême petitesse, se confondent avec les angles de la bouche.

Les plaques sous-maxillaires antérieures ont l'apparence d'un cœur de carte à jouer. Les sous-maxillaires postérieures sont deux lames sub-rhomboïdales oblongues et bordent les précédentes qu'elles dépassent à peine en arrière.

Les écailles sont disposées sur 21 ou 27 rangées longitudinales sur le tronc, et sur 6-8 à la queue.

Il y a 2-3 gulaires, 139-152 gastrostèges, 1 anale (double) et 51-64 urostèges.

Dents. Maxillaires $\frac{16\text{-}17+2}{24}$. Palatines, 9-10. Ptérygoïdiennes, 25.

Toutes ces dents sont sur un double rang.

Les rangées ptérygoïdiennes se terminent au niveau de l'articulation occipitale sur la cannelure interne qui est très-large.

Coloration. Toutes les régions supérieures et latérales ont pour fond de couleur, parfois un gris cendré, d'autres fois un gris d'ardoise, tantôt une teinte roussâtre, tantôt un brun olivâtre, ou bien encore un brun enfumé. Il règne, à droite et à gauche, du corps une suite de taches noires assez grandes et peu espacées auxquelles correspondent d'autres marques disposées par bandes, en travers de la face dorsale et de la sus-caudale. Chaque tempe offre une raie noire qui prend naissance derrière l'œil et se prolonge assez loin sur la partie latérale du tronc: cette raie, fortement prononcée dans les jeunes sujets, ne l'est que très-faiblement chez les individus âgés. Le menton et le bout du museau présentent une couleur semblable à celle qui domine sur le dessus de l'animal; mais le reste des bords de la bouche est blanchâtre, ainsi que la gorge, avec ou sans un semis de macules noires. Le bas des flancs, le ventre et le dessous de la queue sont d'un blanc un peu jaune plus ou moins chargé de grandes taches noires, aussi irrégulières dans leur figure que dans la manière dont elles se trouvent distribuées.

Dimensions. La tête est des deux tiers, ou même des trois quarts, plus longue qu'elle n'est large entre les tempes. Les yeux ont un diamètre égal au tiers de l'espace inter-orbitaire. Le tronc est près de trente-deux fois aussi long qu'il est large à sa partie moyenne. La queue représente tantôt le quart, tantôt le sixième seulement de la longueur totale.

Notre plus grand sujet a $0^m,915$ du bout du museau à l'extrémité de la queue.

Tête, long. 0m,035 ; *Tronc*, long. 0m,720 ; *Queue*, long. 0m,160.

Un individu observé par M. Schlegel avait plus d'un mètre de long.

Patrie. Cette espèce, qui est ovo-vivipare, nous a été rapportée du Bengale, de la côte de Coromandel et de celle du Malabar, de Manille, de Java, de Sumatra et des Célèbes. L'un des individus provient de M. Bélanger.

Mœurs. Ce Serpent paraît se nourrir exclusivement de poissons, car la plupart des trente individus que nous possédons avaient de ces animaux ou de leurs débris dans leur tube intestinal.

Observations. La première, et encore aujourd'hui la seule bonne figure qu'on ait publiée de ce Cerbère, est celle que renferme l'ouvrage de Russel, citée en tête du présent article.

Dans le même ouvrage se trouve représenté, sous le nom de *Karoo Bokadam*, un Ophidien que plusieurs auteurs ont considéré comme spécifiquement distinct du Cerbère boæforme, mais qui nous semble tout simplement en être un sujet très-âgé.

Toutefois, ne pouvant, faute de renseignements suffisants, assurer positivement qu'il en soit ainsi, nous avons préféré ne point mêler à l'histoire de notre *Cerbère Boæforme* celle de cette Couleuvre, *Karoo bokadam* que les Erpétologites, qui l'ont désignée par les divers noms dont nous rapportons ici la liste n'ont connu que d'après Russel.

1796. *Karoo Bokadam*. Russel. Ind. Serp. vol. I, pag. 23, pl. 17.

1799. *Hydrus rhynchops*. Schneider. Hist. amph. fasc. I, pag. 246, (d'après la figure de Russel citée),

1802. *Hydrus cinereus*. Shaw. Gener. zool. vol. III, part. 2, pag. 567 (d'après la figure de Russel citée).

1802. *Enhydris rhynchops*. Latreille. Hist. Rept. tom. III, pag. 202 (d'après la figure de Russel).

1803. *Coluber cerberus*. Daudin. Hist. Rept. tom. VII, pag. 167 (d'après la figure de Russel).

1820. *Python rhynchops*. Merrem tentamen. Syst. amph. pag. 90 (d'après la figure de Russel).

1829. *Cerberus* (Coluber cerberus, Daudin). Cuvier. Règne animal, 2e édit. tom. II, pag. 81.

1830. *Homalopsis* (Python rhynchops, Merrem). Wagler. Syst. amph. pag. 169.

VII.e GENRE. ERPÉTON. — *ERPETON* (1).
Lacépède.
Rhinopirus (2). Merrem.

Caractères essentiels. *Tête plate, à museau tronqué, garni de deux tentacules charnus, qui sont couverts de petites écailles. Queue conique, entièrement écailleuse, sans urostèges; gastrostèges hexagones, étroites; chacune garnie de deux carènes ou lignes saillantes.*

Caractères naturels. Neuf plaques ou écussons sus-craniens ordinaires; plus deux lames sus-orbitaires; une seule paire de nasales réunies, situées tout-à-fait en dessus, au devant des précédentes et offrant chacune une scissure latérale à l'orifice de la narine semi-circulaire. Des écailles au lieu de plaques frénales; une plaque au devant de l'œil, trois en dessous et deux en arrière.

Les écailles du dos et des flancs losangiques, striées, unicarénées, distribuées sur trente-cinq rangs; côtés du ventre arrondis.

Gastrostèges fort petites et presque squammiformes, bicarénées, ou comme formées de deux écailles réunies.

Point de véritables urostèges sous la queue, qui est ronde et pointue.

Yeux latéraux, à pupille vertico-elliptique.

Caractères anatomiques. Ils n'ont pu être indiqués. Le seul individu de ce genre devant être conservé intact, parce qu'il est seul et qu'il n'en existe pas dans d'autres Collections.

---

(1) De Ἑρπετὸς, reptile, *repens*.

(2) De Ῥὶν-ὶνος, du nez, *nasi*, et de Πεῖρος, tentacule, appendice mobile.

ERPÉTON TENTACULÉ. *Erpeton tentaculatum.* Lacépède.

Caractères. Dos brunâtre ; deux bandes de la même teinte, alternant avec trois blanches le long de chaque côté du corps ; une ligne brune à droite et à gauche de la région ventrale.

Synonymie. 1800. *Erpeton tentaculé.* Lacépède. Bullet. sciences Société. philom. Tom. II, n° 46, p. 169.

1802. *Erpeton tentaculatus.* Latreille. Hist. Rept. Tom. IV, p. 190.

1803. *Erpéton tentaculé.* Lacépède. Ann. Mus. d'hist. nat. T. II, p. 280, pl. L, (figure médiocre).

1803. *Erpeton tentaculatus.* Shaw. Naturalist's miscell. vol 15; pl. 624. Copiée d'après Lacépède.

1803. *Erpeton tentaculata.* Daudin. Hist. Rept. tom. VII, p. 246, pl. 76, (mauvaise figure).

1810. *Erpeton tentaculatum.* Oppel. Ann. Mus. d'hist. nat. T. XVI, p. 386-387.

1811. *Erpeton tentaculatum.* Oppel. Ordn. Fam. Gatt. Rept. p. 62-63.

1817. *Erpéton tentaculé.* Cuvier. Règne animal, 1re édit. Tom. II, p. 68.

1819. *Erpéton tentaculé.* Cloquet. Dict. scienc. nat. Tom. XV, p. 260, pl. (Erpétologie) 27. Copiée d'après Lacépède.

1820. *Rhinopirus Erpeton.* Merrem. Tent. System. Amphib. p. 82.

1826. *Erpeton tentaculatus.* Boié. Isis, Tom. XIX, pag. 982.

1827. *Erpeton tentaculatus.* F. Boié. Isis, Tom. XX, pag. 511.

1829. *Erpéton tentaculé.* Cuvier. Règne animal: 2e édit. Tom. II, pag. 80.

1830. *Erpeton tentaculatus.* Guérin. Iconogr. Règne animal, Cuvier. Rept. pl. 20, fig. 3, A-B-C, et Duvernoy, Règne animal illustré de Cuvier. Reptiles, pl. 27, fig. 3, la tête, 3 *a* la queue.

1830. *Erpeton tentaculatus.* Wagler. Syst. Amph. pag. 169, Gen. 15.

1831. *Erpeton tentaculatus.* Cuvier. Animal kingdom translated by Griffith, vol. 9, p. 256.

1837. *Homalopsis herpeton.* Schlegel. Essai physion. Serp. T. I, p. 173; T. II, p. 359.

1839. *Homalopsis herpeton.* Schlegel, Abbildung. Amph. pag. 50, pl. 16, (très bonne et nouvelle figure) avec tous les détails, d'après notre exemplaire du Muséum.

1840. *Erpeton tentaculé.* Cuvier. Règne animal, 3me Edit. Tom. II.

1843. *Herpeton tentaculatum.* Fitzinger. Syst. Rept. Fasc. I, p. 25, 6e genre Famille des Pélophides.

DESCRIPTION.

Formes. Les deux appendices produits par le prolongement de la peau, l'un à droite et l'autre à gauche du bout du museau, sont tellement comprimés qu'on peut dire qu'ils ont l'apparence de très-courtes lanières subrectangulaires, entièrement revêtues d'écailles.

Ecaillure. Les écailles, extrêmement petites, ovalaires et imbriquées, prennent graduellement une certaine épaisseur en s'avançant de la racine des appendices vers leur sommet, où elles constituent une petite dentelure régulière.

La plaque rostrale, qui est séparée des nasales par un double rang d'écailles inégales, ne couvre pas toute la largeur du devant du museau, car il est occupé aussi par les sus-labiales de la première paire. Cette rostrale a quatre pans, un supérieur, un peu arqué ; un inférieur échancré et plus court que ce dernier ; et deux latéraux légèrement flexueux.

Les nasales sont polygonales, beaucoup moins petites que les inter-nasales, dont la forme est trapézoïde, elles sont seulement un peu plus grandes que les pré-frontales auxquelles on compte six ou sept bords. Une très-petite squamme sub-losangique est circonscrite par les pré-frontales et les inter-nasales, à droite et à gauche desquelles on voit, de chaque côté du chanfrein, une triple série de petites écailles juxta-posées. D'autres écailles, encore plus petites que celles-ci, revêtent les parties latérales du museau qui, chez les autres Platyrhiniens, sont protégées par les nasales et par les frénales.

Les pré-oculaires, qui ne sont pas plus grandes que les inter-nasales, ont six ou sept pans inégaux et se trouvent en rapport avec de petites écailles ainsi qu'avec les pré-oculaires, les pré-frontales, la frontale et les sus-oculaires,

Ces dernières, que séparent de la frontale une portion des pré-oculaires et deux ou trois petites écailles placées à la suite de celles-ci, sont un peu plus longues que larges.

La frontale est semblable par son étendue à celle de la plupart des Ophidiens, mais elle est en avant à peu près aussi large qu'elle est longue et à cinq angles ; le postérieur seul est aigu, ses deux antérieurs sont un peu tronqués au sommet, pour s'articuler avec les pré-sus-oculaires.

Les pariétales sont pentagones oblongues et, contrairement à ce qu'on observe généralement, c'est au milieu et non pas en avant, qu'elles sont plus larges qu'à leur extrémité postérieure. Aussi, loin de descendre sur les tempes jusqu'aux post-oculaires, ne bordent-elles pas complétement l'extrémité postérieure des sus-oculaires.

La pré-oculaire, les deux post-oculaires et les trois sous-oculaires ont à peu près la même forme et la même grandeur. Ces dernières paraissent être la continuation d'une série de quatre ou cinq squammes, dont l'une touche aussi à l'orbite par un de ses angles.

Les plaques des tempes diffèrent peu de celles du cou. Le bord de la lèvre supérieure est garni, de chaque côté, d'une quinzaine de très-petites lames quadrangulaires ou pentagones et à peu près égales entre elles.

Nous en comptons une vingtaine de paires, carrées rectangulaires ou losangiques, autour de la lèvre inférieure, non compris la squamme du menton, qui est triangulaire et non moins petite que les autres.

Il y a quatre plaques allongées et fort étroite à la région sous-maxillaire.

Toutes les écailles de la gorge sont presque linéaires.

Les écailles forment 37 rangées longitudinales sur le tronc et 12 à la queue.

Les gastrostèges sont au nombre de 136. L'anale est divisée et il y a environ 95 urostèges.

Dents. Maxillaires $\frac{14+2}{18}$.

Nous ne connaissons pas les autres crochets car, malheureusement dans le sujet unique que nous avons sous les yeux, les recherches faites par d'autres observateurs ont altéré beaucoup les parties intérieures de la bouche et surtout les mâchoires ; plusieurs dents ont été cassées, d'autres crochets sont cachés dans l'épaisseur des gencives et ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que nous n'avons pu même constater d'une manière positive la présence réelle des dents sillonnées postérieures, quoique la fosse creusée en arrière de la branche sus-maxillaire fasse présumer que les dernières dents devaient offrir ce caractère,

Coloration. Quoique ce Serpent soit complétement décoloré par son long séjour dans la liqueur alcoolique, ce sujet, important pour l'Erpétologie, n'offre plus sur le dos que les restes d'un brun pâle. On retrouve, de droite à gauche, vers le milieu de la région ventrale, l'indice d'une ligne, dont la teinte était plus foncée et, le long de chaque flanc, les vestiges de deux bandes brunâtres, situées entre trois autres, qui semblent avoir été d'un blanc pur durant la vie de l'animal.

Dimensions. La tête a en longueur une fois et deux tiers la largeur du crâne mesuré entre les tempes, largeur qui est double de celle du museau.

Les tentacules ont une longueur à peu près égale à celle de la distance qui sépare leur base de l'œil.

Le diamètre des yeux est à peu près le quart de l'intervalle inter-orbitaire.

Le tronc est à peu près vingt et une fois aussi long qu'il est large dans sa portion moyenne. La queue dépasse un peu en longueur le tiers de celle de la totalité qui est de $0^{m}625$. La tête ayant $0^{m}025$; le tronc $0^{m}430$ et la queue $0^{m}170$, les tentacules ont $0^{m}007$.

Patrie. On ignore de quel pays provient cet Erpéton. Le Musée de Paris renferme le seul individu que l'on connaisse encore aujourd'hui. Il est très probable qu'il a été rpporté de Hollande en France en 1800 avec d'autres objets d'histoire naturelle qui faisaient partie du Cabinet de Stathouder. Ce qui pourrait faire supposer qu'il est originaire de l'une des possessions Hollandaises de l'Archipel Indien.

M. Schlegel, comme nous l'avons indiqué dans la synonymie, a fait exécuter un dessin très exact de ce Serpent d'aprés l'individu même de la collection de notre Musée que M. De Lacépède avait fait connaître le premier et qui offre le seul exemple, parmi les Ophidiens, d'un museau garni de deux tentacules charnus distincts.

V.e FAMILLE. — LES SCYTALIENS.

Caractères essentiels. *Serpents à dents sus-maxillaires postérieures sillonnées ; à crochets antérieurs presque égaux en force et en longueur ; à museau large, arrondi et souvent retroussé.*

Quoique tous ces Serpents Opisthoglyphes, rapprochés par les caractères que nous venons d'indiquer, aient une certaine analogie dans la forme générale de la tête, qui est plate, avec un museau arrondi, mousse ou non prolongé en pointe , mais quelquefois relevé et retroussé, et qu'ils aient ainsi un air de famille naturelle, il y a cependant entre eux d'assez grandes différences dans la manière dont ce museau rétus, comme émoussé et paraissant tronqué, se présente à l'observation. On en aura la preuve en consultant le tableau analytique par lequel nous terminons les considérations générales relatives à cette famille et les descriptions particulières. La plupart des genres, un seul excepté, ne comprennent qu'un très-petit nombre d'espèces qui, pour la plupart, sont encore fort peu connues, car l'existence de plusieurs n'avait pas été consignée dans les registres de la science, comme il sera facile de le reconnaître.

Dans deux des six genres de cette famille, la portion la plus avancée du front dépasse l'extrémité de la mâchoire inférieure; elle prend la forme d'un coin ou d'un soc de charrue aplati, un peu tranchant sur ses bords et qui est excavé en dessous pour laisser sortir la langue. Cette sorte de boutoir semblerait dénoter que ces Reptiles sont appelés à vivre sous terre, ou au moins à se retirer dans des galeries souterraines, car c'est la même conformation que l'on retrouve chez beaucoup de Sauriens fouisseurs.

Ces deux premiers genres, qui se ressemblent beaucoup d'après cette conformation du museau, diffèrent ensuite par la manière dont sont distribuées leurs plaques sous-caudales ou les urostèges. Dans le premier, qui porte le nom de *Rhinosime*, ces grandes écailles destinées à protéger le dessous de la queue sont disposées sur deux rangées parallèles, tandis qu'elles sont simples ou qu'elles ne forment qu'un seul rang dans les espèces du genre que nous avons nommé *Rhinostome*.

Cette première distinction établie nous a permis de reconnaître dans les quatre autres genres, dont le bout du museau ne dépasse pas la jonction des branches de la mâchoire inférieure, des caractères spéciaux tirés d'abord de la distribution des urostèges. Elles sont en rang simple ou unique dans le genre *Scytale*, dont la dénomination est devenue celle de la famille, tandis qu'il y a une double rangée de scutelles sous-caudales dans les trois autres genres. A l'aide d'autres caractères, ceux-ci ont pu être distingués, surtout par la forme de la plaque frénale : on les nomme *Brachyruton*, *Oxyrhope* et *Chrysopélée*. Les Serpents réunis sous ce troisième nom se distinguent aisément à la forme de leurs gastrostèges, car elles semblent composées de trois pièces, une médiane et deux latérales plus petites, qui remontent verticalement sur les flancs et forment une carène saillante dans le point où elles changent de direction. L'une des espèces de Chrysopélée, le *Rhodopleuron*, était dans notre Prodrome le type du genre Oligotropis que nous avions placé par erreur parmi les Anisodontiens. Nous abandonnons notre nom nouveau pour adopter celui de Chrysopélée proposé par Wagler.

La plupart des auteurs avaient confondu les espèces que nous rapportons à cette famille des Opisthoglyphes, parce qu'ils les avaient comprises parmi les Couleuvres et les Lycodons, et qu'à cette époque, on n'avait pas observé la présence, la structure et les usages des crochets postérieurs sil-

lonnés, ni même la longueur respective des autres dents qui les précèdent sur la même rangée.

Le plus grand nombre des Serpents compris dans les cinq genres que nous rapprochons sous cette dénomination de Scytaliens sont, comme nous l'avons dit, peu connus jusqu'ici. Le tableau synoptique suivant servira à leur détermination.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES GENRES DE LA FAMILLE DES SCYTALI

- Urostèges
  - simples; museau
    - retroussé, avancé, aplati . . . . . 1. RHINOSI
    - court, mousse et arrondi . . . . . 3. SCYTAL
  - doubles ; museau
    - retroussé, avancé, un peu aplati. . . . . 2. RHINOS
    - court ; gastrostèges
      - à double carène très-saillante. . 6. CHRYSO
      - sans carènes ; frénale
        - courte. . 4. BRACHY
        - allongée. 5. OXYRH

I.er GENRE. RHINOSIME. — *RHINOSIMUS.* (1). Nobis.

Caractères essentiels. *Museau large, en coin saillant, mais obtus, légèrement retroussé au-dessus de la mâchoire inférieure; urostèges ou scutelles sous-caudales en rang simple.*

Caractères naturels. Les plaques qui garnissent le dessus de la tête sont très-rapprochées, peu étendues en longueur, mais beaucoup en largeur; le bout du museau, emboité dans la plaque rostrale, forme un rebord curviligne aminci et comme tranchant. Les écailles lisses, losangiques, allongées sur le dos, sont presque carrées sur les flancs là où elles ne sont pas recouvertes par les gastrostèges. Les urostèges restent simples et entières.

Nous n'avons eu à notre disposition qu'un seul individu, de sorte qu'il nous a été impossible de comparer le crâne avec celui du Rhinostome nasu qui lui ressemble tellement que la seule différence, indiquée par la distribution des urostèges, a servi pour établir la diagnose.

RHINOSIME DE GUÉRIN.

Rhinosimus Guerini. Nobis.

(Atlas. pl 72.)

Caractères. Le dessus et les côtés du corps d'un brun cuivreux. La plaque pré-oculaire double ou divisée et ne touchant pas à la frontale ; les deux premières plaques temporales contiguës aux post-oculaires.

(1) de Ῥὶν Ῥινος, le nez. Σιμὸς, camus, large et obtus.

DESCRIPTION.

Ecaillure. Le dessus de la tête de ce Serpent ressemble à celui du Rhinostome, mais comme nous venons de le dire, sa plaque pré-oculaire est divisée transversalement en deux portions; puis les pré-frontales ont leur bord interne un peu moins court et enfin, les pans latéraux de la frontale sont parallèles, au lieu d'être un peu convergents. Il y a sur le tronc 19 rangs d'écailles en long et huit à la queue, 202 gastrostèges, une anale et 70 urostèges.

Dents. Elles sont un peu plus nombreuses que chez le Rhinostome, car les maxillaires sont ainsi distribuées $\frac{13+2}{19}$; 9 Palatines et 12 Ptérygoïdiennes.

On voit les dents de la mâchoire supérieure sur la fig. 3 de la pl. 72.

Coloration. Nous avons dit que ce Serpent est d'un brun cuivreux ou bronzé jusque sur les côtés du ventre et de la queue. Cette région inférieure étant d'un jaune verdâtre, ainsi que les lèvres et le dessous de la tête.

Dimensions, Les proportions sont les mêmes que celle du Rhinostome. Le tronc est à peu près cinquante fois plus long que large, et la queue est le cinquième du corps, qui a, dans le seul individu observé par nous, 0^m758. *Tête*, 0^m021 ; *tronc*, 0^m598; *queue*, $0^m,139$.

Nous ignorions le pays d'où ce Serpent provient, mais depuis que nous avons fait cette description il nous a été donné un autre individu semblable au premier et rapporté comme provenant de Bahia par M. Lemelle Deville et nous l'avons dédié au savant entomologiste, M. Guérin-Méneville, sous le nom duquel nous nous sommes fait un plaisir de le désigner.

II.e GENRE. RHINOSTOME. — *RHINOSTOMA* (1). Fitzinger.

Caractères essentiels. *Museau large, mais formant un coin saillant, aplati, retroussé, dépassant la mâchoire infé-*

(1) De Ῥὶν, le nez *nasus* et de Στομα, *Os*, bouche prolongée en museau.

rieure; les urostèges divisées et formant ainsi une double rangée.

Caractères naturels. Les neuf plaques sus-céphaliques ordinaires; mais le bout du museau emboité dans une plaque rostrale, qui constitue un rebord un peu retroussé, fortement aminci ou tranchant, curviligne et transversal. Deux plaques nasales, une frénale oblongue, une pré-oculaire et deux en arrière de l'œil. Huit lames sus-labiales, dont la quatrième et la cinquième bordent l'œil en dessous.

Ecailles lisses, losangiques, oblongues sur le dos, plus larges sur le bas des flancs.

Gastrostèges ne se relevant pas sur les côtés du tronc, qui est un peu anguleux.

Urostèges en rang double; orifices des narines entre les deux plaques nasales.

Caractères anatomiques. D'après la tête osseuse, le crâne est court, large, un peu bombé, les frontaux antérieurs sont lisses, mais cannelés au milieu de leur longueur et se relèvent à leur pointe antérieure pour s'articuler avec l'os médian dit incisif, qui est tranchant en dessus, mais comme tronqué obliquement en dessous; la base du crâne est très-bombée, surtout en arrière.

Les os sus-maxillaires sont courbés en dehors; ils portent neuf ou dix crochets simples, plus deux ou trois postérieurs cannelés. Les ptérygo-maxillaires sont courts et ne sont armés que de onze ou douze crochets simples.

Les mastoïdiens sont soudés et parallèles à la longueur du crâne; ils ne sont pas plus longs que les os carrés ou intra-articulaires qu'ils supportent.

La mâchoire inférieure ne dépasse pas de beaucoup le crâne en arrière; elle est courte et ne porte des crochets que dans la moitié de sa longueur; elle est peu dilatée en arrière.

RHINOSTOME NASU. *Rhinostoma nasuum.* Wagler.

Caractères. Une grande tache d'un brun roussâtre se prolongeant en fer à cheval sur le cou ; dessus du corps tacheté de brun sur un fond blanchâtre.

Pré-oculaire d'une seule pièce ne touchant pas à la frontale; les deux premières plaques temporales contiguës aux post-oculaires ;

Synonymie. 1811. *Vipera nasua.* Oppel. Étiquette du Musée de Paris.

1830. *Rhinostoma nasua.* Wagler. System. Amphib. p. 171, qui se demande si ce ne serait pas le *Rhinostoma proboscideum* de Fitzinger, classif. p. 56.

1837. *Heterodon rhinostoma.* Schlegel. Tom. II, pag. 100, n.° 2.

DESCRIPTION.

Ecaillure. La portion de la plaque rostrale qui recouvre le bout du museau est en triangle presque régulier, dont le pan antérieur serait arrondi en dehors, tandis que les deux autres bords le sont en dedans ; sa marge inférieure est échancrée. Cette plaque se joint à la nasale antérieure et à la première lame sus-labiale.

Les inter-nasales ont cinq pans inégaux; par l'un, elles tiennent à la nasale antérieure ; deux autres se réunissent ; un troisième se joint à la seconde nasale ; le quatrième est fixé aux pré-frontales et le dernier, qui est le plus étendu, est en rapport avec la plaque rostrale.

Les pré-frontales ne tiennent ensemble, ainsi que les précédentes, que par un petit bord ; elles en offrent cinq autres, dont deux se joignent à la frontale et à la pré-frontale et les trois derniers sont en rapport avec la frénale et la nasale postérieure et avec la sus-oculaire et la pré-oculaire.

La frontale, à peu près aussi longue qu'elle est large à son extrémité antérieure, se termine en arrière par un angle assez aigu.

Les pariétales, tronquées postérieurement, sont fort courtes et à six pans presque égaux entre eux : en avant, elles tiennent à la sus-oculaire et à une grande partie de la post-oculaire supérieure.

Les sus-oculaires oblongues, rétrécies légèrement en arrière, se lient d'un côté à la pré-oculaire et d'un autre, avec la frontale.

La nasale antérieure, beaucoup moins haute que la postérieure, est à cinq angles inégaux et paraîtrait même carrée, si elle n'était échancrée en arrière pour l'orifice nasal.

La frénale toujours quadrangulaire, oblongue, est en parallélogramme ou en trapèze rectangle.

La pré-oculaire est entière, plus haute que large, à quatre ou cinq pans et séparée de la frontale. Les deux post-oculaires sont pentagonales, mais l'inférieure est plus petite que la supérieure.

Il y a deux squammes superposées sur la partie antérieure de chaque tempe, derrière les post-oculaires auxquelles elles sont contiguës. Elles varient pour la forme et sont suivies de six à neuf autres écailles plus courtes, distribuées en deux colonnes, dont la première s'appuie sur la dernière sus-labiale et la seconde, sur une écaille qui suit cette lame.

Les huit sus-labiales augmentent graduellement de hauteur, depuis la première jusqu'à la septième, qui est un peu moins développée que la huitième et dernière. Elles n'offrent rien de particulier à noter, non plus que les sous-labiales, dont la première paire s'enfonce entre les plaques sous-maxillaires en avant.

Ces lames sous-maxillaires sont larges, oblongues un peu rétrécies en avant et séparées l'une de l'autre, dans leur moitié antérieure, par les premières sous-labiales; les quatre autres sous-maxillaires sont de moitié plus courtes et moins élargies que les précédentes; elles ont la forme de trapèzes isocèles. A leur suite, se trouvent quatre petites squammes et quatre séries obliques de plaques gulaires presque hexagones.

Les écailles du milieu du dos ne sont pas plus grandes que les autres. On en compte 19 rangées au tronc et 6 à la queue. Il y a plusieurs écailles gulaires larges, de 168 à 198 gastrostèges; une seule anale et 58 à 66 urostèges.

Dents. Maxillaires $\frac{10+2}{16}$. Palatines, 7. Ptérygoïdiennes, 8.

Coloration. Le tronc, à son origine, sur une étendue égale à celle de la tête, est d'un brun noirâtre ou roussâtre, plus ou moins foncé, la tête est de la même teinte; cependant l'occiput est parfois semblable aux régions supérieure et latérales du tronc et de la queue où l'on voit une sorte de moucheture composée de petites taches irrégulières, les unes blanchâtres les autres brunes, très nombreuses.

Les lèvres et tout le ventre ont une teinte blanchâtre. Sur un jeune sujet, qui nous est parvenu dernièrement, le dessus de la tête et la moitié supérieure du cou sont d'un beau noir; la nuque, la gorge, le ventre et le dessous de la queue d'un rouge pâle; couleur qui se retrouve également, quoique d'une façon moins évidente, sur tout le dessus du corps, mais

toutes ces parties sont parsemées d'une multitude de petits points noirâtres.

Dimensions. La tête a près d'une fois et demie plus de longueur que de largeur vers la région des tempes. Le diamètre de l'œil est du tiers de l'espace inter-orbitaire. Le tronc est 40 à 47 fois plus long que large, et la queue est le sixième de la longueur totale qui est de 0m692 chez le plus grand des exemplaires examinés ;

Tête, 0m,019 ; *Tronc*, 0m,552 ; *Queue*, 0m,121.

L'origine de deux de ces Serpents ne nous est pas connue, parce que l'un se trouvait sans indication dans l'ancien Cabinet et que l'autre provient par échange, du Musée de Marseille ; mais depuis, nous en devons deux autres à MM. Plée et Roulin et ils proviennent de la Colombie ou de Carthagène.

Nota. Le jeune individu dont nous avons eu occasion de parler avait dans l'estomac un Améiva tout entier et reconnaissable comme appartenant à l'espèce dite de Plée.

III.e GENRE. SCYTALE (1). — *SCYTALE* (2). Boié.

Caractères. *Bout du museau épais, large, nullement proéminent et fortement arrondi; plaque frénale courte; urostèges non divisées ou en rang simple.*

Le bout du museau est épais, large, arrondi et non saillant; le dessus de la tête est garni des neuf plaques ordinaires. Il y a deux nasales, une frénale courte, presque aussi large que longue ; une pré-oculaire ; deux post-oculaires ; sept sus-labiales, dont les troisième et quatrième bordent l'œil. Les écailles sont lisses, losangiques ; les médianes du dos sembla-

---

(1) Σκυταλη nom d'un Serpent venimeux, d'aprés Ælien, Dioscoride, Nicander. C'est aussi celui d'une Musaraigne, *Mus araneus* de Columelle.

(2) Ce genre Scytale de Boié ne correspond qu'imparfaitement à celui qui a été ainsi nommé par Merrem, Cuvier et Wagler et nullement à celui de Gronovius, Latreille et Daudin.

bles aux latérales; les gastrostèges ne s'élèvent pas sur les flancs et les urostèges sont entières ; cependant les côtés du ventre sont un peu anguleux. Les narines s'ouvrent entre deux plaques; les pupilles sont ovales.

Le nom de Scytale dont Linnæus s'était d'abord servi pour désigner un de ses Boas et l'un de ses *Angues*, qui sont pour nous l'un, l'*Eunectes murinus* et l'autre, le *Tortrix Scytale*, a été malheureusement repris et employé par plusieurs auteurs pour désigner comme dénomination générique, et ce qui est plus regrettable, dans des sens bien différents, ainsi qu'on va le voir.

Gronovius est le premier qui ait commis la faute de transformer en substantif un nom spécifique et pour l'appliquer à un genre de Serpents dont les urostèges n'étaient pas doubles ou divisées et dont le type était sans doute un Bongare ou un Elaps, quoiqu'il y ait rapporté une figure de la *Physique sacrée* de Scheuchzer, pl. 737, fig. 1, représentant peut-être l'*Erythrolamprus venustissimus :* erreur dont la causeest, à n'en pas douter, l'apparente ressemblance que les espèces des genres Elaps, Bongare et Erythrolampre ont entre eux sous le rapport de la coloration.

C'était dans son *Museum icthyologicum*, que Gronovius donnait au mot *Scytale* l'attribution que nous venons de dire page 55, n.° 10 et il citait la figure de Scheuchzer que nous avons indiquée. Une dizaine d'années plus tard, il lui en imposait une nouvelle dans son *Zoophylacium*. Ici, en effet, le genre appelé *Scytale* ne renferme plus le Bongare ou l'Elaps du *Museum ichthyologicum*, mais bien le *Boa Scytale* de Linnæus et un autre Serpent, trop incomplétement défini, pour qu'il soit possible de le reconnaître.

Après Gronovius, ce fut Latreille, qui employa le mot *Scytale* pour désigner un groupe générique, qu'il caractérisa de même que celui de son devancier; mais qu'il composa tout

différemment, attendu qu'on y trouve réunis deux Trigonocéphales, le *Crotalus mutus* de Linné et notre *Opetiodon cynodon* figuré sous le n.° 1 de la pl. 76 du second volume du recueil iconographique de Séba.

A peu de temps de là, ce genre Scytale de Latreille prit place dans l'histoire des Reptiles de Daudin, diminué du *Crotale muet*, mais accru de l'*Echis carinata* et du *Pseudoboa krait* de Schneider (Hist. amph. fasc. 11, pag. 288).

Vint ensuite Merrem, qui transporta le nom de *Scytale* des espèces précédentes, et toujours accompagné de la même caractéristique, à d'autres aussi dissemblables entre elles; car ce nouveau groupe comprenait l'*Erythrolamprus venustissimus* qui, soit dit en passant, a les lames du dessous de la queue divisées, puis le *Cylindrophis rufa*, le *Pseudoboa coronata* de Schneider, notre véritable *Scytale coronatum*, et un quatrième Ophidien, dont la détermination est absolument impossible.

En 1826, Boié avait réduit le genre *Scytale* de Merrem à une seule espèce, celle que Schneider appelait *Pseudoboa couronné;* mais en 1830, Wagler l'augmenta du *Scytale coronatum* de Neuwied que nous avons inscrit ici.

En 1837, M. Schlegel, dans son Essai sur la physionomie des Serpents, n'a pas adopté ce genre, et dans la table alphabétique qu'il a fait insérer à la page XIII, pour la partie descriptive, il renvoie sous ce nom à la synonymie des différentes espèces, dont il fait connaître les noms, ainsi désignées par les divers auteurs qui l'ont précédé.

Quant à nous, c'est tel qu'il se trouvait modifié par Boié, que nous présentons ici le genre nommé Scytale, lequel, comparé au précédent, offre les marques distinctives suivantes.

1.° On observe ici que la face est distinctement plus courte parce que la plaque frénale, d'ailleurs très-petite, a son diamètre transversal et le longitudinal égaux, au lieu d'être plus longue que large. C'est par la même raison qu'il n'existe que

deux plaques sus-labiales et non pas trois au-devant de la paire qui occupe le dessous de chaque œil, ce qui réduit de huit à sept le nombre total de la rangée.

2° Le museau qui, dans les genres Rhinosime et Rhinostome, fait une saillie plus ou moins prononcée au-devant des plaques nasales, se termine dans celui-ci positivement au niveau du bord antérieur de ces dernières, de façon qu'il est réellement plus court, plus large et fortement arrondi.

3.° Intérieurement les pièces osseuses qui sont la charpente de ce museau, ne se relèvent pas à leur partie supérieure, sous la forme d'une proéminence sub-trièdrique.

D'une autre part, les Scytales ne peuvent pas être confondus avec les Brachyrutons, avec les Oxyrhopes, ni avec les Chrysopélées, attendu que leurs urostèges sont entières, au lieu d'être partagées en deux.

1. SCYTALE COURONNÉ. *Scytale coronatum.* Merrem.

(*Pseudoboa coronata*, Schneider).

Caractères. Tout le corps d'un cendré blanchâtre, excepté la tête, qui est noire en dessus et entourée d'un cercle blanc rayonné.

Ces individus sont très grêles et leur tête qu'on a cherché à étudier avait les os petits et mous de sorte que, par suite de la dessication, on n'a pu observer la forme et la disposition du crâne. Les os sont mieux développés dans l'espèce suivante que nous serions tentés de regarder comme appartenant à des individus adultes. Nous ferons connaître les particularités ostéologiques en décrivant cette seconde espèce.

Synonymie. 1735. Séba. tom. II, pl. 41, fig. 1, non coloriée, car celle qui l'a été n'est pas correcte, selon M. Schlegel.

1801. *Pseudoboa coronata.* Schneider, Hist. Amph. Fasc. II, pag. 286.

1803. *Boa coronata.* Daudin. Hist. Rept. tom. V, p. 220.

1820. *Scytale coronata.* Merrem. Tent. syst. Amph. p. 91.

1824. *Natrix occipitalis.* Wagler. Spix, Serpents du Brésil, p. 21, pl. 6, fig. 2.

1826. *Scytale coronata.* Boié. Isis, Tom. XIX, p. 981.

1827. *Scytale coronata.* Boié. Isis, tom. XX, p. 517.

1829. *Scytale coronata.* Cuvier. Règne animal, 2e édit. Tom. II, p. 79, note 3.

1830. *Scytale coronata.* (Boa coronata, Daudin) Wagler, syst. Amph. p. 187.

1830. *Clœlia occipitalis.* Wagler. Amph. p. 187, g. 70.

1831. *Scytale coronota.* Cuvier's animal kingdom by Griffith, vol. 9, p. 255.

1837. *Lycodon clœlia.* Schlegel. Essai physion. Serp. Tom. I, p. 143, n° 8 et Tom. II, p. 114, pl. 4, fig. 12-13.

1840. *Lycodon clœlia* (*Scytale coronota*, Merrem) Filippo de Filippi. Catal, Serp. Mus. Pav. (Bibliot. Italian. Tom. 99).

184... *Scytale coronota.* Cuvier, Règne animal, 3e édit. Iconographie Rept. pl. 20, fig. 2, la tête de profil.

DESCRIPTION.

Ecaillure. Ecailles : 17 rangées longitudinales au tronc, 7 à la queue.

Scutelles : 2 gulaires, 175-193 gastrostèges, 1 anale entière, 63-97 urostèges entières.

Coloration. Le fond général de la couleur du tronc varie pour la teinte plus ou moins pâle ou blanche, jusqu'au terne ou au brun foncé. Généralement, la pointe de chaque écaille est un peu brune, de sorte qu'elle a l'apparence d'être tronquée.

Le plus souvent, la nuque est noire ou brune et au milieu de cette tache, on voit une marque plus claire, quelquefois blanche comme rayonnée, ce qui l'a fait comparer à un diadème et désigner sous le nom spécifique de *Couronnée.*

Dimensions. Dans l'un des individus que nous avons mesurés, la longueur est de $0^m,593$: la *Tête* ayant $0^m,008$; le *Tronc* $0^m.453$ et la *Queue*, $0^m,132$.

La tête a en longueur une fois et demie la largeur qu'elle porte vers le milieu des tempes, laquelle est double de celle qu'offre le museau au dessous des narines.

Les yeux ont un diamètre égal aux tiers de l'étendue transversale de la

région inter-orbitaire, par conséquent plus considérable que l'espace compris depuis l'œil jusqu'à l'extrémité rostrale.

Le tronc est à peine plus haut que large, mais il a en longueur près de quarante fois plus qu'il n'a de largeur vers son milieu.

La queue entre pour le quart dans la longueur totale de cet individu, qui est le plus grand de la collection.

Patrie. Ce Serpent nous a été rapporté de Bahia par M. Lemelle-Deville. Nous en avons de différentes parties de l'Amérique du Sud.

2. SCYTALE DE NEUWIED. *Scytale Neuwiedii.* Nobis.

Caractères. Point de tache autour de l'occiput.

C'est par cette particularité et surtout par ses dimensions quatre ou cinq fois plus considérables, que nous distinguons cette espèce de la précédente. Nous avons, en outre, reconnu trois variétés principales; l'une étant tout-à-fait grise et sans tache à l'occiput; une seconde toute noire sur la longueur du dos et des flancs et une troisième tachetée de noire et de blanc irrégulièrement sur le dos et sur les flancs.

Synonymie. 1824, *Scytale coronata.* Maximilien zu Wied. Abbild. naturgesch, Brasil. p. et pl. sans n°, Livr. 7. *Cobra de lue.* Serpent de lune, vulgairement.

1825. *Scytale coronata.* Maximilien zu Wied Beitr. naturgesch. Brasil. Tom. I, pag. 241.

1830. *Scytale coronata.* Neuwied. Wagler. System. Amphib. pag. 187.

1837. *Lycodon Clœlia,* variété *à museau conique et proéminent et à plaques sous-caudales simples.* Schlegel. Essai Physion. Serp. Tom. II, pag. 116.

1840. *Scytale coronata.* Neuwied. Fitzinger. Syst. Rept. Fasc. I, p. 25.

DESCRIPTION.

Ecaillure. Les écailles sont distribuées sur 19 rangées au tronc et sur 5 à 7 à la queue.

Gastrostèges : 206 sur un individu avec une anale ; urostèges 61 à 69.

Les crânes de plusieurs exemplaires que nous avons étudiés sont deux fois plus longs que larges, plats en dessus, bombés à la base. Les os du nez sont fort développés. Ils forment, par leur réunion, un triangle, dont la pointe antérieure est plus aiguë et s'unit à l'os rostral triangulaire, un peu échancré en dessous et à une certaine distance de l'os sus-maxillaire qui est grêle, avec six ou sept crochets simples et faibles. Il y a évidemment une dent cannelée à la partie postérieure avec une cavité; celle-ci avait probablement contenu plusieurs germes qui se seront détachés par la macération.

Coloration. Les individus que nous regardons comme appartenant à la première *Variété* sont en dessus d'une teinte d'un gris jaunâtre uniforme. Parmi ceux que nous observons, l'un provient de M. de Bauperthuis qui l'a recueilli à la Côte-Ferme en 1841. On lui a compté 195 gastrostèges et 70 urostèges. Sa longueur est d'environ 0m90. Un second individu est plus petit : il a été acquis de M. Guy en 1846 comme venant du Brésil.

Plusieurs sujets ont le dessus du corps d'une teinte noirâtre plombée et même noire ; nous les avons considérés comme une deuxième *Variété* et indiqués sous le nom de *Nigrum*.

Un d'eux provient de Bahia et a été rapporté par M. Lemelle-Deville.

La troisième *Variété*, dont nous ignorons l'origine, porte de grandes taches blanches irrégulières sur un fond noir au dos et sur les flancs. Le dessous du ventre est blanc chez tous ces individus.

IVe GENRE. BRACHYRUTON (1). — *BRACHYRUTON* Nobis.

Caractères. *Bout du museau épais, large, nullement proéminent et fortement arrondi; plaque frénale très-courte; urostèges doubles ou sur deux rangs.*

Le peu de saillie que fait en avant le museau, qui paraît ainsi fort épais et parmi les plaques du museau, la brièveté de la frénale, donnent à ces Serpents une physionomie distincte.

---

(1) Βραχῦς, court, et de ρυτα-ων, bride ; par allusion à l'extrême brièveté de la plaque frénale.

Il y a une pré-oculaire, deux post-oculaires, sept sus-labiales, dont les troisième et quatrième touchent à l'œil. Les écailles sont lisses ; celles de la région médiane du dos sont à six pans, et un peu plus grandes que les latérales, qui sont en losange du côté du ventre lequel est un peu anguleux ; les gastrostèges ne s'élèvent pas sur les flancs jusqu'à ces dernières écailles. Les narines s'ouvrent entre les deux plaques nasales, et la pupille est longue et verticale.

Ce genre diffère de celui des Scytales par ses urostèges divisées et par le développement des écailles du milieu du dos. Les deux espèces principales que nous y avons rapportées étaient considérées comme des Couleuvres, l'une nommée *plombée* par le prince de Neuwied, et l'autre, *Clélie*, par Daudin ; mais elles ont entre elles tant de rapports, qu'on est étonné de trouver ces Ophidiens séparés et placés dans des genres distincts par MM. Fitzinger et Schlegel. En effet, ce dernier, dans son Ouvrage si savant sur la physionomie des Serpents, classe la *C. plombée* parmi les Lycodons et laisse la *Clélie* dans son genre *Coluber*, et le célèbre naturaliste de Vienne, dans sa nouvelle classification sous le titre de *Conspectus*, les regarde l'une et l'autre comme deux types de genres très distincts, ainsi qu'on le voit dans les synonymies qui vont suivre. Nous aurions désiré connaître les caractères assignés par M. Fitzinger aux deux sous-genres qu'il désigne sous les noms d'*Hydroscopus* et de *Deiropeda*, qui semblent ne différer entre eux que par la taille et la coloration.

Nous n'avons jusqu'ici rapporté que trois espèces à ce genre, et leur couleur a pu suffire pour les faire distinguer, comme l'indique le tableau qui suit.

TABLEAU DES ESPÈCES DU GENRE BRACHYRUTON.

Nuque et joues	colorées comme le reste du corps. . . .		1. B. OCCIPUT-JAUNE.
	d'une autre couleur ou	isabelle; tête et cou bruns	2. B. CLÉLIE.
		jaunes; tête et cou gris. .	3. B. PLOMBÉ.

1. BRACHYRUTON PLOMBÉ. *Brachyruton plumbeum.* Nobis.

CARACTÈRES. Pas de noir sur la tête, ni jaune ni blanc, ni teinte isabelle sur la nuque, le cou ni les tempes. Deux plaques sus-labiales blanches: une sous l'œil, une autre sur la pénultième temporale correspondante.

SYNONYMIE. 1821. *Coluber plumbeus.* Maximilien. Zu Wied. de Neuwied, Reise nach Brasilien. Tom. I, p. 95.

1822. *Coluber plumbeus.* Maxim. Zu Wied. Voy. Brés. édit. française, Tom. I, pag. 141.

1825. *Coluber plumbeus.* Maxim. Zu Wied. Beitr. naturgesch Brasil. Tom. I, p. 314.

1826. *Duberria plumbea.* Fitzinger. Neue classif. Rept. verzeichn. p. 56, n° 14.

1829. *Coluber plumbeus.* Maxim. zu wied. Abbild. naturgesch. Brasil. 13e livrais. p. 317 et pl. 6e.

1832. *Coluber plumbeus.* Duvernoy. Ann. scienc. nat. Tom. XXVI, pl. 7, fig. 3-4, pour les glandes salivaires.

1837. *Coluber plumbeus.* Schlegel. Essai physion. Serp. Tom. I, p. 147, n° 15 ; Tom. II, p. 152, pl. 6, fig. 3-4.

1843. *Hydroscopus plumbeus.* Fitzinger. Syst. Rept. Fasc. I, pag. 25.

DESCRIPTION.

Écaillure. La plaque rostrale a cinq pans ; deux supérieurs, beaucoup plus courts, enclavés dans les inter-nasales ; un inférieur échancré, et deux latéraux articulés avec la première sus-labiale et la nasale antérieure.

Les plaques inter-nasales sont élargies, à cinq pans inégaux ; elles sont en rapport avec la rostrale, les pré-frontales et les deux nasales.

Les plaques pré-frontales sont presque trois fois aussi étendues que les précédentes, elles sont plus larges que longues, et limitées en avant par les inter-nasales, puis en arrière, par la frontale, qui est à peine plus longue qu'elle n'est large en avant ; là, elle offre un bord soit rectiligne, soit brisé ; et deux en arrière formant un angle aigu ; enfin, de chaque côté un bord, qui converge légèrement vers son opposé.

Les plaques sus-oculaires, plus étroites devant que derrière où elles sont coupées carrément tandis que devant elles offrent un angle sub-aigu.

Les plaques pariétales ont deux pans à peu près égaux tenant, l'un à la frontale, l'autre à la sus-oculaire et à la post-oculaire supérieure, un troisième, plus long que les précédents, par lequel elles se joignent, et un quatrième, encore plus étendu que ce dernier et que bordent les squammes temporales.

La plaque nasale antérieure représente un trapèze isocèle, dont le plus grand côté est en rapport avec la rostrale ; elle descend si bas sur la lèvre que le sommet de son angle inférieur est en avant presque contigu à celui de la première sus-labiale.

La nasale postérieure, irrégulièrement pentagone, s'appuie par sa base sur la totalité du bord supérieur de la première sus-labiale et par une petite partie, sur celui de la seconde ; les deux plus courts de ses cinq pans tiennent séparément à la frénale et à l'inter-nasale ; le plus long s'unit à la pré-frontale ; les deux autres, à peu près égaux entre eux, sont l'inférieur et celui qui borde l'orifice de la narine.

La plaque frénale, extrêmement petite, est un trapézoïde un peu allongé.

La pré-oculaire est plus haute que large ; elle représente assez exactement un quadrilatère rectangle ; sa base repose sur la troisième sus-labiale et son sommet ne s'élève pas au-dessus du niveau du bord supérieur du globe de l'œil.

Les deux post-oculaires, qui ont à peu près la même dimension, ont quatre ou cinq côtés inégaux ; quelquefois celle d'en bas en a six.

Il y a normalement huit squammes temporales, deux sub-rhomboïdales fort allongées, et six sub-losangiques, de moitié plus courtes que les précédentes ; celles-ci se trouvent superposées derrière les post-oculaires entre

la pariétale et les cinquième et sixième sus-labiales ; les six autres sont partagées également en deux séries obliques qui s'appuient sur les deux dernières plaques de la lèvre supérieure, à laquelle on en compte sept de chaque côté.

Ces sept plaques sus-labiales augmentent graduellement de grandeur à partir de la première jusqu'à la sixième seulement, car la septième est un peu moins développée que celle qui la précède. Les deux qui commencent la rangée sont des trapèzes rectangles. Les troisième et quatrième, supportent, l'une la pré-oculaire, l'autre la post-oculaire inférieure ; elles sont presque carrées. La cinquième, sur laquelle s'appuie aussi la post-oculaire inférieure est, ainsi que la sixième, plus haute que large et coupée à cinq pans. La septième et dernière est tantôt trapézoïde, tantôt pentagone, mais elle a toujours un angle aigu en arrière.

La lèvre inférieure est garnie de huit paires de plaques, indépendamment de la mentonnière, qui offre quatre pans à peu près égaux. Les premières sous-labiales sont oblongues, rhomboïdales et tronquées à leur sommet. La seconde est presque rectangulaire, les troisième et quatrième sont des trapèzes rectangles ; la cinquième est beaucoup plus développée que les précédentes. Enfin, les trois dernières sont sub-rhomboïdales.

Les plaques sous-maxillaires antérieures sont irrégulièrement pentagones, plus larges et de près d'un tiers plus courtes que les postérieures, qui ressemblent presque à des trapèzes rectangles. Il n'y a que deux ou quatre petites squammes entre ces dernières plaques et la première des trois ou quatre rangées obliques d'écailles gu laires qui sont hexagonales e assez allongées.

On compte 19 rangées longitudinales d'écailles au tronc ; 6 à la queue. 2 gulaires, 203 à 236 gastrostèges, 1 anale ; 60 à 85 urostèges.

Dents. Maxillaires, $\frac{12+2}{18-19}$; Palatines, 9-10; Ptérygoïdiennes, 14-15.

Coloration. Suivant le Prince de Neuwied, cette espèce, dans l'état de vie, est d'un blanc jaunâtre en dessous, et d'une seule et même teinte plombée en dessus et de chaque côté.

Nos individus, conservés dans l'alcool, nous offrent effectivement la première de ces deux couleurs mais, ils sont en dessus d'un brun vert de bouteille, très foncé sur le dos, plus ou moins clair sur la tête et le bas des flancs, région qui même, chez deux d'entre eux, paraissent être d'un brun jaunâtre. Cette teinte descend jusque sur le bord des scutelles ventrales.

Dimensions. La tête est près de deux fois plus longue que large. Les yeux sont du tiers de l'espace inter-orbitaire. Le tronc est 42 ou même 53 fois aussi long qu'il est large à sa partie moyenne. La queue a le cinquième ou le sixième de la longueur totale.

Le *Brachyruton plumbeum* devient aussi grand que certains Pythoniens. Nous possédons un individu qui a plus de deux mètres de long, $2^m,202$ ainsi qu'on peut le voir par les mesures suivantes :

Tête, long. $0^m,005$. *Tronc*, long. $1^m,835$. *Queue*, long. $0^m,362$.

Patrie. Les individus de différents âges de nos collections proviennent de Cayenne, du Brésil, de la province de Buénos-Ayres et de la Côte-Ferme. Nous les devons à MM. Leschenault et Doumerc, Gaudichaud, D'Orbigny, Poiteau et Bauperthuis.

2. BRACHYRUTON CLOELIE. *Brachyruton Clœlia.* Nobis.

Caractères. Nuque et tempes d'un blanc isabelle ; du noir sur la tête et le cou.

Synonymie. 1735. ? *Serpens.* Scheuchzer. Phys. sacra T. IV, tab. 737, fig. 2.

1803. *Coluber clœlia.* Daudin. Hist. Rept. Tom. VI, p. 330, pl. 78.

1820. *Natrix clœlia.* Merrem. Tent. Syst. Amph. pag. 98, n.° 23.

1826. *Clœlia Daudini.* Fitzinger. Neue classif. Rept. verzeich. p. 35, n° 2.

1826. *Clœlia Daudini.* Fitzinger. Isis, tom. XIX, p. 893.

1830. *Clœlia* (*Coluber clœlia*, Daudin), Wagler. Syst. Amph. pag. 187.

— *Clœlia occipitalis.* Ejusd. loc. cit.

1837. *Lycodon Clœlia, variété à scutelles sous-caudales doubles.* Schlegel. Essai phys. Serp. Tom. I, p. 143 ; Tom. II, p. 114. c'est le *Pseudoboa coronata* de Schneider, Fasc. 2, p. 285.

1843. *Deiropeda clœlia.* Fitzinger. Syst. Rept. Fasc. I, p. 25. Famille des Lamprophides.

DESCRIPTION.

Coloration. Cette espèce que les classificateurs contemporains ont séparée génériquement de la précédente, en est au contraire, tellement voisine, qu'elle n'en diffère que par la taille, par la petitesse un peu moindre de ses yeux et par son mode de coloration ; et, chose fort remarquable, il

est la reproduction à peu près exacte de celui du *Scytale couronné*, dont il diffère essentiellement par les urostèges qui sont ici distribuées par paires et non sur une seule rangée.

Un brun noir colore une certaine étendue des régions supérieure et latérales du cou, ainsi que le dessus et les côtés de la tête, depuis le bout du museau jusqu'aux plaques post-oculaires et au milieu ou à l'arrière des pariétales seulement ; car les tempes et la nuque sont d'un blanc isabelle. Cette dernière teinte règne seule sur les parties inférieures du corps au lieu qu'en dessus, elle sert de fond à de petites taches d'un brun roussâtre, plus ou moins apparentes, comme déposées une à une au sommet de l'angle postérieur des écailles.

Ecaillure. Parmi les six individus de cette espèce que nous avons été dans le cas d'observer, il s'en trouve un dont la plaque frénale est confondue avec la pré-frontale, et chez lequel il n'y a que six sus-labiales, au lieu de sept, les deux dernières n'en formant qu'une seule ; ce même sujet, à squammure des lèvres et des côtés du museau anomale, nous a offert le nombre excessivement élevé de 250 scutelles abdominales.

Les autres nous ont présenté les variantes suivantes :

Ecailles : 15, 17 ou 19 rangées longitudinales au tronc, 6 ou 8 à la queue, 2 gulaires, 188 à 220 gastrostèges, 78 à 88 urostèges.

M. Schlegel, de son côté, a compté, sur cinq individus, 148 à 226 + 60 à 75.

Dents. Maxillaires $\frac{12+2}{16 \text{ ou } 17}$; Palatines, 10 ; Ptérygoïdiennes 15.

Dimensions. Le *Brachyruton clœlia*, loin d'acquérir, comme le *B. plumbeum*, une longueur de près de 2 mètres, ne parvient guère qu'à un peu plus du quart de cette dimension. Le plus grand de nos deux exemplaires, mesuré, du bout du museau à l'extrémité caudale, nous donne $0,^{m}588$, qui se décomposent comme il suit :

Tête, long., $0,^{m}019$; *Tronc*, long., $0,^{m}448$; *Queue*, long., $0,^{m}121$.

La tête a en longueur près du double de sa largeur. Les yeux ont en diamètre un peu moins de la moitié de l'espace inter-orbitaire. Le tronc est de trente-cinq à qnarante-deux fois aussi long qu'il est large. La longueur de la queue est le cinquième de celle du corps.

Patrie. La zône d'habitation de ce Scytalien est très-étendue, car on l'a trouvé à la Guyane, au Brésil, au Mexique, et à la Guadeloupe. Notre Musée en renferme des sujets originaires de ces divers pays.

Observations. Nous croyons, sans cependant oser l'affirmer, parce que dans le dessin gravé, on ne peut reconnaître la forme et la disposition des urostèges, que c'est à cette espèce que se rapporte la figure I de la

planche 737 de la Physique-Sacrée de Scheuchzer, Daudin en a donné un portrait plus que médiocre, auquel il a joint une description fort incomplète, la première qu'on eût encore publiée, de cet Ophidien, appelé par lui *Coluber Clœlia*, et confondu par M. Schlegel avec le *Scytale Neuwiedii* et le *Scytale coronatum*, sous le nom de *Lycodon Clœlia*.

M. Fitzinger a fait de ce mot *Clœlia* un emploi multiplié, qui est bien regrettable. Ainsi, en 1826, il l'a appliqué à un genre dont le type, pour lui, est la *Couleuvre Clélie*, devenue alors la *Clélie de Daudin*. Aujourd'hui, il nomme *Clœlia*, d'abord un genre auquel cette dernière espèce est étrangère, ensuite une division sub-générique de celui-ci; puis enfin, le Serpent qui, à l'exclusion de tout autre, aurait dû conserver ce nom devient dans la nouvelle classification de cet Erpétologiste la *Deiropeda Clœlia*.

Le genre *Clœlia*, dans le système des Amphibies, de Wagler, n'est pas plus naturel.

3. BRACHYRUTON NUQUE-JAUNE.

Brachyruton occipito-luteum, Nobis.

Caractères. Du gris verdâtre sur la tête; du jaune pur sur la nuque mélangé à du gris sur les tempes.

Synonymie. 1735. *Serpens Bojobi coronata, seu cobra verde*, Séba, Tom. II, p. 41, tab. 41, fig. 1, citée par Wagler, p. 187, g. 71. Scytale.

Le dessin gravé sur la planche 737, n° 1 de la physique sacrée de Scheuchzer semble représenter ce Serpent ou le précédent.

DESCRIPTION.

Coloration. Rien d'autre que son mode de coloration ne distingue cette espèce des deux précédentes. Elle porte une belle tache jaune élargie, sur l'arrière de la tête entre l'extrémité des plaques pariétales et l'origine du cou. On remarque le long du bord postérieur de cette tache une légère teinte noire, qui se fond dans le gris verdâtre, dont est peint le dessus du tronc et de la queue, qui ont leurs côtés d'un joli fond ardoisé. Le bout du museau, les régions frénales, l'entourage des yeux et les neuf plaques sus-céphaliques sont de la même couleur que le dos. Les lèvres et les tempes offrent un mélange de jaune et de gris clair. Un jaune nankin règnerait

seul sur les parties inférieures du corps, si la plupart des scutelles sous-caudales n'avaient leur moitié antérieure grisâtre.

Ecaillure. Les écailles forment 19 rangées longitudinales au tronc, 6 à la queue.

Gastrostèges 219, 1 anale et 70 urostèges.

Dents. Maxillaires, $\frac{12+2}{18}$; palatines, 10; ptérygoïdiennes, 14-15.

Dimensions. La longueur entière de la tête est de deux cinquièmes plus grande que sa largeur prise, vers le milieu des tempes; largeur qui est elle-même, deux tiers plus étendue que celle du museau au-dessous des narines.

Le diamètre de l'œil n'égale guère que le tiers de l'intervalle orbitaire.

Le tronc est quarante-cinq ou quarante-six fois aussi long qu'il est large.

La longueur de la queue est près de cinq fois moindre que celle de la totalité du corps, qui est de 0^m650 chez l'unique sujet de cette espèce que nous ayons encore observé.

Tête, long. 0^m018; *tronc*, long. 0^m492; *queue*, long. 0^m140.

Patrie. Notre description a été faite d'après un individu qui appartient au Musée de Leyde, où il a été déposé sans l'indication du pays d'où il provient. On doit croire qu'il est originaire de l'Amérique du Sud, de même que ses deux congénères. Depuis, nous avons retrouvé, dans les bocaux de la collection du Muséum, deux autres exemplaires, dont l'un a été rapporté de l'Amérique du Sud par M. d'Orbigny, et l'autre a été donné par M. Louis Rousseau.

Observations. Nous sommes tentés de le considérer comme de la même espèce que l'Ophidien dont Séba a donné une figure sous le nom de *Bojobi coronata, seu cobra-verde*; en tous cas, il y a certainement plus de ressemblance entre ce Serpent et cette figure qu'il n'y en a entre celle-ci et notre *Brachyruton clœlia*, auquel elle a été rapportée par la plupart des Erpétologistes.

V.e GENRE. OXYRHOPE. — *OXYRHOPUS* (1). Wagler.

Caractères essentiels. *Tête oblongue, un peu déprimée; bout du museau mousse, peu proéminent, non retroussé, ni aminci, ni tranchant; narines s'ouvrant entre deux plaques frénales allongées; les yeux très-éloignés du museau, arrondis et à pupille elliptique, presque verticaux; une double rangée d'écailles sous la queue.*

Caractères naturels. Les neuf plaques ou lames sus-crâniennes; deux nasales; une frénale allongée, quelquefois confondue avec la pré-frontale. Une ou deux pré-oculaires et deux postérieures; huit lames sus-labiales supérieures, dont la quatrième et la cinquième deviennent en même temps sous-orbitaires.

Ecailles lisses, losangiques; celles de la région médio-dorsale un peu plus grandes que les autres; côtés du ventre un peu anguleux.

Gastrostèges n'arrivant pas sur les flancs.

Urostèges distribuées sur un double rang.

Caractères anatomiques. D'après l'examen de douze têtes osseuses diverses. Bibron a indiqué pour la plupart des espèces de ce genre et pour chacune d'elles en particulier les modifications assez nombreuses que lui avaient offertes les têtes qu'il en avait fait préparer. Nous conservons, dans la description de chaque espèce, son travail qui indique les principales variétés de la forme et des dimensions des pièces osseuses.

(1) Οξυρ'ρ'οπος qui rampe rapidement. *Qui celeriter serpit.*

Ce genre comprend un grand nombre d'espèces. Toutes sont étrangères à l'Europe et proviennent, pour la plupart, de l'Amérique méridionale. Nous connaissons peu leurs mœurs, mais il est probable qu'elles sont appelées à vivre sur la terre. Aucune ne porte des couleurs brillantes ; la plupart, au moins dans nos collections, sont d'une teinte grise-terreuse. Plusieurs ont des taches ou des bandes transversales rousses ou baies et quelques-unes d'un noir assez pur.

Il est difficile de distinguer les espèces entre elles, si ce n'est à l'aide de la distribution des taches. Cependant, par un examen attentif, nous avons trouvé des différences assez faciles à saisir dans la forme et l'union de la plaque placée au-devant de l'œil, qui, tantôt touche à celle du front, ou qui ne s'y unit pas dans quatre des espèces que nous avons décrites. Une seule, celle qui se trouve dans la première catégorie, offre deux plaques pré-oculaires, tandis qu'il n'y en a qu'une seule chez les autres, etc. Il est inutile de pousser plus loin ces détails, à l'aide desquels en y joignant des particularités fournies par le système de coloration, nous avons pu dresser un tableau synoptique, dont l'emploi conduit à la distinction des espèces. Malheureusement, les couleurs n'ont pu nous guider complétement, le liquide conservateur dans lequel ces Reptiles sont plongés depuis longtemps et l'exposition des bocaux à la lumière ayant beaucoup altéré ou modifié les teintes des téguments.

Nous sommes obligés de nous en rapporter au tableau synoptique que Bibron avait préparé, il y a plus de dix années et qu'il nous a laissé dans ses manuscrits sur ce genre, dont il s'était chargé de faire la description.

Voyez l'analyse synoptique qui se trouve placée en regard de cette page.

OXYROPE.

	. . . . .	11. O. Bi-pré-oculaire.
	ouge, moucheté de noir . .	3. O. Rhombifère.
	lanchâtre, moucheté de noir.	7. O. de d'Orbigny.
touchant à la	anc moucheté de noir . . .	1. O. Trigéminé.
	ussâtres.	4. O. Multi-bandès.
	;	15. O. Paré.
	. . . . .	2. O. Ventre-ponctué.
	une teinte olivâtre	10. O. sans-taches.
	0 à 70, étroites et larges; de petites taches jaunes. . .	12. O. Pétolaire.
	0 à peu-près égales, nuagées de brun sur du blanc sale. .	9. O. Bai.
	s, séparées par du blanc sale .	13. O. de Séba.
	. . . . .	5. O. Cerclé.
	. . . . .	6. O. Beau.
ne touchant pa	. . . . .	14. O. Tête-blanche.
	. . . . .	8. O. Flancs-barrés.

La plaque pré-oculaire

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES DU GENRE OXYROPE.

- La plaque pré-oculaire
  - touchant à la frontale et
    - divisée en deux pièces. . . . . 11. O. Bi-pré-oculaire.
    - unique; post-oculaires contiguës à
      - une squamme temporale; corps ayant en travers des
        - taches losangiques noires
          - sur un fond jaunâtre, lavé de rouge, moucheté de noir . . 3. O. Rhombifère.
          - ou des lignes étroites sur fond blanchâtre, moucheté de noir. 7. O. de d'Orbigny.
        - bandes noires
          - sur toute la longueur
            - trois par trois, sur blanc moucheté de noir . . . 1. O. Trigéminé.
            - alternant avec des roussâtres. . . . . 4. O. Multi-bandés.
          - seulement en avant; puis des raies en long . . . . . 15. O. Paré.
      - deux squammes temporales; écailles médianes du dos
        - semblables aux autres; ventre
          - ponctué de noir sur un fond jaunâtre . . . . . 2. O. Ventre-ponctué.
          - jaune uniforme; le dessus et les côtés
            - uniformément d'une teinte olivâtre . . . . 10. O. sans-taches.
            - bruns; à bandes transverses
              - 60 à 70, étroites et larges; de petites taches jaunes. . . 12. O. Pétolaire.
              - 50 à peu-près égales, nuagées de brun sur du blanc sale. . 9. O. Bai.
        - plus grandes que les latérales; taches carrées en travers, séparées par du blanc sale . 13. O. de Séba.
  - ne touchant pas à la frontale; frénale
    - distincte des préfontales; tête
      - avec une grande calotte noire . . . . . 5. O. Cerclé.
      - sans calotte ou entièrement
        - d'un rouge orangé . . . . . 6. O. Beau.
        - blanche . . . . . 14. O. Tête-blanche.
    - ordinairement confondue avec les préfontales; tête et dos d'un brun verdâtre uniforme. . . . . 8. O. Flancs-barrés.

(En regard de la page 1012).

1. OXYRHOPE TRIGÉMINÉ. *Oxyrhopus trigeminus.* Nobis.

Caractères. Des bandes noires, distribuées trois par trois sur un fond gris moucheté de noir ; plaque pré-oculaire d'une seule pièce, touchant à la frontale ; tout le dessus jaunâtre, le dessous blanc fauve ou rosé avec les bandes en travers ; une grande tache noire sur la tête.

La frénale est distincte de la pré-frontale ; la première plaque des tempes est séparée en bas de la sixième sus-labiale par la post-oculaire, mais dans la série moyenne les écailles du dos ne sont pas plus grandes que les latérales.

Synonymie. 1837. *Lycodon formosus.* Schlegel. Essai physion. Serp. Tom. I, p. 142 et Tom. II, p. 113, pl. 4, fig. 8-9, où la frénale est représentée à tort comme touchant au globe oculaire.

Excluez de la synonymie : *Lycodon formosus*, Prince de Neu-Wied, *Oxyrhopus formosus*, Nobis ; et le *Lycodon formosus*, originaire de Buenos-Ayres, (*Oxyrhopus D'Orbignyi*, Nobis.)

DESCRIPTION.

Formes. Cette espèce a la région supérieure de la tête tout-à-fait plane. Les côtés du museau sont presque verticaux et l'extrémité antérieure de la tête est coupée obliquement d'avant en arrière et assez aplatie, ainsi qu'un peu étroite.

Ecaillure. Le bord inférieur de la plaque rostrale, est en forme de croissant, tandis que les deux tiers supérieurs, fortement convexes, ont leurs pans inégaux.

Les inter-nasales ont cinq pans, dont trois sont de même longueur et les deux autres qui touchent à la rostrale et à la nasale postérieure, sont égaux aussi entre eux, mais distinctement plus petits.

Les plaques pré-frontales ne se rabattent que très faiblement sur les régions frénales. Elles sont hexagones, trois fois plus grandes que l'inter-nasale; elles s'unissent entre elles et de plus à la seconde nasale, à la frontale, à la rostrale, à la pré-oculaire et à la frénale. Le plus souvent,

la plaque pré-frontale de gauche recouvre un peu par son bord interne, et seulement en avant, le bord correspondant de la même plaque du côté opposé.

La plaque frontale, oblongue, est en triangle isocèle, à bords presque rectilignes. Les sus-oculaires allongées, rétrécies d'arrière en avant, sont coupées à peu près carrément à leurs deux extrémités et s'unissent par l'antérieure à la pré-oculaire.

Les pariétales n'offrent rien de particulier ; en devant, elles descendent le long du bord postérieur de la post-oculaire supérieure.

La première nasale est en trapèze rectangle. La seconde est pentagonale plus haute que large ; elle s'appuie par sa base sur les deux premières sus-labiales et son sommet pénètre entre les pré-frontales et l'inter-nasale.
La frénale est une lame allongée, étroite et rhomboïdale. Son extrémité postérieure s'avance fort près du globe de l'œil, sans toutefois y toucher, à cause de la présence de la pré-oculaire qui est une plaque à cinq pans.

La post-oculaire supérieure est ordinairement carrée, à peu près de même dimension que l'inférieure, qui est pentagone.

Normalement, la tempe est revêtue de dix squammes, dont huit losangiques forment deux colonnes de trois plaques chacune et une de deux seulement; cette dernière s'appuie sur la huitième sus-labiale.

Parmi les plaques sus-labiales, la sixième est la plus large et la plus élevée. La septième est un peu moins développée, de même que celle qui vient ensuite ou la huitième et dernière, qui est sub-trapézoïde. La première plaque sus-labiale est un trapèze rectangle. La seconde et la troisième sont rhomboïdales. La quatrième et la cinquième, pentagones comme à l'ordinaire, servent d'appuis, l'une à la pré-oculaire, l'autre à la post-oculaire inférieure.

Les dix paires de plaques de la lèvre inférieure n'offrent rien de particulier.

La mentonnière a trois angles presque égaux, et les quatre sous-maxillaires ont la même longueur. Entre ces dernières et la première gastrostège, on voit une double rangée médiane de squammes sub-rhomboïdales, et cinq ou six séries obliques d'écailles gulaires hexagones oblongues.

Ecailles : 19 rangées longitudinales au tronc, 6 à la queue.

Gastrostèges : 174 à 203, une anale non divisée et 55 à 83 urostèges.

Dents. Maxillaires, $\frac{12+2}{18}$. Palatines, 8-9. Ptérygoïdiennes, 15-16.

Particularités ostéologiques. Le corps de l'os inter-maxillaire forme deux pointes obtuses, l'une à droite, l'autre à gauche, à partir desquelles il va en se rétrécissant de bas en haut, de manière que son bord supérieur n'a pas plus de largeur que la petite tige plate par laquelle il s'élève jusqu'aux

nasaux. Le rétrécissement que présentent les os du nez antérieurement est produit par la forte échancrure semi-circulaire qu'on voit de chaque côté ; ces os sont distinctement moins larges en arrière qu'au milieu.

Coloration. Nous avons sous les yeux une trentaine d'individus de *l'Oxyrhopus trigeminus*, conservés dans l'alcool, qui tous, comme on va le voir, présentent, à quelques légères différences près, le même système de coloration.

La totalité du dessous du corps est d'un jaune pâle. En dessus et de chaque côté, ils ont pour fond de couleur un blanc sâle, un peu rosé chez les uns, tirant sur le fauve ou le roussâtre chez les autres, et très probablement pendant la vie, il y avait là une teinte d'un rouge plus ou moins vif. A partir du bout du museau jusqu'aux plaques post-oculaires et à la moitié ou au dernier tiers des pariétales, les régions latérales et la face supérieure de la tête ont une teinte noire, qui le plus souvent, vers le centre des plaques inter-nasales et des pré-frontales, laisse apercevoir, comme au tra vers d'un nuage, la teinte claire du fond.

La nuque porte une grande tache sub-quadrangulaire, d'un noir d'ébène à la suite de laquelle il s'en trouve une autre semblable. A quelque distance de cette seconde tache, commence une série de bandes noires étendues en travers du dos et de la queue. Bien que généralement assez larges elles ne le sont néanmoins également ni entre elles, ni chez tous les sujets mais elles descendent toujours jusqu'à l'une ou l'autre des deux rangées d'écailles les plus voisines du ventre. Nous en comptons trente-neuf à cinquante-et-une, toutes ou presque toutes espacées de façon que de trois en trois, l'intervalle qui les sépare est plus grand que les autres. Le blanchâtre rosé, fauve ou roussâtre de ces intervalles n'est pas uniforme, attendu que là, chaque écaille offre un petite tache brune ou noirâtre à son extrémité terminale.

Dimensions. La tête est deux fois plus longue que large. Le diamètre de l'œil est presque égal à la moitié de l'espace inter-orbitaire.

Le tronc est trente-deux à cinquante fois aussi long qu'il est large et la queue est au plus du sixième de la longueur totale.

Notre plus grand exemplaire mesure $0^{m}776$.

Tête, long. $0^{m}021$; *Tronc*, long. $0^{m}580$; *Queue*, long. $0^{m}175$.

Patrie. C'est de Rio-Janeiro et de Bahia que proviennent tous nos *Oxyrhopes trigéminés*. Nous en sommes redevables à MM. d'Abadie, Clossen, Poyer, Lemelle-Deville et de Castelnau. Nous ne pensons pas que cette espèce ait été, jusqu'à présent observée à la Guyane.

Observations. Nous ne pouvons partager l'opinion de M. Schlegel, qui veut que notre *Oxyrhopus trigeminus* et le *Coluber formosus* du prince de Wied soient spécifiquement semblables. En comparant le *Trigeminus*

avec la belle figure du *Coluber formosus* contenue dans les *Abbildungen zur naturgeschichte Brasiliens*, on se convaincra que ces deux Ophidiens se distinguent suffisamment par les particularités suivantes : le premier a le museau plus long et plus étroit que le second. Sa plaque frontale est moins courte, moins large et de figure triangulaire, au lieu d'être pentagonale ; une seule de ses squammes temporales antérieures, et non les deux, touche aux plaques post-oculaires ; enfin la disposition des bandes transverses sur le dos et sur la queue est tout autre. Loin que sa tête manque complétement de noir, elle se trouve en avoir sur la plus grande partie de sa face supérieure et de ses régions latérales.

Néanmoins, dans l'Essai sur la physionomie des Serpents, ces deux espèces sont confondues, non seulement entre elles, mais avec une troisième notre *Oxyrhopus d'Orbignyi*, sous le nom de *Lycodon formosus*.

2. OXYRHOPE VENTRE-PONCTUÉ.

Oxyrhopus sub-punctatus. Nobis.

Caractères. Ventre ponctué de noir sur un fond jaunâtre ; écailles du dos aussi petites que celles des flancs ; deux plaques temporales touchant aux post-oculaires ; une seule plaque pré-oculaire.

La plaque pré-oculaire touche à la frontale. Les deux premières squammes temporales sont contiguës aux post-oculaires. La frénale est distincte de la pré-frontale.

Une calotte noire recouvre la tête, depuis le bout du museau jusqu'au dernier tiers des pariétales et aux post-oculaires. Dessus et côtés du tronc et de la queue coupés, dans toute leur largeur, sur un fond blanc jaunâtre, maculé de noir, par une suite de grandes taches polygones de cette dernière couleur, rétrécies dans leurs portions descendantes.

DESCRIPTION.

Ecaillure. La différence entre l'unique sujet que nous possédons de cette espèce et la précédente, tient à ce que les deux premières squammes temporales, et non pas une seule, touchent aux post-oculaires. Cette particularité est si peu importante, que malgré la différence du système de coloration, nous l'aurions réuni à l'*Oxyrhope trigéminé*, s'il ne

nous avait offert les dissemblances ostéologiques que nous signalerons plus loin.

Il y a 19 rangées longitudinales d'écailles au tronc, 6 à la queue, 200 gastrostèges, 1 anale, 62 urostèges.

Dents. Maxillaires : $\frac{13+2}{18-19}$; Palatines, 8 ; Ptérygoïdiennes, 14-15.

Dimensions. Le tronc est 5¼ fois aussi long qu'il est large vers sa partie moyenne. La queue ne forme guère que la sixième partie au plus de sa longueur totale, qui est de $0^m,672$, soit :

Tête, long. $0^m,019$; *Tronc*, long. $0^m,532$; *Queue*, long. $0^m,121$.

Particularités ostéologiques. Chez l'*Oxyrhope ventre-ponctué*, le corps de l'os inter-maxillaire antérieur est proportionnellement plus dilaté en travers, plus pointu de chaque côté et un peu moins voûté que dans le *trigéminé*. Sa tige montante est aussi plus étroite et plus élevée. L'extrémité du prolongement des frontaux antérieurs, au lieu d'être tronquée obliquement, forme une pointe crochue. La portion rétrécie des os du nez, en avant, est plus courte, et l'échancrure qu'ils y offrent à droite et à gauche, est moins étendue, et moins régulièrement curviligne.

Coloration. Un jaunâtre plus ou moins intense et un noir profond sont les deux couleurs qu'on remarque à la surface du corps de ce Serpent. En dessous, le jaunâtre est plus abondant que le noir, qui y est déposé par points le long de la marge antérieure des gastrostèges et par macules plus ou moins pressées sur les urostèges. En dessus et de chaque côté, c'est au contraire le noir qui domine. En effet, outre qu'il forme, depuis l'origine du dos jusqu'à l'extrémité caudale, une suite de très grandes taches polygones, excessivement élargies, le noir colore postérieurement chacune des pièces de l'écaillure où il existe du blanc jaunâtre, et toutes les régions céphaliques, autres que l'occiput, la nuque, les tempes et le bout postérieur des plaques pariétales. Le nombre des grandes taches polygones dont nous venons de parler est de trente-six en travers du tronc, et d'une douzaine en travers de la queue. Elles sont un peu espacées sur le premier tiers du tronc, et tout-à-fait contiguës sur les deux derniers ; mais un certain intervalle les sépare l'une de l'autre sur la totalité des régions latérales.

Patrie. Ce serpent nous a été envoyé du Brésil par M. Clossen.

3. OXYRHOPE RHOMBIFÈRE.

Oxyrhopus rhombifer. Nobis.

Caractères. Taches noires en losanges sur un fond jaunâtre lavé de rouge et moucheté de noir; plaque pré-oculaire d'une seule pièce qui touche à la frontale; frénale distincte de la préfrontale.

La première temporale inférieure est séparée de la post-oculaire d'en bas par la sixième sus-labiale, qui atteint la première supérieure temporale, contiguë elle-même aux deux post-oculaires. Les écailles du milieu du dos sont semblables aux autres. Une calotte noire recouvre presque tout le dessus de la tête jusqu'au second tiers environ des pariétales. Il y a une grande tache noire sur le cou, puis une série d'autres taches transversales losangiques ou rhomboïdales, peu espacées, séparées par des intervalles égaux, et situées sur toute la longueur du dos et de la queue. Les intervalles de ces taches sont d'un jaunâtre lavé de rouge avec des points noirs comme déposés un à un sur la pointe des écailles. Les régions inférieures sont entièrement d'un jaune orange.

DESCRIPTION.

Ecaillure. Voici une espèce chez laquelle la squammure céphalique, quant au nombre, à la forme et à la disposition des pièces qui la composent est la reproduction exacte de celle de l'*Oxyrhope trigéminé*; mais les os de la partie antérieure de la face sont différents. Le système de coloration, d'ailleurs, n'est pas le même, comme on va le voir.

Il y a 19 rangées longitudinales d'écailles au tronc, 6 à la queue.

On compte 198 gastrostèges, 1 anale et 52 urostèges.

Dents Maxillaires $\frac{12+2}{18-19}$; palatines 8-9; ptérygoïdiennes 15.

Particularités ostéologiques. Le corps de l'os inter-maxillaire, si ce n'est qu'il est plus voûté, ressemble à celui de l'Oxyrhope trigéminé. Les os nasaux ont proportionnellement moins de largeur; leur pointe est surtout plus effilée et les échancrures latérales sont angulaires au lieu d'être curvilignes. Les frontaux antérieurs ne diffèrent pas sensiblement des mêmes os de l'*Oxyrhope trigéminé*.

Coloration. Cet Oxyrhope, ainsi que nous avons voulu l'indiquer en le désignant par le nom de *rhombifère*, offre une suite de trente-six taches d'un beau noir d'ébène, placées à de petits intervalles, à peu près égaux entre eux, en travers du dos et du dessus de la queue, sur les côtés desquels elles descendent presque jusqu'aux gastrostèges et aux urostèges. Une trente-septième tache noire, sub-rectangulaire, s'étale transversalement sur le cou, et une trente-huitième couvre la tête en manière de calotte, depuis les post-oculaires et le dernier tiers des pariétales jusqu'au bout du museau. Toutefois, nous devons faire observer qu'au travers du noir on aperçoit, sur le museau, le jaune rouge du fond, c'est-à-dire la teinte qui existe entre toutes les taches que nous venons de mentionner. Cette teinte, au reste, n'est point uniforme, attendu que les écailles ainsi colorées ont leur pointe terminale marquée d'une petite tache noire. Les plaques sous-labiales ont une partie de leur surface également noire. Le dessous de l'animal est entièrement d'un jaune un peu orange.

Dimensions. Le seul sujet que nous ayons de cette espèce a $0^m,712$ de longueur totale, dont la queue fait la septième partie.

Tête, long. $0^m,020$. *Tronc*, long. $0^m,590$. *Queue*, long. $0^m,102$.

Patrie. Cet Ophidien a été recueilli dans la province de los Corrientes, par M. Alcide D'Orbigny.

4. OXYRHOPE MULTIBANDES.

Oxyrhopus multifasciatus. Nobis.

Caractères. Des bandes noires, presque également espacées, sur un fond blanc roussâtre.

Pré-oculaire d'une seule pièce touchant à la frontale; les frénales sont distinctes des pré-frontales; la première squamme temporale inférieure est séparée de la post-oculaire d'en bas, par la sixième sus-labiale; celle-ci s'élevant jusqu'à la première squamme temporale supérieure, qui est contiguë aux deux post-oculaires. Les écailles du milieu du dos ne sont pas plus grandes que celles des côtés. Une calotte noire recouvre le dessus et les côtés de la tête, depuis le bout du museau jusqu'à l'arrière des pariétales et des tempes. On voit, en travers de l'occiput, une barre d'un blanc roussâtre, qui est la première d'environ soixante-dix, alternant avec autant de bandes transversales noires. Le ventre est jaunâtre, avec une macule noirâtre à chacune des extrémités de ses scutelles.

DESCRIPTION.

Ecaillure. Chez l'*Oxyrhope multibandes* les pièces squammeuses du vertex sont semblables à celles du *Trigéminé*.

Les écailles sont ainsi disposées : 19 rangées longitudinales au tronc, 6 à la queue; 2 gulaires, 200 gastrostèges, 1 anale entière, 89 urostèges.

Coloration. La tête est toute noire, en dessus et latéralement, à partir du bout du museau jusqu'au niveau des angles de la bouche. Dans ce point, qui correspond exactement à la moitié de la région occipitale, on voit commencer, pour ne s'interrompre qu'au bout de la queue, une suite de soixante-dix ou soixante et onze barres assez étroites, d'un blanc légèrement roussâtre, avec lesquelles alternent autant de bandes noires, plus larges sur le cou que sur le dos et dont les extrémités s'appuient sur les gastrostèges qui sont jaunâtres et marquées chacune, à droite et à gauche, d'une petite tache d'un noir brun. Le dessous de la queue est d'un jaune pâle lavé de grisâtre.

Dimensions. Chez le seul individu de cette espèce, que nous ayons vu, le tronc est cinquante-sept fois aussi long qu'il est large. La queue fait plus que la quatrième partie de la longueur totale qui est de $0^{m},626$.

Tête, long. $0^{m},017$. *Tronc*, long. $0^{m},472$. *Queue*, long. $0^{m},137$.

Patrie. Nous croyons, sans pourtant oser l'affirmer, que cet Ophidien provient du Brésil ou de Cayenne.

5. OXYRHOPE CERCLÉ. *Oxyrhopus doliatus*. Nobis.

Caractères. Une grande calotte noire; des bandes noires, en travers et complètes, pour la plupart et au nombre de trente-six environ jusqu'au bout de la queue.

Pré-oculaire d'une seule pièce, ne touchant pas à la frontale; frénales distinctes des pré-frontales. Les deux premières squammes temporates contiguës aux post-oculaires. Ecailles du milieu du dos semblables à celles des côtés. Une calotte noire, couvrant la tête, depuis le museau jusqu'à la pointe des pariétales et aux premières squammes temporales; une énorme tache noire sur la nuque et le cou, suivie de plusieurs autres semblables; corps entouré d'un bout à l'autre, d'anneaux noirs très-espacés; la plupart sont à peine ouverts sur la région ventrale, qui est jaunâtre jusque sous la queue; mais avec des piquetures noires. Inter-

valles des anneaux, sur les régions supérieure et latérales d'un blanc roussâtre, tacheté de noir.

DESCRIPTION.

Ecaillure. Cette espèce se distingue des précédentes et de la suivante, abstraction faite de son mode de coloration qui est différent du leur, 1°. en ce que sa plaque frontale représente un triangle isocèle et non point un pentagone; de même que celle de l'*Oxyrhopus formosus*; 2°. en ce que chez elle, les deux premières squammes temporales tiennent aux post-oculaires, tandis qu'il n'y en a qu'une, la supérieure, dans l'*Oxyrhope rhombifère*, le *Multibandes* et le *Trigéminé*; 3°. en ce que ses plaques préoculaires ne montent pas assez haut pour atteindre la plaque frontale, contrairement à ce qui a lieu chez celui à ventre ponctué.

On compte 19 rangées longitudinales d'écailles au tronc; 6 à la queue; 1 gulaire, 191 gastrostèges, 1 anale entière et 65 urostèges.

Nous n'avons pu nous assurer du nombre, ni de la distribution des crochets dentaires.

Coloration. Cet Oxyrhope est le seul de ceux qui ont des bandes noires en travers du corps, chez lequel elles forment, pour la plupart, des anneaux complets, ou à peine ouverts à la face ventrale; au lieu de se terminer plus ou moins bas sur les flancs. Ici en effet, parmi les trente-six anneaux qui se voient à partir de la nuque, jusqu'à l'extrémité de la queue, il n'y a que les sept premiers, dont les extrémités ne se joignent pas sous le milieu du tronc. Ces sept premières bandes auxquelles le nom de taches conviendrait beaucoup mieux, car elles sont aussi dilatées en long qu'en large, et par conséquent quadrangulaires, sont plus grandes et plus rapprochées les unes des autres que les suivantes; mais les intervalles de toutes les bandes présentent, sur les parties supérieure et latérales du tronc, ainsi que de la queue, un blanc roussâtre comme marqueté de noir, chaque écaille portant en arrière une petite tache de cette dernière teinte.

En dessous, la couleur dominante est un jaune extrêmement pâle, uniforme sur les régions gulaire et ventrale, mais piqueté de noir à la queue. C'est également du jaune pâle qui colore la nuque et les tempes, tandis que la totalité du bouclier céphalique et les côtés de la tête sont d'un beau noir depuis le bout du museau jusqu'en arrière des yeux.

Dimensions. Le tronc a en longueur environ 55 fois sa plus grande largeur, et la queue presque la sixième partie de la longueur totale, qui est de 0m,566 chez l'unique sujet que nous possédions, soit :

Tête, long. 0m,016; *Tronc*, long. 0m,450; *Queue*, long. 0m,100.

Patrie. Ce Serpent qui nous a été envoyé du Musée de Toulouse, par M. le professeur Joly, est très-probablement originaire du Brésil.

6. OXYRHOPE LE BEAU. *Oxyrhopus formosus.* Nobis.

(*Coluber formosus.* Max. de Neuwied.)

Caractères. Tête et cou d'un rouge orangé; une trentaine d'anneaux noirs alternant avec d'autres anneaux qui sont d'un jaune verdâtre dans la première moitié du tronc, d'un rouge vermillon dans la seconde moitié. Sur chaque écaille, des zônes intermédiaires aux anneaux, une petite tache noire.

Pré-oculaire entière, ne touchant pas à la frontale par son sommet; les deux premières squammes temporales contiguës aux post-oculaires; la frénale est distincte de la pré-frontale. Les écailles semblables sur le dos et les flancs.

Synonymie. 1820. *Coluber formosus.* Maximilien Zu Wied de Neuwied. Nova acta. Physico-medica Acad.Cæsar.Leopold. t.X, part 1, p. 105, tab. 4.

1821. *Coluber formosus.* Ejusd. Reise Brasil. t. I, p. 257, t. II, pag. 75.

1822. *Coluber formosus.* Ejusd. Voy. Brés. Traduct. de Eyriès t. II, p. 9.

1822. *Coluber formosus.* Ejusd. Abbild. naturgesch. Brasil. p. et pl. sans n.os

1825. *Coluber formosus.* Ejusd. Beitr. naturgesch. Brasil. t. I, pag. 381.

1826. *Duberria formosa.* Fitzinger. Neue classif. Rept. Verzeichnn. p. 56, n.° 22.

1830. *Erythrolamprus formosus.* Wagler. Système amph. pag. 187.

1837. *Lycodon formosus.* Schlegel. Physion. Serp. t. II, p. 113 (une partie de la description seulement, le reste se rapportant à l'*Oxyrhopus trigeminus* et à l'*O. D'Orbignyi*, nobis.)

DESCRIPTION.

Bien que cette espèce ne nous soit connue que par le portrait et les détails descriptifs qu'en a publiés le Prince de Wied, nous n'hésitons pas à

la considérer comme réellement distincte de celles du même genre, que nous avons pu étudier nous-mêmes sur nature.

Ecaillure. En comparant les plaques du dessus de la tête avec celles des cinq espèces précédemment décrites, on s'aperçoit que ses pariétales et sa frontale sont plus courtes et que la plaque frontale, en particulier, est bien distinctement pentagonale, au lieu d'être en triangle isocèle. On voit en outre, d'abord, que la pré-oculaire ne s'élève pas par son sommet jusqu'à la frontale, ainsi que cela a lieu dans les *Oxyrhopes* à *ventre ponctué*, *rhombifère*, *multibande* et *trigéminé*.

L'espèce qui fait l'objet de cet article n'a pas, comme les trois premiers de ces quatre Oxyrhopes, seulement une, mais bien deux squammes temporales de chaque côté, en contiguité avec les plaques post-oculaires.

On compte 203 gastrostèges et 51 urostèges.

Dents. D'après le Prince de Wied, les dents seraient ainsi réparties : Maxillaires $\frac{11}{14}$ Palatines et Ptérygoïdiennes, 13.

Mais cette indication nous paraît fautive, parce qu'elle signale en moins, de chaque côté, environ 3 sus-maxillaires, 4 sous-maxillaires et 11 palatines et ptérygoïdiennes : cette erreur provient, à n'en pas douter, de ce que les dents ont été comptées, sans qu'on ait préalablement pris le soin d'enlever les membranes gengivales qui, aux extrémités des os, auront soustrait les plus petites à l'œil de l'observateur.

Coloration. Quant au système de coloration, l'*Oxyrhopus formosus* en offre un qui lui est particulier. En voici la description faite sur le vivant, état dans lequel ce Serpent présente certaines couleurs extrêmement vives telles que le rouge et l'orange, qu'il faut s'attendre à trouver considérablement affaiblis ou mêmes remplacés par un jaune blanchâtre chez les individus qui ont cessé d'exister.

Une teinte rouge-orangée règne seule sur le cou et la totalité de la tête. Le tronc est entouré d'une trentaine d'anneaux noirs, qui offrent une certaine largeur et alternent avec d'autres anneaux, étroits et d'un jaune verdâtre dans la première moitié de cette principale partie du corps; tandis que dans la seconde, ils sont plus ou moins rétrécis et séparés par de grands espaces, d'un beau rouge vermillon sur la face dorsale et les latérales, d'un jaune-vert sur la région ventrale.

Chacune des écailles du dessus et des côtés du corps, que ne recouvrent point les zônes noires, porte à son angle postérieur une petite tache de cette dernière couleur, qui se voit également sur le bord libre des gastrostèges qui sont colorées en jaune verdâtre.

Patrie. Cette espèce, originaire du Brésil, a été découverte par le Prince

de Neuwied, dans les déserts du *Moucouri*, près d'un lac isolé, nommé d'Arara, lequel est entouré de bois immenses.

7. OXYRHOPE DE D'ORBIGNY.
Oxyrhopus D'Orbignyi, Nobis.

Caractères. Des taches losangiques noires, ou bandes étroites, sur un fond blanchâtre moucheté de noir, peut-être rouge pendant la vie. Le ventre blanchâtre.

Pré-oculaire d'une seule pièce, touchant à la frontale. Frénale distincte de la pré-frontale; première squamme temporale inférieure séparée de la post-oculaire d'en bas par la sixième sus-labiale, celle-ci s'élevant jusqu'à la première squamme temporale contiguë elle-même aux deux post-oculaires.

Quelquefois, et alors anormalement, la 1re squamme temporale inférieure touche aussi aux post-oculaires.

Ecailles du milieu du dos pas plus grandes que les latérales.

Une calotte noire recouvrant la tête depuis le bout du museau jusqu'aux post-oculaires et à la moitié ou au dernier tiers des pariétales. Dessus et côtés du tronc et de la queue coupés dans leur longueur, sur un fond blanchâtre, par une suite de taches losangiques ou de bandes plus ou moins étroites noires. Dessous de l'animal entièrement blanchâtre.

Synonymie. 1735. *Serpens siamensis* de Séba, Tom. II, p. 34, tab. 34, fig. 5, (notre *Variété* B.)

1837. *Lycodon formosus*, originaire de Buenos-Ayres. Schlegel Essai physion. Serp. tom. II, p. 113.

DESCRIPTION.

Formes. L'*Oxyrhope de D'Orbigny* se fait remarquer par son museau moins étroit, plus épais et plus convexe que celui des espèces précédentes. On verra plus loin que les os de cette partie antérieure de la tête offrent aussi certaines différences notables.

Ecaillure. Les plaques syncipitales sont semblables à celles des espèces nommées *rhombifère* et *trigéminé*, à cela près cependant, que la rostrale ne se rabat pas sur le museau et que la sixième sus-labiale ne s'élève jamais

jusqu'à la post-oculaire inférieure dont s'approche quelquefois la pointe antérieure de la première squamme temporale inférieure.

Les écailles forment 19 rangées longitudinales au tronc, 6 à la queue.

Gastrostèges : 176 à 183, urostèges 58 à 73.

Dents. Maxillaires, $\frac{11-12}{17-18}$. Palatines, 8. Ptérygoïdiennes, 15.

Particularités ostéologiques. Ici, le corps de l'os inter-maxillaire ou incisif est une plaque élargie située à plat, qui a chacun de ses côtés coupé obliquement et son bord antérieur presque régulièrement curviligne ; sa tige montante est presque verticale et plus aplatie que dans les espèces précédentes. Les os du nez sont proportionnellement moins longs, plus larges et à peine rétrécis en arrière. En devant, leur pointe est produite par des échancrures latérales bien moins arquées. Enfin, le bout terminal des frontaux antérieurs est pointu, court et fortement crochu.

Coloration. Les cinq individus de la présente espèce que nous possédons offrent deux *Variétés*, relativement au mode de coloration.

— *Variété* A. Nous retrouvons ici, sur un fond blanchâtre, finement moucheté de noir, la série des grandes taches losangiques transversales également espacées que nous a présentée l'*Oxyrhope rhombifère* sur le dos et sur la queue. A la vérité chez l'*O. de D'Orbigny*, leur nombre n'est pas seulement de trente-sept, mais bien de quarante-trois à cinquante-cinq. Ce Serpent a aussi la tête recouverte d'une calotte noire, qui ne s'étend pas, en arrière, au-delà des post-oculaires et de la moitié ou du dernier tiers de la longueur des pariétales.

— *Variété* B. Celle-ci diffère de la précédente en ce que, au lieu de grandes taches losangiques, elle offre des bandes transversales extrêmement étroites, dont nous comptons soixante-dix à plus de quatre-vingts, parmi lesquelles il en est plusieurs qui sont partagées en deux, dans le voisinage du cou.

Chez ces deux variétés, toutes les régions inférieures sont uniformément blanchâtres.

Il est très probable, sinon certain, que durant la vie de ces animaux, un rouge plus ou moins vif colorait les parties du corps que notre description signale comme ayant une teinte blanchâtre.

Dimensions. La largeur de la tête n'est pas tout-à-fait égale à la moitié de sa longueur.

La queue n'a guère que la cinquième partie de la longueur du corps, qui est de 0^m567 chez le moins petit de nos exemplaires.

Tête, long. 0^m015 ; *tronc*, long. 0^m450 ; *queue*, long. 0^m102.

Patrie. Les sujets, par lesquels cette espèce nous est connue, ont été envoyés de Buénos-Ayres au Muséum par M. Alcide d'Orbigny.

Observations. M. Schlegel le mentionne à tort comme se rapportant à la Couleuvre corail du Prince de Neuwied, espèce avec laquelle il confond aussi, sous le nom de *Lycodon formosus*, notre *Oxyrhope trigéminé*.

8. OXYRHOPE FLANCS-BARRÉS.

Oxyrhopus clathratus. Nobis.

Caractères. Dos d'un brun olivâtre uniforme; des barres verticales nombreuses sur les flancs; les gastrostèges d'un jaune orangé plus ou moins recouvert de brun.

Pré-oculaire d'une seule pièce ne touchant pas à la frontale; frénale ordinairement confondue avec la pré-frontale; la première squamme temporale supérieure et la première inférieure sont contiguës aux post-oculaires. Quelquefois, par suite d'un excès de développement de la sixième sus-labiale, cette plaque empêche la première squamme temporale inférieure de toucher à la post-oculaire d'en bas.

Les écailles du milieu du dos ne sont pas plus grandes que les latérales. Le dessus et les côtés de la tête et tout le dessus du corps sont d'un brun olivâtre, ainsi que les côtés du tronc et de la queue, mais marqués de nombreuses barres perpendiculaires jaunâtres, qui se racourcissent par en haut et s'élargissent par le bas avec l'âge. Les scutelles sont d'un jaune-orange recouvert de brun, excepté à leur bord postérieur, et sur celles de la queue et du ventre en arrière.

DESCRIPTION.

Formes. L'*Oxyrhope flancs-barrés* a les tempes peu renflées, le museau épais et fortement arrondi au bout; la tête est tout-à-fait plane en dessus, mais les côtés sont presque verticaux, entre les yeux et la seconde nasale, puis assez distinctement déclives en avant de cette plaque.

Ecaillure. La pré-oculaire est d'une seule pièce comme dans les espèces précédentes, tandis qu'elle est partagée en deux chez l'une des suivantes; de plus, cette plaque, arrêtée par la sus-oculaire, en avant ne peut toucher à la frontale.

La frénale est presque toujours confondue avec la pré-frontale, qui s'é-

largit et s'abaisse pour la remplacer. L'angle postérieur de la frontale est très-aigu, son bord antérieur est à peu près droit et chacun de ses pans latéraux est brisé sous un angle aussi ouvert que possible; il en résulte que cette plaque, quoique pentagone, a l'apparence d'un triangle isocèle.

Chaque tempe est couverte de huit ou neuf squammes, dont les deux antérieures, sub-rhomboïdales oblongues, sont en rapport avec les post-oculaires.

Il y a huit paires de plaques sus-labiales et neuf sous-labiales, qui n'offrent rien de particulier. Enfin, les lames sous-maxillaires postérieures présentent à peu près la même longueur que les antérieures.

Ecailles : on en compte 19 rangées longitudinales au tronc, 6 à la queue.

Gastrostèges 203 à 205; 1 anale et urostèges 66 à 95.

Dents. Maxillaires, $\frac{12+2}{17-18}$; palatines, 7-8; ptérygoïdiennes, 12-13.

Particularités ostéologiques. Le corps de l'os inter-maxillaire n'est pas différent de celui du *Trigéminé*, mais sa tige montante est plus haute et plus grêle.

Les os nasaux sont plus ramassés et plus larges que dans l'espèce que nous avons décrite la première, et les échancrures latérales sont distinctement plus arquées et par conséquent plus profondes.

Les prolongements, des frontaux antérieurs, fortement acuminés, quoique très-recourbés, ne sont cependant pas crochus.

Coloration. Cette espèce n'a pas le cou orné d'un demi-collier rouge ou blanchâtre, ni la tête couverte, soit entièrement de l'une ou de l'autre de ces couleurs, soit partiellement d'une sorte de calotte noire, comme la plupart de ses congénères. Le devant du corps, ainsi que le dessus du dos et de la queue, sont d'un brun noirâtre ou olivâtre uniforme; mais sur les côtés, il y a des teintes jaunes qui, chez les très-jeunes sujets, forment soixante-dix à cent bandes ou barres verticales. Avec l'âge, ces bandes jaunes se raccourcissent en haut et s'élargissent en bas, pour former ainsi peu à peu des taches triangulaires, que le brun finit même par envahir plus ou moins complétement.

Les gastrostèges de la première moitié du dessous du corps sont, tantôt entièrement d'un jaune-orange, tantôt, sur la seconde moitié, elles sont bordées en arrière de ce jaune et sont d'un brun noir sur le reste de leur étendue. Toutefois, les gastrostèges sont le plus généralement colorées sur leur partie médiane de la même manière que leur bord libre, ce qui produit sur le milieu du ventre et sur sa longueur une raie orange plus ou moins étendue.

Dimensions. La tête est deux fois plus longue qu'elle n'est large dans son milieu. Le diamètre de l'œil est égal à la moitié de l'espace inter-orbitaire.

Le tronc est 38 à 52 fois aussi long qu'il est large à sa partie moyenne ; la queue n'a guère que le cinquième de la longueur totale qui est de $0^m,945$ chez notre plus grand exemplaire.

Tête, long. $0^m,025$; *Tronc*, long. $0^m,750$; *Queue*, long. $0^m,170$.

Patrie. L'*Oxyrhope flancs-barrés* est originairaire du Brésil : nous sommes redevables à M. de Castelnau de l'un des cinq sujets que nous possédons. Un autre provenait aussi du Brésil, suivant M. Parzudaki qui l'a cédé à nos collections.

9. OXYRHOPE BAI. *Oxyrhopus spadiceus*. Nobis.

(*Coluber spadiceus*. Klein.)

Caractères. Tout le dessus du corps est d'un brun uniforme avec des bandes transverses d'un blanc nuagé de brun au nombre d'environ quarante-huit ; le ventre est jaune.

Pré-oculaire d'une seule pièce touchant à la frontale ; frénale distincte de la pré-frontale ; la première squamme temporale supérieure et la première inférieure contiguës aux post-oculaires. Les écailles sont de mêmes dimensions sur le milieu et sur les côtés dn tronc.

Synonymie. 1735. *Serpens Americana annulata*. Séba. Tom. II p. 38, tab. 38, fig. 2.

1755. *Coluber spadiceus*. Klein. Tent. herpet. p. 36, n° 90, (d'après la fig. 2, tab. 38, Tom. 2, Séba).

DESCRIPTION.

Ecaillure. Notre collection renferme un Oxyrhope qui, bien que fort voisin du précédent, nous semble pourtant appartenir à une autre espèce.

Sa frénale est parfaitement distincte de la pré-frontale et ses pré-oculaires sont contiguës à la frontale, au lieu d'en être séparées par le bout antérieur des sus-oculaires.

Les écailles forment 19 rangées longitudinales au tronc, 6 à la queue.

Il y a 200 gastrostèges ; 1 anale et 95 urostèges.

Dents. Maxillaires $\frac{14 + 2}{18}$; Palatines 8-9, Ptérygoïdiennes 15.

Coloration. Sa tête, en dessus et sur les faces latérales, est uniformément d'un brun noir, ainsi que le dessus et les côtés du corps ; mais on y voit de larges bandes transversales d'un blanc nuagé de brun, au nombre d'une

douzaine sur la queue et d'environ trente-six sur le tronc. Ces bandes, dont la première est située immédiatement derrière l'occiput, sont régulièrement espacées, d'une égale largeur d'un bout à l'autre et beaucoup plus distinctes sur le dos que sur la queue.

Les régions inférieures du corps sont toutes, sans exception, d'une seule et même teinte jaune, tirant sur l'orange.

Dimensions. Le tronc est 53 fois aussi long qu'il est large au milieu.

La longueur de la queue est un peu plus de la quatrième partie de la totalité du corps, qui est de $0^{m}650$.

Tête, long. $0^{m}015$; *Tronc*, long. $0^{m}485$; *Queue*, long. $0^{m}150$.

Patrie. Cet Ophidien a été envoyé de la Côte-Ferme par M. Bauperthuis.

Observations. Si nous ne nous trompons, ce Serpent est spécifiquement le même que celui qui a été figuré par Séba sous le n.° 2 de la pl. 38, tom. II de la description de son cabinet. Ce serait bien alors, comme nous le pensons, le *Coluber spadiceus* de Klein, qui a établi cette espèce d'après la figure précitée du pharmacien d'Amsterdam ; cependant les grandes taches sont noires plutôt que d'une couleur chatain-clair comme l'indiquent la description et la figure de Séba.

10. OXYRHOPE SANS TACHES.

Oxyrhopus immaculatus. Nobis.

Caractères. Tout le corps d'une teinte uniformément olivâtre en dessus et safranée en dessous.

Pré-oculaire d'une seule pièce, touchant à la frontale ; frénale distincte des pré-frontales ; la première squamme temporale supérieure et la première inférieure contiguës aux post-oculaires. Ecailles de la série du milieu du dos aussi petites que les latérales.

DESCRIPTION.

Cette espèce ne diffère de la précédente que par un peu moins de gracilité dans ses formes et par son mode de coloration, lequel est des plus modestes, attendu qu'il consiste simplement en un jaune safran occupant toutes les régions inférieures du corps, et une teinte olivâtre répandue uniformément sur tout le reste du tronc et de la queue et sur la tête.

Les écailles forment 19 rangées longitudinales au tronc, 6 à la queue.

Scutelles : 2 gulaires, 188 ventrales, 1 anale entière, 88 sous-caudales.

Le tronc est près de 43 fois aussi long qu'il est large vers le milieu de son étendue, dont la queue fait un peu plus du quart.

La longueur totale de ce Serpent est de $0^m,882$ dans notre unique exemplaire.

Patrie. Nous ignorons de quel pays ce Serpent est originaire. L'individu du Cabinet national provient du Musée de Marseille par échange.

11. OXYRHOPE BI-PRÉ-OCULAIRE.

Oxyrhopus bi-prae-ocularis. Nobis.

Caractères. Plaque pré-oculaire partagée transversalement en deux pièces et touchant à la frontale.

Frénale distincte de la pré-frontale; la première squamme temporale supérieure et la première inférieure contiguës aux post-oculaires. Quelquefois, et cela anormalement, la première squamme temporale inférieure ne touche pas à la post-oculaire d'en bas, par suite d'un excès de développement en hauteur de la sixième sus-labiale.

Ecailles de mêmes forme et grandeur sur le dos et sur les flancs. Lèvre supérieure blanchâtre ; une ligne courbe, parfois faiblement marquée et une raie de cette dernière teinte situées par le travers, l'une de l'occiput, l'autre de la nuque.

Le reste de la tête, sur ses faces supérieure et latérales, d'un brun très-foncé, ainsi que le dessus et les côtés du tronc et de la queue, qui sont coupés dans toute leur largeur par une suite nombreuse de bandes blanchâtres, étroites, mais quelquefois un peu dilatées à leurs extrémités, semblables entre elles et également espacées. Régions inférieures du corps entièrement jaunâtres.

Synonymie. 1735. *Serpens marina coronata.* Séba. Tom. II, pag. 19, tab. 18, fig. 3.

1735. *Serpens.* Scheuchzer. Physica sacra. Tom. IV, tab. 748, fig. 7.

DESCRIPTION.

Formes. Ce serpent, comme les suivants, a le milieu du corps plus comprimé et plus grêle à ses deux extrémités que les espèces précédemment décrites.

Un ensemble de formes ainsi modifié, quoique très-légèrement il est vrai, indique néanmoins que les Oxyrhopes dont il s'agit ne doivent plus avoir absolument les mêmes habitudes. En effet, il n'y a pas à douter que ceux qui sont décrits dans les pages précédentes sont appelés à vivre constamment sur la terre, tandis que les autres se tiennent aussi volontiers sur les arbres que sur le sol. Ces derniers nous paraissent être le lien qui, dans la famille dont nous écrivons actuellement l'histoire, unira les Scytaliens, exclusivement terrestres, à ceux qui sont exclusivement arboricoles, et dont les recherches ultérieures amèneront certainement la découverte.?

L'*Oxyrhope bi-pré-oculaire* a la tête un peu étranglée au-dessous des yeux et fortement renflée en arrière. Le pourtour de l'œil est notablement penché en dedans, tandis que les régions frénales sont presques verticales. Le museau est étroit, mais épais et arrondi, tout-à fait en avant.

Ecaillure. Cette espèce est la seule de ce genre, dont la plaque pré-oculaire soit partagée transversalement en deux pièces, qui sont inégales. La plus petite est seulement aussi haute que la frénale et la plus grande se rabat fortement par son sommet au-devant de la sus-oculaire pour s'unir à l'angle antérieur et externe de la frontale. Les squammes oblongues et superposées, qui occupent la partie antérieure de la tempe, touchent toutes les deux aux plaques post-oculaires, à moins que l'une d'elles, ce qui n'arrive qu'accidentellement, n'en soit empêchée par l'élévation insolite de la sixième sus-labiale.

Derrière ces deux premières squammes temporales, il y en a, comme à l'ordinaire, sept autres plus courtes, losangiques, disposées sur deux colonnes obliques en comprenant l'une trois et l'autre quatre.

Le reste des plaques de la tête n'offre rien de particulier.

Les écailles du milieu du dos ne sont pas distinctement plus grandes que les latérales, tandis que le contraire a lieu chez une des espèces suivantes qui est l'*Oxyrhope de Séba.*

Les écailles forment 19 rangées longitudinales au tronc et 6 à la queue.

Gastrostèges : 188 à 198, 1 anale ; urostèges : 80 à 99.

Dents Maxillaires $\frac{13\text{-}14+2}{18}$; Palatines, 7-8 ; ptérygoïdiennes, 15.

Particularités ostéologiques. La traverse que forme le corps de l'os inter-maxillaire est plus étroite que dans aucune des espèces précédentes ; la tige montante n'en est ni moins élevée ni moins grêle que chez l'*Oxyrhope flancs-barrés.*

Les os nasaux sont proportionnellement moins étendus que dans les suivantes, attendu qu'ils sont d'un quart et même d'un tiers plus courts, et non presque aussi longs que les frontaux proprement dits ; ces os, dont la

pointe antérieure est produite par des échancrures latérales, médiocrement arquées, ont immédiatement en arrière de cette pointe, plus de largeur et à leur partie postérieure plus d'étroitesse qu'au milieu.

Le petit prolongement recourbé que forment en avant les frontaux antérieurs est court et à pointe obtuse.

Coloration. Le dessus et les côtés de la tête seraient tout-à-fait bruns, sans le blanchâtre répandu sur les plaques labiales et sous la ligne courbe, ainsi que les raies de la même couleur qui se voient, celle-ci en travers de la nuque, et la première sur la région occipitale.

Le tronc et la queue ont un fond brun, excepté par dessous, où une teinte jaunâtre les colore uniformément. On voit en dessus des demi-anneaux, ou mieux, des bandes tranversales blanchâtres, qui n'ont pas la moindre petite tache. Ces bandes, au nombre de quarante-quatre à soixante, chez nos six exemplaires, sont à peu près également espacées. Leur largeur, prise partout ailleurs qu'à leurs extrémités, ordinairement un peu dilatées, est égale au quart ou au tiers de l'étendue qui sépare l'une de l'autre.

La région inférieure de la tête est de la même couleur que le ventre.

Dimensions. La longueur entière de la tête est presque double de sa largeur.

Le diamètre de l'œil est la moitié de l'espace inter-orbitaire.

La hauteur du tronc est d'un cinquième plus grande que sa largeur qui est à la longueur dans le rapport de 1 à 46 ou 56.

La queue est un peu moins du quart de la longueur totale.

Le plus grand de nos individus nous donne les mesures suivantes :

Tête, long. 0^m,022. *Tronc*, long. 0^m,650. *Queue*, long. 0^m,217. Soit, en totalité, 0^m,889.

Patrie. Le seul de ces Serpents dont l'origine nous soit connue a été envoyé de Cayenne au Muséum par madame Richard, née Rivoire.

Moeurs. L'estomac renfermait un Iguanien du genre Polychre.

Observations. Séba et Scheuchzer ont publié chacun une figure de cet Ophidien. Une particularité fort singulière et dont nous ne nous rendons pas compte, c'est que ces figures, publiées dans la même année, qui ne sont point des copies l'une de l'autre, représentent toutes deux ce Serpent pourvu, à chaque angle de la bouche, d'un appendice, qui n'existe certainement pas dans la nature. (1) Dans la figure donnée par Scheuchzer,

---

(1) Voici comment se trouve décrite cette particularité dans Séba, *Serpens marina coronata à latere maxillæ, duabus prædita pinnulis, hinc et illinc hispidis, pilisque quasi obsitis.*

ces appendices sont filiformes, tandis que dans celle que contient l'ouvrage de Séba, ils ressemblent à de petites lanières pointues, ciliées le long d'un de leurs bords.

12. OXYRHOPE PÉTOLAIRE. *Oxyrhopus petolarius.* Wagler.

(*Coluber petolarius.* Linnæus.)

Caractères. Dessus et côtés du corps d'un brun noir à bandes transverses nombreuses et alternativement larges et étroites, formées par de petites taches jaunes en demi-anneaux qui s'élargissent de quatre en quatre à leurs extrémités.

Une pré-oculaire d'une seule pièce, touchant à la frontale; frénale distincte de la pré-frontale ; la première squamme temporale du haut et la première du bas contiguës aux post-oculaires. Les écailles du dos et des côtés de même étendue. Une calotte noire couvrant la tête depuis le bout du museau jusque près de la pointe des pariétales et des post-oculaires ; occiput, nuque, tempes et coins de la bouche d'un jaune blanchâtre ; régions inférieures jaunâtres, offrant quelquefois un nombre variable de places noirâtres.

Synonymie. 1754. *Coluber petolarius.* Linnæus. Mus. Adolp. Frid. p. 35, tab. 9, fig. 2.

1758. *Coluber petolarius.* Linnæus. System. nat. edit. 10. T. I, p. 225, n° 314.

1766. *Coluber petolarius.* Linnæus. Syst. nat. édit. 12, tom. II, p. 387, n° 314.

1771. Le *Pétolaire.* Daubenton. Dict. Anim. Encyclop. méth. p. 660.

1783. *Coluber petolarius.* Mus. Link. tom. I, p. 76.

1788. *Coluber petolarius.* Gmelin. Syst. nat. Linn. tom. I, pars. 3. pag. 1116, n° 314 : Exclus. synonym.

1789. La *Pétolaire.* Lacépède. Hist. quad. ovip. Serp. tom. II, pag. 207, exclus. synon. fig. 1, tab. 20, tom. II de Séba, et *Cerastes Mexicanus*, Laurenti (*Spilotes variabilis.*) t. VII, p. 220.

1789. Le *Pétolaire.* Bonnaterre. Ophiol. Encyclop. méth. p. 48, pl. 26, fig. 54.

1801. *Die Weissringige natter.* Bechstein, Lacépede's natur. gesch. Amph. Tom. III, p. 392 : exclus. synonym. fig. 1, tab. 20, Tom. II, de Séba et *Cerastes Mexicanus*, Laurenti (*Spilotes variabilis.*)

1802. *Coluber petolarius.* Latreille. Hist. Rept. t. IV, p. 105 exclus. synonym. fig. I, tab. 20, tom. II, Séba (*Spilotes variabilis.*)

1802. *Coluber petolarius.* Shaw. General zoolog. vol. III, part. 2, p. 184, les 3 dernières lignes.

1803. *Coluber petolarius.* Daudin. Hist. Rept. Tom, VI, pag. 307.

1820. *Coluber pethola.* Varietas F. Merrem. Tent. Syst. amph. p. 109.

1830. *Oxyrhopus petolarius.* Wagler. Syst. Amphib. p. 185.

1837. *Lycodon petolarius.* Schlegel. Phys. Serp. Tom. II, p. 122. pl. 4, fig. 20, 21 : exclus. synon. fig. 5, pl. 654, Tom. IV, Scheuchzer. (Dipsas species ?); fig. 7, tab. 748, tom. IV, Scheuchzer (*Oxyrhopus bi-prae-ocularis.* Nobis); *Coluber pethola*, Linn. et fig. 4, tab. 54, tom. I, Séba; fig. 2, tab. 38, tom. II, Séba (*Oxyrhopus spadiceus* Nobis); fig. 1, tab. 73, tom. II, Seba, (*Oxyrhopus Sebæ multifasciatus.* Nobis) ; *Coluber digitalis.* Reuss. Mus. Senckenb. Tom. II, tab. 9, fig. 1.

DESCRIPTION.

Formes. L'*Oxyrhope pétolaire* a la tête plus large et par conséquent le museau moins étroit que le *bi-pré-oculaire* ; il a également les yeux un peu moins grands.

Ecaillure. La seule différence qui existe pour le dessus de la tête c'est que les plaques dites pré-oculaires sont entières, au lieu d'être divisées transversalement en deux parties inégales.

Les écailles du milieu du dos ne sont pas plus grandes que celles des côtés, ainsi qu'on l'observe, au contraire, dans l'espèce dont la description va suivre.

Il y a 19 rangées d'écailles longitudinales au tronc, 6 à la queue.

Gastrostèges 193 à 199 ; 1 anale ; urostèges 75 à 78.

Dents. Maxillaires $\frac{14+2}{18}$. Palatines 8-9, ptérygoïdiennes 13-14.

Particularités ostéologiques. L'os incisif, ou inter-maxillaire, est

semblable à celui de l'espèce dite *bi-pré-oculaire*. Mais ses os nasaux sont proportionnellement plus longs et de la même étendue que les frontaux proprement dits.

La pointe qui termine en avant les os du nez est produite par deux échancrures allongées.

Les frontaux antérieurs ont, en avant, un bord un peu concave, et un petit prolongement crochu.

La tête que nous avons observée avait été préparée d'après un individu que M. Le Prieur avait placé à Cayenne dans une dissolution de bi-chlorure de mercure, et elle est restée avec un brillant métallique.

Coloration. Chez l'*Oxyrhope pétolaire*, dont les couleurs ne ressemblent pas à celles des autres espèces du même genre, l'occiput, la nuque, l'arrière des angles de la bouche et le plus souvent la seconde moitié de la lèvre supérieure, ainsi que la totalité des tempes, sont d'un blanc-jaunâtre tandis que les autres parties de la tête sont d'un brun-noir, lequel forme une sorte de calotte, qui couvre tout le museau et qui s'étend postérieurement, en dessus, jusque près de la pointe des pariétales et de chaque côté jusqu'aux post-oculaires ou bien parfois, vers le milieu des régions temporales. Ce même brun noir de la tête est répandu abondamment sur le dessus et sur les côtés du tronc et de la queue, en travers desquels on observe soixante à soixante-dix demi-anneaux composés de petites taches jaunâtres occupant chacune le centre ou la moitié postérieure d'une écaille, Parmi ces demi-anneaux, il y en a de fort étroits, n'étant formé que d'un seul rang de taches puis d'autres plus larges et qui le sont toujours davantage à leurs extrémités qu'au milieu ; constamment un de ces derniers alterne avec deux des premiers, autrement dit les larges sont séparés l'un de l'autre par deux étroits.

Le ventre est d'un jaune orangé, mais non uniformément, car quelques unes des urostèges et un certain nombre de gastrostèges, parmi celles qui correspondent aux intervalles des bandes élargies du dessus du corps, ont la plus grande partie de leur surface colorée en brun-noirâtre.

Dimensions. La tête est de deux cinquièmes plus longue qu'elle n'est large entre les tempes.

Les yeux ont un diamètre moindre que la moitié de l'espace inter-orbitaire.

Le tronc est 40 à 48 fois aussi long qu'il est large vers sa partie moyenne.

La queue forme à peu près le cinquième de la longueur totale, qui est de $0^{m}888$ chez notre plus grand exemplaire.

Tête, long. $0^{m}022$; *Tronc*, long. $0^{m}680$; *Queue*, long. $0^{m}186$.

Patrie. Un des quatre sujets de cette espèce que renferme notre Musée provient du voyage de Levaillant à Surinam ; un autre a été envoyé de

Cayenne par M. Leprieur, et les deux derniers ont été rapportés du même pays par MM. Leschenault et Doumerc.

Observations. C'est d'après cette espèce que Wagler a cru devoir fonder le genre Oxyrhope dont elle est devenue le type. M. Schlegel a commis relativement à ce Serpent quelques méprises : ainsi, il lui refuse des dents plus longues en avant de la mâchoire supérieure où il y en a, au contraire, de la manière la plus évidente ; ensuite, il rapporte à cette espèce une figure de Scheuchzer, qui représente un Serpent tout différent; puis il confond cette espèce avec le *Coluber pethola* de Linnæus, ainsi qu'avec les espèces que nous nommons Ox. Bi-pré-oculaire et Ox. de Séba, qui en sont tous trois parfaitement distincts.

Le dessin que Linnæus a fait graver, dans le Muséum du Prince Adolphe-Frédéric, sous le nom de *Coluber petolarius*, a été fait d'après un individu qui n'avait point de demi-anneaux étroits intermédiaires à ceux dont les extrémités sont triangulairement élargies, ou bien ils y étaient si peu apparents, ainsi que cela arrive quelquefois, que l'artiste les aura négligés.

13. OXYRHOPE DE SÉBA. *Oxyrhopus Sebæ.* Nobis.

Caractères. Les écailles du milieu du dos plus grandes que celles des côtés; de grandes taches carrées en travers, séparées par des intervalles d'un blanc sale ou roussâtre; le ventre jaunâtre.

Pré-oculaire d'une seule pièce, touchant à la frontale, ou n'en étant séparée que par l'extrême pointe de la sus-oculaire; frénale distincte de la pré-frontale; la première squamme temporale supérieure et la première inférieure contiguës aux post-oculaires.

Tête recouverte, à partir du bout du museau, d'une sorte de calotte noire, qui s'arrête en dessus: vers la pointe des pariétales, latéralement aux post-oculaires.

Synonymie. 1734. *Serpens ex Guineâ, Leucophæa*, etc. Séba, tom. I, 174; tab. 118. fig. 3.

1735. *Serpens vel Sepedon.* Séba, tom. II, p. 76. tab. 73, fig. 1.

DESCRIPTION.

Ecaillure. Le dessus de la tête offre les mêmes plaques que dans l'espèce précédemment décrite; mais comme nous l'avons fait connaître, les

écailles du milieu du dos sont plus grandes et hexagones au lieu d'être losangiques comme les autres.

On compte, le long du tronc, 19 rangées d'écailles et 6 à la queue.

Gastrostèges : 197 à 205; 1 anale ; urostèges ; 91 à 105.

Dents. Maxillaires $\frac{14+2}{21-22}$; Palatines, 8-9; Ptérygoïdiennes, 14-15.

Particularités ostéologiques. L'os inter-maxillaire et les nasaux ne diffèrent pas de ceux de la dernière espèce; mais, en devant, le bord des frontaux antérieurs est certainement beaucoup plus concave.

Coloration. Le système de coloration de l'Oxyrhope de Séba suffit seul pour le faire distinguer de ses congénères.

Le tronc et la queue ont le dessus et les côtés couverts dans toute leur largeur, à de courts intervalles depuis la nuque jusqu'à l'extrémité de l'appendice caudal, par d'énormes taches quadrilatères, tantôt noires, tantôt d'un brun chocolat foncé, dont le nombre varie de vingt-six à trente-sept chez cinq des individus soumis à notre examen ; un sixième ne nous en offre qu'une quinzaine. Les intervalles de ces grands carrés de couleur foncée, qui varient pour la longueur ou la largeur, sont d'une teinte fauve ou blanchâtre, assez mouchetés de noirâtre dont les gouttelettes auraient été déposées une à une sur le bout postérieur des écailles. Chez certains sujets, quelques-unes des taches dont nous venons de parler, ne sont qu'incomplétement séparées l'une de l'autre, et se confondent les unes avec les autres sur la région dorsale. Le dessus de la tête, à compter de l'arrière des pariétales et des parties latérales jusqu'au bord postérieur des orbites, est coloré en noir ou en brun, comme les taches du corps; mais les tempes, l'occiput et la nuque sont blanchâtres ou fauves, ou roussâtres, soit uniformément, soit avec un semis de taches noires. Le dessous est entièrement jaunâtre.

Dimensions. La tête est semblable pour ses dimensions à celle de l'espèce qui précède, mais les yeux paraissent être un peu plus grands.

Le tronc est de 46 à 62 fois aussi long qu'il est large vers sa partie moyenne.

La queue est du cinquième, au plus du quart, de la longueur totale, qui est de $0^m,959$ chez le plus grand de nos sept individus.

Tête, long. $0^m,024$; *Tronc*, long. $0^m,710$; *Queue*, long. $0^m,225$.

Patrie. Deux individus, originaires de Colombie, ont été donnés par M. Adolphe Barrot, alors consul à Carthagène; quatre ont été rapportés de la Nouvelle-Grenade par M. Goudot, de Cayenne, par M. Leprieur, du Brésil, par M. Vautier et du Mexique, par M. Ducommun; nous ignorons l'origine du septième.

Observations. Ces divers sujets appartiennent sans nul doute à l'espèce

que Séba a figurée une première fois sous le nom de *Serpens leucophœa*, et une seconde sous celui de *Serpens sepedon*, espèce que nous séparons de l'*Oxyrhopus petolarius*, avec lequel M. Schlegel et plusieurs autres Erpétologistes l'avaient confondue.

14. OXYRHOPE LEUCOCÉPHALE.

Oxyrhopus leucocephalus. Nobis.

Caractères. La tête presque toute blanche, mais roussâtre au vertex; sur le tronc, de grandes taches quadrilatères, séparées par du blanc ; la pré-oculaire d'une seule pièce ne se joignant pas à la frontale et la frénale étant distincte de la pré-frontale. Les écailles du milieu du dos semblables aux autres.

La première squamme temporale supérieure et la première inférieure contiguës aux post-oculaires.

DESCRIPTION.

Ecaillure. Nous ne séparerions pas cette espèce de celle qui fait l'objet de l'article précédent, si elle ne nous offrait des pré-oculaires largement séparées chacune de la frontale, par le bout anguleux de la sus-oculaire; et si, ce qui est plus important, nous ne lui comptions trois dents de moins de chaque côté à la mâchoire supérieure, cinq ou six à l'inférieure, et deux ou trois aux os palatins, ainsi qu'aux ptérygoïdes.

19 rangées d'écailles longitudinales au tronc, 6 à la queue.

Gastrostèges 182; 1 anale ; 73 urostèges.

Dents. Maxillaires; $\frac{11+2}{15}$; Palatines 6. Ptérygoïdiennes 11-12.

Coloration. Quant à son système de coloration, il serait le même que celui de sa congénère à laquelle nous la comparons , si la tête n'était entièrement blanche, moins une petite place, colorée de roussâtre à l'arrière du vertex, et si les grandes taches quadrangulaires placées à la suite l'une de l'autre, en travers du dessus et des côtés du tronc et de la queue, n'étaient rubigineuses, au lieu d'être noires ou d'un brun chocolat. Ces taches au nombre de vingt-quatre sont séparées par de petits espaces égaux entre eux et blancs, de même que le ventre et le dessous du prolongement caudal.

Dimensions. Le tronc est 50 fois aussi long qu'il est large dans son mi-

lieu ; la queue a un peu moins du quart de la longueur totale, qui est de 0m377 chez notre unique exemplaire de cet Oxyrhope.

Tête, long. 0m012 ; *Tronc*, long. 0m286 ; *Queue*, long. 0,079.

Patrie. Nous ignorons de quel pays provient ce Serpent.

15. OXYRHOPE PARÉ. *Oxyrhopus præornatus*. Nobis.

Caractères. Corps grêle, allongé; des bandes et des taches transversales, très-régulièrement distribuées sur la tête et sur le cou, mais remplacées ensuite par trois raies noires longitudinales et les flancs présentant une série de points noirs uniformément espacés. Le fond de la couleur d'un blanc assez pur par l'effet de l'alcool, car il paraît qu'elle était d'abord d'un jaune citron.

Synonymie. 1837. Dendrophis præornata. Schlegel. Phys. des Serp. Tom. I, p. 157. Tom. II, p. 236, n.° 8, d'après un individu du muséum d'hist. nat. de Paris.

DESCRIPTION.

La plaque pré-oculaire est unique et touche à la frontale; la première squamme temporale est contiguë à la post-oculaire inférieure et vient toucher, par son extrémité antérieure terminée en pointe, l'angle supérieur et postérieur de la cinquième plaque de la lèvre supérieure, qui porte huit lames, dont la cinquième, qui vient d'être signalée, borde presque à elle seule l'œil, la quatrième ne faisant partie du cercle orbitaire que par son angle supérieur et postérieur. La plaque rostrale, large inférieurement, remonte un peu sur le museau où son sommet occupe un petit intervalle que laissent entre elles, à leur extrémité antérieure, les plaques inter-nasales. La frontale moyenne est allongée et son extrémité antérieure n'est pas beaucoup plus large que l'extrémité postérieure, qui se termine en angle obtus; ses bords latéraux sont presque parallèles.

Les écailles, de même grandeur sur tout le tronc, sont lisses et forment 15 rangées longitudinales. On compte 175 gastrostèges, une anale double et 122 urostèges divisées.

Coloration. Le premier cinquième du tronc présente en dessus des bandes noires complètes, transversales, également espacées, un peu plus larges dans la ligne médiane. Bientôt ces taches semblent se porter sur les

flancs où elles ont une forme arrondie, puis elles se joignent pour former une longue raie d'un beau noir, qui se détache sur un fond blanc d'argent et se prolonge ainsi, comme un ruban grêle, jusqu'au bout de la queue.

Un autre trait caractéristique se trouve sur la ligne médiane du dos. En effet, à compter du point où les taches latérales noires se réunissent pour former le ruban longitudinal qui vient d'être indiqué, on voit, sur cette ligne médiane, de petits points noirs très-régulièrement espacés, qui vont insensiblement en grossissant pour former de petites anales échancrées en arrière; celles-ci bientôt se joignent et constituent une troisième ligne ou un ruban noir étendu aussi dans toute la longueur de la queue.

Dimensions. L'exemplaire le mieux conservé a une longueur de $0^m,65$, la queue y est comprise pour $0^m,25$. L'autre, qui est le type du *Dendrophis prœornata* de M. Schlegel, a été pris sous les broussailles dans le pays de Wallo (Sénégal), par M. Perrotet qui a enrichi les collections du Muséum d'un très-grand nombre d'animaux intéressants de la côte occidentale d'Afrique, mais surtout du Bengale. Le premier de ces deux Serpents provient du cap Lahon (Guinée).

VI.e GENRE. CHRYSOPÉLÉE. — *CHRYSOPELEA.* H. Boié. (1)

Caractères essentiels. *Urostèges doubles; gastrostèges se redressant fortement contre les flancs et portant, de chaque côté une carène saillante, de sorte que ces plaques semblent en quelque sorte formées de trois pièces, une médiane horizontale et deux latérales verticalement situées sur les flancs.*

Caractères naturels. Les neuf plaques sus-céphaliques ordinaires; deux nasales; une frénale, quelquefois cependant cette plaque se confond en se soudant intimément sans laisser de trace de cette soudure, avec la portion rabattue de la préfrontale, qui, alors paraît plus prolongée en bas et en dehors qu'à l'ordinaire.

---

(1) De Χρυσος, or *aurum* et de Πελειος, noir *niger*.

Il y a normalement neuf plaques sus-labiales, dont les cinquième et sixième touchent à l'œil. Les narines sont ouvertes entre les deux plaques nasales. La pupille est ronde.

Caractères anatomiques d'après la tête osseuse. Nous n'avons pas de détails importants à donner, attendu que la tête de la Chrysopélée ornée, que nous avons sous les yeux, n'offre pas de particularités notables à signaler. Nous devons cependant mentionner la forme assez allongée du crâne, le développement des orbites et la courbure assez prononcée de l'os sus-maxillaire, qui s'infléchit de haut en bas dans le point où il forme le bord inférieur du cadre orbitaire. Les dents non sillonnées de la mâchoire supérieure sont toutes à peu près de la même longueur, mais les crochets à sillon sont plus longs.

A la mâchoire inférieure les premiers crochets sont les plus courts, ils sont suivis par quelques autres plus longs au-delà desquels, on en voit de semblables aux premiers.

Le genre Chrysopélée fondé par Boié, admis par Wagler, puis rejeté par M. Schlegel n'a pas été inscrit dans notre Prodrome.

Des deux espèces qu'il comprend ici les *Chrysopélées ornée* et à *flancs rouges*, la première ne se trouve pas signalée dans ce Mémoire, et la seconde y est mentionnée sous le nom d'*Oligotropis rhodopleuron* dans la famille des Anisodontiens. Un nouvel examen nous a cependant démontré que, par suite d'une erreur d'étiquette, nous avions à tort considéré ce Serpent, comme faisant partie de cette famille. Nous nous sommes assurés qu'il n'y a pas inégalité des dents sus-maxillaires, ni des espaces libres entre les crochets. Il en est de même pour la Chrysopélée ornée. Ce sont bien des Opisthoglyphes, mais qui, par tout l'ensemble de leur conformation, ressemblent surtout aux Scytaliens.

Or, dans cette dernière famille, tous les Serpents qui y sont rapportés ayant les flancs à peu près arrondis et les gastro-

stèges sans carènes latérales, il nous a paru convenable, en raison de la différence remarquable offerte, sous ce rapport, par les deux espèces que nous réunissons ici, de les désigner par la dénomination générique proposée par Boié, qui avait précisément pris pour principal type le *Coluber ornatus* de Shaw.

Il est à regretter que le nom choisi par le savant naturaliste hollandais n'ait pas été tiré de cette particularité si bien indiquée par ces mots de Wagler *scutis tri-partitis, lateribus erectis*, plutôt que du système de coloration.

La distinction entre les deux espèces est très facile, car les écailles sont carénées dans le *Rhodopleuron* et lisses, au contraire, dans l'*Ornata*.

1. CHRYSOPELÉE ORNÉE. *Chrysopelea ornata.* Boié.

(*Coluber ornatus.* Shaw.)

Caractères. Ecailles lisses. Le fond de la couleur est noir, avec de petites taches d'un jaune doré, distribuées très-régulièrement sur le dos et sur les flancs; de plus, quatre ou cinq bandes transversales jaunes sur le sommet de la tête, de largeur variable, mais distribuées très-symétriquement.

Synonymie. 1734. *Serpens Ceilonica elegantissima.* Séba, t. I, pag. 148, tab. 94, fig. 7.

1735. *Serpens jaculus.* Séba, t. II, pag. 8, tab. 7, fig. 1.

Serpens amœna heliconia. Séba, t. II, pag. 56, tab. 56. fig. 1.

Serpens Ceilonica pumposa veste ornata. Séba, tom. II, pag. 60, tab. 61, fig. 2.

1735. *Serpens tenuis, longus*, etc. Scheuchzer. Physica sacra, tom. IV, p. 1087, tab. 606, fig. C.

1801. *Coluber kalla jin.* Russel. Ind. Serp. vol. II, pag. 4, pl. 2.

1802. *Coluber ornatus.* Shaw. Gener. zool. vol. III, part. 2, pag. 477.

1802. *Coluber ibiboca.* Latreille. Hist. Rept. t. IV, p. 131.

1803. *Coluber ibiboca.* Daudin. Hist. Rept. tom. VI, pag. 327 (d'après le *kalla jin* de Russel).

1820. *Natrix ornatus.* Merrem. Tent. syst. amph. pag. 109, n.° 67.

1826. *Tyria ornata.* Fitzinger. neue. class. Rept. pag. 60, n.° 10.

1827. *Chrysopelea ornata.* H. Boié. Erpét. Java. isis, inédite, et citée par M. Schlegel.

1827. *Chrysopelea paradisi.* Ejusd. loc. cit. pl.35, p. 547, n° 2. Espèce établie (suivant M. Schlegel) d'après un individu du *Chr. ornata* qui manquait de plaques frénales.

1827. *Chrysopelea ornata.* F. Boié. Isis, t. XX, p. 526, n.° 67 et p. 546.

Chrysopelea paradisi. Ejusd. loc. cit. p. 547.

1830. *Chrysopelea ornata.* Wagler. Syst. amph. p. 188.

Chrysopelea paradisi. Ejusd. loc. cit.

1837. *Dendrophis ornata.* Schlegel. Essai physion. Serp. t. I, p.157; t. II, p. 234; pl. 9, fig. 8-10.

1839. *Dendrophis ornata.* Schlegel. Abbild. Amph. pag. 19, pl. 6.

1840. *Dendrophis ornata.* Filippi de Filippo. Catal. ragion. Serp. Mus. Pav. (Bibliot. Ital. tom. XCIX.)

DESCRIPTION.

Formes. Le corps est allongé, grêle; la queue est longue et effilée, et tout l'ensemble des formes est celui des Serpents d'arbres, aussi comprend-on que M. Schlegel, en ne tenant compte que de ces caractères, ait fait de cet Ophidien un Dendrophis, de même que pour l'espèce suivante. Ce genre comprend donc des Scytaliens arboricoles.

Le museau est coupé carrément et très-large; la tête est plate.

Ecaillure. La plaque rostrale occupe toute la largeur du museau et son sommet obtus se rabat à peine en dessus.

La plaque frénale est allongée.

La frontale moyenne est large en avant et ne se prolonge pas, en arrière, au-delà du bord postérieur de l'orbite.

Les pariétales assez allongées, sont larges en avant.

La pré-oculaire est unique et la post-oculaire double.

Il y a, de chaque côté, sur la lèvre supérieure, neuf plaques, dont les cinquième et sixième touchent à l'œil; la sixième est la plus haute de toutes.

Les sous-maxillaires sont au nombre de quatre, de même longueur, et disposées deux par deux. La mentonnière représente un très-petit triangle.

Les écailles sont disposées sur 17 rangées longitudinales; l'anale est double. Il y a 222 gastrostèges, une anale double et 137 urostèges également divisées.

Coloration. Ce qui frappe tout d'abord dans l'élégante parure de ce Serpent, c'est, comme l'a noté Boié, sa ressemblance avec la couleuvre verte et jaune *(Zamenis viridi-flavus)* que nous avons précédemment décrite parmi les Diacrantériens (t. VII, p. 686.)

Sans contredit, la meilleure représentation est celle de Russel, mais elle ne donne exactement la copie d'aucun de nos individus. Les taches jaunes, régulièrement distribuées, produisent l'effet soit de bandes éclatantes ou de petites étoiles ou de fleurs à pétales diversement écartées. Elles sont tantôt d'un jaune de soufre ou de citron et tantôt d'une teinte d'orpiment ou de réalgar.

Chez certains sujets, la régularité des petites taches déposées une à une sur chaque écaille présente quelque analogie avec le plumage de la pintade.

Chez d'autres, ces couleurs sont, dit-on, bleuâtres ou même d'un rouge plus ou moins foncé. Le dessous du ventre est presque toujours d'une même teinte jaune plus ou moins foncée; quelquefois les gastrostèges ont leurs bords libres noirâtres, rarement sur leurs extrémités costales.

Il nous semble que la disposition des lignes qui traversent le dessus de la tête est très-constante. Elles sont formées de petites taches jaunes comme celles de la figure donnée par Russel que nous venons de citer.

Patrie. Voici les indications que nous pouvons donner d'après les quatorze individus qui sont déposés dans notre Muséum national.

Trois exemplaires provenant de M. Kunhardt ont été offerts par lui, en 1847, comme recueillis à Sumatra.

M. Duvaucel en avait envoyé deux du même pays; tous les deux sont ainsi étiquetés : 17 rangées longitudinales d'écailles au tronc et 4 à la queue et pour l'un, les plaques ou écailles sont ainsi marquées : 2 gulaires, 220 gastrostèges, 2 anales, 126 urostèges; pour l'autre, 2 gulaires, 213 gastrostèges, 2 anales, 125 urostèges.

M. Dussumier en a rapporté un individu provenant de la côte du Malabar.

M. Jaurès a adressé un exemplaire d'une grande taille, mais dont l'échine se trouve brisée au milieu.

Deux autres individus nous ont été cédés par M. Delessert, qui les avait rapportés à son retour de son voyage aux Indes en 1845.

M. Diard en a trouvé deux à Java, qui tous deux portent pour note 17 rangées longitudinales d'écailles au tronc et 4 à la queue, et l'un 2 gulaires, 222 gastrostèges; 2 anales et 105 urostèges, puis, l'autre pour les mêmes plaques, les nombres 2, 212, 2, 112.

La collection possède, en outre, trois jeunes individus, dont la livrée est tout-à-fait noire, avec des taches d'un blanc bleuâtre ; les 4 bandes transverses syncipitales sont très-distinctes. Deux ont été recueillis à Sumatra par M. Kunhardt. Chez l'un des deux les taches commencent à prendre la couleur jaune dorée.

2. CHRYSOPÉLÉE FLANCS-ROUGES.
Chrysopelea rhodopleuron

Caractères. Ecailles carénées. Les côtés du corps d'un rouge plus ou moins foncé ; le dessous d'une teinte jaune uniforme; quelques bandes longues, noires, comme festonnées sur le cou, et souvent, d'autres taches de la même couleur sur le dos; queue du tiers et même de la moitié de la longueur totale.

Synonymie. 1796 ? Goobra. Russel. Ind. Serp. Tom. I, p. 36, pl. 31.

1810. *Dendrophis rhodopleuron.* Reinwardt. Mus. Lugd. Batav.

1827. *Chrysopelea rhodopleuron.* F. Boié. Isis. Tom. XX, p. 547, n.° 4.

1837, *Dendrophis rhodopleuron*, Schlegel, Essai sur la physion. des Serpents, tom. I, p. 137, n.° 6, et tom. II, p. 233, pl. 11, fig. 11-13.

DESCRIPTION.

Formes. Nous avons déjà parlé de l'analogie que présentent dans leur conformation générale, ce Serpent et celui dont la description précède.

Ecaillure. Le caractère le plus important, comme moyen de distinction avec la C. ornée, se tire de la présence d'une carène sur les écailles du tronc qui forment 17 rangées longitudinales ; il y en a 4 rangs à la queue. Les gastrostèges varient de 204 à 211 ; l'anale est double, ainsi que les urostèges, dont on compte 166 à 188.

Il n'y a rien de particulier à noter pour les plaques de la tête.

Coloration. D'après l'état de conservation plus ou moins imparfaite où nous trouvons les cinq individus que renferme la Collection du Muséum, nous n'osons faire connaître la variété des teintes différentes de celles que le nom de l'espèce semblerait indiquer. Un seul exemplaire a réellement conservé tout-à-fait la belle couleur rouge passant au vert, au jaune et au brun, comme le disent les auteurs.

Plusieurs ont des écailles complétement noires, formant des taches, surtout sur les côtés du cou, où elles constituent des lignes longitudinales sinueuses et un peu obliques. Les gastrostèges n'ont aucune tache; elles sont jaunâtres. Les urostèges sont évidemment planes ou aplaties; de sorte qu'il existe une ligne saillante de l'un et de l'autre côté de la queue, de même que sur les côtés du ventre, et comme les urostèges forment deux rangées, la ligne médiane se présente avec l'apparence d'une ligne enfoncée.

Dimensions. C'est une très-grande espèce qui atteint en longueur jusqu'à un mètre et demi.

M. Schlegel indique qu'on a vu ce Serpent ayant plus d'un mètre et demi de longueur et portant près de 300 scutelles ventrales ou caudales.

Voici les dimensions de notre plus grand spécimen.

Longueur de la *Tête* 0m029, du *tronc* 0m795, de la *queue* 0m457; En totalité 1m281.

Patrie. Deux des individus que nous possédons ont été adressés par le Musée de Leyde sous le nom de *Dendrophis rhodopleuron* de Forsten. Nous en possédons deux d'Amboine et un autre recueilli par MM. Quoy et Gaimard dans l'Océanie aux îles Bourou-Bourou.

Observations. M. Schlegel doute que le Serpent figuré dans le tome Ier de Séba, à la planche 109, n° 1, soit véritablement celui que nous faisons connaître ici. Il croit que la figure 31 donnée par Russel dans le tome Ier de ses Serpents, page 36, représente peut-être la même espèce, mais d'après un individu desséché et mutilé qui a pu cependant servir à l'indication d'une espèce distinguée par Daudin, tome V, page 450, sous le nom de *Coluber tristis* et puis par *Merrem Tentamen* page 129, sous le nom de *Coluber scandens*, et enfin, indiquée dans l'ouvrage intitulé *Indian Zoology* sous le nom spécifique de *Dipsas rubescens*.

VI.e FAMILLE. — LES DIPSADIENS.

Caractères. *Dents sus-maxillaires postérieures cannelées et plus longues, précédées de crochets simples, à peu près égaux entre eux pour la force et la longueur ; tête large en arrière et à museau arrondi, étroit.*

Sous ce nom de Dipsadiens, nous avons rapproché tous les Serpents qui, ayant les dents postérieures de la mandibule cannelées sur leur convexité, et plus longues, ainsi que cela se remarque chez tous les Opisthoglyphes, diffèrent cependant par quelques caractères particuliers des Ophidiens compris dans les cinq autres familles de ce même sous-ordre. C'est en effet, par voie d'élimination, et à l'aide de l'analyse, que nous avons été conduits à séparer ainsi plusieurs genres, pour les grouper en une famille spéciale, dont les caractères ne sont que relatifs.

Comme ces particularités ne se rencontrent pas dans les cinq familles précédentes, nous allons les relater et les examiner comparativement, afin de les faire distinguer, et nous appellerons marques négatives celles que ces Dipsadiens ne nous présenteront pas.

Ainsi, l'inégalité dans la longueur proportionnelle, la distance réciproque et la force des crochets qui garnissent les bords des deux mâchoires chez les Psammophis et les autres genres voisins, que nous en avons rapprochés sous le nom de famille d'*Anisodontiens*, se trouve donc un caractère annullé ici, puisque dans les Dipsadiens, toutes les dents sus-maxillaires sont de même longueur, à l'exception de celles qui sont cannelées et placées tout-à-fait en arrière des os sus-maxillaires.

Vient ensuite l'examen de la forme de la tête, qui est large

en arrière, plus grosse que le cou, dont elle se distingue dans le groupe d'*Oxycéphaliens*, désignés sous ce nom, parce que le museau offre le caractère remarquable d'être prolongé et pointu. L'autre groupe, qui est pour nous celui des *Sténocéphaliens*, réunit celui des genres à peu près semblables entre eux par le peu de largeur de la tête confondue avec le tronc, mais chez lesquels le museau ne se prolonge pas en pointe.

Au contraire, dans les Dipsadiens, la tête est plus ou moins élargie en arrière et distincte du cou, qui la supporte.

Dans les deux autres familles qu'il nous reste à comparer et dont les crochets sus-maxillaires sont encore à peu près égaux entre eux pour la longueur, à l'exception des derniers, la tête est beaucoup plus large que chez les Sténocéphaliens, parce que les branches de la mâchoire inférieure sont plus écartées en arrière et plus prolongées. Il résulte de cette structure que la bouche est devenue, ou rendue, par cela même, plus dilatable.

Parmi ceux-ci, les uns constituent pour nous une famille que nous avons nommée les *Platyrhiniens*, parce que le bout antérieur de la tête où le museau se trouve comme tronqué par le travers et le front aplati. Les autres se rapportent à la dernière famille des Opisthoglyphes, avec laquelle il nous reste à comparer les Dipsadiens. Ceux-ci ont le bout du museau arrondi et étroit, tandis qu'il est large dans les espèces réunies sous le nom de *Scytaliens*, ainsi désignés parce qu'ils correspondent à l'une des plus anciennes dénominations attribuées à certains Serpents qui se trouvent rapprochés dans ce dernier groupe. Cette circonstance est, au reste, la même que celle qui nous a également suggéré le désir de conserver le nom de *Dipsadiens*.

C'est moins, il faut l'avouer, à cause de l'étymologie du nom de *Dipsas*, que par l'analogie apparente que nous ont offertes les espèces indiquées depuis très longtemps sous cette

désignation, que nous avons ainsi appelé cette famille. En effet, ce nom est vague; son origine est même incertaine aujourd'hui dans la science. Primitivement, à ce qu'il paraît, ce terme de Dipsas avait été assigné à un Serpent venimenx, dont la piqure produisait, dit-on, chez les individus qu'il blessait, une soif des plus ardentes. Cette circonstance, sur la quelle nous n'avons d'autres notions que celles qui nous ont été transmises par les poëtes de l'antiquité est consignée dans des peintures descriptives et sentimentales où l'imagination a trouvé l'occasion de développer pompeusement sa pensée, et d'étaler ses admirables richesses. (1)

Ainsi, en résumé, les Dipsadiens diffèrent des cinq autres familles par les caractère suivants. D'abord, des *Anisodontiens*, dont les dents ou les crochets sus-maxillaires sont inégaux entre eux, soit pour leur distance ou leur éloignement réciproques et relatifs; soit, surtout, par leur force et leur longueur.

Chez les Serpents des autres familles, ces dents sus-maxillaires, simples, lisses, ou non cannelées, sont semblables entre elles; mais chez les uns, les branches de la mâchoire inférieure sont très longues et prolongées, surtout en arrière, et semblent dilater beaucoup l'occiput, qui se trouve alors comme creusé ou échancré, pous recevoir l'échine, dans une sorte de rétrécissement. C'est le cas du groupe des *Oxycéphaliens*, dont le museau est prolongé en pointe. Le devant de la tête, au contraire est arrondi et comme retréci, dans les *Sténocéphaliens*, remarquables d'ailleurs, par leur tête étroite et confondue avec le tronc.

Chez les espèces des trois autres familles la tête est beaucoup plus large que chez les Sténocéphaliens. Ces trois groupes se ressemblent beaucoup. Il est cependant commode, pour l'étude, de reconnaître qu'ils diffèrent entre eux par l'extrémité

---

(1) Voyez dans le VIe volume de cette Erpétologie (pag. 144), quelques uns des vers de la Pharsale de Lucain que nous y avons transcrits.

antérieure du museau, qui paraît comme tronqué en travers dans les *Platyrhiniens* et arrondi au contraire dans les *Scytaliens* et les *Dipsadiens*. Ces derniers sont différents par la forme de l'extrémité antérieure de la face, qui est arrondie, obtuse et un peu étroite; tandis qu'elle est large chez les premiers. Enfin le rétrécissement du cou dans un certain nombre d'espèces de *Dipsadiens*; ce qui est une particularité notable.

On verra à l'article consacré au genre Dipsas, que ce nom qui dans Séba, est celui d'une sorte de Serpent, a été d'abord employé par Laurenti, puis par H. Boié, et Wagler et enfin par M. Schlegel qui y avait inscrit un assez grand nombre d'espèces que nous avons distribuées dans d'autres genres. C'est ce qui nous engage à présenter ici l'indication de ces renvois.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES ESPÈCES QUE M. SCHLEGEL A INSCRITES DANS LE GENRE DIPSADE AVEC L'INDICATION DES RENVOIS OU DES DESCRIPTIONS QUI SE TROUVENT DANS LE PRÉSENT OUVRAGE.

Ægyptiacus.	Telescopus obtusus. n.° 1.	1054	Opisthoglyphes. Dipsadiens.
Annulatus.	Dryophylax annulatus.		Opisthoglyphes Dipsas, n.° 3.
Boa.	Aplopeltura boa.	444	Aglyphodontes Lycodontiens.
Bucephalus.	Dipsadomorus indicus.	470	Aglyphodontes Leptognathiens.
Carinatus.	Pareas carinata, n.° 1.	439	Aglyphodontes Lycodontiens.
Catesbyi.	Stremmatognathus.	522	Aglyphodontes Leptognathiens.
Colubrinus.	Dipsas idem. n.° 4.		Opisthoglyphes Dipsadiens.
Cynodon.	Opétiodonte.	905	Opisthoglyphes Anisodontiens.
Dendrophilus.	Triglyphodon n.° 5.		Opisthoglyphes Dipsadiens.
Dieperinkii.	Spilotes poecilostoma.	221	Aglyphodontes Isodontiens.
Drapiezii.	Triglyphodon n.° 9.		Opisthoglyphes Dipsadiens.
Fallax.	Tarbophis, idem.	915	Opisthoglyphes Anisodontiens.
Gaimardii.	Heterurus, n.° 5.		Opisthoglyphes Dipsadiens,

Gicool.	Dipsas trigonatus n.° 1.	Opisthoglyphes Dipsadiens.
Indicus.	Dipsadomorus 470	Aglyphodontes Leptognathiens.
Irregularis.	Triglyphodon n.° 1. 1072	Opisthoglyphes D psadiens.
Lævis.	Pareas n.° 2. 442	Aglyphodontes Lycodontiens.
Leucocephalus.	Lycognathus n.° 3. 924	Opisthoglyphes Anisodontiens.
Macrorhinus.	Rhinobothryum. 1060	Opisthoglyphes Dipsadiens.
Mikani.	à la suite des Dipsades.	Aglyphodontes Leptognathiens.
Nebulatus.	Pétalognathus idem. n.° 1. 464	Aglyphodontes Leptognathiens.
Pavonimus.	Leptognathus n.° 1. 474	Aglyphodontes Leptognathiens.
Punctatissimus.	C'est un Dipsade.	Opisthoglyphes Dipsadiens.
Rubescens.	Chrysopelea n.° 2. 1045	Opisthoglyphes Scytaliens.
Schokari.	Dendrophis picta n.° 1. 310	Aglyphodont Isodontiens.
Weigelii.	Imantodes cencoa. 1064	Opisthoglyphes Dipsadiens.

Comme il est nécessaire de le reconnaître, la classification que nous proposons pour le sous-ordre des Opisthoglyphes nous a forcé, par la marche analytique, après avoir trouvé des caractères propres à faire bien distinguer les quatre premières familles, d'en exclure les deux dernières, qui n'ont que des notes négatives qu'il a été possible d'employer pour les séparer ainsi, en les comparant entre elles.

Leur tête est généralement élargie en arrière. Leurs crochets sus-maxillaires sont tous à peu près égaux et placés à pareil intervalle. Enfin, leur museau, au lieu d'être tronqué, est arrondi et étroit comparativement à celui des Platyrhiniens.

Afin de distinguer entre eux les huit genres, qui se trouvent ainsi réunis sous le nom de *Dipsadiens,* nous avons eu recours à l'examen des plaques qui protègent le dessous de la queue. Ces urostèges, au lieu d'être toujours régulièrement distribuées sur deux rangées semblables, se trouvent quelquefois entremêlées de plaques simples; cette particularité s'observe 1.° dans les *Triglyphodontes* et 2.° dans les *Hétérures,* qui n'ont qu'une seule dent cannelée en arrière; tandis qu'on en voit trois dans les *Triglyphodontes*, dénomination qui est destinée à indiquer cette particularité.

Tous les autres Serpents de la même famille ont deux rangs réguliers de plaques plus larges sous la queue. Une première distinction peut être établie d'après la queue. Elle est généralement grêle, alors même qu'elle n'est pas fort longue dans les *Dryophylax* et elle est extrêmement mince et allongée dans les *Imantodes*, dont la gracilité du tronc et la longueur énorme de cette queue font que le corps ressemble à une sorte de petite corde. L'appendice caudal, au contraire, a des dimensions peu considérables, ou bien, avec une certaine longueur, il est plus robuste qu'il ne l'est dans les *Dryophylax*. Tel est le cas 1.° des *Télescopes* que leurs très-grands yeux éloignent des autres Dipsadiens, 2.° des *Cœlopeltis* si nettement caractérisés par la forme concave du vertex, et 3.° des *Dipsades* qui, outre la forme plane de la région sus-céphalique, ont, en général, la tête courte et plus ou moins distincte du tronc. Enfin, le genre *Rhinobothryium* a, pour marque distinctive, la fossette dans laquelle la narine est percée.

Le tableau analytique qui suit indique, par la comparaison des genres, les notes les plus propres à les faire distinguer les uns des autres et par suite à y introduire les espèces qui sont nombreuses.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES GENRES DE LA FAMILLE DES DIPSADIENS.

- Urostégés
  - régulières; narines
    - creusées dans une fosse. . . . . 2. Rhinobothrye.
    - ordinaires; queue
      - longue, ou grêle; tête
        - courte et très-large. . . . . 3. Imantodès.
        - ordinaire. . . . . 5. Dryophylax.
      - médiocre, ou robuste; yeux
        - très-grands. . . . . 1. Télescope.
        - ordinaires; museau
          - plane . 7. Dipsade.
          - concave 6. Cælopeltis.
  - irrégulières, simples et doubles; dents cannelées postérieures
    - trois. . . . . 4. Triglyphodonte.
    - une seule. . . . . 8. Hétérure.

I.er GENRE. TÉLESCOPE. — *TELESCOPUS* (1). Wagler.

Dipsas. Schlegel.

Caractères essentiels. *Tronc allongé, grêle, à écailles lisses rhomboïdales; queue courte, cylindrique, pointue; tête ovale, oblongue, peu distincte du cou; les bords supérieurs des arcades surciliaires saillantes, les yeux grands, proéminents et latéraux.*

Caractères naturels. Les neuf plaques ou écussons sus-céphaliques ordinaires; il y a deux nasales, une frénale allongée, une pré-oculaire qui est haute, deux post-oculaires, dix labiales supérieures, dont trois, savoir les 4e, 5e et 6e qui occupent le dessous de l'œil.

Toutes les écailles sont lisses ou sans carène; celles de la ligne dorsale sont losangiques ou hexagones, les autres sont rhomboïdales, graduellement moins petites, à mesure qu'elles se rapprochent du ventre, en formant des rangées comme verticales, brisées sous un angle obtus dont le sommet est dirigé en avant. Les côtés du ventre sont anguleux.

Les gastrostèges n'arrivent pas jusqu'aux flancs.

Les urostèges sont disposées sur un double rang.

Les narines latérales, percées d'outre en outre, sont petites, ouvertes entre les deux plaques nasales et dirigées vers le haut.

La pupille est elliptique et presque verticale.

(1) De Τηλεσκόπος, voyant de loin, *procùl spectans*; probablement par allusion à la saillie que l'on observe sur les yeux et que Wagler a comparée on ne sait pourquoi, à celle des poissons *Anableps*; car ici, ces organes sont latéraux et chaque œil n'est pas double.

Caractères anatomiques, d'après la tête osseuse. Le crâne est oblong, quatre ou cinq fois plus étendu dans ce sens que sur sa largeur. Les arcades surciliaires sont relevées et saillantes; à compter de la courbure postérieure, on voit une marque en V dont l'angle se prolonge sur l'occiput en une seule ligne un peu moins marquée, qui est médiane et vient aboutir sur la bifurcation et former ainsi une sorte d'Y.

Les branches de la mâchoire supérieure sont arrondies fortement en arcade et unies ainsi à l'os incisif; elles sont armées de crochets très-fins, fort aigus, courts et recourbés, au nombre de neuf à dix seulement et très-espacés entre eux, quoique d'une manière égale. Les ptérygo-palatins sont plus courts et non en arcade en avant. Les crochets sont petits et moins distincts; les dents de la mâchoire inférieure sont à peu près en même nombre et ont les mêmes forme et courbure que celles d'en haut.

Les os mastoïdiens sont solidement unis aux temporaux; ils sont droits et ne dépassent guère le trou occipital; mais les os dits carrés, ou mieux intra-maxillaires, sont forts et directement portés en bas, L'os transverse est court; il unit directement l'extrémité postérieure du sus-maxillaire au ptérygo-palatin, à l'endroit même ou les crochets de ces os viennent à manquer.

Comme ce genre ne renferme jusqu'ici que deux espèces, en faisant connaître directement la première, nous lui laissons le nom spécifique que Reuss lui avait imposé, parce qu'il la regardait alors comme une Couleuvre.

La seconde espèce ne nous est connue que par la description et la figure que M. Smith en a données.

1. TÉLESCOPE OBTUS. *Telescopus obtusus.* Nobis.

(*Coluber obtusus*, Reuss.)

Caractères. Dessus du corps d'un brun grisâtre ou noirâtre avec ou sans raies transversales blanches.

Synonymie. 1809. *Couleuvre.* Savigny. Descript. Egyp. Rept. suppl. pl. 5, fig. 1; 1,2,3.

1830. *Telescopus* (Coluber, Descript. Egypte tab. 5, suppl. fig. 1). Wagler. Syst. Amph. p. 182.

1834. *Coluber obtusus.* Reuss. Mus. Senckenberg, tom. I, pag. 137.

1837. *Dipsas Ægyptiacus.* Schlegel. Essai physion. Serp. t. I, p. 161; tom. II, p. 274.

1842. *Dipsas Ægyptiaca.* Schlegel. Abbild. Amph. pag. 135, tab. 45, fig. 19-20.

1843. *Telescopus Geoffreanus.* Fitzinger. Syst. Rept. Fasc. I, pag. 27.

DESCRIPTION.

Formes. Cette espèce a le dessus de la tête tout-à-fait plat, les tempes peu renflées, le pourtour de l'orbite, ainsi que les régions frénales déclives, et le bout du museau coupé à pic. L'œil est très-grand et la pupille énorme.

Ecaillure. La plaque rostrale offre six bords : un en bas, assez grand, deux à droite et deux à gauche, chacun de moitié moins long que le précédent ; deux en haut, encore plus petits, donnant un angle fort obtus enclavé dans les inter-nasales, mais nullement rabattu sur le museau.

Les inter-nasales forment deux trapèzes sub-rectangles.

Les pré-frontales se joignent à la frénale, et à la pré-oculaire.

La frontale, un peu plus longue qu'elle n'est large en avant, est pentagone.

Les sus-oculaires sont coupées carrément en arrière et un peu obliquement en avant pour s'articuler avec la plaque pré-oculaire.

Les pariétales s'unissent en avant à la sus-oculaire et descendent derrière la post-oculaire supérieure.

Les deux plaques nasales forment un parallélogramme oblong ; la fré-

nale aurait la même forme, si son pan postérieur ne penchait, parfois, un peu en avant.

La pré-oculaire offre un peu plus d'étroitesse à sa base qu'au niveau du sourcil; là, elle se retrécit brusquement pour pénétrer, entre la pré-frontale et la sus-oculaire, jusqu'à la frontale.

Les post-oculaires sont pentagones, mais l'inférieure est ordinairement plus haute que la supérieure.

Les squammes temporales, au nombre de neuf, sont situées entre la plaque pariétale et les quatre dernières sus-labiales et les deux premières fort allongées s'unissent aux plaques post-oculaires par leur extrémité antérieure.

Il y a dix plaques sus-labiales de chaque côté. La première de chaque rangée ressemble à un trapèze rectangle; la deuxième et la troisième offrent quelquefois cette forme, mais d'autrefois, elles sont rectangulaires; la quatrième et la sixième ont deux angles droits en bas et trois obtus en haut; la cinquième est tantôt carrée, tantôt trapézoïde; la septième, qui s'élève au-dessus de toutes les autres, a cinq côtés inégaux, de même que les trois suivantes, dont la hauteur va en décroissant d'avant en arrière.

La plaque mentonnière est triangulaire; ses pans latéraux sont plus longs que celui qui est en avant.

Il y a treize paires de sous-labiales, toutes plus ou moins étroites : celles de la première, particulièrement, sont très-effilées; celles de la seconde sont oblongues et toutes les autres rhomboïdales ou sub-rhomboïdales.

Il n'existe que deux plaques sous-maxillaires ; elles sont rhomboïdales avec un angle aigu en avant dont le sommet est comme tronqué.

Le court espace qui sépare ces plaques de la première scutelle gulaire est garni, comme les régions latérales de la gorge, d'un grand nombre de petites écailles sub-rectangulaires, d'une étroitesse extrême, ou presque linéaires.

Les écailles forment 23 rangées longitudinales au tronc, 5 ou 6 à la queue.

Il y a quatre gulaires, 245 à 266 gastrostèges; une anale et 65 à 82 urostèges.

Dents. Maxillaires $\frac{11\text{-}13+2}{13\text{-}14}$ Palatines 6, Ptérygoïdiennes 8-9.

Coloration. Nous avons des individus de cette espèce qui sont uniformément d'un brun grisâtre ou noirâtre en dessus et d'un blanc sale en dessous, avec du gris sur le bord libre des gastrostèges et des urostèges. D'autres offrent, de plus que les précédents, de fortes bandes blanches en travers du dos et de la queue; ces bandes se perdent sur les côtés du corps dans une sorte de réseau à grandes mailles également blanches. Les

parties latérales de la tête présentent chacune une raie noire qui va de la narine à l'angle de la bouche en passant par l'œil ; la lèvre supérieure est blanchâtre.

Dimensions. La tête est de deux tiers plus longue qu'elle n'est large au milieu des tempes.

Les yeux ont en diamètre plus de la moitié du travers de l'espace interorbitaire.

Le tronc est 49 à 60 fois aussi long qu'il est large à sa partie moyenne.

La queue a, au plus, le cinquième et au moins, le septième de la longueur totale, qui est de $0^m,780$ chez notre plus grand exemplaire, soit :

Tête, long. $0^m,020$. *Tronc*, long. $0^m,650$. *Queue*, long. $0^m,110$.

Patrie. Cette espèce, jusqu'ici, a été rencontrée seulement en Egypte. Les sujets qui la représentent dans nos collections proviennent des récoltes faites en ce pays par Olivier et Etienne Geoffroy-Saint-Hilaire.

Observations. Le grand ouvrage de la commission d'Egypte en renferme une assez bonne figure, mais ce Serpent n'y est décrit, ni désigné autrement que par le nom générique de Couleuvre ; c'est de M. Reuss qu'il a reçu la dénomination spécifique d'*obtusus*, dénomination peu heureuse et que nous devons néanmoins adopter à cause de sa priorité sur celles d'*Ægyptiacus* et de *Geoffreanus* qu'ont successivement employées MM. Schlegel et Fitzinger.

2. TÉLESCOPE MI-ANNELÉ. *Telescopus semi-annulatus.* Sunderwall.

Caractères. Dessus du corps d'une teinte d'un gris brun foncé avec de grandes taches nombreuses, transversales, noires, depuis la tête jusqu'à la queue, plus larges au milieu du dos ; 19 rangs d'écailles longitudinales.

Synonymie. Smith. Illustrations of Zoology of south Africa, pl. 72, avec le texte explicatif.

DESCRIPTION.

Formes. La tête vue en dessus a une forme à peu près ovalaire et elle est un peu plus large en arrière que le cou. Le museau est mousse et arrondi.

Le corps est étroit, presque cylindrique derrière la tête, mais au-delà, il est légèrement comprimé, présentant une faible carène le long de la ligne dorsale. La queue est courte.

Ecaillure. Le sommet de la plaque rostrale qui se rabat à peine sur le museau est arrondi. Les plaques fronto-nasales sont plus étroites en avant qu'en arrière.

La frontale moyenne est un pentagone assez élargi, terminé en arrière par un angle obtus.

Les pariétales sont notablement rétrécies en arrière.

La frénale est quadrangulaire.

La pré-oculaire, un peu étroite, se prolonge par son extrémité supérieure qui est triangulaire, entre la frontale antérieure et la sus-oculaire. Il y a deux post-oculaires carrées; l'inférieure est la plus grande.

On compte neuf paires de plaques sus-labiales. Les quatre dernières l'emportent de beaucoup sur les autres par leurs dimensions. A la lèvre inférieure, il y en a dix ou onze; la dernière est la plus petite. Les plaques sous-maxillaires, au nombre de quatre, sont grandes et polygonales.

Les écailles sont lisses, un peu petites, oblongues, faiblement arrondies en arrière; elles sont disposées en rangs obliques de l'un et de l'autre côté du tronc et se réunissent sur la ligne médiane de manière à y former une série d'angles aigus; elles sont disposées sur 19 rangées longitudinales,

Gastrostèges 206, 1 anale et 55 urostèges.

Coloration. Les parties supérieures ont une teinte brun-jaunâtre; sur le dos, on compte environ trente-quatre bandes transversales d'un brun-noirâtre, les unes très-courtes, les autres plus longues et pointues à leurs extrémités. Dix bandes semblables occupent le dessus de la queue.

Les régions inférieures sont d'un jaune rougeâtre.

Il est probable que pendant la vie les teintes claires du dos et des flancs sont d'un rouge brillant.

Dimensions. M. Smith donne les chiffres suivants indiquant des mesures anglaises : Du bout du museau jusqu'au cloaque 2 pieds 1 pouce ; longueur de la queue, 4 pouces et un quart.

Patrie. Afrique septentrionale.

Observations. Le Muséum ne possède pas le Serpent dont la description qui précède est traduite du texte de la grande et magnifique zoologie illustrée de l'Afrique du Sud publiée par M. le Docteur A. Smith.

Il semble d'après le système de coloration, que cette espèce, soit distincte de la précédente. Au reste, M. Smith lui-même n'a pu faire la comparaison nécessaire pour décider d'une façon absolue s'il y a ou non identité entre ces deux Ophidiens, car il dit ne connaître le Télescope obtus ou égyptien que par les descriptions qui en ont été données.

II.e GENRE. RHINOBOTHRYE. — *RHINOBOTHRYUM* (1). Wagler.

Caractères essentiels. *Les narines creusées dans un grand enfoncement triangulaire ; les yeux très-éloignés de l'extrémité du museau. Corps fort allongé, un peu comprimé, à ventre anguleux; queue fort longue et grêle; tête très-large, quoique triangulaire et à museau tronqué.*

Caractères naturels. La plaque rostrale fortement rabattue sur le museau; deux nasales; une frénale courte; une plaque devant et deux derrière chaque œil. Deux squammes temporales antérieures; huit lames sus-labiales, dont les quatrième et cinquième bordent l'orbite en dessous.

Ecailles losangiques; les dorsales formant huit rangées, légèrement carénées, les autres étant lisses.

Gastrostèges se relevant pour couvrir une partie des flancs qui sont anguleux.

Urostèges distribuées sur deux rangs.

Narines s'ouvrant entre trois plaques, les deux nasales et l'inter-nasale.

Caractères anatomiques d'après la tête osseuse. Le crâne est excessivement aplati ou déprimé, fort large dans la région moyenne; là, les os pariétaux offrent une figure de cœur de carte à jouer, échancrée en avant pour recevoir les frontaux. Les arcades orbitaires sont grêles.

La base du crâne, vue en dessous, est large et bombée, surtout en arrière; elle offre en devant une sorte de cannelure

(1) De Ῥίν-Ῥινος, nez, *nasus*, Βοθρος, petite fosse, petit creux, *fossula*.

longitudinale, entre les branches antérieures des os ptérygo-maxillaires.

Les os sus-maxillaires étant brisés, il ne nous a pas été permis de bien étudier ; nous nous sommes cependant assurés que les crochets cannelés postérieurs sont très-évidents.

RHINOBOTHRYE LENTIGINEUX.

Rhynobothryum lentiginosum. Nobis.

(*Coluber lentiginosus*, Scopoli.)

Caractères. Sur un fond de teinte blanche, on remarque de larges bandes obliques d'un brun foncé, séparées entre elles par de larges interstices comme dentelées à leur bord et parsemées de taches lenticulaires brunes terminées par une marque noirâtre ou plus foncée ; la tête est blanchâtre, les plaques qui la recouvrent portent au centre une tache d'un brun foncé.

Synonymie. 1785. *Coluber lentiginosus.* Scopoli. Delic. Flor. Faun. Insul. Aust. pars. 3, p. 41, tab. 20, fig. 2.

18 *Coluber macrorhinus.* H. Boié. Mus. Lugd. Batavorum:

1830. *Rhinobothryum macrorhinum.* Wagler. Syst. Amph. pag. 186.

1837. *Dipsas macrorhina.* Schlegel. Essai physion. Serp. t. I, pag. 164; tom. II, pag. 289, pl. 11, fig. 31-32.

1840. *Dipsas macrorhina.* Filippo de Filippi. Catal. ragion. Serp. Mus. Pav. (Bibliot. Italian. t. XCIX.)

1843. *Rhinobothryum macrorhinum.* Fitzinger. Syst. Rept. fasc. 1, p. 25.

DESCRIPTION.

Ecaillure. La plaque rostrale est en triangle isocèle. Sa base est fortement échancrée, et sa moitié supérieure, qui se rabat sur le museau entre les inter-nasales, touche souvent par son sommet aux plaques pré-frontales.

Les inter-nasales sont petites et trapézoïdes ou pentagonales, suivant que la rostrale les sépare complétement ou incomplétement l'une de l'autre.

Les pré-frontales sont très-grandes et à six pans inégaux, dont l'un, qui est court, s'appuie sur la frénale; le plus étendu sur l'inter-nasale et la nasale postérieure; un autre sert à leur jonction et les deux derniers s'articulent séparément, d'une part, avec la frontale, d'autre part, avec la sus-oculaire et la pré-oculaire.

La plaque frontale, aussi longue qu'elle est large en avant, offre un angle sub-aigu en arrière, et un aussi obtus que possible en avant.

Les sus-oculaires sont près de deux fois plus larges en arrière qu'en devant, où elles tiennent à la pré-frontale par le côté interne et à la pré-oculaire par le bord externe, qui est plus court que l'autre.

Les pariétales sont tellement courtes, que leur longueur dépasse à peine leur plus grande largeur; leur bord postérieur est fortement tronqué; en avant, elles s'uniraient uniquement à la sus-oculaire, si elles ne touchaient un peu à la post-oculaire supérieure.

La première plaque nasale est carrée ou rectangulaire, moins haute que la seconde, qui est étroite.

La frénale offre quatre côtés presque égaux entre eux. La pré-oculaire serait un parallélogramme oblong, si son bord antérieur n'offrait un angle très-ouvert. Les post-oculaires sont pentagones ou quadrangulaires et à peu près aussi petites l'une que l'autre.

Les cinq squammes qui garnissent la tempe sont placées bout à bout; deux au-dessus des trois autres, formant ainsi une double série en contiguité avec les plaques post-oculaires. On rencontre des individus chez lesquels les deux squammes temporales de la rangée supérieure sont soudées sans la plus légère trace de suture.

La cinquième des huit plaques sus-labiales s'élève un peu le long du bord postérieur de l'œil; la dernière n'est pas tout-à-fait aussi grande que celle qui la précède immédiatement.

La plaque mentonnière a son bord libre un peu plus étendu que chacun des deux autres qui forment un angle obtus.

On compte neuf paires de plaques sous-labiales; les premières se joignent en arrière de la mentonnière par un pan un peu plus petit que l'antérieur, et elles s'enclavent, par les deux tiers de la longueur de leur bord externe, entre les plaques sous-maxillaires antérieures. Celles-ci seraient régulièrement rhomboïdales, sans la troncature que présente en avant le sommet de leur angle externe.

Les sous-maxillaires postérieures sont plus courtes et plus étroites que les précédentes; au lieu d'être placées côte à côte, elles sont séparées par quelques petites squammes allongées, à la suite desquelles il y a deux ou trois autres squammes plus grandes; puis commence immédiatement la série des gastrostèges.

On voit cinq ou six rangs obliques d'écailles gulaires, à droite et à gauche; les unes sont hexagones, les autres rectangulaires, mais toutes sont oblongues et fort étroites.

Les écailles forment 19 ou 21 rangées longitudinales au tronc, 6 à la queue.

245 à 278 gastrostèges; une anale (divisée) et 116-120 urostèges.

Dents. Maxillaires, $\frac{14\text{-}15 + 2}{20}$; Palatines 12; Ptérygoïdiennes 18.

Coloration. Les individus de cette espèce, que nous avons pu observer, se rapportent à deux *Variétés*, relativement au système de leur coloration.

Variété A. Chez la première, chacune des grandes pièces syncipitales porte une belle teinte noire, dans un étroit encadrement blanc; les plaques des lèvres, les squammes temporales et les écailles de la nuque sont blanches, avec un point noir plus ou moins dilaté au centre. Le dessous de la tête est entièrement blanc. Une suite de vingt-deux à trente zônes noires, alternant avec autant de bandes blanches, entourent d'un bout à l'autre le tronc et la queue. Les zônes blanches sont de moitié ou d'un tiers moins larges que les noires; elles portent toutes une grande losange allongée, roussâtre et tachetée de noir, qui se trouve placée en travers du dessus et des côtés du corps.

Variété B. La seconde variété a le dessus de la tête semblable à celui de la première; mais les zônes noires du tronc et de la queue, outre qu'elles sont situées respectivement entre deux anneaux d'un blanc pur, sont séparées par d'autres zônes d'une étendue égale à la leur et fortement tachetées de noir sur un fond fauve ou roussâtre.

Dimensions. La tête a en longueur le triple de sa plus grande largeur.

Les yeux ont un diamètre de près de la moitié de l'espace inter-orbitaire.

Le tronc est d'un quart ou d'un cinquième plus haut qu'il n'est large à sa partie moyenne, et la queue offre à peine le cinquième de la longueur totale, qui est de $0^m,876$ chez le plus grand de nos exemplaires, soit :

Tête, long. $0^m,021$. *Tronc*, long. $0^m,670$. *Queue*, long. $0^m,185$.

Patrie. Cette espèce habite la Guyane et la Nouvelle-Grenade. Nous l'avons reçue de Cayenne et de Carthagène.

III.e GENRE. IMANTODÈS. — *IMANTODES* (1). Nobis.

Bungarus. Oppel. *Dipsas*. Boié. Fitzinger. Wagler. Schlegel.

Caractères essentiels. *Corps grêle et très-long, comprimé, à tête beaucoup plus large et plus grosse que le tronc, mais conique et déprimée ; queue très-grêle, très-longue, formant le tiers de la longueur totale, et si mince, qu'elle semble se terminer par un fil. Dos en carène, à écailles hexagonales lancéolées.*

Caractères naturels. La tête couverte des neuf écussons ordinaires ; deux plaques nasales ; une frénale ; une ou deux pré-oculaires ; dans ce dernier cas, elles sont inégales, et la plus petite est la supérieure ; deux post-oculaires ; huit lames sus-labiales, dont la quatrième et la cinquième bordent le dessous de l'œil.

Ecailles lisses ou sans carènes ; celles de la série médio-dorsale sont hexagones et plus grandes que les écailles des flancs qui sont presque en losange, surtout dans les rangées inférieures et ovalaires dans les rangées intermédiaires.

Gastrostèges montant un peu sur les flancs, qui sont arrondis.

Urostèges en rang double régulier.

Narines baillantes, latérales, ouvertes dans les deux plaques nasales.

Caractères anatomiques observés sur deux têtes osseuses.

Le crâne est petit, un peu bombé et incliné en avant, à par-

(1) Ἱμαντώδης, semblable à une ficelle, comme une courroie, *corrigiola flexibilis*, la mèche d'un fouet.

tir du bord postérieur des orbites, dont les arcades, quoique faibles, sont légèrement saillantes.

Le dessous du crâne vu par la base, est bombé et semble comme étranglé ou échancré au milieu.

Les os sus-maxillaires sont proportionnellement plus longs, car ils s'étendent au-delà de l'orbite, et ils portent dix ou douze crochets simples ; plus les deux postérieurs qui sont profondément cannelés.

IMANTODÈS CENCO. *Imantodes cenchoa.* Nobis.
(*Coluber cenchoa.* Linnæus),

Caractères. Sur un fond blanchâtre, saupoudré de roussâtre, soixante-cinq à cent grandes taches losangiques, brunes et bordées de noir.

Synonymie. 1735. *Vipera cencoalt.* Séba. Tom. II, p. 18, tab. 16. fig. 2-3.

1735. *Serpens.* Scheuchzer. Phys. sacra Tom. IV, tab. 678, fig. 3.

1746. *Anguis scut. abdominal.* CCXX, *squam. caudæ* CXXIV Balk. Mus. Adolph. Frider. (Amœnit. Academ. Tom. I, pag. 306, n° 37.)

1758. *Coluber cenchoa.* Linnæus. Syst. nat. édit. 10, Tom. I, pag. 226.

1766. *Coluber cenchoa.* Linnæus. Syst. nat. édit. 12, Tom. I, pag. 389.

1771. *Le Cenco.* Daubenton. Dict. anim. encyclop. p. 601.

1782. Weigel. Beschreib. schlang. (Schrift. Berlenisch Gesellesch. naturforsch. Freund. Tom. III).

1783. *Coluber cenchoa.* Mus. Link. tom. I, p. 77.

1788. *Coluber cenchoa.* Gmelin. Syst. nat. Linn. Tom. I, part. 3, p. 1118, n° 344.

1789. *Le Cenco.* Lacépède. Hist. nat. quad. ovip. Serp. Tom. II, pag. 316.

1789. *Le Cenco.* Bonnaterre. Encyclop. méth. Ophiol. p. 35, pl. 29, fig. 60, (copie de la fig. 3, tab. 16, Tom. II, Séba).

1802. *Coluber cenchoa.* Shaw. Gener. zool. vol. 3, part. 2, pag. 475.

1802. *Coluber cenchoa.* Latreille. Hist. Rept. Tom. IV, pag. 129.

1802. *Die dünne natter.* Bechstein de Lacepede's naturgesch. Amph. Tom. IV, p. 115, pl. 14, fig. 1, (copie de la fig. 3, tab. 16, Tom. II, Séba.)

1803. *Coluber cenchoa.* Daudin. Hist. Rept. Tom. VI, p. 283.

1810. *Bungarus cencoalt.* Oppel. Ann. Mus. d'hist. nat. Tom. XVI, p. 392,

1811. *Bungarus cencoalt.* Oppel. Ordn. Fam. Gatt. Rept. pag. 70.

1820. *Natrix cenchoa.* Merrem. Tent. Syst. Amph. pag. 114, n° 82.

1820. *Coluber cenchoa.* Kuhl. Beitr. zool. vergleich anat. — Abtheil. 2, p. 88.

1825. *Dipsas cenchoa.* Maxim. zu Wied. Beitr. naturgesch. Braz. tom. I, p. 396.

1826. *Dipsas cenchoa.* Boié. Isis, tom. XIX, p. 982.

1826. *Dipsas Weigelii.* Fitzinger. Neue classif Rept. p. 59, n° 1, et *Dipsas cenchoa.* Ejusd. loc. cit. n° 2.

1827. *Dipsas cenchoa.* Boié. Isis, tom. XX, p. 521 et 549.

1830. *Dipsas cenchoa.* Wagler. Syst. Amph. p. 181.

1837. *Dipsas Weigelii.* Schlegel. Essai physion. Serp. tom. I, p. 162; Tom. II, p. 278, pl. 11, fi. 19-20. La plaque nasale n'est pas exactement représentée.

1840. *Dipsas Weigelii.* Filippo de Filippi. Catal. Serp. mus. Pav. (Bibliot. Italian. Tom. XCIX).

1843. *Dipsas Weigelii.* Fitzinger. Syst. Rept. Fasc. I, p. 27.

Çipo ou *Çurucucu de pattioba*, des Brésiliens.

DESCRIPTION.

Ecaillure. La plaque rostrale a cinq pans, deux petits soudés aux premières sus-labiales, un très grand, le basilaire, et deux chacun un peu moins longs formant un angle, dont le sommet touche aux inter-nasales qui représentent des triangles scalènes.

Les pré-frontales ont sept bords, trois à peu près également développés

et quatre inégalement plus petits, qui s'attachent séparément aux deux pièces de la pré-oculaire, ainsi qu'à la frénale et à la seconde nasale.

La frontale pentagonale, a les deux pans latéraux à peine convergents et un peu plus longs que l'antérieur, ses deux bords postérieurs sont notablement plus courts et sont réunis sous un angle obtus.

Les sus-oculaires sont oblongues et près de deux fois aussi larges en arrière qu'en avant, où elles sont coupées presque carrément et articulées tantôt avec la frontale et la pré-oculaire, tantôt avec celle-ci seulement.

Quelquefois, les pariétales laissent entre elles un petit écartement angulaire à leur partie terminale; d'autres fois, elles se joignent entièrement. Dans ce dernier cas, leur bord temporal forme avec son correspondant un grand demi-cercle; celui de leurs pans qui tient à la sus-oculaire descend toujours le long de la post-oculaire supérieure.

La nasale antérieure et la postérieure représentent ensemble une plaque à cinq pans inégaux, qui s'attachent à l'inter-nasale et à la rostrale; puis le plus petit de tous, tient à la pré-frontale; enfin, les deux derniers se trouvent en rapport, l'un avec la frénale, l'autre avec la première sus-labiale.

La frénale est un trapézoïde, généralement un peu plus haut que long.

La pré-oculaire supérieure est quelquefois confondue avec l'inférieure, qui est plus petite; quand elle est distincte, elle offre cinq angles inégaux, dont le plus grand de tous se rabat entre la pré-frontale et atteint presque l'angle antérieur et externe correspondant de la frontale moyenne.

La pré-oculaire inférieure, qui est haute, étroite, hexagone, s'appuie par deux très petits pans sur les troisième et quatrième sus-labiales; et s'unit par deux autres bords aussi courts, à la pré-frontale et à la pré-oculaire supérieure.

Les post-oculaires sont toutes deux allongées, mais celle du haut l'est ordinairement une fois plus que celle du bas.

Il y a, sur chaque tempe, neuf à quatorze squammes d'inégale grandeur, la plupart oblongues, dont une, deux ou trois touchent aux plaques post-oculaires.

La lèvre supérieure est revêtue de huit paires de plaques. La première est trapézoïde, la seconde en trapèze sub-rectangle et la troisième aussi; la quatrième plaque a un pan de plus que les précédentes, extrêmement petit et sur lequel s'appuie en partie la base de la pré-oculaire; la cinquième, pentagone à pans inégaux, monte obliquement du dessous de l'œil derrière cet organe, pour s'unir à la post-oculaire inférieure; la sixième au moins égale, est un trapèze isocèle quand son bord supérieur, toujours moins long que l'opposé, n'est pas brisé sous un angle excessivement ouvert; la septième diffère de la sixième en ce que son bord supérieur est plus

étendu que l'inférieur; enfin, la huitième est oblongue, sub-trapézoïde, moins développée que les deux avant-dernières.

La plaque mentonnière a son pan antérieur un peu plus grand que les latéraux.

Le nombre des lames sous-labiales est de dix. Celles de la première paire ont cinq angles inégaux et ne s'enfoncent pas du tout ou ne pénètrent que de leur extrême pointe entre les sous-maxillaires antérieures; le bord par lequel elles se joignent est extrêmement petit. Les quatre suivantes sont presque carrées ou en trapèzes sub-rectangles de moins en moins petits. La sixième est distinctement plus longue que la cinquième. Les quatre dernières sont graduellement moins développées que celles qui les précèdent, elles sont quadrangulaires oblongues.

Les plaques sous-maxillaires antérieures sont en trapèzes rectangles. Les sous-maxillaires postérieures, presque aussi longues, mais plus étroites que les antérieures, sont des triangles scalènes, laissant entre eux un certain intervalle rempli par trois ou quatre squammules et une paire de squammes oblongues. D'autres squammes plus petites, la plupart sub-rectangulaires, garnissent le milieu et les côtés de la gorge.

Les écailles du milieu du dos sont trois ou quatre fois plus développées que celles des rangées voisines.

On compte 17 rangées d'écailles longitudinales au tronc, 4 la queue; 2 gulaires, 228-259 gastrostèges, 1 anale (divisée), 145-174 urostèges.

Dents. Maxillaires $\frac{12-15+2}{21-22}$. Palatines 6-7. Ptérygoïdiennes 16-17

Coloration. Le dessus du tronc et de la queue porte, sur un fond blanchâtre, sauproudé de roussâtre, une suite de soixante-cinq à cent grandes taches losangiques ou sub-losangiques d'un brun marron tantôt clair, tantôt foncé, ayant chacune un encadrement noir. Ces taches peu espacées ou presque réunies sur le dessus du corps, descendent plus ou moins bas sur les flancs, suivant que leurs deux angles latéraux sont plus ou moins allongés. Au dessous et au sommet de ces angles, lorsqu'ils sont courts, on voit une petite tache qui paraît n'en être qu'une portion séparée. La gorge et les lèvres sont blanches. Le dessus de la tête est de la même teinte que les losanges dorsales, mais il est orné de lignes blanches formant une sorte de réseau à mailles inégales duquel naît une raie, qui se porte sur la nuque.

Le ventre et le dessous de la queue ont des piquetures ou des marbrures roussâtres.

Dimensions. La tête est d'un tiers plus longue qu'elle n'est large dans son milieu.

Le diamètre des yeux égale les deux tiers de l'espace inter-orbitaire.

Le tronc est deux fois et demie aussi haut et 63 à 114 fois aussi long qu'il

est large à sa partie moyenne. Le rapport de la longueur totale à celle de la queue est à peu près comme 3 ou 3 1/2 est à 1. Cette longueur totale, sur un de nos exemplaires, est de 1m286 soit, *Tête*, long. 0m016; *Tronc*, long. 0m847 ; *Queue*, long. 0m423.

Le prince de Neuwied assure en avoir vu de plus d'un mètre et demi de long.

Patrie. Cette espèce, que le célèbre voyageur que nous venons de nommer a rencontrée dans les forêts vierges du Brésil, près de la rivière *Mucuri*, habite également la Guyane, la province de Buénos-Ayres et le Mexique. Notre Musée renferme des individus originaires de ces différentes contrées de l'Amérique.

Mœurs. Ce Serpent est, dit-on, dans l'habitude de s'exposer aux rayons du soleil sur les énormes feuilles du cocotier Patti, de là le nom de Cipo ou Curucucu de Pattioba qu'on lui donne vulgairement.

L'un des sujets que nous possédons avait un Anolis dans l'estomac.

IV.e GENRE. TRIGLYPHODONTE. — *TRIGLYPHODON* (1). Nobis.

Caractères essentiels. *Les trois dernières dents sus-maxillaires cannelées, très-solidement fixées sur l'os et très-fortes.*

Caractères naturels. Les plaques syncipitales, au nombre de neuf comme dans la plupart. Deux nasales ; le plus souvent une seule frénale ; une plaque au-devant de l'œil et deux derrière. Les huit ou neuf plaques sus-labiales disposées de manière que trois sont au-dessous de l'œil et trois après, de sorte qu'il n'y en a que deux ou trois en avant.

Les écailles sont lisses; celles de la série médiane du dos et les trois latérales, de chaque côté, sont hexagones, et le plus

(1) De Τρεὶς, trois, *tres*, οδους-οδοντος, dent, et de Γλυφη, rainure, cannelure, *sulcus*, qui a trois dents sillonnées. Malheureusement, ce nom proposé par Bibron, semblerait indiquer que chaque dent porterait trois cannelures, tandis que nous avons voulu exprimer que les espèces avaient trois dents solides cannelées.

souvent, plus grandes que les autres, qui sont oblongues, soit en parallélogramme, soit en rhombe.

Gastrostèges montant fort peu sur les flancs qui sont arrondis.

Urostèges en double rang, parmi lesquelles il y en a qui restent simples.

Narines ouvertes entre deux plaques nasales ; pupille ovalaire, allongée.

Caractères anatomiques d'après les têtes osseuses au nombre de sept.

La tige montante de l'os incisif se relève en pointe sur le devant; les os du nez sont plus longs que larges, et leurs deux pans postérieurs ne sont pas échancrés; le bord inférieur ainsi que le supérieur des frontaux antérieurs sont presque aussi étendus l'un que l'autre, pour former ensemble un grand angle droit et même un peu aigu. Les os frontaux postérieurs ne rejoignent pas les premiers dans toutes les espèces; cependant ils se trouvent en contiguité chez le *Triglyphodonte de Drapiez* et le *Triglyphodonte Dendrophile*.

Les mastoïdiens n'ont en longueur que les trois quarts de celle des os carrés ou intra-articulaires. Les apophyses alaires des palatins sont peu développées et comme hémidiscoïdes.

Il y a trois dents sus-maxillaires postérieures, sillonnées, situées à une certaine distance l'une de l'autre, et, par conséquent, non renfermées dans une même cavité. Elles sont solidement fixées et isolément à l'os qui les supporte.

Nous n'avons rapporté jusqu'ici que neuf espèces à ce genre; elles ont entre elles beaucoup d'analogie et pour les distinguer, nous avons eu besoin de recourir aux différences offertes par leurs couleurs.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES DU GENRE TRIGLYPHODONTE.

- Un trait noir oculo-buccal
  - très-distinct et
    - une ligne fronto-occipitale ; taches en damier. . . . . 5. T. DAMIER.
    - pas de ligne fronto-occipitale; rangs d'écailles en long
      - 21 à 23. . . . . 1. T. ANOMAL.
      - 27. . . . . 2. T. DE FORSTEN.
  - nul; corps
    - varié
      - à bandes
        - blanches ou jaunes sur fond noir, au nombre de
          - 40 à 60. . . . . 6. T. DENDROPHILE.
          - 96 à 125. . . . . 7. T. CEINT DE PERLES.
        - noirâtres;
          - gris ; à taches latérales blanches. . . . . 9. T. DE DRAPIEZ.
          - brun fauve; pas de taches latérales. . . . . 4. T. JAUNATRE.
      - pas de bandes ; un réseau de lignes jaunes. . . . . 8. T. JASPÉ.
    - d'une seule teinte bleue. . . . . 3- T. BLEU.

1. TRIGLYPHODONTE ANOMAL.

Triglyphodon irregulare. Nobis.

(*Coluber irregularis.* Merrem.)

Caractères. Le tronc et la queue traversés par des bandes irrégulières obliques, qui s'arrêtent au bas des flancs.

Sommet de la rostrale un peu rabattu sur le museau; une frénale; pré-oculaires contiguës ou presque contiguës à la frontale; 15 à 20 squammes temporales, dont 3 ou 4 touchent aux plaques post-oculaires; 9 plaques sus-labiales, dont la septième est moins haute ou aussi haute que la sixième ; tronc offrant 21 ou 23 rangs longitudinaux d'écailles, dont les médio-dorsales sont toutes, ou en partie, tantôt beaucoup plus grandes, tantôt seulement un peu moins petites que les autres. Les urostèges sont presque toutes divisées en deux pièces; cependant on en trouve quelques-unes, ou plusieurs parmi elles, qui sont entières.

Synonymie. 17... *Unregel massige natter.* Merrem Beitrage naturgesch. part. 2, p. 23, pl. 4. (figure originale).

1802. *Coluber irregularis* (Merrem). Bechstein de la Cepede's Naturgesch. Amph. Tom. IV, p. 239, pl. 37, fig. 1. (Cop. Beitr. Merrem.)

1802. *Hurria pseudo-boiga.* Daudin. Hist. Rept. t. V, p. 277, pl. 59, fig. 8-9; pl. 76, fig. 1-3. (Description et figure copiées de Merrem.)

1820. *Hurria irregularis.* Merrem. Tent. Syst. Amph. p. 93.

1826. *Boiga irregularis.* Fitzinger. Neue classif. Rept. p. 60, n.° 1.

1827. *Lycodon irregularis.* Boié. Isis, tom. XX, pag. 522, n.° 5.

1827. *Dipsas irregularis.* Ejusd. loc. cit. p. 549.

1830. *Dipsas irregularis.* Wagler. Syst. amph. p. 181.

1837. *Dipsas irregularis.* Schlegel. Essai physion. Serp. t. I, pag 161 ; t. II, p. 271, pl. 11, n.° 12-13.

Il faut retrancher de l'article du *Dipsas irregularis* de M. Schlegel, le passage relatif à un prétendu sujet de cette espèce, rap-

porté de Macassar par M. Lesson; car ce sujet n'est point un Triglyphodonte anomal : on le trouvera décrit plus loin, sous le nom de *Triglyphodon flavescens*.

Dans les figures que cet auteur a données du *Dipsas irregularis*, la plaque nasale n'est pas divisée en deux pièces, contrairement à ce qui existe dans la nature.

1843. *Gonyodipsas irregularis*, Fitzinger. Syst. Rept. Fasc. 1, pag. 27.

DESCRIPTION.

Formes. La tête, dans cette espèce, est moins raccourcie, moins trapue que chez quelques autres du même genre et notamment chez les *Triglyphodon dendrophilum*, *jaspideum* et *Drapiezii*. En dessus, cette tête est plane dans toute l'étendue que recouvrent les neuf plaques syncipitales, excepté pourtant entre les narines, où elle offre une très-légère convexité. C'est par une coupe presque perpendiculaire que se termine le museau, dont le bout, fort peu arrondi en devant, présente une largeur égale à la moitié ou à un peu plus de la moitié du travers de l'espace inter-orbitaire.

Les régions pré-oculaires et les frénales sont un peu déclives et assez distinctement concaves ; les tempes sont médiocrement bombées. Les angles des mâchoires forment une forte saillie de chaque côté, par suite de la grande étroitesse du cou.

Chez certains individus, le dos semble être en carène; chez d'autres, il est bien arrondi : cette différence paraît dépendre de l'état de maigreur ou d'embonpoint dans lequel se trouvaient ces animaux au moment où ils ont été plongés dans la liqueur conservatrice.

Les côtés du ventre ne sont pas si distinctement, si franchement arrondis que dans les autres espèces; ils semblent même légèrement anguleux.

Ecaillure. La plaque rostrale, à peu près aussi haute qu'elle est large à sa base, est triangulaire; mais elle a réellement sept côtés: un grand, faiblement échancré, pour le passage de la langue; deux, moins étendus que celui-ci, en rapport avec les nasales antérieures; deux beaucoup plus petits que les précédents, articulés avec les premières sus-labiales et deux, aussi courts ou un peu moins courts, formant, par leur réunion, un angle aigu, qui se rabat sur le museau pour s'enfoncer entre les inter-nasales.

Ces plaques nasales sont pentagonales ; le bord par lequel elles tiennent aux nasales étant brisé sous un angle ouvert.

Les pré-frontales, dont une portion rétrécie descend sur la région frénale, ont chacune six pans ; quatre à peu près également grands et deux

beaucoup plus petits qui tiennent séparément à la frénale et à la nasale postérieure. Les quatre autres sont : celui par lequel ces plaques pré-frontales se joignent, les deux qui les attachent à la rostrale et à la frontale et un autre qui est concave, et qui s'articule avec la pré-oculaire.

La frontale est pentagonale. Son bord antérieur est un peu flexueux, les deux latéraux sont convergents et moins longs que le précédent; deux postérieurs, beaucoup plus courts que les autres, légèrement infléchis forment tantôt un angle aigu, tantôt un angle obtus.

Les sus-oculaires, plus élargies en arrière qu'en avant, ont la forme d'un triangle rectangle à sommets tronqués ; ces deux troncatures sont en rapport, l'une avec la plaque pré-oculaire, l'autre avec la post-oculaire supérieure.

Les pariétales ont cinq pans inégaux, dont le plus grand, après le temporal, est celui par lequel elles se joignent.

La plaque nasale antérieure est trapézoïde, moins large et souvent moins haute que la postérieure, qui est pentagonale; le bord supérieur de la première de ces deux plaques et une portion de celui de la seconde enclavent l'angle très-obtus que forme la partie latérale externe de l'internasale.

La frénale est un trapèze tantôt isocèle, tantôt rectangle.

La pré-oculaire est grande, quadrangulaire, plus haute que large et rétrécie à sa partie supérieure en un petit angle aigu, lequel se rabattant au-devant de la sus-oculaire, touche ou semble toucher par son sommet à celui de l'angle latéral antérieur de la frontale.

Les post-oculaires sont l'une et l'autre pentagones et fort peu développées.

L'écaillure temporale, et nous ne considérons comme telle que celle qui revêt l'espace angulaire compris entre la plaque pariétale et les trois dernières sus-labiales, se compose de quinze à vingt pièces inégalement petites, dont trois ou quatre , ordinairement oblongues, se trouvent en contiguité avec les deux post-oculaires.

La lèvre supérieure est recouverte de neuf plaques, dont la hauteur s'accroit à partir de la première jusqu'à la quatrième, tandis qu'elle décroit depuis la sixième jusqu'à la dernière; la cinquième, qui occupe positivement le milieu du dessous de l'orbite, est plus courte que les deux entre lesquelles elle est placée et qui font aussi partie de l'entourage de l'œil, en même temps qu'elles supportent la plaque pré-oculaire et la post-oculaire.

Nous comptons quatorze plaques sous-labiales. La mentonnière a trois côtés égaux.

Les plaques sous-maxillaires antérieures et postérieures sont semblables entre elles. Il y a quatre à huit squammes ovalo-rhomboïdales dans l'espace que laissent entre elles les postérieures; puis commence immédiatement la série des gastrostèges.

C'est à tort que M. Schlegel a avancé que le Triglyphodonte *anomal* se distingue de ses congénères par l'uniformité de grandeur des pièces de l'écaillure du tronc : en effet, chez cette espèce, comme chez toutes les autres, les écailles du milieu du dos ont toujours six pans et sont plus développées que les latérales; seulement, cette différence de dimension est plus ou moins prononcée.

Le même Ophiologiste signale la présente espèce comme ayant constamment sous la queue un certain nombre de scutelles entières, mêlées à d'autres, divisées en deux pièces; mais cette particularité ne nous est offerte que par un seul individu, sur onze que nous avons maintenant devant les yeux.

Dans le Triglyphodonte anomal les écailles sont disposées de telle sorte que les rangées obliques qu'elles constituent, en descendant du dos vers le ventre, d'avant en arrière, ont leur portion inférieure moins curviligne que chez la plupart des espèces suivantes.

On compte 21-23 rangées d'écailles longitudinales au tronc, 4-6 à la queue.

Gastrostèges : 246-276, 1 anale et 94-121 urostèges.

Dents. Cette espèce a les dents proportionnellement plus longues, plus effilées qu'aucune de ses congénères. Leur nombre est comme il suit :

Maxillaires $\frac{13\text{-}14+3}{22\text{-}23}$. Palatines, 8. Ptérygoïdiennes, 14 à 15.

Dimensions. La tête est trois fois plus longue qu'elle n'est large vers le milieu des tempes.

Les yeux ont en diamètre la moitié de l'espace inter-orbitaire.

Le tronc est 68 à 90 fois aussi long qu'il est large à sa partie moyenne. La queue est près de 5 fois plus courte que l'animal entier dans sa totalité et dont la longueur est de $1^m,928$ dans notre plus grand individu, soit :

Tête, long. $0^m,040$. *Tronc*, long. $1^m,468$. *Queue*, long. $0^m,420$.

Coloration. Le dessus et les côtés du corps varient beaucoup pour la couleur, suivant les individus : tantôt c'est un brun olivâtre; tantôt un gris violacé ou purpurescent; parfois un brun fauve et d'autres fois, un gris blanchâtre ou jaunâtre.

Une forte ligne noire s'étend du bord post-orbitaire à l'angle des mâchoires.

On voit en travers du dos et du dessus de la queue, à peu de distance l'une de l'autre, des bandes noires, plus ou moins larges ou étroites, qui

descendent jusqu'aux gastrostèges et aux urostèges en se dirigeant obliquement en arrière. Chez certains individus, ces bandes sont bien distinctes et séparées. Chez d'autres, au contraire, elles sont unies par des courbures, des brisures anguleuses, dont l'ensemble produit une sorte de dessin réticulaire.

Quelques-uns des sujets que nous possédons n'offrent que de faibles traces de ces diverses marques noires dont nous venons de parler, et quelques autres n'en présentent même pas une seule. Plusieurs ont tout le dessous du corps uniformément jaunâtre; mais la plupart ont le ventre saupoudré de noir-brun, avec de larges marbrures de la même teinte sur la face inférieure.

Patrie. Sept des onze Serpents de cette espèce que renferme notre collection proviennent des récoltes faites aux Célèbes par MM. Lesson et Garnot et MM. Quoy et Gaimard; les quatre autres ont été rapportés d'Amboine par ces deux derniers voyageurs.

Observations. Le Triglyphodonte anomal, que Merrem considéra d'abord comme une Couleuvre, fut ensuite rangé par le même auteur à l'imitation de Daudin, dans un genre qui sous le nom de *Hurria*, comprenait des espèces, dont la principale ressemblance était d'avoir le dessous de la queue garni en tout ou en partie de scutelles non divisées.

Plus tard, notre Ophidien, associé au *Coluber leucocephalus* de Mikan (notre *Lycognathus leucocephalus*, du présent volume), donna lieu à M. Fitzinger de créer son genre *Boiga*.

Après cela, Boié le réunit à ses Lycodons, d'où il le retira ensuite pour le placer parmi ses Dispsades.

Aujourd'hui, nous trouvons cette même espèce anomale mentionnée par M. Fitzinger, dans le *Conspectus* de son nouveau système erpétologique, comme type de l'un des neuf groupes, celui des *Gonyodipsas*, que comprend un genre appelé *Dipsadomorphus*, dont nos Triglyphodontes ne font point partie; tandis qu'on y voit figurer des Serpents qui n'ont que des rapports plus ou moins éloignés avec l'espèce actuelle. Le savant Erpétologiste Viennois n'ayant pas encore publié les caractéristiques respectives des nombreuses divisions génériques et subgénériques qu'il nous annonçait, dès 1842, avoir établies dans l'ordre des Ophidiens, nous ignorons quelles sont les marques distinctives qu'il attribue à ses *Dipsadomorphus* en général et à ses *Gonyodipsas* en particulier; mais ce que nous croyons savoir positivement, c'est que le *Triglyphodon irregulare* n'offre aucune différence générique qui puisse raisonnablement motiver sa séparation d'avec les espèces auxquelles nous l'associons génériquement.

2. TRIGLYPHODONTE DE FORSTEN.

Triglyphodon Forsteni. Nobis.

Caractères. Des demi-anneaux ou des bandes transverses plus étroites au dos, sur un fond gris rougeâtre et comme découpées sur leurs bords et à leurs extrémités.

Sommet de la rostrale à peine rabattu sur le museau ; une frénale ; pré-oculaires non contiguës à la frontale ; 9 ou 10 squammes temporales, dont 3 touchent aux plaques post-oculaires ; 9 plaques sus-labiales, dont la septième est aussi haute que la sixième; tronc avec 27 rangs longitudinaux d'écailles; celles du milieu du dos sont très distinctement plus grandes que les autres.

DESCRIPTION.

Cette espèce, bien que très voisine de la précédente, en diffère néanmoins par plusieurs particularités faciles à saisir.

Formes. La tête offre des formes plus ramassées et le bout du museau, dont la largeur est égale aux trois quarts du travers de l'espace sus-inter-oculaire, semble coupé carrément, tant les coins en sont peu arrondis.

Ecaillure. Les deux pans supérieurs de la plaque rostrale qui touchent aux inter-nasales, forment un angle excessivement ouvert, dont le sommet seul se rabat sur le museau.

Les inter-nasales ne sont pas pentagonales, mais en trapèzes rectangles attendu que la ligne qui les sépare des nasales est droite, et non brisée sous un angle obtus.

Des cinq bords qui limitent la frontale, l'antérieur est plus étendu et les postérieurs sont plus courts que les latéraux ; ils forment deux angles droits en avant et trois obtus en arrière.

Les sus-oculaires, ne sont que médiocrement plus élargies en arrière qu'en avant, et elles tiennent à la pré-frontale et à la pré-oculaire ; par conséquent elles ne peuvent toucher à la frontale.

La frénale est presque carrée et la pré-oculaire a plus de largeur que celle du *Triglyphodonte anomal.*

Il n'y a, de chaque côté, que neuf ou dix squammes temporales, dont deux ou trois, plus allongées que les autres, sont en contiguité avec les plaques post-oculaires.

La cinquième des neuf sus-labiales n'est pas distinctement plus courte que la quatrième, mais la sixième est beaucoup plus haute que celle-ci et un peu plus seulement que la septième.

On remarque que les premières plaques labiales ont leur angle postérieur moins effilé et moins profondément enfoncé entre les sous-maxillaires antérieures, et que celles-ci, comme les postérieures, sont plus courtes et plus larges que chez l'espèce précédente et la suivante.

Les écailles du corps étant un peu plus petites que chez le *Triglyphodon irregulare*, le nombre de leurs séries longitudinales est naturellement un peu plus élevé (27 au lieu de 21 ou 23).

Les écailles forment 27 rangées longitudinales au tronc, 6 à la queue.

Gastrostèges 260, urostèges 131.

Dents. Maxillaires : $\frac{10\text{-}12+3}{?}$ Palatines, 7-8. Ptérygoïdiennes, 9-10.

Dimensions. La tête est une fois et demie plus longue qu'elle n'est large au milieu des tempes.

Le diamètre des yeux est moitié de l'espace inter-orbitaire.

Le tronc est 81 fois aussi long qu'il est large à sa partie moyenne.

La queue n'a guère que le quart de la longueur totale du corps, qui est de $1^{m}472$, chez le seul sujet de cette espèce que nous ayons encore observé.

Tête, long. $0^{m}029$; *Tronc*, long. $1^{m}130$; *Queue*, long. $0^{m}313$.

Coloration. En dessus et latéralement, la couleur générale du *Triglyphodonte de Forsten* est un gris brun légèrement purpurescent. Le tronc et la queue présentent une cinquantaine de bandes transversales d'un brun noir, médiocrement espacées et à proportion plus larges à l'arrière du corps qu'au milieu et sur le devant ; les plus étroites d'entre elles sont en zigzags, et la plupart des autres ont leurs bords largement déchiquetés ou découpés en dentelures irrégulières, plus ou moins profondes ; presque toutes se trouvent environnées d'une teinte d'un gris blanchâtre.

On voit quelques gouttelettes noirâtres jetées çà et là sur la région suscranienne, et une raie, également noirâtre, entre l'œil et la commissure des lèvres. La nuque porte une tache ovalaire de la même couleur. Le dessous de la tête est jaune et tout le reste du dessous de l'animal d'un brun jaunâtre.

Patrie. Le seul individu que nous connaissions de cette espèce appartient au Musée de Leyde ; il y a été envoyé par M. Forsten, mais nous ignorons d'où il provient. Nous l'avons obtenu en communication et il a été rendu à ce Musée.

3. TRIGLYPHODONTE BLEU. *Triglyphodon Cyaneum.* Nobis.

Caractères. Tout le dessus du corps d'une teinte bleue; le dessous d'un blanc jaunâtre.

Sommet de la plaque rostrale non rabattu sur le museau; une frénale; pré-oculaires non contiguës à la frontale; 8 ou 9 squammes temporales, dont trois touchent aux plaques post-oculaires; 8 plaques sus-labiales, dont la 6me n'est pas plus haute que la 5me; tronc offrant 21 rangs longitudinaux d'écailles, celles du milieu du dos distinctement plus grandes que les autres.

Synonymie. 1735. *Serpens Bubalina*, Ana Candeja, *Ceilonensibus, id est Bubalorum membra conterens*, Séba. Tom. II, pag. 87, tab. 83, fig. 1. C'est à tort comme on le voit, que Wagler a rapporté cette figure à son *Gonyosoma Viride*, syst. p. 185 et amph. t. IX. Voyez dans ce vol. p. 213.

1755. *Vipera Bubalina.* Klein. Tentam. Herpet. p. 21, n° 17, (d'après la planche de Séba précitée).

DESCRIPTION.

Formes. Le Triglyphodonte bleu a la tête aussi déprimée, aussi plane en dessus que celle des deux précédents, mais le bout du museau offre un peu plus d'étroitesse et de convexité que le leur.

Ecaillure. La plaque rostrale, malgré ses sept angles, paraît triangulaire, tant sont peu prononcés quatre de ceux-ci; elle ne se rabat nullement en arrière. Le pan latéral et externe par lequel les inter-nasales tiennent aux nasales est rectiligne, de même que chez le *Triglyphodonte de Forsten.* Les bords droit et gauche de la frontale au lieu d'être parallèles, comme dans cette dernière espèce, convergent un peu l'un vers l'autre, comme chez l'*Anomal.* Les sus-oculaires ont beaucoup plus de largeur en arrière qu'en avant, où leur angle obtus, se place entre le sommet de la pré-oculaire et la frontale.

La frénale qui est oblongue, représente un trapèze rectangle, dont l'angle aigu s'enfonce sous la pré-oculaire.

Trois des huit ou neuf squammes temporales, plus ou moins allongées, touchent les post-oculaires.

Le Triglyphodonte bleu n'a que huit plaques sus-labiales car, il y en a

deux seulement en avant des trois qui bordent l'œil en dessous, c'est-à-dire une de moins que chez le *Triglyphodon irregulare* et le *Forsten*. La troisième de toute la rangée qui touche l'œil est un peu plus élevée que la quatrième, mais notablement plus courte que la cinquième, à la hauteur de laquelle est égale celle des trois suivantes.

La squammure sous-maxillaire ne diffère pas de celle de l'*Anomal.*

La courbe décrite, dans leur portion inférieure, par les lignes obliques que forment les écailles en descendant du dos vers le ventre, n'est pas très fortement prononcée.

Les écailles forment 21 rangées longitudinales sur le tronc, 4 à la queue.

Gastrostèges 252, 1 anale et urostèges 124.

Dents. Maxillaires $\frac{11-12+3}{?}$; Palatines, 7-8. Ptérygoïdiennes ?

Dimensions. La tête a trois cinquièmes de plus en longueur qu'elle n'est large vers le milieu des tempes.

Les yeux ont en diamètre la moitié du travers de la région inter-orbitaire.

Le tronc est 95 fois aussi long qu'il est large à sa partie moyenne, et la queue n'est guère que la quatrième partie de la longueur totale de ce Serpent, qui a $1^m,887$ chez le seul sujet de cette espèce que nous ayons encore observé.

Tête, long. 0^m037 ; *Tronc*, long. 1^m395 ; *Queue*, long. 0^m455.

Coloration. Un bleu de mer colore le dessus et les côtés du corps de ce Serpent, qui a la gorge d'un jaune blanchâtre et le ventre, ainsi que le dessous de la queue, d'un blanc lavé de bleuâtre.

Patrie. Nous ignorons de quel pays est originaire cette espèce. Elle avait été communiquée par M. le docteur Smith, à Bibron qui a rédigé la description qui précède.

4. TRIGLYPHODONTE JAUNATRE.

Triglyphodon flavescens. Nobis.

Caractères. Tronc d'un brun fauve ou jaunâtre en dessus, avec quelques vestiges de taches anguleuses.

Sommet de la rostrale très-faiblement rabattu sur le museau ; une frénale; pré-oculaires non contiguës à la frontale; six ou sept squammes temporales, dont deux touchent aux plaques posi-

oculaires; huit plaques sus-labiales, dont la sixième est plus haute que la cinquième; tronc offrant dix-neuf rangs longitudinaux d'écailles; celles du milieu du dos sont plus grandes que les autres.

Synonymie. 1837. *Dipsas irregularis*, de Macassar. Schlegel. Physion. Serp. Tom. II. p. 273, alinéa 2. Voir dans la synonymie de l'espèce *irregularis* (n.° 1), l'article ou est cité l'Essai sur la Physionomie des Serpents, par M. Schlegel.

DESCRIPTION.

Formes. La tête, chez la présente espèce, est moins déprimée que dans le *Bleu*; elle rappelle par sa forme en pyramide-quadrangulaire, celle de certaines Couleuvres et notamment de l'*Elaphe à 4 raies* (p. 254) du midi de la France. Les côtés du ventre sont légèrement anguleux.

Ecaillure. La plaque rostrale qui paraît triangulaire, quoique ayant sept pans, se rabat par le haut, mais fort peu sur le museau. Les plaques syncipitales ressemblent à celles du *Triglyphodon cyaneum*, à cela près cependant, que les pré-frontales ont leur bord externe descendant beaucoup plus étroit.

La frénale est aussi plus courte que dans l'espèce précédente et la pré-oculaire, au lieu de monter jusque au devant de la sus-oculaire, s'arrête au dessous du niveau du bord supérieur de l'orbite.

Le *Triglyphodonte jaunâtre* aurait trois plaques post-oculaires, c'est-à-dire une de plus que ses congénères, si ce n'est pas accidentellement que ce nombre existe chez l'individu d'après lequel nous traçons cette description.

La lèvre supérieure n'est garnie que de huit plaques, dont la septième, de même que la huitième, sont plus hautes que la sixième, celle-ci, plus que la troisième et la cinquième ; ces dernières étant elles-mêmes moins courtes que la quatrième.

Le sommet de l'angle postérieur de la plaque mentonnière est très aigu; celui des premières sous-labiales, qui est aussi très effilé, pénètre assez profondément entre les sous-maxillaires antérieures ; les postérieures sont des triangles isocèles, dont les deux côtés égaux sont plus courts que le troisième, lequel se trouve être le latéral externe. Ces dernières plaques n'ont entre elles et le commencement de la série des gastrostèges, qu'une paire de grandes squammes sub-losangiques.

Les écailles forment 19 rangées longitudinales au tronc, 4 à la queue.

Gastrostèges 260 ; une anale; 116 urostèges.

Dents. Maxillaires, $\frac{12+3}{21-22}$; Palatines, 9 ; ptérygoïdiennes, 19-20.

Dimensions. La tête est près de deux fois plus longue qu'elle n'est large dans son milieu.

Les yeux ont en diamètre la moitié de l'espace inter-orbitaire.

Le tronc est 86 fois aussi long qu'il est large à sa partie moyenne.

La queue est près du cinquième de la longueur totale qui est de $1^m,121$ chez notre unique exemplaire.

Tête, long. $0,^m025$; *Tronc*, long. $0,^m862$; *Queue* long. 0,234.

Coloration. Toutes les régions supérieures et latérales du corps sont d'un brun fauve ou jaunâtre ; les inférieures offrent une teinte à peu près semblable, mais beaucoup plus claire.

Il existe, en travers du dos et au-dessus de la queue, des vestiges de bandes ou de grandes taches anguleuses, qu'on aperçoit sans doute plus distinctement, chez des sujets qui auraient séjourné moins longtemps que le nôtre, dans la liqueur alcoolique.

Particularités ostéologiques. Ici, la tige montante de l'inter-maxillaire est tronquée à son sommet. Les os du nez sont au moins aussi longs que larges; ils ne se terminent pas en pointe antérieurement, comme dans le *Triglyphodon Dendrophilum*, et leurs pans postérieurs décrivent une légère courbe rentrante; les frontaux postérieurs ne sont pas tout-à-fait contigus aux frontaux proprement dits.

Les mastoïdiens ont une longueur égale ou presque égale à celle des os carrés ou intra-articulaires.

Les apophyses alaires des os palatins sont assez développées et en triangles à bords égaux.

Patrie. L'Ophidien que nous venons de faire connaître a été recueilli à Macassar, aux Célèbes, par MM. Lesson et Garnot.

5. TRIGLYPHODONTE DAMIER.

Triglyphodon tessellatum. Nobis.

Caractères. Tronc à taches carrées en damier; une raie noire s'étendant de l'œil à la bouche et une autre sur le milieu de la tête.

Sommet de la rostrale non rabattu sur le museau ; une frénale; pré-oculaires non contiguës à la frontale; 15 à 20 squammes temporales, dont 2 ou 3 touchent aux plaques post-oculaires; neuf

plaques sus-labiales, (accidentellement 10 ou 11) dont les deux avant-dernières sont un peu plus hautes que celles qui les précèdent immmédiatement et que les deux dernières. Tronc offrant 27 rangs longitudinaux d'écailles; celles du milieu du dos sont oblongues, sub-losangiques et moins petites que les autres.

DESCRIPTION.

Formes. Le *Triglyphodonte damier* a la tête très-aplatie, les tempes peu ou point renflées, les angles des mâchoires fortement protubérants à droite et à gauche du cou; celui-ci grêle; enfin, le bout du museau déclive et légèrement convexe entre les narines, assez large et perpendiculaire dans la région qui est recouverte par la plaque rostrale.

Les ouvertures nasales sont grandes, baillantes, disco-triangulaires et un peu dirigées vers le ciel, tandis qu'elles regardent directement l'horizon, chez toutes les autres espèces du même genre.

Le ventre nous semble avoir les côtés anguleux.

Ecaillure. La plaque rostrale, au lieu d'être en triangle, comme à l'ordinaire, a l'appparence d'un parallélogramme oblong, placé ici en travers : nous disons l'apparence, car elle a réellement cinq côtés, mais dont les deux supérieurs forment un angle excessivement ouvert.

Les inter-nasales sont des trapèzes sub-rectangles, dont le sommet aigu de leur angle latéral et postérieur est courbé légèrement derrière la seconde nasale, comme pour atteindre à la frénale.

Les pré-frontales, qui s'appuient sur cette dernière plaque par un très-petit bord, sans toutefois se rabattre sur le côté du museau, ont quatre autres bords à peu près également grands.

La frontale offre cinq pans, dont les deux postérieurs, qui donnent un angle sub-aigu, sont plus courts que les deux latéraux et ceux-ci moins étendus que l'antérieur; d'où il résulte que cette plaque n'a qu'une longueur égale à sa plus grande largeur.

Les sus-oculaires ne sont qu'un peu plus étendues longitudinalement qu'elles ne le sont transversalement, tout-à-fait en arrière, où leur largeur est presque double de celle qu'elles ont en avant, où elles tiennent à la pré-frontale et à la pré-oculaire par un angle obtus, dont le côté externe est moins court que l'interne.

Les pariétales ont cinq pans inégaux : le plus long est le latéral externe; après lui c'est son opposé; ensuite, celui qui s'articule avec la sus-oculaire; les deux plus petits sont le postérieur et celui qui s'attache à la frontale. Leur angle antérieur et externe s'appuie sur la post-oculaire supérieure;

mais il ne descend pas derrière elle, contrairement à ce qui arrive assez souvent.

La première plaque nasale, trapézoïde, moins haute que la seconde, a son pan le plus petit soudé à la rostrale et son angle le plus long situé en bas et en arrière. La seconde, étroite au milieu, est concave en avant; en arrière, sa base est coupée carrément et son sommet forme un angle obtus; la ligne qui sépare ces deux plaques nasales de l'inter-nasale est droite et tellement inclinée, contre l'ordinaire, qu'elle forme un angle aigu avec celle qui les sépare de la première sus-labiale.

La frénale est un trapèze rectangle; elle tient à la pré-frontale, et se rouve en clavée par un de ses angles entre la pré-oculaire et la seconde sus-labiale, en touchant presque par son sommet au globe de l'œil.

La pré-oculaire, que le bout antérieur de la sus-oculaire empêche d'arriver jusqu'à la frontale, est grande et à quatre pans peu inégaux, qui forment un angle aigu, en bas, et un obtus, entre deux aigus, en haut.

Les post-oculaires, quadrangulaires ou pentagonales, ne présentent pas à elles deux une surface égale à celle de la pré-oculaire.

Chaque région temporale est garnie de quinze à vingt squammes de forme indéterminable et de diverses grandeurs; en général, celles qui avoisinent l'orbite et dont deux ou trois tiennent aux post-oculaires, sont oblongues et plus petites que les autres, et il y en a une, qui est la plus grande, située le long de la plaque pariétale.

Normalement, il n'existe que neuf paires de plaques sus-labiales; celles qui s'y trouvent en plus de ce nombre ne sont que des portions dépendantes des autres, ainsi qu'on le reconnaît aisément à leur forme anomale et à leur développement proportionnellement moindre. Les deux premières de ces neuf plaques sont presque de la même dimension; ce sont des trapèzes rectangles, dont le sommet supérieur et postérieur est aigu. La troisième, à peine plus haute que la seconde, a deux angles en bas et trois en haut. La quatrième, légèrement plus basse que la précédente, serait carrée, si son bord supérieur était aussi long que l'inférieur. La cinquième a la même forme, mais un peu plus de hauteur que la troisième. Les quatre suivantes ont cinq angles, dont le médian supérieur est fort obtus; toutes ont une largeur à peu près pareille, mais la sixième est la septième de la rangée, sont un peu plus élevées que les cinquième, huitième et neuvième.

La mentonnière est assez petite, en un triangle presque régulier, elle est légèrement convexe en devant; elle pénètre par son sommet très aigu et effilé, entre les premières sous-labiales, jusqu'à la moitié de sa longueur.

Il y a de chaque côté quatorze plaques sous-labiales. La première est

plus grande que les suivantes, mais plus petite que les sous-maxillaires antérieures.

Les plaques sous-maxillaires antérieures ont cinq bords inégaux, trois graduellement moins petits, soudés respectivement à la seconde, à la troisième et à la première sous-labiale, puis un plus long, formant avec un second encore plus étendu, l'angle excessivement aigu par lequel ces plaques sous-maxillaires antérieures se terminent en arrière.

Les sous-maxillaires postérieures sont des triangles scalènes.

L'espace qui sépare les plaques sous-maxillaires postérieures de la première des gulaires est garni de douze squammes disposées quatre par quatre sur trois rangs longitudinaux ; dans le rang médian, elles semblent un peu élargies, tandis que dans les latéraux, elles sont oblongues.

Les plaques gulaires sont allongées, étroites, sub-rectangulaires, et forment cinq ou six séries obliques.

Les écailles du milieu du dos sont sub-losangiques et seulement un peu plus grandes que celles des rangées voisines.

Les écailles forment 27 rangées longitudinales au tronc, 4 à la queue.

Il y a 259-264 gastrostèges ; une anale et 104 urostèges.

Dents. Maxillaires $\frac{11+3}{16}$. Palatines, 6. Ptérygoïdiennes, 10.

Les deux rangées de ces dernières dents se prolongent jusqu'au niveau de l'extrémité postérieure du crâne.

Dimensions. La tête est près de deux fois plus longue qu'elle n'est large au milieu des tempes.

Les yeux n'ont guère en diamètre que la moitié de l'espace inter-orbitaire.

Le tronc est 81 à 89 fois aussi long qu'il est large à sa partie moyenne. La queue est du cinquième de la longueur totale, qui est de $1^m,909$, chez l'un de nos deux exemplaires.

Tête, long. 0^m041 ; *tronc*, long. 1^m50 ; *queue*, long. 0^m368.

Coloration. En dessous, la tête est entièrement blanche, et d'un blanc roussâtre en dessus. Les lèvres sont aussi presque blanches, mais marquées çà et là, de très petits points brunâtres ; le museau offre une marbrure de la même teinte. Deux raies noires s'étendent directement, l'une à droite et l'autre à gauche, depuis le bord post-orbitaire jusqu'à l'arrière de l'angle des mâchoires, où elle se dilatent triangulairement. Une troisième prend naissance entre les plaques pariétales et se termine sur le cou, à une petite distance de la nuque. Le tronc et la queue sont couverts, excepté à leur face inférieure, de taches quadrangulaires, les unes blanches, les autres noires au milieu et d'un gris ardoisé sur leurs bords, mais toutes exactement disposées comme les carrés d'une table de damier ; elles cons-

tituent quatre rangs latéraux et un médian ou dorsal, dans lequel elles sont de moitié plus grandes que dans les autres et au nombre de quatre-vingt à quatre-vingt-seize noires, qui alternent avec autant de blanches.

Tantôt un blanc assez pur règne seul sur le ventre et sous la queue; tantôt ces régions sont comme lavées de fauve et très légèrement marbrées de brun plus ou moins foncé.

Les individus conservés dans l'alcool se décolorent, et perdent complétement leur teinte ardoisée et le noir devient d'un brun roussâtre.

Particularités ostéologiques. La tige montante de l'os inter-maxillaire offre une égale étroitesse de bas en haut. Les os du nez réunis forment une plaque transversalement ovale d'où part une pointe courte et obtuse sur laquelle s'appuie la tige montante de l'inter-maxillaire.

Les frontaux antérieurs sont plus courts en bas que par le haut, qui est à proportion, très-étendu, et se brise sous deux angles, un rentrant fort ouvert, un sortant peu obtus. Les frontaux postérieurs, de moitié moins larges que hauts, ne s'élèvent pas jusqu'aux frontaux proprement dits.

Les mastoïdiens sont d'un sixième moins longs que les os intra-articulaires, vulgairement nommés os carrés. Les apophyses aliformes des palatins, à demi ovalaires, ont peu de développement.

Patrie. Le *Triglyphodonte damier* est un Serpent Javanais. Nous en possédons deux individus dont nous sommes redevables à M. Diard.

6. TRIGLYPHODONTE DENDROPHILE.

Triglyphodon dendrophilum. Reinwardt.

Caractères. Le dessus du tronc noir, avec des bandes transversales jaunes au nombre de quarante ou soixante entières, interrompues sur le dos, mais plus ou moins élargies sur les flancs.

Sommet de la rostrale non rabattu sur le museau; normalement, une frénale; pré-oculaires non contiguës à la frontale; 4 à 10 squammes temporales, dont 1 ou 2, rarement 3, touchent aux plaques post-oculaires; normalement, 8 plaques sus-labiales, dont la sixième est plus haute que la cinquième; sur le tronc, 21 rangs longitudinaux d'écailles dont celles du milieu du dos sont plus grandes que les autres.

Synonymie. 1734. *Serpens peruviana, elegantissima*. Séba, t. I, pag. 22, tab. 21, fig. 1.

1735. *Serpens*. Scheuchzer. Phys. sacra t. IV, tab. 662, n° 11

(fig. copiée d'après Séba, avec quelques légers changements dans la pose de l'animal).

1755. *Coluber peruvianus.* Klein, Tentam. Herpet. p. 25, n° 1 (d'après Séba).

1802. *Coluber peruvianus.* Shaw. Gener. zool. vol. III, part. 2, pag. 483, pl. 122 (figure et description copiées de Séba).

18... *Dipsas dendrophila.* Reinwardt. Mus. Lugd. Batav. Manuscrit.

1826. *Dipsas dendrophilus* (Reinwardt). Fitzinger. Neue. Classif. Rept. pag. 59.

1827. *Dipsas dendrophila.* Boié. Isis, tom. XX, pag. 549, n° 2.

1828. *Dipsas dendrophila.* Schlegel. Nova acta Acad. nat. curios. vol. XIV, pag. 152, pl. 16, fig. 6 (représentant la tête osseuse).

Cette figure est fautive, en ce qu'elle représente la mâchoire supérieure comme n'étant armée que d'une seule dent sillonnée, tandis qu'il en existe bien certainement trois dans la nature.

1829. *Dipsas indica.* Cuvier. Musée de Paris et Règne animal, 2e édit. t. II, p. 82 : exclus. synonym. Coluber bucephalus, Shaw et fig. 4, tab. 43, t. I, Séba (*Dipsadomorus indicus*, nobis, p. 470 de ce t. VII).

1830. *Dipsas dendrophila* (Reinwardt). Wagler. Syst. Amph. pag. 181.

1828. *Dipsas dendrophila.* Wagler. Icones et descript. amphib. tab. 8. (fig. copiée d'un dessin fait sur le vivant par Reinwardt).

1837. *Dipsas dendrophila.* Schlegel. Essai physion. Serp. t. I, pag. 160; t. II, p. 263, pl. 11, fig. 1-3 : exclus. *Variété des Célèbes.*

1840. *Dipsas dendrophila.* Filippo de Filippi. Catalog. ragion. Serp. Mus. Pav. (Bibliot. Italian. tom. XCIX).

1842. *Dipsas dendrophila.* Schlegel Abbild. Amph. pag. 133, tab. 45, fig. 1-9.

L'une de ces figures est incorrecte, en ce qu'elle n'indique qu'une seule dent sillonnée à la mâchoire supérieure, tandis

qu'il y en a certainement trois, deux grandes et et une petite derrière celle-ci.

1843. *Cephalophis dendrophila.* Fitzinger. Syst. Rept. Fasc. I, pag. 27.

Oular-manok, ou bien *Oular-Bourong*, en malais.

DESCRIPTION.

Ce que la tête du *Triglyphodonte dendrophile* offre de caractéristique, c'est l'étroitesse et la forme arrondie du museau; sa grande épaisseur, à proportion de sa longueur, particulièrement en arrière; la convexité très-prononcée de ses parties post-orbitaires latérales; c'est enfin la forte saillie qui se remarque au niveau de l'articulation de la branche sous-maxillaire avec l'os carré ou intra-articulaire.

Les côtés du ventre sont arrondis.

Ecaillure. La plaque rostrale, quoique paraissant triangulaire, a réellement sept pans: deux très-petits soudés aux premières sus-labiales; deux moins courts, réunis en un angle obtus qui est enclavé dans les inter-nasales et dont le sommet ne se rabat point sur le museau; deux plus longs, en rapport avec les nasales antérieures; enfin, un encore plus étendu ou le basilaire, dont l'échancrure pour le passage de la langue est fort petite.

Les inter-nasales sont des trapézoïdes dont les deux grands côtés forment en arrière un angle aigu.

La frontale, à peu près aussi longue qu'elle est large en avant, a cinq bords.

Les autres plaques syncipitales ressemblent à celles des espèces précédemment décrites.

Les nasales antérieure et postérieure sont à peu près égales en surface, mais la première est en trapèze ou en parallélogramme oblong, tandis que la seconde est pentagonale.

Normalement, la frénale est un trapèze, le plus souvent rectangle, dont le sommet aigu est inférieur et en arrière : cette plaque manque quelquefois et alors, sa place est occupée par la nasale postérieure et la pré-oculaire, qui se rapprochent à cet effet, et dont la largeur est naturellement plus grande qu'à l'ordinaire.

La pré-oculaire ne s'élève pas jusqu'à la frontale; elle en est séparée par l'extrémité antérieure de la sus-oculaire.

Les post-oculaires sont toutes deux petites et quadrangulaires ou pentagones.

Le nombre des squammes temporales varie de quatre à dix, dont quelquefois une seule, d'autres fois trois, le plus souvent deux touchent aux plaques post-oculaires.

La lèvre supérieure est revêtue de huit paires de plaques d'inégale grandeur; parfois, il y en a neuf; mais c'est par accident, ou lorsque l'une d'entre elles est divisée en deux pièces. Les trois premières augmentent graduellement en hauteur d'avant en arrière; la quatrième est plus courte que les deux entre lesquelles elle est placée; les sixième et septième sont plus hautes que la cinquième et la huitième.

Les premières plaques sous-labiales s'enfoncent de près des deux tiers de leur longueur entre les sous-maxillaires antérieures. Celles-ci sont plus longues que les postérieures, qui ont l'apparence de rhombes irréguliers, ou bien de triangles scalènes.

Quatre à six squammes oblongues, auxquelles se joignent parfois deux ou trois petites écailles, remplissent l'intervalle qui sépare les plaques sous-maxillaires postérieures de la première gastrostège.

Les écailles forment 21 rangées longitudinales au tronc, 4-6 à la queue.

Il y a 211-222 gastrostèges, une anale et 95-104 urostèges.

Dents. Maxillaires $\frac{11 + 3}{18}$; Palatines, 7; Ptérygoïdiennes, 14-15.

Les deux rangées de ces dernières s'étendent au moins jusqu'au niveau de l'extrémité postérieure de la boite cranienne.

Dimensions. La tête est près de deux fois aussi longue qu'elle est large dans son milieu. Le diamètre des yeux égale la moitié de l'espace interorbitaire.

Le tronc est 58 à 69 fois ausssi long qu'il est large à sa partie moyenne.

La queue n'a guère que la sixième partie de la longueur de la totalité du corps, qui est de $1^m,907$ chez notre plus grand sujet.

Tête, long. $0^m,047$. *Tronc*, long. $1^m,530$. *Queue*, long. $0^m,330$.

Coloration. — *Variété* A. La teinte générale varie du brun marron extrêmement foncé au noir profond. Cette teinte borde l'arrière des plaques labiales qui sont d'un jaune d'or, remplacé par du blanc après la mort; cette couleur blanche, ou d'un blanc-jaunâtre, règne seule sous la tête et forme quarante-cinq à soixante bandes en travers du tronc et de la queue. Ces bandes, assez régulièrement espacées, s'étendent d'un côté du ventre à l'autre en passant par les flancs et par le dos où leur étroitesse est telle qu'elles ne couvrent guère qu'une ou deux des écailles qui se trouvent sur leur passage, tandis qu'à leurs extrémités, sur les régions latérales, elles ont une largeur égale au diamètre longitudinal de deux ou trois scutelles. Quelquefois, elles se prolongent en différents sens ou d'une manière très-

irrégulière sur le ventre et sous la queue ; ces régions inférieures paraissent alors comme marbrées de jaune et de noir.

Le dessus de la tête est uniformément du même brun ou du même noir que le fond.

— *Variété* B. Le sujet qui nous donne cette variété manque de plaque frénale. Il est d'un beau noir d'ébène, avec les bandes jaunes devenues blanches, que nous a offertes la variété précédente ; mais outre qu'elles sont moins étroites et qu'elles s'unissent sous le corps par leurs extrémités, de manière à former un anneau complet, toutes les écaillles et les scutelles sur lesquelles elles portent présentent un encadrement noir. Les plaques de la gorge et des régions sous-maxillaires sont noires aussi à leur pourtour, mais leur centre est blanc.

Plusieurs gouttelettes blanches sont déposées sur la face supérieure de la tête. On en voit une sur chaque pré-frontale et sus-oculaire, deux aux extrémités de chaque pariétale, et six ou sept sur l'occiput.

— *Variété* C. L'individu unique, qui nous offre ce mode de coloration a neuf plaques sus-labiales, c'est-à-dire une de plus que le nombre normal, et cette plaque supplémentaire est située en avant des trois qui touchent à l'œil. Les lèvres et la face inférieure de la tête sont de la même couleur que chez la première, mais la majeure partie du reste du corps est d'un noir pur, très-brillant et extrêmement foncé : en effet, le blanc n'y accompagne cette dernière couleur que sur la poitrine, où il occupe deux espaces quadrangulaires; le long des flancs, la couleur blanche est disposée par petites raies verticales, au nombre d'une trentaine, et sur la queue, cette teinte blanche forme une dizaine de taches à peu près triangulaires.

Particularités ostéologiques. La tige montante de l'inter-maxillaire est tronquée à son sommet.

Les os du nez sont plus larges que longs ; ils forment une petite pointe en avant et les deux pans postérieurs en losange n'offrent pas la plus légère échancrure. Les frontaux antérieurs ont à peu près la même forme que ceux du *Triglyphodonte damier*.

Les frontaux postérieurs sont soudés en haut aux frontaux proprement dits. Les mastoïdiens ont une longueur égale ou presque égale à celle des os carrés ou intra-articulaires. Les apophyses alaires des palatins sont assez grandes et hémi-discoïdales.

Patrie. Le *Triglyphodonte dendrophile* est un des Serpents les plus communs parmi ceux qui peuplent les forêts de Java. C'est de cette île que le Muséum a reçu, par les soins de MM. Diard et Leschenault, les sept individus qu'il possède de la *Variété* A. L'unique sujet que nous ayons de la *Variété* B provient aussi du même pays ; mais l'exemplaire type de notre *Variété* C est originaire de Sumatra.

Observations. La figure du *Dendrophile* que renferme l'ouvrage de Séba et la copie qu'en a publiée Scheuchzer, dans sa Physique sacrée, ont été citées à tort par Merrem, comme représentant son *Coluber caninana*, espèce fort différente de celle du présent article, et dont nous avons fait l'histoire à la p. 220 de la première partie de ce septième volume, sous le nom de Spilotès changeant (*Spilotes variabilis*).

M. Fitzinger signale le *Triglyphodon dendrophilum* comme type d'un genre particulier, qu'il appelle *Cephalophis*, mais dont il n'a pas encore publié les caractères.

7. TRIGLYPHODONTE PERLÉ

Triglyphodon gemmi-cinctum Nobis.

Caractères. Corps noir en dessus, parsemé de gros points blancs ou jaunes formant près de cent bandes transversales.

Sommet de la rostrale non rabattu sur le museau; une frénale; pré-oculaires non contiguës à la frontale; quatre à dix squammes temporales, dont une ou deux, rarement trois, touchent aux plaques post-oculaires; huit sus-labiales, dont la sixième est plus haute que la cinquième; tronc à vingt-et-un rangs longitudinaux d'écailles, dont celles du milieu du dos sont plus grandes que les autres.

Synonymie. 1837. *Dipsas dendrophila* Variété des Célèbes. Schlegel. Essai physion. Serp. Tom. II, p. 265.

DESCRIPTION.

Formes. Cette espèce ne diffère de la précédente que parce que le tronc et la queue sont plus longs, le museau plus court et à proportion plus fortement tronqué en avant.

Ecaillure. Les plaques sus-céphaliques sont complétement semblables à cela près cependant que la première nasale est toujours plus étroite en avant chez le *gemmi-cinctum* que chez le *dendrophilum*.

Les écailles sont ainsi distribuées : 21 rangées longitudinales au tronc ; 6 à la queue.

Gastrostèges : 222-229 + 1 anale ; urostèges, 90-103.

Dents. Maxillaires $\frac{10+3}{16-17}$. Palatines 7. Ptérygoïdiennes 11-12,

Dimensions. La tête est près de deux fois plus longue qu'elle n'est large au milieu des tempes.

Les yeux égalent en diamètre la moitié de l'espace inter-orbitaire.

Le tronc est 48 à 74 fois aussi long qu'il est large à sa partie moyenne.

La queue n'a guère que le cinquième de la longueur totale du corps, qui est de 1m,402 chez notre plus grand individu.

Tête, long. 0m035 ; *Tronc*, long. 1m087 ; *Queue*, long. 0m280.

Coloration. La couleur générale est un noir profond. Le tronc et la queue sont semés en dessous de gros points jaunes ; en dessus et latéralement, ils offrent de quatre-vingt-dix-sept à cent vingt-cinq petites bandes transversales jaunes, dont chacune n'est, à proprement parler, qu'une rangée de grosses gouttes de cette teinte jaune pressées les unes contre les autres.

La nuque porte de chaque côté, une grande tache jaune oblongue ayant ordinairement la forme d'une massue. D'autres petites taches jaunes se montrent, çà et là, sur la tête, mais plus particulièrement au niveau des sutures des pièces du bouclier céphalique.

Les plaques de la lèvre supérieure sont jaunes, avec une large bordure noire en arrière, en haut et quelquefois en bas.

La lèvre inférieure est presque entièrement d'une teinte noire, qui couvre seule un assez grand espace quadrangulaire sous la gorge, tandis qu'elle est mêlée au jaune sur les régions sous-maxillaires.

Particularités ostéologiques. L'os inter-maxillaire ressemble à celui du *Triglyphodonte dendrophile*, mais les frontaux antérieurs sont un peu plus étroits que dans ce dernier. La pointe que forment les os du nez en avant n'est pas aussi courte que chez l'espèce précitée, et leurs pans postérieurs décrivent une courbe rentrante bien prononcée. Les frontaux postérieurs, loin d'être soudés aux frontaux proprement dits, en sont séparés par un certain intervalle.

Patrie. Nous n'avons jamais reçu de Java, le *T. ceint de perles*, bien que M. Schlegel assure qu'il se trouve dans cette île, ainsi que le *Dendrophile*. Cinq des six individus que renferme notre Musée ont été recueillis aux Célèbes par MM. Quoy et Gaimard ; le sixième l'a été à Manille, par MM. Eydoux et Souleyet.

8. TRIGLYPHODONTE JASPÉ. *Triglyphodon jaspideum.* Nobis.

Caractères. Dessus du tronc grisâtre, tacheté de noir, de blanc et de jaune, réticulé de lignes jaunes.

Sommet de la rostrale non rabattu sur le museau; une frénale; pré-oculaires non contiguës à la frontale; sept squammes temporales, dont deux touchent aux plaques post-oculaires; huit plaques sus-labiales, dont la sixième est plus haute que la cinquième; tronc offrant vingt-et-un rangs longitudinaux d'écailles, dont les médio-dorsales sont distinctement plus grandes que les autres.

Synonymie. 1837. *Dipsas cynodon,* jeune. Schlegel. Essai physion. Serp. Tom, II, p. 269, alinéa 2.

DESCRIPTION.

Formes. La tête du *Triglyphodonte jaspé* a ses régions anguleuses plus prononcées, moins arrondies que chez les autres espèces. Elle est d'ailleurs légèrement concave à sa face supérieure et assez distinctement en pyramide quadrangulaire en avant; il en résulte que, sous le rapport de sa forme générale, elle offre quelque ressemblance avec la tête du *Cœlopeltis lacertina.*

Ecaillure. La plaque rostrale ne se rabat nullement sur le museau; elle a sept bords inégaux : deux très petits sont soudés aux premières sus-labiales; deux un peu moins courts forment un angle qui est enclavé dans les inter-nasales; deux plus longs et légèrement concaves sont en rapport avec les nasales antérieures. Le dernier enfin, ou l'inférieur, est le plus grand de tous; son échancrure, qui sert de passage à la langue, est peu profonde.

Les inter-nasales sont des trapèzes rectangles, qui, sur le sujet de notre collection sont soudés, sans la moindre trace de suture, ce qui est certainement accidentel.

Les pré-frontales, pentagonales et excessivement élargies, s'abaissent, de près de la moitié de leur étendue transversale, pour s'appuyer par un pan horizontal sur la frénale et par un pan oblique sur la seconde nasale. Ces deux pans sont beaucoup plus petits que les trois autres, dont le moins grand est celui par lequel ces deux plaques pré-frontales se joignent entre elles et le plus long est celui qui les retient aux inter-nasales. Les deux

derniers pans, égaux entre eux, forment un angle assez obtus articulé d'une part, avec la frontale, et de l'autre, avec la sus-oculaire et la pré-oculaire.

La frontale se rétrécit d'avant en arrière. Ses pans latéraux ont une longueur double de celle des deux postérieurs, qui forment un angle obtus mais ils sont un peu moins étendus que le pan antérieur qui est brisé sous un angle extrêmement ouvert.

Les sus-oculaires ont une forme différente de celle qu'on observe dans les espèces du même genre. Elles ont six côtés : trois presque aussi grands et trois à peu près aussi petits l'un que l'autre ; deux de ceux-ci, forment un angle droit et tiennent à la pré-frontale et à la pré-oculaire; le troisième s'articule avec la post-oculaire supérieure ; le pan latéral externe décrit une légère courbe rentrante et les deux autres, s'unissent l'un à la frontale et l'autre à la pariétale.

Les pariétales, dont la plus grande largeur est presque égale à leur longueur, ont sept pans inégaux.

Les nasales antérieure et postérieure sont semblables pour l'étendue, mais l'une est quadrangulaire, et l'autre pentagonale.

La frénale, dont le plus grand diamètre est le vertical, est un pentagone; par deux de ses bords, elle touche à la pré-oculaire, et à la troisième sus-labiale; par les trois autres, elle s'appuie sur la pré-frontale, la nasale postérieure et la seconde sus-labiale.

La pré-oculaire ressemble à la frénale, bien qu'elle soit plus étroite et près de deux fois aussi haute ; néanmoins, elle s'arrête au-dessous du niveau du bord sus-orbitaire.

Les post-oculaires sont pentagonales et plus hautes que larges, mais l'inférieure est moins élevée que la supérieure.

Les tempes sont revêtues de sept pièces pentagones, dont quatre assez allongées et trois très-courtes, qui forment une colonne derrière les premières.

Il y a huit plaques sus-labiales ; la sixième est la plus haute, puis les septième , cinquième et la troisième, ensuite les huitième, quatrième et deuxième. La première, par conséquent est la plus basse de toutes. Cette première plaque sus-labiale est oblongue, en trapèze rectangle, la deuxième carrée, la troisième hexagone irrégulière, la cinquième trapézoïde et la quatrième en parallélogramme oblong, ainsi que la huitième. La sixième a deux angles droits en bas et trois, également obtus, en haut. Enfin, la septième a son bord inférieur plus court que le supérieur, qui est brisé en angle excessivement ouvert.

La plaque mentonnière triangulaire présente deux angles très-aigus en avant et un obtus en arrière.

Les lames sous-labiales, au nombre de douze, sont toutes fort petites, à l'exception de celles de la première paire.

Les sous-maxillaires postérieures forment deux triangles scalènes ; elles touchent extérieurement aux sous-labiales et laissent entre elles un grand espace, occupé par deux longues squammes quadrilatères formant un Λ dont le sommet est recouvert par une petite écaille et dont les branches embrassent deux autres écailles, ainsi que la première des gastrostèges.

Les écailles forment 21 rangées longitudinales au tronc, 4 à la queue.

Gastrostèges 248 ; 1 anale ; urostèges, 147.

Dents. Les dents ont toutes, proportionnellement, la même longueur que celles du *Triglyphodon dendrophilum* et du *Gemmi-cinctum*.

Maxillaires : $\frac{12 + 3}{22\text{-}23}$; Palatines, 8-9 ; Ptérygoïdiennes. 13-14.

Les rangées de ces dernières dents ne s'étendent pas tout-à-fait jusqu'au niveau de l'extrémité postérieure de la boîte cérébrale, ainsi qu'elles le font au contraire chez la plupart des autres, où la troisième dent sillonnée est toujours beaucoup plus courte que les deux premières, au lieu qu'ici, elle est presque de la même longueur.

Dimensions. La tête est près de deux fois plus longue qu'elle n'est large vers le milieu des tempes.

Le diamètre des yeux égale un peu plus de la moitié de l'espace interorbitaire.

La queue n'est guère que du quart de la longueur totale, qui est de $1^{m}10$ dans l'unique exemplaire que nous possédons.

Tête, long. $0^{m},020$; *Tronc*, long. $0^{m},790$; *Queue*, $0^{m},290$.

Coloration. Au premier aspect, le fond de la couleur des parties supérieures et latérales est un brun grisâtre uniforme, légèrement violacé ; mais par un examen plus attentif, on reconnaît que c'est une teinte d'un blanc fauve ou jaunâtre, vermiculée ou comme nuagée de brun roussâtre.

Le museau est marbré de noir, couleur qui couvrirait entièrement la surface des plaques sus-labiales et les écailles des côtés de la gorge, si celles-ci n'étaient marquées d'une tache ovalaire, les unes d'un jaune pâle, tandis que les plaques de la lèvre supérieure sont coupées, soit perpendiculairement, soit obliquement, par une raie d'un jaune d'or.

Il y a cinq taches noires, liserées de jaune, sur l'arrière de la tête : l'une d'elles est triangulaire, située en partie sur la frontale, en partie sur les pariétales. Deux de ces taches sont elliptiques et placées à droite et à gauche de ces dernières plaques ; les deux autres, claviformes et bien plus grandes que les précédentes, occupent les tempes ; elles ont leur petit bout appuyé sur l'angle de la bouche.

Un ruban noir, pointu à son extrémité antérieure, s'étend longitudinalement entre deux lignes jaunes, sur le milieu de l'occiput et du cou.

Quatre-vingts bandes noires, plus ou moins anguleuses, et flexueuses, descendent perpendiculairement du milieu du dos vers le bas des flancs, où chacune d'elles semble s'appuyer sur une tache blanche quadrangulaire. Leurs intervalles sont parcourus par des lignes jaunâtres, dont l'ensemble produit une sorte de réseau à mailles héxagones excessivement grandes.

Le dessus de la queue et ses côtés offrent les mêmes couleurs que le tronc; seulement le dessin en est plus confus.

Le jaune est la couleur qui domine sur les plaques sous-labiales et gulaires.

Ces plaques sous-labiales et les sous-maxillaires ont toutes une tache noire; les quatre premières gulaires en ont trois chacune, mais les quinze ou vingt suivantes n'en ont que deux. Les gastrostèges et les urostèges sont plutôt fauves que jaunâtres et, légèrement marbrées de brun-roussâtre.

Particularités ostéologiques. La tête osseuse offre des formes plus ramassées que dans les espèces précédentes.

La tige de l'os inter-maxillaire est plus courte que chez aucun des Triglyphodontes qui viennent d'être décrits; elle a l'apparence d'une petite spatule, étant rétrécie à sa base et au contraire élargie et arrondie à son sommet. Les os du nez, qui sont fortement tronqués en arrière, ont leurs deux pans latéraux postérieurs moins longs que les antérieurs, dont l'angle aigu qu'ils forment s'infléchit par son sommet pour s'appuyer sur l'apophyse montante de l'inter-maxillaire.

Les frontaux postérieurs n'atteignent pas les frontaux proprement dits.

Les mastoïdiens sont fort peu développés et leur longueur est seulement un peu plus grande que la largeur de l'extrémité par laquelle s'y attache l'os carré ou intra-articulaire.

Les apophyses alaires des palatins sont très grandes et en triangles équilatéraux.

Patrie. Ce Serpent, que nous avons reçu du Musée de Leyde, provient des récoltes zoologiques faites à Java par les naturalistes voyageurs qui ont exploré cette île pour le compte du gouvernement Hollandais.

Observations. Ce même Ophidien et quelques autres de la même espèce ont été considérés par M. Schlegel comme de jeunes individus de son *Dipsas cynodon* (*Opetiodon cynodon*, Nob. t. VII, page 907). C'est, en effet ainsi, qu'ils se trouvent mentionnés dans son Essai sur la physionomie des Serpents.

Nous avons lieu de nous étonner qu'un si habile Ophiologiste ait confondu deux espèces aussi distinctes l'une de l'autre que celles-ci; car, non

seulement le *Triglyphodon jaspideum* diffère de l'*Opetiodon Cynodon* par son système dentaire, mais il ne lui ressemble nullement par la forme de la tête, ni par celle des plaques qui protègent cette partie du corps, ni même par son mode de coloration.

9. TRIGLYPHODONTE DE DRAPIEZ.

Triglyphodon Drapiezii Nobis.

(*Dipsas Drapiezii.* Boié.)

Caractères. Dessus du tronc d'un gris violacé, avec des bandes transversales noirâtres, et sur les flancs, de grandes taches blanches liserées de noir.

Sommet de la plaque rostrale non rabattu sur le museau; normalement, pas de frénale; pré-oculaires non contiguës à la frontale; sept squammes temporales, dont deux touchent aux plaques post-oculaires; huit plaques sus-labiales, dont la sixième est plus haute que la cinquième; tronc offrant dix-neuf rangs longitudinaux d'écailles, dont celles du milieu du dos sont beaucoup plus grandes que les autres.

Synonymie. 18... *Dipsas Drapiezii* Boié. Erpét. de Java, pl. 88 (suivant M. Schlegel).

1827. *Dipsas Drapiezii.* Boié. Isis Tom. XX, p. 549, n.° 3.

1828. *Dipsas Drapiezii.* Boié. Bijdrag. natuurkundig. wetenschapp. verzam. door van Haal, Vrolik en Mulder. Tom. III, p. 250.

1837. *Dipsas Drapiezii* Schlegel. Essai physion. Serp. Tom. I. p. 161; tom. II, p. 270, pl. 11, fig. 8-9. La plaque qui entoure la narine ne s'y trouve pas divisée en deux pièces, comme elle l'est réellement dans la nature.

1840. *Dipsas Drapiezii.* Schlegel. Abbildung. Amph. pag. 48, tab. 16.

DESCRIPTION.

Formes. Aucune autre espèce de ce genre n'offre un corps plus mince, plus allongé, et une queue plus grêle que celle-ci. Les yeux sont énormes. le museau fort court est très-épais et à peine moins large en avant qu'au

niveau des orbites. Les côtés de ce museau sont presque perpendiculaires, et l'angle qu'ils forment avec le chanfrein est assez fortement arrondi.

L'orifice de la narine est grand et sub-circulaire; il est pratiqué entre la première et la seconde plaque nasale, dont la surface est assez fortement concave le long du bord de cet orifice.

Ecaillure. La plaque rostrale est hexagonale et s'unit d'abord à la première sus-labiale, puis aux inter-nasales et aux nasales antérieures. Le dernier pan est à peine échancré pour le passage de la langue. Les inter-nasales sont des trapèzes.

Les pré-frontales sont carrées, abstraction faite de la portion rabattue sur le côté du museau, et qui est tronquée.

La frontale a cinq pans, un antérieur et deux latéraux, à peu près égaux entre eux, et deux postérieurs, de moitié moins longs que les autres et réunis sous un angle obtus.

Les sus-oculaires ont six bords : deux, très-petits, s'articulent séparément avec la pré-oculaire et la post-oculaire supérieure ; un, encore plus petit, tient à la pré-frontale ; un, fort grand, borde l'œil ; un autre, presque aussi grand, s'unit à la frontale, et forme, avec un troisième, un peu moins étendu, et qui touche à la pariétale, un angle presque droit ou très-faiblement ouvert.

Les pariétales, dont la longueur correspond à leur plus grande largeur, sont à six pans inégaux ; le plus long d'entre eux, après le temporal, est le bord interne ; viennent ensuite les deux pans qui touchent à la sus-oculaire et aux écailles occipitales ; puis celui qui adhère à la frontale ; enfin, celui qui s'attache à la post-oculaire supérieure, lequel est, par conséquent, le plus petit de tous.

La première plaque nasale a l'apparence d'un trapèze rectangle, dont le sommet aigu est en avant et en haut. La seconde est hexagone ou pentagone, suivant qu'il existe ou non une frénale ; dans ce dernier cas, qui est le plus fréquent, elle se prolonge naturellement jusqu'à la pré-oculaire.

Cette pré-oculaire, dont la base varie pour la largeur, ne s'élève pas au-dessus du niveau du bord sus-orbitaire.

La post-oculaire supérieure est pentagonale, et l'inférieure hexagonale ; mais l'une et l'autre sont assez développées et un peu plus en hauteur qu'en largeur.

Chaque tempe a sept squammes ; quatre oblongues et inégalement grandes, et trois comparativement très-petites, qui forment une rangée perpendiculaire.

La lèvre supérieure est recouverte par une rangée de huit plaques. La deuxième est un peu moins petite que la première, et la troisième un peu plus grande que la deuxième ; la quatrième est plus basse et la cinquième

plus élevée que la troisième. La sixième est plus dilatée, dans ses deux sens, que la cinquième; la septième a un peu moins de hauteur que la sixième et un peu plus que la huitième. La première de ces mêmes plaques sus-labiales est un trapèze rectangle. La deuxième lui serait semblable, si son bord supérieur n'était brisé sous un angle, qui est très-ouvert. La quatrième ressemble aussi à un trapèze rectangle; son sommet aigu est antérieur et inférieur. La cinquième et les trois qui la suivent ont chacune deux angles droits en bas et trois obtus en haut.

La plaque mentonnière est triangulaire.

Il y a onze plaques sous-labiales. La première, pentagone, allongée est assez étroite à son pan postérieur par lequel elle tient à celle du côté opposé.

On remarque que la surface des autres sous-labiales, depuis la seconde, qui est rectangulaire, s'accroît graduellement jusqu'à la sixième, puis qu'elle décroît régulièrement à partir de celle-ci jusqu'à la dernière.

Les plaques sous-maxillaires antérieures sont très-grandes, comparativement aux postérieures et aux sous-labiales de la première paire; elles sont pentagones, oblongues et inéqui-latérales, plus courtes et plus étroites que les précédentes; les sous-maxillaires postérieures sont des trapèzes isocèles et ne s'écartent que très-faiblement l'une de l'autre en arrière.

Nous ne voyons que quatre squammes oblongues entre ces dernières plaques et la première gastrostège.

La gorge est revêtue d'écailles hexagones, disposées sur cinq ou six rangs obliques, à droite et à gauche.

Les écailles du dos, sur trois séries médianes, sont à six angles et plus grandes que les autres, dont la forme est rhomboïdale.

Il y a dix-neuf rangées longitudinales d'écailles au tronc; 4 à la queue.

Gastrostèges, 259-268; 1 anale; gastrostèges, 114-154.

Dents. Maxillaires, $\frac{14+3}{22-24}$. Palatines, 7-8. Ptérygoïdiennes, 13-14.

Elles ont toutes, proportionnellement, la même longueur que dans les espèces nommées *Dendrophilum gemmi-cinctum* et *jaspideum*.

Les rangées des ptérygoïdiennes se terminent un peu en avant du niveau du bout postérieur du crâne.

Dimensions. La tête est une fois et demie plus longue qu'elle n'est large au niveau des tempes.

Le diamètre des yeux est moitié de l'espace inter-orbitaire.

La longueur du corps l'emporte de près de 164 fois sur sa largeur.

La queue est du quart environ de la longueur totale, qui est de $1^m,377$ dans l'exemplaire que nous avons présentement devant nous.

Tête, long. 0^m029; *Tronc*, long. 1^m003; *Queue*, long. 0^m345.

L'un des individus que renferme le Musée de Leyde mesure 1m73 du bout du museau à la pointe de la queue, sur lesquels 0m43 sont pris par cette dernière.

Coloration. Chez l'unique sujet que nous possédons, la teinte générale du dessus et des côtés de toutes les parties du corps est un gris violacé ou purpurescent.

Le dessus et les côtés de la tête sont comme couverts d'une poussière noirâtre. Un blanc assez pur règne seul sur les lèvres et les régions sous-maxillaires. A partir de l'origine du dos, jusqu'à l'extrémité de la queue, on voit une suite de petites bandes transversales noires et assez espacées, parmi lesquelles on en remarque un certain nombre qui sont plus ou moins largement interrompues au milieu. Le bas de chaque flanc est orné d'une série de taches sub-quadrangulaires d'un blanc d'argent, étroitement bordées de noir. Cette série se continue en arrière sur les côtés de la queue, dont le dessous, ainsi que le ventre, sont très finement piquetés de brunâtre sur un fond d'un blanc sale ou jaunâtre et parcourus, à droite et à gauche, dans toute leur longueur, par une raie linéaire d'un brun presque noir.

Voici maintenant ce que dit M. Schlegel du mode de coloration de l'espèce, comparativement à celui du *Triglyphodonte jaspé*, d'après une figure faite sur le vivant et sur plusieurs sujets d'âges différents.

« Il n'y a pas de raie derrière l'œil ; les bandes étroites du dessus du » corps se perdent sur les flancs ; les parties inférieures sont d'un rose » pourpre, bordées de chaque côté, d'une raie longitudinale noire, au- » dessus de laquelle règne une suite de taches en rose, d'un beau cramoisi » et entourées de noir. Chez les individus très vieux, ce beau dessin est » presque entièrement effacé et la couleur du fond est alors un brun foncé » Les teintes rouges deviennent blanches après la mort.

M. Schlegel ajoute que M. Müller lui a communiqué un dessin représentant une variété du *Triglyphodon Drapiezii* offrant la coloration suivante : « Le dessus du corps est d'un jaune orange, orné d'un grand » nombre de lignes anguleuses vertes ; cette teinte occupe aussi le cou et » la tête ; l'iris est d'un rouge pourpre ; le dessous est d'un rouge cramoisi » pâle, qui passe au jaune sous la gorge. »

Mais ce Serpent, qui a servi de modèle pour cette figure, appartient-il réellement à l'espèce du présent article ? Loin d'oser l'affirmer, nous sommes tentés de croire le contraire.

Particularités ostéologiques. L'ensemble du crâne ressemble à celui du *Triglyphodon jaspideum* ; attendu que, comme chez ce dernier, il est plus ramassé dans ses formes que ne l'est la tête des autres espèces du même genre.

La tige montante de l'os inter-maxillaire offre une égale étroitesse, à partir de sa base jusqu'à son sommet, qui est coupé carrément. Oblongs, au lieu d'être assez distinctement élargis comme ceux du *Triglyphodonte jaspé*, les os du nez sont aussi moins largement tronqués en arrière que dans cette espèce ; ils ont leurs deux pans latéraux postérieurs légèrement arqués et plus longs que les antérieurs, qui forment un angle sub-aigu dont le sommet s'incline un peu sur celui de l'apophyse montante de l'inter-maxillaire.

Les frontaux postérieurs, qui ont une certaine largeur, touchent à peine aux frontaux proprement dits.

Les mastoïdiens ont en longueur les deux tiers seulement de celle des os carrés ou intra-articulaires.

Les apophyses alaires des palatins sont extrêmement développées et en triangles équilatéraux.

Patrie. M. Schlegel nous apprend que le *Triglyphodon Drapiezii* se trouve à Java, aux Célèbes et à la Nouvelle-Guinée. Nous possédons maintenant et nous avons reconnu des individus recueillis aux Célèbes par MM. Quoy et Gaimard.

APPENDICE.

9 bis. TRIGLYPHODONTE BRUN.

Triglyphodon fuscum. Nobis.

Caractères. Teinte générale d'un brun verdâtre foncé, uniforme, sans taches, ni trait noir étendu de l'œil à l'angle de la bouche.

DESCRIPTION.

Formes. Le tronc est très-notablement comprimé ; la tête volumineuse, épaisse, courte et large, surtout en arrière, est plus distincte du tronc que chez les autres Triglyphodontes. La queue longue, assez effilée, est égale au quart environ des dimensions totales de l'animal qui, par tous ses caractères extérieurs et par la disposition du système dentaire, appartient complétement au genre duquel nous le rapportons.

Des différentes espèces, c'est au *T. anomal* qu'il ressemblerait le plus, mais il en diffère par un certain nombre de particularités que nous allons mentionner.

Ecaillure. Ainsi, la rostrale de ce Serpent non encore décrit est plus large et ne remonte nullement sur le museau.

La frénale est carrée et non pas en parallélogramme oblong. La préoculaire, au lieu d'être unique, est double ; les sus-labiales en nombre semblable, il est vrai, sont plus hautes.

Les plaques temporales ne sont pas nombreuses comme comme chez le *Triglyphodonte anomal*; il y en a quatre seulement; mais elles sont fort grandes.

Les sous-maxillaires postérieures sont, dans le Serpent qui nous sert de terme de comparaison, plus étroites que les antérieures ; c'est le contraire dans l'espèce nouvelle.

Les écailles de la série médiane du dos sont encore plus distinctes de celles des séries latérales par leurs grandes dimensions. Ces écailles latérales sont bien plus allongées et beaucoup plus obliques ; il y en a, au reste, 23 rangées longitudinales sur le tronc, comme cela se remarque chez l'*Anomal.*

Enfin, ce dernier tire son nom d'une disposition irrégulière de ses urostèges, dont les unes sont simples ou non divisées et dont les autres sont doubles. Or, toutes ces plaques sont chacune composées de deux pièces chez le *Triglyphodonte brun.*

Il est à peine nécessaire maintenant d'insister sur les autres particularités de l'écaillure.

Les deux fronto-nasales sont plus larges que longues ; il en est de même des frontales antérieures, qui sont plus grandes. La frontale moyenne est courte, large et ramassée. Les sus-oculaires sont très-élargies en arrière. Les pariétales ont de petites dimensions.

Gastrostèges : 264, 1 anale double et 131 urostèges.

Dents. Elles n'ont pas pu être comptées sur le sujet adulte unique de cette espèce conservé au Muséum ; mais on s'est assuré de la présence de trois dents sillonnées à l'extrémité postérieure de l'os sus-maxillaire.

Coloration. L'indication d'une teinte brune tirant sur le vert fournie par la diagnose, est la seule particularité qu'il y ait à signaler, car il est remarquable qu'aucune tache, ligne ou bande ne relève cette uniformité de couleurs.

Dimensions. Le sujet adulte de la collection a une longueur totale de $1^m,94$, soit :

Tête et *Tronc*, $1^m,50$; *Queue*, $0^m,44$.

Patrie. L'individu adulte d'après lequel a été faite la description qui précède, ainsi qu'un très-jeune sujet, également unicolore, ont été rapportés par M. Blouet du Grand-Bassam, sur la Côte d'Ivoire (Guinée).

V.e GENRE. DRYOPHYLAX. — DRYOPHYLAX. Wagler. (1)

Caractères. *Tête conique, assez allongée; peu distincte du tronc, dont la région inférieure est séparée des flancs par une ligne plus ou moins saillante que forment les gastrostèges vers leurs extrémités libres, car elles remontent à peine sur les faces latérales du corps; queue généralement longue, toujours effilée et assez grêle, quelles que soient ses dimensions; yeux ordinaires, à pupille ronde; urostèges régulières.*

La conformation générale de ces Serpents, sans être précisément celle des Serpents tout-à-fait arboricoles, les en rapproche cependant d'une manière évidente. C'est ce qu'on sait par les détails que le prince Maximilien de Neuwied a donnés sur le Dryophylax d'Olfers qu'il a décrit sous le nom de *Coluber pileatus*. La couleur verte de plusieurs de ces Couleuvres et la teinte brune d'une ou deux autres paraît leur servir, en quelque sorte, d'arme négative, pour rappeler l'expression dont se sert M. Schlegel, car elle les dérobe ainsi à la vue de leurs ennemis, puisqu'ils se confondent avec la teinte des feuilles ou des branches. Ce zoologiste, au reste, a reconnu la particularité sur laquelle nous appelons en ce moment l'attention, car la plupart de nos Dryophylax ont été rapportés par lui au genre que Boié a établi sous le nom de Herpétodryas et qui, dans la méthode de M. Schlegel, fait, avec ses Psammophis, le passage des Serpents vraiment terrestres à ceux qui sont essentiellement conformés pour vivre sur les arbres. D'ailleurs, il n'admet pas le genre des Dryophylax que nous avons, au contraire, dû conserver, notre genre Herpétodryas, comprenant uniquement des Ser-

(1) De Δρῦς arbre, bois. *Arbor* et de Φυλαξ gardien, *Custos, vigil.*

pents à dents non venimeuses, que nous avons précédemment décrits dans la famille des Isodontiens (Tom. VII, I.re partie, pag. 203-212.)

Les Dryophylax se séparent assez nettement de la plupart des Ophidiens appartenant à la famille des Dipsadiens, par le peu de largeur de la tête, à sa partie postérieure, comparativement à ce qui se remarque chez l'Imantodès, et chez la plupart des Triglyphodontes. Ils diffèrent aussi des Dipsades par le volume moins remarquable des yeux et par l'allongement plus considérable de la tête, dont l'extrémité antérieure, au lieu d'être courte et large, est au contraire légèrement conique et un peu pointue. Enfin, les Rhinobothryes, les Télescopes et les Hétérures ont des caractères qui leur sont spéciaux.

Ce genre, comme celui des Dipsades, ne comprend pas absolument les mêmes espèces que celles qui ont été rapportées à l'un et à l'autre dans notre Prodrome.

Nous avons cru devoir, en effet, après un nouvel examen comparatif de ces différents Serpents, les grouper comme ils le sont définitivement ici.

D'abord, nous admettons le genre Cœlopeltis de Wagler, pour y placer l'espèce dite *insignitus*, que nous éloignons par conséquent des vrais Dryophylax, en raison des particularités notables de son écaillure.

Nous faisons rentrer parmi les Dipsades la *Couleuvre de Natterer* et celle *à petits points*; puis les trois derniers Dipsades de notre Prodrome, le *rayé*, le *vermillon* et celui *de Goudot* qui sont rapprochés des Dryophylax, à cause de leur conformation générale.

Le tableau synoptique suivant permet de distinguer facilement ces Serpents, quand on se borne presque exclusivement à l'examen des caractères fournis par le système de coloration.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES DU GENRE DRYOPHYLAX.

- Tronc
  - d'une belle couleur verte
    - entièrement; écailles
      - lisses. . . . . 1. D. TRÈS-VERT.
      - carénées. . . . . 3. D. ÉSTIVAL.
    - sur les flancs ; une raie brune sur le dos. . . . . 2. D. D'OLFERS.
  - brun ou rougeâtre
    - à taches de couleur; dos à
      - taches noires, carrées. . . . . 4. D. SCIE.
      - écailles jaunes, bordées de noir. . . . . 6. D. DE SCHOTT.
    - sans taches
      - des raies
        - dans toute la longueur. . . . . 9. D. RAYÉ.
        - à l'arrière du tronc. . . . . 5. D. DE FRÉMINVILLE.
      - pas de raies ;
        - unicolore en avant. . . . . 7. D. VERMILLON.
        - varié partout de
          - petits points. . . . . 10 D. NON ORNÉ.
          - linéoles. . . . . 8. D. DE GOUDOT.

1. DRYOPHYLAX TRÈS-VERT. *Dryophylax viridissimus.*

(*Coluber viridissimus.* Linné.)

Caractères. Le dessus et les côtés du corps uniformément bleus ou verts, ou bien coupés en travers par des bandes très-rapprochées de l'une ou l'autre de ces deux teintes, sur un fond vineux ou purpurescent. Le dessous et les bords des mâchoires plus clairs; la tête large, peu distincte du cou; queue longue, grêle, terminée en une pointe aiguë.

Synonymie. 1758. *Coluber viridissimus.* Linnæus. Syst. nat. Edit. 10, t. I, p. 226, n.° 339.

1766. *Coluber viridissimus.* Linnæus. Syst. nat. Edit. 12, t. I, p. 388. n° 339.

1771. Le *Serpent vert.* Daubenton. Anim. quad. ovip. Serp. Encyclop. méth. p. 697.

1783. ? *Coluber purpurascens.* Boddaert. Nova acta Acad. Cæsar. Leopold. t. VII, p. 19, n° 5.

1788. ? *Coluber purpurascens.* Gmelin. Syst. nat. Linn. t. I, pars. 3, p. 1116.

1788. *Coluber viridissimus.* Ejusdem, loc. cit. p. 1118.

1789. La *Couleuvre verte.* Lacépède. Quad. ovip. Serp. t. II, pag. 315.

1789. Le *Vert.* Bonnaterre. Ophiol. Encyclop. méth. p. 12.

1790. *Schillern de Natter.* Merrem. Beitr. Fasc. 1, p. 45, pl. 12. Wagler fait remarquer que cette figure représente un exemplaire dépouillé de son épiderme.

1802. *Die Grüne Natter.* Bechstein de La Cepede's naturgesch. amphib. t. IV, p. 113.

1802. *Coluber viridissimus.* Latreille. Hist. Rept. tom. IV, pag. 128.

1803. *Coluber Janthinus.* Daudin. Hist. Rept. t. VI, p. 273.

1803. *Coluber viridissimus.* Ejusd. loc. cit. pag. 302 (d'après Linnæus et Lacépède).

1820. *Natrix viridissimus.* Merrem. Tentamen. Syst. Amph. pag. 113.

1830. *Chlorosoma viridissimum.* Wagler. Syst. Amph. p. 185.

1837. *Herpetodryas viridissimus.* Schlegel. Essai physion. Serp. t. I, p. 151, n° 3; t. II, p. 182, pl. 7, fig. 10-11.

1840. *Herpetodryas viridissimus.* Filippo de Filippi. Catalog. ragion. Serpent. Mus. Pav. (Bibliot. Italian. t. XCIX).

1843. *Chlorosoma viridissimum.* Fitzinger. Syst. Rept. Fasc. I, pag. 26.

DESCRIPTION.

Ecaillure. La plaque rostrale, malgré son apparence hémi-discoïdale, a réellement sept pans; elle est en rapport avec les inter-nasales, les nasales antérieures et les premières sus-labiales. Elle est légèrement bombée et ne se rabat nullement sur le museau.

Les inter-nasales sont en trapèze ou pentagonales, suivant que le bord par lequel elles tiennent aux nasales est droit ou brisé.

Les pré-frontales, un peu élargies, offrent chacune sept côtés inégaux; par l'un d'eux, elles se joignent; deux autres les unissent à l'inter-nasale et à la frontale; un, moins étendu, est articulé avec la pré-oculaire; un autre, plus court, s'appuie sur la frénale; un sixième, encore plus court, est soudé à la nasale postérieure; enfin, un dernier, excessivement petit, touche à la sus-oculaire.

La frontale a cinq pans: un antérieur sub-rectiligne; deux latéraux très-distinctement plus longs, faiblement convergents et un peu arqués en dedans; et deux postérieurs, qui sont fort courts à proportion des autres, se réunissent sous un angle plus ou moins ouvert.

Les sus-oculaires sont oblongues et plus étroites en avant qu'en arrière, où elles sont coupées carrément.

Les pariétales sont à peu près de moitié moins larges en arrière qu'en avant, où elles se rabattent le long de la post-oculaire supérieure.

Le bord supérieur de la nasale forme un angle obtus, qui s'enclave entre l'inter-nasale et la pré-frontale.

La frénale, le plus souvent en quadrilatère oblong, devient parfois rhomboïdale.

La pré-oculaire, moins large à sa base qu'à son sommet, a cinq angles, dont l'un, grand et sub-aigu est engagé entre la pré-frontale et la sus-oculaire.

Les deux post-oculaires sont de même grandeur: celle d'en haut est à peu près carrée et celle d'en bas, pentagonale.

Il y a sur chaque tempe, immédiatement derrière la post-oculaire in-

férieure, une grande squamme allongée, suivie de quatre à huit autres peu différentes des écailles de la nuque.

Les trois premières des huit plaques sus-labiales sont graduellement moins petites et en trapèzes rectangles. La quatrième et la cinquième ont plus de développement que la troisième. La sixième est un peu plus grande que la cinquième; la septième, plus grande que la sixième, est pentagonale. La huitième et dernière est ausssi pentagonale, mais rétrécie postérieurement et d'une dimension beaucoup moindre que la pénultième.

La plaque mentonnière est presque un triangle régulier.

Il y a dix paires de plaques sous-labiales.

Les plaques sous-maxillaires antérieures sont des lames trois fois environ aussi longues que larges, terminées en pointe d'un côté et obtuses de l'autre. Les sous-maxillaires postérieures, en trapèze isocèle, ont une étroitesse et une longueur à peine moindres que les précédentes.

Il n'y a que trois ou quatre rangs transversaux de squammes gulaires, entre ces dernières plaques et la première des gastrostèges; les écailles des côtés de la gorge sont quadrilatères ou sub-hexagones oblongues et disposées sur cinq ou six rangées obliques.

Ecailles : on en compte 19 rangées longitudinales au tronc, 4 à la queue. Scutelles : 2 gulaires ; gastrostèges, 210-217 ; 1 anale double; 119-125 urostèges. Les nombres donnés par M. Schlegel sont les suivants : 201 à 228 gastrostèges et 100 à 128 urostèges.

Dents. Maxillaires $\frac{13\text{-}14+2}{19}$. Palatines, 9. Ptérygoïdiennes, 19.

Les rangées de ces dernières se terminent un peu en arrière du niveau de la jonction occipito-sphénoïdale.

Particularités ostéologiques. Nous avons fait préparer deux têtes osseuses et voici ce que nous avons remarqué.

Les crânes sont très-minces et les os translucides. La portion occupée par les orbites tient la région moyenne ; le sommet en est un peu voûté ainsi que la base. Les os sus-maxillaires sont presque droits, garnis de crochets grêles ; les deux postérieurs seuls sont cannelés. Les ptérygo-maxillaires portent aussi un assez grand nombre de crochets, comme 26 à 28, et ceux de la mâchoire inférieure sont à peu près en même nombre.

Coloration. Dans l'état de vie, cette espèce est, dit-on, d'un beau vert d'herbe en dessus et d'un blanc glacé de cette couleur, en dessous.

Les individus conservés dans l'alcool et dont l'épiderme est intact sont d'un vert sombre, ou bleuâtre, tandis que ceux qui ont perdu cette surpeau sont d'un bleu de ciel foncé. Ordinairement, l'une ou l'autre de ces teintes occupe seule les parties supérieures, mais quelquefois, elle s'y

trouve seulement disposée par bandes transversales sur un fond vineux ou purpurescent.

Dimensions. Ce Serpent est grêle et fort allongé ; car nous avons sous les yeux des individus qui ont au-delà de 0m,80 ou près d'un mètre sur un demi centimètre d'épaisseur. La tête a en longueur le double de sa largeur la plus considérable.

Les yeux ont en diamètre à peu près la moitié du travers de la région inter-orbitaire.

Le tronc est une fois et demie environ et 54 à 62 fois aussi long qu'il est large dans sa partie moyenne.

La queue est un peu plus du tiers ou un peu moins du quart de la longueur totale, qui est de 0m,818 chez notre plus grand sujet, soit :

Tête, long. 0m,022 ; *Tronc*, long. 0m,576 ; *Queue*, long. 0m,220.

Patrie. Le Brésil, la Guyane française et la Guyane hollandaise, sont les contrées de l'Amérique méridionale d'où nous a été envoyé le *Dryophylax très-vert*. Parmi le grand nombre d'individus que le Muséum possède, le plus grand et le mieux conservé pour les couleurs lui a été remis en 1847 par M. de Castelnau. Un autre est le type, à ce qu'il paraît, de la *Couleuvre très-verte* de Lacépède, indiquée comme recueillie à Surinam. C'est dans le même lieu et de la Guyane que proviennent trois des exemplaires fournis par Leschenault et Doumerc. Enfin, il en est qui ont été pris au Brésil par M. Gaudichaud dont la science déplore la perte récente.

Observations. Ce Serpent a été indiqué comme type d'un genre par Wagler ; mais il ne l'avait pas assez caractérisé pour que nous ayons cru devoir l'adopter, ainsi que nous l'avions fait d'abord en l'inscrivant sur les bocaux de la collection confiée à nos soins, sous le nom de *Chlorosoma*. Wagler l'avait placé entre les genres *Tragops* et *Philodryas*, ne le faisant distinguer que par la forme et le mode d'attache de la tête sur le cou dont elle est à peine distincte.

2. DRYOPHYLAX D'OLFERS. *Dryophylax Olfersii*. Wagler.

Coluber Olfersii, Lichtenstein.

Caractères. Tronc d'une teinte verdâtre, portant sur la ligne médiane du dos une rangée d'écailles brunes ou jaunâtres ; le dessus de la tête brun, les bords des mâchoires et le dessous du corps d'un vert plus clair ou jaune pâle ; une raie noire de l'œil à la nuque.

Synonymie. 1823. *Coluber Olfersii.* Lichtenstein Verzeichn. doublett. zoolog. Mus. Berl. p. 104, n° 75.

1824. *Coluber pileatus.* Maxim. zu Wied-Neuwied. Abbild. naturg. Bras. p. et pl. sans n^os^.

1825. *Coluber pileatus.* Maxim. zu Wied-Neuwied. Beitr. naturg. Bras. tom. I, p. 344.

1830. *Philodryas Olfersii.* Wagler. Syst. ampli. pag. 185.

1837. *Herpetodryas Olfersii.* Schlegel. Essai physion. Serp. tom. I, p. 151; tom. II, p. 183, pl. 7, fig. 14-15.

1840. *Herpetodryas Olfersii.* Filippo de Filippi. Catal. ragion. Serp. Mus. Pav. (Bibliot. ital. tom. XCIX.)

DESCRIPTION.

Ce Dryophylax offre la plus grande analogie de formes et de couleurs avec l'espèce dite *D. très-vert*, mais il s'en distingue 1.° par la ligne dorsale, brune, qui s'élargit sur la tête et en revêt complétement la région supérieure, ce qui explique l'épithète employée par M. le Prince de Neuwied *(pileatus)*, car c'est une sorte de calotte brune qui semble recouvrir la tête. 2.° L'autre particularité caractéristique de ce Dryophylax est la présence presque constante d'un trait noir, qui provient de l'œil et qui se prolonge sur l'occiput. Chez quelques individus, cependant, cette petite bande noire ne se voit pas. La couleur verte des flancs se fait d'autant plus remarquer que le dos est brun et le dessous du tronc jaunâtre.

Il faut ajouter, en outre, que les yeux du *Dryophylax d'Olfers* sont plus grands et qu'il a le ventre plus convexe.

Les plaques sus-labiales sont plus longues que larges et leur nombre habituel est 8, dont deux touchent l'œil; on n'en trouve neuf que chez un seul individu et d'un côté seulement.

Il est inutile d'ajouter d'autres détails à ceux qui précèdent, car ils suffisent, malgré la ressemblance de ces deux Serpents, pour les faire distinguer l'un de l'autre.

Dimensions. Cette Couleuvre ne paraît pas dépasser un mètre et la queue entre pour un tiers environ dans la longueur totale de l'animal.

Patrie. Ce Dryophylax, comme le précédent, est originaire de l'Amérique du Sud. C'est du Brésil et de la Guyane, en particulier, qu'il a été rapporté. « Cette charmante Couleuvre, dit M. le Prince de Neuwied, (Abbild.) se trouve à la partie orientale du Brésil où je l'ai observée dans les bois de la rivière d'Itabapouanda. »

Mœurs. Le même observateur ajoute : « Elle monte aux arbres et sur

les broussailles où il est difficile de la distinguer, à cause de sa couleur verte. » Il paraît qu'elle recherche les localités humides, et qu'elle se nourrit volontiers d'animaux aquatiques, car M. Schlegel a trouvé dans l'estomac de l'une de ces Couleuvres, les débris d'une grenouille.

Observations. C'est à cette espèce ou peut-être à la précédente, qu'il faut rapporter la Couleuvre décrite par M. le Prince de Neuwied sous le nom de *Coluber herbeus*, Beitrage t. I, p. 349 et Reise nach Brasil. t. II, p. 208. Dans l'incertitude où l'on est relativement aux vrais caractères de ce Serpent, nous croyons devoir, à l'exemple de M. Schlegel, nous borner à cette simple mention.

3. DRYOPHYLAX ESTIVAL. *Dryophylax æstivus*. Nobis.

Caractères. Ecailles carénées ; tête pointue; teinte verte uniforme,

Synonymie. *Herpetodryas æstivus*, exemplaires de l'Amérique du Sud, Schlegel, Essai phys. des Serp. Tom. II, p. 186.

DESCRIPTION.

Quand nous avons examiné les différents individus conservés au Musée de Paris sous le nom de *Herpetodryas æstivus* et cités par M. Schlegel dans l'article consacré à cette espèce, nous avons été frappés par une particularité notable qui avait échappé à ce zoologiste. Elle consiste dans la présence, à la mâchoire supérieure, de dents postérieures sillonnées, chez plusieurs individus de l'Amérique du Sud et des Antilles.

Dès lors, il n'était plus possible de laisser ces Ophidiens avec nos vrais Herpétodryas, qui sont des Aglyphodontes Isodontiens. Or, de tous les genres compris dans le sous-ordre des Opisthoglyphes, aucun ne renfermant des animaux plus semblables aux Herpétodryas que celui des Dryophylax, c'est dans ce groupe que nous crû devoir placer les Couleuvres dont il s'agit.

Leur conformation générale les rapproche des Serpents que nous venons de décrire, mais outre les caractères fournis par l'aspect des écailles du tronc, qui sont surmontées d'une faible carène, la forme de la tête, qui est assez manifestement pointue en avant, est une particularité distinctive bonne à noter.

Les yeux, de grandeur ordinaire, ressemblent plus, sous ce rapport, à ceux du *Dr. vert* qu'à ceux du *Dr. d'Olfers*.

Ecaillure. La plaque rostrale rappelle, jusqu'à un certain point, la forme d'une pyramide triangulaire à sommet un peu émoussé, Cette forme,

qui est surtout très apparente chez l'individu rapporté du Brésil par M. Clossen, a quelque analogie avec celle du Rhinechis à échelons de la famille des Isodontiens (T. VII, p. 227).

Les inter-nasales et les frontales antérieures se replient sur les faces latérales de la tête, en formant une courbe, qui fait paraître la tête plus arrondie qu'elle ne semble l'être, quand la ligne de flexion des plaques supérieures représente un bord net et anguleux.

La frontale moyenne est large en avant et peu rétrécie en arrière. Elle touche par chacun de ses angles antérieurs à la pré-oculaire correspondante. Celle-ci est unique, un peu creuse au devant de l'œil et se replie sur la face supérieure de la tête par son extrémité supérieure, dont la forme est celle d'un petit triangle interposé à l'angle de la frontale moyenne et aux plaques frontale antérieure et sus-oculaire.

Il y a deux post-oculaires.

Les pariétales sont petites.

Les temporales sont nombreuses. Elles forment des séries obliques derrière la première qui est la plus grande. Son extrémité antérieure est en contact avec la post-oculaire inférieure.

On compte huit paires de sus-labiales, la quatrième et la cinquième touchent à l'œil, et dix paires à la lèvre inférieure.

Les écailles qui sont assez lancéolées et plus fortement carénées chez les sujets de petite taille que chez les individus plus grands, sont disposées sur 19 rangées longitudinales.

Dents. Maxillaires $\frac{12+2}{10}$. Palatines, 12; Ptérygoïdiennes, 13 ou 14.

Particularités ostéologiques. La tête sur laquelle nous trouvons le nombre de dents que nous venons d'indiquer est assez allongée ; la face supérieure est bombée et l'os inter-maxillaire contribue, par sa forme un peu rétrécie, à l'aspect particulier de la tête que nous avons précédemment indiqué. Les orbites sont considérables, et au niveau de leur bord postérieur, le crâne est élargi.

Coloration. Ce Serpent ressemble beaucoup au Dryophylax très-vert ; comme lui, il est d'une teinte uniforme d'un vert légèrement brunâtre qui passe au bleu, dans les points où le derme est dépouillé. Aucune marque, tache ou ligne ne se voit en dessus, ni en dessous où, comme d'ordinaire, la couleur est moins foncée, de sorte qu'elle est là d'un jaune verdâtre.

Dimensions. Le plus grand spécimen de notre Musée a une longueur totale de $0^m,84$, soit :

Tête et *Tronc* $0^m,61$. *Queue* $0^m,23$.

Patrie. Un de nos échantillons a été rapporté de l'île Sainte-Catherine par M Gaudichaud ; un second a été recueilli au Brésil par M. Clossen

et le troisième enfin, qui, sans nul doute, est originaire du continent méridional du Nouveau-Monde ou des Antilles ne porte pas d'indication de sa provenance.

4. DRYOPHYLAX RUDE. *Dryophylax serra.* Nobis.

(*Herpetodryas serra.* Schlegel.)

Caractères. Corps très-comprimé, dont le dos forme une ligne saillante en carène et le ventre un peu étroit, anguleux sur les flancs; plaque pré-oculaire souvent divisée en deux pièces et trois plaques post-oculaires. Ecailles du tronc tantôt lisses, tantôt carénées; celles de la queue toujours lisses.

Synonymie. 1837. *Herpetodryas serra* (rude). Schlegel. Essai physion. Serp. t. I, p. 150, n° 2; t. II, p. 180, pl. 7, fig. 1-2.

1843. *Tropidodryas serra.* Fitzinger. Syst. rept. Fasc. I, p. 26,

DESCRIPTION.

Ecaillure. Cette espèce nous offre une particularité tout-à-fait exceptionnelle, en ce que, chez certains individus, les écailles du tronc sont parfaitement planes, tandis que chez d'autres, ni plus jeunes ni moins âgés, elles ont une forte carène, qui, du reste, n'est point une saillie du derme, mais seulement de l'épiderme, car elle manque dans les points où cette surpeau a été détruite.

L'écaillure de la queue est toujours parfaitement lisse.

La plaque rostrale ne se rabat pas sur le bout du museau. Quoiqu'elle paraisse triangulaire, elle a réellement six pans, dont deux sont soudés aux nasales antérieures et deux très-petits, en rapport avec les premières sus-labiales. Le supérieur touche aux inter-nasales, et enfin le plus grand est l'inférieur.

Les inter-nasales, pas plus longues que larges, ont cinq angles dont un, sub-aigu ou peu ouvert, s'enclave entre les deux nasales.

Les pré-frontales sont tantôt quadrangulaires, tantôt pentagonales ; assez souvent, il y a, entre ces pré-frontales, une petite plaque sub-losangique supplémentaire.

La frontale, assez allongée et plus ou moins rétrécie d'arrière en avant, a cinq bords.

Les sus-oculaires, coupées presque carrément en arrière, se terminent en avant par un pan oblique articulé avec la pré-oculaire.

Les pariétales touchent à la post-oculaire supérieure par celui de leurs bords qui s'attache à la sus-oculaire.

La première plaque nasale est un trapèze rectangle, dont le sommet aigu monte entre la rostrale et l'inter-nasale. La seconde nasale est à cinq pans et s'élève entre l'inter-nasale et la pré-frontale.

La frénale a quatre pans, deux soudés à la pré-frontale et à la seconde nasale, et deux assez longs, engagés entre les plaques pré-oculaires et les deuxième et troisième sus-labiales.

La pré-oculaire, très-développée, est quadrangulaire; elle s'avance jusqu'à l'angle antérieur de la frontale et se divise fort souvent en deux pièces.

Il y a toujours trois plaques post-oculaires dont l'inférieure, plus grande, descend un peu sous l'œil, entre les cinquième et sixième sus-labiales.

Les tempes sont couvertes de seize à vingt squammes ; deux ou trois, de forme allongée, avoisinent les plaques post-oculaires.

Les deux rangées de plaques sus-labiales en comprennent chacune huit.

La première est en trapèze rectangle et un peu plus petite que les quatre suivantes. Les deuxième et cinquième sus-labiales sont pentagonales, mais les troisième et quatrième sont presque carrées. La sixième, plus développée que les précédentes, est pentagonale. La septième est tantôt pentagone, tantôt hexagone est presque aussi grande que la sixième, mais la huitième, qui n'a que quatre pans, est d'un tiers moins dilatée.

On compte neuf plaques sous-labiales. La plaque mentonnière a trois côtés égaux.

Les plaques sous-maxillaires antérieures sont presque en rhombe allongé, dont le sommet est un peu tronqué.

Les sous-maxillaires postérieures, un peu moins longues que les précédentes, ont l'apparence de trapèzes isocèles,

Il n'existe que trois ou quatre rangs transversaux de squammes gulaires en avant des gastrostèges.

Les écailles forment 21 rangées longitudinales au tronc, 6 à la queue.

Il y a 2 gulaires; gastrostèges 178-228; 1 anale double; 98-101 urostèges.

Dents. Maxillaires, $\frac{14+2}{25}$; palatines, 9; ptérygoïdiennes, 15.

Les rangées de ces dernières se terminent un peu en arrière de l'articulation occipito-sphénoïdale.

Coloration. La couleur du fond, en dessus et sur les côtés, est tantôt un brun-olivâtre, tantôt un gris-blond, tantôt enfin, un gris-roussâtre, marqué de piquetures noires, plus ou moins serrées les unes contre les autres. Il règne sur toute l'étendue du dos et de la face sus-caudale une suite de grandes taches noires carrées ou à peu près carrées, quelquefois encadrées

de blanchâtre et médiocrement espacées. Chez certains individus, ces taches sont liées l'une à l'autre latéralement, par un trait noir. D'autres taches, non moins grandes et d'une teinte presque aussi foncée que les précédentes, occupent les flancs et sont plus ou moins distinctes.

Sur la tête, il y a trois larges raies longitudinales noires, étendues parallèlement depuis le bout du museau, ou seulement depuis le front, jusque sur la nuque ; ces raies, parfois entières, d'autres fois interrompues sur un ou plusieurs points de leur longueur, se touchent presque chez certains sujets, tandis que chez d'autres, on voit entre elles d'assez grands intervalles, d'une couleur claire piquetée de noir.

Il part de la narine une bande noire, qui va se perdre derrière l'angle de la bouche en passant par l'œil et le milieu de la tempe.

Les lèvres et les régions sous-maxillaires sont largement marbrées de blanc et de noirâtre.

Le dessous du tronc et de la queue est d'une teinte blanchâtre, nuagée de noir ou couverte d'une multitude de points, noirs aussi, excessivement petits et fort souvent tellement agglomérés sur la marge libre des scutelles, qu'ils y forment une masse compacte. Quelquefois, les côtés du ventre et de la région sous-caudale sont ornés d'un assez grand nombre de très courtes linéoles blanches, placées chacune entre deux lignes noires.

Dimensions. La tête a en longueur le double, ou un peu plus, de la largeur qu'elle offre vers le milieu des tempes.

Le diamètre longitudinal de l'œil, distinctement plus grand que le vertical est égal à la moitié de l'espace inter-orbitaire.

Le tronc est une fois et demie aussi haut, et de 51 à 64 fois aussi long, qu'il est large dans sa portion moyenne.

La queue entre pour la cinquième partie dans la longueur totale.

Celle-ci, prise sur le plus grand des cinq individus que nous avons observés nous donne $1^{m}115$, soit :

Tête, $0^{m}032$; *Tronc*, $0^{m}875$; *Queue*, $0^{m}208$.

Patrie. Tous ces Ophidiens sont originaires du Brésil.

5. DRYOPHYLAX DE FRÉMINVILLE.

Dryophylax Freminvillei. Nobis.

Caractères. Plaque pré-oculaire entière ; deux post-oculaires. Ecaillure du tronc et de la queue dépourvue de carènes. Dessus du corps d'une teinte fauve ; des taches œillées disposées par paires sur les trois quarts antérieurs du dos ; des taches œillées

moitié plus petites sur les flancs ; puis une bande grise liserée de noir sur la queue.

DESCRIPTION.

Cette espèce diffère de la précédente, (le *Dryophylax rude*) non seulement par son mode de coloration et par la manière dont se trouvent conformés certains os de la face, mais encore par plusieurs caractères tirés du nombre, de la forme et de l'arrangement de quelques unes des plaques sus-céphaliques.

Ecaillure. Chez le *Dryophylax de Fréminville*, la plaque pré-oculaire n'est jamais divisée en deux parties et il est rare que son sommet atteigne à l'angle latéral antérieur de la frontale.

Il n'a que deux et non pas trois plaques derrière chaque œil, ce qui fait que la cinquième sus-labiale monte un peu derrière cet organe pour remplir la place qui, dans l'espèce précédente, est occupée par une troisième post-oculaire.

Le *Dryophylax de Fréminville* n'offre au plus que neuf squammes temporales, tandis qu'on en compte seize à vingt chez le Dryophylax scie.

Enfin, au lieu d'avoir comme celui-ci ses secondes plaques sous-maxillaires un peu plus courtes que les premières, il les a très-distinctement plus longues.

Ecailles : 17 rangées longitudinales au tronc, 4 à la queue.

Gastrostèges : 207-208 ventrales ; 1 anale double ; 106-121 urostèges.

Dents. Maxillaires : $\frac{12 + 2}{19}$; Palatines 12, Ptérygoïdiennes, 20.

Ces dernières terminent leurs rangées un peu en arrière de l'articulation sphénoïdo-occipitale.

Particularités ostéologiques. Les os nasaux ont ensemble l'apparence d'une croix, dont la portion la plus allongée de la tige longitudinale va en s'élargissant d'arrière en avant

Les frontaux antérieurs ont leur bord antérieur et supérieur très fortement arqué en dedans.

Coloration. Cette espèce, dont le fond des parties supérieures est une teinte fauve, offre, sur la ligne médiane des trois premiers quarts de l'étendue du dos, une série de petits ocelles noirs geminés. Sur le dernier quart du tronc et sur la queue, ces taches ocellées se transforment en une bande grise, liserée de noir, à droite et à gauche de laquelle il y en a une blanchâtre. Une suite d'autres ocelles noirs, de moitié plus petits que les dorsaux, règne tout le long du milieu de chaque flanc.

Le dessus de la tête, qui est d'une couleur de paille sale, a sa partie pos-

térieure comme saupoudrée de noir ; la plaque frontale est marquée longitudinalement de deux traits, noirs aussi, entre lesquels il s'en trouve un blanchâtre. Une bande grise, bordée de noir, parcourt la tempe et se prolonge sur la région frénale. Les lèvres et la face inférieure de la tête sont blanches, clair-semées de petits-points noirs. Le ventre et le dessous de la queue paraissent uniformément blancs.

A la description qui précède et que Bibron avait faite d'après des individus de taille moyenne, il nous semble indispensable de joindre quelques détails.

Nous pensons que les Serpents qui ont été décrits par lui ne sont que de jeunes sujets, ou du moins des individus non adultes. Nous trouvons, en effet, dans les collections, un Serpent plus grand, également donné par M. de Fréminville et qui, par tous ses caractères, se rapporte à l'espèce dont il s'agit ici ; seulement, il est survenu dans le système de coloration des changements qu'il importe de signaler.

Ainsi, la série médiane de taches ocellées et geminées, est dédoublée complétement, de sorte que ce sont deux séries parallèles qui, d'ailleurs, comme chez les individus précédemment décrits, se transforment un peu plus tôt, il est vrai, en une bande médiane grise. Sa bordure noire devient ici une assez large raie, également noire, qui court de chaque côté de la raie claire du milieu, jusqu'à l'origine de la queue où ces rayures disparaissent et sont remplacées par une teinte d'un gris jaunâtre couvert de fines maculatures grises à travers lesquelles on voit nettement le centre jaunâtre de chaque écaille.

Les taches ocellées des flancs ne sont pas très-apparentes, et elles sont, à une petite distance de la tête, remplacées par une raie noire parallèle à chacune des raies dont nous venons de parler et, comme ces dernières, les bandes latérales s'arrêtent au niveau du cloaque.

Le dessin de la plaque frontale signalé plus haut manque chez l'adulte, dont la tête est d'un brun très finement vermiculé de noir; mais ici, comme chez les jeunes, la lèvre supérieure est jaune et bordée, à sa partie supérieure, par une ligne noire qui fait partie d'une bande foncée, identique à celle qu'on remarque de chaque côté de la tête des exemplaires de plus petite taille.

Enfin, les régions inférieures ont leur teinte jaunâtre obscurcie par de nombreuses mouchetures noires qui, par leur réunion, forment une sorte de marbrure irrégulière sur toutes les scutelles.

Le serpent que nous considérons comme l'adulte aurait été recueilli par M. de Fréminville à la Nouvelle-Hollande, selon l'indication fournie par l'étiquette, tandis que les jeunes sujets sont originaires de l'Amérique du Sud.

Nous n'attachons cependant pas une très grande importance à cette différence d'origine signalée, sur les registres, parce qu'elle peut avoir été ainsi mentionnée par erreur, M. de Fréminville ayant possédé lui-même une collection dont cet Ophidien provient peut-être, sans que le donateur ait connu positivement l'origine de tous les animaux qui la composaient. Nous croyons donc, sans pouvoir cependant le prouver, que ce Serpent de plus grande taille que les autres, doit avoir été trouvé comme eux sur le continent austral du Nouveau-Monde.

Dimensions. La tête a en longueur le double, ou un peu plus, de la longueur qu'elle présente vers le milieu des tempes ; cette largeur est elle-même double de celle du museau prise au-devant des narines.

Le grand diamètre de l'œil est égal à la moitié de l'espace inter-orbitaire.

Le tronc est à peu près aussi haut et 56 ou 57 fois aussi long qu'il est large dans sa portion moyenne.

La longueur de la queue est contenue trois fois et un neuvième ou trois fois et trois quarts dans la totalité de l'étendue longitudinale du corps, étendue qui mesure 0^m758 chez le plus grand de nos trois sujets.

Tête, long. $0^m,02$; *Tronc*, long. $0^m,526$; *Queue*, long. $0^m,212$.

Patrie. L'un de ces trois Ophidiens, qui nous a été donné par M. de Fréminville, officier supérieur de la marine, provient de la Guyane ; les deux autres ont été recueillis à Calao, au Pérou, par M. Gaudichaud.

Nous avons parlé précédemment d'un autre exemplaire que nous supposons être un sujet adulte et dont l'origine est douteuse.

6. DRYOPHYLAX DE SCHOTT.

Dryophylax Schottii. Nobis.

(*Coluber Schottii*. Fitzinger.)

Caractères. Tout le dessus du corps d'un brun olivâtre clair, avec une tache noire sur l'extrémité postérieure de chaque écaille; les régions inférieures d'un vert jaunâtre en avant et prenant graduellement une teinte de plus en plus obscure, et même noire, au-delà du premier tiers du ventre.

Synonymie. 1826. *Coluber Schottii*. Fitzinger. Neue classif. Rept. p. 57, n° 18.

1827. *Xenodon* (*Coluber Schottii*, Fitz.). F. Boié. Isis, t. XX, pag. 541.

1837. *Xenodon Schottii*. Schlegel. Ess. physion. Serp. t. I, pag. 139 ; tom. II, pag. 91; pl. 3, fig. 8-9.

1843. *Pseudophis Schottii*. Fitzinger. Syst. Rept. p. 26.

DESCRIPTION.

Ce Serpent a été plutôt indiqué que décrit par MM. Fitzinger et Boié. Il existe dans le Musée de Leyde, qui l'avait reçu sous le nom donné dans la collection de Vienne.

Nos collections possèdent des exemplaires de ce Serpent auquel Bibron avait appliqué la dénomination proposée par M. Fitzinger. Ils se rapportent très-bien, si ce n'est par la couleur, à la description insérée par M. Schlegel dans son Essai, à l'article *Xénodon de Schott*, dénomination que nous ne pouvions pas conserver puisque nos vrais Xénodontes sont des Aglyphodontes de la famille des Diacrantériens.

Ecaillure. La tête est épaisse, assez allongée et un peu conique; le museau se termine en une pointe mousse protégée par une plaque rostrale légèrement proéminente.

La plaque frontale moyenne est allongée, à bords latéraux presque parallèles; elle se termine en arrière par une pointe obtuse, qui dépasse un peu l'extrémité postérieure des sus-oculaires.

La pré-oculaire est creuse au-devant de l'œil. La frénale est carrée. Des deux post-oculaires, l'inférieure est en contact avec l'extrémité antérieure de la première temporale, qui est suivie de plusieurs autres plaques plus petites, disposées par rangées obliques. Il y a sept paires de plaques sus-labiales; les troisième et quatrième touchent à l'œil.

Les écailles du tronc sont lisses et forment 19 rangées obliques.

Dents. Elles n'ont pas été comptées, mais on s'est assuré de la présence des crochets sillonnés à l'extrémité postérieure des os sus-maxillaires.

Coloration. La teinte générale est un brun verdâtre assez clair, relevé par une multitude de petites taches noires, qui sont très-régulièrement déposées une à une sur l'extrémité postérieure de chacune des écailles. Il résulte de cette disposition, que chaque pièce de l'écaillure semble être marquée d'une tache claire à son centre. Il n'y a aucune ligne, tache ou raie sur la tête, qui est, en dessus, d'une teinte plus foncée que le reste des régions supérieures.

Le ventre, d'abord d'un brun-verdâtre clair, devient bientôt plus foncé et ne tarde pas à se couvrir d'une teinte noire, qui se prolonge jusque sous la queue.

Dimensions. Le plus grand échantillon du Musée de Paris a une lon-

gueur totale de 1 m,39, soit : Tête et Tronc, 1m,05; la queue, 0m,34; elle est donc presque égale au quart de la longueur totale.

Patrie. Cette espèce qui a été découverte dans l'Amérique du sud par M. Natterer, a été rapportée du Brésil par MM. de Castelnau et Emile Deville et par M. Darwin.

7. DRYOPHYLAX VERMILLON.

Dryophylax miniatus. Nobis.

Caractères. Corps mince, grêle, prolongé, à queue très-déliée et pointue; d'un jaune orangé, pâle ou brun en avant, passant au rouge foncé pourpre et plus ou moins maculé de noir sur la partie postérieure du corps et sur la queue.

Plaque pré-oculaire d'une seule pièce ne touchant point par son sommet à la frontale; deux post-oculaires.

Synonymie. 1837. *Coluber miniatus.* Schlegel. Essai physion. Serp. Tom. I, p. 146; t. II, p. 148.

1843. *Coluber miniatus.* Schlegel. Abbildung. Amphib. p. 104, tab. 28, fig. 12-16.

DESCRIPTION.

Ecaillure. La plaque rostrale se rabat un peu sur le bout du museau; elle est comme un demi-disque, bien qu'elle ait sept pans, un grand, échancré pour le passage de la langue, et six beaucoup plus petits, presque de la même longueur, pour s'unir avec les inter-nasales, les nasales antérieures et les premières sus-labiales.

Les inter-nasales, presque aussi larges que longues, représentent chacune un trapèze.

Les pré-frontales, au contraire, sont plus larges que longues; elles descendent un peu sur les côtés du museau, et ont sept bords par lesquels elles s'unissent à la frénale, à la sus-oculaire, à la pré-oculaire et à la seconde nasale.

La frontale a cinq pans, un antérieur rectiligne, deux latéraux légèrement arqués en dedans, et deux postérieurs réunis sous un angle obtus; les latéraux sont un peu plus allongés et les postérieurs de moitié moins longs que l'antérieur.

Les sus-oculaires, à surface un peu bombée, égalent la frontale pour la longueur et sont moins larges en avant qu'en arrière.

Les pariétales sont à peu près aussi longues qu'elles sont larges en avant; souvent elles deviennent brusquement très-étroites au-delà du second tiers de leur longueur; celui de leurs bords, qui tient à la sus-oculaire, descend le long de la post-oculaire supérieure.

Les deux plaques nasales forment ensemble un quadrilatère oblong coupé plus ou moins obliquement à ses extrémités.

La frénale leur est à peu près semblable; mais elle est moins longue et plus étroite.

La pré-oculaire a cinq côtés, dont un seul, celui qui touche à la frénale, est visiblement plus court que les autres; elle n'a aussi qu'un seul angle aigu, qui s'enclave entre la pré-frontale et la sus-oculaire.

Il n'y a que deux post-oculaires; celle d'en bas est toujours plus petite que celle d'en haut.

Six à neuf squammes, de forme et de dimension extrêmement variables, recouvrent les tempes.

Les cinq premières plaques sus-labiales augmentent graduellement en hauteur, tellement que la cinquième monte un peu derrière l'œil. La sixième n'est pas aussi haute, mais elle est plus large que la cinquième; c'est un trapèze rectangle, dont le sommet aigu est en bas et en arrière. La septième sus-labiale ne s'élève pas autant que la sixième; elle est quadrangulaire ou pentagonale et toujours plus dilatée en haut que par le bas. La huitième et dernière est trapézoïde, sub-oblongue et moins développée que la pénultième.

La plaque mentonnière offre trois côtés égaux.

Il y a neuf ou dix lames sous-labiales.

Les plaques sous-maxillaires antérieures, allongées, seraient régulièrement rhomboïdales, si celui de leurs deux angles aigus qui touche à la seconde sous-labiale n'avait son sommet un peu tronqué.

Les sous-maxillaires postérieures sont plus longues que les précédentes, trapézoïdes et écartées l'une de l'autre à la manière des branches d'un V, dans la seconde moitié de leur longueur.

Nous ne remarquons au milieu de la gorge que deux ou trois rangs transversaux de squammes avant la première des scutelles du dessous du corps. On voit, en dehors des plaques gulaires, des écailles hexagones, oblongues, disposées sur cinq ou six séries un peu obliques.

Les écailles forment 21 rangées longitudinales au tronc, 6 à la queue.

Il y a 2 gulaires; 198-205 gastrostèges; 1 anale double; 128-144 urostèges.

Dents. Maxillaires $\frac{14\text{-}15+2}{18\text{-}20}$; Palatines, 10; Ptérygoïdiennes 25.

Coloration. Un jaune d'ocre, plus ou moins brunâtre, est quelquefois la principale couleur de toutes les parties du corps, mais le plus souvent cette teinte ne domine que sur la tête et sur la première moitié du tronc, la seconde moitié devenant peu à peu d'un beau rouge pourpre ou vermillon, suivant que c'est l'une ou l'autre de ces nuances qui règne sur la totalité de la queue. La région postérieure du dos et du dessus de la queue offrent assez ordinairement des taches noires mal indiquées ou comme effacées. En examinant de près et attentivement les pièces de l'écaillure du dessus et du dessous du corps, on y aperçoit de très-fines marbrures jaunes ou jaunâtres.

Dimensions. La tête a une fois et deux tiers plus de longueur qu'elle n'a de largeur vers le milieu des tempes. Le diamètre des yeux est égal à un peu plus de la moitié de l'espace inter-orbitaire.

Le tronc est presque une fois et demie aussi haut et de 49 à 57 fois aussi long qu'il est large vers sa portion moyenne.

La longueur de la queue est près du tiers de celle du corps qui est de $1^m,543$, chez le plus grand de nos exemplaires, soit :

Tête, long., $0,^m038$; *Tronc*, long., $1^m,055$; *Queue*, long., $0^m,45$.

Patrie. Ce Serpent n'habite point l'île de France, ainsi que l'a avancé par erreur M. Schlegel; mais bien celles de Madagascar, de Nos-Beh et de Mayotte, d'où nous en avons reçu plusieurs individus par les soins de MM. Bernier, Sganzin et Louis Rousseau.

(Il n'y a dans la collection qu'un individu rapporté de l'île de France par MM. Lesson et Garnot, et 2 de Nos-Beh par M. L. Rousseau. On ne retrouve pas ceux de MM. Bernier et Sganzin.)

8. DRYOPHYLAX DE GOUDOT. *Dryophylax Goudotii.*

(*Herpetodryas Goudotii.* Schlegel.)

Caractères. Corps très-grêle et fort allongé, à queue pointue; une teinte brune foncée avec des raies obliques noires sur le dos réunies en une seule sur la queue.

Plaque pré-oculaire souvent divisée transversalement en deux pièces, touchant par son sommet à la frontale et empêchant ainsi la sus-oculaire de s'articuler avec la pré-frontale.

Synonymie. 1837. *Herpetodryas Goudotii.* Schlegel. Essai Physion. Serp. Tom. I, p. 152, n° 9 ; Tom. II, p. 187.

1843. *Periscopus Goudotii.* Fitzinger. Syst. Rept. Fasc. I, pag. 26.

DESCRIPTION.

Ecaillure. Les plaques de la tête comparées à celles de la précédente en diffèrent 1° en ce que sa plaque frénale est à proportion plus allongée ; 2° que sa pré-oculaire est souvent divisée en deux et qu'elle touche par son sommet à la frontale, ce qui ne permet point à la sus-oculaire de s'articuler avec la pré-frontale ; 3° qu'il a trois post-oculaires au lieu de deux, et que la plus inférieure empêche la cinquième sus-labiale de monter un peu derrière le globe de l'œil, contrairement à ce qu'on observe chez le *Dryophylax miniatus.*

Les écailles forment 21 rangées longitudinales au tronc, 6 à la queue.

Il y a 2 gulaires ; 172-209 gastrostèges ; 1 anale double ; 121-175 urostèges.

Dents. Maxillaires $\frac{18\text{-}19 + 2}{22\text{-}24}$; Palatines 12 ; Ptérygoïdiennes 25-26.

Coloration. Les individus adultes, ou d'âge moyen, ont pour fond de couleur, dans le premier quart de leur longueur, un brun jaunâtre en dessus, un jaune blanchâtre en dessous et, dans les trois derniers quarts, un brun rubigineux plus foncé en dessus qu'en dessous. Lorsque l'épiderme manque, le brun est remplacé par une légère teinte rose et le brun du ventre par un gris violacé. Les lèvres sont blanchâtres. Un trait noir s'étend directement du dessous de la plaque nasale au bas de l'œil et de là à l'arrière de l'angle de la bouche. Trois lignes en zig-zag de la même couleur couvrent, l'une la suture médiane, les deux autres les marges externes des urostèges.

La partie antérieure du dos présente une suite de chevrons (<<<) emboités les uns dans les autres et qui, de même que les bandes transversales plus ou moins confuses ou le dessin réticulaire qu'on observe sur le reste du tronc et sur la queue, sont produits par les bordures noires dont la plupart des écailles sont ornées.

Le ventre est parfois marqué çà et là de très petites taches noirâtres.

Nous possédons une vingtaine de jeunes sujets, pris au moment où ils sortaient de l'œuf, chez lesquels le brun-jaunâtre constitue partout la couleur du fond. Le dessus de la tête est fortement nuagé de brun noir et le dessus du corps chargé d'une multitude de petites taches noires, fort voisines, mais néanmoins assez distinctes les unes des autres.

Dimensions. La tête est un peu plus longue qu'elle n'est large dans son milieu,

Le diamètre des yeux est presque égal à la moitié de l'espace inter-orbitaire.

Le tronc est d'un tiers environ plus haut et 47 à 62 fois aussi long qu'il est large à sa partie moyenne.

La longueur de la queue est contenue de deux fois et demie à quatre fois dans l'étendue totale de l'animal.

Le plus grand de nos sujets mesure 0m868 soit :

Tête, long. 0m,018; *Tronc*, long. 0m,480; *Queue*, long. 0m,37.

Patrie. Cette espèce est originaire de Madagascar d'où elle a été adressée au Muséum par M. Goudot à qui M. Schlegel l'a dédiée.

9. DRYOPHYLAX RAYÉ. *Dryophylax lineatus*. Nobis.

Caractères. Dessus du corps d'un brun olive, avec une ligne jaune le long du milieu du dos et une raie de la même couleur de chaque côté.

DESCRIPTION.

Ecaillure. La plaque rostrale a cinq pans inégaux, savoir : deux fort courts, soudés aux premières sus-labiales, un grand qui est le basilaire et deux moins étendus; ces derniers adhèrent aux nasales antérieures et forment un angle aigu qui touche aux inter-nasales. Celles-ci ne sont pas aussi grandes ensemble que la rostrale; elles sont trapézoïdes ou pentagonales, suivant que leur bord, qui côtoie les nasales, est rectiligne ou anguleux.

Les pré-frontales sont oblongues et trois fois plus grandes que les inter-nasales. Elles ont cinq bords dont deux, presque égaux entre eux et réunis sous un angle obtus, s'articulent avec la frénale et la pré-oculaire.

La frontale a deux pans antérieurs formant un angle très-ouvert; deux postérieurs réunis en un angle aigu, et deux latéraux faiblement concaves et un peu convergents d'avant en arrière. Les postérieurs sont d'un tiers plus courts que les antérieurs et ceux-ci de moitié moins longs que les latéraux.

Les sus-oculaires presque aussi longues que la frontale, coupées carrément en arrière et un peu moins étroites qu'en devant, sont taillées tantôt obliquement, tantôt en angle obtus, pour adhérer, dans le premier cas, à la pré-oculaire seulement, dans le second, à cette dernière plaque et à la pré-frontale.

Les pariétales sont unies à la sus-oculaire et aussi à la post-oculaire supérieure.

Les deux nasales, dont la première est un peu plus grande, représentent ensemble un quadrilatère sub-oblong, légèrement plus large en avant qu'en arrière.

La frénale ressemble, pour la forme et l'étendue, aux deux plaques précédentes.

La pré-oculaire, fort étroite dans les deux tiers inférieurs de sa hauteur, l'est beaucoup moins dans son tiers supérieur, qui s'enclave entre la sus-oculaire et la pré-frontale et parfois atteint l'angle antérieur et externe correspondant de la frontale.

Les post-oculaires sont quadrangulaires et aussi petites l'une que l'autre; l'inférieure descend beaucoup moins bas que la pré-oculaire.

Il y a une squamme temporale oblongue et de moyenne dimension qui tient, par devant, à la post-oculaire inférieure, et inférieurement à la sixième sus-labiale ainsi qu'à la septième; derrière elle, on voit six ou sept autres lames disposées sur deux colonnes, dont la première s'appuie sur la huitième sus-labiale.

Les quatre premières et la dernière des huit plaques sus-labiales ont toutes la même étendue, qui est moindre que celle des trois autres plaques de la lèvre supérieure. Les première et cinquième sont des trapèzes rectangles. La sixième, plus large en bas qu'en haut, a la même forme, mais en arrière, son sommet aigu est dirigé vers le bas et non en haut, comme dans les deux plaques qui viennent d'être citées.

Les deuxième, troisième et quatrième sont sub-rectangulaires. La septième, rétrécie à sa base, est obtuse par le haut. La huitième et dernière est trapézoïde oblongue.

La lame du menton a trois pans égaux, dont les deux latéraux sont légèrement concaves.

Nous comptons neuf paires de plaques sous-labiales. Les plaques sous-maxillaires antérieures sont rhomboïdales; bien qu'elles soient assez allongées, elles ne le sont pas tout-à-fait autant qne les sous-maxillaires postérieures, qui se terminent en pointe.

Le milieu de la gorge est occupé par une série de quatre ou cinq squammes hexagonales, à peu près aussi longues que larges, après lesquelles commencent les plaques du ventre. Quatre rangs obliques d'écailles hexagones oblongues garnissent en dehors les plaques gulaires.

On compte 17 rangées d'écailles sur la longueur du tronc et 4 à la queue.

Gastrostèges larges 145-153; une anale divisée et 91 urostèges divisées.

Dents. Maxillaires, $\frac{13+2}{22}$. Palatines, 13. Ptérygoïdiennes, 28.

Particularités ostéologiques. Nous avons étudié la tête osseuse de ce Serpent que nous avions d'abord regardé comme devant former un genre séparé, mais chez lequel nous avons reconnu tous les caractères des Dryophylax.

Le crâne est mince, allongé, de moitié plus étroit entre les orbites que dans la région de l'occipital. Les fosses orbitaires sont grandes, les mastoïdiens courts et les os carrés quatre fois plus longs que ces derniers os, quoiqu'ils n'aient que $0^m,006$.

Les sus-maxillaires sont grêles, longs et, comme les ptérygoïdiens externes, ils sont plats et semblent en faire le prolongement par leur direction. On y compte neuf ou dix crochets simples, longs, plus les deux cannelés qui sont encore plus allongés et fort grêles. Les os de la mâchoire supérieure se courbent beaucoup en avant, pour former l'arcade avec l'os incisif.

Les ptérygo-palatins ont des crochets nombreux, courts, serrés comme les dents d'une scie.

Coloration. Un brun olive couvre le dos et les côtés de ce Serpent, dont le dessous est d'un jaune pâle, ainsi que les écailles appartenant aux deux séries qui côtoient les plaques du ventre et de la queue. Un jaune plus vif colore la plaque pré-oculaire et les post oculaires. Quelques traits de cette couleur coupent les tempes de bas en haut. Trois raies parallèles, d'une teinte semblable, parcourent, l'une, qui est linéaire, le milieu et les deux autres, qui sont moins étroites, les côtés et le dessus du tronc et de la queue dans toute leur étendue.

Dimensions. La tête est deux fois plus longue que large dans son milieu.

Les yeux ont un diamètre égal aux deux tiers de l'espace inter-orbitaire.

Le tronc est aussi haut et 43 fois aussi long qu'il est large à sa partie moyenne.

La queue fait le tiers de la longueur totale du corps.

Le sujet qui nous offre ces diverses proportions mesure $0^m,910$.

Tête, long. $0^m,025$. *Tronc*, long. $0^m,625$. *Queue*, long. $0^m,260$.

Patrie. Le *Dryophylax rayé* est un Serpent Africain. Les deux individus par lesquels nous le connaissons ont été recueillis pendant le cours d'une expédition scientifique au Nil blanc, faite, il y a quelques années, par ordre du Pacha d'Egypte, sous la direction de notre compatriote M. d'Arnaud.

10. DRYOPHYLAX SANS PARURE.

Dryophylax inornatus. Nobis.

Caractères. Tronc de couleur cendrée en dessus, blanchâtre en dessous, mais les dernières gastrostèges et les urostèges d'un roux-foncé. Les flancs pâles; écailles du dos et de la queue carénées, les autres lisses et rhomboïdales.

DESCRIPTION.

Ecaillure. La plaque rostrale, dont le sommet se rabat tout à fait à plat sur l'extrême bout du museau, offre sept pans inégaux, savoir: un assez étendu, qui est le basilaire; deux, considérablement plus petits que celui-ci, formant deux angles droits avec lui; deux, non moins courts que les derniers et réunis sous un angle très-ouvert, s'enclavant entre les inter-nasales; enfin deux, chacun de moitié moins long que l'inférieur, convergents l'un vers l'autre de bas en haut, sont soudés aux nasales antérieures.

Les inter-nasales sont légèrement oblongues et fortement rétrécies. Ce sont des trapèzes sub-rectangles, dont le sommet aigu est externe et postérieur; leur bord externe se trouve en rapport avec les deux nasales et la première frénale.

Les pré-frontales sont un peu plus grandes que les inter-nasales; chacune d'elles a cinq pans, dont un seul, celui qui s'appuie sur les frénales, est distinctement plus court que les autres.

La frontale est tellement allongée qu'elle se prolonge postérieurement un peu au-delà de la ligne où s'arrêtent les sus-oculaires, qui elles-mêmes sont déjà très-longues. Son bord antérieur est parfaitement droit; les deux postérieurs forment ensemble un angle sub aigu, et les deux latéraux sont faiblement onduleux et convergents d'avant en arrière et une fois plus étendus que l'antérieur.

Les sus-oculaires sont coupées presque carrément en arrière et de moitié moins étroites dans ce point qu'en avant où elles forment un angle aigu que reçoivent entre elles la pré-frontale et la pré-oculaire.

Les pariétales ont cinq pans: deux longs et égaux entre eux, qui sont les latéraux; un troisième, moins étendu que ceux-ci, s'attache à la sus-oculaire ainsi qu'à la post-oculaire supérieure; le quatrième, très-petit, tient à la frontale; enfin, le bord postérieur moins court que ce dernier,

fait un angle droit avec le pan latéral interne, et un angle obtus avec le pan latéral externe.

La plaque nasale antérieure est trapézoïde et beaucoup plus développée que la postérieure, qui est triangulaire.

Les frénales ressemblent à des trapèzes rectangles; la première est la plus petite des deux.

La pré-oculaire a cinq pans, deux très-petits et trois à peu près également grands; l'un des petits adhère à la pré-frontale, et l'autre s'appuie sur la troisième et la quatrième sus-labiales; les trois grands touchent respectivement au globe de l'œil, à la sus-oculaire et à la frénale.

Il y a trois post-oculaires, qui sont bordées en arrière, la supérieure par la pariétale, la médiane par une des squammes temporales, et l'inférieure par la sixième sus-labiale.

On voit sur chaque tempe une petite squamme suivie d'une fort grande située au-dessus, d'une ou deux autres, aussi peu développées que la première.

La première plaque sus-labiale est trapézoïde; les deuxième, troisième, quatrième et septième sont presque carrées; la cinquième ne leur ressemble point, parce qu'elle a son bord supérieur brisé sous un angle obtus à côtés inégaux, dont le grand fait partie du cercle orbitaire et dont le petit soutient la post-oculaire inférieure; la sixème est pentagone i néquilatérale; la huitième et dernière est un parallélogramme oblong.

La lame du menton est triangulaire.

Nous comptons dix paires de plaques sous-labiales. Celles de la première paire sont pentagonales et assez allongées; elles se joignent derrière la mentonnière dans la seconde moitié de leur longueur, qui s'enfonce entre les plaques sous-maxillaires antérieures. Celles de la deuxième paire sont des carrés et celles des huit paires suivantes des quadrilatères rectangles.

Les plaques sous-maxillaires antérieures sont sub-rhomboïdales et un peu moins développées que les postérieures, qui sont des trapèzes isocèles.

Ecailles : 18 rangées longitudinales au tronc, 4 à la queue.

Gastrostèges, 145; 1 gulaire; 1 anale non divisée; 134 urostèges divisées ou en rang double.

Dents Maxillaires $\frac{11\text{-}12+2}{17\text{-}18}$; Palatines, 10-12; ptérygoïdiennes, 16-18.

Coloration. La tête, en dessus et sur les côtés, est d'un brun jaunâtre tacheté de noir sur les régions frénales, ainsi que sur les squammes temporales, et marbré de la même teinte sur les plaques sus-céphaliques postérieures. En dessous, elle est jaunâtre avec un semis de très-petits points noirs. Un jaune d'ocre colore la lèvre d'en haut, dont les plaques ont leur marge inférieure nuagée de noir.

La totalité de la surface du tronc et de la queue est finement piquetée de noirâtre sur un fond de couleur feuille-morte, que remplace un gris violacé après la chûte de l'épiderme. Il y a quelques macules noires sur le cou.

Dimensions. Les yeux ont en diamètre plus de la moitié de l'espace inter-orbitaire.

Le tronc est aussi haut et 77 fois aussi long qu'il est large à sa partie moyenne.

La queue est presque égale au tiers de la longueur totale du corps.

Le sujet qui nous donne ces diverses proportions mesure 0m935.

Tête, long. 0m025 ; *tronc*, long. 0m555 ; *queue*, long. 0m355.

Patrie. Nous ignorons de quel pays cette espèce est originaire.

VI.e GENRE. COELOPELTIS. — COELOPELTIS.

Wagler. (1).

Caractères essentiels. *Région supérieure de la tête concave au devant des yeux; écailles du dos concaves chez les adultes; deux plaques frénales.*

Caractères naturels. Narine ouverte dans une seule plaque; pupille allongée et sub-ovale. Les neuf plaques sus-céphaliques ordinaires; une nasale, deux frénales à la suite l'une de l'autre; une pré-oculaire; deux post-oculaires; plaques surciliaires dépassant le globe de l'œil; 4me et 5me sus-labiales bordant l'œil inférieurement. Côtés du ventre arrondis; écailles du dos petites, finement striées (losangiques, planes, chez les jeunes), ovalaires, concaves, chez les adultes; celles des côtés du tronc, grandes, lisses, planes, à peu près carrées. Gastrostèges montant à peine vers les flancs; les urostèges divisées.

---

(1) De Κοιλος, *cavus*, excavé, creusé; et de Πελτη, bouclier. *Caput sulcatum ante oculos.*

Le Serpent type de ce genre et de la seule espèce qu'il comprenne jusqu'ici, offre certains rapports de ressemblance avec les Dryophylax qui viennent d'être étudiés ; mais il s'en distingue d'une façon très-évidente par les caractères essentiels énoncés plus haut.

Il nous a donc paru convenable, après un nouvel examen des nombreux échantillons de cette espèce conservés au Musée de Paris, de faire entrer dans nos cadres le genre établi par Wagler, et que nous avions réuni au genre Dryophylax dans notre Prodrome.

Quant aux motifs qui nous portent à éloigner cet Opisthoglyphe du genre Psammophis où M. Schlegel l'a placé, ils se tirent de la disposition du système dentaire, qui n'est pas celui des Anisodontiens, dont nos vrais Psammophis font partie.

COELOPELTIS MAILLÉ. *Cœlopeltis insignitus.* Wagler.

(*La Couleuvre maillée* (1) Et. Geoffroy Saint-Hilaire).

(*Coluber insignitus.* Is. Geoffroy Saint-Hilaire).

(*Psammophis lacertina.* Schlegel).

Caractères. D'un brun-verdâtre avec des taches distribuées sur cinq rangées ; d'autres taches vertes sur les lèvres et le menton ; toutes les écailles du dessus du tronc distinctes les unes des autres, comme séparées, concaves et lancéolées. Museau un peu comprimé, portant un sillon longitudinal au devant des yeux, dont les plaques surciliaires sont saillantes.

Synonymie. 1809. *La Couleuvre maillée.* Geoffroy Saint-Hilaire. Descript. Egypte. Rept. pl. 7, fig. 6.

1809. *Couleuvre.* Savigny. Descript. Egypte. Rept. Suppt. pl. 5, fig. 2-3.

---

(1) M. Geoffroy a ainsi nommé cette espèce, parce que les individus dont il fit l'examen avaient le dos semé de taches, qui lui ont rappelé celles, appelées *mailles*, que présentent les jeunes perdrix.

1824. *Natrix lacertina.* Wagler. Spix. novæ. species. Serp. Brasil. p. 18, tab. 5.

1826. *Coluber rupestris.* Risso. Hist. nat. Eur. mérid. Tom. III, p. 91.

1826. *Coluber Neumayeri.* Fitzinger. Neue. Classif. Rept. pag. 57.

Idem. *Malpolon lacertinus.* Loc. cit. p. 59.

1827. *Psammophis lacertinus.* F. Boié. Isis, Tom. XX, pag. 526, n° 61.

1827. *Couleuvre maillée* (*Coluber insignitus*). Isidore Geoffroy Saint-Hilaire. Descript. Egypte. édit in-8°. Rept. pl. 7, fig. 6.

1827. *Coluber Æsculapii.* Dugès. Ann. sciences nat. tom. XII p. 388 et 394, pl. 46, fig. 17-18.

1830. *Cœlopeltis lacertina.* Wagler. Syst. Amph. p. 189.

1831. *Rhabdodon fuscus.* Fleischmann. Dalmat. nova Serp. genera. p. 26, tab. 2.

1832. *Coluber vermicularis.* Ménestriés. Catalogue raisonné des objets de zool. p. 72.

1834. *Coluber moilensis.* Reuss. Mus. Senckenberg. Tom. I, p. 142, pl. 7. fig. 1 *a* et *b*.

1835. *Couleuvre de Montpellier.* Dugès. Ann. sciences nat. Sér. 2, tom. III, p. 137, pl. 5 B, fig. 1-6.

1836. *Cœlopeltis monspessulana.* Ranzani. In Novis comment. Academ. Scienc. Instit. Bononiens. tom. II, pag. 229, tab. 10.

1837. *Psammophis lacertina.* Schlegel. Essai physion. Serp. Tom. I, p. 154 et Tom. II, p. 203, pl. 8, fig. 1-3.

1837. *Coluber Æsculapii.* P. Gervais. Enumér. Rept. Barbar. Ann. sciences nat. série 2, tom. VI.

1838. *Cœlopeltis monspessulana.* Ch. Bonaparte. Faun. Ital. p. et pl. sans n° moins les synonym. *Coluber monspessulanus*, Hermann ; *Coluber gallicus*? Hermann ; *Natrix monspessulanus* Merrem ; *Coluber atratus* ? Hermann (espèces indéterminables); et *Psammophis Girondicus*, Boié (*Coronella Girondica*, Nobis.)

1840. *Cœlopeltis monspessulanus.* Ch. Bonaparte. Amph. Europ. p. 45 et Memor. acad. scienc. Torin. Serie 2, Tom. II, pag. 429.

1840. *Coluber* (*Taphrometopon*, Brandt) *lineolatus*. Kareline. Revue zool. Guérin-Méneville, tom. III, p. 303.

1841. *Cœlopeltis lacertina*. Eichwald. Fauna Caspio-Caucasica pag. 122.

1841. *Cœlopeltis vermiculata*. Ejusd. loc. cit. p. 123. tab. 29, fig. 1-3.

1843. *Cœlopeltis lacertina*. Fitzinger. Syst. Rept. p. 26.

DESCRIPTION.

Comme on a pu le remarquer par cette longue synonymie, ce Serpent avait été d'abord observé en Egypte par MM. Geoffroy père et Savigny qui en ont donné de très bonnes figures, surtout celle que nous avons citée comme gravée dans le supplément des Reptiles du grand ouvrage sur l'expédition d'Egypte. Plus tard, cette espèce a été souvent recueillie sur des points très différents de l'Europe, principalement dans les régions voisines de la Méditerranée. Spix, qui probablement l'avait trouvée en Espagne, sans en avoir conservé la note, l'ayant rapportée avec les autres Serpents, de son voyage au Brésil se trouve avoir ainsi fourni à Wagler l'occasion de la faire figurer et de la décrire comme une Couleuvre Américaine sous le nom de *Natrix lacertina*.

Wagler, ensuite, crut devoir la ranger dans un genre qu'il proposa de nommer *Cœlopeltis* pour indiquer les creux que présentent ses écailles et particulièrement la région supérieure de la tête au devant des yeux. Ce nom a été adopté, comme nous le voyons, par la plupart des auteurs qui en ont parlé depuis.

Ecaillure. Les écailles, ainsi que nous l'avons énoncé, sont longues, rhomboïdales, séparées les unes des autres, un peu concaves, ou comme sillonnées sur leur longueur; elles forment des séries obliques, au nombre de dix-huit ou dix-neuf, et celles des flancs sont moins distinctement excavées. Les plaques surciliaires dépassent le niveau du globe de l'œil, dont la surface est oblongue et laisse distinguer une pupille arrondie.

L'écusson central du synciput est long et étroit.

Formes. La queue se termine en pointe grêle. Elle ne forme guère que le cinquième de la longueur du corps.

Quoique le tronc soit un peu plus mince du côté de la tête, cette région occipitale semble s'y confondre. Le pourtour du crâne est ovalaire; le museau est un peu comprimé et pointu.

Coloration. L'aspect particulier des teintes qui a motivé la dénomination de Couleuvre maillée n'est pas commun.

On trouve dans le Faune de M. le Prince Ch. Bonaparte deux représen-

tations fort exactes de ce Serpent. Parmi les nombreux échantillons de notre Musée et dont beaucoup ont vécu à la Ménagerie où ils ont été le plus souvent adressés de l'Algérie, c'est la variété représentée dans cet ouvrage sous le titre de *Variété* dite de *Neumayer* qu'on a vue le plus souvent. Elle est caractérisée par un système de coloration d'un brun verdâtre clair, assez uniforme.

Patrie. Les échantillons du Muséum proviennent de lieux très-divers. De l'Egypte, ils ont été rapportés par M. Geoffroy père, et par M. Olivier du Levant. Quelques uns ont été recueillis en Barbarie, en Dalmatie, aux environs de Raguse, et beaucoup d'autres envoyés d'Algérie par MM. Guyon, Gervais, Guichenot, Hipp. Lucas et Vacherot.

VII.e GENRE DIPSADE. — *DIPSAS* (1). Boié.

Caractères. *Tronc cylindrique ou plus ou moins comprimé, allongé; à écailles lisses et à urostèges en rang double; queue médiocre ou robuste; yeux latéraux.*

Ce genre, dont le nom a servi pour indiquer la famille dans laquelle il se trouve aujourd'hui classé, nous semble devoir réunir, d'après les caractères inscrits ci-dessus et par comparaison avec les autres Dipsadiens, dix espèces bien distinctes.

Ce genre, au reste, ne comprend pas absolument les mêmes Serpents que dans notre Prodrome. En parlant précédemment

(1) Le nom de *Dipsas* est tout-à-fait grec. On le trouve employé par Aristote et chez les auteurs les plus anciens. Il a été appliqué à des Serpents dont les morsures déterminaient, chez les individus qui en étaient piqués, une soif inextinguible, l'aridité du palais et de la langue, la sécheresse brûlante de la peau. Le verbe grec Διψαω, en effet signifie : J'ai soif, de Διψας, la soif. Quelques auteurs latins l'ont traduit par le mot *situla* qui vient évidemment de *sitis* : à *siti quam morsu infert* (Aldrovandi). Lucain ayant donné au nom de Dipsas le genre féminin, nous avons dû le conserver. Il le cite ainsi plusieurs fois entre autres lib. IX. (Voyez dans le T. VI de cette Erpétologie p. 144.)

du genre Dryophylax, nous avons dit comment un nouvel examen des espèces que nous y avions rapportées, ainsi qu'à celui des Dipsades nous avait engagés à les grouper un peu différemment. Tels que nous les présentons ici, ces Ophidiens nous paraissent former deux divisions plus naturelles dans la nombreuse famille des Dipsadiens.

Ainsi, le genre Dipsade réunit des espèces moins élancées, à queue plus robuste, à tête plus courte, à museau plus arrondi, et, en un mot, des Serpents moins arboricoles. C'est d'après ces considérations, que nous avons fait rentrer dans le genre Dryophylax les trois espèces dites *rayée*, *de Goudot* et *Vermillon*, et que nous en avons éloigné les Serpents décrits ici sous les noms de *Dipsades de Natterer* et *très-ponctuée*. Enfin, nous considérons comme appartenant à ce groupe deux espèces encore inédites et que nous nommons *Dipsades de Smith* et *bi-frénale*. Il résulte de ces modifications que ce genre comprend dix espèces, dont la physionomie est à peu près la même. Elles sont toutes étrangères à l'Europe, et ont été découvertes dans les régions les plus chaudes de l'Asie, de l'Afrique et de l'Amérique.

Le tableau synoptique suivant est basé sur divers caractères. D'abord d'après la forme du tronc; car il est comprimé chez les uns, et c'est le plus grand nombre, de sorte qu'il est plus haut que large; tandis que, au contraire, il est cylindrique chez les autres.

La forme toute particulière de la plaque rostrale chez le *Rhombifère*, la présence d'une carène sur les écailles du *D. de Natterer*, la présence d'une seconde plaque frénale chez une seule espèce, puis la disposition des couleurs ont pu servir de bons moyens de distinction.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES DU GENRE DIPSADE.

- Tronc
  - cylindrique ; plaque rostrale
    - étroite et repliée sur le museau . . . . . 8. D. Rhombifère.
    - ordinaire ; derrière l'œil, traits noirs
      - deux . . . . . 9. D. du Chili.
      - nuls . . . . . 10. D. de Smith.
  - comprimé ; frénale
    - double ; narines terminales . . . . . 7. D. double-frénale.
    - unique ; taches du dos
      - grandes
        - en bandes transversales . . . . . 1. D. triples taches.
        - de formes variées ; ventre
          - unicolore . . . 3. D. annelée.
          - tacheté . . . 2. D. très-tachetée.
      - petites
        - isolées, en long ; écailles
          - carénées . . . 5. D. de Natterer.
          - lisses . . . 6. D. très-ponctuée.
        - en rosace . . . . . 4. D. Colubrine.

1. DIPSADE TRIPLES-TACHES. *Dipsas trigonata.* Boié. (*Coluber trigonatus.* Schneider.)

Caractères. 21 rangs longitudinaux d'écailles. Une suite de taches sub-losangiques, blanches, représentant, en quelque sorte, des bandes transversales et encadrées de noir, régulièrement disposées tout le long du dos, dont le fond est d'une teinte verdâtre foncée.

Synonymie. 1796. *Coluber Tar tutta.* Russel. Ind. Serp. vol. I, pag. 20, pl. 15.

1802. *Coluber trigonatus.* Schneider. app. Bechstein naturgesch. amphib. de la Cépède, tom. IV, p. 156, pl. 40, fig. I (copie de la pl. de Russel).

1802. *Coluber sagittatus.* Shaw. Gener. zool. vol. III, part. II, pag. 526 (d'après Russel).

1803. *Coluber catenularis.* Daudin. Hist. Rept. t. VI, p. 253, pl. 75, fig. 2 (d'après Russel).

1820. *Natrix trigonatus.* Merrem. Tent. syst. Amph. p. 104, n° 47.

1826. *Sibon catenularis.* Fitzinger. Neue classif. Rept. p. 59.

1827. *Dipsas trigonatus.* Boié. Isis, t. XX, p. 549. n° 6.

1835. *Dipsas gocool.* Gray. Illust. Ind. zoolog. Hardwick. Part. XIX-XX, pl. 13, fig. I.

1837. *Dipsas trigonata.* Schlegel. Essai physion. Serp. t. I, pag. 160; tom. II, p. 267, pl. 11, fig. 6-7.

La plaque nasale s'y trouve, à tort, représentée comme n'étant pas divisée en deux pièces.

1843. *Dipsadomorphus trigonatus.* Fitzinger. Syst. Rept. Fasc. I, pag. 27.

DESCRIPTION.

Formes. Chez cette espèce, le dos, quoique plus étroit que le ventre, n'est pas absolument caréné, mais seulement un peu en toît; le dessous du corps est plat, mais il n'est que légèrement anguleux de chaque côté.

L'orifice de la narine est ovalaire et percé en partie dans la première plaque nasale.

Ecaillure. La plaque rostrale s'applique verticalement sur le devant du museau ; elle offre une forte dépression semi-circulaire, dans sa moitié inférieure. Triangulaire en apparence, elle a réellement six pans : l'un que nous nommerons basilaire est très-grand ; deux, moins étendus, sont soudés aux nasales antérieures ; un quatrième, plus court, est en rapport avec les inter-nasales ; et deux, extrêmement petits, sont articulés avec les premières sus-labiales.

Les inter-nasales sont irrégulièrement quadrilatères.

Les pré-frontales sont élargies et pentagones à pans inégaux ; leur bord le plus petit s'attache à la seconde nasale et le moins étendu, après celui-ci, s'appuie sur la frénale.

La frontale, pentagone, presque aussi longue qu'elle est large en avant, où elle est un peu plus étendue que ne le sont les pans latéraux et surtout que les deux postérieurs, qui se joignent entre eux en formant un angle aigu.

Les sus-oculaires sont oblongues et fortement rétrécies par le bout qui tient à la pré-frontale et à la pré-oculaire.

Les pariétales ont six pans inégaux : un très-long : c'est le temporal ; un moins grand, opposé à celui-ci ; un encore moins étendu, soudé à la sus-oculaire ainsi qu'à la post-oculaire supérieure, et deux fort courts, dont l'angle obtus est situé tout-à-fait en arrière.

Les deux nasales réunies forment presque un rectangle oblong, dont le sommet aigu est en avant.

La frénale n'est jamais plus longue que large ; elle est tantôt carrée, tantôt en trapèze ou sub-losangique.

La pré-oculaire, quadrilatère, assez étroite, n'a pas son sommet rabattu sur le front et elle soutient en partie le bout antérieur de la sus-oculaire.

Les post-oculaires sont quadrangulaires ou pentagones et à peu près aussi petites l'une que l'autre.

Chaque tempe a neuf à douze squammes, dont une ou deux touchent aux post-oculaires.

Les deux rangées de plaques sus-labiales sont formées chacune de huit, qui augmentent de hauteur à partir de la première jusqu'à la troisième inclusivement ; la quatrième est moins élevée que cette dernière, mais les cinquième, sixième et septième le sont graduellement davantage, tandis que la huitième l'est beaucoup moins que celle qui la précède immédiatement. Les trois premières sont des trapèzes rectangles, la quatrième est carrée ou en trapèze isocèle, et toutes les suivantes sont pentagones.

Nous comptons onze plaques sous-labiales, indépendamment de la lame dite mentonnière, qui est presque en triangle régulier. Les premières se-

raient régulièrement losangiques, si leur pointe antérieure n'était pas tronquée. La seconde est fort petite et à peu près carrée. Les troisième, quatrième, cinquième et sixième, dont le diamètre vertical augmente graduellement un peu, sont des trapèzes rectangles et leur sommet aigu est dirigé en bas et en arrière; la septième sous-labiale, semblable aux autres, est cependant plus grande. Les quatre dernières sont losangiques ou sub-losangiques.

Les plaques sous-maxillaires antérieures, sub-rhomboïdales, reçoivent entre elles deux, dans leur première moitié, les sous-labiales qui embrassent la mentonnière, et elles s'enfoncent par moitié entre les sous-maxillaires postérieures. Ces dernières un peu moins longues que les antérieures, sont des triangles isocèles, dont les deux côtés égaux sont plus courts que le troisième.

L'espace qui sépare les plaques sous-maxillaires postérieures de la première scutelle gulaire est rempli par quatre ou six squammes oblongues, formant deux ou trois chevrons emboîtés l'un dans l'autre.

La gorge est garnie sur les côtés de petites écailles hexagones, fort allongées, disposées sur cinq ou six rangs obliques.

Les écailles du milieu du dos sont oblongues et seulement un peu plus grandes que les autres; elles ont six pans au lieu de quatre, un en devant, un en arrière, très-petits, et deux latéraux formant un angle obtus, dont le bord antérieur est plus long qne le postérieur.

On compte 21 rangées d'écailles longitudinales au tronc, 4 à la queue. M. Schlegel dit n'avoir trouvé que 19 rangées au tronc.

Gastrostèges : 208-236+1 anale; urostèges : 81-91.

Dents. Maxillaires : $\frac{10\text{-}12+2}{13\text{-}15}$ Palatines, 6-7. Ptérygoïdiennes, 7-9.

Coloration. Le dessus et les côtés du corps sont d'un gris cendré ou d'un brun jaunâtre.

Il y a sur la tête cinq raies blanches liserées de noir, dont deux descendent du dessus des yeux vers les coins de la bouche; deux autres forment un V entre les branches duquel la nuque se trouve comme enclavée; la cinquième se porte directement de la base de ce V sur la plaque frontale.

Il règne tout le long du dos et de la face sus-caudale une suite de taches sub-losangiques, d'un blanc non moins pur que le noir dont elles sont encadrées. Chaque angle latéral de ces taches, quelquefois reliées ensemble par une ligne blanche, donne naissance à une raie en zig-zag qui descend jusqu'au bas des flancs.

Le dessous de la tête et du reste du corps serait entièrement blanchâtre, si les côtés du ventre n'offraient un semis de très-petits points noirâtres,

Dimensions. La tête est une fois et demie plus longue qu'elle n'est large au milieu des tempes.

Les yeux ont en diamètre un peu plus de la moitié de l'espace interorbitaire.

Le tronc est environ une fois et demie aussi haut, et 48 à 68 fois aussi long qu'il est large à sa partie moyenne, et la queue est quatre à cinq fois plus courte que la totalité du corps, qui est de 0m,825 chez notre plus grand individu.

Tête, long. 0m,021 ; *Tronc*, long. 0m,650 ; *Queue*, long. 0m,154.

Patrie. Le Bengale, la côte de Malabar et celle de Coromandel sont les contrées des Indes orientales où l'on a recueilli les dix sujets de la *Dipsade triples-taches* que renferme notre Musée. Nous en sommes redevables à MM. Dussumier, Fay, Perrotet, Fontanier et Adolphe Delessert.

Habitudes. Russel, qui a le premier fait connaître cette espèce, la dit très-commune à Vizagapatam, d'où il lui en fut envoyé une fois six individus qu'on avait pris pendant la nuit, au moment où ils traversaient un chemin.

2. DIPSADE TRÈS-TACHETÉE. *Dipsas multimaculata.* Boié.

Caractères. 19 rangs longitudinaux d'écailles. Une double série de taches noires, rondes ou ovales, le long du dos.

Synonymie. 1735. *Serpens Brasiliensis*, Guacu, *dicta incolis*, *venustissimè picta.* Séba. tom. II, p. 38, tab. 38, fig. 4.

M. Schlegel cite aussi dans cette synonymie Séba. II, pl. 38, fig. 1.

1735. *Serpens.* Scheuchzer. Physica sacra, tom. IV, tab. 657 fig. 2.

1755. *Coluber Guacu.* Klein. Tent. Herpet. p. 36, n° 94, (d'après le dessin précité de Séba): exclus. synon. fig. 3, tab. 51, Tom. II, Séba.

1801. *Coluber.* Russel. Ind. Serp. vol. 2, p. 27, pl. 23.

1826. *Dipsas multimaculatus.* (Reinwardt), Fitzinger. Neue Classif. Rept. p. 59.

1827. *Dipsas multimaculata.* Boié. Isis. Tom. XX, p. 549.

1837. *Dipsas multimaculata.* Schleg. Essai Physion. Serp. Tom. I, p. 160; Tom. II, p. 265, pl. 11, fig. 4-5.

Dans ces figures, la plaque nasale n'est pas divisée en deux pièces, contrairement à ce qui existe dans la nature.

Exclus. synon. fig. 1-3, tab. 26, tom. II, Séba ; fig. 4, pl. 60, tom. II, Séba ; fig. 2, pl. 79, tom. II, Séba.

1842. *Dipsas multimaculata.* Schlegel. Abbild. Amph. p. 134, tab. 45, fig. 13-15.

DESCRIPTION.

Formes. La *Dipsade très-tachetée* a le dessus de la tête moins plat et le dos plus comprimé en forme de carène que la précédente.

Ecaillure. La plaque frontale est pentagonale et ses pans latéraux sont plutôt parallèles que convergents. La pré-frontale touche à la pré-oculaire dont le devant est toujours brisé sous un angle obtus. La seconde nasale est plus haute que la première ; son pan postérieur et supérieur qui la met en rapport avec la pré-frontale, est moins court que dans la première espèce du genre.

Les écailles du milieu du dos n'ont pas leurs extrémités aussi étroites que chez la *Dipsade triples-taches.*

Les écailles forment 19 rangées longitudinales au tronc, 4 à la queue.

M. Schlegel indique le nombre 17, mais nous en avons toujours trouvé 19.

Les gastrostèges sont au nombre de 202 à 217 ; une anale et 81-91 urostèges.

Dents. Maxillaires, $\frac{11\text{-}12+2}{16-17}$. Palatines, 6. Ptérygoïdiennes, 9-12.

Particularités de la tête osseuse. Le crâne est plat en dessus, mais les arcades surciliaires sont relevées. On voit sur les os pariétaux un rebord saillant qui se porte en arrière, de manière à former sur l'occiput la figure d'un cœur de carte à jouer. Les os mastoïdiens sont courts, accolés le long du crâne ; les intra-articulaires ou carrés, sont élargis en haut, semblables à une petite omoplate. Les sus-maxillaires ne portent que six ou sept crochets éloignés ou espacés également les uns des autres. Les dents cannelées sont bien distinctes, ainsi que la fosse qui est destinée à recevoir les germes de celles qui doivent se succéder.

Coloration. Le dessus et les côtés de l'animal ont partout pour fond de couleur soit un gris-violâtre ou olivâtre, soit un brun-fauve avec des piquetures ou des marbrures noirâtres, tellement légères qu'on ne les aperçoit bien distinctement qu'avec le secours de la loupe.

Le dessus de la tête offre deux larges raies noires, réunies sous un angle

très-aigu, dont le sommet n'atteint pas tout-à-fait le bout du museau. Une troisième raie et une quatrième de la même couleur que les autres, mais plus étroites, s'étendent sur les côtés de la tête, depuis le bord post-orbitaire jusqu'à la commissure des lèvres. La nuque porte une tache noire, liserée de blanc et plus ou moins allongée.

Le dos et le dessus de la queue ont des taches semblables, quant à la couleur, mais elles sont rondes, ovales ou polygones, ou disposées sur deux lignes parallèles et ne laissent entre elles que de très petits intervalles.

D'autres taches noires, mais moins grandes que ces dernières et fort irrégulières, forment une série tout le long de chaque flanc. Les régions gulaire et sous-maxillaire sont d'un blanchâtre uniforme, tandis que le ventre et le dessous de la queue sont divisés en une multitude de petits compartiments presque carrés, les uns noirâtres, les autres blanchâtres, c'est-à-dire à peu près de la même manière que la table d'un damier.

Dimensions. La tête est près d'une fois et demie plus longue qu'elle n'est large.

Les yeux ont en diamètre environ la moitié de l'espace inter-orbitaire.

Le tronc est deux fois aussi haut et de 52 à 66 fois aussi long qu'il est large à sa partie moyenne.

La queue n'a guère que la cinquième partie de la longueur totale, qui est chez notre plus grand sujet de 0m779.

Tête, long. 0m021 ; *Tronc*, long. 0m605 ; *Queue*, long. 0m153.

Patrie. Cette espèce, très abondante dans l'île de Java, habite aussi l'archipel des Célèbes, d'où nous l'ont rapportée MM. Quoy et Gaimard ; elle se trouve également en Chine, car nous en possédons deux individus recueillis à Canton par Eydoux et Souleyet.

Mœurs. La *Dipsade très-tachetée* se nourrit d'oiseaux et de Reptiles et parmi ces derniers, ceux qu'elle paraît plus particulièrement rechercher sont les Dragons et les Grenouilles. Kuhl a observé que ce Serpent peut imprimer à sa queue des mouvements non moins rapides que ceux que les Crotales produisent lorsqu'ils veulent faire résonner les grelots ou les plaques sèches dont elle est pourvue.

3. DIPSADE ANNELÉE. *Dipsas annulata.* Nobis.
(*Coluber annulatus.* Linné.)

Caractères. Tête plate, courte, à museau obtus ; yeux grands; sur le dos, des taches brunes, tantôt isolées, tantot réunies sur la ligne dorsale en une large raie flexueuse ; un trait brun derrière l'œil ; ventre complétement unicolore.

SYNONYMIE. *Variété* A, *ou à large raie flexueuse le long du dos.*

1735. *Anguiculus Africanus, cœruleus.* Séba. Tom. II, p. 16, tab. 13, fig. 4.

— *Vipera Brasiliensis ibirakoa.* Séba. Tom. II, p. 42, tab. 41, fig. 3.

— *Vipera Virginiana.* Séba. Tom. II, pag. 74, tab. 71, fig. 3.

— *Serpens.* Scheuchzer. Phys. Sacra. Tom. IV, tab. 652. fig. 2.

1754. *Coluber annulatus.* Linnæus. Mus. Adolp. Frider. pag. 34, tab. 8, fig. 2.

1758. *Coluber annulatus.* Linnæus. Syst. nat. Edit. 10, tom. I, p. 224, n° 286 : Exclus. synon. fig. 2, tab. 38, tom. II. Séba. et n° 9, p. 120, tom. I, Amœnit. Academ. *(Oxyrhopus spadiceus)* Tom. VII de cette Erpétologie p. 1028.

1766. *Coluber annulatus.* Linnæus. Syst. nat. Edit. 12, Tom. I, p. 386, n.° 286.

1767. *Serpent de Surinam.* Knorr. Delic. Phys. Surin. Natur. Tom. II, pl. 6, fig. 2.

1771. *Le Serpent Bai-rouge.* Daubenton. Dict. Anim. Encyclop. méth. p. 591 . exclus. synon. fig. 2, tab. 38, Tom. II, Séba *(Oxyrhopus spadiceus).*

1783. *Coluber annulatus.* Mus. Link. Tom. I, p. 76.

1788. *Coluber annulatus.* Gmelin. Syst. nat. Linn. Tom. I, part. 3, p. 1111, n° 286 ; exclus. synon. fig. 2, tab. 38, Tom. II, Séba. *(Oxyrhopus spadiceus).*

1789. *La blanche et brune.* Lacépède. Hist. Quad. Ovip. Serp. Tom. II, p. 312 : exclus. synon. fig. 2, tab. 38, Tom. II, Séba. *(Oxyrhopus spadicus).*

1790. *Bronze natter.* Merrem. Beytr. Naturgesch. Amph. part. 1, p. 42, pl. 11.

1802. *Coluber annulatus.* Shaw. Gener. Zoolog. vol. 3, part. 2, p. 490.

1802. *Coluber annulatus.* Latreille. Hist. Rept. Tom. IV, pag. 127.

1802. *Die bronze natter.* Beschtein de La Cepede's naturgesch Amph. Tom. 4, p. 107, pl. 13, fig. 1. (D'après le *Bronze natter* de Merrem).

1803. *Coluber annulatus.* Daudin. Hist. Rept. Tom. VI, pag. 369. Cite à tort la figure de Séba, II pl. 38, fig. 2, qui est l'*Oxyrhopus spadiceus* n° 9.

1820. *Coluber annulatus.* Merrem. Tent. Syst. Amph. pag. 111, n.° 73 : Exclus. synon. fig. 3, tab. 9, Tom. II, Séba ; fig. 2, tab. 82, Tom. II, Séba.

1820. *Coluber annulatus.* Kuhl. Beitr. Zoolog. 2me Abtheil. pag. 85.

1821. *Coluber annulatus.* Merrem. Beitr. Geschich. Amph. Fasc. 3, p. 25, pl. 3-4.

1826. *Sibon annulatus.* Fitzinger. Neue Classif. Rept. p. 60, n.° 1.

1827. *Lycodon annulatus.* Boié. Isis, tom. XX, p. 527.

1837. *Dipsas annulata.* Schlegel. Essai Phys. Serp. Tom. I, pag. 165 ; Tom. II, pag. 294 : exclus. synon. fig. 2, tab. 82, tom. II, Séba.

1840. *Dipsas annulata.* Filippo de Filippi. Catalog. ragion. Serp. Mus. Pav. (Bibliot. Ital. Tom. XCIX).

1843. *Leptodeira annulata.* Fitzinger. Syst. Rept. Fasc. 1, pag. 27.

Variété B. *ou à taches dorsales, non jointes et souvent géminées.*

1735. *Serpens maculata.* Séba. Tom. II, p. 57, tab. 57, fig. 1.

DESCRIPTION.

Formes. Des différentes espèces que le genre Dipsas renferme, celle-ci est la plus remarquable par la forme de sa tête peu épaisse, courte, à museau obtus, élargie en arrière et par cela même assez distincte du cou et enfin par l'étendue proportionnelle des yeux. Le tronc est manifestement comprimé, mais son volume, relativement à sa longueur, est variable suivant les sexes, comme nous l'indiquons plus loin en parlant des dimensions.

Ecaillure. Les plaques de la tête sont ramassées. La frontale moyenne est large, à bords latéraux presque parallèles ; elle est coupée carrément en avant. Les pariétales ont peu de largeur.

Les écailles lisses, rhomboïdales, à peu près égales, sont distribuées sur 19 à 23 rangées longitudinales au tronc, 4 à la queue.

Scutelles. Elles nous offrent les variations suivantes dans leur nombre,

considéré chez les divers individus, d'abord de chaque variété, puis des trois réunies.

Variété A. 2-3 gulaires, 186-195 gastrostèges, 1 anale (divisée), 83-107 urostèges.

Variété B. 2-3 gulaires, 177-195 gastrostèges, 1 anale (divisée), 65-93 urostèges.

Variété C. 2-3 gulaires, 166-202 gastrostèges, 1 anale (divisée), 57-91 urostèges.

Chez les trois ensemble. 2-3 gulaires, 166-202 gastrostèges, 1 anale (divisée), 57-107 urostèges.

Dents. Maxillaires $\frac{15\text{-}18+2}{20\text{-}24}$ Palatines 9-10, Ptérygoïdiennes 22-30

Coloration. Les différences que les Serpents rapportés à cette espèce présentent dans leurs couleurs sont assez constantes, pour qu'ils puissent être rapportés par nous à *trois Variétés* distinctes dans lesquelles cependant, il y a cela de commun que la teinte générale des parties supérieures est un brun-jaunâtre plus ou moins foncé ; que les régions inférieures plus claires sont complétement unicolores et que la tête porte, derrière l'œil, une bande d'un brun sombre.

1.° Variété A ou *à large raie dorsale flexueuse.* Ce qui frappe tout d'abord dans ce groupe, c'est la présence, sur toute la partie supérieure du dos et de la queue, d'une série de taches d'un brun-foncé confluentes, réunies presque toutes les unes aux autres, de manière à former une large raie ondulée, quelquefois non interrompue depuis la tête jusqu'à l'extrémité de la queue et d'autres fois encore, ce qui est même le plus fréquent, présentant, de distance en distance, des interruptions, de sorte que dans ces points où cesse la raie dorsale, il y a des taches isolées. Le plus souvent, la nuque est d'un jaune blanchâtre et ornée alors d'une sorte de collier de couleur claire d'où part la raie flexueuse.

2.° Variété B ou *à taches dorsales non réunies et souvent géminées.* La différence est fort notable, car quoiqu'il y ait, çà et là, quelques taches réunies, il n'y a jamais une raie flexueuse prolongée. La dissemblance avec les sujets de la variété précédente est bien plus grande encore, quand les taches, au lieu d'être disposées sur un seul rang médian, en forment deux, au contraire, dont les taches sont alternes. Au reste, cette alternance n'est pas très fréquente et elle se remarque le plus ordinairement sur des individus, qui ont, en outre, des taches impaires et isolées.

Sur la plupart de nos exemplaires, la première tache du cou, qui est assez allongée, est comme divisée en deux par une raie claire longitudinale.

Les sujets du Chili ont le dessus de la tête d'un jaune-blanchâtre relevé par des traits bruns dont la disposition réciproque est variable.

Sur tous les échantillons enfin, on voit, sur chaque flanc, une série longitudinale de petites taches brunes isolées, et plus ou moins bien limitées.

3.° Variété C ou *à taches losangiques*. La large raie flexueuse et ondulée de la première variété est ici remplacée par une série de taches volumineuses, en losange à grand diamètre transversal et à extrémités plus ou moins prolongées sur les flancs. Les deux autres angles sont situés sur la ligne médiane, où se voit la largeur la plus considérable de la tache et quelquefois, par l'un ou l'autre de ces angles, ou même par les deux, plusieurs de ces losanges atteignent celle qui précède et celle qui suit. Il n'y a point de taches supplémentaires sur les flancs, comme dans la variété précédente, et de même que dans la première, la nuque est ornée d'une sorte de collier blanchâtre.

Dimensions. Les mâles sont à proportion plus allongés que les femelles; aussi paraissent-ils sveltes, élancés, comparativement à ces dernières, qui en général, les vieilles surtout, offrent des formes un peu lourdes, parfois même, tellement raccourcies, qu'à la première vue, on est tenté de les considérer comme des individus d'une autre espèce. A l'appui de ce fait, nous citerons l'exemple suivant: Chez deux sujets de sexe différent mesurant chacun 75 centimètres, la plus grande largeur du corps de la femelle est la quarante-troisième partie de la longueur, tandis que cette largeur, dans le mâle, n'en est que la soixante-deuxième partie.

La tête est une fois et demie plus longue qu'elle n'est large au niveau des tempes, et cette largeur est le double ou le triple de celle du museau prise au niveau des narines.

Les yeux n'ont guère que la moitié de l'espace inter-orbitaire:

Le tronc un peu comprimé est 38 à 63 fois aussi long qu'il est large à sa partie moyenne.

La queue est au plus le quart ou le sixième de la longueur totale, qui est de $0^m,782$ chez notre plus grand exemplaire.

Tête, long. $0^m,019$. *Tronc*, long. $0^m,535$. *Queue*, long. $0^m,228$.

Particularités ostéologiques. Nous avons sous les yeux six têtes osseuses de la *D. annelée*. Le crâne est allongé, plus étroit en arrière; il offre en dessus et après les orbites, une surface plane, lisse, en forme de cœur, dont la pointe est en arrière entre les deux mastoïdiens et là, on remarque deux lignes transversales saillantes.

La cavité orbitaire est solide dans tout son pourtour et fort étendue; cependant son bord postérieur n'est complété que par la jonction des os sus-maxillaires avec le transverse.

L'os inter-maxillaire, en soc de charrue, est large du côté libre, celui qui forme le bord antérieur de la bouche.

Patrie. Les individus qui appartiennent aux deux premières variétés ont été recueillis dans l'Amérique du Sud et à la Guyane. Ceux de la troisième, au contraire, proviennent du Continent septentrional du Nouveau-Monde.

Variété A. Guyane : Leschenault et Doumerc ; Cayenne : M. Banon ; Brésil : M. de Castelnau et Emile Deville ; Bahia : M. Lemelle-Deville.

Variété B. Martinique : M. Plée et un spécimen donné par M. Neumann ; Côte-Ferme : M. Bauperthuis ; Sainte-Marthe (Colombie) : M. Fontanier ; province de Caraccas, Carthagène (Nouvelle-Grenade) : M. Adolphe Barrot et M. Roulin ; province de Santa-Cruz (Pérou) : M. d'Orbigny ; San-Lorenzo (Chili) : M. Fontaine.

Variété C. Deux échantillons du Mexique et deux de la Nouvelle-Orléans donnés par M. Barabino.

Nous hésitons un peu sur la place qu'il convient d'assigner dans l'une ou l'autre de ces trois variétés à un spécimen rapporté de la Vera-Paz (Amérique centrale) par M. Arthur Morelet. En raison de l'analogie de la Faune de cette région de l'Amérique et de celle du Mexique, on est tenté de le considérer comme devant appartenir à la dernière variété ; d'autant plus, qu'il a le large collier blanc des autres sujets pris dans l'Amérique septentrionale. D'un autre côté cependant, il a plutôt les taches de la deuxième variété.

4. DIPSADE COLUBRINE. *Dipsas Colubrina.* Schlegel.

Caractères. Ecailles du dessus et des côtés du corps grises, les unes uniformément, les autres avec un encadrement noir; ces dernières se trouvant groupées cinq par cinq, six par six, ou davantage, produisent des espèces de rosaces, dont l'ensemble constitue comme un réseau à mailles carrées, lequel, avec l'âge, se décompose en bandes transversales irrégulières.

Synonymie. 1837. *Dipsas Colubrina.* Schlegel. Essai Physion. Serp. Tom. I, p. 161; tom. II, p. 273.

1842. *Dipsas Colubrina* Schlegel. Abbild. Amph., p. 136, tab. 45, fig. 21-26.

DESCRIPTION.

Ecaillure. La plaque rostrale se rabat faiblement en arrière par son

sommet; elle a cinq pans, deux très-petits soudés aux premières sus-labiales; un plus grand, qui est le basilaire, et deux presque aussi longs que ce dernier et qui s'enclavent dans les nasales antérieures et dans les inter-nasales.

Ces dernières plaques représentent des trapèzes sub-rectangles.

Les pré-frontales, plus dilatées en travers qu'en longueur et rétrécies en dehors, s'abaissent un peu sur le côté du chanfrein, entre la seconde nasale et la pré-oculaire supérieure, en faisant un angle, dont le sommet s'appuie sur la frénale.

La frontale a cinq côtés inégaux; les latéraux sont un peu convergents. Les sus-oculaires oblongues sont plus étroites en arrière qu'en devant.

Le bord par lequel les pariétales se joignent, est seulement un peu plus long que celui qui s'attache à la sus-oculaire ainsi qu'à la post-oculaire supérieure.

La plaque nasale est à peu près carrée; la postérieure, un peu plus haute, mais moins large, a cinq pans, un soutenu par les deux premières sus-labiales, deux que bordent l'autre nasale et la frénale, et deux, extrêmement courts, qui sont en rapport avec l'inter-nasale et la pré-frontale.

La frénale, qui penche en avant, est sub-losangique ou sub-rhomboïdale, quand le sommet de son angle supérieur n'est pas tronqué.

La pré-oculaire ou plutôt les deux pré-oculaires inférieures, car il n'y en a rarement qu'une seule, sont à peu près quadrangulaires et beaucoup plus petites que la supérieure, qui a cinq angles inégaux, dont le plus grand s'enfonce entre la sus-oculaire et la pré-frontale jusque ou presque jusqu'au sommet latéral antérieur de la plaque médiane du front.

Les trois sous-oculaires et les trois post-oculaires varient extrêmement entre elles, quant à leurs formes et à leurs dimensions; la tempe est recouverte de treize à vingt plaques d'inégale grandeur, dont deux ou trois adhèrent aux lames post-orbitaires.

Les trois premières des huit plaques sus-labiales sont penchées en arrière et graduellement un peu plus élevées; la troisième, au lieu d'être en trapèze sub-rectangle, de même que les précédentes, est pentagonale comme les deux suivantes, qui ont une hauteur moindre que la sienne. La sixième, plus développée, offre deux grands angles droits, et en haut, deux ou trois petits pans soudés à la dernière sous-oculaire, à la post-oculaire inférieure, et soit à une, soit à deux des squammes temporales. La septième sus-labiale ressemble à la sixième ou en diffère très-peu; mais la huitième, le plus souvent pentagone et oblongue, est notablement plus petite.

La plaque mentonnière est en arrière très-effilée, les deux bords postérieurs étant arqués en devant et plus longs que le troisième.

On peut compter onze ou douze plaques sous-labiales.

Les plaques sous-maxillaires antérieures, entre lesquelles les premières sous-labiales pénètrent de près des deux tiers de leur longueur, sont assez allongées et rétrécies et presque coupées carrément ; elles se terminent où commence une double rangée composée de huit ou dix squammes, dont les dernières touchent à la première scutelle gulaire. Les sous-maxillaires postérieures sont en trapèzes isocèles et presque aussi longues, mais plus étroites que les précédentes auxquelles elles se trouvent fixées par leur bout antérieur.

Il y a souvent quelques urostèges non divisées parmi les autres.

Les écailles forment 27 ou 29 rangées longitudinales au tronc, 6 à la queue.

Scutelles : 3 gulaires, 180-199 gastrostèges, 1 anale (divisée), 64-71 urostèges.

Dents. Maxillaires, $\frac{13\text{-}15+2}{20\text{-}21}$; Palatines, 7-8 ; Ptérygoïdiennes, 18.

Particularités ostéologiques. Nous avons fait préparer les têtes osseuses de deux individus de cette espèce de Dipsade. Elles sont fort solides. Les orbites sont très-grandes ; les apophyses orbitaires sont bien développées, mais non complètes en arrière. Les mastoïdiens, longs, solides, un peu déjetés en dehors. Les os carrés, plats et presque de même longueur que les mastoïdiens. Les os sus-maxillaires sont longs et garnis de douze à treize crochets simples, solides, très-courbes et espacés. Il y a chez tous, deux dents cannelées postérieures.

Coloration. Le dessus et les côtés du tronc, ainsi que la queue, portent sur un fond gris une multitude de rosaces noirâtres, disposées réticulairement chez les jeunes sujets, mais qui, peu à peu, avec l'âge, finissent par former des bandes transversales en général peu régulières. Le dessous de l'animal est tantôt entièrement blanc, tantôt parsemé de gouttelettes noires. Le dessus et les côtés de la tête, en avant des yeux, sont gris ou d'un gris brun. La plus grande partie des lèvres est blanche, de même que l'extrémité de la queue, moins la pointe, qui est noire. Deux raies noires s'étendent, l'une à droite, l'autre à gauche, depuis le bord post-orbitaire jusqu'à l'angle de la bouche. La nuque porte quatre ou cinq taches noirâtres formant un demi-cercle, dont la concavité regarde en arrière.

Dimensions. La tête est près de deux fois plus longue qu'elle n'est large vers le milieu des tempes.

Les yeux n'ont en diamètre que près de la moitié de l'espace interorbitaire.

Le tronc est 37 à 51 fois aussi long qu'il est large à sa partie moyenne.

La queue a près du sixème de la largeur totale, qui est de 0m886 chez le plus grand de nos individus.

Tête, long. 0m,033. *Tronc*, long. 0m,705. *Queue*, long. 0m,15.

Patrie. La *Dipsade Colubrine* habite Madagascar et l'île Bourbon, d'où elle a été envoyée par MM. Cloué, Goudot et Milius, en 1847.

Moeurs. Plusieurs des individus que nous avons ouverts avaient des grenouilles dans l'estomac; chez un autre, nous avons trouvé un petit mammifère de la famille des Rats.

5. DIPSADE DE NATTERER. *Dipsas Nattereri*. Wagler. (*Coluber Nattereri*, Mikan.)

Caractères. Ecailles carénées. Corps d'un brun grisâtre en dessus, avec quelques écailles bordées de noirâtre; une petite ligne plus foncée sur les flancs; le dessous du corps d'un jaune pâle, avec deux séries de petits points distribués de manière à former deux raies longitudinales et en outre, tout le ventre et le dessous de la queue parsemés de petits points noirs.

Synonymie. 1734. ? *Serpens Ceilonica, cærulea*. Séba, tom. I, pag. 150, tab. 95, fig. 5.

1820. *Coluber Nattereri*. Mikan. Delect. Faunæ Brasiliensis.

1825. *Coluber Nattereri*. Maxim. zu Wied. Beitr. naturgesch. Brasil. tom. I, p. 277.

1826. *Coluber Nattereri*. Fitzinger. Neue classif. Rept. pag. 58, n° 59.

1827. *Tropidonotus Nattereri*. F. Boié. Isis, tom. XX, p. 535.

1830. *Coluber Nattereri*. Max. zu Wied. Abbild. naturgesch. Bras. p. et pl. sans n^os.

1830. *Dryophylax Nattereri*. Wagl. Syst. amph. p. 181.

1837. *Dipsas Nattereri*. Schlegel. Ess. physion. Serp. tom. I, pag. 164; t. II, p. 290.

DESCRIPTION.

Quand on compare cette espèce à celle que Wagler a nommée *Natrix punctatissima* et que nous décrivons plus loin, on remarque entre elles de très-grandes analogies. Il y a cependant des différences fort notables que nous aurons soin d'indiquer en décrivant la seconde de ces deux espèces.

Quant à la *Dipsade de Natterer*, la particularité la plus caractéristique consiste dans la présence d'une carène sur les écailles, peu saillante il est vrai, mais bien visible.

Formes. Ce Serpent est assez grêle ; la région postérieure de la tête n'est presque pas élargie, elle est par conséquent peu distincte du cou. Les yeux sont grands. La queue a une longueur médiocre.

Ecaillure. Il n'y a pas de particularités notables à indiquer relativement aux plaques sus-céphaliques, dont la forme, comme M. Schlegel le fait remarquer, est effilée. Il y a huit plaques sus-labiales ; les quatrième et cinquième touchent à l'œil par toute la longueur de leur bord supérieur et la troisième n'y atteint que par son angle supérieur et postérieur. Les sixième et septième sont les plus hautes, mais la huitième est plus basse que les deux qui la précèdent.

La frénale a plus de hauteur que de largeur.

La pré-oculaire est unique et il y a deux post-oculaires suivies de plusieurs temporales de dimensions médiocres.

Les sous-maxillaires postérieures sont plus petites que les antérieures.

Les écailles qui, comme nous l'avons dit, portent une carène médiane, sont lancéolées et disposées sur 19 rangées longitudinales.

Gastrostèges : 149-155 ; anale double et 68 à 75 paires d'urostèges.

Dents. Maxillaires, $\frac{15+2}{26}$; Palatines, 14 ; Ptérygoïdiennes, 27. Ces dernières dents s'étendent jusqu'au-delà du niveau du trou occipital.

Coloration. Sur un fond d'un brun jaunâtre ou tirant sur le gris, on voit se détacher de petites taches noires se présentant sous l'apparence de petites linéoles irrégulières, groupées sur la nuque où elles sont plus abondantes que partout ailleurs, de manière à former deux raies foncées et larges, séparées par un trait d'un jaune blanchâtre. Ce trait s'interrompt promptement et il est remplacé par une série de taches de la même teinte plus ou moins visibles, situées sur la ligne médiane du dos et séparées par des espaces où reparaît la couleur du fond. Elles forment ainsi une raie longitudinale interrompue de distance en distance.

Le long de chaque flanc, dans la région la plus voisine de l'abdomen, il y a une ligne noire.

Des mouchetures, également noires, se voient sur le fond jaunâtre des régions inférieures. De chaque côté des gastrostèges, ces petites taches se réunissent de manière à constituer une raie ponctuée.

Sur les urostèges, les points noirs conservent leur irrégularité et forment seulement un semis abondant.

Dimensions. Le prince de Neuwied indique 20 pouces et 4 lignes pour la longueur totale et 4 pouces 11 lignes pour celle de la queue ; elle en re-

présente donc le quart. Nous trouvons des proportions semblables, mais avec des dimensions un peu plus considérables, car notre plus grand sujet porte 0m,84 ainsi répartis :

Tête et *Tronc*, 0m,63. *Queue*, 0m,21.

Patrie. C'est du Brésil que nous avons reçu ce Serpent et en particulier par M. de Langsdorff et MM. de Castelnau et Emile Deville. Il semble, d'après les observations du Prince de Neuwied, que cette espèce habite des provinces de l'Amérique du sud plus méridionales que celles où vit l'espèce suivante pour laquelle cette différence de zône géographique peut être comptée parmi les motifs qui portent les zoologiistes à distinguer ces deux espèces l'une de l'autre.

6. DIPSADE TRÈS-PONCTUÉE.

Dipsas punctatissima. Schlegel.

(*Natrix et Thamnodynastes* (1) *punctatissima* Wagler.)

Caractères. Très-analogue au précédent, mais d'une teinte générale plus claire ; les écailles lisses et les yeux moins grands.

Synonymie. 1735. ? *Serpens americanus*, *etc.* Scheuchzer. Phys. sacra t. IV, p. 1346, tab. 678, fig. 1.

Col. lineolatus. Oppel. Musée de Paris, d'après Wagler.

1824. *Natrix punctatissima.* Wagler in Spix nov. spec. Serp. Bras. p. 39, tab. 14, fig. 1.

1830. *Thamnodynastes punctatissima.* Wagler. Syst. amph. pag. 182.

1837. *Dipsas punctatissima.* Schlegel. Essai physion. Serp. tom. I, p. 164, t. II, p. 292; pl. 11, fig. 33-34.

1843. *Thamnodynastes punctatissimus.* Fitz. syst. Rept. p. 27.

DESCRIPTION.

En décrivant la précédente espèce, nous avons déjà parlé de la grande analogie qui se remarque entre elle et celle que nous avons maintenant à faire connaître. Cette ressemblance est assez frappante pour que le Prince de Neuwied ait pu dire, malgré la différence importante résultant de l'absence de carènes sur les écailles de la Couleuvre *très-ponctuée*, que ces

(1) De Θαμνος buisson, *frutex* et de Δυναστης maître, *dominus*, c'est-à-dire qui habite les buissons ou les broussailles. Il ne nous a pas semblé qu'il y eût des motifs suffisants pour adopter ce genre.

deux Serpents sont identiques, ayant vu, dit-il, des *Couleuvres de Natterer* presque lisses. Selon toute probabilité, cependant, la ressemblance du système de coloration aura été la cause de la méprise de l'illustre voyageur, car, si l'on tient compte de tout ce qui peut servir à distinguer l'un de l'autre deux animaux qui ont entre eux beaucoup de rapport au premier aspect, on arrive, par un examen attentif, à saisir certaines différences importantes.

On a la preuve de l'analogie du système de coloration par la diagnose suivante de Wagler qui, étant fondée sur cette seule considération, pourrait aussi bien convenir à la *Très-ponctuée* et à la *Dipsade de Natterer*. « Brunâtre en dessus ; quelques écailles bordées de brun-noirâtre ; sur chaque côté du tronc, une ligne obscure ; régions inférieures d'un blanc jaunâtre, couvertes d'une multitude de très-petits points et parcourues par deux raies géminées. »

Formes. Relativement à la conformation générale, il n'y a pas non plus de différences importantes à signaler ; seulement, la Couleuvre dont il s'agit ici semble rester un peu plus petite.

La queue, au contraire, comme M. Schlegel le fait remarquer avec raison, est proportionnellement plus allongée et égale presque le tiers de la longueur totale, au lieu de n'en atteindre que le quart, comme chez la *Dipsade de Natterer*.

De plus, l'œil de la *Très-ponctuée* est positivement moins grand.

Ecaillure. La frontale moyenne est plus allongée ici, que chez l'espèce précédente et l'on y retrouve les mêmes particularités relatives aux plaques et aux écailles de la tête.

Les écailles qui sont lisses et peut-être un peu moins lancéolées sont disposées non pas sur 19, mais sur 17 rangées longitudinales.

Gastrostèges : 137-144 ; l'anale est simple et non pas double ; urostèges : 85-94 paires.

Dents Maxillaires $\frac{18+2}{25}$; palatines 13 ; ptérygoïdiennes 24. Ces dernières s'étendent au-delà du niveau du trou occipital.

Particularités ostéologiques. Le fait important à noter c'est que le cercle orbitaire est un peu moins grand que celui de la *Dipsade de Natterer*.

Coloration. Deux différences qu'il faut encore signaler en finissant cette description comparative des cinquième et sixième espèces du genre Dipsade, sont : 1° la teinte généralement plus claire de la *Très-ponctuée* ; 2° l'absence, sur la ligne médiane du dos, de la bande blanchâtre interrompue, qui se voit plus ou moins distinctement sur presque toutes les Dipsades de Natterer. Du reste, par la présence des petites linéoles noires

qui bordent un plus ou moins grand nombre d'écailles et surtout par la dispostion des nombreuses mouchetures des régions inférieures, il y a la plus grande analogie.

Dimensions. Notre plus grand sujet est long de 0m,59.

Tête et *Tronc*, 0m,39; *Queue*, 0m,20.

Patrie. Ce Serpent, comme l'autre, est originaire de l'Amérique du sud; mais on le trouve plus au nord et même jusque dans la Guyane. Nous en avons un exemplaire de Cayenne dû à M. Leprieur. On en a reçu de M. Vautier, qui l'a trouvé au Brésil et d'autres échantillons du continent méridional du Nouveau-Monde, mais sans indication précise de provenance. Ce Serpent, dit Wagler, n'est pas rare aux environs de la ville de Bahia.

7. DIPSADE DOUBLE-FRÉNALE.

Dipsas bi-scutata. Nobis.

Caractères. Corps comprimé ; deux frénales ; museau plat et large, à narines terminales ; sur la tête, deux chevrons emboités; l'un foncé, l'autre clair ; sur toute la longuenr du dos et de la queue, de grandes taches foncées transversales, bordées de blanc jaunâtre, avec de petits espaces de la même teinte dans leur milieu.

DESCRIPTION.

Cette espèce appartient au premier groupe des Dipsades, réunissant celles qui ont le tronc comprimé. Au premier abord, par son système de coloration, ce Serpent paraît avoir de la ressemblance avec les exemplaires de la troisième variété de la Dipsade annelée et qui, comme lui, sont originaires de l'Amérique du Nord et, en particulier, du Mexique. Si cependant, on l'examine avec soin, on voit des différences très-importantes, qui l'éloignent non seulement de cette dernière espèce, mais de toutes celles que le genre renferme. Ainsi, cette Dipsade est la seule à double frénale, à narines terminales, et enfin, le museau est plus large et plus obtus.

La tête est assez distincte du tronc. Les yeux sont grands et à pupille verticale. La queue est courte et peu robuste.

Ecaillure. La rostrale, très-large à sa base, peu élevée, remonte un peu sur le museau. La frontale moyenne est large. Les pariétales de petites dimensions sont tout-à-fait arrondies à leur bord postérieur et forment, par leur réunion, une sorte de demi-disque à convexité postérieure.

Au-dessus de la troisième sus-labiale, une petite plaque supplémentaire;

trois pré-oculaires, la supérieure se repliant sur le vertex et venant se mettre en contact avec l'angle latéral antérieur de la frontale moyenne; trois post-oculaires; temporales très-nombreuses, toutes de même dimension et semblables sous ce rapport aux écailles du tronc.

Il y a à la lèvre supérieure dix plaques; la quatrième et la cinquième touchent à l'œil.

Les deux sous-maxillaires postérieures sont beaucoup plus petites que les antérieures.

Les écailles du tronc forment 23 rangées; elles sont lisses, un peu lancéolées.

Gastrostèges 264; une anale double et 94 urostèges divisées.

Coloration. Les traits les plus distinctifs de la disposition des couleurs sont signalés dans la diagnose. Il suffit d'ajouter qu'au sommet du chevron brun-foncé, qui est l'antérieur, il y a une tache claire située entre les yeux et de la même nuance que le chevron jaunâtre emboîté dans le précédent; que les taches du tronc sont déchiquetées à leur bord, plus larges sur la ligne médiane que sur les côtés qui se terminent souvent en pointe. Sur chaque flanc, il y a une série longitudinale semblable aux grandes taches pour la couleur, mais beaucoup plus petites. Un piqueté brun-jaunâtre se voit sur toutes les régions inférieures.

Dimensions. *Tête* et *tronc* $0^m,48$; *queue* $0^m,10$; en tout $0^m,58$.

Patrie. Mexique, notre échantillon est unique.

8. DIPSADE RHOMBIFÈRE. *Dipsas rhombeata.* Nobis. (*Coluber rhombeatus.* Linnæus).

Caractères. Le dessus du tronc d'un brun jaunâtre ou blanchâtre, avec des taches noires, distribuées sur quatre séries, dont les deux médianes s'unissent et se confondent quelquefois.

Plaque rostrale fort allongée et graduellement rétrécie de la base au sommet, rabattue presque à plat sur le museau dans un tiers de son étendue.

Synonymie. 1734. *Serpens Ceylonica minor.* Séba. Tom. I, p. 148, tab. 94, fig. 8. (Mauvaise représentation d'un très jeune sujet).

1735. *Serpens Amboinensis tigrina.* Séba. Tom. II, p. 17, pl. 15, fig. 2.

1735. *Serpens elegantissima ex Guinea.* Séba. Tom. II, pag

20, pl. 19, fig. 3-4. (Portrait assez ressemblant de très jeunes sujets).

1735. *Serpens Americana tigrina.* Séba. Tom. II, p. 84, pl. 79, fig. 2. (Assez bonne planche représentant l'adulte).

1735. *Serpens Americana etc.* Scheuchzer. Physica sacra. tom. IV, pag. 1494, pl. 739, fig. 7. (Mauvaise figure d'un sujet d'âge moyen.)

1754. *Coluber rhombeatus.* Linnæus. Mus. Adolph. Frid. pag. 27, pl. 24, fig. 2. (Très mauvaise.)

1758. *Coluber rhombeatus.* Linnæus. Syst. nat. Edit. 10, tom. I, p. 220, n° 227.

1766. *Coluber rhombeatus.* Linnæus. Syst. nat. Edit. 12, tom. I, p. 380, n° 227.

1768. *Cerastes rhombeatus.* Laurenti. Synopsis Rept. p. 82, (d'après le *Colub. rhombeatus* de Linnæus).

1768. *Coronella tigrina.* Laurenti. Synopsis. Rept. p. 87, (d'après la fig. 2, pl. 15, Tom. II de Séba.)

1771. *Le Serpent rhomboïdal.* Daubenton. Dict. anim. Quad. Ovip. Serp. p. 668 (d'après le *Coluber rhombeatus* de Linnæus).

1788. *Coluber rhombeatus.* Gmelin. syst. nat. Linn. Tom. I, part. 3, p. 1099, n° 227. Exclus. synonym. *Coluber cærulescens reticulatus,* Boddaert. *Serpens* fig. II, tab. 746, Tom. IV, Physica sacra. Scheuchzer, (*Coronella merrem.* Schlegel. (Tom. VII, p. 708 de cette Erpétologie.)

1788. *Coluber tigrinus.* Gmelin. Syst. nat. Linn. tom. I, pars. 3, p. 1113, (d'après la *Coronella tigrina* de Laurenti).

1789. *La Rhomboïdale.* Lacépède. Hist. quad. Ovip. Serp. Tom. II, p. 212, (d'après le *Coluber rhombeatus* de Linnæus.)

1789. *Le Rhomboïdal.* Bonnaterre. Encyclop. méth. Ophiol. p. 29, pl. 16, fig. 24, (Cop. de celle du *Coluber rhombeatus* du Mus. Princ. Adolp. Frider.)

1802. *Coluber rhombeatus.* Shaw. Gener. Zool. vol. 3, part 2, pag. 437, (d'après Linnæus).

1802. *Coluber rhombeatus.* Latreille. Hist. Rept. tom. IV, p. 150, (d'après Linnæus).

1803. *Coluber rhombeatus.* Daudin. Hist. Rept. Tom. VII, p. 119, (d'après Linnæus). Exclus. synonym. *Serpens,* fig. 2, tab.

746, Tom. IV, Physica sacra de Scheuchzer. (*Coronella Merremii* Schlegel.)

1820. *Coluber rhombeatus.* Merrem. Tent. syst. Amph. p. 111, n° 73, (d'après Linnæus).

1820 ? *Coluber Aristotelis.* Ejusd. loc. cit. p. 108.

1826. *Coluber rhombeatus.* (Linnæus). Fitzinger. Neue Classif. Rept. p. 57.

1827. *Coronella rhombeata.* F. Boié. Isis, Tom. XX, pag. 539, n.° 24.

1830. *Cœlopeltis rhombeata.* (*Coluber tyria.* Kuhl, Beitrage). Wagler. Syst. Amph. p. 189.

1833. *Cœlopeltis rhombeata.* Wagler. Icon. et Descript. Amphib. tab. 32. (Bonne figure originale).

Exclus. synonym. *Vipera Africana*, Séba Tom. I, tab. 19, fig. 7, (Spec. ??); *Serpens Americana.* Séba. Tom. II, tab. 11, fig. 3.

1837. *Coronella rhombeata.* Schlegel. Essai Physion. Serp. Tom. I, p. 136; Tom. II, p. 70, pl. 2, fig. 14-15. (Description et figure originales). Exclus. synonym. *Serpens lemniscata*, etc. Séba tom. I, tab. 81, fig. 9; *Serpens*, etc. Séba. tom. II, tab. 1, fig. 3 et 8; *Serpens Americana*, Séba. tom. II, tab. 11, fig. 3; *Coluber elegantissimus*, Laurenti; *Vipera superba*, Daudin, (Espèces dont aucune ne se rapporte à la *Dipsas rhombeata.*

1840. *Coronella rhombeata.* Filippi de Filippo. Catal. ragionat. Serp. Mus. Pav. (Bibliot. Italian. tom. XCIX).

1843. *Psammophylax rhombeata.* Fitzinger. Syst. Rept. Fasc. 1, p. 26. Famille des Pélophides.

1849. *Trimerorhinus rhombeatus.* A. Smith. Illustrations of the zool. of south Africa, pl. 56 et texte explicatif.

Schaap sticker des Colons du Cap.

DESCRIPTION.

Ecaillure. La rostrale est une plaque fort allongée et rétrécie graduellement de la base au sommet, dont le tiers de la longueur est rabattue presque à plat sur le museau et s'engage entre les inter-nasales. Dans le point où elle se termine en arrière, cette plaque du museau est plus ou

moins arrondie et en contiguité avec les pré-frontales. A son bord inférieur, on voit une grande et profonde excavation triangulaire.

Les inter-nasales sont petites et presque carrées.

Les pré-frontales sont près de trois fois plus étendues que les inter-nasales. Elles ont six pans inégaux; par le côté le plus long, elles se joignent entre elles; trois de ces bords, moins longs, servent à les souder à l'inter-nasale, à la frontale et à la pré-oculaire et deux plus courts, s'unissent séparément avec la frénale et la seconde nasale.

La frontale a cinq côtés ou pans inégaux; les latéraux à peine concaves sont distinctement convergents d'avant en arrière.

Les sus-oculaires sont plus larges en arrière qu'en avant.

Les pariétales sont à peu près semblables à la frontale pour la longueur. Les nasales sont presque aussi larges que longues; la première est trapézoïde et la seconde pentagonale. Elles se joignent entre elles, de manière à former un angle rentrant dans lequel s'enclave un des quatre angles de l'inter-nasale.

La frénale ne diffère de la nasale postérieure que par un peu plus de développement.

La pré-oculaire, fort étroite en bas, est, au contraire, élargie dans son tiers supérieur. Elle se termine par un angle qui se trouve compris entre la pré-frontale et la sus-oculaire, et dont le sommet n'est pas toujours en contiguité avec la frontale.

En général, la post-oculaire supérieure est plus courte que l'inférieure. Il y a sur la tempe, en avant, deux plaques oblongues, superposées, et unies aux post-oculaires. Derrière ces deux plaques, il y a une rangée de trois écailles suivies de deux autres, qui en comprennent chacune quatre ou cinq.

Les huit plaques sus-labiales augmentent de hauteur depuis la première jusqu'à l'avant-dernière inclusivement; tandis que la dernière en a moins. Les trois premières sus-labiales sont en trapèze, plus ou moins rectangle, de même que la cinquième, qui touche à la post-oculaire inférieure. La quatrième est presque carrée, ainsi que la sixième, mais celle-ci est beaucoup plus large en bas qu'en haut. La septième est pentagone et la huitième en trapèze rectangle.

La lame mentonnière est régulièrement triangulaire.

Nous trouvons dix paires de plaques sous-labiales.

Les sous-maxillaires antérieures sont rhomboïdales, et à peine plus longues que les postérieures, qui représentent des trapèzes isocèles.

Il y a 17 rangées d'écailles sur la longueur du tronc et 4-6 sur la queue.

Les scutelles sont ainsi distribuées; une gulaire; 144 à 165 gastrostèges; une anale divisée et 65 à 79 urostèges disposées sur deux rangs.

Dents. Maxillaires $\frac{10-11+2}{17-19}$. 9 ou 10 Palatines, et 15 à 16 Ptérygoïdiennes.

Coloration. Comme nous l'avons indiqué, le dessus et les flancs de ce Serpent sont d'un brun roussâtre ou jaunâtre, ou bien d'une teinte blanchâtre, avec quatre séries de grandes taches peu espacées, quelquefois arrondies et d'autres fois ovalaires ou sub-rhomboïdales.

Leur pourtour est noir ou noirâtre, avec le centre d'un brun plus ou moins foncé. Fort souvent, celles de ces taches qui composent la double série dorsale sont géminées ou distribuées deux par deux, et même il arrive qu'elles se confondent toutes pour former une bande en longueur, dont les bords sont dentelés ou festonnés.

Le dessus et les côtés de la queue sont parcourus par trois raies noires, d'autant plus apparentes qu'elles reposent sur un fond plus clair, qui est toujours uniforme et semblable à la couleur du dos.

Le dessus de la tête est d'un brun jaunâtre ou olivâtre. Les lèvres sont jaunes ou blanches, avec ou sans taches noires. Il y a, sur chaque tempe, deux taches brunes ou noires, tantôt distinctes tantôt réunies et comme confondues, ce qui produit alors une bande qui, chez quelques individus, s'étend sur la nuque pour s'unir avec celle du côté opposé, en se courbant en fer à cheval.

Le dessous du corps est parfois d'une seule et même teinte blanchâtre ou jaunâtre, semée le plus souvent d'une multitude de taches hémi-discoïdales noires et de grandeur inégale.

Dimensions. La tête est deux fois plus longue qu'elle n'est large entre les tempes. Le diamètre des yeux est de la moitié de l'espace inter-orbitaire.

Le tronc est presque cylindrique, car sa hauteur dépasse à peine d'un tiers sa largeur ; il est 42 à 48 fois plus long qu'il n'est large dans son milieu. La queue forme le quart de la longueur totale, qui est $0^m,720$ chez le plus grand de nos exemplaires.

La *Tête* mesure $0^m,020$; le *Tronc* est long de $0^m,515$; et la *Queue*, de $0^m,185$.

Patrie. Ce Serpent a été recueilli sur la pointe australe de l'Afrique. Il est surtout commun dans les environs du Cap de Bonne-Espérance, d'où feu Delalande et MM. Verreaux frères ont fait parvenir au Muséum de Paris un grand nombre d'exemplaires.

Il paraît que cette espèce fait sa nourriture principale de Grenouilles. M. Schlegel dit avoir reconnu dans l'estomac de l'un de ces Serpents qu'il a disséqué, de petits mammifères rongeurs nouvellement nés.

Ce Serpent, dit M. Smith (*Illustrations*), se rencontre dans toute l'Afrique du Sud et généralement, on le trouve dans les lieux secs et arides

et quelquefois dans les terrains couverts d'herbe. Il se meut avec une grande rapidité et se nourrit d'insectes et de petits reptiles, de lézards entre autres, qui sont abondants dans les mêmes localités.

Aux indications que nous avons données plus haut sur le système de coloration de cette Couleuvre, nous devons ajouter les suivantes fournies par l'habile Zoologiste auquel on doit tant de renseignements précieux sur les animaux de l'Afrique australe. Voici, en effet, ce que dit M. A. Smith, à ce sujet (texte explicatif de la pl. 56 de ses Illustrations). Les couleurs varient considérablement et les taches ne sont pas toujours les mêmes dans les différents individus.

Chez les jeunes, elles sont plus régulières et mieux délimitées que dans l'âge adulte et la teinte générale est d'un gris-jaunâtre pâle. A tous les âges, le ventre et le dessous de la queue ont souvent une nuance grisâtre, un peu livide, et plus ou moins parsemée de marques d'un gris noirâtre foncé.

Malgré l'apparence tout-à-fait particulière de la plaque rostrale, nous n'avons pas cru devoir, pour cette seule espèce, adopter le genre que M. Smith a fondé pour elle sous le nom de *Trimérorhine* (1) et dont le principal caractère est tiré de la forme de la plaque rostrale et de son extension à la région supérieure du museau jusqu'aux plaques frontales moyennes.

De même que M. A. Smith, nous n'avons pas pu rapprocher ce Serpent du Cœlopeltis maillé, puisqu'il n'a pas les écailles creusées, ni le museau concave comme ce dernier qui, à cause de cette particularité remarquable, a été pris pour type du genre dont Wagler a voulu rappeler le caractère essentiel en lui donnant le nom significatif de Cœlopeltis.

9. DIPSADE DU CHILI. *Dipsas Chilensis.*
(*Coronella Chilensis.* Schlegel.)

Caractères. Dessus du corps offrant trois raies longitudinales blanches, séparées entre elles par des lignes noires ou par de larges raies formées par des taches noires qui se touchent; le dessous marqué de taches triangulaires noires, bordant les gastrostèges et formant ainsi trois ou quatre lignes. Le dessus de la tête semblable à celui d'une couleuvre, avec trois lignes obliques noires, naissant derrière l'œil, dont l'une s'étend vers la nuque, et l'autre obliquement sur la tempe.

---

(1) De τρεις, trois, μέρος, partie et de ῥίν, nez.

Synonymie. 1834. ? *Tachymenis Peruviana.* Wiegmann. Acta Acad. Cœs. Leop. Carol. nat. Curios. Vol. 17, part. 1, p. 252, tab. 20, fig. 1.

1837. *Coronella Chilensis.* Schlegel. Essai Physion. Serp., tom. I, p. 136; tom. II, p. 70.

1848. *Idem*, Guichenot. Fauna Chilena. (Hist. de Chile, por Cl. Gay.) Rept., p. 79, pl. 4, fig. 1.

DESCRIPTION.

Ce Serpent a beaucoup de rapports, en apparence, avec la Couleuvre lisse de l'Europe (*Coronella Austriaca*). Tom. VII de cette Erpétologie, p. 610. M. Schlegel, en raison de cette analogie, devait, ainsi qu'il l'a fait, le ranger très-près de cette espèce, car il n'avait pas eu occasion d'observer, comme nous, la présence des crochets cannelés postérieurs, ou les ayant vus, il n'a pas tenu compte de cette différence si importante.

Parmi les Opisthoglyphes, c'est au genre Dipsade que cette espèce peut le mieux être rapportée, et particulièrement au petit groupe formé par les espèces décrites ici sous les nos 8, 9 et 10, et qui est caractérisé par la forme cylindrique du corps.

D'après les nombreux individus que nous avons eus sous les yeux, nous avons pu reconnaître qu'il y a beaucoup de différences pour le nombre des gatrostèges et des urostèges et pour les proportions relatives des diverses parties du corps. Il en est de même pour la coloration. Cependant, nous avons pu être guidés, pour le rapprochement de ces différents individus dans une même division spécifique, par leur grande analogie de conformation et surtout par cette circonstance qu'ils ont tous été recueillis au Chili.

La tête a en longueur à peu près une fois et demie ou le double de sa largeur vers le milieu des tempes. Les yeux ont en diamètre un peu moins du tiers de l'espace inter-orbitaire.

La queue n'a que le sixième ou le cinquième de la longueur totale, qui est de 0m580 chez l'un de nos plus grands exemplaires.

Tête, long. 0m,022. *Tronc*, long. 0m,458. *Queue*, long. 0m,100.

Les écailles du dos sont lisses, losangiques, à peu près carrées vers le bas des flancs. On compte 19 rangées d'écailles longitudinales au tronc et 6 ou 8 à la queue; une ou deux gulaires de 156 à 166 gastrostèges, une anale divisée, et 38 à 50 urostèges sur deux rangs.

Dents. Maxillaires, $\frac{6\text{-}8+2}{12\text{-}14}$; palatines, 6 ou 7; ptérygoïdiennes, 12 à 13.

Particularités ostéologiques. Nous avons étudié deux têtes osseuses

et nous avons constaté que l'espace inter-orbitaire, à la région supérieure, est très-peu considérable, et que les cavités destinées à loger les yeux sont très-grandes. Les os nasaux sont courts, triangulaires et forment, par leur réunion, une sorte de losange.

Coloration. Les parties supérieures et latérales du corps, tantôt d'un brun-olivâtre, tantôt d'un brun cuivreux ou d'une teinte jaunâtre. De chaque côté du milieu du dos, on voit, sur une sorte de ruban longitudinal, une série de taches noires un peu carrées, contiguës, et presque unies. Ces deux bandes proviennent d'une autre bande médiane qui vient de l'occiput et se prolonge jusqu'au bout de la queue.

Une raie noire, partant de l'angle de la bouche, parcourt le flanc d'un bout à l'autre vers le milieu de sa hauteur, en se prolongeant sur les côtés de la queue, jusqu'à sa dernière extrémité.

La région sus-céphalique est comme vermiculée ou marbrée de noir. Une raie de cette couleur, partant du milieu du bord externe de la plaque pariétale, coupe obliquement la tempe jusqu'à l'angle de la bouche où aboutit une seconde raie noire, qui prend naissance derrière l'œil. On voit ordinairement, dans ce point, une tache noire que d'autres taches semblables, qui ornent la lèvre supérieure, accompagnent quelquefois

En résumé, il y a, le plus souvent, sur le dos, quatre raies noires longitudinales, deux en dessus et deux sur les flancs; celles-ci se prolongent sur les côtés de la queue, mais le plus souvent les médianes se réunissent en une seule.

Cet aspect n'est cependant pas constant, et si on le considérait comme propre à une variété, on pourrait, ainsi que l'a fait M. Guichenot, dans la Faune du Chili, en admettre, en outre, deux autres.

L'une serait caractérisée par la teinte d'un blanc jaunâtre ou même blanche d'une certaine portion de l'espace compris entre les raies noires. Il en résulte alors que ces raies alternent avec des lignes blanches et longitudinales et plus ou moins larges.

La troisième variété serait sans lignes et d'une teinte à peu près uniforme.

Ce ne sont cependant pas les seules différences offertes par ce Serpent. Il faut encore signaler des individus semblables à celui que Wiegmann a fait figurer. (Voy. la Synonymie) sous le nom de *Tachymenis Peruviana*, et qui est caractérisé par un semis de taches noires sur un fond brun-jaunâtre clair.

En dessous, chaque gastrostége porte à son bord postérieur des taches noires, triangulaires, dont la base est dirigée en avant. Ces taches sont disposées fort régulièrement et forment des raies longitudinales, interrompues et parallèles, dont le nombre est variable suivant qu'il y a une,

deux, trois ou même quatre taches sur chaque plaque du ventre. Quelquefois cependant, elles sont irrégulièrement distribuées.

Patrie. Notre Muséum national possède une cinquantaine d'individus de ce Serpent; tous ont été recueillis au Chili par MM. Lesson, Garnot, Gaudichaud, Gay, Le Guillou, Hombron et Jacquinot.

Moeurs. La plupart de ces Serpents avaient dans leurs intestins un ou plusieurs Sauriens, appartenant à diverses espèces du genre Proctotrète; l'un d'eux avait avalé un Cystignathe de Bibron.

10. DIPSADE DE SMITH. *Dipsas Smithi.* Nobis.

(*Amplorhinus* (1) *multi-maculatus* (2). A. Smith).

Caractères. Narine ouverte dans une seule plaque; tronc à peu près cylindrique; régions supérieures d'un brun verdâtre pâle, avec quatre séries de taches noires; les inférieures d'un gris livide unicolore.

Synonymie. 1849. *Amplorhinus multi-maculatus.* A. Smith. Illustrations of the zoology of south Africa, pl. 57, avec texte explicatif.

DESCRIPTION.

Formes. La tête est sub-quadrangulaire; les tempes sont un peu proéminentes; le museau est pointu et l'extrémité postérieure de la tête est à peine plus large que le cou. Le tronc, peu volumineux, est presque complètement cylindrique. La queue, robuste, à peine distincte du tronc à son origine, est longue et arrondie, et son extrémité est armée d'une pointe de corne.

Ecaillure. La plaque frénale est irrégulièrement quadrilatère. La pla-

---

(1) ? De Αμπλος ? et de ῥίν nez.

(2) Quoique le nom spécifique proposé par M. A. Smith ait la priorité, nous ne pouvons malheureusement pas l'adopter, puisque rejetant le genre *Amplorhinus* et faisant rentrer dans le genre Dipsade, l'espèce dont il s'agit ici, cette dénomination s'y trouve déjà employée. Elle sert à désigner comme on l'a vu plus haut (p. 1159), un Serpent que M. Schlegel a le premier, nommé *Dipsas, multi-maculata.* Ce dernier, d'ailleurs, qui est originaire de Java, est fort différent de l'espèce africaine.

Nous nous faisons un plaisir, dans cette circonstance, où malgré notre désir, nous laissons forcément de côté un nom déjà adopté, de le remplacer par celui du savant naturaliste qui a fait connaître cet Ophidien.

que pré-oculaire est étroite inférieurement, large et à peu près carrée dans sa portion supérieure. La post-oculaire est double. La tempe est couverte par six plaques.

Il y a huit plaques sus-labiales, la quatrième et la cinquième touchent à l'œil; onze à la lèvre inférieure. Les sous-maxillaires antérieures et postérieures sont d'égale grandeur.

Les écailles du corps un peu allongées, étroites, ovalaires, et très-imbriquées sur 17 rangées longitudinales.

Gastrostèges : 136-170; urostèges, 65-86.

Coloration. Le dessus de la tête est d'un brun rougeâtre clair, ou bien d'une nuance d'un brun verdâtre, qui couvre aussi le dos, où la couleur se rapproche davantage du marron.

On voit quatre rangs de taches, deux sur le dos et une sur chaque flanc; elles sont d'un brun-foncé. Les médianes sont les plus grandes et les plus régulières.

Dans le jeune âge et chez quelques sujets adultes, les régions supérieures et latérales portent de petites lignes blanches très-fines. Elles sont distribuées avec irrégularité. Quand on les examine avec soin, on voit que ce sont de petites linéoles tracées avec légèreté sur les bords et vers la base de chaque écaille. Ces petites marques blanchâtres ornent la lèvre supérieure; il y en a une sur chaque plaque.

A droite, comme à gauche, on voit, sur le flanc, une ligne d'un jaune un peu éteint, plus ou moins distincte et quelquefois même à peine apparente. Elle est située entre les deux rangées longitudinales de taches, qui occupent, l'une, le côté du dos, l'autre, la région latérale du corps.

Chez quelques sujets, la queue ne porte aucune tache; chez d'autres, au contraire, on en voit un plus ou moins grand nombre. Le dessous et les côtés de la tête sont d'un jaune verdâtre; la plaque préoculaire est blanchâtre. Le ventre et le dessous de la queue ont une teinte d'un bleu tirant un peu sur le gris.

Dimensions. Les chiffres donnés par M. Smith se rapprochent assez pour la longueur totale, car il indique 25 pouces (mesure anglaise), et nous trouvons, pour notre plus grand exemplaire, $0^m,65$. Seulement, il a la queue proportionnellement assez longue, puisqu'elle occupe presque le tiers de ces dimensions totales. Elle a, en effet, $0^m,21$, tandis que chez le sujet mesuré par M. Smith, elle n'a que 4 pouces.

Patrie. Nous avons reçu ce Serpent du Cap de Bonne-Espérance, par les soins de MM. Verreaux, qui nous en ont adressé plusieurs exemplaires.

On le rencontre rarement, dit M. Smith, et le petit nombre d'échantillons que ce zoologiste s'est procurés avaient été trouvés dans des lieux arides et stériles où il n'y a que des broussailles.

Observations. Sous différents rapports, cette Couleuvre ressemble à celle que nous avons précédemment décrite sous le nom de *Dipsade rhombifère*, qui, comme nous l'avons dit, porte au Cap le nom de *Schaap sticker*, et dont M. Smith a fait le type de son genre Trimérorhine. Cependant en les comparant avec soin, on trouve des différences très-notables. La première consiste dans la conformation de la plaque rostrale, qui ne ressemble pas à celle tout-à-fait particulière du *Rhombifère*. La seconde se tire de la manière dont la narine est ouverte dans l'espèce que nous dédions à M. Smith, *(Amplorhinus multi-maculatus* de ce naturaliste), elle est percée dans une plaque unique, contrairement à ce qui se voit chez les autres Dipsades.

Quant aux différences anatomiques, fournies par l'étude des viscères, elles sont fort notables.

APPENDICE.

Parmi les Ophidiens que M. Schlegel décrit, dans son Essai, sous le nom de Dipsas, il s'en trouve un qui porte, d'après l'étiquette du Musée de Vienne, la dénomination de *Dipsas Mikani*.

L'étude de ce Serpent nous a permis de reconnaître que sa véritable place, en raison de la conformation et de la faiblesse de ses mâchoires, doit être dans la famille des Leptognathiens, parmi les Aglyphodontes.

La description a été omise dans la partie de ce Tom. VII où l'histoire de cette famille est consignée (1re partie, p. 456 et s.)

C'est en raison du nom que ce Serpent porte dans l'ouvrage de M. Schlegel, que nous le plaçons ici en appendice quoiqu'il s'éloigne, de la façon la plus notable, par les caractères tirés du système dentaire, de nos vrais Dipsadiens.

GENRE ANHOLODONTE. — *ANHOLODON* (1).

Nobis.

Caractères. *Les crochets manquants sur le devant de la machoire supérieure.*

Les neuf plaques sus-céphaliques ordinaires; deux nasales, dont la seconde est concave; une frénale oblongue touchant à l'œil; deux pré-oculaires situées l'une au-dessus, l'autre au-dessous de l'extrémité postérieure de la frénale; deux post-oculaires très-dilatées en hauteur; sept ou huit sus-labiales, dont la quatrième seule touche à l'œil.

Ecailles lisses; celles de la série médiane du dos hexagones et plus grandes que les autres qui sont losangiques. Gatrostèges ne montant pas sur les flancs; les urostèges divisées. Ventre convexe. Narines sub-ovalaires, grandes, baillantes, s'ouvrant entre les deux plaques nasales. Pupille vertico-elliptique.

ANHOLODONTE DE MIKAN.

Anholodon Mikani, Nobis.

(*Dipsas Mikani*. Musée de Vienne.)

Caractères. Des bandes noires perpendiculaires de chaque côté du corps; tantôt se confondant, tantôt ne se confondant point sur la ligne médiane du dos.

Synonymie. *Dipsas Mikani*. Musée de Vienne.

1837. *Dipsas Mikani*. Schlegel. Essai physion. Serp. tom. I, p. 162; t. II, p. 277.

(1) De α privatif; ὅλος, η, ον, entier; ὀδόυς, όντος, dent: qui n'a pas toutes ses dents. Par allusion à ce que les rangées des dents sus-maxillaires ne commencent pas tout-à-fait à l'extrémité antérieure des branches de la mâchoire.

1843. *Sybinomorphus Mikani*. Fitzinger. Syst. Rept. Fasc. 1, pag. 27.

DESCRIPTION.

Ecaillure. La plaque rostrale, dont le sommet ne se rabat nullement en arrière, a sept pans inégaux, savoir : deux très-petits, perpendiculaires et soudés aux sus-labiales de la première paire ; deux un peu moins courts que ceux-ci, réunis sous un angle fort obtus en rapport avec les inter-nasales ; deux plus grands que les précédents, articulés avec les nasales antérieures et convergents l'un vers l'autre de bas en haut ; enfin, un qui est le basilaire, encore plus étendu que les derniers et présentant une échancrure demi-circulaire.

Les inter-nasales ont l'apparence de trapèzes rectangles, dont le sommet aigu est postérieur et externe.

Les pré-frontales sont d'une grandeur presque triple de celle des inter-nasales et à peu près aussi dilatées en long qu'en large : on leur compte à chacune six côtés inégaux par l'un desquels elles se joignent ; par un second, qui est concave, elles tiennent respectivement à la sus-oculaire, ainsi qu'à la pré-oculaire supérieure, et par les quatre autres, à la frontale, à l'inter-nasale, à la nasale postérieure et à la frénale.

La frontale, dont la longueur est tantôt égale, tantôt un peu supérieure à sa plus grande largeur, présente un bord antérieur quelquefois très-faiblement arqué, d'autres fois brisé sous un angle ouvert, deux bords postérieurs formant ensemble un angle obtus, et deux bords latéraux légèrement convergents d'avant en arrière.

Les sus-oculaires sont allongées et moins étroites à leur bout postérieur qu'à leur bout antérieur qui est légèrement arrondi.

Les pariétales sont rétrécies en arrière, comme d'ordinaire, mais assez fortement tronquées.

La première plaque nasale est un trapèze rectangle ou sub-rectangle dont le sommet aigu est antérieur et supérieur. La seconde est beaucoup moins développée que la précédente, concave, plus haute que large et taillée à cinq pans inégaux.

La frénale est une grande lame oblongue ou sub-oblongue dont l'extrémité postérieure touche au globe de l'œil, ayant une pré-oculaire au-dessus d'elle et une autre au-dessous.

La pré-oculaire supérieure est plus ou moins petite et de figure variable ; l'inférieure, toujours plus grande, a une forme aussi irrégulière, et s'avance sous l'œil autant que la post-oculaire inférieure.

Celle-ci et la post-oculaire supérieure sont pentagonales et très-hautes, mais l'une offre une dimension beaucoup moindre que l'autre.

Chaque tempe est revêtue de quatre à sept squammes irrégulièrement polygonales, parmi lesquelles on en remarque une plus développée que les autres : c'est la squamme qui est tout-à-fait en avant des plaques post-oculaires, ou qui touche ces plaques.

Les trois premières plaques sus-labiales sont quadrangulaires et les quatre dernières pentagones. La quatrième, dont la base est coupée carrément, présente, à sa partie supérieure, trois petits pans qui la mettent en rapport avec l'œil ainsi qu'avec la pré-oculaire et la post-oculaire inférieure.

La lame, dite mentonnière, a trois bords sub-égaux entre eux; l'antérieur est légèrement ceintré en dehors, tandis que les latéraux le sont un peu en dedans.

Il y a huit plaques sous-labiales : celles de la première paire forment ensemble un V dont la pointe se place entre les sous-maxillaires antérieures; et toutes les suivantes varient tellement, quant à leur forme, qu'il y a réellement impossibilité d'en donner une description exacte.

Six plaques sous-maxillaires sont rangées sur une double file; elles ont toutes à peu près la même grandeur et sont semblables en longueur et en largeur. Les deux de devant sont trapézoïdes et les deux du milieu pentagonales, de même que les deux de derrière qui sont suivies de la première gastrostège.

Ecailles : 15 rangées longitudinales au tronc, 4 à la queue.

Scutelles : 3 gulaires, 163-170 gastrostèges; 1 anale non divisée ; 46-71 urostèges.

Dents. Maxillaires $\frac{15}{22}$. Palatines, 7-8. Ptérygoïdiennes, 18.

Coloration. Le dessus de la tête sur un fond fauve ou grisâtre, porte un nombre variable de taches noires, la plupart dilatées soit en long soit en travers, mais toutes disposées avec une certaine symétrie.

On compte de chaque côté du tronc vingt-cinq à trente larges bandes perpendiculaires, d'un noir profond, liserées de blanchâtre, qui, partant de la ligne médiane du dos, descendent jusques au bord du ventre. Ordinairement, celles de droite, alternent avec celles de gauche, mais parfois les unes, se trouvant placées assez exactement en face des autres, il en résulte qu'elles se confondent ensemble d'une manière plus ou moins complète. C'est, au reste, ce qui a presque toujours lieu pour les trois ou quatre paires les plus voisines de la tête. Les intervalles qui séparent ces bandes sont ou d'un brun grisâtre ou d'un brun jaunâtre, avec une moucheture d'une teinte sombre, et ornées à leur région inférieure d'une assez forte tache noire polygonale.

La coloration de la queue, en dessus et latéralement, ne diffère pas no-

tablement de celle du tronc; sa face inférieure est marbrée de blanc et de noirâtre.

La gorge et le ventre sont d'un blanc sale, plus ou moins abondamment piquetés de brun.

Les scutelles abdominales sont marquées d'un trait noir longitudinal près de chacune de leurs extrémités latérales.

Dimensions. Le longueur de la tête est le double de sa largeur, mesurée vers le milieu des tempes.

Le diamètre des yeux ést égal à un peu plus de la moitié de l'espace inter-orbitaire.

Le tronc est une demi-fois plus haut et 46 fois aussi long qu'il est large à sa partie moyenne.

La queue est égale au quart ou au cinquième de la longueur totale qui est de 0m,848 chez notre plus grand sujet.

Tête, long. 0m,025; *Tronc*, long. 0m,640; *Queue*, long. 0m,183.

Patrie. L'*Anholodonte de Mikan* habite le Brésil.

Moeurs. Un individu, dont nous devons la possession à M. Ménestriès, venait d'avaler une vaginule, au moment où il a été pris.

VII.e GENRE. HÉTÉRURE. — *HETERURUS* (1). Nobis.

Caractères généraux des Dipsadiens; *mais avec cette particularité, tirée de la disposition des urostèges, que les plaques qui recouvrent la queue en dessous, sont en partie simples ou non divisées, tandis que d'autres sont distribuées sur deux rangs.*

Caractères naturels. Les plaques syncipitales n'offrent rien de spécial; elles sont, comme à l'ordinaire, au nombre de neuf.

Les écailles supérieures du tronc n'ont pas de carènes; mais

---

(1) Du grec Ετερόιος *diversus, dispar, alius* différente d'elle-même et de ὦρα queue; par allusion à la dissemblance des plaques de la queue ou des urostèges, dont les unes sont entières ou simples et d'autres divisées ou en double rang.

elles sont comme striées légèrement; celles du dos, plus grandes, sont à six pans; elles deviennent graduellement plus petites sur les flancs.

La distribution des urostèges est signalée dans la diagnose. Généralement, les plaques sub-gulaires sont larges, très-grandes, ce qui avait engagé primitivement Bibron à former, pour une des espèces, le genre qu'il avait proposé sous le nom de *Aspidolæme*.

Caractères anatomiques. Ayant examiné la tête osseuse de plusieurs espèces, nous n'avons pas de notes particulières à indiquer sur le crâne. Il est court, un peu bombé en dessus et deux fois plus large en arrière que dans la région antérieure. On distingue sur l'occiput deux lignes saillantes croisées en forme d'un X plus étendu en largeur que de haut en bas. Les os mastoïdiens sont très-courts, parallèles entre eux et ne dépassent pas le trou occipital. Les os carrés ou intermaxillaires sont aussi très-courts; ils ont cependant le double de la longueur des mastoïdiens; ils sont presque dans une direction verticale, de sorte que la mâchoire inférieure a peu de longueur et les crochets qu'elle supporte sont forts, mais espacés en avant au nombre de quatre ou cinq. Ceux qui suivent sont beaucoup plus serrés entre eux et vont en diminuant de longueur. Les dents cannelées sont à peine plus longues que les crochets supérieurs qui les précèdent.

Nous ne rapportons jusqu'ici, d'une manière bien certaine, que trois espèces à ce genre.

C'est avec hésitation que nous décrivons sous un nom particulier l'espèce dite *Fer à cheval* et qui porte le n° 4, car nous pensons qu'elle n'est peut-être qu'une variété de la première. Aussi ne la faisons-nous pas entrer dans le tableau synoptique.

Deux de ces Hétérures se font de suite reconnaître par les cercles noirs qui se remarquent sur toute la longueur du tronc. L'une que nous avons nommée *H. bandes étroites* (*arc-*

tifascialus) porte, en effet, des lignes transversales très-rapprochées et peu larges ou d'une même largeur, tandis que dans une autre, que nous désignons sous le nom de *H. de Gaimard*, les demi-anneaux cerclés sont bien moins nombreux et plus larges dans la région médiane du dos. Enfin, dans la première espèce, qui se trouve nommée *roussâtre*, le dessus du tronc est, en effet, d'une teinte rougeâtre et elle porte des marques seulement sur la région de la nuque où l'on voit une ligne parabolique qui se prolonge en avant, et représente à peu près la forme d'un fer à cheval. La synonymie indique l'historique de ces trois espèces qu'il est facile de distinguer par les couleurs.

TABLEAU SYNOPTIQUE DU GENRE HÉTÉRURE.

Dessus du tronc	à bandes	étroites, rapprochées.	3. H. BANDES-ÉTROITES.
		larges, espacées. . .	2. H. DE GAIMARD.
	sans bandes, ni anneaux . . .		1. H. ROUSSATRE.

1. HÉTÉRURE ROUSSATRE. *Heterurus rufescens*. Nobis. (*Coluber rufescens*. Gmelin.)

CARACTÈRES. Une grande tache d'un bleu noir, en fer à cheval, couvrant la nuque et les tempes.

SYNONYMIE. 1734. *Serpens Ceilonica, putida, lutei coloris, Hotambœia dicta*. Séba, t. I, p. 54, tab. 33, fig. 6.

1768. *Coronella Hotambœia*. Laurenti. Synopsis Rept. p. 85, n° 181 (d'après la figure précitée de Séba).

1788. *Coluber Hotamboeia*. Gmelin. Syst. nat. Linn. tom. I, pars. 3, p. 1113 (d'après la figure précitée de Séba).

1788. *Coluber rufescens*. Gmelin. Syst. nat. Linn. t. I, pars. 3 p. 1094 (d'après la même figure précitée de Séba).

1789. *L'Hotambœja.* Bonnaterre. Encyclop. méth. Ophiol. p. 11 (d'après la figure précitée de Séba).

1803. *Coluber rufescens.* Daudin. Hist. Rept. tom. VII, p. 110.

C'est à tort que Daudin indique cette espèce comme étant le *Coluber rufescens* de Linnæus, car celui-ci n'en fait nullement mention : le *Coluber rufescens* figure sous ce double nom dans la 13e édition du *Systema naturæ*, ou il a été introduit par Gmelin.

1820. *Natrix rufescens.* Merrem. Tent. Syst. Amph. p. 95.

1826. *Coluber rufescens.* Fitzinger. Neue Classif. Rept. p. 57, n.° 1.

1827. *Lycodon rufescens.* Boié. Isis, tom. XX, p. 522 et Erpétologie de Java, pl. 33, d'après Schlegel.

1833. *Ophis heterurus.* Duvernoy. Ann. sciences nat. t. XXX p. 9, pl. 1, fig. 1 et 2.

1833. *Ophis albocinctus.* Id. loc. cit. p. 10, pl. 2, fig. 1-3.

1837. *Coronella rufescens.* Schlegel. Ess. physion. Serp. t. I, p. 137, qui avait bien reconnu la dent cannelée postérieure et T. II, p. 72, pl. 2, fig. 16-17.

1849. *Crotaphopeltis rufescens.* A. Smith Illustrations of the zool. of south Africa, appendix, p. 18.

DESCRIPTION.

Ecaillure. La plaque rostrale, qui est creusée d'une cavité demi-circulaire occupant près de la moitié inférieure de sa surface, se trouve appliquée perpendiculairement contre le devant du bout du museau. Elle a sept pans, un assez étendu offrant une légère échancrure pour le passage de la langue, et six à peu près aussi petits les uns que les autres, qui donnent cinq angles fort obtus. Les inter-nasales présentent chacune quatre bords inégaux, dont le plus petit est celui qui touche à la rostrale ; les deux plus grands sont ceux qui tiennent séparément à la frontale et aux nasales.

Les pré-frontales sont légèrement dilatées en travers et un peu rabattues sur les régions frénales ; elles ont six pans, dont quatre sont presque de même grandeur, un cinquième beaucoup plus court, s'appuie sur la frénale, et le dernier encore plus petit, s'attache à la nasale postérieure.

La plaque frontale est pentagonale oblongue, le pan qui la limite en avant est tantôt rectiligne, tantôt brisé sous un angle excessivement ouvert ; les deux postérieurs réunis en un angle aigu, ont moitié moins de longueur que les latéraux. Ceux-ci sont droits, quelquefois parallèles, d'autres fois un peu convergents.

Les sus-oculaires sont allongées, rétrécies d'arrière en avant et coupées presque carrément en arrière, au lieu qu'en avant, elles sont angulaires et s'engagent entre la pré-frontale et la pré-oculaire.

Les pariétales sont allongées et terminées en pointe obliquement tronquée. Leur bord temporal est brisé sous un angle très-ouvert; et le pan par lequel elles tiennent aux sus-oculaires se rabat sur la tempe, le long de la post-oculaire supérieure.

La première plaque nasale est trapézoïde et plus longue que la seconde, qui a cinq bords inégaux.

La frénale est un carré ou un trapèze rectangle, dont le sommet aigu est en bas et dirigé en arrière.

La pré-oculaire couvre tout le devant du cercle orbitaire; elle est également, étroite depuis la base jusqu'au sommet, qui est coupé tantôt carrément, tantôt obliquement, mais qui ne touche jamais à la frontale.

On rencontre assez fréquemment des individus chez lesquels la plaque pré-oculaire est divisée par le travers en deux moitiés inégales.

Les deux post-oculaires sont pentagonales, mais la supérieure est généralement moins petite que l'inférieure.

Normalement, il n'y a que trois squammes temporales : l'une d'elles, oblongue et ordinairement plus grande, touche aux plaques post-oculaires et s'appuie sur la sixième et la septième sus-labiales; les deux autres temporales sont placées l'une au-dessous de l'autre sur la huitième sus-labiale. Cette dernière plaque de la rangée de la lèvre est moins grande que la pénultième, qui est la plus développée de toutes. Les six autres diminuent graduellement de grandeur d'arrière en avant.

Les écailles constituent 19 rangées longitudinales au tronc, 6 à la queue.

Gastrostèges : 156-172; une anale et 143 à 147 urostèges.

Dents. Maxillaires $\frac{15-16+3}{24}$ Palatines, 9-10. Ptérygoïdiennes, 19-20.

Coloration. Une grande tache, d'un noir pur ou bleuâtre, qui représente grossièrement un fer à cheval, couvre les parties postérieures et latérales de la tête et de la nuque, sans jamais s'avancer au-delà des yeux ni sur le synciput, qui est toujours, ainsi que les régions frénales, de la même conleur que le dessus et les côtés du corps. Cette couleur est ordinairement un brun roussâtre, quelquefois un gris cendré, d'autrefois un fauve clair, moins souvent une teinte de café au lait, et plus rarement un brun olivâtre ou jaunâtre. Beaucoup d'individus, particulièrement ceux qui sont encore jeunes, offrent de distance en distance, en travers du tronc et de la queue, des rangées irrégulières de très-fines et très-courtes lignes blanches, tracées sur un ou deux des quatre bords de certaines écailles. En général, les lèvres et l'extrémité rostrale sont d'un jaune pâle ou blanchâtre, de même que toutes les régions inférieures.

Dimensions. La tête est environ de deux cinquièmes plus longue qu'elle n'est large vers le milieu des tempes.

Les yeux ont en diamètre à peu près la moitié de l'espace inter-orbitaire.

Le tronc est presque cylindrique, car sa hauteur ne dépasse sa largeur que d'un cinquième ou d'un sixième et il est de 31 à 42 fois plus long qu'il n'est large.

La queue forme la sixième ou la septième partie de la longueur totale du corps, qui est de $0^m,601$ chez notre plus grand individu.

Tête, long. $0^m,021$. *Tronc*, long. $0^m,480$. *Queue*, long. $0^m,10$.

La longueur proportionnelle de la queue est, par exception, chez ce sujet, un peu plus considérable qu'à l'ordinaire.

Patrie. On a cru pendant longtemps que les pays situés à la pointe australe de l'Afrique étaient les seuls qu'habitât l'Hétérure roussâtre. Aujourd'hui nous pouvons assurer qu'il vit aussi dans les parties orientales de ce continent. Nous avons vu une très-bonne figure de l'espèce parmi les dessins d'animaux que MM. Petit et Lefebvre ont fait exécuter d'après nature pendant leur voyage en Abyssinie. Le Muséum possède un magnifique individu recueilli avec plusieurs autres Reptiles intéressants par M. Aucher-Eloy, pendant son voyage en Perse.

Observations. La figure de l'ouvrage de Séba, citée en tête du présent article, nous semble bien avoir été faite d'après un Serpent de la même espèce que celui qui vient d'être décrit; toutefois nous ferons remarquer que ce Serpent avait autour du corps deux larges anneaux bruns dont nous n'avons pas aperçu la plus légère trace sur aucun des quinze à vingt sujets de l'*Hétérure roussâtre* que nous avons examinés.

2. HÉTÉRURE DE GAIMARD. *Heterurus Gaimardii.* Nobis.

(*Dipsas Gaimardii*, Schlegel).

Caractères. 17 séries d'écailles au tronc; 66 à 84 larges bandes noires en travers du corps.

Synonymie. 1837. *Dipsas Gaimardii.* Schlegel. Essai Phys. Serp. Tom. I, p. 165. Tom. II, p. 293.

1842. *Dipsas Gaimardii.* Schlegel. Abbild. Amph. pag. 135, tab. 45, fig. 16-18.

DESCRIPTION.

Ecaillure. La plaque rostrale, qui est plus dilatée en travers qu'en

hauteur à quatre côtés : le plus grand est le basilaire ; deux autres côtés beaucoup moins longs, forment un angle fort obtus sur lequel s'appuient les inter-nasales ; il y en a deux plus courts, soudés aux nasales antérieures et deux encore plus petits retenus aux premières sus-labiales.

Les inter-nasales sont presque carrées ou en trapèzes sub-rectangles.

Les pré-frontales ont six bords ; trois de ces bords, qui sont de grandeur inégale, sont réunis sous deux angles droits. Chacune de ces plaques tient par ces trois pans à celle du côté opposé, aux inter-nasales et à la frontale. Les trois autres bords sont inégalement courts. L'un s'appuie sur la frénale, et les deux derniers descendent chacun de son côté, en convergeant un peu, le long de la pré-oculaire et de la seconde nasale.

La frontale se rétrécit d'avant en arrière : elle a cinq pans, un antérieur rectiligne, deux latéraux, et deux postérieurs formant un angle tantôt obtus, tantôt sub-aigu.

Les sus-oculaires sont allongées et deux fois aussi larges en arrière qu'en avant où elles ne touchent qu'à la pré-oculaire, par un pan oblique, tandis qu'en arrière, cette plaque est coupée carrément.

Les pariétales seraient des triangles scalènes, si pardevant, leur bord qui descend le long de la post-oculaire supérieure, se trouvait réuni au bord latéral interne, au lieu d'en être séparé par un pan très court, qui tient à la frontale.

La première plaque nasale percée par l'orifice de la narine, a quatre pans, dont l'antérieur et l'inférieur sont plus courts que le postérieur et le supérieur. La seconde, un peu concave, en a cinq inégaux ; [par le plus petit de tous, elle tient à l'inter-nasale et par deux autres, réunis sous un angle très ouvert, à la pré-frontale et à la frénale.

Cette frénale est toujours quadrangulaire oblongue ; elle a la forme d'nn trapèze ou d'un parallélogramme oblong, suivant que son extrémité antérieure est plus ou moins étroite que la postérieure.

La pré-oculaire repose en bas sur la troisième et un peu aussi sur la quatrième sus-labiale ; elle s'élargit légèrement en montant le long du globe de l'œil ; mais, arrivée au niveau du sommet de cet organe, elle forme brusquement un angle aigu, qui pénètre jusqu'à la frontale, entre la sus-oculaire et la pré-frontale.

La post-oculaire médiane est généralement courte, tandis que la supérieure et l'inférieure sont assez dilatées en hauteur ; cette dernière penche en arrière, et s'y trouve bordée par la sixième sus-labiale et elle s'appuie par la base sur la cinquième.

Les tempes sont revêtues chacune de neuf ou dix squammes, dont deux, une longue et une courte qui est ordinairement suivie d'une longue, tiennent à la plaque post-oculaire médiane.

Il y a huit plaques sus-labiales. La première est plus petite que la seconde, mais l'une et l'autre sont en trapèzes rectangles. La troisième s'élève aussi haut que la précédente; elle est carrée, ou en quadrilatère rectangle; dans ce dernier cas, son grand diamètre est toujours le vertical. La quatrième serait régulièrement quadrangulaire, si le bord qui touche à l'œil n'était un peu oblique. La cinquième a deux angles droits en bas et trois obtus en haut. La sixième, beaucoup plus élevée qu'aucune de celles qui la précèdent, a six pans, dont trois se trouvent en rapport avec la post-oculaire inférieure et deux des squammes temporales. La septième, non moins haute que la sixième et souvent oblongue est pentagonale ou hexagonale, selon qu'elle soutient deux ou trois squammes de la tempe. La huitième et dernière à la même forme; mais elle est moins grande que la pénultième.

La plaque mentonnière a son bord antérieur un peu moins long que les latéraux, qui se réunissent sous un angle très aigu.

Il y a neuf lames sous-labiales.

Les sous-maxillaires postérieures sont moins grandes de moitié que les antérieures et en trapèzes isocèles; le plus souvent, il existe entre elles deux une paire de très petites écailles effilées.

Cinq ou six rangs obliques de squammes quadrangulaires oblongues garnissent la gorge de chaque côté. L'espace compris entre la première plaque gulaire et les sous-maxillaires postérieures, il y a neuf à douze autres squammes moins petites et de forme irrégulière.

Les écailles du milieu du dos sont hexagones, sub-équilatérales et un peu plus grandes que celles des deux rangées voisines, à partir desquelles jusqu'au bas des flancs, les autres deviennent un peu plus petites et sont en losanges arrondies en arrière.

Ecailles: 17 rangées longitudinales au tronc, 4 à la queue.

Scutelles: gulaires 3; gastrostèges 255-274; urostèges 101; (dont 57 simples et 44 doubles).

113 (dont 59 simples et 54 doubles).

100 (dont 70 simples et 30 doubles).

107 (dont 77 simples et 30 doubles).

101 (dont 49 simples et 10 doubles, 9 simples, puis 33 doubles).

Dents. Maxillaires, $\frac{11\text{-}13 + 2}{16\text{-}17}$; Palatines, 8; Ptérygoïdiennes, 16.

Coloration. Un brun pourpre ou grisâtre tirant même parfois sur le blanchâtre est la couleur du fond des régions supérieure et latérales. Le dessus et les cotés du tronc et de la queue sont coupés transversalement par une suite de soixante-six à quatre-vingt-quatre bandes noires liserées

de gris blanc, bien nettement tracées, médiocrement espacées, assez larges dans leur portion médiane, mais plus ou moins rétrécies à leurs deux extrémités. Le cou est orné à son origine d'un demi-collier de la même teinte que les bandes dorsales. Du milieu de ce collier naît une raie qui s'avance sur les plaques pariétales. La frontale et les sus-oculaires sont bordées de noir en arrière.

Le dessous de l'animal est d'un blanc sale, quelquefois plus ou moins chargé de nuages gris ou bruns sur la totalité ou sur une partie seulement des plaques ventrales et des sous-caudales.

Dimensions. La tête est près de deux fois plus longue qu'elle n'est large dans son milieu.

Les yeux ont un diamètre égal à la moitié de l'espace inter-orbitaire.

Le tronc est une fois et demie environ aussi haut et 68 à 79 fois aussi long qu'il est large à sa partie moyenne.

La queue ne forme guère en longueur que le cinquième de la totalité du corps, qui est de $0^{m},777$ chez notre plus grand exemplaire, soit :

Tête, long. $0,^{m}017$; *Tronc*, long. $0,^{m}60$; *Queue* long. 0,16.

Patrie. Cette espèce est originaire de Madagascar. Pendant plusieurs années, nous n'en avons eu qu'un seul individu rapporté par MM. Quoy et Gaimard ; aujourd'hui, nous en possédons cinq autres dont nous sommes redevables à M. Bernier.

3. HÉTÉRURE A BANDES ÉTROITES.

Heterurus arcti-fasciatus. Nobis.

Caractères. 21 séries d'écailles au tronc. 131 raies noires en travers du corps.

DESCRIPTION.

L'Hétérure à bandes étroites a proportionnellement la tête plus large, le museau plus court, le tronc moins haut et moins long, et la queue, au contraire, plus allongée que l'*Hétérure de Gaimard.* On lui compte quatre séries d'écailles de plus autour du corps. Ses premières plaques sous-maxillaires sont en arrière, coupées carrément et non pointues. Aucune des urostèges n'est divisée.

Les écailles sont distribuées sur 21 rangées longitudinales au tronc, 4 à la queue.

Il y 3 gulaires, 225 gastrostèges, 1 anale (divisée), 159 urostèges.

Coloration. Le mode de coloration est aussi un peu différent de celui

de l'espèce précédente. Ainsi, le dessus et les côtés du corps sont d'une teinte nankin ou plus exactement de celle que présente la chair cuite de la plupart des truites.

Il n'y a ni raie sur la nuque, ni bordure noire à l'arrière de la plaque frontale et des sus-oculaires. Le demi-collier du cou est large, mais les bandes qui coupent transversalement le dessus du tronc et de la queue sont très-étroites et au nombre de cent trente et une, tandis qu'il en existe au plus quatre-vingt-quatre chez l'*Hétérure de Gaimard*. Enfin, une certaine portion du bout de la queue est toute noire.

Dimensions. La tête a une fois et demie plus de longueur qu'elle n'a de largeur dans son milieu.

Le tronc est une fois et demie environ aussi haut et cinquante-deux fois aussi long qu'il est large à sa partie moyenne.

La queue n'atteint en longueur que le tiers, ou un peu plus, de la longueur totale du corps, qui est de $0^m,431$ chez notre unique exemplaire.

Tête, long. $0^m,011$; *Tronc*, long. 0^m284; *Queue*, long. $0^m,136$.

Patrie. L'*Hétérure à bandes étroites* est, comme le précédent, une espèce Madécasse, dont on doit la découverte à MM. Quoy et Gaimard.

4. HÉTÉRURE FER A CHEVAL.
Heterurus Hippocrepis. Nobis.

Caractères. Tête foncée en dessus, avec une tache blanche en forme de parabole ou de fer à cheval.

Synonymie. 1843. *Dipsas Hippocrepis*. Reinhardt, Besk, Flangeart. (Kongel. Dansk. Videnskab. Selsk. Naturvidenskab. Mathem. Afhandling. Tom X, p. 251, pl. 1, fig. 18-20).

C'est avec le plus grand doute que nous mentionnons ici, autrement que comme une simple variété de l'*Hétérure roussâtre*, un Serpent de la côte de Guinée, que M. Reinhardt a cru, mal à propos, être une nouvelle espèce du genre Dipsas de M. Schlegel. Il existe effectivement entre cette espèce dite *Hippocrepis* et l'*Hétérure roussâtre* une telle analogie, que l'un ressemblerait complétement à l'autre, si sa tache sus-céphalique, en fer à cheval, était noire et non pas blanche, et si le reste de la surface de la tête était d'une teinte claire, au lieu d'être d'une couleur foncée.

Gastrostèges, 178; urostèges, 43.

Notre Musée ne possède pas cette espèce.

CHAPITRE VII.

QUATRIÈME SECTION OU SOUS-ORDRE DES OPHIDIENS :

LES SERPENTS PROTÉROGLYPHES,

DITS APISTOPHIDES.

CARACTÈRES ESSENTIELS. *Serpents dont les crochets antérieurs sont cannelés et non perforés dans leur base.*

Lorsque nous avons publié le sixième volume de cette *Erpétologie,* mon collaborateur Bibron et moi, nous n'avions pu malheureusement trouver un nom simple pour caractériser le groupe des Serpents que nous allons faire connaître ici sous une dénomination nouvelle. Nous croyons meilleure celle que nous proposons maintenant, parce qu'elle indique bien la particularité qui distingue ces Reptiles, en exprimant le caractère, ou la note, pour ainsi dire, inscrite sur les crochets placés visiblement au-devant de la série des dents, qui garnissent le bord libre de la mâchoire supérieure. On distingue, sur ces crochets antérieurs, souvent plus longs que les autres, un sillon, une cannelure que ne présentent pas les autres dents placées à la suite et en plus grand nombre. Comme ce sont les seuls Serpents qui offrent ce caractère, nous avons cru devoir les désigner sous le nom de *Protéroglyphes.* (1)

Ces Serpents ont de très-grands rapports avec les Couleuvres, par la conformation et l'apparence de la partie supérieure de la tête qui est presque toujours recouverte de grandes plaques polygones, avec un écusson central, ainsi que

(1) Des mots grecs Προτερον en avant et de Γλυφή entaillure, rainure.

par la structure des mâchoires. Ils n'en diffèrent que par la présence du sillon qui se voit le long des dents antérieures; mais dont la base cylindrique n'est pas perforée dans sa longueur. C'est à cause de cette ressemblance apparente avec les Couleuvres ou les *Aglyphodontes* que nous les avions d'abord nommés *Fallaciformes*, ou de forme trompeuse, quoiqu'ils soient réellement venimeux et qu'ils soient, par conséquent, des Serpents dont il faut se défier comme suspects, autre idée que nous avions cherché à exprimer également par le nom d'*Apistophides* que nous n'emploierons plus dorénavant.

Le caractère essentiel des *Protéroglyphes* consiste donc dans la rainure pratiquée sur le devant des crochets antérieurs. C'est cette cannelure des dents que nous avons voulu indiquer par la désinence des noms donnés d'une manière générale aux trois derniers sous-ordres, par la terminaison en *glyphes*, qui signifie rainure. Les deux premiers sous-ordres, dont tous les crochets sont lisses, sont, au contraire, désignés par la terminaison en *odontes*. Tantôt ces dents sans sillons ne sont implantées que sur l'une des deux mâchoires, et le mot *Opotérodontes* rappelle cette particularité; tantôt ces dents sont fixées sur la mâchoire supérieure, comme sur l'inférieure : ce sont les *Aglyphodontes*.

Nous mettons beaucoup d'importance à signaler tout d'abord, par le nom même qui sert à désigner les Serpents venimeux, l'existence de ce sillon qui est une rigole creusée dans le but de transmettre et de laisser écouler une humeur venimeuse, plus ou moins délétère, sous la peau des animaux, quand elle y est versée, par ce procédé d'insertion ou d'inoculation que produit la piqure.

Ce poison, ou humeur vénéneuse, est sécrété par des glandes spéciales, dont les canaux sécréteurs aboutissent dans la gouttière que représente ce sillon, vers la pointe acérée du crochet, qui est une véritable aiguille destinée à la transmission du poison dans l'épaisseur des chairs.

Dans ce sous-ordre des Protéroglyphes, dont nous allons faire l'histoire, on doit distinguer deux groupes. L'un comprend les Serpents qui vivent habituellement sur la terre, et il est facile de les reconnaître à la forme conique et arrondie de leur queue. Nous les nommons, d'après cette particularité, les *Conocerques*. Les espèces du second groupe, au contraire, vivent ordinairement dans l'eau où elles peuvent nager et se diriger facilement, car leur queue, élargie et comprimée, leur sert de rame ou de nageoire: nous les appelons des *Platycerques*.

Cherchons maintenant à faire mieux connaître ces deux familles et à exprimer ces distinctions d'une manière assez précise pour satisfaire les Naturalistes. Puisque c'est à l'aide de ce nom de *Protéroglyphes*, que nous avons signalé le caractère de ce sous-ordre, indiquons en quoi il se distingue des deux autres qui ont aussi des crochets cannelés.

Nous rappellerons d'abord que les *Protéroglyphes* n'ont pas le dessus de la tête notablement allongé, ni déprimé; que leur occiput, ou la partie postérieure qui se joint au cou, n'est pas très-ressérée, ou comme séparée du tronc, par un étranglement, ainsi qu'on l'observe dans les *Vipériformes*. Cette particularité dépend du mode de l'articulation des deux mâchoires dont les os intra-articulaires, dits faussement les os carrés, sont ici comparativement beaucoup plus courts. Il en est de même des mastoïdiens, qui sont le plus souvent soudés aux os temporaux qu'ils semblent ainsi prolonger, pour en faire un tout immobile et continu en arrière. Il résulte encore de cette disposition anatomique des parties solides, que la fente de la bouche, ou l'intervalle que laissent entre elles les deux mâchoires en haut et en bas, est généralement moins considérable que chez les *Solénoglyphes*, dont les grands crochets doivent se dégager du palais, comme redressés et portés en avant par une sorte de bascule des os sus-maxillaires courts et rabougris.

Quoique les deux derniers sous-ordres des Ophidiens soient

munis de véritables crochets venimeux, toujours implantés sur la partie antérieure des os sus-maxillaires, et qu'il n'y ait pas d'autres dents chez les Solénoglyphes, il est important de faire connaître les modifications que présente le sous-ordre des *Protéroglyphes*.

Chez les *Solénoglyphes*, en effet, comme nous venons de l'indiquer, les os sus-maxillaires sont réduits à la portion qui soutient ou recèle les crochets creux et venimeux. Il n'y a pas d'autres dents en arrière et les os reçoivent directement le mouvement que leur transmettent les os transverses ou ptérygo-maxillaires et en outre, comme nous le répétons, ces crochets canaliculés sont excessivement prolongés et courbés en arc sur leur longueur. Lorsque les mâchoires sont rapprochées, ces armes vénéneuses restent cachées dans l'épaisseur des gencives ou du palais, ne laissant apparentes que leurs pointes, sur lesquelles on distingue la longue rainure ou le sillon qui, vers l'extrémité très-aiguë de cette sorte de poinçon aigu et courbé sur sa longueur, termine le canal qui parcourt intérieurement la partie supérieure de la dent.

Dans les *Protéroglyphes*, dont nous nous occupons spécialement ici, les os sus-maxillaires se prolongent plus ou moins en arrière sous la lèvre supérieure qu'ils soutiennent; mais le plus souvent, outre les crochets à rainure, qui sont toujours situés en avant, ces os, portent, à la suite des dents cannelées, un nombre plus ou moins considérable d'autres petits crochets lisses ou sans sillon. Ces os de la mâchoire supérieure sont d'ailleurs articulés solidement en arrière avec les os transverses ou ptérygo-maxillaires, ce qui leur fournit un point d'appui ferme pour la résistance, en même temps qu'ils leur communiquent cependant un léger mouvement en avant, lorsque la mâchoire inférieure s'abaisse et s'écarte de la supérieure, en élargissant ainsi l'intervalle qui les sépare.

Dans le sous-ordre qui précède et que nous avons désigné sous le nom d'*Opisthoplyphes*, sont rangés les Serpents dont les

premières morsures ne sont pas à craindre, car les crochets sillonés n'occupent que la partie la plus postérieure de l'os sus-maxillaire, du côté de la gorge et au-devant de l'articulation du petit os transverse. Chez ce espèces, et d'une façon plus constante encore que chez celles qui ont des crochets cannelés en avant, les os sus-maxillaires sont, en outre, garnis de petites dents lisses, dont la longueur respective varie un peu, mais le mouvement en bascule de la pièce osseuse qui les supporte est bien moins évident.

Ainsi les Serpents qui ont des dents sillonnées, mais accompagnées d'autres crochets lisses, sont partagés en deux sous-ordres. Tantôt ces dents cannelées sont en avant, comme dans le groupe que nous faisons connaître ici; tantôt ces crochets sillonnés sont placés en arrière. Dans l'un et dans l'autre cas, les os sus-maxillaires sont, le plus ordinairement, garnis d'autres dents non cannelées, et c'est en quoi ce sous-ordre diffère de celui des *Solénoglyphes* chez lesquels les dents venimeuses, perforées et sillonnées tout à la fois, sont les seules qu'on trouve logées dans l'épaisseur des os de la mâchoire supérieure.

Les Serpents Protéroglyphes forment donc un sous-ordre bien distinct, parmi les espèces à dents sillonnées, 1.° des Solénoglyphes, comme nous venons de le dire, puisqu'il n'y a, dans les os de la mâchoire supérieure de ceux-ci que des dents complétement creuses, canaliculées et perforées dans l'épaisseur de leur base et sillonées à leur pointe; 2.° des Opisthoglyphes, dont les os de la mâchoire supérieure, prolongés, ont à leur extrémité postérieure des dents ou des crochets plus longs et sillonnés, et portent en outre, le plus souvent et en avant, une série plus ou moins nombreuse de crochets simples ou lisses.

Il y aurait bien encore un autre moyen de les distinguer, au premier abord, des Serpents les plus venimeux, car leur tête est à peu près de même largeur que le cou et non étranglée, ou

échancrée en arrière en forme de cœur de carte à jouer. Le crâne, en outre, n'est pas non plus notablement déprimé, ou aplati en dessus, mais plutôt convexe, arrondi et non triangulaire.

Les genres qui appartiennent à ce sous-ordre des *Protéroglyphes* n'y sont pas inscrits en grand nombre. La plupart ont été distingués ou établis par les Zoologistes, dont les travaux ont précédé les notres; mais ces auteurs les avaient inscrits avec d'autres qu'ils avaient eu raison de reconnaître comme armés de dents venimeuses. Ainsi LATREILLE en avait fait un groupe sous le nom d'*Anguivipères* ou de *Vipères couleuvres* pour le distinguer des vraies Vipères ou *Vipérides*.

DAUDIN, dans son ouvrage, n'ayant pas eu l'idée de ranger les Serpents dans un ordre naturel, ni même d'employer une classification systématique, place les *Bongares* et les *Acanthophis* à la suite des Pythons, et ensuite les *Vipères*, ainsi que les *Crotales*, avec tous les genres à crochets venimeux, tels que les *Lachesis*, les *Cenchris* et les *Scytales*. Puis, bien loin de là, près des Couleuvres, il range les *Platures* et les *Enhydres*, et enfin tous les autres genres à queue plate avec les *Cécilies*.

OPPEL, plaçant tous les Serpents venimeux sous le nom de *Gulones-venenati*, en a fait quatre familles, les *Hydri*, *Crotalini*, *Viperini* et *Pseudo-viperæ*, à peu près comme nous l'avions fait dans nos cours, à l'époque où cet habile officier Bavarrois les suivait avec un véritable intérêt; mais tous ces genres sont énumérés successivement, et sans ordre méthodique, dans le mémoire qu'il a publié sur ces genres.

Il en est à peu près de même dans le systême de Merrem.

CUVIER (G.), d'après quelques indications incomplètes fournies par ses prédécesseurs, avait réuni d'abord les espèces à crochets venimeux isolés près des Vipères, tels étaient les *Najas*, *Elaps* et les *Platures*; il les avait ainsi distingués des *Bongares*, des *Hydrophides* et des *Pélamides*. Par la suite,

nous verrons que cette classification, quoique très-bonne alors, était insuffisante.

M. Fitzinger est de tous les Erpétologistes celui qui nous paraît avoir le mieux distribué les genres dont il s'agit ici en familles naturelles; aussi avons nous adopté à peu près les divisions qu'il a proposées. Dans le sous-ordre des Serpents à dents venimeuses, qu'il nomme *Chalinophidia*, il établit deux séries et cinq familles, les deux premières correspondent justement au groupe dont nous nous occupons, celui des *Protéroglyphes*, ou Apistophides. Il les partage en deux familles: la première comprend les Hydrophides ou Serpents aquatiques, nos Platycerques, parmi lesquels sont les *Pélamides*, les *Hydres*, les *Enhydres*, les *Hydrophides* et les *Platures*. L'autre famille est celle des Serpents terrestres ou Géophides, nos Conocerques tels que les *Elaps*, les *Pseudélaps*, les *Aspidoclonions* ou *Bongares* et les *Najas*.

Wagler, dans son système des Amphibies, ne suit pas un ordre naturel. Il commence l'énumération des genres par ceux que nous nommerons Hydrophiens, mais sans aucun ordre indiqué d'avance. Viennent ensuite les Boas, les Pythons, puis enfin tous les genres dont les espèces ont des dents venimeuses cannelées ou perforées.

M. Schlegel range les Serpents dont nous faisons l'histoire, parmi ceux qu'il nomme venimeux colubriformes; et il en présente ainsi les caractères (page 180). « Ils ressemblent aux « Couleuvres, et ne s'en distinguent souvent, par d'autres si- « gnes extérieurs que par la grosseur du museau. Ils ont un « tronc allongé; la queue courte, ramassée et conique; les « yeux peu volumineux et à prunelle arrondie; les narines « ouvertes et latérales; leurs écailles sont grandes, en losan- « ges et presque toujours lisses. Leur tête est révêtue de « plaques semblables à celles des Couleuvres dont la rostrale « est assez développée, tandis que la frénale manque ordi- « nairement. L'apppareil venimeux est moins développé que

« d'ordinaire; le maxillaire est plus long et armé souvent de « dents placées derrière les crochets qui sont courts, mais « forts et pourvus d'une fente qui réunit les orifices. Ces « Ophidiens habitent les contrées chaudes des deux mondes « et ne se trouvent pas en Europe. Ils ne forment que trois « genres : les Elaps, les Bongares et les Najas. »

La seconde famille est celle des Serpents de mer, dont l'auteur donne un signalement très-étendu et comparatif avec celui qui précède; mais comme il n'y place que le genre *Hydrophis* et que cependant il y inscrit des espèces qui appartiennent évidemment à d'autres genres, il a dû énumérer toutes les particularités qui devaient être comprises dans les caractères généraux et laisser de côté, par conséquent, beaucoup de modifications qu'il était cependant important de signaler. Nous en avons tenu compte, au contraire, et nous nous en sommes servis comme de moyens propres à permettre de distribuer ces Serpents de mer dans des genres différents.

M. le Prince Ch. Bonaparte, dans le tableau qu'il a publié en 1850, adopte à peu près nos divisions, en établissant une tribu qu'il nomme Venenati, qu'il partage en trois familles : — *Hydridæ*, *Najidæ*, *Viperidæ*.

Voici la marche que nous avons adoptée pour classer méthodiquement les quinze genres qui semblent devoir être aujourd'hui rapportés au sous-ordre des Protéroglyphes. La plupart ayant été, comme nous l'avons dit, établis par les Naturalistes dont les travaux ont précédé les nôtres; nous avons pu heureusement nous dispenser d'en créer beaucoup de nouveaux. Cependant on trouvera dans cette distribution plusieurs changements ou transpositions d'espèces d'un genre dans un autre. Les circonstances favorables dans lesquelles nous a placé la direction de la collection nombreuse de notre muséum national, nous a permis d'étudier avec plus de détails, et de vérifier les caractères des espèces que la plupart

de nos devanciers n'avaient pu constater sur les individus mêmes.

Nous présenterons, sous la forme de tableaux synoptiques, les caractères apparents principaux que l'analyse comparée a pu nous fournir; mais nous devons prévenir que nous n'indiquons pas maintenant toutes les raisons qui nous ont autorisé à proposer le mode de classification suivi dans cet ouvrage. Il y a des caractères essentiels que nous laissons de côté, quant à présent. Nous aurons soin de développer les autres particularités, souvent beaucoup plus importantes, pour la distinction de chacun de ces genres, lorsque nous aurons à en exposer l'histoire particulière dans les articles qui les concernent.

Déjà nous avons dit que nous divisions les Serpens Protéroglyphes ou Apistophides en deux familles principales : 1.° Les espèces terrestres, à queue cylindrique et conique ou les Conocerques. (1) et 2.° les espèces aquatiques, réunissant les Serpents de forme très-allongée, dont la plupart vivent dans les mers des pays chauds et qui sont faciles à distinguer par la forme de leur queue comprimée sur les côtés ou de droite à gauche, généralement obtuse à son extrémité libre et destinée à servir de rame applatie, propre à la manière de nager de l'animal; c'est ce qui nous a fait désigner cette famille sous le nom de Platycerques. (2)

Nous allons d'abord faire connaître les genres qui devront être rangés dans la première famille, celle des Conocerques, ainsi que les motifs qui nous ont porté à en établir la classification. Nous traiterons ensuite et dans le même ordre des genres de la seconde famille.

---

(1) De Κονος *rotundus, in acutum desinens*, arrondi, conique, et de Κερκος *cauda* la queue des animaux.

(2) De Πλατος, *patulus, platus*, plat, étalé et de Κερκος, *cauda*, la queue d'un animal.

PREMIÈRE FAMILLE. — LES CONOCERQUES.

CARACTÈRES DE CETTE FAMILLE ; DE LA CLASSIFICATION DES ESPÈCES QUI LA COMPOSENT ET DE LEUR RÉPARTITION EN GENRES.

Les Serpents venimeux dont les dents sus-maxillaires antérieures sont les seules cannelées sur toute leur longueur, quoiqu'ils aient d'autres crochets lisses, ont la tête constamment recouverte de grandes plaques, avec un écusson central. Leur queue est arrondie et conique.

Semblables en apparence à des Couleuvres dont ces Serpents ont tous à peu près la structure et les mœurs, ils ne se rencontrent que dans les parties les plus chaudes du globe terrestre. Ils grimpent rarement sur les arbres : la plupart passent leur vie sur la terre, où ils se retirent dans des galeries souterraines pratiquées par d'autres animaux. Pendant le jour et dans le danger, ils se mettent à l'abri sous les troncs et les vielles souches des arbres, quelquefois sous les pierres et dans les cavités des rochers.

Leur tête est généralement de la même grosseur que le cou, quand cette région n'est pas plus large ; c'est l'inverse de ce qu'on observe dans les Vipériformes, qui ont pour la plupart le cou fort étroit, comparativement à la largeur très-prononcée de la tête dans la région postérieure, l'occiput étant échancré et dépassé par les mâchoires.

Chez tous ces Serpents Conocerques, le vertex, ou le dessus de la tête, est, comme nous venons de le dire, revêtu et protégé par de grandes plaques, distribuées ou réparties régulièrement et présentant constamment un écusson central impair, comme dans la plupart des Aglyphodontes avec lesquels il serait facile de les confondre.

Les écailles qui recouvrent la région médiane supérieure ou la plus élevée du dos, sont plus grandes et d'une autre forme que celles qui les avoisinent, dans les espèces du genre nommé *Bongare*.

Dans les *Najas* ou *Serpents à coiffe* des écailles plus grandes, lâches et adhérentes par leur pourtour à la peau du cou, sont disposées par lignes obliques sur cette région dont elles suivent tous les mouvements, car cette peau peut-être dilatée, ou resserrée à la volonté de l'animal.

Les sept autres genres, rapportés à cette famille, ont toutes les écailles à peu près semblables entre elles pour leur étendue relative, mais il n'en est pas de même de leurs urostèges, ou des plaques qui recouvrent le dessous de la queue. Celles-ci sont simples dans les uns, c'est-à-dire qu'elles ne forment qu'un seul rang, comme les plaques du ventre. C'est ce qu'on observe dans les espèces du genre *Alecto*. Ou bien ces urostèges ne sont simples que sur une partie de la longueur, tandis qu'elles sont doubles à la base et surtout à l'extrémité libre de la queue, ce qui a fait distinguer ces espèces comme formant un genre qui a pris le nom de *Trimérésure*.

Les autres espèces de cette famille ont les urostèges distribuées sur deux rangées régulières. Dans les unes, les écailles qui recouvrent le dessus du corps portent de petites lignes saillantes, nommées carènes, telles qu'on les observe dans la plupart des Thanatophides ou Solénoglyphes, mais tantôt, on ne voit cette particularité que sur les seules écailles du dos : telles sont celles qu'on a nommées *Causus* ; tantôt, au contraire, comme dans celles appelées *Sépédons*, toutes les écailles du dos et des flancs offrent cette sorte de carène dans leur partie moyenne.

Chez les autres genres, l'écaillure est entièrement lisse ; ils comprennent un grand nombre d'espèces. Quoique elles aient entre elles beaucoup d'analogie par la forme de la tête et de la région du cou, il est cependant facile de les distinguer

quand on vient à constater l'absence ou la présence des petits crochets simples, qui garnissent les prolongements postérieurs des os sus-maxillaires, c'est-à-dire de ces petites dents qui sont placées en arrière des dents cannelées à venin. Ces crochets se font très bien sentir sur le bord interne de la lèvre supérieure, dans les espèces du genre *Pseudelaps* qui ont le tronc recouvert de très grandes écailles et dans les Serpents que nous avons rapportés au genre *Furine*, et qui ont les écailles très petites et à peine distinctes dans les réticulations de la peau.

Les espèces rapportées au dernier genre dont il nous reste à parler n'ont pas sur leurs os sus-maxillaires d'autres dents que les antérieures cannelées ou vénénifères, comme il y en a dans tous les Protéroglyphes.

Ce qui caractérise surtout ce genre, et ce qui peut le faire distinguer de tous ceux de cette famille et même des Solénoglyphes, c'est que les os sus-maxillaires sont prolongés au-delà du point où l'on observe l'insertion des dents cannelées et qu'ils s'étendent sous la lèvre supérieure.

Ces Serpents offrent d'ailleurs cette particularité qu'ils ont la tête et surtout l'ouverture de la bouche très petite et que leur tronc n'est pas dilatable, de sorte qu'il est tout-à-fait confondu avec l'occiput. Voila ce qui constitue le genre qu'on nomme *Elaps*.

Cette classification se trouve exposée dans le tableau synoptique des genres que nous plaçons sur le verso de cette page.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES GENRES DE LA FAMILLE DES CONOCERQUES (1)

AYANT DE GRANDES PLAQUES SUR LA TÊTE ET LA QUEUE RONDE, CONIQUE.

- Écailles.
  - inégales, ou rangées différemment sur
    - le dos, où elles sont plus grandes . . . . . 8. Bongare.
    - le cou, qui est dilatable . . . . . 9. Naja.
  - égales entre elles ; urostéges en rang
    - simple ou unique sur
      - toute la queue . . . . . 5. Alecto.
      - une partie seulement . . . . . 4. Trimérésure.
    - double ; écailles
      - carénées sur le dos
        - seulement . . . . . 7. Causus.
        - et sur les flancs . . . . . 6. Sépédon.
      - lisses ; sus-maxillaires
        - à crochets ; écailles
          - grandes . . . . . 2. Pseudélaps.
          - petites . . . . . 3. Furine.
        - sans autres crochets lisses ou dents labiales 1. Élaps.

(1) De Κωνος-arrondi, allongé en cône pointu et de Κερκος, queue d'un animal.

I.er GENRE. ÉLAPS (1). — *ELAPS*. Schneider.

Caractères. *Corps cylindrique, allongé, mince, à peu près d'égale grosseur jusqu'à la queue; tête petite, arrondie, convexe, couverte de plaques et d'un écusson, de même grosseur en arrière que le cou qui n'est pas dilatable; bouche petite ou peu fendue, à mâchoire supérieure courte, peu dilatable, garnie en avant seulement de petits crochets venimeux cannelés, sans autres crochets simples ou lisses; écailles du dos et des flancs lisses, entuilées, rhomboïdales, toutes égales; queue arrondie, à urostèges sur une double rangée.*

Ce genre présente des caractères de conformation et de structure très nombreux, sur lesquels nous reviendrons pour les comparer à ceux de quelques uns des genres de la même famille et surtout aux Bongares et aux Najas.

Nous devons faire connaître les motifs qui ont engagé le célèbre naturaliste et savant Helleniste Saxon à réunir sous ce nom un assez grand nombre d'espèces pour en former un genre, quoiqu'il en ait introduit dans ce groupe plusieurs, qui, ainsi que nous le verrons par la suite, n'auraient pas dû y être inscrites; mais en 1801, leur histoire n'était pas connue comme elle l'a été depuis, grâce surtout aux travaux de M. Schlegel.

Quoiqu'il en soit, et dans l'intérêt de la science, nous croyons devoir traduire ici les premières idées que Schneider nous a transmises sur ce point de zoologie à la page 89 du second cahier de son Histoire littéraire et naturelle des Amphibies, en langue latine.

(1) Ce nom est tout-à-fait grec Ελαψ, c'est celui d'un Serpent cité par Nicander, Thériaca. Pline aussi s'en sert pour désigner un Serpent venimeux *Elape*. Ainsi, il a été employé vaguement.

Il regarde, dit-il, ce genre comme nouveau, devant servir de passage ou d'intermédiaire aux Couleuvres et aux Orvets avec lesquels il a de très grands rapports apparents.

Voici en quels termes il en expose les caractères génériques.

« Tête petite n'excédant presque pas et même point du » tout la grosseur ni la largeur du tronc; bouche petite et » étroite, à cause de l'os carré, ou intra-articulaire, qui est » court et semble être unique, comme dans les Orvets et les » Lézards et non double, comme dans les Couleuvres. (L'au- » teur voulant désigner ici comme un second os carré, le » mastoïdien qui est fixé sur le crâne et non mobile). En » outre, dans la plupart, les yeux sont très petits; les écailles » polies, luisantes, serrées. De là, toute leur surface est lisse » au toucher, les plaques du ventre et de la queue sont sem- » blables à celle des Couleuvres. Il est facile de percevoir et » de reconnaître l'existence d'un seul os intra-articulaire, en » plaçant le pouce et l'index derrière la tête, vers la termi- » naison de la bouche; si l'on pousse alors la mâchoire infé- » rieure, on la fait abaisser et s'écarter dans les branches; » mais si l'on cherche à produire le même effet sur une Cou- » leuvre, on voit alors que par l'action des deux os intra-ar- » ticulaires tous deux mobiles, la position change; toute la » peau se prête à cet élargissement et l'ouverture de la bouche » devient deux fois plus ample. Dans les Élaps, au contraire, » cette bouche augmente à peine en largeur par le haut. »

Tels sont, en effet, les motifs principaux qui ont engagé les Naturalistes à adopter ce genre, comme très propre à rapprocher entre elles des espèces de Serpents à crochets venimeux courts, cannelés mais non perforés, d'outre en outre, dans toute la longueur de leur base fixée uniquement sur un os sus-maxillaire peu développé, quoique prolongé faiblement en dehors et en arrière sous la lèvre supérieure et ne supportant point de petits crochets. C'est en cela que ces espèces diffèrent de celles du genre Pseudélaps de M. Fitzinger.

Un grand nombre d'autres particularités se joignent aux précédentes. Ainsi, le corps est grêle, cylindrique, à peu près de même diamètre, depuis la tête jusqu'à l'origine de la queue; il a un mètre au plus de longueur, le plus souvent moitié moins et $0^{m},015$ de largeur environ. La tête est petite, un peu conique; la fente de la bouche est étroite, presque rectiligne. Les yeux sont petits, les narines latérales, enfoncées et rapprochées. Le bouclier céphalique légèrement convexe, ou non déprimé, est formé de huit plaques qui varient, ainsi que la neuvième ou l'écusson central, pour les pans ou pour la configuration, suivant les espèces. Il y a un sillon gulaire, garni d'écailles plates, allongées.

Toutes ces notes caractéristiques ne suffiraient point encore si l'on n'ajoutait pour distinguer ces *Élaps* d'avec les *Bongares*, que dans ceux-ci les écailles du dos ne sont pas semblables à celles qui les avoisinent. Ensuite, pour ne pas les confondre avec les Najas, ou réciproquement, comme l'ont fait quelques auteurs, il faut rappeler que dans ces derniers Serpents, qui en sont très voisins, la peau du cou peut être soutenue et élargie par les premières côtes, qui sont libres et plus droites, afin de faciliter la dilatation des téguments de cette région; aussi ces Najas peuvent-ils dans certains cas, comme faire rentrer la tête sous la peau du cou et la cacher entièrement.

Nous ajouterons, comme caractères accessoires et anatomiques qui, pour la plupart, ont été déjà énoncés par M. Schlegel, plusieurs particularités que nous avons pu vérifier d'après des préparations faites sur cinq espèces différentes de ce genre.

D'abord le crâne, par sa forme, est semblable à celui des Couleuvres. La tête osseuse vue en dessus présente, au delà des orbites, toujours incomplètes, une boîte allongée, arrondie, plane en-dessus et un peu élargie dans l'*Élaps* dit de *Müller*, avec une ligne médiane saillante et fourchue au dessus des orbites dans l'*El. corail* et tout-à-fait cylindrique dans les Élaps dits *galoné, Hygie* et *ponctué*.

Chez tous, l'os mastoïdien est soudé solidement aux temporaux; en général, il se porte directement et parallèlement en arrière, comme si l'occiput était fourchu; mais dans l'*É.* de *Müller*, qui diffère à plusieurs autres titres, ces os mastoïdiens, quoique soudés au crâne, se dirigent un peu plus en dehors, ce qui élargit légèrement la partie postérieure de la tête.

L'os carré ou intra-articulaire mérite peut-être seul dans ces Serpents le premier nom; car il est presque aussi large que long; ce qui est très rare dans l'ordre entier, comme l'avait fait remarquer Schneider.

Les os sus-maxillaires sont courts, épais et concaves dans leur portion antérieure pour recevoir et loger les crochets venimeux. Chez tous, cet os se prolonge un peu en dehors et c'est sur cette éminence que l'os transverse vient s'articuler pour communiquer le mouvement à la portion antérieure du museau et pour relever les crochets venimeux.

D'après cette conformation, le sus-maxillaire ne portant pas d'autres petits crochets, ces Serpents, si l'on ne tenait pas compte de la structure des crochets à venin, seraient des Solénoglyphes, mais chez ceux-ci, il n'y a pas de prolongement en arrière. Ce prolongement est généralement fort court; cependant dans l'*Él. corail* il est plus étendu et semble se recourber en dehors pour joindre l'os ptérygoïdien externe. Mais dans les espèces dites *de Müller* et *géant*, que nous avons séparées, avec M. Fitzinger, pour rétablir avec lui le genre Pseudélaps, cet os sus-maxillaire s'étend jusqu'au delà du bord postérieur de l'orbite sur lequel il s'appuie. Il est armé de huit petites dents ou crochets simples et courts, qui ne sont pas cannelées comme ceux que supporte la région antérieure de cet os.

Chez tous les Elaps, les os ptérygo-palatins sont garnis de crochets nombreux; ils sont courbés l'un vers l'autre, en forme

de lyre et ils dépassent en avant les os sus-maxillaires appliqués sur la voûte du palais.

La mâchoire inférieure est au moins deux fois plus longue dans la portion postérieure, ou non dentée, que dans la région antérieure où chacune des branches se trouve courbée en faucille, ne portant dans la concavité de sa courbe que sept à huit petits crochets courts et semblables à ceux dont sont garnis les os en lyre ou les ptérygo-maxillaires.

De tout cet appareil buccal, extrêmement réduit dans les proportions des pièces osseuses, il semblerait résulter que les Élaps, privés de la mobilité de la mâchoire supérieure, ne peuvent écarter que les branches de l'inférieure et que ces Serpents seraient en apparence condamnés à ne saisir que des proies d'un très petit diamètre. Cependant nous possédons dans nos collections des individus de ce genre qui ont été saisis au moment ou ils avalaient des Serpents Calamaires et des Cécilies énormes relativement à la grosseur du corps de l'Élaps. Il est évident que dans cette circonstance, l'élargissement de la bouche a été opéré seulement au moyen de l'écartement réciproque des deux branches de la mâchoire inférieure qui se sont éloignées presque à angle droit et sont devenues parallèles en tournant sur l'os carré qui fait alors l'office d'un gond ou d'un condyle orbiculaire.

Les espèces du genre Élaps n'ont été jusqu'ici rencontrées que dans les climats les plus chauds de l'Asie, de l'Afrique et dans l'Australie. Quelques espèces cependant ont été recueillies dans l'Amérique Septentrionale. Elles préfèrent, à ce qu'il paraît, les localités abondantes en végétaux et en même temps un peu humides, afin de se mettre à l'abri contre les plus fortes ardeurs du soleil. On les rencontre aussi dans les longues herbes des lieux marécageux et des bois, car les Élaps ne paraissent pas doués de la faculté de grimper pour se retirer sur les branches des arbres. On dit que leurs mouvements sont peu rapides; qu'ils restent cachés sous des tas de feuilles sè-

ches, sous les troncs des arbres; que de là, placés en embuscade, ils épient le passage des Reptiles et des petits animaux terrestres dont la peau n'est pas protégée par des poils ou des plumes, probablement parce que cette proie présenterait trop de volume ce qui en rendrait la déglutition dificile.

Généralement, les Élaps sont très agréablement colorés; le plus grand nombre semblent partagés transversalement par des bandes les plus vives de blanc pur, d'un noir foncé et très souvent ces bandes sont alternées fort régulièrement de teintes d'un très beau rouge de corail ou d'un rose pâle, d'un vert tendre, de bleu pur ou violâtre, ou d'un jaune plus ou moins foncé. Malheureusement, par l'action des liqueurs dans lesquelles on nous a transmis les individus que nous pouvons observer dans nos collections, les teintes les plus claires, les plus brillantes ont disparu pour ne nous offrir que le noir et le blanc pur. Cependant on peut encore reconnaître les traces des couleurs dans quelques exemplaires.

Ces belles couleurs et le poli brillant de leur robe ont, à ce qu'il paraît, intéressé la curiosité des indigènes et celle des voyageurs qui se rendent dans ces contrées. La plupart racontent que les dames du pays s'en font un objet d'amusement, de curiosité et même une parure de coquetterie. On dit qu'elles s'en servent comme d'un ornement pour en faire des bracelets naturels et des sortes de colliers vivants et agiles, qui leur deviennent peut-être agréables à cause de la fraîcheur qu'ils leur procurent en se mettant en équilibre de température avec la peau. Ce Serpent rouge et noir fait d'ailleurs ressortir leur blancheur par l'opposition des couleurs et par leurs mouvements onduleux, les formes agréables des parties qu'il entoure dans ses évolutions sinueuses. Les femmes, en jouant ainsi avec ces Élaps, ignorent le danger auquel elles s'exposent, mais que rendent, moins redoutable d'une part, le naturel peu irascible de ces petits Ophidiens qui ne cherchent pas à mordre, et d'autre part, la petitesse de leur bouche d'où

résulte pour eux une difficulté s'opposant à ce qu'ils attaquent avec leurs dents.

Les espèces de ce genre sont très nombreuses ; elles se ressemblent beaucoup entre elles, ainsi que nous l'avons déjà dit: 1° par la forme générale du corps qui est cylindrique, en baguette ou d'une même venue dans toute sa longueur; 2° par l'exiguité de la tête qui se confond avec le tronc en arrière; 3° par le peu d'étendue relative ou le petit orifice apparent de la bouche ; 4° par la structure et la brièveté des mâchoires; 5° par le poli et le brillant des écailles qui sont très-lisses; 6° enfin, par toute leur physionomie ou leur apparence extérieure qui les fait ressembler aux espèces du genre Calamaire.

D'un autre côté, la forme de leurs petits os sus-maxillaires, qui ne portent que des dents sillonnées ou vénéneuses et courtes, a dû les faire distinguer par les Naturalistes, mais pour reconnaître les espèces, qui ont entre elles tant de ressemblance, ils ont été obligés de tirer les caractères des couleurs. Or, elles offrent cette analogie que chez la plupart, elles se trouvent distribuées par bandes transversales, partagées assez régulièrement. Quelquefois cependant, ces nuances diverses sont étendues sur la longueur du corps par lignes ou par raies plus ou moins larges.

Ces couleurs brillantes, le plus souvent d'un beau rouge corail ou écarlate, quelquefois d'une teinte verte ou jaune, disparaissent constamment ou s'affaiblissent considérablement avec la perte de la vie. De plus, elles s'évanouissent toujours par l'action prolongée de la lumière et des liqueurs conservatrices, de sorte qu'il ne reste que les bandes, les marques, les taches et les lignes de couleur foncée, le plus souvent noires. Celles-ci, d'ailleurs, semblent devenir d'autant plus apparentes, que les nuances pâles ont disparu et qu'elles se présentent alors, par opposition, comme étant d'un blanc plus ou moins pur.

Il ne nous est pas possible de nous faire une véritable idée des belles couleurs des Élaps sur le fort grand nombre des individus d'espèces très-diverses qui proviennent de différents collecteurs et qui sont aujourd'hui conservées dans notre Muséum national. Chez toutes, en effet, les nuances vives et brillantes des teintes, dont nous venons de parler, se sont complétement évanouies. Nous ne pourrons donc les indiquer dans les descriptions que d'après les figures enluminées trop souvent fautives, ou d'après le dire des auteurs qui ont eu occasion d'observer vivants quelques uns de ces animaux. Cependant, d'après l'étude attentive et comparée que nous avons faite des nombreux exemplaires qui ont été soumis à notre examen, nous sommes parvenus à rapprocher, à reconnaître et à faire distinguer assez facilement entre elles les espèces, au moyen d'un arrangement artificiel et à l'aide de caractères qui nous ont paru subsister constamment sur les individus depuis longtemps conservés. Nous allons nous servir de ces particularités pour indiquer d'avance les noms et les notes les plus apparentes des espèces principales que nous avons sous les yeux, avant de procéder à leur description plus détaillée.

Vingt-deux espèces.

I. Espèces à museau noir, ainsi que la presque totalité du vertex, y compris les grandes plaques postérieures, dites occipitales. (7 *espèces*).

1. L'Elaps d'hygie. *Hygiæ* (7). Une ligne rouge, blanche ou jaune prolongée au milieu de l'occiput et des taches temporales de même couleur.

2. L'Elaps corail. *Coralinus* (1). Un seul collier étroit et courbé de couleur rouge ou jaune; des bandes noires transverses, isolées, simples.

3. L'Elaps de Marcgrave. *Marcgravii* (2). Semblable au précédent, mais ayant les bandes transversales noires réunies trois à trois, l'intermédiaire étant toujours plus large.

4. L'Elaps cerclé. *Circinalis* (3) à bandes noires, isolées, distantes, mais liserées de blanc devant et derrière.

5. L'Elaps a ventre tacheté de blanc. *Gastrodelus* (5), dont le dos est tout noir à l'exception d'un collier nuchal et le ventre marqué de taches arrondies ou bien de plaques blanches ou rouges, régulièrement distribuées ; la queue rouge en dessous.

6. L'Elaps alterné. *Alternans* (4), qui porte un collier blanc ou rouge, puis une grande bande transversale noire et des demi-bandes dorsales noires sur la ligne moyenne du dos, dont toute la surface était probablement rouge avec la pointe des écailles noire ; toutes les gastrostèges étaient pâles, jaunes, rouges ou blanches, sans taches.

7. L'Elaps psyché (6), dont le collier blanc ou rouge paraît incomplet sur la nuque ; le corps est en dessus entièrement d'un noir foncé, coupé, d'espace en espace, par de petites bandes transversales rouges, blanches ou jaunes, constituées par de simples écailles formant comme des séries de points ; tandis qu'en dessous, il y a de véritables bandes noires en travers et assez espacées.

II. D'autres espèces ont aussi le museau et le vertex noirs, mais les grandes plaques occipitales du synciput sont rouges, blanches ou jaunes en grande partie (5 *espèces*). Telles sont :

1. L'Elaps arlequin. *Fulvius* (8), qui a des bandes noires en travers, mais rapprochées, larges et bordées de jaune, avec d'autres bandes transversales rouges, à peu près de même largeur ; la plupart des écailles sont noires à la pointe.

2. L'Elaps miparti. *Mipartitus*. (11), qui a des bandes noires séparées par d'autres, qui sont rouges ou jaunes ; les noires larges en dessus, étroites en bas ; les blanches, jaunes ou rouges, plus larges du côté du ventre et étroites en sens inverse sur le dos.

3. L'Elaps distancé. *Diastema* (13). Un collier blanc ou

rouge; des bandes transverses noires, très-espacées, séparées par de longs intervalles rouges, blanchâtres ou jaunes; toutes les écailles, du côté du dos, ont la pointe noire; les bandes noires seules prolongées sous le ventre, qui d'ailleurs est d'un fond rouge ou jaune, avec ou sans petites taches noires.

4. L'Elaps dos-marqué. *Episemos* ou *Dorsi-notatus*. (14). Semblable au précédent, mais n'ayant sur le dos que de grandes marques noires, arrondies, liserées de blanc ou de rouge, sans bandes transversales sous le ventre.

5. L'Elaps croisé. *Decussatus* (12). Le dos noir, avec de petites bandes grises entremêlées de noir par lignes croisées en X; ventre partagé par des bandes rouges ou blanches, à peu près égales en longueur.

III. Espèces qui ont seulement l'extrémité antérieure du museau noir, puis une sorte de bandeau rouge ou jaune au-devant des yeux où commence le noir (2 *espèces*).

1. L'Elaps galonné. *Lemniscatus* (9). Une bande noire en travers et entre les yeux; un grand collier large, rouge ou blanc; le corps traversé par des séries de bandes noires rapprochées trois par trois, puis de grands intervalles rouges, jaunes ou blancs.

2. L'Elaps occipital. *Occipitalis* (10). Une très grande plaque noire, étendue depuis les yeux jusques et compris l'occiput; des bandes brunes ou noires, larges, très-rapprochées, mais séparées par des cercles rouges ou jaunes, d'un tiers moins larges et formées par quatre ou cinq écailles, tant en dessus qu'en dessous.

IV. Espèces dont le museau est, en avant seulement, de couleur claire, rouge, jaune ou blanc, avec tout le vertex noir. (2 *espèces*).

1. L'Elaps beau-ventre. *Calligaster seu Collaris* (17) a le dessus du corps noirâtre ou d'un brun marron partagé par de

petites bandes rouges ou blanches, à lignes comme croisées en X; la partie antérieure du museau et le dessous du tronc d'une belle couleur écarlate, mais cerclé de 27 à 30 bandes très-noires, bordées de jaune; la queue rouge.

2. L'Elaps a deux points blancs. *Bi-punctiger* (18). Le corps est divisé en bandes noires et rouges, incomplètes sous le ventre, qui paraît d'une couleur plombée; le dessus de la tête est noir, et quoique le bord antérieur de la lèvre de dessus soit rouge ou blanche, on distingue au-dessus du museau, en avant, deux points blancs qui simulent des narines.

V. Espèces avec le museau, ou même tout le vertex blanc, jaune ou rouge, mais barriolé; c'est-à-dire à grandes plaques marquées ou bordées de brun foncé ou de noir, croisé en divers sens. (3 *espèces*).

1. L'Elaps de Surinam. *Surinamensis* (16) a tout le dessus de la tête rouge, avec le bord des écailles et des plaques noir; viennent ensuite une bande noire étroite, une bande jaune, puis une grande plaque noire arrondie, bordée de jaune et une bande noire et ainsi de suite, le long du dos et sous le ventre.

2. L'Elaps a front bigarré. *Frontalis* (15), analogue au précédent, mais une grande plaque noire sur le vertex comprenant les yeux et les plaques occipitales; les bandes transversales noires rapprochées trois par trois, mais à peu près d'égale largeur, séparées par des bandes rouges, dont toutes les écailles, étant brunes à leurs bords, forment des lignes en quinconce.

3. L'Elaps coulant. *Lubricus* (9 bis). A museau blanc; une bande noire, étroite, d'un œil à l'autre; deux lignes noires sur l'occiput écartées en Λ renversé, et à sommet ouvert.

VI. Espèces à raies longitudinales. (3 *espèces*).

1. L'Elaps a fourche. *Furcatus* (20) a le corps d'un brun uniforme en dessus et deux lignes latérales, l'une blanche et

l'autre aurore : cette dernière se prolonge sur la tête où elle se bifurque en se portant vers les yeux ; le dessous du corps est verdâtre et partagé par des bandes noires formées par deux ou trois gastrostèges ; la queue rouge en dessous.

2. L'Elaps a trois lignes. *Tri-lineatus* (19). Tout le dessus et les côtés du tronc sont d'un vert olive foncé ou brunâtre, avec deux lignes latérales blanches, entrecoupées de points noirs ; le dessous du corps est partagé par des bandes noires, formées par deux ou trois gastrostèges et par parties égales avec d'autres de couleur blanche ou verdâtre, peut-être rouge dans l'état de vie.

3. L'Elaps deux cordons. *Bi-virgatus* (21), est rouge sous tout le corps et même en dessus sur trois ou quatre centimètres depuis la tête ; ensuite, le dos est brun ou violâtre foncé, avec une ligne blanche un peu ondulée de l'un et de l'autre côté vers les flancs.

Il nous reste encore quelques individus de ce genre que nous aurions pu décrire en nature, mais ils sont depuis trop longtemps conservés et tellement altérés dans leurs couleurs que nous aurions fait peut-être beaucoup d'erreurs ou de boubles emplois. Nous avons cependant cru reconnaître dans les planches du tome II, du trésor de Séba, la représentation de deux exemplaires qui ne portent aucune indication d'origine et qui ne peuvent être rangés parmi les espèces que nous avons décrites. Nous aurions craint de les désigner sous des noms spéciaux parce que la décoloration qu'ils ont subie par leur long séjour dans l'alcool a trop altéré leurs couleurs, pour que nous nous hasardions à leur en assigner.

On verra aussi par la liste alphabétique des noms spécifiques donnés par divers auteurs à des Serpents qu'ils avaient rangés dans ce genre, que nous restons souvent incertains sur la synonymie véritable et quelquefois même sur l'identité des espèces auxquelles ces noms ont été attribués. C'est une des

grandes difficultés de la science ; nous n'avons pu la surmonter complétement malgré tout notre désir et nous nous sommes contentés de la faire connaître, afin que ces doutes puissent être éclaircis par la suite.

Nous présentons d'abord cette liste et nous la faisons suivre d'un tableau analytique, à l'aide duquel nous espérons que les Naturalistes parviendront aisément à la détermination des espèces. Nous devons dire, au reste, que ce travail a exigé de nous beaucoup de recherches, ayant eu sous les yeux plus de 80 bocaux, dont plusieurs contenaient deux ou trois individus.

Voyez ce tableau en regard de la page 1207.

LISTE ALPHABÉTIQUE DE TOUTES LES ESPÈCES APPARTENANT AU GENRE ÉLAPS OU INDIQUÉES SOUS CE NOM PAR LES AUTEURS.

1. *Alternans.* C'est celle que nous avons décrite sous le n.° 4 des Elaps.
2. *Anguiformis.* SCHNEIDER, fasc. II, page . . . 301 } sont des variétés du *corallinus*, d'après BOIÉ, Isis 1827 et SCHLEGEL, pag. 440.
3. *Annulatus.* SCHNEIDER, ibid. 305.
4. *Bi-lineatus.* Ibid. pag. 299. C'est le *Bungarus filum.* OPPEL ; le *Dendrophis picta* de BOIÉ. Erp. de Java et de SCHLEGEL, p. 231. Erpét., t. VII, p. 197. Aglyph.
5. *Bi-punctatus.* Espèce que nous avons décrite sous le n.° 18 des Elaps.
6. *Bi-virgatus.* KUHL. BOIÉ. de Java. SCHLEGEL, p. 451. Décrite sous le n.° 21 des Elaps. Peut-être le même que le *flaviceps* de CANTOR.
7. *Boœformis.* SCHNEIDER, fasc. II, p. 301. C'est le genre *Hurriah* de DAUDIN, tome V, Rept. p. 284, pl. 66, n.° 2. *Homalopsis Schneideri* SCHLEGEL, 341. Voyez Cerberus, n.° 1. Erpét., t. VII, p. 978. Opisthogl.
8. *Calligaster.* WIEGMANN, Nova acta phys. med. vol. XVII, p. 253, pl. 20. *Collaris.* SCHLEGEL, p. 448. Décrit par nous sous le n.° 17 des Elaps.
9. *Circinalis* ou *cerclé.* Espèce décrite ici sous le n.° 3 des Elaps.

10. *Cobella.* SCHNEIDER, loc. cit., p. 296. *Coluber* de LINNÉ et de MERREM, n.° 41, p. 102. BOIÉ, Isis 1827, p. 524, n.° 41. *Coronella*, n.° 5, SCHLEGEL, p. 62. Erpét. t. VII, p. 698. Liophis cobella. Aglyphodontes.

11. *Coccineus.* MERREM. Syst. amph. p. 145, n.° 11. C'est une couleuvre de DAUDIN, t. VII, Rept. p. 43, pl. 83. C'est l'opinion de BOIÉ. SCHLEGEL, Essai phys. serp., p. 102: C'est notre *Simotes cocineus*. Erpét., t. VII, p. 637. Syncrantériens Aglyphodontes.

12. *Collaris.* SCHLEGEL, p. 448. D'après BOIÉ, Erpet. de Java, c'est le même que le *Calligaster* WIEGMANN, indiqué et décrit ici, n.° 17 des Elaps.

13. *Corallinus.* LINNÉ, Mus. princ. Ad. Frid. 1, p. 33. MERREM, p. 144, n.° 10, SCHLEGEL, p. 440, n.° 1. C'est notre *Elaps Corallin* n.° 1.

14. *Coronatus.* SCHLEGEL, Essai, p. 454, n.° 10, c'est un *Alecto* que nous décrivons sous le n.° 3. Protéroglyphes.

15. *Decussatus* ou *croisé.* } Espèces décrites par nous sous les n°s 12 et 13
16. *Diastema* ou *distancé* } des Elaps.

17. *Domicella*, de LINNÉ d'après SÉBA, Thes., II, pl. 54, n.° 1. D'après SCHLEGEL, 446, serait l'Elaps d'Hygie. Voir notre n° 7.

18. *Dorsalis.* SMITH, Illustr. of the zoology of south Africa. Rept. Appendix, p. 21. Espèce que nous ne connaissons pas.

19. *Duberria.* SCHNEIDER, fasc. II, p. 297. Serait, d'après BOIÉ et SCHLEGEL, *la Calamaria, arctiventris. Homalosoma lutrix*. Erpét., t. VII, p. 110.

20. *Epistema* ou *dos-marqué.* Espèce nouvelle, n.° 14.

21. *Flaviceps.* CANTOR. Catal., p. 109. Peut-être le même que le *Bivirgatus*, n° 21. *Bungarus flaviceps.*

22. *Frontalis.* Espèce nouvelle indiquée par nous sous le n.° 15.

23. *Fulvius* ou *arlequin.* BOIÉ, dans ses remarques sur Merrem, n° 10 l'a distingué ; depuis il a été parfaitement décrit et figuré par M. HOLBROOK et nous mêmes l'avons placé sous le n.° 8, d'après un grand nombre d'individus.

24. *Furcatus.* SCHNEIDER, fasc. II, p. 303. Décrit par nous sous le n° 20.

25. *Fuscus.* MERREM, p. 144, n.° 9, Serait un *Naja haje*, d'après BOIÉ.

26. *Gastrodelus.* Espèce nouvelle décrite par nous sous le n.° 5.

27. *Hygiæ.* MERREM, p. 144, n.° 8. Décrite ici sous le n.° 7. — Idem SMITH, Illust. of the zool. of south Africa, Appendix 21.

28. *Ibiboca.* MERREM, p. 142, n.° 1, d'après la mention de MARCGRAVE qui est notre n.° 2, et SCHNEIDER, n° 7, p. 450.

29. *Intestinalis.* LINNÉ, GMELIN, syst. nat. p. 1085. *Maticora lineata.* GRAY. Le même que le *furcatus* SCHLEGEL. Notre n.° 20.

30 *Irregularis.* REINHARDT, qui n'a figuré que la tête, p. 32, tab. III, fig. 1-3, le même que l'*Unicolore* il le compare au Coluber, (Rachiodon).

31. *Lacteus.* SCHNEIDER, fasc. II, p. 291. MERREM, p. 144, n.° 7. Serait une variété, d'après SCHLEGEL et BOIÉ, de l'*Elaps Hygiæ* et *Domicella*, notre n.° 7.

32. *Langsdorfii.* WAGLER dans *Spix*, Serp. du Brésil, pl. 2, fig. 1. Variété du *Corallinus* selon SCHLEGEL, p. 440.

33. *Lemniscatus.* SCHNEIDER, fasc. II, p. 291, adopté par tous les auteurs; c'est notre n.° 9.

34. *Lubricus.* MERREM, p. 143, BOIÉ croit, avec raison, que c'est le *Coluber Lathonia* de DAUDIN; c'est aussi la *Naja.* SCHLEGEL, p. 484, n.° 8.

35. *Marcgravii.* NEUWIED, Animaux du Brésil. Est évidemment notre *Frontalis* n.° 15, mais nous avons décrit l'*Elaps de* MARCGRAVE, d'après ce naturaliste, comme une espèce distincte sous le n.° 2.

36. *Martii.* WAGLER et SPIX, Serp. du Brésil, pl. 11, fig. 2, ainsi que l'*Elaps trianguligerus*, seraient d'après M. SCHLEGEL, un *Homalopsis*, p. 356. c'est notre *Hydrops Martii.* Erpét., t. VII, p. 484. Aglyph.

37. *Melanocephalus.* SPIX et WAGLER, Serp. Bras. pl. 2. fig. 2, serait un *Calamaria* SCHLEGEL, p. 38, n. °9. C'est notre *Homalocranion melanocephalum.* Erpét. gén., t. VII, p. 859. Opisthoglyphes. Sténocéphalien.

38. *Melanurus.* SHAW, Gener. zool. T. III, part. 2, p. 552. M. CANTOR le regarde comme une espèce, Cat., p. 106. RUSSEL, I, pl. 8, *Vipera trimaculata*, DAUDIN, VI, p. 25; serait d'après BOIÉ un *Naja* et suivant SCHLEGEL, p. 449, un *Elaps trimaculatus*, son n.° 6.

39. *Mipartitus.* C'est pour nous une espèce nouvelle, décrite sous le n.° 11 des Elaps.

40. *Mülleri.* Schlegel, n.° 9, p. 452, est pour nous un *Pseudélaps*, Fitzinger. *Pseudelaps Mülleri.* Erpét., t. vii, 1253. Protéroglyphes.

41. *Nigro-maculatus.* Cantor, Catal. p. 108, probablement un *Elaps furcatus* n.° 20, pl. xl, fig. 7.

42. *Occipitalis.* Nouvelle espèce décrite par nous sous le n.° 10.

43. *Octo-lineatus.* Schneider, fasc. II, p. 299, est une *Coronella* Schlegel, n.° 13, p. 77. C'est notre *Simotes octo-lineata.* Syncrantériens. Erpét., t. vii, p. 634.

44. *Plicatilis.* Schneider, loc. cit., p. 294, serait d'après Merrem, n.° 30, p. 99, et d'après Schlegel, II, p. 353, un *Homalopsis*, n.° 10. C'est notre *Calopisma plicatilis.* Isodontiens. Erp. t. vii, p. 344. Aglyph.

45. *Punctatus.* Smith, journal d'Edimbourg. Variété du *Corallinus*, d'après M. Schlegel, loc. cit., p. 443.

46. *Psammophis.* M. Schlegel ne range cette espèce dans le genre Élaps qu'avec doute, lui trouvant la plus grande ressemblance avec les Psammophis, p. 455, n° 11. Notre *Pseudelaps psammophidius.* Protéroglyphes. 1234.

47. *Psyches.* Merrem, p. 144, n.° 6. C'est la *vipère psyche* Daudin, t. viii, p. 320. 22. C'est notre Elaps, n° 6.

48. *Severus.* Merrem, p. 145, n° 15. C'est aussi le *Coluber versicolor* de Merrem d'après Boié. *Xenodon*, Schlegel, p. 83, n° 1. C'est notre *Xenodon severus.* Erpét., t. vii, p. 756. Diacrantérien. Aglyph.

49. *Schrankii.* Spix et Wagler. Serp. Bras., pl. 1. *Coronella venustissima.* Schlegel, p. 56, n° 1, et d'après Wiegmann. *Erythrolamprus.* Boié. C'est notre *Erythrolamprus venustissimus* Sténocéphaliens. Erpét., t. vii, p. 851. Opisthoglyphes.

50. *Sundervallii.* Smith, Illust. of zool. of south Africa. Rept. p. 66. Espèce que nous ne connaissons pas.

51. *Surinamensis.* Nommé ainsi par Cuvier Règne animal, II, p. 84. Schlegel. Elaps n.° 3, p. 445. Nous l'avons décrit sous le n.° 16.

52. *Siamensis.* Donndorff.

53. *Trianguligerus.* Spix-Wagler. Serp. Bras, pl. 2. *Homalopsis Martii.* Schlegel, 356. *Hydrops Martii.* Erpét., t. vii, p. 484. (Leptognathiens.) Aglyphodontes.

54. *Tri-lineatus.* Elaps non encore décrit que nous avons fait connaître sous le n.° 19.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES DU GENRE ÉLAPS.

Caractères. *Corps cylindrique, à écailles lisses; urostèges en double rang; les sus-maxillaires sans autres crochets que les antérieurs qui sont cannelés.*

- Corps
  - annelé en travers; à museau
    - noir
      - en entier; dos
        - annelé; à bandes
          - complètes
            - isolées
              - toutes noires. . . . . 1. E. Corallin.
              - liserées de blanc . . . . . 3. E. Cerclé.
            - rapprochées trois par trois . . . . . 2. E. de Marcgrave.
          - incomplètes ou inégales en largeur . . . . . 4. E. Alternant.
        - presque noir; gastrostèges
          - à taches blanches, arrondies . . . . . 5. E. Gastrodèle.
          - à bandes noires, carrées. . . . . 6. E. Psyché.
      - en devant; vertex
        - tacheté; à marque
          - jaune en longueur et médiane . . . . . 7. E. Hygie.
          - noire et en travers
            - entre les yeux seulement . . . . . 9. E. Galonné.
            - étendue sur l'occiput. . . . . 10. E. Occipital.
        - unicolore, rouge ou jaune; dos
          - à anneaux noirs
            - rapprochés
              - égaux . . . . . 8. E. Arlequin.
              - inégaux . . . . . 11. E. Mipartì.
            - rares, très-espacés . . . . . 13. E. Distancé.
          - sans anneaux
            - de grandes taches noires. . . . . 14. E. Épistème.
            - de petits cercles gris . . . . . 12. E. Croisé.
    - rouge, jaune ou blanc; à écailles
      - à taches noires au
        - front uniquement. . . . . 15. E. Frontal.
        - vertex
          - une seule, grande . . . . . 16. E. de Surinam.
          - trois, une en travers . . . . . 9 bis E. Coulant.
      - unicolores; à ventre
        - rouge, annelé de noir. . . . . 17. E. Collaire.
        - noir, à petits cercles rouges . . . . . 18. E. Biponctué.
  - rayé en long; à ventre
    - rouge, d'une même couleur et sans aucune tache . . . . . 21. E. Deux Cordons.
    - annelé de noir, à raies
      - continues, latérales, dont l'une se divise sur la tête . . . . . 20. E. Fourchu.
      - interrompues sur les flancs par de gros points noirs . . . . . 19. E. Trois lignes.

(En regard de la page 1207).

TAB

CARACTÈRES. *Corps cylindrique, à écurs qui sont cannelés.*

- Corps
  - annelé en travers; à museau
    - noir
      - e
        - 1. E. CORALLIN.
        - 3. E. CERCLÉ.
        - 2. E. DE MARCGRAVE.
        - 4. E. ALTERNANT.
        - 5. E. GASTRODÈLE.
        - 6. E. PSYCHÉ.
        - 7. E. HYGIE.
        - 9. E. GALONNÉ.
        - 10. E. OCCIPITAL.
      - e
        - 8. E. ARLEQUIN.
    - rouge,
      - 11. E. MIPARTI.
      - 13. E. DISTANCÉ.
      - 14. E. ÉPISTÈME.
      - 12. E. CROISÉ.
      - 15. E. FRONTAL.
      - 16. E. DE SURINAM.
      - 9 bis E. COULANT.
      - 17. E. COLLAIRE.
      - 18. E. BIPONCTUÉ.
  - rayé en long; à ventre
    - rouge, d'un
      - 21. E. DEUX CORDONS.
      - 20. E. FOURCHU.
    - annelé de no
      - 19. E. TROIS LIGNES.

55. *Tri-maculatus.* Russel. Serp. ind., pl. 8, p. 7. *Vipère.* Daudin, vi, p. 25. Merrem, p. 143, n.° 5. Boié croit que c'est le jeune âge du *Coluber melanurus* de Shaw. C'est aussi l'opinion de M. Cantor.

56. *Triscalis.* Merrem, p. 145, n.° 12. D'après Linné et Séba, c'est une *Coronella* de Laurenti et de Boié. C'est notre *Dromicus triscalis* (Diacrantériens). Erpét., t. vii, p. 672. Aglyphodontes.

57. *Unicolor.* Reinhardt. Nye Slangearter. Idem ac *irregularis*, voisin du genre *Rachiodon*.

58. *Venustissimus.* Wagler Spix. Serp. Brés. Wiegmann Abbildungen, pl. vi, liv. 1. et 2 var. liv. vii. C'est la Coronella n.° 1. Schlegel, p. 53. *Erythrolamprus venustissimus* (Sténocéphaliens). Erpét., t. vii, p. 851.

---

1. ÉLAPS CORALLIN. *Elaps Corallinus.*

(*Coluber corallinus.* Linnæus.)

Caractères. Corps annelé; museau noir en entier; dos à bandes isolées, complètes et toutes noires. Vertex entièrement noir, jusqu'à la naissance d'un collier blanc ou rouge, qui s'élargit sur les lèvres et entoure la gorge. 25 à 27 cercles noirs très-espacés comprenant trois rangs d'écailles plus ou moins réguliers sous le ventre, entre lesquels se trouvent douze autres rangées d'écailles de couleur de corail; celles du dos et des flancs portant chacune, en bas ou en arrière, une petite pointe noire.

Synonymie. 1754. *Coluber Corallinus* Linnæus Mus Adolph. Frider. principis, 1, p. 33.

1820. *Elaps Corallinus.* Prince de Neuwied. Nova acta Phys. Med. Tom. X, pl. 4 p. 108.

1825. *Elaps Corallinus* Prince de Neuwied. Corail à anneaux simples pl. n° 6.

1830. *Elaps Corallinus.* Wagler. Natur. syst. amph. 193. G. 88.

1837. *Elaps Corallinus.* Schlegel. Phys. des Serp. Tom. II, p. 440, pl. 16, fig, 1 à 5.

1846. *Elaps Corail.* Cuvier. Règne animal illust. Rept. Duvernoy, pl. 35, n° 1.

DESCRIPTION.

Nous craignons de faire connaître d'autres citations, car il est pour nous évident que cette espèce a été confondue avec plusieurs autres, telles que celle de *Marcgrave*, qui lui ressemble en effet beaucoup pour la distribution des couleurs et des cercles noirs, mais dans ce dernier Serpent, ces anneaux sont rapprochés trois à trois, pour former de larges bandes, dont la portion moyenne est plus étendue et séparée des deux autres plus étroites.

Une espèce, à laquelle nous laissons le nom de *Fulvius* (Boie), aurait encore plus de rapports, et offrirait véritablement une très-grande similitude, si la tache noire, qui couvre tout le vertex du *Corallinus*, n'était chez l'Élaps *Fulvius* bornée par les plaques occipitales, qui restent blanches, jaunes ou rouges, ce que nous n'osons préciser, tant la liqueur conservatrice a pu les altérer. Et enfin, comme autre différence, la tache noire est suivie d'un plus large collier.

M. Schlegel a compris certainement ces trois espèces dans la description qu'il a donnée, p. 442, de l'*Elaps corail.* Il y rapporte le Serpent que Wagler a fait figurer sous le nom de *Micrurus Spixii*, pl. 18, parmi les Serpents du Brésil, et dont la queue n'est cependant pas plus courte que dans la plupart des individus auxquels nous le comparons, quoique le nom du genre ait été tiré de cette circonstance.

Nous croyons aussi que M. Schlegel a considéré, comme appartenant à l'espèce dite *Corallin*, celle que Merrem avait indiquée sous le nom d'*Ibiboca* ou de *Marcgrave*, d'après un individu qui lui avait été communiqué par M. le Prince de Neuwied, espèce à laquelle nous consacrons une description particulière, n.° 2, *Élaps de Marcgrave.*

Nous ignorons, en effet, si les deux espèces que Schneider a introduites dans le genre Élaps, créé par lui, et qu'il a indiquées sous les noms de *Annulatus* et *Anguiformis*, doivent être considérées comme identiques au *Corallin* ainsi que le présume M. Schlegel. Nous restons dans cette incertitude, après avoir relu ces descriptions qui sont trop incomplètes.

Quant à la *Vipera Psyche*, décrite et figurée par Daudin. Rept. t. VIII, p. 320 et pl. 100, n° 1, c'est bien une espèce distincte que nous avons décrite à part, quoique M. Schlegel l'ait regardée comme étant l'*Elaps anguiformis* de Schneider et de Merrem, et qu'il l'ait rapportée aussi au *Corallin*, dont cette espèce diffère tout à fait.

Patrie. Nous avons pu étudier en nature plus de vingt individus de l'*Elaps Corallin*, tous semblables les uns aux autres et provenant de l'Amérique méridionale, du Brésil et de Rio de Janeiro en particulier, et recueillis par MM. Gaudichaud, Guillemin, Langsdorff, Duprée, Clossen,

Gallot, de Castelnau. L'un de nos exemplaires a été acquis de M. Salard, comme venant du Mexique ; un autre a été trouvé dans l'Ile de la Trinité, par M. Plée.

Enfin, il en est un, provenant de la Nouvelle-Grenade, acquis de M. Riefer, qui nous paraît être une simple variété, parce que les anneaux noirs sont beaucoup plus rapprochés entre eux ou, ce qui revient au même, parce que les bandes rouges sont plus nombreuses, plus étroites, et que les taches noires des écailles de cette région sont beaucoup plus étendues et de formes tout à fait triangulaires. Cet individu, car nous n'en possédons qu'un seul, semble faire le passage avec l'espèce que nous avons nommée Cerclée, ou *Circinalis*, par la disposition des anneaux noirs, mais qui ne sont pas aussi régulièrement liserés de blanc que dans l'espèce que nous allons faire connaître sous le nom de *Circinalis*.

C'est à tort, selon nous, que M. Kaup (1) a regardé l'*Elaps Psyche* de Merrem, ou la Vipère nommée ainsi par Daudin, comme une variété du *Corallinus*, opinion sur laquelle, au reste, il exprimait du doute.

2. ÉLAPS DE MARCGRAVE. *Elaps Marcgravii*

Caractères. Museau tout noir. à bandes complètes, rapprochées trois par trois.

Synciput tout à fait noir, ainsi que tout le dessous de la gorge; corps à anneaux noirs rapprochés trois par trois, et dont celui du milieu est beaucoup plus large que les autres.

Synonymie. 1648. Marcgrave. Hist. nat. Bras. lib. 6, p. 240. Ibiboca. Piso, p. 42.

1820. Merrem. Syst. amph., p. 142, n° 1. Abbild, liv. 3, pl. 4.

1820. ? Maxim. Pr. de Wied. 1, p. 415. Nova acta Phys. med. T. X, p. 109. Abbild zur naturgeschichte Brasiliens.

1822. Schinz. Das Thierreich B. II, p. 148.

DESCRIPTION.

La distribution des anneaux et la proportion relative des trois bandes rapprochées établirait quelque ressemblance entre cette espèce et l'*Élaps galonné*, si les taches de la tête n'étaient pas si différentes, puisque le sommet est ici tout à fait noir. Les rapports sont beaucoup plus marqués

(1) Isis, 1825, p. 589 et 1089.

avec le *Corallin*, dont celui-ci s'éloigne par la distribution des anneaux ou des cercles noirs, réunis trois à trois. Il n'est cependant pas étonnant que la plupart des auteurs les aient confondus avec le Corallin et compris sous la même dénomination ; mais M. Le Prince de Neuwied l'a fort nettement distingué sous ce nom d'*Elaps Corail avec trois anneaux noirs. Der Corallen-Elaps mit drei schwargen Ringen.*

Le seul individu, très-bien caractérisé, que possède le Muséum de Paris, nous a été adressé de Carthagène en Colombie par M. Adolphe Barrot. Il est parfaitement conservé à l'exception de la couleur rouge, qui a totalement disparu. On reconnaît cependant que le dessous du corps, qui est presque sans taches, a dû être d'une teinte beaucoup plus pure que le dessus du corps, dont toutes les écailles portent une pointe noire foncée et de forme triangulaire. Les trois bandes, ou anneaux noirs rapprochés entre eux, ne sont séparés que par des cercles de deux ou trois écailles blanches qui, probablement, étaient d'un rouge pur.

Après avoir comparé avec soin la figure et la description données par M. Le Prince de Neuwied, nous restons persuadé que le Serpent qui y est signalé n'ayant pas le museau tout-à-fait noir et les bandes transversales noires, rapprochées visiblement trois par trois, représente véritablement l'espèce que nous avons décrite sous le n° 1~~7~~ et désignée sous le nom de *Frontalis*. Il est utile, sous ce rapport, de consulter l'article que nous avons consacré à ce dernier Elaps.

16

3. ÉLAPS CERCLÉ. *Elaps circinalis*. Nobis.

Caractères. Corps annelé ; museau noir ; bandes complètes, isolées, liserées de blanc.

Synciput tout à fait noir avec un collier complétement jaune ou rouge ; corps à cercles ou anneaux noirs distincts, liserés devant et derrière, d'un rang d'écailles blanches ou rouges ; les cercles compris entre les anneaux noirs trois ou quatre fois plus larges.

DESCRIPTION.

Nous n'avons pas trouvé cette espèce décrite dans les auteurs. Le Muséun de Paris nous a offert quatre individus de longueur et de grosseur peu différentes, dont les plus développés avaient trois décimètres de longueur et six millimètres au plus en travers. Deux autres avaient à peine la moitié de ces proportions.

Ce sont donc de très-petits Serpents qui, en raison de la distribution

régulière et symétrique des couleurs et l'opposition des teintes rouges et noires très-vives, doivent être d'un aspect fort agréable.

Nous n'avons aucun renseignement sur leur manière de vivre.

Patrie. Un seul, qui provient de M. Plée, porte pour étiquette, avec un point de doute, qu'il est de la Martinique ; un autre, qu'il a été donné par M. Geoffroy, avec le nom de *Corallinus*. Un troisième est un don de M. Liautaud, qui voyageait à bord de la Danaïde en 1843 ; et un dernier a été acquis en octobre 1846, de M. Deyrolle.

4. ÉLAPS ALTERNANT. *Elaps alternans*. Nobis.

Caractères. Corps annelé, à museau noir en entier, à bandes incomplètes, disposées trois par trois.

Museau et synciput noirs; dos et ventre rouges ou jaunes presque en totalité; mais des demi-bandes noires, bordées de blanc ou de rouge, placées alternativement à droite et à gauche; un arrière-collier noir et large, au-dessus du cou seulement.

DESCRIPTION.

Nous ne possédons que deux individus de cette espèce. Leur origine est un peu incertaine. Ils ont été acquis en 1843 de M. Prémat, qui les a indiqués comme provenant du Mexique. Ils sont absolument semblables. Le dessus de la tête est entièrement noir; puis vient un collier large, qui paraît jaune, mais qui pourrait avoir été rouge. Une grande tache carrée, noire, plus longue que la tête, occupe tout le dessus du cou; puis suivent, à des distances à peu près égales de deux centimètres d'abord et d'un peu moins ensuite, des commencements de bandes transversales qui n'occupent que le tiers du dos à peu près, et qui, pour le plus grand nombre, sont placées en opposition les unes aux autres, sur la ligne médiane dorsale. Ces bandes interrompues d'abord, et relativement à celles qui se suivent, diminuent successivement de largeur et finissent par former de simples lignes noires, mais toujours alternativement en opposition les unes avec les autres. Les écailles du dos portent à leur pointe une petite marque noire. Ces marques sont distribuées en quinconce et forment un dessin très-régulier, et il semble que la surface soit chagrinée. C'est une disposition analogue à celle qui se voit en grand dans les espèces dont les bandes sont rouges entre les anneaux; mais ici, dans les deux individus que nous faisons connaître, tout le dessous du corps, jusqu'à l'extrémité de la queue, qui est longue et très-pointue, est d'une teinte unicolore, probablement rouge et sans taches.

5. ÉLAPS GASTRODÈLE. *Élaps gastrodelus.* Nobis.

Caractères. Corps annelé en travers; dos presque noir; gastrostèges à taches blanches rondes. Un petit collier blanc, jaune ou rouge; d'ailleurs, le corps noir en dessus, depuis le bout du museau, jusqu'à l'extrémité de la queue; le ventre divisé par de larges anneaux noirs entre lesquels on compte un grand nombre (42) de taches blanches ou rouges, arrondies et plus larges dans la partie moyenne; tout le dessous de la queue blanc ou rouge, sans taches.

DESCRIPTION.

Le Muséum ne possède qu'un seul individu de cette espèce très-remarquable. Il a été donné par M. le docteur Keraudren, médecin en chef de la Marine; elle était inscrite par Bibron, sous le nom d'*Elaps à ventre barré de blanc.*

Nous ignorons son origine. Peut-être vient-il des Antilles, où ce médecin a séjourné? La particularité des taches arrondies, parfaitement régulières et espacées, qui ornent le ventre et forment une opposition avec les teintes noires foncées des bandes qui sont la continuité de la couleur générale des régions supérieures, en font une espèce très-élégante, et c'est de là que nous avons tiré le nom qui sert à la caractériser.

6. ÉLAPS PSYCHE. *Elaps Psyches.* Merrem.

Caractères. Corps annelé, à museau noir; dos presque noir; gastrostèges à bandes noires carrées.

Tronc noir, annelé de points blancs en dessus et de lignes transversales blanches en dessous; un petit collier blanc ou rouge incomplet autour de la tête.

Synomymie. 1803. *Vipera Psyche.* Daudin. Rept. 8, p. 320, pl. 100, fig. 1.

1820. *Elaps Psyches.* Merrem. Syst. amph. p. 144, n° 6.

DESCRIPTION.

Le Musée de Paris possède trois exemplaires de ce Serpent. L'un d'eux, qui a servi à la description que Daudin en a faite, provient de Surinam; il a été rapporté par Levaillant, et a passé ensuite dans la collection

de Dufresne; un autre a été rapporté de la Guyane par M. Leschenault, et le troisième de Cayenne, par Claude Richard.

Relativement à sa longueur, qui dépasse trois décimètres sur un centimètre et demi de largeur au plus, ce Serpent est très-grêle. Sa couleur est d'un beau noir, à peu près égale sur le dos et non alternativement brune, comme le dit et l'indique la planche de Daudin, qui d'ailleurs est exacte, ainsi que la description que nous avons résumée et vérifiée dans l'expression des caractères qui précèdent.

Nous avons déjà dit, en parlant de l'*Elaps Corallin*, que c'est à tort que M. Kaup a considéré ce Serpent comme une simple *variété* du précédent et dépendante de son jeune âge, ainsi que l'a pensé M. Boié.

7. ÉLAPS D'HYGIE. *Elaps Hygiæ.* Merrem.

(*Coluber lacteus.* Linnæus.)

Caractères. Corps cylindrique, très-allongé, à fond blanc ou rouge, avec des taches nombreuses, noires, plus ou moins régulières; dessus de la tête noir, avec une ligne occipitale et des taches temporales blanches, rouges ou jaunes. Tronc annelé; museau noir en avant; vertex à tache jaune médiane en long.

Synonymie. 1754. *Coluber Lacteus.* Linnæus. Mus. princip. Adolphi Frid. tab. 18, fig. 1.

1754. Séba. Thes. T. II, p. 24-2. = 34. 5. = 35-2. = 54. 1.

1768. *Cerastes Lacteus.* Laurenti, p. 83, n° 173.

1788. *Coluber Lacteus.* Lacépède. Quad. Ovip. II, p. 109.

1792. *Coluber Hygiæ* Shaw. Gener. Zool. III, p. 427 et 487.

1798. *Coluber Siamensis.* Donndorff. Zool. III, p. 203.

1799. *Elaps Lacteus.* Schneider. Hist. nat. et litt. Fasc. II. p. 293.

1801. *Vipera Lactea.* Latreille. Rept. IV, p. 29.

1803. *Coluber Hyphisa.* Daudin. Rept VI, p. 416.

1820. *Elaps Lacteus.* Merrem. Tent. System. p. 144, n° 7.

1821. *Elaps Hygiæ.* Id. Ibid. n° 8. Beïtr. I, §. 24, tab. 6.

1825. *Elaps Punctatus.* Smith. Ed. N. Philos. Journal. I, p. 2.

1833. *Elaps Hygiæ.* Wagler. Nat. Syst. Amph. p. 193, G. 88.

1837. *Elaps d'Hygée.* Schlegel. T. II, p. 446, n° 4, pl. 16, fig. 14 et 15.

1842. *Elaps Hygie.* Cuvier. Règne animal illustré. Rept. Duvernoy, p. 35, n° 2.

1844. *Elaps Hygiæ.* Smith. Illust. Zool. of South Africa, Append., p. 21.

DESCRIPTION.

Ce Serpent a des couleurs vives, distribuées très-agréablement sur un corps long et grêle, avec une tête petite, de couleur noire en desssus, ayant une ligne ou raie longitudinale blanche et des taches latérales de la même teinte. Il a été très-souvent rapporté du Cap de Bonne-Espérance et présente beaucoup de variétés. Il est, par conséquent, difficile d'en donner une description qui convienne à tous les exemplaires. Nous sommes, en particulier, plus embarrassés que les autres naturalistes qui, pour la plupart, n'ont eu à indiquer que les individus en petit nombre, qu'ils avaient sous les yeux, mais nous, qui avons pu en observer plus de trente à la fois, nous avons reconnu tant de modifications dans la distribution des taches et des couleurs, que nous nous attacherons seulement à en faire connaître les principales distributions, en les considérant comme autant de Variétés.

La couleur qu'on pourrait regarder comme la teinte fondamentale est blanche, avec une teinte rouge, plus ou moins foncée, qui s'altère après la mort du Serpent, et qui blanchit aussi par l'action de la lumière et de l'alcool. C'est sur ce fond que sont distribuées les taches noires, dont les formes varient à l'infini. Le plus souvent, ce sont de grandes marques transverses, arrondies sur les bords. Quelquefois, ces taches paraissent formées de deux portions mal jointes et comme brisées sur la ligne médiane; dans d'autres individus, elles sont tout à fait distinctes et arrondies, distribuées régulièrement par paires. Les flancs sont, sur quelques exemplaires, ornés de taches rondes. Chez d'autres, ce sont des maculatures noires, symétriques, séparées entre elles par des écailles blanches, depuis le cou, jusqu'à l'extrémité de la queue. Les écailles, quelle que soit leur couleur, sont de forme rhomboïdale, mais à angles arrondis et paraissant ainsi ovales.

Lorsque les taches sont isolées, régulières et arrondies sur le dos, il reste entre elles des bandes transversales blanches, formées par quatre ou cinq rangées d'écailles. Quand les taches dorsales noires, distribuées par paires sur le dos, sont bien symétriques, il règne une ligne blanche sur une certaine portion de la longueur. Dans d'autres cas, les taches noires se touchent et constituent une raie flexueuse. Enfin, les modifications sont très-variables.

Le ventre offre aussi les plus nombreuses variétés. Le plus souvent, il porte, dans la ligne médiane, une large raie longitudinale noire, enveloppée de blanc pur des deux côtés. Quelquefois, chacune des gastrostèges est ornée de taches blanches irrégulières, entourées de noir. Dans certains exemplaires, ces taches noires sont bien isolées ; elles sont larges et forment des bandes transversales. Quelques individus nous ont présenté chacune des gastrotèges mi-parties de blanc et de noir en travers, et leur régularité produit alors un très-bel effet.

Parmi les exemplaires réunis dans nos collections, plusieurs ont conservé une teinte rose, qui forme une raie interrompue par les taches noires; chez plusieurs de ces Élaps, cette couleur rouge n'est conservée que vers la queue.

Dimensions. Le diamètre du corps varie beaucoup, ainsi que sa longueur. Généralement, le premier ne dépasse pas 15 à 20 milimètres, et la seconde atteint au plus un mètre.

Ecaillure. Le nombre des gastrostèges est également inconstant. Ainsi, on en a compté de 186 à 210 ; et les urostèges, dont les dernières sont très-étroites, de 24 à 35.

Patrie. Tous les Élaps d'Hygie que possède la Collection du Muséum, qui sont au nombre d'une vingtaine de Variétés diverses, proviennent du Cap. La plupart ont été recueillis par MM. Verreaux, Quoy et Gaimard, Gaudichaud et Reynaud. Plusieurs appartenaient déjà au Musée, mais on n'avait pas tenu note des donataires.

8. ÉLAPS ARLEQUIN. *Elaps fulvius*. Fitzinger.

(*Coluber fulvius*. Linnæus.)

Caractères. Corps annelé ; museau noir en devant ; vertex non tacheté; dos à anneaux noirs, égaux.

Vertex noir jusqu'à l'origine des plaques occipitales, qui sont jaunes et font partie d'une grande place large, de même couleur, qui entoure toute la tête ; de larges bandes transversales noires sont séparées d'autres bandes rouges ponctuées de noir, par des anneaux d'écailles jaunes.

Synonymie. 1788. *Coluber fulvius*. Linnæus, d'après le doct. Garden. syst. nat. Gmel. p. 1104.

1789. La *Couleuvre noire et jaune*. Lacépède, hist. Serp. t. II, pag. 299.

1801-2. *Idem.* Latreille, Rept. t. IV, p. 140.

1803. *Idem.* Daudin VI, p. 300.

1802. *C. fulvius.* Shaw. Gen. zool. t. III, p. 469.

1825. *Coluber fulvius.* Say. journ. Am. arts and scien. vol. I, pag. 262.

1825. *Vipera fulvia.* Harlan, Med. and. phys. Res. p. 127.

1826. *Elaps fulvius.* Fitzinger. Neue. Class. der Rept. p. 51.

1842. *Elaps fulvius.* Holbrook. North. Amer. Herp. vol. III, pag. 49, pl. 10.

DESCRIPTION.

Le Muséum de Paris possède un très-grand nombre d'exemplaires de ce Serpent. Tous ont été recueillis sur divers points de l'Amérique du Nord; la plupart cependant ont encore conservé une teinte rougeâtre, mais bien différente de celle que M. Holbrook a fait représenter sur la figure citée.

Le nom latin a été donné par Linnæus, probablement d'après l'indication du docteur Garden; nous n'avons pu le traduire et nous avons emprunté la dénomination *Harlequin-Snake*, que M. Audubon cite (pl. 52 de ses oiseaux) comme étant donnée vulgairement en Amérique à un Serpent qui est notre *Simotes coccineus* t. VII, p. 637.

Cette espèce a été confondue par la plupart des auteurs et considérée comme identique avec le *Corallin*; elle en diffère surtout, ainsi que nous nous en sommes assurés, par la plaque ou grande tache noire du vertex qui n'est pas étendue sur les longues écailles occipitales ou pariétales et par le rapprochement des anneaux noirs, car ils sont bien plus larges, ou de même longueur à peu près que les espaces rouges et jaunes qui les séparent. Dans le *Corallin*, au contraire, les anneaux noirs sont à peine du quart de la largeur des cercles rouges. Ce dernier, d'ailleurs, provient constamment de l'Amérique du Sud, du Brésil et peut-être du Mexique. Leurs mœurs sont cependant, à ce qu'il paraît, à peu près les mêmes.

Parmi les individus nombreux, au-delà de quinze, que renferme la collection du Muséum, il est une variété qui a été recueillie à la Martinique par M. Plée et dont les cercles rouges, ou que l'on doit supposer avoir offert cette teinte pendant la vie, sont beaucoup plus étroits que les anneaux noirs. Ceux-ci, en effet, sont très-rapprochés et doubles au moins en largeur de ceux qui les séparent.

Patrie. Tous les autres individus proviennent de l'Amérique du Nord; ils ont été envoyés ou rapportés de Savannah, par M. Harpert; de la Louisiane, par M. Teinturier; de la Nouvelle-Orléans par MM. Barabino et Fournier; de Charlestown par M. Noisette.

9. ÉLAPS GALONNÉ. *Élaps lemniscatus.* Schneider.

(*Coluber lemniscatus.* Linnæus.)

Caractères. Corps à anneaux transverses; museau noir en avant; vertex tacheté seulement entre les yeux.

Devant du museau noir, puis une bande rouge ou blanche qui précède un bandeau noir en travers des yeux et plus large en arrière; le corps rouge, divisé par de grands anneaux noirs, réunis trois à trois et dont celui du milieu est toujours plus large que les autres.

Synonymie. 1734. Séba, tom. I, tab. 10, n.° 1 et tom. II, tab. 27, n.° 2, tab. 34, n.° 3, tab. 80, n.° 2? 76, n.° 3?

1735. Scheuchzer : Bibl. sacra, pl. 648, 2.

1754. *Coluber lemniscatus.* Linnæus. Museum Ad. Frid. 1, p. 34, tab. 14, n° 1. — 1788. Gmelin. Syst. nat. p. 1100.

1799. *Elaps lemniscatus.* Schneider. Fasc. II, p. 291.

1803. *Vipère Galonnée.* Daudin. Rept. VI, p. 13 et 227.

1829. *Elaps lemniscatus.* Cuvier. Règne animal. II, p. 94.

1837. *Idem.* — *id.* — Schlegel. part. 2. pag. 444, n° 2, la tête pl. 14, fig. 6 et 7.

1837.-1844. *Elaps lemniscatus.* Schlegel. Abbildung. p. 138, pour l'organisation de la tête et des dents pl. 46, n° 15 à 19.

DESCRIPTION.

Cette espèce, dont notre Muséum national possède plus de vingt exemplaires de toutes dimensions, parvient, à ce qu'il paraît, à plus d'un mètre de longueur; il y en a de cette taille, qui ont plus de trois centimètres et demi de largeur, tandis que d'autres ont à peine 25 centimètres de longueur, sur $0^{m},005$ d'épaisseur.

Patrie. La plupart proviennent du Brésil, de Bahia, de Rio de Janeiro par MM. Dabadie, Dubois et Vautier. Il en est d'autres, dont les donataires sont MM. Poiteau et Mélinon qui les ont recueillis à Cayenne; M. Plée à l'île de la Trinité (Antilles). M. Leschenault l'un à la Guyane, l'autre à Surinam. L'un des bocaux porte aussi pour inscription la Mana, acquis de madame Rivoire, et enfin, l'un d'eux de l'Amérique septentrionale, par M. Milbert.

Coloration. D'ailleurs, tous ces individus semblables sont décolorés et ne conservent que les anneaux ou larges cercles noirs, réunis trois

à trois, ou du moins beaucoup plus rapprochés entre eux que ne le sont les grands intervalles blancs ou décolorés, qui probablement étaient rouges.

Le principal caractère de cette espèce consiste dans les marques du vertex. Elles sont constantes, d'abord vers l'extrémité du museau ou à la partie la plus avancée de la tête, qui est noire et ensuite dans un intervalle jaune ou peut-être rouge, d'une largeur à peu près égale à celle de la bande noire qui le suit. Cette dernière s'étend d'un bord à l'autre du milieu de la lèvre supérieure et se dirige entre les yeux en s'élargissant un peu en arrière, mais point assez pour recouvrir les longues plaques occipitales ; ce qui est un caractère distinctif de l'espèce suivante.

M. Schlegel, dans ses représentations des amphibies que nous avons indiquées dans la synonymie qui précède, a fait figurer la tête de ce serpent vue en dessous ou du côté du palais et de profil avec les dents venimeuses saillantes, dont la conformation se trouve aussi indiquée.

On connaît peu les MOEURS de ce serpent. Linnæus dit qu'il se nourrit de Cécilies. Nous avons, en effet, un individu qui a été saisi au moment où il avalait un de ces Batraciens Péroméles plus gros que son propre corps.

Il paraît que le nombre des gastrostèges varie considérablement. Nous y mettons bien moins d'importance que la plupart des naturalistes qui ont suivi l'exemple de Linnæus, en faisant de ce nombre un caractère distinctif. Nous l'avons trouvé trop inconstant pour en suivre désormais les détails. Voici, au reste, ce que les auteurs ont indiqué.

Gastrostèges,	178. —	Urostèges,	29.
—	230. —	—	36-38.
—	231. —	—	38.
—	258. —	—	44.

Les rangées obliques des écailles sont au nombre de 15. On a compté de trente à quarante-trois bandes blanches.

10. ÉLAPS COULANT. *Elaps lubricus*. Merrem.

CARACTÈRES. Corps annelé ; museau non noir; écailles tachetées de noir; vertex à trois taches noires; extrémité antérieure du museau blanche ou rouge; une bande noire, étroite, entre les yeux, descendant jusqu'à la lèvre; deux raies noires divergentes en arrière et plus larges vers la réunion des mâchoires; des anneaux transverses noirs autour du corps au nombre de vingt à trente.

Synonymie. 1734. *Anguis lubricus*. Séba, t. II, pl. 43, n° 3 et pl. 34, fig. 4.

1768. *Natrix lubrica*. Laurenti. Tab. Rept. pag. 80, n° 164.

1796. *Naja Sommer setta*. Smith. James. New. Edimb. Phil. Journal I, pag. 2.

1803. *Couleuvre latonie*. Daudin. Rept., t. VII, pag. 156.

1820. *Elaps lubricus*. Merrem. Tentam. pag. 143, n° 3, Beitr. Fasc. I, pag. 9, pl. 2.

1837. *Naja corail,—lubrica*. Schlegel. Phys. Serp. p. 484, n° 8.

1843. *Aspidelaps lubricus*. Fitzinger. Syst. Rept. pag. 28.

1849. *Aspidelaps lubricus*. A. Smith. Illustr. of the zool. of south Africa Appendix.

Nacht slang des habitants du Cap de Bonne-Espérance.

DESCRIPTION.

Ce Serpent, qui ressemble tout à fait aux Élaps, parmi lesquels Merrem l'avait placé, avait été négligé d'abord par nous, sachant qu'il avait été inscrit parmi les Najas par M. Schlegel si bon observateur auquel nous sommes accoutumés à donner toute notre confiance. Cependant, lorsque nous sommes venus à étudier les quatre individus qui font partie de notre riche collection, nous avons été arrêtés d'abord parce que sur l'une des têtes préparées avec soin, nous n'avons pas reconnu de crochets latéraux aux os sus-maxillaires et ensuite, par la forme générale du corps et de ses cercles noirs ou des anneaux transverses, qui rapprochent véritablement ce Serpent des Elaps nommés le *galonné* et *Hygie*, quoique la forme du crâne osseux soit moins allongée et arrondie sur les côtés, que dans les autres Elaps. En effet, le crâne est plat et large, comme dans les Najas, mais les écailles du cou sont tout à fait semblables à celles qui les entourent et bien certainement, cette région ne peut se dilater ou s'élargir considérablement en travers.

De plus, il paraît que dans l'état de vie, cet Elaps est d'une couleur rouge vermillon dans toutes les parties qui ont été blanchies par l'effet de la liqueur conservatrice et qui se trouvent comprises entre les anneaux noirs. Ceux-ci sont assez larges pour former de véritables bandes autour du corps et sont distribuées à des intervalles à peu près égaux.

Nous n'avons pas remarqué la tache noire rostrale que l'enluminure de la pl. 34 de Séba indique et qui ne se retrouve pas, en effet, dans la gravure que nous avons comparée sur un exemplaire en noir.

Dimensions. Cet Elaps atteint la taille et les dimensions de l'espèce dite

galonnée. L'un de nos individus a un demi mètre de longueur environ ; mais un autre ne mesure guère que 0m20.

Patrie. Les quatre individus de la collection du Muséum proviennent du Cap, d'où ils ont été rapportés par MM. Delalande et Verreaux.

Moeurs. M. Smith dit que ce Serpent, qui se rencontre surtout dans les environs de la ville du Cap, a des habitudes nocturnes, d'où le nom de *Serpent de nuit* que lui donnent les Colons.

11. ÉLAPS OCCIPITAL. *Elaps occipitalis*. Nobis.

Caractères. Extrémité antérieure du museau noire, suivie en arrière d'une bande blanche ou rouge et ensuite, d'une grande plaque noire placée entre les yeux et s'étendant jusqu'à l'occiput; le corps divisé dans toute sa longueur en anneaux blancs, étroits, comparés aux cercles noirs, qui se trouvent ainsi très rapprochés.

DESCRIPTION.

Nous ne croyons pas que ce Serpent soit différent de celui dont nous trouvons la figure dans le tome second du Trésor de Séba planche IX sous le n.° 3, quoique la tache ou grande plaque noire de l'occiput ne soit pas aussi complète que dans les trois individus que nous avons sous les yeux. Les taches noires du sommet de la tête sont, en apparence, les mêmes que dans *l'Elaps galonné* et sous ce rapport, on pourrait les confondre, comme l'ont fait la plupart des auteurs et en particulier M. Schlegel, qui l'a citée comme le premier exemple. Cependant, ces Serpents sont véritablement tout à fait distincts par les bandes, ou les anneaux qui, au lieu d'être très espacés entre eux et réunis trois à trois avec un intermédiaire plus large, sont à peu près égaux les uns aux autres et séparés par des anneaux blancs, qui étaient rouges peut-être, mais dont la largeur, ou plutôt l'étroitesse est telle qu'elle n'est guère que du tiers ou de la moitié des anneaux noirs. Nous avons compté trente de ces anneaux noirs sur un individu d'un demi-mètre de long et vingt-sept seulement chez un autre, dont la longueur est de trois décimètres.

Patrie. Deux de ces Elaps proviennent de Rio de Janeiro rapportés par M. Freycinet. Un autre nous a été remis en octobre 1846, par M. Verreaux, qui peut-être l'avait recueilli à la nouvelle Hollande.

12. ÉLAPS MIPARTI. *Elaps mipartitus*. Nobis.

Caractères. Corps annelé; museau noir; vertex sans tache; dos à anneaux rapprochés, inégaux.

Extrémité antérieure du museau d'un beau noir jusques et compris les yeux; une grande tache jaune ou rouge occupant tout l'occiput, qui est suivi d'un large anneau noir et de soixante-cinq autres cercles noirs deux fois plus larges, du côté du dos, que dans la région du ventre où les anneaux blancs présentent une disposition inverse.

DESCRIPTION.

Nous n'avons qu'un seul individu de cet Elaps, dont l'existence ne paraît pas avoir été reconnue jusqu'ici. Nous l'avons désigné sous le nouveau nom spécifique propre à indiquer la disposition singulière des anneaux noirs et blancs, peut-être rouges, qui partagent également, dans toute la longueur, le corps en portions à peu près égales; mais de manière que chaque série d'anneaux est large d'un côté et étroite de l'autre également réparties, mais dans un sens différent.

Patrie. L'exemplaire que possède le Muséum lui a été envoyé probablement de la Nouvelle Grenade. Il provient de M. Goudot, mais nous n'en avons que la peau très-bien préparée et conservée dans l'acool. Cette peau est celle d'un individu qui pouvait avoir un mètre de longueur sur quatre centimètres au plus de large.

Nous lisons sur une étiquette dont les lignes sont effacées par l'action de l'Alcool. Col. *rio-sucio* ou *senio*. Cet Elaps d'ailleurs nous paraît avoir la plus grande analogie avec celui que nous nommons Elaps *à lignes croisées*, *decussatus*, qui provient également de M. Goudot.

13. ÉLAPS CROISÉ. *Elaps decussatus*. Nobis.

Caractères. Corps annelé; museau noir devant; dos à petits cercles gris. Cette espèce ne diffère de la précédente que parce que les bandes blanches ou rouges des gastrostèges sont plus régulières entre elles, moins larges dans la région moyenne et parce que les intervalles gris, compris entre les grands anneaux noirs du dos et des flancs, sont marqués de lignes noires, comme entre-croisées ou formant des XX croisées.

DESCRIPTION.

Ce Serpent, comme nous venons de le dire, a été recueilli par M. Goudot, ainsi que le précédent, ce qui nous fait penser que son origine est de la Nouvelle Grenade.

Nous en possédons trois exemplaires, dont un très entier et deux autres, dont les grands anneaux blancs de la queue sont restés de couleur rose. Nous n'avons de ces derniers que les peaux fort bien préparées. Les derniers anneaux sont noirs, et ces Serpents sont assez semblables à l'espèce précédente, pour qu'on puisse croire qu'ils n'en sont peut-être qu'une simple variété.

Nous trouvons aussi dans l'ouvrage du prince de Neuwied sur les animaux du Brésil la figure coloriée d'une couleuvre sous le nom de *formosus* dont l'écaillure et les couleurs, sur la partie antérieure du corps, rappellent tout à fait celle de notre Elaps, mais la tête et le cou sont complétement rouges et sans taches.

14. ÉLAPS DISTANCÉ. *Elaps Diastema.* Nobis.

Caractères. Dos à anneaux noirs rares, très-espacés; museau noir en devant; vertex sans taches.

Museau et vertex noirs formant une seule plaque et suivis d'un collier large, blanc ou rouge, après lequel vient une large bande noire, qui s'étend sous la gorge; les cercles noirs qui partagent le corps en quatorze ou quinze anneaux seulement, sont très-étroits et liserés de blanc; les intervalles à fond blanc, dix ou douze fois plus larges, sont garnis en dessus d'écailles, qui ont toutes une pointe noire.

DESCRIPTION.

L'un des individus a été acquis en 1847, comme provenant du Mexique, avec d'autres Reptiles évidemment recueillis dans ce pays. Un autre porte aussi une indication semblable, et enfin, un troisième a été donné par M. Ducommun, qui l'avait rapporté du Mexique. Ce dernier est dans un parfait état de conservation et porte encore un peu de la teinte rouge vermillon entre les écailles qui sont tachetées irrégulièrement, en dessus, de gros points noirs arrondis. Les gastrostèges et tout le ventre sont d'une même couleur pâle entre les anneaux noirs, dont quelques-uns ne se joignent pas tout à fait circulairement et sont au nombre de vingt-et-un.

15. ÉLAPS DOS-MARQUÉ. *Elaps epistema.* Nobis.

Caractères. Dos sans anneaux, avec de grandes taches noires; museau noir en avant.

Une grande plaque noire depuis le museau jusqu'au-delà des

yeux; l'occiput et la gorge rouges ou jaunes avant un grand collier noir interrompu en dessous par les premières gastrostèges. De grandes taches noires arrondies, bordées de blanc ou de rouge et au nombre de dix, à une très-grande distance les unes des autres; trois larges anneaux noirs autour de la queue, dont la pointe est noire.

DESCRIPTION.

Cette espèce, qui nous paraît tout à fait nouvelle, a été acquise de M. Ed. Verreaux, comme provenant du Mexique. Le ventre était probablement uniformément rouge ou jaune, avec quelques petits points rares, disséminés irrégulièrement; mais tout le dessus du corps, à l'exception des places qu'occupent les grandes taches dorsales noires et arrondies, est couvert d'écailles, parfaitement disposées en quinconce. Ces écailles paraissent d'autant plus régulières, que chacune d'elles se termine par une petite pointe noire.

Ce Serpent, pendant la vie, doit être très-remarquable par l'opposition entre les grandes taches et sa couleur d'un rouge très-vif ou d'un jaune foncé que les points noirs, disséminés d'une manière si exacte, devaient rendre très-agréable et variable dans ses nuances par les flexuosités de ce long Reptile pendant la progression.

Nous ne pouvons rien dire sur ses habitudes; il est probable qu'il sera plus tard possible de l'étudier d'une façon plus complète.

16. ÉLAPS FRONTAL. *Elaps Frontalis.* Nobis.

Caractères. Dos annelé; museau non noir, front et écailles à taches noires.

Museau blanc ou rouge, et dont chacune des écailles porte des taches noires distinctes, très-symétriquement distribuées; puis une bande plus ou moins large, courbée en avant et comprenant les yeux; des anneaux complets, distincts et séparés de trois en trois par des bandes probablement rouges, dont les écailles sont, en dessus, presque toutes bordées ou terminées de noir, et les gastrostèges correspondantes sans taches.

DESCRIPTION.

Nous n'avons pas trouvé cette espèce décrite dans les auteurs, si ce n'est par le prince de Neuwied, qui l'a figurée sous le nom d'*Elaps de Marcgrave.*

Patrie. Le Muséum possède quatre bocaux qui renferment chacun deux individus.

L'un, procuré peut-être par M. de Castelnau, portant le n° 21, vient des Corrientes et des Missions; il porte le nom de Couleuvre Pyta ou Pijta des Guaranis. Un deuxième a été envoyé par M. Bauperthuis et porte, pour origine, la Côte ferme. Le troisième est de M. Claussen, qui l'a recueilli au Brésil en 1844.

Tous se ressemblent parfaitement pour les caractères que nous avons précédemment indiqués. Cependant, chez les individus rapportés par M. Bauperthuis, les taches du museau et du vertex présentent les particularités suivantes : 1° la plaque rostrale triangulaire n'est noire qu'en arrière, au sommet postérieur du triangle; 2° les deux frontales antérieures ont une grande tache noire liserée de blanc à son pourtour; 3° les frontales postérieures sont blanches en avant; puis elles présentent une lunule noire dont la concavité dirigée en dehors est noire; 4° enfin, la grande bande noire, qui comprend les yeux, se prolonge en pointe entre les deux plaques occipitales, qui sont blanches, et qui probablement étaient rouges pendant la vie.

Les individus de M. Claussen ont la tête plus noire à son vertex; les écailles ou plaques frontales sont simplement liserées de blanc, les plaques occipitales sont tout à fait noires et viennent toucher le premier anneau noir, qui se trouve sur la nuque.

Dans les exemplaires de Corrientes, semblables pour le museau à ceux de M. Bauperthuis, et pour le vertex à ceux de M. Claussen, les plaques occipitales et les frontales postérieures sont liserées de blanc à leur bord antérieur, de sorte que les occipitales en particulier, simulent en avant une sorte de cœur de carte à jouer d'un noir très-foncé.

Nous n'avons rien à dire d'ailleurs sur les mœurs et sur la véritable couleur des parties blanches ou jaunes qui peut-être étaient d'un beau rouge, comme dans la plupart des espèces, dont les écailles du dos sont terminées par une pointe noire. C'est ce que prouve la figure coloriée publiée par M. le prince de Neuwied.

17. ÉLAPS DE SURINAM. *Elaps Surinamensis.* Cuvier.

Caractères. Une seule grande tache sur le vertex; pas sur le museau; les écailles à tache noire.

Museau et vertex jaunes ou rouges, à plaques ou écailles bordées de brun ou de noir; les anneaux noirs ou bruns du corps,

réunis trois par trois, et dont celui du milieu est trois ou quatre fois plus large, surtout du côté du dos.

Synonymie. 1734. Séba. Tom. II, pl. 6, n° 2, et LXXXVI, n° 1.

1829. Cuvier. Règne animal, tom. 2, p. 64, donne le 1er le nom en note.

1837. *Elaps Surinamensis*. Schlegel. Abbildungen, p. 137, n° 9, tab. 46, n° 9.

1839. *Elaps Surinamensis*. Schlegel. Essai Phys. Serp. T. II, p. 445, fig. de la tête, pl. 16, fig. 8-9.

DESCRIPTION.

Cette espèce, dont nous trouvons une excellente figure coloriée dans la planche citée de M. Schlegel, et faite d'après un dessin de M. le docteur Thienemann de Dresde, est très-remarquable par ses couleurs. La tête, comme nous l'avons indiqué, a toutes les écailles supérieures bordées de noir, sur un fond rouge corail; vient ensuite un collier étroit, d'un beau noir, puis du jaune suivi d'uu large anneau noir, arrondi sur les flancs; mais se continuant par une bande plus étroite du côté du ventre. Après ce large anneau, une bande jaune suivie de noir, puis un anneau noir étroit précédant du rouge que suit une disposition semblable de ces trois teintes, noire, jaune et rouge. Les bandes, rapprochées trois par trois, reproduisent une disposition analogue à celle de l'espèce dite *Elaps de Marcgrave*, chez laquelle tout le sommet de la tête est noir, mais peut être rapprochée de l'*Elaps de Surinam*, comme le pense M. Schlegel.

Boié a cru à tort que cet Elaps était semblable au *Lemniscatus* ou *galonné*, et qu'il correspondait au Coluber n° 184 de Merrem, dont M. Schlegel a fait un Homalopsis, n° 9, p. 351.

Wagler, dans son Système des Amphibies, p. 193, genre 88, cite cette espèce d'après G. Cuvier et Séba, comme étant la *Vipera Anguiformis* de Kulh. Beïtrage.

Le Musée de Paris possède deux individus de taille très-différente. L'un est énorme par rapport à l'autre et correspond parfaitement à la figure de la planche 86 de Séba, le second, beaucoup plus petit, provenant de Levaillant, semble être le même qui aurait servi de modèle à celui qui est représenté sur la planche 6 du second volume du Trésor de Séba, portant pour origine le nom de Surinam. Ils ont été probablement étiquetés par G. Cuvier. Nous n'avons pas remarqué que la série longitudi-

nale des écailles du dos soit plus large, ainsi que le pense M. Schlegel, caractère qui semblerait rapprocher cette espèce des Bongares.

18. ÉLAPS COLLAIRE OU CALLIGASTRE.

Elaps Collaris. vel Calligaster. Schlegel et Wiegmann.

Caractères. Pas de taches sur les écailles; ventre rouge annelé de noir.

Pourtour du museau blanc ou rouge; dessus du corps noir partagé par de petits cercles étroits, rouges ou blancs, mais dont les écailles portent des lignes blanches croisées en X.

Synonymie. 1835. *Elaps Calligaster.* Wiegmann. Nova acta phys. med. vol. 17, p. 253, tab. 20, fig. 2.

1837. *Elaps Collaris.* Schlegel, p. 448, n° 5. D'après Boié, Erpét. de Java, pl. 45.

1837-43. *Elaps Collaris.* Abbildungen, p. 137, fig. 10 et 11, la tête non colorié.

1843. *Brachyrhincus Calligaster.* Fitzinger. Syst. Rept. p. 28.

DESCRIPTION.

La figure parfaitement coloriée, donnée par Wiegmann, est excellente d'après la comparaison que nous en avons faite avec un exemplaire que possède la Collection du Muséum, mais dont la couleur rouge est altérée et changée en une teinte blanche. Ce Serpent a été aussi recueilli à Manille, d'où il a été adressé au Cabinet par M. Adolphe Barrot. Il n'a conservé la teinte rose que dans les deux derniers anneaux de la queue qui sont moins noirs que tous ceux qui les précèdent et qui sont au nombre d'une quarantaine. Il est à remarquer que le dessous du ventre est blanc ou rouge dans certains espaces formés par sept à huit gastrostèges, auxquelles succèdent ou que précèdent d'autres anneaux noirs formés le plus ordinairement par trois, rarement par quatre gastrostèges. On distingue, en effet, en dessus, entre les petits cercles gris, peut-être rouges ou jaunes et barrés en X blancs, des intervalles noirs alternativent prolongés sous le ventre, et d'autres qui s'arrêtent sur les flancs.

La tête, dont le sommet ou le vertex est entièrement noir, a le bord de la lèvre supérieure blanc ou rose, à l'exception d'une ligne noire qui passe par l'œil. La tache du vertex se prolonge en angle vers la commissure de la bouche. Tout le dessous de la gorge est blanc, probablement rouge, comme l'indique la planche citée par M. Wiegmann. Le premier anneau

noir correspond au premier cercle, qui occupe toute la nuque, il n'y a pas de véritable cou ou de région étranglée.

Cette espèce a quelques rapports, par la coloration du dos seulement, avec celle que nous avons nommée Croisée, *Elaps Decussatus*.

19. ÉLAPS DEUX POINTS. *Elaps bipunctiger*. Nobis.

Caractères. Ecailles unicolores, à ventre noir, à petits cercles rouges; museau sans tache noire.

Tête à pourtour du museau rouge ou blanc en avant; tout le vertex noir, excepté deux points blancs ou rouges, bordés de noir, simulant des narines rapprochées; tout le dessus et les côtés du corps annelés de blanc portent, sur un fond noir, des anneaux blancs ou rouges, dont quelques-uns se prolongeant sous le ventre, mais incomplétement, occupent deux gastrostèges : les autres plaques ventrales paraissant de couleur plombée, sont bordées de blanchâtre sur leur tranche libre.

DESCRIPTION.

Nous n'avons qu'un renseignement bien vague sur cette espèce, dont nous ne possédons qu'un seul exemplaire. C'est un petit individu, qui a tout au plus trois décimètres de longueur, et quarante-trois cercles blancs ou rouges, la queue longue très-conique, à pointe aiguë, terminée par trois petites écailles noires. Tout le vertex est d'un noir foncé et se termine par un collier blanc ou rouge, tout à fait transversal et beaucoup plus étroit que les autres cercles qui le suivent. Le dessous de la gorge est complétement blanc, peut-être jaune ou rouge.

Patrie. Le bocal qui le contient porte pour étiquette : *Elaps Fulvius?* Amérique Septentrionale : Bosc. ; mais il est à présumer que ce Serpent, provenant de la Collection de ce savant naturaliste, qui avait séjourné aux Etats-Unis, on aura cru devoir y rapporter l'origine de cet Elaps. Cependant, il n'est guère probable que ce soit une espèce du nord de l'Amérique, dont les naturalistes de ce pays ont si bien exploré et décrit les productions naturelles.

20. ÉLAPS TROIS LIGNES. *Elaps tri-lineatus*. Nobis.

Caractères. Corps rayé en long, à raies interrompues sur les flancs par de gros points noirs.

Corps d'un brun verdâtre en dessus, rayé sur les côtés de deux lignes festonnées, et sur le dos, d'une longue raie large, blanche, interrompue, par de gros points noirs à des distances égales; ventre à gastrostèges séparées les unes des autres et de trois en trois alternativement, par des teintes, les unes d'un noir franc et les autres d'une teinte blanche pure, qui peut-être étaient rouges ou jaunes.

DESCRIPTION.

Nous ne connaissons cette espèce, qui n'est décrite dans aucun ouvrage parvenu à notre connaissance, que par un seul individu parfaitement conservé. Il a été recenilli à Padang sur la côte ouest de Sumatra, dans l'Archipel de la Sonde par M. Kunhardt qui en a fait cadeau au Muséum au mois de juillet 1847.

C'est un Serpent très-grêle, à corps cylindrique; $0^{m}34$ de long sur $0^{m}007$ de large au plus. Son corps est en dessus d'une teinte brune tirant sur l'olivâtre, dans toute son étendue. On voit sur les flancs, depuis la nuque, jusque vers les deux tiers, de la longueur du corps, une petite ligne blanche, comme festonnée légèrement et très distincte parce qu'elle suit une bande noire, étroite, du côté des écailles ventrales. Une autre raie beaucoup plus large, également blanche, interrompue cependant, de distance en distance, à des intervalles égaux d'un demi centimètre, par de gros points noirs, occupe le milieu du dos. Cette ligne dorsale semble naître sur le synciput, à la hauteur des orbites, et se prolonge jusqu'à l'extrémité de la queue.

Les lèvres et la gorge sont blanches ou rouges, mais piquetées de noir. Les gastrostèges, alternativement noires et rouges ou blanches, comme nous l'avons indiqué dans les caractères distinctifs, forment des taches parfaitemement et régulièrement espacées, excepté les deux dernières au devant de la queue qui sont presque doubles en longueur de celles qui les précèdent.

21. ÉLAPS FOURCHU.

Elaps furcatus. Schneider.

Caractères. Corps rayé en long et sur les côtés de lignes coloriées, dont l'une se divise sur la tête et se fourche.

Corps d'un brun verdâtre en dessus, trois lignes longitudinales blanches ou jaunes dont deux sur les flancs, une sur le milieu du dos; celle-ci se prolongeant sur la tête où elle se bifurque et se pro-

longe jusque sur la lèvre supérieure. Le dessous du corps présentant des bandes alternatives noires, formées par deux ou trois gastrostèges noires, suivies de trois ou quatre autres d'une teinte jaune ou verdâtre; l'extrémité de la queue rouge en dessus.

SYNONYMIE. 1734. Séba. T. II, pl. 77, n° 6 et 2, n° 7.

1768. *Aspis intestinalis*. Laurenti. Synopsis. Amph. p. 106.

1788. *Coluber intestinalis*. Linnæus. Gmel. Syst. nat. p. 1085, (d'après Laurenti et Séba).

1799. *Elaps furcatus*. Schneider. Hist. Litt. Amph. Fasc. II, page 303.

1803. *Vipère à bande fourchue*. Daudin. Rept. VI, pag. 22.

1804. Russel. Serp. Corom. Fasc. II, pl. 19, p. 22.

18... *Maticora lineata*. Gray. Indian. zoology.

1837. *Elaps à raie fourchue*. Schlegel. Phys. Serp. 2, p. 450, pl. 16, tête n° 12-13.

1837. *Elaps à raie fourchue*. Abbildungen. pag. 136, tab. 46, fig. 1-8.

1839. Cantor. Proceedings. soc. zool. 1839, pag. 34, Singap. Variété suivant M. Schlegel.

1847. Cantor. Catal. of Malayan Rept. pag. 107.

1843. *Pseudelaps furcatus*. Fitzinger. Syst. Rept. p. 28.

DESCRIPTION.

Cette espèce, remarquable par ses couleurs, est parvenue au Muséum de Paris comme originaire de Java par différentes voies et par des acquisitions. L'excellente figure coloriée que M. Schlegel a donnée dans ses Abbildungen, nous dispensera d'entrer dans de longs détails que nous avons cherché à retracer brièvement dans la caractéristique.

Le corps est cylindrique et très long. Nous avons sous les yeux un individu qui a plus de $0^m,70$ de longueur sur $0^m,007$ au plus de largeur.

Le nombre des plaques ventrales ou gastrostèges varie. On en a compté depuis 220 jusqu'à 270 suivant la longueur, et les urostèges depuis 15 jusqu'à 25. M. Schlegel dit que M. Kuhl a trouvé un individu qui avait avalé une couleuvre aussi grosse que son propre corps. M. Hardwick, comme l'indique la synonymie, l'a observé aux Indes. Une variété venant de l'île de Sumatra et conservée au Musée de Leyde a le dos rayé dans toute sa longueur.

Les cinq individus, que nous avons eus sous les yeux, sont parfaitement semblables pour la distribution des couleurs à celui qui a été figuré par M. Schlegel.

22. ÉLAPS DEUX CORDONS.

Elaps bi-virgatus. Schlegel, d'après Kuhl.

Caractères. Corps rayé en long; ventre rouge, sans aucune tache.

Corps cylindrique, excessivement long; tout à fait rouge et sans taches en dessous; d'une couleur brune foncée ou violâtre sur la plus grande étendue, à l'exception de la tête et du cou qui sont entièrement d'un rouge très-beau de corail; une raie blanche, un peu flexueuse, s'étend sur toute la longueur de chaque flanc.

Synonymie. Boié et Macklot, Erpétologie de Java, pl. 44, manuscrit cité par Schlegel.

1837. *Elaps bi-virgatus.* Schlegel. Essai. Phys. Serp. p. 451, pl. 16, fig. 10 et 11, la tête vue en dessus et de profil.

1837-43. *Elaps bi-virgatus.* Schlegel. Abbildungen. pag. 138 et pl. 47.

1838. *Elaps flaviceps.* Cantor. Catal. of Malayan. Rept. p. 109. Peut-être le même que le *Bungarus flaviceps.*

1843. *Gongylocormus bivirgatus.* Fitzinger. Syst. Rept p. 28.

DESCRIPTION.

L'exemplaire unique de la Collection du Muséum de Paris est un cadeau que lui a fait le Musée de Leyde et provient de Java.

M. Schlegel qui l'a décrit et figuré donne sur l'histoire de ce Serpent, dont il a vu beaucoup d'individus, des renseignements que nous croyons devoir reproduire ici. Il nous apprend que la decouverte en est due à MM. Kuhl et van Hasselt; que la queue est beaucoup plus longue que chez les individus qu'il rapporte à ce genre; que les plaques de la tête qu'il a fait figurer sont en même nombre que chez l'Elaps fourchu, mais qu'elles sont plus larges, parce que la tête est réellement et relativement plus étendue en en travers. On compte treize rangées d'écailles en rhombes allongés et sur des lignes obliques. La physionomie générale, ajoute cet habile Zoologiste, est à peu près celle des espèces des Serpents à coiffe ou Najas.

Les dimensions indiquées par M. Schlegel sont les suivantes: pour le tronc, 1m,26, la queue ayant en outre 0m17. Le nombre des gastrostèges varie de 256 à 284 avec 48 ou 50 urostèges.

Une variété se distinguerait par une raie sur la ligne médiane du dos. Tel est du moins un individu provenant de Sumatra ou de Bornéo.

M. Schlegel dit que ce Serpent a été recueilli à Java par MM. Boié et Macklot, qui l'ont fait figurer dans l'ouvrage inédit cité si fréquemment sous le titre d'Erpétologie de Java.

II.e GENRE PSEUDÉLAPS (1) *PSEUDELAPS*. Fitzinger.

CARACTÈRES : *Des dents en crochets simples sur les prolongements des os sus-maxillaires; toutes les écailles du dos et du cou non dilatables, distinctes, semblables à celles du dos; les urostèges doubles ou distribuées sur deux rangées latérales et sous toute la longueur de la queue.*

DESCRIPTION.

Nous avons cru devoir séparer des genres Élaps et Naja quelques unes des espèces qu'on y avait inscrites, parce qu'elles en diffèrent réellement par les caractères les plus évidents ; savoir des premiers, en ce que leurs os sus-maxillaires, quoique armés de dents cannelées venimeuses, portent en arrière d'autres petits crochets simples et en outre des seconds, parce que leur cou n'est pas plus large que la tête et qu'il n'est pas dilatable.

---

(1) Ce nom de *Pseudelaps* qui peut signifier Faux Élaps est emprunté de M. Fitzinger de Vienne. Probablement, il avait eu l'intention d'indiquer ainsi quelques espèces qui n'étant pas réellement des Élaps, en auraient cependant l'apparence et en sont très voisines. Cette dénomination nous a paru préférable à toute autre qui devenait cependant nécessaire, puisque cette sorte de composition de substantif a été réprouvée par Linné, notre grand Législateur, mais elle aurait inutilement surchargé le catalogue déjà trop nombreux de la nomenclature zoologique.

Les trois espèces comprises dans ce genre proviennent toutes de la Nouvelle Guinée, ou de la Nouvelle Hollande. Elles diffèrent beaucoup entre elles par les dimensions, par la distribution des couleurs et même par la forme et l'adhérence des écailles à la peau. Dans ces trois espèces, elles sont libres à leur pointe et entuilées, plus ou moins serreés les unes contre les autres. Le Pseudélaps que nous nommons *Squamuleux* a des écailles arrondies à la pointe et placées en recouvrement comme celles des Poissons. Dans les deux autres espèces, ces mêmes écailles bien évidemment entuilées ont cependant leur pointe libre ; elles sont fort distinctes et arrondies, mais elles diffèrent par la coloration. Dans celle, dite *Pseudelaps de Müller*, déjà décrite et figurée par M. Schlegel comme un Elaps, les parties latérales de la tête et du cou portent deux raies parallèles colorées. Au contraire, dans celle que le même auteur a fait connaître sous le nom d'*Elaps Psammophis*, ces raies n'existent pas et la queue est comparativement beaucoup plus longue.

Il est inutile de répéter que ces Serpents ne sont pas pour nous des Élaps, puisque nous avons pu constater que leurs os sus-maxillaires portent des petits crochets simples, en arrière des dents cannelées vénénifères.

Le tableau suivant présente, par analyse, les caractères principaux de ces trois espèces de Pseudélaps.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES DU GENRE PSEUDÉLAPS.

A écailles entuilées	très-larges ; cou	à deux raies.	1. P. de Müller.
		sans raies. .	2. P. Psammophidien.
	très-serrées, arrondies		3. P. Squamuleux.

1. PSEUDÉLAPS DE MÜLLER. *Pseudelaps Mülleri.* Nobis.

(*Elaps Mülleri.* Schlegel.)

Caractères. Corps comme strié, couvert d'écailles entuilées, très légèrement carénées; deux raies larges parallèles s'étendant de l'œil aux côtés du cou.

Synonymie. 1837. *Elaps de Müller.* Schlegel. Essai sur la phys. Serpents 452 n.° 9, pl. 16 n.° 16—17. Verhandelingen 1837—1843 *idem*; pag. 66 et pl. 9.

1843. *Aspidomorphus Mülleri.* Fitzinger. Syst. Rept. p. 28.

DESCRIPTION.

Cette espèce, comme nous venons de l'indiquer, avait était rangée parmi les Elaps et le nom spécifique par lequel on la désignait est celui du voyageur naturaliste Sal. Müller qui l'a découverte à la Nouvelle-Guinée où il l'avait fait peindre sur le vivant par M. Van Oort, d'après deux individus et ils sont représentés en couleur dans l'ouvrage qui a été publié en Hollandais sous la direction de M. de Temminck.

La collection de notre Musée National possède aujourd'hui deux exemplaires qui ont été recueillis dans les îles Waigiou et de Rawak près de la Nouvelle-Guinée par MM. Quoy et Gaimard et sur l'un de ces Serpents, dont nous avons fait dépouiller la tête, il a été facile de constater les caractères du genre, vérifiés également sur l'autre spécimen. Ces deux exemplaires sont tout à fait décolorés. Leurs écailles, qui sont très minces, portent de petites lignes saillantes, mais par l'effet de la liqueur, elles se sont un peu relevées, de sorte que la surface est comme striée sur quelques points et paraît hérissée dans d'autres.

D'après les descriptions et les figures citées, les deux Serpents représentés par M. Van Oort diffèrent beaucoup l'un de l'autre, surtout par la couleur. Tous deux, à la vérité, sont, en dessus, d'une teinte brune de café clair, mais l'un a tout le dessous du corps d'un vert assez vif et l'autre d'un jaune varié de teintes et de points plombés. C'est surtout par la tête qu'ils varient. Chez celui qui a le ventre vert, la tête est brune, mais porte, de chaque côté, deux raies d'un jaune rosé avec des points noirs, commençant au dessus et au dessous des yeux et se prolongeant assez sur les flancs, dans la sixième partie de la longueur du corps.

Ces deux lignes sont séparées par une autre raie de couleur noire, qui

semble naître derrière l'œil. Il y a aussi sur la nuque une petite raie jaune prolongée en arrière sur le cou.

Chez l'autre individu, celui à ventre jaune, les couleurs sont bien plus remarquables à la tête. Il est, en dessus et jusques au delà du cou, d'une belle teinte d'un vert-céladon, avec des taches et des points noirs cerclés d'un liseré blanc et comme œillées. Les lèvres et les côtés du cou offrent une longue raie d'un blanc rosé avec de petits points noirs.

L'un des individus a $0^m,455$ millimètres de longueur et la queue $0^m,060$, tandis que chez un autre long de $0^m,440$, la queue a seulement $0^m,035$.

Les gastrostèges et les urostèges présentent les variations suivantes : 176 + 42 ; 166 + 36 ; 148 + 24.

M. Schlegel, en décrivant cette espèce, a soin de faire remarquer qu'elle s'éloigne sous plusieurs rapports de celles qui sont rangées dans le genre Elaps, parce que la tête est un peu plus distincte du cou et par plusieurs autres particularités.

2. PSEUDÉLAPS PSAMMOPHIDIEN.

Pseudelaps psammophidius. Nobis.

Caractères. Corps grêle et très-long, de couleur bleue ou d'un vert chatoyant ; écailles fortement entuilées, à bords arrondis, disposées par lignes obliques. Queue très-longue et se terminant en pointe fort déliée.

Synonymie. 1837. *Elaps Psammophis.* Schlegel. Essai phys. des Serp., p. 455, n° 11.

1837. *Elaps psammophis.* Abbildungen amphib. dec. 4, p. 137, p. 46, n° 14.

DESCRIPTION.

Le Muséum de Paris possède trois individus très-bien conservés, qui proviennent de MM. Quoy et Gaimard. Ils ont été recueillis par ces habiles chirurgiens de la Marine, au Port du Roi Georges (Nouvelle Hollande), en juillet 1827.

Nous avons fait dépouiller la tête de l'un des individus et nous nous sommes assurés que les os sus-maxillaires sont très-prolongés, que en plus des crochets venimeux, qui sont reçus dans une cavité assez profonde, ils portent en dehors jusqu'à dix petits crochets lisses très-rapprochés les uns des autres, et que, par conséquent, ce ne sont pas des Elaps,

puisque le caractère de ce genre réside justement dans l'absence de ces crochets.

Cette espèce se rapproche, par sa forme générale, de celle dite *Ps. de Müller,* mais elle a la queue très-prolongée et fort pointue. Sur un individu dont la longueur est de 0m,70, la queue en a 15.

La partie antérieure du corps est très-mince, relativement à la portion moyenne où les gastrostèges prennent surtout une grande largeur. La disposition des écailles, qui n'ont pas de carène et sont grandes et minces, est telle, qu'elles forment des lignes très régulièrement obliques.

M. Schlegel, qui a reconnu ces individus dans la Collection, a compté 183 à 188 gastrostèges et 79 urostèges chez l'un, 72 seulement sur un autre.

Le même auteur a remarqué une si grande analogie de formes entre ce Serpent et celui qu'il nomme le *Psammophis Moniliger*, que, à notre grand regret, il a cru devoir lui donner ce dernier nom spécifique pour rappeler cette similitude. Mais malheureusement, il a attribué à une espèce le nom d'un genre, ce qui prête trop à la confusion. Aussi, nous a-t-il paru convenable de remplacer cette dénomination par le mot *Psammophidien* qui rappelle ce rapport.

3. PSEUDÉLAPS SQUAMULEUX.

Pseudelaps squamulosus. Nobis.

Caractères. Corps cylindrique, très-mince, à écailles entuilées, mais très-rapprochées, serrées entre elles et arrondies; corps d'un gris verdâtre, sans raies ni taches; les gastrostèges avec quelques taches noires effacées.

DESCRIPTION.

Cette espèce nous paraît voisine des deux précédentes, dont elle diffère cependant, par la forme et la disposition des écailles, car elles sont réellement placées en recouvrement, mais ne sont pas aussi libres à leur pointe, qui est ici comme arrondie. Elles sont surtout différentes, parce que leurs bords, par leur disposition réciproque, ne forment pas des rangées obliques. D'ailleurs, ces Serpents proviennent des mêmes climats, puisqu'ils ont été recueillis dans la Nouvelle-Guinée ou à la Nouvelle-Hollande, et que l'individu que nous faisons connaître provient de la Tasmanie, d'où il a été envoyé, en 1844, par M. J. Verreaux. Ici, les écailles sont très-lisses à leur surface, de sorte que le dos est comme poli.

Comparé à la figure que M. Schlegel a donnée de son *Elaps Müllerí* dans l'ouvrage que nous avons cité à l'article du n° 2, nous trouvons une très-grande analogie; mais il n'y a pas la moindre trace des raies parallèles et allongées qui se remarquent sur les parties latérales du cou et la couleur du dos est tout à fait différente. Ce sont, d'ailleurs, les mêmes proportions dans les dimensions et la longueur relative de la queue.

III.e GENRE FURINE. — *FURINA*. (1) Nobis.

Caractères. *Corps grêle, cylindrique, d'une même grosseur de la tête à la queue qui est courte, conique, pointue. Une double rangée d'urostèges; écailles petites, nombreuses, toutes semblables, adhérentes, non entuilées. Des crochets latéraux sur l'os sus-maxillaire.*

Ce genre nouveau, dont toutes les espèces n'ont été observées jusqu'ici que dans l'Australie, comprend des Serpents qui, au premier aspect, ont le plus grand rapport pour la forme générale avec les Elaps et par l'écaillure surtout avec les Calamaires parmi les quelles M. Schlegel, si bon observateur de la physionomie, avait cru devoir ranger l'une des espèces qu'il a désignée sous le nom spécifique de *Diadème*. Cettte analogie est, en effet, si grande, que si nous n'avions eu occasion d'observer les mâchoires de ces Ophidiens et d'y reconnaître, l'existence des petites dents entières et postérieures, à la suite des crochets venimeux ou sillonnés, nous les aurions laissés parmi les Aglyphodontes.

Il faut avouer que ces crochets antérieurs cannelés et vénénifères sont très petits et cela se conçoit à cause de l'exiguité de la tête et de la brièveté des mâchoires. C'est cette circonstance, jointe à la disposition de leur écaillure complé-

---

(1) *Furina*, nom mythologique d'une déesse infernale employé ici comme indiquant l'analogie de ces Serpents avec le genre *Alecto*.

tement différente de celle de tous les autres genres compris dans cette même famille des Conocerques parmi les Protéroglyphes, qui exigeait le rapprochement de ces espèces et leur réunion sous un autre nom générique. Il importait de les distinguer de toute les autres qui, à l'exception des Pseudélaps, en sont tout à fait distinctes. Dans ce dernier genre, en effet, les urostèges sont aussi en rang double et les écailles sont lisses, mais elles sont grandes, tandis que celles des Furines sont petites. Ce sont des caractères extérieurs faciles à vérifier et qu'on est heureux de découvrir en Ophiologie, les Serpents offrant si peu de prise aux observations. Le lecteur pourra s'assurer de ces caractères, en consultant le tableau synoptique que nous avons placé en tête de la grande division des Conocerques page 1188.

Nous aurions été entraînés à bien plus forte raison à laisser ces espèces parmi celles du genre *Alecto*, si ces dernières n'avaient une toute autre écaillure et surtout une rangée unique de plaques sous la queue, contrairement à ce qui se voit ici où les urostèges sont en rang double.

Les quatre espèces, que nous allons décrire, ont toutes des taches noires sur le sommet de la tête ; deux ont le bout du museau noir, tandis qu'il est blanc chez les autres.

Parmi les espèces à museau noir, se trouve celle que M. Schlegel à désignée sous le nom de *Calamaire Diadème*. La grande marque noire du vertex se prolonge sur le cou, mais à la hauteur de la nuque, on voit, au milieu du noir, une tache blanche en croissant. La seconde espèce a trois taches noires sur le dessus de la tête ; d'abord une petite sur le bout du museau, séparée par une ligne blanche de la tache noire du vertex ; après une sorte de collier blanc, vient une troisième tache noire, triangulaire, dont l'angle postérieur atteint et commence une grande raie noire médiane et prolongée sur toute la longueur du dos. Cette raie longitudinale est surtout remarquable, parce qu'elle est très régulièrement

parsemée de points blancs qui y sont distribués de manière à produire un véritable ornement ce qui nous a engagé à l'appeler *Furine beau dos*, ou *Furina calonotos*.

Les deux autres espèces ont le bout du museau blanc : telle est d'abord celle que nous nommons *à deux taches*. L'une de ces marques noires est carrée et occupe, sur le vertex, l'intervalle des yeux ; l'autre tache est arrondie, et règne sur toute la nuque ; dans celle-ci, l'écaillure générale est semblable à celle du *Diadème*.

Enfin la quatrième espèce, que nous nommons *tricotée* ou *textilis*, offre dans la distribution des écailles et dans les couleurs dont elles sont recouvertes une apparence particulière, qui fait ressembler le dessus du corps à une sorte de tissu de mailles disposées par lignes transversales et régulières et tel que pourrait le représenter une espèce de tricot à fils de trois couleurs.

Suit le tableau systématique et analytique de cette classification.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES DU GENRE FURINE.

- A bout du museau
  - noir ; nuque
    - toute noire, à lunule blanche ; dos unicolore. 1. F. Diadème.
    - à trois taches ; raie dorsale noire, ponctuée. 3. F. Beau-dos.
  - blanc ; dessus du dos
    - unicolore ; deux taches vers la tête. 2. F. Deux-taches.
    - à petites lignes noires transverses . 4. F. Tricotée.

Nous avons [illegible] peu de renseignements à donner sur ces quatre espèces. Elles ont [illegible] réellement entre elles la plus grande analogie par leur écaillure, [illegible] qui représente parfaitement celle

des Calamaires, avec lesquelles nous les aurions rangées, si nous n'avions constaté que leurs os sus-maxillaires portent en avant de petits crochets cannelés, que l'on doit supposer venimeux. D'ailleurs, leur tête est également petite, l'ouverture de la bouche aussi étroite. Leur corps, généralement très-court et tout d'une venue, est ce qu'on peut appeler vermiforme ou lombricoïde.

Cette ressemblance est si grande, que nous nous sommes crus obligés de revoir toutes les espèces de Calamaires que renferme la collection du Muséum, afin de nous assurer que quelques unes n'y avaient point été rapportées par erreur et parce qu'on n'aurait pas fait de recherches suffisantes relativement à l'existence des petites dents cannelées venimeuses, qui sont en effet bien peu apparentes, car elles sont cachées sous un repli de la membrane muqueuse qui leur forme comme une sorte de gaine qu'on a quelque peine à faire rebrousser à l'aide d'une aiguille.

Nous commençons la description des espèces par celle de la *Furine Diadème*, que M. Schlegel avait rangée dans le genre Calamaire.

1. FURINE DIADÈME. *Furina Diadema.* Nobis.

Caractères. Corps brun-pâle en dessus, réticulé d'écailles blanchâtres comme maillées; le dessus de la tête et du cou noir complétement, avec une tache blanche en lunule sur la nuque.

Synonymie. 1837. *Calamaria Diadema.* Schlegel Essai Phys. Serp. II, p. 32 n.° 5.

1843. *Brachysoma diadema.* Fitzinger syst. Rept. p. 25.

DESCRIPTION.

M. Schlegel a parfaitement décrit les deux individus qu'il avait observés dans la collection de notre Musée et qui proviennent du Port Jackson, d'où MM. Quoy et Gaimard les ont rapportés.

Le corps est lisse, cylindrique, de la grosseur de la plus forte plume

de cygne; les écailles sont bordées de brun et leur assemblage offre l'idée d'un réseau parfaitement régulier. Elles sont distribuées sur 15 ou 17 rangées. Gastrostèges: 170; 1 anale double; 43 urostèges également divisées et à peu près aussi étendues que les autres écailles de la queue, dont l'extrémité est pointue.

Le bout du museau est un peu déprimé et arrondi; les plaques du sommet de la tête sont bien distinctes, mais moins étendues que dans la plupart des Ophidiens Conocerques.

La plaque rostrale, large à sa base, remonte en pointe obtuse sur le museau. Les fronto-nasales sont larges et pointues en dehors. Les frontales sont plus larges et par suite, se rabattent sur la région frénale. La frontale moyenne est hexagone et élargie; les sus-oculaires sont petites et les pariétales allongées.

Il y a une pré-oculaire, deux post-oculaires, six sus-labiales, dont les 3.e et 4.e touchent à l'œil; six temporales, dont la deuxième s'enclave entre les 5.e et 6.e sus-labiales.

M. Schlegel a eu des doutes relativement aux dents de cette espèce, car il dit que les sus-maxillaires, par leur développement, pourraient faire prendre ce Serpent pour une espèce du genre Elaps. Dans ce dernier genre cependant, il n'y a pas de crochets en arrière des dents venimeuses; alors il aura considéré ces premières dents comme des crochets simples et non cannelés.

2. FURINE DEUX-TACHES. *Furina bi-maculata.* Nobis.

Caractères. Corps brun-pâle, semblable à celui de l'espèce précédente; mais tête à bout du museau blanc; une tache noire carrée entre les yeux; un collier blanc sur la nuque, derrière lequel se trouve une autre marque arrondie noire.

DESCRIPTION.

Cette espèce, qui nous paraît nouvelle et dont le Muséum ne possède qu'un seul individu, a été envoyée de la Tasmanie par M. J. Verreaux en 1844.

Son corps lombriciforme a plus de 0,m34 de longueur; sa queue plus obtuse que chez la *Diadème*, n'a que 0m,03; elle est robuste et terminée par une squamme en forme de dé à coudre.

La tête, un peu plus étroite que le tronc, est plate; le museau est tronqué; les yeux sont très petits.

Les neuf plaques sus-céphaliques ordinaires. La rostrale est fort large; son sommet qui est obtus, est fortement renversé sur le museau. Les deux fronto-nasales sont arrondies en avant et ont une forme semblable à celle des frontales antérieures. La frontale moyenne est aussi large que longue et pointue à son extrémité postérieure.

Les sus-oculaires sont fort petites.

Les pariétales sont larges et longues.

Il y a une pré-oculaire, deux post-oculaires; la troisième et la quatrième touchent à l'œil; la cinquième est très longue et revêt à elle seule le tiers environ de la mâchoire.

Il n'y a que deux plaques temporales; la première est très-longue et occupe l'espace compris entre le bord externe de la pariétale et la cinquième sus-labiale.

Les écailles du tronc sont fort larges, à quatre pans et disposées sur 15 rangées longitudinales. Gastrotèges: 200; une anale double et 21 urostèges également divisées.

3. FURINE BEAU-DOS. *Furina calonotos.* Nobis.

(Atlas, pl. 75 bis.)

Caractères. Corps cylindrique, à tête plus petite que le tronc, avec l'extrémité du museau noire; une grande tache noire, arrondie sur le vertex et entre les yeux; un collier blanc, puis une tache noire en écusson, échancrée en avant, pointue en arrière, où elle touche une raie dorsale noire, qui s'étend jusqu'au bout de la queue, et qui est elle-même très régulièrement ponctuée de blanc.

DESCRIPTION.

Cette espèce, extrêmement remarquable par la raie noire longitudinale qui règne sur toute la longueur du corps et qui se trouve marquée de points blancs arrondis, nous paraît absolument nouvelle. Nous en possédons deux exemplaires envoyés de Tasmanie en 1844, par M. J. Verreaux.

La tête est plus étroite que le tronc. Le museau est très plat; les yeux sont de moyenne grandeur, à pupille ronde.

La plaque rostrale est large et sa portion repliée sur le museau est large.

Les fronto-nasales sont pointues en dehors. Les frontales antérieures sont larges et se rabattent sur la région frénale; elles viennent toucher

les sus-labiales. La frontale moyenne est fort large en avant et un peu arrondie; en arrière, sa pointe pénètre entre les pariétales. Les sus-oculaires sont petites. Les pariétales sont de moyenne grandeur.

Il y a une seule temporale très longue; une pré-oculaire triangulaire, deux post-oculaires petites; six plaques sus-labiales, la troisième et la quatrième touchent à l'œil.

Les écailles du tronc sont disposées sur 15 rangées longitudinales.

Gastrostèges: 126, une anale double et 29 urostèges également divisées.

Coloration. Nos exemplaires ne diffèrent pas entre eux par les marques de la tête et la couleur du corps qui est arrondi, avec le ventre un peu plat, mais la raie longitudinale noire est différente. Dans l'un des individus, elle est simple et étroite, de manière à ne présenter qu'une seule série de petits points blancs, arrondis, qui en occupent la région moyenne, et ces petits points sont évidemment dus à la couleur blanche de la petite écaille qui les forme et qui tranche très agréablement sur le fond noir et étroit qui l'entoure.

Dans le second exemplaire, la raie dorsale noire est trois fois plus large et elle présente aussi, non une seule, mais trois séries de points blancs, distribués de manière que les points blancs du milieu sont placés un peu au-dessous des deux points latéraux qui occupent la même ligne. Il résulte de là un dessin semblable à une sorte de tulle ou de dentelle noire à jours. Les écailles blanches ou jaunes ne sont pas bordées de brun comme dans les deux espèces précédentes.

4. FURINE TRICOTÉE. *Furina textilis.* Nobis.

Caractères. Corps cylindrique lumbriciforme, plus gros au milieu, divisé dans toute sa longueur par un très grand nombre de bandes noires étroites, transversales, coupées par autant de bandes blanches du double plus larges et maillées ou réticulées. Le dessus de la tête à museau blanc, à vertex noir; un collier blanc et une tache nuchale triangulaire et noire.

DESCRIPTION.

Cette espèce, qui n'a pas encore été décrite, à ce qu'il nous semble, provient aussi de l'Australie et elle nous a été remise en octobre 1846 par M. J. Verreaux.

Coloration. La distribution des couleurs de ce Serpent est tout à fait remarquable. Le dessous du corps est entièrement blanc; il est plat; ses gastros-

tèges sont étroites et fort rapprochées. Le dessus du corps et les flancs sont très symétriquement divisés en bandes d'un noir pur, dont les bords sont comme frangés devant et derrière et partagent toute la longueur en segments d'un blanc bleuâtre au milieu desquels on distingue comme des mailles effacées d'un tissu de tricot grisâtre, de manière à ce que toute la surface du corps semble recouverte d'un réseau de mailles très-fines d'un beau noir, d'un gris bleuâtre et grises comme le produirait le métier d'un bas-d'estamier le plus régulier. C'est ce qui nous a fourni l'idée de désigner cette espèce sous le nom de *Furine tricotée*.

La tête est un peu plus grosse que le cou; elle paraît plus longue que dans les autres espèces, à cause de la grande tache noire et triangulaire du cou. La queue, sur laquelle les bandes noires se continuent en dessus jusqu'à la pointe, est beaucoup plus longue et plus amincie que dans les autres espèces reconnues jusqu'à ce jour. La longueur totale est de près de $0^{m},30$, et la queue a $0^{m},05$.

La tête est distincte du tronc, épaisse et bombée. Le museau est incliné en avant. Les yeux sont de moyenne grandeur et à pupille ronde.

La rostrale est bombée et remonte sur le museau; les fronto-nasales sont fort petites et les frontales antérieures sont élargies et repliées sur la région frénale. La frontale moyenne est de grandeur médiocre. Les pariétales sont fort grandes.

Contrairement à ce qui se voit chez les autres Furines, il y a deux pré-oculaires et trois post-oculaires.

La tempe est revêtue de six plaques, dont une seule qui est la plus grande, touche les post-oculaires.

La lèvre supérieure a six plaques, la troisième et la quatrième touchent à l'œil. Les deux lames sous-maxillaires antérieures sont plus grandes que les postérieures.

Les écailles du tronc forment 17 rangées longitudinales.

Gastrostèges très-étroites: 219; 1 anale double et 70 urostèges également divisées.

IV.e GENRE TRIMÉRÉSURE. — *TRIMERESURUS.* Lacépède (1).

Caractères. *Corps cylindrique, très-long; dos à écailles lisses, entuilées, rhomboïdales, toutes semblables; queue très-longue, à urostèges de trois sortes en double rang à la base, puis simples et enfin par double rangée; tête couverte de très-grandes plaques; des crochets simples en arrière des os sus-maxillaires.*

Ce genre, dont le nom a été appliqué par M. de Lacépède à d'autres espèces voisines et dont les auteurs, et en particulier Cuvier, ont indiqué les mêmes caractères que ceux qui sont fournis pas les grandes plaques de la queue, comprend ici deux espèces. Ce sont des Serpents, dont nous avons pu examiner le crâne et le système dentaire, en même temps que nous avons vérifié la distribution insolite de leurs urostèges. En raison de cette anomalie, plusieurs Ophiologistes ont été incertains sur la place qu'ils devaient attribuer à certains ophidiens tels que le *Coluber irregularis (unregel masige Natter)* de Merrem. (C'est notre *Triglyphodonte anomal*, tom. VII, p. 1072), que cet auteur a figuré à la planche IX de son second fascicule. Tels sont encore nos Hétérures de la famille des Dipsadiens, comme les Triglyphodontes et décrits précédemment, tom. VII, p. 1170.

Ne voulant pas introduire un nom nouveau, nous avons appliqué celui de Trimérésure à deux espèces fort intéressantes, qui parviennent à de très-grandes dimensions. L'une d'elles nous a été rapportée de la Cochinchine par M. Diard.

(1) De Τρεῖς trois Μηρης parties et de Ουρα queue, pour rappeler que la queue offre trois sortes d'écaillure. V. la fig. 2 de la pl. 75 bis de l'Atlas.

C'est un des serpents les plus remarquables par sa forme et ses couleurs. On en a la preuve par le bel état de conservation de ce spécimen.

L'autre espèce a été longtemps rangée parmi les Najas dont elle diffère cependant parce que elle n'a pas le cou dilatable.

Elle provient de la Nouvelle-Hollande et se rapproche beaucoup des Alectos, si ce n'est par la distribution et par la forme des urostèges, à moins que ce ne soit une différence de sexes, car ces Serpents ont été recueillis dans les mêmes lieux. Néanmoins, chez les individus que nous rangeons ici, les couleurs sont très-différentes, autant qu'on puisse en juger dans l'état de conservation où nous avons pu les observer.

Comme nous ne rapportons à ce genre que deux espèces, qui varient surtout par les dimensions, la couleur et la grandeur des plaques occipitales, il est facile de les distinguer.

1. TRIMÉRÉSURE SERPENTIVORE.

Trimeresurus ophiophagus. Nobis.

Caractères. Plaques syncipitales énormement développées, surtout les occipitales qui sont encadrées de six autres grandes plaques. Les écailles du dos et des flancs, sont à fond blanc, bordées de brun et disposées sur quinze rangées longitudinales au milieu du tronc.

Synonymie. 1830. *Couleuvre ikahèque*. Lesson. Voyage de la Coquille. Atlas. Zool. Rept. n.° 5.

1837. *Naja Bungarus* et *Naja Elaps*. Jeunes individus. Schlegel. Essai phys. Serp. tom. II, p. 476 et 485.

1838. *Hamadryas*. Cantor. Sketch of undescribed Hooded serpent with fangs and maxillary teeth.

1843. ? *Dendraspis* et *Elaposoma*. Fitzinger, Syst., p. 28.

1847. *Hamadryas ophiophagus*. *Hamadryas hannah*. Cantor. Catal. page 116.

DESCRIPTION.

Nous avons, dans les collections du Musée national, un individu qui a près de trois mètres de longueur et dont la queue seule mesure six décimètres. Les écailles ou les plaques qui recouvrent le dessous du corps, sont très larges, car dans la portion moyenne du tronc, elles dépassent $0^{m},005$. Elles sont au nombre de 254, et les urostèges, qui commencent par deux demi-plaques, sont suivies de 12 plaques simples. On peut ensuite compter 98 demi-plaques de chaque côté, parmi lesquelles nous en avons trouvé cinq non divisées. Dans cet individu, les écailles de la portion moyenne du tronc sont d'un blanc d'ivoire, avec un petit cadre brun. Là, ces écailles ne sont plus placées en recouvrement; elles paraissent enchassées comme les pièces d'une mosaïque et distribuées en lignes obliques.

Cette distribution des écailles devient surtout remarquable sur la queue, dont nous avons mentionné les grandes dimensions. Là, en effet, l'encadrement des écailles blanches semble être enfoncé dans une matière d'un brun pourpre.

Patrie. Cet individu si remarquable a été donné au Muséum de Paris par M. Diard. Il provient de la Cochinchine, nous n'avons aucun renseignement sur son genre de vie.

Nous avons retrouvé aussi une grande peau desséchée que nous présumons appartenir à cette même espèce. Après l'avoir fait ramollir nous avons appris par une inscription qu'elle provient du voyage de la Danaïde et que l'animal a été recueilli et préparé par M. Jaurès, alors lieutenant de vaisseau.

Nous possédons, en outre, deux individus recueillis tous les deux à la Nouvelle-Guinée: l'un a été rapporté en 1841, par M. Jacquinot à la suite du voyage de la Zélée, et l'autre par MM. Lesson et Garnot sous le nom d'*Elaps ikahéque* correspondant à celui d'Anguille de terre. Voyage de la Coquille sous le commandement de M. le capitaine Duperrey. Atlas zoologique Rept. n.° 5 au 1/3.

M. Cantor signale, en outre comme patrie, Pinang, Singapoure et la presqu'île de Malacca.

Dents. Comme dans le premier individu, la tête de ce dernier exemplaire est en partie brisée, nous avons pu cependant constater la présence des crochets sur le prolongement postérieur des os sus-maxillaires, ce qui, par ce seul fait, les éloigne du genre Elaps qui n'a d'autres dents que les courts crochets antérieurs sillonnés ou creusés d'une rainure.

Observations. Ce serpent paraît avoir été décrit par M. Schlegel dans son Essai sur la Physionomie partie II page 485, comme une espèce de Naja sous le n.° 9, d'après un individu qu'il avait vu au Musée de Paris et à l'occasion duquel il témoigne le regret qu'on n'ait pu alors lui en indiquer l'origine, supposant qu'il provenait des anciennes collections parce qu'il ne portait aucune indication.

2. TRIMÉRÉSURE PORPHYRÉ. *Trimeresurus porphyreus.* (*Coluber porphyriacus.*) Shaw.

Caractères. Corps d'un brun violâtre foncé, à reflets bleuâtres en dessus; les écailles inférieures des flancs d'une teinte blanche, lavée de rouge carmin; les gastrostèges blanches ou jaunes, bordées de noir sur leur portion libre, ayant aussi une partie externe colorée en rouge s'affaiblissant en teinte rose.

Synonymie. 1794. *Coluber porphyriacus.* Shaw. Zool. of new Holland p. 27, pl. 10.

1802. *Coluber porphyriacus. (Crimson sided snake.)* Shaw. Gener. Zool. t. III, p. 423, pl. 110.

1820. *Hurria porphyreus.* Merrem. Syst. amph. pag. 92, n.° 2, genre 45.

1800. *Porphyr natter.* Bechstein. Amph. IV, p. 220, pl. 33, fig. 1.

1826. *Duberria porphyrica.* Fitzinger. Neue classif. p. 56.

1829. *Acanthophis tortor.* Lesson, Voyage de Duperrey. Atlas zool. pl. 6.

1830. *Pseudechis porphyricus.* Wagler. Syst. amph. page 171. Genre 20. — 1843. *Idem.* Fitzinger. Syst. p. 28.

1830. *Trimérésure porphyrique.* Guérin. Icon. Regne anim. Rept. pl. 24. n.° 1. Copie de M. Lesson.

1837. *Naja porphyrica.* Schlegel. Phys. Serp. II page 479 n.° 5. La tête, pl. 17, fig. 10 et 11.

DESCRIPTION.

Comme M. Schlegel le fait remarquer, ce Serpent a présenté beaucoup de difficultés aux naturalistes qui ont cherché à lui assigner son véritable rang dans les cadres zoologiques. Ainsi, M. Fitzinger l'a placé dans le

genre Duberria, Merrem dans celui des Hurria, il n'est pas prouvé pour nous que ce soit le *Trimérésure Leptocéphale* de Lacépède, mais nous croyons que c'est l'*Acanthophis tortor* de Lesson, comme M. Schlegel le pense, et qui, pour Lesson lui-même, malgré cette dénomination, était plutôt un *Trimérésure* qu'un véritable *Acanthophis*.

Wagler a éprouvé le même embarras que nous, ayant trouvé une espèce de ce dernier genre, semblable à celle que nous décrivons ici, mais n'ayant pas cette irrégularité dans les urostèges qui en fait le caractère. Cette espèce est rangée par nous dans le genre Alecto.

D'un autre côté, nous possédons trois serpents verts à très longue queue et à tête fort petite, auxquels le nom primitif de *Trimérésure* conviendrait d'après la couleur et l'apparence générale, mais dans l'un des individus, les urostèges sont simples dans toute la longueur; tandis que dans les deux autres, les plaques sous-caudales sont doubles et non semblables à celles que M. de Lacépède a fait figurer dans le tome IV des annales du Muséum, sur la planche 56. Par tous ces motifs, nous sommes restés dans une grande incertitude sur la cause de ces différences. Tiendraient-elles au sexe ou à l'âge? C'est ce que nous n'osons décider

Le genre *Oplocéphale* de Cuvier, d'après la simple note qu'il donne de grandes plaques sur la tête et des plaques sous-caudales simples, permettraient cependant de mettre ces trois serpents verts dans deux genres, puisque c'est seulement par la régularité ou l'irrégularité des urostèges qu'il distingue à la page 95 de la 2.e édition du règne animal les Oplocéphales et les Trimérésures.

Quoiqu'il en soit de ces dificultés, il n'est pas moins nécessaire de reconnaître comme une espèce bien distincte, celle qui fait le sujet de cet article.

Les figures que Shaw en a données sont fort exactes et nous nous en sommes convaincus en examinant quatre individus très-bien conservés, ayant même encore les traces des belles couleurs rouges dont leur abdomen est orné. Ils proviennent de la Nouvelle-Hollande; ils ont de grandes dimensions, car l'un d'eux a plus d'un mètre, et sa queue dépasse trois décimètres.

Coloration. Toute la partie supérieure du corps est d'un brun violâtre foncé, avec un reflet d'un glauque bleuâtre; mais les écailles inférieures, celles des flancs, au point où elles s'unissent aux gastrostèges, présentent des plaques blanches, triangulaires, lavées de carmin qui va constamment en s'éteignant en rose, ce qui l'a fait désigner par Shaw sous le nom de Serpent à flancs cramoisis, *crimson-sided*. Toutes les gastrostèges sont blanches à la base et bordées de noir en arrière vers la portion qui passe

en recouvrement sur le blanc. Elles ont toutes chacune, vers l'endroit qui touche les flancs, une teinte carmin analogue à celles des écailles rouges dont nous venons de parler.

Ce Serpent est beaucoup moins épais vers ses extrémités, qu'à la partie moyenne du tronc, qui est tout à fait cylindrique.

Particularités ostéologiques. Nous avons fait dépouiller la tête de l'un des individus. Les os mastoïdiens sont très-courts, soudés au crâne et dans sa direction; les intra-articulaires sont excessivement larges et triangulaires vers leur jonction au mastoïdien, comparativement à leur autre extrémité. Sur un crâne long de 0m,05, cet os n'a que 0m,005 en longueur. Le sus-maxillaire assez prolongé est presque dans la direction de l'os ptérygoïdien externe, et ce n'est que vers le point où il s'y joint et semble s'y souder, qu'il porte trois petites dents ou crochets grêles bien distincts et dirigés fortement en arrière par leur courbure. C'est par là que ce genre s'éloigne de celui des Najas, mais surtout par le cou non-dilatable et par les urostèges irrégulièrement distribuées, puisque les unes sont en rang double et que beaucoup de ces plaques sont sur une seule rangée. D'un autre côté, à l'exception de la distribution des urostèges, cet Ophidien a les plus grands rapports avec l'espèce d'Alecto que nous nommons *Courtaude*.

V.e GENRE ALECTO. — *ALECTO* (1).

Wagler.

Caractères *Os sus-maxillaires garnis en arrière de crochets sur leur portion labiale prolongée; écailles du dos semblables aux autres, lisses ou non carénées; urostèges en rang simple sous toute la queue.*

Quoique nous ayons emprunté ce nom de genre à Wagler, il ne nous sert pas à indiquer l'espèce unique à laquelle cet auteur l'avait appliqué, car il désignait ainsi un Trimérésure de Lacépède, Serpent que nous n'avons pu jusqu'ici re-

(1) Nom grec d'une furie Αληκτος, Αληκτω qui ne cesse jamais; agissant constamment. *Numquàm cessans; indesinenter agens; non desinens.*

trouver dans la collection. On a vu dans les pages qui précèdent, que nous avons employé cette dernière dénomination, qui signifie queue divisée en trois portions, pour deux espèces non comprises jusqu'ici dans le genre Trimérésure et qui diffèrent, en effet, beaucoup des individus que Lacépède avait fait représenter dans le IV.e volume des Annales du Muséum, sur la planche 56. Les plaques du dessous de la queue dites urostèges sont, il est vrai, distribuées absolument comme le nom et les figures les indiquent, mais il est nécessaire d'ajouter que, d'après ces représentations, il y a réellement une dissemblance énorme entre les deux individus représentés. L'un, en effet, a la tête d'une vipère, c'est-à-dire écailleuse, sans grandes plaques sur le vertex, tandis que l'autre n'a pas le cou distinct du tronc et que le dessus de la tête est revêtu de grandes écailles plates, avec un écusson central. Cependant les urostèges sont dans les deux espèces mi-parties d'un rang simple et de deux rangées unies sur la ligne médiane de la queue. C'est en raison de cette irrégularité des urostèges, que nous avons préféré le nom de Trimérésure à celui d'Alecto employé par Wagler. Néanmoins, pour ne pas créer une dénomination nouvelle, nous avons cru devoir adopter ici ce même mot Alecto, quoique l'application ne soit pas la même et établisse une transposition dont nous avertissons les Naturalistes.

Toutes les espèces réunies pour la première fois sous ce dernier nom, ont été rapportées de la Nouvelle Hollande; plusieurs avaient été rangées parmi les Najas ou les Elaps, dont elles diffèrent surtout par la présence de petits crochets, car les os de la mâchoire supérieure, quoiqu'ils soient armés de courts crochets à venin et cannelés sur la partie antérieure, sont en même temps garnis en arrière d'autres petites dents pointues, recourbées et non cannelées. Nous avons pu nous en convaincre par l'examen que nous avons fait des têtes qui ont été dépouillées des parties molles. En

outre, la structure générale du squelette n'est pas la même que chez les Élaps et surtout que chez les Najas, si remarquables par le peu de courbure des côtes antérieures qui sont destinées à distendre la région du cou et à en écarter les téguments dont les écailles, enchassées dans la peau, se prêtent à cette extension bizarre. Ce caractère seul suffirait, au reste, pour éloigner les Najas de tous les autres Protéroglyphes Conocerques.

Nous croyons devoir répéter que, la première espèce de notre genre Alecto, celle qui a été désignée sous le nom de *Naja curta*, offre la plus grande analogie de forme avec le *Trimérésure porphyré*, mais les urostèges de ce dernier présentant un triple mode de distribution, il appartient évidemment à un autre genre.

Les trois espèces comprises dans ce groupe avec l'*Alecto curta* avaient été rangées aussi par M. Schlegel dans le genre Naja. Elles en diffèrent cependant d'une façon très notable par le défaut d'extensibilité de la région du cou, qui ne s'élargit que par suite d'une disposition organique permettant le redressement des côtes antérieures.

Les couleurs, la forme générale et les proportions relatives suffiront pour faire distinguer nos quatre espèces. Ainsi, la première a le dessus du corps brun ou gris, sans taches; dans la deuxième, que nous nommons *panachée*, *variegata*, le dessus du corps est noir avec des taches formant des lignes comme flambées ou panachées, peu régulières. La troisième a le tronc de couleur verte ou bien il est blanc. Elle porte sur la tête une sorte d'encadrement noir, au milieu duquel tout le sommet est de couleur bleuâtre plus foncée. C'est celle qui a été déjà décrite sous le nom de Naja *couronnée*. Enfin, la dernière nommée aussi *Naja Bongaroïde*, par M. Schlegel, a le corps noir en dessus, avec des bandes transversales nombreuses, formées par des écailles jaunes. Ces quatre espèces ont été rapportées de l'Australie, comme nous l'indiquons dans leur histoire particulière.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES DU GENRE ALECTO.

Dessus du tronc	brun, vert, gris; tête	sans taches	1. A. Courtaude.
		encadrée de noir . . .	3. A. Couronnée.
	noir foncé; à bandes	régulières, rapprochées	4. A. Bongaroide.
		irrégulières, espacées .	2. A. Panachée.

1. ALECTO COURTAUDE. *Alecto curta.* Nobis.

Caractères. Dessus du corps d'un brun gris uniforme, couvert de grandes écailles lisses et arrondies; tête sans taches; les flancs garnis d'écailles plus grandes; les gastrostèges jaunes ou blanches, à bord libre liseré de noir

Synonymie. 1837. *Naja curta.* Schlegel. Phys. des Serpents, tom. II, p. 486, n.° 10, Abbildungen. p. 140, pl. 48. n.° 19-20.

1843. *Echiopsis curta*, Fitzinger. Syst. p. 28.

DESCRIPTION.

Nous possédons un très-grand nombre d'exemplaires de toute taille appartenant évidemment à cette espèce et nous avons pu les examiner dans tous les états successifs de leur développement. Il en est qui ressemblent tout à fait aux Trimérésures porphyrés, serpents qui ont été recueillis dans les mêmes parages de l'Océanie; mais ici, les urostèges sont toutes semblables et distribuées sur un seul rang dans toute la longueur de la queue. Cette particularité, à laquelle nous avons mis systématiquement une très-grande importance pour la classification, tiendrait-elle à une simple variation accidentelle ou sexuelle? C'est ce que nous n'avons pu déterminer.

M. Schlegel avait déjà reconnu que ces Serpents ont plus de rapport avec les Vipères qu'avec les Najas dans le genre desquels il les avait placés,

au dernier rang à la vérité ; mais les grandes plaques de la tête auraient seules pu autoriser, jusqu'à un certain point, ce rapprochement avec le genre Pélias, si dans cette espèce de Vipériformes les crochets venimeux n'étaient tout autres. En effet, chez les Serpens réunis dans ce groupe des Thanatophides ou Solénoglyphes, les os sus-maxillaires supportent uniquement de longs crochets perforés à l'intérieur dans toute leur longueur. Ici, au contraire, ces crochets sont courts, cannelés en dehors et ensuite le prolongement de ce même os de la mâchoire supérieure est armé de petits crochets simples et non venimeux, ce qui n'existe jamais dans les genres des Vipériens et des Crotaliens. D'ailleurs, tous les Vipériformes ont les écailles carénées.

A l'époque où M. Schlegel a visité notre collection Parisienne, il paraît n'avoir pu observer qu'un seul individu rapporté par MM. Quoy et Gaimart qui l'avaient recueilli dans les environs du port du Roi Georges. Cet excellent observateur avait parfaitement remarqué la différence entre le nombre et la distribution des plaques du dessous de la queue dans les deux espèces que nous nommons, l'une *Trimérésure porphyré* et l'autre *Alecto courtaude*. Depuis, nous avons eu occasion d'étudier un très-grand nombre d'individus rapportés de la Tasmanie par M. J. Verreaux. Nous avons peine à concevoir comment cet habile collecteur en a pu recueillir un si grand nombre, car il y en a plus de quarante de tout âge et par conséquent de toutes les dimensions.

Il est probable que dans l'état de vie ces Serpents ont des couleurs très-vives sous le dessous du corps, car chez quelques-uns de ceux qui sont fort grands, et il en est qui ont près d'un mètre de longueur, on voit encore quelques traces du rouge que nous avons fait connaître dans le *Trimérésure porphyré* avec lequel les individus, qui font le sujet de cet article, ont le plus grand rapport pour l'écaillure.

Voici d'ailleurs, un certain nombre de notes propres à caractériser l'espèce.

La tête est épaisse, conique, confondue avec le tronc.

Les neuf plaques sus-céphaliques ordinaires. La plaque rostrale est bombée, large à sa base et sa portion repliée sur le museau se termine en pointe très-obtuse. Les fronto-nasales sont petites. Les frontales antérieures, au contraire, ont une grande largeur et se rabattent sur les régions frénales. Les pariétales sont fort longues et pointues à leur extrémité postérieure. La nasale est grande et en contact, par son extrémité postérieure, avec la portion rabattue de la frontale antérieure, et en même temps avec la pré-oculaire et avec la deuxième plaque sus-labiale.

La pré-oculaire est unique et la post-oculaire double. La tempe est recouverte par quatre plaques disposées de façon qu'il y en a deux en avant

dont la supérieure est étroite et touche aux post-oculaires ainsi qu'aux pariétales et dont l'inférieure est triangulaire et vient s'intercaler entre les cinquième et sixième sus-labiales. Les deux autres temporales, enfin, sont sont très-petites.

La lèvre supérieure porte six plaques de chaque côté : la troisième et la quatrième touchent à l'œil.

Les écailles du tronc, qui sont lisses, forment 15 à 17 rangées longitudinales.

Gastrostèges : 146 à 148; une anale et 45 à 47 urostèges simples ou non divisées.

Dimensions. Le plus grand exemplaire a une longueur de $1^m,29$ ainsi répartis : *Tête* et *Tronc*, $1^m,12$; *Queue*, $0^m,17$.

2. ALECTO PANACHÉE. *Alecto variegata.* Nobis.

Caractères. Corps en dessus de couleur noire, tacheté de blanc ainsi que le dessus de la tête. Deux bandes jaunes ou blanches distinctes et transverses sur le museau et dont l'une couvre le devant de l'écusson ainsi que celui des sus-orbitaires ; des lignes transversales irrégulières et espacées de grandes écailles blanches sur le dos; toutes les gastrostèges mi-parties en travers de blanc et de noir.

Synonymie. 1837. *Naja Bongaroïde.* Spécimen donné par M. Keraudren. Schlegel. Essai physion. Serp., t. II, p. 477.

DESCRIPTION.

L'individu qui a servi à cette indication est justement celui que M. Keraudren a donné au Muséum. Il a été trouvé de la Nouvelle-Hollande. M. Schlegel le regarde comme appartenant à l'espèce qu'il a décrite sous le nom de *Naja Bongaroïde.* Il y a, en effet, dans l'assemblage des bandes transversales du dos, une assez grande analogie, mais ce Serpent est d'une toute autre forme. Il simule, au premier aspect, le *Sépédon hæmachate.* Il diffère surtout du *Bongaroïde* par la forme de la tête, qui est beaucoup plus large en arrière, plus plate et fortement tachetée, comme nous l'avons exprimé dans la caractéristique.

Le tronc est très-gros comparativement au précédent, car il a $0^m,02$ de largeur, et il a plus de $0^m,60$ en longueur; la queue seule a plus de $0^m,09$.

Nous avons vérifié les caractères du genre, tant sur la mâchoire supérieure que sur la rangée unique des urostèges.

Nous ne savons rien sur les mœurs de cette espèce.

Elle est très-remarquable par l'opposition des couleurs noires et blanches qui sont très-tranchées.

Les indications suivantes montrent les particularités qui, outre le système de coloration, dont les traits principaux sont donnés dans la diagnose, éloignent cette espèce de la précédente.

La tête est courte, large et distincte du tronc; le museau est comme tronqué.

Les neuf plaques sus-céphaliques ordinaires. La rostrale est très-large, basse et non rabattue sur le museau. Les fronto-nasales sont petites et les frontales antérieures, quoique larges, ne se rabattent pas sur les régions frénales. Les pariétales, comme dans l'*Alecto courtaude*, sont grandes.

Les nasales ont la même forme et les mêmes rapports avec les autres plaques que dans cette dernière espèce. Il n'y a pas non plus de différences dans le nombre et les rapports mutuels de la pré-oculaire, des deux post-oculaires et des quatre temporales.

Il y a, de chaque côté de la lèvre supérieure, six plaques, la deuxième et la troisième sont les plus hautes; cette dernière et la quatrième touchent à l'œil.

Les écailles du tronc, lisses comme celles de l'*Alecto courtaude*, sont plus petites et forment un nombre plus considérable de rangées longitudinales, car on en compte ici 21.

Gastrostèges : 209; une anale et 52 urostèges simples et non divisées.

Dimensions. *Tête* et *Tronc*, $0^m,54$; *Queue*, $0^m,09$, en tout $0^m,63$.

3. ALECTO COURONNÉE. *Alecto Coronata.* Nobis.

Caractères. Tout le pourtour du dessus de la tête entouré d'une large raie noire encadrant ainsi l'occiput tout à fait en travers; la lèvre supérieure au-dessous de la raie noire est d'un très-beau blanc; tout le dessus de la tête est vert.

Atlas, pl., fig., la tête vue en dessus.

Synonymie. 1837. *Élaps coronatus*, n° 10. Schlegel. Essai, p. 454. Abbildungen, p. 137, pl. 46, fig. 12-13.

DESCRIPTION.

M. Schlegel a placé cette espèce dans le genre Élaps, et nous la décrivons ici dans le genre Alecto sous le nom spécifique qu'il lui a donné, car ses

types sont deux individus rapportés du Port du Roi Georges de la Nouvelle-Hollande, par MM. Quoy et Gaimard, et déposés au Musée de Paris. Malgré la forme générale du corps dont le milieu est beaucoup plus large et plus gros que les deux extrémités, M. Schlegel avait hésité à les placer parmi les Élaps; mais leur trouvant quelque ressemblance avec ses *Élaps de Müller* et *Élaps Psammophis*, espèces que nous avons rangées dans le genre Pseudélaps, il les avait rapprochées.

Nous nous sommes décidés à présenter un autre arrangement, parce que nous nous sommes assurés, par un examen positif, que pas un de ces trois Serpents ne peut être pour nous un Élaps. Les os sus-maxillaires, en effet, portent de petites dents en arrière sur leur prolongement sous-labial. Ensuite, nous avons réuni dans le genre Pseudélaps les deux espèces que nous venons de nommer, en raison de la distribution de leurs urostèges sur deux rangs, tandis que la queue ne porte ici qu'une seule rangée de plaques, ce qui est pour nous le caractère du genre *Alecto*.

Cette analogie de formes avec les deux espèces de Pseudélaps que nous venons de nommer est cependant réelle, mais la séparation indiquée était nécessaire.

L'*Alecto couronnée* est très-facile à reconnaître au premier aspect, parce que le cadre noir dessine une sorte de triangle qui traverse les narines et les yeux, enveloppant ainsi un espace tout à fait vert qui correspond aux grandes plaques du vertex et à cinq ou six rangées des écailles entuilées de la nuque. Voyez l'Atlas qui accompagne cet ouvrage.

La tête est peu distincte du tronc, courte et plate. Le museau est arrondi. Les yeux sont de moyenne grandeur.

Les écailles du tronc sont lisses et forment quinze rangées longitudinales.

Gastrostèges : 138 à 144; une anale et 49-54 urostèges qui sont distribuées sur un seul rang.

Entre cette espèce et la première, il y a de grands rapports pour la forme des plaques du vertex.

Les caractères qui l'en distinguent sont tirés de la disposition des couleurs, dont nous avons indiqué les principales particularités, et de la longueur proportionnelle plus considérable de la queue, dans l'*Alecto panachée*. Elle forme en effet ici la cinquième partie de la longueur totale; tandis que dans l'*Alecto courtaude*, elle n'en est guère que la septième partie.

Dimensions. La plus grande *Alecto couronnée* de la collection du Muséum a une longueur totale de $0^m,50$ ainsi répartis : *Tête et Tronc*, $0^m,42$; *Queue*, $0^m,08$.

4. ALECTO BONGAROÏDE. *Alecto Bungaroïdes.* Nobis.

Caractères. Tout le dessus du corps d'un brun noir violâtre, partagé régulièrement en petits segments nombreux et transverses formés par de simples écailles jaunes, séparées entre elles comme des points; les flancs jaunes à grandes écailles arrondies, encadrées de brun; les gastrostèges d'une teinte plombée.

Synonymie. 1837. *Naja Bungaroïdes.* Schlegel. Essai sur la Phys. des Serpents, II, 477, nº 4.

1837-43. Schlegel. Abbildungen, p. 140, pl. 48, nº 17-18.

1843. *Élapocormus Bungaroïdes.* Fitzinger. Syst. p. 28.

DESCRIPTION.

Quoique nous reconnaissions dans ces Serpents ceux que M. Schlegel a décrits sous le nom de *Najas Bongaroïdes*, nous nous sommes assurés, par l'inspection et la préparation des os sus-maxillaires, que ce ne sont pas des Najas.

Nous doutons, comme nous l'avons déjà dit, que ces Serpents, qui ont bien été rapportés de la Nouvelle-Hollande par MM. Quoy et Gaimard, soient de la même espèce que celui qui a été donné par M. Keraudren, et que nous venons de décrire sous le nom de *Alecto panachée.* Nous avouons ensuite que nous ne trouvons pas dans ces Alectos le moindre rapport avec les Bongares.

Quoiqu'il en soit, M. Schlegel a eu l'intention de faire connaître sous ce nom les mêmes Serpents que ceux que nous avons sous les yeux, et dont l'un a été rapporté depuis par M. J. Verreaux en 1846, comme recueilli aux alentours de Sidney et de Morton-Bay.

Voici, d'ailleurs, les particularités qui les distinguent :

Formes. La tête est distincte du tronc, plate et courte. Le museau est large et arrondi. Les yeux sont petits.

Écaillure. Les neuf plaques sus-céphaliques ordinaires. La plaque rostrale est large, basse et arrondie à son extrémité supérieure. Les fronto-nasales sont presque carrées. Les frontales antérieures sont larges et se rabattent en dehors par une portion angulaire sur la région frénale. La frontale moyenne est large et a peu de longueur; elle est coupée carrément en avant et arrondie en arrière. Les pariétales sont allongées.

La nasale est grande et contiguë en arrière à la frontale antérieure, à la deuxième sus-labiale et aux deux pré-oculaires dont l'inférieure est triangulaire et ne touche à l'œil que par une pointe. Il y a deux post-ocu-

laires, sept à huit temporales; les deux antérieures sont fort grandes, et l'une d'elles seulement touche aux post-oculaires; l'autre s'enclave par une pointe entre les cinquième et sixième sus-labiales.

Les plaques de la lèvre supérieure sont au nombre de six de chaque côté. Les troisième et quatrième touchent à l'œil. Il y a quatre sous-maxillaires d'égale grandeur. Les écailles du tronc sont losangiques et lisses; elles forment 21 rangées longitudinales.

Coloration. La tête est tout à fait brune et sans taches, excepté une légère bande transversale après le museau, et de plus, les plaques labiales et temporales sont jaunes, bordées de noir. Les gastrostèges ont, dans l'un des individus, une teinte d'un gris plombé uniforme, mais dans un autre, elles sont blanchâtres, bordées de brun en arrière.

Nous possédons dans la Collection du Muséum une *Variété*, à ce qu'il nous paraît, de cette *Alecto Bongaroïde*, qui présente également des bandes transversales nombreuses sur le dessus du corps qui est noir, mais ces bandes ne sont pas formées par des points jaunes ou blancs distincts. Ici, elles forment des séries continues, légèrement flexueuses et semblables aussi à des mailles de tricot. Ce Serpent, qui avait passé sous les yeux de M. Schlegel, porte pour étiquette : jeune Ophidien indéterminable.

M. Schlegel a compté 210 et 218 gastrostèges et 52 urostèges. Sur un de nos exemplaires, nous avons trouvé les nombres suivants, 206 et 56.

Dimensions. Ce même Serpent a une longueur de $0^m,41$ ainsi répartis : *Tête* et *Tronc*, $0^m,35$; *Queue*, $0^m,06$. Mais cette espèce peut atteindre jusqu'à $0^m,64$, le diamètre du tronc étant de $0^m,01$ environ.

VI.e GENRE SÉPÉDON. — *SEPEDON*. Merrem (1).

Caractères. *Os sus-maxillaires prolongés, mais non garnis de crochets en arrière des dents venimeuses antérieures ; toutes les écailles carénées, entuilées et distribuées par lignes obliques; urostèges sur deux rangs.*

---

(1) Σηπεδών *Putredo. Gangræna.* Pourriture. Mortification : probablement pour rappeler que la piqure faite par ce Serpent fait tomber en gangrène la partie mordue. Nous avons déjà vu ce mot employé d'après Linnæus pour désigner un Tropidonote, que nous avons considéré somme une simple variété du Tropidonote à bandes. *Tropidonotus fasciatus*, tom, VII, p. 568.

Ce genre ne comprenant qu'une seule espèce la description de celle-ci contiendra toutes les particularités qui ont déterminé à la séparer ainsi des Vipères ou des Najas avec lesquelles plusieurs Zoologistes l'avaient rangée.

ESPÈCE UNIQUE.

SEPEDON HÆMACHATE. *Sepedon Hæmachates.* Merrem.

(*Vipère Hemachate.* Lacepède.)

Caractères. Formes générales d'une Vipère ou d'un Pélias; mais la tête couverte de grandes plaques et les dents venimeuses cannelées sur toute leur longueur ; la tête presque aussi grosse que le cou.

Synonymie. 1735. *Serpens hæmachates dicta.* Séba, Thes, tom. II, pl. 58, n.° 1 et 3.

1788. *Vipère hæmachate.* Lacépède quad. ovip. Serpents, tom. II, p. 115, pl. 3, fig. 2.

1802. *Vipère hæmachates* Latreille. Reptiles, tom. IV, p. 30.

1820. *Sepedon hæmachates.* Merrem, syst. amph. Tent. p. 146.

1826. *Naja Capensis.* Smith, voyage, tom. I, p. 153.

1830. *Sepedon hæmachates.* Wagler, Syst. amph. p. 173, G. 27.

1837. *Naja hæmachates.* Schlegel, Ess. phys. Serpents, tom. II. p. 481, n.° 6.

1849. *Naja hæmachates.* Smith. illust. Rept. pl. 34.

1851. *Sepedon hæmachates* Gray. catal. of. Snakes, p. 33, n.° 1.

DESCRIPTION.

Lacépède est le premier auteur qui ait reconnu ce Serpent dans les deux figures citées de Séba et l'analogie entre cette espèce et les Najas.

Dans sa conformation générale, ce Serpent paraît assez robuste. La tête, à peine plus large que le tronc, en est peu distincte ; elle est plane en dessus, et médiocrement rétrécie en avant. La lèvre supérieure se projette un peu en dehors, ce qui fait paraître les yeux comme enfoncés et leur donne une expression sauvage. Les narines sont grandes.

Nous trouvons dans l'ouvrage de M. Smith les détails suivants sur la conformation générale de ce Serpent.

« Le cou, dit-il, est déprimé, aussi large que la tête et bordé par une certaine quantité de peau qui semble inutile, et produit de chaque côté un pli, quand l'animal est tranquille et non excité. Dans le cas contraire, le pli s'étend latéralement, de manière à former, à droite comme à gauche, un large bord constituant ce que, dans nos vrais Najas, on nomme une coiffe. »

Ecaillure. Il n'y a pas de plaque frénale. La rostrale est large à sa base et bombée; elle remonte sur le museau où son sommet entre profondément entre les fronto-nasales, qui sont triangulaires. Les frontales antérieures sont larges; elles forment en dehors un angle qui se rabat sur la région frénale.

Il y a une pré-oculaire oblique, trois post-oculaires et huit temporales, dont deux qui touchent les sus-labiales sont très-grandes.

La lèvre supérieure porte, de chaque côté, sept plaques, la troisième et la quatrième touchant à l'œil et bien plus hautes que les autres.

Les sous-maxillaires antérieures et postérieures sont d'égale grandeur.

Les écailles du tronc sont ovales et toutes, à l'exception de celles qui occupent les deux rangs les plus voisins des extrémités des gastrostèges, sont fortement carénées. Celles de l'extrémité de la queue sont lisses. Sur le tronc, les écailles forment 19 rangées longitudinales.

Nous comptons pour les gastrostèges et les urostèges 125 et 37; et M. Smith 129 et 33 sur le spécimen qu'il a fait figurer, mais il indique les différences suivantes d'après d'autres sujets 143-150 pour les gastrostèges et 39-43 pour les urostèges. Ce sont des nombres assez peu différents de ceux-ci qu'on trouve dans l'Essai de M. Schlegel.

Quant au nom spécifique, c'est celui qu'on donnait en minéralogie à une sorte d'agathe jaspée de rouge.

Coloration. Ce nom a été employé par Séba pour indiquer la couleur qu'il croyait être celle de l'animal, car il l'a fait réprésenter avec des marques d'un rouge plus ou moins éclatant, entremêlées de taches blanches qui font paraître le dessus du corps comme jaspé. On aurait pu croire que ces couleurs s'altèrent après la mort et surtout par l'action des liqueurs spiritueuses puisque aucun des nombreux individus soumis à notre examen ne donne l'idée d'une semblable coloration. En effet, ce qui dans Séba est d'une belle teinte rouge est, au contraire, d'un noir très-foncé. La belle planche 34 des Illustrations de M. A. Smith nous démontre que dans cette circonstance, comme dans beaucoup d'autres, Séba a fait erreur.

Les particularités indiquées sur cette planche dessinée et coloriée d'après nature sont ainsi décrites dans le texte explicatif dont il nous semble important de donner la traduction. Ce texte se rapporte bien mieux à ce que

nous voyons sur nos exemplaires, que la description de M. de Lacépède a été faite d'après le dessin du Trésor de Séba.

« Le fond de la couleur des parties supérieures ou latérales, dit M. Smith, est un brun bleuâtre, ou grisâtre, orné d'un grand nombre de bandes transversales, étroites, ondulées et dentelées et dont la teinte varie depuis le jaune d'ocre jusqu'au blanc jaunâtre clair.

» La région sous-maxillaire et la gorge sont d'un noir pâle ou d'un rouge brun foncé. Le reste des parties inférieures est d'un noir grisâtre, comme plombé. On voit, en avant, deux ou trois larges bandes transversales jaunes ou d'un blanc plus ou moins nuancé de rouille et sur les côtés, des taches blanches irrégulières. »

» En dessus, la couleur foncée est la plus abondante sur les régions antérieures, mais sur la queue, il y a autant de jaune que de noir. Les yeux sont d'un brun sombre. »

» Variété. Le fond de la couleur est un brun noirâtre traversé par de nombreuses bandes étroites et d'un bleuâtre foncé qui ne sont visibles que si la peau a été débarrassée par un lavage de tout ce qui peut la salir. Si l'on néglige cette précaution, tout le Serpent semble être d'un brun noirâtre foncé et uniforme. »

Patrie. On sait combien Séba s'est laissé abuser sur l'origine des animaux qu'il a fait représenter. C'est surtout pour ce Serpent qu'il a été trompé, car il indique l'un comme provenant de la Perse et l'autre rapporté du Japon. Tous nos individus, au nonbre de six et d'une très-belle conservation, ont été recueillis au Cap de Bonne-Espérance par Delalande et MM. Verreaux. Chez tous, les gastrostèges sont en grande partie d'un noir plombé, quelques uns cependant ont plusieurs de ces plaques ventrales d'une belle teinte blanche.

La zône d'habitation de cette espèce, dit M. Smith, est très-étendue. On la trouve dans toutes les parties de l'Afrique du sud qui, jusqu'à ce jour, ont été explorées.

Dimensions. Le plus grand a près d'un mètre de longueur, ($0^m,99$) ainsi répartis : *Tête* et *Tronc*, $0^m,82$. *Queue*, $0^m,17$, et les plus petits vingt centimètres. L'un de ces derniers n'est point jaspé de la même manière que ceux d'une plus grande taille; son dos présente un grand nombre de bandes noires transversales et parallèles, et les urostèges ne sont d'un noir plombé que vers leur réunion médiane qui forment là comme autant de petits triangles, dont la pointe est dirigée en arrière.

Dents et particularités ostéologiques. Nous avons constaté sur une tête préparée que les os sus-maxillaires ne portent pas d'autres crochets que les cannelés antérieurs et que l'os incisif est soudé aux nasaux comme

l'avait déjà observé M. Schlegel, il faut noter cependant que les os de la mâchoire supérieure sont prolongés en arrière, ce qui ne s'observe pas chez les Solénoglyphes, qui d'ailleurs, ont les dents perforées à leur base et cannelées à leur pointe.

Moeurs. Nous empruntons à M. A. Smith les détails suivants. « Ce Serpent, dit-il, semble préférer, les localités où le sol est mou, sablonneux et garni de broussailles ; aussi peut-on se le procurer facilement dans les plaines couvertes de sable qui sont voisines de la ville du Cap et des côtes de la colonie. C'est un des ophidiens les plus vigilants pour sa propre défense et quand on veut le saisir, il est très-rare qu'on puisse le surprendre. On le trouve toujours menaçant et prêt à se défendre. Quand il s'enfuit, il cherche habituellement quelque retraite souterraine, et il lui est facile d'en trouver une, puisqu'il vit dans les lieux où abondent les trous de rats, de taupes ou d'autres petits quadrupèdes.

» Les naturels du pays, de même que les colons, regardent ce Serpent comme le plus courageux de tous ceux qui vivent en Afrique et ils craignent beaucoup la funeste énergie de son poison.

« Quand il est en captivité, si l'on vient à l'irriter, il montre une grande férocité. Il ouvre la bouche, comme pour saisir l'objet qui s'approche de lui et l'on voit alors des gouttes de venin sortir des crochets qui sont toujours relevés et placés dans la position la plus convenable pour accomplir leur fonction. Durant cette période d'excitation, il rejette souvent hors de la bouche un peu de venin et même dans le pays, on affirme qu'il peut le lancer à une distance de plusieurs pieds et en s'efforçant de l'envoyer dans les yeux de l'homme et des animaux. »

VII.e GENRE CAUSUS. — *CAUSUS*. Wagler. (1)

Caractères. *Os sus-maxillaires prolongés, mais sans crochets simples et à dents cannelées longues et très-deliées; plaques sub-mentales et labiales inférieures très-larges et plates; écailles du dos légèrement carénées et celles des flancs lisses; urostèges distribuées sur deux rangs.*

Ce genre établi par Wagler ne comprend jusqu'ici qu'une

---

(1) Nom grec d'un Serpent venimeux donné par AEtius XIII. Probablement de Καυσος=Καυσων *Æstus-ardor*. Chaleur ardente.

seule espèce, qui a les plus grands rapports avec celles du genre Naja à l'exception des écailles du dos qui ont de légères carènes et surtout parceque, sur la partie antérieure et supérieure du tronc, ces écailles ne sont pas disposées par rangées obliques pour permettre la dilatation du cou.

Ce genre se rapproche également de celui des Sépédons, tellement que M. Lichtenstein l'y avait rangé.

Comme il n'y a qu'une seule espèce nous indiquerons, en la décrivant, les particularités que nous avons observées sur les six individus de la collection confiée à nos soins.

Espèce unique.

CAUSUS A LOZANGES. *Causus rhombeatus*. Wagler.

(*Sepedon rhombeatus*. Lichtenstein).

Caractères. La tête est plate ; le bouclier syncipital présente dans l'écusson central une forme particulière, en ce qu'il est coupé presque carrément, en ayant la figure d'un V renversé ou de la la lettre A dont les jambes se prolongent en s'écartant beaucoup jusque derrière la jonction des mâchoires. Le fond de la couleur varie, mais le plus souvent, sur un fond jaune ou blanchâtre, on voit des taches rhomboïdales plus foncées qui s'effacent sur les individus d'une grande taille.

Synonymie. 1735. Scheuchzer. Physica sacra pl. 771, fig. 1.

1823. *Sepedon rhombeatus*. Lichtenstein. Berlin Dubl. Verz. 1823, p. 106.

1827 *Naja V nigrum*. Boié. Isis, page 556.

1829. *Vipera V nigrum*. Cuvier. Règne animal t. II, page 86.

1830. *Causus rhombeatus*. Wagler. Syst. Amph. p. 172, g. 26.

1837. *Naja à taches en lozanges*. Schlegel. Phys. Serp. II, p. 483, pl. XVII, fig. 12 et 13.

1849. *Sepedon rhombeatus*. Smith. Illust. Zool. Rept. Appendix page 21.

1851. *Causus rhombeatus*. Gray. Cat. of snakes pag. 33, n.° 1.

DESCRIPTION.

Cinq des exemplaires que possède la collection du Muséum proviennent du Cap, mais il y en a un qui porte une étiquette d'origine inconnue. Ils ont été recueillis par Delalande et MM. Verreaux et le sixième a été donné par le Musée de Leyde.

Coloration. Tous portent sur la tête cette figure de V renversé qui a servi pour la dénomination spécifique proposée par quelques naturalistes. Sa pointe vient se terminer sur l'écusson ou sur la plaque impaire. Le dessin donné par M. Schlegel n'en indique pas très-exactement le bord supérieur, qui est large, et dont les deux côtés, presque sur la même ligne horizontale, n'offrent qu'une très-légère saillie médiane. Les plaques occipitales sont comme masquées par la partie large de la jonction des jambes de l'A. Des taches noires lozangiques, plus ou moins apparentes et surtout visibles chez les jeunes sujets, ornent le dos.

Ecaillure. Les narines sont ouvertes entre trois plaques: les nasales antérieures et postérieures et la fronto-nasale qui forme avec cette dernière, le demi-cercle en arrière de l'orifice de la narine entre cet orifice et la plaque frénale.

Les lèvres, dans tous ces individus sont comme aplaties et les plaques du dessous de la gorge, et les bords de la mâchoire inférieure sont remarquablement larges et plats.

La plaque rostrale est bombée; elle se termine supérieurement par une pointe obtuse qui se replie fortement sur le museau. La frontale moyenne n'offre rien de particulier à noter. Les pariétales sont très-petites.

Un des caractères importants fournis par l'écaillure consiste dans l'entourage de l'œil qui se compose, outre la sus-oculaire, de deux pré-oculaires, d'une sous-oculaire et de deux post-oculaires. De plus, le cercle orbitaire est garni de plaques très-basses. Les plaques de la lèvre supérieure sont au nombre de six et aucune ne touche à l'œil.

On compte cinq plaques temporales; il y en a deux qui sont en contact avec les post-oculaires.

Les écailles du tronc sont légèrement carénées et forment 19 rangées longitudinales; celles des flancs sont lisses et plus grandes que les dorsales.

Gastrostèges: 139; 1 anale et 21 urostèges doubles. M. Schlegel indique les nombres 124 à 144 pour les plaques du ventre et pour les urostèges de 18 à 25.

Dimensions. La queue est fort courte, elle n'a que 0m,05 chez un individu long de 0m,55 mesuré par M. Schlegel. Notre plus grand spécimen a 0m,71 ainsi répartis: Tête et tronc 0m64; queue 0m,07.

VIII.e GENRE BONGARE. — *BUNGARUS.*

Daudin (1).

Caractères. *Corps arrondi, dont le dos est recouvert d'écailles hexagonales, plus grandes que les autres, et dont les urostèges ou plaques sous-caudales sont simples.*

Corps cylindrique, très-long, à dos comprimé en carène; à écailles lisses, rhomboïdales; celles du sommet plus grandes, plus larges, hexagones; queue courte, conique. Tête ovale, déprimée, à museau court, obtus; narines à orifice large, dirigé en arrière; des crochets simples aux os sus-maxillaires en arrière des dents venimeuses.

Genre *Pseudo-Boa.* Schneider. Amph. Histor. nat. Fasc. II. pag. 281.

1830. *Aspidoclonion.* Wagler. Syst. Amph. p. 192, G.87.

1837. *Bungarus.* Schlegel. Essai sur la phys. des Serp. II, p. 456.

1804. *Bungarum.* Russel. dans son grand ouvrage a représenté pl. 45, fig. 11, l'os sus-maxillaire et ses dents.

Les espèces de ce genre sont originaires de l'Asie et la plupart nous sont parvenues de Ceylan, de Java, du Malabar, du Bengale, de Tranquebar, de Bombay. Celles qui ont été décrites et figurées par Russel avaient été observées sur la côte du Coromandel, à Vizagapatam et à Masulipatam.

---

(1) Ce nom emprunté par Daudin à l'ouvrage de Russel sur les Serpents du Bengale, est tiré du nom vulgaire donné dans ce pays à l'une des espèces, *Bungarum-pamah*, mais Schneider, cité par Daudin T. V, pag. 264, avait déjà rangé ces espèces dans le genre *Pseudoboa.*

Wagler n'adoptant par ce nom dénaturé de celui que Russel indique comme donné vulgairement aux Indes à l'une des espèces a proposé celui d'*Aspidoclonion*, qui signifierait Bouclier sur le dos.

Ces Serpents parviennent à d'assez grandes dimensions et sont voisins des Najas, dites *Vipères à lunettes* ou *à coiffe*, dont ils se distinguent parce qu'ils n'ont pas, à ce qu'il paraît, la faculté de dilater leur cou, de manière à faire rentrer la tête et la cacher ainsi sous les replis de la peau qui s'étale en forme de cœur de carte à jouer. Cependant, il y a déjà quelque analogie dans la disposition des lignes obliques le long desquelles les écailles de cette région sont disposées. Au reste, c'est principalement par les écailles de la région médiane du dos plus grandes que les autres, que les Bongares peuvent être distingués des Najas, car ces plaques ne se remarquent pas chez les Serpents à coiffe. Ce sont, à ce qu'assure Russel, des Serpents dont les morsures sont très-dangereuses et dont quelques individus atteignent d'assez fortes dimensions.

Notre Collection du Musée a reçu un très-grand nombre d'individus de différents âges et de taille diverse. La plupart sont tellement décolorés, qu'il devient difficile de reconnaître les restes des teintes que Russel a indiquées dans les belles représentations qu'il en a données dans son ouvrage, si admirablement exécuté aux frais et avec la protection des membres de la Compagnie des Indes en Angleterre.

Aux trois espèces qu'il nous a été facile de reconnaître, nous en joindrons une quatrième, qui semble intermédiaire et qui est peut-être un individu dans l'âge adulte de celle qui a été nommée par Daudin le *Bongare bleu*, dont il a reproduit la figure assez mal copiée de l'ouvrage de Russel.

Nous trouvons dans le savant Catalogue de M. le Docteur Th. Cantor si utile pour la détermination des animaux de l'Inde des détails intéressants sur les Bongares. Il nous semble utile d'en présenter l'extrait suivant.

Dans la presqu'île de Malacca, les espèces de Bongares ne sont pas nombreuses, mais les espèces dites l'*Annulaire* et le *Bleu* ne sont pas rares au Bengale et sur la côte de Coromandel

où l'on connait une classe d'hommes dits *Charmeurs de Serpents*, et qui gagnent leur vie en faisant leur métier de rechercher et de montrer ces animaux. Leur industrie est inconnue parmi les habitants de la presqu'île.

Comme les autres Serpents, ceux-ci sont très-féroces quand ils sont provoqués, mais dans le cas contraire, ils n'attaquent pas l'homme et se hâtent plutôt de fuir quand on les rencontre. Si l'on vient à les frapper, leur rage est aussitôt excitée, ils cherchent pour se défendre à sortir de leur retraite et leurs mouvements, habituellement lents, deviennent alors très-rapides. L'animal se préparant à l'attaque, la tête par une petite inflexion du cou est fortement rapprochée du tronc et rejetée en arrière; puis lançant tout à coup la partie antérieure du corps dans une direction oblique, il cherche à blesser l'agresseur avec ses crochets. La distance que la tête peut ainsi parcourir pour venir faire cette blessure dépend de la longueur du Serpent, car il peut projeter ainsi toute la moitié antérieure du tronc.

Quoique la pupille soit circulaire, les Bongares paraissent avoir des habitudes nocturnes; pendant le jour, ils se cachent la tête dans leurs replis; leurs mouvements sont incertains et souvent ils agitent avec rapidité la tête ou la queue, sans qu'il y ait au voisinage quelque objet, qui motive ces mouvements. De même que tous les Serpents de l'Asie tropicale, ils évitent le soleil et quand ils sortent de leurs retraites pendant le jour ils recherchent l'ombre. Ils se nourrissent d'animaux qui, comme eux, vivent loin des eaux, tels que des rats, des souris, des serpents et des crapauds.

Un oiseau, quatre minutes après avoir été piqué à la cuisse par un *Bongare à anneaux* est tombé sur le côté blessé et il a eu rapidement une selle liquide. Il restait immobile avec les yeux à demi-fermés et la pupille était tantôt dilatée et tantôt contractée. Au bout de 17 minutes, il survint des spasmes, et la mort eut lieu après 45 minutes. Un autre oiseau blessé

par le même Serpent, mais après sept heures d'intervalle, éprouva les mêmes accidents, seulement les spasmes furent moins violents et il ne survécut que pendant 28 minutes. D'autres oiseaux piqués par cette même espèce périrent dans un espace de temps qui a varié entre 21 et 30 minutes.

Le Bongare bleu a déterminé la mort de plusieurs oiseaux avec des symptômes semblables en 30 minutes au moins et en 45 au plus. Des chiens ont résisté les uns pendant 1 h. et 10 minutes et d'autres pendant 2 heures, en éprouvant tous les accidents notés dans les expériences de Russel, t. I, p. 53.

Telles sont les observations faites par M. Cantor. Nous ferons connaître plus loin les expériences intéressantes entreprises par lui, dans le but de déterminer les effets du venin des Serpents de mer. (Protéroglyphes platycerques.)

L'une des espèces est facile à reconnaître dans l'état actuel de la science, parce que c'est la seule qui ait des cercles larges noirs, et complets autour du corps; aussi l'a-t-on nommée *annulaire*.

Chez les trois autres, il n'y a que des demi-anneaux; dans celle qui ressemble le plus à la première, le ventre est tout à fait blanc ou jaune sans taches et porte des demi-cercles d'un noir pourpré sur toute la longueur du corps : c'est le *Bongare sémi-fascié*.

Les deux autres ont aussi le dessous du corps sans taches, mais le dessus qui est brun ou bleu ne présente que des demi cercles blancs ou jaunes. Chez l'un, que nous nommons *Bongare arqué*, ces cercles presque effacés ne sont pas précédés sur le dos de petites lignes longitudinales blanches, plus ou moins longues ou espacées entre elles : c'est très-probablement l'espèce dont Russel a donné la figure et que nous désignons, comme la plupart des Naturalistes qui en ont parlé d'après lui, sous le nom de *Bongare Bleu*.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES DU GENRE BONGARE.

Anneaux du dos	complets, l'enveloppant circulairement			1. B. Annulaire.
	incomplets	noirs, ou d'un bleu foncé, très-larges.		2. B. Demi-anneaux.
		blancs, très-étroits; dos	uniforme	3. B. Arqué.
			à traits en long	4. B. Bleu.

1. BONGARE A ANNEAUX. *Bungarus annularis.* Daudin.
(*Pseudoboa fasciata.* Schneider.)

Caractères. Tête d'une teinte bleue ou noire sur le museau et sur les tempes, avec un grand collier jaune, qui s'avance et se joint entre les yeux pour envelopper une tache volumineuse et noire; celle-ci se porte en arrière et s'étend au delà du cou où elle forme un large anneau; d'autres anneaux noirs partagent tout le corps et alternent avec des anneaux jaunes à peu près d'égale largeur.

Synonymie. 1734. *Serpens venustissimè annulata.* Séba. Thes. T. II, pl. 58, n.° 2, figure très exacte, mais mal coloriée.

1735. Scheuchzer. Biblia. Sacra. pl. 655, fig. 8, n.° 22.

1799. *Pseudoboa fasciata.* Schneider. Hist. amph. nat. fasc. II. pag. 283.

1801. *Bungarum-pamah.* Russel. Serpents des Indes 1.er cahier. pl. 3.

1802. *Boa fasciata.* Shaw. Gener. Zoology. T. III, part. 2, p. 353, pl. 99. copie de Russel.

1803. *Bongare à anneaux.* Daudin Rept. T. V, pag. 265, pl. 65, fig. 1-3 copie de Russel.

1830. *Aspidoclonion annulare.* Wagler. Nat. syst. des Amphib. pag. 192, G. 87.

1837. *Bungarus annularis*. Schlegel. Ess. Phys. Serpt. part. 2, pag. 457, pl. XVI, fig. 21. Abbildungen. p. 140, pl. 48, n° 1 à 5.

1847. *Bungarus fasciatus*. Cantor. Catal. Malayan Rept. p. 113.

DESCRIPTION.

Ce nom de *Bungarus annularis* a été donné par Daudin. Schneider l'avait appelé *Pseudo-boa à bandes (fasciata)*; il est vrai que toutes les espèces ont aussi des bandes. La représentation donnée par Russel est très-exacte, quoique les taches du dos soient arrondies en approchant du ventre, et qu'elles ne semblent pas l'entourer, ce qui n'est pas conforme à la disposition offerte par les cinq individus que nous avons sous les yeux, car ces bandes y ont des anneaux complets dont le nombre varie suivant la longueur du Serpent, plusieurs ayant plus d'un mètre d'étendue sur $0^m,035$ de diamètre dans la partie moyenne du corps, ce qui est le double des parties antérieures ou postérieures du tronc. A l'origine de la queue, nous avons compté depuis vingt-quatre jusqu'à trente-six de ces bandes alternes noires et jaunes.

Quoique Russel ait indiqué dans une figure séparée, que le dessous de la queue porte une double urostège vers sa pointe qui est obtuse, nous nous sommes assurés que cette disposition n'existe pas et nous le faisons remarquer, parce que Shaw et Daudin ont répété cette particularité qui n'était, à ce qu'il paraît, qu'une variété anormale.

Le nombre des gastrostèges varie. Russel en a compté 233, M. Schlegel 198 et 228 et Schneider 207. Il en est de même des urostèges, le premier en a trouvé 56 et le second un nombre semblable sous une queue qui avait été tronquée et M. Schlegel 52 et 36.

Particularités ostéologiques. Comme nous avons fait dépouiller la tête de l'un des individus de cette espèce, nous avons pu constater que les os frontaux sont voûtés et très larges, comparativement à ceux de l'espèce suivante et que les pariétaux sont également bombés et non plats et concaves. D'ailleurs, la structure des occipitaux est absolument la même, présentant une ligne saillante, en forme de la lettre x dont le point de jonction est unique et allongé formant une crête saillante; les deux mâchoires sont semblables chez ces Bongares.

Patrie. La collection du Muséum possède six individus très-bien conservés de ce *Bongare à anneaux*. Deux proviennent de Java par M. Diard. Deux autres ont été recueillis par M. Lamarre Piquot aux Indes-Orientales. MM. Eydoux et Souleyet en ont rapporté un de la Chine, et un dernier, dont l'origine ne nous est pas connue, a été donné par le Musée de Leyde. Tous sont de grande taille et l'un d'eux a près de deux mètres de longueur.

2. BONGARE DEMI-ANNEAUX. *Bungarus semifasciatus.* Kuhl.

Caractères. Le dessus de la tête et du cou brun foncé, sans collier jaune ou blanc ; le dos marqué de grands demi-anneaux larges et bruns ne se prolongeant pas sous le ventre, dont toute l'étendue, depuis la gorge, est blanche ou jaune, sans taches.

Synonymie. Elle est fort embrouillée, car presque tous les auteurs ont confondu cette espèce avec celle que Shaw a décrite et figurée et que nous nommons le *Bongare bleu* et très-probablement aussi avec celle que nous décrivons plus loin sous le nom de *Bongare arqué.*

Des quatre ou cinq espèces maintenant connues, aucune ne parait avoir plus de rapports que celle-ci avec le Serpent figuré d'une façon très-médiocre dans le Musée du Prince Adolphe par Linnæus sous le nom de *Coluber candidus*, pl. 7.

La meilleure représentation de ce Bongare, dont le nom spécifique est dû à Kuhl, est celle qu'on trouve sur la belle planche 2 de Wagler *(Icones Amphibiorum.)* où il porte le nom de *Aspidoclonion semi-fasciatum.*

C'est bien à ce *Bongare demi-anneaux* que se rapportent les détails donnés par M. Schlegel (Abbildungen pl. 18. n.os 6 à 10.)

Nous pensons, comme M. Boié, que cette espèce est bien celle qu'on a voulu figurer dans le Tome second du Trésor de Séba pl. 86 n.° 3 et 4, et surtout ce dernier, à en juger par quelques-uns de nos exemplaires.

M. Schlegel dans son Essai, t. II, p. 459 et M. Cantor (Catalogue p. 113), comprennent sous une même dénomination ce Serpent et le Bongare bleu, tandis que ce dernier, comme le montrent nos exemplaires conformes à la description et au dessin donnés par Russel et par Daudin appartient véritablement à une espèce distincte.

DESCRIPTION

Nous avons sous les yeux six individus parfaitement semblables entre eux, quoique de taille très-différente et trouvant en eux les particularités

qui nous ont servi à en établir les caractères, nous restons persuadés qu'ils appartiennent réellement à une espèce distincte et constante.

Patrie. Notre plus grand spécimen, que nous avons reçu du Musée de Leyde, provient de Java, comme deux autres de taille très-diverse, le plus petit recueilli par MM. Quoy et Gaimard et l'autre par M. Diard. Deux autres exemplaires ne portent pas l'indication de leur origine; L'un est un présent de M. Léclancher chirurgien de la Marine qui l'a donné au Muséum en mars 1844. Le dernier porte le nom du si regrettable Naturaliste Eydoux, qui l'a recueilli en Chine, dans le voyage de la Bonite.

Coloration. Cette espèce diffère absolument des trois autres que nous inscrivons ici. Elle a les plus grands rapports avec l'*Annulaire*, à tel point que vue par le dos seulement, il serait impossible de les distinguer, mais l'absence du collier prolongé sur la tête et le défaut de bandes, ou d'anneaux complets autour du ventre sont de bons caractères spécifiques, tout en reconnaissant que vivants dans les mêmes lieux et étant d'ailleurs de formes si rapprochées, elles présentent aussi les plus grandes affinités sous le rapport des mœurs et des habitudes.

3. BONGARE ARQUÉ. *Bungarus arcuatus.* Nobis.

Caractères. Dessus du corps brun ou d'un gris terreux foncé dans toute sa longueur, divisé d'espace en espace par des demi-cercles très étroits d'écailles blanches et réunies parallèlement deux à deux.

DESCRIPTION.

Cette espèce ne nous parait pas avoir été décrite par les auteurs. Nous avons sous les yeux sept individus parfaitement semblables, excepté pour la teinte générale du dos et des flancs, qui est presque noire chez l'un, tandis que cette teinte est très-pâle chez les autres. Tous ont le ventre pâle et sans taches.

Leur origine se trouve ainsi indiquée. L'un des plus grands individus, qui peut avoir un mètre de long, est du Bengale, il a été donné par le Musée de Leyde. Un autre des Indes-Orientales provient de Lesson; un troisième est originaire de Pondichéry d'où l'a rapporté M. Bélanger; il en est de même du quatrième dû à Leschenault. Un 5.e a été pris sur la côte du Malabar par M. Dussumier, ainsi que le dernier qui est le plus petit, quoiqu'il ait encore 0m, 40 de long.

Certainement ces Serpents ont pu être confondus avec le *Bongare bleu* qui est de même pays, mais ils n'ont pas les couleurs et les taches si

bien représentées dans la figure que Russel nous a donnée et qui s'est trouvée copiée depuis par Shaw et Daudin. C'est à cette dernière qu'il faudra rapporter la Synonymie que nous allons donner dans la description de l'espèce suivante.

Peut-être cependant, ce Serpent représente-t-il une variété du *Bongare bleu*, car par leur conformation générale et par la disposition des plaques de la tête, il y a des rapports assez nombreux entre ces deux espèces.

4. BONGARE BLEU. *Bungarus cœruleus.* Daudin.

(*Boa lineata.* Shaw).

Caractères. Corps d'un brun violâtre pourpré en dessus, portant sur la ligne moyenne et antérieure du dos de petites raies blanches longitudinales et ensuite des lignes transversales de points blancs arqués, plus ou moins rapprochées entre elles.

Synonymie. 1790. *Boa lineata.* Shaw. Gen. Zool. Tom. III, pl. 2, p. 356.

1799. *Pseudoboa cœrulea.* Schneider. Hist. Amph. Fas. II, p. 284.

1803. *Bongare bleu.* Daudin. Rept. T. V, p. 270, pl. 60 et 65. Copiées.

1804. *Gedi paragoodoo.* Russel. Serp. des Indes, pl. 1. Le Sew-Walaley, t. II, pl. 31, d'après M. Cantor.

1830. ? *Aspidoclonion cœruleum.* Wagler. Syst. p. 192, G. 87.

1838. *Bungarus candidus.* Cantor. Catal. p. 113.

DESCRIPTION.

Cette espèce, qui a été confondue par M. Schlegel, ou plutôt regardée comme une Variété du *Semi fasciatus* de Kuhl, nous paraît complétement distincte. C'est principalement d'après la planche de Russel et la description qu'il en a donnée, que la plupart des auteurs en ont parlé.

Nous avons pu observer cinq individus de taille diverse. Tous présentent les mêmes caractères que ceux qui sont indiqués en titre de cet article. Il est vrai que tous ont le dos d'un brun foncé, mais Shaw dit aussi que ce Serpent est d'un bleu noirâtre *Blackish blue.* Schneider répète, d'après Russel, que la couleur bleue se change en brun par l'effet de l'alcool. Daudin et Wagler ont aussi nommé cette espèce bleue, voilà pourquoi nous l'avons ainsi désignée.

Les individus de la Collection du Muséum proviennent des Indes Orientales. M. Perrotet en a donné deux.

Un individu du Bengale a été acquis de M. Fay. Deux autres ont été envoyés par M. Duvaucel du Malabar et par M. Fontanier, en août 1843.

M. Cantor cite Séba, tom. II, pl. 66, fig. 3 et 4. Nous avons comparé ces figures, mais les teintes et les taches nous paraissent différentes. Le même auteur, qui a vu sur les lieux plusieurs individus, indique aussi, dans la Synonymie de cette espèce, le *Coluber candidus* que Linné a décrit dans le Musée du prince Adolphe Frédéric, pl. 7, fig. 1.

M. Schlegel, de son côté, rapporte cette dernière espèce au *Bongare demi-anneaux*. C'est cette incertitude où nous sommes sur l'identité bien déterminée du *Coluber candidus* de Linnæus avec l'une de nos espèces de Bongares, qui nous a empêché d'adopter pour l'une d'elles la dénomination spécifique proposée par Linnæus pour un Serpent que tous les naturalistes ont considéré comme un Bongare, quoique le dessin et la description ne soient pas assez soignés, comme le dit Wagler (Icones), et qu'il soit difficile de reconnaître ce Serpent par d'autres caractères que les taches.

Dans les Mémoires de l'Académie de Copenhague (*Det Kongelige Danske videnskabernes Selskabs naturvidenskabelige og mathematiske afhandlinger*) et dans le travail de zoologie qu'y a inséré M. I. Th. Reinhardt, t. X, p. 253 et suivantes, sous le titre de *Beskrivelse af nogle nye slangearter*, nous trouvons la description d'un Serpent que ce naturaliste a nommé *Bungarus flaviceps*. Il en a représenté la tête pl. 3, fig. 4.

M. Cantor, dans son *Catalogue*, p. 112, l'a également fait connaître sous ce nom.

Les détails donnés sur cet Ophidien nous montrent qu'il est inconnu au Musée de Paris.

Voici, au reste, un abrégé de la description de M. Cantor, d'après un jeune individu.

Tête et cou d'un rouge de sang avec un trait noir allongé et pointu entre les plaques pariétales et une courte ligne noire sur le cou.

Tronc noir, avec des reflets d'un bleu d'acier; à la partie antérieure de chacune des plaques hexagonales de la rangée du milieu du dos, une courte marque blanche; vers la queue, la teinte est d'un rouge de sang.

Chaque écaille des deux rangées les plus inférieures des flancs est blanche avec une tache noire. Ces taches sont placées de manière qu'il y a l'apparence d'une ligne blanche longitudinale, en zig-zag. En arrière, les côtés

sont d'un rouge de sang, de même que les lèvres, la gorge, la queue, où il y a quelques taches noires, et la région postérieure du ventre qui, dans toute sa partie antérieure, est noire.

L'individu unique du Musée de Copenhague, décrit par M. Reinhardt, est un adulte. Les différences entre ce Serpent et celui que M. Cantor a fait connaître, consistent en ce que les lignes blanches latérales et les marques noires de la tête et de la queue semblent disparaître avec l'âge.

Cet Ophidien habite Java. Il peut atteindre, d'après les indications de M. Reinhardt, une taille 48 pouces (*sic*).

IX.e GENRE NAJA. — *NAJA*. Laurenti. (1)

Caractères. *Corps couvert d'écailles inégales, surtout dans la région du cou qui est dilatable. Tronc cylindrique, un peu plus gros vers le milieu du ventre, pouvant se dilater dans la région du cou, où les écailles sont espacées, distinctes, plus grandes; queue conique, longue, pointue, en trigone arrondi; urostèges sur une double rangée; ouverture de la bouche large et droite; plaques du vertex très-développées.*

Les caractères que nous assignons à ce genre de la famille des Conocerques, dans le sous-ordre des Protéroglyphes résultent de l'observation facile à faire du mode d'insertion à la peau de certaines rangées des écailles du dos dans la région supérieure et latérale du cou. Ce sont des plaques cornées adhérentes par toute leur circonférence et comme enchassées dans l'épaisseur de la peau, dont elles suivent ainsi tous les

---

(1) Ce nom, employé pour la première fois par Laurenti comme celui d'un genre, a été adopté dans ces derniers temps par le plus grand nombre des naturalistes, Wagler excepté. Il est probable que cette dénomination avait été empruntée à Kaempfer par Séba en disant qu'aux Indes et à Ceylan, ces espèces, que les Portugais nomment *Cobras*, sont appelées par les Indigènes des *Nojas*. Telle paraît être l'étymologie des *Najas* que quelques auteurs, comme Cuvier, écrivent *Naias*.

mouvements. Cette portion des téguments étant susceptible d'être élargie, dilatée par la volonté de l'animal, il peut la distendre et la développer comme des lames d'un double éventail en une large membrane, au moyen de l'action des muscles situés sur les côtes antérieures qui sont très-mobiles dans leur articulation vertébrale. Ici, ces petits os, ordinairement courbés pour protéger les viscères, sont droits et allongés et fournissent ainsi une attache plus favorable à l'action des faisceaux de fibres motrices qui les font agir dans deux sens opposés. Les uns, en effet, les dirigent en avant, comme les rayons d'un cercle, en étendant ainsi la peau que les côtes soutiennent, et les autres muscles, au contraire, exerçant une action opposée, tendent à les ramener le long de la colonne vertébrale. Ils permettent ainsi à la peau de revenir sur elle-même ou de se plisser légèrement comme le ferait une étoffe élastique dont seraient recouvertes les touches d'un éventail.

Beaucoup d'autres caractères, examinés comparativement, se joignent à ceux-là.

Ainsi, les écailles de la ligne médiane du dos ne sont pas plus grandes que les autres, ni d'une forme différente. C'est le contraire de ce qu'on observe dans les *Bongares*.

Les plaques situées à la région inférieure de la queue, ou les urostèges, sont doubles, c'est-à-dire distribuées deux à deux et par paires; tandis qu'elles sont simples ou ne forment, en totalité ou en partie, qu'un seul rang dans les genres que nous appelons *Alecto* et *Trimérésure*. En poursuivant cette comparaison, on voit que dans le genre *Naja* toutes les écailles sont lisses, tandis qu'elles offrent une ligne saillante ou une petite carène dans les deux genres *Sépédon* et *Causus*. Puis, il n'y a pas de dilatation dans la largeur du tronc ou des écailles différentes sur la région du cou, chez les deux autres genres nommés *Furine* et *Pseudélaps*. Par exclusion donc, il resterait seulement dans cette famille des Conocerques le

genre *Élaps*, dont les écailles sont très-rapprochées et les téguments non dilatables et qui, de plus, n'ont jamais de crochets latéraux ou postérieurs, implantés sur les os sus-maxillaires.

Nous n'avons insisté ici que sur les caractères comparés les plus évidents tels qu'ils ont été énoncés dans le tableau synoptique par lequel nous avons fait précéder l'histoire des genres compris dans cette famille.

Le genre Naja, ainsi limité, ne comprend plus les dix espèces que M. Schlegel y avait inscrites, en y laissant volontairement, à ce qu'il semble, un peu de vague dans les caractères dont il s'est servi et que nous avons été obligés de modifier. Nous avons, en effet, réparti la plupart des espèces dans les autres genres de cette famille, comme nous allons l'indiquer.

Nous ne conservons comme *Najas* que deux des espèces principales de ce genre qui y ont été inscrites par M. Schlegel et par la plupart des auteurs. Ce sont les Serpents désignés sous le nom de *Tripudians* et de *Haje* auxquels il faut rapporter un grand nombre de variétés que nous ferons connaître.

Pour nous, 1.° le *Naja Bungarus*, que nous n'avons pas vu, serait une espèce de Bongare par cela seul que les écailles du milieu du dos sont plus grandes que les autres, et d'après M. Cantor, ce serait un jeune individu de notre *Trimérésure Ophiophagus* (Catal. pag. 116).

2.° La *Naja Bungaroïdes* est, dans notre classification, un Alecto n.° 4, ayant les urostèges simples sur toute la longueur de la queue.

3.° La *Naja porphyrica* est un Trimérésure n.° 2 par la distribution de ses urostèges.

4.° La *Naja haemachates*, dont les écailles du dos et des flancs portent une petite ligne saillante, ou une carène, avait déjà été caractérisée et séparée comme genre par Merrem, sous le nom de *Sépédon*, et nous adoptons cette division.

5.° Il en est de même de la *Naja rhombeata* ou *Vipère V noire* de Cuvier, que Wagler avait désignée sous le nom de *Causus rhombeatus* parce que les écailles du dos seulement sont carénées.

6.° La *Naja Élaps*, que nous avons pu très-bien observer, est pour nous un *Pseudélaps*, parce que nous lui avons reconnu de petits crochets simples implantés sur le prolongement de l'os sus-maxillaire et que le cou n'est pas dilatable. La *Naja lutescens* de Laurenti est le sankoo nagoo fig. par Russel, tom. I, pl. 6, n.° 4 : Variété du *Naja tripudians*, pour nous, comme pour M. Schlegel.

7.° La *Naja curta*, a dû par la distribution des urostèges disposées sur une simple rangée sous la queue, être placée dans le genre *Alecto;* elle porte le n.° 1, et conserve la dénomination spécifique.

8.° Enfin la *Naja lubrica* reste pour nous un Elaps, comme l'avait d'abord indiqué Merrem, et nous l'avons inscrite dans ce dernier genre sous le n.° 19 bis, son corps est en effet marqué d'anneaux nombreux, alternativement noirs et séparés par des intervalles blancs ou rouges comme dans la plupart des Elaps.

C'est le célèbre voyageur Kaempfer (1) qui, à son retour de Perse et d'Asie, a fait connaître le premier et figuré ces Serpents des Indes, en indiquant leurs formes bizarres, quelques unes de leurs habitudes, les usages auxquels certains bateleurs les emploient, la nature de leur venin et plusieurs des remèdes qu'on y apporte.

Séba vint ensuite et donna dans son grand ouvrage, *Thesaurus rerûm naturaliûm*, un très-grand nombre de figures très-fautives pour la plupart, avec des indications inexactes

---

(1) *Amœnitates exoticæ* (3.e Fascicule *Tripudia Serpentum*) publiées de 1712 à 1727, par conséquent avant le Trésor de Séba, qui ne date que de 1740.

relativement à la forme et la distribution des plaques de la tête et des écailles sur les diverses régions du corps. Ses planches pêchent surtout par l'enluminure, dont les couleurs sont tout-à-fait fausses et distribuées d'après les renseignements ou les signalements que contient le texte explicatif fourni par des vendeurs, qui afin d'en obtenir un prix plus considérable, avaient cherché à tromper ce pharmacien trop crédule. Cependant, comme ces figures ont été considérées par quelques auteurs et surtout par Laurenti, comme autant de types, nous croyons devoir donner une notice sur ces planches auxquelles nous n'attachons aucune importance comme on le verra par la suite (1). La science possède aujourd'hui d'excellentes représentations de ces Serpents dans l'ouvrage de Russel sur les Serpents des Indes et dans les belles gravures publiées dans la grande et magnifique édition des travaux sur l'Egypte par Geoffroy St.-Hilaire et Savigny et par M. Smith (2).

---

(1) Séba. ouvrage cité tom. I, pl. 44, fig. 1. C'est un dessin fort-bizarre, probablement fait de souvenir par quelque amateur. Ce Serpent porte sur le dos une sorte de figure humaine, ou au moins des traits grossiers, qui répondraient aux sourcils, aux yeux, au nez, aux joues et à la bouche, mais d'une façon aussi incorrecte, que si le dessin avait été fait par un enfant.

Voici d'après l'ordre des n.os des planches, les diverses figures de Naja.

85. T. I. 44. *Naja lutescens.* Laurenti, p. 197.
T. II. 89. 1. 2. *Naja Siamensis.* 200.
3. *Naja fasciata.* 198.
4. *Naja Brasiliensis.* 199.
90. 1. *Naja non naja.* Laurenti. 202.
2. *Naja maculata.* 201.
94. 1.
97. 1—4. *Naja Peruviana.* Lacépède.

(2) Illustrations of the zoology of south Africa. — Repliles, pl. 18, 19, 20 et 21.

Cuvier, Règne animal, illustré. Reptiles, Duvernoy, pl. 34.

1837. Schlegel. Abbildungen, amph. p. 139, pl. 48, fig. 1 à 10.

1854. La magnifique collection de dessins sur vélins du Muséum qui

Nous avons cru devoir entrer d'abord dans ces détails historiques, pour nous disculper d'avance, si cela était nécessaire, et en faisant connaître nos motifs, de n'avoir admis dans le genre Naja qu'un certain nombre d'espèces, les seules qui aient entre elles les plus grands rapports pour les formes, la structure et les habitudes.

Toutes ont été observées ou recueillies dans les contrées les plus chaudes et pour la plupart sous les climats voisins de ceux qui sont rapprochés de la ligne équatoriale aux grandes Indes, en Asie, en Afrique et même peut-être en Australie. Les individus nombreux que possède la collection du Muséum ont pour origine indiquée sur les bocaux qui les renferment: Ceylan, Siam, Java, Sumatra, le Malabar, les Philippines, le Bengale, Calcutta, Pondichéry, la côte de Coromandel, la Chine, l'Egypte, le Cap, Mogador, le Sénégal, la Guinée.

D'autres sont signalés comme provenant du Brésil, du Pérou, de la Nouvelle-Hollande, mais ces indications ne sont pas certaines.

Jusqu'ici cependant, ces espèces semblent se réduire aux deux qui sont célèbres dans ce genre, l'une est la *Vipère à lunettes* des Indiens, *Cobra de capello* et l'autre l'*Haje* des Egyptiens que l'on croit être le véritable *Aspic* des anciens.

Les principales espèces et variétés, ou du moins les Najas dont nous avons le plus grand nombre d'individus, ont le dessus du tronc d'une couleur brune ou fauve, avec le ventre plus pâle; quelquefois avec des taches ou des plaques brunes ou noires.

La tête semblable, au reste, à celles de toutes les couleuvres, est revêtue de très-grandes plaques, avec un écusson

---

possède les modèles des planches de l'ouvrage sur l'Egypte est sur le point de s'enrichir d'une nouvelle figure très-exacte faite d'après un des Najas de notre ménagerie, par M. F. Bocourt qui a rendu avec beaucoup de vérité les allures bizarres de ce curieux ophidien.

central. La fente de la bouche est plus longue que dans les Élaps; elle se relève en arrière et semble remonter vers la commissure. Les écailles labiales sont larges, surtout les trois dernières, celles qui sont au delà de l'œil, ainsi que les deux temporales.

Il y a à la mâchoire supérieure des dents cannelées et de plus, bien certainement, deux ou trois crochets lisses en arrière.

Les écailles de la nuque sont grandes et se touchent; elles sont moins allongées et distribuées sur des lignes moins obliques que celles qui viennent ensuite. Celles-ci sont adhérentes, par toute leur circonférence, à la peau dans l'épaisseur de laquelle elles paraissent comme damasquinées, ce qui fait que lorsque les téguments sont distendus dans la région du cou, on voit ces écailles s'écarter ou s'éloigner les unes des autres, formant ainsi comme les mailles d'un réseau, rangées par lignes obliques en quinconce. Cette dilatation dépend de l'action que leur impriment les côtes subjacentes qui sont mues par des muscles dont les faisceaux sont beaucoup plus développés que dans les autres Serpents et dont l'insertion, se faisant plus loin du centre du mouvement, détermine une autre direction que sur les côtes ventrales qui suivent. Ces muscles sont cependant les mêmes que ceux dont on a signalé la présence dans la plupart des autres Ophidiens. A la vérité, ils ont pris ici tant de volume et d'étendue que, par cela seul, ils impriment aux côtes une action différente, en constituant en apparence un appareil tout particulier. Nous les avons déjà indiqués nous-mêmes (1). Ils ont été décrits et figurés par M. Home (2) et Russel (3) a reproduit ces détails à la fin de son grand ouvrage, ainsi que Meckel (4).

---

(1) Erpétologie t. VI, p. 83-90-94, et Anatomie comparée de Cuvier, t. 1er.

(2) Transactions phil. 1804, pag. 352, pl. 7 et 8.

(3) Indian serpents. Remarks on the voluntary expansion of the Skin of the neck in the cobra de Capello, t. II, appendix, p. 47.

(4) Anatomie comparée t. V, page 255.

Ces côtes sont droites; elles ont pris beaucoup d'extension en longueur, aussi les muscles qui s'y attachent et dont l'insertion est éloignée de l'extrémité articulaire, déterminent-ils sur l'axe de ces os des mouvements tout à fait autres que ceux qui, en général, ne sont destinés qu'à l'action mécanique de la respiration et de la reptation. Ici, les côtes ont une toute autre destination : c'est celle d'élargir le cou et de transporter la peau du dos, en l'étendant en travers, au devant de la tête du Serpent, de manière à la recouvrir et à la faire disparaître entièrement dans certaines circonstances au moins chez l'une des espèces qui jouit de cette faculté. La peau du cou ainsi élargie et changée en une gaîne aplatie, membraneuse, semble destinée à protéger la tête, de la même manière que l'espèce de capuchon cutané formé dans le mouvement de rétractilité qui fait rentrer la tête et le cou sous la carapace dans les Chéloniens Cryptodères. Cet état d'élargissement se manifeste à différents degrés dans les diverses espèces de Najas. Tantôt, la tête reste plus ou moins apparente; la portion antérieure et latérale de cette large expansion cutanée se replie sur elle même en dedans et là, vers le milieu, elle se trouve, comme échancrée plus ou moins en forme de cœur. En arrière, au contraire, la membrane, qui est la continuité de la peau du dos, se prolonge en pointe, de manière que cette portion élargie représente une sorte de poire aplatie. Tantôt la peau du cou, en se distendant, constitue une expansion concave en dedans.

On sait que ces Serpents ne dilatent ainsi leur cou que lorsqu'ils se dressent, ou quand ils élèvent presque verticalement la portion antérieure de leur tronc sur le haut duquel l'animal porte la tête inclinée, pour la faire tourner à droite et à gauche et pour la diriger à volonté partout où le besoin et la crainte semblent l'exiger.

Quand l'animal est en repos, le cou n'a pas plus de diamètre que la tête, mais sous l'influence des passions et lorsqu'il est

irrité il le distend rapidement, puis, lorsque le danger cesse on voit cette sorte de membrane se resserrer, ou se plisser sur elle-même et alors les côtes se replacent successivement et parallèlement les unes aux autres, le long de la colonne vertébrale.

Le redressement du tronc provient d'une faculté particulière dont paraît douée cette race d'ophidiens. En effet, dans la crainte du danger et surtout à l'aspect de l'homme, les *Serpents à coiffe*, comme on les nomme, peuvent se redresser sur eux mêmes, ou élever presque verticalement la partie antérieure de leur tronc. Ils la maintiennent ainsi presque droite, comme une verge inflexible, l'autre portion du corps posant sur le sol et servant de point d'appui à cette colonne, avec la particularité que cette base de sustentation devient motile sur elle même et permet alors une progression majestueuse déterminée par la volonté de l'animal, qui avance ainsi verticalement, ayant la tête élevée et horizontalement étendue sur le cou.

Il n'est pas étonnant que cette allure si bizarre, cette sorte de fierté apparente et présomptueuse, jointe à l'élégance des formes de ce cou plat et élargi, au-dessus duquel paraît une tête très-mobile, comme supportée par de larges épaules, ait de tout temps fixé l'attention des peuples. D'ailleurs, ces Serpents, reconnus armés d'un poison subtil, très-actif, ont dû inspirer des craintes salutaires. C'est par cela même que leur existence paraît avoir été trop souvent épargnée en raison d'un respect aveugle et fanatique porté jusqu'à la vénération, parmi les hommes crédules et peu éclairés au milieu desquels la nature semble avoir confiné ces espèces si pernicieuses.

Il est avéré que les anciens Egyptiens, cédant à des idées superstitieuses, adoraient ces Serpents auxquels ils attribuaient, dit-on, la conservation des graines. Ils les laissaient vivre et se reproduire au milieu des champs cultivés qu'ils semblaient confier à leur garde tutélaire, ayant recon-

nu que ces Reptiles les débarrassaient des rats, animaux rongeurs et voraces, dont le nombre immense produisait ailleurs d'effrayants ravages et même des disettes absolues. C'était donc par reconnaissance qu'ils avaient voué à ces Serpents cette sorte de culte; que leur image était suspendue dans les temples; qu'ils embaumaient leurs dépouilles; que leur effigie, si facile à reconnaître et à reproduire grossièrement, était gravée ou sculptée sur les pierres de leurs monuments où elle se retrouve encore fréquemment. C'est ainsi qu'on s'explique comment des peintures, des dessins très-reconnaissables sont souvent reproduits dans les hiéroglyphes et même sur les sarcophages des Egyptiens.

Aujourd'hui même, d'après les rapports des voyageurs, dans presque toutes les contrées de l'Asie, de la Perse et de l'Egypte, une curiosité respectueuse et fanatique entraîne les gens du peuple à s'assembler et à former des cercles nombreux autour de certains jongleurs, qui s'annoncent comme doués d'un pouvoir surnaturel, de facultés transmises héréditairement ou comme possesseurs de certains procédés à l'aide desquels ils sont parvenus à apprivoiser et à faire obéir ces Serpents à leur volonté. Dans l'espoir, et même avec la certitude de recevoir des rémunérations dont ils déterminent d'avance la quotité, ils font sortir de leurs cages ou des paniers dans lesquels ces Reptiles se trouvent placés et suivant un ordre déterminé, un assez grand nombre de ces Serpents. Ces hommes semblent exercer sur ces animaux une sorte d'enchantement, en donnant à leur corps et aux mouvements des membres certaines inflexions, soit au moyen de la voix modulée, ou à l'aide de sifflets ou de petites flutes dont ils tirent des sons monotones et traînants auxquels paraissent obéir ces animaux en se dressant et baissant ou en relevant le cou en cadence (1). D'autres, au moment où ils

(1) C'est cette sorte de danse ou de trépignement que Kaempfer a décrite sous le nom de *Tripudia Serpentûm. Amœnitatûm exoticarûm*, fasc. III.

sont le plus animés, entrent à l'aide de certains attouchements, dans un état de léthargie ou de mort apparente. A certains ordres, ils se raidissent alors et deviennent inflexibles comme des baguettes, ou bien à quelques signes, ils reprennent leur flexibilité et s'enroulent sur un bâton, comme une corde sur sa poulie. Nous avons déjà indiqué quelques-unes de ces particularités (1).

Kaempfer, Forskael, Olivier et Geoffroy S.t-Hilaire, ont donné sur ce sujet des détails fort intéressants dont nous venons d'indiquer les principaux. Ils nous ont appris de plus que, pour fixer encore davantage l'attention, ces jongleurs présentent parfois au public réuni dans les places ou sur les marchés, des *Vipères* et sous l'apparence de *Vipères cornues* ou *Cérastes*, de gros Eryx, sur la tête desquels on avait implanté des ongles d'oiseaux qui ont continué d'y croître. C'est le résultat d'une greffe animale, analogue à celle qui se pratique dans certaines fermes, quand on vient à priver de jeunes coqs des organes générateurs internes, et qu'à la suite de cette opération, on enlève à ces gallinacés l'éperon qui devait armer leurs jambes, pour le fixer et le faire pénétrer dans la chair vive à la place qu'occupait la crête. On sait, en effet, qu'à la suite de cette implantation, cette matière cornée continue de croître et de se développer. (2).

Quant à l'apprivoisement ou à l'éducation des Najas, on prétend que les Psylles commencent par leur arracher ou par leur briser les dents venimeuses, ce qui n'est pas difficile, puisque elles n'occupent qu'une place déterminée en avant de la mâchoire supérieure. Ce premier procédé les préserve de toute morsure ou piqüre dangereuse et alors, en exerçant sur la nuque ou sur la queue un certain degré de

(1) Tom. VI de cette Erpétologie, p. 116, et surtout p. 48 et 49.

(2) Voir dans le tom. VI de cette Erpétologie, les observations consignées à la p. 467.

compression, ils peuvent, dit-on, dans le premier cas, faire tomber l'animal dans une sorte de sommeil accompagné d'un tétanos ou de roideur instantannée des muscles de l'échine. Cet état vient à cesser dès l'instant que l'on comprime la queue d'une certaine manière. Voilà, au moins, quelques uns des détails rapportés d'Egypte par M. Geoffroy père, qui a raconté d'une façon très piquante une tentative heureuse qu'il fit, en présence d'un Psylle très-effrayé de sa hardiesse, pour imiter ses manœuvres.

Kaëmpfer a fourni dans les *Aménités exotiques* des renseignements fort positifs sur les moyens employés par les Bateleurs aux Indes Orientales. Il s'est assuré que c'est principalement par la crainte des coups, que les hommes qui font leur métier de ces spectacles forains parviennent à dompter les irritations auxquelles les Najas sont constamment et naturellement disposés et voici quelques détails sur leurs procédés.

La plupart commencent par présenter à l'animal qu'ils ont excité un morceau de drap ou d'une autre étoffe molle et élastique dans laquelle les dents venimeuses se fixent et qu'ils retirent rapidement, avec violence, afin d'arracher ainsi les dents venimeuses qui y ont pénétré ; puis ils répètent cette opération à certains intervalles. Ils peuvent alors les irriter impunément, mais pour les accoutumer à produire les mouvements cadencés qu'ils semblent leur donner l'ordre d'éxécuter, les Bateleurs, dont l'une des mains est introduite dans un pot de terre frappent l'animal avec une baguette ; puis profitant du moment où il s'élance afin de mordre, ils lui opposent le poing armé du vase sur lequel le Serpent se jette avec assez de violence pour se blesser ou se meurtrir le museau. Ces gestes du Psylle, que le Naja finit par craindre, deviennent le principal moyen à l'aide duquel le Serpent arrive à montrer une sorte d'obéissance.

Kaëmpfer a vu des Najas rester près d'un quart d'heure ainsi dressés et la tête tournée constamment du côté où se

portait le maître du Serpent en suivant les mouvements de son poing de droite à gauche et réciproquement de haut en bas. Quand le chant cessait, l'animal se mettait à ramper. C'est alors que le Bateleur faisait sa collecte après avoir montré au Serpent une racine qu'il annonçait et cherchait à vendre comme douée de la propriété de le faire fuir et surtout comme propre à neutraliser les effets du poison pourvu qu'on puisse appliquer cette substance rapée sur la morsure. Cette racine qu'on débite écorcée et découpée en petits fragments n'est pas reconnaissable. Kaëmpfer dit qu'elle ressemble à celle de la salsepareille, mais qu'elle est un peu plus grosse. C'est probablement celle que l'on désigne sous le nom d'*Ophiorhiza Mungos* de la famille des Rubiacées, mais il y a de l'incertitude parmi les Botanistes. Gaertner adopte cependant l'opinion de Kaëmpfer. Au reste, la propriété si vantée de cette racine paraît être imaginaire. On dit qu'on la désigne aux Indes et particulièrement à Amboine, sous le nom de *Raiz de Cobra*.

Aux détails qui précèdent, il nous semble intéressant de joindre un récit que M. Natalis Rondot l'un des membres de la Commission d'enquête commerciale envoyée en Chine par le gouvernement Français a consigné sur son journal de voyage.

« 10 Juillet 1844. — A Trincomalie (île Ceylan). »

« Vers six heures du soir, un jongleur hindou vient à bord. Il est pauvrement vêtu, coiffé d'un turban orné de trois plumes de paon, et porte plusieurs colliers de ces sachets avec amulettes, que l'on appelle au Sénégal des Grisgris. Il a un *cobra capel* à lunettes dans une corbeille plate. »

« Cet homme s'installe sur le pont : nous nous mettons sur le banc de quart ; les matelots font cercle. »

« La corbeille est posée sur le pont et découverte. Le Capel est tapi au fond. Le jongleur s'accroupit à quelques pas de distance et se met à jouer un air lent, plaintif, monotone, avec une espèce de petite clarinette, dont les sons rappellent

ceux du bignou breton. Le Serpent se remue peu à peu, s'allonge, puis se dresse. Il est comme assis sur sa queue qui est repliée en spirale. Il ne quitte pas la corbeille. Il commence par se montrer inquiet; il cherche à reconnaître le milieu où il est placé, il devient agité, il déploie et tend ses ailerons, s'irrite, soufle fortement plutôt qu'il ne siffle, darde souvent et vîtement sa langue effilée et fourchue; il s'élance violemment plusieurs fois comme pour atteindre le jongleur ; il tressaille fréquemment ou plutôt fait de brusques soubresauts. Tantôt il agite ses ailerons, tantôt il les raidit. Le jongleur a les yeux toujours fixés sur le Capel et le regarde avec une fixité singulière. Au bout de quelques temps, 10 à 12 minutes environ, le Capel devient moins animé, il se calme, puis se balance comme s'il était sensible à la cadence lente et monotone du musicien; il darde sans cesse sa langue avec une vivacité extrême ; peu à peu il est amené à un certain état de somnolence. Ses yeux, qui d'abord guettaient le jongleur comme pour le surprendre, sont en quelque sorte immobilisés et fascinés par le regard de celui-ci. L'hindou profite de ce moment de stupéfaction du Serpent pour s'approcher lentement de lui sans cesser de jouer, et sur la tête du Capel pose une première fois le nez et une seconde fois la langue. Bien que cela ne dure qu'un instant, le Capel, à cet instant, se réveille en sursaut et le jongleur a à peine le temps de se rejetter en arrière pour n'être pas atteint par le Serpent, qui s'élance sur lui avec fureur. »

« Comme le jongleur finissait, en essayant d'apaiser le Capel un des officiers de la corvette arrive. Il désire voir l'hindou poser les lèvres sur la tête écailleuse de l'animal; le pauvre diable recommence à jouer son air monotone et à regarder le Capel avec son étrange fixité. Ses efforts sont vains. Le Serpent est dans un état d'irritation extrême, et rien n'agit sur lui. Il veut s'échapper de la corbeille ; il faut en baisser le couvercle. »

« Nous doutons que le Capel ait encore ses crochets et que pour cet hindou, il y ait danger réel à l'approcher. Nous promettons à notre homme une piastre d'Espagne s'il fait mordre deux poules par le Serpent. On prend une poule noire qui se débat très-vivement et on la présente au Capel. Celui-ci se dresse à demi, regarde la poule un instant, la mord et la lâche. La poule est laissée libre; elle s'échappe effarrée. Six minutes après (montre en main), elle vomit, raidit les pattes et meurt. Une seconde poule est mise en face du Serpent; il la mordille deux fois; elle meurt en huit minutes. »

« Notre jongleur termine en faisant différent tours : escamotage de roupies, de boules, de fleurs, etc. Il avale un gros biscaïen, et joue de la clarinette pendant 7 à 8 minutes, puis il rejette le biscaïen. Il fait entrer de l'eau par une narine et la fait sortir par l'autre. » *(Manuscrit communiqué.)*

Nous avons donné beaucoup de détails sur les prétendus antidotes du venin des Serpents dans le t. VI. de cette Erpétologie à l'article des dents venimeuses (pages 146 à 153). Pour ne pas nous répéter, nous engageons le lecteur à vouloir bien en prendre connaissance, il y trouvera une analyse succincte de tout ce qui a été écrit sur ce sujet et spécialement à la page 151 sur la fameuse pierre supposée tirée de la tête du Naja des Indes *Cobra de Capello.*

Il nous reste maintenant à exposer les caractères essentiels du genre et des espèces qui appartiendraient véritablement à ces Najas, mais nous sommes retenus par de grandes difficultés que nous allons exposer franchement.

Nous avions d'abord été portés à croire que les Élaps et les Najas étaient les seuls Serpents de la famille des Conocerques, dont la tête fut revêtue de grandes plaques avec un écusson central, et dont les os sus-maxillaires fussent privés de petits crochets simples. Cependant, après des observations et des recherches anatomiques minutieuses,

nous avons reconnu, comme l'annonçait M. Schlegel, que plusieurs de nos exemplaires, dont nous avons fait préparer les têtes osseuses, portaient réellement un ou deux de ces petits crochets maxillaires insérés précisement sur le point de jonction ou de l'articulation du prolongement osseux labial avec l'os ptérygo-maxillaire externe dans les individus dont l'un est une Variété de Java que nous nommerons *Larvata* et dans une autre variété de l'Haje recueillie par M. Diard dans les parages du Nil blanc. Malgré les recherches les plus attentives, nous n'avons pas retrouvé ces petits crochets dans deux ou trois individus de grande taille de l'espèce des Indes-Orientales la *Baladine* ou *Tripudians*.

Laissant donc de côté ce caractère tiré du systême dentaire et qui nous aurait été si utile pour la classification du genre, nons avons dû nous borner à la dilatabilité de la région du cou démontrée au dehors par la forme, la distribution et le mode d'insertion des écailles qui recouvrent cette portion du tronc.

Cette première difficulté levée, il s'agissait de distinguer les espèces considérées, il est vrai, comme les deux principales, mais non suffisamment caractérisées et d'y rapporter les variétés nombreuses décrites par les auteurs. Plusieurs sont figurées et nous en possédons sans doute un grand nombre, malheuseusement il est survenu une telle altération dans leurs couleurs par l'action des liqueurs conservatrices, que nous sommes restés souvent dans la plus grande incertitude sur leur identité.

De ces deux types principaux, l'un comprendrait les espèces des Indes-Orientales sous le nom de *Tripudians*, figurées principalement par Séba et par P. Russel et distinguées d'abord par Merrem, d'après les observations de Kaëmpfer. L'autre type réunirait les individus recueillis en Afrique, en particulier au Cap et surtout en Egypte par Forskaël, Hasselquitz et Geoffroy St.-Hilaire, qui nous en a donné des

représentations admirablement exécutées. Ces deux espèces, au reste, n'ont pas été comparées réellement entre elles, car les auteurs ne sont pas d'accord sur les caractères assignés pour les distinguer l'une de l'autre. Ainsi, Merrem tranche la difficulté en donnant à l'espèce des Indes, N *Tripudians*, des écailles lisses et à l'*Haje* des écailles carénées, *squamis totis carinatis*, mais cette particularité n'existe pas. Il dit, de plus, que dans la première, les écailles sont ovales et que dans l'autre, elles sont en rhombe hexagones et tandis que la plupart des individus offrent l'une et l'autre disposition dans les deux espèces.

Nous avons eu souvent occasion de dire que nous ne mettions pas la même importance que la plupart des Ophiologistes au nombre des plaques des régions inférieures du tronc et nous avons ici une nouvelle preuve que l'on ne peut trouver dans ce nombre les caractères certains qu'on leur avait attribués, tant nous trouvons de modifications dans cette énumération dont nous croyons devoir citer quelques exemples.

Ainsi pour l'espèce des Indes de Séba, de Russel, etc. voici un relevé succinct des nombres indiqués.

1.° Par Linnæus. Gastrostèges 196 urostèges 67 et 193+60;
Par Gronovius. 184+60—181+47—190+62;
Par Merrem. 181+62—197+62;
Par Russel. 186+59; 183+56; 189+60; 192+65; 187+57; 193+60.

2.° Il en est de même à peu près pour le *Naja Haje*.
Hasselquitz accuse 206+60.
Linnæus, d'après Forskaël, 193+61.
Daudin, 204+98.
M. Schlegel, 202+54; 214+62.

Si l'on ne voulait admettre comme le type d'une véritable espèce sous le nom de *Tripudians* ou de *Vipère à lunettes* dont l'histoire a été d'abord indiquée par Kaëmpfer et dont Séba a donné plusieurs figures, que depuis, Russel a décrite et

figurée si bien, au moins pour les parties de quelques individus, c'est à dire de ceux qui portent sur la partie dilatable du cou un dessin particulier, on restreindrait beaucoup le nombre des Najas qui semblent cependant devoir être rapportés à cette espèce. On sait que cette particularité du système de coloration consiste en une sorte de représentation d'une portelette d'agrafe, quand cette figure a peu d'étendue. Dans les exemplaires adultes, ce dessin ayant des dimensions beaucoup plus grandes, on l'a comparé à ces bésicles ou lunettes doubles, dites pince-nez, formées de deux cercles dans lesquels des verres d'optique sont enchassés et qui sont réunis par une branche courbe, élastique. Cette marque, ainsi inscrite sur le dos, serait véritablement caractéristique, si elle existait constamment sur tous les individus. Or, indépendamment des exemplaires de toute taille qui en sont ornés, nous en avons beaucoup d'autres aussi, venant des mêmes lieux, et chez lesquels manque cet insigne. Russel lui-même, dans son grand ouvrage sur les Serpents de la côte de Coromandel, figure et décrit des variétés qui n'ont pas ce dessin. Ce sont celles que Laurenti aurait considérées comme des espèces différentes en les désignant sous le nom de *Naja-non-Naja*.

Le *Naja Haje* ne porte jamais ces taches en forme de lunettes, mais cela ne suffirait pas pour le faire distinguer, comme nous venons de le dire. Cette espèce Africaine varie aussi considérablement pour les teintes générales qui sont grises, brunes ou noires, ou pour les taches particulières soit du dos, soit de la partie inférieure du cou. Elle se distingue surtout par la moindre expansibilité de cette région du tronc ; cette particularité semblerait dépendre de la brièveté relative des côtes qui, en même temps qu'elles sont plus courbées, ne peuvent être complétement ramenées à angle droit sur la colonne vertébrale. On a aussi cru voir une différence dans la forme et la longueur de la plaque rostrale

qui est plus convexe, comme voutée, saillante et plus avancée sur le haut du museau entre les plaques frontales et enfin, dans le nombre et la disposition des plaques sus-labiales, dont la sixième est très-large et monte jusque derrière l'œil. Dans la *Naja baladine*, au contraire, le museau est plus arrondi, avec la plaque rostrale plus large, moins saillante et plus échancrée ou évidée sous le museau. De plus, il y a sept plaques labiales supérieures, dont la sixième est très-petite. Ces particularités ne sont même pas parfaitement constantes, nous nous en sommes convaincus. Ce sont cependant les seuls caractères que leur assigne M. Schlegel.

Parmi les nombreux individus de la collection de Paris, les uns provenant de l'Asie Méridionale, correspondent généralement à l'espèce qu'on a nommée *Baladine* ou *Tripudians*. Les autres ont été principalement observés en Afrique, et on les désigne sous le nom vulgaire que l'une des variétés principales porte dans le pays: c'est celui d'*Haje*.

1. NAJA BALADINE. *Naja Tripudians.*

Vulgairement Serpent à lunettes, Serpent à coiffe.
Aspis. Wagler.

Caractères. Cou très-dilatable, plus pâle en dessous, rarement avec des bandes noires transversales, le plus souvent portant en dessus la représentation d'une paire de lunettes, mais variant excessivement.

Tous les individus appartenant à cette espèce paraissent n'habiter que les terres les plus chaudes et les îles de la mer des Indes.

Synonymie. Elle se trouve consignée dans les généralités qui précèdent.

DESCRIPTION.

Si, pour distinguer les individus, qui tous proviennent des régions les plus méridionales de l'Asie, nous nous servions de la marque ou de la figure qui reste inscrite sur la partie extensible du cou et qui leur a valu la désignation vulgaire de *Serpent* ou *Vipère à lunettes*, nous ne serions pas embarrassés, car nous aurions une note excellente pour caractériser

l'espèce. En effet, nous remarquons ce dessin bizarre sur un très-grand nombre d'exemplaires de toutes les tailles et probablement de tout âge dans l'un et l'autre sexe. Ce sont les individus signalés par la plupart des voyageurs, figurés par Kaëmpfer, et dont nous retrouvons, non seulement dans les deux premiers volumes de Séba, des représentations plus ou moins fidèles, qui ont été citées par tous les auteurs, mais surtout dans le grand et magnifique ouvrage de Russel, sur les Serpents des Indes.

Ces deux auteurs ont reconnu et fait reproduire, en outre sur leurs planches, des individus appartenant évidemment à cette espèce, pris dans les mêmes lieux, et qui cependant ne portaient pas cette marque distinctive du système de coloration. Cette circonstance, qui les fait en apparence différer des premiers, ne peut donc être considérée que comme l'indice d'une ou plutôt de plusieurs Variétés; car celles-ci sont nombreuses et offrent entre elles de notables différences, soit pour les dimensions, soit pour l'ensemble de leur système de coloration, soit pour les teintes, propres à quelques-unes des régions du tronc.

Russel en a indiqué plusieurs, désignées dans le pays sous des noms particuliers. Nous en relèverons le Catalogue, mais nous-mêmes, dans la Collection de notre Muséum national et parmi les individus étiquetés, comme provenant des îles de la mer des Indes, ou des continents méridionaux de l'Asie, et que nous regardons comme appartenant à la même espèce, nous avons reconnu d'autres variations que nous n'avons même pu rapporter à celles dont nous trouvons les indications. Peut-être l'altération des couleurs produite par l'alcool dans lequel elles sont conservées en est-elle la cause? Ce qui nous a mis dans la plus grande incertitude sur leur détermination, c'est que ces mêmes variétés de couleur nous ont été aussi présentées dans l'espèce Africaine, que nous décrivons sous le nom de *Naja Haje*.

Le plus généralement, la *Naja à lunettes* offre sur le dessus du corps une teinte jaunâtre fauve, plus ou moins foncée, ou d'un brun clair; les écailles ont un reflet bleuâtre cendré, suivant l'incidence de la lumière. Le dessous est toujours plus pâle, mais varie aussi par quelques marques plombées, rousses ou même d'un gris foncé.

Quand ce Serpent est en repos ou lorsqu'il rampe à l'aide de sinuosités, son cou est de la même grosseur que la tête; mais dès qu'il est excité, la partie antérieure du tronc se dresse verticalement et l'on voit le cou se dilater considérablement, à l'aide des côtes de cette région qui distendent la peau en une sorte de disque plat, arrondi sur les bords et légèrement échancré en avant et au milieu, quelquefois de manière à couvrir complétement la tête qui semble disparaître. Par ce mouvement, les écailles

s'étalent et paraissent se séparer les unes des autres, et c'est alors que, dans un grand nombre d'individus, on voit s'évaser, se développer et s'étendre en largeur le dessin représentant des lunettes dont nous avons parlé, de manière à ce que les disques blancs, à centre noir, restent dirigés en avant, et que la portion de cercle qui les réunit présente sa convexité en arrière.

Le plus ordinairement, après cette sorte d'image, les téguments du dos, ou du moins les écailles qui les recouvrent, sont plus foncées, et chez les individus où elles manquent, mais qui peuvent également dilater le cou, on voit des marques diverses entre les écailles. Chez les uns, la peau paraît blanche et les écailles sont brunes ; il en résulte une sorte de réseau ou l'apparence d'un filet dont les mailles seraient remplies par de petites plaques ovales, régulières, qui tournent sur elles-mêmes.

Russel ayant décrit les principales Variétés qu'il a pu observer sur la côte de Coromandel, nous allons extraire de son ouvrage les indications qu'il nous a transmises.

1.° Pour lui, le type principal, qu'il a figuré sur la planche 5 de son grand ouvrage, est l'espèce qui a des lunettes blanches bien marquées, avec un rebord noir incomplet. Les disques sont noirs et l'on voit une petite tache noire, ovale, sur les branches qui réunissent les disques. Cette même espèce est reproduite par l'auteur dans la seconde partie de son ouvrage sous le nom de *Chinta nagoo.*

2.° Il y a des individus avec la marque des lunettes grise au pourtour et noire dans le centre, sans petites taches noires sur l'extrémité de l'arc qui réunit les disques, mais avec deux taches noires ovales sous le cou, près des gastostèges. Ils ont été figurés par Russel sur la planche VI et sous les n.os 1 et 2. Il les désigne sous le nom *d'Arege nagoo.*

3.° Quand au lieu d'une paire de lunettes, on voit que les disques manquent, de sorte qu'on remarque là une sorte de V noir dont les deux branches sont comme évidées par une large ligne blanche ainsi qu'elle est figurée sous le n.° 3 de cette même planche VI, le cou représentant par sa dilatation une sorte de poire, dont l'ombilic ou l'œil est en avant et cache toute la tête : c'est la Variété qu'il nomme *Coodum nagoo.*

4.° La Variété figurée dans le tome II pl. 97 n.° 4 du Trésor de Séba et que Russel a lui même représentée sous le n.° 4 de la planche 6, pour faire voir seulement qu'il n'y a sur le cou très dilaté, aucune marque particulière se rapporte à un Serpent qu'il désigne sous le nom de *Sankoo-nagoo.* Il s'est assuré que c'était un mâle et non une femelle comme le pensait Séba. Nous possédons plusieurs individus de cette variété, nommée *Naja non naja* par Laurenti qui cite la figure 1, de la planche

90 du tome 2 de Séba. Suivant M. Cantor Catal. pag. 117, ce serait le *Naja lutescens* de Laurenti d'après la planche 44 n.° 1, du t. 1 de Séba.

5.° Une autre Variété dont Russel ne donne pas de figure et qu'il nomme *Mogla nagoo* porte des taches d'un gris pâle sur les écailles cervicales, avec quatre plaques au milieu d'un gris bleuâtre.

6.° Cette Variété est remarquable parce que toutes les gastrostèges étant blanches, il y en a sept, qui ont une teinte noire et qui forment une bande en travers comme dans beaucoup d'individus de l'espèce suivante ou *Haje*. C'est celle qu'il nomme *Malle-nagoo*.

7.° Cette variété n'est pas bien distincte ; elle offre quelques différences dans la forme des plaques de la région dilatable du cou et dans leur couleur qui est plus foncée. Ces individus paraissent plus robustes. Les reflets des écailles sont bleuâtres. Russel les nomme *Comboo-nagoo*.

La 8.e appelée *Jonna-nagoa*, a la peau du cou d'un jaune orangé. Les gastrostèges antérieures sont tachetées de gris ou complétement bleuâtres. Russel dit que ce nom a été donné à ce Serpent d'après la ressemblance que les Indiens ont cru reconnaître dans ces taches avec la forme de certaines graines qu'on donne aux chevaux et qu'on nomme *Jonnas*.

9.° Les individus dont les portions dilatables du cou forment une sorte de coiffe noire et dont les plaques jugulaires sont très sombres portent le nom Indien de *Nella ta pam*.

10.° Russel, appelle *Kistna-nagoo*, la Variété dont les trois plaques syncipitales sont très larges et les occipitales un peu ovales et non échancrées en cœur par leur rapprochement. Les plaques sous-gulaires sont aussi d'une couleur noire plus ou moins foncée.

11.° Cette Variété diffère de la précédente par l'étroitesse des plaques syncipitales et parce que les occipitales sont larges et ovales. En outre, le Serpent est généralement d'une teinte bleuâtre : c'est celle que le naturaliste Anglais nomme *Korie nagoo*.

Il faut ajouter que Russel, comme Linnæus, mettait beaucoup d'importance au nombre des plaques ventrales et sous-caudales qu'il a eu soin d'indiquer pour chaque Variété, mais nous savons combien ce nombre est sujet à varier, aussi ne l'avons-nous pas relevé comme caractère.

Parmi les variétés principales de cette *Naja baladine* que possède la collection des Reptiles de notre Muséum et qui ne portent pas la marque des lunettes, nous en citerons trois principales.

Il en est une dont le tronc est complétement d'un brun roux foncé en dessus, plus pâle en dessous et telle à peu près que l'a figurée Séba t. II, pl. 90, n° 1 ; c'est celle que Laurenti avait nommée *Naja non Naja*. L'un des

individus a été rapporté des Indes orientales par M. Adolphe Delessert. Nous verrons que M. Smith a aussi reconnu une variété de l'*Haje* du Cap, qui est à peu près semblable, ce qui nous a laissé dans une grande incertitude sur les exemplaires qui sont ainsi de couleur fauve sans aucune tache.

Une seconde variété est tout à fait noire en dessus et un jeune individu est d'un noir foncé avec le dessous de la gorge blanc et deux taches noires plus ou moins étendues et régulières sur les grandes plaques de cette région. L'un des individus, le plus petit, semble avoir eu quelques rares cerceaux blancs sur le dos. Il provient de Sumatra (Padang) d'où il a été rapporté en juillet 1847 par M. Kunhardt. Nous l'avons désigné sous le nom de *Nigra* comme variété.

Il faudrait peut-être en rapprocher un très-grand individu, provenant du voyage de l'Astrolabe et recueilli par M. Hombron sur la terre de Van Diemen. Il paraît tout à fait noir, mais il n'a pas la gorge blanche, ni les taches noires de cette région. Les gastrostèges et les urostèges sont d'une teinte plombée sans taches.

Nous indiquerons également comme variétés un certain nombre d'individus provenant de Java, de Sumatra, de la Chine et de diverses contrées des Indes-Orientales et rapportés par MM. Duvaucel, Diard, Gernaert ou qui ont été donnés au Muséum de Paris par celui de Leyde et qui portent pour étiquettes *Naja larvata*. Dans ces individus, en général d'une teinte brune plus ou moins foncée, et dont quelques uns sont blanchis par l'alcool, nous trouvons des notes caractéristiques assez constantes. Tous ont le dessous de la gorge blanc; dans quelques uns, il y a là, sur les côtés, une tache noire. La plupart ont plusieurs gastrostèges d'un beau noir, formant une bande transversale plus ou moins large, suivie d'autres plaques blanches. L'un d'eux, celui qui provient de la Chine par M. Gernaert, porte sur le cou une marque ovale blanche échancrée en avant, à centre noir, avec deux points noirs au milieu du cercle blanc.

Nous devons citer aussi la variété décrite par Lesson dans le voyage de Bélanger et figurée sous la pl. 2 des Reptiles sous le nom de *Naja Kaouthia* comme provenant du Bengale. Cet individu brun en dessus et bleuâtre en dessous porte sur le cou et sur la tête quatre ou cinq larges bandes jaunes, puis un peu en arrière de la nuque, une plaque jaune arrondie, marquée au centre de trois taches brunes allongées.

Telles sont les diverses Variétés principales parvenues à notre connaissance pour cette espèce à laquelle nous laissons, jusqu'à ce moment, le nom de *Tripudians*.

M. Smith (Andrew), dans son bel ouvrage qui a pour titre: Illustrations

sur la zoologie du sud de l'Afrique publié à Londres de 1840 à 1845 avec des figures coloriées grand in-4.°, a fait représenter parmi les planches des Reptiles la plupart des variétés, de l'espèce suivante.

2. NAJA HAJE. *Naja Haje.*

Aspis des auteurs anciens; *Urœus.* Wagler.

Caractères. Cou généralement moins dilatable que celui de la Naja baladine, à cause de la plus grande courbe des côtes qui en relèvent la peau; jamais de marques en forme de lunettes sur le devant du dos; le plus souvent, le dessous du corps très-coloré ou marqué de bandes transversales.

Tous les individus de cette espèce paraissent propres à l'Afrique méridionale et orientale.

Synonymie. Comme pour l'espèce précédente, les indications relatives aux noms sont consignées dans les généralités du genre Naja.

DESCRIPTION.

Si nous n'avions connu que les beaux dessins de Redouté que M. Geoffroy St.-Hilaire père a fait graver dans le grand ouvrage sur l'Egypte, (1) il nous aurait été facile d'assigner des notes caractéristiques, car cette *Naja Haje* dont le cou est moins expansible que celui de l'espèce d'Asie ne porte jamais sur les téguments du cou le simulacre d'une paire de lunettes. Il semblerait d'ailleurs que les seules bandes noires, plus ou moins larges et foncées qui se trouvent au dessous de la gorge suffiraient pour faire reconnaître ce Serpent. Les observations ultérieures des naturalistes et la comparaison qu'ils ont pu faire d'un grand nombre d'individus, recueillis également en Afrique, ont cependant appris qu'il y a parmi eux beaucoup de variétés qui n'offrent aucun des caractères observés chez les premiers individus d'après lesquels on croyait bien connaître l'espèce. Maintenant il est fort dificile, comme nous l'avons énoncé dans la description du genre, d'assigner un caractère commun et réellement constant pour distinguer ces deux Najas. A plus forte raison les zoologistes doivent-ils être fort circonspects pour en établir de nouvelles, comme cela aurait paru nécessaire dans l'état actuel de la science. Nous avons cherché en vain à les établir d'après la comparaison que nous avons

(1) Rept. d'Egypte, §. XII, Vipère Haje, pl. 7, fig. 2 à 5.

faite de tous les individus provenant des mêmes parties du monde. Comme l'habile et savant naturaliste M. Smith, qui a eu occasion d'observer vivants beaucoup de ces Serpents au Cap de Bonne-Espérance et qui en a fait figurer quatre variétés principales, nous avons reconnu que la subdivision en espèces était impossible.

Nous emprunterons donc à cet auteur (1) la plupart des détails qui suivent.

Ce serpent est généralement d'une couleur jaune, plus ou moins foncée, quelquefois brune ou presque noire. Les principales différences tiennent à la présence ou à l'absence des deux bandes ou colliers de la gorge qui sont d'un rouge brun ou noirâtre et dont les extrémités sont plus ou moins visibles en dessus, du côté du dos, où quelquefois elles s'étendent comme une ligne étroite et anguleuse. Les jeunes individus figurés sur la planche 21 sont semblables à ceux que M. Geoffroy a fait représenter sur les planches 3 et 7 du grand ouvrage sur l'Egypte. La ménagerie a possédé deux exemplaires de très-petite taille parfaitement identiques à ces jeunes sujets. Il est d'autres *Najas Haje*, dont les apparences sont tout-à-fait différentes. C'est seulement dans le jeune âge que ces notes précédemment indiquées, peuvent être observées, car sur les adultes recueillis au sud de l'Afrique, ces caractères ne se rencontrent plus et leurs couleurs varient considérablement.

M. Smith n'a fait figurer avec l'espèce type, que les trois variétés principales, regardant toutes les autres comme de simples modifications de l'une ou de l'autre.

Ainsi, sur la planche 18, on voit un individu d'un jaune pâle avec de petites marques ou taches noires disséminées, c'est, à ce que dit l'auteur, la variété qui se rencontre le plus ordinairement, il la regarde comme l'espèce que Merrem a décrite ou plutôt indiquée sous le nom d'*Echidna flava*. Nous-mêmes nous l'avons trouvée désignée sur plusieurs bocaux avec le titre de *Naja gularis*. Tels sont un individu venant du Cap et rapporté par Delalande; un autre dont l'origine est douteuse, mais portant le nom de M. Smith, et enfin un troisième envoyé d'Egypte, comme ayant été recueilli à Memphis par le Docteur Clot-Bey, qui a souvent enrichi notre établissement de divers Reptiles Egyptiens.

La Variété brune avec des écailles jaunes entremêlées, que M. Smith a fait figurer sur la planche 19, est fort remarquable par la dissémination des écailles jaunes comme flambées et distribuées irrégulièrement; elle a été observée vivante à Paris, dans la ménagerie du Muséum; nous lui avons donné le nom de *Intermixta*.

---

(1) Andrew Smith, Illustrations of the zoology. of south Africa 1842, 4. fig. Rept., pl. XVIII, XIX, XX, XXI, *Naja Haje*, V. A. B. C.

Il existe une Variété entièrement noire, figurée également par M. Smith, sur la planche 20. Celle-ci, qui ne paraît pas avoir été trouvée en Egypte, n'a aucune tache. Elle est actuellement vivante à la Ménagerie des Reptiles, ainsi que la Variété égyptienne jaunâtre. La Collection du Muséum en possède trois grands exemplaires. L'un vient du Sénégal, par M. Heudelot. Le second, qui a plus d'un mètre de longueur, a été recueilli et envoyé par M. Laporte de Castelnau, consul de France à Mogador (Maroc), et désigné sous le nom de *Bouzeika*. Le troisième, dont nous ne possédons que la peau, provenant aussi d'un très-grand spécimen, a été remis par M. d'Arnaud, de la Commission scientifique, et indiqué comme venant du Nil blanc.

Si nous rangeons ces exemplaires parmi les Haje, c'est uniquement parce qu'ils ont été recueillis en Afrique, car ils ne diffèrent guère des individus que nous avons regardés comme des Variétés de l'espèce nommée *Tripudians*, et qui offrent à peu près les mêmes teintes, mais qui proviennent de l'Asie méridionale.

Tous ces *Serpents à coiffe* de l'Afrique, sont désignés souvent sous le nom de *Cracheurs*. On suppose que leur salive est un poison, et qu'ils peuvent, lorsqu'ils sont irrités, envoyer ce venin à distance, par une sorte d'expuition ou au moyen d'une puissante et subite expiration. Les gens du pays affirment, au Cap de Bonne-Espérance, que l'animal peut lancer ainsi sa salive à la distance de quelques pieds, surtout si le vent souffle dans le sens de la projection. Ils assurent, mais M. Smith n'ajoute pas foi à cette assertion, que lorsque cette humeur vient à tomber sur l'œil, l'inflammation qui en résulte est souvent terminée par la perte de la vue.

Nous avons déjà parlé précédemment (p. 1262) d'un semblable préjugé des naturels de la colonie du Cap, à l'occasion du *Sépédon Hémachate*.

Dans cette colonie, toutes les Variétés de ce Serpent sont regardées comme très-dangereuses, et l'on dit qu'il est rarement arrivé que leur morsure n'ait pas eu de graves conséquences.

D'après les détails dans lesquels est entré M. Smith, on voit que ces *Najas*, quoique farouches, ne sont pas très-craintifs; qu'ils ne cherchent pas à fuir d'abord, même lorsqu'ils sont attaqués, qu'ils montrent véritablement une sorte de hardiesse belliqueuse qui intimide, et qu'il n'est pas rare non plus de les voir prendre l'offensive. Ils grimpent sur les arbres, dit-il, avec une grande facilité, et souvent ils vont à l'eau comme par choix; mais dans ce liquide, la progression est lente, l'animal cherchant à porter la tête et une grande portion du cou un peu élevés sur la surface. Ce n'est que lorsqu'ils sont excités ou irrités, qu'ils élargissent la portion

dilatable du cou qui s'aplatit alors d'une façon si remarquable, et dont les bords deviennent tranchants de chaque côté.

Comme la plupart des autres Ophidiens, ils se nourissent de petits quadrupèdes, d'oiseaux et de leurs œufs, qu'ils vont rechercher dans les nids. On a trouvé souvent dans leurs viscères des débris de Batraciens, surtout de crapauds.

3. NAJA TÊTE-ÉTROITE. *Naja angusticeps.* A. Smith.

Caractères. Verdâtre en dessus, jaunâtre en dessous; tête étroite, allongée quadrangulaire; écailles du tronc disposées sur 19 rangées longitudinales; queue longue.

DESCRIPTION.

Telle est la diagnose donnée par M. A. Smith dans le texte explicatif de la pl. 70 de ses Illustrations de la Zoologie de l'Afrique du Sud, laquelle ne se rapporte à aucun des Ophidiens de la collection du Musée de Paris.

Rien, d'ailleurs, dans la description, ne montre la ressemblance ou les différences qui peuvent exister entre cet ophidien et les deux autres espèces du genre Naja. Il est vrai que la conformation de la tête figurée sur cette planche 70, en dessus, en dessous et de profil est loin d'être la même que dans la *Baladine* et l'*Haje*.

Voici, au reste, les traits principaux de la description du savant naturaliste anglais.

Formes. Tête longue, un peu étroite et quadrangulaire, et en arrière à peine plus large que le cou. Sa face supérieure est plate et les latérales sont perpendiculaires. Les tempes sont légèrement proéminentes et convexes. Le museau est un peu large et faiblement arqué.

La queue est longue, sub-triangulaire et pointue; elle se termine par une écaille cornée.

Ecaillure. Les plaques fronto-nasales et frontales antérieures sont à peu près carrées. La frontale moyenne a peu de longueur, mais elle est très large, surtout en avant où ses angles latéraux sont en contact avec le sommet replié de la pré-oculaire supérieure. Les pariétales sont fort allongées.

La plaque frénale manque; sa place est occupée par la portion externe et repliée de la frontale antérieure qui vient toucher au bord supérieur de la troisième sus-labiale, dont les dimensions sont assez considérables.

Il y a trois plaques pré-oculaires; la supérieure est la plus grande. Les

post-oculaires sont également au nombre de trois et c'est l'inférieure qui offre les plus grandes dimensions.

Chacune des tempes est couverte de cinq plaques disposées sur deux rangées verticales et la plus basse, dans chacune de ces rangées, pénètre par son bord inférieur qui est angulaire entre les plaques sus-labiales. Celles-ci sont, de chaque côté, au nombre de huit. Les troisième et sixième, sont les plus grandes.

La quatrième, dont le bord supérieur se place entre les pré-oculaire et post-oculaire inférieures, touche à l'œil et complète ainsi le cercle squammeux de l'orbite.

Les écailles sont lisses, disposées sur 19 rangées longitudinales au tronc et sur 9 à la queue. Gastrostèges : 210-267 ; urostèges 110-115.

Coloration. En dessus, une teinte olive pâle, ou un vert d'herbe foncé souvent teinté de brun. De très-grands individus ont quelquefois les régions supérieures colorées d'une nuance intermédiaire au brun rougeâtre et au brun jaunâtre. Les régions inférieures sont alors marquées vers la tête et vers la queue, de nombreuses taches d'une couleur analogue à celle des clous de girofle.

Au reste, ajoute M. Smith, le système de coloration paraît, du moins chez certains individus, subir avec l'âge des changements semblables à ceux qui se remarquent dans les autres espèces du genre Naja.

Dimensions. Le spécimen représenté sur la pl. 70, a depuis le bout du du museau jusqu'au cloaque 4 pieds 8 pouces, (mesure anglaise) et à partir de ce point jusqu'à l'extrémité de la queue, 1 pied 4 pouces 1/2, en tout : 6 pieds et un demi-pouce.

Cette taille n'est pas la plus grande que cet ophidien puisse atteindre, car un exemplaire brun était long de 8 pieds 7 pouces 1/2, ainsi repartis : *Tête* et *Tronc* 6 pieds 11 pouces ; *Queue* 1 pied 8 pouces 1/2

Patrie. Ce Serpent se rencontre aux environs du Natal et dans le pays situé à l'Est, vers la Baie Delegoa.

Observations. Il est mieux conformé, dit M. Smith, que la *Naja haje* pour grimper sur les arbres et sous différents rapports, elle semble être une espèce particulière.

Dans la description que nous venons d'analyser, il n'est rien dit du système dentaire. Le nom seul de ce Serpent donne lieu de croire qu'il est venimeux et qu'il est doué comme les autres Najas du pouvoir d'élargir le cou comme eux, car l'auteur n'entre dans aucun détail sur ce sujet.

Nous rappelons ici, pour compléter l'indication des Serpents de l'Afrique du Sud qui portent, dans les auteurs, le nom de *Naja*, que le *Sépédon* a été décrit, comme nous l'avons déja dit, sous le nom de *Naja hæmachates* par M. Smith.

APPENDICE.

Avant de terminer l'histoire des Serpents protéroglyphes de la famille des Conocerques, nous devons signaler un Ophidien que le Musée de Paris ne possède pas, mais que nous trouvons décrit dans l'ouvrage de M. Smith, sous le nom de *Atractaspis Bibronii*, et qui est originaire de l'Afrique australe. Bibron, auquel M. Smith l'a dédié, avait vu ce Serpent à ce que nous apprend le Zoologiste anglais. Mais notre malheureux collaborateur frappé au milieu de ses travaux ne nous a laissé aucune note à ce sujet.

Nous allons résumer la description de M. Smith, mais nous voulons d'abord faire connaître dans quels termes il s'est exprimé en parlant de la dénomination spécifique dont il a fait usage.

« Ceux qui comme moi, ont bien connu M. Bibron, ne seront pas surpris, dit-il, que j'aie voulu associer son nom à l'histoire d'un Serpent nouveau et très-digne d'intérêt, que je n'ai jamais regardé sans me rappeler le plaisir qu'il éprouva la première fois que je le lui fis voir à Chatam, il y a quelques années.

» Tous les sincères admirateurs de la science qu'il cultivait avec tant de succès doivent déplorer sa mort prématurée et si regrettable, aussi ne puis-je pas croire que jamais un Erpétologiste laisse échapper l'occasion de rendre hommage à sa mémoire. »

Ce Serpent appartient au groupe des espèces les plus venimeuses, car la mâchoire supérieure est armée en avant de grands crochets que ne suit aucune autre dent.

La structure de ces crochets n'est pas indiquée, de sorte qu'on reste dans l'incertitude sur la question de savoir si leur base est perforée ou si, au contraire, leur face convexe et antérieure est simplement creusée d'un sillon.

Cependant d'après la conformation générale de ce Serpent, dont la tête confondue avec le corps est couverte de grandes plaques régulières et dont le tronc cylindrique, à queue courte, porte des écailles lisses, on a tout lieu de croire que l'on n'a point affaire à un Solénoglyphe, mais que c'est véritablement un Protéroglyphe très-voisin des Elaps. Aussi, n'est-on pas surpris que M. Smith dise qu'à la première inspection, ce Serpent lui parut appartenir au groupe des *Tortriciens*.

Un nouvel examen lui montra que sa place était tout autre. La longueur des dents à venin relativement au volume de la tête est remarquable et M. Smith se demande s'il est possible à l'animal de les relever assez pour qu'elles puissent piquer ou faire une blessure. Ce zoologiste suppose donc qu'elles ont pour principal usage d'empêcher que la proie déjà introduite dans la bouche ne s'échappe, car si la pointe des crochets, qui est dirigée en arrière, est dépassée, le retour devient impossible, sans que la pénétration de cette pointe ait lieu et que par conséquent cette blessure détermine aussitôt la mort.

S'il n'en était point ainsi, ajoute M. Smith, on aurait peine à comprendre, comment un Serpent dont la tête est si petite et la mâchoire inférieure si faible, presque incapable de se rendre maître de sa proie par la force, pourrait réussir à se procurer sa nourriture.

Voici les traits principaux de la description faite par ce zoologiste Anglais.

---

4. ATRACTASPIS DE BIBRON.

Atractaspis (1) *Bibronii.* Smith.

Caractères. D'un vert brunâtre en dessus et d'un jaune tirant également sur le brun en dessous; queue courte, pointue; gas-

---

(1) De ἄτρακτος, fuseau, et de ασπις, Vipère.

M. Smith avait d'abord désigné ce Serpent par l'épithète de *inornatus* que porte le texte explicatif de la planche 71 sur laquelle ce mot est remplacé par le nom de Bibron.

trostèges étroites; cinq plaques sus-labiales et trois à la lèvre inférieure; écailles du tronc lisses, disposées sur vingt rangées longitudinales.

DESCRIPTION.

Formes. Tête petite et déprimée, à peine plus large que le cou; corps long, étroit, cylindrique, et à peu près d'égale épaisseur dans toute son étendue; queue courte, cylindrique et pointue.

La face supérieure de la tête est légèrement convexe, le museau un peu étroit et arqué, les côtés en sont arrondis. La mâchoire inférieure se loge entre les branches de la supérieure.

Ecaillure. La plaque rostrale est arquée; son extrémité supérieure est en angle obtus et se place entre les fronto-nasales, qui sont petites et quadrangulaires. Les frontales antérieures ont de petites dimensions et sont plus larges que longues. La frontale moyenne est courte et fort large; elle représente un hexagone dont les pans sont presque égaux. Il résulte de cette largeur de l'écusson impair, que les plaques sus-oculaires qui le bordent de chaque côté sont fort étroites. Les pariétales sont plus longues que larges.

La narine est ouverte entre deux plaques dont la postérieure touche à la pré-oculaire unique, aussi la frénale manque-t-elle. La post-oculaire est également unique, et ces deux plaques sont petites, à cause du grand développement en hauteur que prennent les troisième et quatrième sus-labiales qui, par leur bord supérieur, touchent à l'œil.

La cinquième et dernière sus-labiale est beaucoup moins haute que les deux qui la précèdent. Elle est séparée de la quatrième par la plus basse des deux temporales dont la partie inférieure, qui forme un angle très-ouvert, pénètre entre ces deux plaques.

Des trois plaques sous-labiales, les première et deuxième sont fort petites; la troisième est étroite et très-allongée.

Ecailles du tronc lisses, disposées sur 20 rangées longitudinales.

Gastrostèges : 225-255 ; urostèges : 20-21.

Dents. Les crochets venimeux que ne suit aucune dent, sont généralement au nombre de deux de chaque côté et également développés. Ils sont très-longs, un peu étroits. Quand ils sont dans leur position naturelle et dirigés en arrière, ils atteignent presque l'angle de la bouche. Les dents palatines et maxillaires inférieures sont fort petites.

La glande qui sécrète le venin est longue, étroite et plus large au milieu qu'à ses extrémités. Son tube est court. Elle est couverte par un appareil musculaire puissant qui, par sa contraction, facilite la sortie du venin.

Coloration. L'uniformité des teintes indiquées dans la diagnose et qui avait motivé la première dénomination employée par M. Smith (*A. inornatus*) est la particularité la plus importante à signaler relativement aux couleurs. Il suffit d'ajouter que dans quelques spécimens, elle est d'un rouge brunâtre, mais assez clair et marqué d'élégantes lignes transversales d'un rouge aurore foncé et occupant le bord postérieur de chacune des gastrostèges.

Dimensions. Le spécimen décrit par M. Smith a une longueur totale de 23 pouces 1/4 (mesure anglaise) ainsi répartie : *Tête* et *Tronc*, 22 pouces; *Queue*, 1 pouce 1/4.

Chez un autre spécimen, long de 18 pouces, la queue n'avait que 12 lignes.

Patrie. Ce Serpent habite les parties orientales de la colonie du Cap.

Moeurs. Relativement à ses habitudes, dit M. Smith, je ne sais rien, ne l'ayant jamais vu vivant et n'ayant rien pu apprendre par d'autres sur son genre de vie.

SECONDE FAMILLE. — LES PLATYCERQUES.

Caractères de cette famille ; classification des espèces qui la composent et leur répartition en genres.

Nous avons réuni sous ce nom, qui signifie *à queue plate*, tous les Serpents qui, avec cette particularité d'avoir la région postérieure du tronc comprimée de droite à gauche, ont, en outre, les dents sus-maxillaires antérieures cannelées, marquées d'un sillon longitudinal ou d'une sorte de rainure sur leur convexité, avec le dessus de la tête recouvert de grandes plaques, au centre desquelles on trouve presque constamment un écusson impair très-régulier et qui, d'après ces caractères, appartiennent au sous-ordre des Protéroglyphes.

Ce sont des Serpents armés d'un venin, peut-être moins actif que celui des Vipériformes ou Solénoglyphes. Cependant leurs morsures, toujours très-dangereuses, produisent des accidents fort graves, et même une mort rapide chez les animaux qu'ils ont blessés. Ils constituent une petite famille très naturelle, distincte par ses mœurs et ses habitudes, dont la particularité la plus remarquable est immédiatement indiquée par la forme toute spéciale de la partie postérieure du tronc. Ils sont, par conséquent, faciles à reconnaître dès la première inspection.

Tous vivent habituellement dans l'eau, sous les climats les plus chauds, voisins de l'équateur. On les a rencontrés le plus souvent dans les filets des pêcheurs, en pleine mer et à de très grandes distances des terres. On sait qu'ils font leur principale nourriture de poissons et de crustacés, car on en a trouvé plusieurs fois les débris dans leur tube intestinal.

Au reste, la forme générale de leur corps dénote en quelque sorte d'avance, leur manière de vivre. Le tronc, est

toujours comprimé latéralement, en lame de couteau, au moins dans une grande portion de son étendue. Le dos reste plus épais que la partie inférieure ou le ventre, qui est le plus ordinairement étroit et comme tranchant. La queue est verticale, excessivement comprimée de droite à gauche, arrondie, large et obtuse à son extrémité libre, pouvant ainsi servir à l'animal d'instrument natatoire et remplir l'office d'une sorte de rame, frappant l'eau alternativement à droite et à gauche, afin de trouver dans le liquide même un point d'appui qui pousse le corps en avant et même dirige ainsi tous ses mouvements.

Ces Serpents, si faciles à reconnaître par la forme de leur queue, ont, au reste, la même organisation que les Protéroglyphes Conocerques. C'est-à-dire que tous, à l'exception d'un seul genre, véritablement anormal, ont le dessus de la tête protégé par une série régulière de plaques cornées, le plus souvent au nombre de neuf, dont celle qui occupe le centre est la seule impaire. Elle est symétrique et présente la forme d'un écusson régulier placé entre les deux frontales antérieures, les plaques surciliaires et les occipitales nommées aussi pariétales.

L'appareil dentaire est absolument le même pour la forme et la brièveté des dents cannelées, mais les crochets sus-maxillaires varient par leur présence, ou par leur nombre. C'est même cette particularité qui a pu servir à la distinction de quelques uns des genres.

Comme toutes ces espèces sont appelées à vivre dans l'eau, leur poumon principal, car l'un d'eux seulement est bien développé, a pris aussi une très grande étendue, il offre une structure différente de celle qu'on observe dans les Serpents terrestres. Les mailles on les portions de cellules intérieures n'existent réellement que dans une partie de sa longueur; l'autre région de l'organe, celle qui est la plus dilatée, constitue une sorte de sac membraneux, paraissant destiné à

remplir l'office d'une vessie hydrostatique et comme les côtes, en aussi grand nombre que les vertèbres, sont garnies de beaucoup de fibres charnues, on conçoit que ces petits leviers doivent exercer une compression d'autant plus active que ces os, dans leur partie moyenne, sont presque droits, fort prolongés, et un peu recourbés en dedans, surtout vers la région inférieure du corps qui est très comprimée. Aussi les extrémités libres de ces côtes semblent-elles se joindre sur la ligne tranchante du ventre, comme sur un sternum, afin de servir ainsi au rétrécissement et à la dilatation volontaire de la cavité du ventre.

La plupart des auteurs systématiques ont tenu compte de la particularité qui distingue ces Serpents; ils les ont considérés comme devant former une famille particulière composée d'espèces venimeuses. Après les avoir ainsi isolés, ils les ont ensuite divisés en plusieurs genres.

Ainsi Laurenti, dès 1768, les a séparés du genre Couleuvre sous le nom particulier de *laticaude*, qu'il avait proposé, pour y placer plusieurs des Serpents dont il avait trouvé les figures et quelques vagues descriptions dans le second volume du Trésor de Séba.

Schneider (1783) avait établi, mais d'une manière trop vague, le genre *Hydrus* pour y rapporter toutes les espèces qu'il avait cru reconnaître parmi celles que nous rangeons aujourd'hui parmi les Platycerques.

Daudin (1803) et Latreille séparèrent trois genres qu'ils nommèrent *Plature*, *Pélamis* et *Hydrophis*.

Oppel (1811) distingua le premier, cette famille de toutes les autres qu'il établit parmi les Serpents. Il donna à ceux-ci le nom de *Hydri*, avec cette diagnose : « queue plus mince que le corps, comprimée et dilatée. » Quant aux principaux caractères qu'il leur assigne, voici la traduction abrégée que nous croyons utile de présenter.

« Corps sub-elliptique dans la plupart, légèrement comprimé et dont à peine le cou est distinct, quoique chez quelques uns la portion antérieure soit allongée et conique, tout à fait distincte et comprimée dans la partie moyenne. Chez tous, la tête est couverte de plaques comme dans les Couleuvres; le plus souvent des dents vénénifères. »

« Corps fréquemment raccourci, mais le plus souvent très-allongé et plus épais au milieu où il est fort comprimé. Les écailles du dos sont rhomboïdales, plus ou moins aplaties. Les plaques abdominales (les gastrostèges) varient beaucoup pour la grandeur selon les genres. Il n'y a point d'ergots sur les bords du cloaque. »

« La queue fortement comprimée, dilatée en forme de lance; les écailles qui la recouvrent sont souvent hexagones et varient pour la grosseur. »

Merrem (en 1820) admet et rapproche les trois genres *Plature*, *Hydre* et *Pélamide*.

Wagler (1830) commence la série des Serpents qui forment son quatrième ordre des Amphibies par les genres *Hydrophis*, *Hydrus*, *Enhydris*, *Platurus* et *Pélamide*. (Mais le genre *Enhydris* ne comprend que l'espèce dite *Hydrophide à anneaux noirs*.)

M. Schlegel (1837) dans son Essai sur la Physionomie des Serpents, établit une deuxième famille, sous le nom de Serpents de mer pour les espèces venimeuses, qui ont la queue très-large et élevée dans le sens vertical et en forme de rame; mais il les désigne sous un même nom de genre, celui des Hydrophides auquel il rapporte sept espèces, dont il indique parfaitement les caractères et dont il critique souvent, avec raison, la synonymie qu'il trouve fort difficile à déterminer.

M. Fitzinger (1843) place cette famille des Platycerques dans sa grande division des Serpents venimeux dits *Chalinophidia* comme une première famille qu'il désigne sous le nom

du genre principal Hydrophis, auquel il associe ceux du *Pelamis*, de l'*Hydrus* et du *Platurus*.

Nous trouvons six espèces de Platycerques décrites et figurées en 1852 dans le 2.e cahier de la société des naturalistes de Hambourg lequel renferme un mémoire ou dissertation de M. Philippe Schmidt, relatif à un genre qu'il établit sous le nom de Serpent de mer *Thalassiophis*. Nous indiquerons par par la suite avec plus de détails ce travail important dans les divers articles que nous avons consacrés aux genres Pélamis, Plature et Hydrophis.

Déjà, en 1846, le même zoologiste avait fait connaître dans ce même recueil une espèce nouvelle de Platycerque qui existe au Musée de Paris.

Voici maintenant comment nous avons procédé, dans l'étude de cette famille des Protéroglyphes Platycerques, pour distinguer entre eux les six genres principaux auxquels nous avons cru devoir rapporter les nombreuses espèces étudiées par nous en nature, sur des individus fort bien conservés dans la riche collection de notre Musée national.

Nous avons remarqué d'abord qu'un certain nombre d'espèces, présentaient tous les caractères physiques et anatomiques propres à cette famille. Telle est la présence des crochets cannelés dans la partie antérieure des os sus-maxillaires, puis des plaques qui garnissent le sommet de la tête et surtout la brièveté, l'aplatissement et la largeur de la queue.

Ces Serpents ont, en outre, le dessous du tronc protégé par des plaques tantôt plus petites que chez beaucoup d'autres, car ces lames que nous nommons des gastrostèges, ont quelquefois à peine le double de la largeur des autres écailles qui couvrent le dos et les flancs; tantôt, au contraire, elles sont grandes et bien distinctes. De là, une première coupe facile à établir à la simple inspection, abstraction faite des autres ca-

ractères distinctifs. Trois genres ont des gastrostèges ordinaires. Chez l'un, ces plaques ventrales, quoique bien distinctes, sont cependant assez étroites et portent sur leur convexité deux lignes saillantes ou des carènes doubles, semblables à la saillie médiane que l'on remarque sur les autres écailles du corps : tels sont les *Disteires*, qui ont reçu leur nom de cette particularité. Dans les deux autres genres, les gastrostèges sont tellement larges, qu'elles ressemblent à celles de la plupart des couleuvres, mais tantôt elles sont arrondies et lisses, comme dans les *Platures;* tantôt elles sont pliées au milieu, de sorte que le ventre paraît comme tranchant, ainsi qu'on le voit chez les *Aipysures* de Lacépède, que nous avions nommés *Tomogastres*, avant d'en avoir reconnu la figure donnée par ce Zoologiste.

Dans ces trois derniers genres, les plaques ventrales sont presque aussi petites que les écailles des flancs. Parmi les espèces qui sont dans ce cas, il en est dont les écailles sont en recouvrement; elles offrent, en outre, une anomalie dans les plaques du vertex par l'absence de l'écusson et des pariétales, ce qui nous les a fait nommer *Acalyptes* ou non coiffés. Dans les deux autres genres, les écailles, au contraire, sont en pavé et il y a des particularités dans la forme des mâchoires et dans le nombre des dents. Les espèces qui ont les écailles lisses sont rangées dans le genre *Pélamide* et celles qui les ont tuberculeuses, dans celui des *Hydrophides*.

Nous faisons l'histoire détaillée de chacun de ces genres et des espèces qui doivent y être rapportées, mais voici d'abord, sous la forme d'un tableau analytique, le résumé de cette classification des genres compris dans la famille des Platycerques.

TABLEAU SYNOPTIQUE
DES GENRES DE LA FAMILLE DES PLATYCERQUES (1).

- Gastrostèges
  - extrêmement distinctes et
    - larges,
      - rondes et très-lisses . . . . 1. PLATURE.
      - pliées au milieu, tranchant 2. AIPYSURE.
    - étroites, rondes, à deux carènes. . 3. DISTEIRE.
  - nulles ou très-étroites; écailles
    - entuilées; pas d'écusson au vertex. . 5. ACALYPTE.
    - en pavé
      - lisses ou concaves . . . . . 4. PÉLAMIDE.
      - carénées ou tuberculées. . 6. HYDROPHIDE.

(1) De Πλατυς, aplatie et de Κερκος, queue.

Avant de commencer l'étude des genres que comprend la famille des Platycerques, il nous semble utile de présenter un extrait d'un travail intéressant publié par M. le docteur Th. Cantor sur les Serpents de mer et que ses fonctions, comme médecin de la Compagnie des Indes ont placé dans la position la plus favorable pour bien étudier ces curieux animaux. (1)

Il commence par les comparer aux espèces terrestres et il passe en revue les modifications apportées au plan général de l'organisation, en raison du genre de vie tout spécial de ces Ophidiens.

Nous ne le suivrons pas dans cette énumération où se trouvent consignés, non seulement une partie des faits que nous

(1) On pelagic Serpents. Transactions of the Zool. society, Vol. II, 1841, p. 303.

avons nous-mêmes énoncés plus haut, mais des observations anatomiques propres à l'auteur.

Nous nous arrêterons davantage sur les détails relatifs aux mœurs et aux effets du venin que M. Cantor a étudiés d'une façon spéciale.

Quoique moins nombreux en espèces que les Serpents de terre, ceux qui habitent la mer sont, dit-il, beaucoup plus abondants; ils offrent cette différence avec les précédents, qu'on les rencontre toujours en troupes considérables. Cette circonstance est même pour les marins, l'avertissement que l'on approche des côtes. Il est remarquable, en outre, que tous les Serpents de mer soient venimeux, tandis que le plus grand nombre des espèces terrestres est privé de dents à venin.

Contrairement à l'opinion de M. Schlegel, qui regarde les Platycerques comme les moins redoutables des Ophidiens venimeux, M. Cantor affirme, d'après sa propre expérience, qu'il n'en est rien et que, sur terre ou dans l'eau, ils sont, au contraire, d'un naturel très féroce. Quand ils sont dans leur milieu habituel ils cherchent à mordre les objets les plus voisins et même, ainsi que les Najas et les Bongares, ils tournent en rond comme pour se poursuivre eux-mêmes et se font des blessures.

Quand on les sort de la mer, ils sont en quelque sorte aveuglés, tant est considérable la contraction de la pupille, ce qui, joint à la difficulté qu'ils éprouvent à soutenir sur le sol leur corps à ventre caréné, les rend alors aussi incertains et maladroits dans leurs mouvements, qu'ils sont au contraire lestes et agiles pendant la natation.

Ce qui prouve la funeste énergie du venin des Platycerques, c'est le nombre des accidents qu'ils ont causés à Madras et dont on trouve l'indication dans les Recherches Asiatiques. On peut, en particulier, citer la fin malheureuse d'un marin atteint à bord d'un navire de l'Etat, et qui succomba

quatre heures après avoir été piqué par un *Hydrophide à anneaux noirs* long de 6 pieds (mesure anglaise).

L'accouplement des *Hydrophides schisteux* et *strié* a lieu en février et en mars. Durant cette période, M. Cantor a observé un grand nombre de ces Serpents réunis par paires, étroitement rapprochés par l'enroulement réciproque de leur queue, et nageant près de la surface de l'eau par des mouvements de progression alternativement exécutés par le mâle et par la femelle. L'auteur ne connaît pas exactement la durée de la gestation, mais il suppose qu'elle doit être de sept mois environ. L'ovoviviparité a été souvent constatée. Nous aurons occasion de revenir sur ce sujet plus loin, dans la description des espèces.

Comme Russel, M. Cantor a toujours vu mourir les Platycerques deux ou trois jours après leur sortie de la mer et alors même qu'on les plaçait dans l'eau salée.

L'examen des matières contenues dans le tube digestif prouve que les jeunes ne mangent que de petits crustacés, tandis que les adultes recherchent les poissons et M. Cantor cite, parmi les espèces dont on a ainsi retrouvé les débris, des Polynèmes, des Sciènes, des Mugils, puis des Bagres et des Pimélodes, qui paraissent être leur nourriture favorite quoique ces dernières espèces, comme tous les autres Siluroïdes, occupent de préférence les eaux profondes.

De même que Péron, le Zoologiste anglais a constaté que l'ennemi le plus acharné des Serpents de mer est l'Aigle pêcheur.

Les mues de ces espèces maritimes sont fréquentes, mais généralement l'épiderme se déchire. Ainsi que les espèces terrestres elles sont recherchées par des êtres vivants qui se fixent sur elles, mais tandis que les Serpents ordinaires fournissent à l'alimentation des Ixodes qui s'attachent à leurs téguments, les Platycerques ne subissent aucune attaque semblable et servent uniquement de support aux animaux errants, à la manière de tout corps solide, flottant

au milieu des eaux. Tels sont des Anatifes entre autres que M. Cantor a fait figurer et dont il a trouvé de nombreux individus sur un même Hydrophide. L'adhérence n'allant pas au-delà de l'épiderme, la chûte de cette enveloppe débarrasse le Serpent.

Le venin des espèces maritimes a, chez l'homme, une violence égale à celle du poison des Ophidiens terrestres les plus redoutables. « Les expériences de Russel et les miennes, dit M. Cantor, tendent à démontrer que ses effets ne sont pas moins terribles pour les animaux. »

Voici, d'ailleurs, ces expériences faites en 1837.

Un Hydrophide schisteux long de 4 pieds 2 pouces (mesure anglaise) pique un oiseau, qui tombe immédiatement et fait d'inutiles efforts pour se relever. Au bout de quatre minutes, il survient une selle liquide et de légers spasmes de tout le corps. Les yeux sont fermés, la pupille est immobile et dilatée. Il s'écoule de la bouche une salive abondante et huit minutes après l'introduction du poison dans les tissus, l'animal expire au milieu de violentes convulsions.

Un autre oiseau, également piqué à la cuisse et par le même animal, immédiatement après, expire au milieu de semblables symptômes en moins de dix minutes.

Par la dissection faite une demi-heure après la mort, on trouve, chez les deux oiseaux, une légère extravasation sanguine dans le lieu de la blessure et un peu de lymphe sanguinolente sous la peau ; mais rien d'autre ne peut être constaté.

Un oiseau blessé dans le même point que les précédents et par un Hydrophide d'espèce différente (*H. nigro-cincta*), long de 2 pieds 3 pouces éprouve de violentes convulsions et meurt en 7 minutes.

De deux autres oiseaux successivement piqués à la cuisse comme les premiers par un *Hydrophide strié* de 3 pieds 1 pouce, l'un succombe en 8 et l'autre en 11 minutes après avoir éprouvé des accidents analogues.

M. Cantor ne s'est pas borné à ces essais ; il a soumis aux effets du venin des Reptiles et des Poissons. Voici les détails principaux de ces expérimentations.

Un *Hydrophide schisteux* de 2 pieds 9 pouces blesse à la lèvre une Tortue trionyx du Gange *(Trionyx gangeticus)*. Cinq minutes après, elle commence à frotter avec une de ses pattes le point où la dent a pénétré et continue ainsi pendant quelques instants ; mais au bout de 16 minutes, les membres sont paralysés et immobiles et les yeux restent fermés. En écartant les paupières, on voit la pupille immobile et dilatée. Il s'écoule 28 minutes seulement jusqu'à l'instant de la mort de cet animal. A part les petits changements survenus dans les parties blessées, on ne trouve rien d'anormal. Il en est de même pour une seconde Tortue piquée par un autre Serpent de la même espèce et la mort arrive en 46 minutes.

Une *Couleuvre caténulaire* de Daudin (notre *Dipsade triplestaches*. t. VII, p. 1136), longue de 3 pieds et demi environ, est blessée à la région inférieure, un peu au devant du cœur, par un *Hydrophide strié*, de même taille et dont les crochets restent implantés dans les tissus pendant 30 secondes environ. Trois minutes se sont à peine écoulées, que le Dipsade commence à ressentir les effets du poison, car il se roule tantôt d'un côté et tantôt de l'autre ; puis bientôt la partie postérieure du tronc et la queue sont frappées de paralysie. Au bout de 16 minutes, le Serpent ouvre convulsivement la bouche et les mâchoires restent écartées ; enfin l'animal succombe en une demi-heure.

Un poisson d'assez grande taille, le *Tetraodon potoca* (Hamilton) est piqué à la lèvre par un *Hydrophide schisteux* long de 4 pieds. La victime, rendue à la liberté dans une cuve pleine d'eau de mer y nage avec rapidité et comme à l'ordinaire sur le dos, l'abdomen étant distendu, mais au bout de trois minutes, malgré les efforts de l'animal, cette distension cesse et puis à la suite de quelques mouvements

violents de la queue, il meurt, dix minutes s'étant écoulées depuis le moment de la blessure.

M. Cantor, à la suite de cette dernière observation, ajoute pour la compléter, qu'il lui est arrivé de conserver vivants pendant un temps considérable des poissons de la même espèce placés, comme le précédent, dans l'eau de mer.

Hors de l'eau même, la mort ne survient pas très-promptement. L'auteur a donc été convaincu par cette expérience que ce poisson sorti de la mer en même temps que le Serpent à succombé à l'énergie du venin, quoique l'autopsie n'ait rien montré d'anormal et si le lieu de la blessure n'avait pas été connu, il n'aurait pas été possible de le découvrir.

I.er GENRE. PLATURE. — *PLATURUS*. Latreille (1).

Caractères. *Corps cylindrique, légèrement convexe du côté du dos; à écailles imbriquées, lisses; gastrostèges lisses, nombreuses, étroites, rapprochées; narines et yeux latéraux; os sus-maxillaires courts, bombés, à dents cannelées, sans prolongements, ni crochets simples en arrière.*

Ce genre a reçu de Latreille le nom sous lequel nous le désignons ici, pour y placer l'une des espèces du genre *Hydrus* de Schneider, que Laurenti avait appelée *Laticauda*, mais qu'il n'avait pas suffisamment caractérisée. L'espèce à laquelle, comme nous le verrons, il faut rapporter quelques Variétés, est surtout remarquable, ainsi que l'avait observé Daudin, par la position des dents venimeuses cannelées qui

---

(1) Ce nom trop vague, qui signifie queue plate, de Πλατυς et de Ουρα conviendrait à tous les Platycerques, mais il a été appliqué d'abord a l'espèce nommée *Laticauda* par Linné, Musée du Prince Adolphe Frédéric.

sont logées dans l'excavation d'un os sus-maxillaire très-court, sans prolongement en arrière ou privés de crochets simples. Sous ce rapport, il y a quelque ressemblance entre ces Serpents et les Solénoglyphes Vipériformes, qui n'ont pas non plus de crochets simples et lisses en arrière de ces os sus-maxillaires, mais ils en diffèrent par deux caractères évidents: 1.° par la structure des dents venimeuses, qui sont très-courtes, peu courbées, cannelées et non allongées, ni perforées dans leur centre; 2.° par la forme de la queue qui est plate et non cylindrique. On pourrait même y joindre, pour les distinguer de la plupart des Vipériens, qu'ils ont des plaques qui recouvrent le vertex et que leurs écailles sont lisses et non carénées.

L'espèce principale ou unique et les Variétés que nous en avons rapprochées, ont été pêchées dans les mers qui baignent les îles voisines de la ligne équinoxiale. La Collection du Musée de Paris en possède un très-grand nombre, de toutes les dimensions et, par conséquent, de tous les âges.

Cinq ou six individus recueillis dans la Mer Pacifique, sur les parages de la grande île de la Nouvelle-Calédonie, ont été rapportés par M. Arnoux.

De petits et de très-gros exemplaires, fort bien conservés, remis à la Collection par MM. Quoy et Gaimard, ont été pris dans la mer qui avoisine la terre des Papous ou Nouvelle-Guinée, ou bien près des Iles des Amis (Archipel de Tonga).

D'autres proviennent de la Nouvelle-Hollande, par M. Verreaux, en octobre 1846, des Iles des Navigateurs (Archipel de Hamoa ou de Bougainville), par M. l'abbé Dubreuil, missionnaire, et aussi en 1846; de l'Archipel des Moluques, et de Ternate en particulier; puis de l'Archipel de Viti, cinq ou six grands individus qui ont été recueillis par M. Jacquinot en 1841, durant le voyage de l'Astrolabe et de la Zélée.

Le Muséum en a reçu de Pondichéry par Leschenault, et de

la mer du Bengale, en 1841, par M. Hombron, du voyage de l'Astrolabe, et de M. Léclancher, chirurgien de la marine.

Enfin, on en a un exemplaire de Solor, l'une des îles de l'Archipel de Sumbava-Timor, donné par le Musée de Leyde.

Tous ces individus, que nous avons examinés avec soin, se rapportent à l'espèce suivante dont nous allons brièvement faire l'histoire et recueillir la synonymie.

Leurs mœurs sont absolument les mêmes que celles des autres Serpents de la même famille. On les a toujours vus à la surface de la mer dans les régions les plus chaudes, quelquefois dans une sorte de sommeil léthargique, probablement après qu'ils avaient mangé. On en a pris quelquefois dans les filets jetés à certaines profondeurs pour en rapporter des poissons.

Quand on a eu occasion de les dépouiller, on a observé, dans leurs intestins des débris de poissons, des arètes et des portions de Crustacés. Il paraît que sur certaines côtes, où l'on ne craint pas leurs morsures, on les mange comme des anguilles après avoir enlevé la peau, mais que les côtes nombreuses qui se trouvent dans les chairs en font une nourriture peu agréable.

Dans la Faune du Japon de M. de Siebold, on annonce que ce Serpent se pêche en abondance sur les côtes des îles Lioukiou; qu'on vend leurs dépouilles desséchées, qui sont renommées comme médicament à la Chine et au Japon. On y dit aussi que la dissection a fait connaître une conformation particulière des poumons, dont les cellules s'étendent sur la trachée, tandis que la partie inférieure est prolongée en un sac aérien, tantôt étroit, tantôt renflé, et d'une telle longueur, que son extrémité atteint la région anale, ce qui servirait à rendre le tronc spécifiquement plus léger, et ce poumon deviendrait ainsi une sorte de vessie hydrostatique ou natatoire.

ESPÈCE UNIQUE.

PLATURE A BANDES. *Platurus fasciatus.* Daudin.

CARACTÈRES. Corps annelé de cercles complets successivement blancs et noirs, ces derniers un peu plus larges sur le dos que sur le ventre; tête noire, à museau blanc, ainsi que le dessous de la gorge; extrémité de la queue blanche.

SYNONYMIE. 1754. *Coluber laticaudatus.* Linnæus. Mus. princip. Adolphi Friderici, tab. XVI, fig. 1.

1768. *Laticauda scutata.* Laurenti. Synopsis Rept. p. 109, G. 35, n.° 240.

1787. *Coluber laticaudatus.* Thunberg. Acad. Upsal. in-12, pag. 11.

1788. *La queue plate.* Lacépède. Hist. nat. Serpents, t. 1.

1799. *Hydrus Fasciatus* et *Colubrinus.* Schneider. Hist. amphib. fasc. I, p. 240 et 238.

1802. *Colubrinus hydrus.* Shaw. Gener. Zool. Tom. III, p. 536, pl. 123.

1802. *Plature à bandes.* Latreille. Rept. Tom. IV, p. 185.

1803. *Plature fascié.* Daudin. Rept. Tom. VII, pag. 226, pl. 85, n.° 1.

1820. *Platurus fasciatus.* Merrem. System. amph. p. 142.

1830. *Platurus laticaudatus* et *Colubrinus.* Wagler. Syst. amphib. p. 166, g. 4.

1833. *Hydrophis colubrinus.* Schlegel. Fauna Japonica, pl. 10.

1837. *Hydrophis colubrinus.* Schlegel. Essai sur la phys. Serp. p. 514, pl. XVIII. 18 à 22.

1846. *Hydrophis colubrina.* Cuvier. Règne animal illustré. Rept. Duvernoy, pl. 36.

1847. *Laticauda scutata.* Cantor. Catal. of Rept. p. 125,

1852. M. Philip. Schmidt dans le cahier des naturalistes de Hambourg nous paraît avoir figuré. tab. 1, une variété (*Thalassiophis anguillæformis*), si ce n'est pas l'*Aipysure lisse.*

DESCRIPTION.

Comme cette espèce est à peu près la seule connue dans ce genre, nous croyons inutile de revenir sur les détails que nous venons de rapporter précédemment en parlant de ce groupe, mais nous devons faire connaître deux *Variétés* principales.

I. La première est évidemment celle que Schneider a indiquée comme une espèce distincte sous le nom d'*Hydrus colubrinus*. C'est bien certainement la même qui se trouve décrite et figurée dans la Faune du Japon de M. Schlegel que nous venons de citer et que les auteurs ont décrite sous le nom de *Hydrophis colubrina*, pl. 10. La figure lithographiée qu'ils en ont donnée ne laisse rien à désirer pour l'exactitude des détails et voici en quoi ce Serpent diffère principalement du *Fasciatus* qui est regardé comme le jeune âge. C'est d'adord par les couleurs qui sont tout-à-fait autres. Ici, le museau et l'extrémité de la queue sont noirs; ensuite, les bandes qui se voient sur le dos et sur la queue successivement noires et blanches, comme dans quelques Élaps et à peu près de même largeur, sont au contraire, beaucoup plus étroites sur le dos dans la portion blanche qui ne comprend souvent qu'une ou trois écailles, tandis qu'on en compte quatre ou six dans la partie brune; En outre, les bandes ne sont pas complètes sur le tronc, tandis que sur la queue, elles semblent se joindre. Enfin, sur cette face aplatie de la queue, on ne voit ici que quatre larges plaques de chaque côté; tandis qu'on en compte constamment cinq dans l'espèce dite *à bandes*. Nous devons ajouter que les proportions sont tout autres, car cette variété que nous nommerons *Colubrine*, a près de $0^m,05$ de largeur ou de hauteur verticale au tronc et $0^m,03$ à la queue; au contraire dans les individus à bandes, le grand diamètre du corps est à peine de $0^m,03$, et celui de la queue de 0^m02 au plus de hauteur.

II. Quant à la variété que nous nommons avec M. Reinwardt *Semifascié* et dont nous avons sous les yeux un bel individu recueilli par Péron à la Nouvelle-Hollande, nous serions tenté d'en faire une espèce distincte, si nous en avions observé plusieurs exemplaires semblables. M. Schlegel l'a indiqué à la fin de son article sur l'*Hydrophis Colubrin*. C'est seulement d'après le nom que nous avons cru devoir conserver ici l'indication de cette variété, en effet, très-reconnaissable en ce que les bandes noires, qui occupent les deux tiers de la circonférence du tronc, ne laissent aucune trace dans la partie moyenne du corps, le ventre étant tout-à-fait blanc et sans taches, excepté pour les quatre premières bandes du côté du cou et à peu près vers le tiers postérieur des côtes. Comme il y a près de cinquante ans maintenant, que cet individu est déposé dans la collection,

la liqueur conservatrice l'a beaucoup décoloré, Les bandes ou demi-anneaux sont d'une teinte noire et non pas beaucoup plus espacées, et par conséquent moins nombreuses. Ainsi, sur un individu de l'espèce type, à peu près de même proportion, puisqu'il a 0m,40, nous avons compté cinquante anneaux et trente-neuf seulement dans le *Sémi-fascié*. Ici, le bout de la queue est blanc, tandis que dans le *Colubrin* de Schneider, cette extrémité est noirâtre ou tout-à-fait grise.

M. Cantor, dont nous avons cité plus haut les observations, a donné des descriptions des Serpents de l'Inde et de longs détails dans son Catalogue des Reptiles de Malaca. Ce travail nous a été extrêmement utile pour l'étude des espèces de Protéroglyphes Platycerques, en nous fixant sur la Synonymie qu'il nous était fort difficile de débrouiller. Il nous a sutout instruit sur les localités; ainsi pour cette espèce, qu'il nomme *Laticauda scutata* d'après Laurenti, il indique les eaux du Bengale, de Pondichéry, de Nicobar, la mer de Timor, des Moluques, des îles Lioukiou, des Célébes, de la Nouvelle-Guinée, de la Chine.

II.e GENRE AIPYSURE. — *AIPYSURUS*.

Lacépède. (1)

Caractères. *Corps comprimé, beaucoup plus large au milieu qu'aux deux extrémités, surtout du côté de la tête qui est petite et arrondie; écailles du dos et des flancs lisses, grandes, octogones ou quadrangulaires, à angles arrondis et tronqués; gastrostèges larges en travers, courtes en longueur, c'est-à-dire d'avant en arrière et pliées sur elles-mêmes, de manière à faire une saillie comme dentelée ou en scie tranchante sous le ventre; queue très plate, mince, élevée, garnie en dessous de grandes écailles, formant un bord tranchant qui prolonge ainsi la carène du ventre.*

Les deux individus principaux et semblables que nous avions observés dans la collection du Muséum nous avaient

---

(1) De Αιπυς élevée, haute *excelsus* et de Ουρα, la queue. Annales du Muséum 1804. Tom. IV, p. 197, pl. 56, n.° 3.

paru devoir appartenir à un genre tout particulier, en raison de la saillie tranchante produite le long du ventre par les plaques qui sont pliées sur elles-mêmes et comme dentelées en scie. Aussi l'avions-nous désigné sous le nom de *Tomogastre* qui a dû être abandonné. L'un de ces deux exemplaires a été rapporté de Chine par M. Eydoux et il avait été placé dans la collection sous le nom de ce savant voyageur *Tomogastre d'Eydoux*. L'autre provient du voyage de la Zélée, sans indication de lieu. En nous livrant à l'étude spéciale des Serpents de cette famille, nous avons pu reconnaître, malgré la mauvaise figure gravée dans les Annales du Muséum, et que nous avons citée en note, d'abord que M. de Lacépède avait bien vu ce Serpent puisque c'était véritablement le même que celui qu'il avait appelé *Aipysure lisse*, et dont la description a été faite sur un individu envoyé par M. le capitaine Baudin comme provenant de la Nouvelle-Hollande. Beaucoup d'animaux rapportés par les chirurgiens de l'Astrolabe et de la Zélée, MM. Hombron, Jacquinot et Leguillou ayant été recueillis dans l'Océanie, il est possible que ce Platygastre provienne des mêmes eaux que le Serpent étudié par M. de Lacépède.

La figure ne nous laisse aucun doute sur l'identité de l'espèce que nous avons sous les yeux; mais comme la description, que nous en ferons, ne sera pas d'accord avec ce que M. de Lacépède en dit, nous allons transcrire ici le peu de détails donnés par ce savant zoologiste.

« Dans ce nouveau genre, la queue est semblable à celle « des Pélamides, des Hydrophides, des Enhydres et des « Platures; elle est comprimée, mince, élevée et représente « une sorte de nageoire, qui se prolonge par une saillie lon- « gitudinale, depuis l'anus jusque vers le milieu du corps; « elle est d'ailleurs revêtue, sur toute sa surface, d'écailles « semblables à celles du dos. De grandes plaques garnissent « le dessous du corps; le cou est à proportion des autres par-

« ties du reptile, aussi gros que celui du Naja. Les écailles « qui le recouvrent sont séparées les unes des autres et ce cou « paraît d'autant plus large que la tête est petite et courte. « Ces Serpents n'ont pas de crochets à venin. L'espèce que « nous nommons lisse, a les écailles unies et en losange. Le « corps est sept à huit fois plus long que la queue. »

Nous aurions à relever la plupart de ces détails. Ainsi, le cou, ou la partie qui suit la tête, et qui est de la même grosseur, est bien différent de celui des Najas, chez lesquels il est généralement plus large et peut se distendre considérablement. Il y a bien certainement des dents cannelées dans la partie antérieure des os sus-maxillaires. Les plaques qui recouvrent la tête et que nous avons examinées avec soin sont telles que nous les avons observées et indiquées dans les deux individus; elles sont au nombre de dix et non de treize.

Nous avons trouvé dans la collection du Muséum un troisième individu appartenant au genre Aipysure et rapporté, en 1844, de la Nouvelle-Calédonie par M. Arnoux.

Chez celui-ci, la couleur est tout-à-fait brune et il offre des différences assez nombreuses, pour qu'on puisse le considérer comme une espèce distincte que nous décrirons sous le nom de *Aipysure fuligineux*.

Dans les trois exemplaires que nous avons examinés avec soin, nous n'avons pu voir les crochets cannelés antérieurs; mais peut-être ont-ils été arrachés; nous avons remarqué au contraire beaucoup de petits crochets simples sous-labiaux, le long du sus-maxillaire. Déjà M. de Lacépède avait dit qu'ils n'avaient pas de crochets à venin, cependant ils sont tellement semblables aux autres Serpents de mer que cette particularité serait une véritable anomalie.

C'est un fait qui reste à constater.

1. AIPYSURE LISSE. *Aipysurus lævis.* Lacépède.

(Atlas. pl. 77 bis, fig. 4, la tête vue en dessus.)

Caractères. D'un gris cendré sur le dos, avec quelques indices de bandes transversales plus blanches, le dessous du corps plus pâle et sans taches; la plupart des écailles blanches au milieu et bordées de brun.

Synonymie. 1804. *Aipysure lisse.* Lacépède Ann. du Muséum, t. IV, p. 197, pl. 56, n° 3.

1820. *Enhydrus lævis.* Merrem. Syst. Amph. p. 140, n.° 12.

1852. *Thalassophis anguillæformis.* Schmidt. Beitrage zur ferneren Kenntniss der meerschlangen. (Abhandlungen aus dem Gebiete der naturwissenschaften herausgegeben von dem naturwis. Verein in Hamburg. Band. II, abtheilung, p. 76, pl. 1, avec des détails, fig. 1, 2 et 3.

1854. *Aipysure lisse.* Guichenot. Rept. du Voyage au pôle sud et dans l'Océanie des corvettes l'Astrolabe et la Zélée p. 21, pl. 6 avec le nom maintenant abandonné de *Tomogastre d'Eydoux.*

DESCRIPTION.

Ecaillure. Les écailles des flancs vers la région la plus large ou vers le milieu du tronc sont plus libres sur les bords; elles se soulèvent et paraissent un peu superposées les unes aux autres; tandis que sur le dos, elles semblent être attachées de toutes parts à la peau et comme en pavé, très-régulièrement distribuées en quinconce.

La tête n'est pas distincte du cou; elle est conique et bombée; le museau est incliné en bas.

Les narines sont verticales et percées chacune dans une grande plaque qui occupe sur la région supérieure du museau la place de la fronto-nasale correspondante.

La plaque rostrale est étroite, bombée et non renversée sur le museau.

Les frontales antérieures sont très-petites. La frontale moyenne a de grandes dimensions; elle est beaucoup plus large en avant qu'en arrière.

Il y a une pré-oculaire, deux ou trois post-oculaires et quatre ou cinq plaques temporales.

Les plaques de la lèvre supérieure sont au nombre de six et la quatrième touche à l'œil. On compte cinq plaques sous-maxillaires, deux en avant et trois en arrière.

Les écailles du tronc sont disposées sur 17 rangées longitudinales.

Gastrostèges : 139 ; une anale double ; 84 urostèges ; à l'extrémité de la queue, on voit une grande squamme à bords tranchants.

Coloration. Dans l'un des exemplaires, la teinte est d'un cendré brun uniforme ; sur un autre, le dos porte des taches brunes, comme effacées, formant des sortes de rhombes élargis en travers et n'atteignant pas le ventre.

Dans la figure des Annales du Muséum, qui est très-fautive, il paraît que le dessinateur a représenté les plaques sous-gulaires et mentales comme si elles étaient celles du vertex. Ce Serpent se trouvant dans le dessin singulièrement contourné, on ne lui voit que la moitié postérieure des gastrostèges et au lieu de montrer une saillie dans la ligne médiane, le graveur a placé là un double trait qui semblerait plutôt indiquer un sillon que la carène très-prononcée, qui est un caractère si remarquable de ces Platycerques.

Dimensions. *Tête* et *tronc*, $0^m,55$; *queue*, $0^m,10$. En tout, $0^m,65$.

Observations. M. le D.r Schmidt qui a fait connaître plusieurs de ces Serpents de mer dans l'ouvrage cité et publié à Hambourg en 1852, fait reproduire sur les figures jointes à la première planche, les traits en noir des plaques du vertex.

Deux autres figures donnent une idée assez exacte de la largeur et de l'arrangement des gastrostèges pliées et légèrement épineuses dans leur ligne médiane.

M. Cantor qui a publié à Calcutta, en 1847, le Catalogue des Reptiles de Malacca cite p. 125, ce Serpent comme une variété du *Laticauda scutata* de Laurenti, qui correspond au genre *Platurus*. Il fait suivre cette citation d'un point de doute, mais en raison des caractères remarquables du genre Aipysure, on voit que cette synonymie ne peut pas être conservée.

2. AIPYSURE FULIGINEUX. *Aipysurus fuliginosus.*

Nobis.

Atlas, pl. 77, fig. 1, l'animal entier ; fig. 2, la tête vue en dessus et fig. 3, une portion du tronc vue en dessous pour montrer la carène médiane des gastrostèges.

Caractères. Teinte d'un brun foncé uniforme ; une petite plaque médiane impaire, au devant de la frontale moyenne ; chacune des pariétales divisée en trois plaques.

DESCRIPTION.

Ecaillure. Les caractères fournis par la disposition des plaques de la tête et par l'arrangement des écailles du tronc ne laisse pas de doute sur la distinction spécifique de ces deux Aipysures.

Ainsi, bien que la forme de la tête soit la même et que les narines semblent, comme chez l'*Aipys. lisse*, être ouvertes chacune dans une grande plaque dont la portion supérieure tient lieu de la fronto-nasale, il y a dans les pièces sus-céphaliques des particularités importantes à noter.

D'abord, il y a au devant du bord antérieur un peu échancré de la frontale moyenne, un petit écusson carré qui se trouve interposé à cette plaque et aux frontales antérieures.

Les sus-oculaires sont au nombre de deux de chaque côté et placées l'une au devant de l'autre. Les pariétales, au lieu de ne former qu'une seule paire, sont remplacées par six plaques, trois de chaque côté et parfaitement symétriques.

L'œil a un entourage beaucoup plus complet que chez l'*Aipysure lisse*, car outre trois pré-oculaires et quatre post-oculaires, il y a deux sous-oculaires.

Les temporales diffèrent à peine par leurs dimensions des écailles du cou.

Il y a trois plaques plus longues que hautes, situées au dessous de la nasale et de la frénale et superposées aux sus-labiales, qui sont au nombre de huit et très-basses, à l'exception de la sixième qui touche l'œil.

Les sous-maxillaires sont au nombre de quatre et séparées sur la ligne médiane par de petites écailles.

Celles du tronc sont plus nombreuses que dans l'espèce précédente; au lieu de 17 rangées, en effet, on en compte 21, lisses également.

Gastrostèges: 148; une anale double et 32 urostèges; comme dans l'autre Aipysure, la queue est terminée par une grande squamme à bords tranchants.

Coloration. L'indication fournie par la diagnose est suffisante, aucune tache ou ligne ne relevant la teinte enfumée des régions supérieures et inférieures.

Dimensions. *Tête* et *Tronc*, $0^m,41$; *Queue*, $0^m,07$; en tout $0^m,48$.

Patrie. Echantillon unique rapporté de la nouvelle Calédonie (Océanie) en 1844, par M. Arnoux, chirurgien à bord de la corvette *le Rhin*, lequel, à la suite d'un voyage de circum-navigation sur ce bâtiment, a fait présent au Muséum, d'un grand nombre d'animaux intéressants, en très-bon état de conservation.

III.e GENRE. DISTEIRE. — *DISTEIRA.*

Lacépède (1).

Caractères. *Corps très-allongé, comprimé, à ventre plus étroit que le dos, recouvert d'écailles faiblement carénées dans leur centre seulement et non sur les bords; gastrostèges très-petites, mais distinctes, paraissant résulter en apparence de deux écailles réunies sur lesquelles on voit la double ligne saillante qui a fait désigner ce genre sous le nom qu'il porte.*

Ce genre, peu connu, avait été indiqué et figuré par M. De Lacépède, comme nous venons de le dire en note, et c'est plutôt d'après la figure que d'après la description, que nous avons reconnu l'individu qui, probablement, a servi de type à ce naturaliste. En effet, il existe dans la Collection du Muséum deux exemplaires formant deux espèces, dans cette famille des Platycerques et auxquels ce nom de Disteire paraît convenir, puisqu'elles présentent le caractère qui consiste en la présence de deux petites saillies longitudinales sur chacune des gastrostèges.

L'un des individus, de très-grande dimension, car il a près d'un mètre de longueur, correspond fort exactement, par la distribution des plaques colorées, à la gravure que nous avons citée; mais malheureusement, pour en retirer les viscères, il a été fendu depuis, dans toute sa longueur et le long de la ligne médiane avec peu de précaution, de sorte qu'il n'est resté que quelques-unes des plaques ventrales dans

(1) De Δις deux double *duplex* et Σειρα ligne saillante, carène. Lacépède. Annales du Muséum 1804, t. IV, p. 199, pl. 57, n° 2, parce que les gastrostèges ont une double saillie correspondante à la carène de chaque écaille.

toute leur intégrité, et sur celles-là cependant, nous avons pu nous assurer que les tubercules allongés sont doubles. Enfin, ce qui a levé nos doutes et nous a convaincus que nous avions sous les yeux le type du genre, ce sont les demi-anneaux d'écailles blanches séparées entre elles par un anneau noir. C'est ce qui se trouve parfaitement indiqué sur la gravure et sur le Serpent même, que nous considérons comme étant celui qui a été décrit par M. De Lacépède, quoiqu'il porte pour inscription : origine inconnue.

De plus, nous avons pu nous assurer qu'il existe une seconde espèce bien distincte, remarquable par cette circonstance que les gastrostèges, évidemment marquées d'une double carène, n'existent que vers le tiers antérieur du corps où le ventre est, en effet, un peu plus plat, tandis que sur le reste de l'abdomen, le corps étant très-comprimé, la région inférieure est tout-à-fait tranchante, et que les écailles qui la protègent sont petites et de même dimension que celles qui les avoisinent. Seulement, on voit qu'elles sont entuilées ou placées en recouvrement les unes sur les autres, tandis que celles des flancs sont damasquinées ou distribuées régulièrement et serties comme des pavés dans l'épaisseur de la peau. C'est d'après cette particularité, que nous avons désigné cette espèce, qui diffère en outre beaucoup de la précédente par la coloration, sous le nom de *Præscutata*, c'est-à-dire plastronnée en avant.

Comme ces deux espèces sont bien distinctes, nous jugeons inutile de présenter un tableau pour les faire reconnaître.

Nous rappellerons que M. Schlegel, d'après la figure donnée par M. De Lacépède dans le tome IV des Annales du Muséum, a cru pouvoir considérer ce Serpent comme un individu de l'espèce de l'*Hydrophis schistosa*, tom. II, p. 502, n° 2, dans laquelle il a admis un grand nombre de Variétés ; mais la forme et même l'existence bien évidente des gastrostèges suffisent pour faire distinguer ces deux Reptiles.

1. DISTEIRE CERCLÉE. *Disteira doliata.* Lacépède.

Caractères. Corps d'un gris cendré, à écailles blanches, distribuées par bandes ou anneaux distants, étroits, séparés cependant au milieu par une ligne noirâtre, surtout dans la partie antérieure et supérieure du tronc.

Synonymie. 1804. *La Disteire cerclée.* Lacépède. Ann. Mus. Tom. IV, p. 199, pl. 57, n.° 2.

1847. *Hydrus pelamidoides.* Cantor. Cat. Malayan, Rept. p. 133.

1849. *Hydrophis doliata.* Gray. Catal. of Snakes, p. 51, n.° 5, qui cite Merrem, p. 140. Enhydris doliatus.

DESCRIPTION.

Cette espèce, ainsi que nous l'avons dit, avait été regardée comme le type d'un genre nouveau caractérisé, autant qu'on puisse en juger d'après la gravure médiocre, dessinée par M. Desève, par les plaques ventrales marquées de deux petites saillies ou carènes qui se voient jusqu'à l'ouverture du cloaque, ce qui n'existe certainement pas dans l'espèce suivante.

C'est, à en juger d'après l'individu que nous avons sous les yeux, un Serpent qui atteint de grandes dimensions; car il a plus de quatre-vingts centimètres de longueur et la queue seule a près d'un décimètre; dans la partie moyenne du corps, le diamètre vertical est de quatre centimètres, et la queue, qui est épaisse, plate et fort obtuse, a plus de trois centimètres de hauteur; elle est courbée un peu en faulx, garnie de douze écailles carrées, et distribuées très-régulièrement en quinconce de manière à laisser voir les cerceaux blancs qui sont là aussi distincts que du côté de la tête.

Nous avons déjà dit que M. de Lacépède avait décrit un exemplaire d'après l'envoi fait par le capitaine Baudin, et que l'on supposait provenir des parages de la Nouvelle-Hollande.

Le bocal qui renferme l'individu que nous avons observé ne porte d'autre indication que celle d'origine inconnue.

2. DISTEIRE PLASTRONNÉE. *Disteira præscutata.* Nobis.

Caractères. Corps bleuâtre en dessus, avec de grandes taches rhomboïdales, plus foncées et plus larges que longues; les flancs et le ventre d'une teinte uniforme blanc-jaunâtre et sans taches;

une série de gastrostèges sur le tiers antérieur du ventre, ces plaques arrondies, entuilées, garnies chacune des deux carènes qui font le caractère du genre.

Synonymie. 1852 ? *Thalassophis Viperina*. Schmidt, Mém. de Hambourg, p. 79, pl. 3.

DESCRIPTION.

Si cette espèce n'est pas celle que M. Schmidt a décrite, elle est tout-à-fait nouvelle; elle a quelques rapports avec la plupart des Hydrophides pour la coloration et la forme générale; mais c'est la seule espèce sur laquelle nous ayons remarqué ces trente ou quarante gastrostèges si notablement marquées des deux arrêtes ou saillies qui correspondent évidemment pour la forme et la position à la carène unique de chacune des autres écailles.

Il faut ajouter que cette série de gastrostèges commence à se manifester immédiatement après les trois plaques gulaires ou sub-mentales internes, d'abord par une écaille unique, petite et triangulaire. Suivent ensuite trois écailles doubles et dès-lors commence la série des plaques simples, dont les premières sont doubles en largeur avec leur bord postérieur droit, quoique situé en recouvrement. Les gastrostèges qui viennent après sont arrondies et ovales en travers, avec les deux carènes. Elles diminuent successivement de largeur et finissent par disparaître et par prendre tout-à-fait l'apparence d'écailles ordinaires, mais entuilées, tandis que toutes celles des flancs sont en pavé.

La tête est grosse et courte; les narines sont tout-à-fait supérieures ou verticales; la bouche est large, l'écusson central plus large en travers qu'en longueur, ce qui est rare; il paraît rhomboïdal, avec des angles transversaux, comme tronqués par la convexité des plaques surciliaires.

Dimensions. Ce Serpent a $0^m,75$ de longueur sur $0^m,04$ de hauteur dans la région moyenne du ventre qui est très-comprimée.

Patrie. Nous ignorons dans quelle mer il a été pêché. Il a été déposé dans la collection du Muséum en 1845 par M. le Docteur Raoul.

IV.e GENRE PÉLAMIDE. — *PELAMIS.*

Daudin. (1)

Caractères. *Corps très-comprimé, sans gastrostèges; dos épais, en carène; ventre mince, tranchant, sans tubercules; écailles petites, lisses, hexagones, en pavé et toutes semblables entre elles; tête allongée; narines supères, perçées dans une seule plaque; bouche à fente relevée et de toute la longueur du crâne; os sus-maxillaires droits et très-longs, mais moins avancés sur le palais que les ptérygo-maxillaires; à dents antérieures cannelées et à crochets nombreux en arrière.*

Ce genre a été séparé avec raison de celui des Hydrophides ou des Hydrus par Daudin. Il en diffère réellement par un très-grand nombre de caractères que nous avons exprimés, d'une manière générale, en tête de cet article; mais nous croyons devoir y revenir, pour faire mieux apprécier la necessité de cette séparation. Cependant, comme on n'a rapporté jusqu'ici à ce genre qu'une seule espèce, en la décrivant, nous serons obligés d'en rapprocher deux ou trois variétés principales. Celles ci, au reste, paraissent se montrer d'une manière constante, puisque nous les trouvons dans nos collections en un certain nombre, ou indiquées dans les descriptions données par les auteurs. Nous insisterons particulièrement sur les détails quand nous ferons l'histoire de l'espèce qu'on doit regarder comme le type et qui, en effet, est celle

(1) Ce nom est tiré du grec Πελαμυς ou mieux Πηλαμυς. Il a été employé par Daudin et avait été donné par Aristote à un poisson de la Famille des Scombres ou des Thons et par Strabon à un Mugil, qu'on supposait naître dans la vase, *quod in luto nascatur.*

qui se rencontre le plus communément dans les collections et dans les ouvrages qui ont eu occassion de les mentionner.

Les Pélamides ont toute la tête très-allongée, comparativement à sa largeur. Le museau est plat; la mâchoire inférieure est étroite et formée de deux branches qui peuvent s'élargir ou s'écarter l'une de l'autre horizontalement de façon à représenter le bec inférieur d'un canard. Les dents, au nombre de dix ou douze, qui la garnissent à des distances réciproquement semblables, sont moins courbées que dans la plupart des autres espèces; elles sont inclinées en dedans et insérées sur le bord interne de l'os.

Les écailles sont comparativement plus petites que dans toutes les autres espèces du même groupe. Elles sont admirablement distribuées comme les petites pierres d'une mosaïque, très-régulières et finement granulées. Il semble que la ligne médiane un peu relevée soit le résultat d'une couture saillante, d'une sorte d'ourlet, sans aucune apparence de gastrostèges. Par ce caractère, les Pélamides diffèrent des Platures, des Aipysures et des Disteires, chez lesquels les plaques ventrales sont plus ou moins développées, mais toujours apparentes. D'un autre côté, les petites écailles, qui ne sont ni larges, ni carénées, ni tuberculées, les éloignent de la plupart des Hydrophides, et en particulier de celle qu'on pourrait, en raison de l'apparence tuberculeuse de certaines écailles, nommer *Léprogastre*, comme on le verra plus loin.

C'est surtout par la structure des parties osseuses de la tête que les Pélamides peuvent être distinguées de tous les autres Serpents de la Famille des Platycerques.

D'abord, l'os sus-maxillaire n'est pas comme renflé en avant, quoiqu'il soit excavé pour recevoir les germes des dents cannelées courtes et venimeuses, au nombre de deux ou de trois qui probablement sont destinées à remplacer celles qui pourraient être cassées ou à être substituées les unes aux autres. Les crochets qui viennent ensuite, au nombre de

sept à huit, sont distribués à des intervalles un peu éloignés, mais à peu près égaux, sur toute la longueur du prolongement postérieur de l'os sus-maxillaire, qui est ici tout à fait droit et beaucoup plus considérable que dans tous les Serpents Protéroglyphes. Il suit de là que le Ptérygoïdien externe, avec lequel il s'articule en arrière, est très-court, car il s'unit presque en travers avec les os ptérygo-palatins. Ces derniers sont excessivement longs; ils dépassent de beaucoup sous le palais les os sus-maxillaires et avant d'arriver à leur niveau, ils sont déjà garnis de deux ou trois crochets recourbés.

Le crâne est plat. L'os rostral est large et a la forme d'une ancre. Il est porté en arrière sur un prolongement linéaire des os frontaux antérieurs enchassés eux-mêmes dans un écartement des frontaux postérieurs beaucoup plus larges. Les os jugaux solides forment le bord antérieur des orbites et reçoivent l'extrémité antérieure de l'os sus-maxillaire. Les pariétaux, larges également, ferment le cercle orbitaire en arrière. Le crâne se rétrécit ensuite de près de moitié, les mastoïdiens sont courts et confondus avec les os occipitaux. Les os carrés sont solides et plus larges vers l'occiput.

ESPÈCE UNIQUE.

PÉLAMIDE BICOLORE. *Pelamis bicolor.* Daudin.

Caractères. Corps noir en dessus dans toute sa longueur et très comprimé avec les flancs et le ventre de couleur jaune ou blanche sans taches; des marques noires, arrondies et flexueuses sur la queue, qui est très mince et très obtuse.

Synonymie. 1735. Séba. Thes. Tom. 2, pl. 77, 2.

1774. *Serpent à queue plate, à dos brun.* En Hollandais. Vosmaër. Monographie in 4.°, pl. III, fig. 1.

1766-1788. *Anguis platuros.* Linné Gmel. Syst. Nat. pag. 1122. D'après Forster.

1796. *Nalla Wahlagillee pam.* Russel. Indian Serpents. Vol. I, pl. 41 et *Shiddil,* vol. II, pl. 12.

1799. *Hydrus bicolor.* Schneider. Hist. Amph. fasc. 1, p. 242.

1801. *Hydrophis platura.* Latreille. Rept. Tom. IV, p. 197.

1802. *Pélamide bicolore.* Daudin. Rept. Tom. VII, p. 366, pl. 89.

1802. *Hydrus bicolor.* Shaw. General Zoology. Tom. III, pl. 125 et 126.

1833. *Hydrophis variegata.* Siébold Fauna Japonica. pl. 8. C'est pour nous une simple variété.

1837. *Hydrophis pélamide.* Schlegel. Phys. Serpents. II, page 508, esp. 5.

1846. Cuvier. Règne animal illustré, Duvernoy. Rept. pl. 36 bis n.° 1.

1847. *Hydrus.* Cantor. Cat. of snakes. pag. 135.

1849. *Black-Backed.* Gray. Catal. of snakes. p. 41.

1852. *Thalassophis Schlegelii.* Phil. Schmidt. Soc. Nat. Hamburg. II, Tab. V.

DESCRIPTION.

On n'a rapporté jusqu'ici à cette espèce que les individus auxquels le nom de *Bicolor* peut exactement être attribué, parce que la plupart des exemplaires qu'on a observés sont réellement de deux couleurs bien distinctes. Ce Serpent, en effet, est noir sur toute la longueur du dos qui est épais relativement au ventre, dont la couleur est un jaune de soufre ou citron ; mais cette teinte blanchit, à ce qu'il paraît, par l'effet de l'alcool ou de la lumière. Tel est l'aspect sous lequel nous trouvons les très-nombreux individus que renferme la collection du Muséum.

Cependant, si nous consultons la figure que Russel en a donnée d'après un individu qui a été peint au moment où il fût sorti de l'eau, les couleurs seraient différentes. Sur cette planche, le dos est d'un noir foncé de charbon, ainsi que les taches arrondies et sinueuses de la partie postérieure du corps et surtout de la portion plate de la queue ; le ventre ou le dessous du corps est d'une teinte d'un vert terne, séparé du noir dans toute sa longueur par une longue bande d'un jaune de soufre. Cette bande est formée par une série de trois écailles régulièrement superposées.

Dans ce groupe des Platycerques sans plaques ventrales, les Pélamides sont, en outre, remarquables par la forme générale du corps qui n'est pas arrondi et dont la totalité est amincie en lame de couteau, avec des écailles très-petites, serrées et de même grosseur sans ligne saillante ni tuber-

cules. Le centre de quelques-unes de ces écailles semble légérement enfoncé, mais il faut sans doute attribuer cette circonstance à l'effet de l'alcool concentré qui en aura resseré le tissu. Une autre particularité c'est que le corps est comme ramassé, un peu plus court en dessous que du côté du dos et qu'il se plie en dedans un peu en spirale.

Cette espèce paraît extrêmement abondante sur certaines côtes, sur celles du Bengale, du Malabar, de Sumatra, de Java, des Célèbes, de la Chine, à Otahiti, au Port-Jackson. Ainsi, les indigènes en font la pêche vers les îles de la Société, et les recherchent comme une sorte de poisson analogue aux anguilles et ils s'en nourrissent. Cependant, cette Pélamide n'atteint pas de grandes dimensions. Celles que nous regardons comme les plus longues n'ont guère que $0^m,65$ à $0^m,70$, et en largeur $0^m,02$ ou $0^m,03$, mais il en est qui n'ont pas plus de la moitié de ces dimensions.

Nous devons témoigner la gratitude de l'administration du Muséum de Paris aux différents donateurs qui ont enrichi les collections d'un assez grand nombre d'individus de cette espèce. Quatre exemplaires sont dus à M. Eydoux, deux autres à M. Léclancher, tous deux, chirurgiens distingués de la marine. Un spécimen provenant de Sumatra a été donné par M. Reinhard?? Plusieurs ont été recueillis sur les côtes du Malabar et à l'embouchure du Gange par M. Dussumier. On en a reçu des Célèbes, par MM. Quoy et Gaimard; de Pondichéry par M. Bélanger; des côtes du Japon par le Musée de Leyde et un assez grand nombre d'autres provenant d'échange, ne portent pas l'indication précise de leur origine.

Les deux *Variétés* principales que nous croyons devoir faire connaître et qui représentent peut-être des espèces distinctes, sont les suivantes:

1.° *Variété A.* Nous la nommerons Variée, *Pelamis variegata.*

Elle est très-bien figurée dans le grand ouvrage sur les Serpents des Indes par Russel, tom. II, pl. 12, sous le nom de *Shiddil*, et par M. de Siebold, dans la Faune du Japon, pl. 8, comme une Variété de l'*Hydrophis Pélamide*, d'après M. Schlegel.

L'exemplaire que nous avons sous les yeux provient des îles Célèbes et a été recueilli près de Macassar. Il est absolument semblable à celui qui a été pêché à Tranquebar sur la côte de Coromandel, et qui est figuré par Russel, excepté pour le fond de la couleur qui est blanc, au lieu d'un jaune d'ocre pâle, mais le dessin de la tête a plus de rapports pour la distribution des taches noires avec celui de la Faune Japonaise.

Le dessus du corps est partagé par des bandes irrégulières, noires, formant des demi-anneaux généralement plus larges sur le dos. Ceux-ci sont entrecoupés sur les flancs par d'autres lignes noires transversales, dont plusieurs se joignent et s'unissent plus ou moins régulièrement, et dont les autres sont libres et forment des lignes plus larges dans

la partie moyenne. Il y a bien, dans notre exemplaire, trois ou quatre taches noires parfaitement rondes sur la ligne médiane du dos, à peu près vers la région moyenne, mais pas aussi grandes, ni aussi régulières et nombreuses que dans celui qui est représenté par Russel. La figure de la planche 8 de la Faune Japonnaise n'a de rapports avec notre exemplaire que par les taches du dessus de la tête, qui sont irrégulièrement distribuées. Les taches noires du dos et des flancs sont aussi un peu différentes; mais pour nous, il est évident que cette figure a la plus grande analogie avec l'exemplaire qui sera déposé sous le nom de *Pelamis variegata*, variété de la P. *bicolore*, dans la Collection du Musée national.

2.° *Variété B*. Nous en possédons six exemplaires, dont l'origine nous est inconnue, parce qu'ils ont été obtenus par échange avec le Musée de Marseille.

Elle diffère essentiellement de la *Pélamide bicolore*, en ce qu'elle n'a pas le dos noir, ni le ventre sans taches. Elle ressemblerait un peu, pour la distribution des couleurs, à l'animal figuré par Shaw sous le nom d'*Hydrus spiralis*, si dans ce dessin il n'était évident que la partie antérieure du corps est beaucoup plus grêle et n'indiquait une forme semblable à celle que nous retrouvons dans l'*Hydrophide Spirale* que nous décrirons plus loin.

Nous donnerons à cette Variété le nom de *Sinuata*. Tous ces individus sont évidemment des Pélamides, par la forme de la tête et du corps, ainsi que par toute l'écaillure. Le dos est partagé dans quelques-uns par un grand nombre de taches brunes, rhomboïdales, prolongées en pointe sur les flancs, qui sont irrégulièrement tachetés de brun. Chez d'autres, il y a deux lignes simples le long du dos, laissant entre elles, sur la région moyenne et en dos d'âne, une bande blanche ou jaune irrégulière. Chez tous ces individus, la teinte générale est d'un jaune sale; la queue est tachetée de marques d'un noir vif, qui se détachent en bandes ou en sinuosités très-symétriquement distribuées à droite et à gauche. Ces taches ou marques noires de la queue, sur un fond jaune, sont parfaitement conservées et font une opposition avec celles de couleur fauve qui se voient sur le reste du corps.

Cette Variété nous paraît être celle dont Schneider fait mention à la fin de sa dissertation sur le genre *Hydrus*, fasc. I de son Histoire littéraire des Amphibies et dont il parle d'après Hermann, qui dit avoir dans sa collection un individu de l'*Anguis Platura* ou *Laticaudata*, de la grosseur du petit doigt, d'un pied de long, dont le ventre est caréné et la queue très-comprimée. Hermann ajoute que la couleur est d'un blanc sale, avec une large bande dorsale noire à bords sinueux, comme rampants et d'autant plus profonds qu'ils se rapprochent davantage vers la queue (1).

---

(1) Hermann Johan. *Tabulae affinitatum animalium*, in-4°, 1783, note de la page 269.

V.e GENRE ACALYPTE. — *ACALYPTUS.* (1)

Nobis.

Caractères. *Corps peu comprimé, strié; à écailles carrées, fortement entuilées ou très-libres à leur bord postérieur et légèrement carénées; sans gastrostèges distinctes ou plus petites que les écailles; tête presque carrée, courte et très-écailleuse, sans écusson central, ni plaques occipitales; les plaques frontales et les surciliaires distinctes.*

Ce genre ne comprend ici qu'une seule espèce; elle a été recueillie par Péron, et nous croyons qu'elle provient de la Nouvelle-Hollande.

Quoique cet ophidien ait certains rapports avec les *Platures*, il en diffère cependant en ce que ses écailles ne sont pas tout à fait lisses et qu'il n'a pas de gastrostèges. Il est d'ailleurs caractérisé, de la façon la plus notable, par la forme de la tête, qui est carrée, couverte en dessus, comme en dessous, de petites écailles. Aussi manque-t-il des grandes plaques et de l'écusson central sus-céphalique des autres Platycerques.

Telles sont les particularités qui nous ont paru assez importantes pour motiver la formation, parmi les Serpents de mer, d'un genre nouveau, dont ce Serpent est, jusqu'ici, le type unique. Le nom par lequel nous le désignons sert à rappeler cette anomalie dans la disposition des pièces de l'écaillure de la tête.

Au reste, cette absence de plaques à la partie postérieure

(1) Du mot grec Ακαλυπτος *Capite non tecto.* Sans cape, sans coiffe; à cause de la différence que présente ce Serpent, comparé aux autres Platycerques, relativement aux plaques de la tête.

du crâne paraît avoir été compensée jusqu'à un certain point par le développement des plaques surciliaires qui sont larges plates et avancées en pointe au dessus de l'œil, particularité qui nous a déterminé aussi à désigner l'espèce sous le nom d'*Acalypte sourcilleux*.

ESPÈCE UNIQUE.

ACALYPTE SOURCILLEUX OU DE PÉRON.

Acalyptus superciliosus vel Peroni. Nobis.

CARACTÈRES. — Ceux du genre.

DESCRIPTION.

DIMENSIONS. La longueur totale de ce Serpent est de $0^m,40$ sur $0^m,02$ de largeur dans sa partie moyenne. La tête est fort courte, car elle a au plus $0^m,01$ de longueur, sur presque autant en travers. La queue fait à peu près la huitième partie de la longueur totale; c'est-à-dire 0^m05 et sa plus grande largeur est de $0^m,016$. La partie moyenne est sensiblement plus épaisse et les bords libres, très-minces, forment en totalité près de la moitié de cette largeur ou de la hauteur verticale.

COLORATION. Ce Serpent, par suite d'un long séjour dans l'alcool, a beaucoup perdu de ses couleurs. Cependant, il offre encore des traces évidentes de bandes brunes en travers du dos. Ce sont des taches un peu rhomboïdales, allongées sur les flancs.

Ces taches sont entrecroisées avec d'autres, à peu près de même forme, qui enveloppent le ventre. Entre ces lignes entrecoupées, la partie des flancs qui est libre est parsemée de marques arrondies, ou de grands points dont il ne reste que de légères indications.

PATRIE. Nous avons déjà dit que nous que nous supposons ce Platycerque originaire de la Nouvelle Hollande. Il est dû au célèbre naturaliste voyageur Péron.

OBSERVATIONS. M. Schlegel, à la fin de son article sur *l'Hydrophide Pélamidoïde* page 513, mentionne ce Serpent, car il dit qu'il y a dans le Musée de Paris un individu recueilli par Péron remarquable en ce que toutes les plaques de la tête sont converties en écailles d'une conformation irrégulière qu'il regarde comme maladive. Ce Serpent, suivant lui, serait le type d'une variété très-notable, mais il suppose qu'elle est accidentelle.

Ce passage de l'Essai du savant Zoologiste de Leyde se rapporte au Ser-

pent que nous venons de décrire. Au reste, il diffère réellement du *Pélamidoïde* par un grand nombre de particularités que nous avons énoncées comme caractères génériques, et d'ailleurs, la seule inspection des écailles du tronc, qui sont évidemment entuilées, suffirait, au premier aspect, pour le faire distinguer de l'Hydrophide dont nous donnons plus loin la description.

VI.e GENRE. HYDROPHIDE. — *HYDROPHIS.* (1)

Caractères. *Corps très-comprimé, surtout dans sa région moyenne ; tête large, à peu près de la même grosseur que le cou; ventre mince, en couteau, dont les gastrostèges sont à peine distinctes ; à écailles en pavés, à surface carénée ou tuberculée.*

Ce genre pourrait être réellement considéré comme le type de la Famille des Platycerques et même le nom sous lequel on a ainsi réuni un assez grand nombre d'espèces conviendrait à tous les Serpents de mer, et c'est de cette manière que M. Schlegel les a tous décrits, en les considérant comme ne représentant que des espèces d'un seul genre.

Ce sont, en effet, des Serpents d'eau, comme l'indiquent d'avance la forme comprimée du corps et l'aplatissement de la queue. Cette conformation gênerait beaucoup leurs mouvements sur la terre, ou sur tous les corps solides, puisqu'ils sont aplatis sur les côtés et que leur ventre est mince. Dans l'eau, au contraire, ils nagent avec une grande facilité, en décrivant des sinuosités rapides, alternatives, en sens opposés, et leur queue comprimée faisant en quelque sorte l'office d'une rame.

Comme cette forme est à peu près semblable dans tous les autres genres qu'il a été possible de séparer en raison de

---

(1) De ὕδωρ eau et de ὄφις Serpent, Daudin, Serpent d'eau.

quelque particularité notable, il n'est resté dans celui-ci que les espèces que l'on n'a pu en distraire parce qu'elles manquent des caractères propres à distinguer les cinq autres genres de la même famille.

Ainsi, l'absence des gastrostèges a permis de les séparer des 3 genres *Plature*, *Aipysure* et *Disteire*. Deux autres genres, de même que les Hydrophides, sont privés de plaques ventrales. Dans l'un, celui des *Acalyptes*, les écailles du tronc sont entuilées et il y a une anomalie en ce que le vertex n'est pas recouvert de plaques occipitales, ni d'un écusson impair. Chez les *Pélamides* enfin, les écailles sont lisses ou concaves et la tête, ainsi que les mâchoires, sont très-prolongées; au lieu que les Hydrophides ont des écailles carénées ou tuberculeuses, les mâchoires petites, et par suite, la bouche proportionnellement peu développée.

Malgré ces éliminations, il est réellement difficile de bien déterminer les espèces du genre Hydrophide, car elles varient considérablement pour les couleurs, suivant les individus. Aussi, il nous a été impossible d'assigner une véritable place à plusieurs des espèces que Russel a cependant si bien figurées dans son magnifique ouvrage sur les Serpents des Indes et nous n'avons pu les reconnaître dans le grand nombre d'exemplaires que nous avons étudiés. On verra, par le tableau analytique suivant, que nous avons trouvé un moyen commode pour distinguer les six espèces principales sous les noms que nous avons adoptés.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES DU GENRE HYDROPHIDE.

- Tête et cou
  - grêles, arrondis
    - sans taches ou d'une même couleur . . . . . 8. H. Microcéphale.
    - tachetés ; à anneaux
      - séparés, distincts . . . . . 6. H. Grêle.
      - unis en dessous ou complets. . . . . 7. H. Spiral.
  - larges ou non étranglés,
    - à anneaux ; écailles
      - lisses . . . . . 5. H. A anneaux noirs.
      - carénées, et sous le ventre
        - entières . 4. H. A bandes.
        - échancrées 9. H. Schizopholide.
    - sans anneaux ; gastrostèges
      - non distinctes ; museau
        - conique, en bec . 1. H. Ardoisé.
        - obtus . . . . 2. H. Pélamidoïde.
      - doubles des écailles voisines . . . . . 3. H. Strié.

1. HYDROPHIDE ARDOISÉ. *Hydrophis Schistosus.* Daudin.

Caractères. Corps comprimé fortement, à ventre très-mince; museau conique, un peu recourbé; gastrostèges extrêmement petites, à peine distinctes; écailles petites, légèrement carénées et un peu entuilées; dos généralement d'un bleu ardoisé en dessus, souvent avec des bandes plus foncées bleues ou noirâtres, comme festonnées; ventre jaune-pâle, caréné.

Synonymie. 1801. *Hoogli pattee.* Russel. Serpents des Indes, vol. II, pl. 10. *Valakadyen*, pl. 11.

1803. *Hydrophis ardoisé.* Daudin. Rept. tom. VII, p. 386, d'après Russel.

1826. ? *Disteira Russelii.* Fitzinger, Classsification, p. 54.

1830. *Hydrus schistosus.* Wagler. Syst. p. 166.

1837. Schlegel. Physion. des Serpents, tom. II, p. 500, pl. 18, la tête, fig. 1, 2 et 3.

1847. *Hydrus.* Cantor. Catal. Malayan Snakes.

1849. *Keeled Chitalia.* Gray. Catal. of Snakes, p. 56, n.° 2.

1852. ? *Thalassophis Schlegelii* et ? *Thalassophis Werneria.* Soc. nat Hamburg. Phil. Schmidt. pl. 5 et 6.

DESCRIPTION.

La collection du musée nationnal a pu réunir un si grand nombre d'individus, de couleurs et de dimensions trés-variées, que nous avons eu la plus grande peine à les déterminer comme espèces et ce n'est qu'à l'aide d'exclusions ou de caractères comparés et négatifs que nous nous sommes hasardés à les rapprocher.

Les plus grands individus que nous ayons observés et qui avaient plus d'un mètre de longueur sur 0^{m},06 au moins de largeur seraient semblables à la figure de la planche 13 du second volume de Russel, si, dans cette planche, on ne remarquait la minceur excessive du cou, ce qui n'existe pas ici. D'ailleurs, la distribution des teintes est la même, c'est-à-dire que le dos est bleu, comme festonné sur les flancs, dont la couleur est jaune ainsi que le reste du ventre. Sur l'un des bocaux, provenant du voyage de M. Dussumier, nous lisons cette inscription: *Enhydris* de la côte du Ma-

labar 1827, bleu annelé de blanc qui paraît être rose, à cause d'un grand nombre de vers qui s'attachent à la peau. Trois exemplaires ont été rapportés de Pondichéry, par Eydoux, qui en a recueilli un très-long sur la côte de Malabar d'où provient également un spécimen donné par M. Leschenault. On en a de Bangoun (baie du Bengale) trois exemplaires recueillis par Eydoux; six autres également du Bengale ont été pris par MM. Lamare-Piquot, Bélanger et Polydore Roux. Enfin la collection en possède un du cap Walsh, rapporté en 1841 par M. Hombron.

Tous ces exemplaires ne sont véritablement rapprochés que par une sorte d'analogie dans les formes générales qui les excluerait des autres espèces du même genre, en raison des notes particulières dont nous nous sommes servis pour distinguer ces dernières.

Ainsi, presque constamment, la plaque rostrale ou le museau est courbé en une sorte de pointe ou de bec conique étroit. Les yeux sont assez relevés au dessus de la mandibule; les narines sont placées en avant presque verticalement. Les plaques labiales inférieures, surtout celles du devant, sont très-allongées, à bords parallèles.

Coloration. Quant aux couleurs, il nous serait difficile de les indiquer d'une manière précise, car les liqueurs conservatrices ou les ont altérées, en les effaçant, ou bien elles leur ont donné un tout autre aspect. Quelques individus ont conservé la couleur bleue ardoisée, mais chez la plupart, cette teinte a passé au gris.

On a vu par la description que nous avons faite du genre Disteire, que nous ne regardons pas avec Wagler, ni avec M. Schlegel, le *Cerclé* comme identique à l'Hydrophide dont il s'agit ici. Nous l'avons conservé comme type du genre Disteire et nous en avons rappproché une autre espèce qui nous a paru distincte, la *Disteire plastronée* p. 1331.

2. HYDROPHIDE PÉLAMIDOIDE.

Hydrophis pelamidoïdes. Schlegel.

Caractères. Corps épais, comprimé; tête de la même grosseur que le cou, courte et à museau arrondi, courbé; bouche petite, à plaque rostrale pointue en dessous et à double échancrure; dos couvert de taches rhomboïdales, transversales et prolongées sur les flancs.

Synonymie. 1796. *Kadell-nagam*? Russel. Serp. ind. T. II, pl. XIII.

1802. ? *Great hydrus*. Shaw. General Zoology. Tom. III, page 558, pl. 124.

1832. *Lapemis Hardwikii*. Gray. Indian Zoology.

1833. *H. Pélamidoide*. Siébold. Faune du Japon. Ophidiens page 91, pl. IX.

1837. *Hydrophide pélamidoide*. Schlegel. Essai sur la Phys. des Serpents part. 2. page 512, n.° 6.

1847. *Hydrophis pelamidoides*. Cantor. Catal. Snakes. p. 133.

1849. *Lapemis Hardwikii*. Gray. Catal. of Snakes, p. 44, n.° 2.

DESCRIPTION.

Nous ne regardons pas comme très heureux le nom donné à cette espèce, car dans le grand nombre d'individus de tout âge, et par conséquent de dimensions très-variées, que la collection du Muséum nous a permis d'étudier, aucun n'a de rapports de conformation avec la véritable Pélamide, dont tous s'éloignent, au contraire, par la structure de la tête, comme nous le dirons par la suite, et de plus, par la forme générale du corps.

M. Schlegel qui a ainsi désigné ce Platycerque, ne donne pour motif que la ressemblance des écailles hexagones qui sont disposées en pavé, mais cette circonstance est à peu près la même chez tous les Hydrophides. Ici, en particulier, les dimensions de ces écailles, qui sont très-larges, surtout sous le ventre, diffèrent essentiellement de ce qui a lieu chez les Pélamides.

Cependant, la planche lithographiée de la Faune japonaise, qui est d'ailleurs si exacte, ne fait pas voir cette différence de dimensions entre les écailles du dos et celles des flancs qui sont plus larges du double; ce qui fait que les gastrostèges s'en distinguent à peine si ce n'est par la marque de deux petits tubercules ou légères saillies fort rapprochées sur la ligne médiane.

Ce Serpent est très-ramassé dans ses formes. Il est comprimé, mais il conserve assez d'épaisseur, de sorte que le ventre n'est pas aussi tranchant que dans la plupart des autres espèces et surtout que chez la Pélamide.

Comme nous avons fait préparer la tête osseuse de cet Hydrophide, nous avons été frappés de la différence énorme des proportions entre les formes comparées des os qui correspondent à ceux de la Pélamide, celle-ci ayant le crâne plat et avancé comme chez un mammifère rongeur, et les mâchoires excessivement prolongées, tandis que dans cet Hydrophide, le

crâne est bombé et court, semblable en dessus à celui d'un moineau. Les mâchoires sont courtes et courbées, surtout les os sus-maxillaires, de sorte que l'ouverture de la bouche est de moitié plus petite, et respectivement à la grosseur des individus dont tous ces os proviennent, la tête de l'Hydrophide dont nous parlons est d'un tiers moins longue que celle de la Pélamide.

La collection de notre Musée national a reçu ce Serpent de beaucoup de naturalistes navigateurs, savoir :

Des côtes du Malabar, deux très-beaux individus, dont l'un a le plus grand rapport avec la figure citée d'après Russel.

De la Nouvelle-Guinée, par M. Jacquinot, chirurgien à bord de la Zélée en 1841 et par MM. Lesson et Garnot ;

De Mascate par M. Louis Rousseau, et beaucoup d'autres individus sans indication des mers où ils ont été recueillis. Nous devons, en particulier, à M. Hombron un énorme exemplaire de plus d'un mètre de longueur sur sept centimètres de hauteur ; un autre à M. Léclancher, chirurgien de marine, (1844). Un très-grand aussi a été pris par M. Jaurès à bord de la Danaïde, en 1845. Ces derniers nous ont laissé une asssez grande incertitude à cause de leur taille et de la saillie de la ligne médiane de leurs écailles, pour que nous les regardions comme formant une variété que nous avions nommée d'abord *Hydrophis tuberculosus.*

3. HYDROPHIDE STRIÉ. *Hydrophis striatus.* Schlegel.

Caractères. Corps allongé, à peu près d'égale grosseur, quoique légèrement comprimé, surtout du côté du ventre; à écailles faiblement carénées ; tête et cou de même dimension en largeur ; une rangée de plaques trigones sur le bord de la mâchoire inférieure; narines supères ; deux plaques post-oculaires; flancs et ventre d'un jaune verdâtre; dos avec des taches en rhombes plus ou moins distinctes.

Synonymie. 1804. ? *Leioselasme* Lacépède. Annales du Mus. t. IV, p. 198, pl. 57, n° 1.

1833. *Hydrophis striata.* Siebold. Fauna Japonica, p. 89, pl. 7.

1837. *Hydrophis striata.* Schlegel. Physion. des Serpents, part. 2, p. 502, pl. 18, nos 4 et 5.

1847. *Hydrus striatus* Cantor. Catal. p. 126.

1849. *Hydrophis striata.* Gray, Catal. of. snakes, p, 55, n° 1.

DESCRIPTION.

M. Schlegel regarde ce Serpent comme étant le même que celui dont Lacépède aurait indiqué l'existence sous le nom de Léiosélasme Strié. Voilà pourquoi il le désigne ainsi spécifiquement; mais à en juger par la figure et la description bien superficielles que nous avons citées, et surtout en voyant la forme des gastrostèges qui sont larges et ovales et non petites et octogones, nous ne pensons pas que ce soit la même espèce, ayant nous-mêmes sous les yeux quatre individus auxquels nous donnerons le nom adopté par M. Schlegel.

Cependant, il faut avouer que les diverses espèces d'Hydrophides figurées par Russel en particulier, et admises par les auteurs qui l'ont copié, offrent tant de variétés dans les dimensions et la coloration dépendantes peut-être de l'âge des individus, qu'il est bien difficile d'assigner à ces espèces des caractères précis, surtout lorsqu'on peut en comparer un grand nombre, et nous nous sommes trouvés dans ce cas.

Pour éviter les erreurs de synonymie, nous nous contenterons donc, après avoir indiqué les figures de M. Schlegel, de présenter ici les observations qui suivent.

L'un des quatre individus de la Collection du Muséum, que nous avons rapportés à cette espèce, est d'une taille énorme, car il a plus de deux mètres de longueur (7 pieds 9 pouces), il a été pris en pleine mer et rapporté par M. Hombron, dans le voyage de l'Astrolabe, le 7 mars 1839. Son corps, dans la partie la plus large du ventre, qui est très-épaisse quoique comprimée, a plus de six centimètres de hauteur, tandis qu'en avant, la tête et la portion assez longue du cou qui la suit ont tout au plus $0^m,015$ de diamètre. La queue est très-plate; elle a près de $0^m,03$ de hauteur. Dans cette région, les écailles sont tout à fait carrées. Les gastrostèges, qui ont le double de la largeur des écailles voisines, sont ovales, légèrement entuilées, et ne portent pas les deux petits tubercules indiqués par M. Schlegel, et que nous retrouvons en effet dans les jeunes.

Les traces rhomboïdales du dos sont presque effacées.

Un autre grand individu, mais dont nous n'avons qu'une partie du corps avec la peau, laisse distinguer ces mêmes taches, seulement elles font le tour du corps et comprennent les gastrostèges qui sont noires et qui ne portent pas non plus les tubercules. L'origine de ce sujet n'est pas indiquée.

Les deux autres exemplaires beaucoup plus petits, dont l'un a $0^m,50$, et le second $0^m,40$, correspondent parfaitement à la figure lithographiée de la Faune Japonaise. Le plus grand a été rapporté de Pondichéry par

M. Leschenault, et l'autre, dont l'origine n'est pas indiquée, a été déposé dans les Collections par M. Léclancher, chirurgien de marine, en mars 1844.

M. de Siebold dit que la morsure des Serpents de mer est beaucoup moins dangereuse que celle des autres Serpents venimeux.

Nous avons vu précédemment que cette opinion a été combattue par M. Cantor, et nous avons rappelé les expériences qu'il a faites et desquelles il a pu tirer des conclusions toutes différentes, car le venin des Platycerques paraît être doué d'une grande énergie.

M. de Siebold ajoute que les Serpents de cette espèce, d'après le rapport des Japonais, se retirent en société dans les fentes des rochers à certaines époques de l'année, et qu'en voulant faire la pêche des anguilles, les habitants en sont quelquefois mordus.

4. HYDROPHIDE A BANDES. *Hydrophis fasciatus.* Schneider.

Caractères. Corps peu comprimé, à bandes alternativement jaunes et noires, celles-ci faisant le tour du ventre, beaucoup plus larges sur le dos et ne se rejoignant pas en dessous d'une manière régulière ; toutes les écailles petites, carénées et en pavé; les gastrostèges à peine distinctes excepté par l'indication de deux carènes. La queue courte, mince, à écailles carénées, si ce n'est la dernière, qui est une sorte d'étui triangulaire prolongé en pointe à l'extrémité dont il enveloppe les deux côtés.

Synonymie. 1799. *Hydrus fasciatus.* Schneider.

1802. *Hydrus fasciatus.* Shaw. Gener zool. t. III, p. 563.

1849. *Liopola fasciata.* Gray misc. zool. 60 Catal. of snakes p. 51.

DESCRIPTION.

Nous avons trouvé dans la nombreuse collection des Serpents Platycerques un individu seulement auquel la description, empruntée à Schneider, fascicule I, p. 240, puisse réellement convenir. C'est à tort cependant, que ce savant naturaliste regarde comme étant de la même espèce, le Serpent dont Vosmaër a donné une figure, car cette dernière, que nous avons dû comparer, est, selon nous, une représentation de l'*Hydrophis nigro-cincta.* Ce n'est pas non plus l'espèce que Russel a désignée sous

le nom de *Tatta-nam*, qui est un jeune âge de l'*Hydrophis gracilis* que le même auteur a décrit et figuré dans un âge plus avancé sous le nom de *Kerril pattee*.

L'individu auquel nous laissons le nom donné par Schneider a été rapporté de Java par Leschenault. Nous l'avions d'abord inscrit sous le nom d'*Hydrophis multi-scutatus* dont il portait l'étiquette avant que nous lui eussions reconnu les caractères qui lui ont été assignés par Schneider.

C'est un très-bel exemplaire de cinquante centimètres de longueur, dont le corps est beaucoup moins comprimé, ou moins mince du côté du ventre, que chez les autres espèces du même genre. La partie antérieure du corps, quoique cylindrique, n'est point aussi grêle que dans le *Microcéphale* et dans l'*Hydrophide grêle*. Sans cela, nous aurions pu penser que Russel aurait représenté ce Serpent sur la planche 13, de son second volume et sous le nom de *Kadell-nagam*, car les couleurs sont à peu près distribuées de la même manière excepté que les taches du dos sont réunies et portent une teinte d'un bleu-cendré, au lieu d'être noires.

5. HYDROPHIDE A ANNEAUX NOIRS.

Hydrophis nigro-cinctus. Schlegel.

(*Hydrus nigro-cinctus.* Daudin.)

Caractères. Tête et cou à peu près de même grosseur et arrondis, mais pas très-grêles; tronc moyen plus large et comprimé, avec des bandes transversales noires, nombreuses, étroites, mais plus larges sur le dos dont le fond est verdâtre et le ventre d'un jaune pâle; tête veinée de noir en dessus, le plus souvent entourée de jaune.

Synonymie. 1774. Vosmaer. dissertation en Hollandais in-4.° fig. planche 2.

1801. *Kerril pattee.* Russel. Serp. des Indes. tome II, pl. VI.

1801. *Chittul.* Russel. ibid. tome II, pl. IX, *H. cyano-cinctus.* Daudin, tom. VII, p. 383.

1803. *Hydrophis nigro-cinctus.* Daudin. Rept. tome VII, p. 380.

1830. *Hydrophis melanurus.* Wagler. Syst. amphib. Descr. et icones amphib. pl. 3. (1828).

1834. *Polyodontus annulatus.* Lesson. voyage de Bélanger. zool. atlas pl. IV.

Hydrus Brugmansii, Boié, d'après M. Schlegel.

1837. *Hydrophis nigro-cincta.* Schlegel. Essai sur la phys. des Serpents II, p. 505.

1837. *Hydrus nigro-cinctus.* Cantor. Catal. of Rept. pag. 128.

DESCRIPTION.

Le Muséum de Paris possède un très-grand nombre d'exemplaires que nous avons cru devoir rapporter à cette espèce. Cependant, il nous a été impossible de reconnaître un seul individu qui paraisse avoir eu les anneaux bleus tels qu'on les voit sur le Serpent représenté dans la planche IX de Russel et qu'il a désigné sous le nom de *Chittul*, figure d'après laquelle Daudin a établi, comme distincte, une espèce nouvelle qu'il a nommée *Hydrophis à anneaux bleus* et dont Wagler p. 166 a formé le genre *Enhydris*. Quand on compare, au reste, la forme et la distribution de ces anneaux, on voit qu'ils sont semblables en tout aux anneaux noirs de l'espèce que nous décrivons. Il n'est cependant pas probable que cette teinte se soit entièrement effacée, ou qu'elle ait été remplacée par la couleur noire, même très-foncée, qui se retrouve sur la plupart de nos exemplaires.

Nous voyons de grands rapports entre tous les Hydrophides qui ont ainsi des anneaux en travers du corps, en particulier avec les espèces que l'on a appelées *Pélamidoïde* et *strié* qui ont également le cou ou la portion antérieure du tronc moins grêle que celle qui, à cause de cette particularité, a reçu le nom de *Gracilis*, mais, à part cette forme véritablement bizarre, cette dernière a beaucoup d'analogie pour la distribution des couleurs avec l'Hydrophide que nous indiquons ici. Il paraît qu'on a observé ces Platycerques dans les mêmes mers.

La figure 6 de Russel, sous le nom de *Kerril pattee*, est, selon nos observations sur plus de douze individus, parfaitement exacte, au moins pour les exemplaires qui n'ont pas atteint de grandes dimensions. Chez ces derniers, qui sont probablement plus avancés en âge, les cercles, ou plutôt les anneaux noirs, perdent de leur intensité et même disparaissent presque entièrement du côté du ventre.

Voici les notes que nous avons transcrites d'après les étiquettes que portent les bocaux qui les contiennent, dans la collection du Muséum de Paris.

Plusieurs indiquent seulement la mer des Indes, sans autre note, excepté un qui provient de M. Polydore Roux. Trois individus, dont un très-long, ont été recueillis à Manille par M. Adolphe Barrot. Un autre, qui a plus d'un mètre de longueur, provient de M. Dussumier, il a été pêché dans le golfe du Bengale; un de la Chine par Eydoux; un autre de Pondichéry, par Leschenault et enfin un autre de la côte du Malabar, déposé dans la collection en 1843 par M. Fontanier.

Un grand individu a été recueilli à Bombay en pleine mer, juillet 1849, par M. Réveillère Lépeaux. On voit dans son abdomen ouvert, un jeune individu qui a de l'analogie apparente avec l'*Hydrophis spiralis ;* ce qui explique comment M. Schlegel a regardé cette dernière espèce comme une simple variété du *Nigro-cinctus* ainsi que nous l'indiquons dans la Synonymie. Au reste, nous transcrivons plus loin la note intéressante que M. Reveillière nous a remise avec cet individu et d'autres qui proviennent de la même espèce. On la trouvera à la fin de l'article dans lequel nous décrivons la 7.e espèce.

6. HYDROPHIDE GRÊLE. *Hydrophis Gracilis.* Schlegel.

Caractères. Corps très-grêle et cylindrique en avant, large, comprimé au milieu du ventre qui s'élève considérablement avec de très-petites gastrostèges, à peine du double plus larges que les écailles qui sont petites ; tête excessivement petite ; queue très-mince et très-plate.

Synonymie. Beaucoup de variétés.

1796. *Tatta pam ?* jeune âge. Russel. Serp. Ind. vol. I, pl. 44, pl. 13, adulte.

1802. *Anguis mamillaris ?* Daudin. Rept. tom. VII, p. 340, d'après la fig. précédente.

1796. *Kalla Shoo-tur sun.* Russel. Tom. II, pl. 8.

1802. *Hydrophis obscurus.* Daudin. Tom. VII, p. 375, d'après la fig. précédente.

1796. *Shootur sun.* Russel. Tom. II, pl. 7.

1803. *Hydrophis chloris.* Daudin. Tom. VII, p. 377, pl. 90, d'après la fig. précédente.

1834. *Microcephalophis.* Lesson. voy. Belanger. p. 320, pl. 3.

1837. *Hydrophide grêle.* Schlegel. Phys. Serp. tom. II, p. 507, pl. 18, têtes fig. 11 et 12.

1842. Cantor. Trans. Zool. Soc. Londres. vol. II, pl. 56, jeune.

1842. *Liopola gracilis.* Gray. Misc. zool. 60.

1847. *Hydrus gracilis.* Cantor. Catalogue of Rept. p. 130.

1849. *Kadel-Nagam. Idem.* Gray. Catal. of Snakes. p. 46.

Anguis Xiphura. Hermann. Mus. de Strasbourg.

Guérin. Iconograph. Règne animal. Cuvier. Ophidiens, pl. 25, fig. 1.

DESCRIPTION.

Nous avons eu occasion d'observer tant de variétés dans la distribution des couleurs sur les nombreux individus que renferme la collection du Musée national et même dans les figures que les auteurs nous ont transmises, dont la plupart au reste ne sont que des copies plus ou moins exactes de celles de Russel, que nous avons cru devoir réunir sous un même nom toutes les espèces d'Hydrophides qui ont la partie antérieure du corps excessivement étroite et arrondie, ainsi que la tête, tandis que le milieu du tronc est beaucoup plus large. La plupart des individus ont des taches arrondies sur le devant; plus loin, ces marques prennent une forme rhomboïdale et s'étendent sur les côtés pour présenter des bandes en travers et quelquefois même de véritables cercles plus étroits du côté du ventre. Il semble alors que ces individus aient une certaine ressemblance avec ceux qui constituent l'espèce que les auteurs ont désignée sous le nom de *Nigro-cinctus* ou à anneaux noirs ou bleus.

Nous avons eu sous les yeux des exemplaires de toutes les dimensions. Les plus longs et les plus gros n'ont pas les couleurs aussi vives, ni aussi distinctes que ceux qui sont plus petits et qui sont sans doute les plus jeunes. Nous en avons vu qui ont plus d'un mètre de longueur, mais ils sont tellement grêles et repliés sur eux-mêmes qu'on ne les croirait pas aussi grands. Les plus petits, qui atteignent au plus la grosseur du doigt le plus grêle, ont au-delà de trois décimètres et dans leur partie antérieure la tête et le cou sembleraient appartenir à des Calamaires de la grosseur d'un tuyau de pipe qui va ensuite en s'élargissant beaucoup. Quelques-uns des plus développés offrent de petites gastrostéges dont l'étendue est double de celle des écailles voisines et qui paraissent formées de deux lames réunies sur lesquelles, vers la ligne médiane, on voit comme deux points saillants et d'une teinte noirâtre.

Nous ne décrivons pas les variétés; elles seraient trop nombreuses.

Il en est cependant une que nous distinguerons comme espèce parce qu'elle diffère réellement par la distribution des couleurs et nous l'avons parfaitement reconnue dans trois exemplaires d'après lesquels il semblerait que Shaw aurait fait exécuter le dessin de son *Hydrus spiralis*. M. Schlegel a regardé ces Serpents comme des *Hydrophides* à anneaux noirs, mais nous les avons décrits plus bas sous le nom d'*Hydrophide spiral*.

Patrie. Les individus de la plus grande dimension proviennent de Pondichéry et de la côte du Malabar. Ils ont été rapportés par MM. Leschenault, Bélanger et Reynaud. On en a reçu de la côte de Coromandel par M. Dussumier en 1834, de Java par M. Busseuil; de Macao par Eydoux;

de Batavia, et de la Nouvelle-Guinée par M. Hombron. (Voyage de l'Astrolabe.) L'un d'eux est indiqué comme venant du Brésil en août 1820, par M. Langsdorff mais avec un point de doute et en effet, ce Serpent n'est certainement pas américain.

7. HYDROPHIDE SPIRAL. *Hydrophis Spiralis.* Shaw.

Caractères. Corps cylindrique allongé, un peu plus étroit en devant; tête à peu près de la même grosseur que le cou ; des anneaux noirs nombreux, plus larges du côté du ventre et réunis en dessous pour former une large bande noire, qui règne sur presque toute sa longeur.

Synonymie. 1798 ? *Keeril-pattee.* Russel. Serp. ind. tom. 1, pl. 12. *Shiddil.* tom. II, pl. 6.

1802. *Spiral Hydrus.* Shaw. Gener. zool. tom. III, pag. 564, pl. 125.

1803. Daudin. Rept. tom. VI, pag. 580.

1830. *Hydrophis melanurus.* Wagler. Syst. amph.

1837. Variété de l'*Hydrophis nigro-cincta.* Schlegel. Ess. Phys. Serp. pag. 506, en note.

1842. *Aturia spiralis.* Gray. Zool. miscell, pag. 61.

1849. *Hydrophis spiralis.* Gray. Cat. of snakes, n.° 10, p. 54

DESCRIPTION.

Nous aurions été portés à regarder comme une variété de l'*Hydrophide à anneaux noirs*, l'espèce que nous décrivons, si nous n'avions remarqué combien sont différents en largeur les anneaux qui entourent le corps par la largeur que prennent ces bandes sous la région inférieure du tronc, et si nous n'avions eu aussi occasion de retrouver chez deux des individus qui sont sous nos yeux, des taches arrondies, distinctes sur le dos et dans les intervalles que laissent entre elles les bandes tranversales. Il est vrai que parmi les *Hydrophides à anneaux noirs*, nous en avons observé deux autres dont les bandes inférieures sont un peu plus larges, et quelques-unes même deviennent confluentes sous le ventre. Au reste, ces deux espèces nous paraissent bien voisines.

Parmi les trois exemplaires auxquels nous avons attaché ce nom de *Spiralis*, deux n'ont pas d'origine indiquée et l'un en particulier a été donné par M. Blanc; le troisième a été recueilli à Manille par M. Eydoux. Ces

trois individus ont la portion élargie de la queue très-mince et tout à fait noire. Il est probable que dans l'état frais, le dos étant plus épais du côté du dos que vers le ventre, le corps du Serpent abandonné à lui-même se courbe en dedans, ce qui est exprimé par Shaw, dans cette phrase : *Corpore spiraliter contorto.*

Voici la copie de la note que M. O. Révellière-Lépeaux nous a fait remettre le 1.er juillet 1849, et ayant pour titre : *Sur divers Serpents recueillis dans la rade de Bombay, en Septembre et Octobre* 1848.

Le premier a été pris nageant *sur l'eau* ou à la surface, dans la rade de Bombay en Octobre 1848, à la suite d'un coup de vent annuel et presque inévitable, qui a lieu lors du renversement de la mousson dans le courant de ce mois. Comme le vent souffle alors du Nord-Est, c'est-à-dire dans la direction où se trouve l'île d'Eléphanta, par rapport à la ville de Bombay, cette tempête périodique est connue des marins sous le nom de coup de vent d'Eléphanta. Des pluies diluviales ayant accompagné ce coup de vent en 1848, les cours d'eau qui se jettent dans la rade y avaient amené une foule de débris animaux et végétaux. C'est au milieu de ce limon que le Serpent en question a été pris. Il parut évident à tous ceux qui assistèrent à cette capture, à bord de la frégate française *La Reine blanche*, que ce Serpent était un reptile terrestre, surpris et entraîné par l'inondation. Ses crochets à venin parfaitement visibles et sa ressemblance avec d'autres Serpents que nous avions tués dans l'île d'Eléphanta, ne nous laissèrent presqu'aucun doute à cet égard. Cette espèce doit être commune dans les collections, car elle est très-abondante dans ce pays si souvent visité.

Un second individu a été pris nageant *dans l'eau* par les marins du canot de la frégate, à l'entrée de la même rade, le navire étant sous voile et venant au mouillage. Un assez grand nombre de Serpents semblables à celui-ci avaient été vus au large, avant qu'on pût découvrir la côte de l'Inde. Leur présence est d'ailleurs un signe assuré de l'approche de la terre. Aussi les navigateurs qui cherchent à attérir, attachent-ils une grande importance à l'apparition de ces Serpents de mer (1).

On les regarde dans le pays comme non venimeux, et en effet nous ne leur avons vu aucun crochet à venin.

Il paraît que les Serpents marins du golfe du Bengale appartiennent à une

---

(1) Nous avons déjà parlé de ce fait en analysant, au commencement de l'histoire des Platycerques, le Mémoire de M. Cantor. Quant à l'absence des dents à venin chez le Serpent de mer dont il est question dans cette note, il y a eu erreur d'observation.

espèce, et même à un genre différent de ceux de la côte du Malabar, car les premiers sont venimeux. Une poule que l'on avait fait piquer par l'un d'eux à bord du navire *Rodolphe de Nantes*, mourut en quelques minutes dans d'affreuses convulsions.

Les Serpents de mer dont il est question et qui nous ont été remis, appartiennent au genre Hydrophide. Il y a, parmi eux, un Hydrophide grêle et de jeunes individus de l'espèce *H. nigro-cincta*. Un gros individu de cette dernière espèce est une femelle qui, aussitôt qu'elle fut déposée à bord de la frégate, dans une baille pleine d'eau, mit au jour huit ou neuf petits vivants, dont quelques-uns ont été déposés dans le même bocal que la mère. La mère fut prise nageant dans la rade quelques jours après le coup de vent d'Eléphanta.

Cette note, adressée au Muséum, lui a offert beaucoup d'intérêt. Elle confirme de nouveau le fait de l'*ovo-viviparité* des Serpents de mer.

8. HYDROPHIDE MICROCÉPHALE.

Hydrophis microcephalus. Schmidt (1).

Caractères. Corps très-allongé, grêle et cylindrique dans son quart antérieur; dos en carène dans le reste de son étendue, qui est large et épaisse au milieu; le tronc diminuant successivement de hauteur en arrière où il est cependant du double plus élevé qu'il ne l'est au cou. Tête très-petite; écailles de forme octogone, enchassées, avec un point central plus élevé et allant successivement en augmentant de diamètre sur les flancs, où les cinq rangées les plus inférieures, les gastrostèges y comprises, ont leur saillie centrale verruqueuse, très-rude, formant ainsi cinq

(1) Avant que le mémoire récemment publié par M. Schmidt nous fût connu, nous avions nommé, dans la Collection confiée à nos soins, le curieux Platycerque dont il s'agit ici *Hydrophide léprogastre*, voulant rappeler ainsi l'aspect tout particulier des régions inférieures. Cependant, une description étant déjà faite et imprimée par le zoologiste de Hambourg, le nom de *Thalassophis microcephala* qu'il a proposé doit être adopté. Nous regrettons seulement que cette dénomination soit tirée d'un caractère commun à d'autres Hydrophides, tandis que la nôtre rappelait tout de suite une particularité tellement remarquable que nous avions regardé d'abord ce Platycerque comme le type d'un genre spécial que nous aurions nommé *Léprogastre*.

stries longitudinales avec des tubercules saillants comme sur une très-grosse rape.

Synonymie. 1852. *Hydrophis microcephala.* Schmidt. Mém. de Hambourg, p. 78, pl. 2.

DESCRIPTION.

Cette espèce, dont les formes générales sont absolument les mêmes que celles de l'*Hydrophide grêle*, avec laquelle il paraîtrait qu'elle a été confondue, en diffère cependant tout-à-fait, par la distribution des couleurs. En effet, la région antérieure et excessivement rétrécie du tronc, ne porte pas de taches arrondies, ni même les moindres traces qui pourraient les indiquer. Cette même région, qui est cylindrique et si grêle dans près du tiers de l'étendue totale du tronc, offre une teinte brune, un peu plus foncée dans certains espaces irréguliers, mais ensuite le dos prend une couleur bleue un peu cendrée, dont quelques prolongements s'étendent sur les flancs, pour former là des lacunes arrondies et comme sinueuses sur un fond jaunâtre.

Dans cette région, la hauteur du tronc dépasse de quatre fois au moins celle de la portion antérieure cylindrique que nous nommons le cou.

Toutes les écailles, comme nous l'avons indiqué dans les caractères de cette espèce, sont régulièrement à huit pans, en pavé de mosaïque, comme damasquinées dans la peau par laquelle ces petites plaques paraissent être cernées. Toutes ont un point saillant dans le centre, mais c'est surtout dans les cinq rangées qui constituent la saillie du ventre, que les tubercules, comme taillés à facettes, ont pris un développement extraordinaire et une ressemblance véritable avec de grosses verrues qui rendent cette partie inférieure du ventre excessivement rugueuse.

Patrie. Des deux individus que possède la collection de notre Musée national et qui sont de grande taille, l'un provient de Pondichéry dont il a été rapporté par M. Bélanger; l'autre, qui est plus grand, car il a près d'un mètre de longueur, y a été déposé en 1835 par M. Dussumier au retour de l'un de ses voyages aux Indes si utiles au Muséum que ce généreux armateur a tant de fois enrichi des récoltes précieuses faites par lui-même sur la côte de Malabar.

9. HYDROPHIDE SCHIZOPHOLIDE.

Hydrophis Schizopholis. (1) Schmidt.

Caractères. Tête volumineuse et courte, non distincte du

(1) De σχιζω je fends et de φολις écailles, à cause de la structure particulière des plaques du milieu du ventre dont le bord postérieur est échancré.

cou, qui est arrondi, tandis que le tronc est comprimé; pas de gastrostèges, mais les écailles du milieu disposées tantôt sur deux rangées, tantôt sur une seule, échancrées à leur bord postérieur. Sur une teinte d'un brun foncé, de larges taches noires dorsales en rhombes sur le dos, alternes avec des demi-anneaux du ventre.

Synonymie. 1846. *Hydrophis schizopholis*. Ph. Schmidt. Beschreibuug Zweier neuen Reptilien aus dem naturhistorischen Museum zu Hamburg, avec pl.

DESCRIPTION.

Le volume remarquable de la tête et ses petites dimensions en longueur sont des particularités très-notables, ainsi que la grosseur du cou et du tronc.

Les écailles sont grandes, nombreuses, imbriquées, à bord postérieur arrondi; elles sont surmontées d'une carène. L'échancrure de celles de la région inférieure est comme une petite fente simple ou double. C'est un caractère tout-à-fait spécial à ce Platycerque et par cela même, le nom que M. Schmidt lui a donné est excellent.

Les plaques de la tête sont courtes et ramassées, à l'exception des pariétales qui sont proportionnellement assez longues.

Coloration. La teinte brun-rougeâtre, généralement répandue sur toutes les parties du corps est également une particularité, bien propre à faire distinguer ce Serpent, qui d'ailleurs, porte sur toute la région supérieure une série de grandes taches noires. Elles ont la forme de rhombes dont le plus grand diamètre est transversal. Elles s'étendent assez bas sur chaque flanc, mais ne vont pas se rejoindre. Sur la région inférieure, il y a des taches transversales, alternes aux précédentes. Comme ces dernières, elles sont noires. Elles remontent sur les flancs. Toute la ligne médiane du ventre est d'un jaune assez vif, ainsi que la région gulaire.

Dimensions. Cet Hydrophide a plus d'un mètre de long.

Patrie. Le Muséum ne possède qu'un spécimen de cette espèce, mais il est dans un parfait état de conservation, et absolument identique à l'animal représenté sur la planche de M. Schmidt. C'est un présent de M. Jaurès, officier supérieur de la Marine, auquel le Muséum doit beaucoup d'animaux très-intéressants. La patrie n'est pas indiquée, mais il n'est pas douteux que l'animal ait été pêché dans la mer des Indes. Celui que M. Schmidt a décrit provenait de la mer de Chine.

CHAPITRE VIII.

CINQUIÈME SECTION OU SOUS-ORDRE DES OPHIDIENS :

LES SERPENTS SOLÉNOGLYPHES,

DITS THANATOPHIDES.

CARACTÈRES ESSENTIELS. *Serpents qui ont des dents aux deux machoires, dont les crochets sus-maxillaires antérieurs sont toujours seuls sillonnés et perforés par un canal dans la longueur de leur base.*

CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES.

Ce sous-ordre comprend les Serpents que nous avions d'abord appelés les Thanatophides, pour indiquer qu'ils sont les plus venimeux, ou ceux dont les morsures deviennent presque constamment mortelles.

Ces Ophidiens offrent pour caractère principal, la présence de très-longues dents dont la base est perforée intérieurement dans toute sa longueur, pour former un canal qui aboutit au sillon tracé sur le devant de leur pointe. En outre, ces crochets venimeux sont les seuls que supportent les os de la mâchoire supérieure réduits ici en une masse oblongue solide, arrondie, excavée et articulée de manière à être mue en bascule pour diriger en avant les crochets qui y sont soudés et afin de les faire recourber et rentrer dans la bouche toutes les fois qu'elle se ferme, ou quand les mâchoires se rappprohent.

C'est essentiellement dans la structure anatomique de cette partie de la bouche, que réside le caractère distinctif et

apparent de cette réunion de genres, dont toutes les espèces sont vénénifères. Généralement, en effet, les os de la face étant très-peu développés, le crâne paraît plus large et plus allongé que la portion antérieure et mobile du museau.

Les os sus-maxillaires sont ici réduits, comme nous venons de le dire, à une pièce large et courte, qui tourne et se meut sur elle-même en basculant sur les os nasaux et préorbitaires, lorsque cette pièce est poussée en avant par les ptérygoïdiens externes, nommés aussi les os transverses, qui sont fortement développés et solides chez ces Serpents, surtout à leur bout antérieur ou mandibulaire. Ces os sus-maxillaires sont en outre excavés : d'abord en dessus, pour admettre dans ce creux le réservoir ou le sac membraneux qui renferme l'humeur vénéneuse et ses conduits ; mais de plus, ils présentent en dessous une autre excavation, pour loger et préserver, comme dans une boite, les germes plus ou moins développés des crochets vénéneux destinés à remplacer celui ou ceux qui se soudent successivement au bord libre ou buccal de ce même os sus-maxillaire avec lequel ils forment un tout unique qui se trouve, par cela même et nécessairement, entraîné et mis en mouvement.

Les crochets suivent cette action de la masse sus-maxillaire. Ils sont tantôt poussés en avant, pour qu'ils fassent saillie hors de la bouche et tantôt ils sont ramenés en sens contraire; alors ils rentrent intérieurement dans la cavité buccale en se recourbant et en s'appliquant sous la paroi externe du palais, enveloppés par une gaîne membraneuse de la gencive qui les recouvre, quand la bouche se ferme ou lorsque les mâchoires tendent à se rapprocher. Dans ce cas, on voit qu'ils sont replacés ou logés en dehors des os transverses dits ptérygo-maxillaires, qui sont là comme dilatés et courbés sur eux-mêmes pour les protéger.

Ces dents ou crochets vénéneux ont à peu près la même forme chez tous les Serpents de ce sous-ordre. Il n'y a guère

de différence que pour la longueur, la solidité et la courbure toujours proportionnées à la taille ou à la grosseur du reptile. Toutes sont coniques, avec une pointe très-acérée, courbée en arrière et portant sur la face convexe antérieure une rainure, un petit sillon, dont l'origine se trouve être la continuité ou la terminaison d'un canal intérieur. Ce pertuis parcourt l'axe de la dent et sert de gouttière ou de conduit à l'humeur vénéneuse qui s'en écoule, lorsque cette arme empoisonnée fait une piqure en traversant la peau pour pénétrer dans les chairs de la victime. Dans cet acte, le crochet remplit l'office d'une alène cannelée ou d'une aiguille propre à l'inoculation d'un virus, de manière que cette petite ouverture, pratiquée par une pointe très-aigüe, fort déliée, mais conique, dilate la peau sans la couper ni la déchirer. La dent sort en laissant à peine distinguer la trace du point par lequel elle a pénétré et qui se resserre en s'opposant ainsi à l'issue du poison.

La plupart de ces Serpents venimeux ont le tronc cylindrique, un peu plus évasé vers la région moyenne. Leur corps est généralement court ou trapu en raison de leur grosseur. Leur queue a peu de longueur, surtout chez les mâles; elle semble même disproportionnée, étant subitement rétrécie vers la base et se terminant le plus souvent brusquement en pointe.

Chez le plus grand nombre, la tête est plate en dessus et triangulaire.

Les pièces osseuses, qui forment de chaque côté la mâchoire supérieure, sont articulées constamment avec le crâne par l'intermède des os mastoïdiens et des intra-articulaires. Ces derniers sont très-longs et semblent ainsi prolonger beaucoup la tête en arrière du crâne. Par leur écartement, ils produisent là une sorte d'échancrure comme celle d'un cœur de carte à jouer. Quand le pharynx se dilate, les mâchoires s'éloignent en travers et nécessairement alors ces saillies postérieures de la

tête disparaissent. Comme ce mouvement se communique à l'os transverse, les os sus-maxillaires se redressent et se portent en avant, ainsi que les crochets dont ils sont armés.

Les écailles du dos sont entuilées ou se recouvrent successivement par leur bord libre ou non adhérent à la peau, et qui est toujours dirigé en arrière. Ces écailles varient pour la forme. Il en est qui paraissent arrondies sur leur bord libre; d'autres sont rhomboïdales, allongées en pointe; le plus souvent, elles portent en dessus, sur la ligne moyenne, une petite avance saillante, allongée, que l'on nomme une carène. Constamment, le dessous du tronc est recouvert de grandes lames écailleuses, imbriquées, très-larges qui ne forment qu'une seule rangée, depuis la gorge jusqu'à l'orifice du cloaque; c'est ce qu'on appelle les plaques ventrales ou écussons abdominaux (*Scuta ventralia*) et que, par abréviation nous nommons les *gastrostèges* c'est-à-dire couvertures protectrices de l'abdomen. Le dessous de la queue est garni de scutelles plus petites (*Scutella caudalia*) que, par le même motif, nous appelons les *urostèges*. Leur arrangement et leur nombre varient suivant les genres. Tantôt elles sont doubles en rangées, sur toute la queue ou seulement sur une partie de sa longueur; tantôt elles sont simples, ou elles ne forment qu'un seul rang.

Un autre caractère qui a servi, avec diverses particularités, à l'établissement des genres dans ce groupe, se tire de l'aspect des téguments qui recouvrent immédiatement les os de la face et du crâne en dessus, car tantôt on y distingue de très-grandes lames écailleuses, nommées plaques syncipitales ou écussons, surtout sur les régions antérieure, centrale ou latérale. Tantôt, au contraire, et c'est ce qu'on observe dans le plus grand nombre des genres, la peau qui recouvre la tête est complétement ou partiellement écailleuse, granuleuse, ou tuberculeuse. Chez quelques-uns, on distingue des plaques

ou des lames seulement sur le museau et sur les orbites, soit autour des narines.

Ce sont ces considérations qui nous ont permis de proposer aux naturalistes un procédé analytique de classification pour la distribution des espèces en treize genres presque tous indiqués ou établis par nos devanciers, comme on va le voir d'après l'historique que nous allons d'abord rappeler brièvement ici, car nous l'avons relaté avec plus de détails dans le sixième volume (1).

Linné dans le *systema naturæ* n'ayant distribué les Serpents que dans trois genres, avait, avec raison, distingué celui des *Crotales*, mais sous le nom de *Coluber*, il avait laissé réunies la plupart des espèces qui n'étaient pas pour lui des *Boas;* seulement, il s'était contenté d'indiquer les Serpents venimeux ou supposés tels, par ce signe ♂.

Klein avait partagé les vipères en quatre groupes: savoir les *Vipères*, les *Serpents à sonnettes*, les *Serpents à lunettes* et les *Vipères d'eau (ichthyodons.)*

Laurenti réunissant nos Protéroglyphes ét nos Solénoglyphes avait établi parmi eux les genres *Céraste*, *Dipsade*, *Naja*, *Crotale*, *Vipère*, *Cobra* et *Aspis*.

Daudin, profitant des travaux précédents et de quelques indications de *Latreille*, avait adopté un grand nombre de genres qui appartiennent réellement au groupe que nous allons étudier, et il en est que nous adoptons, tels sont les genres *Acanthophide*, *Crotale*, *Lachesis*, *Cenchris* et *Vipère*.

Oppel avait distingué, d'après nos leçons publiques, deux groupes de Serpents très-venimeux les *Crotalins* et les *Vipérins*.

M. Fitzinger, ainsi que nous l'avons dit tom. VI, pag. 65, les avait également séparés dans sa série des Chalinophides, comme formant deux familles les *Chersophies* et les *Botrophies*,

---

(1) Tome VI. page 12 et suivantes. Historique des classifications proposées pour l'ordre des Serpents.

il avait indiqué les genres qui doivent y être inscrits. Le lecteur retrouvera ces noms dans la description des espèces.

Dans son *Systema Reptilium* publié en 1843, ces *Chalinophides* forment la IV.e Section qu'il divise en 5 familles; 1 *Hydrophes;* 2 *Geophes;* 3 *Aspidophes;* 4 *Chersophes;* 5 *Bothrophes.*

Wagler, dans son *Système des Amphibies*, n'a malheureusement donné qu'une indication succincte des espèces qu'il a reconnues comme se rapportant aux genres nombreux qu'il a désignés et caractérisés sous les noms de Trigonocephalus *Megaera*, Bothrops, Atropos, Tropidolaemus, Lachesis, *Cenchris*, *Caudisona*, *Uropsophus*, Crotalus, Echis, Echidna, Vipera, Pelias, et Cerastes (1). Nous avons adopté presque dans son entier cette classification, mais en essayant de comparer ces genres entre eux, afin de les faire mieux distinguer les uns des autres.

M. le Prince Ch. Bonaparte a parfaitement saisi les caractères de la division des Serpents qui nous occupent; il leur donne le nom de *Vipérinés*, avec la diagnose de dents vénéneuses isolées sur la mâchoire supérieure et il ajoute que ce sont des ovovivipares; ce qui n'a été constaté que chez quelques espèces; il les subdivise d'ailleurs, comme nous l'avions fait nous mêmes, en *Vipérins*, qui n'ont pas d'excavations sur les côtés des narines, et en *Crotalins* qui les offrent constamment; ce sont ces enfoncements sur la face qu'on nomme de fausses narines, ou fossettes lacrymales.

M. Schlegel, dans son ouvrage sur la Physionomie des Serpents, a fait aussi une famille de ces ophidiens sous le nom de *Venimeux proprement dits.* Il la partage en trois genres auxquels il rapporte toutes les espèces dont il a eu connaissance et il les désigne sous les noms de *Trigonocephalus*, *Crotalus*, et *Vipera.*

---

(1) Les noms en majuscules sont ceux des genres adoptés par nous.

Ce sous-ordre est tout à fait naturel et il avait été reconnu depuis longtemps; mais il ne pouvait être réellement établi que sur des caractères anatomiques. Nous avons été assez heureux pour avoir la facilité de les constater sur vingt-quatre têtes d'espèces différentes et de genres divers, que nous avons fait préparer et conserver de manière à pouvoir servir à la démonstration dans nos cours publics.

Malheureusement, il faut l'avouer, cette structure n'est pas facile à reconnaître dans l'animal vivant, dont on doit redouter les piqûres, souvent mortelles, et même on doit prendre de grandes précautions en examinant les individus dont les exemplaires sont conservés depuis longtemps dans les collections.

Il faut employer des instruments, quand on veut dilater les mâchoires pour s'assurer de la mobilité des crochets, à cause de la briéveté de la mâchoire supérieure qui les supporte. C'est surtout cette sorte de rabougrissement de l'os, dont la largeur l'emporte le plus souvent sur la longueur, qu'il s'agit de constater et il est aisé de s'en assurer; car alors l'os ne se prolongeant pas en arrière, il n'existe dans ce cas qu'une seule rangée de dents, ce sont celles dont sont armés les os ptérygo-palatins qui occupent toute la longueur du palais.

Tels sont donc les caractères anatomiques. Cependant il est un moyen accessoire qui peut faire préjuger d'avance cette disposition, c'est la conformation extérieure du Serpent et sa Physionomie, comme le dit M. Schlegel; elle permet de supposer qu'on a sous les yeux un Thanatophide ou Solénoglyphe.

Ainsi, la tête de ces Serpents est généralement aplatie ou déprimée, de forme triangulaire, à angles arrondis, le plus souvent couverte en dessus de petites écailles entuilées ou appliquées en recouvrement les unes sur les autres; les yeux sont presque toujours latéraux, protégés supérieurement par une petite plaque surciliaire saillante. A travers la cornée épidermique fixe, on distingue l'œil mobile, dont la pupille est

linéaire ou verticale; ce qui annonce que ces reptiles sont nocturnes, pour la plupart, ou qu'ils peuvent voir pendant la nuit ou dans l'obscurité.

Leur bouche s'ouvre largement, mais quand elle est close, la fente longitudinale en est à peine distincte, parce que le bord de la lèvre supérieure qui la circonscrit est un peu gonflé dans tout son pourtour par la présence des longs crochets et qu'en s'appliquant le long de la lèvre supérieure, ils la relèvent ou la soutiennent, comme le ferait la gorge de la boîte d'une tabatière pour en recevoir le couvercle.

Le corps, ainsi que nous l'avons déjà dit, est en général assez court, comparativement à ce qu'on peut observer dans beaucoup d'autres Serpents. Quoique cylindrique, le tronc est un peu plus plat sous le ventre et plus gros vers sa partie moyenne; puis tout à coup il semble diminuer vers les quatre cinquièmes de sa longueur, à l'origine de la queue, qui est courte et brusquement conique, ayant son extrémité libre généralement pointue ou très-amincie, excepté dans quelques genres, comme dans celui des Crotales.

La plupart ont les écailles du dos carénées et le bord de ces lames semble être tout à fait détaché dans la partie postérieure qui est en recouvrement. Cependant, on reconnaît dans les dépouilles de l'épiderme, qui se détachent en un seul étui à chaque mue, que l'ensemble forme une enveloppe non interrompue où les empreintes sont marquées en creux sur la surface interne de cette surpeau que l'animal abandonne et qui se retourne comme un gant au moment où il s'en débarrasse. Sur chaque enfoncement, correspondant à une écaille, il est facile de remarquer le sillon produit par la saillie extérieure de la carène (1).

---

(1) M. John Leconte, M. D. professeur de Philosophie naturelle et de Chimie à l'Université de Géorgie a récemment publié (*Southern medical and surgical journal*, vol. IX, n° 11, Novembre 1853) un article inté-

Douze genres ont été rapportés à cette grande division de l'ordre des Serpents. Laissant de côté, quant à présent, l'énoncé complet des caractères qui les distinguent et dont nous exposerons successivement les détails, lorsque nous en ferons l'histoire particulière, nous allons indiquer la méthode qui nous a servi pour les classer systématiquement.

Voici, en effet, comment on peut les distinguer, en analysant les particularités qui sont les plus apparentes et en comparant ou en rapprochant les groupes naturels auxquels ils semblent devoir être réunis.

Il y a d'abord deux grandes divisions, établies depuis longtemps par les auteurs, d'après l'absence ou la présence des deux enfoncements ou cavités borgnes qui simulent des narines, quoiqu'elles ne soient pas percées dans leur fond. On les désigne sous le nom de fossettes nasales inférieures ou lacrymales, afin de les distinguer des véritables narines qui sont perforées d'outre en outre, pour communiquer avec la bouche. On ignore, il est vrai, la fonction à laquelle sont destinées ces sortes d'impasses qui, à tort, ont été comparées aux larmiers des animaux ruminants. Nous aurons par la suite occasion d'en faire connaître la structure.

Les auteurs ont donc rapproché un certain nombre de Serpents par cette particularité.

Les autres espèces ont les narines simples; nous les appellerons les Vipériens, du nom du genre principal et par le même motif, les Solénoglyphes qui ont les narines doubles en apparence, seront pour nous les Crotaliens, quoique cette dénomination puisse, à tort, porter à croire que ces espèces font du bruit avec leur queue; elle indique seulement leurs rapports avec les crotales établis d'aprés la présence des fausses na-

---

ressant dans lequel il a résumé tout ce qu'on sait de plus important sur les Serpents venimeux. A ces faits relatifs à l'anatomie, à la physiologie et aux mœurs, il a joint ses propres observations.

rines ou fossettes dont nous venons de parler. On nomme quelquefois ces Ophidiens Bothrophides.

On a observé ensuite que les lames, ou les plaques qui garnissent le dessous de la queue chez presque tous les Serpents sont tantôt doubles, ou disposées par paires symétriques, comme sur deux rangs, et tantôt, au contraire, qu'elles ne forment qu'une seule rangée. Afin d'éviter cette locution, ainsi que nous l'avons déjà dit, nous employons un seul mot pour désigner les plaques sous-caudales et nous les nommons les *urostèges* ou plaques de la queue.

Ainsi, dans la première famille, les deux genres *Echide* et *Acanthophide* ont les urostèges simples, au moins en partie; mais le premier n'a que de petites écailles sur la tête, tandis que dans le second genre, on voit d'assez grandes plaques au dessus du museau.

Les différents autres genres de ce même groupe des Vipériens, à urostèges doubles, se distinguent par leurs narines qui sont ou planes ou convexes et bombées comme dans les *Cérastes*, ou enfoncées, ainsi qu'elles le sont ordinairement; tel est le genre des *Péliades*. Ce dernier offre une autre particularité en ce que le vertex, ou le dessus de la tête est protégé par des plaques ou lames polygones avec un écusson central, tandis que dans les autres genres, on ne voit là que de petites écailles entuilées, semblables à celles qui garnissent le reste du corps. Enfin, la situation des trous des narines est différente. En effet, dans le genre *Vipère*, elles sont latérales, c'est-à-dire placées sur les côtés, en avant du museau; dans les *Echidnées* au contraire, elles sont internes ou supérieures, rapprochées en dedans des yeux. Il faut reconnaître, d'ailleurs, que ces six genres ont entre eux la plus grande affinité; aussi portent-ils le nom commun de *Vipériens*.

Il en est de même, au reste, parmi les autres Solénoglyphes, qui semblent avoir de doubles narines, que l'on a

désignées sous le nom de fossettes lacrymales. Parmi ceux-ci, il en est qui, dès la première inspection, se trouvent caractérisés par la manière dont se termine leur queue, car les écailles cornées qui recouvraient la dernière vertèbre restent successivement et à chaque mue, retenues ou accrochées sur la nouvelle écaille. Leur série persistante forme ainsi une sorte de chaîne, dont les anneaux, mobiles, sonores et retenus les uns par les autres, constituent un instrument tout particulier. Lorsque ces pièces cornées sont mues rapidement par la volonté de l'animal, elles produisent un bruit analogue à celui qu'on détermine en faisant tourner avec rapidité la roue profondement dentelée d'une cresserelle. Ces lames de corne sont des étuis ou des enveloppes épidermiques solides de la dernière vertèbre dont elles ont conservé la forme. Elles constituent ce qu'on appelle des *grelots* et elles ont fait donner à ces Serpents le nom de *Crotales* ou Serpents à sonnettes.

Toutes les autres espèces, à narines doubles en apparence, n'ont pas ces grelots à la queue; mais elles peuvent être facilement distinguées par la disposition des urostèges placées en rang double, seulement sur une partie de la queue, dans les *Lachesis* qui, en outre, n'ont pas de plaques céphaliques. Dans les cinq autres genres, les écailles sous-caudales sont disposées sur deux rangées. Ceux-ci diffèrent entre eux par le dessus de la tête ou par le vertex, lequel présente des plaques et un écusson central dans les *Trigonocéphales*, dont les écailles sont carénées, tandis que ces mêmes écailles sont lisses sur la tête et sur le corps dans les *Léiolépides*.

Les autres genres de cette division ont le dessus de la tête couvert de très-petites écailles sans écusson, mais cependant le genre *Bothrops* offre au dessus des sourcils une ou deux plaques lisses; tandis qu'on n'en observe pas dans le genre *Atropos* dont les écailles gulaires sont arrondies et lisses; tandis que ces dernières sont pointues et carénées dans les *Tropidolèmes*. Voilà ce que reproduit le tableau synoptique qui suit.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES GENRES DU SOUS-ORDRE DES SOLÉNOGLYPHES

DIVISÉS EN DEUX SÉRIES OU FAMILLES.

- Fossettes lacrymales
  - nulles, **VIPÉRIENS.** Urostèges
    - doubles; à narines
      - concaves; vertex
        - à plaques et à écusson central . . . . . 2. Péliade.
        - écailleux; narines
          - rapprochées en dessus . . . . . 4. Echidnée.
          - sur les côtés . . . . . 3. Vipère.
      - planes ou à lames convexes; sourcils très-saillants . . . . . 5. Cérastes.
    - simples, au moins en partie sur un seul rang; vertex
      - à plaques . . . . . 1. Acanthophide.
      - écailleux . . . . . 6. Échis.
  - distinctes, **CROTALIENS.** Queue
    - à étuis de corne, articulés, mobiles, dits en grelots . . . . . 7. Crotale.
    - sans grelots; urostèges
      - doubles; vertex
        - à plaques et écusson; à écailles
          - carénées . . . . . 9. Trigonocéphale.
          - lisses . . . . . 10. Léiolépide.
        - écailleux, à surciliaires
          - très-distinctes, lisses, convexes . . . 11. Bothrops.
          - nulles; gulaires
            - rondes et lisses . . . 12. Atropos.
            - pointues, carénées . 13. Tropidolème.
      - simples au moins en partie sur une seule et même rangée . . . . . 8. Lachesis.

En raison des effets produits par le poison nommé *Curare* et qui ont beaucoup d'analogie avec ceux du venin des Serpents que l'on suppose être l'un des principes constituants de cette terrible substance, il nous semble intéressant de faire connaître les faits principaux qui se rattachent à son histoire, avant de passer à l'étude des différents genres des Solénoglyphes.

Voici d'abord un document qui vient ajouter de nouveaux détails à ceux que M. de Humboldt avait précédemment fait connaître. C'est une note qui nous a été remise par notre confrère, M. Pelouze. Nous la transcrivons.

COPIE D'UNE NOTICE SUR LE POISON CURARE,

Adressée à M. Pelouze, le 20 mai 1844, par M. E. Goudot.

« Ce poison est préparé par quelques-unes des tribus les plus reculées qui habitent les forêts des bords du haut Orénoque, le Rio-Negro et l'Amazone, qui toutes, ou presque toutes, sont anthropophages. »

« Les Indiens de *Mésaya*, une des tribus les plus féroces, le préparent et en font un commerce d'échange avec les habitants de la frontière de la Nouvelle-Grenade, qui, bravant les fièvres et les dangers de toute espèce, se hasardent à pénétrer jusqu'au fond des forêts qu'ils habitent et leur portent en échange des haches, des couteaux, des ciseaux, des aiguilles et quelques étoffes grossières de coton, en recevant en paiement des poisons, de la cire d'abeilles presque aussi blanche que celle de Cuba, des fécules colorantes et du vernis qui peut se comparer à celui du Japon. »

« La manière de préparer le *Curare* varie dans chacune des tribus où il se fabrique, et celui qui est réputé comme le plus actif, vient des nations les plus voisines du Brésil. »

« Le procédé employé par les Indiens de Mesaya, qui ne sont éloignés que de vingt journées de la frontière de la Nouvelle-Grenade, est le seul à peu-près connu et encore ne l'est-

il que très-imparfaitement, car ces Indiens en font un grand secret, et il n'y a que leurs Devins qui aient l'art de le préparer. »

« Ces hommes, qui sont en même temps les prêtres et les médecins, ou guérisseurs de sorts, emploient pour la préparation du poison une liane, nommée par eux *Curari*, d'où le nom de *Curare* donné au poison. Cette liane, coupée en tronçons et broyée, donne un suc laiteux, abondant et très-âcre. Les tronçons écrasés sont mis en macération dans de l'eau, pendant quarante-huit heures; puis on exprime et l'on filtre soigneusement le liquide, qui est soumis à une lente évaporation; alors on le subdivise en plusieurs petits vases de terre qui sont eux-mêmes placés sur des cendres chaudes et l'évaporation se continue avec plus de soins encore. »

« Lorsque le poison est arrivé à la consistance d'extrait mou, on y laisse tomber quelques gouttes de venin recueilli des vésicules des Serpents les plus venimeux et l'opération se trouve achevée lorsque l'extrait est parfaitement sec. »

« Dans cet état, et placé hors du contact de l'air humide, le *Curare* peut se conserver, à ce qu'assurent les Indiens, pendant un laps de temps indéfini. »

« Le *Curare* que j'ai apporté en France a été acheté par moi chez les Indiens *Andaguias* (la nation la plus rapprochée de la frontière), dans le mois d'août 1842; j'ignore depuis combien de temps il était préparé, car ce poison se passe de tribus en tribus jusqu'à la frontière, sans que l'on puisse connaître ni son origine, ni la date de sa fabrication. »

« J'ai fait dissoudre dans quelques gouttes d'eau distillée de petites quantités de ce poison et, à l'aide d'un pinceau, j'ai enduit d'une légère couche d'extrait, l'extrémité des flèches faites de *palmier Guajo*, que j'ai eu l'honneur de remettre à M. Pelouze. »

« Des expériences faites sur des animaux m'ont donné les résultats suivants :

« Un canard, dont la cuisse a été percée par une flèche, est mort au bout de quatre minutes.

« Une poule, piquée de la même manière, a succombé dans le même temps.

« Un vieux coq a résisté à l'action du poison pendant plus longtemps et il n'est mort qu'après dix minutes. Cet animal, ouvert après sa mort, n'a présenté aucune lésion qui pût être attribuée à l'action du poison. »

« Ayant frappé par le moyen d'une sarbacane (bodoguera) qui est l'arme appropriée à l'usage de ces flèches, un *Gallinayo* (*Vultur Andinensis*), cet animal succomba après trois minutes et demie. »

« La mort, chez tous ces animaux, paraissait arriver sans convulsions, sans secousses ; ils s'affaissaient sur eux-mêmes et éprouvaient, avant d'expirer, quelques vomissements. »

Des chasseurs d'ours m'ont dit avoir été dans l'obligation de lancer jusqu'à 12, 15 et 18 flèches dans le corps de ces animaux pour en venir à bout. »

« Le *Curare* a une saveur amère, très-prononcée, mais qui n'est pas désagréable. Les Indiens l'emploient, comme tonique, dans certaines affections de l'estomac; mais cet emploi deviendrait mortel, dans le cas d'ulcération de la bouche, car il n'agit qu'en pénétrant dans la circulation. »

Avec ce *Curare*, M. Pelouze a entrepris, avec M. Cl. Bernard, une série d'expériences dont il a fait connaître les résultats dans une Note détaillée, insérée dans les *Comptes-rendus de l'Académie des Sciences*, tom. XXXI, p. 553, 2.e semestre de 1850. Ces expérimentateurs ont vu que cette substance agit avec une extrême énergie et à la manière des venins.

Tout récemment (*Comptes-rendus*, tom. XXXVIII, p. 411, 1.er semestre de 1854), MM. Brainard et Greene ont fait une communication relative à l'emploi « de l'iode comme contre-poison du *Curare*. » Ils ont constaté que des solutions com-

posées d'une partie d'iode et de trois parties d'iodure de potassium, agissaient dans les cas d'empoisonnement, par cette substance, de la même manière que lorsque l'intoxication est produite par le venin des Serpents.

A cette occasion, M. Boussingault (*Id.* p. 414), a fait remarquer « que malgré quelques assertions émises dernièrement, il n'est pas suffisamment établi que le *Curare* contienne du venin de Serpent. Du moins, M. Boussingault peut affirmer que le *Curare* qu'il a rapporté d'un des affluents des Amazones n'en renferme pas. Les Indiens l'ont obtenu en traitant par l'eau froide (température de 30 degrés) l'écorce pilée (*machucada*) d'une liane (*vejuco*) fort commune dans les forêts que traversent les grands fleuves de l'Amérique équatoriale. C'est avec ce même *Curare*, remis en 1833 à M. Pelouze, que M. Bernard a fait les expériences intéressantes qu'il a communiquées à l'Académie. »

« M. Boussingault rappelle que dans la description de la préparation du *Curare*, donnée par M. de Humboldt, il n'est fait aucune mention du venin de Serpent comme ingrédient entrant dans la composition de ce poison. »

1.re FAMILLE. — LES VIPÉRIENS.

Les genres que nous avons groupés sous ce nom, réunissent les différents caractères que les premiers auteurs avaient indiqués comme propres à dénoter les espèces de Serpents, dont les os sus-maxillaires sont en devant armés de crochets vénéneux, isolés et qui ne présentent pas, au dessous et en arrière des orifices des véritables narines, d'autres enfoncements particuliers.

La présence au contraire de ces fossettes nasales a servi, par la suite, à faire rapprocher entre elles et sous un nom commun les espèces qui ont une ressemblance notable avec les Crotales.

Ce nom de Vipériens est emprunté de l'ancien mot latin sur l'étymologie duquel les auteurs ne sont même pas d'accord. Les uns supposant que les petits qui éclosent réellement dans l'intérieur du corps de leur mère, ne peuvent en sortir qu'en en déchirant les parois, et comme naissant ainsi par force *(Quod vi pariat)*; et les autres, croyant ce nom dérivé de l'adjectif *vivipara*, par contraction, ce qui nous paraît vraisemblable. Chez la plupart de ces Serpents, en effet, qui sont ovovivipares, les œufs restent dans le ventre de la femelle fécondée, pour y subir une sorte d'incubation, en participant à la vie de la mère, jusqu'au moment où les vipéreaux peuvent, en raison de leur développement assez avancé, subvenir aux besoins de leur propre existence. Cependant il n'est pas encore prouvé que ce mode de reproduction soit commun à toutes les espèces de ce groupe, qui à part le nom, n'en est pas moins fort naturel, car la plupart des genres, qui se trouvent rapprochés sous la dénomination de Vipériens, ont tant d'analogie qu'ils ne forment, en quelque sorte, que des sous-genres. On ne les a même établis qu'en faisant ob-

server certaines particularités de conformation peu importantes, qui auraient pu être considérées comme de simples notes propres à faire distinguer les espèces. Néanmoins, comme ces genres et ces noms ont été proposés par les naturalistes auxquels nous succédons, nous avons cru devoir les adopter, et en effet, ils facilitent un peu l'étude de ce groupe.

Les deux premiers genres, que nous isolons ainsi artificiellement, semblent se rapprocher des couleuvres, quand on n'examine que le dessus de la tête, car cette région est protégée en avant par des plaques ou des écussons; tandis que la disposition la plus générale est l'absence de ces grandes pièces cornées, remplacées chez les autres par de petites écailles entuilées et non affrontées par leurs bords: Ces deux genres sont les *Acanthophides* et les *Péliades*.

Les *Péliades*, en particulier, sont de véritables vipères; et, dans les régions tempérées de l'Europe où nous vivons, ces Serpents ont été longtemps considérés comme le type de ce groupe. Nous verrons bientôt, par la Synonymie de ce genre, qu'il existe la plus grande confusion, au moins quant à la dénomination, sur l'espèce particulière qui s'y rapporte. C'est à Merrem que l'on en doit la première distinction, ainsi que le nom qu'il a proposé pour distinguer cette espèce. Elle présente beaucoup de variétés suivant l'âge, le sexe et peut-être les localités où partout on lui donne le nom de Vipère.

Les *Acanthophides* sont aussi des Vipères qu'on n'a encore observées que dans l'Océanie et sur divers points de l'Australie. Les plaques de la tête, les lames sous-caudales ou urostèges et la manière toute particulière dont la queue est terminée par une épine, ont fourni à Daudin le moyen de distinguer et de nommer ce genre auquel on n'a rapporté qu'une ou deux espèces.

Les *Vipères* proprement dites, ou du moins le genre auquel nous laissons ce nom, ont la tête couverte de petites écailles placées en recouvrement et semblables à celles du reste du

corps, mais plus petites ; en outre, leurs narines sont situées au devant et au dessous des yeux; elles sont latérales.

Il en est de même des espèces du genre *Céraste*; mais ici, comme le nom l'indique, les sourcils sont surmontés d'une saillie, plus ou moins solide, qui simule une sorte de corne au dessus de l'œil.

Les *Echidnées* sont aussi des Vipères des régions étrangères, remarquables surtout par la situation insolite de l'ouverture de leurs narines qui occupent la région supérieure de la tête en avant et entre les yeux.

Enfin, les deux espèces du genre *Echide*, ressemblent aux Acanthophides parce que le dessous de leur queue n'est protégé que par des plaques ou des urostèges simples ou non divisées, au moins dans une grande portion de sa longueur, et que le dessus de la tête n'offre pas les grandes plaques ou lames polygones qui caractérisent les Péliades et les Acanthophides.

M. le Prince Charles Bonaparte a étudié, parmi les Reptiles nouveaux du Musée de Leyde (Zool. society, proceed. 1849, p. 145), un Vipérien inconnu à Paris et type d'un genre nouveau qu'il nomme *Chloroechis*. Ce Serpent venimeux de la Guinée, semblable aux Dendrophidiens par sa conformation générale et par sa couleur verte, et qui passe sa vie sur les arbres, montre, dit le Prince, que la nature se complait à cacher sous la similitude des teintes les embûches d'un animal détestable.

Nous avons été souvent témoins de la manière dont s'alimentent les Crotales et les Trigonocéphales tenus en captivité dans des cages où l'on peut les nourrir et les observer à loisir. On a souvent beaucoup de peine, surtout pendant le jour, à saisir le moment où ces Serpents se décident à se jeter sur la proie, qui doit être nécessairement vivante, lorsqu'on l'introduit dans leur loge. D'abord la victime, par une sorte d'instinct et de terreur panique, se tapit dans un coin et semble se refuser aux mouve-

ments qui décéleraient sa présence, et le Serpent lui-même se presse rarement d'en approcher avant de venir blesser cet animal vivant par une piqûre rapide, afind'inoculer dans les chairs le poison subtil et mortel qui ne tardera pas à le faire périr (1).

Dans nos climats, toutes ces espèces venimeuses semblent lentes et peu actives dans leurs habitudes; elles restent constamment immobiles dans une sorte de torpeur, au moins pendant la journée. Elles sont comme engourdies dans quelques coins, sous la mousse et sur les branches sèches où leur corps s'entortille en se fixant solidement pour y reposer et dormir. Quels que soient la durée de l'abstinence et le besoin présumé de la faim, que ces Serpents peuvent au reste supporter pendant des mois et même pendant des années, il est rare qu'ils aillent au devant de leur proie. Ils l'attendent patiemment. Il paraissent même éviter de faire le moindre mouvement qui pourrait trahir leur présence; mais quand la victime est à une proximité telle que la distance réciproque semble avoir été précisément déterminée, on voit tout à coup le Serpent s'élancer par un mouvement rapide, prompt comme l'éclair. Cependant il a pu redresser les courbures du tronc pour en projeter la partie antérieure. Dans cet intervalle de temps comme indivisible, la bouche s'est ouverte, les mâchoires se sont subitement séparées, la supérieure s'est relevée à angle droit avec le crâne sur l'échine; par une admirable, mais simple disposition de la structure des pièces osseuses, les crochets venimeux se sont redressés, la pointe acérée qui les termine a été dirigée en avant, afin de pouvoir percer la peau et pénétrer dans une partie quelconque des chairs molles, où ces aiguilles s'enfoncent comme le ferait une flèche lancée avec force et vélocité (2).

---

(1) Voyez, pour plus de détails, ce que nous avons écrit sur l'action vénéneuse des dents de ces Serpents, tom. VI de cet ouvrage, p. 140 et suivantes.

(2) Voyez tom. VI, p. 125 et suivantes du présent ouvrage.

Le but est atteint, quelquefois il est vrai, la dent se casse, ou elle peut rester dans la plaie; mais la nature a pourvu à son remplacement. Le plus ordinairement, ces crochets se détachent ou se dégagent avec la même rapidité qu'ils ont pénétré, et le Serpent redevient immobile. Il attend le résultat du poison qu'il a inoculé. En effet, au bout de quelques minutes, dans l'intervalle même de quelques secondes, l'animal blessé tombe et s'affaisse. Il éprouve de violents mouvements convulsifs et il ne tarde pas à succomber. C'est alors que le Serpent s'en approche, le retourne, le développe, l'étend pour le saisir de façon qu'il lui soit plus facile de le faire entrer dans la bouche; rarement il essaie de l'écraser ou de le comprimer, en l'enveloppant de ses replis. Le plus souvent, c'est par la tête que la proie est saisie, pour être avalée par un mécanisme semblable à celui qui s'exécute chez presque tous les Serpents, c'est-à-dire par l'action alternative des deux mâchoires garnies de dents crochues, qui peuvent avancer ou reculer alternativement en sens contraire et successivement.

D'ailleurs, le mécanisme de cette déglutition est le même que dans tous les autres Ophidiens dont nous avons fait connaître les fonctions digestives.

Comme l'organisation générale des Solénoglyphes est semblable à celle des autres Ophidiens, nous n'avons pas cru devoir entrer ici dans d'autres détails que ceux que nous avons consignés au second chapitre du volume précédent de cette Erpétologie, car nous sommes entrés à cette occasion dans toutes les considérations qui sont relatives aux fonctions diverses et aux mœurs. Nous ferons remarquer cependant que, sous le rapport de la génération, cette famille nous offre un exemple d'un mode d'ovoviviparisme qui est presque constant pour la plupart des genres et en particulier que, peut-être par cette circonstance même, les monstruosités ou les jonctions adhésives des parties de deux individus distincts y sont beaucoup

plus fréquentes, principalement dans la région de la tête. Nous avons cité, page 210 du VI.e volume, les faits recueillis par M. Isidore Geoffroy Saint-Hilaire dans le tome troisième de son savant traité de téralologie et nos collections du musée national comprennent en effet, dans cette portion de cette nombreuse réunion de Serpents, les deux cas cités de Vipères à deux têtes ou d'atlodymie, l'un sur un Trigonocéphale, et l'autre sur une Vipère ammodyte.

Enfin, pour terminer ces généralités et pour faciliter les recherches des naturalistes qui pourraient se trouver fort embarrassés dans la détermination des espèces que les auteurs ont décrites sous le nom de Vipères, plusieurs de ces Serpents ayant été regardés comme doués du pouvoir d'inoculer un poison par leur morsure, sans qu'on se fût assuré de la présence des crochets surtout de leur forme et de leur mode d'implantation toute particulière sur les os sus-maxillaires, ce qui est le caractère essentiel des Solénoglyphes, nous avons rédigé une liste alphabétique des différentes espèces qui ont été décrites comme des Vipères. Quand nous avons pu le reconnaître, nous avons fait suivre ces noms vulgaires de ceux auxquels ils doivent être rapportés dans cet ouvrage.

LISTE ALPHABÉTIQUE DES DIFFÉRENTES ESPÈCES DE SERPENTS DÉSIGNÉS SOUS LE NOM DE VIPÈRES, AVEC L'INDICATION DES GENRES AUX QUELS ILS SE RAPPORTENT.

Acanthophis. SCHLEGEL, II, p. 605. *Acanthophis cerastinus*, DAUDIN, t. v, p. 59. Erpétologie générale, t. VII, p. 1389. Solénoglyphes vipériens.

Acontia. LAURENTI, p. 102, n° 225. *Echidna*, MERREM, p. 151. Erpétologie générale, VII. *Echidna atropos*, n.° 3.

Acontias ou *Javelot.* LINNÉ, GMELIN, 1093. DAUDIN, VI, p. 159. *Trigonocéphale* SCHLEGEL, II, p. 545, n° 8. Erp. génér. VII. *Atropos puniceus.* Solénogl. Crotaliens.

Africaine. SÉBA, t. II, p. 89, pl. 54, fig. 2. *Xiphosoma hortulanum*, Erpet. génér. VI, 545. Aglyphodontes Aprotérodontiens.

Alecto. WAGLER, p. 173, g. XXX. *Triméresure* LACÉPÈDE. *Naja* SCHLEGEL, p. 479 Erp. gén. VII, 1249. Protéroglyphes Conocerques.

Ambiguë ou *de Weigel.* DAUDIN, t. VI, page 60. *Bothrops*, WAGLER, genre XXXIII. Erpet. génér. VII. Solénogl. Crotaliens.

Americana. SCHEUCHZER, IV, pl. 746. *Boa constrictor.*

Ammobates. SHAW. Gen. zool. t. III, p. 481 *Coluber canus* LINNÆUS. Erpét. génér. VII, p. 613. *Coronella* n.° 3. Aglyphodontes Syncrantériens.

Ammodytes-africana. SÉBA, t. II, p. 50, pl. 50, fig. 1. *Xiphosoma hortulanum.* Erp. gén. VI, p. 540, Boæides, VII, p. 1414.

Anguiforme. DAUDIN t. VI, p. 131. *Élaps* SCHNEIDER fasc. n° 3. Erpét. génér. VII, p. 1207. *Elaps corallinus* selon SCHLEGEL. Protéroglyphes Conocerques.

Argus. KLEIN. Tentam. p. 21. *Morélie argus.* Erpet. gén. VI, p. 385. Aglyphodontes Holodontiens.

Aspic. LINNÉ GM. LAURENTI. 188. *Vipère commune* variété n° 3. Erpét. générale, VII, 1407. Solénoglyphes Vipériens.

Atroce. LINNÉ GMELIN, 1107. *Trigonocephalus cophias.* MERREM, 154, Erpét. générérale, VII. *Bothrops*, n° 2. Solénoglyphes Crotaliens.

Atropos. WAGLER, p. 175, g. XXXIV. *Trigonocephalus puniceus*, SCHLEGEL, II, 545. Erpét. génér. t. VII, 1432. Solénogl. Crotal. g. *Atropos* n° 1.

Bande fourchue. DAUDIN, VI, p. 22, *Elaps.* SCHLEGEL, II, p. 450, n.° 7, Erpét. génér. VII, p. 1228, Protéroglyphes Conocerques g. 1, n.° 21.

Berus LINNÉ, GMELIN, p. 1090, *Pelias.* MERREM, p. 148, n.° 50. Erpét. génér. VII, p. 1395, Solénoglyphes vipériens, g. II.

Bigarrée. DAUDIN, VI, p. 216.

Bitis. LINNÉ, 1092, LAURENTI, 102, n.° 223, *Xiphosoma*

hortulanum et *X. caninum* Erpét. génér. VI, p. 545 et 540, Aglyphodontes Aprotérodontiens.

Blanc de neige. (*nivea.*) LINNÉ, d'après LAURENTI, 83-173, *Naja.* SCHLEGEL, II, p. 475. Erpét. génér. VII, pag. 1298, Solénoglyphes Conocerques, n.° 2.

Bleuâtre. LAURENTI, p. 101. ? *Bothrops.*

Bœten. LINNÉ, 1115, d'après Forskahl. *Vipera.* DAUDIN, tom. VI, pag. 108.

Bondissante (*arietans*). SCHLEGEL, p. 577, *Echidnée.* Erpétologie générale, t. VII, genre IV, p. 1426, Solénoglyphes vipériens.

Brachyure. CUVIER, règne animal t. II, p. 84, *Echidnée heurtante* ou *bondissante.* Erpét. génér. VII, p. 1426, n.° 3, Solénoglyphes Vipériens.

Brésilienne. DAUDIN, VI, 86, d'après LACÉPÈDE, *Trigonocephalus.* SCHLEGEL, p. 532, Erpétologie générale, VII. *Bothrops* n.° 3, Solénoglyphes Crotaliens.

Idem. SÉBA, t. II, p. 29, pl. 28, fig. 2, *Epicrate cenchris.* Erpét. génér. VI, p. 555. Aglyphod. Aprotérodontiens.

Caire. (du) SÉBA. t. II, p. 28, pl. 27, fig. 1. *Python de Séba.* Erpét. génér. VI, p. 400, Aglyph. Holodontiens.

Céraste (*Ceristalis*). LINNÉ, GMELIN, 1087. *Céraste.* MERREM, p. 150. SCHLEGEL, II, pag. 585, Erpétologie générale, VII. *Cerastes ægyptiacus.* Solénoglyphes Vipériens.

Chersea. LINNÉ, 1091, DAUDIN, VI, p. 144. *Vipère.* n° 1, Var. IV. Erpét. génér. VII, p. 1406, Idem.

Cléopâtre. (*de*) LAURENTI, p. 105. n.° 231. *Céraste.* Erpét. générale. VII, n.° 1. *Cerastes Ægyptiacus.*

Cobra de capello. LINNÉ GMELIN, 1092, LAURENTI, 103, *Naja Haje* et *Sépédon Hæmachate* Erpét. générale. VII, pag. 1298 et 1259, Protéroglyphes Conocerques.

Cobra. MERREM, p. 150, n.° 3, LINNÉ, 1092, LAURENTI, p. 103, n.° 227, MERREM, p. 150, Naja VII, p. 1415.

Coiffe ou chaperon. LINNÉ, p. 1005, *Naja.* LAURENTI, p. 90, g. 28. Idem.

Clotho. LINNÉ, p. 1086, d'après LAURENTI, n.° 228, p. 104, *Echidna arietans,* n.° 1, Solénoglyphes vipériens.

Contortrix. MERREM, Beitrage. *Acanthophide cérastin.* Erpét. génér. VI. Vipériens.

Coralline. LINNÉ, p. 1109, d'après SÉBA, II, 171, *Elaps.* SCHLE-

	GEL p. 440, Erpét. génér. VII, p. 1207, *Elaps* n.° 1, Protéroglyphes Conocerques.
Cornue.	DAUDIN, VI, 188. Genre *Céraste.* Erpétologie générale, t. VII. *Céraste Lophophrys.* Solénoglyphes vipériens.
Courte-queue.	CUVIER, règne animal. II, *Brachyura.* voyez plus haut *Brachyure.*
Daboie ou fétiche.	LACÉPÈDE, tom. II, pl. 2, fig. 2, v. *Echidnée élégante.* Erpétologie générale, VII. Solénoglyphes Vipériens et *Python de Séba.*
Dipse ou dipsade.	LINNÉ GMELIN, p. 1111. *Herpétodryas* SCHLEGEL, p. 197, n.° 17. Erpét. génér. VII, p. 547. *Leptophide olivâtre.* Aglyphondontes Syncrantériens.
Duberria.	SCHNEIDER, fasc. II, p. 297. *Elaps. Homalosoma* WAGLER, p. 190. Erpét. génér. VII, p. 109. *Homalosoma lutrix.* Aglyphodontes Calamariens.
Echis.	SCHLEGEL. Phys. des Serp. n.° 584, *Echis carinata.* Erpétologie générale, VII. Solénoglyphes Vipériens.
Egypte. (d')	DAUDIN, t. VI, p. 212. *Echidna Egyptiaca.* MERREM, p. 152, *Cerastes*, n.° 1. Erpét. génér, VII, Solénoglyphes Vipériens.
Elégante.	DAUDIN, t. VI, p. 124. *G. Echidnée.* Erpét. génér. VII, p. 1435. Solénoglyphes Vipériens.
Enflée.	CUVIER, Règne animal, t. II. p. 90 *Echidna arietans*, var. Erpét. génér. VII, n.° 1. Solénoglyphes Vipériens.
Fer de lance.	DAUDIN, t. VI, p. 28, *Trigonocéphale lancéolé*, SCHLEGEL, p. 536. *Bothrops*, n.° Erpét. générale. VII, n.° 1, Solénoglyphes Crotaliens.
Fétiche ou daboie.	LACEPÈDE, t. II, pl. 2, fig. 2. *Echidnée élégante* et *Python de Séba.* Nob. Erpét. génerale VII et VI, p. 400. Solénoglyphes Vipériens et Aglyphodontes Aprotérodontiens.
Fourchue.	DAUDIN, t. VI, p. 22, SÉBA. *Élaps*, n.° 9. SCHLEGEL, p. 450 et n.° 7. Erpét. génér. VII, p. 1228. Protéroglyphes Conocerques.
Galonnée.	LAURENTI, p. 76, n.° 152. *Élaps* Schlegel, p. 444, n.° 2, et Erpét. génér. VII. p. 1217. Protéroglyphes Conocerques.

Halys. LINNÉ GMELIN, p. 1094. d'après PALLAS. *Trigonocephale* SCHLEGEL, p. 551, et Erpét. géner. VII, n.° 3. Solénoglyphes Crotaliens.

Hæmachate. LACÉPÈDE, t. II, p. 115, pl. 3, *Naja* SCHLEGEL, p. 481, n.° 6, et Erpét. génér. VII, p. 1259. *Sépédon hæmachate.* Protéroglyphes Conocerques.

Hébraïque. DAUDIN, t. VI, p. 115, *Echidnée*, n.° 1, *arietans.* Erpét. génér, VII, n.° 1.

Heurtante ou bondissante. SCHLEGEL, p. 577. *Echidna arietans.* MERREM, p. 152, et Erpétologie générale, VII, p. 1426. Solénoglyphes Vipériens.

Hoelleik. LINNÉ GMELIN, p. 1115 de Forskahl, Faune, arab. p. 15, n.° 11.

Hygie. MERREM, Beitr. fasc. I, pl. 6. *Elaps*, n.° 4, SCHLEGEL, p. 446, et Erpét. génér. VII, p. 1213, Protéroglyphes Conocerques.

Idole ou fétiche. LACÉPÈDE, t. II, pl. 2, fig. 2. *Echidnée élégante.* Voyez *Daboie* et *Fétiche.*

Ignoble. DAUDIN, t. VI, p. 111. LAURENTI, p. 96, n.° 213. *Coluber* SÉBA, t. I, p. 72, n.° 6.

Illyrie. (d') ALDROVANDE, Serpents, p. 169. *Vipère ammodytes.* Erpét. génér. VII, p. 1414. Solénoglyphes Vipériens.

Intestinale. LAURENTI, p. 106. n.° 234, d'après SÉBA, *Elaps furcatus* SCHLEGEL, p. 450, et Erpét. génér. VII, p. 1228. *Élaps*, n.° 21, Protéroglyphes Conocerques.

Isebequensis. SCHEUCHZER, t. IV, pl. 628. *Xiphosoma caninum.* Erpet. génér. VI, p. 540. Aglyphodontes Aprotérodontiens.

Javanaise. DAUDIN, t. VI, p. 56. *Jararaca.* SÉBA. I. pl. 70, fig. 12. Erpétologie générrale, VII. *Bothrops* n.° 3. Solénoglyphes Crotaliens.

Javelot (acontias). DAUDIN, t. VI, p. 159. *Trigonocéphale* 8. p. 545, SCHLEGEL. Erpétologie générale, VII. *Atropos puniceus*, Solénoglyphes Crotaliens.

Jaune. LACÉPÈDE, t. I, p. 301, pl. V. fig. 2. *Trigonocéphale* 3. p. 537. SCHLEGEL. Erpétologie générale, VII. *Bothrops lanceolatus.* Solénoglyphes Crotaliens.

Jouflue. DAUDIN, t. VI, p. 220. *Homalopsis buccata.* SCHLEGEL, p. 337. Erpét. génér. VII, 968. *Homalopsis.* n.° 1. Opisthoglyphes Platyrhiniens.

Kufi ou le Sourd. DAUDIN, t. VI, p. 137. *Lébétine*, LINNÆUS. *Trigonocéphale hypnale.* SCHLEGEL, p. 550. Erpét. générale, VII. *Trigonocéphale*, n.° 5. Solénoglyphes Crotaliens.

Lactée. DAUDIN, t. VI, p. 47. *Elaps d'Hygie.* SCHLEGEL, p. 446. Erpét. génér. VII, p. 1213. *Elaps n.°* 7. Protéroglyphes Conocerques.

Lachesis. DAUDIN t. V, p. 351. *Trigonocéphale rhombifère.* CUVIER Règne animal, t. II, p. 90. Erpétologie générale, VII. *Lachesis mutus.* Solénoglyphes Crotaliens.

Leberis. DAUDIN, t. VI, p. 218. *Tropidonus*, Erp. g. VII, p. 579.

Lébétine. LINNÉ GMELIN, p. 1094. Voyez plus haut *Kufi.*

Lèvres écailleuses (à). KLEIN TENTAM, page 19. *Xiphosoma caninum.* Erpét. génér. VI, p. 540. Aglyphodontes Aprotérodontiens.

Lophophrys. CUVIER, Règne animal t. II, p. 92. *Cérastes*, n.° 2, Erpétologie générale, VII. Solénoglyphes Vipériens.

Maegera. SHAW. G. Zoologie III, p. 406. WAGLER Serp. Bras. pl. 19. Erpétologie générale, VII. *Bothrops*, n.° 1, et *Tropidolæmus Wagleri*, Solénoglyphes Crotaliens.

Madère (de) DAUDIN, VI, p. 117. D'après GMELIN, p. 1092. *Xiphosoma hortulanum.* Erpétologie VI, p. 545. Aglyphodontes Aprotérodontiens.

Melanis. DAUDIN, VI, 191, et LACÉPÈDE. Pallas, voy. Russie, VIII, n.° 93. SCHLEGEL, p. 599. Erpétologie générale, VII, p. 1394. *Pelias berus.* Solénoglyphes Vipériens.

Mélanurus (q. noire) DAUDIN, VI, 45. *Naja Haje.* SCHLEGEL, 475. *Idem.* Variété noire. Erpétologie générale, VII. Protéroglyphes Conocerques.

Montana. SMITH. Ed. journ. I, p. 284. *Echidna*, n.° 3, SCHLEGEL, II, 581. Erpét. générale, VII. *Echidna atropos.* Solénoglyphes Vipériens.

Nasicornis. SHAW. Naturalist. Miscellany, pl. 94, et de REINHARDT. Notre *Vipère Hexacère*. Erpét. gén. VII, p. 1416, Solénoglyphes Vipériens.

Naja. DAUDIN, VI, 62, à lunettes *Naja Tripudians*. MERREM, p. 147, n.° 1. Erpét. gen. VII, p. 1295, Protéroglyphes Conocerques.

Nexa et Nepa. LAURENTI, DAUDIN VI, 223. GMELIN, 1090. *Trigonocéphale hypnale*. Erpét. génér. VII, Solénoglyphes Crotaliens.

Noire ou *præster.* DAUDIN, VI, 161. *Vipère commune. Vipera aspis seu præster*. Erpét. génér., VII, p. 1406. Solénoglyphes Vipériens.

Ocellée. DAUDIN, VI, 140. *Vipère commune*, Variété n,° 1. Dans l'Erpét. génér., VII, n.° 1.

Orientale. DAUDIN, VI, 50. GMELIN, 1112. Séba. Thes. t. II, pl. 78, fig. 1. LAURENTI, p. 94, n.° 207. *Eryx Conicus*. Erpét. génér., VI, p. 470. Aglyphodontes Aprotérodontiens.

Paraguajana Séba, t. II, p. 77, tab. 74, g. 1. *Xiphosoma hortulanum*. Aglyphodontes Aprotérodontiens. Erpét. génér., VI, p. 545.

Pelias. LAURENTI, p. 192, tab. 2, fig. 1. G. *Pélias*. MERREM, 148, 50 *Idem*. Erpét. génér., VII, p. 1395.

Præster ou *Aspic.* DAUDIN, VI, 161. *Vipère noire*. SCHEGEL, 592, n.° 7. *Vipère commune*. Erpét. génér., VII, p. 1406, Var. n.° 5.

Prætextata. GRAVENHORST *Leiolepis rhodostoma*. Erp. gén. VII, Solénoglyphes Crotaliens.

Pyramides (des) GEOFFROY. Description de l'Egypte, pl. 4, sup. n.° 1, *Echis carinata*. Erpétologie générale, VII, n.° 1. SCHLEGEL, II, 584 *Vipera Echis*.

Psyche. DAUDIN, Rept., VIII, pl. 108. *Elaps*, n.° 6.

Queue noire ou *mélanure.* DAUDIN, VI, 45 *Naja Haje*. SCHLEGEL, 475.

Rhodostoma, bouche rosée. REINWARDT. *Leiolepis*, genre des Crotaliens. Erpét. gén., VII.

Redi. (de) *Rouge.* DAUDIN, VI, 152. *Vipère commune*. Var. n.° 2 et 4. De l'Erpét. gén., Solénoglyphes Vipériens.

Scythe. DAUDIN, VI, 150, GMELIN, 1091. LACÉPÈDE, t. I, p. 230. Pallas, voyage, *Echidna arietans*. Erpét. gén. VII, p. 0000, Solénogl. Vipériens.

Sévère. Linné, Gmelin, p. 1087. Schlegel, 83. *Xenodon*, n.° 3, et Erpét. gén. vii, p. 756. Aglyphod. Diacrantériens.

Sourd ou Kufi. Linné, Gmelin, p. 1094, Daudin, VI, 137. Voy. plus haut *Kufi.*

Superbe. Daudin, VI, 225. Gmelin, 1089. Schegel, 72, *Coronella rhombeata* et Erpét. gén. vii, 1154. *Dipsas.* Opisthoglyphes Dipsadiens.

Tête triangulaire (à). Wagler, G. Maegera, 174. Latreille, t. iii, p. 322. *Trigonocéphale*, Schlegel, 541. *Bothrops nigro-marginatus.* Erpétologie générale, vii. Solénogl. Crotaliens.

Tigrée. Daudin, VI, 37, Lacépède, t. i, p. 321. Voy. plus haut *Superbe.*

Très-belle. Séba, t. ii, p. 55 pl. 54, fig. 3. *Epicrate Cenchris*, Erpét. gén. vii, p. 555. Boæides.

Triangle. Daudin, VI, 220. Schegel, 337. Daubenton Encyclop. Dict. Ophiologie, Erpét. génér. vii, p. 968. *Homalopsis*, n.° 1. Platyrhiniens.

Triple-tache. Daudin, VI, 25. Schlegel, 449. *Élaps.* Erpét. gén. vii. p. 1207. Protérogl. Conocerques.

V. noir. Cuvier, Règne anim. ii, 92, note 4. Naja, Schlegel, 483. *Causus*, Wagler et Erpét. gén. vii, 1263. *Causus rhombeatus.* Protérogl. Conocerques.

Veinée. Linné, Gmelin, p. 1085, Laurenti, 106-232. Séba, ii, 2, 5.

Verte. Daudin, VI, 112. *Triméserure*, Lacépède, Schlegel, *Cophias*, 544. *Trigonocéphale*, Erpét. générale, vii. *Bothrops*, n.° 5. Solénogl. Crotaliens.

Weigel (de). Daudin, VI, 60, Gmelin, 1204. *Bothrops*, Wagler, 174. *Cophias jararaca*, Neuwied. *Bothrops*, n.° 3. Erpét. gén. vii.

Ier GENRE. ACANTHOPHIDE—*ACANTHOPHIS* (1). Daudin.

Caractères. *Tête plus large que le cou, couverte de grandes plaques dans sa moitié antérieure; narines latérales, s'ouvrant dans une plaque unique, non renflée; urostèges en partie simples et remplacées à l'extrémité de la queue qui est légèrement comprimée, par des écailles hérissées, entuilées, épineuses, terminées par une épine cornée, très-pointue, droite ou légèrement courbée comme un aiguillon.*

Historique. Ce genre, qui n'est établi jusqu'ici que sur une espèce décrite et figurée d'abord par Blasius Merrem, en 1790, (*Beitrage zur naturgesch. der Amphibien*), sous le nom allemand *Schlingende Natter*, ou *Vipera contortrix*, a fourni à Daudin l'occasion de décrire ce Serpent comme un genre particulier, quoiqu'il n'ait point observé lui-même cette espèce dont il avait cependant saisi les caractères. Puis, il a été adopté par Lacépède, par M. Fitzinger et par Cuvier.

Plus tard, cette même espèce a été rangée par Merrem lui-même, en 1820, comme un genre, sous le nom d'*Ophryas*, dans son *Système des Amphibies*, p. 146, quoiqu'il ait adopté celui d'Acanthophide comme spécifique et qu'il ait cité les ouvrages de Daudin et de Cuvier.

Avant que Lacépède eût reconnu l'individu provenant de l'Océanie et rapporté par le capitaine Baudin, on ignorait la patrie de ce Serpent et même s'il avait des crochets venimeux, bien que Merrem l'eût pensé en lui donnant le nom de *Natter* qui signifie Vipère. Daudin, en supposant qu'il y avait des crochets à venin, a mis ce point de doute?

(1) De Ακανθα épine et de Οφις Serpent, ainsi nommé probablement à cause de la pointe cornée ou de l'épine par laquelle la queue se termine.

Nous avons pu observer dans les collections du Muséum près de vingt individus de différentes grosseurs et longueurs, ainsi modifiés par l'âge et le sexe; de sorte que la description qui va suivre pourra compléter l'histoire de ce Serpent, dont le caractère principal est exprimé par le nom qui a servi à le désigner. Cependant l'aiguillon qui termine la queue n'est pas la seule marque distinctive, comme on va le voir.

Espèce unique.

ACANTHOPHIDE CÉRASTIN. *Acanthophis cerastinus.* Daudin.

Caractères. — Ceux du genre.

Synonymie. 1790. *Schlingende natter. Vipera.* Merrem. Beitrage II, p. 20, tab. IX. — V. *Contortrix.*

1794. *Boa antarctica.* Shaw. Misc. tab. 35.

1803. Daudin, Hist. Rept. Tom. V, pl. 59, fig 10 et 11, la tête, p. 289, pl. 67, l'ensemble.

1804. Lacépède, Annales du musée d'histoire nat. t. IV, p. 200.

1806. *Boa palpebrosa.* Shaw. Gener, Zool., t. III, 2.e partie, p. 362.

1814. *Acanthophis Brownii.* Leach. Zool. miscell. I, pl. 35.

1828. *Acanthophis tortor.* (Black Snake), Lesson. Voyage de la Coquille, t. II, zoolog. p. 35, n.° 18, Ann. des scienc. nat. t. XIII, p. 391, pl. 6, g. n.° 2.

1829. *Acantophis cerastinus.* Cuvier. Règne animal, t. II, p. 95, n.° 4, et Guérin, Iconographie du règne animal. Rept. pl. 24, fig. 1, *tortor.*

1830. *Acanthophis cerastinus.* Wagler. Syst. amph. p. 172, g. n.° 25.

1837. *Vipera acanthophis.* Schlegel. Phys. des Serp. espèce n.° 10, p. 605, pl. 21, fig. 21 à 23, la tête.

1843. *Acanthophis cerastinus.* Fitzinger. Syst. Rept. p. 28.

1849. Gray. Catal. of Snakes, p. 34. n.° 9.

DESCRIPTION.

Comme on n'a jusqu'ici observé qu'une seule espèce, nous devons la décrire avec plus de détails, d'après de nombreux individus, pour faire mieux connaître le genre et en exposer les caractères.

Formes et Ecaillure. La forme générale est celle d'une Vipère. La tête est plus large que le cou. Le dessus est recouvert sur la moitié antérieure de grandes plaques, dont la première, dite rostrale, est de forme triangulaire, avec la base un peu échancrée; elle garnit le devant de la lèvre supérieure. En arrière, cette plaque est arrondie et reçoit sur ses bords, en dehors, les lames nasales qui sont perforées par les narines. Au milieu se voient les deux fronto-nasales suivies des deux frontales antérieures. Celles-ci encadrent le devant de l'écusson impair syncipital, lequel se trouve bordé par les plaques sourcilaires qui forment le bord supérieur et avancé de l'orbite; enfin en arrière, se voient deux plaques larges et longues dites pariétales ou occipitales, après lesquelles viennent des écailles plus petites, semblables à celles du dos.

La bouche est fendue jusqu'à l'occiput et la lèvre supérieure avancée recouvre en arrière l'inférieure, en dessus de la commissure, surtout les trois dernières plaques labiales inférieures. Toutes ces plaques labiales sont, d'ailleurs, fort lisses et très-polies.

Sous la gorge, le sillon médian sépare les trois paires de plaques mentales, très-libres sur les bords, pour en permettre la dilatation, mais au devant, il y a une lame médiane impaire, qui est la labiale inférieure.

Dents. Les crochets venimeux sont isolés. Nous ne voyons pas d'autres dents sur l'os sus-maxilaire ou mandibulaire. La mâchoire inférieure porte à son extrémité libre antérieure, deux saillies osseuses dans lesquelles sont implantés deux ou trois crochets isolés mais sur une même ligne dépassant en avant les tubercules mous formés par la gaîne des crochets sillonnés, qui cachent la totalité de l'os mandibulaire dans lequel ces crochets sont implantés, le plus souvent au nombre de deux de chaque côté.

Le dessus du corps est revêtu d'écailles très-régulièrement entuilées; elles sont légèrement carénées et arrondies sur leurs bords libres. Les scutelles ventrales ou les gastrostèges sont lisses, larges, arrondies, mais peu étendues dans leur longueur; elles varient pour le nombre. Dans l'un des grands individus, on a pu en compter 120. M. Schlegel porte ce nombre à 112-118. Nous nous sommes assurés qu'il n'est pas constant, la dernière scutelle ou l'anale est plus large que les autres et recouvre l'orifice du cloaque.

Les scutelles sous-caudales ou les urostèges sont en plus grande partie disposées en rang simple, au nombre variable de 20 à 24 et même 30, quelquefois l'une ou plusieurs se trouvent divisées en deux.

Ce qui caractérise surtout ce genre ce sont les dernières écailles de la queue. Dans les trois dixièmes de sa longueur, elles sont petites, serrées, imbriquées lâchement, comme hérissées, épineuses; formant une portion légèrement comprimée dans cette région seulement, et constamment terminée par une seule écaille cornée, pointue comme un aiguillon de quatre à cinq millimètres de long, tantôt droit, tantôt légèrement courbé, d'où le nom adopté de *Serpent à épine.* (Acanthophide).

Coloration. Les couleurs varient; dans tous les individus que nous avons sous les yeux, le dessous du corps est en général d'un blanc sale avec des taches noires, principalement sous la mâchoire inférieure, la gorge et les côtés de la tête. Le plus souvent, les grandes plaques du ventre sont marquées de points noirs plus ou moins distincts, qui se touchent cependant dans quelques uns des individus. Le dessus du corps paraît gris terne et même jaunâtre, avec des bandes transversales plus pâles, comme blanchâtres; celles-ci, dans plusieurs exemplaires, ont conservé une teinte d'un rouge terne, briqueté. Le dessus de la tête est généralement sans taches et d'un gris terreux plus ou moins foncé. Les lèvres seules offrent des taches blanches et noires sur des écailles très-lisses.

L'individu adressé au Muséum par M. le Docteur Van Horne de Leyde paraît avoir servi de modèle pour la figure donnée par M. Guérin Méneville, dans l'Iconographie des Reptiles du Règne animal. Il est tout à fait différent pour les couleurs, ce qui fait que nous allons les faire connaître en particulier. Peut-être, au reste, cet individu n'a-t-il cette apparence que par l'effet de la liqueur conservatrice qui l'aura décoloré en grande partie. Cet exemplaire est d'une teinte générale, blanche, assez pure sur le dos, mais alternativement entremêlée de bandes transversales plus grises, et ces bandes elles-mêmes offrent quelques écailles irrégulièrement parsemées, dont la couleur est d'un noir foncé qui tranche sur la blancheur générale. Les écailles les plus voisines des scutelles ventrales ont toutes une tache noire, petite, arrondie, avec un cercle plus blanc, et chacune de ces plaques du ventre porte une tache noire plus grande et plus large, comme le représentent la figure citée de l'Iconographie et celle donnée par Merrem.

La tête est blanche avec quelques taches noires sur les lèvres, surtout sur les écailles labiales inférieures. On voit aussi trois taches noires au dessus de la fente de la bouche; l'une en arrière de l'œil, sur l'avant-dernière plaque sus-labiale et deux autres qui se suivent sur la même ligne,

au dessus de la commissure de la bouche. Ces taches sont fort régulières à droite et à gauche.

Cette coloration est très-différente de celle du plus grand nombre de nos autres individus ; mais celui-ci est comparativement très-petit ; il n'a guère que 0m,35 de longueur. Nous ne croyons cependant pas qu'il appartienne à une espèce distincte, car il présente d'ailleurs tous les mêmes caractères de forme et de distribution des écailles, sur la tête et à la queue ; sur cette dernière région surtout, dont la bizarre disposition a suggéré le nom par lequel on a désigné le genre.

Patrie. Les individus que possède la galerie du Muséum proviennent tous, très-probablement de la Nouvelle-Hollande. La plupart ont été recueillis dans les environs du Port Jackson et de Sidney. Ils ont été rapportés en 1846 par M. J. Verreaux. Il en est un dont la peau a été montée et qui a été acquis de M. Gory. Deux plus petits exemplaires ont été donnés à la collection le premier en 1848 par M. le Docteur Natalis Guillot ; le second, qui est justement celui qui a servi de modèle à la figure de l'Iconographie, est dû à M. le Docteur Van Horne de Leyde. Un autre individu du cabinet de Hollande et provenant de la même source a été décrit par M. Schlegel, qui a donné les figures de la tête de ce Serpent, planche 21 de son ouvrage sur la physionomie de ces Reptiles ; mais les taches indiquées sur la tête ne se trouvent pas dans nos exemplaires.

Le nom de *Cérastin*, employé par Daudin pour indiquer l'analogie de ce Serpent avec le Céraste, a pour origine la figure fautive publiée par Merrem, qui a représenté, en effet, au dessus de l'œil une sorte de sourcil très-saillant et relevé, ce que nous n'avons pu remarquer dans aucun de nos nombreux exemplaires.

D'agrès la lecture du texte de Shaw, il est évident que le naturaliste anglais a été trompé par cette planche de Merrem qu'il cite et dont la saillie des sourcils lui a fourni le nom spécifique de *Palpebrosa* ; puis les écailles qui terminent la queue l'ont porté à en faire une espèce de Boa, dont cependant il avoue ne pas connaître l'origine.

Dimensions. La longueur totale de l'un de nos individus est de 0m,70, la tête de 0m,045 le tronc 0m,56, la queue 0m,095. Le diamètre du tronc de 0m216.

5 plaques gulaires, 114 scutelles ventrales 1 et 39 sous-caudales. Shaw indique 112 gastrostèges et 51 urostèges.

Observations. Il nous restait des doutes sur l'espèce citée par M. Schlegel, sous le nom d'*Acanthophis Brownii*, figurée par M. Leach en 1814 dans les *Zoological miscellany* t. I, p. 12, pl. 3 ouvrage que nous n'avions

pas encore consulté. Depuis, nous nous sommes assurés que la figure, d'ailleurs fort peu exacte, de l'animal entier était celle du Serpent que nous décrivons ici et venant aussi du port Jackson. La seule représentation de la queue vue en dessous et de l'aiguillon qui la termine est exacte.

II.e GENRE. PÉLIADE. — *PELIAS* (1). Merrem.

Caractères. *Tête couverte sur la partie antérieure seulement de petits écussons planes, ou très-légèrement concaves dont un central plus grand; narines latérales simples; urostèges ou plaques sous-caudales formant une double rangée.*

Ce genre, établi et caractérisé par Merrem, est en effet facile à distinguer de tous les autres Vipériens, par les plaques qui protégent le dessus de la tête; ces plaques sont moins grandes et moins régulières que celles qu'on peut aussi observer dans les Acanthophides, les seuls, au reste, de cette même famille, qui présentent cette disposition. D'ailleurs, ces derniers sont surtout reconnaissables à la forme et à la disposition singulière de la queue dont les urostèges se trouvent en grande partie distribuées en rang simple et auxquelles succèdent de petites écailles en recouvrement, soulevées et hérissées, qui donnent à cette extrémité du corps une forme bizarre et comprimée et se termine enfin par une épine cornée. Toutes ces particularités ne s'observent pas ici et suf-

---

(1) Πηλιας, nom mythologique donné à la lance d'Achille, fils de Pélée. Ce nom se trouve aussi dans *Aetius*, lib. 13, cap. 32, en parlant de la morsure du *Péliade* et de l'*Élaps*. Employé d'abord par Linné (*Systema naturæ*, tom. I, part. III, p. III), il désignait une espèce du genre Coluber, provenant de l'Amérique méridionale ou de l'Inde et conservée dans le cabinet de Dégéer. C'est un choix de nom malheureux; cependant il a été adopté par Wagler et M. le prince Ch. Bonaparte. Nous aurions préféré celui de *Berus* qu'on lit dans les auteurs les plus anciens et que Linné lui-même avait emprunté à Séba.

fisent donc pour faire reconnaître, par la comparaison, les caractères du genre *Péliade*.

Si nous n'avions ces marques distinctives des plaques syncipitales, il serait réellement fort difficile de séparer ce genre de celui des Vipères, dont il partage presque tous les attributs de formes, d'habitudes et même de coloration, surtout avec la *Vipère commune* ou *Aspic*. Aussi, n'est-ce qu'à l'aide d'un examen attentif et minutieux des autres parties qu'on peut assigner des noms différents à ces deux espèces et même, cette première difficulté vaincue, il est encore très-difficile de s'assurer de la synonymie. Les auteurs, en effet, ont, pour la plupart, négligé d'indiquer ou de représenter, dans les figures qu'ils nous ont transmises, la disposition toute particulière de la forme de la tête. Ce caractère a pourtant de l'importance, car la tête du Péliade est moins déprimée, ou moins aplatie que celle des Vipères, chez lesquelles tout le dessus du crâne est, en outre, recouvert de petites écailles imbriquées et non de grandes plaques en avant.

M. Schlegel, au contraire, a parfaitement reproduit, dans ses planches, la tête du *Péliade berus* qu'il range parmi les Vipères, comme la plupart des auteurs qui l'ont précédé.

M. le prince Charles Bonaparte, qui a donné une histoire très-détaillée de ce Serpent dans sa belle Iconographie de la Faune italienne, a pris beaucoup de peine pour en débrouiller la synonymie. Nous ne sommes pas absolument certains qu'il y ait complétement réussi, mais nous devons avouer que c'était une recherche fort difficile et dans laquelle nous avions échoué nous-mêmes, parce que les auteurs qui ont décrit les Vipères ont, comme nous venons de le dire, souvent négligé de faire connaître les particularités qui constituent le caractère de l'espèce unique rapportée jusqu'ici au genre Péliade.

Ce caractère essentiel n'étant pas signalé, on éprouve un assez grand embarras. On la trouve décrite dans les auteurs Français, parmi les Vipères, et chez la plupart, sous le nom

de *Berus*, car, comme nous le dirons bientôt, c'est là le nom latin le plus anciennement connu. Ensuite, ce n'est guère par les couleurs que la distinction pourrait être établie; car, chez presque toutes, il y a des variétés à l'infini dans les teintes, quoiqu'on puisse aisément trouver de l'analogie entre ces variétés, surtout à cause d'une raie ou bande sinueuse, plus ou moins interrompue, d'une teinte plus foncée, qui s'étend le long du dos et qui est légèrement relevée sur la ligne médiane. Les côtés et la partie inférieure du ventre sont encore plus variables, d'après diverses circonstances, et suivant les lieux que ces Reptiles habitent, l'époque plus ou moins rapprochée de la mue, celle de la reproduction, et même selon l'âge et peut-être le sexe des individus, ce qui crée autant de difficultés.

Nous nous contenterons donc de rapporter la synonymie du prince Bonaparte, faite avec conscience, et en indiquant les doutes dans lesquels il est resté lui-même. C'était un travail très-embarrassant, et nous croyons devoir en présenter les résultats avec toutes les restrictions qu'exige l'état de la science.

On n'a rangé jusqu'à ce jour dans ce genre, que l'espèce dont nous allons parler. M. le prince Charles Bonaparte est le seul qui ait écrit que ce Serpent, malgré l'opinion généralement admise, habite de préférence les terrains bas et inondés, comme les rizières, au moins dans la saison chaude, aussi l'a-t-il désigné sous le nom de *Marasso* employé en Italie, même du temps de Conrad Gesner, comme signifiant Vipère, avec l'épithète de *Palustre* pour le distinguer d'une autre variété qu'il regarde comme une espèce, sous le nom d'*Alpino*.

Espèce unique.

PÉLIADE BERUS. *La petite Vipère.* Merrem.

(Atlas, pl. 79 bis, fig. 2, la tête vue en dessus).

Caractères. Corps alongé, sans rétrécissement à la nuque; une ligne foncée brune ou noire et flexueuse sur le dos; une

plaque polygone centrale sur le sommet de la tête, qui est un peu convexe.

Synonymie. Nous ne citons ici que les noms qui se rapportent au Péliade ayant l'intention de faire connaître dans l'histoire du genre qui va suivre ceux de la Vipère commune.

1766. *Coluber. Berus.* Linnæus. Syst. nat. Edit. 12, p. 377.

Linnæus cite Aldrovande Serp. 115, 116, Fauna suecica, 285 et Amœnitates academ. I, p. 113, n.° 1.

1768. *Coluber Berus.* Laurenti p. 97, n.° 216, excl. tab. II, et p. 192. *Vipera anglorum.*

Coluber Berus. ibid. pag. 98, n.° 217, Tab. IV, fig. 1. *Vipera anglorum.*

1769. *Coluber Berus.* Scopoli. ann. Hist. nat. II, pag. 39.

1788. *Coluber Berus.* Linnæus Gmel. systema naturæ. 1090.

1788. *Prester.* Linnæus ibid. pag. 1091, edit. Gmelin.

1801. *Vipera Berus.* Daudin Hist. Rept. t. VI, pag. 89, et *Prester.* pag. 161.

1820. *Pelias Berus.* Merrem Syst. Amph. pag. 148, Spec. 1, var. α. β. γ.

1830. *Vipera Chersea.* Schlegel. Wagler. Syst. amph. pag. 178, genre 44.

1832. *Vipera Torva.* Lenz. Schlangenk. p. 133.

1836. *Vipera Chersea.* Cuvier. règne animal t. II, pag. 92, la petite Vipère édit. II.

1837. *Vipera berus.* Schlegel. II, pag. 591, pl. XXI, fig. 14-15-16, var. pag. 592.

1826. *Pelias.* Fitzinger. voyez t. VI, de cette Erpét. p. 65.

1840. *Pelias Berus.* Bonaparte. Iconogr. Faun. Ital. t. II, pl. 78, 1 et 2 f.° 60. Marasso palustre.

1846. *La Vipère commune du Nord. Vipera Berus.* Cuvier Règne animal illustré par Duvernoy, Rept. pl. 31. C'est la meilleure figure dans tous ses détails.

1849. *Pelias Berus.* Gray. Catal. of snakes pag. 31, n.° 1, Zool. miscell. 96.

DESCRIPTION.

Presque tous les auteurs ont décrit ce Serpent sous le nom de Vipère, de sorte que ce qu'ils en rapportent, doit également être considéré comme étant commun à l'espèce la plus vulgaire, qui elle même à été confondue avec plusieurs variétés et surtout avec celle appelée l'*Aspic* ou *Vipère noire*, et sous les noms tantôt de *Prester*, comme l'a fait Latreille, d'après Linné, ou de *Chersea* par Daudin et Wagler et tantôt enfin, de *Vipère rouge*, *Anglaise*. etc, etc.

Quoiqu'il en soit, nous allons faire connaître ici la disposition des parties extérieures de ce Serpent qui permettront nécessairement de le distinguer d'avec les Vipères proprement dites, abstraction faite des couleurs, des habitudes et des mœurs qui sont presque absolument semblables.

Formes. La tête est généralement plus allongée, moins rétrécie vers sa jonction avec le cou, qui se trouve ainsi moins étranglé. Comme le sommet du vertex est moins plane, les côtés de la face sont plus arrondis et le museau moins tronqué. La plaque rostrale, légèrement échancrée. n'est pas relevée au dessus du front et surtout elle n'est pas prolongée, comme dans l'espèce de Vipère qu'on nomme l'*Ammodyte*.

Quoique M. le Prince Charles Bonaparte ait cru devoir considérer comme deux espèces distinctes dans ce genre, les individus chez lesquels les plaques de la tête ne sont pas symétriques, il y a si peu de différences à cet égard, que nous sommes portés à les regarder comme de simples variétés qui ne sont pas plus constantes que les différences de coloration signalées par cet habile Zoologiste. Le *Pelias Berus* et le *Pelias Chersea* Bonaparte sont donc pour nous une seule et même espèce.

Coloration. Les teintes générales présentent beaucoup de variations, depuis le ton gris-pâle jusque à la couleur d'acier noirâtre; mais ce gris se mêle aù fauve, au rougeâtre ou rouillé (Charles Bonaparte. Iconog. faun. ital. pl. 78, *Pelias Chersea*, Marasso alpino), et quelquefois à une nuance d'un vert foncé ou brune. Voilà pourquoi les individus sont généralement confondus avec les Vipères, dont ils ont tout à fait l'apparence. D'ailleurs, la région la plus élevée du dos offre le plus souvent une large raie noire ou brune sinueuse, quelquefois continue depuis le cou, jusqu'à l'extrémité de la queue. Cette bande longitudinale flexueuse est parfois interrompue de distance à autre, de manière à former des taches le plus souvent irrégulières, mais ayant quelquefois la figure d'un carré élargi en travers, ou d'un rhomboïde. Ces taches sont tantôt tout à fait distinctes, tantôt réunies par une ligne grêle, qui simule ainsi le fil d'un chapelet. Lenz, dans son traité Allemand sur les Serpents 1832, Schlangenkunde, les a parfaitement représentées dans des figures coloriées, surtout

sur la planche IV. Très-souvent, entre les espaces étranglés que présente la raie dorsale, les côtés portent d'autres taches d'un gris plus ou moins foncé et même tout à fait noires; puis immédiatement au dessous de ces dernières, dans la région qui unit les écailles du dos aux larges plaques de l'abdomen, dites gastrostèges, on remarque une autre série de petites taches qui paraissent blanchâtres, par opposition à la couleur foncée du ventre.

La tête est assez régulièrement tachetée, mais non pas d'une façon constante, car nous voyons que les jeunes individus ont généralement des taches plus distinctes, qui s'effacent sur les sujets plus avancés en âge. Enfin, les mâles les offrent aussi plus constamment.

Il y en a d'abord en avant, autour des orifices des narines, deux plus petites externes, qui se joignent à une autre impaire, placée au dessus de la plaque rostrale; mais cette dernière est souvent isolée. Il vient ensuite une tache syncipitale située sur l'écusson central. Enfin, de l'un et de l'autre côté, depuis le tiers antérieur de la tête jusqu'à l'occiput, on voit une ligne noire d'une largeur régulière, arquée en dehors. Dans l'intervalle médian, on distingue le plus souvent l'origine de la grande raie dorsale, plus ou moins dilatée et occupant la région moyenne de la nuque.

M. Wyder, qui a publié en 1826 à Genève une petite brochure ayant pour titre *Histoire naturelle des Serpents de la Suisse*, paraît avoir réuni un assez grand nombre de ces Vipériens, dont il a pu observer les mœurs et les variations. Il a reconnu que la teinte générale du fond des écailles passe du gris au fauve jaunâtre, et que les taches, variables elles-mêmes pour la figure, la direction, le nombre, offrent des transitions du brun au noir, en restant isolées ou séparées les unes des autres, surtout dans la région du dos où la ligne sinueuse, qui paraît la plus constante, peut faire aisément confondre entre eux les *Pélias*, les *Vipères* et le *Tropidonote vipérin*. Cette confusion est si facile, qu'elle m'a trompé moi-même dans la circonstance que je fais connaître ici dans tous ses détails. C'est en effet en croyant saisir une *Couleuvre vipérine* que j'ai été blessé par un *Pélias* et que j'ai éprouvé les accidents assez graves qui sont la conséquence de cette intoxication dont je crois devoir consigner les circonstances dans le récit que j'ai fait moi-même de cet accident comme complément de l'histoire du *Pélias berus*.

Au reste, l'ensemble de cette coloration, qui varie à l'infini dans une vingtaine d'exemplaires que nous avons sous les yeux, ne suffit réellement pas pour faire distinguer ce Serpent d'avec les Vipères, si le naturaliste ne peut bien observer et comparer la tête qui est distincte par sa forme, par l'étroitesse relative du museau, et par les plaques ou les écussons qui

la revêtent; peut-être aussi l'étranglement en est-il moins marqué dans la jonction du crâne avec l'échine.

En résumé, le seul caractère tiré de la présence des plaques, ou des lames cornées qui se trouvent au dessus du museau, devient en même temps la diagnose du genre et de l'espèce unique qui constitue le *Pélias Berus* et le fait distinguer du genre Vipère, car pour la teinte générale du corps et pour les taches qui s'y font remarquer, il faudrait pour ainsi dire, reconnaître autant de variétés que d'individus divers.

Tout ce que l'on sait des MOEURS de ces Ophidiens peut aussi bien se rapporter à l'espèce que nous décrivons qu'aux divers Serpents Vipériens dont nous avons esquissé l'histoire précédemment.

Quant au nom de BÉRUS, il est fort ancien dans la science pour désigner une Vipère. Aldrovande, en effet, en donne l'historique. Il nous dit qu'il provient d'un préjugé qui avait fait regarder ce Serpent comme le produit de la fécondation d'un Serpent par un poisson du genre des Murènes. Quoiqu'il en soit, ce nom a été introduit comme celui d'une vipère par Gesner, Séba, Petiver, Linnæus, Scopoli, et par tous les auteurs modernes. Nous ignorons donc l'étymologie de ce mot latin, qui a toujours été mis en usage pour désigner une ou plusieurs espèces différentes de vipères.

RELATION DÉTAILLÉE DES EFFETS PRODUITS PAR LES PIQURES D'UN PÉLIADE SUR L'AUTEUR DE CET OUVRAGE.

Le jeudi 11 septembre 1851, j'étais en promenade avec ma famille, dans la forêt de Sénart, près Paris; je m'y livrais, comme de coutume, aux recherches d'histoire naturelle. J'aperçus, au milieu d'une large allée, peu garnie d'herbes courtes, un Serpent qui la traversait rapidement. Il était environ deux heures après-midi. Trompé d'après un coup-d'œil trop prompt, qui m'avait cependant permis d'apercevoir les plaques qui garnissaient en dessus le devant de la tête de ce Reptile, et même la raie brune sinueuse qui régnait le long du dos, je ne doutais pas que je voyais une *Couleuvre Vipérine*, c'est-à-dire un *Tropidonote*, qu'on rencontre assez fréquemment dans nos environs. Comme je ne devais pas en craindre la morsure, je me précipitai imprudemment sur ce Serpent que je saisis au milieu du corps avec la main droite pour l'enlever de terre; mais ne l'ayant pas empoigné assez près de la tête et voulant m'aider de l'autre main, j'y fus mordu sur le pouce, au-dessus de l'articulation des deux dernières phalanges.

Les piqûres furent si promptes que je les sentis à peine; car les crochets, fins, acérés comme des pointes d'aiguille, ne restèrent pas l'espace d'une seconde dans les petites ouvertures de la peau, très-mince en cet endroit. L'une de ces piqûres ne fut même pas indiquée par le moindre atome de sang coloré. Saisissant à l'instant même la tête du Serpent en arrière, je la repoussai en avant afin de décrocher les dents venimeuses, et j'essayai, mais inutilement, de briser la colonne vertébrale en étendant le tronc avec force sur sa longueur et en sens opposé, le derrière de la tête étant retenu de la main gauche. Ne pouvant parvenir à rompre ainsi l'échine, je me servis de la main droite pour aller prendre dans mon gousset une paire de ciseaux qui s'ouvrent à ressort. Je m'empressai d'en introduire les pointes dans le gosier du Serpent dont la bouche restait béante parce que les mâchoires étaient ainsi repoussées par derrière. Je pus alors séparer les vertèbres en dedans, et couper la moëlle épinière en ménageant la peau du cou. Je jetai l'animal sur la terre, bien certain qu'il ne pourrait s'enfuir.

Je m'occupai alors de sucer les piqûres de mes deux pouces, mais les orifices en étaient trop exigus pour qu'il en sortît le moindre liquide. J'aurais mieux fait de les inciser préalablement. Comme j'avais sur moi un cylindre d'azotate d'argent fondu, recouvert de cire à cacheter, je découvris un point de la surface de ce caustique, dit *pierre infernale*, pour l'appliquer successivement sur les trois indices des piqûres, et environ une minute après, sur la quatrième du pouce droit que j'avais négligée d'abord; mais y ayant remarqué un petit suintement sanguinolent, je crus devoir employer la pointe d'une lancette pour ouvrir plus largement la peau, afin que l'action cautérisante du sel d'argent pût s'y exercer plus profondément. C'était, au reste, ce que j'aurais dû faire pour les trois autres piqûres, qui ne me faisaient éprouver aucune douleur ni sensation appréciable.

Le Serpent recueilli pour être conservé, je continuai ma promenade pendant environ une heure et demie. Je m'apercevais à peine de ces petites blessures pendant la première demi-heure. Cependant je remarquai que le dessus du pouce gauche, le premier piqué, se gonflait insensiblement, mais sans douleur aucune. L'enflure s'étendit peu à peu du pouce sur le dessus de la main, mais le seul effet éprouvé était celui d'un engourdissement. J'essayai, mais en vain, par des frictions, des mouvements d'extension et de flexion des doigts, en maniant une canne et en malaxant la surface, de faire dissiper ce gonflement, qui allait toujours en augmentant et qui commençait à se manifester, quoique moins sensiblement sur le pouce droit qui avait été soigné le second.

Je continuai de marcher, n'éprouvant aucun malaise, et il était environ quatre heures et demie lorsque j'arrivai au village de Brunoy, assez près

de l'embarcadère. Me sentant légèrement fatigué et précédant un peu ma famille qui m'accompagnait, je voulus l'attendre un instant en m'asseyant sur une borne élevée qui bordait la rue; mais à peine y étais-je placé que, sans en avoir la conscience, sans avoir éprouvé la moindre sensation pénible, il paraît que je tombai en syncope, car je glissai et j'étais couché sur le terrain, lorsque mon fils, qui arrivait près de moi, m'aida aussitôt à me relever. Très-ferme d'ordinaire sur les jambes, j'étais étonné moi-même d'être tombé et de ne sentir aucun malaise.

Je me remis en marche, mais au bout d'une centaine de pas, n'étant pas pressé par l'heure du départ, et apercevant sur le bord de la route une pile de planches assez élevée pour m'y asseoir commodément, je m'y placai ayant les jambes légèrement suspendues. Mon fils remarqua alors, sans que j'en aie conservé le souvenir, qu'il se fit dans l'une de mes jambes de petits mouvements involontaires et répétés qu'il attribua à une influence nerveuse.

Quelques moments après je continuai ma course. Arrivé à l'embarcadère, j'avais, à ce que l'on m'a dit, le visage pâle et très-altéré; j'étais, en effet, dans un état de malaise. Je m'étendis sur un canapé, éprouvant quelques légers gonflements d'estomac. Je ne tardai pas alors à entrer dans un bon wagon et me plaçai près de l'une des portes. Là, pendant les trois quarts-d'heure que dura le trajet jusqu'à Paris, j'eus deux ou trois soulèvements d'estomac, qui me forcèrent à cracher, et comme j'étais à jeûn depuis près de sept heures, je n'eus point de vomissement; il n'y eut qu'un seul rapport amer ou bilieux.

Arrivé au débarcadère, j'allai à pied, mais avec difficulté, à plus de 200 pas trouver une voiture qui me ramena à mon domicile. Comme le malaise persistait, je m'étendis sur un canapé pendant qu'on préparait mon lit. Au moment où je me levais pour m'y rendre, je fus pris d'un vomissement de bile pure, peu abondant, de trois ou quatre gorgées. Rendu près du lit, je me sentis très-faible et près de perdre connaissance, surtout au moment où je m'y étendis. En quittant mes vêtements, je m'aperçus que mon bras gauche était très-gonflé, depuis le poignet jusque vers le milieu de l'avant-bras. Cependant je n'éprouvais là qu'un engourdissement sans douleur réelle, et que la gêne qui résultait de la distension des tissus.

Je fis faire sur toutes ces parties des onctions et des applications de linges imbibés d'alcoholat de mélisse sur soixante grammes duquel on avait ajouté un gramme d'amoniaque liquide, ce qui fut répété deux ou trois fois dans la soirée. Le pouce droit, le dessus de la main et le poignet de ce côté étaient aussi gonflés, mais à peine en avais-je la conscience.

Je pris un bouillon et un peu de vin d'Espagne, n'éprouvant d'autre malaise que celui de la tension de tout le tissu cellulaire de l'avant-bras qui était énormément distendu en avant, jusqu'au pli du bras et presque point du côté du coude.

Je dormis parfaitement pendant la nuit, et le sommeil me surprit une heure et demie environ après mon entrée au lit. A mon réveil, le volume du bras était le même, mais d'une teinte rouge, violacée par places, le sang s'étant évidemment extravasé par le tiraillement exercé sur les veines dont les capillaires étaient déchirés. Cependant, la peau était comme engourdie, si ce n'est quand j'y exerçais une légère pression dont je ressentais l'action.

Dès le matin, je bus une tasse de café au lait avec plaisir et il s'en suivit une légère et utile transpiration. Plus tard, un potage gras et un peu de vin furent très-bien digérés. Je me trouvais en assez bon état de santé pour me lever, toutes mes fonctions s'exerçant librement. Le bras et la main restaient encore gonflés. Les taches noirâtres avaient pris une teinte violette. Elles se manifestaient principalement dans les parties les plus déclives et surtout vers le bord radial de l'avant-bras et sur le même côté de l'une et de l'autre main.

Le samedi, c'est-à-dire le surlendemain de l'accident, je repris mes occupations actives quotidiennes au dehors et à l'établissement dont je suis le médecin. Je me trouvai tellement bien que je pus commencer mon cours au Muséum, qui était annoncé pour le lundi quinze septembre, c'est-à-dire quatre jours après l'accident.

Il résulte de ce fait que j'ai cru devoir consigner ici avec détails parcequ'ils feront bien connaître la série des accidents produits par les piqûres de ce Serpent :

1.° Que la petite quantité d'humeur vénéneuse qui m'avait été inoculée par les morsures du *Péliade Berus* a déterminé chez moi, vieillard actif et vigoureux, âgé de près de soixante-dix-huit ans, des accidents assez graves et surtout une sorte d'insensibilité momentanée pour donner à penser qu'une personne plus faible, plus jeune, et surtout un enfant, aurait pu succomber à ces accidents.

2.° Que, sans aucun doute, ainsi privé instantanément de sensation et de mouvement volontaire, un petit animal, s'il eût été à peu près calibré au volume du Serpent, en aurait été la proie.

3.° Que j'ai eu le tort de n'avoir pas élargi de suite avec la pointe de ma lancette les petites piqûres, avant de les soumettre à la suction ; surtout de n'avoir pas exercé de suite une compression circulaire au-dessus des pouces.

Je viens de raconter avec détails toutes les circonstances de l'accident que j'ai éprouvé, parce qu'à l'instant même où je me sentis piqué, et nullement inquiet des suites de cette morsure, il me vint aussitôt à l'esprit la réflexion que je pourrais mieux les étudier sur moi-même.

J'ai relu depuis, ce que Moïse Charas raconte dans ses expériences sur la vipère. Ayant été piqué, le 20 août 1692, par une vipère au moment où il faisait, dans une assemblée de l'Académie royale des sciences, des démonstrations sur les parties de la bouche de ce Serpent, et devant Méry et Duverney, il avoue qu'il se consola aussitôt de ce qui lui arrivait en pensant que cela lui fournirait l'occasion de connaître et de ressentir par lui-même les effets du venin. Il en donne, en effet, tous les détails et il dit comment il obtint un grand succès de la ligature qu'il fit autour du doigt piqué, en le serrant fortement par les circonvolutions d'une ficelle afin, dit-il, d'arrêter le cours du sang. Seulement, il eut le regret d'avoir trop longtemps laissé agir l'action de la ligature et il cite un pareil moyen employé avec succès par Ambroise Paré qui, comme je l'ai lu dans ses œuvres, avait lui-même été mordu à Montpellier, dans l'officine d'un apoticaire, par une Vipère qu'il examinait avec trop peu de précaution.

III.e GENRE. VIPÈRE. — *VIPERA*. Laurenti.

Caractères. *Tête déprimée, élargie en arrière, entièrement revêtue de petites écailles et non de plaques; narines à orifices latéraux simples, larges, concaves; urostèges distribuées par doubles rangées sous toute la queue.*

A l'aide de la réunion de ces simples caractères, il est très-facile de distinguer les espèces rapportées à ce genre, de celles qui sont rangées par les auteurs dans la même famille, à laquelle cependant ce nom de Vipère sert de type.

En effet, six genres de ce groupe des Vipériformes offrent une particularité dans la conformation des narines, qui ne se trouve pas dans les véritables Crotaliens, c'est l'absence de petites fossettes, placées au-dessous, ou en arrière de leurs orifices, au-devant des yeux et simulant ainsi deux ouvertures

nasales. Comme les narines sont simples et qu'en observant en particulier les écailles qui garnissent le dessous de la queue, ou les urostèges, on peut reconnaître qu'elles sont disposées sur deux rangs, tandis que dans les genres *Échide* et *Acanthophide*, on ne distingue qu'une seule rangée, au moins sur une partie de la longueur de cette extrémité libre du corps. Faisant porter plus attentivement l'observation sur la forme de cette ouverture externe des narines, qui est concave, on reconnaît que les espèces de ce genre ne sont pas des *Cérastes* chez lesquels on voit, dans cette région, des écailles ou des plaques convexes, percées pour livrer passage à l'air dans l'acte de la respiration. Il ne reste donc à séparer, comme nous l'avons indiqué dans le tableau synoptique des genres de cette famille, que ceux que l'on désigne aujourd'hui sous le nom d'*Échidnées* dont les narines, au lieu d'être situées latéralement, sont placées sur le dessus du museau, et les *Péliades* remarquables par les plaques du vertex, remplaçant les écailles placées en recouvrement, qui caractérisent les *Vipères* proprement dites.

On a rapporté à ce troisième genre un assez grand nombre d'espèces la plupart étrangères, mais il en est une, qui a été décrite sous des noms très-divers parce qu'elle présente, en effet, suivant l'âge et le sexe des individus, peut-être même d'après les lieux dans lesquels on a eu occasion de les observer et de les recueillir, des différences de teintes et de dispositions de couleurs. Ces particularités ont engagé plusieurs naturalistes à considérer ces diverses variétés comme autant d'espèces différentes.

Les Vipères n'atteignent pas de très-grandes dimensions; elles n'ont, en général, que de quatre à six décimètres au plus de longueur. On n'a pas rencontré des individus qui aient atteint plus qu'un mètre et leur grosseur, dans la partie moyenne du tronc, est au plus de quatre à six centimètres. Leur queue est courte et ne forme que la sixième ou même la huitième partie de la longueur totale.

Les espèces rapportées à ce genre sont nombreuses, mais elles n'ont pu, malheureusement pour les naturalistes, être toutes à la fois comparées entre elles et les figures n'ont pas été assez soignées pour l'écaillure, surtout pour celle de la tête. C'est ce qu'on doit reprocher principalement aux planches de Séba, auxquelles la plupart des auteurs ont rapporté les espèces qu'ils ont décrites, car la gravure laisse ordinairement dans le plus grand vague sur l'apparence réelle de cette région, dont elle n'indique que le pourtour et souvent même, les couleurs trop foncées ou opaques de l'enluminure empêchent de bien observer ces détails.

De Lacépède et Daudin avaient réuni, sous le nom de Vipères, la plupart des serpents chez lesquels on avait reconnu des dents vénéneuses et des scutelles en rang double sous la queue. C'est ainsi que dans le sixième volume des Reptiles de Daudin, on trouve inscrites dans ce genre une cinquantaine d'espèces. Wagler, au contraire, sous le même nom générique n'en indique que trois seulement, rapportant les autres à des genres divers. M. Schlegel ne suivant pas cette classification, ou la plupart de ces dénominations, n'a décrit en totalité, que trente-trois espèces réunissant ainsi tous les vipériformes.

Nous avons adopté l'opinion de Wagler en réunissant sous le nom de la Vipère commune, beaucoup de variétés que les naturalistes avaient jusqu'ici considérées comme des espèces distinctes. Le grand nombre d'individus que nous avons pu comparer, nous a fait reconnaître des passages insensibles dans la distribution des couleurs, seule indication qui avait fait distinguer ces prétendues espèces, dont aucune ne serait réellement identique.

Nous réduisons donc à trois espèces seulement le genre *Vipère*, en y laissant réunies les nombreuses variétés décrites sous le nom d'*Aspic* ou de *Vipère noire, rouge, grise, œillée.*

La première est celle que nous appelons la *Vipère commune*

et nous en distinguons deux autres fort remarquables par le prolongement écailleux du museau. Ces trois espèces sont dès-lors facilement déterminées.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES DU GENRE VIPÈRE.

CARACTÈRES. *Point de fossettes lacrymales; les urostèges sur deux rangs; sommet de la tête sans plaques lisses polygones; narines latérales.*

museau	comme tronqué		1. V. COMMUNE.
	prolongé	en une pointe molle écailleuse.	2. V. AMMODYTE.
		par six lames écailleuses	3. V. HEXACÈRE.

1. VIPÈRE COMMUNE ou ASPIC. *Vipera aspis et Prester.*

(ATLAS, pl. 79 bis, fig. 3, la tête vue en-dessus).

CARACTÈRES. Tête plate, couverte d'écailles, fortement élargie en arrière; corps d'un gris cendré ou noirâtre, avec une bande dorsale noire, flexueuse, continue, ou formée de taches contiguës distinctes, arrondies ou rhomboïdales; dessous du corps variable, d'un gris d'acier ou rougeâtre, avec des taches blanches irrégulières. Museau tronqué.

Cette espèce présente de si nombreuses variétés de couleurs que la plupart des auteurs ont désigné les divers individus sous des noms différents. Nous les réunissons sous un même article, et pour les distinguer 1.° des *Pélias*, il suffira de comparer le dessus de la tête; et 2.° de l'*Ammodyte*, l'extrémité du museau. Nous croyons devoir en abréger beaucoup la synonymie qui ne peut que produire une grande incertitude.

SYNONYMIE. *Vipera*, Matthioli. D'après Dioscorid. lib. 2, cap. 47, p. 700.

1640. *Vipera*, Aldrovandi. Serp. lib. I, 108, 115 (mas.) 116 (fœm.)

1669. *Vipera*, Charas. Nouvelles expériences. Acad. sc. Paris, p. 611, pl. 1, A.

1768. *Vipera*, Fr. Rédi. Laurenti. Specimen medicum, p. 100, spec. 219.

1768. *Vipera Mosis Charas.* Ejusd. Ibid. p. 99, spec. 218, pl. IV, fig, 1.

1784. Bonnaterre. Encyclopédie méthodique. Ophiologie, p. 58, n.°152.

1788. *Coluber aspis.* Linnæus Systema nat. Gmelin, p. 1091, 1093.

1789. *Coluber vipera.* Lacépède. Quad. ovip. Serpents, tom. 2, p. 1, pl. 1, fig. 1

1789. *Aspic.* Ibid. tom. II, p. 55, pl. 11, fig. 2.

1789. *Coluber Chersea.* Razouminski. Hist. nat. jorat, p. 118, §. 24.

1789. *Coluber berus.* Ejusd. Loc. cit., p. 115, §. 22.

1800. *Vipera Chersea.* Latreille. Rept., tom. III, p. 297.

1803. *Idem.* Daudin, tom. VI, p. 144.

1800. *Vipera Redi.* Latreille. p. 304. *Vip. ocellata*, p. 291, fig. 1.

1803. *Vipère commune.* Daudin. Rept., tom. VI, p. 103.

1820. *Vipera aspis.* Merrem. Syst. amphib., p. 151, n.° 9.

1823. *Idem.* Metaxa. Monographia Serpentum Romæ, p. 42, Species, 2.

— *Idem.* Bendiscioli. Monogr. Serpent. Mantov., p. 427, spec. 11.

1826. *La Vipère.* Wyder. Serp. de la Suisse, p. 10, fig.

1827. *Echidna aspis.* Risso. Hist. nat., tom. III, p. 92, n.° 28.

1829. Cuvier. Règne animal, tom. II, p. 92, et Edit. illustrée, Rept., pl. 31, n.° 1.

1837. *Vipera aspis.* Schlegel. Essai Phys. Serp., tom. II, p. 599, n.° 8.

1840. Ch. Bonaparte. Iconog. faun, ital. pl. 77, n.os 1, 2, 3.

DESCRIPTION.

Tout ce que nous avons dit de l'espèce du genre précédent pourrait se rapporter à l'histoire de celle que nous avons à faire connaître ici, car la plupart des auteurs les ont confondues sous le nom de Vipères, et réelle-

ment, elles ont les mêmes mœurs. Elles présentent d'ailleurs tant de variétés de couleurs et de modifications dans la distribution des taches, que parmi les trente exemplaires que nous avons pu avoir, en même temps, sous les yeux, pour les comparer, nous n'aurions pu rapprocher deux individus comme identiquement semblables. Il en est de même des figures que M. Lenz (1) a fait exécuter et colorier avec le plus grand soin dans son ouvrage, où l'on voit des Vipères adultes mâles et femelles et des Vipéreaux représentés à des époques successives de leur développement, depuis six jours, jusqu'à la fin de leur première année. Les figures jointes au mémoire de M. Wyder, cité dans la synonymie, et une série de dessins coloriés exécutés à la ménagerie par M. F. Bocourt, montrent combien ces variétés sont nombreuses.

La *Vipère commune* est brune ou d'un gris cendré avec une raie noire en zig-zag sur le milieu du dos, et le plus ordinairement aussi, on voit une rangée de taches noires sur les flancs.

Les écailles sont à six pans, oblongues, entuilées et carénées; la dernière écaille de la queue l'emboîte comme une sorte de petite corne. La tête est déprimée et en forme de cœur de carte à jouer renversé. Le devant du museau qui est obtus, aminci et recouvert de petites plaques, dont deux sont percées par les narines est souvent d'une teinte plus foncée. On voit aussi une tache de la même couleur noirâtre au-dessus de chacun des yeux, formant un trait oblique vers le coin de la bouche, du côté du cou. Quelquefois, une grande tache occupe le centre de la tête, mais cette disposition n'est pas constante. Le plus souvent, la raie dorsale commence sur la nuque, au-devant de l'étranglement qui réunit la tête à l'échine. Il y a tant de diversités, que l'on ne peut tirer aucun caractère de ces taches, car quelques individus, surtout ceux qui sont d'une teinte foncée, n'ont aucune marque sur la tête.

Toutes ces variétés, comme le fait remarquer avec raison M. le Prince Charles Bonaparte, ont été regardées, mais sans motif réel, par divers naturalistes, comme des espèces distinctes auxquelles ils ont même donné des noms différents : tels sont les suivants.

1.° La *Vipère ocellée*, de Latreille et de Daudin, qui est d'un gris roussâtre, avec des taches arrondies, isolées, bordées de noir et distribuées sur trois rangs ; le ventre noir, marbré de jaunâtre.

---

(1) Traité de quelques Serpents propres à l'Allemagne, etc., Schlangenkunde. Fig. 1, Vipère mâle adulte ; 2, très-vieille femelle de Vipère, variété noire ; 3, femelle adulte ; 6, jeune Vipère femelle âgée de six jours; 13, dessous de la Vipère femelle adulte ; 16, dessous de la tête d'une femelle, etc.

2.° La *Vipère de Rédi* ou de *Moyse Charas*, ainsi désignée par Laurenti. Son tronc est marqué de ligne transverses, courtes, formant quatre séries longitudinales, dont les médianes se joignent pour produire la raie dorsale.

3.° La *Vipère aspic* de Merrem, dont le fond de la couleur est rouillé ou d'un rouge brun foncé, avec des taches noires, sans ligne dorsale sinueuse.

4.° La *Vipère Chersea* de Linné et de quelques autres naturalistes qu'on a nommée la *Vipère rouge* ou *Aesping* et dont le tronc est aussi ferrugineux ou d'un gris roussâtre. Elle présente, comme la *Vipère ocellée*, des taches noires, ovalaires sur les côtés d'une raie longitudinale sinueuse. On voit sur la tête deux lignes divergentes qui se joignent de manière à figurer un Y. Les lèvres sont blanchâtres.

5.° Enfin la *Vipère Prester ou noire*, nom donné par les anciens auteurs à un Serpent venimeux. Celle-ci a la tête et le dos d'une teinte générale noire ou très-brune, dans laquelle on peut à peine distinguer des taches plus foncées.

Il résulte de toutes ces modifications de couleurs qu'il est réellement impossible, dans un si grand nombre de variétés, qui offrent des passages insensibles ou successifs de l'une à l'autre, de déterminer quelle est celle de ces prétendues espèces qu'on pourrait regarder comme le véritable type spécifique, car les lieux dans lesquels on les observe, les saisons et l'âge des divers individus paraissent avoir beaucoup d'influence sur leur coloration. Les mœurs, d'ailleurs, sont absolument les mêmes. Au reste, ces variétés ne sont pas propres seulement à l'espèce dont nous parlons. La *Vipère ammodyte* est dans le même cas, car sur une trentaine d'individus recueillis et observés vivants par le Docteur Host de Vienne, il ne s'en trouva pas deux parfaitement semblables.

Comme les couleurs du tronc varient, ainsi que la distribution des taches, on a été porté à considérer toutes ces modifications comme propres à faire distinguer autant d'espèces et un plus grand nombre de variétés. C'est surtout sur la ligne dorsale que ces différences sont plus notables. Nous retrouvons, dans les individus que nous avons sous les yeux, les diverses apparences que les auteurs ont indiquées dans les figures qu'ils nous ont transmises. Pour ne citer que les ouvrages de Séba, de Lenz et de M. le Prince Charles Bonaparte, nous voyons tantôt une série de taches arrondies distinctes ou triangulaires interrompues; tantôt la raie dorsale flexueuse être continue et comme dentelée alternativement à droite et à gauche. D'autres fois, les taches sont séparées et de forme quadrangulaire, et constituent une série de petits rhombes ou de parallélo-

grammes oblongs, dont les angles antérieur et postérieur sont réunis par une ligne médiane de la même couleur.

Le tronc lui-même varie pour le fond de sa teinte générale qui le plus ordinairement, il est vrai, est d'un gris sale, mais souvent il passe au rougeâtre plus ou moins foncé et même on le trouve tout à fait noir, dans quelques individus et ce sont ceux là qu'on a le plus ordinairement désignés sous le nom d'*Aspic* d'après l'idée d'un Serpent venimeux à la morsure duquel l'histoire attribue la mort volontaire de Cléopâtre.

Le dessous du corps ne présente pas moins de variétés dans ses couleurs qui sont presque constamment analogues à celle du fond général de la teinte du corps ; cependant en général, elle est d'un gris d'acier, avec des taches blanches ou grises, qui paraissent s'étendre sur le bord postérieur de chacune des gastrostèges.

Souvent les mâles sont d'une autre teinte que les femelles. Les uns sont roux ou rougeâtres, avec une ligne dorsale très-étroite sur laquelle viennent se rendre alternativement, et à des intervalles à peu près égaux, d'autres lignes transversales plus larges. *Vipera aspis rufa* (mas.) Bonaparte Iconogr. Faun. ital. pl. 77.

Les femelles, au contraire, sont grises ou noirâtres, avec la large raie fléxueuse au milieu du dos, dont toutes les sinuosités sont arrondies. Généralement, ces dernières sont plus grosses et même elles ont le corps plus long que celui des mâles et leur queue est plus brusquement rétrécie à la base et un peu moins triangulaire.

La *Vipère commune* est généralement répandue dans les lieux peu habités; elle paraît rechercher les cantons boisés, montueux et pierreux dans toute l'Europe tempérée et méridionale. Nous l'avons quelquefois trouvée sur la lisière des bois secs, sur les rochers et les sables exposée à la forte ardeur du soleil. Elle n'est pas rare aux environs de Paris : à Montmorency, à Fontainebleau; dans les bois élevés des environs de Rouen.

Nous en avons reçu d'Angers, de Poitiers, de Grenoble, de Toulouse, de Bordeaux.

On la rencontre en Allemagne, en Suède, en Pologne, en Prusse, en Italie et jusque en Sibérie et en Norwège.

Elle s'engourdit l'hiver pendant 4 ou 5 mois dans des excavations souterraines et sèches, quelquefois sous la mousse et dans des troncs d'arbres cariés et sous des souches. Il n'est pas rare d'en trouver ainsi plusieurs réunies, entrelacées et entortillées formant une sorte de masse, dans des creux de rochers où elles semblent s'être rassemblées par instinct. Voyez l'Iconographie de M. le prince Ch. Bonaparte. Elles sont alors tout-à-fait immobiles et dans une sorte de léthargie. Cette hivernation

cesse au printemps, première époque à laquelle ces Serpents cherchent à s'exposer aux plus forts rayons du soleil vers le milieu du jour.

Ces Vipères sont cependant nocturnes. Elles se nourrissent de petits mammifères, de souris, de mulots, de taupes, de lézards, de grenouilles, de crapauds, de salamandres dont on rencontre des débris dans leur corps. On sait qu'elles mangent aussi au besoin des insectes coléoptères, des sauterelles, des araignées, des fourmis, des vers de terre et des mollusques. Les individus que nous avons conservés en captivité se refusent toujours à prendre la nourriture et peuvent supporter une diète absolue de trois ou quatre mois et même beaucoup plus longue.

C'est au printemps qu'a lieu leur accouplement. (1) Leur réunion dure longtemps. A cette époque, les organes génitaux du mâle apparaissent sur les côtés de la fente du cloaque, comme deux appendices tuberculeux, hérissés d'épines cornées, quelquefois colorées en noir et on nous en a apporté dans cet état, comme étant des Serpents munis de deux pattes postérieures.

La femelle ne pond pas ses œufs. Fécondés à l'intérieur, leur coque est beaucoup plus molle que celle des autres Serpents ovipares. Les germes se développent dans l'intérieur des oviductes. D'après ce que nous savons de l'action que le fœtus contenu dans les œufs doit recevoir de la part de l'air atmosphérique, d'où il résulterait une absorbtion par endosmose de l'oxygène et peut être par exosmose, l'issue du gaz acide carbonique, il se pourrait que dans ces espèces dites ovovivipares, cette opération physiologique et chimique eût lieu à travers les parois des membranes de l'oviducte. Ces enveloppes sont alors, en effet, en contact avec l'air contenu dans le sac pulmonaire qui, comme on le sait, s'étend très-loin et presque jusqu'au cloaque dans l'ordre des Ophidiens.

Ce n'est guère que trois ou quatre mois après l'accouplement, que la femelle donne naissance à une vingtaine ou à une trentaine de Vipéreaux qui, dès ce moment, sont longs de 12 à 14 centimètres. Ils portent encore les débris des enveloppes du vitellus, comme une sorte de placenta dont le cordon ombilical pénètre dans leur corps et quelquefois aussi ils entraînent les tuniques extérieures de l'œuf qui y restent accrochées.

On croit que les femelles ne sont fécondes que vers leur troisième année et qu'elles ne vivent guère que pendant sept à huit ans. La vie de ces animaux persiste longtemps. On cite l'histoire de l'une de ces Vipères qui fut étranglée et suspendue par le cou pendant vingt-quatre heures et qui

---

(1) Consultez ce que nous avons dit sur cette fonction dans les Serpents, tome VI de cette Erpétologie, page 191 et suivantes.

paraissant tout-à-fait morte, avait été le lendemain posée et arrangée sur du plâtre liquide, après qu'on l'eût huilée convenablement, dans l'intention d'en obtenir un moule. On la recouvrit d'une autre couche de plâtre et elle y fut laissée jusqu'à la parfaite consolidation. Le lendemain, par conséquent quarante-huit heures après la mort apparente, lorsqu'on enleva la calotte du moule à creux perdu, le Serpent sortit plein de vie et chercha à échapper par la fuite.

On a vu des Vipères survivre à la submersion pendant plusieurs heures dans l'eau, dans l'huile et même dans l'eau-de-vie et résister aux blessures les plus graves. Des têtes cherchaient à mordre après qu'on les avait séparées du tronc dans le but d'en préparer des bouillons auxquels on attribuait de grandes vertus en médecine.

Tous les animaux domestiques, les chats, les chiens, les chevaux semblent redouter par instinct la présence de la Vipère. L'homme même, prévenu à la vérité des dangers qui résultent de leur morsure, est tenté de fuir ou de tuer ces vipères par une sorte de proscription à laquelle ces animaux et, même par suite, toute la race des couleuvres et des orvets se trouve vouée généralement.

La piqûre de la vipère qui n'a lieu le plus ordinairement que lorsqu'on s'y expose en l'attaquant ou quand on blesse ce reptile involontairement, peut donner lieu à des symptômes très graves, car les dents font pénétrer dans la plaie une humeur qui est un poison subtil que la circulation entraîne bientôt dans l'économie et dont l'activité est telle que dans certaines circonstances, la morsure a pu être suivie de la mort.

Nous avons rapporté dans le sixième volume de cet ouvrage (p. 139 et suivantes) les recherches faites par Rédi, par Vallisniéri et surtout par Fontana et Mangili sur l'action du venin des Serpents et sur les moyens employés pour la combattre (ibid page 149 et suivantes). Il est inutile de répéter maintenant ces détails, mais comme les observations de Fontana ont été faites particulièrement sur le venin de la vipère, nous croyons devoir en consigner ici les résultats principaux.

Il a d'abord admis que cette humeur n'a aucune action sur le corps de certains animaux comme sur sa propre espèce, sur les orvets, les limaçons, la sangsue. Il a vu qu'elle n'est ni acide ni alcaline, quoique sa saveur difficile à déterminer ait pu donner l'idée d'une substance astringente et légèrement narcotique, d'une consistance comme gommeuse, qui en se desséchant jaunit un peu et se concréfie; que dans cet état, on la retrouve dans la cavité de la dent longtemps même après la mort de l'animal.

Un milligramme, ou un centième de grain de ce venin indroduit dans un muscle chez une fauvette ou un serin, suffit pour tuer ces petits oi-

seaux presque instantanément, tandis qu'il en faut six fois davantage pour faire périr un pigeon et l'habile observateur a vu tout celui qu'il avait pu exprimer d'une vipère fort active ne produire en quelque sorte aucun effet sur un corbeau, quoique la totalité de cette humeur s'élevât à la quantité de 10 centigrammes, ou deux grains. D'après ce calcul, Fontana conclut qu'il en faudrait au moins 15 centigrammes pour produire la mort chez un homme et 60 centigrammes pour faire périr un bœuf.

Au reste, il est probable que selon l'organe blessé, il peut y avoir de grandes différences dons la nature, la promptitude et la gravité des symptômes. Les piqûres faites au cou, par exemple, sont, dit-on, plus périlleuses que celles des membres, en raison du voisinage du larynx, du pharynx et des nerfs pneumo-gastriques et surtout de la multitude des veines et des ganglions lymphatiques absorbants, qui se rencontrent dans cette région et de leurs rapports avec les organes digestifs et respiratoires.

Beaucoup d'expériences ont démontré que le venin de la vipère peut être avalé impunément si la bouche n'est le siège d'aucune excoriation ou d'une ulcération et qu'il suffit de sucer la plaie à l'instant même de la piqûre, ou d'y appliquer une ventouse en élargissant un peu la trace de la morsure pour qu'elle ne soit suivie d'aucun accident.

Voici ce qu'on a observé dans la plupart des cas de piqûres par la vipère chez l'homme. En moins de quelques secondes, il y a gonflement de la peau dans la partie mordue; la place rougit, s'échauffe et devient luisante; puis elle prend une teinte violette ou livide; elle semble comme engourdie, plus froide et comme insensible. La douleur et l'inflammation semblent suivre le cours ascendant des vaisseaux; il survient des élancements de chaleur et de douleur dans les espaces inter-musculaires. Au bout de quelques minutes, les yeux rougissent et sont larmoyants; puis surviennent des faiblesses, des nausées, de la douleur à l'estomac, de la gène dans la respiration et des palpitations de cœur. Il y a souvent des vomissements, une sueur froide, des gonflements du ventre, une vive douleur dans les reins, des selles et des évacuations involontaires d'urine. Le pouls est alors petit, serré, concentré et intermittent; la peau devient jaune, quelquefois les téguments qui environnent le point qui a été piqué, sont frappés de gangrène. Alors on voit l'épiderme se soulever pour former des phlyctènes. Voir plus haut, les détails donnés sur ce sujet, p. 1399.

Ce sont au reste, des cas bien rares que ceux qui amènent la mort. Il y en a cependant beaucoup d'exemples; ce sont principalement des enfants et des femmes qui y ont succombé. Constamment, il y a des accidents et ceux-ci persistent pendant plusieurs jours avec plus ou moins de gravité.

Le traitement de la morsure de la vipère est déjà bien indiqué dans

l'ouvrage de Celse, *De re medicâ*, et mérite toute l'attention des médecins et des naturalistes.

La première précaution à prendre en pareille occurrence est, lorsque la disposition des parties le permet, après avoir sucé la plaie, et même avant d'avoir pratiqué la succion, d'établir une ligature au dessus ou au dessous de l'endroit blessé, selon la direction du sang veineux, en ayant soin cependant de ne pas trop la serrer. On scarifie alors la petite plaie et ses environs pour y appliquer une ventouse qui fera sortir le sang dans lequel on suppose que le venin a pu être introduit.

Nous ne voyons pas la nécessité d'entrer dans d'autres détails, car ils ont été suffisamment exposés dans l'article que nous avons consacré aux dents venimeuses des Serpents dans le tome VI de cette histoire des Reptiles, comme nous l'avons précédemment indiqué.

Nous ne pouvons pas finir cet article sans faire remarquer que M. Schlegel qui a considéré dans son ouvrage les deux espèces de vipères les plus communes sous le nom unique de *Berus*, a réuni ainsi le *Pelias* de Merrem, dont la tête porte sur le museau quelques écussons, avec la *Vipère commune*, dont le vertex est généralement revêtu de petites écailles. Il désigne plus spécialement sous le nom de *Vipère aspic*, les individus qui n'ont pas la raie sinueuse le long du dos, mais plusieurs rangées de taches, dont le museau est un peu retroussé et dont les formes sont un peu plus effilées, ceux qui ont la tête plus grande et couverte d'écailles irrégulières. Il attribue aux Erpétologistes français les difficultés qui, selon lui, ont embrouillé l'histoire des Vipères d'Europe et pour prouver son assertion, il renvoie le lecteur à l'examen des deux figures qu'il a données pl. 21 de son ouvrage. Néanmoins, sur les quarante ou cinquante individus que nous avons aujourd'hui sous les yeux, nous trouvons des passages insensibles dans la forme des écailles qui varient beaucoup dans ce grand nombre d'exemplaires que nous avons examinés comparativement.

2. VIPÈRE AMMODYTE. *Vipera Ammodytes.*

(Atlas, pl. 78 bis, fig. 1, la tête vue de profil).

Caractères. Formes générales de la Vipère commune ou Aspic, mais avec le museau prolongé en pointe molle, couverte de petites écailles.

Synonymie. *Ammodytes.* Gesner. Aldrovandi. Johnston.

1760. *Coluber Ammodytes.* Linnæus, Amœnit, Acad., t. I, p. 506, tab. 17, fig. 2. Host. Jacquin. Collectanea. 1790, t. IV, p. 350, tab. 24-25.

1768. *Vipera Illyrica.* Laurenti. Synopsis Rept. Spec. 220.

1789. *L'Ammodyte.* Daubenton. Valmont de Bomare, Lacépède.

1801, 1803 et 1830. *Ammodytes.* Latreille. Daudin, Wagler.

1820. *Echidna Ammodytes.* Merrem. Syst. Amph. n° 8, p. 151.

1822. *Ammodyte terrestre* ou *Vipère à museau cornu.* H. Cloquet. Faune des médecins. tom. I, p. 381.

1829. *Vipère à museau cornu.* Cuvier. Règne animal, tom. II, pag. 91.

1837. Schlegel. Phys. Serp., t. II, p. 602, n.° 9.

1839. *Cobra Ammodytes.* Fitzinger. Mus. Wien. classif. p. 62.

1840. *Vipera dal Corno.* Bonaparte. Faune italien., fol. 42, pl. 76, 1, 2, 3.

1843. *Rhinechis ammodytes.* Fitzinger. Syst., p. 28.

1849. Gray. Catal. of. snakes, p. 31. n.° 2.

DESCRIPTION.

Presque tous les auteurs sont d'accord sur la détermination de cette espèce de Vipère, qui est en effet très-reconnaissable au premier aspect par le prolongement verruqueux de son museau terminé en pointe molle et protégé par de petites écailles. Cependant, cette Vipère varie presque autant pour la distribution des taches et de la ligne dorsale que l'*Aspic* avec laquelle elle offre la plus grande ressemblance sous ce rapport, ainsi qu'avec le *Pelias berus.* Mais d'après les caractères précités, il est impossible de les confondre, quoiqu'il y ait d'ailleurs une analogie extrême dans les habitudes.

Nous possédons plusieurs Variétés, mais elle ne se distinguent réellement que par la taille et les couleurs. Il est présumable que l'âge et les sexes ont pu produire ces différences auxquelles nous ne devons, par conséquent, attacher aucune importance. La plupart des individus que possède le Muséum proviennent du Dauphiné, de l'Italie et des environs de Vienne en Autriche. On dit qu'on en rencontre fréquemment en Hongrie, dans l'Istrie, en Dalmatie. On en a aussi observé en Morée. Bibron l'a trouvée en Sicile.

L'*Ammodyte* recherche particulièrement les lieux montueux et arides, exposés aux plus vives ardeurs du soleil du printemps. Dans l'été, lorsque la chaleur devient plus forte, ce Reptile descend dans les régions inférieures au milieu des grandes herbes pour y trouver sa nourriture, qui consiste en petits quadrupèdes, en lézards et en oiseaux, dont il recherche

les nids pour s'emparer de la progéniture. Il est probable qu'il poursuit aussi sa proie pendant la nuit, ayant la fente de la pupille linéaire comme tous les animaux nocturnes.

Daudin répète, d'après quelques observateurs, que cette Vipère devient elle-même souvent la victime de plusieurs oiseaux carnivores, tels que les vautours et les grandes chouettes, qui s'en emparent avec beaucoup d'adresse, de manière à éviter ses morsures. Au reste, il est remarquable qu'en raison de la longueur et de l'inclinaison des apophyses épineuses de toutes les vertèbres du tronc chez ces Serpents, il leur soit difficile de faire mouvoir l'échine en dessus et en dessous; aussi le mode même de leur progression s'opère-t-il principalement à l'aide de sinuosités latérales.

Le venin de l'*Ammodyte* produit à peu près les mêmes accidents que celui de la Vipère Aspic, et ce que nous avons dit, en parlant de cette espèce, peut se rapporter à celle-ci.

Par la comparaison que nous avons pu faire des parties osseuses de la tête de ces deux espèces, nous n'avons pu réellement distinguer d'autres différences que celles des dimensions provenant évidemment des deux individus qui n'étaient pas au même degré de développement, de sorte qu'il serait impossible de ne pas les rapporter à la même espèce, si l'on ne considérait que leur squelette.

Wagler indique cette espèce comme devant former un sous-genre, d'après l'appendice mou en forme de corne qu'elle porte sur le museau.

Nous avons reçu du Musée de Leyde, en 1843, la peau d'un très-grand individu sous le nom ou avec l'étiquette de *Daboerom*. Malheureusement, le crâne même n'existe pas.

Comme cette espèce présente beaucoup d'analogie dans la conformation du museau par les saillies qu'elle porte au-dessus des narines, nous allons la faire connaître en lui donnant le nom de *Hexacera* ou à six cornes. On voit d'ailleurs, par la synonymie de cette espèce, qu'elle était anciennement connue.

3. VIPÈRE A SIX CORNES. *Vipera Hexacera.* Nobis.

(Atlas, pl. 78 bis, fig. 2, la tête vue du profil.)

Caractères. Extrémité antérieure portant six prolongements écailleux, mous, comme cannelés en dehors et augmentant successivement de longueur et de largeur; trois de chaque côté, de manière cependant que le postérieur, six fois plus long que l'antérieur, a l'apparence d'une simple écaille prolongée.

SYNONYMIE. 1741. ? Kolbe, description du Cap, p. 215.

? Paterson, Voyage mauvaise figure.

1794. ? Shaw, naturalist's miscellany, tab 94 et General Zoolog. t. III, p. 397, Part. 2, pl. 104.

1820. *Echidna nasicornis.* Merrem. Hist. amph. p. 150.

1843. Reinhardt, dissertation en danois, in-4.° fig. citée plus loin.

1847. Hollowell. Proceedings academy of natural sciences of Philadelphia 1847, n.° 12, p. 319, fig.

1849. *Clotho nasicornis.* Gray, catal. of snakes, p. 25, n.° 1, idem. Zool. misc. 69.

DESCRIPTION.

La peau de l'individu que nous avons à décrire a plus d'un mètre de longueur. Toutes ses écailles sont fortement carénées, mais la portion saillante et médiane ne s'étend pas jusqu'à l'extrémité libre qui est comme tronquée carrément. Les écailles situées en dessus, sur la région moyenne de la tête, sont beaucoup plus petites et vont successivement en croissant.

Cette tête, triangulaire, à pointe obtuse, est quatre fois plus large en arrière que vers le museau. C'est là, que se remarque la particularité qui nous a servi pour la dénomination de l'espèce. En effet, au devant des narines latérales qui sont simples, à large orifice, et immédiatement au dessus d'elles, on voit un grand prolongement écailleux et conique formant comme une conque triangulaire creusée en dehors et un peu tournée en arrière, offrant au dessus des narines une sorte de canal ouvert et comme membraneux. Au devant de ce prolongement, il en existe deux autres sur la même ligne à peu près de même forme, mais beaucoup plus courts, analogues, jusqu'à un certain point, à de grandes écailles dressées et coniques, laissant entre elles, à droite et à gauche, un assez notable intervalle au dessus de la ligne médiane du museau écailleux lui-même avec deux plaques labiales beaucoup plus larges et d'une teinte plus claire.

La lèvre supérieure est garnie d'écailles triangulaires, et son bord libre est dentelé ou disposé en scie. Le bord orbitaire, qui est fort grand, est entouré de petites écailles régulières, rangées très-symétriquement. Sur les parties latérales et postérieures de la tête, les écailles sont comparativement beaucoup plus larges que celles qui se rapprochent de la ligne moyenne.

Il existe une assez grande analogie entre cette espèce et la précédente. En outre, ce qui nous a engagé à les rapprocher ce sont les écailles de la

partie inférieure, tant sous la partie inférieure de la tête, que sous toute la région antérieure du tronc. Cette disposition est encore plus remarquable, à cause des dimensions énormes des écailles qui sont lisses et brillantes. Il semble qu'on voie une peau de poisson couverte de lames cornées parfaitement entuilées. Ces lames vont en augmentant de longueur et de largeur et cette écaillure se continue sous la gorge à plus de 20 centimètres, avant qu'on puisse distinguer de véritables gastrostèges. Cependant parmi ces dernières, nous en avons mesuré qui avaient plus de 7 centimètres en travers et plus de 2 en longueur.

Autant qu'on puisse juger des couleurs de cette vipère, sur les dépouilles que nous avons sous les yeux, le dos a une teinte d'un brun terreux; mais la tête est colorée en gris brunâtre sur les côtés, ainsi que sur les parties latérales de la nuque et du cou. Dans la région moyenne, il y a une grande tache d'un brun foncé, parfaitement triangulaire, se prolongeant en avant par un angle très-aigu jusqu'à l'espace intermédiaire aux cornes du museau. Ce triangle, qui a pour base l'extrémité postérieure de la tête, offre là aussi un angle fort aigu et de cette base, la tache brune et large se continue sur le cou et elle s'y termine régulièrement en pointe.

Le dessous du corps est plus gris, tacheté de noir et de blanc. La queue est à peine de la longueur du dixième du reste du corps.

Nous ne pouvons rien dire des mœurs de cette espèce; nous ignorons même le pays dont elle provient, comme nous venons de l'indiquer à la fin de l'article précédent.

Telle est la description déjà assez ancienne que nous avions faite d'après la peau desséchée d'un échantillon donné par le Musée de Leyde à celui de Paris et dont nous ignorions l'origine.

Depuis cette époque, nous avons trouvé des descriptions et des figures de diverses espèces qui paraissent avoir avec celle-ci la plus grande analogie; mais pour quelques-unes citées dans la synonymie, nous conservons de l'incertitude, aussi n'avons nous pas cru devoir changer le nom spécifique proposé par nous, car nous ne sommes pas convaincus que tous les auteurs sous les noms de *Coluber*, de *Vipera*, d'*Echidna*, ou de *Cerastes nasicornis* aient bien représenté ou décrit un seul et même Serpent, et que par conséquent, cette dénomination de *nasicornis* employée d'abord par Shaw s'applique réellement à notre *Vipère héxacère*.

Quoiqu'il en soit, voici l'analyse par ordre de date, des descriptions qui se rapportent au Serpent dit *Nasicorne*.

Il paraîtrait que dès 1741, Kolbe, dans sa description du Cap, aurait parlé de ce Serpent à la page 215 et que Paterson dans ses voyages aurait voulu la représenter. Ce dessin a été plusieurs fois reproduit. Il est tellement

inexact qu'il est impossible d'en tirer une véritable induction, quoique ces deux ouvrages soient cités par plusieurs naturalistes de nos jours. Cependant, dans ces ouvrages, comme dans ceux qui suivent, est-ce bien de notre *Vipère hexacère* qu'il s'agit, ou bien y est-il question du *Céraste lophophrys* originaire du Cap? C'est ce qu'il nous semble difficile de décider.

Ainsi Shaw en 1789 dans son *Vivarium naturæ*, naturalist's miscellany 57, pl. 94, a donné une figure d'une Vipère cornue. Il l'a reproduite, en 1802, dans sa Zoologie générale, tome III, part. 2, p. 397, pl. 104, sous le nom de *Coluber nasicornis*. Cette planche de médiocre exécution ne donne qu'une représentation assez peu reconnaissable de la Vipère que nous décrivons. Peut-être est-ce le C. lophrophys.

Daudin, d'après cette figure, dans son Histoire des Reptiles tome VI, page 188, en a fait sa *Couleuvre cornue*.

En 1820, Merrem, dans son essai d'un système des Amphibies, p. 150, n.° 6, a établi ce Serpent, d'après Shaw, sous le nom d'*Echidna nasicornis*.

Wagier, en 1830, a placé cette même Vipère pag. 178, dans le genre *Cerastes*. Enfin, dans la même catégorie des auteurs qui ont eu quelque notion de cette espèce nous dirons que M. Schlegel en a parlé à l'article de la *Vipère cornue* ou *Céraste lophophrys* de Cuvier dans son essai tom. II, pag. 583, mais seulement dans une note où il n'ose pas se prononcer sur le rang à assigner au *Coluber nasicornis* de Shaw.

A tous ces auteurs il faut en ajouter deux, qui paraissent bien avoir observés la Vipère à laquelle cet article est consacré. Ce sont MM. Reinhardt et Hollowel.

1.° M. Reinhardt, en 1843, a publié, à Copenhague, une Dissertation in-4.° (1) sur cette Vipère, avec des détails sur la pl. n.° 3. Cette figure nous donne une idée fort exacte du Serpent dont il s'agit, à cause des couleurs qui manquent sur la peau desséchée que nous avions étudiée.

Nous les avons, au reste, parfaitement retrouvées sur de beaux échantillons adressés récemment de la côte du Gabon, par M. Aubry-Lecomte, à qui le Muséum est redevable de Reptiles très-intéressants, parmi lesquels il y avait un Opisthoglyphe nouveau de la famille des Oxycéphaliens, et que nous avons décrit p. 821, sous le nom d'*Oxybèle de Lecomte;* puis une *Echidnée* également inédite qu'on trouvera signalée plus loin sous la dénomination d'*Echidnée du Gabon*.

---

(1) Beskrivelse, of nogle nye slangearter, t. III, fig. 8, 9 et 10. Extrait du t. X ov handlinger, p. 253.

Voici, d'ailleurs ce qu'indique la lithographie coloriée ; car l'ouvrage est en danois et il nous a été impossible de le traduire. Nous y voyons que le milieu de la tête présente un grand triangle brun dont la pointe très-aiguë vient aboutir aux deux dernières grandes cornes. Ce triangle est d'autant plus marqué qu'il est bordé d'une raie jaune, étroite, prolongée en arrière au delà de la jonction des mâchoires pour se perdre sur les parties latérales du cou. Sur la ligne médiane antérieure du dos, il y a des taches allongées, vertes, encadrées de lignes jaunes, formant des parallélogrammes fourchus devant et derrière, avec une ligne moyenne jaune. On va voir que ces couleurs se sont présentées autrement sur un individu plus jeune observé et décrit en 1847.

2.° En effet nous trouvons dans le tome III, des Procès-Verbaux de l'Académie des sciences naturelles de Philadelphie, pag. 319 n.° 12, une note et une figure relatives à la *Vipère cornue* de l'Afrique Occidentale par M. Edouard Hollowell dont nous allons extraire les principales remarques. Il nomme ce Serpent *Céraste nasicorne*, d'après la Zoologie générale de Shaw. Il lui donne pour caractères : tête courte et épaisse ; deux cornes sur le nez ; une série de bandes oblongues, quadrilatères sur le dos et bordées de taches noires triangulaires; un rang de petites taches foncées sur chaque flanc vers les gastrostèges ; queue courte ; en dessus la tête est couleur de bois brun-clair, la tache triangulaire des tempes est indiquée, mais elle s'arrête au bord postérieur de l'orbite.

L'auteur a compté 128 gastrostèges et 27 paires d'urostèges. Le Serpent qui fait l'objet de cette description a été donné au musée de Philadelphie par M. le Docteur Savage médecin colonial, comme ayant été recueilli à Liberia dans l'Afrique occidentale (Guinée). L'individu était long de 18 pouces anglais.

IV.e GENRE. ÉCHIDNÉE.—*ECHIDNA*. (1) Merrem.

Caractères. *Vipères sans fossettes lacrymales sous les narines qui sont concaves et supérieures ou non latérales ; dessus de la tête recouvert de petites écailles ; les urostèges formant une double rangée.*

---

(1) Le nom est tout à fait grec Εχιδνα. On le trouve dans Hésiode, Galien, Dioscoride, pour désigner la vipère. Voilà pourquoi Bélon et Séba s'en sont servis ; mais c'est par Merrem qu'il a été introduit comme nom de genre Malheureusement, ce nom a été trop souvent employé à tort pour désigner 1.° un monotrème édenté; 2.° un poisson voisin du Murénophis. 3.° des coquilles fossiles abondantes dans certains marbres.

Il est certain que les Serpents, qui se trouvent réunis sous cette dénomination générique, sont de véritables vipères dont ils ne diffèrent que par la particularité de présenter des narines plus rapprochées entre elles vers le milieu du museau et non placées latéralement sur la même ligne que les yeux. Peut-être cette circonstance est-elle en rapport avec les mœurs, et pourrait-elle faire supposer que ces espèces peuvent rester plus facilement à la surface des eaux. Cependant, ces orifices n'ont pas de soupapes; ils sont largement ouverts ou plus grands que chez la plupart des vipères et bordés d'une peau lisse, qui semble même en augmenter l'étendue. D'ailleurs, le dessus de la tête est garni de petites écailles placées en recouvrement et carénées. Les plaques du dessous de la queue forment aussi une double rangée et c'est par là même que ces espèces diffèrent de celles qui ont été placées parmi les *Échides* et les *Acanthophides*.

M. Schlegel n'a point admis ce genre *Échidnée;* il l'a réuni à celui des Vipères, quoiqu'il ait indiqué la plupart des espèces que nous allons faire connaître ici. Il est certain que les mœurs paraissent être les mêmes. La conformation extérieure est semblable et peut-être n'y avait-il pas une véritable nécessité de séparer ainsi des espèces peu nombreuses, qui ont entre elles la plus grande analogie. Néanmoins, cette distinction établie par Merrem facilitant l'étude, il nous a semblé convenable de l'adopter.

Comme M. Schlegel a parfaitement représenté dans la pl. 21 les têtes entières des trois espèces principales de ce genre, nous allons en donner la description détaillée que nous avons vérifiée sur les individus mêmes.

D'abord, la tête de l'espèce qu'il nomme *Vipera arietans*, vue en dessus est très-large, triangulaire, tronquée en devant et arrondie sur ses angles postérieurs, ce qui donne aux joues une sorte d'ampleur et a fait aussi désigner cette vipère sous le nom de *Vipera inflata*. Toutes les écailles sont forte-

ment entuilées, carénées et implantées d'une manière si régulière, qu'elles offrent des lignes obliquement distribuées en quinconce. Les yeux sont placés en dehors des narines, mais ils en sont rapprochés, le museau étant très-court. Les orifices des narines et leur position sont très-remarquables, parce que leur pourtour n'est pas garni d'écailles et qu'elles sont tout à fait en dessus ; cependant on voit entre elles quatre grandes écailles, dont l'étendue équivaut à peine à la largeur de l'un de ces orifices.

Vues de côté, les lèvres offrent seize grandes écailles coupées presque carrément sur l'une et sur l'autre mâchoire, pour former une ligne presque droite qui s'étend jusqu'à la nuque. En dessous, voici comment se comportent les écailles gulaires. Vers la commissure des branches maxillaires, on voit une plaque unique triangulaire, dont l'angle postérieur commence le sillon, puis deux plaques labiales plus allongées, rrégulièrement pentagonales ; vient ensuite une paire de deux grandes plaques hexaèdres unies par leur plus grand bord sur le sillon gulaire. Les écailles qui suivent sont lisses et laissent un espace de forme triangulaire dans lequel commencent les gastrostèges dont la première est la seule qui ait trois angles ; les autres sont droites, transverses et vont successivement en augmentant de largeur.

L'apparence générale ou la physionomie, comme le dit M. Schlegel, est la même chez les deux autres espèces. Cependant chez la *V. élégante*, les orifices des narines sont plus relevés et bordés d'écailles saillantes vers le bord interne et dans la *V. atropos* les narines, quoique supérieures encore, sont plus distantes entre elles ; mais elles ont le pourtour lisse et sans écailles et les yeux sont moins latéraux. L'espèce non indiquée dans notre Prodrome, parce que nous la possédons depuis très-peu de temps, et que nous décrivons sous le nom d'*Échidnée du Gabon* est l'espèce qui, avec la *Heurtante*, présente de la façon la plus tranchée les caractères du genre.

Quant aux caractères spécifiques et particulièrement ceux qui sont fournis par les différences du système de coloration, ils sont fort tranchés.

La conformation de la tête et la structure de la partie osseuse sont si remarquables, que nous avons cru devoir aussi en donner une description un peu détaillée qui servira, au reste, à faire connaître la disposition de ces parties chez la plupart des espèces de Serpents de cette famille.

Ayant fait préparer quatre têtes d'espèces différentes dans ce genre nous avons pu les comparer avec facilité parce qu'il y en avait deux très volumineuses (*E. Arietans, Elegans.)* et deux plus petites (*E. Atropos, Mauritanica).*

M. Schlegel avait indiqué la singulière disproportion qui existe dans la région occipitale comprise entre les deux mastoïdiens mobiles sur les temporaux et en effet, ils sont fort petits et paraissent avoir exigé le prolongement considérable des os carrés. Il en résulte que l'occiput est très court, les os pariétaux formant, au point de leur jonction, une ligne saillante en recouvrement; mais ces os pariétaux varient pour la largeur, qui est très considérable dans l'*Arietans*, tandis qu'ils sont fort étroits et même arrondis pour former une portion de boite cylindrique, dans les trois autres espèces dont les crânes sont sous nos yeux.

Ce qui frappe encore au premier aspect, c'est la longueur prodigieuse des os intra-articulaires, nommés improprement les os carrés. Ils sont ici cylindriques, seulement un peu renflés aux deux extrémités articulaires, car ils ont à peu près l'étendue de la totalité du crâne dans les deux grandes espèces; de sorte que par ce prolongement, la mâchoire inférieure dépasse de moitié la totalité du crâne, puisqu'elle est articulée très en arrière.

Une autre disposition aussi remarquable, c'est le prolongement de l'épine sphénoïdale qui se voit sous le crâne. Elle est courbée, dirigée en arrière et correspond, pour la forme et

l'inflexion, à toutes les apophyses épineuses inférieures de chacune des vertèbres lesquelles étant ainsi superposées, doivent gêner les mouvements de l'épine dans le sens de la concavité du ventre et donner cependant plus de force à la flexion de la tête.

Les os ptérygo-mandibulaires ou ptérygoïdiens externes, sont ici très dilatés vers leur extrémité antérieure, c'est-à-dire vers celle qui est articulée avec la mandibule courte qui supporte les crochets à venin. Cette dilatation consolide l'articulation et devient en même temps le plancher de l'orbite par lequel l'œil se trouve ainsi protégé du coté du palais dans l'acte de la déglutition.

Toute la région antérieure du crâne est échancrée pour recevoir les narines fort larges; ce qui fait que la partie osseuse semble manquer là, car les frontaux antérieurs sont fortement échancrés en devant. Ils s'étalent ensuite en travers pour venir former le bord antérieur de l'orbite. Les frontaux postérieurs sont larges et carrés; ils constituent le sourcil de l'orbite qui se trouve complété par l'os zygomatique ou jugal.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES DU GENRE ÉCHIDNÉE.

- Narines
  - verticales; sur le crâne
    - des bandes en travers . . . . . 1. E. Heurtante.
    - une raie noire en long . . . . . 2. E. Du Gabon.
  - latérales; gastrostèges
    - à double carène latérale. . . . . 3. E. Queue-Noire.
    - planes; queue
      - très-courte . . . . . 5. E. Atropos.
      - ordinaire; narines
        - médiocres et circulaires. 4. E. Mauritanique
        - très-grandes et allongées. 6. E. Élégante.

Quoique nous ayons indiqué comme l'un des caractères distinctifs du genre *Échidnée* la situation des narines que

nous avons dit être verticales, cette disposition n'est pas absolument constante. Elle est surtout notable chez les deux premières espèces ; aussi est-il possible, par cela même, d'éviter toute confusion entre elles et les autres Échidnées. Chez ces dernières cependant, malgré cette différence dans la direction des narines, leurs orifices offrent une apparence assez remarquable, en ce qu'ils sont presque toujours entourés de grandes écailles.

Quant au nombre des espèces comprises dans ce genre, il est le même que celui qui a été indiqué dans notre Prodrome. Néanmoins, une des espèces mentionnées dans ce mémoire a dû définitivement prendre rang dans le genre *Bothrops*, en raison de ses fossettes lacrymales qu'il n'avait pas été possible de voir à un premier examen, à cause du desséchement de la peau du plus grand individu que nous eussions eu jusqu'alors l'occasion d'étudier.

Depuis, au moment du classement définitif, et par l'observation attentive de trois exemplaires, on a constaté la présence des fausses narines. Par tous ses caractères, cette espèce nouvelle appartenant au genre Bothrops de la famille des Crotaliens, on la trouvera décrite plus loin sous le nom de *Bothrops alterné* et figurée dans notre Atlas sur la planche 82 bis.

La nouvelle Echidnée introduite ici est un Solénoglyphe tout récemment découvert sur la côte du Gabon par M. Aubry-Lecomte. Atlas, pl. 80 bis.

1. ÉCHIDNÉE HEURTANTE. *Echidna arietans*. Merrem.

(*Couleuvre hébraïque.* Lacépède).

Atlas, pl. 79 bis, fig. 1.

Caractères. Tête large, déprimée en cœur, présentant en avant une ou deux bandes transversales entre les yeux; narines très-largement ouvertes, complétement bordées par une peau

lisse, très-près du museau, séparées entre elles par deux paires de plaques ou d'écailles carrées.

Synonymie. 1735. Séba. Thes. Mus., tom. II, pl. 30, fig. 1, et 54, fig. 4, et pl. 60, fig. 1.

1788. *Coluber Clotho.* Linn. Gmelin. Syst. natur., p. 1085-1086. D'après Séba, II, 93,1. *Coluber lachesis.* Séba, 91, 4.

1789. *Couleuvre Hébraïque.* Lacépède. Serpents, t. II, p. 106.

1798. *Coluber intumescens.* Donndorff. Zoolog. Beitrage, III, p. 209.

1802. *Coluber Bitis.* Bonnaterre. Encyclopédie, p. 22.

1802. *Vipera inflata.* Burchell. Voyage en Afrique, p. 409.

1803. *Coluber Lachesis.* Shaw. Général. Zoology, vol. 3, part. 2, p. 403.

1820. *Echidna Arietans.* Merrem. Tentam. Syst. Amph. p. 152. n.° 12. Beitrage, Fasc. III, p. 121.

1826. Boié. Erpétologie de Java, pl. 46.

1829. *Vipera Brachyura.* Cuvier. Règne animal, t. II, p. 84.

1828. Wagler, Descript. et Icon. amphib. I, p. 12 pl. 11. Lithog. col.

1837. Schlegel. Physion. des Serpents, p. 577, n.° 1, pl. 21, fig. 1, 2, 3, la tête.

1849. *Clotho Arietans. Puff Adder.* Gray. Catal. of Snakes, p. 25, n.° 2.

1849. *Echidna Arietans.* A. Smith. Illustrations of the Zool. of south Africa, Appendix, p. 21.

DESCRIPTION.

Nous avons traduit le mot *Arietans*, employé par Merrem, en celui de *Heurtante*, n'ayant pas d'expression française qui signifie frappant avec la tête comme le bélier. Nous préférons cette épithète à celle de *Bondissante*, dont s'est servi M. Schegel, qui nous apprend que la dénomination spécifique en latin correspond à la désignation de Puff Adder que l'on donne, au Cap de Bonnne-Espérance, aux Vipères qui projettent ainsi leur tête en avant.

La tête est très-distincte du cou; le museau est court, à bout arrondi. La plaque rostrale est basse et très-large; le tronc est court et volumineux. Il porte 29 à 31 rangées longitudinales d'écailles carénées. Il y a 134 à 140 gastrostèges et 30 à 36 urostèges doubles.

D'après les divers individus que nous avons eus sous les yeux, il devient réellement fort difficile d'assigner un système de coloration bien tranché pour cette espèce, car il y a encore plus de variétés que dans les *Vipères Aspics*. Nous avons retrouvé dans Séba, comme nous venons de l'indiquer dans la Synonymie, des figures se rapportant aux exemplaires qui sont aujourd'hui dans les collections du Muséum, et nous avons fait représenter, sur velin, par M. Chazal, un très-gros individu, qui a vécu longtemps dans notre Ménagerie sous le nom de *Vipère à courte queue* de Cuvier. Ce très-beau dessin, reproduit dans l'Atlas de cet ouvrage, représente la disposition la plus habituelle des couleurs (pl. 79 bis).

La figure n.° 1 de la planche 60 du tome II de Séba correspond de tout point à un très-grand exemplaire rapporté du Cap par M. J. Verreaux. Ce Serpent est surtout remarquable par la bande transverse jaune bordée de noir, qu'on voit entre les yeux; par la largeur du museau qui est tronqué, et par les chevrons obliques, à sommet antérieur, dont la série partage en espaces à peu près égaux toute la longueur du tronc. Les autres écailles du dos sont brunes, hérissées, et la plupart sont tachetées de jaune à leur extrémité libre, mais ces taches sont éparses et irrégulières. Le dessous du corps est d'un blanc jaunâtre. Les gastrostèges sont très-larges; mais quelques-unes, à des intervalles de deux, de trois ou de quatre, portent de chaque côté, vers le flanc, une grande tache noire arrondie, bordée de blanc à son extrémité libre. C'est bien là, en effet, la *Vipère à courte queue* que Cuvier nomme aussi la *Minute*.

L'individu que Wagler a figuré et décrit avec beaucoup de soin, de manière à ne laisser rien à désirer, est évidemment un très-grand exemplaire de l'espèce que Séba avait figurée sous le n.° 4 de la planche 54 du second volume de son Trésor. Les chevrons du dos y sont bien indiqués, ainsi que les taches latérales des gastrostèges. Nous croyons que c'est une sorte de livrée du jeune âge.

Les autres planches de ce dernier auteur laissent beaucoup plus d'incertude. Ainsi, la grande Vipère figurée tom. II, pl. 93, porte des chevrons noirs et non pas jaunes, puis la carène de chacune des écailles présente une ligne noire, terminée par un point noir; mais cette ligne ou ce trait n'atteint pas leur extrémité libre. C'est la *Vipère Çlotho* de Laurenti, de Linnæus et de plusieurs autres Ophiologistes.

On a de même employé, d'après Laurenti, le nom de *Lachesis*, pour indiquer un autre individu d'une très-grande dimension dont la figure est dans le même volume de Séba, pl. 94, n.° 2. Ici les chevrons sont beaucoup moins marqués sur le dos, ainsi que les traits noirs de la carène des écailles qui se terminent par une pointe à peu près triangulaire. D'ailleurs,

la bande transversale de la tête se fait encore remarquer, mais c'est une raie noire en avant des yeux et non une bande jaune. On se rend compte aussi de la manière lâche dont les écailles sont entuilées. Linnæus dit même que le Serpent les secoue, les agite et change ainsi de couleur.

(*Squamæ laxæ, carinatæ, quas agitando excutit, hinc color varius*).

Patrie. Comme nous l'avons dit, cette Echidnée habite l'ouest et le sud de l'Afrique dans la Sénégambie et au Cap de Bonne-Espérance. C'est une très-grande espèce, car on a recueilli des individus qui avaient atteint plus d'un mètre.

Le plus grand que nous possédions a une longueur de $1^m,22$; ainsi répartis : *Tête* et *Tronc*, $1^m,07$; *Queue*, $0^m,15$.

2. ÉCHIDNÉE DU GABON. *Echidna Gabonica.* Nobis.

(Atlas, pl. 80 bis).

Caractères. Tête volumineuse, déprimée, très-large en arrière, à museau court et obtus, saillant à la partie moyenne entre les narines qui sont très-rapprochées et présentant dans ce point deux grandes écailles très-voisines l'une de l'autre, fortement carénées et comme épineuses; sur la tête, une ligne noire longitudinale, et sur le dos, des taches allongées, en parallélogrammes.

DESCRIPTION.

Formes. Le tronc est volumineux, relativement à sa longueur ; la queue est robuste et terminée par un aiguillon à quatre angles.

La tête est très-distincte du tronc, et son étendue transversale en arrière est si considérable, que dans ce point, elle est presque aussi large qu'elle est longue. Le museau est élargi et obtus ; il est comme coupé carrément. De même que chez l'Échidnée Heurtante, les narines sont complétement verticales. Les yeux sont obliquement dirigés en haut; la pupille est oblongue de haut en bas.

Ecaillure. La plaque rostrale est très-large et fort basse, car elle n'est pas plus haute que les sus-labiales entre lesquelles elle est placée.

La particularité la plus remarquable de l'écaillure de la tête, consiste dans la présence des deux lames cornées épineuses, signalées dans la diagnose. Elles laissent entre elles un petit sillon. Elles sont situées au milieu d'une multitude de petites écailles lisses, mais au-delà des yeux, les écailles sont carénées.

Derrière chaque œil, on voit un enfoncement considérable qui se prolonge jusque vers les plaques sus-labiales, dont le nombre, comme chez les autres Serpents de ce groupe, est beaucoup plus considérable qu'il ne l'est dans les espèces non venimeuses. On en compte ici quatorze de chaque côté.

Les écailles du tronc sont faiblement carénées et fortement imbriquées; elles sont disposées sur 41 rangées longitudinales. On compte 134 gastrostèges, 1 anale et 30 urostèges en rang double, mais les quatre premières, les plus voisines du cloaque, sont simples.

Coloration. L'acquisition toute récente que la Ménagerie du Muséum a faite d'un magnifique individu recueilli sur la côte du Gabon, nous permet de donner de ses couleurs une description beaucoup plus exacte qu'elle ne le serait, si l'on ne pouvait les connaître que d'après les peaux envoyées de la même localité par M. Aubry-Lecomte. Quoique ces dépouilles soient en fort bon état de conservation, la teinte générale est nn peu altérée.

En voici les particularités les plus remarquables, d'après le spécimen vivant dont un dessin fait par M. Chazal va enrichir la belle collection de vélins que possède la Bibliothèque du Muséum.

La teinte générale est un brun rougeâtre velouté, formant sur les flancs de grandes taches presque ovalaires ou plutôt losangiques à angles arrondis et dont le diamètre le plus long est vertical. Elles sont entourées par une teinte d'un brun légèrement verdâtre, qui, se plaçant entre les espaces que laissent entre elles, en haut et en bas, les taches dont il vient d'être question, forme d'autres taches angulaires unies par leurs sommets. Celles de ces dernières, qui sont inférieures, sont bordées dans leur pourtour supérieur par une ligne sinueuse blanche très-fine. Sur la surface même des supérieures, on remarque un large chevron d'une teinte violacée, parcouru par une ligne sinueuse blanche. Ce chevron atteint par son sommet la ligne médiane et touche à celui du côté opposé. Au sinus de chacun de ces chevrons correspond l'extrémité supérieure de chacune des grandes taches en losanges.

Sur la ligne médiane du dos, il y a une série de longues taches en parallélogramme allongé très-régulier; elles sont de la teinte rougeâtre des taches losangiques.

A l'extrémité antérieure et à l'extrémité postérieure de chacune de ces taches en parallélogramme, il y en a une autre angulaire, dont la base touche à cette longue tache et dont le sommet correspond à celui d'une tache angulaire semblable, qui s'appuie également par sa base sur la tache en parallélogramme qui vient après. Il résulte de cette disposition qu'on

voit sur toute la longueur du dos entre deux de ces taches parallélogrammatiques deux marques angulaires en contact l'une avec l'autre par leur sommet et simulant ainsi une sorte de sablier d'autant plus apparent, que la teinte en est d'un brun verdâtre, bordé par la ligne qui termine supérieurement chaque large chevron précédemment indiqué.

Toute la tempe est couverte par une vaste tache brune triangulaire, dont la base ne dépasse pas l'œil et se termine en arrière, au niveau de l'angle de la mâchoire rejeté fort en dehors.

Tout le dessus de la tête est d'un rouge brique, dont la teinte ressort d'autant mieux qu'elle est bordée en dehors par cette tache triangulaire que nous venons de mentionner et en arrière par la même teinte sombre.

Depuis le bout du museau jusqu'à l'occiput, il y a une raie noire longitudinale et très-fine. De chaque côté, et en arrière, vers l'angle de la mâchoire, on voit une double tache noire, et une marque un peu plus grande, d'une nuance plus claire que le fond.

Le dessous est d'un gris blanchâtre, avec quelques marques noires aux extrémités des gastrostèges.

3. ÉCHIDNÉE QUEUE-NOIRE. *Echidna atricauda.* Nobis.

Caractères. Tête courte, arrondie en arrière, presque aussi large qu'elle est longue à l'occiput; toutes les écailles de la tête de la même couleur que le dessus du tronc dont le fond est d'une teinte d'un brun foncé, mais marqué sur le dos et les flancs de grandes taches plus sombres distribuées alternativement sur trois rangées, dont la dernière ou la plus inférieure est composée de gros points arrondis; la queue excessivement courte est le plus souvent entourée d'écailles toutes noires, excepté dans le cinquième de son étendue du côté du cloaque; gastrostèges à double carène latérale.

DESCRIPTION.

Cette Échidnée se distingue très-facilement de toutes les autres espèces du même genre par la largeur des gastrostèges, ainsi que par la saillie longitudinale qu'elles portent vers chacune de leurs extrémités et dont l'ensemble constitue une double carène latérale prolongée jusque sur les urostèges.

De plus, la queue, dont la longueur est très-peu considérable et qui est fort grêle, offre cette particularité chez trois individus, sur quatre

conservés dans les collections du Muséum, qu'elle est presque complétement noire, si ce n'est à sa base. De là, le nom que nous avons choisi pour désigner ce Solénoglyphe dont nous n'avions encore qu'un spécimen dû à M. Schousboë, à l'époque où nous avons proposé cette dénomination, destinée à rappeler un caractère si non constant, du moins qui manque rarement.

La tête est déprimée, élargie et distincte du tronc. Le vertex est légèrement concave. Les narines ne sont pas complétement verticales, comme dans les deux premières espèces.

Les écailles du tronc sont arrondies à leur extrémité postérieure et disposées sur 35 rangées longitudinales. On compte 150 gastrostèges, une anale et 35 urostèges doubles.

Dimensions. *Tête* et *Tronc* $0^m,28$; *Queue* $0^m,05$. Longueur totale $0^m,33$. Nous n'en possédons pas de spécimen plus grand.

Patrie. Le premier individu que nous ayons vu a été adressé au Muséum par M. Schousboë qui l'avait trouvé en Algérie dans le désert de l'Ouest. Depuis, nous en avons reçu des exemplaires par les soins du Docteur Clot-Bey qui a généreusement fait, à plusieurs reprises, présent de Reptiles vivants à la Ménagerie du Muséum. Une de ces Échidnées, en particulier, y a été conservée pendant un certain temps.

4. ÉCHIDNÉE MAURITANIQUE. *Echidna Mauritanica.* Nobis.

Caractères. Corps brun, à taches séparées par des sinuosités jaunâtres pâles; point de lignes ou raies transversales sur la tête, mais deux traits noirs longitudinaux, dont l'un, plus large et inférieur, s'étend de l'œil à la nuque; des taches ovales brunes sur les flancs non bordées et souvent confondues entre elles.

Synonymie. 1850. *Echidna Mauritanica.* Guichenot. Expédition scientifique de l'Algérie. Reptiles, page 24, pl. 3.

1849. *Clotho? Mauritanica.* Gray. Catal. of Snakes p. 27, n° 6.

DESCRIPTION.

Cette espèce a les plus grands rapports pour la taille et la forme générale avec celle que l'on désigne sous le nom de Heurtante. Elle est cependant moins trapue et la tête n'est ni aussi déprimée, ni aussi large. Elle diffère surtout de la Heurtante par les couleurs et surtout par l'absence des traits transversaux sur le vertex. La plaque rostrale qui garnit l'extrémité du museau est beaucoup plus haute que large. Les

ouvertures des narines sont situées dans une fosse ovalaire en avant du museau; les écailles sont carénées et de forme ovale.

Le dessous du corps est d'une teinte grise; les gastrostèges sont marquées de petits points bruns, ainsi que les doubles urostèges.

La planche jointe au texte descriptif inséré par M. Guichenot dans la relation de l'exploration scientifique de l'Algérie représente des teintes assez vives qui se retrouvent sur certains individus. Nous avons eu cependant occasion de constater d'après des *Echidnées mauritaniques* envoyées vivantes de l'île de Chypre par M. Fobland Directeur des quarantaines et qui sont encore dans nos cages, ainsi que d'après des exemplaires rapportés de cette île par M. Albert Gaudry, que la teinte générale peut être beaucoup plus grise, avec des taches plus effacées.

Nous avons appris que cette espèce, qui a été plusieurs fois trouvée à Alger, se tient habituellement dans les lieux secs et arides et qu'elle se nourrit de petits mamifères rongeurs, de sorte que par cette circonstance, elle est vraiment utile dans les environs des habitations, quoiqu'elle soit très-venimeuse et que l'on fasse beaucoup d'efforts pour en détruire la race.

La collection du Muséum possède plusieurs individus de cette espèce dont deux en particulier sont parvenus à de très-grandes dimensions car ils ont plus d'un mètre de longueur. L'un a été rapporté par M. Guichenot membre de la Commission scientifique qui en a fait la description citée plus haut. Un autre individu a été donné au Muséum par M. Guyon, chirurgien en chef de l'armée en Algérie, qui a souvent enrichi notre ménagerie de Reptiles de ce pays.

5. ÉCHIDNÉE ATROPOS. *Edchidna atropos.* Merrem.

Coluber atropos. Linnæus.

Caractères. Tête courte, ramassée, convexe en arrière; museau co ırt, tronqué; trois taches blanchâtres sus-labiales supérieures et triangulaires, la première au devant de l'œil, la deuxième courte sous l'œil, la troisième plus longue bordant l'orbite en arrière et se prolongeant jusqu'à l'extrémité de la bouche; quatre séries de taches arrondies noires, bordées de blanc le long du dos; le dessous du corps d'un plombé uniforme.

Synonymie. 1754. *Coluber atropos.* Linné. Mus. Adolph. Frid, tab. 13, fig. 4, p. 22.

1768. *Cobra.* Laurenti pag. 104, n.° 230.

1788. *Coluber atropos.* Gmelin. Syst. nat. n.° 1086.

1789. L'*Atropos* Lacépède. Hist. quad. ovip. et Serp. t. II, pag. 134.

1820. *Echidna atropos.* Merrem. syst. amph. pag. 152, n.° 13.

1830. *Echidna atropos.* Wagler. nat. syst. amph. p. 177, G. 42.

1837. *Vipera atropos.* Schlegel. Phys. des Serp. pag. 581, n.° 2, pl. XXI, 6. 7.

1849. *Vipera atropos.* Smith. illustr. Rept. of south, Afric. pl. 52.

1849. *Clotho atropos.* Gray. Catal. of snakes pag. 26, n.° 4.

DESCRIPTION.

Nous décrivons cette espèce d'après un très-bel individu rapporté du Cap par Delalande. Son nom spécifique a été conservé depuis Linné par la plupart des auteurs qui ont cru devoir la ranger dans des genres différents. M. Schlegel a vu plusieurs individus qui ont été transmis au Musée de Leyde par M. le Docteur Van Horstok. Ils provenaient aussi de la pointe australe de l'Afrique. Dans la figure de profil que M. Schlegel a donnée de la tête, on ne distingue pas aussi bien les taches triangulaires que nous avons indiquées sur les bords supérieurs des lèvres, mais on les voit très-nettement sur la belle planche 52 des Illustrations de M. Smith.

Généralement, le corps est d'un brun foncé en dessus, mais les taches noires, arrondies, irrégulières, sont bordées en dedans d'un arc convexe dont la corde blanchâtre se prolonge de manière à former de chaque côté des lignes presque blanches qui commencent au cou pour se terminer et se joindre sur le dessus de la queue.

Le dessus de la tête porte bien des taches noires au nombre de quatre, mais non bordées de blanc; elles ne forment pas des lignes en crosses comme les a représentées M. Schlegel sur la figure 6 de la planche 21.

Voici, au reste, comment M. Smith décrit la coloration dans le texte explicatif de sa 52.e planche.

Le fond de la couleur des parties supérieures et latérales de la tête et du dos, ainsi que des flancs, tient le milieu entre le rouge pourpre brunâtre et le brun jaunâtre. Le dessus de la tête porte deux bandes longitudinales brunâtres (chacune d'elles est la troisième tache post-oculaire que nous avons mentionnée dans la diagnose et qui est blanchâtre sur nos sujets).

Le dos et les flancs sont ornés de quatre rangs de taches d'un brun noirâtre. Celles des deux rangs médians sont en forme de croissant et manifes-

tement bordées de blanc rougeâtre. Celles des rangs latéraux sont plus petites, quelquefois quadrangulaires et elles ont une bordure semblable à celle des autres taches. Par leur bord supérieur, comme par l'inférieur, ces taches latérales sont réunies par des lignes de la même nuance que la bordure. (Nous les avons désignées plus haut comme les cordes des arcs que représentent les taches.)

Il résulte de ce mode d'union qu'il y a, de chaque coté du corps, deux raies sinueuses d'un blanc rougeâtre.

La teinte des flancs, au dessous de la raie la plus inférieure, est un brun jaunâtre marqué de taches d'un brun de foie.

Sur les gastrostèges qui sont d'un jaune paille sale, il y a, çà et là, des bandes transversales d'un vert noirâtre et à chacune de leurs extrémités, elles portent une tache brunâtre. Chaque urostège est ornée d'une tache d'un vert obscur. L'auteur indique en outre les deux marques blanches de la tête signalées dans notre diagnose.

L'individu que nous avons sous les yeux est plus épais dans sa partie moyenne du tronc; sa queue est grêle et courte, car elle n'a pas cinq centimètres, la totalité du corps en ayant cinquante ou un demi-mètre. Sur un spécimen mesuré par M. Smith et long de 20 pouces (mesure anglaise) depuis le museau jusqu'au cloaque, la queue n'a que 2 pouces.

M. Jules Verreaux nous a rapporté du Cap des individus beaucoup plus petits. C'est sur l'un d'eux que nous avons fait préparer la tête dont nous avons parlé en traitant du genre auquel cette espèce appartient.

Il y a quelques particularités signalées par M. Smith et qu'il est facile de constater sur les échantillons de cette Échidnée. Elles sont relatives à l'irrégularité et aux petites dimensions des écailles du vertex, à la forte carène des écailles du tronc, qui forment 29 à 31 rangées longitudinales et au nombre des gastrostèges et des urostèges, dont nous comptons 133 à 136 pour les unes et 22 à 24 pour les autres qui sont doubles.

M. Smith, dans ses Illustrations a décrit et figuré sur la planche 53 de ses Reptiles une espèce voisine de celle que nous venons de faire connaître et qu'il nomme *Vipera (Echidna) atropoïdes.*

Il la caractérise ainsi.

La tête, le dos et les flancs d'un gris rougeâtre; deux bandes sur la longueur de la tête, deux séries de taches d'un brun noir sur le dos; d'autres taches foncées mêlées de blanc sur les flancs; le dessous du ventre d'un vert noirâtre tacheté de jaune, les narines très-rapprochées des yeux.

La figure qui accompagne le texte montre mieux encore que la description les différences qui semblent éloigner cette espèce de la précédente.

Nous n'insistons pas sur les détails, parce que ce Solénoglyphe est inconnu au Musée de Paris

Voici, au reste, les observations par lesquelles M. Smith termine l'article qu'il consacre à l'*Echidnée atropoïde*.

Sous beaucoup de rapports, dit-il, elle ressemble à l'*Atropos*, mais la forme et le volume moindre de la tête, la position des yeux et la saillie des plaques surciliaires ou sus-oculaires; l'absence de grandes plaques unies autour des narines, c'est-à-dire d'une espèce d'anneau et la position un peu différente de leur orifice, constituent des notes caractéristiques assez distinctes et par cela même importantes.

6. ÉCHIDNÉE ÉLÉGANTE. *Echidna elegans*. Merrem.

(*Vipère élégante*. Daudin.)

Caractères. Tête très-régulièrement triangulaire, présentant en avant, sur le devant d'un museau tronqué et saillant, un chevron blanc bordé de noir qui s'élargit et s'arrête au dessus de la réunion des lèvres et comprenant cinq taches noires, dont les deux postérieures très-grandes sont bordées de noir avec un liseré blanc.

Synonymie. 1788. *Le Daboie* ou *fétiche*. Lacépède. Serp. II, p. 31, pl. 11, fig. 2.

1796. *Katura, retuka, poda*. Russel. Indian Serp. p. 10, pl. 7.

1801. *Vipère élégante*. Daudin, Rept. VI, p. 124 et 119. *V. Daboie*.

1802. *Coluber Russelii*. Shaw. General Zoolog. III, p. 418.

1804. *Coluber triseriatus*. Hermann. Obser. Zool. t. I, p. 278.

1820. *Echidna elegans*. Merrem. Syst. amph. tentamen, p. 153, n.° 15.

1830. *Vipera Daboia* et *V. élégans*. Wagler. Syst. amp. p. 177.

1837. *Vipère élégante*. Schlegel. Phys. des Serp. pag. 588. esp. 6, pl. 21, fig. 4-5.

1843. *Chersophis elegans*. Fitzinger. Syst. Rept. p. 28.

1849. *Daboia elegans n.° 1*. Gray. Catal. of snakes, p. 23, n.° 1. Katuka.

DESCRIPTION.

Cette espèce se caractérise, au premier aspect, comme appartenant au genre *Echidnée* par la position et l'orifice de ses larges narines bordées

d'une peau molle et lisse surtout vers la ligne médiane. Le museau est très-épais en avant et arrondi. La plaque rostrale est haute, étroite et hexagonale. Le tronc est allongé, les formes sont moins lourdes que celles de la *Heurtante*, et la queue est longue et effilée. Il y a sur le corps 29 à 31 rangées longitudinales d'écailles carénées.

Coloration. L'*Echidnée élégante* présente un fort grand nombre de variétés suivant les âges et probablement selon le sexe des individus.

Ce qui le dénote d'abord, c'est que sur un fond clair, jaunâtre ou d'une teinte fauve rougâtre, on distingue de grandes taches ovales, plus ou moins allongées et régulières, bordées d'un cercle noir lequel est lui-même entouré extérieurement d'un liseré qui paraît très-blanc. Ces taches ovales forment ainsi trois séries longitudinales assez régulièrement espacées, de manière que les latérales correspondent à l'intervalle que laissent entre eux les ovales médians. Le nom de *Coluber triseriatus* donné par Hermann rappelle cet aspect particulier. Vers la région postérieure, les taches latérales s'allongent. Dans quelques individus, elles paraissent comme étranglées et même se joindre les unes aux autres. Il résulte de cette symétrie une régularité qui plaît à l'œil et c'est probablement ce qui a fait donner à ce Serpent le nom qu'il porte.

Tout le dessous de la gorge, entre les branches de la mâchoire inférieure, présente huit ou neuf bandes transversales formées de petites taches triangulaires d'un beau noir, dont la base est tournée vers le museau, mais ensuite, sous le ventre, ces mêmes taches plus grandes et en demi-cercles, bordées de blanc, sont éparses et occupent le bord postérieur des gastrostèges, qui sont au nombre de 165 à 171 suivies de 49 à 51 urostèges doubles.

Nous avons donné dans la synonymie la citation de Lacépède sous le nom de *Daboie* ou *Serpent fétiche*, parce qu'en effet la description qu'il en a laissée est parfaitement exacte, comme nous avons pu nous en assurer en la comparant avec un individu qui vient de Java et qui a été adressé au Muséum par M. Diard. Nous devons ajouter qu'il est maintenant démontré que Lacépède a rapporté à tort à cette Echidnée ce qu'il dit du culte que les nègres rendent à un Serpent qu'il supposait être celui dont il est question maintenant. On sait aujourd'hui que toutes ces particularités sont relatives au *Python de Séba*, comme nous l'avons indiqué dans la note 2 de la page 406 du sixième volume de cette Erpétologie.

M. Schlegel s'est procuré des renseignements sur cette espèce. Elle habite, dit-il, aux grandes Indes, depuis Bombay jusqu'au Bengale. Nous en avons reçu au Musée provenant de Malabar et du Ceylan. Russel en a donné une très-bonne figure qui a été mal copiée par Daudin à la planche

73 du tome VI, page 124. Le premier de ces auteurs, ainsi que Davy, ont fait quelques expériences avec le venin de cette Vipère qui atteint jusqu'à cinq pieds de longueur et l'ont reconnu comme l'un des poisons les plus actifs.

Nous avons fait préparer la tête osseuse d'un individu de cette espèce qui avait été recueilli dans les Indes Orientales par M. Adolphe Delessert.

Le plus grand spécimen du Musée de Paris a une longueur de $1^m,29$ soit : *Tête* et *Tronc* $1^m,10$, *Queue* $0^m,19$.

7. ÉCHIDNÉE INORNÉE. *Echidna inornata.* Smith.

Caractères. En dessus, d'un brun jaunâtre; en dessous, d'un jaune brunâtre, marbré de brun; queue d'une nuance brune; tête distincte du tronc, oblongue, cordiforme; 140 gastrostèges; 24 urostèges environ, disposées sur un double rang.

1849. Smith. Illustrations of the zoology of south Africa, pl. 4, avec texte explicatif.

M. A. Smith fait connaître sous ce nom une espèce jusqu'alors inédite que le Musée de Paris ne possède pas et nous allons traduire la diagnose qu'il en donne :

DESCRIPTION.

La tête échancrée en arrière est arrondie en avant, plate en dessus, avec un léger enfoncement entre les yeux, provenant de ce que les bords surciliaires sont très-relevés. Les tempes sont convexes. Les narines, situées tout à fait au bout du museau, ont leurs orifices dirigés en avant et en dehors. Les yeux sont latéraux et rapprochés des narines.

Le cou est beaucoup plus étroit que la tête.

La queue est très-courte, grêle et se termine en pointe.

Les écailles de la partie antérieure de la tête sont arrondies, légèrement convexes et lisses; au-delà, elles sont plus grandes et faiblement carénées. Celles du cou et du tronc portent une forte carène sur la queue; il résulte, de la réunion des carènes, des lignes longitudinales saillantes, non interrompues, tandis que sur le corps, les carènes restent plus distinctes.

Les dimensions indiquées par M. Smith sont: pour la longueur totale 15 pouces 1/4 (mesure anglaise) dont il faut déduire 1 pouce 1/4 pour la queue.

Cette Échidnée a été trouvée dans la chaîne Sneeuwberg ou Monts de neige. (Afrique australe).

On sait peu de chose sur les habitudes de ce Serpent qui, comme les autres Échidnées, est indolent et peu craintif à l'approche de l'homme.

V.e GENRE. CÉRASTE. — *CERASTES.* (1)
Wagler.

Caractères. *Tête de vipère, concave entre les yeux qui sont surmontés d'écailles dressées, plus ou moins longues et solides; vertex couvert d'écailles tuberculeuses ; à gorge et lèvres garnies de grandes écailles, dont deux très-volumineuses en avant près de la symphyse des os sous-maxillaires, forment là de véritables plaques séparées entre elles par le sillon gulaire.*

Ce genre a eu pour type la *Vipère Céraste* ou *cornue d'Egypte*, qu'un grand nombre d'auteurs ont décrite et particulièrement Belon, mais elle était déjà connue des anciens. M. Geoffroy St.-Hilaire père l'a fait figurer sur la planche VI des Reptiles dans la description de l'Egypte. On a supposé que ce Céraste était la véritable Vipère de Cléopâtre. Nous donnerons quelques détails à ce sujet en faisant connaître cette espèce.

Laurenti en appliquant le nom de *Cerastes* à son 24.e genre de Serpent p. 81, y inscrit onze espèces très-différentes les unes des autres. Il ne les avait réunies qu'en raison de leurs formes et surtout des écailles de la tête arrondie et de la queue obtuse, mais l'espèce principale admise aujourd'hui par les auteurs a été indiquée par Laurenti comme étant sous le n.o 231 l'*Aspic* de *Cléopâtre*.

Il est nécessaire de dire qu'il y a eu cependant quelques confusions parmi les naturalistes, qui ont employé le nom

(1) Ce nom grec Κεραστης, qui signifie cornu, a été employé par les plus anciens auteurs tels que Aetius, Dioscoride, Pline, Lucain, pour désigner une vipère ayant des cornes. C'est sous ce nom qu'en ont parlé Aldrovandi et Gesner. Laurenti a employé d'une façon inexacte ce nom comme celui d'un genre, car aucune des onze espèces qu'il y a inscrites n'a les orbites surmontées d'une sorte de corne.

de *Cerastes*, et cela par la faute d'Hasselquist qui, en publiant son voyage en Palestine de 1749 à 1752, a décrit, sous le nom d'*anguis cerastes;* une sorte d'orvet ou réellement l'*Eryx javelot* ou *turc*, sur la tête duquel des psylles ou prétendus enchanteurs de Serpents implantent sous la peau du crâne des ongles d'oiseaux ou de petits mammifères. Comme ces ongles s'y greffent, continuent de croître et simulent des cornes, ces bateleurs les font voir au public comme des Cérastes qu'ils ont apprivoisés. Consultez, au reste, ce que nous en avons dit, dans cette Erpétologie, tome VI, p. 465 et suivantes.

Quoiqu'il en soit, nous réunissons sous ce nom, comme l'a fait Wagler, trois espèces différentes de Vipères remarquables et essentiellement distinctes par la disposition et l'allongement des écailles, qui forment le bord supérieur des sourcils et qui constituent ainsi une ou plusieurs cornes. Ces trois espèces diffèrent d'ailleurs assez entre elles pour qu'on doive les regarder comme distinctes.

Cependant, elles ont réellement entre elles une grande ressemblance de physionomie, quoique provenant de pays très-divers, d'Egypte, de Perse et du Cap.

Leur tête a la même forme, mais l'écaillure n'est pas la même. Dans le *Céraste d'Egypte*, les écailles sont granulées, arrondies, très-petites; les narines sont situées à une assez grande distance des yeux; on remarque une sorte de ligne saillante, formant un angle et qui, commençant derrière les narines, se joint aux sourcils dans lesquels la corne est comprise et se prolonge en arrière pour former la concavité syncipitale.

Dans les deux autres espèces, le dessus de la tête est véritablement écailleux; mais dans le *Céraste de Perse*, les narines sont largement ouvertes au dessous de la ligne saillante anguleuse qui semble passer par l'œil, pour se prolonger beaucoup plus en arrière et la corne surciliaire est formée de cinq ou six écailles réunies, dont l'une d'elles

dépasse les autres et se trouve ainsi sur une base très-large.

Chez l'espèce provenant du Cap, *Céraste* ou *lophophrys*, les lignes anguleuses sont moins marquées, les écailles qui forment les cornes du sourcil sont plus distinctes, comme articulées les unes sur les autres et elles sont, en outre, séparées en deux ou trois lobes flexibles.

La planche 78 bis de l'Atlas joint à cet ouvrage fait connaître les différences pour les trois Cérastes dont on a représenté la tête.

Quoique ces espèces diffèrent un peu entre elles par les taches du dessus du corps et de la tête, leur teinte est généralement grise; tout le dessous est blanc, sans aucune tache; la queue se termine brusquement en une pointe conique, avec des urostèges formant un double rang. Dans les individus chez lesquels l'extrémité de la queue est conservée, on voit qu'elle se termine en une pointe très-déliée, dont les écailles supérieures restent carénées, un peu soulevées, comme hérissées, et la dernière forme une sorte de pointe ou d'aiguillon comme dans le genre *Acanthophide*.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES DU GENRE CÉRASTE.

Dessus de la tête	granuleux; une corne cannelée sur l'orbite. .		1. C. d'Egypte.
	écailleux	une corne à base large, écailleuse .	2. C. de Perse.
		plusieurs lobes écailleux surciliers .	3. C. Lophophrys.

1. CÉRASTE D'ÉGYPTE. *Cerastes Ægyptiacus.*

(Atlas, pl. 78 bis. fig. 3, la tête vue de profil.)

Caractères. Tête excavée, anguleuse, couverte de petites écailles arrondies, comme tuberculeuses, avec une corne unique cannelée, anguleuse, triangulaire, au-dessus du sourcil.

SYNONYMIE. 1553. Bélon. Observations, etc. en Judée, in-4.° p. 203, liv. II, chap. 26.

1620. *Cerastes.* Gesner de Serp. natura, fol. 38.

1750. *Coluber cornutus Boeschasch.* Hasselquist. Voyage dans le Levant, p. 315, n.° 61.

1766. Ellis. Transact. phil. Angl. p. 56, pl. 14.

1766. *Coluber cerastes.* Linnæus. Syst. nat. Edit. 12, t. I, p. 376 (1).

1767. Bruce. Voyage en Nubie, t. 1, p. 200, pl. 41.

1768. *Aspis Cleopatræ.* Laurenti. Specimen, p. 105, n.° 231.

1775. Forskaël. Descrip. anim. Egyp. p. 9.

1789. *Le Céraste.* Lacépède. Hist. nat. des Serpents, p. 72, pl. 1, fig. 1.

1801. *Vipère céraste.* Latreille. Rep. t. III, p. 313.

1802. *Vipère céraste.* Geoffroy. Desc. de l'Egypte, pl. 6, fig. 3.

1803. *Vipera cerastes.* Daudin, Rept. t. VI, p. 178, pl. 74, f.

1820. *Echidna cerastes.* Merrem. Tentamen, p. 180, n.° 7.

1830. *Cerastes.* Wagler. Amph. syst. p. 178, g. 45.

1837. *Vipera cerastes.* Schlegel. Phys. des Serp. p. 585, pl. 21, fig. 12-13.

1843 *Gonyechis.* Fitzinger. Syst. p. 28.

1849. *Cerastes Hasselquistii.* Gray. Catal. of snakes, p. 28.

DESCRIPTION.

C'est la première espèce connue dans ce genre.

Les cornes ne sont pas, comme on pourrait le penser, des protubérances osseuses, mais ce sont des écailles placées au-dessus des orbites et qui ont pris un développement extraordinaire, ce qui est d'autant plus singulier que le reste de la peau de tout le vertex n'offre que de très-petits tubercules arrondis, semblables à ceux qui couvrent la tête du Caméléon ordinaire.

Les narines, dans cette espèce, sont petites et situées sur le bord antérieur du museau.

Dans l'état où se trouvent les individus du musée d'histoire naturelle

---

(1) *Squamæ capitis omnes parvæ, rotundatæ. Dens mollis exit è palpebrâ superiore.* (Linnæus).

conservés depuis longtemps dans l'alcool, la plupart sont devenus presque blancs. Il en est cependant quelques-uns, dont la teinte est d'un gris sale ayant la tête d'un brun foncé en dessus. Sur toute la longueur du dos, on voit des taches brunes transversales, tantôt doubles, tantôt uniques ou séparées surtout en arrière et distribuées à des distances assez régulières.

On aperçoit aussi sur les flancs quelques taches arrondies, beaucoup plus pâles et comme effacées ; puis viennent une ou deux lignes longitudinales d'écailles qui sont plus carénées et ont leur bord libre parfaitement arrondi et régulier pour se placer dans les intervalles que laissent entre elles chacune des gastrostèges, dont la symétrie ordinaire est si admirable que nous avons cru devoir donner ce Serpent comme modèle à imiter à l'habile orfèvre M. Odiot, qui l'a fait mouler et reproduire sur la masse en argent que porte l'huissier de la Faculté de Médecine de Paris.

Bruce dit que ce Serpent est commun dans la Cyrénaïque; qu'on a trouvé dans l'un des individus un Gerboa Dipus qu'il avait dévoré; que ce Serpent paraît être nocturne, car on en a observé qui étaient attirés par les feux entretenus auprès du campement pendant la nuit.

M. Geoffroy St.-Hilaire l'a fait connaître dans le grand ouvrage sur l'Egypte où il a été figuré pl. 6, fig. 3. Ce naturaliste avait pu en examiner trois individus. Il leur a compté de 142 à 144 gastrostèges et 31 à 36 paires d'urostèges. La queue formait environ la dixième partie de la longueur totale. Le dessin original fait par Barraband est déposé dans la collection des velins du Muséum.

Le Céraste était connu dans la plus haute antiquité de l'Egypte, car il est facile d'en reconnaître la représentation, surtout les cornes qu'il porte sur la tête, dans les inscriptions sculptées sur les monuments et dans tous les hiéroglyphes.

Nous avons fait préparer la tête et une portion de l'échine de l'un des individus de cette espèce et nous avons remarqué, de même que chez les autres vipères, que la portion occipitale du crâne est peu développée, tandis que les pariétaux constituent les trois-quarts de la boite osseuse. Le bord orbitaire est surtout très-saillant, et c'est à cette saillie qu'on peut attribuer la ligne anguleuse sur laquelle se trouve implantée la grande écaille dressée qui forme la corne. Le reste de la tête est semblable à ce qu'on peut observer dans les autres Vipères.

La ménagerie du Muséum a reçu, à plusieurs reprises, du Docteur Clot-Bey, en particulier, et possède encore des *Cérastes Egyptiens* vivants. Ils se tiennent presque constamment cachés dans le sable ne laissant sortir que la tête, dont la teinte, ainsi que celle du tronc, se confond avec la couleur jaunâtre du sable. On les nourrit avec des souris dont ils sont très-avides.

La ponte d'œufs qui a eu lieu à plusieurs reprises dans la ménagerie, mais qui ne se sont jamais développés, peut faire penser que ce Serpent n'est pas ovo-vivipare, contrairement à ce que quelques naturalistes ont dit.

2. CÉRASTE DE PERSE. *Cerastes Persicus.* Nobis.

(Atlas, pl. 78 bis, fig. 5, la tête vue de profil).

Caractères. Tête triangulaire, bombée en arrière, concave en avant, couverte de petites écailles carénées bien distinctes; sourcils relevés d'une crête pointue, conique, comprimée, à base large, formée d'écailles concaves qui font tout le tour du bord supérieur de l'orbite, et en dedans, de lames entuilées décroissantes.

DESCRIPTION.

Cette espèce, qui nous a été rapportée de la Perse par M. Aucher-Eloy, est tout à fait distincte de celle de l'Egypte, par la forme et l'écaillure du dessus de la tête. Malheureusement, l'épiderme qui recouvrait le dos s'est détaché en grande partie avec les écailles; mais celles qui restent encore nous ont offert une couleur brune ou d'un fauve ferrugineux. Il y avait aussi des taches brunes, ou plus foncées, peut-être noires, le long du dos, distribuées à des intervalles à peu près égaux; mais ce qui nous a surtout servi à distinguer cette espèce, ce sont les taches brunes latérales, formées par des écailles lisses, ou sans carènes, qui s'emboitent dans les vides que laissent entre elles les gastrostèges.

Les narines sont ici beaucoup plus relevées et plus larges que dans l'espèce d'Egypte, et le museau est noir, arrondi; elles sont tout à fait rapprochées, et comme situées sur la pointe du nez.

Les appendices, en forme de cornes, qui s'élèvent au-dessus des orbites, sont formés d'un prolongement triangulaire de la peau qui se trouve garni d'écailles entuilées à la base, surtout du côté interne; là, le front est excavé, et les écailles qui le recouvrent sont grandes et carénées.

Comme l'animal est altéré par la perte de l'épiderme, probablement à cause du frottement que le tronc a éprouvé pendant les voyages, il nous serait difficile de dire comment la queue se trouvait terminée; car son extrémité paraît privée de vertèbres, tant elle est ramollie; mais elle a conservé une teinte très-noire, comme si elle avait été trempée dans de l'encre.

(Serait-ce la *Vipère à queue noire?* Daudin, VI, 47. X). Mais la figure

de Séba qu'il cite n'est pas celle d'une Vipère, car sa tête a de grands écussons.

Nous n'avons aucun détail sur les mœurs, ni sur les lieux dans lesquels ce Serpent a été recueilli, mais il n'y a pas le moindre doute qu'il est le type d'une espèce distincte dans ce genre.

3. CÉRASTE LOPHOPHRYS. *Cerastes lophophrys.* Cuvier.

(Atlas, pl. 78 bis, fig. 4, la tête vue de profil).

Caractères. Tête triangulaire, bombée en arrière, couverte de petites écailles entuilées, excavée en devant, à narines relevées sur la même ligne que les sourcils qui sont surmontés de trois ou quatre ou cinq grandes écailles dressées, distinctes et pointues, plus longues que celles de la base déjà très-dilatées.

Synonymie. 1741. Kolbe. Description du Cap de Bonne-Espérance, p. 215 (1).

1790. W. Patterson. Voyage, p. 109, pl. 15, à la fin du Voyage de Bruce, tom. V, pl. 15 (2).

1804. ? *Vipère cornue.* Daudin. Hist. des Rept. VI, p. 188.

1827. Boié. Erpétologie de Java, pl. 47. Copié du Bulletin universel, tom. IX, p. 233.

1829. *Vipère à panaches.* V. *Lophophrys.* Cuvier. Règne animal, tom. II, p. 92.

1830. *Cerastes cornutus.* Wagler. Nat. Syst. amph., p. 178, G. 45.

1837. *Vipera cornuta.* Schlegel. Phys. des Serpents, p. 582, n.° 3, pl. 21, fig. 8-9.

---

(1) Il faut prendre garde de faire confusion, comme cela est quelquefois arrivé, en raison de la similitude des dénominations employées, entre le Céraste, dont il s'agit ici, et le Solénoglyphe que nous avons précédemment décrit sous le nom de *Echidnée hexacère.*

(2) Cette planche n'est exacte que dans la représentation des taches qui sont distribuées par paires sur le dessus du tronc, et par les écailles frangées des sourcils; mais les dents sont tout à fait celles d'une couleuvre à longues mâchoires supérieures dentées, et non d'une vipère à os sus-maxillaires gros et courts, garnis uniquement de crochets venimeux.

1849. *Vipera lophophrys*. Smith. Illust. of south Afric. Rept., pl. 33.

Une Variété décrite sous le nom de *Vipera cornuta*, a été figurée par le même, pl. 32.

1849. *Clotho cornuta. Horned Adder*. Gray. Catal. of snakes, p. 27, n.° 7.

DESCRIPTION.

Cette espèce, qui se rencontre aux environs du Cap, avait été figurée par Patterson dans son Voyage sur la planche 15. Cuvier l'avait décrite en peu de mots sous le nom de *Vipère à panaches*. Elle a, dit-il, sur chaque sourcil, au lieu d'une corne, un petit groupe de filets courts et cornés, ce qui lui a fait donner le nom de *Lophophrys* des deux mots λοφος crête, panache, et de οφρυς, sourcil.

M. Schlegel trouve le plus grand rapport entre cette espèce et la *Vipère atropos*; mais nous, qui avons mis en regard ces deux Serpents, nous y remarquons beaucoup de différences. Les individus sont autrement colorés, ainsi qu'on pourra le reconnaître par la description que nous avons faite sur la nature de l'*Echidnée atropos*. Ici, les taches du dos sont tout à fait distinctes, elles ne sont pas liserées de blanc, elles ne se touchent pas; les trois lignes blanches qui se voient sur les lèvres de l'Atropos n'existent pas dans le Céraste cornu, dont les sourcils d'ailleurs sont le caractère.

M. A. Smith, également dans ses Illustrations, donne de ces deux Serpents des figures qui montrent bien, ainsi que ses descriptions, les dissemblances qu'on peut constater par un examen comparatif.

Coloration. M. Smith ayant pu étudier ce Serpent dans le pays même où il vit, nous lui empruntons les détails suivants:

En dessus, la teinte générale est un brun-jaunâtre, orné de quatre rangs de taches irrégulières, allongées, d'un brun-foncé. Vers l'extrémité postérieure du corps, celles des rangs médians, quelquefois confondues entre elles, représentent des bandes transversales irrégulières. Du coté de la tête, les taches latérales sont petites et sur la queue, elles se réunissent pour former une raie longitudinale sinueuse.

Un certain nombre des taches du tronc sont d'un brun-marron à leur centre et bordées plus ou moins complétement de blanc bleuâtre.

Les régions inférieures sont d'un brun-jaunâtre plus clair, avec de petites taches quadrangulaires d'un brun de foie.

De chaque coté de la tête, il y a deux bandes brunes; l'une s'éten

obliquement du bord postérieur de l'orbite à l'angle de la bouche et l'autre, plus antérieure, est verticale et va de l'œil à la lèvre.

A la suite de ce Céraste qu'il décrit sous le nom de *Vipera lophophrys*, M. Smith en fait connaître un autre sous le nom de *Vipera cornuta*, dont la distinction est fondée par lui sur les différences du système de coloration.

Il reconnaît cependant, après l'avoir décrite, que très-probablement, elle ne constitue pas une espèce distincte de la précédente.

Cette *Vipère cornue* n'est, dit-il, qu'un Serpent plus avancé en âge, ou une variété particulière à certaines localités de l'Afrique australe. C'est à cette dernière conclusion que l'auteur s'arrête, en raison des limites assez circonscrites de la zône d'habitation du vrai *Lophophrys*, qui n'a jamais été trouvé au delà des limites du pays des Namaquois, district de la division Sud-Ouest de la colonie du Cap. Il est même rare dans les localités où il vit.

Il énumère rapidement les caractères particuliers fournis par le système de coloration de ces Serpents qui peuvent être considérés comme appartenant à la variété dite *Vipera cornuta* par M. Smith.

Outre les différents Cérastes dont il vient d'être question, il s'en trouve un que le Musée de Paris ne possède pas et qui est décrit par M. Smith dans ses Illustrations sous le nom de:

VIPERA (CERASTES) CAUDALIS. Smith.

Et figuré sur la pl. VII.

Synonymie. 1838. *Vipera ocellata*. Smith. Magaz. of nat. hist. t. II, page 92.

Voici les Caractères que ce Zoologiste lui assigne:

Régions supérieures d'un jaune-rougeâtre marquées de taches d'un brun-orangé; régions inférieures rosées; tête cordiforme, ornée de deux taches sagittiformes plus foncées, l'une entre les yeux et l'autre sur l'occiput bordée d'un liseré jaune; sur chaque sourcil, une épine en forme d'aiguillon; les écailles du dessous de la queue semblables à celles qui en revêtent les faces supérieure et latérales.

En voyant la grande analogie qui se remarque entre ce Céraste et celui d'Egypte, on se demande si, malgré la différence de localités, ces deux Serpents n'appartiennent peut-être pas à une seule et même espèce.

VI.e GENRE. ÉCHIDE — *ECHIS.* (1) Merrem.

Caractères. *Tous ceux des Vipères, dont ce genre ne diffère que par les urostèges qui sont simples et non en double rangée.*

Deux espèces seulement ont été rapportées à ce genre. Ce sont véritablement des Vipères, parce que leur tête est couverte de petites écailles carénées très-fortement; que leurs narines sont simples, à petites ouvertures; mais les plaques placées au dessous de leur queue ne font qu'une seule rangée, comme dans les Acanthophides chez lesquels le sommet de la tête est, en outre, revêtu de grandes plaques ou écussons. Voilà les véritables motifs qui ont fait adopter ce genre dont les espèces avaient été rapportées tantôt à celui des Scytales par Latreille, Daudin et Cuvier et qui a fait ranger les deux espèces citées par Schneider, dans un genre nouveau. Ce dernier auteur reconnaissait lui-même que ce genre était artificiel, n'ayant d'ailleurs aucun renseignement sur les genres de vie, de nourriture et des mœurs de ces Serpents auxquels il avait réuni plusieurs autres dans le genre Pseudoboa.

Wagler a adopté ce genre; mais M. Schlegel n'en ayant distingué qu'une espèce, l'a laissée sous le nom de Vipère, inscrite au n.° 4, mais en la désignant spécifiquement comme Échide.

Nous y rapportons deux espèces, faciles à reconnaître par la particularité suivante, c'est que dans l'une, le sillon gulaire est bordé, dans toute sa longueur, par six grandes plaques lisses, à peu près d'égale largeur de chaque côté; tandis que dans l'autre, qui diffère en outre par la distribution des taches

(1) Ce nom d'*Echis* est tout à fait grec Ἐχις-ιος il signifiait *Vipera* et se trouve employé dans ce sens par plusieurs auteurs anciens.

du dos, on ne voit au sillon gulaire, qui est très-court, que deux de ces plaques, dont la postérieure est ovale et quatre ou cinq fois plus longue que celle qui la précède. Nous nommerons la première, avec les auteurs, la *Carénée*, parce qu'en effet les carènes de chacune des écailles correspondant parfaitement à celles qui les suivent, il en résulte le long du dos, des lignes saillantes qui laissent entre elles des sillons rectilignes. Tandis que la plaque mentonnière, simulant une sorte de mors, a fait donner à l'autre espèce la désignation de *frenata* ou à frein.

1. ÉCHIDE CARÉNÉE. *Echis carinata.* Merrem.

(Atlas. pl. 81 bis, fig. 3, la tête vue en dessous.)

Caractères. Sillon gulaire borné de chaque côté et sur toute sa longueur par six grandes écailles lisses égales.

Synonymie. 1796. *Horatta-pam.* Russel Serpents des Indes. pl. 11, Boa.

1801. *Pseudoboa carinata* et *Pseudoboa Krait.* Schneider. Hist. amph. fasc. II, pag. 285, p. 288.

1801. *Scytale bizonatus.* Daudin, Hist. Rept. V, pag. 339.

1802. *Boa Horatta.* Shaw. General Zoology. t. III, pag. 359.

1802. *Vipère des Pyramides.* Geoffroy St.-Hilaire. Descript. de l'Egypte pl. 7, fig. 1, et surtout pour les détails la planche 4 du supplément n.° 1-2, 1-3 et 1-4.

1834. *Echis Pavo.* Reuss. Adolph. Zoologische miscellan. Rept. Francfort tome I.er

1820. *Echis carinata. Echis Krait.* Merrem. amph. syst. pag. 149. n.° 59.

1830. *Echis carinata.* Wagler. Naturalisches system. pag. 177.

1833. *Vipera Echis.* Schlegel. Phys. Serpents 584, n.° 4, pl. XXI, fig. 10 et 11.

DESCRIPTION.

Cette espèce recueillie d'abord aux Indes et ensuite en Egypte, a été admirablement figurée avec tous les détails dans la planche 4 du supplé-

ment aux Reptiles de l'Égypte, comme nous venons de l'indiquer dans la synonymie, mais dans une de ces variétés que nous possédons, elle diffère d'un grand nombre d'autres individus par les points noirs disséminés sur toutes les gastrostèges et même sur les urostèges; car dans les autres, tout le dessous du corps est sans taches; dans la figure citée, comparée avec l'individu même qui a servi de modèle, la 2.e plaque gulaire est, relativement aux autres qui la suivent, beaucoup trop étendue en longueur. Le dos est marqué de lignes ondulées, blanchâtres, qui se rapprochent sur la région moyenne formant ainsi une série de figures semblables aux lettres *x x* courbées en dehors. Les premières urostèges paraissent doubles, surtout celle qui touche la dernière plaque anale. Dans les autres individus, le fond de la couleur est brun et les taches irrégulières. Chez tous, les lignes longitudinales, correspondantes aux carènes des écailles, sont faciles à observer.

Nous avons dans la collection du Muséum plusieurs exemplaires de cette espèce : ils proviennent des Indes et de Pondichéry où ils ont été recueillis par MM. Bélanger et Leschenault, ainsi que l'individu qui a été décrit par M. Geoffroy, comme la Vipère des Pyramides dont nous avons cité les figures dans la synonymie qui précède.

Elle est vivante à la Ménagerie.

La figure de la planche 7 de l'ouvrage sur l'Egypte ressemble mieux au plus grand nombre des individus que possède notre Musée, mais il y a des points noirs sous le ventre qui ne s'observent plus.

2. ÉCHIDE A FREIN. *Echis frœnata.* Nobis.

(Atlas pl. 81 bis, fig. 1; fig. 2, la tête vue en dessous).

Caractères. Sillon gulaire très-court, borné en avant sous la mâchoire inférieure par deux plaques écailleuses lisses dont la seconde est ovale et quatre fois plus grande que celle qui la précède.

1827. *Echis arenicola.* Boié, Isis p. 558.

1834. *Echis varia.* Reuss Adolph. zoologische miscellen. Francfort, t. I.

DESCRIPTION.

Cette espèce a le plus grand rapport avec la *Carénée*, dont elle ne diffère que par les plaques du sillon sub-gulaire et par la forme des taches qui se voient principalement sur le milieu du dos. L'individu que nous avons

sous les yeux, nous a été rapporté d'Egypte par M. Bové. Il est recouvert en dessus de petites écailles carénées, ovales, dont les lignes saillantes semblent se suivre comme dans l'espèce précédente; mais les taches qui occupent la région moyenne du dos sont mieux circonscrites et distinctes; elles sont arrondies pour la plupart, cependant quelques unes sont échancrées latéralement et en cœur. Le centre est d'un ton plus clair que le reste de l'écaillure et cette partie claire le paraît d'autant plus, qu'elle se trouve bordée d'une ligne ou d'un cercle noir, qui semble s'élargir à droite et à gauche. Les flancs sont marqués de taches ou de points bruns, disséminés irrégulièrement. Les gastrostèges sont larges ou occupent un grand tiers de la circonférence du tronc; elles sont très-rapprochées, lisses et sans aucune tache; mais les urostèges, qui vont insensiblement en diminuant de largeur, présentent chacune, au moins dans la moitié de la longueur de la queue, du coté du cloaque, un point noir bien arrondi, décroissant successivement d'étendue, de manière à offrir une série longitudinale très-régulière. Nous avons, au reste, observé une disposition analogue dans quelques uns des individus appartenant à l'espèce précédente.

Nous le répétons, nous n'aurions pas distingué ces deux espèces, si nous n'avions fait la remarque de la différence qu'offrent les écailles du sillon gulaire.

Nota. Merrem a inscrit dans ce genre, sous le nom d'Échis Krait, un Serpent que John Williams avait décrit comme Boa dans les *Asiatik researches* page 328 et que le savant Helleniste Schneider a relaté comme un *Pseudoboa*, sous ce nom de *Krait* et par suite, Daudin l'a inscrit dans le V.e volume de son histoire des Reptiles p. 337 dans le genre *Scytale*; mais la description est insuffisante et pourrait se rapporter à l'une ou à l'autre des espèces que nous venons d'indiquer.

Nous ajouterons que Henri Boié, pensait que la vipère des Pyramides, *Vipera arenicola* de Geoffroy devait former une espèce distincte de ce genre Échide.

II.e FAMILLE LES CROTALIENS.

Nous aurions pu, à l'exenple de M. Fitzinger, employer le nom de *Bothrophides* pour désigner ce groupe de Serpents à fossettes. Cette dénomination était bien propre à indiquer le caractère essentiel qui nous a servi à rapprocher les sept genres principaux de ce groupe des Solénoglyphes, mais ce nom ne nous a pas semblé lui convenir uniquement. Beaucoup d'autres Serpents, en effet, présentent aussi des enfoncements creusés sur la tête et sur le bord des lèvres. Ici, les fossettes paraissent devoir être des organes particuliers, dont l'usage ou la fonction ne sont pas connus, il est vrai, mais qui semblent avoir quelque importance par leur position constante entre les orifices réels des narines et les yeux, et surtout par leur structure anatomique assez compliquée, que nous avons, au reste, l'intention de faire connaître avec quelques détails.

De même que nous avons cru devoir réunir sous le nom de *Vipériens*, le groupe des cinq autres genres, qui se rapprochent le plus de celui des Vipères. Nous avons préféré appeler ceux-ci les *Crotaliens*, à cause de la grande analogie qu'ils ont tous avec les Serpents à sonnettes, dont le nom scientifique est depuis longtemps admis même par le vulgaire.

Les sept genres réunis sous ce nom, ont été longtemps confondus et décrits avec les Vipères; mais nous avons vu, d'après le tableau synoptique de cette tribu des Solénoglyphes, inséré page 1370 à la suite des considérations générales sur cette tribu, qu'ils devaient en être distingués par cette particularité même des fossettes dites lacrymales. Ces deux groupes se rapprochent d'ailleurs extrêmement par la conformation des parties osseuses de la tête et surtout de la mâchoire supérieure; par les longs crochets venimeux sillonnés

et canaliculés dans l'intérieur de leur base; enfin par leur genre de vie et leurs habitudes générales.

Comme nous avons fait connaître ces généralités, nous n'aurons à nous occuper ici que de la structure des impasses, dites lacrymales, sortes de petites cavernes ou de cavités béantes qui s'observent constamment un peu en avant et au dessous des yeux.

Feu Desmoulins a donné en 1824 (1) une description très-détaillée de cet appareil, dit lacrymal. Comme nous avons vérifié l'exactitude de ses observations, à l'époque où elles furent soumises au jugement de l'Académie des sciences, nous en résumerons ici les faits principaux.

Placées entre l'œil et la narine, de chaque côté, sur la peau de la lèvre supérieure, ces cavités sont de véritables petits sinus, plus larges à l'entrée, se rétrécissant ensuite en un canal étroit, qui se prolonge obliquement sous la peau de la lèvre et de devant en arrière et qui vient se terminer sous l'orbite dans une cavité revêtue d'une membrane muqueuse. Quand ce sinus est ouvert suivant sa longueur, on voit que, dans son premier trajet, le canal est tapissé d'une peau lisse et sèche, collée exactement aux parois des parties solides qui la reçoivent; mais par son extrémité postérieure, celle qui se rapproche de l'œil, ce canal forme une petite rainure destinée à faire communiquer le sac extérieur avec le sinus sous-orbitaire élargi, dont la membrane intérieure, muqueuse et humide offre plusieurs replis valvulaires qui deviennent évidents quand on peut faire flotter la partie dans l'eau où on la plonge. On trouve parfois, dans l'intérieur de ce sac muqueux, quelques particules d'une matière comme épaissie, sorte de magma qui pourrait être le résidu d'une petite quantité d'humeur sécrétée dans cet organe. Des filets nerveux assez nombreux de la branche sous-oculaire de la cinquième paire, paraissent se distribuer dans cet appareil et portent à faire

(1) Journal de Physiologie de M. Magendie, t. IV, p. 264.

penser que sa présence est de quelque importance dans l'économie de cette race de Serpents.

Nous n'avons partagé ce groupe qu'en cinq genres dont aucun n'a été établi par nous. Voici la liste de ceux dont nous n'avons pas adopté les noms proposés par les auteurs.

Caudisona. Laurenti, c'est le *Crotalus horridus.*

Cenchris. Daudin, c'est le *Trigonocephalus contortrix.*

Cophias. Merrem, *Atropos.*

Crotalophorus. Gray, *Crotalus horridus.*

Megœra. Wagler, v. *Bothrops Nigro-marginatus.*

Trimeresurus. Lacépède, *Bothrops viridis.*

Tysiphone. Fitzinger, *Trigonocéphalus Cenchris.*

Urocrotalon. Fitzinger, *Crotalus Horridus.*

Uropsophus. Wagler, *Crotalus durissus.*

Les genres adoptés sont les suivants: *Crotale.* — *Lachesis. Trigonocéphale.*— *Léiolépide.*— *Bothrops.*— *Atropos.* — *Tropidolaime.* Comme on peut le voir sur le tableau général et synoptique à la suite des considérations générales pour le sous-ordre des Solénoglyphes précédemment inséré page 1370.

VIII.e GENRE CROTALE. — *CROTALUS.* Linné.

Caractères. *Des fossettes nasales ou lacrymales très-distinctes; l'extrémité de la queue garnie d'étuis cornés, retenus les uns dans les autres et pouvant s'y mouvoir pour produire par l'agitation un certain bruit que le Serpent fait entendre à volonté pendant la vie.*

Nous réunissons dans un même genre, et sous un seul nom, toutes les espèces de Serpents vipériformes qui, avec des fossettes lacrymales ou des fausses narines, portent spécialement à l'extrémité de la queue une particularité distinctive, consistant en une série, plus ou moins nombreuse, de

petits étuis cornés, articulés, retenus les uns par les autres, que l'animal vivant peut faire mouvoir avec une grande vitesse, pour produire par ce trémoussement un bruit que l'on a comparé à celui que feraient plusieurs grelots peu sonores, rapidement agités. C'est ce qui a fait désigner ces Ophidiens, par la plupart des naturalistes, sous le nom de Serpents à sonnettes.

Cette conformation singulière paraît avoir aussi déterminé les dénominations diverses, successivement proposées, pour désigner les genres dans lesquels on a rangé les espèces qui présentaient entre elles quelques légères modifications mais qui ne nous ont pas paru suffisantes, ainsi qu'à M. Schlegel, pour les séparer et nous n'en avons adopté qu'une seule. Voici quels étaient ces noms de genres : *Crotalophorus* (1), *Crotalus* (2), *Caudisona* (3), *Uropsophus* (4), *Urocrotalon* (5).

Ce genre de Serpents, dont les espèces paraissent habiter seulement les deux Amériques, réunit les Solénoglyphes dont les piqûres sont excessivement dangereuses. Ces Reptiles atteignent des dimensions assez fortes et présentent une grande solidité dans leur structure, surtout pour les os de leur échine.

Les crochets venimeux, très-longs, dont sont armés leurs os mandibulaires ou sus-maxillaires, qui eux-mêmes sont fort

---

(1) Séba. Thes. t. II. Gronovius museum, t. II, p. 70. κροταλον *Crepitaculum*, un grelot φορος qui porte. Gray. ann. phil. p. 205.

(2) Linné. 1825. Amœnit. acad. system. nat. de Κροταλον. Wagler Daudin, Neuwied, Schlegel.

(3) Laurenti, p. 93, n.° 204, *Vipera caudisona*. Ray Synops. anim. p. 291, et de Catesby, en 1743. Fitzinger, Wagler.

(4) Wagler. Naturlisch. Syst. p. 176, g. 39, de ουρα queue et ψοφεω je sonne. ψόφος frémissement, *strepitus*.

(5) Fitzinger. System. Reptilium 1843, p. 29.

courts et très-compactes, se trouvent, en effet, considérablement développés, en même temps que le canal qui les perfore dans toute leur longueur, offre un assez large diamètre.

On a reconnu aussi que le réservoir qui contient l'humeur vénéneuse est plus ample, afin de recevoir et de retenir une quantité plus considérable du poison que sécrètent deux organes spéciaux, longues glandes celluleuses logées de l'un et de l'autre côté dans une cavité qui occupe toute l'étendue de la lèvre supérieure. Il y a là, en effet, un espace resté libre par l'absence du prolongement postérieur de l'os sus-maxillaire, puisque ce prolongement manque complètement, comme nous l'avons dit, chez tous les Solénoglyphes, qui n'ont, en quelque sorte qu'un tubercule osseux portant les crochets cannelés.

Leur tête plate, très-volumineuse, surtout en arrière, où elle est fort large, se termine en avant par un museau tronqué, car les os de la face proprement dite, sont très-courts. Cette partie solide du museau est formée par une pièce rostrale médiane, triangulaire, dont la base élargie se recourbe au dessous des narines. Viennent ensuite les os frontaux antérieurs réunis sur le milieu et qui forment ainsi deux moitiés de la figure que l'on donne aux cœurs de cartes à jouer. Toute la région comprise ensuite en dedans des os mandibulaires, représentée par les masses osseuses, qui portent les crochets sillonnés, reste cachée sous une membrane lâche qui recouvre ces armes lorsque la bouche est fermée. Cette sorte de gencive se renverse et met à nu les crochets, quand le museau est entraîné par les os de la mâchoire supérieure, ceux-ci sont alors poussés en avant par les ptérygoïdiens externes au moment où le Serpent se jette sur sa proie, dans les chairs de laquelle doivent nécessairement pénétrer les crochets venimeux pour y déposer ou inoculer le poison auquel ces armes donnent issue, quoiqu'il ne s'y introduisent que par une

pointe très-déliée, sorte de poinçon acéré qui dilate, sans la déchirer, la peau de l'animal blessé (1).

Quoique la région supérieure de la peau qui recouvre la tête, soit généralement revêtue de petites écailles carénées, les espèces diffèrent entre elles par les plaques qui occupent la partie antérieure du museau et quelquefois le dessus de l'orbite ou même de tout le vertex. C'est même plutot par cette conformation, que par la distribution des couleurs, qu'il a été facile de les caractériser pour les faire reconnaître.

Nous avons consacré la pl. 84 bis de l'*Atlas* de cet ouvrage à la représentation de la face supérieure de la tête comparée dans cinq espèces afin de montrer, les particularités qui, sous ce rapport, les distinguent les unes des autres.

Les Crotales diffèrent de tous les autres Serpents connus par la faculté qu'ils ont de produire des sons sourds et rapides, ou plutôt des bruits continus et prolongés à l'aide d'un organe spécial, nous n'osons dire d'un instrument sonore, qui suppléerait pour ainsi dire à la voix, dont ces Serpents sont toujours privés.

Comme cet appareil est très-particulier et que nous n'avons pas eu occasion d'en parler dans les généralités relatives aux

---

(1) Nous avons rapporté à la page 145 et suivantes du tome VI du présent ouvrage, quelques détails positifs sur les effets de ce poison; mais nous dirons ici que le Crotale n'emploie ses crochets venimeux que pour blesser sa proie et non pour la retenir et aider à la déglutition, de même qu'il ne cherche pas à comprimer ou à étrangler sa victime, comme le font beaucoup d'autres Serpents. Après l'avoir piquée, il attend l'effet consécutif du poison pour la saisir et la dévorer, en l'avalant lentement et peu à peu. Souvent il arrive que ces crochets se cassent, se détachent et même qu'ils restent brisés dans les chairs, car on en a plusieurs fois observé dans leurs excréments. Dans une boite dans laquelle on avait envoyé un Crotale, on a recueilli jusqu'à 18 de ces crochets. On craint même en nettoyant leur cage d'en être piqué; aussi dans la ménagerie se sert-on de gros gants pour cet usage.

téguments, nous croyons devoir entrer dans quelques détails à ce sujet.

Nous avons déjà vu que dans plusieurs Serpents, l'extrémité de la queue qui est très-pointue, se trouve protégée par un étui de corne solide, qui forme là une sorte d'épine ou d'aiguillon recourbé, dont on a dit que l'animal pouvait se servir comme d'une arme, pour blesser la proie, avant de la saisir. C'est même ce qui a fait donner à l'un des genres ainsi conformés le nom de *Acanthophide*.

Dans les Crotales, cette extrémité de la queue, au lieu d'être pointue, se trouve comme tronquée et par une bizarrerie, que nous n'expliquons pas, il paraîtrait que les trois dernières pièces de la colonne vertébrale se seraient soudées entre elles, et comme aplaties, pour composer un seul os triangulaire, avec trois bourrelets latéraux simulant des restes d'apophyses transverses des vertèbres, ainsi qu'on les voit souvent dans les trois dernières pièces du coccyx chez l'homme. Cet os anormal a été disséqué chez un Crotale, on a reconnu qu'il est recouvert d'une sorte de matière cartilagineuse dans laquelle aurait été sécrétée la substance cornée, comme un épiderme solide, qui conserve en effet extérieurement la forme de la pièce osseuse sur laquelle elle a été en quelque sorte moulée et qu'elle semble destinée ainsi à protéger contre l'exfoliation, comme cela s'observe dans ceux des animaux ruminants dont la corne revêt les chevilles osseuses du véritable coronal prolongé en pointe et devenu de cette façon une arme d'attaque et surtout de défense.

Quoiqu'il y ait trois vertèbres caudales soudées entre elles et renfermées dans une seule gaîne, on ne voit en dehors de la série formée par ces étuis, que la dernière pièce, ou celle qui la termine. Celle-ci est complétement à nu. Les autres, celles qui la précèdent, n'offrent extérieurement qu'une seule portion de la partie cornée, car elles sont engaînées et enga-

gées solidement les unes dans les autres, quoique mobiles. Chacune d'elles est aplatie, élargie et bombée de manière à présenter vers la base et en travers quatre ou cinq fois plus d'étendue qu'en hauteur apparente.

L'ensemble de cet appareil, un peu aplati ou comprimé, porte en dessus, le long de la ligne médiane, une rainure produite par un enfoncement qui se remarque sur chacune des pièces apparentes et qui s'observe même sur la portion cachée mais prolongée à l'intérieur de l'étui qui doit suivre. Chacune de ces enveloppes cornées prise à part et dégagée de celle qui la recouvrait, ce qui est assez difficile par la manière dont elle se trouve enchassée ou engaînée, on voit que cette pièce de corne offre trois saillies transversales diminuant de largeur successivement. Cet agencement ne peut même être bien démontré que par une coupe longitudinale de deux de ces étuis de corne qui les laisse voir dans leur position naturelle. On remarque alors que la portion large antérieure recouvre le deuxième renflement ou demi-anneau, au delà duquel on trouve en outre le troisième renflement et la lame de prolongement terminal. Cet engaînement réciproque et successif, ou cet engrénage intérieur, qui permet cependant un mouvement borné donne une très-grande solidité à la chaîne ou chapelet mobile, solide et corné dont aucune des pièces ne peut se dégager que par l'usure ou par la brisure de l'une d'elles et ordinairement, c'est la dernière ou la plus éloignée de l'origine de la queue.

En dehors de cette concaténation, on voit encore une autre rainure plus faible ou moins profonde; celle-ci se trouve à une certaine distance du bord qui paraît correspondre à la région inférieure ou ventrale. Il n'y en a pas sur l'autre bord, un peu renflé, plus arrondi et qui semble plus borné dans ses mouvements ou susceptible d'une moindre courbure, parce qu'elle correspond au dos, dont les vertèbres ont des apophyses épineuses plus étendues et ar-boutées les unes sur les autres.

Il en résulte que le mouvement des pièces s'exerce plutôt latéralement, à gauche ou à droite, que de haut en bas comme dans les autres vertèbres.

Nous avons pu observer vivants, pendant plusieurs années, et nous avons encore sous les yeux plusieurs individus de deux des espèces principales de ce genre. La plupart restent tapis et immobiles pendant le jour sur la mousse qui garnit le bas de leur cage et où ils se cachent en partie; d'autres se tiennent perchés, constamment accrochés et entrelacés sur les branches des petits arbrisseaux qu'on a dressés dans leurs cages garnies d'un double grillage.

Ces Serpents maintenus dans une température convenable, prennent volontiers de la nourriture surtout à certaines époques de l'année. L'un de ces crotales a été conservé pendant vingt-deux mois dans un état d'abstinence absolue et l'on ignorait depuis combien de temps il avait été ainsi privé d'aliments, avant sa captivité et son transport en France, mais on savait positivement qu'il était resté pendant trois mois sans manger entre les mains du vendeur.

C'était un *Crotale Durissus*; il avait été introduit dans la ménagerie des Reptiles le 28 août 1839; il est resté depuis cette époque jusqu'au 30 mai 1841, sans vouloir se jeter sur la nourriture qu'on lui offrait, mais depuis cette époque jusqu'au mois d'août 1842, il a mangé six ou huit fois par mois, ce qui l'a fait beaucoup grossir. Il a vécu jusque vers la fin de l'année 1851 c'est-à-dire pendant douze ans. D'autres individus n'ont pris leur nourriture que dix à douze fois et même moins souvent dans le courant d'une année.

Il est facile de les irriter quand leur captivité ne s'est pas long temps prolongée et ils sonnent aussitôt qu'ils sont excités, soit par la vue de la personne qui s'approche de leur cage, soit par un léger attouchement avec l'extrémité d'une baguette. L'animal est roulé en spirale sur lui-même; dans l'intérieur du disque qu'il forme, et au centre, on distingue la

tête et la queue, dans un état d'immobilité absolue. On voit alors qu'il soulève la queue au dessus du plateau arrondi qu'il représente et on l'entend aussitôt produire un bruit analogue à celui que font les grosses cigales chanteuses ou Tettigones, mais plus fort et plus prolongé, comme celui d'une cresserelle. Alors on a réellement peine à distinguer les ébranlements que le crotale communique à ses grelots tant les mouvements continus en sont rapides.

On a soumis ces Crotales à différentes épreuves d'expérimentation pour s'assurer de la nature et de la violence de leur venin, en les obligeant à mordre des lapins, des rats, des poules, dans l'intention d'essayer l'action de certains remèdes proposés et qu'on nous avait annoncés comme des antidotes très-efficaces. La plupart des animaux piqués ou mordus par ces Crotales ont péri par suite de la morsure. D'autres ont été affectés d'une gangrène qui s'est manifestée comme une pustule maligne sur la peau dans l'endroit même qui avait été piqué et l'un d'eux paraissait devoir survivre à la chûte de l'escharre qui s'en était séparé par l'emploi d'une préparation alcoolique du Guaco.

Les Crotales peuvent être considérés comme les Serpents venimeux dont l'organisation plus développée, et par cela même plus facile à étudier et à concevoir, explique le mieux le mécanisme des instruments que la nature a donnés à ces Reptiles. Le Serpent se lance rapidement sur l'animal qui tend à fuir; il le pique et fait ainsi pénétrer dans ses organes l'humeur vénéneuse destinée à rendre nuls les moyens de résistance, ce qui lui permet alors de l'avaler tout d'une pièce. En effet par cela seul que les mâchoires s'écartent quand la bouche s'ouvre, le Serpent pousse en avant comme une bascule la totalité de la mâchoire supérieure très-réduite sur sa longueur. Il résulte de cette sorte de propulsion qu'elle met en saillie les crochets acérés et cannelés destinés à introduire un poison violent qui, transmis bientôt par la circulation

dans toute l'économie vivante, agit de manière à produire en quelques secondes les effets du venin le plus délétère.

Cependant ici et dans l'absolue nécessité que la nature a imposée à ces Ophidiens de se nourrir uniquement et avec sobriété de la chair d'animaux vivants, sans pouvoir les poursuivre activement dans leur fuite et même sans avoir les moyens de diviser cette proie et de la mâcher; ne serait-ce pas, par une sorte de commisération prévoyante pour les victimes, que ces Serpents ont été pourvus d'une arme si dangereuse et si puissante? Ainsi, le Serpent venimeux posséderait en même temps l'agent formidable qui d'abord paralise l'animal pour l'empêcher de fuir et de se défendre. puis il a le pouvoir de produire subitement sur ses victimes et par une simple piqûre, une insensibilité complète, une véritable anesthésie dont le résultat serait de faire disparaître les vives douleurs de l'agonie qui précèdent trop souvent l'anéantissement, ou la perte de la vie.

Quelques voyageurs, et en particulier Palissot de Beauvois et Guillemart, rapportent une observation relative aux Crotales et que M. Schlegel met en doute: c'est qu'on aurait vu ces Serpents avaler leur progéniture. Serait-ce pour s'en nourrir? Le fait qui paraît réel serait autrement expliqué ou interprété par le récit suivant que nous transcrivons d'après le mémoire adressé à l'institut par M. Palissot de Beauvois, où il est consigné (Transact. Phil. amer. Society, t. IV, p. 368.)

« Ayant aperçu de loin, dans un sentier, un *Boiquira* ou » Serpent à Sonnettes, je m'approchai le plus doucement pos- » sible; mais quelle fut ma suprise quand, au moment où » j'avais levé le bras pour le frapper, je le vis s'agiter en fai- » sant résonner ses grelots, au même moment ouvrir une » large bouche et y recevoir cinq petits Serpents de la gros- » seur à peu près d'un tuyau de plume. Surpris de ce » spectacle inattendu, je me retirai de quelques pas et je » me cachai derrière un arbre. Au bout de quelques minutes,

» l'animal se croyant, ainsi que sa progéniture, à l'abri de
» tout danger, ouvrit de nouveau sa bouche et en laissa sor-
» tir les petits qui s'y étaient cachés. Je me montrai de nou-
» veau : les petits rentrèrent dans leur retraite, et la mère,
» emportant son précieux trésor, s'échappa à la faveur des
» herbes dans lesquelles elle se cacha. »

On dit que tous les animaux craignent excessivement le Serpent à Sonnettes, qu'ils éprouvent une sorte de terreur dès qu'ils en sentent l'odeur, ou quand ils entendent le bruit de ses grelots; que les chiens et même les chevaux s'arrêtent à quelque distance et refusent de s'approcher du lieu où l'animal se retire; que les cochons seuls ne les craignent pas, et que, lorsque ces animaux peuvent s'en rendre maîtres, ils les saisissent en brisant leur échine, et qu'ils s'en nourrisent.

Bosc, qui a eu souvent occasion de leur faire la chasse dans l'Amérique septentrionale, dit qu'il a pris en vie tous ceux qu'il a rencontrés, et que lorsqu'ils sont saisis par la tête, ils ne peuvent, comme la plupart des autres Ophidiens et surtout les Pythons, relever leur tronc et s'entortiller autour du bras de la personne qui les a saisis, ni faire usage de la vigueur de leurs muscles pour se dégager.

Dans les régions où le froid est un peu vif, les Crotales se retirent dans les endroits couverts par la mousse, dans les lieux voisins des sources, sous des amas de feuilles sèches. Ils s'y engourdissent, et on en trouve ainsi plusieurs réunis avec des crapauds et d'autres Batraciens, quand on soulève des masses de Sphagnums dans les terrains marécageux. A Cayenne et dans les parties méridionales de l'Amérique, ces Reptiles ne s'engourdissent pas et restent, dit-on, en activité pendant toute l'année.

On a décrit, comme autant d'espèces de Serpents à Sonnettes, un assez grand nombre de Variétés qui ne diffèrent souvent entre elles que par la distribution des couleurs ou par la teinte générale des téguments, de sorte qu'il serait

réellement difficile de déterminer certains exemplaires et de leur assigner un nom spécifique, si l'on s'en tenait seulement à cet aspect extérieur, tant il y a de modifications dans les taches ou dans les autres marques qui varient par leur position en largeur ou en longueur. C'est, au reste, une circonstance qui s'est déjà présentée dans l'examen que nous avons fait des Variétés nombreuses que nous ont offertes plusieurs des genres du sous-ordre des Solénoglyphes. La *Péliade berus*, la *Vipère commune*, l'*Echidnée heurtante*, en sont des exemples. Il en sera de même pour les espèces que nous allons décrire et que Wagler a distribuées dans les trois genres qu'il nomme *Caudisona*, *Uropsophus* et *Crotalus*.

Sous les noms de *durissus* et de *horridus*, on a fait connaître un grand nombre de Variétés avec des appellations diverses. Ce sont de grandes espèces dont la seconde se trouve dans les parties les plus chaudes des deux Amériques, Mexique et surtout Chili, Paragay, Nouvelle-Grenade. La première ne se rencontre que dans l'Amérique septentrionale.

Une des causes qui ont donné lieu au véritable embarras qui existe encore pour la détermination des espèces de ce genre, ce sont les indications ou les citations faites par Linné et par Laurenti des figures de Séba qui sont fautives, incomplètes et insuffisantes. C'est ainsi que Latreille, et par suite Daudin, ont supposé l'existence d'espèces qui ne sont aujourd'hui que nominales, ou tout à fait imaginaires, telles sont celles introduites dans le genre Crotalus sous les noms de *orientalis*, *immaculatus*, *crepitans*.

C'est à l'espèce désignée sous le nom de *Crotalus horridus* ou de *Cascavella* et de *Boiquira*, qu'il faudra rapporter les Variétés observées ou recueillies dans les contrées les plus chaudes et le plus souvent au contraire à l'espèce désignée sous le nom de *durissus*, qu'appartiendront certaines Variétés de l'Amérique septentrionale. Nous aurons, au reste, occasion de faire connaître ces détails, lorsque nous étudierons

les différentes espèces que nous croyons devoir rapporter au genre Crotale, après avoir examiné avec soin la série des nombreux individus que renferme la Collection du Muséum de Paris.

Dans notre Prodrome nous n'avons admis que les trois espèces dites *durisse*, *millet* et *horrible*. Toutefois, un nouvel examen comparatif nous engage, en raison de la disposition des pièces de l'écaillure de la tête et de l'aspect général du système de coloration, à en admettre trois autres. L'une a été décrite d'abord par Palissot de Beauvois, puis par Daudin, c'est le *rhombifère* ou *diamantin (adamanteus)* : Une autre assez semblable au *Millet* par la régularité des plaques du vertex, mais qui en diffère d'une façon très-notable par le système de coloration prendra place ici. C'est le *Crotalus tergeminus* de Say et de Harlan. Enfin, nous avons trouvé parmi les animaux rapportés de l'Amériqne du Nord par M. Trécul une espèce qui, par l'écaillure de la tête et par les couleurs se distingue assez nettement des autres espèces des Etats de l'Union, pour qu'elle puisse être rapportée à celle que M. Say a décrite sous le nom de *Crotalus confluentus*.

Voici un tableau synoptique permettant de distinguer les six espèces entre elles par des caractères faciles à saisir et tirés de la disposition des pièces de l'écaillure de la tête, ainsi que du systême de coloration.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES DU GENRE CROTALE

- Vertex
  - à écusson central et 8 plaques; ventre
    - à taches nombreuses . . 5. C. Millet.
    - noir presque partout. . 6. C. Triples-tache
  - sans écusson; museau à
    - trois rangs de plaques; sur la tête et le cou
      - des raies noires en long. 3. C. Horrible.
      - pas de raies . . . . . 2. C. Rhombifère.
    - deux rangées au plus; taches
      - en chevron. . . . . 1. C. Durisse.
      - larges, en travers. . 4. C. Confluent.

Ces six espèces auraient pu être groupées en deux genres, si à l'exemple de M. Gray, nous avions nommé *Crotalophores* les Serpents à sonnettes qui, comme les cinquième et sixième, ont sur la tête de grandes plaques au nombre de huit autour d'un écusson central et non pas un mélange de plaques et d'écailles, sans écusson central, ainsi que cela se remarque dans les quatre premières espèces du genre, qui ressemblent sous ce rapport au *durisse* considéré par M. Gray, comme le type du vrai genre Crotale. Ce Zoologiste signale, en outre, comme particularité propre aux Crotalophores le peu de développement de l'instrument sonore de la queue.

Nous n'avons cependant pas adopté cette division parce que à l'exception de l'écusson central, qui manque toujours dans les quatre espèces que nous décrivons d'abord, il y a des différences assez tranchées dans le nombre et l'arrangement des plaques du bout du museau lesquelles précèdent les écailles, pour qu'il soit difficile de prendre la disposition variable de ces premières plaques formant tantôt une seule rangée, tantôt deux ou même trois, comme caractère essentiellement distinctif.

1. CROTALE DURISSE. *Crotalus durissus* (1)

(Atlas, pl. 84 bis, fig. 1, la tête vue en dessus.)

Caractères. Vertex à écailles carénées sans écusson central; une seule paire de lames sur le devant du museau, plaques labiales supérieures larges, formant une double rangée.

Synonymie. 1731. *Ratle-Snake.* Catesby. Hist. nat. carol. vol. II, p. 61, pl. 41, 42.

1753. *Klapper schlange.* Kalm. Act. Stockholm. p. 310 et 1773 p. 52.

---

(1) On trouve dans Gesner le nom de *Durissos* comme synonyme de *Dryinus. Ilicinus sive durissos* (*pro Dryinos*) Avicenna 463-42 et Albertus A constantino *glandosa dicitur.* Ce qui signifierait qui se tient sur les arbres, les chênes.

1788. Linné. Gmelin. Syst. nat. p. 1081, t. I, par. III, mais dès 1766 1.re édition.

1789. *Serpent à sonnettes. Boiquira.* Lacépède. Serpents II, page 423.

1801. *Crotalus durissus.* Latreille. Rept. t. III, p. 190 et *atricaudatus* ibid p. 209.

1803. *Crotalus durissus.* Daudin. Histoire naturelle des Reptiles. t. V, p. 304, pl. 68.

1828. *Crotalus triseriatus.* Wiegmann. musée de Berlin.

1829. Harlan. med. and Phisic. p. 132. Synops. p. 369.

1830. *Uropsophus triseriatus.* Wagler. Syst. naturl. p. 176, Genre. 39.

1833. Nous avons fait peindre un individu vivant par M. Chazal. Ce velin est au muséum.

1837. *Crotalus durissus.* Schlegel. Physion. des Serpents, p. 565, nº 2.

1839. Guérin. iconographie du Règne animal Cuvier pl. 28, fig. 2. mais sous le nom de *Crotalus horridus.*

1839. *Crotalus durissus.* Storer. Rept. of snassachussets. 233.

1841. *Crotalus durissus.* Holbrook. north. Amer. Herpet. vol. II, p. 81, pl. 17, and 2.e édit., p. 9. pl. 1.

1842. De Kay. Neuw-York Fauna p. 53, pl. 9, fig. 19.

1843. *Urocrotalon durissus.* Fitzinger. Syst. Rept. p. 29.

1844. Cuvier-Duvernoy. Règne anim. illustré, pl. 32, beaucoup de détails.

1849. *Uropsophus durissus* Gray. Catal. of snakes p. 19.

DESCRIPTION.

Cette espèce semble plus particulièrement habiter l'Amérique septentrionale. On a recueilli des individus jusque vers le Mexique. On a souvent confondu les noms donnés aux deux crotales, qui se ressemblent d'ailleurs pour la distribution des couleurs et la forme générale et au premier abord, il est assez difficile de les distinguer. La conformation varie cependant par le nombre et la distribution des plaques qui recouvrent le dessus du museau

Quant aux couleurs, il serait difficile d'en assigner qui puissent servir

de caractères absolument distinctifs, car elles varient chez les divers individus que nous avons sous les yeux, de sorte que chacun d'eux, sous ce rapport, pourrait donner lieu à une description différente. Nous dirons seulement que chez la plupart, le fond est le plus ordinairement d'un gris terreux, mais avec des écailles disséminées ou régulièrement disposées en raies plus ou moins longues ou transversales de couleur jaune dans quelques cas et d'un brun foncé et même noirâtre chez quelques autres surtout dans la partie supérieure du dos. Les lignes transversales sont le plus souvent obliques et réunies en angles pour former des chevrons. Rarement, elles sont disposées en rhombes ou en losanges, comme dans l'espèce suivante dite pour ce motif Rhombifère.

Dans quelques individus, les deux extrémités du corps offrent une nuance plus foncée surtout vers la queue qui prend même une teinte noire qui se continue dans les premiers grelots qui suivent les dernières vertèbres.

Le dessous du ventre varie également. Chez quelques uns, nous avons trouvé les gastrostèges d'une teinte jaune pointillée de noir, quelquefois avec des taches irrégulières noirâtres.

Toutes ces modifications ont fait regarder comme des espèces distinctes les individus recueillis dans le nord de l'Amérique par M Holbrook. Ainsi sur la pl. 1 de son volume III est représenté et décrit le véritable *durissus:* le dessus de la teinte porte une teinte de roux, comme de rouille, qui se prolonge sur la nuque et par suite avec quelques interruptions tout le long du dos pour y former une raie médiane. Sur les côtés, on voit des rangées d'écailles noires, se joignant obliquement de devant en arrière, vers lequel elles s'écartent pour se perdre sur un fond blanchâtre. Une même ligne oblique noire, forme une sorte de moustache qui, partant de l'œil, se dirige sur les côtés du cou. Les gastrostèges sont jaunâtres, piquetées de points noirs.

Sur d'autres, on remarque, à quelque distance du cou, le long de la ligne dorsale, une raie flexueuse, prolongée sur le grand tiers antérieur du tronc, et qui, chez quelques individus, se continue plus loin. Serait-ce à un semblable exemplaire que M. Say, dans son expédition aux Montagnes rocheuses, a assigné le nom spécifique de *Crotalus confluentus* que nous décrivons plus loin.

Enfin, comme nous l'avons indiqué dans la Synonymie, Latreille et Daudin ont décrit, sous le nom de Crotale à queue noire, *C. atricaudatus*, une autre Variété semblable en tout au durisse figuré sous le n.° 1 par M. Holbrook, mais dont la queue est noire, ainsi que les grelots.

Nous avons aussi fait connaître l'identité reconnue par M. Schlegel du véritable *Durissus,* avec l'espèce dont Wagler avait fait un genre, sous le

nom d'*Uropsophus triseriatus*, et dont le principal caractère distinctif serait tiré d'une carène qui partagerait en deux parties la grande plaque surciliaire.

Telles sont les principales Variétés décrites comme des espèces distinctes du *Crotale durisse*, auquel nous ne pouvons réellement assigner qu'une note caractéristique, qui consiste, comme nous l'avons dit, dans le petit nombre ou les deux seules rangées des lames lisses qui recouvrent la partie antérieure du museau; tandis que dans les individus rapportés à l'espèce dite *horridus*, ces mêmes lames sont plus grandes, plus développées et distribuées sur trois rangs. D'ailleurs, les mœurs paraissent être les mêmes, quoique ces deux Serpents aient une patrie différente.

Ainsi, sous le nom de *Crotalus Durissus*, nous comprenons les Variétés :

1.° *C. Atricaudatus* ou à queue noire de Latreille et de Daudin, d'après Bosc.

2.° *C. Triseriatus* de Wagler, sous le nom de genre *Uropsophus*.

3.° *C. Horridus* de Shaw, de Guérin.

4.° ? *C. Lucifer*. Baird and Girard. 1852. Proc. Acad. nat. Soc. philad. t. VI, p. 177.

5.° ? *C. Molossus*. Baird and Girard. Catal., p. 19, n.° 6; et dans leur Catalogue, en 1853, p. 6, n.° 4.

La longueur de ce Crotale atteint rarement un mètre; mais il est ordinairement d'un demi-mètre et au-delà. Les gastrostèges varient en nombre, depuis 160 jusqu'à 180 dans les grands individus. La plupart des observateurs ont retrouvé le nombre de 26 urostèges; cependant celui des grelots est rarement de 40, comme Séba les a indiqués chez les individus dont le dessin a été gravé dans son grand ouvrage. Il est réduit quelquefois au nombre de trois ou de quatre, mais le plus ordinairement on en trouve huit à douze dans les exemplaires qui existent au Muséum de Paris.

M. Holbrook donne sur les mœurs de ce Serpent quelques détails intéressants.

Il se nourrit, dit-il, de lapins, d'écureuils, de rats ou d'autres petits mammifères. C'est un animal remarquablement lent et paresseux qui attend tranquillement sa proie, et qui n'attaque pas quand il n'est pas pressé par la faim, à moins qu'il ne soit inquiété par les animaux qui passent près de lui; il est vrai qu'il s'irrite facilement, même du bruit des feuilles sèches dans son voisinage. Il rapproche alors ses replis, *se love*, comme on dit en termes de marine, agite violemment ses grelots en signe

de colère et se précipite sur l'objet le plus voisin de lui. Dans les bois où il vit, on ne peut pas passer à une petite distance du lieu où il est sans qu'il attaque; néanmoins il craint d'être rencontré et il se tient d'ordinaire tranquille dans une retraite un peu cachée. Différent sous ce rapport de certains Serpents non venimeux, il ne paraît pas qu'il blesse plutôt dans certaines saisons que dans d'autres. Il ne poursuit jamais sa proie; après s'être élancé, il se replie sur lui-même, se préparant à renouveler son agression; ou bien il se retire lentement, comme un ennemi non vaincu sûr de sa puissance et qui, plus tard, attaquera de nouveau.

Il est digne de remarque que jamais il ne se jette sur sa victime si d'avance il n'est lové, c'est-à-dire enroulé sur lui-même; aussi quand il a quitté cette position, peut-il être approché sans le moindre danger.

Aux observations qui précèdent et qui se rapportent particulièrement au *Crotale durisse,* on peut joindre comme étude intéressante de mœurs les longs détails donnés par Spix et Wagler, dans l'histoire des Serpents du Brésil et qui ont trait aux Crotales en général. Il y a aussi dans ce passage (p. 61 à 68) des observations assez curieuses sur les effets du venin de ces Serpents et sur les moyens bizarres employés pour les combattre par les naturels du pays.

Dans l'article plein d'intéret consacré par M. Holbrook à l'histoire du Crotale durisse, on trouve des observations de différents naturalistes et de l'auteur lui-même, tendant à démontrer ce qu'il y a de fabuleux dans les récits faits sur le pouvoir de fascination dont on suppose que les Serpents à sonnettes sont doués.

Si la mort presque inévitable des animaux vus par le Crotale, dit en terminant M. Holbrook, pouvait faire croire à une puissance surnaturelle, il faudrait attribuer cette issue funeste bien moins à cette cause imaginaire qu'à l'horreur que ce Serpent inspire, ou qu'au sentiment instinctif du danger qu'un faible animal éprouve en se trouvant tout-à-coup en présence d'un ennemi dont l'aspect est si effrayant.

Du temps de Catesby, le Serpent à sonnettes, était bien plus abondamment répandu dans l'Amérique du nord qu'il ne l'est aujourd'hui, et surtout on ne le voit plus auprès des habitations, si même il n'y a, comme on peut le supposer, quelque exagération dans les récits de Catesby. Aussi les chasseurs ne craignent guère de le rencontrer, si ce n'est dans les parties les moins parcourues, au milieu des bois.

Le Durisse est de tous les Crotales celui dont la zône d'habitation est la plus étendue; car on le trouve presque partout dans les Etats-Unis. Kalm l'a vu au 45.e degré de latitude près du lac Champlain, et M. Holbroock en a reçu des exemplaires des bords du golfe du Mexique et de points

situés aussi loin à l'ouest que la rivière Rouge. Enfin le Docteur Pickering a dit à M. Holbrook que Say en a rencontré près du Mississipi, au 40.e degré de latitude.

Avant de terminer l'histoire du *Crotale durisse* nous emprunterons encore quelques remarques à M. Holbrook, touchant un fait qui se rapporte, au reste, à tous les Serpents à sonnettes en général.

Il s'agit du nombre des grelots qui est ordinairement considéré comme indiquant celui des années pendant lesquelles le Crotale a vécu. Or, des observations faites avec soin dans notre ménagerie sur deux de ces animaux reçus très-jeunes à la ménagerie, qui y vivent depuis quelques années et se sont développés d'une façon très-remarquable, donnent la preuve que non seulement il y a plus de grelots que d'années, mais que le nombre de ces pièces cornées ne correspond pas à celui des mues.

Aussi, peut-on dire avec M. Holbrook: il est possible qu'il se forme et qu'il se perde plus d'un grelot par année, leur nombre étant sans doute en rapport avec l'état de la santé et l'abondance du régime ; puis la captivité doit également exercer une influence. Il a vu, dit-il, l'appareil sonore s'augmenter de deux grelots dans le courant d'une année et le Docteur Bachman en a vu paraître quatre nouveaux durant le même espace de temps.

M. Peale du Muséum de Philadelphie a gardé vivante pendant quatorze ans une femelle de Crotale. Elle avait au moment où il la reçut onze grelots. Chaque année, elle en perdait qui étaient remplacés par d'autres. A l'époque de la mort après une captivité de quatorze années, il y en avait encore précisément onze, quoique l'animal se fût allongé de quatre pouces.

Il est évident d'après cela que le développement de la sonnette est irrégulier et que le nombre des pièces dont elle se compose ne peut servir à la détermination de l'âge.

Quant à ce nombre lui-même, il est très-variable et il peut être, dit-on, de quarante.

2. CROTALE RHOMBIFÈRE. *Crotalus rhombifer*. Latreille.

Crotalus adamanteus. (1). Palissot de Beauvois.

(Atlas. pl. 84 bis fig. 3 la tête vue en dessus.)

Caractères. Tête énormément large, triangulaire, mais arrondie en avant, revêtue de plaques à sa partie antérieure, puis écail-

(1) Malgré la priorité de cette dénomination, il nous semble préférable d'employer celle que Latreille a choisie et qui a l'avantage de rappeler

leuse au delà, sur le vertex; régions supérieures d'un brun sombre, avec une série de grandes taches régulièrement rhomboïdales.

Synonymie. 17 . *Crotalus adamanteus.* Palissot Beauvois. American. transactions philos. society t. IV, p. 368.

1801. *Crotale rhombifère.* Latreille Rept. III, p. 197.

1802. *Crotalus durissus.* Shaw Gener. zool. t. III, p. 233, fig. 89, mais non la description qui se rapporte au Crotale durisse et non comme la planche l'indique au Rhombifère.

1803. *Idem.* Daudin, Rept. t. V, p. 323, pl. 60 fig. 22.

1820. *Crotalus rhombifer.* Merrem. syst. p. 157.

1835. *Crotalus horridus.* Harlan, med. and. physic. researches pag. 133. —*Idem* 1827. Journ. Acad Nat. Scienc. Philadelp. V. II, p. 370.

DESCRIPTION.

La tête est très-grande. La plaque rostrale est petite, triangulaire. Les frontales sont peu développées et quadrangulaires. Les sus-orbitaires sont ovales et grandes et leur bord externe est saillant. Le cou est remarquablement mince et contracté; le corps est allongé, très-épais, ainsi que la queue. Les écailles du tronc sont fortement carénées et les gastrostèges ont de grandes dimensions.

Coloration. La teinte est très-foncée en dessus. Une ligne claire s'étend du bout du museau à l'angle de la bouche. A la face supérieure on voit une large raie noire dirigée du bord postérieur de l'œil jusque vers le cou. Quelques autres maculatures noires ornent la tête, comme le montre la fig. 3 de notre Atlas.

Le tronc est d'un brun foncé, quelquefois nuancé de vert sombre. La particularité la plus remarquable consiste dans une série sur la région dorsale de grands rhombes du brun le plus sombre, seulement un peu plus clairs à leur partie médiane. Chacune de ces grandes taches a une bordure claire.

---

immédiatement l'aspect particulier du système de coloration consistant en grandes taches en forme de rhombes. De plus, le mot latin *adamanteus* n'est pas facile à traduire en français, si on le prend dans son sens figuré, car il signifie alors inflexible, impitoyable ce qui paraît être une allusion au danger des blessures que ce Reptile peut faire si, au contraire, on le traduit par *diamantin*, le sens en est presque insignifiant.

Elles disparaissent vers la queue où elles sont remplacées par des bandes transversales, à peine visibles elles-mêmes au voisinage des grelots.

Dimensions. M. Holbrook indique près de six pieds (mesure anglaise) pour la longueur totale de l'exemplaire qu'il a fait représenter sur sa planche deuxième. Il en a vu de sept pieds

Nous possédons aussi des sujets de grande taille.

Le Crotale, dit le savant naturaliste Américain, recherche les lieux humides et ombragés. Il reste constamment dans le voisinage des eaux d'où le nom vulgaire de *Sonnette d'eau* (Water-ratle), quoiqu'il ne soit pas bien prouvé qu'il y cherche sa nourriture.

Sa zône d'habitation est fort limitée. On ne l'a, jusqu'ici jamais trouvé dans le nord de la Caroline, tandis qu'il est commun vers le bord de la mer. Il abonde à l'est de la Floride, mais on ne sait pas s'il se rencontre à l'ouest.

Il ajoute qu'il n'y a pas de Serpent dont la vue puisse causer plus d'aversion et de terreur. Sa teinte foncée, le volume du corps, l'aspect sinistre des yeux un peu cachés par les plaques sus-orbitaires lui donnent une expression de sombre férocité. La ménagerie en a possédé.

Palissot de Beauvois, a le premier distingué ce Serpent du Crotale Durisse, mais nous avons dit plus haut, pourquoi nous n'avons pas adopté le nom dont il a fait usage. C'est Daudin qui en a surtout bien établi la distinction dans la description qu'il en a donnée. Aussi, quoiqu'il n'ait pas été inscrit dans notre Prodrome, nous croyons devoir l'admettre d'après le nouvel examen comparatif que nous avons fait des nombreux Serpents à sonnettes de la collection du Muséum.

Quant à son analogie avec le *Crotalus horridus*, on doit reconnaître avec M. Holbrook, qui la discute avec soin, qu'elle n'est pas aussi frappante que l'ont dit certains zoologistes. D'ailleurs ce dernier est originaire de l'Amérique du sud, tandis que le Rhombifère ne se trouve que dans le continent septentrional du Nouveau-Monde.

3. CROTALE HORRIBLE. *Crotalus horridus.* Linné.

(Atlas pl. 84 bis, fig. 2, la tête vue en dessus).

Caractères. Point de lames ni d'écusson central sur la région moyenne du vertex; le devant du museau avec une grande plaque rostrale triangulaire et recouvert en outre par trois rangées de lames lisses, accolées par paires; une raie longitudinale noire

derrière chaque œil et se prolongeant sur le cou dans une étendue de quelques centimètres.

Synonymie. Il est difficile de l'établir d'une manière bien exacte, parce que les auteurs qui ont eu occasion de parler de cette espèce ont négligé de noter dans leurs descriptions, ou de représenter, dans les figures qu'ils ont données de ce Serpent, la distribution des plaques dont le dessus du museau se trouve recouvert ; car c'est en cela, particulièrement, qu'on peut maintenant distinguer cette espèce de celle que nous avons indiquée précédemment, sous le nom de *durissus*. Par les couleurs, elle ressemble surtout au *rhombifère*, mais entre les caractères sur lesquels nous insisterons plus loin, il y a une différence tirée de leurs zônes d'habitation, car l'*horrible* habite les régions les plus chaudes de l'Amérique.

Voici d'ailleurs les principales indications qui nous semblent se rapporter à l'espèce dont il s'agit.

1754. *Crotalus horridus*. Linnæus. Museum. Ad. Frid. I, page 39. Au reste, sous ce nom, l'auteur paraît avoir compris plusieurs espèces, car il ne donne pas de description bien caractéristique et il ajoute : *Numerus scutorum in diversis sat diversus, unde ex colore et habitu judico plures hujus generis dari species.*

1766. *Crotalus horridus*. Linnæus. Syst. Nat. Edit. 12, p. 372.

1767. Vosmaër. Descr. Amphib. pl. 1.

1788. *Crotalus horridus*. Linnæus. Gmelin III, p. 1080.

1789. *Le Boïquira*. Lacépède. Quadr. Ovip. et Serp. tom. II, page 390. Cette description ne se rapporte pas en tout point à l'espèce actuelle, autant qu'on peut en juger par l'indication incomplète du systême de coloration mal représenté d'ailleurs dans la planche jointe au texte.

1802 *Crotalus horridus. (Crotale Boïquira.)* Latreille. Rept. III, page 186.

1803. *Crotalus horridus. (Crotale Boïquira.)* Daudin. Rept. V, p. 311 ; pl. 69, fig. I.

1820. *Crotalus horridus*. Merrem, Syst. Amph. p. 156.

1824. *Crotalus Cascavella*. Wagler. Serp. du Brésil de Spix. pag. 60, pl. 21.

1827. *Crotalus horridus*. Prince de Neuwied. Abbildungen,

Liv. 11e. Il a parlé, çà et là, de ce Serpent dans son Voyage et en outre *in* Beitrage t. I., p. 435.

1830. *Crotalus horridus.* Wagler Syst. Amph. p. 176.

1835. ?. *Crotalus horridus.* Harlan Medical and physical Researches p. 133.

Après avoir donné les synonymes de l'espèce dont il s'agit ici, tout en disant que celle de l'Amérique du Sud est distincte, l'auteur cite le *Crotale rhombifère* de Daudin et de Latreille. Il résulte de là une certaine incertitude sur le Serpent désigné dans cet ouvrage par le nom de *Crotalus horridus* et cependant les particularités du système de coloration et de la patrie que M. Harlan dit être la partie méridionale de l'Amérique du Nord, l'Amérique inter-tropicale et les Antilles se rapportent plus spécialement au *Crotale horrible* qu'au *Rhombifère* ou *adamanteus.*

1837. *Crotale cascavel. (Crotalus horridus.)* Schlegel. Essai sur la phys. des Serp. t. II, p. 561.

1849. *Crotalus horridus. (The cascavella.)* Gray. Cat. of snakes p. 20

DESCRIPTION.

Par sa conformation générale, ce Serpent ressemble beaucoup aux deux précédents.

La confusion avec le *durisse* n'est guère possible si l'on compare l'arrangement des plaques de l'extrémité du museau en dessus. Les fig. 1 et 2 de la pl. 84 bis de notre Atlas reproduisent très-exactement la disposition offerte par cette portion de l'écaillure chez l'un et l'autre de ces Crotales. En outre, le système de coloration n'est pas le même.

La ressemblance, il est vrai, est assez grande entre l'Horrible et le Rhombifère ou *Crotale adamantin* qui vient d'être décrit. Non seulement, il y a chez ce dernier, comme chez l'*horrible*, trois rangs de petites plaques depuis le bout du museau jusqu'aux sus-orbitaires; mais de plus, le dos porte des taches rhomboïdales assez analogues aux taches de l'espèce que nous écrivons en ce moment. Cependant, il est facile, au moyen d'un examen attentif, de constater certaines différences que M. Holbrook, a exposé dans l'article consacré au *Crotalus adamenteus.*

Ainsi, dit-il avec raison, l'Horrible a une bande transversale noire sur le devant de la tête couvrant l'extrémité antérieure des plaques sus-orbitaires; derrière cette bande, on en voit une autre également transversale, blan-

châtre, s'étendant jusque sur la partie moyenne de ces plaques. Depuis l'œil et à partir de l'extrémité postérieure de ces sus-oculaires, on voit commencer une ligne noire qui se prolonge sur l'occiput, sur le cou et sur le dos, dans une étendue égale environ au cinquième de la longueur totale du Serpent. Ces raies occupent à peu près la largeur de deux écailles et demie. Une autre raie plus étroite, de la même longueur et également noire, longe en dehors au-dessous d'un espace clair, chacune de celles dont il vient d'être question, et elle surmonte elle-même une ligne interrompue et ponctuée qui lui est parallèle et inférieure.

Le *Crotale adamantin* ou *rhombifère* n'a d'autres marques sur la tête qu'une teinte noirâtre générale des plaques de l'extrémité antérieure. De plus, ses taches rhomboïdales, au lieu de commencer seulement au-delà du premier cinquième du tronc, sont visibles dès l'occiput.

Outre ces différences, qui sont déjà bien importantes, car elles sont constantes, il y en a dans les plaques du museau qui sont de formes différentes, et en particulier les nasales de l'*horrible* sont plus petites. Toutes les écailles de la tête, des tempes, des lèvres sont, chez ce dernier, plus bombées, plus saillantes que chez le *rhombifère*, dont les écailles antérieures du museau sont à peine carénées. Ces particularités sont très nettement représentées sur les figures 2 et 3 de la planche 84 bis de notre Atlas.

Ajoutez enfin que les rhombes de l'*Horrible* sont plutôt indiqués par de larges bandes noires disposées de façon à former un périmètre losangique circonscrivant un espace plus clair de la couleur du fond, qu'ils ne sont, comme chez le *Crotale rhombifère*, de grandes taches noires de forme rhomboïdale.

La Ménagerie a possédé un *Crotale horrible* rapporté du Brésil. Les collections du Musée de Paris en renferment de la Guyane, de la Colombie, de Sainte-Marthe en particulier, et des bords de la Madeleine, par les soins de MM. Fontanier et B. Lewy, ainsi que du Brésil. On en possède aussi qui proviennent du sud de l'Amérique du Nord, c'est-à-dire du Mexique méridional.

4. CROTALE A TACHES CONFLUENTES.

Crotalus confluentus. Say.

(Atlas, pl. 84 bis, fig. 4, la tête vue en dessus.)

Caractères. Museau couvert en dessus, à sa partie antérieure, d'écailles fortement carénées et comme tuberculeuses, dépassant

à peine l'extrémité antérieure des plaques sus-oculaires qui sont fort grandes et parcourues par deux bandes claires transversales; sur le dos, des taches irrégulièrement rhomboïdales, dont les antérieures sont plus ou moins confondues les unes avec les autres; régions inférieures sans taches.

Synonymie. 1823. *Crotalus confluentus.* Say. Long's expédition to the Rocky mountains, t. II, p. 48.

1835. *Crotalus confluentis* (sic.) Harlan. Physical and med. researches, p. 135.

1851. *Crotalus Lecontei.* Hallowel. Proceed. Acad. nat. sciences Philadelph. t. VI, p. 180, (d'après MM. Baird et Girard.)

1853. *Crotalus confluentus.* Baird et Girard. Catal. p. 8.

DESCRIPTION.

Parmi les nombreuses espèces de Crotales soigneusement décrites par MM. Baird et Girard dans leur Catalogue, soit d'après les auteurs qui les ont fait connaître les premiers, soit d'après leurs propres déterminations, quand ces espèces étaient jusqu'alors inédites, il n'en n'est aucune, dont la description convienne mieux au Serpent dont il s'agit ici que celle du *Crotalus confluentus* de Say.

Malgré l'analogie assez grande, qui frappe au premier abord, si l'on compare ce Serpent à sonnettes au *rhombifère (Crotalus adamanteus)*, on ne tarde pas à voir des différences importantes.

Voici les caractères essentiels donnés par les zoologistes américains. Nous en avons vérifié l'exactitude sur deux beaux sujets adressés du Texas par M. Trécul.

Plaques sur le museau squammiformes, irrégulières, anguleuses et imbriquées (cet aspect tout-à-fait particulier des écailles est très-bien reproduit sur la fig. 4 de la pl. 84 bis de notre Atlas.) Entre les sus-oculaires, les pièces de l'écaillure sont petites, nombreuses et uniformes. Sur le dos, des taches irrégulièrement quadrangulaires, un peu concaves en avant et en arrière, se transformant en demi-anneaux à la partie postérieure du tronc et sur la queue, où l'on en compte dix ou douze. Deux lignes transversales claires sur les plaques sus-oculaires interceptant un espace égal environ au tiers de la longueur de la plaque; une raie claire s'étendant de l'extrémité postérieure de cette même plaque sus-oculaire, non pas seulement jusqu'à l'angle de la bouche, comme chez d'autres Crotales de l'Amérique du nord, mais prolongée au delà, jusque sur le cou, en suivant la

rangée d'écailles située au-dessus des labiales. Plaque rostrale à bordure d'une teinte claire.

Ces particularités, comparées à celles qui sont signalées pour plusieurs autres espèces du même pays que nous ne possédons pas malheureusement, à l'exception d'une, peut-être, (*Crotalus atrox*), ne laissent aucun doute sur le rang à part que le *Crotale à taches confluentes* doit occuper dans le genre auquel il appartient.

En raison de la petite taille de notre *Crotale atroce* (Baird et Girard), nous ne pouvons pas vérifier toutes les dissemblances que ces Zoologistes signalent entre ce dernier et le *Confluentus*. On peut cependant citer les principales.

Ainsi, la rangée transversale d'écailles étendue sur le bord du museau d'une narine à l'autre se compose, chez ce dernier, de six pièces et non de quatre; les écailles du tronc sont plus allongées. De plus, chez le *Crotale atroce*, la ligne jaune qui part de la sus-oculaire, s'arrête à la commissure des lèvres et il n'y en a qu'une située en travers sur cette plaque sus-oculaire; les intervalles des taches dorsales sont plus considérables, et enfin la queue ne porte que trois à six anneaux noirs au lieu de dix à douze.

Comparativement au *rhombifère*, on peut dire que les taches du dos sont ici moins losangiques, plus étendues en travers et d'une teinte moins foncée.

Il faut ajouter enfin qu'il y a sur les flancs trois séries alternes de taches noires dont une seule plus apparente que les autres est bien nettement visible,

5. CROTALE MILLET. *Crotalus Miliarius*. Linné.

Caractères. Sommet de la tête recouvert par quatre paires de plaques lisses avec un écusson central; taches du tronc peu volumineuses, espacées entre elles; gastrostèges à taches nombreuses.

Synonymie. 1731. *Small rattle-snake*. Catesby. Hist. Carol., vol. 2, p. 42, pl. 42.

1734. Séba. Thes. rer. nat., tom. II, pl. 95, n.° 3.

1788. *Crotalus miliarius*. Linné. Gmel. Syst. nat., p. 1080.

1789. *Le Millet*. Lacépède. Hist. nat. Serpents, II, p. 421, pl. 18, fig. 2.

1801. *Crotale millet*. Latreille. Rept., tom. III, p. 203.

1803. *Crotale millet*. Daudin. Hist des Rept., tom. V, p. 328.

1820. *Crotalus miliarius.* Merrem. Syst. amph., p. 56. Ann. Wetter, tom. I, pag. 13, pl. 3.

1825. *Crotalophorus miliarius.* Gray. Ann. Philos., p. 205.

1855. *Crotalus miliarius.* Harlan. Medical. and. Phys. Res., p. 134.

1837. *Crotalus miliarius.* Schlegel. Phys. des Serp., p. 569, n.º 3.

1842. *Crotalophorus miliarius.* Holbrook. North american. Herpetology, vol. III, p. 25, pl. 4.

1843. *Caudisona miliarius.* Fitzinger. Syst. Rept., p. 29.

1849. *Crotalophorus miliarius. Small rattle-snake.* Gray. Catalogue of snakes, p. 17.

1853. *Crotalophorus miliarius.* Baird and. Girard. Catal. of Amer. Rept., p. 11.

DESCRIPTION.

Cette espèce de Crotale est certainement la plus facile à déterminer, si l'on ne s'en rapporte qu'aux caractères tirés de la présence des neuf plaques lisses qui forment une sorte de parquet régulier sur le sommet de la tête et très-analogue à ce qui se remarque chez les Couleuvres. Encore chez quelques individus de couleur grise, tachetés de noir sur le vertex, cet arrangement est-il peu apparent; tandis que dans d'autres exemplaires, qu'on a considérés comme devant se rapporter à des espèces distinctes, la forme de ces plaques et surtout l'écusson central qu'elles encadrent, les dénote suffisamment. Dans la planche de Séba, que nous avons citée, ces plaques du vertex sont indiquées.

C'est Linné qui, le premier, a donné le nom de *miliarius* à ce Crotale que le docteur Garden lui avait adressé des Etats-Unis; mais ce Serpent avait été déjà signalé et figuré par Catesby et par Séba. C'est la plus petite espèce du genre; celle du moins qui, à l'état adulte, atteint de moindres dimensions. Sa longueur étant de 50 à 80 centimètres au plus. Elle a été parfaitement caractérisée en trois mots par Laurenti: *Scutis pilei novem.*

La description de Linné que nous traduisons lui convient parfaitement. « Corps cendré, à taches noires, distribuées sur trois rangs longitudinaux, » avec une tache rouge entre chacune des marques noires du dos. »

Nous ajouterons que la série dorsale de ces taches rouges constitue réellement une bande longitudinale de couleur de rouille, qui commence sur la tête, entre les yeux, pour se prolonger jusqu'à l'extrémité de la

queue ; mais dans cette étendue, cette raie large se trouve coupée, à des intervalles à peu près égaux, par des taches tranversales noires souvent échancrées, en croissant en arrière et en avant ; elles sont liserées de petites écailles jaunâtres, comme ponctuées et paraissant ainsi saillantes. Sur les flancs, les taches noires sont plus arrondies, moins noires, et ne sont pas ainsi encadrées. Toutes ces taches, disposées avec régularité, sont espacées, et entre elles on voit très-bien la teinte du fond qui, comme le dit avec justesse M. Holbrook, rappelle la nuance que produit un mélange de poivre et de sel.

Les lames labiales supérieures sont elles-mêmes surmontées de petites écailles blanches comme des perles.

Par le séjour dans l'alcool, la large raie rouille médiane tend à disparaître, ainsi que la teinte semblable, qui colore une partie du dessus de la tête. On retrouve cependant sur plusieurs des individus de la collection des restes de cette particularité distinctive.

Patrie. Cette espèce, dit M. Holbrook, est très-commune dans les Etats du Sud de l'Union. On la trouve dans les lieux secs au milieu des feuilles ou dans les hautes herbes où elle cherche de petits rats des champs dont elle fait sa nourriture.

Ce Serpent est extrêmement redouté, non seulement parce que ses grelots sont peu bruyants et qu'il ne dénonce pas par là sa présence d'une façon aussi sûre que d'autres Crotales, mais de plus, parce que contrairement aux habitudes du *durisse*, il est souvent l'agresseur.

On croit généralement ses morsures plus dangereuses que celles des grandes espèces et son venin plus actif ; mais M. Holbrook a reconnu, par des expériences directes, que ces assertions sont inexactes. Il est probable que chacun de ces Serpents ne verse dans la plaie que la quantité de venin nécessaire pour tuer l'animal dont il doit faire sa proie. Ainsi, ajoute M. Holbrook, il est positif que *le Millet* peut faire périr un oiseau de petite taille, tel qu'un passereau ou un pigeon, ou bien soit une musaraigne, soit un rat des champs, etc. Au contraire, un chat plusieurs fois piqué par un Crotale de cette espèce, et à différentes reprises, a beaucoup souffert, il est vrai, et a été très-abattu pendant 36 heures, mais n'a pas succombé ; tandis que longtemps après, une seule blessure, faite à ce même animal par un Durisse, lui a été fatale.

6. CROTALE TRIPLES-TACHES. *Crotalus tergeminus*. Say.

(Atlas, pl. 84 bis, fig. 5, la tête vue en dessus.

Caractères. Sur la tête, huit plaques régulières entourant un écusson central ; régions supérieures d'un brun-grisâtre, ornées

d'un triple rang de taches brunes et foncées ; en dessous, de chaque côté des gastrostèges, une série de taches remontant un peu sur le flanc et séparée par un espace clair de la teinte sombre qui couvre largement la portion médiane des scutelles ventrales.

Synonymie. 1823. *Crotalus tergeminus.* Say Long's Expedition to the Rocky mountains t. I, p. 499.

1835. *Crotalus tergeminus.* Harlan Physical and medical researches, p. 135.

1842. *Crotalophorus tergeminus.* Holbrook North Amer. herpetology, t. III, p. 29, pl. 5.

1849. *Crotalophorus tergeminus.* (Say's false Rattle-snake) Gray Cat. of snakes, p. 18.

1850. *Crotalophorus.* Agassiz. Lake super. p. 381, pl. 6, fig. 8.

1853. *Crotalophorus tergeminus.* Baird and Girard Catal p. 14.

DESCRIPTION.

Malgré le rapport que la disposition régulière des plaques de la tête établit entre cette espèce et la précédente, nous ne la considérons pas avec M. Schlegel comme un simple variété du *Millet.*

Le Musée de Paris possède des échantillons qui lui ont été adressés de Charleston par M. Holbrook, identiques à l'animal représenté sur la planche 5 de l'Erpétologie de ce savant naturaliste et leur examen, comparativement avec nos échantillons du Millet qui sont très-semblables entre eux, montre bien les différences. Elles sont surtout fondées, il est vrai, sur le système de coloration, mais elles sont fort évidentes.

Il y a de petites dissemblances dans la forme des plaques sus-céphaliques de l'une et de l'autre espèce, mais elles ne sont pas assez importantes pour être énumérées. La figure 5 de la pl. 84 bis de notre Atlas donne une idée fort exacte de la forme et de la disposition de ces lames écailleuses.

Sur nos sujets, on voit, la particularité indiquée par les auteurs Américains, puis figurée par M. Holbrook et qui consiste dans la présence à l'extrémité de la queue de six urostèges doubles.

Coloration. Voici, d'après nos échantillons et d'après les renseignements fournis par M. Holbrook, les détails principaux.

Le fond de la couleur des régions supérieures est une teinte cendrée légèrement nuancée de vert olive sur la tête, qui est presque partout d'un brun foncé, on voit entre les yeux une bande transversale plus claire de

la couleur du fond et passant par le milieu des plaques sus-oculaires. Sur l'échantillon figuré dans notre Atlas, chaque plaque pariétale porte un petit trait longitudinal clair comme la bande dont il vient d'être question.

Derrière la plaque sus-oculaire, d'un côté, comme de l'autre, qu'il y ait ou non cette petite ligne longitudinale d'un gris verdâtre, on voit commencer une large raie foncée, prolongée sur le cou à la distance d'un pouce ou plus et réunie ensuite à celle du côté opposé, circonscrivant ainsi, l'une avec l'autre sur la ligne médinae du cou, un espace oblong d'une teinte claire qui est celle du fond.

Une autre bande brune part du bord postérieur de l'œil; elle est séparée par une bande claire de la raie correspondante brune que nous venons de décrire, mais elle est moins longue que cette dernière, car elle ne va que jusqu'à l'angle de la bouche et elle est bordée en dessous par une autre ligne claire, qui tranche sur la teinte foncée de la lèvre supérieure.

Le corps porte une triple série de taches brunes; celles de la ligne médiane sont transversales plus grandes que les autres un peu irrégulières et faiblement échancrées en avant et en arrière. Les latérales sont plus ou moins circulaires. Les unes et les autres ont une double bordure, l'une noire et l'autre extérieure et plus étroite, d'une nuance vive.

Sur chaque gastrostège, on voit, à droite et à gauche une tache foncée remontant un peu sur le flanc. Dans le milieu, ces plaques sont noirâtres et la couleur claire se voit seulement en dedans des taches qui viennent d'être mentionnées.

La queue porte des bandes brunes en travers.

Ce Serpent peut atteindre une plus grande taille que le *Millet* et le tronc est plus volumineux.

Il habite les localités situées au pied des montagnes Rocheuses, près des sources du Missouri.

C'est sans doute dans cette localité qu'on a recueilli les deux exemplaires dont M. Holbrook a fait présent au Muséum. Ils sont en très-bon état de conservation. L'un ne paraît pas être adulte et l'autre est plus jeune. Ils sont tout à fait semblables et se rapportent parfaitement, comme nous l'avons dit, au dessin colorié que renferme la belle Erpétologie du Zoologiste américain.

Après avoir décrit, comme nous venons de le faire, les *Crotales* que contient le Musée de Paris et qui sont les seuls dont nous ayons pu positivement constater l'identité, nous devons signaler les espèces indiquées par les Erpétologistes de l'Amérique du Nord et que nous ne connaissons pas.

Nous les rapportons à deux groupes.

Les uns n'ont pas d'écusson central.

Les autres, au contraire, ont cet écusson. Ils seraient des Crotalaphores dans le sens proposé par M. Gray.

A. Nous commençons par les premiers ou *Crotales sans écusson central.*

I. Crotalus atrox. Baird et Girard. Nous plaçons ici cette espèce, parce que ne possédant qu'un jeune individu adressé du Texas par M. Trécul, nous ne pouvons pas en donner une description suffisante. Nous rappelons cependant, comme nous l'avons dit précédemment en parlant du *Crotalus confluentus*, qu'il diffère de ce dernier; mais diffère-t-il positivement de tous les autres *Crotales* de l'Amérique du nord ? C'est ce qu'il ne nous est pas possible d'affirmer.

Or, nous restons dans la même incertitude relativement aux espèces suivantes.

II. Crotalus lucifer. Baird et Girard. (Catal. p. 6.) Cette espèce est surtout comparable à la précédente, par ses taches dorsales; mais elle a jusqu'à 17 demi-anneaux foncés sur la région terminale au lieu de 4 ou 5.

III. Crotalus molossus. Baird et Girard. (Catal. p. 10,) caractérisé par la prolongation jusqu'à l'abdomen, des taches dorsales dont le centre est lui même tacheté en un ou deux endroits; par la couleur noire de la queue et par cette particularité qui chez plusieurs autres Crotales ne s'observe pas, savoir que chaque écaille n'est que d'une seule teinte.

IV. Crotalus oregonus. Holbrook, north amer. herpet. t. III, p. 21, pl. 3. Après avoir décrit ce Serpent, dont il n'a vu qu'un exemplaire, l'auteur ajoute : il est un peu douteux que ce soit une espèce nouvelle. Toujours est-il qu'il se distingue du *Crotalus horridus* par l'absence de raies en long sur le cou; du *durissus* en ce qu'il n'a pas de bandes en travers et de l'*adamanteus vel rhombifer* en raison de ses lignes blanches vers la tête, de la forme et de l'arrangement de ses taches dorsales, ainsi que par le nombre de ses gastrostèges.

B. Au groupe des *Crotales à écusson central*, dont la détermination nous semble difficile parce que les caractères ne peuvent être étudiés sur la nature même, nous rapportons les espèces qui suivent.

I. Crotalophorus Kirtlandi, Holbrook. North Amer. herpet. t. III, page 31, pl. 6, qui nous semble n'être qu'une *Variété noire* du *Crotale triples-taches* et qui serait peut-être propre à une certaine localité en particulier. On n'a, en effet, trouvé jusqu'à présent cet Ophidien que dans les Etats de l'Ohio et de Michigan.

II. Crotalophorus consors, Baird et Girard. Catal. p. 12. Il ressemble,

disent ces naturalistes au *Millet*, mais il manque de la raie dorsale d'un rouge brun. Ils signalent de plus quelques autres petites particularités.

III. Crotalophorus Edwardsii, Baird et Girard. Catal. p. 15. Outre certaines différences dans le système de coloration, il faut tenir compte de la forme de la plaque frontale moyenne, qui est plus allongée que chez le *Crotale triples-taches*.

VIIIe GENRE. LACHÉSIS.— *LACHESIS* (1). Daudin.

Caractères. *Tous ceux des Crotales, moins les gaînes ou anneaux cornés, dilatés, articulés, portés à l'extrémité de la queue, qui est ici libre, ponctuée et précédée de dix ou douze rangées d'écailles épineuses, un peu courbées en crochets à la pointe : vertex avec des plaques surciliaires seulement ; les urostèges en partie sur un seul et même rang.*

Daudin avait le premier séparé du genre des Crotales, et sous un nom générique distinct, deux espèces qui, selon lui (Histoire des Reptiles, tom. V, p. 351), n'en portaient pas le caractère, à cause de l'absence des grelots ou des lames de corne engaînantes qui terminent brusquement leur échine.

Linné, dans son *Systema naturæ*, avait indiqué cette particularité en désignant l'espèce principale sous le nom de *Crotale muet*.

Schneider, et par suite Latreille, l'avaient placée dans le genre *Scytale*, et Merrem avec les *Cophias*.

Wagler, la faisant figurer parmi les Serpents du Brésil de Spix, reconnaissait que l'animal qu'il décrivait était le même que celui que Marcgrave avait appelé le *Curucu*, quoiqu'il l'ait laissé dans le genre *Bothrops*, sous le nom de *Sourou-coucou*.

---

(1) Nom mythologique. C'est celui de l'une des parques filles de la Nuit; celle qui plaçait le fil sur le fuseau et de laquelle dépendait le sort des individus. Le fil des destinées Λαχὴ le sort, le destin.

Nous n'avons rapporté à ce genre de Daudin qu'une espèce unique. Nous l'avons cependant adopté, par cela seul que la queue diffère de celle des Crotales et aussi, comme nous le verrons, des caractères des autres genres de la même famille; mais comme les individus atteignent de très-grandes dimensions, nous l'avons pris pour type de l'organisation de la tête au groupe des grands Serpents à crochets venimeux; et nous allons décrire cette région d'après un individu provenant de Cayenne, d'où il nous a été rapporté par M. Poiteau.

Le crâne, vu en dessus, est plane et même un peu concave; peut-être un peu moins que dans les Trigonocéphales. Il a $0^m,04$ de longueur et $0^m,03$ de largeur en arrière des orbites; mais en arrière, entre les mastoïdiens parallèles, il est beaucoup plus étroit, n'ayant en diamètre que le tiers de la longueur totale. Ses os frontaux antérieurs, isolés par une sorte de ligament transversal, sont ovales, accolés sur la ligne médiane, représentant une sorte de cœur de carte à jouer. Viennent ensuite en dehors les frontaux latéraux sur lesquels les os mandibulaires s'articulent. Ceux-ci sont énormes et portent des crochets venimeux. Ces petites pièces, par leur bord externe, forment l'arcade surciliaire; mais en arrière, ils sont articulés sur les grands frontaux postérieurs, lesquels sont régulièrement quadrilatères et largement soudés entre eux et aux pariétaux, pour protéger la cavité encéphalique.

Les os pariétaux qui viennent ensuite sont soudés si intimement vers la ligne moyenne, qu'ils ne forment ainsi qu'une seule pièce élargie en avant pour recevoir l'os qui correspond à la partie postérieure de l'orbite, comme l'os jugal. En arrière, ce pariétal unique est très-rétréci vers sa jonction avec l'occipital, les temporaux et les mastoïdiens.

C'est vu en dessous, que le crâne présente le plus d'intérêt. On remarque d'abord dans toute sa longueur une lame mince représentant la cloison éthmoïdale et le vomer des mammifères. Cette lame est reçue en arrière dans un sillon pra-

tiqué sur le bord antérieur d'une apophyse très-volumineuse, qui occupe la partie moyenne du Sphénoïde, laquelle se recourbe en arrière comme un ongle pointu et tranchant.

Sur les côtés et en dehors du crâne, se trouvent comme suspendus les os ptérygo-palatins, qui sont ici fort remarquables. Ils présentent en arrière une lame large, plate et recourbée sur laquelle s'attachent les muscles. Leur extrémité libre et postérieure s'articule avec la branche correspondante de la mâchoire inférieure et avec l'os intra-articulaire, dit os carré. Toute cette portion large et non dentée occupe près de la moitié de la longueur totale de la région ptérygoïdienne, et c'est sur elle que s'articule l'os ptérygo-maxillaire, très-gros, très-large et très-solide au moyen duquel le mouvement de bascule est transmis à l'os mandibulaire, qui porte les crochets venimeux. Nous parlerons par la suite de ces deux os.

La portion dentée du ptérygoïdien interne porte quatre ou cinq crochets acrodontes; puis en avant, on distingue le palatin, proprement dit, qui est articulé sur l'extrémité antérieure du ptérygoïdien, mais en formant un coude antérieur pour prendre la configuration d'une faucille, dont le bord tranchant se trouverait armé de deux grands crochets longs, comprimés et à pointe très-acérée.

Il ne nous reste à parler que des os ptérygo-maxillaires ou transverses externes, qui ont pris un excessif développement. Nous savons que ces pièces osseuses ne sont jamais garnies de dents, quoiqu'elles occupent la place ordinaire des sus-maxillaires.

LACHESIS MUET. *Lachesis mutus.* Daudin.

(*Crotalus mutus.* Linnæus.)

Caractères. Corps comprimé, à dos en carène; tête à écailles tuberculeuses, non entuilées, mais carénées; deux grandes surcilières recouvrent tout l'orbite; le dos marqué de grandes taches

brunes nombreuses, tantôt en rhombes, tantôt panduriformes ou échancrées latéralement, mais arrondies aux deux extrémités, distinctes ou réunies en chapelet. Pas de taches sur les gastrostèges, dont la couleur est d'un jaune pâle.

Synonymie. 1648. *Çurucucu. Couroucoucou.* Marcgrave. Hist. Brasil., pag. 241.

1788. *Crotalus mutus.* Linnæus. System. natur., pag. 1082.

1790. *Le Muet. Boa muta.* Lacépède. Quad. Ovipares. T. II, pag. 389.

1801. *Scytale ammodytes et enchainé. Catenata* Latreille. Rept. Tom. III, pag. 162.

1803. *Lachesis muet. Sombre.* Daudin. Rept. Tom. V, pag. 349 et 353.

1820. *Cophias Curucucu* seu *Crotalinus.* Merrem. Tentamen. System. Amph., pag. 154.

1824. *Bothrops*, tab. 23, *Surucucu.* Wagler. *Serpentûm Brasiliensiûm. spec. novæ*, pag. 59, sp. 8.

1825. *Lachesis Rhombeata.* Neuwied. Sur les Serpents du Brésil. Livr. 1, pl. 5 (1).

1829. *Trigonocéphale à losanges. Rhombifer.* Cuvier. Règne animal. Tom. II, pag. 90.

1830. *Lachesis.* Wagler. Naturlische syst amphil, pag. 175, Genre 36.

1837. *Crotale muet.* Schlegel. Physion. Serp. II, pag. 570. Tête pl. 20, fig. 19, 20.

1849. *Curucucu.* Gray. Catalogue of snakes, pag. 13, n.° 6.

DESCRIPTION.

Cette espèce recueillie au Brésil par la plupart des Naturalistes qui en ont parlé, atteint, à ce qu'il paraît, de très-grandes dimensions et telles qu'on n'en observe guère chez les autres espèces éminemment venimeuses.

---

(1) Sur une seconde planche et sous le même n.° 5. M. le prince de Neuwied a fait représenter en grand la tête vue en dessus, en dessous et de profil, pour bien faire voir la disposition des écailles, ainsi que celles du dos, de grandeur naturelle, d'après un très-grand individu et principalement toutes les urostèges chez un individu mâle.

Car Spix dit qu'il a vu des individus qui avaient jusqu'à sept, neuf et même dix pieds, (plus de trois mètres) de longueur et dont le pourtour du ventre était de plus d'un pied (35 centimètres.) Il dit, en outre, que cette espèce habite de préférence les bois sombres où elle se tient sous le feuillage et qu'elle se nourrit de petits mammifères, d'oiseaux et de Reptiles.

Le Muséum d'histoire naturelle de Paris conserve dans ses galeries trois individus envoyés du Brésil par M. de Langsdorff. La morsure de ce Serpent est regardée comme des plus dangereuses.

Daudin a distingué deux espèces qu'il a désignées sous deux noms différents ; mais d'après sa description, il n'y aurait d'autre distinction réelle que celle de la couleur.

Dans le *Lachesis*, comme dans tous les Crotales, l'os transverse ou ptérygoïdien externe est énorme (1), plat et très-solide ; mais par sa position directe horizontale, il se présente sur sa plus grande largeur. Son extrémité postérieure se termine par sa tranche interne, articulée sur la région moyenne et en dehors de l'os ptérygoïdien, là où finit le crâne et avant l'apparence des crochets dentaires postérieurs. L'autre extrémité, ou le bout antérieur, s'élargit et s'épaissit encore pour former le bord inférieur de l'orbite et s'articuler avec la courte apophyse postérieure de l'os mandibulaire proprement dit, lequel ne porte que les crochets venimeux.

Cet os sus-maxillaire solide, très-court, et construit de manière à présenter en dedans, en dehors et en avant, et lorsque les mâchoires ne sont pas écartées, ou quand la bouche est fermée, un gros tubercule osseux, courbé en arrière; il forme ainsi le bord antérieur de l'orbite, il est creusé en dedans pour loger la glande et les conduits de l'humeur vénéneuse qui aboutissent à la base des crochets du côté de la bouche ou de la partie antérieur du palais. Une ou deux de ces longues dents canaliculées intérieurement et offrant un sillon profond sur leur partie antérieure et terminale se trouvent soudés sur le bord inférieur de cet os mandibulaire. Ce sus-maxillaire est lui-même mobile sur deux pièces osseuses ; savoir, premièrement en dehors et en bas, sur l'os ptérygoïdien externe, qui agit en même temps sur lui pour le pousser en avant et faire dégager les crochets venimeux de la gaîne membraneuse dont ils sont recouverts ; secondement, l'os lui-même, par son prolongement supérieur, arc-boute sur la pièce osseuse et articulaire du frontal externe qui fait partie solide du crane et de l'orbite en avant.

Cette structure, au reste, est à peu près la même dans toutes les espèces

(1) Voyez dans l'Atlas, pl. 78, fig. 3.

de crotales et des autres genres de la même sous-famille, dont nous avons comparé les parties osseuses correspondantes. Elles ne varient que par les proportions et la plus ou moins grande solidité; c'est pourquoi nous avons préféré les décrire d'après un individu qui présentait de plus grands développements.

IX.e GENRE. TRIGONOCÉPHALE. — *TRIGONOCÉPHALUS.* (1) Oppel.

Caractères. *Formes et apparence des Crotales, mais avec la queue pointue, sans grelots; urostèges doubles ou sur deux rangs; sommet de la tête toujours revêtu de plaques et d'un écusson central; écailles du dos et de la tête carénées.*

Le nom donné aux espèces de ce genre conviendrait également à tous les Serpents vipériformes, si l'on ne considérait que la conformation de la tête. Chez tous, en effet, le pourtour est triangulaire, mais Oppel a attribué spécialement cette dénomination à ceux des Serpents venimeux qui seraient de véritables Crotales, s'ils avaient les grelots qui terminent brusquement la queue de ces derniers; aussi, en raison de cette différence importante, il a cru devoir les distinguer les uns des autres. Cette absence de l'appareil bruyant de la queue est le seul caractère qui ait été attribué par Oppel aux Trigonocéphales. Cependant, avec cette note seule, nous aurions à inscrire ici beaucoup d'autres espèces, si nous n'avions à faire quelques réserves pour distinguer les cinq autres genres de la famille des Crotaliens.

En effet, plusieurs Erpétologistes ont fait observer que ces Serpents ont en outre leur museau modelé comme une sorte de prisme quadrangulaire, à cause d'une ligne saillante qui,

---

(1) Nom d'une espèce de vipère à tête triangulaire, de Τρεὶς trois γωνία angles, Τριγωνος et κεφαλὴ tête, ainsi nommée d'abord par Lacépède.

relevée en angle arrondi sur le front, se prolonge de chaque côté, jusqu'au delà de l'orbite. C'est ce qu'a voulu indiquer M. Fitzinger en adoptant le nom de *Craspedocephalus* (1), ou à tête rebordée, qui avait été proposé par Kuhl.

A cette particularité, nous devons ajouter celle qui est bien plus manifeste encore, de la présence en devant et sur le milieu de la surface du crâne, d'un groupe de plaques larges, plus ou moins nombreuses, qui recouvrent le vertex et au centre desquelles on voit constamment un écusson impair et polygone régulier, qui le plus souvent, manque chez les Crotales.

Nous joindrons aussi à ces observations, d'autres notes importantes déjà signalées dans le tableau synoptique de la distribution des genres de cette division des Serpents vipériformes (page 1570).

Ainsi 1.° Comme nous venons de le dire, l'absence des grelots pour distinguer les *Trigonocéphales* du genre des *Crotales*.

2.° Les urostèges distribuées sur deux rangées, tandis qu'elles sont sur un seul rang dans les *Lachésis*.

3.° Les écailles carénées sur toute la superficie du corps, puisqu'elles sont lisses dans les *Léiolépides*.

4.° Enfin le vertex écussonné; ce qui ne s'observe pas dans les autres genres de la même famille désignés sous les noms de *Bothrops*, *Atropos* et *Tropidolaime*.

Merrem n'a pas adopté ce genre Trigonocéphale, dont il a réuni quelques espèces avec d'autres, dans celui qu'il a désigné sous le nom de *Cophias*.

MM. Fitzinger, Cuvier et Wagler ont admis cette dénomination et ce groupe, mais ils n'ont indiqué qu'une, deux ou trois espèces.

---

(1) Le Κρασπεδον, bord saillant et de Κεφαλη, tête.

D'un autre côté, M. Schlegel a inscrit dans le genre *Trigonocéphale*, tous les Crotaliens sans grelots, par conséquent toutes les espèces qui s'en rapprochent. Cependant, il a formé une seconde section des Serpents que nous allons faire connaître, en les caractérisant par les lames qui recouvrent leur tête.

Ce qu'il y a de fâcheux, c'est que ce nom, donné par Oppel au genre qu'il a établi, ne peut plus s'appliquer maintenant à aucune des trois espèces qu'il y avait inscrites comme types, d'après les indications fournies par Lacépède et Daudin, car elles n'ont pas le vertex recouvert de grandes plaques, avec un écusson central. En effet, le T. *lanceolatus*, ainsi que le *tigrinus* sont des *Bothrops* de Wagler, genre que nous adoptons et l'*ammodytes* ou *Scytale* de Latreille, constitue maintenant le genre *Lachesis*. Enfin, parmi les espèces qui appartiendraient aux vrais *Trigonocéphales*, parce qu'elles ont des plaques syncipitales et un écusson central, nous avons dû séparer celle qui a été désignée sous le nom de *rhodostoma* ou *à bouche rose*, parce que toutes les écailles du tronc et même de la tête, n'offrent pas de carène sur leur partie moyenne, ce qui nous a fait proposer d'établir cette espèce, comme type d'un genre nouveau, sous le nom de *Léiolépide*.

Ce genre Trigonocéphale ainsi limité en raison des caractères indiqués au commencement de cet article, nous n'inscrivons et nous ne décrivons que les espèces suivantes. Elles sont au nombre de cinq et faciles à distinguer les unes des autres; d'abord, par le nombre des plaques qui sont situées autour de l'écusson central, et ensuite, soit par la forme de ces plaques, soit par la manière dont elles se joignent entre elles, ou semblent être assemblées, comme on va le voir par le tableau synoptique que nous joignons ici.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES DE TRIGONOCÉPHALES.

- cinq seulement, placées en travers sur deux rangs . . . . . 5. T. Hypnale.
- plus de 5
  - 9; pariétales
    - allongées
      - débordant les surciliaires . . . . 3. T. Halys.
      - en dedans des surciliaires . . . . 4. T. de Blomhoff.
    - courtes, irrégulièrement quadrangulaires. . 2. T. Contortrix.
  - 11, dont deux grandes occipitales derrière les pariétales . 1. T. Piscivore.

1. TRIGONOCÉPHALE PISCIVORE.

Trigonocephalus piscivorus. (1). Lacépède.

(Allas, pl. 82 bis, fig. 2, la tête vue en dessus.)

Caractères. Face supérieure de la tête tout à fait plane, limitée jusqu'au delà des yeux par un bord mince et tranchant, couverte de neuf plaques suivies de deux lames dites occipitales, qui sont beaucoup plus grandes que les autres écailles de la nuque; plaque rostrale verticale, ne se repliant pas sur le bout du museau presque quadrilatère.

Synonymie. 1754. *Water Viper.* Catesby Carol. t. II, pl. 43.
1787. *Crotalus piscivorus.* Lacépède. Serp. t. II, p. 424.
1801. *Scytalus piscivorus.* Latreille. Hist. Rept. t. III, p. 163.
1802. *Coluber aquaticus.* Shaw. Gener. Zool. t. III, p. 425. pl. 3, d'après Catesby.

(1) Nous nous sommes longuement étendus dans le paragraphe intitulé Observations et qui termine l'histoire du *Tropidonote à bandes* et de ses variétés, (t. VII, 1.re partie, p. 573) sur les motifs qui nous portent à considérer la *Vipère brune* (Brown Viper) de Catesby comme le type de ce *Tropidonote.* Si le lecteur veut bien lire ce passage, il verra pourquoi nous rapportons ici la *Vipère d'eau* du même auteur (Watter Viper) et par suite, tous les synonymes qui se rattachent à ce type et que la plupart des zoologistes ont attribués au *Tropidonote à bandes*, contrairement à l'opinion récente et très-bien motivée de M. Holbrook.

1803. *Scytalus piscivorus.* Daudin. Hist. Rept. t. V, p. 344.

1820. *Natrix piscivorus.* Merrem. Tentamen p. 131.

1829. ? *Trigonocephalus tisiphone.* Cuvier. règne animal 2.e édit. t. II, p. 89.

1833. *Toxicophis leucostomus.* Troost. Ann. Lyc. Nat. hist. New-York t. III, p. 176.

1835. *Scytalus piscivorus.* Harlan. med. and. phys. researches pag. 129.

1842. *Trigonocephalus piscivorus.* Holbrook. North amer. herpet. t. III, p. 33, pl. 7.

1849. Gray. Catal. of snakes.

1853. *Toxicophis piscivorus.* Baird et Girard. Catal. p. 19.

Vulgairement *Moccasin d'eau.*

DESCRIPTION.

La lourdeur de la tête, la saillie comme tranchante de la ligne de jonction de la face supérieure et très-plane du vertex avec les faces latérales, qui sont comme perpendiculaires et la forme toute particulière de la rostrale, constituent des caractères tout à fait spéciaux à ce Trigonocéphale et très-propres à le caractériser. La saillie de la sus-oculaire au dessus de l'œil donne à l'animal une apparence farouche.

Il faut tenir note également de la largeur des fronto-nasales et des frontales antérieures, comparativement à leur longueur et enfin de la présence des deux plaques situées derrière les pariétales et qui, l'emportant par les dimensions sur les autres écailles de la nuque, simule une paire de plaques supplémentaires sur le vertex.

Il n'y a pas de frénale; c'est la pré-oculaire supérieure à grandes dimensions, qui borde en haut la fossette lacrymale dont le pourtour est complété par la seconde pré-oculaire et par une petite plaque superposée à la troisième sus-labiale.

Les écailles sont carénées et les gastrostèges fort larges.

Coloration. Le dessin et la description de M. Holbrook ne se rapportent pas complétement, au moins pour le tronc, à nos échantillons qui, par tous leurs autres caractères sont identiques à l'animal décrit par ce zoologiste. Cette différence consiste surtout en ce que les bandes foncées qui parcourent le tronc en travers, au lieu d'être isolées comme sur la figure citée, circonscrivent plutôt, deux à deux, des espaces d'un vert brunâtre plus foncé que le reste du tronc et de forme comme triangulaire.

Chez d'autres individus, et c'est ce qui se remarque, en particulier sur

l'exemplaire vivant dans la ménagerie, tout l'animal est d'une teinte sombre, où l'on distingue à peine des bandes transversales plus claires.

Comme l'a signalé M. Holbrook, il y a sur le bord de jonction du plan supérieur de la tête avec le plan latéral, une ligne claire surmontant une tache foncée qui se détache sur la teinte jaune de la lèvre supérieure. L'abdomen est très-sombre.

Ce Trigonocéphale se trouve dans les lieux humides et marécageux ou même dans l'eau, dont il ne s'éloigne pas, car jamais on ne l'a rencontré dans les terrains secs. En été, l'on voit beaucoup de ces Serpents sur les branches pendantes au dessus des eaux où ils plongent à la moindre crainte. Catesby pense qu'ils se placent ainsi pour guetter leur proie, mais il est probable que c'est plutôt pour recevoir les rayons du soleil, car dans les localités où il n'y a pas d'arbres, comme dans les fossés des champs de riz, ils recherchent les endroits secs.

Ceux qui ont été en captivité à la Ménagerie, se tiennent le plus souvent dans l'eau et sont très-avides de poissons et de grenouilles.

Ils sont la terreur des nègres occupés aux plantations de riz; on le craint plus que le Serpent à sonnettes qui ne blesse que lorsqu'il est irrité ou seulement pour veiller à sa propre défense, ou bien encore pour s'assurer de sa proie. Le Trigonocéphale, au contraire, attaque tout ce qu'il rencontre, redressant la tête et ouvrant la bouche pendant quelques secondes avant de s'élancer.

J'ai placé dans une cage, avec le *Moccasin d'eau*, plusieurs de nos couleuvres, dit M. Holbrook. Toutes ont montré la plus grande frayeur, se réfugiant vers les parois de la cage et s'efforçant par tous les moyens possibles d'échapper à leur ennemi qui les poursuivait. Deux autres Moccasins furent alors mis dans cette cage et le premier qui y avait été renfermé parut aussitôt comprendre ce qu'il pouvait avoir à craindre lui même de ses nouveaux compagnons de captivité et il devint parfaitement tranquille.

Par la même raison, sans doute, ajoute M. Holbrook, j'ai souvent reçu quatre ou cinq de ces animaux sans qu'ils se fussent blessés, après un paisible voyage en commun dans une même boîte, pendant cinquante milles environ.

La crainte que le Moccasin d'eau inspire s'étend à plusieurs autres Serpents et au Tropidonote à bandes entre autres, qui vit dans les mêmes localités, mais qui n'est point dangereux et qui rend même des services pour la destruction des animaux rongeurs.

La nourriture du Trigonocéphale piscivore consiste en poissons et en reptiles qui fréquentent les eaux.

La limite septentrionale de la zône d'habitation du Trigonocéphale est

le Pedie, rivière de la Caroline du nord ; pour le sud et pour l'ouest, on ne peut rien dire de positif, on sait seulement qu'il s'étend au loin.

Le Muséum possède plusieurs échantillons et entre autres deux à teintes très-foncées, à bandes transversales plus claires à peine apparentes. Un échantillon semblable vit à la ménagerie. Il a été donné par M. Normandin.

2. TRIGONOCÉPHALE CONTORTRIX.

Trigonocephalus contortrix. Holbrook.

(*Boa contortrix.* Linnæus.)

Caractères. Tête à surface supérieure moins plane, à bords moins saillants que chez l'espèce précédente ; derrière les pariétales, des écailles à peine plus grandes que celles de la nuque ; plaque rostrale triangulaire ; sur le dos, de grandes taches d'un brun foncé, plus étroites sur le milieu du dos que sur les flancs, où elles se bifurquent.

Synonymie. 1766. *Boa contortrix.* Linnæus. Syst. nat. t. I, p. 373.

1788. *Boa contortrix.* Linnæus. Syst. nat. 13.e édit. tom. I, pars III, p. 1082.

1799. *Ankistrodon* ou *Agkistrodon mokeson.* Palissot de Beauvois. Trans. Amer. philos. soc. t. IV, p. 381.

1803. *Cenchris mokeson.* Daudin. Rept. t. V, p. 358, pl. 40, fig. 3.

1834. *Scytalus cupreus.* Rafinesque. Amer. journ. arts and sciences, t. I, p. 85.

1835. *Scytalus cupreus.* Harlan. Med. and phys. Researches, p. 130.

1835. *Cenchris mokeson.* Harlan. Idem. p. 128.

1837. *Trigonocephalus cenchris.* Schlegel. Physion des Serp. t. II, p. 553, pl. 20, fig. 10 et 11.

1842. *Trigonocephalus contortrix.* Holbrook. North. Amer. Herpetology. t. III, p. 39, pl. 8.

1853. *Agkistrodon contortrix.* Baird and Girard, Catal. p. 17. Vulgairement *Copperhead* (Tête cuivrée).

Cette espèce est celle que nous avons nommée dans notre Prodrome *Trigonocephalus histrionicus.*

DESCRIPTION.

La conformation générale de la tête qui est plus allongée, la forme triangulaire de la plaque rostrale, le défaut de grandes écailles derrière les plaques pariétales, les dimensions plus grandes en longueur et moindres en largeur des plaques du vertex, sont des particularités distinctives.

Il faut tenir compte aussi de l'étendue moins considérable de la préoculaire supérieure et de la présence d'une frénale qui contribue à l'entourage de la fossette lacrymale à sa partie supérieure.

Coloration. Nos individus parfaitement identiques à l'animal représenté sur la planche citée de M. Holbrook sont remarquables par la disposition des grandes taches d'un brun foncé du dos et des flancs, signalées dans la diagnose, mais toute la coloration générale est un peu éteinte. Il y a sur les extrémités des gastrostèges des taches noires quadrilatères, également espacées.

Le Trigonocéphale choisit, en général, pour sa résidence, des lieux obscurs et ombragés, quoiqu'on le rencontre quelquefois au milieu des hautes herbes. Sa nourriture habituelle consiste en petits oiseaux, en musaraignes et en rats des champs. En captivité, M. Holbrook ne l'a pas vu manger, et cependant celui que la Ménagerie a longtemps conservé (pendant dix ans) se jetait avec avidité sur les souris et les oiseaux qu'on lui offrait.

Sa zône géographique est fort étendue. J'en ai reçu des exemplaires, dit M. Holbrook, depuis les parties occidentales de la Nouvelle-Angleterre jusqu'au milieu de la Floride et des bords de l'Atlantique jusqu'au pied des monts Alleghany.

Le Trigonocephalus atro-fuscus décrit par M. par Holbrook, p. 43, pl. 9, est considéré par lui-même comme n'étant qu'une Variété du précédent.

Nous ne connaissons par le Toxicophis pugnax de MM. Baird et Girard. Catal., p. 20.

3. TRIGONOCÉPHALE HALYS. *Trigonocephalus Halys.*

Caractères. Vertex à neuf plaques; les deux premières ou sus-rostrales très-petites, arrondies en devant, appuyées sur les deux frontales en croissant; l'écusson impair, régulier entre les surciliaires larges; les pariétales longues, amincies en arrière. Le dessus du corps à taches vertes enfermées, dans un réseau blanc et bordées de noir.

Synonymie. 1771. Pallas. Voyage, tom. III. Appendice, 703. *Coluber Halys*, n.° 38. Zoograph. Russo-Asiatica, t. III, p. 49.

1788. Linné, Gmelin. Syst. nat. 1094, d'après Pallas.

1821. Eichwald. Fauna Caspio-Caucasia, pl. 19, fig. 1-2.

1823. Lichstentein. Voyage d'Eversmann. Catal., p. 106.

1830. Merrem. Tentamen. Syst. amph., p. 151. *Echidna Aspis*, Variété B.

1832. Ménétriès. Catalogue des objets recueillis dans son voyage.

1839. Schlegel. Phys. Serp. p. 551. *Trigonocephalus Halys*. Tête. Pl. 20, n.os 4-5.

1849. Gray. Catal. of snakes, p. 14, n.os 1, 2, 3.

DESCRIPTION.

Cette espèce, décrite d'abord par Pallas, avait été recueillie dans les déserts des environs d'Astracan; elle a été retrouvée en Tartarie par M. Eversmann, comme nous l'apprend M. Schlegel. Tous les auteurs s'accordent à comparer ce Serpent avec notre Vipère commune, dont elle diffère cependant par les plaques du sommet de la tête et par la coloration qui n'offre point des teintes noires. Elle est d'un gris pâle en dessus, avec des taches transverses d'un brun olivâtre, un peu plus petites vers les flancs. Quelquefois les taches du dos se réunissent. On voit aussi sur le cou une tache en fer à cheval, allongée, ouverte par derrière, précédée de deux autres taches allongées aussi, mais non réunies en avant, qui naissent sur les plaques pariétales.

Eichwald le décrit ainsi : Le dos est d'un fond verdâtre, avec des lignes croisées et transverses blanches. Le dessous blanchâtre, pointillé finement de noir. M. Ménétriès dit qu'il a vu vivant un individu d'un pied de long, que les bandes transverses croisées étaient jaunes et non rouges comme le dit Eversmann.

Latreille et Daudin l'ont décrit, ou plutôt indiqué d'après Pallas et Linné; le premier l'a même laissé avec les couleuvres, et le second avec les vipères; tom. VI, p. 129.

Nous ne possédons pas cette espèce dans la Collection du Muséum. M. Schlegel indique aussi les dimensions d'un individu mal conservé, qui se trouve à Leyde, $0^m,34+0^m,07$. Les gastrostèges sont au nombre de 166, et les urostèges de 34.

4. TRIGONOCÉPHALE DE BLOMHOFF.

Trigonocephalus Blomhoffii. Boié.

Caractères. Devant de la tête couvert en dessus de neuf pla-

ques; une centrale régulière, impaire, en écusson; deux petites rostrales antérieures; deux moyennes frontales; deux surciliaires larges et longues; et enfin, deux très-grandes pariétales, emboîtant la médianes et les surciliaires.

SYNONYMIE. 1826. Boié. Isis, p. 214.

1829. De Siebold. Fauna Japonica. Ophid. p. 88, pl. 6.

1837. Schlegel. Phys. des Serpents, p. 552, n.° 12, pl. 20, n.° 8-9, la tête.

1849. Gray. Catal. of snakes, p. 14, n.° 3.

DESCRIPTION.

Cette espèce, qui a été adressée à notre Musée par celui de Leyde, provient du Japon, d'où elle a été rapportée en Hollande par MM. Blomhoff, Bürger et Von Siebold.

Boié a commencé à la faire connaître en 1826, dans l'Isis, p. 214, et elle a été figurée sur la planche 6 de la Faune du Japon, par MM. de Temminck et Schlegel. Ces zoologistes pensent que c'est ce Serpent venimeux dont Kaemper a voulu parler dans sa Description du Japon, publiée en 1712, sous le nom de *Firakutz*. On l'appelle en effet, disent-ils, *Fira Kutsi* au Japon, ce qui signifie *gueule fendue*, et quelquefois *Kutsi hami* ou *Mamusi*.

Il se rencontre dans les terrains montueux exposés au soleil, et se nourrit principalement de Batraciens. Sa morsure est très-dangereuse; on attribue à sa chair des vertus salutaires et efficaces contre certaines maladies.

La figure lithographiée donnée dans la Faune Japonaise est parfaite, d'après les quatre exemplaires que nous avons sous les yeux et dont l'un est privé du crâne que nous avons fait préparer, mais dont les os n'offrent aucune particularité notable. Les couleurs sont ternes et variables, avec des taches ovales plus foncées et latérales. La tête présente sur les côtés une large raie noire, qui naît derrière l'œil et se prolonge au-delà des mâchoires. Les flancs offrent aussi des taches noires. Toutes les gastrostèges sont entremêlées de blanc et de noir.

Les urostèges sont doubles; mais la queue, très-pointue, se termine par des écailles épineuses, surtout la dernière.

La longueur varie et atteint environ 50 à 60 centimètres, un ou deux pieds au plus. Les plaques varient également; les gastrostèges sont au nombre de 135 à 142, et les urostèges de 46 à 56, d'après M. Schlegel. En tout, de 178 à 182.

5. TRIGONOCÉPHALE HYPNALE.

Trigonocephalus Hypnale (1). Schlegel.

Caractères. Vertex n'offrant que cinq grandes plaques; surciliaires et la médiane en écusson sur un même rang et de front; puis les deux pariétales; le museau pointu et saillant, recouvert de petites écailles arrondies, planes; tandis que les écailles occipitales sont pointues et carénées.

Synonymie. 1734. Séba. Thes., tom. I, pl. 19, fig. 7, et tom. II, pl. 55, n.° 1-4.

1768. *Coluber nepa.* Laurenti. Synops. Rept., p. 97.

1820. *Cophias hypnale.* Merrem. Tentamen Syst. amph., p. 155.

1821. Davy. Account of inter. Ceylan, p. 85, pl. 11, fig. 1. D'après Russel, fasc. II, pl. 22, *Carawilla.*

1830. Wagler. Syst. amph., p. 174. Idem.

1837. *Trigonocéphale hypnale.* Schlegel. Phys. des Serpents, p. 550, et fig. de la tête, pl. 20, n.° 6 et 7.

1843. *Hypnale.* Fitzinger. Syst. Rept., p. 28.

1849. Gray. Catal., p. 15, n.° 5.

DESCRIPTION.

Le caractère de cette espèce a été parfaitement exprimé par Merrem, qui a indiqué la forme du museau et des plaques syncipitales; le tronc comprimé sub-trigone; les écailles du tronc lisses, rhomboïdales, les vertébrales ou médianes étant seulement un peu carénées à leur extrémité libre; mais il ajoute, à tort, que toutes les urostèges sont doubles. Il donne, également à tort, comme étant de la même espèce, celle que Linné et par suite Daudin ont décrite, comme la Vipère Lébétine d'après Forskael.

Nous avons comparé les figures de l'ouvrage de Séba, citées par M. Schlegel du tome I.er, pl. 19, n.° 1, elles pourraient bien représenter cette espèce, mais il est difficile d'en juger, parce que la gravure n'indique en au-

(1) Ce nom grec Ὑπναλη avait été employé pour désigner une espèce de Serpent dont la piqûre mortelle produisait, dit-on, le sommeil; ὕπνος le sommeil; ὑπναλέος, *somno oppressus.* Nicander.

cune manière les plaques du synciput, quoique Laurenti l'ait inscrite dans son ouvrage, p. 67, sous le nom de *Coluber nepa*, nom que Daudin, d'après Linné, a changé en *Nexa*.

Quant aux autres figures du tome II de Séba, pl. 55, n.° 1 et 4, elles nous ont paru représenter plutôt des Couleuvres que des Trigonocéphales; la manière dont leur tête est dessinée ou gravée, met dans l'impossibilité d'en reconnaître les plaques. Cependant la distribution des taches est à peu près celle que nous retrouvons ici.

C'est une des plus petites espèces de ce genre; les écailles du milieu du dos, toutes carénées, forment dix-neuf rangées obliques. Ce Serpent provient de Ceylan; il a été déposé au Muséum par Leschenault de la Tour. Un autre, qui nous a été donné par le Musée de Leyde, provenait des Philippines.

X.e GENRE. LÉIOLÉPIDE. — *LEIOLEPIS* (1).

Nobis.

Caractères *des Crotales, moins les grelots de la queue, et de plus ceux des Trigonocéphales, mais avec des écailles lisses ou non carénées et ayant cependant aussi le vertex garni de grandes plaques lisses, avec un écusson central.*

On ne connait qu'une espèce dans ce genre; elle avait été placée, par la plupart des auteurs, avec les *Trigonocéphales*, ou avec les *Vipères*. Ce Serpent, en effet, en présente presque tous les caractères extérieurs.

Il est de la division des *Crotaliens* à cause de ses fausses narines ou fossettes lacrymales. Il se rapproche du genre dans lequel il avait été inscrit, par les plaques et l'écusson qui garnissent le dessus de la tête, mais il s'en éloigne par par la forme de toutes ses écailles qui sont planes. Les urostèges sont distribuées sur deux rangs dans toute la longueur de la queue, ce qui le fait distinguer des *Lachésis*. Enfin, les

---

(1) De λεῖος lisses et de λεπίς-ίδος écaille.

Bothrops n'ont pas d'écusson sur le vertex, quoique munis de plaques surciliaires, qui manquent même entièrement dans les genres *Atropos* et *Tropidolaime*.

Parmi les individus que possède le Muséum de Paris, trois lui ont été envoyés par le Cabinet de Leyde; mais nous en avons reçu d'autres, également originaires de Java, par MM. Leschenault, Diard, Quoy et Gaimard, et un autre individu sans indication du donateur.

Espèce unique.

LÉIOLÉPIDE BOUCHE-ROSE. *Leiolepis rhodostoma.* Nobis.

Synonymie. 1736. Séba. Thes. t. II, pl. 68, n.° 6? très-mauvaise.

1796. *Nooni paragoodoo.* Russel. Serpents des Indes Fasc. II, pl. 21, cette figure nous paraît citée à tort par M. Schlegel.

1827. *Trigonocephalus rhodostoma.* Reinwardt, manuscrit cité par Wagler et M. Schlegel, isis 1827 pag. 561.

1830. *Trigonocephalus rhodostoma.* Wagler. Syst. amphib. pag. 174.

1832. *Vipera prætextata.* Gravenhorst. Deliciæ Mus. Vratisv.

1837. *Trigonocephalus rhodostoma.* Schlegel. Essai phys. Serpents, p. 547, n.° 9, pl. XX, f.° 1-2-3.

1843. *Tisiphone rhodostoma.* Fitzinger, Syst. p. 28.

1844. *Trigonocephalus rhodostoma.* Schlegel, Abbildungen p. 19, pl. 19 n.° 1 à 10, et 49, très en grand.

1849. *Oular donda.* Gray. Catal. pag. 15, n.° 4.

DESCRIPTION.

Ce Serpent ressemble tellement aux Trigonocéphales qu'il n'en diffère véritablement que parce que toutes les écailles qui recouvrent le corps, à l'exception de celles de la ligne dorsale, sont lisses et polies, ainsi que celles qui occupent toute la partie postérieure de la tête; ces écailles planes et larges, non carénées, sont disposées par rangées de 23 à 25 par lignes obliquement transversales.

La tête représente un triangle allongé, très-plat et même concave sur en-

viron la moitié antérieure de son étendue dans la portion qui est revêtue de très-grandes plaques au nombre de neuf, dont l'écusson central et les pariétales sont du double plus longues et plus larges que les frontales. Les autres écailles de la tête ne sont ni tuberculeuses, ni carénées, mais lisses et entuilées, comme celles du reste du corps. Le museau est un peu proéminent, la plaque rostrale étant longue et oblique.

Dans l'état où nous trouvons les individus soumis à notre examen, nous voyons sur les parties latérales de la tête, deux raies blanchâtres bordées de brun qui, se réunissant sur le museau saillant, s'éloignent l'une de l'autre en arrière, pour longer le dessus de l'orbite et se prolonger au delà de la terminaison des mâchoires. En dessous, ces raies se courbent et semblent s'effacer en se rétrécissant. La lèvre supérieure nous paraît également d'une teinte blanche, rehaussée d'un trait brun, qui dessine le dessus des arcades que forment chacune des plaques labiales en décroissant successivement de hauteur, depuis le dessous de l'œil, jusqu'à la commissure postérieure des lèvres.

D'après les observations faites sur des individus vivants, il paraîtrait que ces parties, que nous avons vu blanches, sont d'une belle teinte de couleur rosée, ce qui lui a fait donder le nom de *rhodostoma* par les naturalistes, tandis que dans le pays, les indigènes l'appellent *Oular*, *Tauna* ou *Donda* ou *Bedoedak*.

Le tronc, un peu comprimé du côté du dos, est renflé dans sa région moyenne. On voit sur la ligne médiane supérieure, une série de raies blanches réunies de manière à former des zig-zags bordés de brun, parce que, s'allongeant de chaque coté, cette raie produit des triangles alternatifs et opposés en dehors, tandis qu'en dedans, ils se trouvent joints par les écailles carénées, dont la continuité forme la ligne saillante du dos.

Nous avons reçu de Java, par MM. Quoy et Gaimard, un assez grand nombre d'individus de taille diverse de $0^m,30$ à $0^m,95$, et nous avons fait préparer la tête de cette espèce.

M. Schlegel, d'après MM. Boié et Kuhl, qui ont observé ce Serpent dans la partie occidentale de l'île de Java, dit qu'il s'introduit dans les jardins, qu'on l'y craint beaucoup, parce que sa morsure est promptement mortelle et fait périr en quatre ou cinq minutes. Le voyageur Hollandais a même mandé que deux individus, ainsi mordus à Buitenzorg, y avaient bientôt succombé. Il indique en outre que les Civettes font une chasse très-utile pour dévorer ce Serpent et qu'elles en opèrent la destruction, comme les Ichneumons le font en Egypte pour d'autres espèces.

XI.e GENRE. BOTHROPS. — *BOTHROPS* (1).

Wagler.

Craspedocephalus. Kuhl, Fitzinger, Gray.

Caractères. *Des fossettes lacrymales, comme chez tous les Crotaliens; mais point de plaques sur la région supérieure de la tête, ni écusson central; constamment des plaques lisses, convexes recouvrant les orbites; les écailles du dessous de la gorge larges et lisses.*

Ce genre a été séparé de celui des *Trigonocéphales*, essentiellement parce que le dessus de la tête est recouvert de petites écailles, sans aucune autre grande plaque que celles qui sont placées au-dessus des orbites qu'elles semblent protéger; et c'est en cela surtout que ces espèces se distinguent de celles qu'on a rangées dans les genres *Tropidolaime* et *Atropos*, dont la tête est entièrement revêtue de petites écailles.

La particularité qui distingue aussi ce genre de celui des *Tropidolaimes*, est tirée de la disposition des lames écailleuses qui garnissent le dessous de la gorge dont la surface est lisse; tandis que ces mêmes plaques gulaires sont carénées, comme le nom générique l'indique pour les premiers.

Ces caractères sont opposés à ceux qui ont servi à les faire distinguer de tous les Vipériens, qui n'ont pas au devant des yeux ces enfoncements nommés fossettes lacrymales, puisque les Crotaliens en offrent constamment. Ainsi que nous l'avons

(1) Ce nom composé de deux mots grecs βοθρος *fossula*, un creux auprès de l'œil; *oculi pars exulcerata* βοτρὶον; et de ωψ visage. Comme ce caractère conviendrait à tous les Crotaliens, parce qu'ils ont tous des fossettes dites lacrymales, ce nom devient par conséquent trop général.

vu, ces derniers se partagent en plusieurs genres qui ont tous des plaques lisses sur le sommet de la tête, comme les Crotales, les Lachésis, les Trigonocéphales et les Léiolépides.

Ainsi, voilà une coupe artificielle, ou systématique, établie par Wagler, qui n'a de véritable note distinctive que celle fournie par la présence des plaques lisses, courbées, qui revêtent le bord supérieur des orbites et des lames ou des écailles sous-maxillaires qui sont lisses et non carénées.

D'après ce qu'on sait des mœurs de ces Serpents, elles sont absolument les mêmes que celles des autres espèces appartenant à la grande famille des Solénoglyphes.

Cinq ou six espèces seulement sont rapprochées par les caractères indiqués, et voici comment on peut les distinguer les unes des autres. Ce sont celles qu'on a nommées : Fer de lance, Atroce, Jararaca, Vert-et-noir, Deux raies et Vert. Il est difficile de caractériser évidemment les trois premières espèces qui varient considérablement par les couleurs et qui se ressemblent par la conformation générale.

On verra, d'après le tableau synoptique des espèces, que le genre Bothrops en comprend un plus grand nombre que dans notre Prodrome où nous en avions énuméré six seulement, tandis que maintenant nous en admettons huit.

L'une de ces espèces (le *Bothrops alterné*) avait été primitivement rangée, comme nous l'avons dit, parmi les Échidnées, mais l'examen ultérieur d'autres individus a permis de constater la présence, d'abord méconnue, des fossettes lacrymales. Par tous ses caractères, ce Serpent est un vrai Bothrops.

L'autre, dit *de Castelnau*, n'est pas un Atropos et sa vraie place est dans le genre dont nous écrivons maintenant l'histoire.

Voici le tableau analytique des huit espèces du genre Bothrops.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES DU GENRE BOTHROPS.

- Couleur
  - brune ou jaunâtre; ligne du vertex
    - saillante; urostèges
      - simples, ou sur un seul rang . . . . . 4. B. DE CASTELNAU.
      - doubles; dessus du vertex
        - à bande claire entre les orbites. . . . . 5. B. ALTERNÉ.
        - unicolore; gastrostèges
          - unicolores. . . . 1. B. FER DE LANCE.
          - tachetées . . . 2. B. ATROCE.
    - effacée; écailles antérieures du museau plus grandes . . . . . 3. B. JARARACA.
  - verte; écailles du vertex
    - granuleuses; sus-oculaires
      - larges, non divisées. . . . . 7. B. DEUX-RAIES.
      - étroites, divisées . . . . . 6. B. VERT.
    - lancéolées, plus grandes que celles du cou . . . . . 8. B. VERT ET NOIR.

1. BOTHROPS FER DE LANCE. *Bothrops lanceolatus.* Wagler.

(Le fer de lance. Lacépède. *Vipère jaune de la Martinique.)*

Caractères. Ligne saillante du museau très-marquée et formée de six écailles lisses, allongées, s'étendant d'une sus-oculaire à l'autre; le plus souvent, une large raie noire formant une moustache qui, naissant au-dessous et derrière l'œil, se dirige en arrière de l'occiput à doubles protubérances formées par l'articulation des mâchoires ; gastrostèges sans taches.

Synonymie. 1667. *Vipère jaune.* Rochefort. Hist. nat. des Antilles, chap. XIII, art. 2, p. 128.

1768. *Vipera cœrulescens.* Laurenti. Synops. Rept. p. 101, n.° 221.

1788. *Coluber glaucus.* Linné Gmelin. 1092.

1789. *Le fer de lance.* Lacépède. Serpents, t. II, p. 121, pl 5, fig. 1.

1801. *Vipère fer de lance.* Latreille. Rept. in-18, t. 3, p. 325.

1802. *Vipère fer de lance.* Daudin. Rept. t. VI, p. 28.

1803. *Coluber Megæra.* Shaw. General zoology. t. III, p. 406. Kuhl. Fitzinger.

1804. Home. Philosoph. trans. p. 76, pl. 3, la tête.

1820. *Cophias lanceolatus.* Merrem. Tent. Syst. amph. p. 155.

1829. *Trigonocéphale jaune.* Cuvier. Règne animal, t. 2, p. 89. Duvernoy. Règne animal illustré, pl. 33, avec détails.

1830. *Bothrops lanceolatus.* Wagler. Amphib. system. p. 174.

1837. *Trigonocéphale fer de lance.* Schlegel. Phys. des Serp. p. 536, n.° 3, pl. 19, fig. 3-4.

1843. E. Rufz. Enquête sur le Serpent de la Martinique, 8.° p. 1.

1849. *Craspedocephalus lanceolatus.* Gray. Catal. of snakes, p. 5, n.° 2.

DESCRIPTION.

M. Moreau de Jonnès a publié en 1816 dans le journal de médecine de Corvisart, une dissertation intéressante, sous le titre de *Monographie*

de la grande Vipère fer de lance de la Martinique ou TRIGONOCÉPHALE DES ANTILLES. Nous en extrairons les faits principaux qui ont été bien observés ; mais en les abrégeant, parce que la plupart peuvent se rapporter à l'histoire de tous les ophidiens de cette grande tribu des Vipériformes.

Nous avons lu aussi la longue enquête de M. le Docteur Rufz dans laquelle il a recueilli tout ce qu'on sait sur ce Serpent dans le pays, et sur les moyens mis en usage pour combattre les effets de sa morsure; à côté de faits connus, nous en avons trouvé de nouveaux. Ce travail intéressant est écrit dans un très-bon esprit.

C'est une des plus grandes espèces de ce genre; car on en a vu qui avaient atteint jusqu'à deux mètres de longueur, et dont le corps, dans sa partie moyenne, portait jusqu'à 10 ou 12 centimètres de circonférence. Nous en conservons un beau sujet qui vit dans la ménagerie des Reptiles. D'autres individus proviennent de MM. Droz, Plée, Donzelot, Garnot, Keraudren, Walckenaer et Moreau de Jonnès et sont conservés dans les galeries de Zoologie.

Quoique ce Serpent soit le plus ordinairement de couleur jaune, cette teinte varie beaucoup, même dans son intensité, étant parfois légèrement aurore, soit d'un soufre pâle, ou foncé comme l'orpin. Cependant il est des individus qui, tel que celui dont nous venons de parler, comme l'ayant observé vivant, sont d'un ton brun plus ou moins foncé ou presque noir, avec des taches irrégulières un peu plus claires, quelquefois même comme tigrées. Les colons de Sainte-Lucie et de la Martinique le désignent sous le nom de *Couleuvre* ou *Serpent jaune*.

Comme la plupart des Vipères, cette espèce est ovovivipare. M. Moreau assure qu'il a trouvé de cinquante à soixante petits dans les femelles qu'il a observées. Ce Bothrops est si commun, dans certains champs de cannes à sucre, qu'on en a trouvé plus d'une fois, à l'époque où l'on en fait la récolte, jusqu'à quatre-vingts individus réunis qui étaient probablement le résultat de la génération d'une ou deux familles. Les petits, en sortant de l'œuf, ont jusqu'à vingt à vingt-sept centimètres de longueur.

Ce Bothrops s'était tellement multiplié en 1826 à la Martinique, sous l'administration de M. Donzelot qu'on crut devoir accorder une prime d'un demi-franc par tête de ces Serpents et que dans un trimestre, il en fut tant détruit dans les environs du fort Royal que leur nombre s'éleva à 700. (Rufz. Enquête, p. 33); on trouve là beaucoup de détails sur ce sujet.

Dans un individu, dont la longueur totale était de plus d'un mètre, la queue n'avait guère que le douzième de cette étendue. Les urostèges disposées sur un double rang, varient peu en nombre; on en a compté 60, 64, 68, et les gastrostèges étaient tantôt de 220 jusqu'à 240 et 271.

Ce Serpent, d'après M. Moreau de Jonnès, se trouve dans toutes les localités, sur les terrains les plus secs et au milieu des herbes aquatiques. On en a souvent observé sur les branches les plus élevées des arbres des forêts. Il peut se dresser sur la partie postérieure du tronc et s'élever ainsi à hauteur d'homme, en fléchissant et transportant la tête presque horizontalement. Pour se lancer sur sa proie, il se roule circulairement sur lui-même. Son tronc formant quatre disques superposés, c'est sous le dernier cercle que se trouve placée la queue, devenue le point central d'appui pour permettre le développement subit de tout le tronc, qui semble se débander avec force. Quand il est ainsi enroulé, les hommes du pays disent, en employant un terme de marine, que le Serpent *se love*. L'auteur que nous citons, a écrit que malgré le mode ordinaire de ramper qui s'opère par des inflexions latérales et sinueuses, ce Serpent peut encore former des arcs de bas en haut, par une sorte de translation verticale comme par bonds partiels.

M. Duvernoy a fait connaître l'organisation de ce Serpent dans les 26 et 30.e volume des Annales des sciences natur. pl. 10, fig. 6. et t. XXX, pl. 14.

2. BOTHROPS ATROCE. *Bothrops Atrox*. Wagler.

(*Coluber atrox*, Linnæus.)

Caractères. Ligne saillante anguleuse du vertex très-prononcée et formée de chaque côté par trois plaques ou écailles plus grandes, allongées et joignant la sus-oculaire; la surface du vertex couverte de petites écailles régulières, carénées; gastrostrostèges à taches nombreuses.

Synonymie. 1746. *Anguis*. Balker. Amænit. acad. Lin. t. I, p. 587, n.° 35.

1754. *Coluber atrox*. Linnæus. Mus. Adolph. Frider. I, p. 33, tab. 22, fig. 2.

1768. *Vipera atrox*. Laurenti. Amphib. pag. 103, n.° 220.

1778, 1789, 1801, 1803. *L'atroce*. Daubenton, Lacépède, Latreille, Daudin.

1788. *Coluber atrox*. Linné. Gmelin. Syst. naturæ, p. 1107, cite Weigel. pag. 32, n.° 43.

1818. *Bothrops tessellatus*. Wagler dans l'ouvrage de Spix sur les Serpents du Brésil pl. 21, fig. 2.

Bothrops Tæniatus. ibid fig. 3.

Bothrops Leucurus. jeune âge ibid. pl. 22, fig. 1.

1820. *Cophias.* n.° 2. Merrem. Tentamen Syst. amph. p. 154.

1830. *Bothrops atrox.* Wagler. natürlische syst. p. 1174, g. 33.

1837. *Trigonocephalus atrox.* Schlegel. phys. des Serpents p. 535, pl. XIX, fig. 5-6.

1849. *Craspedocephalus atrox.* Gray. Catal. of snakes p. 6, n.° 3.

DESCRIPTION.

Ce Serpent, comme presque toutes les espèces vipériformes, présente tant de variétés dans les couleurs, qu'il n'est point étonnant de le trouver décrit sous des noms divers. Il nous est même difficile de lui assigner pour le distinguer du Jararaca (espèce suivante n.° 3), d'autres caractères que ceux qui nous ont servi dans le tableau synoptique et dans la diagnose.

M. Schlegel, dans l'embarras où il s'est trouvé, n'a indiqué que des différences peu importantes, tirées de la forme des écailles dont la carène paraît plus forte; des lames noires allongées, ou de l'étendue relative des plaques surciliaires, qui se trouvent ici plus larges, ainsi que les lames labiales.

Ce qui a porté à en former deux espèces, outre les particularités bien évidentes signalées dans la phrase caractéristique, c'est que l'*Atroce* a été principalement recueilli à Cayenne et à Surinam, et que l'autre espèce, le *Jararaca*, ne s'y rencontre jamais.

Nous avons reconnu dans la collection du Muséum plusieurs individus auxquels conviendraient les dénominations données par Wagler aux Serpents représentés dans les figures de l'ouvrage de Spix.

Ainsi, quand il y a des bandes transversales foncées, réunies deux à deux, comme on les remarque parfois chez les jeunes sujets, c'est le *Bothrops tœniatus.* Avec une couleur également brune, mais beaucoup plus foncée et presque noire du dos, quand les gastrostèges et quelques unes des urostèges présentent des taches carrées jaunes, disposées en damier ou en échiquier, ces taches l'ont fait appeler *Tessellatus.*

Enfin un individu plus jeune avec des taches brunes isolées, ou réunies deux à deux sur le dos, avec l'extrémité de la queue un peu plus pâle, a reçu le nom de *Leucurus* ou queue blanche.

Mais ces trois variétés se confondent réellement; on trouve des passages de l'une à l'autre, sans pouvoir déterminer un type principal. Celui que nous donnerions comme tel offre une ligne saillante au devant de la tête et à une assez grande distance de la fente de la bouche, ce qui semble augmenter l'étendue de la lèvre supérieure. Le dessus de la tête est plutôt revêtu de granulations que de véritables écailles. Celles-ci, qui sont fortement carénées, ne commencent que sur l'occiput. Les plaques labiales,

quoique assez larges, ne sont pas faciles à distinguer les unes des autres, car leur teinte brune uniforme les fait se confondre, cependant la plus grande, celle qui est au dessous de l'œil, est beaucoup plus foncée en couleur.

Les gastrostèges, ou les plaques ventrales, sont toujours tachetées de brun, ou comme salies par places plus ou moins régulières ou piquetées de noir.

Les dimensions varient considérablement et par conséquent il en est de même du nombre des gastrostèges et des plaques doubles de la queue; les rangées obliques des écailles du dos et des flancs varient de 29 à 32.

Nous avons reçu ce Serpent de la Martinique par les soins de M. Plée et nous en avons fait préparer la tête osseuse. Le Musée de Leyde nous en a fait aussi cadeau; ce dernier paraissait provenir de Surinam.

3. BOTHROPS JARARACA. *Bothrops jararaca.*

(*Cophias jararaca.* Prince de Neuwied.)

Caractères. La ligne saillante anguleuse du museau presque effacée et ne se prolongeant pas jusqu'aux orbites; les écailles antérieures du vertex beaucoup plus grandes que celles qui suivent; les gastrostèges d'une teinte uniforme ou légèrement tachetées ou comme salies.

Synonymie. 1711. Scheuchzer. Phys. sacra. tab. 648, n.° 1 citée par Merrem.

1788. *Coluber ambiguus.* Linné. Gmel. Syst. nat. p. 1104, il cite Weigel. Abhandl; der Hallischen naturf.

1789. *La vipère Brésilienne.* Lacépède. Serp. t. II, p. 119, pl. 4, fig. 1 et par suite, Daudin VI, 86 et Latreille IV, p. 7.

1803. *Vipera Weigelii.* Daudin VI, p. 60.

1820. *Cophias n.°* 6. Merrem. Tent. Syst. amph. p. 155.

1825. *Cophias jararaca* ou *Jararacussa.* De Neuwied, sur les Serpents du Brésil p. 468.

1828. *Bothrops Megœra.* Wagler. Serp. du Brésil de Spix planche 19.

Idem. B. furia. Wagler. ibid Serp. Brés. pl. 20 var.

Idem. B. leucostigma. pl. 21 fig. 1.

1830. *Bothrops ambiguus.* Wagler Syst. p. 174.

1837. *Trigonocéphale jararaca.* Schlegel. Phys. des Serp. p. 532, pl. 19, fig. 3, esp. 1.re.

1849. *Craspedocephalus Brasiliensis.* Gray. Catal. of snakes p. 5, n.° 1.

DESCRIPTION.

Cette espèce a été plutôt indiquée que décrité par Lacépède et ensuite par Latreille et Daudin ; puis à ce qu'il paraît, reconnue au Brésil par Weigel, et inscrite parmi les couleuvres venimeuses par Gmelin sous le nom d'*ambiguus* ; mais elle n'a été véritablement bien établie comme distincte que par le Prince de Neuwied qui l'avait observée vivante au Brésil où elle est, dit-il, très-commune et connue sous les noms précédemment indiqués dans la Synonymie.

Spix l'avait rencontrée aux environs de Bahia. M. De Langsdorff l'a recueillie au Brésil, ainsi que MM. D'orbigny et Gallot. Ce sont ces échantillons que nous avons pu comparer avec ceux de Spix décrits par Wagler et chez lesquels nous avons remarqué des variétés si nombreuses dans les couleurs et les proportions qui dépendaient, probablement, de l'âge des individus, qu'il n'est point étonnant que Wagler en ait fait d'abord autant d'espèces sous des noms divers. Cependant il a reconnu ensuite qu'elles étaient les mêmes que le *Bothrops jararaca*, en les inscrivant toutes sous ce dernier nom, dans son système naturel des Amphibies.

En effet, son *Bothrops Megæra* pl. 9 est d'une teinte grise verdâtre avec des bandes transversales larges, plus foncées et bordées de lignes noires un peu sinueuses.

La seconde variété, est celle que Wagler avait décrite comme une espèce dans le même ouvrage sous le nom de *furie.* Tout le dessus du corps est d'un brun foncé et l'abdomen jaunâtre tacheté de noirâtre.

La troisième variété que le même auteur désignait sous le nom de *leucostigma* ou *à points blancs* était, à ce qu'il paraît, le jeune âge de celle qu'il avait nommée *Megæra.* Le dos est chargé de bandes brunes larges, avec quelques petits points blanchâtres sur les flancs dans le voisinage des gastrostèges dont la teinte est cendrée et l'extrémité de la queue est jaunâtre.

M. Schlegel annonce qu'il est parvenu au Musée de Leyde un assez grand nombre d'individus de ce *Jararaca* de la province de St. Paul et de l'île de S.te Catherine ; mais jamais de Surinam où il ne se rencontre pas.

La ligne saillante, en triangle fortement arrondi, qui provient du museau ne s'étend pas au delà de la plaque lisse située au dessus de l'orbite ; toutes les écailles qui recouvent la tête sont carénées, mais celles du des-

sous de la gorge sont lisses. Il y a 27 rangées obliques d'écailles carénées sur le dos. Le nombre des gastrostèges varie: on en a compté de 172 à 195 et à 204; de même, les urostèges varient de 44 à 62 et à 65.

La tête osseuse que nous avons fait préparer, ne nous a présenté aucune particularité, sinon que les os intra-articulaires sont très-grêles, surtout dans le point où ils s'unissent aux mastoïdiens.

Spix avait observé à Bahia que ce Serpent est souvent la proie du Faucon rieur et de plusieurs autres oiseaux de proie.

D'après le Prince de Neuwied, ce Bothrops se nourrit de petits mammifères, tels que les rats et les écureuils et d'oiseaux qu'il recherche probablement pendant la nuit, ayant comme tous les Vipériformes la pupille linéaire et dilatable.

Les individus dont on a préparé le crâne, provenaient du Brésil d'où ils avaient été rapportés par M. Gallot. D'autres exemplaires déposés dans la collection sont dus aux soins de MM. Poyer, Langsdorff, Gaudichaud et Delalande.

4. BOTHROPS DE CASTELNAU.

Bothrops Castelnaudi. Nobis.

Caractères. Ligne du vertex très-saillante, et surtout triangulaire, s'étendant depuis le niveau du bout du museau qui est saillant, en raison de la grande hauteur de la plaque rostrale; les urostèges sont simples; la queue très-longue est pointue; sur la ligne médiane du dos, on voit des taches transversales, irrégulières.

DESCRIPTION.

Nous n'avons trouvé aucune indication de cette espèce dans les auteurs, si ce n'est peut-être dans la figure des jeunes Boas ou Enygres que Séba a représentés dans le tome II de son Trésor, pl. 28, n.os 3 et 6, lesquelles d'ailleurs n'offrent pas la ligne saillante du museau relevé qui donne au Serpent dont nous allons indiquer les couleurs, les plus grands rapports avec les *Trigonocéphales*. Le cou est très-étroit et le paraît d'autant plus, que la tête en cœur est très-large en arrière.

Ce Bothops, dont nous ignorons la patrie positive, a été déposé au Muséum par MM. de Castelnau et E. Deville, au retour de leur voyage dans l'Amérique du sud, et nous n'avons pas d'autre indication.

Il a plus de 0m,80 de long. Son corps est un peu comprimé, et le dos

présente une légère carène; la queue est très-pointue avec une seule rangée d'urostèges, qui vont en diminuant considérablement de largeur; elle peut être estimée d'un décimètre ou de la huitième partie de la longueur du corps.

La couleur générale est d'un brun clair. Il y a sur le dos de grandes taches brunes plus foncées, les unes arrondies et les autres presque carrées, toutes liserées de quelques écailles jaunâtres. Lorsque l'épiderme s'est détaché, tout l'ensemble de l'animal semble grisâtre et plus ou moins piqueté de jaune. Les gastrostèges sont larges, d'une teinte jaunâtre, mais elles sont comme aspergées de petites taches ou points jaunes, arrondis et rares dans les points où l'épiderme manque. L'extrémité de la queue est blanche dans tout son pourtour.

5. BOTHROPS ALTERNÉ. *Bothrops alternatus.* Nobis.

(Atlas, pl. 82, fig. 1 et 1 *a*.)

Caractères. Ligne du vertex saillante; une bande blanche tranversale entre les yeux, se prolongeant en arrière pour former une anse recourbée qui remonte vers la nuque et sur le synciput; une ligne dorsale blanche, sinueuse d'abord, pour constituer ensuite de doubles bandes transversales et alternes sur un fond brun; tout le dessous du tronc blanchâtre, avec des taches carrées, noires, qui se terminent par deux lignes de points réguliers sous la queue.

DESCRIPTION.

Cette espèce nous paraît tout à fait nouvelle. Elle provient du voyage dans l'Amérique méridionale de MM. de Castelnau et Emile Deville, et du Paraguay, d'où elle a été rapportée par M. A. d'Orbigny.

Les particularités indiquées dans la dignose, puis les élégants dessins qui résultent de la disposition des bandes blanches, bordées de points noirs, et enfin les taches noires des gastrostèges constituent un ensemble très-caractéristique et fort bien reproduit sur la planche 82 de notre Atlas.

Dimensions. *Tête* et *Tronc*, $1^m,02$; *Queue*, $0^m,13$.

6. BOTHROPS VERT. *Bothrops viridis.* Wagler.

(*Coluber gramineus.* Shaw.)

Caractères. Plaques sus-oculaires formées de deux pièces, dont l'antérieure est la plus longue; gulaires nombreuses, larges

et arrondies, à l'exception des antérieures qui sont plus longues; vertex à écailles granuleuses et à pourtour anguleux, bordé de grandes plaques lisses, qui s'unissent aux sus-oculaires; corps comprimé, d'une teinte verte uniforme.

SYNONYMIE. 1796. *Bodroo-pam.* Russel. Serpents de Coromandel. I. p. 13, pl. 9, et II, pl. 20.

1802. *Coluber gramineus.* Shaw. Gener. Zoology, t. III, p. 2.

1803. *Vipère verte du Bengale.* Daudin. VI, p. 112.

1804. *Trimeresurus viridis.* Lacépède. Ann. du Mus. vol. IV, p. 197, pl. 56, fig. 2?

1820. *Cophias viridis.* Merrem Tentamen, p. 155, n.° 5.

1830. *Bothrops viridis.* Wagler. Natürlische Amph., p. 174.

1837. *Trigonocéphale vert.* Schlegel. Phys. des Serpents, p. 544. 7. Esp. ou B. Wagler, ib. p. 542.

1843. *Bothrophis viridis.* Fitzinger. Syst., p. 28.

1847. *Trigonocephalus gramineus.* Cantor. Catalogue Rept. malayan, p. 119. *Trigonocephalus erythrurus* (jeune âge).

DESCRIPTION.

Cette espèce nous paraît parfaitement déterminée et quoiqu'elle ait beaucoup de rapports avec celle dite *Bothrops à deux raies*, elle en diffère essentiellement par la forme des écailles du dessus de la tête et du dos. Celles du vertex sont plus grandes, arrondies, distinctes et les surciliaires, ainsi que les plaques du dessous de la ligne saillante, sont grandes; tandis que dans l'espèce dite *verte*, le vertex est presque celui d'un *Atropos* en raison du peu d'étendue des lames surciliaires, et les plaques du sillon gulaire sont beaucoup plus nombreuses et d'une autre forme. Enfin, les écailles du dos sont larges, lancéolées dans le *Bothrops vert*, tandis qu'elles sont linéaires chez l'autre.

Daudin, qui a copié Russel, a donné une bonne description de ce *Bothrops*, quoiqu'il y ait relaté la plupart des particularités qui appartiennent à toutes les espèces de ce genre.

L'individu qui nous a permis de bien distinguer cette espèce nous a été remis en 1822, par M. Eydoux; il est bien conservé. Sa couleur est d'une teinte verte sur la tête à son pourtour et sur les flancs; le dos et la queue sont d'un ton roussâtre bronzé. Celle-ci, qui est très-longue et pointue, commence brusquement après un retrécissement notable du tronc. D'autres individus, conservés dans la collection du Muséum, proviennent de Java.

Ils ont été recueillis par MM. Thourane, Eydoux et Souleyet; d'autres ont été rapportés de Timor par M. Freycinet. Bibron paraît avoir eu l'idée d'en faire un genre voisin des Alectos. Guérin, magas. de zool. 1841, pl. 1.

M. Cantor nous apprend que ce Serpent, comme sa conformation, au reste, l'annonce bien, vit constamment sur les arbres.

M. Schlegel croit que c'est là le Serpent dont Lacépède a parlé, plutôt qu'il ne l'a décrit, daus le IV.e volume des annales du Muséum, pag. 197. La figure qu'il en a donnée pl. 56, ne suffit pas pour le faire bien connaître. Serait-ce le *Trigonocephalus formosus* pl. 7, de l'archipel indien de S. Muller et de H. Schlegel pag. 52 Abbildungen? Cependant ce dernier a un grand nombre de demi-bandes noires sur le dos, et la queue n'est pas verte, mais rougeâtre.

7. BOTHROPS DEUX RAIES. *Bothrops bilineatus.* Wagler.

Caractères. Corps comprimé, à queue effilée; dos de couleur verte, bordé sur les flancs de deux raies longitudinales d'un jaune citron vers la jonction des gastrostèges qui sont blanches et sans taches; plaques sus-oculaires non divisées; lames du sillon gulaire pointues, étroites, non entuilées.

Synonymie. 1825. *Cophias bilineatus.* Neuwied (de). Sur les Serpents du Brésil en Allemand, liv. 5, pl. VI, pag. 483, n.° 2. (*Cobra verde* ou *Çururucu de pattioba* des indigènes.)

1828. *Bothrops bilineatus.* Wagler. Natürlische syst. Amph. p. 174.

1837. *Trigonocephalus.* Schlegel. Phys. des Serpents, p. 540. Esp. 4, pl. 19, fig. 7 et 8.

1849. *Craspedocephalus.* Gray. Catalogue of snakes, p. 7, n.° 5.

DESCRIPTION.

Ce Bothrops, qui a été recueilli au Brésil par le Prince de Neuwied, est très-facile à distinguer par les notes que nous venons d'indiquer comme caractères. Les écailles du dos sont extrêmement petites, carénées et formant des rangées obliques au nombre de vingt-neuf ou trente, établissant ainsi, par leur ligne saillante des quinconces très-réguliers qui, par leur rapprochement sur la queue longue, grêle et pointue, terminée par une écaille épineuse, semble y former des stries longitudinales ou des cannelures.

Sur un individu d'après lequel nous avons vérifié les caractères indi-

qués, nous ne voyons aucunes traces de taches brunes bordées de noir. Il y a bien au-dessus des plaques labiales postérieures, une raie longitudinale d'une teinte un peu plus grise qui peut-être était d'un jaune rougeâtre; mais nous n'avons reconnu aucune moucheture noire et jaune sur le dessus de la tête. Le dessous du corps est entièrement pâle, sans taches, depuis la gorge jusqu'à l'extrémité de la queue.

Nous n'avons trouvé d'autre indication sur le bocal contenant l'individu qui a servi à notre examen, que la simple note qu'il provient du Brésil. Les deux plaques sus-oculaires sont très-évidentes et M. Schlegel les a bien représentées dans la figure qu'il en a donnée sur la planche indiquée.

8. BOTHROPS VERT ET NOIR.

Bothrops nigro-marginatus. Nobis.

(*La tête triangulaire.* Bonnaterre.)

Caractères. Les écailles du dos et de la tête, lisses, lancéolées sur toute la longueur du tronc, qui est étroit et très-comprimé; le pourtour du front et la partie supérieure du museau revêtus de petites plaques lisses.

Synonymie. 1711. Scheuchzer. Physica. sacra. pl. 749, fig. 2.

1784. *La tête triangulaire.* Bonnaterre, pl. de l'Encyclopédie, pl. 38, n.° 2.

1789. *Idem.* Lacépède. Serpents. Tom. II, pl. 5, fig. 2, pag. 132.

1800. *Vipere trigonocéphale.* Latreille. Tom. III, p. 332.

1802. *La même description que la précédente.* Daudin VI, pag. 175.

1820. *Cophias trigonocephalus.* Merrem. Tent. System. Amp., pag. 156, n.° 7.

1830. *Megœra nigro-marginata.* Wagler. Natur. Syst. Amph. pag. 174, G. 32.

1832. *Trigonocephalus nigro-marginatus.* Kühl Beitrage, pag. 90.

1837. *Trigonocephalus nigro-marginatus.* Schlegel. Phys. Serp., pag. 541, n.° 5. La tête, pl. 19, f. 14 et 15.

1849. *Megœra.* Gray. Catal. of snakes, pag. 12, n.° 1.

DESCRIPTION.

Ce Serpent, dont nous avons plusieurs exemplaires parfaitement conservés, a été rapporté de Ceylan par M. Leschenault. Nous en avons transmis un individu au Musée de Leyde. C'est celui qui a été très-bien décrit par M. Schlegel. Il paraît que le naturaliste H. Kühl l'avait observé à Batavia, car il l'a fait connaître dans les matériaux de zoologie pag. 90 cités par Wagler.

On peut distinguer aisément ce Bothrops aux caractères que lui a assignés Wagler, qui a cru devoir les séparer des Bothrops par cette seule particularité qu'ayant, comme ceux-ci, la tête couverte de petites écailles, les lames qui sont placées en avant sur le museau, sont de véritables plaques; que les lames surciliaires, au lieu d'être simples, sont divisées en deux portions et surtout parce que les écailles du dos sont lisses, lancéolées, au lieu d'être carénées.

Ainsi que nous l'avons dit, la description qu'en a faite M. Schlegel ne laisse rien à désirer; mais comme les exemplaires que nous avons sous les yeux ont conservé leurs couleurs, nous allons les faire connaître avec quelques détails.

D'abord le corps est très-grêle, fort comprimé; il a plus de quarante centimètres de long; sa teinte est d'un vert tendre, mais avec de grandes taches noires sur le dos, s'étendant sur les flancs, de manière à encadrer quatre ou cinq écailles d'un vert pur; c'est même de là que le nom de l'espèce a été donné par Kühl. Toutes les gastrostèges sont d'un ton blanchâtre; à la base, elles sont lavées de vert d'eau; elles n'ont aucune tache. La queue est très-longue, pointue, comprimée et comme enroulante; les urostéges se confondent véritablement avec les écailles qui les avoisinent, car celles-ci sont lisses et très-grandes.

C'est surtout le dessus de la tête qui, par la distribution de ses taches, dont les bords sont limités, mérite une description toute particulière. D'abord, le fond est entièrement d'un noir foncé; en avant, on voit les deux grandes écailles arrondies sus-rostrales, bordées de noir de toute part, excepté sur la ligne médiane où elles se touchent; de sorte que la tache verte qu'elles forment est unique et présente un huit de chiffre renversé. Les écailles de la ligne médiane du vertex forment une large raie, un peu interrompue; mais de la même teinte verte qui s'arrête sur la nuque. On voit en dehors deux raies vertes latérales qui paraîtraient commencer sur la plaque orbitaire double, pour se porter extérieurement sur la commissure postérieure des mâchoires. Les plaques labiales sont petites, blanches et lavées de vert. Toutes les écailles du dessous de la gorge sont lisses.

Vers le sillon guttural, il y a sept plaques de chaque côté, avant la première gastrostège.

Toutes les écailles sont larges, comme dans le Léiolépide ; elles ne sont pas carénées et leur forme est losangique, elles sont disposées sur dix-neuf rangées longitudinales. Les gastrostèges varient dans les individus. On en a compté depuis 125 jusqu'à 151. Il est difficile de connaître le nombre véritable des urostèges, tant les dernières sont petites ; mais on en a reconnu tantôt 49, tantôt 63.

XII.e GENRE. ATROPOS.—*ATROPOS* (1). Wagler.

Caractères. *Des fossettes lacrymales; point de grelots à la queue, ni plaques, ni écusson au vertex, ni plaques surciliaires; urostèges sur une seule ou sur une double rangée; les écailles du dessous de la gorge lisses.*

Nous réunissons sous le même nom des espèces de Crotaliens, c'est-à-dire de Solénoglyphes, qui ont des fossettes lacrymales, sans grelots à la queue, sans plaques sur le vertex, ni sur le bord supérieur des orbites.

Ce sont des Ophidiens, dont les os sus-maxillaires ne portent que des dents venimeuses, sans aucun autre crochet. La plupart des auteurs les avaient rangés parmi les Trigonocéphales, à l'exception de Wagler, qui les en a séparés, au moins quant à deux des espèces; l'une dont il avait fait un genre sous le nom de *Mégère* (2) : c'est notre *Bothrops vert et noir*, n.o 4 ; et l'autre, dit par lui *Atropos*, qui ne prenait pour type que le *Trigonocéphale pourpre* de Java, décrit par M. Reinwardt.

Comme nous venons de l'indiquer, les espèces de ce genre

---

(1) Ατροπος terme mythologique. L'une des Parques. La plus inflexible quand elle ne voulait plus tourner le fuseau.

(2) Μεγαιρα. L'une des trois Furies, divinité mythologique.

sont reconnaissables à l'absence absolue des plaques lisses, soit sur le vertex, soit même au devant du front, soit enfin sur les orbites. Elles ont d'ailleurs les écailles gulaires arrondies et lisses et sont, par conséquent, différentes des *Tropidolaimes*, qui offrent sous la gorge des plaques ou des écailles carénées, ainsi que leur nom l'indique.

Ce sont cependant, il faut l'avouer, des indices bien peu importants, et c'est surtout à cause de la facilité que ces notes fournissent pour la classification systématique que nous avons adopté ce genre, ainsi établi par Wagler, dans lequel il rangeait seulement la première espèce, celle que nous allons décrire d'abord. Nous en avons trouvé deux autres dans la Collection qui sont évidemment différentes et que nous désignons par les indications que nous avons trouvées inscrites sur les bocaux qui les contiennent.

Le premier de ces Atropos conserve le nom de *Atropos pourpre* (*A. puniceus*). Nous désignerons la seconde espèce comme *Atropos de Darwin*. Cependant nous avons trouvé un individu semblable, mais en mauvais état, avec ses œufs, signalé comme ayant été rapporté par Leschenault, qui l'avait recueilli sur les Monts Gates dans l'Indoustan. La tête est brisée et ne permet pas d'en bien distinguer la forme. Le reste du corps étant conforme au bel individu qui porte le nom de Darwin, nous le lui avons conservé. La troisième espèce est l'*Atropos Mexicain;* elle se trouve très-bien caractérisée par la forme du bord supérieur de ses orbites et par la simple rangée des urostèges ou des plaques sous-caudales qui, cependant, la rapproche de la suivante.

TABLEAU SYNOPTIQUE DES ESPÈCES DU GENRE ATROPOS.

CARACTÈRES. *Point d'étuis cornés à la queue; point de plaques au vertex, ni de lames surciliaires; les gulaires rondes et lisses.*

Ligne orbitaire	à bord crénelé, formant une crête . .		1. A. POURPRE.
	lisse; urostèges	sur un seul rang. . .	3. A. MEXICAIN.
		sur deux rangées . .	2. A. DE DARWIN.

1. ATROPOS POURPRE. *Atropos puniceus.* Reinwardt.

(Atlas, pl. 83 bis, fig. 3, la tête).

Caractères. Tête allongée, triangulaire, arrondie en devant; bord supérieur de l'orbite comme crénelé par quatre ou cinq tubercules saillants, mais arrondis; une grande plaque lisse au devant de l'orbite et une autre très-grande labiale au-dessous de la fossette lacrymale; plaques labiales grises, avec deux ou trois taches blanchâtres.

Synonymie. 1755. Klein. Tentamen, pag. 10, n.° 25.

1827. Reinwardt. Isis, pag. 561.

1830. *Atropos puniceus.* Wagler. Naturliche Syst. Amph., pag. 175, G. 34.

1837. Schlegel. Phys. des Serpents, pag. 545, n.° 8, pl. 19, fig. 10 et 11.

1837-1844. *Atropos puniceus.* Schlegel. Abbildung., pag. 118, tab. 38, n.° 1 à 10. C'est sans contredit la meilleure figure pour l'ensemble et pour les détails.

1847. *Trigonocephalus puniceus.* Cantor. Catal. Malayan. Rept., pag. 122.

DESCRIPTION.

Nous avons comparé le dessin de Séba, Tom. II, pl. 64, n.° 1, indiqué d'abord par Laurenti, pag. 102, n.° 25, puis par Linné, Gmelin, pag. 1093, par Merrem, pag. 151, sous le nom de *Vipera* ou *Echidna acontia.* Toutes ces citations sont fautives, car la figure de Séba démontre évidemment l'existence des plaques surciliaires qui manquent ici; cependant elles sont relevées dans les synonymies de M. Schlegel et de M. Cantor.

Quoique nous ayons sous les yeux trois individus assez bien conservés dans la liqueur, qui nous ont été généreusement envoyés du Musée de Leyde, il nous serait difficile d'en bien indiquer les couleurs, car elles sont ternes. Le dessus est d'un gris sale assez foncé, avec quelques taches brunes, un peu en écusson sur le dos. Les flancs, vers la ligne qui touche les gastrostèges, portent des taches noires, carrées par le bas, arrondies par le haut. Tout le dessous du ventre est d'un gris blanchâtre tacheté ou sali de brun. Ces nuances sont tellement différentes de celles que nous

trouvons indiquées par M. Schlegel que nous croyons devoir en transcrire la description. « La couleur dominante est, dit-il, d'un brun roux, varié de » jaunâtre, de pourpre et de brun grisâtre, plus clair sur le dessous. Deux » raies, dont la supérieure est rougeâtre, l'inférieure indistincte et noi- » râtre, se prolongent depuis l'œil, jusqu'aux côtés du cou. L'iris est d'un » jaune d'or. » Le système de coloration est, à ce qu'il paraît, très-exactement indiqué sur la belle planche 38 des Abbildungen de M. Schlegel. M. Cantor signale quelques legères différences dans les couleurs entre les individus de Singapoure et ceux de Java. Comme pour la plupart des Serpents qu'il décrit, cet habile zoologiste donne ici des détails intéressants sur les mœurs. Il signale des faits montrant que les effets du venin de ce Serpent sont un peu moins redoutables que ceux qui résultent de la piqûre d'espèces du même groupe des Solénoglyphes.

Ce qui nous donne la certitude que nous avons sous les yeux l'espèce décrite, ce sont les petites écailles ou les tubercules proéminents qui entourent le bord supérieur de l'orbite et qui ont été très-bien représentés dans les figures données par M. Schlegel dans son recueil et dans l'Atlas de son Essai, et qui expriment fort exactement les caractères de ce genre.

Les dimensions varient de $0^m,45$ à $0^m,52$; la queue forme à peu près la septième partie de la longueur totale. Les gastrostèges sont au nombre de 158 à 166, et les urostèges de 50 à 154. Les rangées d'écailles en losanges et carénées sont au nombre de 26 ou de 27.

Les individus qu'avait reçus le Musée de Leyde et dont les nôtres faisaient partie, proviennent de Java d'où ils avaient été envoyés par M. Reinwardt. D'après M. Cantor, ce Serpent se trouve aussi à Singapoure.

2. ATROPOS DE DARWIN. *Atropos Darwini.* Nobis

Caractères. Tête courte, large, rétrécie, triangulaire, à ligne, frontale saillante, prolongée en pointe relevée sur une très-grande rostrale ; bord sus-orbitaire saillant, lisse, arrondi ; plusieurs des plaques labiales blanches, bordées ou liserées d'un brun rougeâtre ; urostèges disposées sur un double rang.

DESCRIPTION.

Cette espèce, dont nous ignorons l'origine, se trouvait inscrite dans nos collections sous le nom que nous lui avons laissé. Elle est d'ailleurs fort remarquable par la manière dont les couleurs sont distribuées sur la surface du corps.

Les écailles du tronc sont peu carénées sur la ligne médiane et lisses sur les parties latérales. Elles sont disposées sur 21 rangées longitudinales.

On compte 156 gastrostèges, 1 anale simple et 34 urostèges sur deux rangs.

Tout le dessus du tronc a une teinte dont le fond est gris, mais le brun foncé y domine par places. Ce sont de grandes taches brunes, bordées d'un blanc pur ou paraissant tel près des écailles voisines d'un ton plus grisâtre. Ces taches sont distribuées de la façon suivante, sur l'exemplaire qui nous sert de type. On voit d'abord à la tête une petite tache sur le museau : elle est triangulaire ; puis une bande transversale courte, mais élargie au milieu, au-devant des orbites, suivie d'une autre moins marquée en arrière des yeux. On remarque ensuite quatre grandes taches brunes, réunies par paires, se portant de dedans en dehors et formant ainsi un croissant non complet vers la ligne médiane. Sur le cou et sur toute la partie supérieure du dos, il règne une série de taches brunes foncées, plus ou moins distinctes les unes des autres, et qui sont bordées d'un liséré blanc, irrégulier, jusqu'à l'extrémité de la queue.

Les gastrostèges sont entièrement piquetées de noir à leur base, étant blanchâtres sur leur bord libre ; mais portant des points noirs plus rapprochés entre eux, vers leur jonction avec les dernières écailles des flancs qui ont des taches noires. Il en résulte une symétrie qui fait confondre, en apparence, ces écailles avec les plaques ventrales dont elles semblent être la continuité.

Il y a quatre grandes plaques près du sillon gulaire ; ces plaques sont ovales, allongées et les postérieures ont une dimension double. Les labiales inférieures sont blanches en arrière, à l'inverse de ce qu'on voit aux labiales supérieures qui sont là bordées d'un filet brun rougeâtre.

3. ATROPOS MEXICAIN. *Atropos Mexicanus.* Nobis.

(Atlas, pl. 83 bis, fig. 1 et 2.)

Caractères. Tête courte et large en arrière, à ligne frontale saillante, produite par des écailles hérissées, pointues, dirigées vers l'orbite, dont le bord est lisse et enfoncé. Point de grandes plaques lisses au-devant de l'orbite. Le bord des lèvres et le dessous de la gorge sans taches. Urostèges en rang simple.

DESCRIPTION.

Cette espèce ne paraît pas avoir été décrite ; elle provient des environs de Coban, capitale de la province de la Véra-Paz, (République de Guate-

mala, Amérique centrale). C'est en raison du voisinage du Mexique et de cette province que nous avons nommé cette espèce Mexicaine. Il y a, d'ailleurs, de grandes analogies entre les faunes de ces deux pays.

Son corps est d'environ $0^m,44$ d ng, la queue étant comprise dans cette longueur, mais elle n'en forme guère que la huitième partie. L'animal est notablement comprimé dans la partie moyenne du tronc, qui a en hauteur le double de sa largeur. Le dos est fortement caréné par la série médiane des écailles qui toutes, au reste, portent une ligne saillante sur leur longueur, ce qui rend la surface du tronc uniformément striée. Les écailles sont disposées sur 25 rangées longitudinales.

On compte 132 gastrostèges, 1 anale et 33 urostèges simples.

Sur la ligne dorsale, on voit une série de taches rhomboïdales brunes, tantôt complètes et distinctes, tantôt triangulaires, alternes, mais réunies sur le sommet du dos, qui présente ainsi une bande continue en zig-zag de triangles foncés bordés de noir. Les flancs portent également une série de taches qui sont noires, de formes et d'étendue variables, bordées de blanc. Une autre suite longitudinale et pareille, formée de taches qui alternent, avec les premières sont placées sur le bord externe des gastrostèges. Ces plaques ventrales, sur leur grande moitié antérieure, sont d'un blanc jaunâtre, rarement et irrégulièrement salies de noirâtre ; plus loin et en arrière, elles sont plutôt d'un noir plombé, tacheté de blanc.

Un seul trait, ou une raie en moustache, s'étend de la partie postérieure de l'œil, en se portant obliquement au-dessus de la commissure des lèvres qui sont blanches et sans taches, ainsi que le dessous de la gorge et du cou.

Toutes les urostèges, excepté les premières, sont très-petites, au nombre de trente-deux, en rang simple jusqu'à l'extrémité de la queue, qui est blanche, très-pointue et terminée par une écaille.

XIII.e GENRE. TROPIDOLAIME. — *TROPIDOLÆMUS.* (1) Wagler.

Caractères *des Bothrops, avec la tête entièrement recouverte d'écailles carénées, imbriquées, serrées, ainsi que celles qui garnissent le dessous de la gorge, surtout en arrière; les plaques surciliaires n'étant pas toujours apparentes, pas plus que la ligne saillante du front.*

Nous avons deux espèces distinctes rapportées à ce genre, mais ni l'une, ni l'autre ne nous paraissent présenter les particularités indiquées par les auteurs. Ainsi la figure de Séba, t. II, pl. 68, n.° 4; citée par M. Schlegel, est tellement incorrecte, qu'on ne peut y reconnaître aucun autre caractère que les écailles du dessus de la tête.

Voici les notes données comme caractéristiques par Wagler; elles concordent parfaitement avec ce que nous pouvons observer sur les Serpents qui sont sous nos yeux.

La tête est obtuse, arrondie, très-courte et presque aussi large en arrière qu'elle est longue. Les narines, parfaitement rondes, sont percées au milieu de la plaque nasale et séparées entre elles par la seule plaque rostrale triangulaire à son sommet supérieur. Les fossettes nasales ou lacrymales sont énormes, béantes en avant et comme échancrées derrière, au devant de l'orbite ou de l'œil qu'elles touchent. Tout le reste de la tête participe de la conformation des Bothrops. Les petites écailles du vertex sont distinctes, serrées, carénées et un peu relevées à la pointe. Les plaques sous-gulaires dans l'un des individus sont toutes rhomboïdales et carénées. Chez un autre cependant, beaucoup plus développé, il n'y a que

(1) Τροπις, *carena*, ligne du milieu saillante et de λαίμος, *gula*, gorge à carènes.

les postérieures qui portent cette carène. Nous ne savons auquel de ces deux individus, qui sont très-différents l'un de l'autre, nous devons assigner le nom de Wagler comme désignation spécifique donnée d'abord par H. Boié; car tous deux diffèrent des descriptions faites par les auteurs cités.

Ainsi, un très-grand individu, recueilli à Sumatra par M. Duvaucel, présente les caractères d'un Atropos, en ce qu'il n'a pas réellement d'écailles surciliaires. Quelques unes des lames qu'il porte en arrière de la gorge sont visiblement carénées, mais non comme celles de la figure donnée par M. Schlegel, qui indique mieux ce que nous observons dans un autre individu rapporté de Samboangan par M. Hombron de l'expédition de l'Astrolabe. Cet exemplaire offre bien des plaques surciliaires lisses et convexes, mais qui sont moins indiquées dans la figure 16 de l'Atlas de M. Schlegel.

Nous allons donc décrire séparément ces deux Serpents. Nous laisserons le nom spécifique de Wagler à la première espèce et nous assignerons celui de M. Hombron à la seconde. Au premier aspect, ces deux espèces peuvent être distinguées par les couleurs; car elles n'ont entre elles aucun rapport à cet égard, ni surtout pour les dimensions.

Les caractères du genre seront donc comme le nom l'indique, la conformation des grandes écailles du dessous de la gorge; particularité qui ne nous est encore présentée par aucune autre espèce de Serpents Solénoglyphes, qui toutes ont ces écailles lisses et non carénées. On peut les distinguer facilement par les caractères les plus saillants.

Corps { noir, à bandes en travers; pas de plaques orbitaires . 1 T. DE WAGLER.
vert en dessus, uniforme; des plaques sus-orbitaires. 2 T. DE HOMBRON.

1. TROPIDOLAIME DE WAGLER. *Tropidolaemus Wagleri.* Wagler.

CARACTÈRES. Tout le dessus du corps d'un beau noir, divisé par bandes transversales alternes, formées par deux ou trois

rangées de grandes écailles carénées d'un jaune pâle ; les intervalles compris entre ces bandes et comprenant les écailles noires, sont parsemés régulièrement d'écailles vertes, qui deviennent plus larges et d'un jaune lavé de vert sur les flancs; pas de grandes plaques surciliaires.

Synonymie. 1827. *Cophias Wagleri.* Boié. H. Isis page. 561, Erpétologie de Java pl. 49, non publiée.

1829. *Coluber Sumatranus.* Raffles. Philosophical transact. t. XIII, pag. 334.

1830. *Tropidolaemus Wagleri.* Wagler. naturliche syst. amph. p. 175, G. 35.

1831. Gray. Hardwick. Illust. Zool. ind. misc. 48.

1837. *Trigonocephalus* n.° 6. Schlegel. Phys. Serp. pag. 542, pl. XIX, fig. 16-17-18.

1847. *Trigonocephalus Sumatranus.* Variété du *Bothrops viridis.* Cantor. Catal. pag. 121.

1849. *Sumatran trimesurus.* Gray. Catal. of snakes in British mus. pag. 10, n.° 9.

DESCRIPTION.

Cette espèce fait véritablement une sorte de transition naturelle entre le genre *Atropos* et celui des *Bothrops.* Elle se rapproche du premier par l'absence des écailles surciliaires et par la conformation générale ; mais les plaques sous-gulaires sont véritablement carénées, ce qui ne s'observe que vers le cou ; tandis que dans l'espèce suivante, qui a des plaques surciliaires bien distinctes, toutes les lames gutturales sont fortement carénées.

Le dessus de la tête est très-large et d'un noir foncé, avec quelques écailles éparses plus ou moins jaunes. Les tempes et toute la ligne triangulaire arrondie, qui passe au dessus de l'œil, offre une raie jaune fort large en arrière.

Toutes les écailles labiales de l'une et l'autre mâchoires, sont d'une belle teinte jaune et comme elles sont bordées d'un trait noir dans tout leur pourtour, elles sont par cela même très-distinctes les unes des autres.

Les gastrostèges sont jaunes ; toutes sont bordées de noir en arrière ; quelques unes, surtout vers le tiers antérieur du tronc, offrent une tache médiane noire, qui semble provenir de la bordure.

La queue est longue, comprimée, évidemment enroulante ; les urostèges en sont doubles, mais se confondent par leur étendue avec les écailles

dorsales et les latérales ; elles sont toutes noires, sans aucune tache jaune dans leur grand tiers terminal.

Cette espèce provient de Sumatra ; elle a été envoyée au Musée de Paris par M. Duvaucel beau-fils de G. Cuvier.

D'après la description de M. Schlegel, les couleurs varieraient beaucoup. Il dit que le dessus du tronc est d'un vert foncé, avec des traverses jaunes et qu'on voit sur la queue des teintes d'un beau rouge vermillon. Il serait ainsi le *Trigonocephalus purpureo-maculatus* de Gray.

Voici d'ailleurs les indications fournies par M. Cantor, qui a décrit ce Serpent dans le pays même où il vit.

Jeune âge. D'un vert d'herbe en dessus, plus clair sur les flancs et sur les lèvres. De la fossette située au dessous de l'œil, jusque sur la joue, une ligne d'une teinte cannelle, à bord supérieur bordé de brun plus foncé. De chaque côté du dos, une série de taches éloignées les unes des autres, où l'on voit que chacune des deux ou trois écailles comprises dans le périmètre de la tache offre deux teintes, celle de la cannelle, puis une nuance d'un brun plus foncé. Sur la queue, les taches sont confluentes et forment des bandes transversales. Les régions inférieures sont d'un vert jaunâtre clair. Les plus grands individus ainsi colorés mesurent 1 pied et 4 pouces (mesure anglaise).

Adultes. Le fond de la couleur en dessus est un jaune clair ou un jaune verdâtre pâle, assez abondamment mélangé d'un noir foncé, pour que l'apparence générale soit celle d'un animal d'une teinte noire à travers laquelle apparaît la couleur du fond ; à la tête en particulier, sous la forme de taches irrégulières et se continuant par une ligne au dessous de laquelle on voit une autre raie noire, qui va de l'œil à l'occiput. Sur le tronc et sur la queue, il y a des bandes transversales, étroites, éloignées les unes des autres, continues, ou au contraire formées par un assemblage de taches. Les plaques labiales et gulaires, les scutelles et les deux ou trois rangées longitudinales d'écailles les plus inférieures sont d'un jaune de gomme gutte, avec leurs bords noirs. Les urostèges sont abondamment tachetées de noir.

L'iris est doré, tacheté de noir et traversé par une ligne transversale noire. La pupille est verticale et elliptique ; elle se contracte fortement sous l'influence de la lumière.

Malheureusement, dit M. Cantor, ce Serpent n'est pas rare à Pinang, à Singapoure et dans la presqu'île de Malacca. M. Montgomerry l'a trouvé à une élévation de 2,200 pieds (mesure anglaise).

2. TROPIDOLAIME DE HOMBRON.

Tropidolæmus Hombroni. Nobis.

Caractères. Tout le dessus du tronc d'une belle couleur verte brillante, produite par les écailles dont la carène n'est indiquée que sur la moitié de la longueur qui est comme bombée; le fond de la peau paraît noir et entourer les écailles, celles du dessus de la tête sont très-petites, fortement carénées; les gastrostèges sont jaunes, lavées de vert et portent sur leur bord libre un petit trait noir, d'ailleurs aucune tache. Des plaques surciliaires.

Synonymie. 1848. *Tropidolaime de Hombron.* Guichenot. Part. Zool. du voyage au pôle-sud et dans l'Océanie, p. 23. Atlas, pl. 2 des Ophidiens, fig 2.

DESCRIPTION.

La tête de cette espèce est en proportion beaucoup plus courte; les écailles, ou plutôt les grains tuberculeux qui la recouvrent sont comme rugueux; il y a au-dessus des orbites de grandes lames lisses, semblables à celles qui caractérisent les *Bothrops* avec lesquels ce Serpent offre la plus grande analogie et qui serait resté dans ce genre, s'il n'avait le dessous de la gorge couvert d'écailles carénées, serrées entre elles et comme hérissées sur leur bord libre.

Les figures que M. Schlegel a données de la tête de l'espèce qu'il nomme de Wagler, représentée sous trois faces différentes, donnent parfaitement l'idée de la forme générale de l'individu que nous venons de faire connaître. Mais dans la figure 16, la tête vue en dessus présente une ligne saillante, anguleuse, qui ne s'observe pas dans les deux exemplaires qui ont servi à notre description. Elle n'offre pas non plus nettement la plaque surciliaire bien évidente dont nous venons de parler plus haut. La figure de l'Atlas du Voyage au pôle-sud, est très-exacte. Ensuite la tête, vue de profil, indique un trait en moustache et des plaques labiales qui n'ont aucun rapport ni avec l'un, ni avec l'autre des individus. Enfin, les carènes des plaques gulaires sont absolument celles de l'espèce que nous décrivons.

Ce Serpent provient de l'expédition de l'Astrolabe; il a été déposé au Muséum en 1843, comme ayant été recueilli par M. Hombron dans l'île de Samboangan, l'une des Philippines, dans la mer des Indes.

FIN DE LA SECONDE ET DERNIÈRE PARTIE DU TOME VII.e
ET DE L'HISTOIRE DES SERPENTS VENIMEUX.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES NOMS

DES SOUS-ORDRES, FAMILLES ET GENRES,

DE L'ORDRE DES SERPENTS OU OPHIDIENS. (1)

Abastor (Gray.) VII. 338
Ablabès, VII. 304
Acalypte, VII. 1339
Acanthophide (Daudin). VI. 31, VII. 1388
Acontias (Gesner) VI, 259, 463 et VII, 30
ACROCHORDIENS, VII. 82
Acrochorde (Hornstedt), VII. 34
Ahaetula. (Gray.) VII. 533
Agkistrodon (Palissot), ou *Ancis-*
[*trodon*, VII. 1494
AGLYPHODONTES, VII. 19
ou AZÉMIOPHIDES, VI. 337
Ailurophis (Fitzinger), VII. 911
Aipysure (Lacépède), VII. 1323
Alecto (Wagler), VII. 1219, 1249
Alopécion, VII. 416
Alsophis (Fitzinger), (Antill.) VII. 659
Amblycephalus (Kuhl.), VII. 439, 440
[444, 470
Ammotes (Gesner).
Ammodyte (Latreille). 1478
AMPHIBOLA (Müller), VI. 348
Amphiesme, VII. 724
Amphistrate (Goldfuss)
Amplorhinus (Smith), VII. 1162
Anasime, VII. 236
Analcis (Smith), VII. 56
Anguis (Catesby), VI. 282, 464
Anholodonte, VII. 1165
Anilius, (Oken), VI. 584
ANISODONTIENS, VII. 870
Anodon (Klein), VI. 22
Aplopelture, VII. 444
APISTOPHIDES, VI. 71
ou PROTÉROGLYPHES, VII. 1178
APHOBÉROPHIDES,
ou OPISTHOGLYPHES, VII. 781
APROTÉRODONTES, VI. 450
APROTÉRODONTIENS, VII. 29
Argis (Gesner).
Aspis (Laurenti), VI, 25. VII. 1229, 1293
Aspidocercus (Fitz), (Boa). VII. 444
Aspidoclonion (Wagler), VII. 1265
Aspido-élaps (Fitzinger), VII. 1219
Apisdomorphus (Fitzinger), VII. 1235
Aspidophrys (Fitz.), *Col. porosus.*
Aspidopsis (Fitzinger). VII. 1230
Aspidorhynchus (Fitz), (Eschr.) VI. 265
Aspidure (Wagler), VII. 127
Asterophis (Fitz.), (Molurus), VI. 418
Atractus (Wagler), VII. 512
Atropos (Wagler), VII. 1455, 1517
AZÉMIOPHIDES, VI, 337
ou AGLYPHODONTES, VII. 19

Bascanion (Baird et Girard), VII. 185.

(1) Les majuscules indiquent les sous-ordres.—Les familles sont en minuscules.—Les noms de genres non adoptés sont en italiques. La concordance de ceux qui ne se trouvent pas dans les synonymies est établie par la pagination.

Bitia (Gray), Platycerques ?
Boa (Linnæus), VI, 500. VII. 31
Boaïdes, VI, 474. VII. 30
Boædon et Boædoniens, VII. 357
Boiga (Fitzinger), VII. 1072
Boina (Bonaparte). VI. 474. VII. 30
Bolyeria (Gray), VI. 376, 496
Botrocheilus (Fitzinger), VI. 444
Bongare (Daudin), VII. 1265
Bothrophis (Fitzinger), VI. 65. VII. 1513
Bothrops (Wagler), VII. 1502
Brachyophis (Fitzinger), VI. 65
Brachyorrhos (Kuhl), VII. 90, 96, 510 [957
Brachyruton, VII. 502, 1002, 1004
Brachyrhyncus (Fitzinger), VII. 1226
Brachysoma (Fitzinger), VII. 1239
Bucephalus, VII. 470, 875, 877
Bungarus, VII. 470, 1064

Caelophis (Fitzinger), VI. 64
Calamaria (Boié), VII. 60
Calamariens, VII. 48
Calliophis (Gray), VII. 651
Calopeltis (Fitzinger), VI, 64. VII. 319
Calophis (Fitzinger), VII. 650
Calopisme, VII. 556
Campylodonte, VII. 973
Candoia (Gray), VI. 374, 476
Carphophis et *Carphophiops*, VII. 131
Casarea (Gray), VI. 486
Cathétorine, VI, 268. VII. 17
Catodonte, VI, 318. VII. 18
Catodoniens, VI, 318, VII. 18
Catostoma (Wagler).
Caudisona (Laurenti), VI. 24
Causus (Wagler), VII. 1262
Celuta (Baird-Girard), VII. 132
Cenchrina (Gray). (Trigon.), VII. 1488
Cenchris (Daudin), VI. 413, 476, 557
Cenco (Lacépède), VII. 1065
Centrophis (Hemprich), VI. 485. VII. 30
Céphalolépide (Wagl.) VI, 314. VII. 18
Cephalopholis (Fitzinger), VI. 64
Cephalophis (Fitzinger), VII. 1088
Cerastes (Laurenti, VII. 1438
Cerberus (Cuvier), VII. 997
Cercaspis (Wagler), VII. 389
Cercophis (Fitzinger), VI, 64. VII. 535
Ceristalis (Gesner), VII. 1382
Chalinophidia (Fitzinger), VI. 61
Charina (Gray). Tortrix Bottæ ?
Changulia (Gray). (Lumbric.) VII. 89
Chersophis (Fitzinger), VII. 1435
Chersydrus (Cuvier), VII. 40
Chilabothre. VI, 562. VII. 31
Chilolepis (Fitzinger), VI, 64. VII. 678
Chironius (Fitzinger), VI. 178
Chitulia (Gray), VII. 1344
Chlorosoma (Wagler), VII. 1107
Chloroechis (Bonaparte), VII. 1377
Chorisodonte, VII. 901
Chondropodes (Mayer), VI. 352
Chrysopelea (Boié), VII. 1040
Churchillia (Baird et Girard), VII. 234
CICURIFORMES. AGLYPH. VI. 337
Clœlia (Wagler), VI. 63. VII. 855, 860 [1000, 1007
Cliftia (Gray. Cat. p. 99).
Clothonia (Daudin), VI. 376, 458
Cobra (Laurenti), VI. 24
Cochliophagus, VII. 478
Cœlognathus (Fitz.), (radiatus). VII. 292
Cœlopeltis (Wagler), VII. 889. VII 1130
Colobure, VII. 163
Coluber (Linnæus), VII. 180
Compsosome, VII. 290
Conocéphale, VII. 138
Conocerques, VII. 1187
Constrictor (Laurenti-Wagler), VI. 400 [507, 515
Contia (Baird et Girard), ?

Cophias (Merrem), VI. 65. VII. 1505
Corralliophis (Fitzinger)?
Corallus (Daud.-Gray), VI. 373, 536, 546
Coronella (Laurenti), VII 609
Coronophis (Fitz), (ornatus) VI. 64, VII. [1040
Coryphodonte, VII. 180
CORYPHODONTIENS, VII. 176
Craspedocephalus (Kuhl.), VII. 1502
Crotaphopeltis (Fitz.), VI. 64, VII. 1171
CROTALIENS, VII. 1451
Crotalophore (Gray), VII. 1434
Crotalus (Linnæus), VII. 1453
Cryptopodes (Mayer), VI. 352
Cusoria, (Gray. Cat. p. 107).
Cyclocore, VII. 385
Cylindrophis (Wagl.), VI. 590, VII. 30

Daboia (Gray), VII. 1383
Dasypeltis (Wagler), VII. 491, 498
Deiropeda (Fitzinger), VII. 1003, 1007
Dendraspis (Fitz.), (Alecto), VII. 1249
Dendrophilus (Fitz.), (Dahlii). VII. 692
Dendrophidion (Fitz.), (Poitei). VII. 208
Dendrophis (Boié), VII. 193
Dermatophes (Fitzinger), Famille des
Devin (Bonaterre), VI. 515
DIACRANTÉRIENS, VII. 641
Diadophis (Baird-Girard), VII 341, 1045
Dimades (Gray), VII. 345
Dinodon, VII. 447
Dipsade (Laurenti-Boié), VII. 1133
DIPSADIENS, VII. 1047
Dipsadomore, VII. 468
Dipsadomorphus (Fitzinger), VII. 1136
Dispholidus (Duvernoy), VII. 875
Disteira (Lacépède), VII. 1329
Dromique, VII. 646
Dryinus (Merrem), VII. 808
Dryiophis (Wagler), VII. 818, 825
Dryiophylax (Wagler), VII. 1103
Dryiodynastes (Fitz.), (rhodopl.) VII. [1145
Drymarchon (Fitz.), (corais), VII. 223
Drymobius (Fitz.), margarit VII. 539
Dryomedusa (Fitzinger), VII. 875, 878
Duberria (Fitzinger), VII. 111. 432 [1004, 1022, 1247

Echidna (Merrem), VII. 1420
Echis (Merrem), VII. 1447
Echiopsis (Fitzinger), VII. 1252
Elapoïdes (Boié), VII. 122
Elapocormus (Fitzinger), VII. 1257
Elapomorphus (Wiegmann), VII. 832
Elaposoma (Fitzinger), VII. 1245
Elaps (Schneider), VII. 1191
Elaphis, VII. 241
Elaphre, VII. 211
Enhydrina (Latreille), VII. 1310
Enhydris (Wagler), 1350
Enicognathe, VII. 328
Enygrus (Wagler), VI 476, VII. 30
EPANODONTIENS, VI. 256, VII. 17
Epicrate (Wagler), VI. 552, VII 31
Eremiophis (Fitz.), (trabalis). VII. 689
Erpétodryas (Schlegel), VII. 203
Erpéton (Lacépède), VII. 983
Erycopsis (Fitz.), (melanura), VI. 491
Erycina (Gray), VI. 451
ERYCIDES, VI. 451. VII, 30
Erythrolamprus. (Boié), VII. 843, 1022
Erythrophis (Fitzinger), VII, 852
Erymnus (Wag.), (typus) VI, 60. VII. 877
Eryx (Daudin), VI, 454, 466. VII. 50
Eucephalus (Fitz.), (bi-lineatus), VI. 331
Eudipsas (Fitzinger), VI. 60. VII. 907
Eudrome (Bibron), VII. 936
Eudryas (Fitzing.), (Boddaert), VI. 60 [VII. 210
Eugnathe, VII. 404
EUGNATHIENS, VII. 401

Eunecte (Wagler), VI, 527. VII. 31
Eupeltis (Fitzinger), VI. 63
Euprepiophis (Fitz.), (conspisc.) VII. 285
Euroste, VII. 951
Eutainia (Baird et Girard), VII. 582, 586

Farancia (Gray), VII. 342
Ferania (Gray). (Sieboldii), VII. 960
Ficinia (Gray). Cat. p. 80. ?
Fordonia (Gray), VII. 884
Furine, VII. 1256

Geophis (Fitzinger), VI. 64
Georgia (Baird et Girard) ?
Gerarda (Gray), Cat. p. 77. ?
Gerrhopilus (Fitzinger). (ater), VI. 312
Gonyechis (Fitzinger). VII. 1425
Gongylocormus (Fitzinger) VII. 1230
Gongylophis (Wagler), VI. 375, 471
Gongylosoma (Fitz.), (baliod.), VII. 313
Gonyogaster (Fitzinger), VI. 64
Gonyodipsas (Fitz.), VI, 64, VII. 1072
Gonyonotus (Gray), VII. 46
Gonysaura ?
Gonyosoma (Wagler), VI, 64. VII. 213

Hamachates (Lacépède), VII. 1259
Hamadryas (Cantor), VII. 1245
Haldea (Baird et Girard), VII. 141
Helicops (Wagler), VII. 742
Heleionomus (Gray), VI. 374, 400
Hémiodonte, VII. 882
Hemorrhois (Bonaparte).
Herpétodryas (Boié). VII. 203, 1111
Herpéton (Lac), VII. 983
Herpetotragus (Fitzinger), VII. 811
Hétérodermes (Nobis), VI 35
Hétérodon (Latreille), VII. 764, 994
Hétérodontes (Müller), VI. 348
Hétérolépide (Smith). VII. 419
Hétérure, VII. 1170

Hierophis. (viridiflavus), VII. 686
Hipistes (Gray). Cat. p. 78.
Holochalina (Müller), VI. 348
Holodonta (Müller), VI. 376
Holodontiens, VI, 26. VII. 308
Homalocranion, VII. 85[illegible]
Homalopsis (Kuhl), VII. 967
Homalosoma (Wagler), VII. 109
Homodermes (Nobis), VI. 35
Hoplocephalus (Cuvier).
Hortulia (Kuhl), VI. 374, 392, 409
Hurriah (Kuhl), VII, 390, 451, 979, 1072
Hydra (Gesner).
Hydrodynastes (Fitzinger), VII. 851
Hydrophis (Wagler). VII. 1341
Hydropsis (Fitzinger), VII. 884
Hydrops (Wagler), VII. 182, 342
Hydroscopus (Fitzinger). VII, 936, 1004
Hydrus (Wagler), VII. 1341
Hygina (Gray). ?
Hylophis (Fitzinger). Coluber lævicollis Neuwied. Herpet. ? VII. 207
Hypnale (Fitzinger). Trigonoc. 1498
Hypsirhine (Wagler), VII. 945
Hypsiscopus (Fitzinger), VII. 956, 1004

Ichthyodon (Klein), VI. 29
Ilysia (Hemprich), VI. 376, 584, 590
Imantodès, VII. 1064
Ischnognathe, VII. 506
Isodontiens, VII. 188

Kerilia (Gray), Catal. (Platycerque.)
Kynodon (Klein), *Cynodon*, VI, 29 [VII. 907
Lachesis, VII. 1483
Lamprophis (Fitzinger), VII. 427
Lampropeltis (Fitzinger), VII, n.° 4. 610
Langaha (Bruguières), VII. 803
Lapemis (Gray), VII. 1340
Laticauda, VI, 25. VII. 1321

Leberis, VII. 579
Leimadophis (Fitz.), Liophis VII. 704
Leiohétérodon, VII. *Atlas*, pl. 69. 776
Léiolépide, VII. 1499
Leionotus (Bibron), VI. 494
Leiosélasme (Lacépède), VII. 1547
Leiosteira (Fitzinger). VII. Lept. 1. 554
Leptoboa, VI, 485. VII. 30
Leptodeira (Fitzinger), VII. 1143
Leptognathe, VII. 473
LEPTOGNATHIENS, VII. 456
Leptophis (Bell.). VII. 528
Leptophina. (Bell.), VII 529
Leptotyphlops (Fitzinger), VI. n° 2. 326
Liasis (Gray), VI, 375, 431, VII. 28
Liopeltis (Fitzinger) VI. 64
Liophis (Wagler), VII. 697
Liopola (Gray), VII. 1354
Lodia (Baird). Calam. tenuis.
Lutrix (Lacépède) VII. 110
Lycodonte (Boié), VII, 367, 920, 1013
LYCODONTIENS, VII. 352, 366
Lycognathe, VII. 916
Lycodonomorphus (Fitzinger), VII. 308
Lycophidion (Fitzinger), VII. 409
Lygophis (Fitzinger), VI, 64. VII. 655
Lytaiodon (Klein), VI. 22

Macrobothrium (Fitzinger), Coronella ?
Macroprotodon (Guichenot), VII. 926
Macrops (Wagler), VII, n.° 2. 207
Macrocephalus (Fitz.). VII, n.° 9. 1097
Macrostoma (Gray), VII. n.° 3. 894
Macrostomata (Müller), VI. 251
Maegera (Wagler), VII. 1385
Malpolon (Fitzinger), VII. 1131
Masticophis (Baird, Gir.), VII. 210, 207
Maticora (Gray), VII. 1229
Microcephalus (Lesson), VII. 1354
Microstomata (Muller), VI. 251
Micrurus (Spix), VII. 1209
Miralia (Gray), VII. 958
Morelia (Gray), VII, 27. VI. 385
Myron (Gray), VII. 756

Naja (Laurenti), VII. 1252
Nardoa (Gray). VI, 444. VII. 28
Natrix (Laurenti), VII. 555
Nectophis (Fitzinger), VI, 63. VII. 41
Nerodia (Baird et Girard), VII. 566
Nympha (Daudin), VII. Odontome. 451
Ninia (Baird et Girard)?
Odontomus, VII. 450
Oligodon (Boié), VII. 54
Oligodonta (Müller), VI. 348
Oligotropis, VII.
Onychocephalus, VI, 272. VII. 17
Onychophis (Gray), VI. 272
Opetiodon, VII. 905
Opheodrys (Fitzinger), VI, 64. VII. 209
Opheomorphus (Fitzinger), VII. 708
Ophibolus (Baird et Girard), VII. 315 [616, 619
Ophis (Wagler), VII. 756, 758, 1171
Ophites (Wagler), VI. 65, VII. 397
Ophryas (Merrem), VII. 1389
Ophthalmidion, VI, 265. VII. 17
Ophthalmophis (Fitz., Partschii), VI. 64
OPISTHOGLYPHES, VII. 781
OPOTÉRODONTES, VI, 255. VII. 15
Orophis (Fitz.), VII. Drom. n.° 6. 665
Orthophidiens (Cuvier), VII. 788
Osceola (Baird et Girard), VII. 123
Otracma (Fitzinger), VI. 65
Oxybelis (Wagler), VII. 813
OXYCÉPHALIENS), VII. 797
Oxyrhopus (Wagler), VII, 1011; 1033

Pantherophis (Fitzinger), VII. 273
Pareas (Wagler), VII. 436
PARÉASIENS, VII. 438
Pariopeltis (Fitzinger), VII. n.° 10. 672

Passerita (Gray), VII. 810
Pediophis (Fitzinger). ?
Pelamis (Daudin), VII. 1333
Pelias VII. 1393
Pelophilus VI. 523, VII. 34
Pelophis (Fitzinger), VI. 63, VII. 958
Periops (Wagler), VII. 675
Periscopus (Fitzinger), VII. 1123
Pétalognathe, VII. 463
Pethola, VII. 1033
Phenopodes (Mayer), VI. 352
Philodendros (Fitz.), VI. 64, VII. 1039
Philodryas (Wagler), VII. 1110
Pholidolæmus (Fitz.), (indicus) VI. 61
[VII. 740
Pilidion. VII. 17. VI. 259
Phytolopsis (Gray). Catal. 67.
Phytonomorphus (Fitzinger), VII. 960
Pituophis (Holbrook), VII. 233
Plagiodonte, VII. 169
PLAGIODONTIENS, VII. 169, 175
Plature (Daudin), VII. 1318
PLATYCERQUES, VII. 1307
Platypteryx, VII. 500
Platygastre, VI. 496, VII. 30
PLATYRHINIENS, VII. 941
Plectrure, VII. 167
Polygerrus, (Hemprich). VII. 1395
Polyodonte, (Lesson). VII. 1350
Potamophis, (Fitz.), VI. 63. VII. 140
Petola, VII. 1033
Præster, VII. 1485
Prosymna (Gray). VII. 63
PROTÉROGLYPHES, VII. 1178
Protophidiens (Cuvier), VII. 788
Psammophis (Boié), VII. 887
Psammophylax (Fitzinger), VII. 1156
Pseudaspis (Fitzinger), VII. 613
Pseudechis (Wagler), VII. 1247
Pseudélaps (Fitzinger), VII. 1231
Pseudoboa (Sch.), VII. 999, 1007, 1263
Pseudoeryx (Fitzinger), VII. 344
Pseudophis (Fitz.), VI. 63, VII. 1119
Pseudotyphlops (Schlegel), VII. 157
Pseuste (Fitzinger), (Dieperinchii.) ?
Ptyas (Fitzinger), VI. 64. VII. n° 3. 184
Python (Wagler), VI. 392, VII. 27
PYTHONIENS, VI. 358, 381
Pythophis (Fitzinger), VI. 62
Pythonides (Fitzinger), VI. 382. 367
Pythonomorphus (Fitzinger), VII. 960

Rabdion, VII. 115
Rabdosome, VII. 91
Rabdolon (Fleischmann), VII. 1131
Rachiodon (Jourdan), VII. 487
Raclitia, (Gray). ?
Ramphotyphlops (Fitzinger), VI. 301
Regina (Baird), VII. 577, 579
Rena (Baird et Girard). ?
Rhabdophis (Fitzinger), n.° 3 VII. 731
Rhinaspis (Bonaparte), VII. 994
Rhinechis (Michaelles), VII. 223, 1414
Rhinobothryum (Wagler), VII. 1060
Rhinocheilus (Baird-Girard)?
Rhinodipsas (Fitzinger), n.° 2, VII. 1139
Rhinophis (Hemprich), VII. 153
Rhinopirus (Merrem), VII. 983
Rhinosime, VII. 991
Rhinostoma (Wagler), VII. 638, 992
Rhinosyphon (Fitzinger). VII. 994
Rhinoscytale (Fitzinger), VII. 860
Rhinotyphlops Fitz. (Lalandii), VII. 273
Rouleau, VI. 584, VII. 28

Salvadora (Baird et Girard) ?
Sanzinia (Gray), VI. 549
SCOLÉCOPHIDES VI. 71, 233
Scolecophis (Fitzinger), VII. 855
Scopelophis (Fitzinger), VII. 588
Scotophis, VII. 273
Scytale VI. 585, VII. 996

SCYTALIENS, VII. 988
Sipède (Lac.), VII. 568
Sepedon (Merrem), VII. 1258
Sibon (Lacépède), VII. 465, 1136
Simotès, VII. 624
Sirtalis, VII. 582
Simus (Agassiz), VII 227
Siphlophis (Fitz.) (Scolopax), VII. 919
Situla, VII. 227
SOLÉNOGLYPHES, VII. 1359
Sonora (Baird) ?
Sphecodes, VII. 394
Sphenocephalus (Wiegm), VII. 1022
Sphenophis (Fitzinger), VII. 622
Spiletes (Swain), VI. 385. VII. 510
Spilotes (Wagler), VII. 218
Steirophis (Fitzinger), n.° 6, VII. 739
STÉNOCÉPHALIENS. VII. 828
Stenocephalus (Wiegmann). VII. 845
Stegonotus VII. 680
Sténognathe. VII. 503
Sténogastre ?
Stenorhina VII. 865
Stenostoma (Wagler), VI. 322, VII. 18
Stephanohydra (Tschudi), VII. 1345
Storeria (Baird et Girard), VII. 507
Stranops ?
Streptognathe ?
Streptophore VII. 514
Stremmatognathe VII. 520, 522
Sibynon (Fitzinger), VII. 464
Sibynophis (Fitz.) Géemin., VII. 333
Sibynomorphus (Fitz). Mikani., VII. 1166
SYNCRANTÉRIENS VII. 525

Tachymenis (Wiegm.), VII, n.° 9 1160
Tachynectes (Fitz.), Homolapsis leop.
Tantilla (Baird et Girard). ?
Tarbophis (Fleischmann), VII. 911
Telescopus (Wagler), VII. 1054
Thamnobius (Fitzinger), VII. 221
Thamnophis (Fitzinger), VII. 585
Thamnodynastes (Wagler), VII. 1151
THANATOPHIDES, VII. 1359
Tisiphone (Fitzinger), VII. 1491
Toxicophis (Troost) VII. 1492
Tomodonte, VII. 932
Tomogastre (Bibron), VII. 1326
Torquatrix (Haworth), VI. 584
TORTRICIENS, VI. 567
Tortrix, VI. 584
Tortricina (Muller), VI. 348
Trachelogerrhon (Fitzinger) ?
Tragops (Wagler), VII. 822, 824
Trétanorhine, VII. 349
Triglyphodonte, VII. 1069
Trigonophis (Eichwald), VII. 968
Trigonure, VII. 959
Trigonocéphale, VII. 1486
Trimerorhinus (Smith), VII. 1156
Tripanurgos (Fitzinger), VII. 924
Trimérésure, VII. 1144
Triscalis, VII. 672
Tropidotragops (Fitzinger), VII. 810
Tropidodryas (Fitzinger), VII. 1113
Tropidolæmus (Wagler). 1523
Tropidophide, VI. 488 491, VII. 30
Tropidopeltis, VII. 160
Tropidonote, VII. 549
Tropidotragops (Fitzinger)? VII. 809
Typhlina (Reinwardt), VI. 259
TYPHLOPIENS, VII. 256
Typhlophis (Fitzinger), VI. 315
Typhlops (Schneider), VI. 279
Tyria (Reinwardt), VII. 214, 692, 1043
Tysiphone (Shaw), VII. 1491

Ungalia (Gray), VI. 376, 488, 491
UPÉROLISSIENS, VII. 144
Uranops (Fitzinger), VII. 750
Urobrachys (Fitzinger), VII. Badius. 96
Urocrotalon (Fitzinger), VII. 1466

Uropeltis, VII. 160
Uræus (Wagler), VII. 1298
Uromacer, VII. 719, 721
Uropsophus (Wagler). VII. 1466

VERMIFORMES, VI. 233
Verrucator. (Merrem), VII. 35
Vipera (Laurenti), VII. 1403
VIPÉRIENS. VII. 1375
Virginia (Baird et Girard) ?
Wenona (Baird et Girard) ?

Xenoderme, VII. 45
Xenodon (Schlegel), VII. 753, 746, 756, [938, 1118.
Xenopeltis (Reinwardt), VII. 28
Hiphoderme. ?
Xiphorhina (Fitzinger), VII. 804
Xiphorhyncus (Wagler), VII. 803
Xiphosoma (Wagler), VI. 536, VII. 31

Zacholus (Wagler), VII. 610
Zamenis (Wagler), VII. 682

FIN DE LA TABLE ALPHABÉTIQUE.

Amiens. — Imprimerie de DUVAL et HERMENT, Place Périgord, n.° 3.

SMITHSONIAN INSTITUTION LIBRARIES
3 9088 01028 2648